LA

REVUE DE PARIS

78189

CINQUIÈME ANNÉE

TOME PREMIER

25

Janvier-Février 1898

PARIS

BUREAUX DE LA REVUE DE PARIS

85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 85bis

1898

ALPHONSE DAUDET

Là, sur son lit de mort, jonché de palmes et de roses, après quinze ans de tortures, il avait repris sa beauté bucolique, son visage de chevrier divin. Il apparaissait à ses amis tel qu'ils le verront toujours, charmant, jeune.

Alphonse Daudet naquit dans cette auguste ville de Nîmes, parée de colonnes antiques, de jardins et de lumière. Il grandit au milieu « des champs de mûriers, d'oliviers, de vignes », dans « la paix triste de ces grandes plaines ». Il respira l'air « fouetté de mistral ». Il aimait « les platanes feuillus des places villageoises, la poudre blanche des grandes routes, la lavande des collines brûlées ». Il goûtait le jour avec délices sur cette terre parfumée, qui ressemble à la Grèce. C'était un enfant ardent et moqueur, un petit faune.

Mais ses parents ne vivaient point heureux dans les forêts ainsi que les humains de l'âge d'or. Les Daudet, les Reynaud, ses ancêtres paternels et maternels, établis depuis longtemps dans le Languedoc, y étaient négociants et fabricants. Les deux familles, pieuses et royalistes, avaient donné des prêtres au diocèse de Nîmes. Alphonse, le plus jeune de

quatre enfants, était encore tout petit, quand les affaires de son père, qui tissait la soie, déclinèrent et allèrent à la ruine. Alors le petit faune connut la misère, la noire misère des villes. Cela vint peu à peu, dans les rues sombres de Lyon, où la famille avait émigré. Cet être de grâce et de volupté, cette jolie âme sensuelle subit la rude épreuve, l'incessante atteinte de l'indigence. Il fut passé à la meule et il en sortit intact. Il était de diamant.

A seize ans, il fut pion au collège d'Alais. L'adolescent, ardent et rêveur, sous ses longs cheveux de pâtre latin, trop beau, trop fin, trop exquis, trop singulier pour ne pas être haï du vulgaire, fut exposé, dans ce collège de petite ville, aux brutalités des jeunes montagnards cévenols, aux perfidies des professeurs, au mépris des familles bourgeoises. Tous furent pour lui comme le maître injurieux qui mit dans un coffre le rossignol des Muses.

> L'enfant prédestiné, le chanteur, le poète,
> Qui doit, l'été venu, se couronner la tête
> Du lierre élégiaque ou du noble laurier,
> Ressemble à Comatas, le jeune chevrier.

Mais ne croyez point que cet enfant douloureux fût un être faible et vaincu. Ce pion de petite ville avait pour lui le charme, qui tôt ou tard agit souverainement. Il avait le tempérament et la volonté. C'était Florian, non plus page, mais pion à seize ans, et, sous la souquenille, berger d'églogue et capitaine de dragons, chérubin et Lovelace, si toutefois on imagine un Lovelace sans perfidie ni méchanceté. Daudet, à cette première heure, c'est Florian. Ce que j'en dis n'est pas pour louer médiocrement cette adolescence de feu dont s'effrayait, tout en l'admirant, le frère aîné, à l'âme maternelle. Lisez les *Aventures d'un jeune Espagnol* et puis relisez le *Petit Chose*. Et vous verrez si ces deux Français du Midi, Florian et Daudet, n'ont point, avant leur première barbe, un air de famille, la même mine amoureuse et batailleuse, les mêmes airs de jeune coq. Ressemblance, faut-il le dire? qui va tout de suite s'effacer et disparaître, car Alphonse Daudet à vingt ans est déjà une bien autre figure que l'amant d'Estelle. Et ce n'est pas quand il écrit ses premiers contes, le *Chaperon*

rouge, le *Rossignol du cimetière*, l'*Amour Trompette*, ses premiers vers, ses *Cerises* immortelles, que le jeune Daudet florianise. C'est quand il flamboie d'ardeur précoce, quand il s'éprend de plaisirs et de dangers. Il y a en lui un fond de hardiesse aventureuse. Et dans un autre temps ce parfait homme de lettres aurait pu vivre et mourir mousquetaire. Notons pourtant que, tout petit, il a la faculté de dédoublement, qu'il se regarde, s'observe, se juge et parfois se raille lui-même, se mime. Il a aussi le don mystérieux, le mal inguérissable du poète. Il faut que sans cesse il répande son âme toujours pleine, il faut qu'il parle, qu'il chante, qu'il écrive. Pour cela, il vint à dix-huit ans de Lyon à Paris, appelé par son frère aîné, son bon frère.

Il y demeura bien pauvre, bien perdu, dans cette chambrette de l'hôtel du Sénat, et puis sous le toit d'une vieille maison qui s'adossait alors au clocher de Saint-Germain-des-Prés, durant ces années d'effort et d'espérances, qu'il a contées avec une grâce ingénue. Autour de l'Odéon, il rencontra d'abord des faibles et des médiocres, quelques méchants, et il ne devint point semblable à eux. Sensible et volontaire, facile et laborieux, il trouva sa veine et la suivit. Les contes qu'il donna au vieux *Figaro* de Villemessant commencèrent sa fortune littéraire. Ce qui le sauva, dans une vie difficile, ouverte et dispersée, ce fut l'habitude des retraites. Il les pratiquait comme un homme d'église, passant subitement de la vie de bohème à la vie érémitique. Il se renfermait trois, quatre, six mois, dans une chambre au village ou dans ce moulin de Montauban qu'il a rendu immortel, ou dans cette île des Moineaux qu'il abordait à la rame, étant canotier comme Maupassant. Là, dans ces refuges, entouré de solitude, il travaillait à ces œuvres qui témoignent, en leur grâce aisée, de beaucoup d'art et de réflexion.

Il éprouvait à produire, une joie douloureuse, mais sans pareille. Il l'a dit et il faut le croire, car il était ingénu avec infiniment d'esprit. Et il notait d'un caillou blanc « ces heures cruelles qui sont, disait-il, les meilleures de la vie ».

Il avait été pour exprimer comme pour sentir un enfant merveilleux. Le travail lui aurait été trop aisé, s'il n'avait connu le mécontentement naturel à toute âme bien née,

éprouvé jusqu'à l'angoisse l'inquiétude des esprits supérieurs. Il se défiait de sa facilité de trouvère. Le mot est de lui. Et il n'a pas dit troubadour, sans doute parce qu'il n'écrivait point en langue d'oc comme son ami Paul Arène, qui fut trouvère et troubadour. Trouvère, Alphonse Daudet le fut à la lettre, trouvant avec abondance et toujours, mais non sans un secret et profond travail. Il portait longtemps ses idées en lui et les développait peu à peu. Ses premiers récits (tout le monde, lui-même avant moi en a fait la remarque), contiennent l'esquisse des grands livres qu'il donna plus tard. Il y a dans Robert Helmont l'ébauche de cette frappante scène du *Nabab*, qui rappelle Saint-Simon, la mort du duc de Mora. Les chefs-d'œuvre de Daudet ont poussé comme des végétaux. Du germe sont lentement, sûrement, sortis le tronc, les branches, les feuilles et les fleurs.

J'ai connu Alphonse Daudet avant les heures de gloire et de souffrance. Et je ne crois pas qu'aucune créature humaine ait jamais aimé d'une amour plus ardente et plus généreuse la nature et l'art, ait joui de l'univers avec plus de joie, plus de force et plus de tendresse. Pour avoir vu jouer alors cette âme lumineuse dans son corps alerte et nerveux, on comprend le sens de cette parole que peu de jours avant la mort, torturé par quinze ans de souffrances, Daudet murmura :

— Je suis justement puni d'avoir trop aimé de vivre.

Taine ne l'a donc pas vu, dans les dernières années de l'Empire, Taine qui cherchait partout, pour les admirer, dit Maurice Barrès, des êtres beaux, jeunes et bien portants ! Du moins l'aimable Théodore de Banville a mis dans ses *Camées parisiens* le petit portrait que voici :

> Une tête merveilleusement charmante ; la peau d'une pâleur chaude et couleur d'ambre, les sourcils droits et soyeux ; l'œil, enflammé, noyé, à la fois humide et brûlant, perdu dans la rêverie, n'y voit pas, mais est délicieux à voir ; la bouche voluptueuse, songeuse, empourprée de sang, la barbe douce et enfantine, l'abondante chevelure brune, l'oreille petite et délicate, concourent à un ensemble fièrement viril, malgré la grâce féminine.

C'est en 1873, avec *Fromont jeune et Risler aîné*, que Daudet entra dans la célébrité. Mais depuis quelques années déjà il

n'allait plus écrire ses livres dans les thébaïdes de la Seine ou du Rhône. Il trouvait chez lui la paix riante, le calme heureux, auprès de celle dont il a dit :

Elle est tellement artiste elle-même, elle a pris une telle part à tout ce que j'ai écrit ! Pas une page qu'elle n'ait revue, retouchée, où elle n'ait jeté un peu de sa belle poudre azur et or.

Madame Alphonse Daudet, Julia Allart, associée par ce témoignage aux travaux de son mari, a montré, dans des vers d'une qualité rare et dans une prose précieuse comme ses vers, qu'elle était artiste en toute originalité et douée d'une sensibilité bien particulière.

Sous cette influence douce, puissante et bonne, dans cet abri studieux et charmant, Alphonse Daudet composa cette suite de grands ouvrages longuement médités et pensés, exécutés de verve, *Fromont, Jack, le Nabab, les Rois en exil, Numa Roumestan, Sapho, l'Évangéliste, l'Immortel,* romans de mœurs, études historiques, œuvres d'art et de vérité, tableau d'un bel arrangement, d'une composition harmonieuse, mais dont toutes les figures furent exécutées d'après nature.

Peindre d'après nature, ce fut l'unique méthode d'Alphonse Daudet. Tout son effort d'artiste, toute sa volonté, toutes ses énergies, étaient tendus à la saisir, à l'exprimer, cette nature, cette humanité qu'il aimait tant. Son œil de myope, comme l'œil de Théophile Gautier, recevait les formes, les couleurs, avec une exactitude infaillible et les gardait toutes. Du petit faune de Nîmes il avait aussi conservé une puissance presque sauvage de percevoir tous les bruits et toutes les odeurs en leur infinie diversité. Et son intelligence agrandie, effarée, hallucinée, cherchait sans cesse le secret des âmes. Ce qu'il voyait, ce qu'il entendait de caractéristique, il le notait dans ses cahiers dont on a tant parlé et sur lesquels il s'est expliqué lui-même :

D'après nature ! je n'eus jamais d'autre méthode de travail. Comme les peintres conservent avec soin des albums de croquis où des silhouettes, des attitudes, un raccourci, un mouvement de bras ont été notés sur le vif, je collectionne depuis trente ans une multitude de petits cahiers sur lesquels les remarques, les pensées n'ont parfois qu'une ligne serrée, de quoi se rappeler un geste, une into-

nation, développés, agrandis plus tard pour l'harmonie de l'œuvre importante. A Paris, en voyage, à la campagne, ces carnets se sont noircis sans y penser, sans penser même au travail futur qui s'amassait là...

Et ce qu'il y a de merveilleux, c'est qu'un tel observateur, si exact, si sûr, qu'un esprit travaillant ainsi sur le vif, ne soit point cruel, n'ait rien d'amer, ne s'assombrisse jamais jusqu'au noir. C'est qu'il aimait les hommes et que, naturellement, il leur était indulgent. « J'ai appris, disait-il, à aimer le peuple avec ses vices, faits de misère et d'ignorance. » Les portraits qu'il a tracés dans ses romans historiques, d'après des figures connues, sont traités dans une manière gaie qui trahit une instinctive bienveillance. J'appelle *Numa Roumestan, le Nabab* et *les Rois en exil* des romans historiques. Tel épisode qui s'y trouve nous révèle les mœurs contemporaines mieux que toutes les histoires, comme le festin de Trimalcion nous en apprend plus que Tacite sur les Romains de Néron :

La mort et les funérailles du duc de Mora (je cite M. Ernest Daudet) la visite du bey de Tunis au château du Nabab, l'atelier de Félicia Ruys, l'agence Lévis, la veillée des armes, le voyage dans sa ville natale, de Numa Roumestan, ministre, voilà de l'histoire au meilleur sens du mot; non l'histoire officielle des faits, mais cette histoire des passions, des appétits, des aspirations qui aident à les comprendre.

Il y a du Saint-Simon et du Michelet dans Alphonse Daudet. Et ce galant homme, qui avait le dégoût et l'horreur de la politique, est peut-être de tous nos romanciers celui qui connut le mieux les menus secrets d'État et les sentiments secrets des faiseurs d'affaires publiques, qui mesura le plus exactement la petitesse des grandeurs officielles. Ce n'est point qu'il se plût à humilier les superbes. Il n'avait de malveillance pour personne. Mais il élevait les humbles, il exaltait les faibles, il aimait les petits. Son âme enflammée était pleine de pitié. L'onction de la miséricorde et de la charité qui dégoutte de son œuvre la rendit douce à la foule des êtres obscurs et suave comme un évangile. Il fut touchant : il fut populaire. Et, sans doute, il s'était montré çà et là pathétique avec com-

plaisance; mais sans y avoir fait effort, et parce qu'il avait le don des larmes.

Il avait le don des larmes et du rire. Son rire fut quelque chose de musical et de léger, la flûte moqueuse du jeune satyre dans les bois. Je n'ai rien dit encore d'une création unique dans ses créations, d'une œuvre qu'il conçut tout jeune et dont il poursuivit l'accomplissement jusque vers la fin déchirée de sa vie, *Tartarin de Tarascon*, les trois Tartarin. Il nous a donné là notre Don Quichotte ou peu s'en faut. C'est peut-être dans ce triple Tartarin qu'il mit le plus de génie et de bonté, qu'il fut le plus créateur. Tartarin est un type populaire comme Gargantua. Il est connu de tous, familier à tous. Il a de quoi plaire aux raffinés et aux ignorants. Il est venu pour la joie du monde. Et de quelle innocence cette énorme gaieté est faite! Rien de cruel, rien qui rappelle l'âpre satire du nord; c'est la belle « galéjade », un sifflement d'oiseau railleur sous les pins noirs, dans le ciel bleu, une chose ailée, une chose divine.

Les dernières pages de ce livre heureux, bienfaisant, d'une gaieté si franche, Alphonse Daudet les écrivit quand une maladie subtile et cruelle commençait de détruire en lui, sous les coups d'une lance invisible, un des plus exquis appareils nerveux que la nature ait jamais formés. Son corps, merveilleusement apte à sentir le plaisir et la douleur, éprouva quinze ans des tortures excessives et constantes. Sa souffrance, il la garda toute pour lui, craignant d'en répandre, par la plainte importune, seulement un peu sur les amis qui l'approchaient, et qui ne connurent son martyre qu'à son sourire tout à coup défaillant et pâli, à son geste brisé, à sa sueur d'agonie.

J'offenserais la sainte pudeur de leur deuil, si je disais ici de quels soins une femme admirable, une fille charmante, encore enfant, deux fils excellents, le plus jeune attiré vers les arts, l'aîné, jeune écrivain célèbre, ont entouré, enveloppé leur malade, l'être aimable et cher, sous leurs yeux peu à peu retranché de la vie. Je me tais; mais qui ne serait touché en pensant que l'un de ces fils, qui a étudié et pratiqué la médecine, condamnait comme physiologiste le patient qu'il veillait, soutenait, embrassait d'une filiale tendresse ?

Dans la destruction lente de son être, dans sa mort incessante, Alphonse Daudet conservait, retenait les plus nobles biens de la vie, la faculté d'aimer, d'admirer, le goût du travail, la satisfaction de la tâche accomplie, la gaieté même, une héroïque gaieté. Il avait encore le goût de la vie, craignant non la mort debout invisible à son côté, mais seulement le trouble, l'égarement de sa raison. Ce désastre lui fut épargné. Il garda jusqu'au bout toute son intelligence agile et claire, son esprit adorable, son don des paroles ailées. Quelques heures avant la fin, il écrivait encore ou dictait, avec tout son talent présent et rassemblé dans son esprit. Et il envoyait à ses amis, je le sais, les témoignages d'une pensée toujours bienveillante.

Nous ne verrons plus son visage aimable, nous n'entendrons plus sa voix chantante qu'accompagnait si bien son geste de mime très fin. Alphonse Daudet s'en est allé, laissant en ce monde ses créations, toute une foule de figures vivantes : Dargenton, le docteur Rivals, Risler, Sidonie, Delobelle, Numa Roumestan, Bompard, Élisée Méraut, le duc de Mora, Tom Lewis, Monpavon, et ce bon géant qu'on croirait sorti d'une tradition populaire, d'une légende nationale, Tartarin de Tarascon.

ANATOLE FRANCE

LE PASSÉ

COMÉDIE EN CINQ ACTES

PERSONNAGES

DOMINIQUE BRIENNE.	BRACONY.
ANTOINETTE BELLANGÉ.	MARIOTTE.
FRANÇOIS PRIEUR.	BÉHOPÉ.
MAURICE ARNAUT.	ODILE, *vieille bonne.*

De nos jours. Le premier et le deuxième actes, à Paris; les autres, à la campagne, à Chaville.

ACTE PREMIER

Intérieur d'artiste. Meubles anciens, bibelots, livres, etc. — A gauche, au fond, par une large baie, on aperçoit un atelier de sculpteur. Sur le devant de la scène, à droite, un buste inachevé; à gauche, un piano ouvert.

SCÈNE PREMIÈRE

MARIOTTE, BRACONY, BÉHOPÉ.

Le premier est au piano; le second dessine; le troisième feuillette des livres.

BÉHOPÉ. — *Cœur d'actrice, Michel Teissier, L'Intrus.* — Elle reçoit tout ce qui paraît.

MARIOTTE. — La gloire !

BRACONY. — Et la plupart sont déjà coupés, mon petit.

MARIOTTE. — Le jour elle travaille, et le soir elle se couche avec un livre.

BRACONY. — Elle peut en changer toutes les nuits, ce n'est pas compromettant.

BÉHOPÉ. — Avec tout ça, je ne vois pas mes épreuves.

BRACONY. — Comment! tu vas encore nous donner quelque chose?

BÉHOPÉ. — Un roman dialogué.

BRACONY. — Toute une bibliothèque alors?

MARIOTTE. — Qui imites-tu, cette fois-ci?

BÉHOPÉ. — Le confrère qui a le plus de succès, probablement.

BRACONY. — Ah! voilà une musique bien amoureuse.

MARIOTTE, *s'interrompant.* — Je suis fatigué.

BRACONY. — C'est de toi, ce que tu joues là?

MARIOTTE. — Non.

BRACONY. — J'en étais sûr.

BÉHOPÉ. — Ça ressemble à du Fauré.

BRACONY, *à Mariotte.* — Je n'aurais pas crié bravo, que tu continuais.

MARIOTTE. — Avec ça que tu aimes la peinture des camarades!

BRACONY. — Mon Dieu... celle qui ne se vend pas.

MARIOTTE. — Forain manqué, va!

BÉHOPÉ. — Anarchiste et bourgeois.

MARIOTTE. — Rosse et chevalier de la Légion d'honneur.

BRACONY. — Officier, s'il te plaît!

BÉHOPÉ. — Pas encore. Attendons les journaux.

BRACONY. — C'est promis.

BÉHOPÉ. — Mais ce n'est pas fait.

BRACONY. — Tais-toi donc, tu vas me porter la guigne. *(Il donne un coup de poing sur la selle où est posé le buste commencé.)*

MARIOTTE. — Doucement!... un peu plus, tu brisais la tête de Maurice.

BÉHOPÉ. — Un si joli morceau et un si brave homme! Ce serait dommage.

MARIOTTE, *effleurant le buste.* — Salissant, le brave homme.

BÉHOPÉ. — Il gêne la circulation. *(Il dérange la selle.)*

BRACONY. — Gare à vous, quand Dominique rentrera! Elle n'aime pas qu'on mette de l'ordre dans son atelier.

MARIOTTE, *regardant sa montre.* — Cinq heures. Et elle n'est pas encore là.

BÉHOPÉ, *désignant le buste.* — Elle devait déjeuner avec lui à Saint-Cloud.

SCÈNE II

LES MÊMES, MAURICE.

MARIOTTE. — Ah ! voilà Maurice.

MAURICE. — Madame Brienne n'est pas rentrée ?

BÉHOPÉ. — Non.

BRACONY. — Pourquoi ne dites-vous pas Dominique comme nous ?

MARIOTTE. — Parce qu'il l'aime, parbleu !

BRACONY. — Si j'avais su, je ne l'aurais pas introduit dans la maison.

BÉHOPÉ. — Pauvre Dominique ! Te rappelles-tu comme elle était malade le soir où nous sommes allés le chercher ?

MAURICE. — Hein ? ce jour-là, j'ai eu raison d'être médecin.

BRACONY. — Huit ans déjà.

BÉHOPÉ. — Elle avait le délire. Je croyais qu'elle allait devenir folle.

MARIOTTE. — Quel désespoir !

BRACONY. — Qu'avez-vous fait d'elle depuis le déjeuner ?

MAURICE. — Je l'ai laissée boulevard de Clichy, vers deux heures.

MARIOTTE. — A la porte d'un marchand de curiosités ?

MAURICE. — Bien entendu.

MARIOTTE, *prêt à sortir*. — Alors, elle n'est pas près de rentrer...

BÉHOPÉ. — Tu as un rendez-vous ?

MARIOTTE. — A l'étage au-dessous, chez Becker.

BÉHOPÉ. — Encore !

MAURICE. — Avec madame Cordier ?

MARIOTTE. — Elle pose pour lui.

BRACONY. — Pas de talent, Becker, mais toujours des commandes.

MAURICE. — Un gentil animal, madame Cordier.

BRACONY. — On me l'a montrée une fois à l'Opéra...

MARIOTTE. — Veux-tu que je te présente ?

BRACONY. — Quand j'aurai la rosette.

MARIOTTE. — Et toi, Béhopé ?

BÉHOPÉ, *prêt à sortir*. — Tout de suite.

MARIOTTE, *s'examinant*. — Ai-je encore de la terre ?

BÉHOPÉ. — Non. *(Avec admiration.)* Qui t'a fait cette redingote ?

MARIOTTE. — Verhage.

BÉHOPÉ. — Tu permets que je me commande la pareille ?

MARIOTTE. — Volontiers.

BRACONY. — Voyons, Béhopé, ce vêtement ne peut pas t'aller. Mariotte a l'air d'une grande Anglaise, et toi, tu es écrasé comme une brioche : tu imites sans discernement, l'Instar, méfie-toi.

BÉHOPÉ. — Ne m'appelle pas l'Instar, ça m'ennuie.

BRACONY. — Je t'appelle l'Instar parce que tu singes toujours quelqu'un.

MAURICE. — C'est vous qui lui avez donné ce nom-là ?

BRACONY. — C'est un ancien camarade à nous, un monsieur qui ne vous est pas très sympathique, je crois.

MARIOTTE. — Qui ça ?

BRACONY. — Un homme pour lequel tu professes une respectueuse admiration.

MARIOTTE. — Artiste ?

BRACONY. — En amour.

MARIOTTE. — François ?

MAURICE. — Monsieur Prieur ?

BRACONY. — Vous y êtes.

MARIOTTE. — Tiens, justement, je l'ai rencontré ce matin devant la Madeleine.

BÉHOPÉ. — Et moi hier devant la gare Saint-Lazare.

MAURICE. — Retour de Londres ?

BRACONY. — Toujours beau ?

BÉHOPÉ. — Un peu déplumé.

MAURICE, *à Béhopé qui est chauve.* — Lui aussi.

MARIOTTE. — Tenez-vous sur vos gardes, mon petit docteur : monsieur Prieur commence à se dégoûter de l'Angleterre.

BRACONY. — Comme il s'était dégoûté du Tonkin et du métier militaire.

MAURICE. — Ce n'est pas moi qui l'ai nommé secrétaire d'ambassade.

BÉHOPÉ. — Voilà près de six ans qu'il est là-bas.

MARIOTTE. — Fichtre !

BRACONY. — Si on me condamnait à vivre six ans au bord de la Tamise, je me jetterais dans la Seine.

MARIOTTE. — Qu'est-ce qu'il t'a dit de neuf devant la gare Saint-Lazare ?

BÉHOPÉ. — Qu'il allait à Chaville...

BRACONY. — Chez sa mère.

MARIOTTE. — Il passe tous ses congés chez elle, à la campagne.

BRACONY. — Depuis qu'il est panné, il n'a même plus de pied-à-terre à Paris.

MARIOTTE. — Tu te trompes.

MAURICE. — Ah !

MARIOTTE, *mystérieux.* — Même je lui connais certaine petite maison, dans un coin...

BÉHOPÉ, *désignant Dominique.* — Chut !

SCÈNE III

BRACONY, MAURICE, BÉHOPÉ, MARIOTTE, DOMINIQUE, ODILE.

DOMINIQUE, *les mains chargées de bibelots, entrant brusquement, suivie d'Odile.* — Plus tard !... je n'ai pas le temps.

ODILE. — Voyons, Dominique, elle se morfond depuis une heure.

DOMINIQUE. — Dis que j'ai modèle. D'abord, c'est la vérité.

MAURICE. — Et si ce n'était pas la vérité ?

DOMINIQUE. — Eh bien ! j'aurais un petit mensonge sur la conscience.

MAURICE. — Oh ! sa conscience !

DOMINIQUE. — Je tiens beaucoup à son approbation.

ODILE. — Si tu la recevais, Dominique ? C'est une malheureuse.

DOMINIQUE. — Elle m'ennuie. Je lui ai déjà donné dix fois.

ODILE. — Bon, bon, je vais la renvoyer.

DOMINIQUE. — Quelle raseuse, cette Odile ! Tiens, voilà vingt francs pour elle. Mais qu'elle ne s'avise pas de revenir, je la fais arrêter. Ouf ! je n'en peux plus. *(Elle tombe assise.)*

MAURICE. — Encore des bibelots.

BÉHOPÉ. — Qu'est-ce que vous rapportez là ?

DOMINIQUE. — Quelques médailles du quinzième.

BRACONY. — Combien avez-vous payé ça ?

DOMINIQUE. — Trois cents francs.

BRACONY. — Quel vol !

DOMINIQUE. — Rapiat !

MAURICE. — Et ceci, qu'est-ce que c'est ?

MARIOTTE. — Un ivoire.

DOMINIQUE. — Une tablette à écrire. On mettait de la cire là-dessous et on notait ses impressions avec un style.

BRACONY. — Une vieille clef ?

DOMINIQUE. — Une clef François Ier, mon petit ; elle vient de la cathédrale de Bourges.

BÉHOPÉ. — On vous l'a dit.

DOMINIQUE. — Odile, pose tout ça sur la table et déchausse-moi vite.

ODILE. — Ton manteau est déchiré, tu sais.

DOMINIQUE. — Bah!

BRACONY. — Comme elle est fagotée!

DOMINIQUE. — Voilà qui m'est égal. Qui voulez-vous qui fasse attention à moi, mes enfants? je ne compte plus, j'ai trente-huit ans.

BRACONY. — Trente-huit ans, l'âge de l'amour à Paris.

BÉHOPÉ. — Depuis la Révolution.

DOMINIQUE. — Sous l'ancien régime, une femme était finie à vingt-cinq.

MARIOTTE. — Mais sous la République, elle bat son plein à quarante.

DOMINIQUE. — Alors, vive la République!

BÉHOPÉ. — Rassurez-vous, le jour où vous voudrez faire une bêtise, vous ne resterez pas longtemps dans l'embarras.

DOMINIQUE. — Oh! évidemment je ne serais pas en peine de rencontrer un petit monsieur pressé d'entrer à l'Institut...

MAURICE. — Vous vous calomniez.

DOMINIQUE. — Quelque bel artiste qui me tromperait avec enthousiasme et me reprocherait mon âge sur l'oreiller. Merci.

MARIOTTE. — Et moi?

BÉHOPÉ. — Et nous?

BRACONY, *désignant Maurice.* — Et lui?

DOMINIQUE, *à Odile qui lui apporte ses pantoufles.* — Quoi? Tout à l'heure. *(Aux autres.)* Hélas! la jeunesse de mon cœur jure avec la gravité de ma personne. Mais regardez-moi donc, j'ai l'air d'une vieille tragédienne.

BRACONY. — As-tu fini, Rachel!

DOMINIQUE. — Bah! qu'est-ce que ça fiche de vieillir quand on a un bon cerveau?

BÉHOPÉ. — Du talent.

MAURICE. — Et des amis fidèles.

DOMINIQUE. — Après tout, ce n'est pas si vilain que ça d'avoir des cheveux blancs! D'abord, il n'y en a plus.

MAURICE. — C'est vrai, tout de même, ce qu'on appelait autrefois une vieille femme a disparu de la circulation.

DOMINIQUE. — Regardez dans une salle de théâtre, vous ne trouverez que des cheveux jaunes.

BRACONY. — Et de grosses poitrines.

DOMINIQUE. — Maintenant, passons à un autre exercice. Hop! grimpez là-dessus, docteur, et tâchez d'être sage.

MAURICE. — Vous allez déjà travailler?

DOMINIQUE. — Où est mon ébauchoir?

MAURICE. — Le voici.

DOMINIQUE. — Quelqu'un a déplacé ma selle.

BRACONY. — C'est Béhopé.

DOMINIQUE. — Ne recommencez pas! sinon !...

BÉHOPÉ. — Sinon ?

DOMINIQUE. — Je vous décoiffe.

BÉHOPÉ. — Essayez.

DOMINIQUE. — Qu'est-ce que vous chuchotiez dans ce coin quand je suis entrée ?

BÉHOPÉ. — Je ne me souviens plus.

DOMINIQUE, *désignant Mariotte.* — Il était en train de vous détailler une de ses dernières coquineries, probablement ?

MARIOTTE. — Pas du tout.

DOMINIQUE. — Quoi, alors ?

BRACONY. — Il nous a recommandé le silence.

DOMINIQUE. — C'est inouï : les gens indiscrets sont toujours ceux qui réclament le plus de mystère.

MARIOTTE. — Moi, indiscret ?

DOMINIQUE. — Oui, vous, Mariotte.

MARIOTTE. — A souper, peut-être.

BRACONY. — Quand tu t'attendris.

BÉHOPÉ. — Au premier verre de champagne, il raconte sa vie.

DOMINIQUE. — Au second, celle des autres.

MARIOTTE. — Je proteste.

DOMINIQUE. — Allons donc! tout le monde sait vos bonnes fortunes.

MARIOTTE. — Ce n'est pas moi qui les divulgue.

MAURICE. — Ce sont vos maîtresses.

MARIOTTE. — Eh ! mon Dieu, les hommes seraient plus entreprenants si les femmes étaient moins bavardes.

DOMINIQUE. — Ah! je n'ai pas d'amant, je n'en veux pas... Si cependant un pareil malheur devait m'arriver, Dieu me préserve d'un homme à femmes ! quelle espèce abominable ! Je vous aime bien, mon cher Mariotte, j'adore votre musique, mais vous me répugnez. Pouah !

MARIOTTE. — Que voulez-vous? tout le monde n'a pas la belle nature de Maurice.

MAURICE. — Pour ce que ça me rapporte !...

DOMINIQUE, *à Maurice.* — Et vous, qu'avez-vous fait depuis deux heures ?

MAURICE. — Mon métier de médecin. Loin de vous, je ne pense qu'à remplir des devoirs. Il ne me viendrait pas à l'idée de prendre un plaisir. *(Mariotte se remet au piano.)*

ODILE, *entrant*. — Voici tes lettres.

DOMINIQUE. — Il n'est venu personne pendant que j'étais sortie?

ODILE. — M. Bellangé.

BRACONY, *bas, à Odile*. — Raymond?

ODILE. — Oui, Raymond.

BRACONY. — Tiens, tiens...

MAURICE, *à Dominique*. — Eh bien, je vous attends.

DOMINIQUE, *lisant*. — Laissez-moi jeter un coup d'œil là-dessus.

MAURICE, *à Odile*. — Et votre pauvresse? Est-elle partie contente?

ODILE. — Elle est en train de manger à la cuisine. Docteur, si je vous demandais quelque chose pour elle?

MAURICE. — Tenez.

ODILE. — Merci. Et vous, monsieur Bracony?

BRACONY. — Je n'aime pas distribuer mon argent aux pauvres; je sais si bien qu'ils ne deviendront jamais riches... et puis, ce n'est pas l'usage de donner ce que l'on a.

DOMINIQUE, *lisant*. — Des prospectus... toujours des demandes d'argent... Tiens, un mot de Forster, avec une loge pour les Folies-Bergère. Si nous y allions?

BRACONY. — J'en suis.

BÉHOPÉ. — Pour ce soir?

DOMINIQUE. — Il viendra nous rejoindre dans la soirée.

MARIOTTE. — Hum!

BRACONY. — Je n'en suis plus. Forster est une canaille, je ne tiens pas à me rencontrer avec lui.

MAURICE. — Quelle pruderie!

DOMINIQUE. — Si je lui renvoyais sa loge?

MAURICE. — Gardez-la donc. La réputation des gens n'a pas tant d'importance que ça.

MARIOTTE. — Ne nous montrons pas trop difficiles par le temps qui court.

DOMINIQUE. — L'honneur a baissé...

MAURICE. — Comme la taille.

BÉHOPÉ. — Après tout, Forster est un homme d'affaires pareil à beaucoup d'autres. On n'a jamais rien articulé de positif contre lui.

MARIOTTE. — Je le trouve d'une correction parfaite, moi.

MAURICE. — Soyons exigeants pour nous-mêmes et pour ceux que nous aimons, c'est suffisant.

DOMINIQUE. — Triste, triste! Autrefois, on réclamait d'un homme plus que de l'honneur, on lui demandait de la délicatesse. Puis le jour est venu où il a fallu se contenter de l'honneur seulement; de l'honneur on est tombé à la probité, et maintenant nous en sommes

à la correction : la correction, voilà la caractéristique de notre époque. Quelle dégringolade !

BRACONY. — *Amen.*

DOMINIQUE. — Vous partez, Mariotte ?

MARIOTTE. — Je descends chez Becker et je remonte tout de suite.

DOMINIQUE. — Est-ce bien pour lui que vous descendez ?

MARIOTTE, *se regardant dans la glace.* — C'est pour vous que je remonterai.

DOMINIQUE, *à Maurice.* — Qu'est-ce qu'il y a donc chez Becker ?

MAURICE. — Un petit garden-party.

BRACONY. — Au troisième étage !

DOMINIQUE, *à Mariotte.* — Ne vous regardez pas tant. Vous êtes beau, allez.

MARIOTTE. — Dire qu'on ne trouve que ce petit bout de glace dans toute la maison ! On ne se croirait jamais chez une femme.

DOMINIQUE, *à Mariotte.* — Mais ce miroir n'est placé là qu'à votre intention.

BÉHOPÉ. — Pour ta moustache.

MARIOTTE, *à Béhopé.* — Et pour tes cheveux.

MAURICE, *à Dominique.* — L'absence de glace ne vous empêche pas d'être jolie.

DOMINIQUE. — Jolie en dedans, tout au plus.

BÉHOPÉ, *découvrant ses épreuves.* — Tiens, mes épreuves ! Vous les avez regardées ?

DOMINIQUE. — J'ai commencé.

BÉHOPÉ. — Êtes-vous contente ?

DOMINIQUE. — Couci, couça.

BRACONY. — Plutôt couci.

DOMINIQUE. — Il exagère. La petite chanson intercalée dans le texte est charmante.

BRACONY. — Où as-tu chipé ça ?

MARIOTTE. — Si tu es gentil, je te ferai de la musique dessus.

BRACONY. — Pas d'amis inutiles, celui-là.

MARIOTTE, *à Béhopé.* — Ne l'écoute pas... Tu descends avec nous, Bracony ?

BRACONY, *hésitant.* — Mon Dieu...

MARIOTTE. — Je te promets une de ces boulottes comme tu les aimes

BRACONY. — Une autre fois.

MARIOTTE, *à Maurice.* — Je ne vous débauche pas, docteur, je sais que vous n'avez pas de goût pour les boulottes.

DOMINIQUE. — Pourtant on est bien plus fidèle à une boulotte qu'à une autre.

BRACONY. — Une femme mince est regardée cinq minutes par tous les hommes, mais une femme potelée est regardée longtemps par le même.

DOMINIQUE. — L'une est pour la rue ; l'autre, pour le lit.

BRACONY. — L'avenir est aux grosses femmes, vous verrez.

BÉHOPÉ, *à Bracony*. — Toi, tu penses à Mélanie.

BRACONY, *gravement*. — Dis donc « madame Bracony », je te prie.

BÉHOPÉ. — Madame Bracony.

BRACONY. — Ne blague pas. C'était une créature fraîche et bien établie quand je l'ai épousée...

MARIOTTE. — Réparée.

BRACONY, *à Béhopé*. — Tu n'en as jamais possédé de pareilles, tu sais !

DOMINIQUE. — Ils se sont adorés.

BÉHOPÉ. — Tu lui as fait quitter l'Odéon, méchant !

BRACONY. — Aujourd'hui, c'est fini, nous sommes de vieux amis, nous vivons comme frère et sœur.

DOMINIQUE. — Et même comme deux frères.

BRACONY. — Mais nous avons encore de bons moments... Elle fait la cuisine dans la perfection, ne pense qu'à moi, et sait tout le répertoire par cœur. Et quand nous sortons ensemble, si je rencontre un camarade qui ne la connaît pas, je puis dire : « Je vous présente madame Bracony, qui a été jeune et jolie. »

MAURICE, *à Béhopé*. — Vous n'avez pas de ces souvenirs-là, vous !

BÉHOPÉ. — Oh ! moi, je n'ai jamais eu d'aventures. Je m'en flatte. Je ne sais pas ce que c'est qu'une impression forte.

DOMINIQUE. — Il n'a même pas un chagrin dans sa vie.

BÉHOPÉ. — On me raconte, ça me suffit.

MARIOTTE, *à Béhopé*. — Descendons. *(Mariotte et Béhopé sortent.)*

SCÈNE IV

DOMINIQUE, MAURICE, BRACONY, ODILE.

ODILE, *à Dominique*. — Tiens, bois, c'est très frais.

DOMINIQUE, *qui s'est remise au travail*. — Qu'est-ce que tu m'apportes encore ?

ODILE. — Du lait glacé.

DOMINIQUE. — Ce que tu m'ennuies avec tes soins !

MAURICE. — Et voilà plus de trente ans que ça dure.

DOMINIQUE. — Pour elle, je ne serai jamais sevrée... Je préfère de l'eau. *(Elle se verse à boire.)*

MAURICE. — Et les microbes?

DOMINIQUE, *buvant*. — Tant pis pour eux!

ODILE. — Tu n'es pas raisonnable.

DOMINIQUE, *à Odile*. — Puisque tu es là, cherche-moi mon compas de réduction.

ODILE. — Tiens.

DOMINIQUE, *à Maurice*. — Un peu plus de trois quarts; l'œil par ici, mon petit Maurice. Là... assez. Donne-moi mon fil à plomb, Odile. Est-ce que Bellangé ne t'a rien dit pour moi?

ODILE. — Il doit repasser avant le dîner.

DOMINIQUE. — Fais attention quand il reviendra, j'attends sa femme. Si elle est là, ne le laisse pas entrer.

BRACONY. — Plaisante à regarder, madame Bellangé.

MAURICE. — Pas boulotte, celle-là... d'une maigreur!

BRACONY. — On ne sait jamais de quel côté elle a la poitrine.

MAURICE. — En revanche, elle a les mains de Ritter lorsqu'elle est au piano.

DOMINIQUE, *à Bracony et à Maurice*. — J'ai à causer avec elle... Odile, arrange-toi pour avoir des gâteaux, car la petite Hélène viendra sans doute rejoindre sa mère.

BRACONY, *à Dominique*. — Vous avez l'air de comploter quelque chose, vous.

MAURICE. — Une bonne action, probablement.

DOMINIQUE. — Bonne, je n'en suis pas très sûre.

BRACONY. — Est-ce que, par hasard, vous songeriez à réconcilier Bellangé et sa femme?

DOMINIQUE. — L'idée n'est pas de moi.

BRACONY. — De qui, alors?

MAURICE. — De M. Bellangé?

DOMINIQUE. — Lui-même.

BRACONY. — Vous l'avez revu, ce sculpteur de quatrième ordre?

DOMINIQUE. — Soyez respectueux pour mon maître.

BRACONY. — Il vous a donné d'excellents conseils, j'en conviens.

DOMINIQUE, *à Maurice*. — C'était avec lui que j'étais hier matin, quand je n'ai pas pu vous recevoir. Comme il a vieilli, le pauvre garçon! Tout de même, il y avait près de cinq ans que nous n'avions causé ensemble.

BRACONY. — Depuis son histoire?

DOMINIQUE. — Depuis, nous étions restés étrangers l'un à l'autre, lui par gêne, et moi par froideur.

BRACONY. — Il vous a fait le récit de ses bêtises?

DOMINIQUE. — En pleurant.

MAURICE. — L'heure du repentir a sonné.

BRACONY. — Maintenant que sa maîtresse l'a plaqué, il a du remords d'avoir lâché sa femme.

DOMINIQUE. — Il ne peut pas coucher tout seul.

MAURICE. — A cinquante-deux ans?

BRACONY. — Bigre!

DOMINIQUE. — J'ai écrit à Toinette et je l'attends.

MAURICE. — Il aura de la chance, si elle consent à le reprendre.

BRACONY. — A sa place...

DOMINIQUE. — Pauvre Raymond!

BRACONY. — Un monsieur qui vous plante là, vous et votre enfant, pour filer avec un modèle!

MAURICE. — Après deux ans de ménage!

BRACONY. — Pas même.

DOMINIQUE. — Et qui vous oublie l'un et l'autre pendant cinq ans.

BRACONY. — C'est un homme d'habitudes.

DOMINIQUE. — Je la connais, cette Marion qui les a séparés. Elle a assez traîné dans les ateliers de Montmartre!... Vous vous l'êtes tous payée.

MAURICE. — Comptant.

BRACONY. — Gratis.

DOMINIQUE. — Comment peut-on rester si longtemps avec de pareilles filles?

BRACONY. — Le plaisir est le secret de la fidélité.

DOMINIQUE. — Hélas!

BRACONY. — J'ai vu commencer ça sous mes yeux.

DOMINIQUE. — Il n'a pas été difficile à prendre, ce bon Raymond.

BRACONY. — Ah! le jobard!

DOMINIQUE. — Il a du talent, mais, entre nous, il est un peu bête.

BRACONY. — Très bête. Les gens du monde eux-mêmes s'en aperçoivent.

MAURICE. — Mon Dieu, l'aventure de M. Bellangé ressemble à celle de beaucoup d'hommes dont la jeunesse a été sévère. Il a travaillé d'abord, il s'est amusé ensuite.

DOMINIQUE. — Très dangereux!

MAURICE. — Il faut toujours un temps pour le libertinage.

BRACONY. — Heureusement!

DOMINIQUE. — Sans doute, mais, que diable! quand on a un enfant et une femme, on réfléchit cinq minutes.

MAURICE. — Il n'a pas réfléchi davantage.

DOMINIQUE. — Si j'avais été là au moment de son équipée, je vous garantis bien que les choses se seraient passées autrement.

BRACONY. — Vous l'auriez empêché de...?

DOMINIQUE. — Peut-être... Je l'aurais secoué d'une telle façon!

BRACONY. — Quelle occasion vous avez manquée! Vous qui aimez tant chapitrer vos amis!

DOMINIQUE. — Il faut bien, quand on les aime.

BRACONY. — Vous, vous avez un tempérament de belle-mère.

DOMINIQUE. — Pardon, de brave homme.

MAURICE, *à Bracony, désignant Dominique.* — Sa droiture exagérée est quelquefois gênante, je le reconnais; cependant, tout compte fait, on est bien heureux de la trouver aux heures de trouble et d'incertitude. Elle indique le bon chemin.

DOMINIQUE. — Continuez, je bois du lait.

BRACONY. — Quand on ne sait pas si une chose est bien ou mal, on n'a qu'à le demander à Dominique; on est sûr qu'elle ne se trompera pas. C'est la pierre de touche de toutes nos actions et de tous nos sentiments.

MAURICE. — Vous êtes notre conscience.

DOMINIQUE. — Puisque vous êtes si gentil, reposez-vous une seconde.

MAURICE. — Merci.

DOMINIQUE. — Donnez-moi une cigarette, Bracony. Je crois que ce sera bien, n'est-ce pas?

BRACONY. — Je vous dirai ça quand ce sera fini.

MAURICE. — Ce qui m'étonne le plus là dedans, c'est que madame Bellangé n'ait pas divorcé.

DOMINIQUE. — Elle a refusé, la bécasse!

BRACONY. — Lui ne demandait pas mieux.

DOMINIQUE. — Elle n'a pas voulu à cause de la petite. Elle n'a même pas voulu d'une séparation légale. Antoinette est très bourgeoise.

MAURICE. — Quoique artiste!

DOMINIQUE. — Parce que.

BRACONY. — Il n'y a que les ratés qui soient bohèmes. Les gens de talent sont presque toujours des réguliers. Le public se trompe en s'imaginant le contraire.

DOMINIQUE. — Puis, Antoinette est un peu vaniteuse. Bellangé est connu, et malgré tout elle ne tient pas à renoncer au nom de son mari.

BRACONY. — Elle aimerait mieux le déshonorer.

DOMINIQUE. — Ce que c'est que l'habitude de bêcher! Jamais on n'a dit le moindre mot sur elle.

MAURICE. — La musique et l'amour de sa fille accaparent toute sa sensibilité.

BRACONY. — L'amour de sa fille surtout. J'ai déjeuné une fois ici entre elles deux : quelle mère assommante !

DOMINIQUE. — Le père aussi aime son enfant.

MAURICE. — Il n'en parle jamais sans émotion.

BRACONY. — Mariotte, qui le voit de temps en temps, m'a raconté qu'il avait eu beaucoup de chagrin, cet hiver, quand Toinon avait emmené la petite à Londres.

DOMINIQUE. — Je crois bien ! Elle nous en a privés pendant trois mois.

MAURICE. — Comment va-t-elle, votre filleule ?

DOMINIQUE. — Je l'ai rencontrée tout à l'heure près de la Trinité ; je ne lui ai pas trouvé la mine bien brillante.

MAURICE. — Toujours tendre avec vous ?

DOMINIQUE. — Quand elle met ses bras autour de mon cou en disant « marraine », mon cœur se dilate... Ah ! je méritais bien d'avoir un enfant.

BRACONY. — Et même plusieurs.

DOMINIQUE. — J'en aurais voulu une mince et fragile comme elle.

MAURICE. — Elle a l'air d'un bibelot.

DOMINIQUE. — Elle ressemble au Saint-Jean de Donatello. Il faudra que je fasse quelque chose avec elle. Je demanderai à sa mère de me la prêter deux ou trois jours.

MAURICE. — A quelle heure attendez-vous madame Bellangé ?

DOMINIQUE. — D'un instant à l'autre... Sacré mâtin !... mon armature a plié, tout va dégringoler... Au fond, je me serais bien passée de cette corvée-là. Je pressens toutes sortes de complications et d'histoires. Sans cette petite, à laquelle je m'intéresse, j'aurais prié Raymond de s'adresser ailleurs... Ne bougez donc pas, Maurice... Et pourtant, non, Bellangé c'est quelque chose d'autrefois.

BRACONY. — Comme talent.

DOMINIQUE. — Ne riez pas. Je me trouve des devoirs envers lui. Quand j'ai perdu mon mari, il m'a aidée moralement et matériellement.

BRACONY. — Tout le monde fait ça.

DOMINIQUE. — Et puis, lorsqu'un homme vient pleurer chez vous, comment lui refuser ce qu'il demande ?

MAURICE. — Alors, si je pleurais ?

DOMINIQUE. — Vous me mettriez dans un grand embarras.

MAURICE. — Méfiez-vous. *(Odile entre avec un plateau.)*

BRACONY. — Ah ! voilà de la nourriture.

DOMINIQUE. — Tu m'apporteras de la terre.

BRACONY. — Est-ce qu'Antoinette se doute de ce qui lui pend à l'oreille ?

DOMINIQUE. — Pas le moins du monde. J'ai préféré lui dire la chose en face.

BRACONY. — Vous allez sortir les grandes phrases, hein !

DOMINIQUE. — Celles que je pense et celles que je ne pense pas.

MAURICE. — Vous intimidez beaucoup madame Bellangé, j'ai remarqué.

DOMINIQUE. — Je l'ai connue si petite !

BRACONY. — N'empêche que cette année elle vous lâche joliment ; on ne l'a pas vue chez vous une seule fois.

DOMINIQUE. — Puisqu'elle était à Londres !

MAURICE. — Elle a eu beaucoup de succès là-bas, m'a dit lord Ellis.

BRACONY. — Elle a fait de l'argent, avec ses concerts.

DOMINIQUE. — C'est égal, elle aurait bien pu me donner signe de vie, depuis un mois qu'elle est de retour... Elle remplace ses visites par des petits mots bien tournés, mais ce n'est pas tout à fait la même chose.

BRACONY. — Elle a peut-être une raison pour ne pas venir.

DOMINIQUE. — Quelle raison ? Quand on n'éprouve plus le besoin de voir aussi souvent ses amis, c'est qu'on les aime moins.

BRACONY. — L'ingrate ! Elle devrait pourtant se souvenir que vous l'avez mariée.

DOMINIQUE. — Ne me donnez pas de remords. En effet, c'est à la maison que Bellangé l'a rencontrée pour la première fois. Il est devenu amoureux tout de suite.

MAURICE. — C'est sa manière.

DOMINIQUE. — Il était si riche, si emballé, elle, si seule et si pauvre... J'ai pensé que l'équilibre s'établirait entre les dix-huit ans de l'une et les quarante-cinq ans de l'autre.

BRACONY. — Et vous avez si bien réussi que vous voulez les marier une seconde fois.

DOMINIQUE. — Qui sait ? Je vais peut-être réparer le mal que j'ai commis... Mes cheveux ne m'obéissent plus. *(Elle laisse tomber ses cheveux.)* Ça fait du bien. *(A Maurice.)* Ramassez-moi mon peigne.

BRACONY, *se rapprochant de la table sur laquelle est déposé le plateau.* — Ce vin est peut-être bon.

MAURICE. — J'aime vos cheveux.

DOMINIQUE. — Tenez, regardez cette petite mèche blanche.

MAURICE. — Si vous aviez un peu d'amitié pour moi, vous me la cacheriez au lieu de me la montrer.

DOMINIQUE. — Ça viendra peut-être.

MAURICE. — Pour un autre.

DOMINIQUE. — Ce serait injuste.

MAURICE. — Je crois que nous serions très heureux ensemble.

DOMINIQUE. — Je le crois aussi.

MAURICE. — Eh bien, alors?

DOMINIQUE. — Allons, ne devenez pas ennuyeux.

MAURICE. — Trop sincère, n'est-ce pas?

DOMINIQUE. — Vous, je finirai par vous épouser, pour que vous me laissiez tranquille.

BRACONY. — Au moins, quand il aura la clef, il ne sonnera plus vingt fois par jour.

SCÈNE V

LES MÊMES, BÉHOPÉ, MARIOTTE.

BRACONY. — Vous revoilà?

BÉHOPÉ. — Madame Cordier n'était pas chez Becker.

MARIOTTE. — Elle sera là dans un instant. Je m'étais trompé d'heure. Comme Becker avait des gens ennuyeux chez lui, je suis remonté fumer une cigarette avec vous et je redescends.

DOMINIQUE. — Bon... Levez un peu le menton, mon petit Maurice.

MARIOTTE. — Ça marche?

DOMINIQUE. — Peuh!... Alors, en ce moment, elle s'appelle madame Cordier?

MARIOTTE. — Juliette, quand la porte est fermée..

DOMINIQUE. — Et où l'avez-vous rencontrée, mauvais sujet?

MARIOTTE. — Chez madame Hédouin.

DOMINIQUE. — Madame Hédouin!... Il est toujours lié avec des gens qu'il ne connaît pas, celui-là.

BRACONY. — Qu'est-ce que c'est que ça, madame Hédouin?

MARIOTTE. — Un vieux dromadaire qu'on rencontre à l'Académie et chez les poètes.

BRACONY. — Elle raccroche sur le Parnasse.

DOMINIQUE. — Les dieux, ça ne fatigue pas.

BÉHOPÉ. — Je vois cela d'ici: un salon où on protège les gens arrivés.

DOMINIQUE. — Est-ce que cette madame Hédouin n'a pas une propriété à Chaville?

MARIOTTE. — Oui, tout près de la vôtre.

DOMINIQUE. — J'y suis... Et votre petite amie, dont vous ne me parlez pas?

MARIOTTE. — Miette?

DOMINIQUE. — Oui, Miette. Qu'est-ce qu'elle devient au milieu de toutes vos malpropretés?

MARIOTTE. — Je l'aurai semée dans quinze jours.

MAURICE. — Quand vous aurez réussi?

MARIOTTE. — Dame !...

DOMINIQUE. — Mon Dieu ! que tous ces hommes sont dégoûtants ! Pourquoi ne la gardez-vous pas tout de même ? Jusqu'ici, elle ne vous a pas beaucoup gêné.

MARIOTTE. — Trop coûteuse, Miette. Et puis... et puis... je suis trop souvent obligé de la tromper.

MAURICE. — Obligé ?

MARIOTTE. — Elle est si délicate !

BÉHOPÉ. — Pauvre petite Miette !

MARIOTTE. — Ah ! c'est bien la maîtresse qu'il t'aurait fallu. Une femme qui vous dit toujours non dans toutes les circonstances, à toutes les heures.

BRACONY. — Elle dit peut-être oui à un autre ?

MARIOTTE. — A Rousselot, n'est-ce pas ? Son nom te brûle les lèvres. Je suis tranquille, mon cher. Miette ne me trompe pas, ne m'a jamais trompé. Et si la fantaisie lui en prenait, ce n'est pas par ce monsieur-là qu'elle commencerait.

BRACONY. — Voilà ce que tu ne sais pas.

MARIOTTE. — Elle choisirait mieux que cette espèce d'hercule qui traîne dans les salles d'armes.

BÉHOPÉ. — Permets. Il préside des jurys d'honneur.

MARIOTTE. — Mais on ne se bat pas avec lui.

MAURICE. — Oh ! oh ! quand on est bien jaloux.

MARIOTTE. — Jaloux ? Je voudrais bien. Malheureusement pour moi, je n'ai jamais été jaloux de personne. La jalousie est une maladie que je ne connais pas.

DOMINIQUE. — Madame Cordier se chargera peut-être de vous l'apprendre.

MARIOTTE. — Dieu vous entende !

DOMINIQUE. — Seriez-vous pris sérieusement ?

MARIOTTE. — Je l'espère.

DOMINIQUE. — Brune ou blonde, celle-là ?

MARIOTTE. — Ni l'un ni l'autre.

MAURICE. — Et, bien entendu, robuste ?

MARIOTTE. — Ah ! mes enfants ! quelle femme !

BÉHOPÉ. — A ce point-là ?

BRACONY. — Toi, tu es pour la grâce, pas vrai ? Ça te fiche le trac, les grandes gaillardes.

MARIOTTE. — Entre nous, je ne serai pas fâché d'avoir enfin une maîtresse bien portante.

DOMINIQUE. — Vos affaires sont donc bien avancées ?

MARIOTTE. — Je dîne demain avec elle.

BÉHOPÉ. — Pauvre petite Miette!

BRACONY, *à Béhopé*. — Encore!

MARIOTTE. — Je lui dirai que je dîne chez ma mère.

BRACONY. — Comme d'habitude.

DOMINIQUE. — Mentir, toujours mentir... Quand donc vivrez-vous d'une vie qui n'aura pas besoin de mensonges?

MAURICE. — Difficile, pour un joli garçon.

DOMINIQUE. — Puisque vous avez résolu de la quitter, pourquoi ne le faites-vous pas loyalement, franchement?

BRACONY. — Vous lui en demandez trop.

MARIOTTE, *impatienté, tendant un journal à Bracony*. — Tiens, lis donc *le Temps*. Il y a dedans quelque chose qui t'intéresse.

BRACONY. — Je ne suis pas nommé?

DOMINIQUE. — Quelle soif de complications vous avez!... Ce serait si commode et si gentil de vous conduire en honnête homme, au lieu de vous diminuer par de petites infamies!

MARIOTTE. — Elles sont si charitables!

DOMINIQUE. — Oh! je connais la théorie. Vos mauvaises actions épargnent des larmes à votre maîtresse, n'est-ce pas? Mais, mon cher, un jour ou l'autre elle les apprendra, et elle vous en voudra à mort de votre pitié indélicate.

MARIOTTE. — Mon Dieu, ce n'est pas un bien grand crime de mentir à...

DOMINIQUE. — A une femme?

MARIOTTE. — Pour une femme.

DOMINIQUE. — Mais c'est indigne, tout simplement!

MAURICE. — Voilà le feu aux poudres.

MARIOTTE. — Ne vous emballez pas, voyons.

BÉHOPÉ. — Laisse-la donc, la violence est son état normal.

MAURICE. — Ça la repose.

BRACONY, *lisant*. — « Trousseau, Keller... » Je ne vois pas mon nom.

DOMINIQUE, *à Mariotte*. — Moquez-vous de moi tant que vous voudrez. Dites que je suis démodée, c'est possible; mais vos habitudes de fausseté me révoltent.

BRACONY. — Dominique, j'ai à vous parler.

DOMINIQUE. — Tout à l'heure.

BRACONY. — Mais...

DOMINIQUE, *à Bracony*. — Zut!... Et dire que tous les hommes c'est la même chose. Tous s'arrogent le droit de mentir aux femmes.

MAURICE. — Pardon!

DOMINIQUE. — Les mensonges qu'on nous fait n'ont pas d'impor-

tance. On peut en commettre à la douzaine, impunément. On n'est pas méprisé pour si peu.

BÉHOPÉ. — Au contraire.

DOMINIQUE. — On ment à sa maîtresse comme autrefois on volait au jeu. C'est admis. Et tous, naïfs ou corrompus, tous, je le répète, vous êtes d'accord sur ce point.

MAURICE. — Je réclame.

DOMINIQUE. — La conscience d'un brave homme n'est pas plus troublée que celle d'un coquin dès qu'il s'agit de rouler une femme; et tel qui se croirait déshonoré de mentir à un monsieur quelconque, mentira sans le moindre scrupule à sa meilleure amie.

MARIOTTE. — Lovelace se vantait de n'avoir jamais dit la vérité à une femme et de n'avoir jamais menti à un homme.

DOMINIQUE. — Eh bien! vous êtes comme lui. Il avait deux délicatesses : une pour les mâles et l'autre pour les femelles.

MAURICE. — Vous vous emportez tellement que je n'ose plus placer un mot. Mais entre nous, je pense comme vous sur la véracité des hommes.

MARIOTTE. — Avec ça que les femmes se gênent pour nous mentir!

DOMINIQUE. — Le mensonge chez elles n'est pas, comme chez vous, à l'état de principe.

BÉHOPÉ. — Vous avez des illusions sur votre sexe.

BRACONY. — Si vous croyez que les autres femmes vous ressemblent, vous vous trompez; vous êtes une exception.

MARIOTTE. — Dominique, c'est une fille de Corneille.

MAURICE — De Racine, plutôt.

BÉHOPÉ. — Mais la plupart de vos pareilles sont des filles de Meilhac et Halévy.

MARIOTTE. — Oh! les gentilles petites femmes!... hypocrites, sensuelles, vénales : je les adore... Mais, ma pauvre Dominique, tout le monde est de mauvaise foi en amour.

DOMINIQUE. — Parlez pour vous.

BRACONY. — Amants ou maîtresses, on peut nous fourrer tous dans le même sac.

MARIOTTE. — Il faut bien mentir, puisqu'on trahit.

BÉHOPÉ. — On ment par pitié.

BRACONY. — Par colère.

MAURICE. — Par fatuité.

MARIOTTE. — On ment pour obtenir, pour garder, pour quitter.

DOMINIQUE. — Et puis on ment pour mentir.

BRACONY. — Par habitude.

MARIOTTE. — Par veulerie.

MAURICE. — Par bassesse naturelle. L'histoire de l'amour est celle de la duplicité.

DOMINIQUE. — Inventez toutes les excuses qu'il vous plaira. Pour mon compte, je trouve le mensonge aussi méprisable dans les questions de cœur que dans les autres circonstances de la vie.

MAURICE. — Et moi, je trouve qu'il l'est davantage. Oui, le mensonge à une femme qui vous aime et qui croit en vous me semble infiniment plus grave que le mensonge à un étranger ou à un camarade. Selon moi, il y a autant de différence entre ces deux actes qu'entre le vol et l'abus de confiance.

DOMINIQUE. — A la bonne heure! Voilà un peu d'air pur. *(Désignant Mariotte.)* Ce champion de l'indélicatesse finirait par corrompre l'atmosphère.

MARIOTTE, *s'inclinant.* — Très flatté.

DOMINIQUE. — Et on appelle ça un homme!

MAURICE. — Ce n'est pas l'avis des philosophes. Le menteur, disait le bon vieux Kant, est moins un homme véritable que l'apparence d'un homme.

DOMINIQUE. — Il avait raison. L'homme qui nous ment n'est pas l'homme que nous croyons avoir devant les yeux. C'est un autre être. Il a la figure, les gestes, les regards de celui que nous connaissons, et cependant ce n'est pas lui.

BÉHOPÉ. — En attendant, si on ne mentait pas, l'existence ne serait pas possible.

MARIOTTE. — Laissons de côté les incorrections sentimentales, puisque ce chapitre a le don de vous exaspérer, mais au moins, convenez-en, le mensonge est indispensable à la société.

DOMINIQUE. — On irait loin avec ces raisonnements-là.

MAURICE. — Comme vous grimpez vite à l'arbre!

BRACONY. — Le mensonge adoucit les mœurs.

MARIOTTE. — Tous, nous lui devons des moments agréables.

DOMINIQUE. — Je n'en doute pas.

BÉHOPÉ. — Sans lui nous serions la proie des raseurs et des méchants.

MARIOTTE. — Moi, je trouve qu'on ne ment jamais assez.

DOMINIQUE. — Vous allez me faire l'apologie du mensonge, à présent!

BRACONY. — Votre intransigeance est un luxe que tout le monde ne peut pas se payer.

DOMINIQUE. — Vous surtout.

MAURICE. — Quels gosses!

BÉHOPÉ. — La franchise est un revolver qu'on n'a pas le droit de décharger sur les passants.

DOMINIQUE. — Le port en est prohibé?

MARIOTTE. — Vive le mensonge ! C'est la plus belle invention des hommes.

BÉHOPÉ. — Vive le mensonge !

DOMINIQUE. — Voulez-vous bien vous taire, tas de vieux gamins ! Le mensonge est criminel, le mensonge est laid.

MARIOTTE. — Pas si laid que ça, car il cache plus de vilaines choses qu'il n'en montre.

BRACONY. — C'est la vérité qui est laide !

BÉHOPÉ. — La meilleure preuve, c'est que, pour accabler quelqu'un, on n'a qu'à lui jeter la vérité au visage.

DOMINIQUE. — Mais défendez-moi donc, Maurice, vous avez l'air de me lâcher.

MAURICE. — Mon Dieu, oui, je vous lâche un peu.

MARIOTTE. — Bravo, docteur !

DOMINIQUE. — Vous êtes de leur avis ?

MAURICE. — En matière de cœur, je n'admets aucune fausseté, je vous ai fait ma profession de foi. Sur les autres terrains, dame, je serai moins absolu. Je condamne le mensonge lorsqu'il nuit à autrui ou qu'il profite à celui qui le commet. En revanche, quand il n'est ni préjudiciable, ni intéressé, et surtout qu'il est imposé par les circonstances, je l'excuse, et même quelquefois je le pratique.

DOMINIQUE. — Vous savez mentir, vous ?

MAURICE. — Hélas ! oui, comme tout le monde.

DOMINIQUE. — Comme moi ?

MAURICE, — Mais oui. Hier, pendant que nous étions chez vous, Odile a annoncé Forster, et vous avez fait dire que vous étiez sortie.

DOMINIQUE. — Si vous appelez ça des mensonges !

MARIOTTE. — Qu'est-ce que c'est, alors ?

BÉHOPÉ. — Soyez franche. Est-ce qu'à chaque instant vous n'échangez pas avec des indifférents, ou des sauteurs, des paroles de sympathie et d'estime dont vous ne pensez pas un mot ?

DOMINIQUE. — Ce sont de simples phrases de politesse.

BÉHOPÉ. — De petites inexactitudes.

BRACONY. — De la fausse monnaie.

MARIOTTE. — Tous les honnêtes gens en font usage.

MAURICE. — Et je ne vous parle pas des mensonges que la délicatesse ou la pitié ont dû certainement vous suggérer.

DOMINIQUE. — Peut-être.

MAURICE. — Car la conscience elle-même nous dicte certains mensonges, des mensonges sacrés. On doit toujours dire la vérité. La morale l'ordonne, c'est entendu. Pourtant, une âme noble peut se trouver aux prises avec un devoir plus impérieux que la vérité.

BÉHOPÉ. — L'amant d'une femme mariée est bien obligé de mentir quand on l'interroge sur sa maîtresse.

MAURICE. — Lorsqu'un malade, un malade qui est condamné, me demande s'il est perdu, est-ce que, les trois quarts du temps, je n'ai pas le devoir de lui cacher la vérité ?

DOMINIQUE. — Je crois bien !

BRACONY. — Supposez qu'un homme se réfugie chez vous et qu'on vous somme de le livrer, vous commencerez par dire qu'il n'est pas là, serait-il un misérable.

DOMINIQUE. — C'est vrai.

MAURICE. — Nous n'en finirions pas si nous voulions rechercher tous les cas complexes, mal définis, dont la vie est semée.

MARIOTTE. — Mais il y a des mensonges sublimes, ma chère Dominique !

DOMINIQUE. — Ils ont du génie pour défendre le mensonge !

BRACONY. — Personne ne pense à blâmer Desdémone quand, pour sauver Othello, elle déclare en mourant qu'elle s'est tuée elle-même.

MARIOTTE. — Et l'Antony du père Dumas : « Elle me résistait, je l'ai assassinée. » En voilà un mensonge admirable !

DOMINIQUE. — Vous n'en commettrez jamais de pareils, je suis tranquille.

MARIOTTE. — On ne sait pas ce qui peut arriver.

DOMINIQUE. — Oh ! je suis bien sûre que les héros du mensonge étaient des gens qui n'avaient pas l'habitude de mentir. Comme ils vous auraient méprisés, mes bons amis !

MAURICE. — Moi aussi ?

DOMINIQUE. — Vous m'avez fait un peu de peine, docteur.

MAURICE. — Nous ne sommes pas si loin l'un de l'autre que vous supposez.

DOMINIQUE. — Malgré tous les mensonges célèbres ou nécessaires, croyez-moi, une fausse déclaration, volontairement faite, sera toujours un acte ignoble et dégradant.

MAURICE. — Sans doute.

DOMINIQUE. — Alors ?

MAURICE. — Au fond, bien au fond, c'est vous qui avez raison.

BÉHOPÉ. — Tu as l'air triste, tout d'un coup. A quoi songes-tu ?

MARIOTTE. — Je songe à me réhabiliter aux yeux de Dominique.

DOMINIQUE. — De quelle façon ?

MARIOTTE. — Ce soir à neuf heures, je verrai Miette et je lui annoncerai que je la quitte.

DOMINIQUE. — Comme ça ?

MARIOTTE. — Et j'ajouterai que ce n'est pas avec ma mère que je dîne demain, mais avec une femme que j'aime.

DOMINIQUE. — Je vais être cause d'un chagrin!

MARIOTTE. — La vérité avant tout!

SCÈNE VI

LES MÊMES, ANTOINETTE.

DOMINIQUE, *à Antoinette.* — Alors, il faut avoir quelque chose à te dire pour te voir?

ANTOINETTE. — Gronde-moi, je n'ai aucune excuse à te donner.

DOMINIQUE, *l'embrassant.* — Petite ingrate!

MARIOTTE. — Vous avez encore maigri.

ANTOINETTE. — Quel bonheur!

MARIOTTE. — Vous ne demandez pas de nouvelles de votre mari?

ANTOINETTE. — Je devrais?

BÉHOPÉ. — Il paraît que vous avez eu beaucoup de succès à Londres.

ANTOINETTE. — Les Anglais sont très bien pour moi. *(A Dominique.)* Tu sais, tu es aussi connue en Angleterre qu'en France. Là-bas, tout le monde m'a parlé de ton *Andromède*. J'étais fière de te connaître.

DOMINIQUE, *à Maurice.* — C'est cela, laissez-nous, nous avons à causer.

MAURICE. — Je dîne avec vous?

DOMINIQUE. — Entendu.

ANTOINETTE, *à Maurice.* — Je ne vous la garderai pas longtemps, soyez tranquille. J'ai rendez-vous vers six heures au thé de la rue Cambon.

MARIOTTE. — Un rendez-vous? Ah!

ANTOINETTE. — Avec quelqu'un de plus fidèle que vous.

BRACONY, *à Dominique.* — Moi aussi, je voudrais bien causer avec vous. Il m'arrive un gros ennui, et...

DOMINIQUE. — Votre nom n'est pas dans les journaux, je devine... Je vous promets de faire le nécessaire, mon petit.

BRACONY. — Si vous m'accordiez cinq minutes?...

DOMINIQUE. — Revenez tout à l'heure et ne prenez pas cet air désolé.

BÉHOPÉ. — Descends avec nous chez Becker, tu prendras un verre de champagne.

MARIOTTE. — Et moi deux.

MAURICE, *à Mariotte.* — Gare, alors!

MARIOTTE, *à Bracony.* — Viens donc, tu verras madame Cordier.

BRACONY. — J'aimerais mieux voir Roujon.

SCÈNE VII

DOMINIQUE, ANTOINETTE.

DOMINIQUE. — Mets-toi là, mon chéri, et causons.

ANTOINETTE. — Tu es bien sérieuse. De quoi s'agit-il?

DOMINIQUE. — De ton mari.

ANTOINETTE. — De mon mari? Quelle drôle d'idée!

DOMINIQUE. — Il est venu me voir hier.

ANTOINETTE. — Ah!

DOMINIQUE. — Et il doit revenir tout à l'heure.

ANTOINETTE. — Je ne tiens pas à me rencontrer avec lui.

DOMINIQUE. — Ne crains rien, j'ai donné des ordres.

ANTOINETTE. — Explique-toi, j'écoute.

DOMINIQUE. — Tu vas être bien étonnée.

ANTOINETTE. — Dis toujours.

DOMINIQUE. — Tu ne devines pas?

ANTOINETTE, *comprenant.* — Non? Ce n'est pas possible?

DOMINIQUE. — Si.

ANTOINETTE. — Il veut se réconcilier avec moi?

DOMINIQUE. — Je suis chargée de te redemander ta main.

ANTOINETTE. — Il est fou!

DOMINIQUE. — Pour que j'aie consenti à plaider sa cause, il faut qu'il m'ait paru sincère, tu comprends.

ANTOINETTE. — Il a de l'aplomb!... Au fait, je ne suis pas si étonnée que ça, puisque sa maîtresse l'a remercié.

DOMINIQUE. — Raymond n'a jamais cessé de t'aimer.

ANTOINETTE. — Je connais le refrain.

DOMINIQUE. — Je te jure que je le pense.

ANTOINETTE. — Quand on aime une femme, on ne vit pas pendant cinq ans avec une autre. *(Un silence.)*

DOMINIQUE. — Tu as un enfant.

ANTOINETTE. — Hélène n'a que six ans. Son avenir est encore loin.

DOMINIQUE. — Tu as cependant refusé de divorcer à cause d'elle...

ANTOINETTE. — J'ai été stupide. Ces choses-là n'ont pas d'importance aujourd'hui.

DOMINIQUE. — Un peu, tout de même.

ANTOINETTE. — Est-ce que tu crois que les folies de son père ne lui feront pas autant de tort qu'un divorce?

DOMINIQUE. — En commettant ces folies, Raymond n'en a pas pesé les conséquences, car il adore cette petite, tu ne peux le nier.

ANTOINETTE. — N'empêche qu'il est resté deux ans sans s'inquiéter d'elle.

DOMINIQUE. — Mais depuis trois ans, il ne perd aucune occasion de la voir.

ANTOINETTE. — Ne parlons plus de ça, veux-tu ?

DOMINIQUE. — Alors, sérieusement, il ne faut pas que je continue ?...

ANTOINETTE, *gravement*. — Quand Raymond est parti, j'ai eu des jours très durs. A présent, je sais vivre seule. Je n'ai pas envie de renoncer à la liberté.

DOMINIQUE. — Quel amour de l'indépendance ! Je ne te reconnais pas.

ANTOINETTE. — Je serai donc toujours une petite fille pour toi ?

DOMINIQUE. — Il me semble pourtant que tu as grandi tout à coup.

ANTOINETTE. — Tu trouves ?

DOMINIQUE. — Il y a quelque chose de nouveau dans ta vie, n'est-ce pas ?

ANTOINETTE. — Rien, je t'assure.

DOMINIQUE. — Jadis, tu ne mentais pas avec moi.

ANTOINETTE. — On change quelquefois plus en trois mois qu'en plusieurs années.

DOMINIQUE. — Si je ne te tenais pas pour la plus raisonnable des femmes, je jurerais que tu aimes quelqu'un.

ANTOINETTE. — Tiens ! Je ne parviendrais pas à te le cacher, autant te l'avouer tout de suite.

DOMINIQUE. — Toi aussi ? Ah ! ma pauvre petite, je te plains. Tu ne sais pas ce qui t'attend.

ANTOINETTE. — Je n'ai pas peur.

DOMINIQUE. — Tu peux te préparer à souffrir, et, cette fois, d'une souffrance que tu ne soupçonnes pas.

ANTOINETTE. — Il y a des amours heureux.

DOMINIQUE. — Je ne connais pas celui que tu aimes. C'est probablement ce qu'on appelle un galant homme. Mais, si loyal, si délicat qu'il puisse être, il doit ressembler aux autres. Le plus chevaleresque est encore une canaille.

ANTOINETTE. — Voilà des paroles bien solennelles.

DOMINIQUE. — Tu as raison, ma sortie est ridicule. Je dis des choses amères et banales, comme les vieilles gens qui ont de l'expérience. Entre nous, j'ai vu pas mal de désastres autour de moi.

ANTOINETTE. — Les chagrins des autres ne donnent pas toujours autant d'amertume.

DOMINIQUE, *brusquement.* — Eh! mon Dieu, j'ai peut-être eu un amant autrefois, et j'ai peut-être été trompée.

ANTOINETTE. — Toi?

DOMINIQUE. — Oui, moi... il y a longtemps. Sache-le, si cela peut te servir.

ANTOINETTE. — Ma chère Dominique!...

DOMINIQUE. — Il était né infidèle et je fus tout de suite malheureuse. Ça n'a pas été long.

ANTOINETTE. — Tu étais si belle, pourtant!

DOMINIQUE. — La première fois, je me suis révoltée, j'ai crié et j'ai pardonné. Puis, ce fut une autre trahison, puis une autre, et puis toujours. Notre vie devint un duel furieux et quotidien, où je déshonorai ce qui me restait de fier, et lui ce qui lui restait de bon.

ANTOINETTE. — Ma pauvre amie!

DOMINIQUE. — J'ai connu par cet homme que j'adorais toutes les humiliations, toutes les angoisses, toutes les tortures, les plus atroces et les plus variées. Jamais amant n'a déployé pareille ingéniosité pour martyriser sa maîtresse. Et je m'étonne vraiment de la somme de souffrance qu'une créature humaine peut supporter. Je m'étonne d'être vivante et de ne pas être une brute.

ANTOINETTE. — Tu m'épouvantes.

DOMINIQUE. — Je voulais le garder à tout prix, mais mes capitulations ne servirent à rien. J'ai eu beau faire. J'ai été lâchée, lâchée brutalement. Un jour, il n'est pas revenu.

ANTOINETTE. — Le misérable!

DOMINIQUE. — Comment et pourquoi s'est accomplie cette rupture, je me le demande encore. Il est parti sans une explication, sans même prononcer les paroles de haine qui permettent de répondre et d'espérer. Quand la porte se referma sur lui, je croyais qu'il allait remonter une heure après. Et pendant des semaines, des mois, des années, je l'ai attendu, comme on attend ces marins disparus depuis longtemps et dont la mort est incertaine.

ANTOINETTE. — C'est effroyable!

DOMINIQUE, *allumant une cigarette.* — Voilà pourquoi j'ai de l'amertume et même un peu de rancœur.

ANTOINETTE. — Mais comment se fait-il que je n'aie jamais su un mot de cette histoire?

DOMINIQUE. — Tu n'étais qu'une gamine, alors. Tout cela s'est passé avant ton mariage.

ANTOINETTE. — Raymond aurait pu m'en parler.

DOMINIQUE. — Il a ignoré ces événements.

ANTOINETTE. — Raymond?

DOMINIQUE. — Il avait été si lié avec mon mari que je n'ai pas osé le mettre au courant. J'avais beau être veuve et libre, ça m'a gênée.

ANTOINETTE. — Comme tu as dû souffrir, quand tu as compris la vérité !

DOMINIQUE. — J'ai été aussi près de la folie qu'on peut l'être. Soit dit en passant, je crois qu'il m'est resté un grain de cette secousse-là.

ANTOINETTE. — Tu es bête !

DOMINIQUE, *gaiement*. — Mon Dieu, Maurice Arnaud le prétend quelquefois.

ANTOINETTE. — Il t'aime bien, celui-là !

DOMINIQUE. — Cher Maurice ! je l'ai trouvé à ce moment difficile... Il faut être juste, d'ailleurs : tout le monde a été bon pour moi, Mariotte, Bracony. Aucune des consolations ordinaires ne m'a manqué.

ANTOINETTE. — J'aurais voulu être là.

DOMINIQUE. — Et puis je me suis mise à travailler, à travailler sérieusement, comme un homme, à travailler sans cesse. Le travail empêche de penser... il n'y a pas que le bonheur d'agréable. *(Elle essuie une larme.)*

ANTOINETTE. — Tu pleures ?

DOMINIQUE, *gaiement*. — Rassure-toi. Ce n'est pas le chagrin, c'est ma cigarette tout simplement... Un peu de cendre...

ANTOINETTE. — Du passé.

DOMINIQUE. — Non, non, Dieu merci, mon cœur est tranquille. Les mauvais jours sont loin. Mon ancien amant pourrait ouvrir cette porte, je ne changerais pas de visage.

ANTOINETTE. — Es-tu bien sûre ?

DOMINIQUE. — La meilleure preuve de ma sincérité c'est que... nous venons de parler de Maurice Arnaud, n'est-ce pas ? Eh bien ! il voudrait m'épouser, et je ne réponds pas que...

ANTOINETTE. — En effet, on m'a rapporté...

DOMINIQUE. — Oh ! rien n'est décidé encore... et puis, c'est si grave de se mettre dans le lit d'un monsieur quand on en a perdu l'habitude !

ANTOINETTE. — Ta drôlerie l'emporte sur ta tristesse.

DOMINIQUE. — Pour en revenir à toi, mon mignon, maintenant que ma confession est finie, tâche d'en profiter. Pardonne-moi si j'ai été longue. Je ne voulais te dire que deux mots, mais quand on touche à ces questions-là...

ANTOINETTE. — Je t'aime davantage, à présent. *(Elle l'embrasse.)*

DOMINIQUE. — Alors, puisque tu m'aimes davantage, il faut m'écouter et te réconcilier bien vite avec ton mari.

ANTOINETTE. — Je ne m'en sens pas le courage.

DOMINIQUE. — Dépêche-toi, car mon histoire d'hier est ton histoire de demain.

ANTOINETTE. — Qui sait? J'aurai peut-être plus de chance que toi.

DOMINIQUE. — Ils sont tous les mêmes.

ANTOINETTE. — Tais-toi, je suis trop heureuse. Je ne veux pas chercher ce que l'avenir me réserve.

DOMINIQUE. — Tous les mêmes, entends-tu?

ANTOINETTE. — Eh bien, tant pis! Advienne que pourra. Après tout, je ne rêve pas de bonheur éternel. Je suis moins ambitieuse que toi, moi, moins romanesque. Le présent me suffit.

DOMINIQUE. — Tu es bien philosophe.

ANTOINETTE. — Et puis, tu arrives trop tard... je suis...

DOMINIQUE. — Tu es?

ANTOINETTE. — Je suis sa maîtresse.

DOMINIQUE. — Dans ce cas, je n'ai plus rien à dire. Pourquoi n'as-tu pas commencé par là? je t'aurais épargné tous ces discours.

ANTOINETTE. — Tu m'en veux? Pardon.

DOMINIQUE. — Prends garde, cependant, veille bien sur ton bonheur. Car les dispositions pacifiques de ton mari peuvent se changer en haine.

ANTOINETTE. — Qu'ai-je à craindre?

DOMINIQUE. — Ton refus peut l'irriter.

ANTOINETTE. — Eh bien?

DOMINIQUE. — Eh bien!! il peut te prendre ta fille.

ANTOINETTE. — Hélène?

DOMINIQUE. — La loi sera pour lui, s'il est prouvé que tu as un amant.

ANTOINETTE. — Et ses torts?

DOMINIQUE. — Et les tiens?

ANTOINETTE. — Allons donc! Raymond est incapable d'une pareille infamie, je le connais. D'abord, s'il avait dû la commettre, il l'aurait déjà commise.

DOMINIQUE. — Parce que?

ANTOINETTE. — Parce qu'il sait plus de choses que tu ne crois.

DOMINIQUE. — Sois claire.

ANTOINETTE. — Il sait tout et, s'il ne t'en a pas soufflé mot, c'est uniquement par amour-propre, pour avoir le droit de se réconcilier sans rien perdre de sa dignité.

DOMINIQUE. — Et tu doutes de ses sentiments?

ANTOINETTE. — Si tu veux que je te le dise, il m'a suivie plusieurs fois depuis mon retour. L'autre soir encore, vers minuit, il était posté en face de chez moi quand nous sommes rentrés

DOMINIQUE. — Tu reçois ton amant chez toi?

ANTOINETTE. — Mon Dieu, je ne m'imagine pas dans un appartement choisi tout exprès pour le rencontrer. Ma foi, non!

DOMINIQUE. — La prudence est quelquefois un devoir.

ANTOINETTE. — Il m'a offert de le voir ailleurs, mais j'ai refusé.

DOMINIQUE. — Il n'a pas insisté?

ANTOINETTE. — Non.

DOMINIQUE. — Et ta réputation?

ANTOINETTE. — Je n'y songe guère en ce moment.

DOMINIQUE. — Mais lui?

ANTOINETTE. — Un peu plus, pas beaucoup.

DOMINIQUE. — Vous êtes donc fous?

ANTOINETTE. — Presque. Je ne fais que des choses déraisonnables depuis quelque temps. C'est ma façon d'aimer. Si tu savais... Mais je préfère me sauver.

DOMINIQUE, *la retenant*. — Tu as peur que je ne te désapprouve?

ANTOINETTE. — Il faut que je sois rue Cambon à six heures.

DOMINIQUE. — Rassieds-toi deux minutes. D'abord, Hélène doit venir.

ANTOINETTE. — Je ne crois pas.

DOMINIQUE. — Je l'ai rencontrée tantôt et j'ai recommandé à sa gouvernante de l'amener.

ANTOINETTE. — C'est que...

DOMINIQUE, *en souriant*. — Voyons, il peut bien t'attendre un peu.

ANTOINETTE, *gaiement*. — Ma foi, il mériterait joliment que je le fasse poser!

DOMINIQUE. — Il est inexact?

ANTOINETTE. — D'une inexactitude révoltante, cynique. Ce qui ne l'empêche pas de regarder sa montre toutes les cinq minutes.

DOMINIQUE. — J'ai connu quelqu'un qui avait cette manie.

ANTOINETTE. — Mais quelle femme refuserait de pardonner lorsque...

DOMINIQUE. — Tu peux bien me parler de toi : je ne suis pas malheureuse.

ANTOINETTE. — Je voulais simplement dire qu'il trouve toujours le moyen de me désarmer. Un jour, c'est une parole tendre; un autre jour, une galanterie...

DOMINIQUE. — Exemple?

ANTOINETTE. — Hier, nous avons dîné ensemble. Il est arrivé en retard, selon son habitude, mais il m'apportait deux volumes du XVIIIe siècle.

DOMINIQUE, *gaiement*. — *Les Liaisons dangereuses*, je parie!

ANTOINETTE. — Non, *les Confessions* de Jean-Jacques.

DOMINIQUE, *frappée*. — Ah !

ANTOINETTE. — Un de ses livres préférés.

DOMINIQUE, *curieuse*. — Assieds-toi donc.

ANTOINETTE. — Puisque tu l'exiges.

DOMINIQUE. — Et probablement, vous en avez lu quelques pages dans la soirée.

ANTOINETTE. — Après avoir fait jouer la petite.

DOMINIQUE. — Ta fille l'aime ?

ANTOINETTE. — C'en est honteux.

DOMINIQUE. — Il l'enjôle comme sa mère.

ANTOINETTE. — Comme il t'enjôlerait.

DOMINIQUE. — Alors, il est charmant?

ANTOINETTE. — Un peu nerveux, mais il communique sa vie à tout ce qui l'entoure. Quand il n'est pas là, l'appartement semble vide. Les êtres et les choses ont l'air mort. Il emporte avec lui la lumière et la chaleur.

DOMINIQUE. — Heureusement qu'il revient !

ANTOINETTTE. — Son coup de sonnette un peu sec *(Mouvement de Dominique)* fait sauter de joie la maison entière, moi, Hélène, le petit chien et jusqu'à la bonne allemande. Si je te disais que ses créanciers l'adorent !...

DOMINIQUE. — Il a des créanciers ?

ANTOINETTE. — Il est joueur. *(Mouvement de Dominique.)*

DOMINIQUE. — Comment ! tu aimes un monsieur qui a ce vice-là ?

ANTOINETTE. — Et bien d'autres.

DOMINIQUE. — Toi si sage, si régulière ?

ANTOINETTE. — Crois-tu que je traverse une crise, hein ? Grand Dieu ! S'il y a un homme dont je n'aurais jamais dû m'éprendre, c'est bien celui-là. Figure-toi... Non, une autre fois...

DOMINIQUE, *la faisant rasseoir*. — Il attendra.

ANTOINETTE. — Figure-toi le contraire du bon sens, un être exaspérant. Il suffit qu'une chose soit insensée pour qu'elle lui plaise. Il suffit qu'elle lui plaise pour que je la fasse.

DOMINIQUE. — Tu protestes en dedans.

ANTOINETTE. — Je passe mon temps à le blâmer et à me soumettre. C'est à Londres que je l'ai rencontré. *(Mouvement de Dominique.)* Mais c'est un Français.

DOMINIQUE. — Tu n'as pas besoin de le dire.

ANTOINETTE. — N'est-ce pas ?

DOMINIQUE. — Est-ce qu'il est jeune ?

ANTOINETTE. — Ni jeune, ni beau, ni distingué, mais partout où il se trouve, on ne peut regarder que lui.

DOMINIQUE. — Si ton malheur était plus grand que je ne pensais?

ANTOINETTE. — Que vas-tu m'apprendre?

DOMINIQUE. — Il n'y a qu'un homme qui ressemble à celui-là ; je n'en connais qu'un seul... Mais non... Ce n'est pas possible... Tu ne l'as jamais vu... C'est un autre que tu aimes, ce n'est pas lui...

ANTOINETTE. — C'est?...

DOMINIQUE. — Faut-il que le même nom soit aussi sur tes lèvres?

ANTOINETTE. — C'est lui qui t'a fait souffrir?

DOMINIQUE. — Oui.

ANTOINETTE. — François Prieur.

DOMINIQUE. — Il ne te l'a donc pas raconté?

ANTOINETTE. — Non, je te le jure.

DOMINIQUE. — Comment! il ne s'en est pas vanté?

ANTOINETTE. — T'aurais-je parlé de lui, si j'avais su?

DOMINIQUE. — Je comprends pourquoi tu étais si rare depuis quelque temps. Parbleu! il t'empêchait de venir.

ANTOINETTE. — Tu te trompes.

DOMINIQUE. — Il ne t'a jamais prononcé mon nom?

ANTOINETTE. — Je l'ai seulement entendu dire une fois que vous vous étiez perdus de vue depuis longtemps.

DOMINIQUE. — Voilà tout? *(Un silence.)*

ANTOINETTE, *curieuse à son tour.* — Vous êtes voisins à Chaville, n'est-ce pas?

DOMINIQUE. — Oui.

ANTOINETTE. — Alors?...

DOMINIQUE, *contrainte.* — Je m'y étais installée avec Odile au moment de mon deuil. Je vivais là, depuis deux ans, très obscure et très seule, lorsqu'un jour...

ANTOINETTE. — Lorsqu'un jour?

DOMINIQUE. — Bracony m'apporta un volume sur le Tonkin, où il était question de mon mari et de sa mort si triste à la tête de ses hommes.

ANTOINETTE. — Le livre de François?

DOMINIQUE. — Naturellement, j'ai désiré le remercier, et c'est de cette façon que nous nous sommes connus.

ANTOINETTE. — Je comprends.

DOMINIQUE. — Il revenait de là-bas avec une blessure. Il boitait encore un peu, je me rappelle.

ANTOINETTE. — Mais pourquoi ne vous êtes-vous pas mariés?

DOMINIQUE. — Que veux-tu? Les choses sont arrivées avant les

raisonnements. Nous n'y avons jamais songé ni l'un ni l'autre. *(Antoinette se lève brusquement.)* Tu t'en vas?

ANTOINETTE. — Il est six heures passées.

DOMINIQUE. — Tu n'attends pas Hélène?

ANTOINETTE. — Je suis trop en retard.

DOMINIQUE. — Toi, tu es jalouse.

ANTOINETTE, *tendrement.* — Oh! Dominique, peux-tu dire un mot pareil?

DOMINIQUE. — Sois franche.

ANTOINETTE, *baissant la tête.* — Ça m'a fait quelque chose, tout de même.

DOMINIQUE. — Puisque c'est le passé, voyons!

ANTOINETTE, *l'embrassant.* — Je t'adore. *(Elle sort.)*

DOMINIQUE, *seule, avec accablement.* — Elle va le retrouver.

ACTE DEUXIÈME

Même décor.

SCÈNE PREMIÈRE

DOMINIQUE, BRACONY.

Dominique debout, près du buste inachevé; elle semble absorbée, quand Bracony ouvre gaiement la porte.

BRACONY. — Vous savez, je ne suis plus triste.

DOMINIQUE. — Ah!

BRACONY. — Je ne suis plus triste.

DOMINIQUE. — Mettez-vous là et racontez.

BRACONY. — A quoi bon vous ennuyer de mes affaires?

DOMINIQUE. — Quand elles sont arrangées?

BRACONY. — Vous tenez donc beaucoup à vous occuper de moi?

DOMINIQUE. — Je vous ai un peu maltraité tout à l'heure, vous m'en voulez?

BRACONY. — Dieu m'en garde!

DOMINIQUE. — Alors, soyez moins mystérieux.

BRACONY. — Eh bien! je crois que demain...

DOMINIQUE. — La bonne nouvelle?

BRACONY. — Je viens de rencontrer un député qui sortait des Beaux-Arts, et...

DOMINIQUE. — Et?

BRACONY. — Je ne puis vous en dire davantage. La moindre indiscrétion... vous comprenez...

DOMINIQUE. — Merci.

BRACONY. — Je vous ai blessée?

DOMINIQUE, *haussant les épaules.* — Voyons.

BRACONY. — Tant mieux. *(Fredonnant :)*

Les donneurs de sérénades
Et les belles écouteuses...

DOMINIQUE. — Ah! ne chantez pas, je vous en prie.

BRACONY. — Vous n'aimez plus Fauré?

DOMINIQUE. — Pas en ce moment.

BRACONY, *avec regret.* — Vous allez être mélancolique?

DOMINIQUE. — Je suis très ennuyée.

BRACONY. — La visite d'Antoinette?

DOMINIQUE. — Je n'ai pas pu obtenir d'elle ce que je désirais.

BRACONY, *prêt à sortir.* — Bah!

SCÈNE II

LES MÊMES, MARIOTTE, BÉHOPÉ.

MARIOTTE, *gaiement.* — Qu'est-ce que vous lui vouliez donc, à madame Bellangé?

DOMINIQUE. — La réconcilier avec son mari.

BÉHOPÉ. — Rien que ça?

DOMINIQUE. — C'est Raymond lui-même qui m'avait chargée de la voir.

MARIOTTE. — Vous ne m'étonnez pas. Il parlait beaucoup d'elle depuis quelque temps.

BRACONY. — Elle ne veut pas se raccommoder.

MARIOTTE. — Dame! à sa place, ce remariage ne me tenterait guère. Bellangé n'est pas jeune.

BÉHOPÉ. — Avec sa barbe blanche à la Meissonier, il a l'air d'un fleuve.

BRACONY. — Dont le lit vous glacerait.

MARIOTTE. — Brrr...

BÉHOPÉ. — Et puis, elle a peut-être un roman dans sa vie, cette petite femme, quelque histoire en train.

DOMINIQUE. — Toinon? Vous plaisantez?

MARIOTTE, *vivement.* — Béhopé a raison : elle a une histoire en train. Et même, avec un monsieur que vous connaissez.

DOMINIQUE. — Qui ça?

MARIOTTE. — Un diplomate.

BRACONY, *à part.* — Diable!

DOMINIQUE. — Vraiment?

MARIOTTE. — Qu'on voit plus souvent à Paris... *(Il s'arrête.)*

DOMINIQUE. — Qu'à Londres.

MARIOTTE. — Vous y êtes.

BRACONY, *à Mariotte.* — Gaffeur!

BÉHOPÉ. — Le champagne!

DOMINIQUE, *à Bracony.* — Laissez-le donc parler. Voyons! ça ne peut plus m'émouvoir, aujourd'hui.

MARIOTTE. — Ce serait malheureux.

DOMINIQUE. — Je comprends tout ce que la délicatesse vous empêche de me révéler, mon cher Mariotte. Seulement, vous faites fausse route, je vous en avertis.

MARIOTTE. — Alors, je voudrais bien savoir quel plaisir ils peuvent trouver à se promener toujours ensemble. Le mois dernier, je les ai rencontrés deux fois dans le parc de Saint-Cloud, et, l'autre jour, Miette s'est cognée contre eux à la Porte Jaune.

BRACONY. — Le champagne opère.

MARIOTTE. — Et quand celui-là se promène trois fois avec une femme, ce n'est pas pour des prunes.

BÉHOPÉ. — C'est pour des pommes.

DOMINIQUE. — Quelle bêtise! Si j'étais la maîtresse de tous les hommes avec qui on me rencontre, j'aurais une triste réputation et je serais rudement fatiguée.

MARIOTTE. — J'ignore s'ils étaient fatigués. Toujours est-il qu'ils avaient un air chose.

BÉHOPÉ. — Anacréon prétend qu'il y a un je ne sais quoi, un petit signe auquel on reconnaît les amoureux.

DOMINIQUE. — Vous avez lu Anacréon, vous?

BÉHOPÉ. — J'ai trouvé ça dans Sainte-Beuve.

DOMINIQUE, *à Mariotte.* — Vous avez vu le petit signe?

MARIOTTE. — Non. Mais j'ai vu le je ne sais quoi.

DOMINIQUE. — Vous aviez la berlue, mon cher. Ensuite l'homme dont vous parlez passe pour être depuis longtemps l'amant de madame...

MARIOTTE. — Une Américaine.

DOMINIQUE. — Très connue.

MARIOTTE. — Vous retardez, ma chère Dominique. Il y a beau jour que cette aventure est finie.

DOMINIQUE. — Vous vous trompez.

MARIOTTE. — Voilà au moins deux ans.

DOMINIQUE. — Elle dure encore.

MARIOTTE. — Saprelotte, j'ai de bonnes raisons pour savoir le contraire, puisque...

DOMINIQUE. — Puisque?...

BRACONY. — Accouche?

MARIOTTE. — Mais...

BÉHOPÉ. — Faut-il les fers?

MARIOTTE. — Elle va encore me traiter d'indiscret.

DOMINIQUE. — Vous lui avez succédé?

MARIOTTE. — Eh bien! oui, là.

BRACONY. — Entre Miette et madame Cordier?

MARIOTTE. — Avant.

DOMINIQUE. — Miette, madame Cordier, l'Américaine, quelle salade!

BÉHOPÉ. — Poivrée.

MARIOTTE. — Pas tant que ça, mes amis : ce qu'on est volé!...

DOMINIQUE. — Est-ce que par hasard votre Américaine était aussi fragile que Miette?

MARIOTTE. — Elle n'avait pas ce défaut.

DOMINIQUE. — Elle en avait un autre?

MARIOTTE. — Elle manquait de tact.

DOMINIQUE. — Ah bah!

MARIOTTE. — Elle me parlait tout le temps de mon prédécesseur; et cela en termes désobligeants pour mon amour-propre.

DOMINIQUE. — Je réclame des détails.

MARIOTTE. — Ce n'est pas ce que vous croyez.

BÉHOPÉ. — Précise.

MARIOTTE. — Vous ne me gronderez pas après?

BRACONY. — Marche donc, puisque tu as commencé!

MARIOTTE. — Eh bien! quand ils étaient ensemble, comme cette femme est mariée et qu'on ne peut pas l'aimer à domicile, il avait arrangé pour elle une petite maison à Saint-James, à la porte du Bois.

DOMINIQUE. — La nature attendrit.

MARIOTTE. — Quelque chose de rare et de stimulant, paraît-il, une extravagance de libertin, faite pour donner du vice à la plus innocente.

BRACONY. — Il n'est donc pas ruiné?

MARIOTTE. — Lorsque arriva mon tour, mêmes difficultés, mêmes précautions. Seulement, cette fois, ce ne fut qu'un modeste rez-de-chaussée, rue Lincoln.

BRACONY. — Près de la place des États-Unis.

DOMINIQUE. — Pour qu'elle ne fût pas trop dépaysée.

MARIOTTE. — Un rez-de-chaussée agréable, pourtant. J'avais rassemblé là tout ce que l'amour et l'expérience peuvent conseiller ; mais, malgré mon génie, ce n'était pas ça.

DOMINIQUE. — Elle regrettait l'ancien cadre ?

MARIOTTE. — Et, à chaque rendez-vous, elle me servait la petite maison de Saint-James : « Ah ! là-bas, on était plus confortable. En voilà un qui comprend les femmes !... J'aime bien mieux le Louis XV que le Louis XVI. »

BRACONY. — Et cætera, et cætera.

DOMINIQUE. — Elle croyait qu'avec tous les Français, ce serait pareil.

MARIOTTE. — C'était toujours la même chanson.

DOMINIQUE. — A n'importe quel moment ?

BRACONY. — Jusque sur l'oreiller ?

MARIOTTE. — N'est-ce pas ? il y a des minutes où on préférerait ne pas causer du mobilier.

DOMINIQUE. — Vous avez du tact à revendre, mon cher, et vous auriez pu donner des leçons à votre ancienne amie, mais jusqu'ici votre histoire ne prouve pas qu'Antoinette Bellangé soit la maîtresse de François Prieur... Pourquoi ne pas dire son nom tout haut ?

MARIOTTE. — Je garde mon opinion.

BRACONY. — Eh bien ! si tu dis vrai, elle sera vite lâchée, celle-là.

DOMINIQUE. — Son affaire est claire.

BÉHOPÉ, *renchérissant*. — Ce ne sont pas les scrupules qui arrêteront François, je vous le garantis.

DOMINIQUE, *avec amertume*. — Alors, il continue son éternel rôle d'amant. Il n'a pas encore fini à quarante ans ?

BÉHOPÉ. — Sonnés.

DOMINIQUE. — Toujours le même ! Il ne perd aucune occasion d'être ému, et il ne parvient jamais à l'être complètement. Quel cœur infatigable !

BRACONY. — Puisqu'il habite Londres, pourquoi fait-il l'amour à Paris ?

MARIOTTE. — Et on appelle ça un diplomate !

BÉHOPÉ. — Diplomate aujourd'hui, comme il était homme de lettres autrefois.

BRACONY. — Pas sérieux.

BÉHOPÉ. — Amateur en tout.

DOMINIQUE. — Très habile, pourtant, dès qu'il s'agit de commettre une vilaine action.

MARIOTTE. — Parions qu'il a conservé la maison de Saint-James.

DOMINIQUE. — Elle sert sans doute à ses différents bonheurs, quand il est ici.

BÉHOPÉ. — Le même lit pour toutes.

DOMINIQUE. — Ça, c'est l'indélicatesse classique.

BRACONY. — Il faudra demander à Toinon si elle la connaît.

BÉHOPÉ. — J'en doute. Il doit l'aimer dans un autre quartier.

DOMINIQUE. — Pourquoi donc?

BÉHOPÉ. — Par prudence. Raymond ne demeure pas loin du Bois.

DOMINIQUE. — Vous verrez qu'un jour, il se fera casser la tête par un mari.

BRACONY. — Espérons-le!

DOMINIQUE. — Et c'est à ces hommes de joie qu'on se donne; c'est pour ceux-là qu'on pleure. Ce sont les seuls qui nous plaisent. Quelle humiliation!

MARIOTTE. — Dites donc, en voilà un à qui le mensonge ne fait pas peur, hein?

BÉHOPÉ. — Il ment comme il respire.

BRACONY. — Et on ne peut pas rester cinq minutes sans respirer, c'est établi.

MARIOTTE. — Un vrai mufle, quoi!

DOMINIQUE, *à Mariotte, avec colère.* — Tout mufle qu'il est, il a encore une supériorité sur vous, mon cher ami.

MARIOTTE. — Laquelle, je vous prie?

DOMINIQUE. — C'est de ne pas s'occuper de sa figure. S'il était là, il ne rôderait pas autour de cette glace, comme vous le faites depuis un quart d'heure.

MARIOTTE. — Il est sûr de lui, probablement.

DOMINIQUE. — Dans tous les cas, il n'a jamais semblé s'apercevoir qu'il était mieux que les autres hommes.

MARIOTTE. — Vous croyez?

DOMINIQUE. — Calculée ou non, cette insouciance de sa personne l'a préservé de votre élégance lamentable, car, permettez-moi de vous le dire, vous pratiquez le dandysme jusqu'au ridicule et, par-dessus le marché, en matière de femmes, vous n'êtes pas plus délicat que lui.

MARIOTTE. — En attendant, je n'ai pas fait verser autant de larmes.

DOMINIQUE. — Parce qu'on ne vous aimait pas, parbleu!

BRACONY. — Tu es collé!

DOMINIQUE. — On ne cause la mort de personne quand on ressemble à Louis-Philippe comme vous, ou qu'on a une tête de créancier comme Bracony.

MARIOTTE. — Attrape!

BRACONY. — Vous vous retournez contre nous à présent?

BÉHOPÉ. — Pourquoi cette volte-face?

MARIOTTE. — François ressuscite.

DOMINIQUE. — Laissons les morts tranquilles, s'il vous plaît! Vous tapez trop sur lui, voilà tout.

BRACONY. — C'est vous qui avez commencé.

DOMINIQUE. — Il ne fallait pas continuer.

BÉHOPÉ. — Elle est raide, celle-là!

DOMINIQUE, *s'exaltant peu à peu.* — En vérité, vous êtes plus royalistes que le roi. Je me demande un peu ce qu'il vous a fait, monsieur Prieur! Qu'avez-vous à lui reprocher?

BRACONY. — La question n'est pas là.

DOMINIQUE. — D'ailleurs, quels que soient ses torts, il n'y a que moi dans cette maison, il n'y a que moi seule ici qui aie le droit d'en dire du mal.

BÉHOPÉ. — Admettons.

DOMINIQUE. — Et puis, et puis, tout ce que vous recherchez, tout ce que vous inventez ne l'atteint pas.

MARIOTTE. — Quelle puissance d'oubli!

DOMINIQUE. — Ses méfaits ne sont que des fautes d'amour, et l'honneur d'un homme n'a jamais été entamé, que je sache, pour des maîtresses quittées ou trahies.

BRACONY. — La logique des femmes!

DOMINIQUE. — Je vous étonne! mais est-il moins généreux, moins brave, moins intelligent, parce que j'ai été sa victime? Pourquoi ne lui appliquez-vous pas les théories que vous prôniez tantôt, vous tous qui avez éprouvé son amitié, qui avez utilisé sa nature désintéressée et fière?

BRACONY. — Il a des vertus, maintenant.

DOMINIQUE, *à Bracony.* — Il vaut encore plus par les platitudes qu'il n'a pas commises que par les qualités qu'il a. Ce n'est pas lui qui traînerait dans les ministères pour faire acheter ses croûtes ou obtenir un bout de ruban!

BRACONY. — Il aime mieux traîner dans les cercles.

DOMINIQUE. — Il joue, il perd et il emprunte, n'est-ce pas?

BRACONY. — Quelquefois.

DOMINIQUE. — Le grand crime!

BRACONY. — Mon Dieu...

DOMINIQUE. — Il y a toujours au fond de leurs sévérités quelque chose qui venge leurs imperfections. Vous tombez sur les gaspilleurs, parce que vous êtes avare, et Béhopé tombe sur les débauchés parce qu'il manque de tempérament.

BÉHOPÉ. — Vous allez m'entreprendre aussi?

DOMINIQUE, *à Béhopé*. — L'amour, voilà qui ne vous tourmente guère, hein? L'idée d'une nuit de plaisir vous donne le frisson. Découcher! rien que ce mot-là vous enrhume.

BÉHOPÉ. — Chacun son goût.

DOMINIQUE. — Vous vous contentez d'être l'ami de celui qui a une histoire. On vous raconte. Ça vous suffit, comme vous dites.

BRACONY. — A ton tour d'écoper.

DOMINIQUE. — Oh! vous n'avez pas causé de déceptions aux femmes, vous, c'est certain. En revanche, vous ne leur avez pas procuré la moindre joie, et vous disparaîtrez de la vie pareil à un figurant, sans avoir ressenti ni fait ressentir une émotion quelconque. Pauvre homme!

MARIOTTE. — Prenez garde, vous dépassez la mesure.

BÉHOPÉ. — Elle est encore plus humiliante pour moi que pour vous!

DOMINIQUE. — Parce que vous avez été plus lié que les autres avec Prieur et que pendant des années vous avez été son clair de lune.

BRACONY, *à Mariotte*. — Le fait est...

DOMINIQUE. — Que diable, lorsqu'on trouve quelqu'un si bon à imiter, on est mal venu à le juger de si haut.

BÉHOPÉ. — Toujours le même reproche!

DOMINIQUE. — Car si, par sécheresse, vous n'avez pas singé ses habitudes amoureuses, vous avez du moins pillé soigneusement ses manières, ses gestes, sa façon de parler, la plupart de ses goûts et jusqu'à ses travers.

MARIOTTE. — Pauvre Instar!

DOMINIQUE. — Il faut croire que certains de ses défauts sont aussi précieux que des qualités, puisque, aujourd'hui encore, vous vous les appropriez, dès que vous cherchez à plaire.

BRACONY. — Pas bête.

DOMINIQUE. — Que de fois vous l'avez doublé, bon Dieu! Là, vrai, l'Instar, vous n'avez pas volé votre nom; François Prieur a été inspiré du ciel le jour où il vous a baptisé.

BÉHOPÉ. — Méchante!

DOMINIQUE. — Du reste, il n'est pas le seul qui ait eu l'honneur d'être plagié par vous. Vous carottez à tout le monde.

BÉHOPÉ. — Continuez, si vous voulez, je ne vous écoute plus.

DOMINIQUE. — Vous avez la maladie de l'imitation comme quelques-uns ont celle de l'originalité. Malheureusement pour vous, l'imitation ne donne pas la jouissance des choses, et encore moins le talent.

BÉHOPÉ. — Merci.

DOMINIQUE. — Vous avez beau revêtir l'âme ou le costume de chacun, vous ne vous amusez pas davantage. Vous crevez d'ennui dans la peau des autres, et quant à vos livres, n'en parlons pas.

BÉHOPÉ. — Ça n'a pas de rapport.

DOMINIQUE. — On les coupe quelquefois, mais on ne les lit jamais.

BÉHOPÉ. — Décidément, vous allez trop loin ! Je vous défends de continuer.

DOMINIQUE. — Si vous n'êtes pas content, la porte est ouverte.

MARIOTTE. — Épargnez-le, voyons !

BRACONY. — Elle a perdu la tête.

DOMINIQUE. — Et ça traite les camarades d'amateurs !... Amateur, ce joli mot, dont on a fait une injure. Mais, nom d'un chien, mon petit, il y a parfois des amateurs qui sont de vrais artistes, et je connais beaucoup de gens de métier qui ne le seront jamais. C'est trop fort ! *(Désignant les épreuves.)* la seule page un peu amusante de son bouquin a été cueillie dans le volume de François.

BÉHOPÉ. — Je vous demande pardon...

DOMINIQUE. — J'ai bonne mémoire.

BRACONY. — Je me disais aussi...

DOMINIQUE, *à tous.* — D'abord, tous, vous le détestez depuis longtemps. Oui, tous. Cette haine commune est votre trait d'union. Vous l'avez toujours exécré à cause de sa chance auprès des femmes.

BRACONY. — Je m'en fiche un peu de ses bonnes fortunes !

DOMINIQUE. — Avec ça !... Ce sont des choses que les hommes ne se pardonnent pas entre eux. Vous avez l'air de vous indigner au nom de la délicatesse, mais, au fond, vous contentez votre jalousie.

MARIOTTE. — Tenez, vous ne savez plus ce que vous dites.

DOMINIQUE. — Oui, toutes les remarques envieuses, vous les avez faites sur son compte ; vous les avez enregistrées, épinglées avec joie. Vous êtes jaloux de lui, jaloux dans les entrailles.

BÉHOPÉ. — Insultez-nous. Ça n'a pas d'importance.

DOMINIQUE. — Quelle aubaine pour vous que sa conduite envers moi ! Ah ! je peux le dire, notre rupture a été une réjouissance publique. M'avez-vous assez monté la tête ! l'avez-vous assez chargé, le malheureux ! Et quand je pense que je ne vous ai pas imposé silence, et que j'ai même été votre complice !

BRACONY, *éclatant.* — Vous êtes trop ingrate, à la fin ! Il faut que vous soyez folle pour nous maltraiter de cette façon.

BÉHOPÉ. — C'est la première fois que vous êtes injuste avec nous.

MARIOTTE. — Vous devez méditer quelque sottise.

DOMINIQUE. — Ça me regarde.

BRACONY. — Et nous aussi.

MARIOTTE. — Ma parole d'honneur, depuis cinq minutes, il semble que François Prieur soit redevenu le maître de cette maison.

DOMINIQUE. — Imbécile !

BÉHOPÉ. — Comment osez-vous nous comparer à un pareil homme ?

BRACONY. — Admettons que je sois intéressé. Eh bien, après ? Qu'est-ce qu'il y a d'extraordinaire là dedans ? Est-ce une raison pour être si méprisable ?

MARIOTTE. — On peut aimer les grosses femmes et être un honnête homme.

DOMINIQUE. — Vous ne comprenez rien.

BÉHOPÉ. — Je ne suis pas coureur, soit ! Néanmoins, cela ne veut pas dire que j'aie tous les vices.

MARIOTTE. — Et moi, j'ai beau l'être, je ne les ai pas tous non plus. J'ai commis un certain nombre de rosseries, je le confesse, les occasions m'ont peut-être manqué pour en commettre davantage, j'en conviens ; mais, sapristi, il me reste encore un atome de délicatesse.

DOMINIQUE. — Surtout quand vous contez vos escapades.

MARIOTTE. — D'anciennes escapades.

DOMINIQUE. — Un secret n'a qu'un temps, n'est-ce pas?

MARIOTTE. — Je connais des secrets vieux de dix ans et je les ai gardés.

DOMINIQUE. — Sauteur !

MARIOTTE. — Ce sont des histoires plus piquantes que les miennes, et vous mériteriez bien que je vous les dise.

DOMINIQUE, *frémissante*. — De quelles histoires s'agit-il encore ? Parlez.

BRACONY. — Mariotte !

MARIOTTE. — Non, je suis moins méchant que vous, et pourtant notre devoir serait peut-être de vous éclairer.

DOMINIQUE. — Assez de réticences, je vous somme de vous expliquer.

BRACONY. — Mais il ne sait rien du tout, ma chère amie.

BÉHOPÉ. — Il est à moitié gris.

BRACONY. — Il ne pourrait qu'inventer.

MARIOTTE. — Puisqu'il en est ainsi...

BRACONY. — Tais-toi donc, animal, tu as assez bavardé !

MARIOTTE. — Soit !

DOMINIQUE. — Vous avez raison. Il ne pourrait qu'inventer. S'il savait quelque chose, ce n'est pas la charité qui lui fermerait la bouche.

Quand le vin lui a délié la langue, il dirait du mal de sa mère, plutôt que de ne pas parler.

MARIOTTE. — Ne me défiez pas, je vous le conseille.

DOMINIQUE. — Comment pourriez-vous garder le secret des autres, vous qui criez sur les toits le nom de vos maîtresses? Ah! je plains la pauvre femme qui vous demanderait un peu de mystère. Dieu fasse qu'on ne vous rencontre pas ensemble, vous lui arracheriez sa voilette du visage, afin qu'on la reconnût!

MARIOTTE. — Pourtant si on venait chez moi, on ne trouverait pas ses lettres d'amour étalées sur ma table, toutes grandes ouvertes.

BÉHOPÉ. — Et tu ne les donnerais pas à lire à tes amis.

MARIOTTE. — Ou à mon domestique.

DOMINIQUE. — Comme Prieur? C'est à lui que vous pensez.

MARIOTTE, *à Bracony*. — Hein? tu te souviens, le jour où nous étions ensemble dans son cabinet de toilette.

BRACONY. — Je n'étais pas là. Tu te trompes.

MARIOTTE. — Allons donc! Il prenait son bain, et on lui faisait les ongles, quand on lui apporta une lettre. Tranquillement, il donna l'ordre à son valet de chambre de l'ouvrir, et celui-ci la lut à haute voix, en domestique dressé à ces choses-là.

DOMINIQUE. — Vous mentez.

MARIOTTE. — J'étais présent.

DOMINIQUE. — Et c'était une lettre de femme?

MARIOTTE. — Sur l'honneur. Une bien plus forte encore, et du même genre.

BRACONY. — Te tairas-tu?

DOMINIQUE. — Je veux qu'il parle!

MARIOTTE. — Un soir, chez Durand, nous étions en train de souper avec des camarades.

DOMINIQUE. — Et des filles.

MARIOTTE. — Au moment du café, le chasseur entra et lui remit un billet écrit au crayon. Une femme l'attendait en bas, dans un fiacre. Comme la lettre du cabinet de toilette, le pauvre chiffon de papier fut lu devant tout le monde, mais cette fois par lui-même, avec force commentaires. Il en fabriqua un petit bateau qu'il donna à sa voisine et fit dire qu'il n'y avait pas de réponse.

DOMINIQUE. — Quelle infamie!

BRACONY. — Et quand par hasard il répondait, ce n'était pas plus chic. Quand j'étais avec lui en Hollande, il ne sortait pas de ses lettres sentimentales.

DOMINIQUE. — C'est-à-dire?...

BRACONY. — Il était à court de clichés, et à chaque instant, il me demandait des épithètes amoureuses.

MARIOTTE. — Quelque chose de soigné.

DOMINIQUE. — Le sacrilège !

BÉHOPÉ. — Et maintenant, si vous désirez savoir...

DOMINIQUE, *révoltée*. — Assez ! taisez-vous, je ne veux pas en savoir davantage. De quel droit me dites-vous tout cela ? C'est indigne ! *(Elle éclate en sanglots.)*

BÉHOPÉ. — Ces potins ne vous concernent pas.

DOMINIQUE. — Allons donc !

MARIOTTE. — Il s'agit d'une autre femme.

DOMINIQUE. — Vous mentez.

BRACONY. — Il ne vous connaissait pas encore.

DOMINIQUE. — Peu importe. Je suis la dernière à qui vous deviez apprendre ces choses. Voilà une cruauté que lui n'aurait pas commise. Une cruauté inutile.

MARIOTTE. — C'est votre faute, aussi, il ne fallait pas nous provoquer.

DOMINIQUE, *avec désespoir*. — Ah ! il lisait mes lettres devant vous. Ah ! il me tournait en ridicule. Eh bien ! il a bien fait, si je l'embêtais.

BÉHOPÉ. — Calmez-vous, Dominique.

DOMINIQUE. — Et puis, quand il aurait été lâche et perfide avec moi, rien ne prouve qu'il l'eût été avec d'autres. D'autres ont pu réussir là où j'ai échoué. Tant pis pour moi. Si j'avais eu plus d'adresse ou de charme, cela ne serait pas arrivé. *(Elle pleure.)*

BRACONY. — Elle l'adore.

SCÈNE III

LES MÊMES, ODILE.

ODILE, *joyeuse*. — Regarde, regarde, Dominique.

DOMINIQUE. — Tenez, voici sa carte. Il est là. Vous allez pouvoir lui dire votre façon de penser.

BRACONY. — Lui, chez vous ?

BÉHOPÉ. — Prieur ?

DOMINIQUE. — Que vient-il faire dans ma vie, celui-là ?

BRACONY. — Prenez garde, Dominique.

MARIOTTE. — Réfléchissez.

DOMINIQUE. — Je n'ai pas peur.

ODILE. — Qu'est-ce qu'il faut que je lui dise ?

BÉHOPÉ. — Dominique, je vous en conjure.

MARIOTTE. — Au nom de votre repos, ne le recevez pas.

DOMINIQUE. — Fais-le entrer

BRACONY. — Ah ! c'est dommage.

DOMINIQUE, *devant la glace.* — Cachons-les, ces cheveux blancs, puisque je suis encore si bête !...

SCÈNE IV

LES MÊMES, FRANÇOIS.

FRANÇOIS. — Madame... *(A Mariotte.)* Tiens, Mariotte. *(A Bracony.)* Tu vas bien, Bracony ?

BRACONY. — Comme un vieux parasite.

BÉHOPÉ. — Bonjour, François.

FRANÇOIS, *du bout des lèvres.* — Bonjour.

BÉHOPÉ, *dévisageant François.* — Eh ! eh !

FRANÇOIS. — Tu me trouves fané, hein ?

BÉHOPÉ. — Tu as laissé tomber quelques cheveux par terre.

FRANÇOIS. — Tu ne les a pas ramassés.

DOMINIQUE. — Vous avez quelque chose à me dire ?

FRANÇOIS. — Si vous y consentez.

MARIOTTE. — Nous vous laissons.

BÉHOPÉ. — Alors, aux Folies-Bergère, à dix heures !

BRACONY. — Nous allons tous être fichus à la porte. *(Ils sortent.)*

SCÈNE V

FRANÇOIS, DOMINIQUE.

FRANÇOIS. — Mon Dieu, madame, j'aurais peut-être dû vous envoyer un ami à ma place, ou vous écrire ce que je voulais vous demander.

DOMINIQUE. — Le crime n'est pas grand.

FRANÇOIS. — Pardonnez-moi cette incorrection, mais je me trouvais à deux pas de chez vous et j'étais tellement ému des choses qu'on venait de me rapporter que, ma foi, je suis monté avant de réfléchir.

DOMINIQUE. — Nous allons voir si vous avez eu raison. Le premier mouvement est quelquefois le meilleur.

FRANÇOIS. — Merci.

DOMINIQUE. — Asseyez-vous, je vous écoute.

FRANÇOIS. — Voilà... c'est que... au moment de commencer, j'hésite. A présent que je suis en face de vous, je sens tout ce que ma démarche a d'insolite et de choquant.

DOMINIQUE. — Le plus difficile est fait, pourtant.

FRANÇOIS. — Au surplus, puisqu'on parle de votre mariage, je pense que cette démarche vous semblera moins déplacée qu'à toute autre époque.

DOMINIQUE. — Dites toujours.

FRANÇOIS. — Je réclame votre indulgence... C'est de madame Bellangé qu'il s'agit.

DOMINIQUE. — Nous voilà très à l'aise. Expliquez-vous.

FRANÇOIS. — Je viens de la rencontrer. Elle sortait d'ici et elle m'a répété votre conversation.

DOMINIQUE. — Ah !

FRANÇOIS. — La confidence que vous lui avez faite, les conseils que vous lui avez donnés et particulièrement votre opinion sur mon compte l'ont beaucoup troublée. Elle aurait avec vous un nouvel entretien de ce genre qu'elle serait femme à prendre une détermination dont je... qui... Bref, je viens vous demander de ne pas la réconcilier avec son mari.

DOMINIQUE, *froissée*. — Vous m'avez donc bien oubliée depuis huit ans, pour me croire capable d'une action mesquine !

FRANÇOIS. — Vous vous méprenez...

DOMINIQUE. — Vraiment, si j'étais moins modeste, je pourrais me figurer que c'est la curiosité, et non l'inquiétude, qui vous a fait sonner chez moi.

FRANÇOIS. — Je ne mets pas votre délicatesse en doute...

DOMINIQUE. — Moi, je trouve que vous l'y mettez, et je désire préciser les faits. Quand j'ai donné à madame Bellangé des conseils que n'importe quelle femme lui aurait donnés à ma place; quand, pour la préserver de mécomptes possibles, je lui ai raconté certaines déceptions de ma vie, j'ignorais que je plaidais contre vous, je ne savais même pas que vous la connaissiez.

FRANÇOIS. — Je vous crois...

DOMINIQUE. — Dès l'instant où votre nom a été prononcé, je me suis abstenue de parler de réconciliation.

FRANÇOIS. — Vous n'avez pas besoin de vous défendre...

DOMINIQUE. — Ce détail a son importance, vous en conviendrez, et madame Bellangé, qui vous a rapporté tant de choses, aurait bien dû vous rapporter de quelle façon je les avais dites...

FRANÇOIS. — Nous étions troublés tous les deux. Elle se sera mal expliquée, ou je l'aurai mal comprise.

DOMINIQUE. — C'est fâcheux. Mais vous pouvez vous rassurer l'un et l'autre, je n'ai pas l'intention de vous séparer...

FRANÇOIS, *prêt à sortir*. — Je vous demande pardon.

DOMINIQUE, *avec émotion*. — Si je revois madame Bellangé, quelle que soit l'inquiétude de ma conscience, je vous promets de réparer le tort que je vous ai causé involontairement...

FRANÇOIS. — J'en suis bien sûr...

DOMINIQUE. — J'espère que vous ne me ferez pas trop mentir et que je n'aurai pas contribué au malheur d'une amie.

FRANÇOIS, *avec gêne.* — Vous êtes la seule à laquelle je ne peux pas expliquer mes sentiments pour une autre ; cependant, vous devez bien le deviner, s'il ne s'agissait que d'une simple fantaisie, je n'aurais jamais eu l'audace de monter chez vous, après tant d'années d'ingratitude.

DOMINIQUE. — Dans ce cas...

FRANÇOIS, *avec tristesse, s'animant peu à peu.* — Mon Dieu, je ne veux pas dire que les choses dureront toujours. Personne n'est sûr de soi. Quel est l'homme qui ne change pas ?

DOMINIQUE. — Vous, du moins :

FRANÇOIS. — La nature humaine est si faible, si médiocre...

DOMINIQUE. — C'est le mot...

FRANÇOIS. — Chaque heure nouvelle est pleine d'embûches et de surprises... On adore une maîtresse, de bonne foi on lui donne sa vie et on lui demande la sienne en échange... et puis, il ne faut qu'un hasard, une émotion inattendue, une démarche quelconque, et la femme choisie entre toutes devient subitement un embarras pour le cœur et la conscience...

DOMINIQUE. — Taisez-vous.

FRANÇOIS. — On s'aperçoit avec épouvante qu'elle n'est déjà plus qu'une étrangère importune, et même on se découvre une incroyable dureté, en songeant à son prochain désespoir.

DOMINIQUE. — Elle aussi !

FRANÇOIS. — Je dépasse ma pensée. Tenez, renvoyez-moi, madame, car je me sens troublé par toutes sortes de regrets, et malgré moi j'oublie en vous voyant pour qui je suis venu...

DOMINIQUE. — Vous êtes fou.

FRANÇOIS. — Je ne devrais pas le dire, mais je suis très ému, plus ému que je n'aurais supposé. Depuis que je suis là je vous regarde avec tristesse, avec étonnement, je vous regarde comme un beau livre que j'aurais lu trop jeune pour en comprendre la valeur.

DOMINIQUE. — La vie !...

FRANÇOIS. — Ah ! Dominique ! comment ai-je pu vous méconnaître, vous ?

DOMINIQUE. — Je n'ai pas eu de chance.

FRANÇOIS. — Quelle injustice !

DOMINIQUE. — Vous trouvez ?

FRANÇOIS. — Vous m'en avez beaucoup voulu, n'est-ce pas ?

DOMINIQUE. — J'ai beaucoup souffert.

FRANÇOIS. — Ah !

DOMINIQUE. — Faisons une croix là-dessus et n'en parlons plus.

FRANÇOIS. — Si.

DOMINIQUE. — Je préfère. *(Un silence.)*

FRANÇOIS, *tourmentant une chaise, demandant la permission de se rasseoir.* — Je peux ?

DOMINIQUE, *consentant.* — Mais, moi aussi, je suis contente de vous voir.

FRANÇOIS. — Vraiment ?

DOMINIQUE. — Revenons à madame Bellangé.

FRANÇOIS. — Eh bien ! en y réfléchissant, il me semble... *(Se levant.)* C'est ici que vous vivez tous les jours ? *(Feuilletant des livres.)* Sully Prudhomme, Fromentin, Michelet... des âmes pures...

DOMINIQUE. — Je n'ai pas changé.

FRANÇOIS, *désignant le buste de Maurice.* — C'est lui ?

DOMINIQUE. — Allons, ne commencez pas à manquer de tact.

FRANÇOIS. — Pardon, je suis comme un enfant qui ne se rend pas compte de son émotion, et qui rit lorsqu'il devrait pleurer...

DOMINIQUE. — Soyez léger, j'aime encore mieux ça.

FRANÇOIS. — Aucun objet, pas un souvenir de moi dans cette chambre.

DOMINIQUE. — En cherchant bien...

FRANÇOIS. — Vous aviez de vieilles épées dans le temps.

DOMINIQUE. — Elles sont restées à Chaville.

FRANÇOIS. — Vous y êtes retournée quelquefois ?

DOMINIQUE. — Rarement.

FRANÇOIS. — Vous avez beau faire, votre maison est toujours voisine de la mienne.

DOMINIQUE. — Comment la vôtre n'a-t-elle pas changé de place, je me le demande.

FRANÇOIS. — Les choses sont moins capricieuses que nous... Je la regardais ce matin.

DOMINIQUE. — Vous êtes donc là-bas en ce moment ?

FRANÇOIS. — Depuis quelques jours... La haie est plus haute entre nos deux jardins... C'est sérieux, votre mariage ?

DOMINIQUE. — Presque.

FRANÇOIS, *considérant une ébauche.* — Bien trouvé, ce mouvement. Vous êtes une véritable artiste, on a raison de le dire.

DOMINIQUE. — Si je n'avais pas eu de chagrins, je n'aurais probablement pas travaillé.

FRANÇOIS. — Au fond de tout talent de femme, il y a un bonheur manqué.

DOMINIQUE. — Je le crois.

FRANÇOIS. — Ça vous amuse beaucoup d'être connue ?

DOMINIQUE. — Il faut bien se contenter de ce qu'on a.

FRANÇOIS. — Alors, ce n'est pas la gloire que vous auriez choisie?

DOMINIQUE. — Vous êtes bête!

FRANÇOIS. — Vous rappelez-vous quand je vous ai menée chez Frémiet?

DOMINIQUE. — Lui ai-je déplu, hein?

FRANÇOIS. — Il a refusé de vous donner des conseils.

DOMINIQUE. — J'avais pourtant une fameuse envie d'être son élève.

FRANÇOIS. — Et quelle pluie en sortant de son atelier! Il tonnait. Nous ne pouvions pas trouver de voiture, et vous aviez une peur des éclairs...

DOMINIQUE. — Je suis toujours aussi lâche.

FRANÇOIS. — Et une fois dans ce fiacre, vous vous abritiez dans mes br...

DOMINIQUE, *gaiement*. — Hé, là-bas! vous oubliez Toinette.

FRANÇOIS. — Il y a huit ou neuf ans de cela! comme le temps file!...

DOMINIQUE. — J'ai caché mes cheveux blancs quand vous êtes entré.

FRANÇOIS. — Eh bien! vous ne me croirez pas, vous étiez moins jolie autrefois.

DOMINIQUE. — Vous êtes bon.

FRANÇOIS. — Parole! vous venez d'enlaidir subitement toutes les femmes que je connais. *(Un silence.)*

DOMINIQUE. — Voyons, maintenant que tout cela est fini, dites-moi un peu, pourquoi avez-vous disparu de cette façon?

FRANÇOIS. — Ne m'interrogez pas.

DOMINIQUE. — Je voudrais savoir.

FRANÇOIS. — Vous allez me détester si je parle.

DOMINIQUE. — C'est donc bien laid?

FRANÇOIS. — Ne gâtons pas cette minute.

DOMINIQUE. — Vous étiez sorti avec un de vos amis, et nous devions dîner ensemble le soir même, et pas une lettre, pas la moindre explication; aucun signe de vie. Pourquoi?

FRANÇOIS. — Pour rien.

DOMINIQUE. — Personne ne vous avait défendu de m'écrire?

FRANÇOIS. — Personne.

DOMINIQUE. — Allons donc!

FRANÇOIS. — Ne cherchez pas de femme dans ma vilaine action, il n'y en a pas.

DOMINIQUE. — Vous en aviez assez, tout bonnement... et vous vous êtes échappé?...

FRANÇOIS. — Si je vous avais dit adieu, je ne serais pas parti.

DOMINIQUE. — C'est encore plus triste que je ne pensais.

FRANÇOIS. — Tenez, je suis resté cinq minutes de trop. *(Un silence.)*

DOMINIQUE, *lui tendant son chapeau.* — Voici votre chapeau.

FRANÇOIS. — Au revoir.

DOMINIQUE. — Adieu.

FRANÇOIS, *revenant sur ses pas; gaiement et avec embarras.* — Au fait, j'y songe, et madame Bellangé? Qu'est-ce que nous en faisons?

DOMINIQUE. — Gardez-la.

FRANÇOIS. — Vous croyez que c'est mieux?

DOMINIQUE. — Elle est adorable.

FRANÇOIS. — Si vous la raccommodiez avec son mari?

DOMINIQUE. — Vous voulez encore que je me fâche.

FRANÇOIS. — Oh! non... Mon Dieu, puisque vous l'exigez, gardons-la, après tout. La sagesse est de ce côté, et puis...

DOMINIQUE. — Vous y tenez peut-être beaucoup sans vous en douter.

FRANÇOIS. — Ah! on ne devrait jamais monter quatre étages pour annoncer à quelqu'un qu'on est amoureux. Déjà, sur le palier du deuxième, j'éprouvais une vague sensation d'indifférence.

DOMINIQUE. — Presque de soulagement.

FRANÇOIS. — Comme chez le dentiste, quand on sonne.

DOMINIQUE. — Prenez garde, vous pourriez bien la raimer en descendant l'escalier.

FRANÇOIS. — Vous me faites peur. Bah! je ne risque rien. Et cependant je ne regrette pas d'avoir... Elle est charmante, en effet... *(Il tourmente sa montre.)*

DOMINIQUE. — Laissez donc votre montre tranquille.

FRANÇOIS. — C'est en lui entendant prononcer votre nom que j'ai désiré la connaître, sans quoi!...

DOMINIQUE. — Ne soyez pas indélicat par galanterie.

FRANÇOIS, *déposant son chapeau.* — Demandez-lui si je mens.

DOMINIQUE. — Reprenez votre chapeau.

FRANÇOIS. — Ma foi, vous faites bien de me mettre à la porte, j'ai toutes sortes de bêtises sur les lèvres.

DOMINIQUE. — Déjà...

FRANÇOIS. — Je me sauve. D'abord, si je ne m'en allais pas brusquement, je ne m'en irais pas.

DOMINIQUE. — Comme autrefois.

FRANÇOIS. — Et je serais encore là demain matin... *(Avec amour.)* Je voudrais bien.

DOMINIQUE. — Dépêchez-vous donc. *(Il veut lui baiser la main. Elle refuse.)*

FRANÇOIS. — On ne peut pas vous baiser la main?

DOMINIQUE. — Mais non.

FRANÇOIS. — Tant pis... J'aurais été content de... un petit peu...

DOMINIQUE, *lui tendant la main.* — Soit, gamin malfaisant!

FRANÇOIS, *lui baisant la main.* — A la bonne heure. Et merci pour votre indulgence. Dire que j'en aurai toujours besoin!...

DOMINIQUE. — S'il n'y avait pas toujours quelque chose à vous pardonner, vous ne seriez pas vous.

FRANÇOIS. — Vous me permettez de revenir?

DOMINIQUE. — Vaut mieux pas.

FRANÇOIS. — Alors on ne deviendra jamais de vieux amis?

DOMINIQUE. — Impossible, vous le savez bien.

FRANÇOIS. — Essayons.

DOMINIQUE. — A quoi bon? Je vais me marier.

FRANÇOIS. — Quelle blague!... Voulez-vous de moi après-demain, à trois heures?

DOMINIQUE. — Après-demain? Vous êtes fou.

FRANÇOIS. — Je repars lundi pour Londres.

DOMINIQUE. — A votre retour.

FRANÇOIS. — A mon retour? Mais je n'aurai pas de congé avant un mois.

DOMINIQUE. — Vous vous passerez de permission, voilà tout.

FRANÇOIS. — Et mon chef?

DOMINIQUE. — Combien de fois par semaine traversez-vous la Manche? Ne mentez pas.

FRANÇOIS. — Ça dépend.

DOMINIQUE. — De la femme en train? *(Gravement.)* Entre nous, avouez que j'ai de la chance d'être guérie, complètement guérie.

FRANÇOIS. — Mon Dieu...

DOMINIQUE. — Répondez honnêtement.

FRANÇOIS, *avec amitié.* — Eh bien! oui, peut-être, car au fond, je n'ai pas changé, quoi que j'en dise. C'est à croire que ma destinée est de mentir et de tromper. Si vous aviez la folie de m'aimer encore, sans le vouloir je vous ferais encore du mal, et cette fois ce serait criminel. Je préfère en décevoir une autre que vous. Adieu, Dominique.

DOMINIQUE. — Adieu.

FRANÇOIS. — Je vais tâcher de ne pas revenir.

SCÈNE VI

DOMINIQUE, puis MAURICE, puis ODILE. (Un long silence.)

DOMINIQUE, *charmée.* — C'est lui qui est mieux qu'autrefois. *(Apercevant Maurice.)* Ah!

MAURICE. — Je devrais être là depuis longtemps, mais j'ai été obligé de passer chez votre amie, madame Bellangé.

DOMINIQUE. — Qu'est-ce qu'il y a donc?

MAURICE. — Hélène est un peu malade.

DOMINIQUE. — Hélène?

MAURICE. — Elle a été prise d'un accès de fièvre en rentrant et, comme sa mère était sortie, l'Allemande a eu peur et m'a envoyé chercher. Rien de sérieux.

DOMINIQUE. — Vous êtes sûr?...

ODILE. — Le dîner est prêt. Quand tu voudras...

DOMINIQUE. — Allons...

MAURICE, *un peu ému.* — Ce monsieur que j'ai croisé sur le palier, c'est monsieur Prieur, n'est-ce pas?

DOMINIQUE. — Oui. *(Elle tombe assise et fond en larmes. Odile et Maurice échangent un long regard.)*

MAURICE, *à part.* — Le passé?

GEORGES DE PORTO-RICHE

(La fin au prochain numéro.)

L'EMPIRE BRITANNIQUE

J'ai lancé en 1868 l'expression de *Greater Britain*. J'entendais par là, par opposition avec le terme de « Grande-Bretagne », non seulement les pays que nous gouvernons, mais encore tous les pays de langue et de mœurs anglaises, et peuplés, pour une forte proportion, d'Anglais ou d'Écossais venus de Grande-Bretagne, d'Irlandais venus du Royaume-Uni; j'y faisais entrer les États-Unis. Le monde immense de la *Greater Britain*, entendu en ce sens, et le monde moins immense, mais très vaste encore, de l'Empire britannique intéressent la France l'un et l'autre. Car la France est de toutes les puissances celle qui a consacré la plus forte dépense à fonder un Empire au delà des mers.

Dirai-je en passant que l'Empire britannique ne serait peut-être pas ce qu'il est si la république des États-Unis ne s'était pas détachée de nous. Nous n'aurions pas appris à retenir sous le pavillon britannique le Canada, qu'unissent à nous des attaches légales très faibles et très lâches, si nous n'avions autrefois, dans nos rapports avec nos colonies de la

Nouvelle-Angleterre, commis les fautes qui nous les firent perdre.

En France, où l'on a l'œil sur notre grande expérience coloniale, les opinions semblent divisées. Les uns veulent nous imiter, les autres allèguent que notre Empire colonial ne nous donne, à tout prendre, qu'un mince accroissement de forces. Il est incontestable qu'il peut représenter pour nous un appoint de force militaire, à la condition qu'on l'organise en vue de la guerre, et il n'est pas moins certain qu'aujourd'hui il n'est pas organisé pour la guerre. D'autre part, tant que notre flotte nous assure, en cas de guerre, le commandement de la mer contre tout adversaire probable, notre Empire n'est pas si difficile à garder que son étendue, à première vue, le ferait croire. L'Australie et la Nouvelle-Zélande, par exemple, se trouveraient en situation d'attaquer plutôt que de subir elles-mêmes une attaque, tant que notre puissance navale demeurera, par rapport à ses rivales, ce qu'elle est à présent; et les intérêts incontestables que l'Australie a aux Indes lui feraient certainement consentir des sacrifices pour nous aider à défendre l'Inde en temps de guerre. Or, il n'y a pas de raison pour ne pas nous préparer et nous assurer, tandis que dure la paix, ce secours pour le temps de guerre. Mais, si l'on veut apprécier exactement la force positive que nous donne notre Empire colonial, il faut se rappeler que la plus grande portion de cet Empire n'entraîne pour nous que des charges militaires infimes ou nulles. Nous n'avons de troupes ni en Australie, ni en Nouvelle-Zélande. Ces colonies pourvoient parfaitement à leur défense à l'aide de leurs admirables milices régionales. Elles nous gardent notre base navale à Sydney; elles défendent les deux importants dépôts de charbon d'Albany et de Thursday Island. Elles paient les dépenses administratives de la Nouvelle-Guinée britannique. Elles contribuent aux dépenses de la flotte, bien qu'à vrai dire la condition restrictive qui nous oblige à maintenir dans les eaux de l'Australasie les navires qu'elles nous aident à entretenir, réduise singulièrement la valeur de cet appoint financier pour l'Empire considéré dans sa totalité. Elles bénéficient gratuitement des services de notre corps consulaire dans le monde entier. En revanche, il n'est

pas douteux que le rattachement à l'Angleterre serve de nombreuses personnes dans ces colonies, et rende service à plus d'une chez nous. Au total, les avantages d'un commun droit de cité et d'une unité nationale vaste comme le monde sont assurés, sans qu'il en coûte à aucune des parties contractantes.

L'Inde paie la totalité de ses dépenses administratives. Peut-être en fait-elle les frais dans une mesure trop libérale, mais en tout cas, elle paie tout ce que le Trésor anglais juge équitable d'exiger d'elle. Elle ne nous paie pas de tribut direct ; mais, parmi les dépenses d'entretien de nos troupes blanches aux Indes, il en est, comme le paiement des pensions et quelques autres services, qui doivent être faites dans le Royaume-Uni : l'Inde nous fait remise d'une somme considérable à cet effet. — Le vaste Dominion du Canada contribue à l'entretien de notre station navale d'Esquimalt ; et, bien que nous ayons des troupes à Halifax, très probablement il nous faudrait laisser une garnison pour la protection de cette base navale et de ce dépôt de charbon, même si le Dominion n'était pas rattaché au Royaume-Uni. Le Canada prétend pourvoir à sa propre défense. Pourtant le voisinage des États-Unis fait douter qu'il puisse se suffire pendant longtemps en cas de guerre. Mais, d'autre part, les États-Unis ont un intérêt puissant à rester neutres dans toute guerre générale où nous serions engagés. — Enfin, notre dépense pour la colonie du Cap est l'une de celles où l'Afrique australe britannique a une part ; mais elle nous serait imposée en tout état de cause pour garder ouverte la route du Cap en temps de guerre.

Quelques-unes des colonies de la couronne et plusieurs de nos protectorats en Afrique coûtent de l'argent à la métropole. Tantôt elles coûtent sans rapporter, et tantôt la dépense militaire excède le revenu que nous paie le gouvernement colonial. Mais, tout compte fait, nos dépenses coloniales sont petites. Elles sont relativement négligeables, si on les compare aux dépenses de l'Allemagne ; elles sont relativement et absolument négligeables si on les compare à celles de la France. Il est malaisé de dire la somme que l'Allemagne et la France consacrent à leurs territoires d'outre-mer. Je suis très familiarisé avec les budgets de la guerre et de la marine de ces deux puissances. J'ai le sentiment que l'Allemagne dépense

en gros plus d'un million de livres sterling pour ses colonies, où pourtant elle n'a guère de sujets allemands, et que la France dépense beaucoup plus de quatre millions de livres sterling pour les siennes. Nous dépensons pour les nôtres moins d'un million de livres sterling, en distinguant, bien entendu, dans la mesure du possible, entre nos colonies et nos dépôts de charbon, que le souci de notre flotte nous obligerait, en tout état de cause, à entretenir.

La France est dans une situation particulière au regard de sa grande possession de l'Afrique septentrionale. Bien qu'elle ne puisse atteindre l'Algérie et la Tunisie que par mer, et bien que la Sénégambie n'ait pas encore d'autres communications avec ces dernières que par mer, elle peut espérer raisonnablement qu'un jour toutes ses possessions de l'Afrique du Nord seront jointes par terre à l'Algérie. Ses communications avec l'Algérie et la Tunisie ne sauraient être si complètement interrompues en temps de guerre, même par des puissances qui commanderaient la mer, que sa domination y fût anéantie. Je suis, quant à moi, très sceptique à l'endroit du gaspillage que toutes les puissances font de l'argent de leurs contribuables dans l'Afrique centrale. Je doute que nous retirions jamais de ces dépenses, nous ou une autre nation, un avantage qui en compense la charge pour le gros de notre population.

Pour en revenir à la question de la force et de la faiblesse de l'Empire britannique, il est excessif de croire que l'étendue de cet Empire nous cause un épuisement considérable en temps de paix, ou qu'il ne puisse être aisément organisé de façon à nous fournir un appoint positif de forces en temps de guerre. D'un autre côté, les conditions sous lesquelles il est né sont telles qu'il ne semble guère qu'elles puissent se reproduire jamais pour une autre puissance, dans l'état actuel du globe. Les meilleures colonies sont celles qui coûtent peu ou qui ne coûtent rien. Les autres, « les canards boiteux qu'il faut aider à grimper au perchoir », comme dit le peuple, sont, à mes yeux, de valeur médiocre, pour ne pas dire nulle.

*
* *

Ces problèmes ont fait l'objet, en France, d'une discussion récente dans un livre de M. Pierre Leroy-Beaulieu. Il a établi — ainsi que nous-mêmes, préoccupés comme nous le sommes de la question navale, nous l'avions établi fréquemment avant lui — que l'Empire britannique repose sur sa puissance navale; que nos communications avec l'Inde et l'Australie, et, par la route du Cap, avec tout l'Extrême-Orient et le reste du monde, sont assurées à tel point que nos possessions, tout éparpillées qu'elles sont, restent virtuellement contiguës entre elles, comme celles de l'Empire russe. Si cette contiguité venait à être compromise, il serait difficile d'espérer que l'Empire pût conserver son unité présente. Pourtant il se pourrait fort bien qu'un État comme l'Australie, une fois constitué en une fédération autonome, et soustrait à la domination directe de la couronne, conservât avec nous ses relations d'amitié et d'alliance.

Je ne prétends pas qu'il y ait lieu de resserrer les liens qui unissent entre elles les parties de l'Empire, sauf en matière de défense et de préparation à la guerre. L'Inde, que nous n'appelons pas une colonie, mais un Empire, et qui ne dépend pas du Ministère des colonies, offre une telle diversité intérieure qu'on ne voit pas quelle place on lui ferait dans une constitution qu'elle partagerait avec nous. Nos six colonies du continent australien, en y comprenant la Tasmanie, n'ont pas encore manifesté un désir bien général de nouer des liens plus étroits avec nous. Les gens riches en grand nombre y ont adhéré à la *Ligue pour la Fédération impériale;* mais cette idée n'a pas été accueillie dans le grand public et n'est pas devenue populaire. Ces colonies vont tôt ou tard se fédérer entre elles. Peut-être le feront-elles dès février prochain, quand l'Assemblée constituante, qui doit se réunir le 20 janvier à Melbourne, aura examiné en dernière lecture le projet de constitution unitaire qui lui sera soumise. Mais je doute que, dans ce cas même, M. Barton, de la Nouvelle-Galles du Sud, M. Deakin, de Victoria, et les autres hommes d'État distingués qui seront les chefs de la Fédération nou-

velle, désirent un resserrement des liens avec l'Angleterre, si ce n'est précisément en matière de défense.

Il y a, en effet, à resserrer les liens politiques, une difficulté manifeste. S'il se trouvait une minorité active pour y résister, l'union même aurait pour effet des relations tendues, beaucoup moins favorables à l'unité de notre race et de notre puissance que les liens d'aujourd'hui, lâches, presque immatériels, mais sentimentalement robustes, et qui certainement en cas de guerre feraient entrer en ligne tous les Anglais. Et comment accorder, soit à la métropole, soit à l'Australie, même la plus petite part d'ingérence dans les affaires si compliquées du Canada, dont le Canada, en dépit de difficultés immenses, se tire seul, avec une incomparable habileté? C'est manifestement impossible.

Quand on parle de représenter nos colonies dans le Parlement impérial, il n'est pas possible qu'on songe au Parlement tel qu'il existe et tel que nous le connaissons aujourd'hui. Plusieurs pensent qu'en admettant un extrême développement du *home rule* local — ce que nous appelons le *home rule pour tous* — c'est-à-dire des parlements régionaux en Angleterre, en Écosse, en Irlande, au Pays de Galles, chargés de toutes les affaires locales de ces pays, une telle représentation des colonies dans un Parlement impérial, conçu comme une sorte de conseil des États, deviendrait chose possible. Je suis personnellement favorable à un *home rule* modéré pour tous, comportant des assemblées électives régionales dans les principales parties du Royaume-Uni, et auxquelles j'accorderais de larges pouvoirs législatifs. Mais je ne serais pas disposé à proposer des ministères régionaux pour l'Angleterre, l'Écosse, l'Irlande et le Pays de Galles. Or, si le cabinet doit rester ce qu'il est aujourd'hui, continuer d'être fait et défait par le Parlement impérial, comment serait-il possible de donner aux colonies une représentation proportionnée à leur importance, sans leur accorder voix au chapitre dans nos affaires intérieures? Et comment pourraient-elles accepter d'intervenir dans nos affaires intérieures, sans nous offrir de nous mêler à leurs affaires propres? Or, c'est une offre qu'elles ne feront jamais. La représentation dans un Parlement tel que nous l'entendons, ni nos colonies

elles-mêmes, en majorité, ne la demandent, ni l'élite de leurs hommes politiques ne la réclame pour elles. Que nous réserve l'avenir et quelle sera la forme définitive de la constitution de l'Empire britannique, il serait oiseux de vouloir dès maintenant le prédire. Autant des relations défensives plus étroites sont praticables et importeraient aux habitants du Royaume-Uni, autant il serait chimérique de vouloir présentement des relations politiques plus étroites, à moins de les établir par un accroissement des pouvoirs de la couronne. J'ai personnellement insisté, en toute circonstance, sur la nécessité d'unifier davantage nos préparatifs de défense commune ; et ce projet me semble naturel, raisonnable et susceptible d'être mené à bien. Quant aux relations politiques, je vois des avantages au régime provisoire qui existe ; je n'en vois de pareils à aucun des régimes qu'on a proposés ; et je m'en tiens à votre proverbe : « Il n'y a que le provisoire qui dure. »

Plusieurs de ceux qui ont vu les difficultés d'une union politique plus étroite, ont alors proposé de resserrer nos relations commerciales. Mais il n'y a pas eu jusqu'ici de probabilité pratique à voir ce projet se réaliser. Nos colonies principales n'ont jamais offert de pratiquer le libre-échange absolu entre toutes les parties de l'Empire. M. Chamberlain, qui préconise une politique d'étroite union commerciale, a, je crois, toujours dit, et en tout cas il vient d'affirmer publiquement qu'il se refusait à affronter le trouble que produiraient dans notre régime commercial des traitements de faveur que nous consentirions, réserve faite du cas où nos colonies nous offriraient avec elles le libre-échange complet. Mais si jamais nos colonies inclinaient à nous accorder cette absolue liberté de commerce, et s'il se trouvait chez nous des hommes pour proposer de frapper d'une taxe le gros de notre approvisionnement et le gros de nos matières premières (qui nous viennent des États-Unis, de l'Amérique du Sud, de la Russie et d'autres pays extérieurs à l'Empire), je doute que ces hommes fussent victorieux aux élections générales qui suivraient une si effrayante nouveauté. Il ne vaut guère la peine de s'arrêter longuement à cette hypothèse. Les ouvriers de nos colonies qui demandent le régime protecteur le réclament surtout pour se défendre contre ce qu'ils appellent le *travail*

des prolétaires asiatiques. L'Empire des Indes devient très vite un pays manufacturier, et est un pays de travail à bas prix : en fait, les plus convaincus protectionnistes dans les plus protégées de nos colonies tiennent surtout à se défendre contre la métropole et contre l'Inde. Si ce sentiment venait à s'affaiblir beaucoup avec le temps, et si ces protectionnistes se décidaient jamais à admettre en franchise nos produits et ceux de l'Inde, c'est donc, vraisemblablement, qu'ils auraient, pour la plupart, passé aux libre-échangistes, et qu'ils accueilleraient également les produits de tous les pays du monde. Il règne au Canada un sentiment protectionniste très fort, et il a trouvé son expression dans le régime ultra-protecteur qui, sur les trente et une dernières années, en a duré vingt-six, et s'est prolongé jusqu'à ces tout derniers temps. Mais le gros du commerce canadien se fait avec les États-Unis. Il est donc difficile aux libre-échangistes d'adopter un compromis qui proclamerait le libre-échange avec la métropole et le protectionnisme contre les États-Unis. — Je présume que tous mes lecteurs savent que nos colonies, lorsqu'elles ont un gouvernement propre, ont aussi une liberté commerciale complète; et qu'elles nous traitent comme elles traitent les autres nations commerçantes du globe.

Il n'y a donc pas à envisager présentement comme possible la représentation de l'Empire dans un même parlement. Il n'y a pas non plus à prévoir la création d'un *Zollverein* britannique. On peut espérer seulement une union défensive plus étroite des pays britanniques, fondée sur des engagements librement contractés. Nous n'avons donc à tenir compte que de l'Empire tel qu'il existe.

*
* *

Il a pour caractère distinctif sa prodigieuse diversité. Une colonie allemande ressemble à une autre colonie allemande. En mettant à part l'Algérie (qui en un sens n'est pas une colonie) et la Tunisie, protectorat prospère qui heureusement ne ressemble en rien à une colonie, toutes les colonies françaises se ressemblent entre elles. Les colonies britanniques, au contraire, sont le plus surprenant assemblage de gouver-

nements et de civilisations hétérogènes que jamais l'histoire ait réunis en faisceau.

Les onze Premiers ministres qui, aux fêtes du récent jubilé, se rencontrèrent avec les ministres du Royaume-Uni, et qui furent faits conseillers privés à cette occasion, sont les Premiers ministres des colonies qui, avec des institutions représentatives, qu'elles partagent avec la plupart des colonies de la couronne, ont aussi des cabinets qu'elles se donnent elles-mêmes : on peut les appeler colonies à parlements libres. De ce nombre est le vaste Dominion du Canada, d'une étendue égale à celle de l'Australie ou des États-Unis, triple de celle de l'Inde, et qui possède des réserves immenses d'une terre admirable. Il s'est constitué en Confédération, malgré des difficultés plus grandes encore, s'il est possible, que celles que la Confédération suisse a surmontées jadis; et il est né de la réunion de deux provinces hostiles, les « deux Canadas ». L'une de ces provinces, le bas Canada, appelé aujourd'hui la province de Québec, a été et demeure le Canada français de l'ancien régime; l'autre, le haut Canada, aujourd'hui province de l'Ontario, est peuplée soit d'anciens Écossais presbytériens, soit de loyalistes unitaires, torys de la Nouvelle-Angleterre de jadis qui émigrèrent de la République des États-Unis par préférence pour la monarchie de Georges III. Vous êtes encore, à Paris, sous le charme du discours, aussi éloquent en anglais qu'en français, de Sir Wilfrid Laurier. Il vous a appris que la garantie d'une absolue liberté, octroyée à l'avènement de la reine Victoria, a transformé les Canadiens français, soulevés par Papineau, en des loyalistes si obstinés et si proverbialement attachés à la couronne que « le dernier coup de feu tiré en Amérique pour défendre les institutions monarchiques et le régime britannique, serait tiré, à coup sûr, par un Canadien français ».

Le long de la côte canadienne s'étend la chétive colonie de Terre-Neuve, dont il vaut mieux ici que je m'abstienne de parler. Je suis en effet de ceux qui ne comprennent pas que l'on puisse outrepasser les termes du traité d'Utrecht, lequel accorde aux Français le droit d'atterrir et de sécher du poisson, de la morue — car on l'indiqua assez clairement — sur une étendue donnée des côtes terre-neuviennes, et que l'on veuille

abuser de ce droit formel pour contester sur un territoire britannique les droits de souveraineté de la Grande-Bretagne et de ses colons. Je me contenterai donc de dire ici que Terre-Neuve est une colonie qui se donne beaucoup de mal pour vivre, et que, plus tôt elle sera annexée au Canada, mieux cela vaudra pour son avenir.

Dans les mers australes, ce sont tout d'abord l'Australie et l'île de Tasmanie qui appellent notre attention. Elles se partagent six des Premiers ministres dont nous avons parlé. Mais on peut espérer qu'elles n'en auront bientôt plus qu'un. Le projet de *Commonwealth* australien, qui prévoit l'établissement d'un Sénat électif et d'une Chambre des représentants, diffère infiniment de la constitution fédérale du Dominion et de celle des États-Unis, et n'a pas non plus la moindre ressemblance avec la constitution fédérale suisse. Le Sénat, comme aux États-Unis, représentera les États; et, comme aux États-Unis encore, tous les États auront une représentation égale; mais le mode de suffrage en sera démocratique, et les circonscriptions électorales seront immenses. Il se peut donc à merveille que, contrairement à toutes les autres Chambres-Hautes connues, ce Sénat se montre plus radical que la Chambre des représentants. Les amis de la légalité et de l'ordre comptent que le nom de sénateur, la durée du mandat qui, pour les sénateurs, sera de six années, quand pour leurs collègues de la Chambre des représentants elle n'est que de trois, et enfin le renouvellement par moitié substitué au renouvellement simultané et total, donneront au Sénat un peu d'esprit conservateur. Il se peut que l'Australie occidentale, avec sa grande richesse en or et son penchant médiocre pour la politique, ait une représentation sénatoriale conservatrice, à laquelle se joindront les sénateurs de la Tasmanie, un peu arriérée sur les autres colonies; et peut-être quelques autres États encore éliront-ils d'abord des conservateurs. Mais, si la constitution unitaire est votée dans la forme que nous lui voyons, il faut s'attendre à ce que le *parti du travail* force l'entrée du Sénat, et il est même fort possible qu'il l'occupe en majorité. Si au contraire, au dernier moment, on modifie la constitution dans un sens conservateur, elle sera rejetée par le plébiscite ou *referendum*, comme on l'appelle en Australie,

qui, dans chacune des six colonies, se prononcera sur elle par *oui* ou par *non*. — Dans la grande colonie de l'Australie du Sud, mais là seulement, toutes les femmes d'au moins vingt et un ans voteront sur l'adoption de la constitution unitaire. Car cette colonie est la seule, en Australie, qui ait suivi l'exemple de la Nouvelle-Zélande et qui ait accordé les libertés politiques à toutes les femmes adultes. Elle leur a de même accordé le droit de siéger dans les deux Chambres législatives et de devenir ministres de la couronne : en sorte que, dès maintenant, il n'y a pas de raison pour qu'elle ne se donne pas un jour un ministère composé uniquement de femmes. Chose curieuse, dans cette Australie du Sud, que le mouvement féministe a su conquérir et où il a fait aboutir les plus extrêmes mesures féministes qui aient jamais passé par les deux Chambres législatives d'un grand État libre, aucune femme n'a encore posé sa candidature parlementaire ; et pourtant, les femmes ont exprimé librement leurs suffrages aux élections générales qui suivirent le vote de la loi.

Les cartographes placent la Nouvelle-Zélande dans un coin de la carte australienne ; c'est pour cette unique raison que cette colonie nous paraît voisine de l'Australie. Elle est, en réalité, plus éloignée de l'Australie que Gibraltar ne l'est de Londres. Ses aspirations non plus ne ressemblent en rien à celles de l'Australie. La Nouvelle-Zélande est un État unique issu de la fusion de provinces. Elle a attesté son esprit d'initiative non seulement dans son commerce et dans son agriculture, mais par le développement merveilleux de sa législation. Le Canada, ou du moins quelques-unes de ses provinces, ont pu nous tracer la voie en matière de législation scolaire ou de législation anti-alcoolique. Mais nous avons reçu de l'Australie le scrutin secret, qui, depuis, a été introduit aux États-Unis sous le nom de « système australien ». L'État de Victoria a donné l'exemple de créer, en principe, pour toute sorte d'industrie, des conseils composés pour une part de patrons et pour une part d'ouvriers, avec la mission de fixer le salaire minimum à payer dans ladite industrie, non seulement pour le travail de fabrique, mais aussi pour le travail en chambre ; et dès à présent cette innovation fonctionne et a fait ses preuves dans deux industries. Mais c'est la Nouvelle-

Zélande qui, presque en toutes matières, possède le code de législation le plus avancé. Les Français qui viennent en Angleterre, qui vont aux États-Unis, qui parcourent l'Allemagne pour écrire des rapports sur des législations de toute sorte; les universités d'Amérique qui, dans toute l'étendue des États-Unis, ne cessent de publier des livres de législation comparée sur diverses questions modernes, feraient bien de s'informer de la législation des colonies britanniques, et notamment de la Nouvelle-Zélande. Elle tient la tête par sa législation industrielle, à la réserve de l'article pour lequel j'ai cité l'État de Victoria. Elle tient la tête par sa législation maritime : elle a fixé la proportion obligatoire de l'équipage par une loi dont les armateurs britanniques se plaignirent au Parlement qu'on leur fît application quand leurs navires touchaient terre en Nouvelle-Zélande, mais qui fut adoptée par le gouvernement impérial. Elle tient la tête presque en toutes matières. Et, si l'administration radicale qui, sous trois chefs différents, l'a gouvernée pendant de longues années, vient jamais à être renversée par une réaction conservatrice, il faudra se souvenir que c'est elle qui a placé cette colonie à l'avant-garde du progrès moderne. — En matière de féminisme, la Nouvelle-Zélande avait ouvert la voie, mais elle n'a pas eu le courage de son opinion. Elle a été le premier Etat libre qui ait accordé le suffrage politique à toutes les femmes adultes, mais elle ne leur a pas concédé le droit de siéger au Parlement, bien qu'elle les ait mises sur un pied d'égalité absolue avec les hommes au barreau et dans le notariat. Un conservateur anglais, épouvanté, demanda un jour à la femme très distinguée de l'ancien ministre du Travail en Nouvelle-Zélande — de celui-là même qui a donné à ce pays quelques-unes de ses meilleures lois, et qui en est à présent l'agent général ou l'ambassadeur à Londres, — si elle ne pensait pas que le suffrage politique nuisît à la grâce des femmes. Elle lui demanda à son tour s'il la trouvait enlaidie pour avoir, dans deux élections générales, voté pour son mari.

M. Pierre Leroy-Beaulieu, que j'ai déjà cité, s'est affranchi de l'habitude de ses compatriotes; il a étudié sur place les sociétés purement démocratiques de l'Australie et de la Nou-

velle-Zélande; il nous a appris de quel utile exemple elles peuvent être pour nous; mais il s'est effarouché de ce qu'il juge être des témérités brouillonnes. M. Pierre Leroy-Beaulieu est consterné de voir, dans les colonies australiennes, les énormes agglomérations d'habitants qui se pressent dans les capitales et dans leurs faubourgs. Il semble croire que de telles agglomérations sont mauvaises en elles-mêmes, et qu'elles ont quelque influence sur la législation sociale de ces colonies. Mais il n'y a point d'agglomérations de cette sorte dans la colonie la plus avancée de toutes, la Nouvelle-Zélande. Dans la Nouvelle-Galles du Sud et dans l'État de Victoria, qui vont le plus loin dans ce sens, nous voyons grandir une école de théoriciens sociaux qui tiennent cette concentration de la population pour un fait inévitable et dont on ne peut pas dire qu'il soit absolument désavantageux. Ces écrivains soutiennent que de notre temps, et en tous pays, tout homme qui a le choix de sa résidence doit vivre dans la capitale ou dans le voisinage de la capitale; il doit tenir compte de ce que la capitale présente d'avantages pour la vie sociale et littéraire, pour la culture, pour le plaisir et surtout pour l'éducation des enfants, avantages que n'offre jamais l'intérieur d'un pays, surtout d'un pays neuf. Et ce n'est pas à une *Revue de Paris* à contester que le principe s'applique aussi à des pays vieux.

M. Pierre Leroy-Beaulieu estime, en outre, que le socialisme, dont il décrit les progrès, est la cause directe de ce qu'il considère comme une législation socialiste. — Ceux d'entre nous qui connaissent bien l'Angleterre et qui sont très familiers aussi avec les sentiments de nos colonies, savent bien qu'il y a plus de vrai socialisme en Angleterre qu'il n'y en a dans nos colonies, et même qu'il y a dans nos colonies plus de conservatisme ploutocratique qu'il n'y en a chez nous. Ce qu'on appelle la législation socialiste de l'Australie est, pour une part, une intervention de l'État avantageuse à de jeunes États, riches en esprits lucides et en hommes dévoués à l'intérêt public; et pour une autre part, elle est une législation avancée, sans doute, mais expérimentale, et que la connaissance approfondie des besoins des diverses classes sociales a naturellement enfantée. La nationalisation des chemins de fer aus-

traliens est une mesure de la première sorte. Le Canada a suivi, dans cette matière, l'exemple des États-Unis ; mais je me permets de penser que la méthode australienne a été ici la plus naturelle et la meilleure ; et elle a été adoptée par des Chambres où n'entrait aucun élément socialiste. Les nouvelles lois industrielles sont une mesure de la deuxième sorte. Mais les plus audacieuses de ces lois — qui sont celles de l'État de Victoria — sont grandement dues aux efforts de M. Deakin, qui est antisocialiste, et qui, bien que libéral en Australie, se classerait parmi les grands politiciens d'affaires dont le type existe dans la plupart des pays modernes, plutôt qu'au nombre des penseurs à idées avancées. Membre très distingué du barreau de Victoria, il est l'un des deux orateurs fédéralistes dirigeants de l'Australie. La colonie de Victoria, qui l'a suivi pour adopter cette législation, n'est nullement, entre nos colonies, la plus avancée d'opinion : si elle a adopté une législation avancée, c'est que la conscience publique s'y est émue de maux qu'on lui a révélés, et qu'on verrait plus hideux encore à Paris et à Londres, si on voulait y regarder et les envisager de près.

M. Pierre Leroy-Beaulieu, pour se guider en Australasie (comme nous appelons l'Australie et la Nouvelle-Zélande), s'est adressé sûrement à des conservateurs. Je ne comprendrais pas autrement la glorification qu'il fait des hommes politiques coloniaux d'autrefois, en les comparant à ceux du présent. Mes occupations me conduisent à observer de près ces messieurs. J'avoue que je ne vois pas de pays qui, à population égale, produise autant d'hommes politiques distingués que l'État de Victoria, par exemple. Il y a de vieux pays bien des fois plus peuplés, dont les hommes d'État n'ont ni une valeur intellectuelle supérieure, ni plus d'allure que ceux-là.

M. Pierre Leroy-Beaulieu attaque incidemment le gouvernement actuel de la Nouvelle-Zélande au sujet de sa législation anti-alcoolique, de ses lois sur l'arbitrage entre employeurs et employés, et de ses lois sur la durée de l'ouverture des boutiques et du travail des employés de magasin. Il déclare que « contre une pareille législation, l'obstruction parlementaire serait une protection ». Ceux d'entre nous qui recommandent d'introduire chez nous-mêmes des mesures

législatives analogues, et qui les croient sages, se sentiront évidemment blessés d'une appréciation pareille. On ne voit guère ce qu'il y a de socialiste dans une loi qui met aux mains de la nation le droit d'accorder licence aux débits de boisson, droit confié en Angleterre à des magistrats nommés par le lord-lieutenant du comté, nommé lui-même par la couronne. On ne voit pas pourquoi une loi qui abrégerait les heures de travail des employés de magasin — loi dont on aurait grand besoin à Paris comme à Londres, et qui, appliquée à tous, serait dans l'intérêt de tous également — devrait donner lieu à une obstruction parlementaire, que, quant à nous, nous regardons comme un procédé anarchique. M. Pierre Leroy-Beaulieu reproche à la démocratie d'être trop brutale pour permettre de fonctionner à ce délicat mécanisme qu'est un Parlement. Il déclare que sa « fragilité exige la présence de deux partis nettement tranchés, ayant chacun leurs principes, leurs traditions, leur personnel ». Mais la France elle-même possède-t-elle ces deux partis? C'est l'Australie plutôt qui, sous le régime très démocratique qu'instituera la nouvelle constitution unitaire, a en perspective de les posséder un jour.

M. Pierre Leroy-Beaulieu voit un triomphe de la doctrine socialiste jusque dans la législation agraire de l'Australie. A vrai dire, il manque de preuves en ce qui concerne les plus importantes des colonies australiennes, la Nouvelle-Galles du Sud et Victoria; et personnellement j'exprimerai un regret de les voir si conservatrices en cette matière. Mais il s'en prend aux tentatives faites, dans l'Australie du Sud et en Nouvelle-Zélande, pour permettre à l'État d'affermer directement des terres à des groupes de cultivateurs réunis en associations communales. Il reproche à ces essais les abus commis et l'insuccès de quelques-uns. Il me faudrait répondre qu'en Nouvelle-Zélande ces associations ont réussi; et qu'on a remédié par une législation ultérieure aux insuccès partiels constatés dans l'Australie du Sud. On a même, depuis le livre de M. Pierre Leroy-Beaulieu, introduit un système similaire dans le Queensland. Quoi qu'il en soit en Nouvelle-Zélande, ce n'est pas sous une influence socialiste que ces réformes ont été faites en Australie; et le Queensland vient de promulguer la loi à un moment où, au contraire, le parti ouvrier

a montré sa faiblesse, et où les principes conservateurs semblent devoir prédominer pour quelque temps. La vérité, bien simple, est celle-ci : avec leur habituel système de *rule of thumb* et leur politique de simple opportunisme, les hommes d'État australiens ont fait un essai à très petite échelle pour résoudre, dans la mesure du possible, le problème effrayant des sans-travail.

Ce qui excite encore l'indignation de M. Pierre Leroy-Beaulieu, c'est l'impôt progressif sur les successions en Australie. Je me permettrai de lui faire observer à ce sujet que nous venons de l'adopter dans la métropole, avec l'assentiment de tous. Le parti conservateur, tant qu'il a été dans l'opposition, s'est rebiffé contre le projet de Sir William Harcourt. Mais, arrivé au pouvoir, loin de rejeter le projet, il s'est félicité des ressources qu'il fournissait pour augmenter la flotte. Et devant les tribunaux il a combattu ceux qui résistaient à la loi sur un point où même des partisans de la loi nouvelle pensaient que le droit et la raison étaient du côté de la résistance.

L'intensité de la vie religieuse en Australie paraît à M. Leroy-Beaulieu offrir une contradiction, qu'il constate, avec ce qu'il croit être du socialisme. La vérité est que l'Australie ressemble infiniment à une Angleterre et à une Écosse où l'aristocratie terrienne serait un peu plus faible qu'elle ne l'est chez nous. C'est pourquoi le futur État australien est pour nous un champ d'expériences où nous pouvons observer d'abord des réformes que nous tenterons ensuite chez nous, lorsque la résistance qu'elles rencontrent sera devenue moindre.

Nous avons parlé de la patrie de neuf des Premiers ministres, sur les onze qui sont venus à Londres. Les deux autres, on le devine, étaient ceux du Cap de Bonne-Espérance et du Natal. Dans la colonie du Cap, les Boers dépassent en nombre la population de race britannique; et le droit romain-hollandais y prévaut. L'un des plus étranges côtés d'un Empire aussi divers que l'Empire britannique est la prodigieuse collection de lois, que le conseil privé, siégeant comme cour de cassation coloniale, a à appliquer. La province de Québec a un code civil indigène, mais fondé en partie sur le code Napoléon,

et en partie sur le droit français de l'ancien régime. Dans plusieurs de nos colonies nous avons un droit hollandais d'un type différent du droit hollandais-romain du Cap. Dans d'autres nous appliquons le code Napoléon pur et simple. Dans quelques-unes nous avons des systèmes de gouvernement que nous ont légués les Espagnols et les Portugais. Partout nous avons tâché de changer le moins possible les usages de la population; et dans plus d'une de nos possessions la langue du Parlement et celle des tribunaux n'est pas la nôtre. Une confédération de l'Afrique du Sud (bien qu'une loi du Parlement l'ait prévue depuis longtemps) est probablement plus loin de nous que ne l'est la confédération australienne. Mais cette confédération, si elle s'établit un jour, donnera aux Africanders issus des Boers hollandais et aux Africanders issus de huguenots français des droits pareils tout au moins à ceux que la confédération canadienne a accordés aux Canadiens français et à leur clergé.

***

On ne peut décrire dans le cadre d'un article les cinquante possessions environ, toutes différentes, toutes éloignées les unes des autres, que nous avons en dehors de l'Inde et des onze colonies autonomes. Quelques-unes ont des parlements : les unes un parlement électif, d'autres un parlement en partie électif et en parti nommé. Et les pouvoirs de ces parlements, limités sans doute, si on les compare aux pouvoirs presque illimités qu'exercent les parlements des colonies autonomes, sont grands. Rarement on réserve pour les lois que les colonies votent le consentement de la Reine; presque toujours ce consentement est donné tout de suite, et à titre de formalité pure, par le gouverneur. Lorsqu'on le fait attendre, c'est toujours pour négocier la généralisation de la mesure nouvelle, et prévoir les difficultés qui naîtraient d'une application particulière et locale. C'est ainsi qu'en diverses colonies l'on a réservé le consentement royal à la loi sur le mariage du veuf avec une belle-sœur, parce que des difficultés n'auraient pas manqué de surgir au cas où certaines colonies australiennes eussent adopté cette loi avant les autres. Aujour-

d'hui la loi sur le mariage du veuf avec une belle-sœur, inconnue encore dans la métropole, est en vigueur dans toutes les colonies australiennes. Les colonies australiennes ont été autorisées à promulguer des lois, même si ces lois devaient entraîner des modifications importantes dans les traités de la métropole. Mais peut-être la métropole n'avait-elle pas d'autre parti à prendre; car on a vu des premiers ministres soutenir qu'ils agiraient conformément à ce que la loi devrait être, jusqu'au moment où la loi serait ce qu'ils voulaient qu'elle fût. L'État de Victoria refusa un jour de recevoir des convicts graciés ou dont la peine était expirée, bien qu'il n'eût aucune raison légale de leur fermer son territoire; et toutes les colonies ont refusé d'accorder la protection de leur gouvernement aux délateurs *fenians*, bien qu'on ne pût invoquer contre eux aucun texte de loi. C'est une forte race que nos colons, et ils nous le font sentir parfois. Mais au total il n'y a pas péril en la demeure; et une soumission trop pédantesque à une administration trop tâtillonne ne serait pas toujours préférable. Les colonies soumises directement à la couronne sont administrées, certes, plus étroitement. Vous pouvez remarquer que votre Martinique et votre Guadeloupe ont des franchises plus étendues et une indépendance plus réelle que les îles que nous avons tout près d'elles, aux Antilles. Nous ne pouvons pas non plus être très fiers, en nous comparant à vous, de nos établissements de l'Afrique équatoriale. Nous avons assez bien réussi dans cette portion du Nyassaland ou de l'Afrique centrale britannique, qui constitue les plateaux du Shiré; et peut-être réussirons-nous dans l'Ouganda. Vous avez su, bien qu'à grands frais, vous faire sur la côte occidentale de l'Afrique une Sénégambie vaste et florissante; vous avez su envelopper nos malheureuses colonies et en occuper l'*hinterland*.

Quelques-unes pourtant de nos colonies royales ont prospéré à merveille. Je ne citerai que nos entrepôts commerciaux de Singapour et de Hong-Kong, et cette colonie de Ceylan, qui, contrainte par la maladie du café à se tourner vers la culture du thé, vend maintenant des thés pour une somme plus forte que l'Empire chinois. Mais il faut attribuer la prospérité de ces colonies de la couronne à l'esprit entrepre-

nant des comptoirs locaux plus encore qu'à la sagesse de l'intervention gouvernementale. Notre sagesse gouvernementale s'est montrée surtout dans la légèreté de main que nous avons apportée à nos relations avec le Canada et avec le futur *Commonwealth* d'Australie, et qui nous a permis de les conserver à la Grande-Bretagne. Mais ce succès est dû grandement, je le répète, à la façon dont nous nous sommes brûlé les doigts en Amérique, au temps de Washington.

Notre véritable succès gouvernemental, ç'a été l'Inde. Mais il faudrait un volume, et non pas un article, pour en retracer l'histoire et pour en expliquer le régime. Si l'Empire britannique est un monde, l'Inde est un continent dans ce monde, tant les populations en sont diverses par la langue, par la religion et par le degré de civilisation où elles ont atteint. Je doute fort que la France sache l'indépendance que nous gardons, pour le plus grand avantage de notre domination, à nos États protégés de l'Inde. L'intervention que nous nous permettons dans ces États varie sans doute avec la nature de leur gouvernement. Mais quelques-uns d'entre eux présentent des traits infiniment intéressants, tel cet État si extraordinairement prospère et pourvu d'institutions représentatives indigènes qui s'appelle la régence de Mysore.

CHARLES W. DILKE

CORRESPONDANCE[1]

— TROISIÈME SÉRIE —

XXXIII[2]

A MONSIEUR BERTHELOT

Storen, près Drontheim, 11 juillet 1870.

Mon cher ami,

Notre voyage se continue fort heureusement. Temps admirable, navire excellent et d'une marche étonnamment rapide, bonne humeur de tous. La petite course à Inverness m'a ravi; cela vous plairait beaucoup. Il faudra que quelque année vous fassiez ce voyage-là. C'est une toute petite nature, mais exquise de détails, et dont l'homme a tiré un charmant parti. La navigation des côtes de Norvège est délicieuse ; on ne sort pas des îles et des fiords : tout cela fait une Suisse submergée à 2 000 mètres d'altitude. Les belles journées valent celles de Naples, à cela près qu'elles ne finissent pas, et qu'à minuit la mer rutile encore. Les journées couvertes sont absolument ce qu'est chez nous un jour d'éclipse presque totale. Bergen m'avait beaucoup plu, mais Drontheim m'a ravi. Vous ne pouvez imaginer une campagne plus riante, plus verte, plus fraîche. Nous avons fait deux excursions dans l'intérieur, et c'est de l'une d'elles que je vous écris. C'est enivrant, je vous assure. Ce soir, nous partons pour Tromsoë, et de là nous

1. Voir la *Revue* des 15 juillet, 1er août, 1er et 15 décembre 1897.

2. Les lettres I à XXXII seront publiées en volume.

irons à Hammerfest. Irons-nous au Spitzberg? C'est le grand objet des délibérations. La grande condition pour y aller, le charbon, ne nous manquera ni à Hammerfest, ni à Tromsoë; nous avons pris à Peterhead un *ice-master*, qui déclare que le voyage n'est rien. Cependant cela ne sera décidé qu'à Hammerfest.

J'achève ma lettre au crayon dans la gare de Storen, petit village dans les Alpes scandinaves, où nous sommes venus voir les rivières où l'on pêche le saumon. Le petit chemin de fer est sûrement l'un des plus pittoresques du monde : superbes cascades, montagnes couvertes de sapins, il paraît que cela ressemble tout à fait aux cantons de Saint-Gall et d'Appenzell. Il fait assez chaud ; mais on sent que le beau temps est de fraîche date. Tout vient de naître, les fleurs ont la virginité de couleur qu'elles ont dans les hautes prairies des Alpes. Les fonds de fiord sont délicieux ; la côte est, je ne dis pas plus belle, mais plus originale que l'intérieur, et quelle bonne race! On sent un résidu, un sédiment de volcan qui a jeté sa flamme dans les Vikings et les Barsekars. Du reste les mêmes types que dans le nord de la France, l'Écosse, le nord et l'est de l'Angleterre. Cette race a prodigieusement essaimé et elle essaime encore en Amérique et chez les Mormons. Je suis fort curieux de voir les Lapons. Il paraît que la secte des liseurs ou *glossolales* norvégiens pullule chez eux et s'y développe en faits très originaux.

Le prince Napoléon est charmant en voyage. Il y a chez lui des côtés qu'on ne soupçonne pas du tout, une soif d'inconnu, un désir d'infini, quelque chose de romantique et de profond, qu'on ne voit guère à Paris. Les bruits qui nous arrivent ne l'émeuvent pas, et ne lui feraient pas déranger une étape de son voyage. Ce pays-ci le calme, et ne laisse chez lui que le fonds intellectuel et moral, qui est très riche, quoique n'ayant pas d'abord été cultivé. Le corps des officiers est d'élite et on ne peut plus distingué. Que n'êtes-vous ici! Je suis tellement habitué à penser avec vous que toute impression que je n'ai pas partagée avec vous me paraît incomplète.

Présentez mes respects à madame Berthelot et croyez-moi votre meilleur ami.

E. RENAN

XXXIV

A MONSIEUR RENAN

Bordeaux, 24 février 1871.
Chez M. Grenier, rue Sainte-Catherine, 137.

Mon cher ami,

Nous voici à Bordeaux, loin de l'enfer parisien, là où les nerfs excités peuvent se détendre enfin et la raison reprendre son assiette. J'ai vu bien des gens, Surell, Thoumas, Serret, Hermitte et d'autres, qui ont vécu ici et qui ont assisté à tout de très près, les deux premiers surtout : notre jugement sur les choses provinciales était à peu près vrai. L'effort a été médiocre, malgré l'énergique impulsion de Gambetta, auquel Surell et Thoumas, gens d'ordre et d'administration, rendent fort justice, quoiqu'il ait perdu la tête à la fin. Mais la France ne pouvait fournir que ce qu'elle contenait, des soldats non formés et prêts à se débander, un Midi braillard et inerte, des officiers aussi incapables que les nôtres, et de plus les premiers à lâcher pied, sauf quelques exceptions, et contrairement aux officiers de Paris. Bref la province, n'a pas encore appris l'*arcanum imperii*.

Après la paix désastreuse qui va être signée, tout se reconstituera à peu près comme avant. Cette Assemblée, aussi médiocre et incapable que le Corps législatif auquel elle succède, se dissoudra, et le siège du pouvoir sera rétabli à Paris, après je ne sais quelles péripéties sinistres, qui nous attendent encore.

Non ! ce n'est pas de la province que viendra un nouvel esprit. Cette ville est aussi calme au physique et au moral, aussi apathique et insoucieuse du désastre que notre peuple parisien se promenant sur ses places et dans ses rues, sans paraître se douter de la chute incessante des bombes. C'est un même état moral dans la France entière et, comme tou-

jours, la province ne diffère de Paris que parce qu'elle est un ou deux crans plus bas.

Il est trop vrai ! toutes les idées qui servaient de mobile et de principe d'action à la France ont sombré depuis vingt ans, les unes après les autres. Celle de la patrie disparaît en ce moment à son tour, pour ne plus laisser subsister que ce besoin général d'ordre matériel, sans lequel aucune société humaine ne saurait subsister.

Quel peut être désormais le principe d'action de ce pays — je n'ose dire ce peuple ? — et comment une nation peut-elle exister, comme nation, sans idéal ? L'idéal seul donne aux hommes la force et la puissance : nous l'avons prouvé, il y a quatre-vingts ans ; et les Allemands le prouvent à leur tour en ce moment. Ce n'est pas l'intérêt personnel qui forme les armées et qui repousse les invasions ; car l'intérêt personnel le plus pressant conseille de tout subir en sauvant sa vie. Voilà pourquoi, avec un million d'hommes armés en ce moment, — car tel est le chiffre vrai de nos forces encore debout, d'après Thoumas, — nous ne pouvons cependant opposer une armée véritable nulle part à nos ennemis.

Mais la France, en cédant deux provinces à son conquérant, perd autre chose que l'appoint matériel de ces deux provinces. Elle abdique son principe fondamental, celui au nom duquel elle a reconstruit l'Italie : à savoir qu'une nation existe par le libre consentement de toutes ses parties. Nous n'avons pas plus le droit de céder une province sans son consentement, que le pape d'abandonner un dogme dans un intérêt politique : c'est là aussi notre *non possumus*.

C'est pourquoi cet abandon sera le signe prochain de notre déchéance totale. Aveugle qui ne le voit pas ! C'est pour cela que nous avons résisté jusqu'au bout à Paris. Et si la France le sentait suffisamment, même à l'heure présente, elle ne pourrait être domptée ; car les principes sont immatériels et inaccessibles à la violence. Mais la France ne le sent plus, ou ne le sent que faiblement, à l'exception de quelques hommes d'élite : elle se console en sonnant les trompettes impuissantes et en battant les tambours ridicules, qui passent en ce moment sous ma fenêtre. Nous allons avoir, je le crains, les pires des tyrans, les prétoriens vaincus par l'étranger.

Adieu, mon cher ami, écrivez-moi, car je suis encore ici pour une semaine ou deux. Présentez mes respects à madame Renan.

Tout à vous,

M. BERTHELOT

XXXV

A MONSIEUR BERTHELOT

Paris, 26 février 1871, au soir.

Mon cher ami,

Je viens de recevoir votre lettre, qui m'a été une grande consolation. Nous sommes fort tristes ici. Tout est morne et froid, et les plus atteints doivent être ceux qui, comme nous, voient combien le mal est profond. Je pense bien, en effet, qu'on porte en ce moment à l'âme de la vieille France un coup mortel. Je n'espère rien, car les remèdes que j'entrevois, je suis le premier à dire qu'ils sont impossibles, au moins pour le moment et même dans un avenir assez lointain.

La France s'est trompée sur la forme que peut prendre la conscience d'un peuple. Un tas de sable n'est pas une nation ; or, le suffrage universel n'admet que le tas de sable, sans cohésion, ni rapports fixes entre les atomes. Nous avons ainsi détruit les organes essentiels d'une société, et nous nous étonnons que la société ne vive pas. La civilisation a été de tous temps une œuvre aristocratique, maintenue par un petit nombre ; l'âme d'une nation est chose aristocratique aussi ; cette âme doit être guidée par un certain nombre de pasteurs officiels, formant la continuité de la nation. Voilà ce qu'une dynastie fait à merveille. Un sénat, comme celui de Rome ou de Venise, y suffit aussi. Des institutions religieuses, sociales, pédagogiques, gymnastiques, comme celles des villes grecques, mieux encore. Mais ce qui ne s'est jamais vu, c'est une maison de sable, une société sans institutions traditionnelles, ni éducation nationale, ni religion acceptée. Les idées de notre école radicale ont été tout à fait superficielles ; je ne nie pas

ce qu'il y a de chaleur d'âme chez plusieurs des adhérents de cette école; mais plus je vais, plus je trouve l'école bornée, funeste, au fond méridionale; car si la France était composée seulement de la France du Nord, nous n'aurions pas cette école-là, au moins sous sa forme délétère.

Vous êtes mieux placé à Bordeaux qu'ici pour savoir les nouvelles. Je ne vous en donne pas. Il paraît que demain matin l'armée prussienne occupe les Champs-Elysées, Chaillot, Passy, Auteuil. Il est minuit, la générale bat du côté de Grenelle. Nous ne pouvons croire cependant à une collision, qui serait une pure folie.

Une nation n'a pas le droit de se suicider. L'individu peut, et même doit quelquefois préférer la mort à la honte; une nation ne le peut pas, car elle a des devoirs envers l'avenir. Je suis entièrement de votre avis sur notre principe français de l'intégrité de l'État : ce principe ne peut céder que devant la certitude de mettre par la résistance tout le corps dans la même situation que les membres qu'il s'agit de céder. En ce cas, on peut dire qu'il vaut mieux perdre un membre que tout le corps. Une barque de naufragés ne peut jeter à la mer deux ou trois des passagers, pour rendre le sauvetage plus facile; mais devant l'évidence absolue que la barque va couler, celui que le sort désigne a pour devoir de se résigner et d'inviter les autres à le sacrifier. Or, cette évidence absolue existe pour le cas dont il s'agit. Vous savez que les renseignements de notre voisin de Sèvres (Thoumas) que vous me donnez dans votre lettre sont souvent exagérés; rappelez-vous ce qu'il nous disait au début de la guerre.

Vous ne me dites rien des proportions des partis dans l'Assemblée. Cela nous préoccupe beaucoup; ici nous n'avons que des renseignements contradictoires. Je crois plus que jamais que la république ne nous tirera jamais du gâchis, de la faiblesse, de l'indiscipline. On ne se discipline pas soi-même; des enfants mis ensemble sans magister ne s'éduqueront pas. S'il ne s'agissait que de l'honneur national, chose bien grave cependant pour la France, je me résignerais encore; mais ce qui nous a menés à cet état de faiblesse militaire nous mènera au dernier degré de la démoralisation, et même à la débilité intellectuelle. La sélection gouvernemen-

tale se fait trop mal. Le pays a dans son sein d'excellents éléments ; mais ces éléments ne peuvent être mis en valeur par la grossière machine que la révolution de 1848 a imaginée. Je vous avoue que j'incline pour les Orléans, si on peut créer pour eux un appui énergique, national, éclairé.

Nos enfants sont revenus de Bretagne en bonne santé. Arrivez-nous le plus tôt que vous pourrez. Je m'étonne que vous trouviez plus de repos à Bordeaux, où l'agitation doit être concentrée sur un petit espace, qu'à Paris, où tout se perd et où il est si facile de s'isoler.

Nos meilleurs compliments à madame Berthelot, et croyez-moi bien

Votre meilleur ami,

E. RENAN

XXXVI

A MONSIEUR RENAN

29 mars 1871.
Honfleur, maison de la Côte de Grâce.

Mon cher ami,

Que de temps écoulé depuis que nous nous sommes dit adieu, il y a huit jours, au boulevard Montmartre, et dans quel gouffre, grand Dieu ! sommes-nous précipités. Les voilà donc arrivés, les *sicaires* et les *zélateurs* que Nefftzer traitait de pure utopie, pendant nos longues souffrances du siège ! La machine est brisée et les ressorts éclatent les uns après les autres. Tous les malheurs prévus par les prophètes se réalisent et dépassent en grandeur et en intensité les prévisions les plus sinistres.

C'est un contraste étrange que de voir ces populations des campagnes et des villes normandes, tranquilles, indifférentes, ignorant que le désastre ne tardera pas à venir jusqu'à elles, « C'est l'affaire des Parisiens. » Aussi a-t-on lu avec une singulière surprise l'article de l'*Officiel*, annonçant que la garde nationale de Pont-Audemer marchait sur Paris, On a

bien battu quelque tambour, sonné quelque clairon ; mais pas un garde national, je dis *pas un*, n'a quitté la ville. Quinze cents mobiles, annoncés comme devant traverser la ville en se dirigeant sur Paris, étaient déjà réduits à cent trente, le reste débandé sur la route. S'il en est arrivé dix, c'est ce dont je doute fort. Ce pays a perdu tout sens politique, toute notion de patrie, toute intelligence des choses générales ; les hommes se sont laissé mobiliser sans résistance, mais pour s'enfuir plus vite encore pendant la guerre. J'ai vu tirer de la rivière la Rille, des sabres d'officier, tout neufs, jetés pour fuir plus vite un ennemi éloigné de plusieurs jours de marche.

Comment le dénouement de la Commune parisienne se fera-t-il ? Évidemment, par une catastrophe sanglante. Mais je ne vois pas la force capable d'intervenir ; si ce n'est, hélas ! la force étrangère.

Pour revenir à des choses plus particulières, je voudrais savoir ce que le Collège de France et les Facultés se proposent de faire après Pâques. Reprendra-t-on les cours, sous le règne de l'Internationale ? Ou bien les tiendra-t-on suspendus ? Il m'importe fort de le savoir, afin de décider l'époque de mon retour personnel.

Quant à celui des enfants, je n'y pense pas encore ; ils sont tranquilles et heureux. Leur tête ne sera que trop tôt troublée par les tristesses de l'avenir.

Présentez nos respects à madame Renan, et croyez-moi toujours tout à vous.

M. BERTHELOT

XXXVII

A MONSIEUR BERTHELOT

Paris, 17 avril 1871.

Mon cher ami,

Votre lettre m'a fait beaucoup de bien. Vous êtes sans cesse dans ma pensée, et mille fois j'ai regretté que vous nous ayez quittés. Je crois, en somme, qu'il vaut mieux rester ; on fait

toujours un peu lest sur le navire en perdition, et je crois qu'on souffre moins.

La faiblesse et l'hésitation du gouvernement nous ont perdus. Les reproches que l'*Officiel* de Versailles adresse à la population sensée de Paris sont injustes. Cette population a tenu jusqu'au vendredi soir, 25 mars. C'est le gouvernement qui ne l'a en rien soutenue, lui a envoyé un chef misérable, qui n'a pas donné un seul ordre, a fait des proclamations puériles, a rabattu plutôt qu'excité le zèle de ceux qui voulaient résister. Ce qui s'est passé le vendredi soir a été un véritable abandon du Paris légal par le gouvernement. En réalité, M. Thiers pactisait avec le vote du dimanche 27 mars. A une personne, qui l'engageait à une attitude plus nette, il a dit :

— Et s'ils font de bons choix !...

A partir de ce moment, la Commune a gagné tous les jours, et je ne saurais dire si elle est entrée dans sa période descendante. Les partisans directs de la Commune sont aussi peu nombreux que le 18 ou le 20 mars ; mais une foule de personnes disent : « Oui, la Commune est misérable ; mais gagnons la partie, et alors nous ferons une Commune sérieuse » : raisonnement très mauvais, mais qui séduit tous ceux que le gouvernement a blessés, et qui ne sont pas capables d'une réflexion assez élevée pour s'en tenir au strict principe de légalité.

En somme, à l'heure où j'écris ces lignes, il est douteux si le gouvernement réussira à réduire la révolte de Paris. Je regarde l'hypothèse affirmative comme plus probable, non comme certaine. Les Prussiens interviendront-ils, après l'aveu d'impuissance de Versailles ? C'est infiniment probable. Je pense qu'ils renouvelleront l'investissement et couperont les vivres, évitant de s'engager dans la guerre des rues, dont les événements qui se passent à Versailles depuis quinze jours ont montré le caractère redoutable. Il n'est pas impossible qu'alors la Commune cède ; car ils sont très frappés de l'ascendant prussien, et une foule de gens du peuple disent : « Plutôt les Prussiens que les Versaillais ! » Une bande de fanatiques poussera cependant à la résistance jusqu'aux dernières extrémités.

Navrant, n'est-ce pas ? Que voulez-vous, on a intoxiqué ce

pauvre peuple de trois virus horribles, de folles illusions, des espérances chimériques, caressées par Trochu, et un journalisme d'écervelés, — des armes et des munitions jetées à tort et à travers, sans nul discernement, — une solde journalière, devenue un appât pour la paresse et le désordre. Et on s'étonne après cela qu'il fasse des folies ! Le mal est bien plus profond que nous ne l'avons jamais pu dire aux heures du plus grand pessimisme. Je crois pourtant que la France se remontera encore une fois ; mais ici aussi il faut mettre un point d'interrogation. Peut-être le principe vital central ne pourra-t-il plus ressaisir les parties, et celles-ci seront-elles livrées aux gangrènes, aux nécroses, aux générations parasites, qui dévorent tout être vivant dont le principe central n'est plus assez fort pour combattre l'envahissement des vers.

Nous ne sommes pas trop mal ; mais nous sommes fort inquiets pour nos parents de Neuilly, dont nous n'avons pas de nouvelles depuis quinze jours. Nous avons une répugnance invincible à fuir. Nous ne partirons que si les Prussiens font le blocus. Nos meilleurs souvenirs à madame Berthelot.

Votre meilleur ami,

E. RENAN

XXXVIII

A MONSIEUR BERTHELOT

Sèvres, 29 avril 1871.

Mon cher ami,

Malgré la résolution que nous avions prise de rester à Paris le plus longtemps possible, nous avons cru devoir partir. La sortie peut être interdite d'un jour à l'autre; je n'ai pas cru devoir exposer ma famille ni moi-même, sans utilité bien considérable, aux scènes sans nom qu'on peut prévoir.

Nous avons gagné Sèvres par Saint-Denis, non sans de grandes difficultés. Nos parents de Neuilly et de la rue Casimir-Périer y étaient déjà, fuyant l'horrible bombarde-

ment, sous lequel ils ont passé trois semaines entre la vie et la mort. Vous pouvez imaginer l'installation de seize personnes dans le haut Sèvres, avenue Avice, dans une maison entièrement saccagée; l'endroit, d'ailleurs, est loin d'être sûr : il est tombé des obus chez Bertrand, chez M. Hortus, et même des fragments devant la maison de madame Faure. Le danger, cependant, ne nous paraît pas suffisant pour fuir plus loin dans l'état actuel des choses. Si le danger devenait plus grand, nous irions à Versailles, où nous avons pris quelques dispositions pour trouver asile.

Avez-vous reçu la lettre que je vous ai écrite à Honfleur, il y a trois jours à peu près? J'ai rencontré M. Niaudet, qui m'a donné de vos nouvelles, et m'a dit que l'on vous sollicitait du côté de l'Angleterre. Au nom du ciel, repoussez cette idée. Vous manqueriez à un devoir. Plus notre patrie est malheureuse, plus nous devons nous interdire de la quitter. Certes l'individu, dans les conditions ordinaires et sans fortune, fait très bien de s'expatrier, ou pour mieux dire d'aller coloniser. Mais tel n'est pas notre cas; nous sommes des sujets particulièrement nécessaires à la patrie; nous avons bénéficié de ses institutions, de son passé, de sa vieille gloire; nous sommes ses élèves, ses *alumni;* en la quittant, nous la fraudons de l'avance de capital qu'elle a faite pour nous, même quand nous pouvons avoir plus d'un grief personnel légitime à formuler contre elle. Nous ne pouvons quitter la France que si elle nous chasse, si elle nous empêche de déployer librement notre activité intellectuelle, ou si elle nous laisse tout à fait mourir de faim. Or, nous n'en sommes pas là.

Le Collège de France et l'Institut, pièces essentiellement centrales, royales, françaises, sont plus compromises que toute autre chose dans cette terrible tentative de dislocation de l'œuvre des Capétiens. Je crois néanmoins qu'ils survivront. Quant au Collège, s'il subissait une interruption, nous devrions maintenir le corps, enseigner comme d'ordinaire, malgré la cessation de traitement, ainsi que cela se fit durant tout le XVIe siècle, à peu près. Personnellement, nous trouverions moyen, je crois, d'aller un ou deux ans au moins, en nous passant de l'État. Il suffirait pour cela d'organiser certaines

associations, dont il faudra que nous mûrissions le plan avec six ou huit personnes de notre ordre.

Je vous disais dans ma dernière lettre que je regardais la reconstitution de la France comme l'hypothèse la plus probable, mais nullement comme une hypothèse certaine. Ce que j'ai vu depuis à Versailles et à Paris serait plutôt de nature à augmenter les doutes sur la probabilité de ladite hypothèse. Si l'on prend Paris, ce ne sera pas avant six semaines; des crises mortelles peuvent survenir d'ici là. L'armée fait cette guerre civile comme elle a fait la campagne contre les Prussiens, avec lenteur, incapacité; le soldat est résigné, et ne tournera plus, ce semble; mais les chefs sont aussi chétifs, aussi paresseux qu'ils l'ont jamais été. M. Thiers s'envisage comme le Moltke de la situation; il combine, règle tout, embrouille tout, et fait le froid dans l'élément militaire, qui, du reste, je crois, ne ferait pas mieux sans lui. L'intrigue bonapartiste a son siège à Saint-Germain, elle grossit de jour en jour; on dit que l'armée s'y prête peu, ce qui serait décisif; mais cette cause de division, jointe à l'incident Kerdrel, donne beaucoup de forces à l'action des causes dissolvantes et putrides. Je doute donc de plus en plus que le *sensorium commune* l'emporte. On traverserait ainsi une période de communes et de provinces, les unes anarchiques, les autres cléricales; puis la fédération se constituerait sérieuse et reformerait la France.

La question est de savoir si le mouvement de Paris doit rester isolé; si cela est, il est clair qu'il succombera; la résistance serait longue, mais une ville libre. au milieu d'une France restant centralisée, est une impossibilité absolue. Seulement, s'il se forme dans la masse d'autres fissures, il n'y aura pas de sitôt de force capable de raccrocher tout cela. En somme, la France était une immense société d'actionnaires, fondée par des spéculateurs séculaires de premier ordre, la maison Capétienne. Les actionnaires ont coupé la tête au banquier en chef, croyant qu'ils feraient tout aussi bien les affaires de la société, après s'être débarrassés des fondateurs. Les affaires ont été, en effet, d'abord assez belles, et la société a eu plus de cohésion que jamais. Mais un effroyable désastre est survenu; la société n'a plus à partager que des hontes et

des pertes ; elle court de grands dangers. N'importe. Pour continuer ma comparaison, la société dont je parlais a une raison d'être ; il y a un superbe fonds à exploiter ; elle se reformera toujours.

Il faudrait vingt pages pour vous dire en détail tout ce que je pense et ce que je sens, et je ne sais si ma lettre vous parviendrait. Tout cela est horriblement cruel ; ce qu'on a sous les yeux est, de part et d'autre, honteux, stupide, infâme, repoussant. J'ai un parti pris absolu d'attachement à la légalité, c'est-à-dire de légitimisme, dans le sens que vous comprenez ; les fautes, les ridicules, les crimes mêmes d'un gouvernement que je crois légal, ne me feront jamais me regarder comme dégagé à son égard. Mais je garde toujours la liberté de mon jugement. Que je plains Littré, Henri Martin, tant d'autres de nos amis ! Ce parti a été très injuste pour moi ; je vois ses fautes avec une évidence toujours croissante ; il comprendra que les choses humaines ne peuvent pas se traiter d'une façon aussi simple ; nous sommes d'accord sur le but, en bien des choses du moins ; mais ils ont été puérils dans le choix des moyens.

Si vous veniez de ces côtés, nous pourrions trouver moyen de vous loger encore ; vous seriez bien mal, mais j'aurais tant de plaisir à causer avec vous ! Votre ancienne maison est à louer ; elle est réparée et remeublée. Il y a des voitures toutes les deux heures de Sèvres à Versailles. Tâchez de venir, il ne faut pas être isolé dans des circonstances comme celles-ci. Nos meilleures amitiés à madame Berthelot. Croyez-moi bien votre meilleur ami.

E. RENAN

30 avril.

Dans la nuit de ce matin, beaucoup d'obus sont tombés sur le haut Sèvres. Nous partons demain matin pour Versailles. Adressez-moi votre lettre aux soins de M. Bersot, membre de l'Institut, *rue de la Chancellerie, 20, Versailles.*

XXXIX

A MONSIEUR BERTHELOT

Sèvres, 28 mai 1871.

Mon cher ami,

Nous voici réinstallés et pas trop mal. Venez nous voir, dîner ou déjeuner avec nous.

Il paraît que Troubat, le secrétaire de Sainte-Beuve, est arrêté. Il faut tâcher de le sauver; parlez-en à Scherer, au besoin à About, et même à Picard. C'est un brave garçon, d'une étourderie toute méridionale, capable de toutes les folies, mais nullement méchant. Il n'est pas possible qu'il ait soutenu jusqu'au bout cette criminelle extravagance. Si l'on fait des démarches pour lui, faites-moi joindre à ceux qui intercèdent pour lui, et, au besoin, livrez cette lettre.

Horreur! dire que nous n'étions séparés que par un pouce du cannibalisme et de l'enfer!

Venez nous voir. A bientôt.

E. RENAN

XL

A MONSIEUR BERTHELOT

Florence, 7 octobre 1871.

Mon cher ami,

Notre voyage se poursuit à souhait. Le Simplon, le lac Majeur, l'Apennin vers la Spezzia, Lucques, Pistoïa nous ont ravis. Florence et son art enfiévré, sa prodigieuse originalité, la folle grandeur qui caractérise toutes ses œuvres ont causé à ma femme la plus vive émotion, et ne m'ont pas moins troublé que quand je les vis, il y a vingt-trois ans. Nous partirons d'ici vers le 13; écrivez-moi à Rome, poste restante, pour que j'y

trouve votre lettre à mon arrivée. Je désire fort avoir le plus tôt possible un mot de vous.

Ce que je lis des discours de Gambetta m'effraie. A Prangins (où j'ai trouvé une appréciation très juste de la situation et aussi peu d'illusions qu'on peut se le figurer), j'ai eu des données assez précises sur ce qui s'est passé à Berlin, lors de l'entrevue des trois empereurs. Une seule convention a été faite, c'est d'écraser la démocratie française, dès qu'elle lèvera franchement la tête. Les trois puissances ne se sont pas dissimulé leurs chocs futurs ; mais la Prusse a demandé à ses deux adversaires de ne faire aucune alliance avec la démocratie française, de lui laisser à elle seule le soin de l'écraser, quand le jour serait venu. Or ce jour viendra quand elle voudra, si l'état de la France est modifié en quelque chose. La Prusse alors déclarera que, les garanties que lui offrait le gouvernement de M. Thiers n'existant plus, elle doit prendre ses garanties : elle fera des énormités, gardera Belfort, etc. Une démocratie un peu éveillée ne supportera pas cela ; il se formera un parti de la guerre ; un mouvement factice d'opinion, formé par les journalistes et les braillards de rue (comme en juillet 1870), se produira. Gambetta (ou tout autre), pour ne pas céder la place au parti de la guerre et sous prétexte de sauver le pays des partis extrêmes et du communalisme, fera ce qu'a fait Ollivier en 1870. Puis d'effroyables désastres, auprès desquels ceux de 1870-1871 auront été peu de chose !

J'ai demandé au prince si la Prusse avait un parti pris sur le gouvernement à donner à la France, après la seconde défaite. Il croit que la Prusse s'abstiendra obstinément de cette question, qu'elle prendra de nouveaux départements vers l'Est (relativement peu de chose cependant, voyant la difficulté de ces annexions), rendra la Savoie et Nice à l'Italie, rattachera le nord à la Belgique, et laissera le reste cuire dans son anarchie.

L'essentiel est de rester dans le *statu quo*, jusqu'à l'entière liquidation de l'affaire prussienne. Tout mouvement politique en France sera l'occasion que la Prusse saisira pour nous écraser de nouveau.

Ici je trouve un vrai fonds de sympathie pour la France.

On commence à voir que le danger d'une intervention française pour le pape est bien faible. Seul, le parti radical témoigne contre nous une haine farouche, par pure habitude de déclamation et de haine irréfléchie.

Veillez aux intérêts du Collège; voyez Dumesnil pour le règlement. J'y ai réfléchi depuis; engagez-le à attendre jusqu'en décembre. Il y a deux ou trois points essentiels sur lesquels il faudrait que nous nous entendions, notamment les vacances de chaires et les nominations. Si à la séance de novembre, à laquelle je ne pourrai assister, il venait des questions importantes, tâchez de les faire ajourner après l'ouverture des cours. Il est capital de ne rien négliger; le déluge vient; calfatons l'arche sur toutes les jointures.

Le pauvre Ollivier est ici, dit-on: il doit être bien malheureux!

Ma femme écrira de Rome à madame Berthelot. Ce voyage l'enchante et lui fait beaucoup de bien. Pour moi, je jouis aussi beaucoup de retrouver les lieux qui me firent une si forte impression,

Quand' era in parte altr' uomo
Da qual ch' i' sono.

Je prends cette heure de joie comme un dernier rayon de soleil avant le soir. *Carpe diem.* Écrivez-moi et croyez-moi votre bien bon ami.

E. RENAN

XLI

A MONSIEUR BERTHELOT

Venise, 31 octobre 1871.

Mon cher ami,

Notre voyage se continue heureusement et agréablement. Nous sommes ici depuis trois jours; le temps est beau, le soleil très doux. Cornélie est très contente et jouit beaucoup. *Carpe diem* est devenu par le temps qui court une sagesse. La Provence m'a paru plus admirable, plus grecque que

jamais, et bien supérieure à l'Italie. Nice, Monaco, Menton, vrais paradis terrestres. La route de la Corniche, que nous avons faite en voiturin, est intéressante, inférieure pourtant à sa réputation. Gênes, au contraire, ne mérite pas tout le mal qu'on en dit ; le goût y est mauvais assurément, mais on y voit de fort belles choses, et je ne connais pas de ville plus intéressante au point de vue de l'esthétique. Le ver rongeur de l'art italien se montre là avec une évidence frappante ; c'est du Michel-Ange gâté, vieilli, poussé à l'excès, presque grotesque.

La Chartreuse de Pavie, fort critiquable dans l'idée générale qui a présidé à sa décoration, a des parties vraiment exquises ; c'est comme un petit coffret d'ivoire, ciselé, achevé avec un précieux dont il est difficile de se faire une idée. J'ai revu avec plaisir Milan, Vérone, Padoue, Venise. Quelques découvertes de peintures trécentistes, quattrocentistes ont été faites depuis quelques années à Vérone et à Padoue. Ces beaux essais d'un art nouveau m'ont plus vivement frappé que jamais.

C'est vraiment là qu'on sent l'éclosion de quelque chose d'analogue à ce qui naquit en Grèce, surtout sous forme architecturale et sculpturale. Aujourd'hui nous avons vu avec Arnold Schefer, qui en est admirateur passionné, les chefs-d'œuvre de Titien, Paul Véronèse et Tintoret, que possède Venise. Je me confirme dans mes vieilles préférences pour les écoles ombriennes et toscanes. Ce matéralisme vénitien, ce manque de noblesse et de beauté me choquent particulièrement dans les tableaux religieux.

L'état du pays est assez facile à caractériser, c'est l'avènement de la bourgeoisie, quelque chose d'analogue à notre 1830 ; mais sur une échelle mesquine et d'une façon qu'il est difficile d'appeler un progrès. Les vieilles fortunes disparaissent rapidement ; les classes aristocratiques anciennes se retirent du jeu ; il se forme quelques grandes fortunes, mais presque uniquement au profit des juifs, qui envahissent tout et profitent de l'incapacité industrielle, du manque d'initiative du pays. Le peuple est assez désintéressé de ce qui se passe. En Lombardie, il y a dans les basses classes un certain regret de l'Autriche ; la nouvelle bourgeoisie est avare, économe, ne fait rien pour le peuple, tandis que les *Tedeschi spendevano*

molto. Il y a des incendies par vengeance sociale; mais tout cela est isolé et non dressé, comme en France, en théorie dans la tête du peuple. La culture intellectuelle, faible, mais non pas nulle dans l'Italie d'il y a quarante et cinquante ans, devient d'une effrayante nullité. Plus rien ; le niveau des universités et de la haute culture n'atteint pas celui de la plus faible de nos facultés de province et de la plus superficielle de nos Revues.

Les sympathies pour la France sont réelles. L'instinct du pays est contre l'Allemagne; le sentiment ethnique se développe avec force et avec une conscience assez claire. L'idée que la grande lutte future sera entre l'Allemagne et les peuples latins, descend presque jusqu'au peuple, et très peu hésitent sur le choix. Seule, la question romaine fait difficulté ; supprimez cette question, et l'alliance intime des deux nations ne fait pas de doute. L'armée est, dit-on, ce qu'il y a de meilleur; il est bien probable en effet, que, savamment commandée, elle vaudrait d'autres contingents.

Nous serons de retour vers le 16 ou le 17 novembre ; écrivez-moi tout de suite; je recevrai encore votre lettre ici ; nous ne partirons de Venise que vers le 10 : croyez, ainsi que madame Berthelot, à mes sentiments les plus affectueux.

E. RENAN

XLII

A MONSIEUR RENAN

Paris, 4 novembre 1871.

Mon cher ami,

Je viens de recevoir votre lettre et je suis content de voir que vous vous portez bien et que vous jouissez de votre voyage avec votre sérénité ordinaire. Ici tout mon monde va bien : seul, je suis malade, ma sciatique, suite des fatigues du siège et de la Commune, s'étant beaucoup aggravée avec les premiers froids. J'en ai bien souffert la semaine dernière,

au point de ne plus pouvoir me déplacer et travailler au laboratoire : ce qui est tout dire.

Mais c'est trop vous entretenir de mes petites misères ; venons à des choses plus générales. La réunion du Collège a lieu demain ; j'y dirai ce que vous m'écrivez. Nous devons aussi y présenter des candidats pour une chaire d'économie politique : c'est l'institution définitive de la chaire de M. Levasseur ; je ne suppose aucune complication.

Ce que vous m'écrivez de l'Italie et de son apathie morale ne m'étonne pas : c'était exactement mon impression, d'après mes propres renseignements. Je vois aussi, comme je le pensais, qu'elle a l'instinct des dangers qu'elle court de la part de l'Allemagne. Ah ! mon ami, nous allons vers une terrible lutte : car nous ne saurions douter que la France s'y prépare en silence. Thiers réorganise douze corps d'armée dans les camps, avec méthode et sans forfanterie : il a seulement soin de le faire savoir juste assez pour qu'en Europe les ennemis de l'Allemagne sachent que la France se relève peu à peu. Si rien n'y fait obstacle, nous serons prêts avec cinq cent à six cent mille hommes *effectifs* avant trois ans. Tout cela se fait sourdement, mais sûrement. Si Thiers vit quelques années, on ne peut douter qu'il essaie à son jour et à son heure de relever la France de son abaissement. L'état intérieur de la France y fera-t-il obstacle ? Voilà ce qu'on ne sait pas.

En ce moment la question de l'Autriche s'envenime étrangement : vous savez le mot de M. de Beust : « Il faut que l'on mette en état de siège Prague ou Vienne. » L'Italie sent aussi la situation. Je vous le répète, trois ans ne se passeront pas sans que la guerre générale s'allume, à moins que la France ne retombe en anarchie.

Ici la vie parisienne est triste et gênée : la misère augmente ; l'argent a disparu, remplacé par les billets. Peu de réunions, et je ne sais si l'hiver nous en ramènera, avec l'Assemblée à Versailles.

Les conseils généraux, de nouvelle formation, ne semblent pas avoir en eux une grande virtualité. Quand l'Assemblée se réunira de nouveau, nous verrons s'il y a du changement dans les esprits. Jusque-là, calme plat et grand apaisement, au moins quant aux apparences. C'est le calme de l'épuise-

ment qui suit la fièvre. La réorganisation matérielle de l'industrie et de la production se fait-elle? La vie normale reprend-elle? C'est ce qu'il est encore difficile de savoir. Et nous n'apprendrons rien à cet égard avant votre retour, que je souhaite le plus prompt possible.

Tout à vous,

M. BERTHELOT

Ma femme embrasse madame Renan et vous présente toutes ses amitiés.

XLIII

A MONSIEUR BERTHELOT

Venise, 8 novembre 1871.

Mon cher ami,

Votre bonne lettre nous a été d'un fort cher entretien; ce que vous nous dites de votre sciatique nous a pourtant beaucoup attristés. Comme cela dure! Il vous faudrait un hiver en Égypte, en Syrie, ou en Grèce. Vous avez besoin d'un bain prolongé de soleil et de l'air tonique de ces pays chauds et secs. Je regrettai d'abord, en lisant votre lettre, que vous ne fussiez pas venu avec nous; maintenant le temps a terriblement changé. Nous nageons dans une humidité sans nom, qui n'est pas désagréable, mais qui détend étrangement et qui a nui à nos projets de voyage dans la lagune. Je crois que nous irons tout de même demain à Torcello; mais il faut pour cela quelque courage. Air, ciel, terre, mer, tout n'est qu'eau.

Nous partirons dimanche 12; notre retour sera très rapide, et nous serons à Paris vers la fin de la semaine prochaine.

Ce que vous me dites des projets de M. Thiers m'a vivement frappé. Si telles sont réellement ses visées, nous devons y faire, au nom d'un patriotisme réfléchi, la plus vive opposition. Analysons en effet les désastres survenus à cause :

1° De l'infériorité de notre armée, comparée à l'armée allemande, infériorité du commandement, de l'armement, de la discipline, de la science militaire, du moral, etc.;

2° De l'infériorité numérique de notre armée, comparée à celle de l'envahisseur ;

3° De l'infériorité morale du pays, au point de vue patriotique de la capacité de sacrifice ;

4° De l'infériorité politique de notre pays : infériorité venant de la division intérieure, division dont l'effet est que le gouvernement ne peut chez nous être battu sans tomber et sans être entraîné à des fautes énormes pour éviter cette chute.

Sur le 1° j'accorderai que trois ans peuvent changer bien des choses, et encore il faudrait être sûr que nos généraux, notre état-major, nos officiers sont, sur toute la ligne, en voie d'étude sérieuse et de repentance, ce dont je doute fort.

Sur le 2°, cinq ou six cent mille hommes nous laisseraient toujours dans un état d'infériorité funeste. Après un premier choc, qui, je suppose, nous serait favorable, la masse allemande arrivant à la rescousse nous écraserait. Si les Allemands n'eussent eu que cinq cent mille hommes, ils eussent été forcés de plier vers décembre 1870.

Sur le 3°, j'admets quelques améliorations ; cependant songez à Lyon, Marseille.

En tout cas, sur le 4°, la situation est bien plus mauvaise qu'elle ne l'a jamais été. Soyez sûr que, si la guerre s'allumait dans une situation politique analogue à celle où nous sommes, ce qui s'est passé se passerait encore. Des partis seraient assez coupables pour pousser à la guerre, avec l'arrière-pensée que cela renverserait le gouvernement. Si l'on éprouvait un échec grave, ils referaient le 4 septembre, renverseraient M. Thiers à la face de l'ennemi, non probablement pour résister à celui-ci, mais pour faire à leur avantage une paix honteuse. Vous voyez le reste.

Il est clair que ce raisonnement serait infirmé, si l'on pouvait croire que la force de l'empire allemand sera diminuée dans trois ans ; mais les causes très réelles de dissolution que renferme cette œuvre bâclée n'opéreront qu'à bien plus longue échéance. Donc un seul programme : réforme intérieure de la France pendant quinze ou vingt ans ; alors pleine et certaine revanche, si l'on sait habilement profiter des changements survenus en Allemagne et en Europe durant ce temps.

Mais il est probable que cette fois encore nous en serons pour des vœux et des conseils inutiles. Conservez-moi toujours votre amitié et croyez à la nôtre.

E. RENAN

— QUATRIÈME SÉRIE[1] —

I

A MONSIEUR RENAN

Napoli, 3 mars 1872.

Mon cher ami,

Notre voyage se poursuit dans les meilleures conditions possibles de santé, pour ma femme et moi. Nous avons visité Parme, Ravenne, Pérugia, passé cinq jours à Rome, où nous reviendrons encore, et nous voici à Naples pour une quinzaine.

Nous demeurons « Santa Lucia, 31 » (où je vous prie de m'écrire), au quatrième étage, vis-à-vis du Vésuve et à vingt mètres du golfe qui se déroule à nos pieds. Le temps est sans pluie, et sans soleil : mais celui-ci ne tardera guère, car nous l'avons eu tous les jours à Rome.

Mes impressions sur l'Italie ancienne, plus calmes qu'il y a quelques années, s'étendent et se complètent. La vue de Ravenne a comblé pour moi une grande lacune, celle de la vie romaine à la chute de l'Empire et celle du passage entre l'empire païen et l'empire chrétien. Rome et ses basiliques, à demi ou aux trois quarts restaurées, se comprennent mieux quand on a vu Ravenne. De même la vie des républiques

1. La fin, depuis 1876, paraîtra en volume.

italiennes du XIVe siècle ne se conçoit tout à fait que lorsqu'on a vu Volterra. Les moules des temps anciens sont encore là presque entiers, conservés dans certaines villes, témoignages de chaque époque évanouie.

A ce point de vue, ce que je voudrais voir encore, et ce que je ne pourrai guère voir cette fois, ce sont les cités étrusques (j'ai visité plusieurs nécropoles), et même les débris pélasgiques dont est semée la route de Rome à Naples, par Ceprano, Frosinone, Ferentino.

Au sein de cette vallée fertile, on voit s'élever de toutes parts les collines couronnées de vieilles acropoles, dont les murs et même les portes, comme à Alatri, sont, dit-on, pélasgiques et pareils à ceux de Mycènes. Je voudrais les voir, car c'est la plus ancienne étape de l'histoire italienne. Au delà, nous entrons dans les longues ténèbres de l'âge de pierre, où l'on entrevoit à peine, à l'aide de quelques débris conservés, les formes incertaines de la première humanité.

L'état présent de l'Italie m'occupe aussi. Ce peuple me semble satisfait et content d'une destinée modeste. L'unité de l'Italie, accomplie par le jeu des politiques étrangères et au milieu des défaites des Italiens, vaincus chaque fois qu'ils ont lutté seuls et qui cependant sont parvenus au but, ne leur a pas enflé le cœur, Ils n'ont ni grand orgueil, ni exaltation ; ils ont compris que le bonheur est dans la médiocrité. Aussi je crois qu'il ne leur arrivera ni une grande gloire, ni de grands malheurs ; à moins que l'arrogance allemande ne vienne encore mettre le pied sur leur fourmilière. Jusque-là les classes moyennes semblent devoir rester au pouvoir, ménageant les classes populaires, sans cesser de les diriger. Le clergé seul se trouve complètement écarté, et j'ajouterai, dépouillé : car ce sont les biens ecclésiastiques qui ont fait les frais de la délivrance de l'Italie. Quant à Pie IX, il reste enfermé dans son Vatican, où il enrage à loisir, faisant sentir sa mauvaise humeur jusqu'aux touristes inoffensifs qui viennent visiter les musées.

C'est un Boniface VIII, à la façon du XIXe siècle : lui aussi, il a voulu s'armer du double glaive et dire aux quatre coins de la terre : ceci est à moi. Mais sa prépotence a croulé aussi vite que celle de Boniface : il a été aussi souffleté, et s'il n'est

pas mort de rage, c'est qu'il croit à un miracle, inespéré par l'incrédule vieillard d'Anagni. Adieu, mon cher ami, aimez-nous toujours, vous et madame Renan que ma femme embrasse avec affection.

Tout à vous,

M. BERTHELOT

II

A MONSIEUR BERTHELOT

Paris, 10 mars 1872.

Mon cher ami,

Vos deux lettres, ou plutôt votre lettre et celle de madame Berthelot, nous ont fait grande joie. Jouissez de ce beau soleil, détendez-vous, reposez-vous ; vous en avez le droit et vous le devez : *in questa luce vive*.

Je ne sais si vous voyez d'où vous êtes la ligne générale de ce qui se passe ici. Elle est très accusée ; nous en venons de plus en plus à une de ces situations où la liberté des agents n'existe plus, où tout est chiffré, coté. La maison de Bourbon a joué sa partie, et l'a perdue : je ne dis pas pour toujours, mais dans la campagne qui se déroule en ce moment. Les deux branches sont plus divisées que jamais ; la seule chose décidée à Anvers a été qu'il fallait écarter à tout prix la solution du duc d'Aumale, chef du pouvoir exécutif. La droite pure votera contre cette solution, le jour où elle se présentera, et la fera échouer. Nous avons toujours dit que cette Assemblée ne ferait ni la monarchie ni la république, cela est maintenant un fait accompli. Le pays, d'un autre côté, réclame plus que jamais une solution. Il est probable que dans deux mois environ le mouvement de dissolution sera irrésistible ; des parties considérables de la Chambre elles-mêmes la désireront.

L'Assemblée ne voudra pas du plébiscite ; elle convoquera une nouvelle Assemblée, ou se renouvellera par fractions. Mais cela ne fera nullement disparaître l'indécision : les rapports des partis seront considérablement changés ; mais l'impossibi-

lité d'arriver à une majorité, la neutralisation des partis opposés sera la même. Peut-être alors les députés, pour sauver leur responsabilité, se décideront au plébiscite.

Le résultat du plébiscite serait tout différent; il donnerait une majorité, ce que la Chambre ne donnera pas. Après tout, c'est peut-être le seul moyen de constituer une conscience du pays; cela fait quelque chose de fort, qui tranche les doutes, s'impose et donne l'autorité de faire taire les dissidents. Sans cela je crains que nous ne sortions pas de la pétaudière. — J'écarte les hypothèses de coups de force (Vendées, 18 Fructidor, 18 Brumaire, débarquement de Cannes); non qu'ils soient improbables, mais parce que dans cet ordre toute prévision est vaine, puisqu'on n'a pas les éléments. Il est certain que, si le monde légal (la Chambre, le Gouvernement, les journaux) oppose une barrière infranchissable à l'expression de la volonté du pays, le pays sautera par-dessus la barrière, ou pour mieux pire, consentira, comme il fit, en 1848 et 1851, à tous les tours de Jarnac qu'on jouera à la république et les encouragera. — Quant à notre règle de conduite, du reste, elle est claire et nous ne pourrons jamais être que pour la légalité ; mais il y aura des jours, au milieu des guerres civiles que nous pouvons voir, où la légalité elle-même sera difficile à reconnaître.

Mais j'ai tort de vous communiquer mes mauvais rêves ; ne pensez qu'à jouir de cette baie admirable, puis de Rome, endroit si unique au monde. Ma femme peut donner à madame Berthelot de bonnes nouvelles d'une partie de sa famille : elle a vu au cours de M. Hubert trois chérubins qui se portaient à merveille et ont chanté à ravir; le gros Daniel surtout paraît un virtuose accompli ; son air consciencieux et grave, pendant qu'il chante, frappe tout le monde d'admiration.

Écrivez-moi, aimez-nous, et assurez madame Berthelot de nos sentiments les plus affectueux. Donnez-moi votre adresse à Rome ; ma femme écrira à madame Berthelot.

Votre bon ami,

E. RENAN

III

A MONSIEUR RENAN

Paris, 9 octobre 1872.

Mon cher ami,

J'ai reçu ce matin votre lettre ; je ne vous avais pas écrit, ne sachant où vous saisir et étant moi-même resté dans le Midi un peu plus longtemps que je n'avais cru d'abord. Madame Renan a dû avoir déjà de mes nouvelles par ma femme, dont vous avez dû trouver une lettre à Florence.

Je suis heureux de voir la vivacité de vos impressions sur l'Italie ; plus j'y vais, plus je la goûte et l'admire. Notre Occident brumeux n'atteindra jamais cette hauteur dans l'art et les traditions, et les parties que nous jouons aujourd'hui, si grandes qu'elles soient, ne surpassent pas celles qui se sont jouées sur cette presqu'île bénie des dieux.

Florence aussi agissait pour l'instruction du monde et proclamait (avec justice) son idéal celui de la race humaine. Quant à Rome, la ville trois fois maudite et trois fois adorable, — qui a écrasé les civilisations antiques et primé le droit par la force autrefois, et qui a continué sa dictature sous la forme théocratique, au moyen âge, par l'écrasement de la raison et de la science, et qui, malgré tant de défaites, lutte encore et empêche la France de faire son évolution normale, — quant à Rome, je ne puis la haïr autant que nous le devrions, quand je me rappelle la grandeur de ses ruines et de ses musées.

Mais, je vous en prie, ne vous attachez pas trop obstinément à ces spectres césariens qui ont perdu la France. Si nous avons succombé, c'est parce que nous (je ne parle pas en mon nom personnel, bien entendu) avons abdiqué nos idées pour nous livrer à ces dictateurs égoïstes, qui nous ont perdus deux fois et sont prêts à nous reperdre encore. Ne croyez que la moitié de ce qu'ils vous diront. Nous sommes trop affaiblis pour être redoutés et l'intérêt évident de la Russie est aujourd'hui de s'interposer pour empêcher notre

ruine complète, qui lui serait fatale à son tour. Le retour des Bonaparte serait la seule chose qui pourrait nous livrer sans défense et nous faire abandonner aux ambitions de la Prusse. La cause juste finit toujours par vaincre. Or, contre une nouvelle attaque, nous aurions la justice et la force morale et matérielle que l'on puise dans ce sentiment. Ce sont les conquêtes iniques du premier Napoléon et les prétentions iniques du troisième Napoléon qui ont soulevé les peuples contre nous.

Tout à vous,

M. BERTHELOT

IV

A MONSIEUR RENAN

24 août 1873.
Chez M. Herold, à La Pras, près La Mastre,
par Tournon (Ardèche).

Mon cher ami,

Me voici depuis quelques jours dans l'Ardèche, au milieu des montagnes. C'est un pays assez agréable en cette saison, bien que froid en hiver ; petites montagnes volcaniques et calcaires, pauvres en végétation et en hommes. La race y est douce et honnête sur les pentes que j'habite ; en grande partie protestante : les souvenirs de la guerre des Cévennes y sont encore vivants. La riche alluvion du Rhône, au pied de ces montagnes, est habitée par les mêmes populations (Valence, Tournon). Quant aux plateaux stériles qui couronnent les montagnes sur une vaste étendue, c'est la résidence d'une race dure et farouche, à peine vernie de civilisation, fanatique de catholicisme, dénuée de toute instruction. Il y a là des cantons où la moindre querelle se vide à coups de couteau. Lors de la guerre de 1870, leurs gardes mobiles, descendus dans les localités que j'habite, c'est-à-dire à huit ou dix lieues de leurs villages, s'y gardaient comme en pays ennemi. Ce sont les débris de vieilles races, réfugiés et refoulés dans les régions les plus misérables, et rebelles à l'éducation. C'est là que les traditions du Vivarais placent

encore des païens et le martyre d'un évêque de Viviers (Agrippanus, d'où Saint-Agrève) en 673. Aussi le Puy est-il le centre d'un pèlerinage, que je vais aller visiter ces jours-ci.

Cette race lourde et ignorante, avec ses pèlerinages et son attachement à un passé qu'elle ne comprend pas, doit-elle donc nous être fatale et nous entraîner dans l'abîme de la légitimité? C'est ce que je me demande chaque jour avec angoisse, en lisant les nouvelles incertaines que nous recevons par les journaux.

Notre destinée se joue en ce moment comme en 1870, sans que nous puissions exercer la moindre influence sur l'événement! Quand on parle de ce danger aux gens éclairés de ce pays, ils semblent ne pas le comprendre. Ils le regardent comme chimérique, tant leurs esprits sont éloignés d'une pareille conception du gouvernement de la France. Mais, en attendant, ils semblent frappés de je ne sais quelle torpeur fatidique, qui rend possible le triomphe momentané de toute entreprise. M. Herold en est aussi inquiet que moi, bien qu'il ne puisse croire à ce succès de la légitimité. La profonde stupidité des gens de Frohsdorff est notre seule, mais réelle espérance.

Présentez mes amitiés à madame Renan et écrivez-moi ici sans tarder; j'y serai encore une semaine, mais il faut trois jours pour recevoir une lettre.

Tout à vous,

M. BERTHELOT

V

A MONSIEUR BERTHELOT

Sèvres, 26 août 1873.

Mon cher ami,

Votre lettre m'a fait grand plaisir. Les moments sont graves et souvent j'ai regretté de ne pouvoir deviser avec vous.

Le complot légitimiste a échoué, à ce qu'il semble; ce complot impliquait quatre actes:

1° Abdication des d'Orléans;

2° Concessions du comte de Chambord,

3° Obtention de la majorité de l'Assemblée;

4° Adhésion passive du pays.

Le 4° eût très probablement suivi le 3°, et le 3°, selon les meilleurs juges, n'eût pas manqué si le 1° et le 2° eussent été obtenus. Mais le 1° et le 2° font défaut, cela paraît certain.

En ce qui concerne le 1°, le vrai se trouve n'avoir pas été vraisemblable. Ce que disaient les Orléanistes (que la démarche de Frohsdorff ne changeait rien, que les Orléans étaient après ce qu'ils étaient auparavant, etc.) est bien le sentiment du duc d'Aumale et du comte de Paris. Je suis renseigné là-dessus de la manière la plus précise par *le Journal des Débats*. Une phrase tout à fait catégorique en ce sens, que le journal citait il y a quelques jours, sans nommer l'auteur, est du comte de Paris, et prise sur l'autographe même. Cuvillier-Fleury, l'intermédiaire entre le duc d'Aumale et le journal, est plus explicite encore. Il déclare nettement qu'en laissant au comte de Chambord l'exploitation exclusive du titre royal légitime et héréditaire, les princes n'ont fait que renoncer à une chose à laquelle ils ne croient pas, que toute liberté de suivre leurs principes et de servir la France comme ils l'entendent, ils la gardent par ailleurs. C'est comme si à Rome j'étais allé me prosterner aux pieds du Saint-Père, en lui disant : « Saint-Père, je reconnais en vous le seul représentant de l'infaillibilité dans le monde ; » eût-on pu croire à une conversion de ma part? Nullement. Comme je n'admets pas qu'il y ait d'infaillibilité dans le monde et qu'en tout cas, je n'ai pas de prétention de faire concurrence à Pie IX sur ce terrain, ma phrase n'eût été qu'une politesse. Le public, qui n'a pas lu Escobar, aura peine à saisir cette subtilité.

Quant au 2°, qui est bien plus important, il n'y a pas de doute non plus. *A priori*, c'était bien probable. Il faut le matérialisme superficiel de l'école orléaniste pour n'avoir pas vu qu'un fanatique de toutes pièces ne cède rien, croyant que c'est là sa force, et qu'il remplit une mission que le ciel est obligé, dans son propre intérêt, de faire réussir.

Le complot qui nous préoccupait tant, il y a une dizaine de jours, est donc à peu près enterré. On va passer à un second exercice. Une personne judicieuse et bien informée, que j'ai

rencontrée aujourd'hui venant de Versailles, me disait que les meneurs paraissent d'accord pour abandonner le comte de Chambord et prendre, à son défaut, le comte de Paris. Mais qui ne voit que les Orléans se présenteraient, à cette partie, affaiblis par la visite de Frohsdorff: que pour le coup les légitimistes purs verraient en eux les plus noirs des traîtres, et qu'une majorité ne pourrait être obtenue sur ce terrain, contre les légitimistes, les bonapartistes, les républicains coalisés.

Il est donc probable que les deux centres reviendront à leur projet d'il y a un mois (république avec Mac-Mahon pour plusieurs années); mais on dit que Mac-Mahon s'y prête peu, ne s'envisageant que comme provisoire.

Pauvre pays! quelles tristes épreuves nous traverserons encore! Ces cures radicales tueront le malade. Que nous sommes heureux de n'avoir pas de responsabilité en ces crises redoutables! Le sort des membres de cette Assemblée sera celui des conventionnels. Quelque chose de sombre et de fatal pèsera le reste de leur vie sur eux. Faites mes meilleures amitiés à Hérold, et croyez à ma plus tendre affection. Ma femme écrit à madame Berthelot, à Royan.

VI

A MONSIEUR RENAN

Aubenas, 2 septembre 1873.

Mon cher ami,

J'ai reçu votre lettre et je veux vous écrire mes impressions, d'après les conversations que j'ai ici avec des gens de toute condition.

Le retour d'Henri V est la chimère la plus grande qui ait pu passer par la tête d'intrigants politiques. Tout est possible en ce pays, sauf cela. Le paysan se soulèverait, retenez ceci, dans trente à quarante départements, parce qu'il redoute *sérieusement* (je n'examine pas s'il a raison) qu'on ne lui enlève les biens communaux, qui lui ont été acquis en 93 : vous savez comment. Sur ce chapitre il est aussi intraitable, et se souvient aussi bien de la Révolution, qu'il y a cinquante ans.

C'est là ce qui rend impossible Henri V et le régime clérical.

Il faut bien distinguer les pèlerinages, les superstitions populaires — qui représentent pour toutes les pauvres gens l'art et l'idéal — de l'adhésion aux prétentions dominatrices du clergé. Il y a là le même malentendu qui fait voter le peuple pour les radicaux, et le fait applaudir aux coups d'État. J'ai pris sur le fait cette opposition entre la superstition et le cléricalisme dans toutes ces hautes montagnes du Velay. Ils vont en masse aux pèlerinages; mais il n'y en a pas un sur dix qui consente à entendre parler d'Henri V.

Il y a encore autre chose qui me frappe beaucoup : c'est l'allure générale de tous ces hommes. Ils se sentent citoyens et égaux à tous ; ils sont polis : mais l'antique servilité du paysan, que nous avons connue dans notre jeunesse, a disparu : depuis le suffrage universel tout cela a bien changé. C'est encore un obstacle aux restaurations, bien que les effets n'en soient pas immédiats comme ceux de l'intérêt.

Notre avenir est certes bien obscur ; cependant je crois de plus en plus à l'impossibilité de tout autre régime que la République. Une dernière remarque, avant de clore cette lettre. Dans tout ce Midi : vallée du Rhône, Provence, Languedoc oriental, c'est la riche bourgeoisie qui est républicaine et même radicale — ici les nuances ne comptent pas — plutôt que le populaire, prêt à tout accepter, sauf Henri V et la suppression du suffrage. Adieu, mon cher ami, écrivez-moi encore une fois à la même adresse que précédemment.

Mes respects à madame Renan. Tout à vous,

M. BERTHELOT

VII

A MONSIEUR BERTELOT

Sèvres, 5 septembre 1873.

Mon cher ami,

Je suis ravi que votre voyage se continue agréablement, et je n'en suis pas surpris, sachant en quel pays et avec qui vous voyagez. Ici, rien de nouveau. L'intrigue légitimiste

paraît de plus en plus engravée. A entendre les orléanistes, le premier acte est fini ; le second va commencer. Le second acte consistera à prendre acte des impossibilités du comte de Chambord, et à poser la maison d'Orléans comme héritière du titre tombé en déshérence par la folie du titulaire. Il est évident que cette partie n'a aucune chance de réussir. L'immense majorité des légitimistes traitera cette volte-face de trahison, et dans un mois Philippe-Égalité sera un saint auprès du comte de Paris. D'autres paraissent vouloir relever le stathoudérat du duc d'Aumale ; mais il est clair que ce qui a échoué le 24 mai échouerait encore, et pour les mêmes motifs. Il se confirme de plus en plus que Mac-Mahon ne se prêtera pas à un arrangement qui ferait de lui le fondateur de la République ; qu'il fixera même un terme à l'Assemblée, au bout duquel il regardera son rôle provisoire comme terminé

J'ai dîné mardi dernier avec Picard et Scherer. Ils sont inquiets, car à mesure que les impossibilités s'élèvent contre les solutions monarchiques, le fanatisme de l'Assemblée redouble. Ce fanatisme n'abdiquera pas pacifiquement. Une surprise est possible. Picard et Scherer sont bien d'accord sur ce point que, si le comte de Chambord fait la moindre concession, la Chambre le proclamera, sans se soucier des conséquences. Ils ne voient pas autant que nous l'impossibilité des concessions. Le danger vient de Rome. Rome tient tellement à la restauration légitimiste, qu'elle conseillera peut-être quelque concession dans la forme, sauf à tout retirer ensuite.

Sur la question du drapeau, en particulier, Rome ne comprend pas l'obstination du comte de Chambord. Cela lui paraît indifférent. Mais il paraît qu'autant ce dernier est dévoué à la papauté, en ce qui est de la religion, autant il en est indépendant pour la politique. C'est bien là un point de tradition capétienne ; mais, malheureusement, c'est le seul. Il est indubitable que le règne d'Henri V serait le règne du fanatisme et de l'ineptie. Impossible de s'y prêter, ni directement, ni indirectement, quels que soient les dangers de la République, et quelque chance qu'il y ait que la République ramène le prince impérial dans quelques années.

Revenez bientôt, et croyez à toute notre amitié.

E. RENAN

VIII

A MONSIEUR BERTHELOT

Venise, 8 septembre 1874.

Mon cher ami,

Je vous suppose de retour de Stockholm et en bonne santé. Pour nous, notre petit voyage de vacances se continue fort agréablement. La Suisse m'a fait grand plaisir. Depuis la Norvège, je n'avais pas vu quelque chose d'aussi grandiose, ni d'aussi frais. Quelle verdure ! quelles eaux ! Ces lacs au fond de profondes vallées sont sûrement une des plus belles choses de notre planète. Malheureusement les hôtels, les pensions, gâtent bien tout cela. Dans vingt-cinq ans, la région alpestre de la Suisse ne sera qu'un vaste hôtel garni, où tous les oisifs de l'Europe viendront pendant l'été prendre leur alvéole. La société qui résulte de ces rapprochements fortuits est tout à fait insipide, et la nature souffre beaucoup d'être profanée par tant de badauds.

La vallée du haut Tessin, les lacs de Lugano et de Côme nous ont plu infiniment; mais ce n'est pas un séjour d'été, il y fait trop chaud. L'endroit sur lequel nous avons plutôt jeté notre dévolu pour aller passer deux mois d'été, le jour où nous renoncerions à Sèvres, est un village sur le lac de Brienz, au pied des grandes cascades de l'Oberland. Il y a là quelques chalets où l'on serait bien, ce nous semble. Nous vous ferons nos confidences à ce sujet, plus tard.

En Italie, nous n'avons jusqu'ici vu de nouveau que Mantoue, où nous avons failli être malades de chaleur. Mais nous avons été bien récompensés de notre peine. Mantoue est d'un intérêt capital en esthétique. C'est la décadence de l'école de Raphaël, mais décadence pleine de charme encore. Jules Romain y règne en souverain, et parfois, soutenu par le Primatice, il égale le Vatican; puis le manque de génie se fait sentir; la recherche du nouveau aboutit à l'absurde. Tel qu'il est, le palais du Té est une pièce essentielle de l'histoire de l'art. Voir à un jour de distance, comme nous l'avons fait,

cette œuvre singulière et la grande salle du palais ducal à Venise, est la chose la plus instructive qui se puisse concevoir.

Ici, nous nous reposons beaucoup; nous connaissons tout; nous revoyons tout à loisir et en flânant. Nous avons trouvé, arrivés un jour avant nous, Scherer, Hébrard et Ch. Edmond, et nous avons passé avec eux quatre journées fort agréables. Ils sont partis ce matin pour Florence et Rome. Ils auront chaud. Ici, au contraire, il fait la température d'un bel été.

Nous ne partirons pas avant lundi ou mardi de la semaine prochaine. Écrivez-moi donc ici, pour que je sache comment vous allez, et aussi comment vont les choses. Je serai à Paris vers le 23; j'irai tout de suite, après mon retour, vous voir avec Noémi à Barbizon. Ma femme ira, à travers le Midi, à Arcachon, chercher Ary.

En Italie, la situation est celle que je vous ai souvent dépeinte; on est cependant plus préoccupé que je ne le croyais des mouvements internationalistes de la Romagne et de diverses provinces. La situation est moins bonne qu'il y a deux ans, et, si le roi venait à mourir, l'Italie courrait des dangers. Bientôt, hélas! nous pourrons dire à presque toutes les nations : *Et tu vulneratus es sicut et nos.* Ma femme envoie ses plus vives amitiés à madame Berthelot.

Votre bon ami,

E. RENAN

IX

A MONSIEUR BERTHELOT

Houlgate-Beuzeval (Calvados), 27 juillet 1875.

Mon cher ami,

Nous voici installés et satisfaits de notre installation. Samedi et dimanche, j'ai encore pas mal souffert du genou. Depuis hier matin, le changement de temps y aidant ou faisant tout, je vais beaucoup mieux. Nous avons eu aujourd'hui une journée délicieuse, et j'ai pu faire deux bonnes promenades au soleil. Tâchez de venir : il y a de bien bons endroits pour se promener, s'asseoir et causer. Les environs sont charmants.

J'ai repris un vieux travail, mes *Dialogues philosophiques*, que je fis en 1870 à Versailles. Cela m'amuse beaucoup à relire et à retoucher. Mais Dieu sait quand cela sera bon à publier. Quelle atonie, et qu'une nation finirait vite, si elle restait longtemps en cet état! Et dire que toutes les issues sont plus tristes encore! J'ai passé la journée de samedi soir et dimanche matin à Trouville, où j'ai vu beaucoup de Russes, très mystérieux, très officiels, mais déclarant nettement qu'un président tel que G... ne serait pas reconnu et qu'on laisserait alors la Prusse faire ce qu'elle voudrait. L'avenir est horrible. Je vous ai dit que, pendant les heures de rémission de mon rhumatisme, je lisais l'*Histoire de la Révolution* de M. Thiers. Cela fut étrange, grandiose, inouï, mais cela ne peut s'imiter; cela ne sera arrivé qu'une fois, comme tous les faits de premier ordre et uniques, tels que les origines du christianisme, de l'islam, choses impossibles à copier.

J'ai reçu une nouvelle lettre d'Amari, qui me confirme en mes plans de Sicile. Je veux revoir encore ces belles mers et ces côtes lumineuses avant de mourir, et l'occasion est bonne. Nos meilleurs souvenirs à madame Berthelot. Croyez à notre parfaite amitié.

E. RENAN

X

A MONSIEUR RENAN

Paris, 30 juillet 1875.

Mon cher ami,

J'ai reçu votre lettre qui m'a causé un sensible plaisir: car je craignais pour vous la secousse de ce voyage... Si vous aviez été des gens plus sédentaires, je me serais arrangé pour vous rendre visite à la fin d'août. Mais, à peine installés, vous allez repartir pour la Sicile et passer, Dieu sait où, les mois de septembre et d'octobre.

Écrivez-moi toujours et souvent; car moi aussi, la tristesse et le découragement me gagnent. Depuis ma jeunesse, j'ai toujours été soutenu par l'espoir de voir la fin de cette réac-

tion, et je n'ai pas fait comme le paysan qui s'assoit à regarder l'eau couler.

Mais je vois que le fleuve ne sera pas épuisé avant notre propre existence, et que notre effort a été soutenu si longtemps en vain. C'est la tristesse de l'Univers à qui le Christ de Jean-Paul vient annoncer qu'il n'y a pas de Dieu, ni de récompense. Ce n'est pas la récompense que nous cherchons, mais le triomphe de la justice et de la raison : nous ne le verrons pas, mais seulement celui de l'égoïsme, de la force et de l'hypocrisie

le règne illimité.

Il y a eu des temps plus doux pour les âmes sincères.

Présentez toutes mes amitiés à madame Renan. A vous de cœur.

M. BERTHELOT

XI

A MONSIEUR BERTHELOT

Houlgate, 10 août 1875.

Mon cher ami,

Quelle folle présomption était la mienne de me croire guéri ! Depuis que je vous ai écrit, j'ai encore beaucoup souffert, et, à l'heure qu'il est, bien que sentant le mal s'user et se retirer lentement, je marche mal encore. Cela me met dans une grande perplexité pour Palerme. Je me résigne très difficilement à renoncer à un engagement que j'ai pris et à un voyage auquel je tenais beaucoup. D'un autre côté, il faudrait partir d'ici dans une huitaine : je ne sais si je serai assez rétabli pour me jeter dans le tourbillon de forte activité qui précède un départ. Nous sommes donc fort incertains, comme vous voyez, de notre avenir le plus prochain.

Quant aux eaux d'Ischia, j'y renoncerai plus difficilement qu'à Palerme. Je désire avant l'hiver faire une cure énergique pour me débarrasser de ce principe rhumatismal, si faire se peut. Or, presque partout ailleurs que dans le Midi

de l'Italie, la saison sera bien avancée. On me vante aussi beaucoup les *fanghi* d'Albano. Je crois que mon tempérament offre de la prise pour ces sortes de traitements, et, eussent-ils quelques dangers, j'aime mieux les courir que d'accepter, à l'âge que j'ai, une diminution de vie.

Nous sommes enchantés que vous soyez bien aux Pitoisières[1]. Houlgate est aussi fort agréable, mais je n'en jouis guère. Hébrard est arrivé il y a deux jours, et ne m'a pas dit grand'chose de neuf.

J'ai à peu près achevé la revision de mes *Dialogues*. Je vais les faire imprimer en placards, et nous les relirons ensemble. Je crois que ces pages sont de nature à faire penser. Mais le temps où nous sommes est-il de ceux où l'on peut sans inconvénient exciter à ce dangereux exercice? Voilà la question. Avons-nous été victimés par le sort! Jusqu'au bout, les fautes de la génération qui nous a précédés nous poursuivront et pèseront sur nous.

Écrivez-nous bientôt; car il se pourrait que dans une huitaine nous ne fussions plus ici. Ma femme écrira à madame Berthelot avant notre départ.

Croyez à toute notre amitié.

E. RENAN

XII

A MONSIEUR RENAN

Rochecorbon, 13 août 1875.

Mon cher ami,

Nous sommes ici plus heureux que vous, car nous allons tous bien, sauf quelques indigestions de prunes et de pommes vertes : mais cela fait partie de la santé des enfants. Nous vous regrettons fort, car ce climat chaud vous conviendrait mieux que le bord de la mer.

J'ai déjeuné hier à Tours avec le préfet, qui est un de mes camarades de collège et qui m'a rencontré dans le chemin de

1. A Rochecorbon, près de Tours.

fer il y a quelques jours et reconnu : car je n'avais guère de souvenance de lui. Il m'a réuni avec Trochu, dont je pense moins de mal que les Parisiens, vous le savez. Cependant l'intarissable bavardage du personnage a fait baisser mon estime rétrospective : « Quand le robinet est ouvert », comme il le disait lui-même hier à déjeuner, d'une façon assez amusante, « il faut qu'il coule. » Il vit dans la solitude, et les occasions comme la nôtre sont rares.

Dans les choses humaines, celui qui a manqué la partie, fût-elle impossible, ne retrouve plus guère d'estime ou de justice. Somme toute, le personnage est pauvre et nous aurions pu, la destinée nous aurait dû faire mieux tomber, dans notre essai d'héroïque catastrophe. J'avais cru longtemps à quelques mystères d'habileté, ou de prudence méconnue, que ses aveux d'hier ont achevé de faire évanouir. Nous ferons bien d'être humbles pendant de longues années; car le monde officiel ne nous ménage point de surprise de génie pour notre relèvement.

Mais parlons de vous. Je vois que votre santé est toujours mauvaise. Ne jouez pas avec tout cela et n'ayez pas la croyance chimérique du vulgaire que la maladie est un accident qu'on arrache comme une mauvaise herbe; ou qu'on incante comme un κακοδαίμων.

Je ne puis que vous redire ce que mon ami Lorain m'a répété à mon départ : « Vous voulez aller aux eaux des Pyrénées, je ne vous y engage point : c'est une expérience qui pourrait peut-être réussir; mais je ne suis pas de ces médecins qui font des expériences sur leurs amis; tenez-vous tranquille, dans un bon pays, et attendez que la nature ait fait son œuvre et modifié vos tissus altérés. Le reste, c'est du hasard thérapeutique. »

Présentez à madame Renan mes respects et croyez-moi

Tout à vous,

M. BERTHELOT

XIII

A MONSIEUR RENAN

Rochecorbon, 31 août 1875.

Cher ami,

Me voici un peu en retard avec vous, et cela d'autant plus que vous vous êtes éloigné chaque jour davantage. De notre côté, nous avons fait ces jours-ci une petite excursion à Amboise et à Chenonceaux et nous avons visité Tours, qui a quelques vieux monuments. Mais ce pays a été dévasté successivement par les guerres religieuses et par la Révolution. La haine excitée par la longue domination cléricale, qui a régné dans cette région depuis les Mérovingiens, cette haine a dû être bien vive et bien profonde, à en juger par l'intensité des dévastations. Non contents de démolir la basilique de Saint-Martin, les révolutionnaires, sur son emplacement, ont fait passer une grande rue, pour en rendre la restauration impossible.

Dans les campagnes même, la population est douce, peu active, mais peu amie des prêtres. Bref, nous assistons à une volte-face étrange : le catholicisme, si longtemps soutenu par le paysan, a perdu cet appui, après celui des populations urbaines : il n'a plus pour lui qu'une bourgeoisie égoïste et abaissée, qui croit perpétuer sa domination en s'associant aux puissances du passé.

J'ai causé ici avec bien des gens de toute classe et de toute condition, et je commence à croire que nous touchons au terme de cette longue réaction de trente ans. A moins d'un accident extérieur, malheureusement toujours imminent (la Russie m'inquiète beaucoup, comme appoint d'une autre partie du joueur qui nous vise toujours), ou d'un accident intérieur peu probable, les élections prochaines, sénatoriales aussi bien que législatives, seront libérales et anticléricales, de l'avis même des gens officiels d'ici. L'Assemblée commet la faute si souvent renouvelée des ajournements d'élections, qui ont toujours tourné contre leurs auteurs (avril-mai 1848;

septembre 1870, etc.) ; plus elle attendra, plus ses membres perdront leur chance de réélection.

En attendant je vous suis de la pensée dans votre voyage, auquel je regrette de n'avoir pu m'associer. J'ai vu aujourd'hui dans les journaux l'annonce de votre arrivée à Palerme et de l'ouverture du congrès. Dites-moi vos impressions, en quelque lieu que vous rejoigne cette lettre, qui ne vous trouvera plus sans doute en Sicile.

J'espère que votre santé se trouvera bien de ce climat chaud et que vous nous reviendrez en bon état, ainsi que madame Renan, à qui je vous prie de présenter mes amitiés et mes respects.

Tout à vous,

M. BERTHELOT

XIV

A MONSIEUR BERTHELOT

Ischia, 18 septembre 1875

Mon cher ami,

Pardonnez-moi d'avoir tant tardé à vous écrire. Voici la première heure de repos que je trouve dans ce voyage endiablé. D'une part, Borighi nous a entraînés dans une course vertigineuse à travers la Sicile ; de l'autre, une camorre, ennemie de mon repos, a organisé partout sur mes pas des ovations de toutes les heures, auxquelles il était impossible de se soustraire. Nous sommes éreintés. Je ne crois pas que depuis Empédocle, ce Newton doublé de Cagliostro, un savant ait fait de telles entrées dans les villes de Sicile. Je ne rends des points qu'à Garibaldi. Maintenant que nous avons dormi quelques heures dans un séjour des plus tranquilles, ce voyage nous apparaît comme un rêve insensé. Il faut savoir que pendant des années j'ai défrayé les prédicateurs de Sicile et que, d'ordinaire, le sermon finissait par le cri : *Evviva il Renan !* poussé par ceux qui n'avaient pas bien compris et par les malins, qui tiraient de ce qu'avait dit le curé une conséquence tout opposée à la sienne; si bien que tous, même les curés,

voulaient me voir, comme un mythe à la réalité duquel on croit à peine. Vous savez que je ne suis pas de ceux qui trouvent que :

Pulchrum est digito monstrari et dicier : hic est.

Mais il y avait dans tout cela tant de naïveté que je m'y suis prêté de bonne grâce.

Vous ne pouvez vous figurer les bizarres combinaisons qu'a produites sur cette terre singulière le mélange de toutes les races; ce qui domine, c'est la passion, le prosélytisme ardent. Or, il est incontestable que le catholicisme romain est fini dans ce pays. A Selinonte, dans un désert, des barques pleines de gens venus de dix à quinze lieues à la ronde, assiégeaient notre navire au cri de : *Viva la scienza!* Ce cri était le mot d'ordre dans tous les villages. Le clergé qui, à quelques exceptions près, est très fanatique, s'y prêtait avec bonne grâce et était très poli pour moi. Après la Hongrie, ce pays est sans contredit celui qui est le plus près de rompre ses vieux liens et d'entrer dans la voie de la réforme religieuse.

Nous avons vu à Palerme, Montréal, Cefalu, les chefs-d'œuvre de l'art arabe, byzantin, normand, combinaison unique au monde et charmante; à Ségeste, à Sélinonte, à Agrigente, à Syracuse, à Taormina, d'admirables restes grecs et romains, Certes, tout cela ne fait que relever Athènes, et prouve de plus en plus que les Athéniens ont inventé la perfection de l'exécution, ces délicatesses infinies dont l'art grec, avant eux, pas plus que l'art égyptien, ne se souciait. Mais l'impression est partout vive et forte, et dans quelques endroits la nature est d'une ravissante beauté, plus analogue à la Syrie qu'à la Grèce et à l'Italie.

Ici, nous sommes nichés dans un endroit charmant, au milieu des vignes et des figuiers, à mi-côte du mont Épomée. Que je voudrais vous y voir ! Paysage charmant, mer admirable ; à l'horizon Terracine et Gaète ; température délicieuse, ni chaud, ni froid. Quant à ma santé, je ne peux m'en plaindre, puisqu'elle ne m'a pas privé un jour de suivre l'expédition la plus épuisante qui fut jamais. Presque seul je n'ai pas dételé avant la fin. Et pourtant le pied droit n'est pas encore dans

son état normal; il a de la raideur, une sensibilité exagérée aux changements de température. Demain, je commence les bains avec prudence, les douches aux jambes avec vigueur. J'espère; en tout cas, je suis content d'une expérience qui m'a montré que ma source de force n'est pas diminuée. Si vous n'êtes pas bien, venez ici. Nous y serons jusque vers le 6 ou le 8 octobre, Puis nous irons faire à Rome une bonne *ottobrata*. Croyez à toute notre amitié.

E. RENAN

XV

A MONSIEUR BERTHELOT

Ischia.

Mon cher ami,

Excusez-moi de si peu vous écrire. On me tiraille ici pas mal; on m'exploite et, suivant ma bienheureuse habitude, je laissse faire. Cela ne m'empêche pas cependant de jouir vivement de ce dernier voyage que je fais à l'île de Circé. Nous arriverons le 29.

J'ai maintenant, sans les avoir cherchées, les données les plus exactes sur l'état de ce pays. Il y aura des crises violentes, mais qui n'ébranleront pas l'édifice du royaume d'Italie, au moins de sitôt. Naples et Rome sont les deux grandes difficultés; mais le nord de l'Italie, avec son armée sérieuse, reconquerra au besoin le sud. Nous causerons de tout cela dans trois semaines.

Croyez à ma vive amitié.

E. RENAN

XVI

A MONSIEUR RENAN

28 août 1876.

Mon cher ami,

Je ne sais si je pourrai venir à notre réunion de samedi [1] : je suis un peu fatigué et obligé de quitter Paris l'après-midi.

1. Projets relatifs à la constitution des universités.

Je crois d'ailleurs que nos réunions touchent à leur terme, tant par la nécessité de donner une réponse presque immédiate au ministre, que par l'épuisement des questions sur lesquelles la majorité d'entre nous a des opinions communes.

Nous nous sommes réunis dans l'intention d'échanger nos idées par la conversation, et de constater ce qu'elles ont de commun, pour en faire part à qui de droit. Aujourd'hui cet échange tend de plus en plus à se transformer en une discussion sur les mérites d'un système complet et *a priori*. Son auteur, que j'aime et estime infiniment, voudrait faire adopter le système par la réunion, comme l'expression de nos convictions, qu'il s'efforce de déterminer par le raisonnement. Or, je crois la plupart d'entre nous peu disposés à entrer dans cette voie; chacun ayant des opinions acquises par une longue expérience des matières, et qu'il est peu enclin à modifier à la suite d'un raisonnement *a priori*. Je pense, sauf opinion contraire de la majorité, qu'il conviendrait de consacrer la séance de samedi à résumer les principes communs auxquels nous nous sommes arrêtés, tels que :

1° Constitution de certains groupes de facultés en universités, avec conservation des autres facultés comme unités isolées et d'ordre moindre, ne délivrant pas les grades supérieurs;

2° Constitution de ces universités à l'état de personnes civiles mixtes, aptes à recevoir des donations et à faire emploi de leurs propres recettes de toute nature, sous la surveillance de l'État et de la Cour des comptes;

3° Institution des docteurs autorisés à faire des cours dans les locaux de l'Université régionale. Les règles relatives à l'institution des professeurs titulaires ou agrégés seraient à déterminer par des règlements propres à chaque faculté, et même à chaque université;

4° Attribution des inscriptions et des examens à l'Université régionale; avec cette clause que, pour les inscriptions à des cours non publics, il sera fait attribution au professeur d'une portion du produit à déterminer, et qui ne saurait être inférieure à la moitié; même règle pour les professeurs qui font les examens.

Je voudrais que vous fussiez chargé de rédiger ces propositions collectives de notre réunion, pour les remettre

dès lundi à M. Waddington, comme il en a témoigné le désir.

Quant aux autres points qui restent à examiner entre nous, ils me paraissent donner lieu à une division beaucoup plus grande des opinions; rien ne nous empêche de poursuivre cet examen la semaine prochaine, afin de dégager ce qu'il peut y avoir de commun et accepté de tous. Mais je pense qu'il conviendrait d'arrêter, dès à présent, non le système complet que nous proposerions — car nous n'avons, je crois, aucun système commun —, mais les principes généraux sur lesquels nous sommes d'accord, et au delà desquels je crains que l'accord ne se poursuive pas. Je vous serais obligé de donner connaissance de cette lettre à la réunion.

Votre tout dévoué,

M. BERTHELOT

LE MARIAGE DE PANURGE

I

Pantagruel, ayant achevé son long voyage fantastique aux régions les plus mystérieuses du monde, rentra en sa seigneurie de Touraine et récompensa généreusement ses compagnons d'aventures. A Panurge, il assigna une bonne rente viagère : à frère Jean des Entommeures, il donna, tout près d'Angers, une bonne petite abbaye, dédiée à saint Éleuthère, une abbaye de quatre ou cinq moines seulement, qui possédait de grasses prairies au bord de la Maine, des vignes renommées à la ronde et des forêts ombreuses et giboyeuses. Panurge voulut manger et boire son revenu chez son ami l'abbé Jean. Il avait stalle au chœur et voix au chapitre. La vie lui semblait très douce au fond de ce petit cloître planté de rosiers sauvages. Les offices de nuit n'y troublaient point son sommeil, car l'abbé les avait supprimés et le chant des matines n'y commençait que vers midi, après le second déjeuner. Tout le long du jour, dans la belle saison, les deux compères pêchaient à la ligne, aux ruisseaux du monastère, des truites tachetées de pourpre ou prenaient à la main des écrevisses

décumanes. En hiver, ils se tenaient volontiers au coin du feu, à la grande cheminée capitulaire, les bras croisés, les jambes bien étendues, un peu songeurs, et se remémoraient les visions extraordinaires du temps passé, les Chats-fourrés et les Papimanes, les Macræons qui ne peuvent mourir, le bon évêque Homenaz et son séminaire de blondes pucelles, le pressoir ensanglanté de la Cour des comptes, le solennel Papegaut, l'Unique, mélancoliquement assoupi sous le treillis doré de sa cage. Parfois Panurge revenait au problème qui tourmenta sa jeunesse : « Me marierai-je? Ne me marierai-je pas? » Et il rappelait à son ami les consultations équivoques de la Sibylle, du poète Raminagrobis couché sur son lit d'agonie, du médecin Rondibilis, des vers de Virgile inscrits sur des feuilles mortes et jetés au vent.

— Après tout, soupirait-il, si je m'étais marié, j'aurais pu être heureux.

— Pour trois jours, interrompait frère Jean.

— Et puis, reprenait Panurge... Ah! mon père, n'achevez pas, de grâce! Je vous entends et c'est assez... Oui, mais je ne serais pas ici, libre, bien tranquille, à demi moine, ocieux tout à mon aise et sans souci des jours à venir.

— Nous sommes au port, disait frère Jean, à l'abri des orages. Remercions Dieu.

— Dieu est bon, concluait dévotement Panurge.

Mais, un soir, cette agréable quiétude cessa. Le dimanche de la Chandeleur, à l'issue de la messe abbatiale, une lettre de Pantagruel, à l'adresse des deux amis, fut apportée par un page. Elle était encadrée de noir et Jean l'ouvrit avec une grande angoisse.

« Mes très chers, écrivait Pantagruel, mon père Gargantua vient de rendre à Dieu sa bonne âme. Il était plein de jours et mon deuil est extrême. Depuis longtemps, il était retombé à la candeur de l'enfance, mais sa religion demeurait très pure. Une chose lui fit beaucoup de mal, vers la fin, le souvenir d'une folie de prime jeunesse : les cloches de Notre-Dame malicieusement enlevées par lui et pendues au col de sa jument. Il craignait fort d'être, pour cela, condamné à un long purgatoire. Il m'a supplié maintes fois d'envoyer à

Rome, en pèlerinage au tombeau des saints apôtres Pierre et Paul, deux chrétiens de ma suzeraineté, bons catholiques et habitués aux lointains voyages. J'ai décidé, mes fidèles amis, que vous iriez là-bas accomplir le vœu de mon père. Partez sans retard. Vous saluerez en mon nom notre seigneur le pape Paul IV, lequel est bien en peine, à cette heure. Que Dieu le délivre des Espagnols !

» PANTAGRUEL. »

En effet, les Espagnols, irrités par les fourberies du cardinal Carlo Caraffa, neveu du pape, menaçaient alors de marcher sur Rome. Et déjà, disait-on, les armées du duc d'Albe entraient en campagne, du côté de Milan et de Naples à la fois.

— Je n'aime pas, dit frère Jean, la rencontre de ces gens de guerre. Nous prendrons, pour aller à Rome, la voie de mer.

— Moi, j'aime mieux les brigands que la tempête, répliqua Panurge. Nous cheminerons, s'il vous plaît, sur le plancher des vaches. Vêtus en pèlerins pauvres, nous passerons sans ennuis à travers les soudards. Vous savez bien que je ne crains rien des hommes et tout de Dieu.

— Ainsi soit-il. Je le sais, mon ami, dit le moine en souriant.

Ils partirent dès l'aurore, un bâton blanc à la main, un ample rosaire à la ceinture. Panurge portait, cousu dans son manteau, plus de cent florins d'or. Frère Jean s'était muni d'un paquet de bulles à indulgences, en guise de lettres de crédit.

I.

Les débuts du voyage, en terre de France, furent heureux. Ils allaient à petites journées, s'arrêtant, pour la nuit, aux meilleures hôtelleries. Panurge prenait la recette des bons plats qu'il goûtait pour la première fois. Frère Jean notait les

crus, nouveaux pour lui, de la Bourgogne et du Rhône, qui lui semblaient plus réconfortants, au cours d'un long pèlerinage, que ceux de la Loire ou de l'Anjou. Le dimanche, ils se reposaient, et l'abbé prêchait familièrement, sous le porche des églises de campagne, entre vêpres et complies.

— Quelle mirifique pensée le seigneur Pantagruel eut de nous envoyer ainsi chez le Saint-Père ! répétait souvent Panurge. Jadis, nous n'avons visité que des fantômes ou des monstres, de pures illusions ou de symboliques diableries. Maintenant, c'est aux choses mêmes que nous allons, à la vie, dont nous n'avons connu que les ombres. Nous rapporterons de cette promenade des trésors de sagesse pour nos vieux jours.

Ils franchirent les Alpes par le col de l'Argentière, la route de François Ier à la veille de Marignan. Tout à coup, dans une déchirure du brouillard, ils entrevirent, couchée à leurs pieds, baignée de lumière et d'or, l'Italie. Panurge, ravi, étendit les bras :

— Laissez-moi crier, comme le pieux Æneas, selon Virgilius : *Italiam !...*

Il n'eut pas le temps de redoubler le poétique salut : un épouvantable fracas, un écroulement de la nature lui coupa la parole. L'avalanche roulait vers eux, entraînant des blocs bondissants de rochers, dans un grondement de tonnerre. Le moine poussa violemment son compagnon en un creux de la montagne où ils se blottirent éperdus. L'ouragan passa sur leurs têtes et s'abîma dans la vallée. Ils sortirent tout pâles, blancs de givre, du miraculeux abri et plongèrent longtemps, avant de retrouver leur sentier, dans un gouffre de neige.

— Est-ce encore un fantôme, une ombre d'avalanche? dit frère Jean, légèrement ironique, tout en secouant son capuchon, — ou bien commençons-nous enfin à voir face à face le vrai monde, à embrasser la vie vivante? Si cela continue, nous regretterons bientôt notre couvent.

Panurge, l'oreille basse, le nez blême, suivit, sans répondre, son ami; et, comme un vent fort aigre soufflait des hauteurs, il s'enveloppa chaudement en son manteau bourré de florins d'or.

Hélas ! frère Jean avait pressenti juste. A peine les deux pèlerins eurent-ils mis le pied dans la plaine lombarde, qu'ils

se virent aux prises avec la détresse séculaire de l'Italie. Cinquante années de guerres atroces et la rapacité espagnole avaient ruiné le pays jusqu'aux cendres des foyers. Les caves y étaient vides, comme les greniers et les basses-cours. Les hôtelleries démantelées du haut en bas, à demi effondrées, s'ouvraient lamentablement à la pluie, au vent, aux chauves-souris, aux rats et aux voleurs. A chaque pas, nos voyageurs se heurtaient contre les bandes espagnoles qui s'ébranlaient de toutes parts et se dirigeaient vers la Ville Sainte. Par prudence, ils renoncèrent aux grandes routes et longèrent l'Apennin. Ils traversaient des cités mortes, où toutes les maisons étaient closes, des villages brûlés, où des enfants nus, affamés, jaunes de fièvre, dormaient dans la poudre du chemin, côte à côte avec des chiens maigres. Bien des fois, ils durent se contenter, pour leur souper, d'un morceau de pain noir et d'une tasse d'eau. Panurge buvait et pleurait.

— Courage! lui criait le moine. Nous vivons comme les antiques ermites du désert, saint Antoine et saint Macaire, et nous prenons le chemin du Paradis!

— Il est trop rocailleux, gémissait Panurge.

Ils atteignirent enfin l'Ombrie, en vue d'Assise.

— Vive saint François! cria le frère. Voilà sa grande maison, où nous attend tout un peuple d'amis.

Ils se hâtèrent vers l'illustre couvent. Panurge frappa de son bâton trois coups de maître à la porte du Père Séraphique.

Un Espagnol ouvrit. Il avait la mine d'un fort méchant homme, les yeux louches, une longue moustache noire relevée en crocs, la face coupée d'une balafre.

— Nous ne recevons pas ici les mendiants, dit-il d'une voix rude. Et puis, vous autres vagabonds, faux pèlerins, vous êtes tous les espions du pape!

Il avait saisi un pan du manteau de Panurge et le secouait sans ménagement. Il entendit bruire, dans les profondeurs des doublures, les florins d'or.

— Oh! dit-il avec un rire féroce, qu'est ceci? Butin de guerre, bonnes gens! Allez au diable!

Et il leur ferma la porte au nez. Mais il gardait le manteau.

— L'Enfer est contre nous et Dieu nous abandonne, dit Panurge avec un sanglot. Adieu, mes pauvres florins! Frère Jean, bénissez-moi, car je vais mourir!

— Éternel pleurard! n'ai-je pas mes bulles, qui sont de l'or en lingots? Allons là-bas, à Spello. Je prêcherai en latin devant l'église et tu feras la recette.

Comme ils gravissaient l'escalier du saint lieu, l'abbé aperçut, appliquée contre la porte, une grande pancarte que surmontait la formule des lettres pontificales :

Paulus IV, Dei misericordia, Ecclesiæ Romanæ Episcopus.

Il s'approcha pour lire, et les bras lui tombèrent de découragement. Le pape, voulant arrêter le trafic des indulgences, en défendait, sous les peines canoniques les plus dures, la vente en plein air, ou dans les églises, ou dans les maisons, à quiconque, clerc, moine ou laïque, n'était point dûment autorisé par les évêques diocésains.

— C'est le coup de grâce! dit Jean des Entommeures. Il ne nous reste plus qu'à mendier le long des routes, à la façon des premiers apôtres.

— Mais je ne suis pas un apôtre, répondit Panurge, et ce pape Caraffa me paraît une vraie figure de l'Antéchrist.

Ils reprirent leurs bâtons de pèlerins, leur dernière richesse, et sortirent de Spello. Comme il pleuvait à torrents, ils ne secouèrent point sur la fatale cité la poussière de leurs sandales.

Le soir, à Foligno, une vieille femme les vit passer en un tel accablement de lassitude et de tristesse, qu'elle leur fit signe d'entrer à son logis. Elle leur donna un bon souper, un lit propre, et le lendemain, quand ils repartirent, une gourde de vin frais et un petit écu.

— C'est au nom de mon petit-fils, Mario, dit-elle, qui est soldat du Saint-Père et se battra bientôt pour notre seigneur Paul.

— Un pape très saint, madame, dit Panurge avec onction. Nous prierons pour votre enfant et pour notre seigneur, afin qu'il triomphe des Espagnols maudits, ennemis de la sainte Église.

Au delà de Foligno, le voyage fut plus doux. Ils s'arrêtaient sur les places, caressaient les joues des petits garçons, contaient d'étonnantes histoires, recueillaient des baïoques et parfois de petits *jules* ou des *demi-pauls*. Les routiers ne les inquiétaient plus, car le cardinal Caraffa, pris au dépourvu, avait grand'peine à former, à Rome même, quelques compagnies de hasard. Et puis, l'espoir de trouver bientôt, dans la Ville Éternelle, une lettre de change de Pantagruel, soutenait leurs forces.

Un beau matin, vers la fin du carême, ils passèrent le Tibre à Ponte-Molle. Une demi-heure plus tard, ils touchaient à la Porte du Peuple.

III

— Les pèlerins d'autrefois, dit l'abbé de Saint-Éleuthère, se prosternaient ici et baisaient amoureusement le seuil de la cité sanctifiée par le sang des martyrs. Ne les imiterons-nous pas, mon ami ?

— D'abord, dit Panurge, entrons en cette taverne qui se recommande du *Papa Giulio* et nous promet les vins les plus exquis des châteaux romains. Après, nous baiserons, les lèvres posées sur nos mains, la terre sacrée des martyrs.

Comme ils buvaient, à petites lampées, un frascati plus limpide que le rubis, un moine noir, un augustin, entra dans l'hôtellerie, les regarda longuement, puis, s'approchant, leur dit en langue espagnole :

— *Dios con ustedes !*

L'imprudent Panurge, trop content d'étaler les beautés de son castillan, répondit :

— *Dios con usted !*

— A merveille ! dit le moine, avec une grimace de fâcheux augure.

Et, se tournant vers la porte, il appela d'un geste une demi-douzaine de sbires groupés au milieu de la rue.

— Au nom de Sa Sainteté, arrêtez-moi ces deux espions

du roi Philippe. Et en route, vivement, pour le fort Saint-Ange!

Leurs protestations ne servirent qu'à leur valoir, sur les épaules et les reins, de bons coups de plat de sabre. Ils traversèrent le quartier du Champ-de-Mars sous les huées de la foule et atteignirent, toujours battus, le pont-levis de la forteresse, qui s'abaissa pesamment pour les cueillir. Le maudit moine noir entra sur leurs talons. On les conduisit sans plus de procédure en une vaste salle sinistre, ténébreuse, toute meublée d'instruments de torture. Monseigneur le gouverneur de Rome, un petit vieillard à la face glabre, aux yeux éteints, se tenait assis sur un large fauteuil, en face d'une sorte d'estrade où Panurge et son ami furent aussitôt déposés, les menottes aux mains, un carcan de fer au cou, une chaîne de fer enroulée aux jambes.

Le moine parla longtemps bas au magistrat. Celui-ci interrogea brusquement les pèlerins :

— De quelle ville d'Espagne venez-vous?

— Nous venons d'Angers, en Anjou, au jardin de France, répondit Panurge.

La plaisanterie parut au gouverneur tout à fait indécente.

— Faites rougir les tenailles, dit-il à l'augustin.

On entendit un cliquetis de ferrailles. Un sbire découvrit la poitrine de Panurge, qui se mit à hurler piteusement.

Mais, à ce moment, un nouveau personnage s'avançait dans la salle. Le gouverneur se leva de son fauteuil et fit très bas sa révérence. L'autre était tout de rouge vêtu, suivi de gens cuirassés et casqués, et Panurge pensa que c'était le bourreau.

— *In manus!* — murmura-t-il, comme jadis en pleine tempête. — Voici la fin.

Le cardinal Carlo Caraffa, capitaine général et gonfalonier de la sainte Église romaine, arrêta ses yeux clairs d'oiseau de proie sur les deux accusés, puis sur le juge et sur le moine accusateur.

— Êtes-vous fous, — dit-il en haussant les épaules, — avec les espions d'Espagne que vous voyez partout. Ces gens-là sont de Touraine. J'ai entendu les derniers mots du laïque et j'y ai bien reconnu l'accent de Blois et d'Amboise. J'ai vu des

têtes pareilles à celles-ci dans les châteaux de la Loire, au temps de mon ambassade chez le roi de France :

Et, s'adressant à frère Jean :

— Quelle est la ville la plus vieille du monde ?

— C'est Chinon, répondit l'abbé de Saint-Éleuthère.

— Bien ! dit le cardinal. Et toi, le petit homme pâle, qui as si grand'peur, quelle est la merveille de Chinon ?

— La *Cave Peinte*, répondit Panurge. C'est une taverne où je voudrais me trouver à cette heure, Éminence.

— Lâchez-moi bien vite ces deux oiseaux. Il n'est pas bon de nous brouiller aujourd'hui avec leur ambassadeur. J'ai dit.

Le gouverneur fit délier, de fort mauvaise grâce, les deux pèlerins. On les reconduisit, sans aucune politesse, à la porte du château Saint-Ange. A la tête du pont, ils remarquèrent deux potences munies de cordes neuves.

— C'était pour vous, messieurs, dit le moine augustin. Au plaisir de vous revoir !

— Que la peste t'étouffe ! murmura Panurge avec prudence.

Ils venaient de reconnaître, sur leur droite, la coupole bleuâtre de Saint-Pierre.

— Allons vite à la basilique, dit frère Jean, nous acquitter de notre vœu et prier pour notre sire Gargantua. Et nous sortirons sur-le-champ de cette ville auguste, dont l'air est mauvais pour notre santé.

Il était près de midi et toutes les cloches de Rome se mirent à sonner l'*Angelus*.

— L'île sonnante ! dit Panurge, d'une voix trop haute.

— Vous dites : « l'île sonnante » ? interrogea quelqu'un.

C'était un dominicain, tout blanc de robe, très grand, très sec de figure, qui les suivait, à leur insu, depuis le pont Saint-Ange.

— L'idée est plaisante, poursuivit le moine blanc, et j'aime les pèlerins d'humeur joyeuse. Je souhaite de vous servir. Ces messieurs semblaient se diriger vers Saint-Pierre. Il est fâcheux que la basilique se ferme à cette minute précise. On ne la rouvrira que demain, au lever du soleil.

— Demain, nous serons loin de Rome, mon père ! répondit

Panurge. Mais notre pèlerinage au tombeau des Apôtres est sans doute accompli par l'intention même...

Il s'arrêta. Frère Jean lui pinçait le bras droit de toutes ses forces. Mais il ne comprit point et acheva sa phrase :

— Oui, mon père. L'intention suffira pour la perfection de notre vœu.

Le dominicain s'était planté devant eux, les bras tendus en croix, et leur barrait le chemin.

— Alors, ces messieurs croient que la foi est supérieure aux œuvres ? Ces messieurs rejettent les décisions du sacro-saint Concile de Trente ?

Ils ne répliquèrent point. car ils se sentaient sur le bord d'un abîme.

— Messieurs, je suis le père Grand Inquisiteur. Et je vous arrête pour crime d'hérésie. Nous allons vous interroger méthodiquement. Ce soir, s'il plaît à Dieu, vous serez brûlés.

Ils auraient bien voulu fuir, n'importe où. Mais derrière eux douze familiers de l'Inquisition, armés de mousquets, formaient un demi-cercle qui les enveloppa étroitement. Et, guidée par le Grand Inquisiteur, la troupe prit le chemin des prisons du Saint-Office, qui étaient à San Spirito, dans l'ombre même de Saint-Pierre.

Comme ils traversaient la grande place ensoleillée, un pompeux cortège apparut, allant vers le Vatican. L'Inquisiteur ordonna à ses sbires de faire halte.

Or, c'était le pape en personne, qui revenait de Saint-Jean-de-Latran, où il avait examiné la défense des murs de Rome. Paul IV, dans sa soutane blanche, coiffé du chapeau de pourpre, chevauchait, abrité par un vaste parasol rouge, sur une énorme mule blanche, superbement drapée d'une housse de soie écarlate. En avant marchaient les gardes suisses à pied, noirs et jaunes, avec leurs hallebardes luisantes ; puis les gardes nobles et les princes romains, tout en velours, dentelles et panaches, à cheval ; puis, sur leurs mules noires, derrière le pape, les cardinaux et les évêques ; la cavalerie pontificale, aux étincelantes cuirasses, fermait la marche. Les hallebardes, les chevaux et les mules faisaient, sur les pavés de saint Pierre, un bruit rythmé très imposant. L'Inquisiteur s'était mis à genoux, ainsi que ses familiers, têtes

nues et fronts penchés. Seuls, nos deux hérétiques tourangeaux demeuraient debout, éblouis par le spectacle, et contemplaient la face très austère de l'Évêque universel.

— Il me rappelle Grippeminaud, dit l'incorrigible Panurge.

Mais frère Jean, plus avisé, avait compris que la pitié du pontife était leur dernière chance de salut. Il sauta par-dessus les estafiers de l'Inquisition prosternés, et se jeta sous les pieds de la mule papale, en criant d'une voix tonitruante :

— *Miserere ! Miserere nostri, Domine !*

Paul IV, étonné, arrêta sa monture. Déjà l'Inquisiteur saisissait frère Jean par son capuchon, comme une proie.

— Laissez ce moine, dit le pape. Je suis le père commun de la chrétienté et j'ai le devoir d'écouter sa plainte. Relève-toi, mon fils, et parle.

Jean des Entommeures commença le récit de cette déplorable journée en un latin si barbare que Paul l'interrompit :

— Parlez français, mon ami : votre latin est trop peu catholique et vous compromet.

Quand l'abbé de Saint-Éleuthère eut fini son histoire, tandis qu'à ses côtés Panurge épongeait les larmes de son visage, Paul IV se tourna vers le dominicain et lui dit avec colère :

— Voilà donc vos exploits, à vous autres, les chiens de mon troupeau, plus dévorants que les loups ! Encore un peu de temps , et toutes les brebis auront déserté le bercail apostolique. Ne voyez-vous pas que, pour un hérétique que vous brûlez, mille chrétiens embrassent l'abomination de Genève? Moi aussi, je fus Grand Inquisiteur, mais j'ai bientôt compris ceci : c'est des mœurs des grands et non de la théologie des petits que l'Église doit s'inquiéter. Ces pauvres gens ne se trompaient guère en disant que leur vœu n'irait point au delà de l'intention. Depuis hier, les têtes des saints Apôtres sont cachées en un lieu secret de Rome. Nous ne voulons pas que les Espagnols, entrant vainqueurs dans cette métropole, renouvellent, sur les glorieuses reliques, le sacrilège de leurs pères, au temps du pape Clément VII.

Et, d'un ton plus doux, se tournant vers les pèlerins :

— La foi seule vous justifie pour ce jour présent, mais une

bonne œuvre ferait néanmoins du bien à vos âmes. Je remplace votre vœu par un pèlerinage à Jérusalem. Une felouque, ancrée dans le Tibre, au pied de l'Aventin, est prête à mettre à la voile pour la Terre Sainte. Messire Colonna, conduisez-les à Porta Portese. Et voici, mes enfants, pour les frais de votre voyage.

Il tendit à frère Jean une bourse assez ronde. Puis, fixant sur l'Inquisiteur son regard noir :

— Et vous, Révérendissime, retirez-vous pour trois mois au mont Cassin, jeûnant et priant, afin que Dieu vous pardonne !

Le cortège de l'Église reprit son chemin vers le Vatican. Le Saint-Office s'en alla tout déconfit. Et, ce jour même, comme le soleil se couchait derrière Saint-Pierre, les deux amis, debout à la poupe de la *Maris-Stella*, descendaient mollement le Tibre, au pied de Saint-Paul.

IV

La *Maris-Stella* était une felouque passablement vieillie, fatiguée, qui gémissait jour et nuit du haut en bas de sa coque, où la pompe d'épuisement ne cessait de haleter dans les profondeurs de la cale. Son capitaine manquait, en outre, d'expérience maritime et de cartes nautiques. C'était un capucin défroqué, à qui Pier Luigi Farnèse, fils de Paul III, avait donné ce navire, en récompense de plusieurs louches opérations terrestres. On l'appelait le capitaine Sacripanti. Son lieutenant, toujours ivre dès la pointe du jour, et une poignée de forbans, récoltés dans les bagnes du pape, formaient l'état-major et l'équipage de la *Maris-Stella*.

Au bout d'une heure de navigation entre les roseaux du Tibre, Panurge était au courant de ce regrettable état de choses. Il se coucha, claquant des dents, avec une terreur folle du lendemain, où il trouverait la pleine mer.

Sacripanti n'avait jamais mis le cap sur les côtes de Syrie.

Il chercha donc la Palestine à loisir, dans le désert d'azur de la Méditerranée. Il toucha à Malte, à Tripoli de Barbarie, à Zante, à Lépante, à l'isthme de Corinthe ; il rebroussa chemin et visita Navarin, Chio, les Dardanelles, Smyrne et Beyrout. Une nuit, l'étoile dorée qui brillait à sa proue fut décrochée par une galère de Venise, car Sacripanti n'allumait jamais ses fanaux. Un jour, comme il s'entêtait à ne point hisser son pavillon orné de la tiare et des clefs papales, les chevaliers de Malte lui trouèrent d'un coup de canon sa grande voile. Tandis que Panurge, dans une agonie d'épouvante, égrenait éperdument son rosaire, Jean des Entommeures préparait secrètement pour lui et son ami toutes sortes d'engins de sauvetage. La vieille felouque craquait et jetait des plaintes de plus en plus inquiétantes. Ils eurent le bonheur, grâce au printemps, de n'essuyer aucune tempête sérieuse. Après deux mois de périple autour de toutes les îles et échelles du Levant, ils découvrirent enfin une terre désolée, très basse, grise comme la cendre, avec quelques maisons blanches et un minaret.

— Voilà Jaffa ! cria l'un des forbans. Il y a trois ans, les Turcs ont failli m'y pendre !

— Dieu soit loué ! s'écria Panurge en lâchant son rosaire. Capitaine, hâtez-vous de nous débarquer. Il me tarde fort d'embrasser la Terre Sainte.

Sacripanti fit mettre toutes ses voiles dehors et la pauvre felouque, poussée par un vent frais de nord-ouest, s'élança gaillardement parmi les récifs terribles de la côte.

Frère Jean observait, très soucieux, les vagues qui bouillonnaient, blanchissaient et sifflaient en courant sur les écueils. Il appela près de lui Panurge au château d'arrière et se mit à dénouer et détendre les cordes qui retenaient à la poupe l'unique chaloupe du navire. Panurge leva tout à coup son bonnet et cria, avec l'ardeur religieuse d'un croisé de Pierre l'Hermite :

— Jérusalem ! Jérusalem !

Il n'en dit pas davantage, car déjà il tombait en avant, tout de son long, sur le nez. La felouque avait enfin rencontré son rocher fatal. Le capitaine gisait sur le pont, la tête fendue par la chute du grand mât. Les matelots couraient

çà et là comme des insensés. Au moment où la nef, éventrée, s'ouvrait et s'abattait des deux côtés du récif, Panurge se sentit relevé et enlevé par un bras très robuste. Il ne comprit jamais par quel sortilège il avait échappé au naufrage, et s'était retrouvé, mouillé jusqu'aux os, assis dans la chaloupe, en face de frère Jean.

Il ne restait plus de la *Maris-Stella* que des épaves informes, une cage à poules et des râles d'agonisants.

— Allons vite au rivage, dit Panurge, car mon cœur s'embrouille.

— Mais nous n'avons ni voiles, ni rames, mon ami. Personne ne vient de la côte pour nous secourir. C'est aujourd'hui vendredi : tous ces chiens d'infidèles sont à la mosquée. Et voilà qu'un maudit courant nous entraîne, loin de la terre, vers le large.

— Notre situation, dit Panurge, est toute philosophique. J'ai connu rue du Fouarre, *in Straminum vico*, à Paris, un docteur pyrrhonien qui comparait notre esprit, incapable de saisir l'essence des choses, à un navigateur dépourvu, comme nous le sommes présentement, de rames et de voiles.

— Taisez-vous, vieux songe-creux, et cherchez plutôt à reconnaître, au loin, quelque barque de pêcheur, qui veuille bien nous recueillir.

Mais l'horizon était vide. Durant des heures ils allaient, emportés par le courant, sous le ciel enflammé, dans l'immense et monotone murmure de la mer. Et la faim, le froid, la soif, les torturaient.

A la nuit, le grelottant Panurge se mit à délirer : — il pêchait à la ligne, dans le ruisseau de Saint-Éleuthère ; il mangeait de grasses andouilles à la table de Gargantua ; il buvait le vin pâle d'Anjou à la *Cave Peinte* de Chinon ; il partageait gentiment son souper, sur la place de Saint-Pierre, avec le Grand Inquisiteur, le capitaine Sacripanti et Sa Sainteté le pape Paul Caraffa.

— Le pauvre homme ! disait en soupirant le bon moine.

Tout à coup, frère Jean crut entendre une musique dont les accords roulaient de vague en vague. Là-bas, dans les ténèbres, c'était un navire tout illuminé qui marchait sur eux et la musique venait de ce navire.

— A mon tour de perdre la tête! dit-il. Alors, c'est l'*Ite missa est* pour tous les deux.

Mais Panurge, lui aussi, entendait une musique de fête et voyait s'avancer une nef de lumière. Et les passagers du navire attiraient l'attention du capitaine vers cette chose obscure, balancée par les flots, d'où sortait un cri désespéré.

Le capitaine fit rouler ses voiles et détacher une chaloupe. Un quart d'heure plus tard, nos deux naufragés pénétraient, à la clarté de mille lanternes vénitiennes, dans une salle de bal toute joyeuse, un bal en plein air et en pleine mer.

— Nous avons soif et faim et nous sommes trempés d'eau salée, dit Panurge. Nous reviendrons danser, quand nous aurons soupé.

Après qu'ils furent séchés, désaltérés et rassasiés, le généreux capitaine vint s'asseoir familièrement à leur table et leur tint ce discours :

— La vie des gens de mer, mes chers amis, est faite d'heur et de malheur. C'est une suite de hasards, dont plusieurs sont fort pénibles.

— Oh! répondit Panurge, d'un ton allègre, nous en avons vu bien d'autres, cher capitaine, quand nous naviguions avec monseigneur Pantagruel. Ainsi, figurez-vous...

— Quoi! interrompit le capitaine, vos seigneuries auraient-elles été déjà réduites à l'état d'esclaves?

Panurge partit d'un sincère éclat de rire :

— Vous avez l'esprit badin, capitaine!

— Non, vraiment, mon ami, je suis plutôt porté à la mélancolie. J'assiste à des scènes si navrantes, dans l'exercice de ma dangereuse profession! Hier, par exemple, j'ai fait jeter à l'eau, la mort dans l'âme, un baryton napolitain, garçon d'avenir, qui était en train d'allumer une révolte à mon bord.

— Qui êtes-vous donc? interrogea frère Jean, subitement inquiet.

— Pirate, messieurs, pour vous servir. Mais homme du monde, ami des beaux-arts. Les personnes qui dansent au-dessus de nous sont une compagnie d'opéra italien, que j'ai embarquée, l'autre semaine, dans les parages de Sicile. Je les emmène à Constantinople.

— Pour jouer l'opéra? dit Panurge.

— Non, pour être vendus sur le marché de Stamboul. Mais cela ne les attriste pas, bien qu'il leur manque un baryton. Ils sont gens de théâtre, natures légères, habituées au drame. Ils comptent sur d'heureuses péripéties là-bas, sur le Bosphore. Les danseuses rêvent des mystères du sérail. Et puis, ce petit voyage a des attraits. La mer est clémente et la brise est tiède. Ils chantent, dansent et grattent de la mandoline de tout leur cœur. Je vais vous présenter aux dames.

— Non, dit Panurge. Ces malheureux nous attristeraient. L'esclave, dit Homerus, a perdu la moitié de son âme. D'ailleurs, nous avons plus besoin de sommeil que de musique.

— Vous avez tort, messieurs! Ce sont vos derniers bons moments. Car je vous vendrai, croyez-moi, avec les autres, dans la troisième catégorie de mes denrées : le père noble, la duègne et le souffleur.

Ainsi fit-il. Il les débarqua avec la troupe lyrique, sous le château des Sept-Tours et les étala dans l'intérieur d'un khan, tout en haut du bazar. Les deux compagnons de misère se vendirent très bon marché. Mais ils eurent la consolation d'être achetés par le même amateur, un vieux Turc à barbe blanche et turban vert, nommé Hadji-Kiosk.

— Après tout, dit Panurge à Frère Jean, le philosophe stoïque Epictète fut esclave comme nous-mêmes. Et ses écrits sont sublimes.

V

Hadji-Kiosk était un saint personnage, car il avait fait deux fois le pèlerinage de la Mecque. Il vivait dans une petite maison peinte en rose, au fond du quartier sacré d'Eyoub. Un petit jardin planté de cerisiers, où poussaient bonnement des concombres, des tournesols et des citrouilles, entourait la maison. Une cabane assez propre gardait l'entrée du domaine.

— Vous habiterez là, dit Hadji.

Il parlait à ses esclaves tourangeaux la langue baroque des Levantins, où se mêlent tous les idiomes de la Méditerranée. Panurge, qui était philologue, trouvait du plaisir à converser avec lui. Il apprit, dès les premiers jours, que son maître avait deux épouses, l'une, Fatma, déjà bien mûre, l'autre, une Circassienne de quatorze ans, Zoraïja, qui buvait des sorbets du matin au soir et grignotait des confitures sèches comme une petite souris.

— Elle me dépense tout mon bien en douceurs, disait en riant le bonhomme ; mais elle est si jolie, si blanche, et je l'aime plus que mes yeux !

Nos aventuriers étaient chargés d'occupations assez simples : sarcler le jardin, arroser les concombres, aller aux provisions, accompagner le patron jusqu'à la porte des mosquées, afin de veiller à ses saintes babouches, à son parapluie couleur de pistache, meuble illustre dans l'islam entier, car Hadji l'avait oublié un jour contre le tombeau de Mahomet. Le dimanche, ils pouvaient entendre la messe chez les Pères franciscains de Péra. Panurge employait ses loisirs à nouer un commerce d'amitié avec les chiens sauvages d'Eyoub et les enfants du voisinage, qu'il formait à l'art d'établir, sur les rivages de la Corne d'Or, des moulins en carton.

Ils s'entretenaient souvent de leur chère abbaye de Saint-Éleuthère et du pays angevin ; mais ils n'étaient point malheureux. Ils avaient écrit à Pantagruel une lettre pathétique, et ils attendaient avec confiance la prochaine apparition des Pères Rédemptoristes à Constantinople.

Ils servaient le vieil Hadji-Kiosk depuis cinq ou six semaines quand, une nuit de septembre, ils furent réveillés par un grand vacarme. Une lueur rouge emplissait leur chambre. Tout le quartier brûlait, les flammes grondaient, les chiens aboyaient, les femmes hurlaient, et l'incendie, qui venait de dévorer vingt maisons, courait, avec une effrayante vitesse, vers le logis rose de leur maître.

Ils se relevèrent à la hâte et se jetèrent dans le jardin. Déjà le côté gauche de la maison, qui renfermait l'escalier réservé au harem flambait, et le pauvre saint turc, à la fenêtre de son humble sérail, entre ses deux épouses à demi

mortes de terreur, arrachait sa belle barbe blanche et sanglotait.

— Vite, cria frère Jean, prenons l'échelle des arbres à fruits !

Ce fut le salut. Le moine enleva, légère comme une colombe, l'aimable Zoraïja dont les voiles étaient fort en désordre et la déposa doucement au pied d'un cerisier. Panurge s'empara de Fatma, sévèrement masquée du front jusqu'aux yeux et du nez jusqu'au menton et la lança d'assez haut parmi les tournesols. Hadji descendit le dernier, tenant à la main son parapluie sacré, juste au moment où l'incendie dardait sa langue vermeille au plafond du sanctuaire conjugal.

— Je suis ruiné ! — gémissait-il, tout en rajustant de son mieux les draperies trop flottantes de Zoraïja, — ruiné, mes amis, et je n'ai plus le moyen de nourrir deux femmes et deux esclaves. Mais vous avez sauvé des flammes Zoraïja, mon âme et ma félicité. Je veux vous récompenser pour un si grand bienfait. Vous êtes libres. Allez-vous-en. Et, par-dessus le marché, je vous donne Fatma.

Panurge protestait. Hadji se tourna vers lui :

— C'est à toi-même que je la donne, puisque l'autre est un derviche chrétien. Emmène-la en ton pays de France.

Il étendit ses bras qui tremblaient :

— Au nom de Mahomet, je vous unis, mes enfants ! Fatma, tu seras une épouse fidèle. Tu verras, mon fils, comme elle sait faire les confitures de roses !

Il les poussait tranquillement tous les trois vers la porte dérobée de son jardin, qui s'ouvrait sur le rivage.

— Allons, messieurs, montez dans ce caïque et ramez jusqu'à la pointe du sérail. Là, vous trouverez une galère de votre roi, prête à partir. Le capitaine vous recevra, s'il est bon chrétien. Mais prenez bien garde de rencontrer les barques de la police. Deux esclaves francs fuyant la nuit avec une dame turque, ah ! mes amis, comme on vous empalerait !

— C'est un supplice qui n'est point vulgaire, dit Panurge. Les bons Pères de l'Inquisition n'y ont pas encore songé. Voilà un instrument qui manque à leur orchestre.

Cependant, il hésitait encore, inquiet de la solution trop imprévue du grand problème de toute sa vie. Mais déjà Fatma

s'était assise, très digne, au fond du caïque. Frère Jean avait saisi les rames. Panurge soupira :

— Hélas ! pourquoi n'emmenons-nous pas l'autre ?

Et il monta sur le caïque.

Ils glissèrent prudemment le long des murailles vermoulues du Phanar, sur le miroir de la Corne d'Or, empourpré aux reflets lointains de l'incendie. La vieille dame demeurait immobile, rigide et muette comme une momie d'Égypte.

— Consolez-vous, mon frère, disait l'abbé de Saint-Éleuthère. Nous la baptiserons en arrivant à Marseille et je vous marierai catholiquement dans l'église de Notre-Dame-des-Accoules.

Panurge se taisait toujours. Il regardait le croissant de la lune dont les cornes pointaient ironiquement sur la coupole de Sainte-Sophie. Les hauts cyprès de Scutari rougissaient déjà aux premiers feux de l'aurore, quand le trio aborda la galère royale. Le matelot de garde à la coupée du navire cria :

— Qui vive ?

— France ! répondit frère Jean.

L'officier de quart se pencha par-dessus le bord, et le spectacle lui parut assez curieux : le moine encapuchonné, la dame turque toute raide, d'aspect sépulcral, et Panurge très pâle, effaré et guilleret. Il les laissa monter à l'échelle du roi. Le caïque vide, saisi par les remous du Bosphore, s'en alla flotter vers la Tour de Léandre.

On chercha le capitaine. C'était un homme d'humeur joyeuse, que l'histoire de nos voyageurs divertit.

— Nous levons l'ancre dans une heure, dit-il. Voici la cabine de la fiancée. Et je vous abandonne ce petit salon pour y prendre en commun vos repas et enseigner à madame les éléments du catéchisme.

Panurge, après s'être informé chez le maître-coq de l'heure du déjeuner, vint s'asseoir, solitaire, rêveur, à la pointe de la proue.

— Je suis ici plus près de la France, pensait-il.

Du haut des cent minarets de Stamboul, les muezzins chantaient le nom d'Allah, tandis que le nasillement de leurs confrères d'Asie revenait à la Corne d'Or, bercé par les

ondes bleues du Bosphore. La galère arbora à son grand mât le pavillon d'azur semé de fleurs de lis, tira un coup de canon et descendit majestueusement sous les bosquets du sérail, saluée par la dernière chanson des rossignols.

Panurge, perdu dans sa songerie, contemplait la longue cime neigeuse de l'Olympe de Bithynie, et pensait aux joies coupables des dieux païens. En passant devant les îles des Princes, il distingua, agenouillé sur les rochers rougeâtres du rivage, un caloyer grec qui égrenait son chapelet.

— Là peut-être est le bonheur, murmura-t-il.

Les tiraillements de son estomac et la voix de Frère Jean le rappelèrent enfin à la réalité. Il se dirigea lentement vers la salle à manger.

Le moine achevait d'y mettre le couvert. Fatma, toujours silencieuse, exprimait délicatement, sur un plat de rougets frits, le jus d'un citron. Elle sourit à Panurge et, lui désignant une place à sa droite, dit en bon français, légèrement teinté d'accent provençal :

— Asseyez-vous là et montrez-vous plus gai, mon quatrième mari !

Les deux compères n'étaient point au bout de leurs surprises : Fatma, toute droite, fit le signe de la croix et récita, en latin, le *Benedicite*. Puis, elle enleva la coiffure et le voile qui masquaient les trois quarts de son visage et découvrit des yeux noirs qui avaient un charme très doux et des traits auxquels, une fois la jeunesse envolée, il restait encore de la grâce.

VI

— Ne m'appelez plus Fatma, messieurs, poursuivit-elle, mais dame Hermine-Virginie de Roquefavour, des comtes de Roquefavour, chanoinesse du chapitre noble d'Avignon, sur le Rhône.

Elle tira de sa poche l'insigne de sa dignité, une croix d'or

suspendue à un large ruban de moire bleue et en orna gravement sa poitrine.

— Vous le voyez, ce mariage est impossible : le chapitre s'y opposerait, et le pape, lui-même, hésiterait à le permettre.

Panurge avait repris subitement sa lucidité d'esprit et son entrain naturel. Il avalait les morceaux doubles et se versait d'abondantes rasades de vin pur.

— Je le regrette fort, madame, dit-il; mais par quelle étrange aventure...

— Mon Dieu ! répondit la chanoinesse, mon malheur, à ses débuts, ressemble beaucoup au vôtre, que m'a conté Hadji-Kiosk. J'étais en pension chez les Dames Ursulines de Fréjus et j'avais seize ans...

— Seize printemps, interrompit galamment Panurge.

— Un jour — jour à jamais funeste ! — je me promenais avec mes compagnes, les novices de Sainte-Ursule, au bord de la mer, en cherchant, dans le sable, de petits crabes, très innocemment. Tout à coup, d'une grotte profonde s'élança une chaloupe montée par des hommes coiffés de turbans, à la mine barbare. Ils ramaient de notre côté : mes jeunes amies purent s'enfuir, avec des cris de perruches effarouchées ; quant à moi, je fus enlevée et déposée, en un clin d'œil, au fond de la chaloupe.

— Décidément, observa Panurge, la Méditerranée est bien mal surveillée. Mais poursuivez, madame, je vous en prie.

— Mes ravisseurs retournèrent vivement vers une tartane qui croisait au large, sous pavillon chrétien; j'y fus recueillie par un corsaire d'Alger, qui désolait alors les côtes de la Provence et de la Catalogne. Hamid — c'était son nom — me traita avec une sorte de respect, ou plutôt de sollicitude, comme captive de grand prix. Il m'emmena sur-le-champ à Constantinople où, le jour même, il reçut la visite du chef des eunuques noirs. Je passe sur les épreuves douloureuses que ce monstre me fit subir...

Ici, la chanoinesse de Roquefavour s'arrêta pour arroser de quelques larmes son étole de moire bleue. Puis, gémissante, elle reprit :

— Il m'acheta cinq mille sequins. Le soir de ce jour,

j'étais présentée au sultan Soliman. J'eus le malheur de lui plaire. Il me jeta un mouchoir de soie de Brousse que j'ai toujours conservé, en souvenir de mon infortune.

Ce disant, elle tira d'une seconde poche un mouchoir de tissu brillant, brodé de fleurs et de croissants d'or.

— Hélas ! messieurs, reprit-elle, je n'étais plus Hermine...

— Ni Virginie, interrompit Panurge.

— Mais Fatma, la première favorite du Commandeur des Croyants, la plus aimée de ses huit cent trente-six femmes. Je tins ce poste difficile pendant quatre années. Je fus toute-puissante alors au sérail et jusqu'au fond de l'Orient. J'ai fait disgracier et jeter en exil deux grands vizirs, décapiter cinq pachas, empaler huit eunuques de première classe, enfermer en un couvent de l'Athos le patriarche de Constantinople. Quand j'eus atteint ma vingtième année, ma faveur baissa tout à coup. Soliman donna son cœur à une petite Géorgienne, qui tenta plus tard de l'empoisonner, et fut, pour ce crime, précipitée nocturnement au Bosphore, cousue en un sac de cuir. Le sultan fit alors cadeau de ma personne au pacha de Smyrne, qui me garda cinq ans. Il dut malheureusement se passer au cou le fatal lacet, sur l'ordre de son maître, et l'on vendit son harem à l'encan, au bord du fleuve Mélès...

— Qui valut à Homerus le surnom de Mélésigène, madame, dit Panurge.

— Je fus alors achetée par Hadji-Kiosk pour cent cinquante sequins. Il avait, en ce temps, une assez vieille épouse qui mourut, il y a quelques mois, et dont vous avez vu la colonnette funèbre, peinte en bleu et ornée de dorures, au milieu du carré des citrouilles. Il acheta Zoraïja au dernier ramadan, après un jeûne de quarante jours, et me réduisit au rôle humiliant de simple cuisinière.

— Vous étiez toujours grand cordon bleu, remarqua Panurge, qui crut faire un compliment.

— On voit, mon ami, que vous n'avez point coutume de parler à des chanoinesses, — répliqua d'un ton sec Hermine de Roquefavour. — Après tout, la cuisine turque compte quelques douceurs dont j'espère bientôt gratifier le chapitre noble des Dames d'Avignon, et cette humiliation même a purifié mon âme, qui avait vraiment besoin de pénitence.

— Nous n'en doutons point, dit Frère Jean.

— Telle est, mes amis, l'histoire de mes aventures, je dirais presque de mon apostasie, si je n'étais demeurée chrétienne au fond du cœur. Je ne souhaite plus qu'une chose sur cette terre : retrouver en Provence quelques débris de ma noble famille et me faire pardonner, par notre mère l'Église, vingt-sept années de harem et de mahométisme, sans oublier les têtes qu'on a coupées, pour me plaire, lorsque j'avais seize ans.

Et, poussant un profond soupir, Hermine-Virginie se tut.

Quand le capitaine de la galère apprit qu'il possédait à son bord une Roquefavour, il vint lui présenter ses hommages. Arrivé à Marseille, il voulut, avant de déposer la dame sur le quai, envoyer un officier en consultation chez l'évêque. Celui-ci répondit que tous les Roquefavour étaient morts, sauf un petit-neveu de la chanoinesse, assez mauvais sujet, qui avait mangé le patrimoine de sa race. Il conseillait à Virginie de s'enfermer dans un couvent de Carmélites, afin d'y pleurer à loisir sa jeunesse et la Turquie. Elle y consentit et l'on scella, dès ce jour, sur sa tête une tombe anticipée.

Panurge et Frère Jean eurent une grande joie en mettant le pied sur le pavé de la Cannebière. Ils rencontrèrent l'aimable Épistémon, qui cherchait un navire en partance pour le Levant, afin de porter à Stamboul, au nom du bon Pantagruel, la rançon des captifs. Ce voyage étant désormais inutile, les trois compagnons résolurent de reprendre, sans trop se presser, la route de Saint-Eleuthère. Ils passèrent par Nîmes, Toulouse et Limoges, pour éviter Avignon et ses inquisiteurs papimanes. Un soir des derniers jours d'octobre, ils découvrirent, dans la brume azurée de l'automne, la flèche de leur abbaye et la saluèrent avec amour.

Les moines, prévenus dès la veille, avaient préparé, pour le retour de leur abbé, un souper exquis. Tout en découpant un chapon du Mans, Panurge dit à son compère :

— Vous souvient-il, mon ami très doux, de nos grandes misères d'Italie? Il y eut des jours, jours de colère et de famine, où nous aurions donné les reliques de ce saint moustier pour une seule aile de poularde telle que celle-ci.

— Vous souvient-il, mon bon frère, répliqua Jean des

Entommeures, du salut de monseigneur Gargantua, que nous devions assurer par ce pèlerinage?

— Vous voulez dire, mon très cher, par ces deux pèlerinages. Hélas! tous les deux furent vains. Mais les tribulations sans mesure que nous endurâmes comptent assurément au profit de cet excellent sire. Car Dieu est juste.

Le souper fini, ils allèrent, avec Épistémon, s'asseoir dans la salle capitulaire, en face de la grande cheminée flamboyante. Comme jadis, ils croisèrent les bras, étendirent les jambes et se mirent à songer au passé, réjouis par la bonne chaleur du foyer monacal. Le vent pleurait sur les collines de la Loire, sur les toits du couvent. Depuis près d'une heure, ils n'échangeaient plus de paroles, agréablement assoupis. Enfin, l'abbé de Saint-Éleuthère, à demi réveillé par la cloche du couvre-feu, murmura :

— En attendant, Panurge, vous voilà veuf, mon frère!

— Dieu est si bon! murmura Panurge avec une voix de rêve.

ÉMILE GEBHART

APRÈS WATERLOO[1]

— L'ARMÉE DE LA LOIRE —

Aux termes de l'article 2 de la convention, l'armée devait commencer à évacuer Paris le 4 et en être entièrement sortie en trois jours, c'est-à-dire le 6 au soir; elle avait huit jours pour avoir passé la Loire. Un arrêté de la Commission de gouvernement confiait au Maréchal le commandement de l'armée qui prenait le nom d'armée de la Loire; cet arrêté plaçait sous ses ordres les généraux Lamarque et Clausel, qui commandaient l'armée de l'Ouest et celle des Pyrénées. Au moment de partir, le 6, en demandant l'expédition de cet arrêté, le Maréchal envoya à la commission sa démission de ses fonctions de ministre de la guerre que son éloignement de Paris ne lui permettait pas de remplir, et la prévint qu'il ne donnerait plus d'ordre que comme général en chef.

Le mouvement de retraite de l'armée ne s'opéra pas dans les premiers moments avec toute la régularité désirable: trop

1. Voir la *Revue* du 15 décembre 1897. — Nous devons ces deux extraits à M. le comte Vigier, petit-fils du maréchal, qui les donnera, avec d'autres documents inédits, dans un volume sur *Davout, maréchal d'Empire, duc d'Auerstædt, Prince d'Eckmühl*, en préparation à la librairie Ollendorf.

de causes avaient affaibli le lien de la discipline et l'autorité du commandement pour que le service se fît comme aux beaux jours de notre gloire militaire. Il y eut donc quelques désordres, à peu près inévitables en raison des circonstances; mais ils furent promptement réprimés, et, au bout de quelques jours, l'armée avait repris son moral et son attitude. Rien du reste ne fut de nature à motiver et encore moins à justifier les accusations haineuses inventées par l'esprit de parti et stupidement propagées par les journaux de la réaction royaliste. On cherchait à déshonorer l'armée pour en finir plus aisément avec elle, pour autoriser l'ennemi à la pousser à outrance; car, aux yeux de certaines gens, l'autorité royale ne pouvait être solidement rétablie que par le triomphe complet de l'étranger.

La calomnie est tellement la maladie des époques calamiteuses, qu'elle s'était aussi glissée dans les rangs de l'armée. Pendant la marche, des bruits injurieux étaient arrivés jusqu'aux oreilles du Maréchal : on répétait que MM. le duc d'Otrante et de Vitrolles avaient dit : « que le général Vandamme voulait se vendre trop cher; qu'il ne se contentait pas d'un million, qu'il en voulait deux, puisque le prince d'Eckmühl en avait eu deux, le tout pour que l'armée ne se battît pas sous Paris et qu'elle se retirât derrière la Loire ».

Dans toute autre circonstance le Maréchal eût dédaigné ces plates calomnies et les eût mises sous ses pieds, son caractère étant assez connu pour qu'il fût au-dessus de tout soupçon. Il crut cependant devoir alors se départir de ses habitudes, parce que le premier de tous les intérêts était de maintenir l'ordre et la discipline dans l'armée, ce qui serait impossible si on laissait s'accréditer de pareilles imputations contre le général en chef et contre celui qui venait immédiatement après lui. Il parvint donc à remonter à la source de ces rumeurs et il apprit qu'elles avaient été propagées entre autres par un colonel portant un beau nom militaire. Chargé de cette enquête, le lieutenant général de cavalerie baron Domon fit répéter à ce colonel, en présence du général en chef et du comte Vandamme, qu'il était prêt à prouver que MM. d'Otrante et de Vitrolles avaient tenu le propos qu'on leur prêtait. Le Maréchal ordonna aussitôt que ce colonel partît pour Paris,

porteur d'une lettre de lui au duc d'Otrante, lettre dont voici la teneur :

Monsieur le duc,

Je vous envoie copie d'une lettre que j'ai reçue du général Domon : pour ce qui me concerne, je ne m'abaisserai pas à vous demander une explication ; mais, pour vous-même et pour votre réputation, je vous prie de vouloir bien déclarer la vérité. — Avez-vous dit au maréchal Grouchy, ou à tout autre, les propos que l'on vous prête, à vous et à M. de Vitrolles ? Je sais que le métier que fait ce dernier ne comporte pas une grande délicatesse ; mais ses fourberies ne peuvent pas aller jusque-là. Je vous connais assez pour être convaincu que vous n'êtes pas un calomniateur. Toutefois, ces calomnies ayant été répandues, il est de mon devoir de vous inviter à donner une déclaration au colonel Grouchy qui est un de ceux qui les ont mises en circulation. Je vous prie de vouloir bien exiger de M. de Vitrolles une pareille déclaration, parce que mon devoir est de poursuivre devant les tribunaux les calomniateurs.

Une blessure reçue à Waterloo qui s'était rouverte à la suite des fatigues d'une marche forcée retenant ce colonel au lit, il ne put exécuter les ordres du Maréchal au moment où ils furent donnés, et les événements marchèrent si vite que plus tard c'était sans objet. L'attitude si nette et si ferme prise par le Maréchal suffit pour atteindre le but qu'il se proposait : elle réduisit la calomnie au silence, et il ne fut plus question de ces honteux marchés dans l'armée.

Il est extrêmement probable que ce qui donna naissance à ces bruits controuvés, ce fut le dernier acte ministériel du Maréchal, avant d'envoyer sa démission à la commission de gouvernement. Les officiers de l'armée qui se portait vers la Loire avaient fait des pertes énormes dans la courte et malheureuse campagne de Belgique ; quelques-uns étaient absolument sans ressources. Pour leur donner les moyens de subsister, et par conséquent pour maintenir l'ordre et la discipline dans l'armée, il était donc de la plus haute importance de leur faire payer la gratification d'entrée en campagne, qui leur était allouée en vertu des lois et règlements : c'était à la fois une mesure de bonne administration et de sage politique. Le Maréchal prévit que quand il serait parti ses

demandes à cet égard seraient ou peu écoutées ou même repoussées, et il jugea avec raison qu'il ne fallait pas compromettre un si grand intérêt.

Par une ordonnance ministérielle du 5 juillet, qui relatait la création antérieure de deux millions de traites sur le Trésor pour une autre destination il autorisa le payeur général de l'armée à en créer pour un troisième million, applicable aux gratifications d'entrée en campagne. Il n'y eut dans cette opération rien que de parfaitement naturel, de parfaitement régulier. Tous ces fonds furent employés pour le service public, dans la forme et avec les garanties ordinaires, et rien de plus facile que de s'en convaincre en compulsant dans les archives de la comptabilité. Combien de fois, cependant, l'histoire n'a-t-elle pas enregistré sur les hommes publics des imputations trop légèrement accueillies, sur la foi de témoignages contemporains passionnés et mal éclairés, imputations qui ne reposaient pas sur des fondements plus solides que celles dont il vient d'être question !

*
* *

L'armée, en s'éloignant de Paris, était dans une situation étrange et presque sans exemple dans l'histoire. Par ses sentiments, par ses traditions, elle était l'armée du pays, et cependant elle ne savait à qui obéir, au service de quelle cause mettre son dévouement et son courage. Cette anomalie ne pouvait se prolonger sans entraîner des maux incalculables. Une armée sans gouvernement est quelque chose de monstrueux qui ne se conçoit pas ; ce serait la reproduction de ces bandes, de ces grandes compagnies dont Duguesclin débarrassa la France aux jours les plus sombres de notre histoire. Le Maréchal avisa un moyen de mettre le plus promptement possible un terme à une position si périlleuse.

Dès le 6 juillet, jour de son départ, le quartier général étant à Longjumeau, il appela chez lui, à Savigny, à une petite distance de ce bourg, les lieutenants-généraux, comte Gérard, comte de Valmy et baron Haxo, qu'il choisit pour représenter l'infanterie, la cavalerie et les armes spéciales, et leur donna la mission de se rendre à Paris, auprès la Commission de gouver-

nement, pour prendre dans cette circonstance les mesures propres à rallier l'armée au futur gouvernement de la France, et éviter par là de plus grands malheurs et surtout la guerre civile.

Il était difficile de désigner des commissaires qui inspirassent plus de confiance. Leurs noms étaient, pour toute l'armée, la garantie que leur conduite serait dirigée par l'honneur et l'amour de la patrie ; leur capacité, leur tact, leur fermeté de caractère permettaient de penser qu'ils suivraient habilement la difficile négociation dont ils étaient chargés ; enfin, rien dans leurs antécédents politiques ne pouvait être pour eux un embarras, ni prêter à de fausses interprétations. Ils acceptèrent et remplirent leur mission avec dévouement, et ce n'est pas leur faute si elle n'eut pas le succès désirable.

Ils rencontrèrent des obstacles de tout genre. A leur arrivée à Paris, ils trouvèrent la Commission de gouvernement dissoute et le palais des Tuileries, où elle siégeait, occupé par les soldats étrangers. Comme c'était auprès d'elle qu'ils étaient accrédités, leur mission cessait de droit ; ils n'en continuèrent pas moins leurs efforts dans l'intérêt de l'armée et du pays et se mirent en rapport avec les ministres du Roi. Une chose triste à dire, mais malheureusement vraie, c'est qu'ils ne trouvèrent de cordial appui de fraternité militaire que dans le général Maison, qui, de retour avec le Roi, avait repris ses fonctions de gouverneur de la première division militaire. Le maréchal Saint-Cyr, ministre de la guerre, dans ses rapports avec eux se montra froid, raide, presque dur ; il se plaçait trop exclusivement au point de vue de la prérogative royale ; il ne comprenait pas assez l'immense difficulté qu'il y avait à maintenir l'armée et à l'amener à une soumission militaire, après toutes les excitations dont elle avait été l'objet et au milieu des outrages qu'on ne cessait de lui prodiguer, en l'assimilant à une troupe de *brigands* : c'est le nom qu'on donnait aux soldats de la Loire.

Un seul fait suffira pour juger de l'état des esprits. La Commission de gouvernement n'existant plus, les généraux délégués à Paris avaient immédiatement demandé de nouveaux pouvoirs, pour être autorisés à négocier avec le gouvernement du Roi. D'après un entretien avec le duc d'Otrante qui, en ce moment, était le ministre dirigeant, ils indiquè-

rent l'esprit dans lequel cette pièce devait être rédigée, et en effet on reproduisit presque littéralement les expressions dont ils s'étaient servis. Il n'est pas inutile de reproduire en entier ces instructions, qui, suivant le désir exprimé par les commissaires, furent signées par le plus grand nombre possible d'officiers généraux et de chefs de corps; elles prouvent combien était peu méritée l'épithète de factieux que leur donnaient non seulement d'obscurs folliculaires, mais encore des écrivains aussi haut placés que M. N. Lemercier, de l'Académie française.

Instructions et pouvoirs donnés à MM. les lieutenants généraux comte de Valmy, comte Gérard et baron Haxo, pour faire connaître au Roi et au ministre de la guerre la soumission de l'armée française qui se retire derrière la Loire.

Les motifs qui ont porté l'armée à cette démarche sont la garantie de sa bonne foi. Ces motifs sont ceux qui l'ont déterminée dans la dernière convention du 3 juillet : ce sont ceux du plus absolu dévouement à notre malheureuse patrie, le désir de lui éviter le plus grand des malheurs, celui de la guerre civile ; à cette considération les généraux, officiers et soldats sacrifieront leur gloire et leurs plus chers intérêts.

L'armée a la conviction qu'en se soumettant franchement au gouvernement de Louis XVIII, basé sur les lois, elle donne à son gouvernement une grande force contre ceux des étrangers qui voudraient l'anéantissement de la France, de nos libertés civiles, de notre existence nationale, qu'elle donne une grande force au gouvernement en contribuant à rallier tous les Français.

En conséquence l'armée est disposée à jurer fidélité au Roi et aux lois qui gouvernent la patrie; elle ne demande que ce que l'honneur lui prescrit : que nul Français ne soit proscrit ni privé de son rang, emploi civil ou militaire ; que l'armée soit conservée dans son état actuel tant que les étrangers seront en France.

Il est nécessaire que MM. les commissaires obtiennent promptement des réponses sur ces demandes, pour qu'il soit possible aux généraux et officiers supérieurs de rallier les officiers particuliers, sous-officiers et soldats au Roi et de lui conserver une armée.

Angerville, le 9 juillet 1815.

Ces pouvoirs furent immédiatement signés par le Maréchal, par vingt-deux lieutenants généraux, vingt-deux maréchaux de camp et quarante-quatre colonels ou officiers supérieurs.

Le comte de Valmy, qui en était porteur, ayant rejoint la cavalerie de l'arrière-garde, ni le général Delord, ni le général Valin, ni les chefs de corps sous leurs ordres ne consentirent d'abord à signer, non qu'ils eussent des objections personnelles, mais leur hésitation provenait des dispositions de la troupe, sur laquelle un changement si brusque produirait un effet tellement mauvais que, lorsque la nouvelle en serait répandue, ils courraient peut-être le risque de la vie, dans les premiers moments d'effervescence. Il fut donc convenu qu'on garderait le secret jusque derrière la Loire et que, dans l'intervalle, on préparerait peu à peu les soldats à se rallier au gouvernement par les considérations de l'amour de la patrie et des liens qui les unissaient à leurs concitoyens. C'était, on le voit, une matière difficile à traiter, et c'est ce qu'on ne paraissait pas soupçonner à Paris.

Le ministre de la guerre, après avoir pris connaissance de ces pouvoirs, déclara aux commissaires que le Roi manquerait à sa dignité s'il paraissait traiter avec l'armée ; qu'il fallait une soumission pure et simple, et que Sa Majesté, dont le caractère était bien connu, ferait pour l'armée plus qu'elle n'espérait.

Dès le début, le général Haxo avait reconnu, avec sa perspicacité habituelle, que c'était le seul parti à prendre et l'avait mandé au Maréchal; après quelques jours de conférences infructueuses, ses collègues partagèrent entièrement son opinion. Le général Milhaud, sans en prévenir le Maréchal, et se séparant ainsi de ceux avec qui il avait dû faire cause commune, avait envoyé directement à Paris la soumission sans réserve de lui et de la cavalerie sous ses ordres. Ce fut par la correspondance des commissaires que le Maréchal fut informé d'un acte qui compromettait le reste de l'armée. Il n'y avait plus à hésiter, et, par sa dépêche du 13 juillet, il autorisa les commissaires à déposer dans les mains du ministre de la guerre la soumission de l'armée.

Le lendemain 14, l'adresse suivante était signée au quartier général par les généraux présents et chefs de corps :

Sire, l'armée, unanime d'intention et d'affection, pour être amenée à une soumission pure et simple au gouvernement de Votre Majesté, n'a besoin ni de recevoir une impulsion particulière, ni de changer d'esprit et de sentiments; il lui suffit de consulter les sentiments qui

l'ont animée dans toutes les circonstances, l'esprit qui l'a guidée au milieu des événements de vingt-cinq années d'orages politiques.

Les opinions, les actes, la conduite de chacun de ses membres ont toujours eu pour mobile cet amour de la patrie, ardent, profond, exclusif, capable de tous les efforts et de tous les sacrifices, respectable dans ses erreurs et dans ses écarts mêmes, qui força en tout temps l'estime de l'Europe et qui nous assurera celle de la postérité.

Les généraux, les officiers, les soldats qui entourent aujourd'hui leurs drapeaux, et qui s'y sont attachés avec plus de constance et d'amour lorsqu'ils ont été plus malheureux, ne sont pas des hommes que l'on puisse accuser de regretter des avantages particuliers.

C'est donc à d'autres pensées, à des motifs plus nobles, qu'il faut attribuer le silence que l'armée a gardé jusqu'à ce jour,

Depuis le moindre soldat jusqu'à l'officier du grade le plus élevé, l'armée française ne compte dans ses rangs que des citoyens, des fils, des frères de citoyens ; elle est entièrement liée à la nation, elle ne saurait séparer sa cause de celle du peuple français. Elle adopte avec lui, elle adopte sincèrement le gouvernement de Votre Majesté ; il fera le bonheur de la France par l'oubli généreux et absolu de tout le passé, en effaçant la trace de toutes les haines et de toutes les dissensions et en respectant les droits de tous.

Convaincue de ces vérités, pleine de respect et de confiance dans les sentiments manifestés par Votre Majesté, l'armée lui jure une soumission entière, et une fidélité à toute épreuve. Elle versera son sang pour tenir les serments qu'elle prononce solennellement aujourd'hui, pour défendre le roi et la France.

Cette adresse fut portée à la connaissance de l'armée par un ordre du jour où le Maréchal rappela aux soldats que, l'année précédente, il avait continué à défendre Hambourg et Harbourg au nom du Roi, après avoir fait arborer le drapeau blanc. Invoquant les souvenirs de vingt-cinq années passées au milieu d'eux, il leur disait qu'ils n'avaient pas à attendre de sa part des conseils indignes d'eux et de lui ; que c'était au nom de la patrie qu'il leur demandait ce qu'il savait être pour eux un grand sacrifice, d'arborer le drapeau blanc et la cocarde blanche.

Là, en effet, était la grande difficulté. Le soldat, habitué à obéir passivement et sans discuter les ordres, se résignait sans trop de répugnance à un changement de gouvernement ; le changement de cocarde le révoltait, parce qu'il voyait une humiliation pour lui dans la proscription de couleurs honorées

par tant de victoires. Les lui enlever, c'était comme si on condamnait son passé, comme si on vouait à l'oubli tous ses glorieux services. Les signes sensibles ont une immense puissance sur l'instinct des masses ; il est extrêmement probable qu'en sacrifiant les couleurs nationales à l'orgueil et aux rancunes de l'émigration, le gouvernement du Roi a fait une grande faute dont il pourra avoir à se repentir. Il s'est privé, sans profit aucun, d'une force morale qui lui eût été assurée, il a donné à ses ennemis un signe de ralliement qui, à un moment donné, peut avoir une influence décisive sur les événements. Le Roi a reconnu que son gouvernement avait fait des fautes ; c'était l'occasion de revenir sur une de celles de 1814, et de resserrer son union avec la nation par l'adoption du même symbole.

Déjà, pour s'être trop pressé à Tours, et avoir prescrit le changement de cocarde avant d'y avoir suffisamment préparé la troupe, le général Hamelinaye avait donné lieu à des scènes de violence regrettables en elles-mêmes, mais qui l'étaient bien plus par les rapports exagérés et malveillants qu'on en faisait. La mesure générale ne s'exécuta pas non plus sans amener les désordres que le Maréchal n'avait que trop prévus. Il y eut un moment de véritable insubordination, presque de désorganition parmi les troupes cantonnées dans le département du Cher ; des maisons furent pillées, des habitants maltraités ; les excès demeurèrent impunis, et la désertion se pratiqua en masse. Le Maréchal ne chercha point à dissimuler cette honteuse démoralisation : un ordre du jour sévère la signala à l'indignation de l'armée ; des mesures énergiques furent prises pour le rétablissement de l'ordre et de la discipline, et en même temps, pour mieux en assurer l'exécution, le Maréchal se détermina à porter son quartier général à Bourges.

La conduite des étrangers lui donnait les plus graves soucis. Aucune ligne de délimitation autre que l'expression très vague de la Loire n'avait été fixée par la convention du 3. Aussi, en vertu de ses instructions, les commissaires de l'armée avaient-ils vivement insisté auprès du ministre de la guerre pour qu'on réglât cet important objet. Aucune réponse ne leur avait été faite, sans doute parce que le gouvernement

du roi n'avait pu en obtenir une lui-même du général en chef de l'armée prussienne. Cette armée s'était immédiatement mise en mouvement à la suite de la nôtre, agissant partout comme en pays ennemi, et cherchant évidemment à provoquer un renouvellement d'hostilités dont elle aurait profité pour franchir la Loire et étendre ses ravages. Les Prussiens ne dissimulaient pas leurs projets d'anéantissement, de partage, ou tout au moins de réduction de la France à ce qu'elle était il y a deux siècles. Il fallait donc que l'armée fût en position de défendre la barrière qu'ils ne devaient pas franchir, mais il fallait éviter de leur en fournir le prétexte.

Le Maréchal ne négligea aucune des précautions qu'il eût prises en pays ennemi : tous les bateaux, jusqu'aux plus petites nacelles, durent être ramenés sur la rive gauche ; ceux qui, au terme fixé, ne l'avaient pas été furent coulés et détruits par des colonnes mobiles envoyées à cet effet. Les gués, si communs dans la Loire par la saison d'été, furent partout abîmés et rendus impraticables ; les sables mouvants du fleuve facilitèrent cette opération. Tous les ponts furent minés, les fourneaux furent chargés, l'explosion eut lieu à la première démonstration hostile de l'ennemi ; on éleva des ouvrages à leurs abords sur la rive gauche, on crénela les maisons les plus voisines, on prit toutes les mesures pour en empêcher le passage. Malheureusement le texte de la convention ne permettait pas d'avoir des têtes de ponts sur la rive droite. Il en existait dans la basse Loire, à partir de Saumur, élevés à cause de la guerre qui avait éclaté dans l'Ouest ; on attendit pour les détruire d'être sommé de le faire, et les généraux eurent l'instruction de parlementer, le cas échéant, et de faire traîner l'affaire en longueur le plus qu'ils le pourraient. L'armée occupait tous les débouchés, tous les corps étaient reliés entre eux et, en cas d'attaque, ils pouvaient se soutenir mutuellement. Les réserves avaient été établies de manière à pouvoir rayonner dans plusieurs directions et à se porter dans la ligne la plus courte au secours du point menacé.

C'est vers l'ouest que s'avançaient les Prussiens ; ils s'établirent aussi dans les villes riveraines à la droite de la Loire, afin d'intercepter toutes les communications de l'armée avec Paris. Quand on demandait compte à leurs généraux de ces

mouvements hostiles pendant un armistice qui n'était pas dénoncé, on n'obtenait pour réponse que de plates insolences. A Paris, ils soutenaient la doctrine que la convention n'avait stipulé que pour Paris et l'armée qui était sous ses murs, que les places du Nord, que celles de l'Océan n'étaient pas comprises dans l'armistice, et qu'ils avaient le droit de les attaquer et de les réduire. Elles étaient heureusement confiées à des hommes d'un beau caractère, qui les eussent bien défendues, si elles eussent été assiégées. Mais ce qui était fort alarmant, c'était cette marche vers l'Ouest ; elle donnait lieu de penser que Brest et Cherbourg pouvaient bien en être le but. Ces craintes émurent les chefs royalistes de l'Ouest ; ils députèrent vers le général Lamarque pour lui offrir de combattre avec lui sous ses ordres contre l'ennemi commun. Le général en fit part au Maréchal, qui s'empressa de faire mettre à l'ordre du jour de l'armée cette preuve de patriotisme, si consolante quand tant d'indignes Français ne rougissaient pas de faire cause commune avec l'étranger.

Pendant que le Maréchal suivait d'un œil inquiet les mouvements des Prussiens, il eut tout à coup un souci bien autrement pressant, car le sort de l'armée et de la France pouvait s'y trouver engagé. Il apprit qu'un corps autrichien avait passé la Loire et était entré à Moulins. Un général qui occupait les points de passage, voyant des forces plus considérables que les siennes se masser en face de lui, avait cru prudent de se replier, et avait commis la faute énorme d'abandonner sa position sans la défendre. Le général autrichien s'en était emparé et avait ensuite marché devant lui, puisqu'il ne trouvait aucune résistance. Cet événement pouvait avoir une portée immense. Les Autrichiens n'étaient pas partie à la convention de Paris, et prétendaient ne pas être obligés par elle. Ils pouvaient donc impunément envahir le territoire réservé à l'armée française. Si on le subissait, on passait sous les fourches caudines, et on ne tardait pas à être à la discrétion de l'ennemi ; si on s'y opposait par la force, on recommençait par cela même les hostilités, puisque toutes les puissances de la coalition étaient solidaires entre elles. Quel que fût le danger de ce dernier parti, comme c'était le seul compatible avec l'honneur, le Maréchal n'hésita pas à le prendre.

Il transmit ses ordres au général Drouot, qui commandait la garde, à la cavalerie du général Milhaud et aux autres troupes qui se trouvaient à portée du pont occupé par l'ennemi. Quand tous ces mouvements furent prescrits et qu'il fut assuré de leur exécution, le Maréchal expédia au général autrichien un de ses aides de camp, le chef d'escadron Ad. Marbot, officier aussi énergique qu'intelligent, auquel il confia la mission délicate d'obtenir la retraite des étrangers sans recourir à l'emploi de la force, et sans cependant rien concéder sur le droit absolu de l'armée française à conserver la ligne de la Loire. Il le fit porteur d'une lettre pour le général en chef autrichien, lettre dans laquelle, après avoir bien nettement exposé la situation faite à l'armée, et par l'armistice et par la soumission au Roi, il lui déclarait que, si le mouvement des Autrichiens n'était pas le résultat d'un malentendu et était offensif, il serait innocent devant Dieu et devant les hommes, envers son Roi et envers sa patrie, des suites qu'il pourrait avoir.

L'aide de camp du maréchal trouva le général autrichien à Bourbon-Lancy ; c'était le baron de Boldang, commandant l'avant-garde du général, baron de Frimont. Il lui représenta que ce mouvement était une double violation des engagements pris par les généraux alliés ; que non seulement il était contraire au texte formel de la convention de Paris, mais que de plus M. le duc d'Albufera avait fait un arrangement analogue spécialement obligatoire pour les armées de son souverain l'empereur d'Autriche ; que l'armistice conclu à Lyon devait être dénoncé avant toute reprise d'hostilités, et que, dès lors, il était impossible de s'expliquer le passage de la Loire et l'occupation de Moulins. Le baron de Boldang répondit qu'il n'était pas juge de ces questions, qu'il était allé à Moulins par l'ordre de son général en chef ; qu'il l'avait évacué de même ; et qu'il allait repasser la Loire en vertu des mêmes ordres. Il reconnut au surplus que, pour se conformer à l'esprit de l'armistice, il aurait dû donner avis au Maréchal de son passage de la Loire, et il s'engagea à le faire s'il en recevait de nouveau l'ordre.

Ce furent les vigoureuses dispositions prises qui firent renoncer à une agression qui n'était le résultat que d'une

espèce de complot ourdi à Paris, par un sous-préfet qui s'y était rendu dans l'espoir d'obtenir à Moulins les fonctions de préfet qu'il remplissait par intérim. Il avait concerté le mouvement des Autrichiens et en avait facilité l'exécution ; aussi suivit-il le général Boldang dans sa retraite. Le général de France, qui était de sa personne à Moulins avec quelque peu de cavalerie, avait eu la présence d'esprit, en apprenant l'approche de l'ennemi, de faire enlever d'autorité, malgré les protestations du susdit sous-préfet, environ cent cinquante mille francs qui se trouvaient dans les caisses publiques, et qui y furent rétablis immédiatement après que les Autrichiens eurent évacué Moulins.

Malgré la fermeté et la vigilance du Maréchal, malgré l'énergie qu'il cherchait à communiquer aux chefs sous ses ordres, la désorganisation de l'armée faisait des progrès effrayants. Il était difficile qu'il en fût autrement; le gouvernement gardait à son égard un silence qui prêtait à toutes les interprétations. C'est le 14 que sa soumission avait été adressée au Roi ; ce ne fut que le 19 que le ministre de la guerre y répondit par les vagues assurances du bienveillant intérêt de Sa Majesté. On n'en continuait pas moins à prodiguer à l'armée des outrages qui enflammaient des passions déjà aigries par le malheur. On recevait de Paris la nouvelle que des descentes de police, des perquisitions, des tentatives d'arrestation avaient été faites au domicile de généraux présents à l'armée ; on faisait circuler des bruits de proscription. Tout cela jetait dans les esprits un trouble qu'augmentait encore la conduite significative des autorités civiles.

On a vu quelle avait été celle du sous-préfet de Moulins ; tous les fonctionnaires n'allaient pas jusque-là, mais, en général, ils s'étaient placés à l'état d'hostilité flagrante à l'égard de l'armée. Ainsi les préfets de Limoges et d'Angoulême prirent sur eux d'interrompre les communications du Maréchal avec Toulouse et Bordeaux, et retardèrent par là la soumission des généraux Decaen et Clausel, qui furent tenus dans l'ignorance des déterminations et des mesures de leur commandant en chef. Heureusement que le Maréchal put leur faire parvenir ses instructions par MM. de Tournon et de Villeneuve qui, nommés par le Roi préfets de la Gironde

et du Lot-et-Garonne, passèrent par son quartier général pour se rendre à leur poste. Le comte de Tournon avait été longtemps sous ses ordres dans les administrations civiles de l'Allemagne, et le Maréchal, qui professait pour lui la plus haute estime, se trouva heureux de l'avoir comme intermédiaire auprès du général en chef de l'armée des Pyrénées. Le désaccord entre l'autorité civile et l'autorité militaire était porté à ce point que, par suite d'une absurde décision du directeur général des postes en date du 17 juillet, l'inspecteur d'Orléans refusa formellement de laisser fournir des chevaux pour le service des estafettes, et exigea, pour mettre sa responsabilité à couvert, qu'on l'y contraignît par la force.

Il est aisé de juger de l'effet moral produit par tous ces tiraillements; le Maréchal en eut la mesure en recevant, le 23 juillet, précisément au moment où le mouvement des Autrichiens lui donnait le plus d'inquiétude, une lettre du comte d'Erlon. Ce général lui annonçait qu'il allait s'expatrier pour se soustraire aux dangers qui menaçaient sa liberté et peut-être sa vie, et lui demandait l'autorisation d'aller aux eaux pour rétablir sa santé, afin de masquer, sous ce prétexte, la véritable cause de son départ. Le Maréchal fit tout pour le retenir : le comte d'Erlon devait le connaître assez pour être convaincu, que, tant qu'il commanderait, il ne souffrirait pas que personne fût victime de son obéissance, et, dans tous les cas, il prit l'engagement de le prévenir à l'avance des mesures de rigueur qui pourraient être prises contre lui. La résolution du comte d'Erlon était trop arrêtée pour se rendre à ces instances; mais, en y persévérant, il s'épancha avec le Maréchal et lui fit connaître que, dans la situation qui lui était faite, le commandement était devenu au-dessus de ses forces, son autorité étant méconnue par ses subordonnés qui lui marchandaient l'obéissance. Le 24 juillet au matin, le Maréchal lui répondait :

Je reçois à l'instant votre lettre; ce que vous me dites de l'esprit des troupes m'afflige pour l'honneur de l'armée de notre malheureuse patrie. J'aurais cru que ce qui restait du premier corps était animé du feu sacré; ce feu sacré existait dans les troupes du corps d'armée de ce numéro que je commandais; là, les généraux, les officiers et les soldats ne délibéraient pas; là, la confiance était entière entre le

chef et les troupes. Et à quelle époque, j'ose le dire, l'ai-je plus méritée qu'aujourd'hui, où je sacrifie repos, famille et existence à l'amour de la patrie et à l'honneur de l'armée? Ce que vous me mandez est décourageant pour le chef, mais je trouverai dans mes sentiments et dans mon caractère la force d'âme nécessaire dans cette circonstance.

Le Maréchal prescrivit au général Delcambre, chef d'état-major du premier corps, de cacher le plus longtemps possible le départ du comte d'Erlon; mais il fut promptement connu et produisit le plus fâcheux effet. Le Maréchal tenta inutilement de le remplacer par le comte Gérard, qui allégua sa mauvaise santé pour refuser ce commandement. Au surplus, la retraite des Autrichiens ôta toute importance à cet événement.

Les craintes du comte d'Erlon n'étaient que trop fondées, et presque au moment où il les exprimait, le Roi signait à Paris ces fatales Ordonnances du 24 juillet qui ont si tristement inauguré la seconde Restauration. Comme, par l'interruption qu'y apportaient les Prussiens, les communications avec Paris étaient difficiles et irrégulières, le premier avis qu'on en eut à l'armée, ce fut un placard manuscrit, affiché pendant la nuit sur l'espèce d'obélisque qui se trouve au milieu du pont d'Orléans. On regarda d'abord la nouvelle comme apocryphe, tant elle était en contradiction avec les assurances données à plusieurs reprises par les ministres du Roi, et en particulier celui de la guerre. Le doute ne fut plus permis après l'arrivée d'un exemplaire de la gazette officielle du 25 juillet. A sa réception, le Maréchal écrivit en ces termes au ministre de la guerre.

Il vient de paraître ici une ordonnance portant liste de proscription qui a été criée et vendue publiquement dans Paris.

Si je devais faire quelque foi, Monsieur le Maréchal, sur tout ce que vous avez dit aux généraux Gérard, Kellermann et Haxo et que je rapporte ici : « Que l'armée fasse une soumission pure et simple, et comptez que le Roi fera plus que vous ne désirez »; si je devais ajouter foi à ce que m'ont dit les différents officiers que vous m'avez envoyés, notamment M. Warin, votre aide de camp, qui m'a assuré, ainsi qu'à tous les généraux et officiers qui se trouvaient au quartier général, que Votre Excellence l'avait chargé de nous assurer que ces bruits répandus relativement aux proscriptions annoncées étaient

tout à fait faux, qu'aucune persécution n'aurait lieu, que, dans les circonstances actuelles, quelques personnes seulement seraient momentanément privées de la faculté de rester à Paris et d'approcher du roi, — je me suis empressé de faire connaître ces détails dans toutes les divisions, pour détruire le mauvais effet qu'avaient produit des lettres que l'on avait déjà reçues et des avis, que plusieurs officiers généraux avaient eus de leurs familles, de perquisitions faites dans leur domicile, à Paris ; — si, dis-je, je devais ajouter foi à ces discours, je devrais supposer que cette liste de proscriptions est fausse et seulement l'effet de la malveillance. Vos discours, Monsieur le Maréchal, sont rassurants, mais trop d'indices prouvent qu'ils sont dénués de fondement et que Votre Excellence a peut-être été elle-même induite en erreur, et qu'il est évident que l'on va ajouter à tous les maux qui pèsent sur notre malheureuse patrie les vengeances et les proscriptions. Il est de ces dernières contre l'injustice desquelles j'ai personnellement à réclamer.

Je vois dans l'article premier les noms des généraux Gilly, Grouchy, Clausel et Laborde. S'ils y ont été mis pour leur conduite au Pont-Saint-Esprit, à Lyon, à Bordeaux et Toulouse, c'est une erreur, puisqu'ils n'ont fait qu'obéir aux ordres que je leur ai adressés en ma qualité de ministre de la guerre ; il faut donc substituer mon nom aux leurs.

La même observation peut s'appliquer au général Allix, s'il est proscrit pour sa conduite à Lille.

Au colonel Marbot, pour celle qu'il a tenue à Valenciennes.

Au général Lamarque, qui ne peut avoir contre lui que la pacification de la Vendée.

Je vois sur cette liste le nom de Dejean fils ; j'ignore si on a voulu parler du général Dejean, fils de l'inspecteur général du génie. Si on avait un pareil nom sur une liste de proscription, il n'y a pas de raison pour que tous n'y soient mis, puisque cet officier général était en inactivité de service à l'époque du 20 mars et qu'il n'a figuré dans aucun acte !

Ne prenez pas, Monsieur le Maréchal, ces réflexions comme étant dictées par l'humeur ; elles sont l'effet de la profonde douleur que j'éprouve pour les maux qui vont fondre sur notre malheureuse patrie. Du reste, l'armée est soumise, et j'oserai répondre que tous les ordres, que vous donnerez de la part du Roi, seront exécutés avec abnégation et dévouement.

Vous connaissez assez l'armée française, Monsieur le Maréchal, pour savoir que la plupart des généraux qui sont indiqués dans l'ordonnance du Roi, du 24 juillet, sont distingués par de grands talents et de bons services. Le général Drouot, qui y figure, a toujours mérité par son caractère et ses vertus l'estime générale.

Puissent ces réflexions, Monsieur le Maréchal, porter Votre Excellence à faire les plus vives représentations au Roi à cet égard.

Il ne me reste plus qu'à réitérer à Votre Excellence que je donne définitivement ma démission de général en chef, et la demande que je lui ai faite d'envoyer ici des commissaires pour l'exécution des ordres qu'elle a donnés et sera encore dans le cas de donner pour la dislocation et le licenciement de l'armée.

Plusieurs des généraux proscrits connaissent maintenant le sort qui les attend et vont prendre le parti de s'y soustraire. Puissé-je attirer sur moi seul tout l'effet de cette proscription ! C'est une faveur que je réclame dans l'intérêt du Roi et de la Patrie.

Je vous somme, Monsieur le Maréchal, sous votre responsabilité envers le Roi et la France, de mettre cette lettre sous les yeux de Sa Majesté.

Le Roi a effectivement lu cette lettre et s'est exprimé en termes honorables sur le compte du Maréchal ; mais elle n'a rien changé à une détermination qui était prise pour donner aux passions qui s'agitaient autour de lui une satisfaction que son gouvernement espérait devoir être plus apparente que réelle. La réaction royaliste était frémissante de colère, elle ne parlait que de grands exemples à faire, que de vengeances à exercer ; elle se montrait d'autant plus implacable qu'elle avait eu moins à souffrir pendant les Cent Jours. Au 20 mars elle avait laissé tomber le trône sans le défendre après les plus bruyantes protestations de zèle et de dévouement, après les plus risibles fanfaronnades. C'est l'étranger qui venait de le relever sans sa participation et, dans l'intervalle, le parti royaliste n'avait eu à subir ni persécution, ni violence d'aucun genre ; il avait même pu faire circuler impunément ses pamphlets grâce à la tolérance du pouvoir. Les royalistes exaltés sentaient ce que ce rôle avait de faux, et pour n'être pas ridicules, ils voulaient être redoutables.

Comme ils disposaient d'une puissante influence à la Cour, le ministre dirigeant, le duc d'Otrante, ne voulut pas les heurter de front. Vieilli dans les luttes orageuses des partis, il savait par expérience que les proscriptions politiques sont des tempêtes passagères aux premières fureurs desquelles il suffit de se soustraire pour n'avoir bientôt plus rien à craindre. Il se flatta qu'en proscrivant des hommes qui tous étaient hors de la portée du gouvernement, il leur donnerait le temps de se

mettre à l'abri jusqu'au retour de circonstances plus calmes et plus favorables, et que, sans avoir à exercer aucune rigueur sanglante, l'article IV de l'ordonnance clôturerait définitivement les listes de proscription. Le duc d'Otrante avait, jusqu'à un certain point, calculé juste; presque tous les proscrits qui se sont soustraits aux colères de 1815 sont aujourd'hui rentrés dans leur patrie; plusieurs même ont repris leur ancienne position. Les victimes, comme le colonel Labédoyère, comme le maréchal Ney, ont eu la possibilité et les moyens d'éviter leur sort; une cruelle fatalité les poussa à leur perte.

Quant à la clôture des proscriptions, le duc d'Otrante avait compté sans l'aveugle fureur des passions qui ne tardèrent pas à le renverser du pouvoir et qui amenèrent la Chambre introuvable jusqu'au moment où la sagesse du Roi y mit un frein par l'ordonnance réparatrice du 5 septembre. On ne jette pas impunément des listes de proscription en pâture à l'esprit de parti, il sait bien se charger de les grossir au gré de ses aveugles et injustes ressentiments. C'est le douloureux spectacle que nous avons eu sous les yeux pendant toute une année. Non seulement on poursuivit impitoyablement les hommes portés sur les listes du 24 juillet, mais encore on y ajouta de nouveaux noms que rien n'autorisait à y placer, et on infligea des supplices d'autant plus iniques que, lors même qu'ils eussent été motivés par des fautes commises, ces fautes étaient couvertes par l'article 12 de la convention de Paris. Mais il est des temps où toutes les idées sont confondues, les principes les plus saints, méconnus. Par l'abus qu'elle a fait de la force en 1815, la Restauration a perdu le droit de réclamer contre les excès des régimes précédents.

Les ordonnances du 24 juillet furent une énorme faute politique; elles ne furent pas seulement inspirées par la réaction royaliste, elles furent au moins autant imposées par la volonté de l'étranger. En cédant sur ce point à l'obsession des diplomates de la coalition, le gouvernement du Roi ne s'aperçut pas qu'il tombait dans un piège habilement tendu. Les souverains avaient prétendu ne faire la guerre qu'à Bonaparte seul, qu'ils avaient mis au ban de l'Europe; ils se

donnaient pour les fidèles alliés du roi. Or, Bonaparte était renversé, il y a mieux, il s'était livré lui-même aux Anglais qui lui ont donné pour asile une prison; il n'y avait donc plus de prétexte à la guerre. L'essentiel était d'en faire surgir une pour donner occasion de réaliser les projets dont on ne faisait plus mystère, de satisfaire des prétentions exorbitantes qu'on affichait hautement. C'est dans ce but qu'on avait commis des exactions abominables dans les provinces occupées par l'ennemi; qu'on avait fait des démonstrations, des tentatives hostiles contre l'armée, dans l'espoir d'amener un conflit qui aurait décidé l'invasion du reste de la France. La chose n'ayant pas réussi, on pensa qu'en proscrivant en masse les principaux chefs de l'armée, des hommes que l'on savait ardents, impétueux, on les pousserait à quelque parti désespéré. Leur sagesse, leur patriotisme déjouèrent cette trame; mais elle était savamment ourdie, et l'hypothèse de la soumission avait été prévue.

Les ordonnances du 24 n'en conduisaient pas moins au but que les alliés voulaient atteindre. Par sa proclamation de Cambrai, le Roi avait noblement reconnu que les fautes de son gouvernement avaient été une des causes de la révolution du 20 mars; par les ordonnances, les choses étaient changées. Les souverains alliés avaient la preuve légale, émanant du gouvernement français lui-même, de l'existence d'une vaste conspiration militaire, menaçant tous les trônes, compromettant la paix et la sûreté de l'Europe, conspiration qu'il était de leur droit et de leur devoir de réduire à l'impuissance. En créant ce vain fantôme, ils se donnaient des armes contre le roi de France, ils s'affranchissaient non pas des scrupules, car ils n'en éprouvaient pas, mais du respect humain et de l'obligation de sauver les apparences. Le traité de novembre a été le corollaire et le complément des ordonnances du 24 juillet.

*
* *

Ainsi que le Maréchal l'avait annoncé au ministre de la guerre, ces mesures de proscription ne rencontrèrent aucune résistance dans l'armée. Quoiqu'il n'eût reçu rien d'officiel,

comme il n'y avait pas d'illusion à se faire, il s'empressa de prévenir les généraux qu'elles atteignaient, leur donna connaissance des vives réclamations qu'il avait adressées au gouvernement, et les engagea cependant à remettre leur commandement aux généraux qu'il leur désigna. Il en reçut des réponses qui honorent le caractère de ces hommes si injustement frappés dont la carrière était brisée après vingt-cinq ans de glorieux services, dont l'existence même était menacée par des rigueurs inexplicables. Pas un mot de colère ou de faiblesse ne leur échappa, et au contraire ils exprimèrent au Maréchal des sentiments faits pour adoucir l'amertume dont il était abreuvé. C'est ainsi que le général Drouot, cet homme aux vertus antiques et d'un autre âge, lui mandait que son plus grand désir était d'avoir mérité son estime ; c'est ainsi que le général Vandamme, dont l'indépendance de caractère n'est pas suspecte, lui écrivait de Châteauroux, le 29 juillet : « Je remercie beaucoup Votre Excellence des explications qu'elle a la bonté de me donner sur l'ordonnance du 24. Les démarches qu'elle a faites sont dignes du beau caractère qu'elle n'a cessé de montrer. Elles ne peuvent qu'augmenter la gratitude que l'armée a tant de motifs de conserver à Votre Excellence... » L'approbation de tels hommes est une ample compensation à d'obscures calomnies.

La démission réitérée du Maréchal fut enfin acceptée et le successeur qui lui était donné arriva à Bourges le 1er août ; c'était le maréchal duc de Tarente.

Une convention signée à Paris avait déterminé la ligne de démarcation entre l'armée française et les troupes alliées : c'était le cours de la Loire, de son embouchure jusqu'au confluent avec l'Allier ; de là, la ligne suivait le cours de cette rivière jusqu'à la limite du département de la Lozère, la limite de celui de l'Ardèche jusqu'au Rhône, et enfin ce dernier fleuve jusqu'à son embouchure. Rien ne s'opposait donc plus à la dislocation complète et au licenciement définitif de l'armée, qu'une fausse politique avait fait adopter au gouvernement. Les troubles sanglants du Midi, les assassinats des généraux Ramel et La Garde, lorsque, commandant au nom du roi, ils cherchaient à faire respecter l'empire méconnu des lois, suffisaient pour prouver la faute

que l'on commit en désarmant l'autorité au milieu du déchaînement de toutes les passions.

Un ordre du jour, en date du 1er août, fit connaître à l'armée que le Maréchal en remettait le commandement au duc de Tarente, dans le nom duquel elle devait voir une preuve de la bienveillance du Roi. Là finit une des parties les plus laborieuses et à coup sûr les plus pénibles de la carrière militaire du Maréchal. Il n'avait ambitionné, ni encore moins sollicité la tâche qui lui fut imposée ; il l'a acceptée par dévouement et a été soutenu dans son rude accomplissement par son patriotisme. Les disgrâces du pouvoir, les injustices et les outrages des partis, telle est la récompense qu'il en a reçue. Il s'en console par le témoignage de sa conscience, par la pensée des services qu'il a rendus, en contribuant à sauver Paris des calamités qui le menaçaient, en maintenant intacts l'honneur et la discipline de l'armée, en épargnant à la France les horreurs de la guerre civile.

Ces services eussent pu être plus grands, sans les fausses idées, sans le fatal malentendu qui empêchèrent le Roi et l'armée de s'unir, quand cette union pouvait être le salut du pays. Si, comme l'eût fait son aïeul Henri, le Roi fût venu résolument se placer au milieu de l'armée, il l'eût aussitôt ralliée par cet acte de magnanime confiance, il lui eût fait sans peine accepter ses couleurs et, dans cette situation qui mettait à néant la vaine fantasmagorie de la conspiration militaire, il eût négocié plus avantageusement avec les puissances étrangères, et n'eût probablement pas été réduit à subir ce traité, qui, tout adouci qu'il ait été, grâce à l'influence personnelle du duc de Richelieu, n'en est pas moins le plus rigoureux et le plus humiliant qui ait été imposé à la France depuis celui de Brétigny.

Au reste, loin de nous en plaindre, nous devons plutôt nous féliciter de la conduite des souverains alliés et leur en savoir gré. Elle a ranimé l'esprit national près de s'éteindre ; elle a ravivé le patriotisme. Le traité de novembre, les vexations, les outrages qui l'avaient précédé et auxquels il a mis le comble, sont des maux passagers ; grâce à l'énergie de la France, aux germes de prospérité qu'elle renferme dans son sein, ils sont en partie réparés ; la trace en disparaîtra bientôt

et il n'en restera plus que l'amer souvenir. Si les souverains eussent été désintéressés, généreux, chevaleresques, on se fût habitué à les considérer comme les juges de nos querelles, comme les arbitres de nos destinées : le mal alors eût été irréparable. Une nation abdique quand elle se soumet au contrôle de l'étranger, quand elle lui défère ses questions intérieures qui ne relèvent que d'elle-même : la Pologne a cessé d'être la Pologne, non pas du jour où elle a été partagée entre d'avides voisins, mais de celui où, son anarchique noblesse ne pouvant s'entendre sur le choix d'un roi, les uns appelèrent la Suède au secours de Stanislas, les autres la Russie à celui d'Auguste. La politique de 1815 répara la brèche, faite en France par celle de 1814, au sentiment de la nationalité et de l'indépendance. Tous les cœurs furent soulevés d'une commune indignation au spectacle de tant d'avidité jointe à tant de mauvaise foi et, à l'exception de ces incorrigibles qui naguère encore se sont signalés par l'envoi de la fameuse note secrète, il n'y eut plus dans le pays personne d'assez aveugle, d'assez mal inspiré pour oser répéter ce mot fatal qui avait eu cours quelque temps : « Nos bons amis les ennemis. »

MARÉCHAL DAVOUT

ENTRE

LA VIE ET LE RÊVE[1]

— *NIELS LYHNE* —

Les premiers jours, Niels persista dans ses efforts pour décider Fennimore à se laisser enlever. Mais bientôt il commença d'entrevoir la violence du coup que cela porterait à Erik, si celui-ci constatait un beau jour, en rentrant chez lui, que sa femme et son ami étaient partis ensemble. Petit à petit, l'idée de cette fuite prit à ses yeux un caractère tragique et contre nature, qui en faisait une chose impossible à réaliser. Il s'habitua à considérer sa situation tranquillement, comme on considère un grand nombre de choses que l'on voudrait pouvoir modifier. Il accepta entièrement cette situation sans chercher à la poétiser en essayant de se dissimuler ce qu'elle avait de faux. Mais qu'il était doux d'aimer enfin du vrai amour ! Car ce n'était pas de l'amour, ce qu'il avait éprouvé auparavant ; ni les désirs qui avaient enflé sa poitrine en ses heures de solitude, ni ses folles rêveries, ni sa nervosité d'enfant qui devine. Ç'avaient été des

1. Voir la *Revue* des 15 novembre, 1er et 15 décembre 1897.

courants divers au sein de l'immense océan d'amour, des rayons épars de la grande lumière, des fragments d'amour, comme les météores qui traversent l'espace sont des fragments de planètes. L'amour, c'était un monde complet, vaste, harmonieux. Plus de fiévreuse recherche de sensations et d'impressions. L'amour était, comme la nature, sans cesse sujet à des transformations, sans cesse soumis à des formes nouvelles ; les sensations et les sentiments passaient après avoir donné naissance à d'autres plus accomplis. Aimer de toute son âme, avec calme, en respirant à pleins poumons, cela était beau et sain. Les jours se succédaient, lumineux et toujours nouveaux, tels que des bienfaits tombant du ciel, au lieu de défiler comme les images connues d'un stéréoscope. Chacun d'eux apportait à Niels une révélation : car il voyait de jour en jour sa personnalité grandir. Il n'avait encore jamais connu cette profondeur, cette intensité de sensations. Il y avait des moments où il lui semblait être un Titan, quelque chose de bien supérieur à un homme. Il sentait un tel fonds d'inépuisables richesses dans son âme, de tendresse émue dans son cœur ! Et ses vues étaient larges, ses jugements avaient une divine mansuétude.

Ce fut le commencement. Ils furent heureux longtemps.

L'atmosphère de mensonges, de dissimulation, de déshonneur dans laquelle ils vivaient ne les gênait pas encore : elle ne les atteignait pas sur les hauteurs où Niels avait établi leur liaison. Il n'était pas tout uniment l'homme qui avait séduit la femme de son ami ; ou, plutôt, il était cet homme, et il mettait une sorte d'orgueil à se l'avouer, mais il était en même temps celui qui, par ce moyen, relevait une femme innocente que la vie avait blessée, meurtrie, souillée ; à cette femme déjà résolue à tuer son âme, il rendait la confiance et la foi en ce qu'il y a de bon, de noble, d'heureux dans la vie, il lui rendait le bonheur. Que fallait-il préférer, ou la détresse avant la faute, ou les biens qu'il lui avait donnés ? Mais il ne s'adressait pas cette question, ayant déjà fait son choix.

Toute sa pensée ne tenait pas dans ces raisonnements : souvent les hommes bâtissent des théories dont ils ne font que leur demi-conviction. Cependant il parvenait, à l'aide

de ces arguments, à se dissimuler la vilenie des mensonges, des bassesses, des stratagèmes continuels.

Mais le moment vint où tout cela lui apparut, et ce moment fut hâté par le fait qu'Erik, un peu après le nouvel an, crut avoir rencontré une idée, une figure conçue d'après le Jonas de Salvator Rosa... Le travail d'Erik consista surtout à rester étendu sur un divan dans son atelier, à fumer et à lire des romans de Marryat. Pourtant ces occupations, en le retenant à la maison, contraignaient les amants à redoubler de prudence et à inventer de nouvelles ruses.

L'ingéniosité dont Fennimore faisait preuve amena le premier nuage sur leur ciel. Ce ne fut presque rien, pour commencer : un soupçon vague chez Niels que son amour pouvait bien être d'essence plus noble que celle qu'il aimait. Cette idée, il ne l'énonçait pas encore clairement, mais il y avait dans son âme un commencement de défection. Le même soupçon revint et d'autres avec lui, indécis d'abord, puis de plus en plus précis. Avec une rapidité surprenante leur amour était dépouillé de son auréole ; non pas diminué, au contraire, il devenait, en s'avilissant, plus passionné et plus brûlant. Mais les serrements de mains sous les tapis de table, les baisers furtifs dans les antichambres et derrière les portes, les longs regards échangés à la face du mari trompé, ôtaient à leurs rapports le caractère de grandeur rêvé. Le bonheur ne s'offrait plus aussi facilement à eux, ils étaient obligés de glaner comme ils pouvaient ses sourires et ses rayons. Le mensonge et les artifices cessèrent d'être de tristes nécessités et leur furent des occasions de triomphe ; l'hypocrisie, qui devint leur véritable élément, les rendit pitoyablement petits. Ils mirent aussi en commun des secrets humiliants qu'ils avaient jusque-là gardés chacun pour soi. Erik, qui n'était pas réservé dans les manifestations de sa tendresse, ne se gênait pas pour asseoir sa femme sur ses genoux et l'embrasser en présence de Niels ; et Fennimore n'osait plus, comme auparavant, se soustraire à ses caresses : la conscience de sa faute la rendait craintive.

Ainsi le palais orgueilleux de leur amour, dans lequel ils s'étaient crus grands et puissants, s'effondrait ; mais ils étaient joyeux parmi ses ruines.

Ils choisissaient maintenant, pour se promener dans le bois, les jours sombres où le brouillard s'épaississait entre les troncs humides. Leurs baisers et leurs étreintes n'étaient vus de personne, leurs éclats de rire et leur insouciant bavardage ne pouvaient être entendus.

La mélancolie des choses éternelles, qui avait quelque temps répandu son charme sur leur ivresse, s'était évanouie. Ils n'avaient plus que des propos badins ; une ardeur fiévreuse les emportait, les rendait avides de saisir au passage chaque seconde de bonheur, comme s'ils eussent compris qu'ils devaient se hâter de s'aimer, qu'ils n'auraient pas toute la vie pour cela.

Il n'y eut pas de changement dans leur manière d'être l'un avec l'autre, lorsqu'Erik, au bout d'un mois, se lassa de son idée et reprit ses fredaines avec un tel emportement qu'il restait rarement chez lui deux jours de suite : ils restèrent déchus. De temps en temps, dans la solitude, il leur arrivait encore de reporter avec regret leurs regards vers les hauteurs d'où ils étaient tombés ; peut-être songeaient-ils avec étonnement aux héroïques efforts qu'ils avaient tentés pour s'y maintenir, et constataient-ils qu'ils étaient plus heureux dans leur dégradation. Mais ils sentaient de plus en plus vivement à quel degré d'ignominie ils étaient arrivés en continuant de mener cette existence et ne prenant pas le parti de fuir, et ce sentiment de leur commune culpabilité les enchaînait plus fortement l'un à l'autre. Ils ne désiraient plus que leur situation fût différente de ce qu'elle était, et ils se l'avouaient avec une triste franchise. Ils se faisaient avec cynisme des confidences, comme il arrive entre complices, et il n'était rien dans leurs rapports qu'ils craignissent de désigner par son vrai nom.

En février on put croire l'hiver fini, mais mars arriva avec son manteau blanc ; bientôt le sol fut couvert d'une couche épaisse de neige. Un peu plus tard la chute des flocons cessa, il gela ferme, une croûte de glace s'étendit sur le fjord et y resta longtemps.

Vers la fin du mois, un soir, après le thé, Fennimore était seule dans son salon. Elle attendait.

Une vive clarté régnait dans la pièce. Au piano ouvert les bougies étaient allumées, la lampe n'avait pas d'abat-jour : aussi les baguettes d'or des murs et les tableaux étaient-ils bien visibles. Les jacinthes n'étaient plus sur le rebord des fenêtres, elles étalaient sur une table leurs teintes délicates, elles emplissaient l'air de leur parfum suave et d'une vigoureuse fraîcheur. Dans le poêle le feu pétillait joyeusement.

Fennimore allait et venait dans le salon en suivant une raie rouge sur le tapis. Elle portait une robe de soie noire, légèrement démodée, dont la jupe, lourde de volants, traînait après elle en ondulant.

Elle chantonnait en tenant des deux mains les grosses perles d'ambre de son collier. Lorsqu'elle trébuchait sur la ligne rouge du tapis, elle interrompait son chantonnement, mais ne lâchait pas le collier. Peut-être tirait-elle un augure de cette promenade, et espérait-elle que si elle parvenait à parcourir un certain nombre de fois la longueur du salon sans s'écarter de la raie rouge, Niels viendrait.

Il était venu dans la matinée, aussitôt après le départ d'Erik, et il était resté jusque vers le soir ; il avait promis de revenir aussitôt que la lune serait levée, et qu'il ferait assez clair pour qu'il pût éviter les crevasses en traversant le fjord.

Fennimore avait achevé sa prophétie ; elle s'approcha de la fenêtre.

Il n'y avait guère d'apparence de lune ; le ciel était très noir et l'obscurité était encore plus grande du côté du fjord que sur terre où la neige était étendue : il valait mieux qu'il ne vînt pas. Avec un soupir résigné elle s'assit au piano, puis elle se leva pour regarder la pendule. Elle revint s'asseoir et, d'un mouvement résolu, mit devant elle un gros cahier de musique ; mais elle ne joua pas, elle feuilleta distraitement le cahier en s'absorbant dans ses pensées.

Si, malgré l'obscurité, il était en ce moment sur l'autre bord du fjord, en train de lacer ses patins, dans une minute il serait là. Elle le vit nettement, encore essoufflé de la course, clignant des yeux dans la clarté de la pièce, au sortir de la nuit noire. Il apportait du froid, et sa barbe était semée de très petits glaçons brillants. Il dirait... que dirait-il ?

Elle sourit, les yeux baissés.

La lune n'avait pas encore paru.

Elle alla à la fenêtre et resta là à regarder dans le noir jusqu'à ce que des étincelles blanches et des ronds nuancés comme des arcs-en-ciel se missent à danser devant ses yeux. Ces couleurs et ces scintillements étaient bien vagues. Elle aurait voulu un feu d'artifice, des fusées montant comme de longs rubans et se terminant en fils déliés qui s'enfonceraient dans la voûte céleste pour disparaître avec un bruit de détonation, ou bien un gros ballon mat qui s'élèverait dans l'air et retomberait en éparpillement diapré d'étoiles, en molle pluie d'or... adieu, adieu, les dernières sont tombées!... Et Niels qui ne venait pas! Elle ne voulait pas jouer du piano. Mais tout en se disant cela, elle se tourna vers l'instrument, attaqua durement une octave et continua d'appuyer sur les touches jusqu'à ce que le son expirât; et elle recommença plusieurs fois ce manège. Elle ne voulait pas jouer, mais elle aurait voulu danser. Un instant elle ferma les yeux et s'imagina glisser sur le parquet d'une immense salle étincelante de rouge, de blanc et d'or. Quelle jouissance il y aurait à boire du champagne en ayant très chaud et très soif après la danse!... Cette réflexion lui rappela un incident de sa vie d'écolière : elle s'était amusée avec une de ses amies à fabriquer du champagne en mélangeant de l'eau de Cologne et de l'eau de seltz. Toutes deux avaient été malades après en avoir bu.

Elle fit quelques pas dans le salon et, d'instinct, elle arrangea les plis de sa robe, qu'elle supposait froissée pendant la danse.

— Tâchons d'être raisonnable, à présent! dit-elle alors à demi-voix.

Elle prit un ouvrage et s'installa dans un grand fauteuil, près de la lampe.

Mais elle n'était pas disposée à travailler. Ses mains retombèrent sur ses genoux et, par une série de petits mouvements, elle se blottit dans le fauteuil; elle s'y pelotonna, une main sous le menton et sa jupe ramassée autour de ses pieds.

Elle se demandait avec curiosité si les autres femmes mariées étaient comme elle, si elles s'étaient d'abord trompées et s'étaient mises ensuite à aimer un autre homme que leur mari,

après avoir été malheureuses. Elle passa en revue les dames de Fjordby. Puis elle pensa à madame Boye. Niels lui avait parlé de madame Boye, et c'était pour elle une énigme, cette femme qu'elle haïssait et par qui elle se trouvait humiliée... Erik aussi lui avait raconté qu'il avait été pendant quelque temps amoureux fou de madame Boye... Elle aurait voulu tout connaître de la vie de cette femme. L'idée du second mari de madame Boye la faisait rire.

Tout en songeant à ces choses, elle ne cessait pas une minute de penser à Niels, de prêter l'oreille et de se le représenter traversant la glace. Elle ne se doutait pas que depuis deux heures un point noir, venant d'un tout autre côté, avançait par les champs blancs de neige pour lui apporter un message bien différent de celui qu'elle attendait. C'était un homme vêtu de bure et de cuir graisseux. Il s'arrêta devant la maison, frappa à la fenêtre de la cuisine et fit peur à la servante.

— Une lettre pour madame, dit celle-ci en entrant dans le salon.

C'était une dépêche. Fennimore signa avec beaucoup de calme et renvoya la bonne. Elle n'était nullement inquiète : dans ces derniers temps Erik lui avait plusieurs fois télégraphié pour annoncer son retour avec un ou deux invités.

Elle lut la dépêche, et soudain elle pâlit, s'élança au milieu du salon et regarda la porte avec une expression d'indicible effroi.

Elle ne voulait pas que cette horrible chose entrât chez elle, et d'un bond elle fut à la porte, la barricadant de son épaule, puis se meurtrissant la main dans ses efforts pour faire tourner la clef. La clef résistait. Alors elle lâcha prise... D'ailleurs, l'horrible chose était loin, dans une maison étrangère...

Elle fut prise d'un tremblement, ses genoux ne la soutenaient plus et elle glissa à terre.

Erik était mort. Ses chevaux s'étaient emportés, la voiture avait versé au coin d'une rue et lui-même s'était brisé la tête contre un mur. On avait ramené le cadavre à Aalborg. C'est ainsi que les choses s'étaient passées et la dépêche donnait ces détails. Erik avait pour compagnon dans la voiture le précepteur au cou blanc, celui qui parlait l'arabe : c'était celui-ci qui envoyait la dépêche.

Étendue sur le parquet, elle poussait des gémissements. Les mains à plat sur le tapis, le regard baissé, fixe, hébété, elle balançait son buste de droite à gauche et de gauche à droite.

Il n'y avait qu'un instant, tout était radieux autour d'elle; elle ne pouvait encore se détacher entièrement de tout ce bonheur pour se plonger dans l'affreuse nuit de la douleur et du remords. Sans qu'il y eût de sa faute, elle voyait encore s'agiter au fond de sa conscience des ressouvenirs de la félicité d'amour et de la volupté d'amour. Des désirs insensés montaient en elle, cherchant à l'entraîner dans une béatitude faite d'oubli, ou bien à forcer la roue des événements à revenir en arrière...

Mais cela ne dura pas.

Par nuées les sombres pensées affluèrent de tous côtés : autant de corbeaux qu'attirait le cadavre de son bonheur. Ils frappèrent à coups de bec répétés pendant que la vie palpitait encore; ils déchirèrent ce cadavre, le mirent en pièces, le défigurèrent et en firent une répugnante charogne.

Elle se leva et fit le tour de la pièce en s'appuyant comme une malade aux sièges et aux tables, ayant l'air de solliciter un faible secours, un regard consolateur, une caresse apitoyée. Mais ses yeux rencontrèrent seulement les portraits vivement éclairés d'individus inconnus d'elle et qui avaient été témoins de sa chute et de sa faute, vieux messieurs à mine abrutie, matrones aux lèvres pincées, et une tête de fillette aux grands yeux ronds et au front bombé. Le mobilier étranger lui rappelait maintenant assez de souvenirs : cette table, cette chaise, ce tabouret recouvert d'une tapisserie qui représentait un caniche noir, cette portière qui ressemblait à une robe de chambre d'homme, tous ces objets, elle les avait dotés de souvenirs d'adultère qu'ils lui crachaient maintenant à la face... c'était horrible d'être enfermée avec ces spectres de son péché et avec soi-même! Elle reculait épouvantée devant son propre fantôme, elle menaçait du geste cette Fennimore infâme qui se cramponnait à ses pieds, elle arracha sa robe des mains de la malheureuse. « Grâce! » criait celle-ci. Pouvait-elle trouver grâce devant ces yeux qui s'étaient fermés au loin, et qui à présent devaient

voir comment elle avait traîné l'honneur de son mari dans la boue, menti en effleurant ses lèvres et reposé, infidèle, sur son cœur?

Elle les sentait attachés sur elle, ces yeux morts ; elle se tordait, désespérée, sous leur regard, sans pouvoir les éviter; ils glissaient sur elle comme deux rayons qui la glaçaient. Elle tenait les siens obstinément fixés sur le sol; dans la lumière crue du salon chaque trame du tapis, chaque point brodé sur les tabourets devint singulièrement distinct. Elle eut alors la sensation que des morts marchaient autour d'elle en frôlant sa robe au passage ; elle cria de terreur et recula, et il lui sembla que des mains cherchaient à arracher son cœur, ce prodige de fausseté et d'infidélité. Elle recula jusqu'à la table sans pouvoir se soustraire à cette poursuite : sa poitrine ne la protégeait pas, sa peau et sa chair étaient déchirées... Elle se mourait de frayeur, renversée sur la table ; ses nerfs se crispaient dans l'attente, l'œil était fixe comme s'il eût craint d'être assassiné dans son orbite.

L'hallucination passa. Elle jeta autour d'elle un regard incertain, tomba à genoux et pria longtemps. Elle se confessa avec des accents sauvages, avec une frénésie grandissante, et avec ce mépris fanatique de soi-même qui pousse la religieuse à se flageller jusqu'au sang. Elle cherchait des mots bas et outrageants et s'étourdissait en s'humiliant et en se bafouant.

Enfin elle se releva. Sa poitrine se soulevait avec effort, ses joues pâles avaient pris un léger éclat, et paraissaient plus pleines après la prière.

Elle promena ses regards autour d'elle avec la mine de se faire un serment ; après quoi, elle alla dans la pièce voisine dont elle referma la porte. Elle y resta un moment immobile pour s'accoutumer à l'obscurité ; en tâtonnant elle ouvrit la porte de la véranda vitrée.

Il faisait moins sombre dans cette galerie ; la lune, visible à présent, brillait à travers les murailles de verre recouvertes de givre ; sa lumière devenait jaunâtre en passant par les vitres blanches, rouge et bleue en traversant les carreaux de couleur qui les encadraient.

Elle fit fondre à la chaleur de sa main un peu de glace sur

les vitres et essuya l'eau soigneusement avec son mouchoir. Elle ne vit personne sur le fjord.

Alors elle marcha en long et en large dans sa cage de verre. L'unique meuble placé dans la galerie était un canapé en jonc, sur lequel s'amoncelaient des feuilles de lierre détachées des guirlandes qui couraient sous le plafond. Lorsqu'elle passait près de ce canapé, le vent de sa marche soulevait un murmure dans le feuillage et quelquefois sa jupe entraînait une feuille qui grinçait désagréablement sur le parquet.

Elle allait et venait, les mains croisées sur sa poitrine, s'aguerrissant contre le froid.

Il apparut. D'un mouvement brusque elle ouvrit la porte et, avec ses minces souliers, elle entra dans la neige. Elle trouvait une jouissance à s'exposer au froid. Volontiers elle serait allée pieds nus au-devant de Niels.

A la vue de la forme noire qui s'avançait sur la neige, Niels ralentit sa course ; il approchait par saccades hésitantes sur la glace...

Fennimore, en reconnaissant les mouvements et les traits de l'homme qui venait à elle de cette allure rampante, eut le sentiment d'une honte indicible qui la frappait au visage, comme un cynique étalage de secrets avilissants. Elle tressaillit de haine, son cœur s'emplit de malédictions et elle eut peine à contenir sa rage.

— C'est moi, cria-t-elle d'une voix railleuse, moi, Fennimore, la prostituée !

— Au nom du ciel, ma chérie?... interrogea-t-il avec stupeur.

Quelques pas seulement les séparaient.

— Erik est mort.

— Mort !... quand ?

Pour ne pas tomber, il dut enfoncer ses patins dans la neige. Il fit un pas en avant :

— Mais parle donc !

Ils étaient face à face ; elle eut une violente tentation de frapper de son poing fermé ces traits pâles et bouleversés.

— Je vais te dire : ses chevaux se sont emportés à Aalborg et il s'est brisé la tête pendant qu'ici nous le trompions tranquillement.

— C'est affreux ! — gémit Niels en portant les mains à ses

tempes. Mais comment se douter?... Plût au ciel que nous lui eussions été fidèles, Fennimore!... Pauvre, pauvre Erik! que n'est-ce moi, le mort!...

Il sanglota en se courbant de désespoir.

— Je te hais, Niels Lyhne!

— Il s'agit bien de nous! dit-il avec impatience. Si seulement Erik était encore vivant!... Pauvre Fennimore, — ajouta-t-il en se reprenant — ne t'inquiète pas de moi. Tu dis que tu me hais, eh bien! tu peux me haïr, je t'en donne le droit.

Puis, se redressant :

— Entrons, je ne sais plus ce que je dis. Qui t'a envoyé la dépêche?

— Entrer! — cria Fennimore, irritée de voir qu'il faisait si peu de cas de son animosité. — Entrer!... non, jamais plus tu ne remettras tes pieds de traître dans cette maison. Comment oses-tu y songer, misérable, toi qui es venu comme un voleur ravir à ton ami son honneur? Dis, n'es-tu pas venu le lui prendre sous ses yeux parce qu'il avait confiance en toi, ami déloyal?

— Tais-toi! es-tu folle?... qu'as-tu? qu'est-ce que ce langage?

Il la prit doucement par le bras, l'attira à lui et la regarda avec stupéfaction, tout en poursuivant d'un ton radouci :

— Calme-toi, mon enfant, à quoi sert d'employer de vilains mots?

Elle dégagea son bras avec une telle violence qu'il chancela.

— N'as-tu donc pas entendu que je te hais, et n'y a-t-il pas en toi une parcelle de cerveau d'honnête homme, pour le comprendre? Quel a dû être mon aveuglement pour que j'aie pu t'aimer, toi, l'être faux, quand j'avais encore près de moi celui qui valait dix mille fois mieux que toi!... Je t'exécrerai et je te mépriserai jusqu'à la fin de mes jours. Quand tu es venu, j'étais encore honnête, je n'avais rien fait de mal; mais tu es venu avec ta poésie et tes mensonges, et tu m'as traînée dans la boue. Que t'avais-je fait, que tu n'aies pu me laisser tranquille, moi qui aurais dû t'être sacrée entre toutes? Il me faudra vivre tous les jours de ma vie avec cette souillure sur mon âme, et il n'y aura personne au

monde de si misérable que je ne puisse avoir la certitude d'être plus misérable encore! Tu as empoisonné tous mes souvenirs de jeunesse. Que pourrais-je maintenant trouver dans mon passé de pur et d'honnête?... tu as tout gâté. Ce n'est pas lui seulement qui est mort, tout ce qu'il y avait entre lui et moi de bon et d'heureux est mort et pourri. Dites, mon Dieu, est-il juste que je ne puisse me venger sur ce misérable de tout le mal qu'il m'a fait?... Fais que je redevienne honnête et pure, Niels Lyhne! Oh! il devrait y avoir une torture pour te contraindre à réparer ton crime!... Pourrais-tu en mentant encore me rendre le calme? Ne garde pas cet air piteux, souffre donc là, sous mes yeux, tords-toi dans la souffrance, sois bien malheureux!... Faites, Seigneur, qu'il soit malheureux, qu'au moins cette vengeance me soit accordée!... Va-t-en, misérable, je te rejette loin de moi, mais tu retrouveras ma haine dans les tortures qui te seront infligées!

D'un geste menaçant, elle étendit les bras. Puis elle se retourna et entra dans la maison. La porte de la véranda se referma avec un faible cliquetis de vitres battantes.

Niels demeurait à la même place, l'air profondément étonné, presque incrédule. Il voyait toujours ce visage pâle et convulsé, qui montrait dans sa brutalité une âme singulièrement basse et triviale, entièrement dépouillé de sa finesse de lignes habituelle, comme labouré en tous sens par une main barbare.

Prudemment, il regagna la glace et se mit à courir lentement vers l'embouchure du fjord, ayant le vent à ses trousses et le clair de lune devant lui. Petit à petit il accéléra sa course; dans le désordre de ses pensées, il ne prêtait aucune attention aux choses environnantes. Des fragments de glace se soulevaient dans le sillon de ses patins et roulaient sur la surface brillante, poussés par le vent qui augmentait de violence.

Ainsi, c'était la fin! Voilà comment il avait sauvé cette âme féminine, comment il l'avait relevée, comment il lui avait rendu le bonheur! Qu'elle était belle et touchante, sa conduite à l'égard de l'ami aujourd'hui mort, de l'ami d'enfance pour qui il avait voulu sacrifier son existence, son avenir,

tout enfin! Le ciel et la terre pouvaient le regarder : ils verraient en lui un homme qui maintenait sa vie sur les sommets de l'honneur, et la préservait des taches pour ne pas amoindrir l'Idéal de noblesse et de grandeur qu'il avait mission d'annoncer!

Comme un ouragan il allait maintenant droit devant lui.

C'était encore une de ses chimères pompeuses, cette pensée que sa piètre existence pût amoindrir ou entacher l'Idée souveraine. Oh! mon Dieu, il avait cela dans le sang, de se croire appelé à de hautes destinées. Mais, ne pouvant être autre chose, il était au moins un Judas qui portait son nom avec une sombre grandeur. C'était bien quelque chose! Pourquoi s'obstiner à se poser en ministre responsable de Sa Majesté l'Idéal, en détenteur de tout ce qui manque à l'humanité? Ne pourrait-il jamais apprendre à faire son devoir simplement, comme un soldat au service de l'Idéal?

Çà et là, sur la glace, des torches jetaient une lumière rouge. Il en approcha si près qu'une ombre gigantesque s'étendit à ses pieds, s'allongea démesurément, puis disparut.

Il pensait à Erik et à l'ami qu'il avait été pour celui-ci Hélas! des souvenirs de son enfance surgissaient comme des figures éplorées qui se tordaient les mains, des rêves de sa jeunesse se voilaient la face en pleurant sur lui, tout son passé le suivait d'un long regard chargé de reproches. Il avait tout trahi pour un amour bas et petit comme lui-même. Pourtant il y avait eu de la noblesse dans cet amour, et cela aussi il l'avait trahi. Que faire pour en finir avec ses éternelles tentatives avortées? Jusque-là il avait tout raté; il savait que l'avenir ne serait pas différent, il en avait l'absolue conviction. La perspective de nouvelles espérances vaines le rendait malade, de toute son âme il souhaita d'échapper à cette inutile destinée. Plût au ciel que la glace se brisât et que tout se terminât dans un gémissement et une convulsion sous l'eau froide!

Il s'arrêta, épuisé par la course. La lune s'était cachée, le fjord apparaissait noir entre des collines blanches. Il se retourna et se remit en route, ayant le vent contre lui. Mais il était las. Il voulut se rapprocher de la côte pour s'abriter du

vent, et il mit les pieds sur une partie de glace très mince. L'écorce légère craqua sous lui.

Comme il respira mieux quand il se retrouva sur la glace solide ! La frayeur avait fait passer presque entièrement sa fatigue ; il s'élança avec une vigueur nouvelle.

Pendant qu'il luttait avec le vent contraire, Fennimore, désappointée et torturée, était assise dans son salon vivement éclairé. Elle ne se trouvait pas assez vengée par ses imprécations ; elle aurait voulu autre chose, sans savoir au juste quoi, quelque chose de formidable, une épée flamboyante et des flammes rouges, ou bien quelque chose qui l'aurait élevée sur un trône de justicier. Mais la scène avec Niels avait manqué de noblesse : elle avait le sentiment de n'avoir été qu'une vulgaire mégère au lieu d'une femme outragée qui maudit.

En fin de compte, elle pouvait tirer une leçon de ses adieux à Niels Lyhne.

Le lendemain matin, de bonne heure, tandis que Niels dormait, accablé de fatigue, elle quitta Marianelund.

XII

Pendant près de deux années, Niels Lyhne voyagea à l'étranger.

Il se trouvait bien seul. Il n'avait plus de parent, plus d'ami qui fût cher à son cœur. Mais un isolement plus grand encore pesait sur lui. Car il est bien certain que celui-là sentira tristement son abandon, qui n'aura plus sur toute l'immense terre un coin qu'il puisse bénir, où son cœur se réfugie lorsqu'il a besoin de s'attendrir, où le reportent ses regrets et ses désirs ; mais cependant sa solitude ne sera pas complète s'il voit luire au-dessus de sa tête l'étoile lumineuse et fixe d'un but vers lequel il oriente sa vie. Or, Niels Lyhne ne voyait pas briller cette étoile. Il ne savait que faire de lui-même et de ses facultés. A quoi lui servait-il d'avoir du talent, puisqu'il ne savait pas utiliser ses

dons et qu'il était comme un peintre privé de mains ? Combien il enviait ceux, grands ou petits, qui, chaque fois qu'ils tentaient quelque chose, aboutissaient à un résultat ! Lui n'aboutissait jamais à rien. Tout ce qu'il savait faire, c'était de répéter les vieilles poésies romantiques. On eût dit que le talent occupait en lui une place reculée, que c'était une sorte de Pompéi endormie qu'il portait en lui, ou bien une harpe qu'il retirait par moments de sa cachette. Son talent ne le suivait pas partout ni toujours, il ne lui brûlait pas les yeux, ne lui mettait pas de prurit au bout des doigts ; il ne lui était pas entré dans le sang.

Parfois il se disait qu'il était venu au monde un siècle trop tard, d'autres fois qu'il était né trop tôt. Chez lui le talent avait pris racine dans des choses antérieures et finies, il ne se nourrissait pas de ses opinions, de ses convictions, de ses sympathies. Le talent et lui étaient deux choses bien distinctes qui ne pouvaient pas s'amalgamer de manière à ne faire plus qu'un. Comme l'eau et l'huile, ils se séparaient après s'être un instant mêlés.

Il commençait à le comprendre et il éprouvait de cela un découragement immense ; il se considérait, lui et son passé, avec un regard ironique et sceptique. Il y avait sans doute, pensait-il, dans son organisme, une lacune, un vice irrémédiable : car il croyait fermement que l'homme doit pouvoir s'identifier avec son œuvre.

Il était dans cette disposition d'esprit lorsqu'il prit pension dans les premiers jours de septembre de sa seconde année d'exil, à Riva, sur les bords du lac de Garde.

A peine y était-il qu'un obstacle imprévu empêcha la circulation dans le pays. Le choléra s'étant déclaré à Venise, s'étant de là propagé au nord dans les environs de Trente, et au sud, autour de Desenzano, la vie s'arrêta à Riva. Au premier cri d'alarme, les hôtels se vidèrent, et les touristes prirent par un autre chemin pour se rendre en Italie.

Le peu d'étrangers restés à Riva se lièrent alors étroitement.

Parmi ceux-ci se trouvait une cantatrice qui de son vrai nom s'appelait madame Odero ; son nom d'emprunt était célèbre.

Elle et sa dame de compagnie, Niels et un médecin de Vienne affligé de surdité, étaient les seuls touristes demeurés à l'hôtel du Soleil-d'Or. L'intimité devint grande entre madame Odero et Niels. Il avait cette cordialité et cette sincérité d'accent que l'on rencontre souvent chez les agités : ne vivant pas en paix avec eux-mêmes, ils cherchent la paix et la sécurité chez autrui.

Madame Odero était depuis sept mois à Riva pour se remettre, dans un repos absolu, d'un mal de gorge qui avait menacé de lui faire perdre la voix. Son médecin lui avait défendu de chanter pendant toute une année et même d'entendre de la musique : il voulait la soustraire aux tentations. Au bout d'un an, elle pourrait essayer sa voix ; la guérison serait complète si nulle trace de fatigue ne se manifestait.

Niels eut sur elle une sorte d'influence civilisatrice. Madame Odero, qui était une nature ardente et violente, fort peu complexe, avait trouvé terriblement dur l'arrêt qui la condamnait à vivre un an dans un calme complet, loin des bravos ; ces douze mois de retraite lui étaient apparus comme une tombe profonde où elle allait être enterrée vivante. Elle aurait pu choisir un endroit plus animé que Riva ; mais elle avait honte de son mal comme d'une difformité extérieure et visible ; elle croyait surprendre sur les physionomies des signes d'apitoiement et s'imaginait que les gens causaient entre eux de son infirmité. Elle fuyait donc toute société et se tenait presque toujours enfermée dans son appartement d'hôtel, dont les portes étaient sérieusement endommagées chaque fois que sa réclusion volontaire lui devenait par trop intolérable. Depuis que l'hôtel s'était vidé, elle se montrait plus souvent ; elle et Niels Lyhne purent ainsi se connaître.

Il n'était pas indispensable de la voir un grand nombre de fois pour savoir si on lui était antipathique ou sympathique : elle ne faisait pas mystère de ses sentiments. Son attitude à l'égard de Niels Lyhne fut très encourageante. Ils n'avaient pas passé beaucoup de jours en tête à tête dans le vieux jardin de l'hôtel, superbe avec ses grenadiers et ses myrtes, ses bosquets de lauriers-roses et la vue sur le paysage environnant, que déjà une étroite intimité régnait entre eux.

Ils n'étaient pas amoureux l'un de l'autre, ou, dans tous les cas, ils l'étaient fort peu. C'était une de ces vagues et agréables liaisons qui souvent s'établissent entre un homme et une femme ayant dépassé la première jeunesse : une sorte d'été vite envolé où l'on se promène côte à côte en prenant des airs de galanterie discrète, où l'on s'admire soi-même avec les yeux d'un autre et où l'on se fait de douces caresses avec la main d'un autre. Les jolis secrets indifférents que l'on gardait au fond de soi, comme des bibelots de l'âme, sont retirés de leur cachette, montrés à l'ami avec une recherche artistique du jour qui leur sera favorable et donnent lieu à des comparaisons et à des commentaires.

Naturellement des amitiés de cette sorte ne peuvent naître que dans le calme et l'oisiveté ; au bord de ce lac admirable ils avaient tous deux bien assez de loisirs. Niels préluda à l'entente en drapant madame Odero dans une mélancolie seyante.

Au début, elle fut sur le point de dépouiller cette parure et de se montrer la barbare qu'elle était. Puis, comme elle trouvait que la mélancolie lui prêtait de la distinction, elle l'accepta comme un rôle à jouer ; d'abord, elle cessa de jeter les portes, bientôt elle chercha en elle-même des sentiments et des émotions s'accordant avec sa nouvelle physionomie. Et, avec étonnement, elle constatait qu'elle s'était jusqu'alors bien mal connue. Sa vie avait été trop agitée, trop variée, pour lui laisser le temps de regarder au fond d'elle-même ; elle arrivait, d'ailleurs, à l'âge où les femmes qui ont beaucoup vécu et beaucoup vu le monde commencent à recueillir leurs souvenirs, à jeter un coup d'œil en arrière et à reconstituer leur passé.

Leur intimité s'étant rapidement accrue, ils ne purent bientôt plus se passer l'un de l'autre. Chacun d'eux n'existait plus qu'à demi lorsqu'il se trouvait seul.

Un matin Niels venait de sauter dans une embarcation, sur le lac. Tout à coup il entendit madame Odero chanter dans le jardin. Son premier mouvement fut de s'en retourner pour la gronder, mais avant qu'il eût eu le temps de prendre une décision, il était déjà loin de la voix qui chantait. La brise l'engageait à pousser jusqu'à Limone, d'où il pouvait être de retour à midi. Il continua donc sa promenade.

Madame Odero, contrairement à son habitude, était descendue de bonne heure au jardin. L'air frais, les vagues transparentes qui se soulevaient et s'abaissaient au pied de la terrasse, et, de tous côtés, une orgie de couleurs, — un lac bleu, des montagnes brûlées par le soleil, des voiles blanches qui fuyaient sur l'eau, de rouges fleurs suspendues en dôme sur sa tête ; — enfin, au fond de son cœur, un désir qui s'agitait... elle ne pouvait plus se taire, il fallait qu'elle s'associât à cette exubérance de vie qui l'entourait.

Elle chanta. Sa voix gagnait en ampleur ; elle se grisait de sa pureté, elle tressaillait de joie voluptueuse en constatant sa puissance... Elle continua, incapable de s'arrêter, lancée en des rêves merveilleux de triomphes futurs... Elle ne ressentait nulle fatigue. Donc elle pouvait partir, immédiatement, secouer l'anéantissement de ces longs mois, renaître et se reprendre à vivre...

Vers midi tout était prêt pour le départ... Comme la voiture s'arrêtait à la porte de l'hôtel, madame Odero se souvint de Niels Lyhne. Elle tira de sa poche un calepin de très petit format qu'elle remplit de ses adieux à Niels, car les feuillets étaient si petits qu'il n'y avait place sur chacun d'eux que pour deux ou trois mots. Elle mit le calepin dans une enveloppe... et partit.

Niels rentra tard dans l'après-midi, ayant été retenu par la police sanitaire à Limone. Elle était déjà loin, dans le train qui l'emportait.

Il ne fut pas étonné, attristé seulement, mais nullement irrité ; il eut même un faible sourire de résignation à ce nouveau coup du sort. Mais le soir, dans le jardin désert éclairé par la lune, il raconta au petit garçon de l'hôtelier l'histoire de la princesse qui, ayant retrouvé des ailes, quitta son bien-aimé pour retourner au pays des fées, et il fut pris du désir de revoir Lonborg et de sentir une habitation l'attirer comme un « chez-soi » et le retenir. Il ne pouvait plus endurer l'indifférence universelle, il ne pouvait plus supporter d'être abandonné de tous et toujours renvoyé à lui-même, sans demeure sur la terre, sans Dieu au ciel, sans but dans l'avenir ! Il voulait au moins une demeure à lui : à force d'aimer ce coin de terre, de donner des portions de son cœur à chaque pierre,

à chaque arbre, aux objets inanimés et aux êtres vivants, il s'attacherait le tout de manière à ne plus pouvoir en être séparé.

XIII

Depuis près d'un an, Niels Lyhne habitait Lonborg. Il s'occupait de faire valoir ses terres le mieux qu'il pouvait et autant que le lui permettait son fermier. Il avait renoncé à ses rêves glorieux et avait pris le parti de la résignation. L'humanité se passerait de ses services : il connaissait maintenant la sorte de bonheur que procure le travail manuel, la joie d'accroître son bien à la sueur de son front, de terminer la tâche de chaque jour et de se dire, en rentrant au logis, harassé de fatigue, que les forces dépensées sont converties en besogne bien faite et que cette besogne ne sera pas détruite dans la nuit par l'esprit de scepticisme ni emportée au matin par une critique morose. On ne poussait pas, dans le métier d'agriculteur, des rochers de Sisyphe !

Quelle jouissance de fatiguer son corps, puis de se coucher et de regagner dans le sommeil des forces pour les dépenser encore, aussi régulièrement que se succèdent le jour et la nuit, de n'être pas contrarié par les caprices du cerveau et de n'être plus obligé de s'analyser avec précaution comme on examine une guitare aux chevilles usées.

Il était tranquillement heureux. On pouvait souvent le voir, comme autrefois son père, assis sur une borne ou sur une barrière d'où il contemplait, dans une sorte d'extase végétative, les blés dorés et les lourds épis blonds de l'avoine.

Il n'avait pas encore cherché à se mettre en rapport avec les familles des environs, mais il fréquentait assidûment chez un conseiller de chancellerie qui habitait la petite ville de Varde. Les Skinnerup étaient venus dans le pays du vivant de son père, qui avait retrouvé en la personne du conseiller un ancien camarade de l'Université : aussi les deux familles s'étaient-elles beaucoup vues. Skinnerup, qui était un homme doux et paisible, chauve, avec des traits accentués et des yeux

pleins de mansuétude, était maintenant veuf et avait quatre filles, l'aînée âgée de dix-sept ans et la plus jeune de douze.

Niels aimait la conversation du conseiller qui avait beaucoup lu et qui abordait volontiers les questions d'esthétique. Il ne s'était pas subitement métamorphosé en paysan parce qu'il travaillait de ses mains; il trouvait plaisantes les précautions de langage auxquelles il lui fallait recourir dès qu'ils essayaient d'établir un parallèle entre la littérature danoise et les littératures étrangères et, en général, chaque fois qu'ils comparaient quelque chose du danois à quelque chose qui ne l'était pas. Il était nécessaire d'être prudent dans le choix des expressions, car le doux conseiller était un de ces bons et féroces patriotes, comme il y en avait dans ce temps-là, qui vous faisaient, non sans humeur, la concession de ne pas appeler le Danemark la première des grandes puissances, mais, à part cela, n'admettaient pas d'autre restriction, ne voulant pas faire déchoir la patrie du premier rang. Dans ces entretiens, une chose encore était agréable à Niels... d'un agrément bien vague, à vrai dire, auquel il n'attachait pas la moindre importance, — c'était la joie et l'admiration qui éclataient dans les yeux de la jeune Gerda Skinnerup lorsqu'il parlait. Elle s'arrangeait toujours pour être là pendant ses visites, et il la voyait rougir de plaisir quand il disait un mot qu'elle trouvait extraordinairement saisissant.

A son insu, il était le héros de cette jeune personne, il occupait les rêves de ses dix-sept ans. La première cause de cette admiration était cette particularité qu'il portait, pour se rendre à la ville, à cheval, un manteau gris de forme exotique et romanesque. Ensuite, il disait « Milano » pour « Milan ». il était seul au monde et son visage avait une expression mélancolique. En beaucoup de choses, il différait des gens de Varde et d'alentour.

Par une chaude journée d'été, Niels enfilait la ruelle, derrière le jardin du conseiller. Le soleil chauffait les maisonnettes de briques brunies. Des paillassons pendaient aux côtés des barques sur la rivière, pour empêcher la poix des jointures de fondre au soleil. Partout on avait ouvert portes et fenêtres pour obtenir à l'intérieur une fraîcheur qui n'existait

pas au dehors. Sur le seuil des maisons des enfants apprenaient leurs leçons avec un bourdonnement pareil à celui des abeilles dans le jardin du conseiller; une bande de moineaux sautillaient silencieusement d'un arbre à l'autre, tous, en même temps, d'un même élan, s'amusant à monter, puis à redescendre.

Niels entra dans une petite maison attenante au jardin, chez un menuisier. La maîtresse du logis l'introduisit dans une pièce très proprement tenue, où cela sentait le linge amidonné fraîchement et les giroflées; puis elle courut chercher son mari.

Après un coup d'œil aux tableaux sur les murs, aux deux chiens de faïence sur la commode, et aux coquillages sur le couvercle de la boîte à ouvrage, il s'approcha de la fenêtre ouverte. Il reconnut la voix de Gerda, tout près de lui : les quatre demoiselles Skinnerup étaient là, dans un préau où l'on faisait sécher le linge.

Les pots de fleur qui ornaient la croisée empêchaient Niels d'être vu. Il écouta et regarda.

Évidemment, une discussion était engagée, dans laquelle les trois plus jeunes sœurs prenaient parti contre Gerda. Elles avaient toutes à la main des baguettes jaunes qui provenaient d'un jeu de grâces, et la cadette s'était entouré la tête de trois ou quatre anneaux, entortillées de rouge, qui la coiffaient comme un turban.

C'était elle en ce moment qui parlait.

— Elle dit qu'il ressemble au Thémistocle sur le poêle du bureau ! fit-elle en s'adressant à ses deux alliées et en levant les yeux au ciel avec une expression romanesque.

— Bah ! — dit la troisième sœur, jeune personne à l'air pointu, qui avait fait sa première communion au printemps. — Est-ce que Thémistocle avait le dos voûté ?

Elle contrefit la démarche de Niels Lyhne.

— Son regard a quelque chose de viril, c'est vraiment un homme ! récita la cadette.

— Lui ? (C'était encore la troisième.) Il se met des parfums, est-ce viril ? L'autre jour, ses gants, qu'il avait oubliés la veille à la maison, sentaient encore de loin les mille-fleurs.

— Il a toutes les perfections ! déclara la plus jeune en reculant, comme saisie d'admiration.

Elles échangeaient ces remarques sans paraître s'occuper de Gerda qui, très rouge, se tenait à l'écart et enfonçait sa baguette jaune dans la terre. Tout à coup, elle releva la tête :

— Vous n'êtes que des gamines mal élevées ! dit-elle. Parler ainsi de quelqu'un quand vous ne méritez seulement pas qu'il vous regarde !

— Ce n'est pourtant qu'un homme comme tant d'autres, dit la seconde sœur d'un ton doux et conciliant.

— Non, ce n'est pas un homme comme tant d'autres, répliqua Gerda.

— Il ne doit pas être parfait, continua la seconde en feignant de n'avoir pas entendu la réplique de l'aînée.

— Si, il est parfait !

— Tu sais pourtant qu'il ne va jamais à l'église.

— Qu'est-ce qu'il irait faire à l'église ? Il en sait bien plus long que le pasteur.

— Il ne croit pas en Dieu, Gerda !

— Sois certaine que, s'il n'y croit pas, c'est qu'il a pour cela de bonnes raisons.

— Fi donc ! Gerda, comment peux-tu dire ?...

— On dirait vraiment... interrompit la troisième sœur.

— Que dirait-on ? demanda Gerda avec vivacité.

— Oh ! rien du tout, ne me dévore pas !

— Veux-tu bien achever ta phrase ?

— Non, non, non, non ! J'ai bien le droit de me taire.

Elle s'en alla avec la plus jeune, toutes deux se tenant enlacées. La seconde sœur les suivait, frémissante d'indignation.

Gerda, restée seule, regardait devant elle d'un air de défi, en agitant son bâton jaune.

Un instant se passa, puis on entendit à l'autre bout du jardin la voix enrouée de la plus jeune des fillettes qui chantait :

Tu me demandes, enfant,
Ce que je veux faire de la violette fanée...

Niels saisit fort bien l'allusion. Il avait, peu de temps auparavant, donné à Gerda un livre qui renfermait une feuille séchée, cueillie par lui dans le jardin de Vérone où se trouve la tombe de Juliette. Il eut peine à réprimer une forte envie

de rire. Mais la femme revint avec le menuisier, son mari, auquel Niels fit la commande qui l'avait amené.

A partir de ce jour, Niels prêta une plus grande attention à Gerda, et, chaque fois qu'il la voyait, il la trouvait un peu plus adorable. Sa pensée retourna souvent à cette gentille et confiante enfant.

C'est qu'elle était vraiment charmante et elle avait à un haut degré cette sorte de beauté touchante qui nous fait presque venir des larmes aux yeux. Dans son corps tôt développé, les séductions de la femme étaient comme innocentées par des grâces enfantines. Ses petites mains potelées, qui étaient sur le point de perdre la teinte rosée de l'âge ingrat, avaient aussi un grand air d'innocence, sans rien de la nervosité ni de l'inquiète curiosité de notre époque. Son cou était court et vigoureux, ses joues largement arrondies, son front bas et rêveur recélait des pensées trop vastes, de ces pensées nouvelles qui font mal et froncent les sourcils. L'œil bleu était profond comme une eau dont le fond est visible, et le sourire se blottissait sous les paupières qui se soulevaient en des étonnements prolongés. Voilà comme elle était, la petite Gerda, blanche, rose et blonde, ayant sa courte chevelure dorée relevée en un tortillon d'aspect très rigide.

Niels et Gerda causaient souvent ensemble et il s'éprenait d'elle de plus en plus. D'abord ce fut un sentiment paisible, délicat et qui ne se cachait pas. Puis un jour il y eut autour d'eux, dans l'atmosphère un peu de ce trouble qu'on n'oserait appeler du nom de sensualité et qui en est cependant, ce trouble qui fait que les mains et la bouche veulent saisir ce que le cœur ne peut assez bien s'approprier.

Un jour enfin Niels parla au père de Gerda. Le père donna son consentement et Gerda donna le sien.

Ils furent mariés au printemps suivant.

*
* *

Il semblait à Niels Lyhne que l'existence était devenue tout unie et toute simple, la vie très facile à vivre, que le bonheur

était très proche, et qu'il était aussi aisé de le conquérir que d'aspirer l'air.

Il aimait sa jeune femme, il la chérissait avec toute la délicatesse de ses pensées et de son cœur, avec tous les égards dont est capable l'homme qui sait la tendance de l'amour à se dégrader et sa faculté de s'élever. Il veillait tendrement sur cette jeune âme qui s'attachait à lui avec une indicible confiance, avec la conviction qu'il ne pouvait lui vouloir que du bien, toute pareille à l'agneau de la parabole, qui prend sa nourriture dans la main du berger. Il n'avait pas le courage de lui ravir le Dieu auquel elle croyait, de chasser les blanches théories d'anges emplissant le ciel tout le jour et descendant le soir sur la terre pour s'installer en gardiens vigilants aux chevets des êtres endormis et répandre dans la nuit une invisible lueur protectrice. Il ne voulait pas que ses croyances à lui, plus lourdes et plus sèches, vinssent jamais s'interposer entre elle et le ciel et l'obliger à se sentir seule et abandonnée.

Mais elle ne l'entendait pas ainsi, car elle voulait tout partager avec lui : il ne fallait pas qu'il y eût sur terre ni dans le ciel un seul point où leurs chemins pussent s'écarter l'un de l'autre. Quoi qu'il lui dît pour la dissuader de le suivre dans sa voie, elle le réfutait victorieusement, sinon avec les paroles de la Moabite : « Ton peuple sera mon peuple, ton Dieu sera mon Dieu », du moins avec l'obstinée pensée renfermée dans ces paroles.

Il commença alors à l'instruire sérieusement. Il développa devant elle cet enseignement que les dieux sont l'œuvre des hommes et qu'ils sont destinés à périr comme tout ce que l'homme a créé, et à être remplacés par d'autres : l'humanité est en progrès constant, et son ancien idéal cesse d'être à sa taille. Un Dieu que les meilleurs et les plus nobles représentants d'une génération n'enrichissent pas de leur avoir intellectuel, un Dieu qui ne réfléchit pas la lumière de l'humanité, mais qui doit apporter en lui-même sa lumière, qui ne se développe plus, mais qui s'engourdit dans l'enveloppe des dogmes historiques, celui-là n'est plus un Dieu, il n'est qu'une idole. C'est pourquoi le judaïsme avait eu raison de Baal et d'Astarté, le christianisme de Jupiter et d'Odin, car les idoles ne sont rien. De religion en religion l'humanité

avait progressé : aussi le Christ avait-il pu, se tournant vers l'ancien Dieu, dire qu'il n'était pas venu pour renverser la Loi, mais pour la compléter, et, en même temps, faisant entrevoir un idéal encore plus élevé, il avait prononcé les mystiques paroles du péché qui ne sera pas remis, le péché envers l'Esprit saint.

Il lui apprit en outre que la foi en un Dieu individuel dont les desseins ont pour but la réalisation du Bien, en un Dieu qui punit et récompense dans une autre vie, que cette foi était un effort des hommes pour échapper à la dure réalité, une impuissante tentative d'adoucir la triste loi de l'arbitraire. Il lui expliqua aussi que la rassurante pensée d'une félicité éternelle accordée dans l'au-delà à ceux qui ont souffert dans la courte vie d'ici-bas devait refroidir la pitié chez les hommes, et les rendre moins soucieux de mettre tout en œuvre pour soulager les souffrances d'autrui.

Il lui fit entrevoir la force et l'indépendance que l'humanité acquerrait si, n'ayant foi qu'en elle-même, elle cherchait à mettre sa vie en accord avec ce que chacun sentait en soi de meilleur et de plus élevé au lieu de s'en rapporter à une divinité quelconque chargée de contrôler ses actes. Il chercha à faire paraître ses convictions belles et profitables, mais il ne lui dissimula pas combien les vérités de l'athéisme devenaient, dans les épreuves et les grandes afflictions, désolantes et sombres auprès du rêve d'un père céleste gouvernant le monde.

Elle était vaillante : quelques-uns de ces enseignements nouveaux l'émurent profondément, ceux-là justement qu'on n'eût pas cru devoir la troubler ; mais sa confiance en lui était sans bornes, son amour assez fort pour le suivre loin de tous les cieux. Elle se convainquit à force d'aimer. Lorsque, peu à peu, ces nouveautés lui furent devenues familières, elle devint très intolérante et très fanatique, comme cela s'est toujours vu chez les jeunes disciples qui aiment passionnément leur maître. Niels la blâmait souvent, mais elle ne voulait pas admettre que, leurs croyances étant vraies, celles des autres pussent ne pas être haïssables et absurdes.

Ils furent heureux trois années. Une grande partie de ce

bonheur venait à eux dans le sourire d'un visage d'enfant, celui d'un petit garçon né dans la seconde année de leur mariage.

Le bonheur a généralement pour effet d'inspirer aux gens la bonté. Niels s'efforçait loyalement d'ennoblir leurs deux existences, d'en faire quelque chose de beau et d'utile, de manière qu'il n'y eût pas d'arrêt dans l'ascension de leurs âmes vers cet idéal humain auquel ils croyaient. Mais il ne songeait plus à se faire dans le monde le porte-drapeau de l'Idéal, il lui suffisait de suivre ce drapeau. Il lui arrivait bien, de temps en temps, de relire les vers qu'il écrivait autrefois, et il se demandait alors si c'était vraiment lui l'auteur de ces jolies et subtiles choses ; les larmes lui venaient aux yeux d'attendrissement. Mais pour rien au monde il n'aurait consenti à changer sa vie contre celle du pauvre diable qui les avait écrites.

Subitement, vers le printemps, Gerda tomba malade. Il n'y eut bientôt aucun espoir de la sauver.

Un matin, — ce devait être le dernier, — Niels était assis à son chevet. Le soleil allait se lever, il jetait une rose lueur sur les stores blancs ; la clarté matinale qui pénétrait dans la chambre des deux côtés des rideaux était encore bleuâtre, elle faisait paraître bleues les ombres dans les plis des draps et sous les mains pâles et amaigries de Gerda réunies sur la couverture. Son bonnet avait glissé ; la tête rejetée en arrière, elle apparaissait très changée, le visage émacié par la maladie, devenue hautaine. Elle remua les lèvres comme pour les humecter. Niels prit un verre plein d'un breuvage rouge, mais elle refusa d'un signe. Puis tout à coup elle tourna la tête vers lui et contempla fixement et avec effort ses traits empreints d'une souffrance atroce. Peu à peu le spectacle de la douleur et du désespoir qu'ils trahissaient changea sa crainte vague en une horrible certitude.

Elle voulut se soulever et n'y parvint pas. Niels se pencha sur elle et elle lui prit la main.

— Est-ce la mort? demanda-t-elle en baissant sa faible voix, comme pour ne pas articuler trop nettement ces mots.

Il la regarda sans répondre et poussa un sourd gémissement.

Gerda saisit sa main durement et se jeta contre lui dans sa frayeur.

— Je n'ose pas! dit-elle.

Il glissa à genoux au bord du lit et, passant son bras sous l'oreiller, il l'attira sur sa poitrine. Les larmes l'aveuglaient au point qu'il ne la voyait plus ; elles coulaient, les unes après les autres, le long de ses joues. Il porta sa main, avec un coin du drap, à ses yeux, et il redevint maître de sa voix.

— Dis-moi tout, petite Gerda, ne crains pas de tout dire. Est-ce le pasteur que tu veux voir?

Il ne pouvait croire que ce fût cela et sa voix trahissait son doute.

Elle ne répondit pas, elle ferma les yeux et recula sa tête comme pour s'isoler avec ses pensées. Cela dura un moment. Le sifflement doux et prolongé d'un merle se fit entendre sous les fenêtres; un autre y répondit, puis un troisième. Une suite de sons flûtés s'égrenèrent dans le silence de la chambre.

Elle leva de nouveau les yeux :

— Si tu partais avec moi, — dit-elle en s'appuyant de tout son poids à l'oreiller qu'il soutenait, — si tu partais aussi!... mais m'en aller seule! (Elle lui pressa la main, puis la lâcha.) Je n'ose pas, — répéta-t-elle pendant que ses yeux se remplissaient d'effroi, — envoie-le chercher, Niels, je n'ose pas m'en aller d'ici comme cela, toute seule. Nous n'avons pas pensé que je mourrais la première ; c'était toi toujours qui partais le premier. Je sais bien... mais, si nous nous étions trompés, pourtant?... Cela se pourrait, n'est-ce pas, Niels? Tu ne le crois pas, et cependant ce serait étrange que tant de gens fussent dans l'erreur et que toutes ces grandes églises n'eussent aucun sens... et le son des cloches aux enterrements... il m'a toujours paru que les cloches...

Elle resta quelques instants silencieuse, comme prêtant l'oreille au bruit des cloches.

— Il est impossible, Niels, que la mort soit la fin de tout ; tu ne peux pas le sentir comme moi, toi qui es bien portant... Il te semble qu'elle doive tout tuer en nous parce que toute notre force s'en va... mais ce n'est qu'en apparence, au dedans de nous l'âme a autant de vie qu'auparavant... tout ce qui m'appartenait je l'ai encore ici, en moi-même, entends-tu,

Niels? il y a seulement plus de recueillement, plus de solitude en moi, comme lorsqu'on ferme les yeux... C'est comme une lumière qui s'éloigne et qui s'enfonce dans les ténèbres : elle pâlit peu à peu jusqu'à ce qu'on ne la voie plus, et cependant on sait qu'elle brille encore, très loin... J'avais toujours cru que j'étais destinée à devenir une vieille, vieille femme et que je serais restée auprès de vous tous ; mais il faut que je m'en aille de chez moi, que je m'en aille toute seule... J'ai peur, Niels, parce que là où je vais, c'est Dieu qui est le maître : il ne tient nul compte de notre sagesse et de notre science, il veut que sa volonté soit faite, et son royaume est si loin de moi!... Je n'ai pas fait beaucoup de mal, n'est-ce pas? mais cela ne suffit pas... Va chercher le pasteur, je voudrais tant le voir !

Niels se leva aussitôt et alla chercher le pasteur. Il aimait mieux que la visite du prêtre eût lieu avant le moment suprême.

Le pasteur vint et resta seul avec Gerda. C'était un homme de belle prestance, d'âge moyen; il avait des traits fins et réguliers et de grands yeux bruns. Il connaissait, naturellement, la situation de Gerda et de Niels à l'égard de l'Église, et certaines paroles, hostiles à la religion, prononcées par la fanatique jeune femme, lui avaient été rapportées. Il n'eut pourtant pas l'idée de lui parler comme à une païenne ou à une renégate : il comprenait fort bien que son grand amour pour son mari l'avait égarée et il comprenait aussi le sentiment de crainte qui la poussait, maintenant que cet amour ne pouvait plus rien pour elle, à se réconcilier avec le Dieu qu'elle adorait jadis. Il s'efforça de réveiller ses souvenirs endormis, et, dans ce dessein, il lui lut des passages des Évangiles et certains cantiques qu'elle devait connaître.

Il avait deviné juste. Quel accent à la fois familier et solennel il y avait dans ces paroles! On eût dit le carillon des cloches un matin de Noël. Le pays où notre imagination apprit de bonne heure à errer surgissait, ce pays où Joseph rêva, où David chanta, où l'échelle de Jacob unit le ciel à la terre. Il surgissait avec des figuiers et des mûriers, avec le Jourdain étincelant à travers les brouillards du matin. Jérusalem était triste sous le soleil couchant, mais autour de

Bethléem la nuit était splendide, les grandes étoiles brillaient dans le bleu sombre du ciel...

La foi de l'enfance renaissait avec force. Gerda était redevenue la petite fille qui allait à l'église en tenant la main de sa mère et qui avait froid sur le banc, tandis qu'elle se demandait pourquoi les gens commettaient tant de péchés. Puis elle grandit en écoutant le Sermon sur la montagne ; — et quand le pasteur parla des saints mystères du baptême et de la communion, elle n'était plus qu'une pécheresse agonisante. Elle se prosterna devant le Juge tout-puissant, elle versa des larmes de repentir aux pieds du Dieu trahi, bafoué, martyrisé, et elle éprouva le désir à la fois humble et audacieux de s'unir par la vertu du sacrement à ce Dieu mystérieux.

Le pasteur la quitta et revint pour l'administrer. Les forces déclinèrent rapidement. Pourtant, vers le soir, lorsque Niels la serra une dernière fois dans ses bras en lui disant adieu, elle avait encore toute sa connaissance. Mais dans son regard il ne vit plus briller cet amour qui lui avait donné le plus grand bonheur de sa vie. Elle ne lui appartenait déjà plus ; il lui poussait des ailes et elle ne songeait plus qu'à aller rejoindre son Dieu.

Elle mourut à minuit.

Des temps tristes suivirent. Les heures s'amoncelèrent et formèrent une énorme masse hostile ; chaque jour parut une immensité vide, chaque nuit fut un enfer de souvenirs. Des mois plus tard, à la fin de l'été, le chagrin, après avoir bouleversé son être avec la violence d'un torrent écumant, se changea pour Niels en un flot lent et murmurant de regrets et de mélancolie qui s'était creusé un lit tout au fond de son âme.

Un jour, en revenant des champs, il trouva son petit garçon très malade. L'enfant paraissait souffrant depuis quelques jours, et, la nuit précédente, il avait eu un sommeil agité ; cependant personne ne croyait son état inquiétant. Mais la fièvre venait de se déclarer et il se plaignait dans son petit lit.

La voiture partit aussitôt pour chercher un médecin à la

ville ; tous les médecins étaient absents et la journée s'écoula sans que la voiture fût revenue.

Niels veillait au chevet de l'enfant. De demi-heure en demi-heure il envoyait quelqu'un épier l'arrivée, du médecin ; il expédia aussi un homme à cheval qui, n'ayant pas rencontré la voiture sur la route, alla jusqu'à la ville.

L'attente d'un secours qui ne venait pas rendait plus pénible encore le spectacle des souffrances de l'enfant. Le mal faisait de rapides progrès. Les convulsions commencèrent à onze heures et se renouvelèrent avec des intervalles toujours plus courts.

L'homme qui était parti à cheval revint et dit qu'aucun des médecins n'était encore rentré comme il quittait la ville ; la voiture ne serait donc pas de retour avant plusieurs heures.

A cette nouvelle tout s'effondra autour de Niels. Il avait contenu sa douleur tant qu'il lui avait été possible d'espérer ; maintenant cela devenait impossible. Il alla dans une pièce voisine de la chambre du petit malade et regarda à travers les vitres sombres pendant que ses ongles s'incrustaient dans le bois du chambranle. Ses yeux fouillaient l'obscurité, cherchant une espérance, son cerveau réclamait un miracle, — puis il se fit soudain en lui une clarté et un grand silence. Il quitta alors la fenêtre, s'accouda à une table et sanglota sans verser de larmes.

Lorsqu'il rentra dans la chambre, l'enfant avait une convulsion. Il le regarda comme s'il eût cherché pour lui-même la mort dans ce spectacle : ces petites mains qui se crispaient, blanches avec des ongles bleuâtres, ces yeux fixes qui, en roulant, semblaient sortir de leur orbite, cette bouche contractée où les dents grinçaient avec le même bruit que le fer sur la pierre, c'était atroce, — et pourtant ce n'était pas le plus horrible. Quand la convulsion fut passée, que le corps se détendit et, redevenu flexible, s'abandonna au bonheur de ne plus souffrir autant, et quand, après cela, il put lire dans le regard du petit garçon l'épouvante avec la sensation du mal qui revenait et qu'il le vit implorer du secours tandis qu'il était là, impuissant à le soulager... oh alors ! il menaça le ciel de ses poings fermés, il fit le geste d'étreindre son enfant, pour l'emporter, bien loin, et puis il se jeta à genoux et il pria Dieu, ce

Dieu qui est au ciel, qui tient le monde sous l'empire de la terreur en lui infligeant la misère, la maladie, la souffrance et la mort, qui veut que tous les genoux fléchissent et au regard de qui l'on ne peut échapper, pas plus à l'extrémité des mers qu'au fond des abîmes ; ce Dieu qui, si telle est sa volonté, écrasera sous son pied l'être que tu chéris le plus au monde et, en le torturant, le fera retourner à la poussière dont il le créa...

En proie à ces pensées, Niels Lyhne implora Dieu ; dans cette impuissance, il se prosterna au pied de son trône et il confessa qu'à lui seul appartient la puissance.

Mais l'enfant continuait de souffrir... Au matin, quand la voiture qui amenait le médecin entra dans la cour, Niels était seul.

XIV

L'automne est venu. Il n'y a plus de fleurs sur les tombes au cimetière ; dans le jardin de Lonborg, les feuilles brunes sont couchées sur le sol humide au pied des arbres, où elles retournent lentement à la terre.

Niels Lyhne habite les pièces désertes. Il est amèrement triste. Quelque chose s'est brisé en lui dans la nuit où mourut son enfant ; il a perdu la confiance en soi-même, la foi dans le pouvoir de l'homme de vivre jusqu'au bout l'existence qu'il s'est choisie. La vie n'a plus de sens pour lui.

En vain nomme-t-il sa prière l'appel insensé d'un père implorant du secours pour son enfant tout en sachant qu'il n'y a personne pour entendre son appel. Dans son désespoir il savait ce qu'il faisait. Il avait été tenté et il avait succombé. C'était une chute, une défection ; il avait renié ses principes et trahi son idéal. Sans doute il avait la tradition dans le sang ; depuis des milliers d'années l'humanité s'adressait au ciel dans sa détresse : il avait cédé à ce besoin que la loi d'hérédité lui avait transmis, alors qu'il aurait dû y résister comme à un mauvais instinct. Il savait pourtant que les dieux sont des chimères, et qu'en priant il s'adressait à

une chimère, tout comme il avait su autrefois, en se livrant à ses fantaisies enfantines, que c'étaient jeux d'imagination ; cette certitude avait pénétré jusque dans les fibres les plus secrètes de son cerveau. Mais il n'avait pas été assez fort pour accepter jusqu'au bout la vie dans sa réalité ; il avait voulu combattre pour le vrai, et dans le feu de la bataille, il avait abandonné son drapeau. En effet, ces grands mots, athéisme et sainte cause de la vérité, n'étaient que des noms pompeux décernés à cette chose si simple : accepter la vie comme elle est avec ses inéluctables lois.

Il lui semblait que cette horrible nuit marquait la fin de son existence, à lui. La suite ne pouvait plus être qu'une série de scènes dépourvues d'intérêt, ajoutées au cinquième acte après le dénoûment. Il pouvait bien, si l'envie lui en prenait, ressasser ses anciennes théories ; le fait n'en resterait pas moins là, qu'il avait une fois succombé : qu'il renouvelât sa défection ou qu'il tînt bon, cela était désormais sans intérêt.

Tel était son habituel état d'esprit. En novembre survint la mort du roi[1]. Les bruits de guerre[2] qui couraient depuis quelque temps prirent de la consistance. Il eut vite fait de mettre ses affaires en ordre à Lonborg et il s'engagea.

Les exercices préparatoires ne l'ennuyèrent pas : c'était bien quelque chose de n'être plus un être inutile en ce monde ! Et quand il eut rejoint l'armée, la continuelle lutte contre le froid, contre la vermine, contre des incommodités de toute sorte, en absorbant ses pensées, le rendit presque gai et sa santé, qui avait beaucoup souffert des rudes secousses de l'année écoulée, redevint excellente.

Par une triste journée de mars, il reçut une balle en pleine poitrine.

On le transporta à l'ambulance où son ami Hjerrild soignait les blessés. Celui-ci le fit placer dans une petite salle qui ne contenait pas plus de quatre lits. Un des blessés couchés dans cette salle avait reçu une balle dans l'épine dorsale, il restait complètement immobile et silencieux ; un autre, blessé à la

1. Frédéric VII (1848-1863).

2. La guerre des Duchés, commencée en janvier 1864.

poitrine, divaguait, des heures entières, en prononçant des phrases brèves, hachées. Le troisième, dont le lit était placé près de celui de Niels, était un solide paysan avec de grosses joues rondes. Il avait un éclat de grenade dans la tête ; et tout le long du jour, sans cesse, il faisait le geste de lever simultanément le bras droit et la jambe gauche et de les laisser retomber, en poussant régulièrement des « oh-hoh ! » — « oh ! » en levant les membres, « hoh ! » en les laissant retomber.

La balle avait traversé le poumon droit de Niels Lyhne et n'était pas ressortie. A la guerre on n'a pas le temps d'y mettre des formes : on lui dit sans préambule qu'il n'avait pas beaucoup de chances de vivre.

Cela l'étonna, car il ne se sentait pas près de mourir et sa blessure le faisait peu souffrir. Mais le médecin avait vu juste : il ne tarda guère à éprouver une faiblesse qui l'avertit.

Ainsi tout serait fini bientôt ! Il pensa à Gerda ; il pensa beaucoup à elle, dans la première journée ; mais l'étrange et froid regard qu'elle avait eu lorsqu'il l'avait pour la dernière fois serrée dans ses bras troublait sa rêverie. Combien cela eût été beau et touchant, si elle se fût accrochée à lui jusqu'à la fin, si ses yeux ne l'eussent pas quitté avant d'être voilés par la mort, et si elle s'était contentée d'exhaler sa vie sur ce cœur qui l'avait tant aimée, au lieu de se détourner de lui dans l'espoir de retrouver la vie ailleurs !...

Le second jour, il devint de plus en plus triste en cette écœurante atmosphère d'ambulance.

Le besoin de respirer un air frais s'alliait confusément dans sa pensée au désir de vivre. La vie avait pourtant renfermé de belles et de bonnes choses, se disait-il en songeant à la brise vivifiante du bord de la mer, au souffle pur qui passait sur les hêtres des forêts de Séeland, à l'air des montagnes autour de Clarens et aux suaves haleines du soir sur les rives du lac de Garde. Mais dès qu'il pensait aux hommes, l'amertume le reprenait. Il les évoqua, les uns après les autres : tous passaient devant lui et s'éloignaient, le laissant seul ; pas un ne demeurait. Aussi, qu'avait-il fait pour les retenir ? Avait-il été fidèle dans ses affections ? Toute la différence

entre eux et lui, c'était qu'il lâchait moins vite ses amis... Mais non, ce n'était pas cela : au fond des choses, il y avait cette lamentable vérité que l'homme est toujours seul. La fusion des âmes n'était que mensonge ; jamais aucun être ne se donnait entièrement à vous, ni la mère qui vous faisait asseoir sur ses genoux, ni l'ami sur qui vous comptiez, ni la femme qui dormait sur votre cœur...

Vers le soir, la blessure s'envenima et les douleurs augmentèrent.

Hjerrild passa près de lui quelques moments dans la soirée et revint à minuit. Niels souffrait beaucoup ; la douleur lui arrachait des gémissements.

— Un mot, Lyhne, lui dit Hjerrild : voulez-vous voir un prêtre ?

— Je n'ai rien à faire avec les prêtres... pas plus que vous ! répondit Niels, en colère.

— Il ne s'agit pas de moi qui suis bien portant et bien vivant. Ne vous torturez pas avec vos convictions et vos théories : les gens qui vont mourir n'en ont plus... Et d'ailleurs, les convictions et les théories ne sont utiles que dans la vie ; en quoi peuvent-elles servir un mourant ? Nous avons tous de gracieux et riants souvenirs d'enfance ; j'ai vu mourir bien des gens, je puis vous assurer que ces souvenirs font du bien en un tel moment. Soyons francs : nous avons beau donner à nos convictions le nom qu'il nous plaira, nous ne parvenons jamais à bannir entièrement du ciel le Dieu que notre imagination s'est trop souvent représenté là-haut. Il est entré dans notre cerveau, au son des cantiques et des cloches, quand nous étions petits.

Niels fit un signe d'assentiment.

Hjerrild se pencha sur lui, croyant qu'il allait parler.

— Votre intention est bonne, murmura Niels, mais...

Et il hocha énergiquement la tête. Il se fit un long silence. Seul l'incessant : « oh !-hoh ! » du paysan morcelait lentement la durée.

Hjerrild se leva :

— Adieu, Lyhne, dit-il ; c'est une belle mort, de mourir pour notre pauvre pays.

— Oui ! dit Niels, mais ce n'était pas de cette manière-là

que nous rêvions de faire notre devoir, il y a de cela longtemps, bien longtemps!

Hjerrild sortit. Il entra dans sa chambre et resta longtemps à la fenêtre, à regarder les étoiles. Il murmura : « Si j'étais Dieu... » et continua mentalement : « je préférerais accorder le salut éternel à ceux qui meurent sans s'être convertis. »

Les souffrances de Niels augmentaient; elles lui déchiraient la poitrine, elles devenaient intolérables. C'eût été une bonne chose, tout de même, d'avoir un Dieu à qui adresser des plaintes et des prières.

Le lendemain matin, il commença de délirer. L'inflammation gagnait rapidement.

Cela dura encore deux jours,

La dernière fois que Hjerrild alla voir Niels Lyhne, il le trouva qui divaguait ; il parlait de son armure et disait qu'il voulait mourir debout.

Enfin il subit la mort, la difficile mort.

J.-P. JACOBSEN

(Traduit du danois par madame R. Rémusat.)

UNE JOURNÉE A CANTON

A Pierre Loti,

Au maître, à l'ami.

Le soir de mon arrivée à Hong-Kong, je me trouvais avec le fidèle Su-Ling sur un wharf auquel était accostée une bizarre construction flottante qui, d'après une pancarte en anglais et en chinois, devait nous conduire à Canton : j'avais hâte d'aborder à l'Empire-Fleuri.

Des Célestes, des animaux et des paniers de choux s'engouffraient en longues files dans les flancs de cette sorte d'arche par trois portes à deux battants. Le *ferry-boat* s'ébranla comme nous venions de pénétrer à notre tour dans l'entrepont, immense hangar où un millier de Chinois s'installaient pour la nuit autour des colis empilés çà et là : on eût dit le campement d'une horde en migration. Il faisait froid, et les premiers arrivants s'étaient rangés contre la cloison de la machine, tandis que les derniers venus escaladaient une étroite galerie établie autour de la muraille; un nuage d'âcre fumée d'opium et de tabac chinois voilait déjà la lumière crue des lampes électriques accrochées de distance en distance.

J'imagine qu'il doit y avoir quelque part un compartiment réservé aux gens de mon espèce, je me dirige à tout hasard vers l'arrière, enjambant des centaines de fumeurs enroulés dans leurs couvertures rouges. Au bout est une porte devant laquelle vingt Chinois se précipitent en poussant des cris furieux pour me barrer le passage.

— On n'entre pas !

— Pourquoi ?

— Parce que, là, ce sont les femmes, me dit Su-Ling, demeuré prudemment en dehors du cercle de forcenés qui m'entourent.

Le gynécée chinois ! diable ! pas de plaisanterie, filons... Ces dames, mises au courant de ce qui les menaçait, l'intrusion d'un « brigand de l'ouest », se mettent à pousser de petits miaulements aigus, et les vociférations des hommes redoublent en montant au plus haut du diapason ; sans pouvoir seulement m'expliquer, je bats en retraite, abandonné par Su-Ling lui-même qui a honte de son maître : pensez donc, un effronté barbare qui a voulu pénétrer chez les femmes !

Je suis tiré de cette mauvaise situation par un Chinois porteur d'une lanterne sourde ; il appartient à l'administration du bord et, si je veux bien le suivre, il va conduire « Mon Honneur ». Il m'indique un escalier dissimulé derrière un tambour et nous grimpons à un second étage de passagers, « *first class Chinamen* », me dit mon guide. En effet, ici, il n'y a que de gros Chinois en robes de soie et vestes fourrées, évidemment des gens cossus ; chacun d'eux occupe un réduit formé par son bagage rangé autour d'un matelas. La fumée est encore plus épaisse qu'en bas, mais avec une bonne odeur de chocolat et d'amandes grillées qui révèle l'opium de Bénarès, l'opium des riches. Nous sortons de chez les *first class Chinamen* par un couloir qui ouvre sur un superbe salon étincelant de lumières ; à l'une des extrémités, une table garnie de fleurs est dressée pour un dîner dont le menu comporte seize plats ! On va servir dans quelques minutes, le temps d'aller prendre possession de ma cabine — je pourrais dire de ma chambre, une grande pièce avec un large lit à colonnes et une salle de bains attenante : le dernier mot du confort britannique. Et pendant ce temps-là, la bizarre construction s'enfonce à

toute vitesse dans les méandres du Fleuve Rouge, gouvernée par une barre à vapeur que manœuvre un vieux pilote chinois...

*
* *

Une clameur qui grandit très vite, percée d'éclats de voix rauques, me réveille peu à peu dans la demi-obscurité d'un crépuscule matinal. Nous sommes arrivés. Ce brouhaha, c'est le déménagement de nos passagers indigènes et le hurlement du peuple de bateliers et de portefaix — ici on dit « coolies » — qui se les disputent.

Je saute vivement en bas du lit et j'ouvre la fenêtre pour regarder : il fait froid, et des averses de petite pluie fine tombent d'un ciel bas, gris, sale, qui fait le jour terne.

Nous sommes amarrés à la berge d'une très large rivière que descend un courant de foudre. Les deux rives sont bordées de petites maisons en briques, couvertes en tuiles, dont le temps a laqué les murs en noir sale et élimé les toits. Pas un monument, pas un arbre, pas un faîte plus élevé que les autres, pas même une cheminée ; rien ne domine cette rangée de toits indéfiniment semblables : c'est tout ce que l'on aperçoit d'une ville de deux millions d'habitants.

Avec plus de clarté je distingue cependant un certain nombre d'étroits cubes de maçonnerie qui se dressent sur le bord de l'eau, percés sept ou huit étages de petites fenêtres. Tandis que je me demande si ce sont des fortifications, des donjons de mandarins ou des tours de Nesle, Su-Ling est entré, et m'explique que ce sont tout simplement des monts-de-piété, ainsi construits pour éviter les chances d'incendie.

Trente rangées de bateaux qui chargent ou déchargent, arrivent ou partent, forment au fleuve comme une seconde rive, mouvante, en bois, sous laquelle la berge de limon n'est jamais visible.

Au milieu, dans le canal d'eau rougeâtre demeuré libre, des milliers de sampans passent ou stationnent, s'agglomèrent en tas ou se séparent, comme des nuages sur un ciel de tempête. Il y en a de toutes dimensions, et leurs formes

ne ressemblent à rien de ce qu'on a déjà vu. Une espèce surtout, si laide, si cocasse, de barques pointues, qui ont un avant en grouin de porc et une carapace comme un dos de cancrelas; une paire d'avirons les fait voler avec un air mauvais de bête de cauchemar qui se précipiterait sur une proie. On les a baptisées avant moi : ce sont les « sampans-cochons ».

Des jonques vont et viennent à la godille; à leur avant deux yeux sont peints au ras de la flottaison pour effrayer les mauvais génies des eaux. D'autres portent à l'arrière une grande roue que font tourner une douzaine d'hommes enfermés dans un petit compartiment où on les voit se démener comme des écureuils en cage. Celles-là remontent loin dans le pays, ainsi poussées par de pauvres diables de voyageurs n'ayant pas de quoi payer leur passage. Toutes sont ornées avec cette recherche d'un effet terrifiant qui est une des caractéristiques de l'art chinois; leurs silhouettes étranges, profilées en dragons grimaçants, font songer à ces illustrations de contes de fées où l'artiste s'est efforcé de réaliser des conceptions fantastiques qui fassent très peur aux enfants... J'aime cependant ces grandes jonques de mer, leurs hauts châteaux de poupes, leurs trois mâts inclinés de l'avant à l'arrière avec des voiles qui s'ouvrent et se referment comme des éventails.

*
* *

Pour faire seulement cent pas dans la ville sans s'égarer, un guide est de toute nécessité. M. Cho-Bing, *compradore* — acheteur — dans une factorerie, m'est aimablement prêté par un compatriote, un des rares armateurs dont les navires fassent encore flotter nos trois couleurs dans ces parages. Il parle le *pijjin english* de la côte : — *pijjin* est le mot anglais *business*, prononcé par la bouche d'un fils du Ciel, et cela donne tout de suite une idée de l'originalité de ce *sabir* qui sert à traiter tous les jours des millions de dollars d'affaires.

Dans Canton, il n'y a ni voitures, ni chevaux, ni pousse-pousse et, avec la pluie, on ne peut pas songer à marcher, à moins d'être nu-pieds ou de porter la botte chinoise montée sur une semelle de plusieurs centimètres d'épaisseur. Pour

circuler, on se sert de chaises à porteur, des espèces de boîtes carrées, aux formes biscornues, mais pratiques.

Celle qui m'attend est une chaise pour temps de pluie, hermétiquement fermée sur trois côtés par des rideaux imperméables et, en dessus, par une coupole en papier huilé. A peine m'y suis-je introduit qu'on bouche le quatrième côté, celui par où je viens d'entrer. Je suis évidemment à l'abri des intempéries de l'air, mais cela ne fait pas mon compte : avant tout je veux voir. Sur ma réclamation, on consent à relever la moitié supérieure du panneau de devant, et me voilà comme dans un guignol, enlevé sur les épaules de trois porteurs aux mollets énormes, un à chaque extrémité des brancards et le troisième devant moi, entre les bambous flexibles. Ma chaise est noire, celle de mon guide est verte ; ce sont, paraît-il, des couleurs de gens comme il faut.

— Maître, où allons-nous? demande Cho-Bing.

— Eh bien! mais voir la ville.

— Où?

— Partout.

— Mais où d'abord?

— Je ne sais pas! Si je savais, je n'aurais pas besoin de toi.

Le *compradore* réfléchit un instant, puis, timidement :

— Maître, voulez-vous aller chez un bon marchand de soie?

— Allons.

Le Chinois ne peut pas comprendre qu'on se promène pour se promener ; lui, ne sort jamais que pour ses affaires. Puisque je suis venu à Canton, c'est évidemment que j'ai envie d'acheter de la soie, du thé ou de vieilles porcelaines. Et c'est ainsi que Cho-Bing combine notre itinéraire.

Nous traversons d'abord des amas de masures, de cahutes, de constructions indescriptibles en planches vermoulues, en vieilles tôles, en loques de toile, en paillassons, en nattes de bambou. Le chemin est obstrué de monceaux de caisses et de ballots, de tas d'ordures et de grands baquets où cuve du poisson pourri. C'est « l'entrepôt » des marchandises chinoises venant de l'intérieur, c'est-à-dire de choses que l'on serait embarrassé de définir avec des substantifs et des

adjectifs français, de matières louches ayant des aromes terriblement offensants pour nos narines.

Nous suivons ainsi le bord d'un large arroyo, dont l'autre rive est occupée par la concession européenne. Puis, brusquement, nous tournons à droite, et nous pénétrons en ville par une petite porte sur le seuil de laquelle viennent mourir l'agitation et le bruit des quais.

*
* *

Par le trou ouvert dans la cage qui me promène à petites secousses, je vois défiler des maisons basses, grises, dont les portes, toutes fermées, sont séparées par des contreforts qui ressemblent à des portants de théâtre. Au-dessus, devant, partout autour de moi pendent de longues plaques en bois, noires, blanches, rouges ou dorées, avec une ligne verticale de caractères chinois ; des lanternes en papier sont accrochées à côté de chaque porte. A travers cette bizarre frondaison, une lumière blafarde tombe d'en haut, avec la pluie, éclairant mélancoliquement le silence d'une ville déserte. Les sandales de mes porteurs glissent sans bruit sur une cendre rouge dont les dalles sont couvertes, comme pour atténuer tout bruit.

Blotti au fond de ma boîte en papier huilé, je cherche dans ma mémoire où j'ai déjà fait une promenade silencieuse comme celle-ci, dans une ville sans vie, également en chaise à porteurs et par une pluie battante ; et je finis par me rappeler : c'était à Pompéï, voilà bien longtemps, un jour qu'il pleuvait. Et je revois encore les petites habitations peintes et endormies, la maison « du poète tragique » dans laquelle nous nous étions abrités, l'auberge de Diomède où l'on mangeait du fromage de chèvre arrosé de lacryma-christi, pendant que des pifferari chantaient des chansons napolitaines...

Mais Canton n'est pas une cité morte sous la cendre d'un volcan. C'est seulement une ville qui n'est pas encore réveillée ce matin parce que nous sommes au temps du *têt*, le jour de l'an chinois, temps de haute liesse pendant lequel tout le monde fait bombance : les magasins ferment, les affaires chôment et des sommes considérables s'en

vont en ripailles sur les bateaux-fleurs, au jeu du *bacouan* dans les tripots, en pétards de papier rouge dans les rues.

Peu à peu, cependant, les portes s'entre-bâillent. Nous traversons un quartier de marchands de pantoufles. Quelques rares passants commencent à se montrer qui, aux cris de nos porteurs, se rangent contre les murs en me jetant un regard de curiosité plutôt malveillante.

Après avoir plusieurs fois tourné à angle droit, opération difficile à cause du peu de largeur des chemins, nous arrivons à une clôture qui nous fait passer dans une rue un peu plus large, où l'on ne voit plus d'enseignes. Les maisons sont très propres; les portes en bois sculpté et doré sont ouvertes sur le vestibule; mais, à l'intérieur, un écrou fait obstacle aux regards indiscrets ainsi qu'aux sorts que les génies malfaisants pourraient jeter du dehors. A côté de chaque porte, des baguettes d'encens brûlent devant une petite niche en marbre entourée de caractères gravés dans la pierre: c'est encore pour écarter les esprits malicieux à qui il prendrait fantaisie de rôder par là. Nous sommes évidemment dans un quartier habité par des Chinois aisés; on aperçoit dans les vestibules des petites filles très richement habillées, fardées de blanc et de rouge, qui, à ma vue, se sauvent derrière les écrans de toute la vitesse de leurs pieds déformés.

Une porte, à l'autre bout de cette rue, nous fait rentrer dans la forêt des enseignes multicolores. Nous enfilons des rues de marchands de meubles, de marchands de jouets; à la porte de ceux-ci sont accrochés des génies à grandes barbes, auréolés de nuages argentés, des jonques montées par des rameurs articulés, des bêtes monstrueuses avec de grandes ailes éployées et d'énormes yeux, tout cela en papier. Des marchands de comestibles sont disséminés un peu partout: sous leurs planchettes rouges à caractères dorés, s'étalent des canards tapés qui ressemblent à de grosses figues sèches, les pattes recroquevillées et le bec pendant lamentablement au bout d'un cou aplati; des cochons et des chiens laqués, des choses allongées en formes de boudins et de saucisses, des viandes méconnaissables, jaunies et ratatinées, beaucoup de vessies.

Encore une porte, et nous voici dans une rue de beaux magasins; les devantures sont en bois ouvragé et laqué, mer-

veilleux fouillis de feuillage rouge et or, avec des oiseaux perchés sur les branches. Les porteurs se mettent à crier, et ma chaise descend tout d'un coup par terre. Le *compradore* m'annonce que nous sommes arrivés devant la maison de M. Vo-Chon, grand marchand de soie, lequel, prévenu, a bien voulu entr'ouvrir sa porte.

Un gros Chinois, — tous les Chinois riches sont gros, — M. Vo-Chon lui-même, entouré de ses commis, vient me recevoir en faisant de petits *tchin-tchin* qui consistent à élever les deux poings à hauteur de la tête en esquissant un sourire engageant.

Le rez-de-chaussée du magasin ne comprend que deux pièces : la première est le comptoir; l'autre est la salle des ancêtres, dont les tablettes sont posées sur un petit autel chargé d'offrandes et de bâtonnets de senteur qui brûlent lentement. Nous montons au premier étage où les étoffes ont été étalées, et les commis de M. Vo-Chon font passer sous mes yeux de merveilleux coupons de soie de nuances très pâles, bleue, rose, mauve ou blanche; puis ce sont des pièces brodées pour écrans, pour rideaux, pour tentures, pour tapis, enfin pour tous les usages. La soie est littéralement couverte de plantes et d'oiseaux aux tons criards, paons et faisans principalement, ou de personnages figurant dans des scènes rustiques, et, plus il y en a, plus M. Vo-Chon trouve cela beau. Ce n'est pas mon avis, mais enfin il faut tout de même que j'achète quelque chose...

Il n'y a pas de feu dans ce magasin, ni même de cheminée : on y gèle, moi du moins; car, si le Chinois ne se chauffe pas, en revanche il possède l'art de se couvrir. M. Vo-Chon est confortablement enveloppé dans une robe ouatée bleu de ciel qui descend sur des pantalons vert pomme pas mûre, serrés en bas dans ses chaussettes blanches, afin que l'air ne puisse pas remonter le long des jambes; sa poitrine est couverte d'une demi-douzaine d'amples surtouts de soie de différentes couleurs, toutes très tendres, dont les manches se retroussent sur ses poignets. Quand il ne se sert pas de ses mains, il les retire en dedans et, d'un coup sec, fait former à ses grandes manches pagodes un pli qui bouche tout passage

au froid. Ainsi doublé, je comprends que M. Vo-Chon n'ait pas besoin de feu : il doit y avoir plusieurs centimètres d'épaisseur de soie entre l'air et sa peau jaune. Il me fait penser aux wagons de déménagement baptisés de l'inscription « Je suis capitonné », et cette idée sangrenue, que je ne puis pas expliquer à Cho-Bing, me fait lui éclater de rire au nez quand il vient prendre mes ordres.

Maintenant je voudrais bien déjeuner, et je demande au guide de me conduire à un restaurant. Cela n'est pas long : cinq minutes après nous sommes arrêtés devant un établissement où l'on cuisine. Les produits sont exposés en devanture : des tasses de viandes fumantes au milieu de vermicelles très blancs, des soucoupes de nids d'hirondelles, des petits tas d'œufs pourris, des portions de poisson desséché, des ragoûts d'ailerons de requins ; il y a aussi des pâtisseries rouges, des confiseries vertes et bleues, et des verres d'eau remplis d'algues de toutes les couleurs. Un escalier à rampe de cuivre monte au premier étage, et j'entends un bruit de baguettes piochant dans les bols de riz qui me décide. Mais, sur la première marche, je suis arrêté par l'hôtelier, — encore un « capitonné », — qui m'explique poliment qu'on ne sert pas à manger aux Européens. Et je me rappelle ce que l'on m'a raconté sur les avanies auxquelles les étrangers sont exposés dans les rues de Canton et sur l'extrême réserve qu'il faut y garder. Trempé, gelé et désappointé, je retourne à bord de l'arche avaler du roastbeef et du pudding.

*
* *

Aussitôt après, nous nous replongeons dans le dédale des ruelles qui tournent à angle droit et se succèdent les unes aux autres avec une porte à chaque bout. Ni places, ni boulevards dans ce labyrinthe, ni édifices, ni carrefours pouvant servir de points de repère. De temps à autre, je me penche pour m'assurer que mon guide me suit; si je venais à être séparé de lui, je me trouverais irrémédiablement perdu, incapable de me faire comprendre de personne, perdu comme un enfant égaré.

Il y a maintenant foule dans les petites rues : une foule dont tous les individus ont les mêmes yeux noirs, les mêmes cheveux noirs rasés sur le devant et nattés en queue par derrière, le même costume, le même parapluie en papier huilé. Pas un étranger pas un être différent des autres, pas même de chiens ! Rien que des hommes jaunes en vêtements de soie, pressés, silencieux, ou des coolies décharnés, faméliques, qui, les jambes nues, sous un manteau de feuilles et un large chapeau pointu, portent des fardeaux écrasants, courant toujours, sans accrocher, sans crier, sans se fatiguer, indéfiniment.

Et ils sont quatre cents millions comme cela, du nord au sud et de l'est à l'ouest d'un empire aussi grand que l'Europe, exactement semblables à ceux-ci, sans qu'on puisse en trouver un qui soit blond ou qui ne porte pas la queue ! C'est une immensité comme celle de la mer, qui, sur des étendues sans bornes, est du même bleu, plissée d'une infinité de vagues dont chacune est la pareille de toutes les autres, roulant dans le même sens leurs crêtes d'écume blanche...

Nous croisons beaucoup de chaises et, à chaque rencontre, les porteurs crient pour s'avertir et ralentissent afin de ne pas accrocher. Quand c'est un mandarin qui passe dans sa chaise vitrée et ornée de franges, on m'arrête tout à fait pour lui faire place, et j'aperçois un gros Chinois encore plus capitonné et plus fourré que les autres, coiffé d'un bonnet noir à bouton de couleur, hérissé par derrière d'un plumet rouge pour les mandarins militaires.

Cette après-midi, on aperçoit aussi des femmes, en vestes brodées et larges pantalons de soie ; elles sont nu-tête, les cheveux relevés en arrière, formant sur la nuque un chignon horizontal, piqueté de fleurs artificielles, qui semble monté sur fil de fer ; le chignon des jeunes filles est placé sur le côté, presque sous l'oreille. Et les pauvres dames aux petits pieds, qui marchent tout doucement en se dandinant, se garent avec des effarements comiques.

Tout ce monde me regarde de travers ; je crois même qu'on me dit des choses peu aimables, surtout les enfants. Mais il m'a été recommandé de ne pas y faire attention pour éviter de plus graves désagréments ; et puis c'est en chinois,

ce qui me permet de « sauver ma face », comme disent les fils de Han.

Des marchands forains, leur pacotille accrochée à un bambou qu'ils portent en travers de l'épaule, circulent adroitement au milieu de la foule en jouant d'une trompette de bois. Les plus chargés sont les cuisiniers ambulants, qui ont deux lourds bahuts carrés, un fourneau et un garde-manger, aux deux bouts de leur bâton; leur instrument de musique est une paire de castagnettes en lattes de bambou.

Dans les magasins qui sont ouverts, les commis inoccupés font de la musique, de cette musique chinoise à vous agacer les dents, dont un mandarin (qui avait été à Paris) me disait un jour : « Je veux bien vous reconnaître certaines supériorités artistiques, mais avouez que pour la musique vous n'y entendez rien... »

Nous nous arrêtons ensuite chez M. Tong-Chang, négociant en thés. Son magasin ne paie pas de mine; lui-même, avec sa moustache raide qui retombe et sa veste de fourrure au poil tourné en dehors, a l'air d'un tartare du Grand désert. Mais, ô les senteurs exquises que l'on hume en entrant! Et les jolies feuilles, longues et soyeuses, des thés verts, noirs ou panachés! Comme cela ressemble peu à la poussière brune que l'on vend chez nous, aromatisée avec une espèce de marguerite sauvage dont l'odeur est tout ce que l'on connaît en Europe du parfum du thé!

— Monsieur Tong-Chang, veuillez me donner (en chinois on dit poliment : veuillez donner à votre petit frère) dix *catties* de Soo-Me, de cette feuille vert pâle, argentée, longue comme mon pouce, à cinq piastres la *cattie;* je ferai goûter cela — sans sucre bien entendu — à mes amis de France qui le trouveront probablement très mauvais; et aussi un peu de ce beau Soo-Chong noir, ce sera ma provision pour le voyage.

M. Tong-Chang pèse le thé en souriant à l'idée que l'on puisse le trouver mauvais, — ces barbares de l'Ouest, tout de même! — et les commis entassent la feuille précieuse dans des boîtes en plomb à petit goulot qu'on bouche hermétiquement; celles-ci sont mises dans des caisses en bois décorées de grappes de pêches, la marque de la maison, et on

termine le paquet en collant des étiquettes rouges avec le nom et l'adresse du magasin en caractères chinois.

Puis, toujours courant de ruelle en ruelle sous la pluie, nous arrivons dans le quartier des marchands de porcelaine. Il n'y a qu'une boutique ouverte, celle de M. Ha-Oi. C'est un lettré, il a passé des examens, et a, par suite, le droit de porter un bonnet à bouton de cristal blanc. Malgré son extrême politesse, je ne m'attarde pas chez lui, dans la peur de me laisser tenter par les beaux vases fumés que M. Ha-Oi tient soigneusement enfermés sous des globes de verre et qui portent comme une patine antique des vernis aujourd'hui inimitables, inestimables, bleus d'outre-mer, verts de rizière, gris cendrés, rouges sang de bœuf... Une potiche lie de vin surtout, de quinze cents taëls! Comme souvenir, j'emporte seulement une petite théière bleue pour faire infuser le thé de Canton.

*
* *

Mes emplettes sont terminées. Je voudrais sortir des ruelles étroites de l'immense bazar où j'ai l'impression d'être étouffé, submergé, perdu, englouti, m'élever un peu afin d'avoir une vue d'ensemble de la ville et respirer ne fût-ce qu'un instant un air moins empesté. Je tâche de faire comprendre ce désir à mon guide, mais la chose est assez difficile à exprimer en *pijjin*. — Traduction littérale dudit *pijjin* en français :

— Je veux un endroit pas long chemin, je suppose je monte, je regarde la ville tout autour.

Cho-Bing ne voit guère à me proposer que la pagode à cinq étages, encore est-ce trop loin : il faut trois heures pour y aller et je ne serais pas rentré avant le coucher du soleil, heure de la fermeture des portes de la ville et, en même temps, de celles qui barrent les rues.

Suite du dialogue en *pijjin* :

— Je suppose, je ne sors pas de la ville, je puis trouver un endroit petit individu haut, je regarde tout autour? Pouvoir? Pas pouvoir?

— Pouvoir, maître, je suppose nous allons côté appartenant murs de Canton, maître pouvoir voir.

Et nous voilà partis pour les murs.

Les chaises font halte à l'entrée d'un étroit passage qui mène à une espèce de casemate dont un fabricant de tamis a fait son magasin. Derrière, un escalier en ruine monte aux fortifications.

Les murs de Canton! Le malheur est que les maisons les dominent; un autre malheur est que Canton a débordé son enceinte depuis longtemps; de sorte que du chemin bourbeux qui couronne la muraille, on a pour toute perspective un horizon de toits délabrés dont chacun porte une vingtaine de gradins avec des pots pleins d'eau : « Quelquefois y en a le feu, et la rivière long chemin », m'explique le *compradore*.

— Mais d'ici moyen rien voir.

— C'est vrai, maître.

— Eh bien, descendons.

En route, nous nous heurtons à un vieux canon rouillé jusqu'à l'âme, enfoncé dans une embrasure. Un appentis a été construit pour l'abriter et sert à loger son gardien, dont le riz cuit sur un fourneau à cheval sur le canon.

*
* *

Avant de rentrer à bord, j'essaie une dernière démarche auprès de Cho-Bing; je voudrais tout de même voir quelque chose d'autre, ne fût-ce qu'une pagode, si cela est possible. Cette fois mon guide semble avoir compris, et nous fait franchir les murs par une porte voûtée que surmonte une élégante toiture en double accent circonflexe.

Pour se représenter l'aspect des faubourgs de Canton, il faudrait imaginer une cité de chiffonniers, mais de chiffonniers chinois, traversée par des sentes marécageuses où l'eau aurait tari sous les immondices accumulées; de chaque côté de ces chemins fangeux, d'abominables réduits de misère avec des éventaires garnis d'objets indéfinissables à vendre pour des sapèques (il faut 1 000 sapèques pour faire la valeur de 2 fr. 50). Quant aux odeurs qui vous prennent au nez en passant, il vaut mieux n'en pas parler...

C'est au milieu de ce cloaque que s'élève la Pagode des Cinq Génies, dont la porte, marquée d'un grand cercle rouge,

est gardée par deux lions en pierre qui font une terrible grimace.

Deux arbres majestueux, plantés dans la cour d'entrée, disent l'antiquité de ce lieu de dévotion où trois temples vermoulus escaladent les flancs d'un petit mamelon. Les deux premiers ne sont plus que des ruines, et la boue y croupit sous le toit classique en tuiles vertes vernies, bordé de dragons hérissés qui se tordent, la gueule ouverte, pour avaler le soleil figuré par un disque rouge. Le troisième édifice est précédé d'une tour carrée, qui porte une cloche en bronze trouée par un boulet lors de la guerre de 1860. Les Cinq Génies sont perchés au premier étage de la troisième pagode, dont la charpente est en bois précieux, merveilleusement ciselés et enchevêtrés. Ce sont cinq idoles en bois peinturluré, affublées de grandes barbes qui flottent de travers, de gros sourcils noirs et d'yeux ronds, imbéciles et méchants, qui leur font une physionomie grotesque avec une expression cruelle. Une pauvre vieille petite table d'offrandes, maigrement servie, où fument deux uniques bâtonnets de senteur, rappelle seule que l'endroit est un sanctuaire.

Les Chinois — quelques-uns nous ont suivis — rient et causent comme dans la rue, et n'ont pas l'air de prendre leurs dieux au sérieux.

Leurs dieux? En réalité, ils n'en ont pas et n'en ont jamais eu. S'ils ont adopté la religion de Fô (Buddha), c'est précisément parce que c'est la seule qui ne s'embarrasse pas de spéculations extra-terrestres. Les idées religieuses, telles que nous les concevons en Occident, leur sont étrangères. Mais le Chinois est volontiers superstitieux, un peu à la façon des joueurs, et fait à l'occasion brûler une baguette d'encens devant un Buddha ou un génie quelconque, pourvu qu'on ne lui en demande pas davantage. On dirait qu'il entre dans la pagode pour satisfaire un vice secret, comme il entre dans la maison de jeu ou dans la maison de filles, — car pour ce qui est des vices, il les a tous, il en a même inventé... — et il n'est pas rare que les trois genres d'établissements se rencontrent porte à porte, sans qu'il soit possible de dire quel est le plus sale.

La Pagode des Cinq Génies se trouve être justement le belvédère que je cherchais. J'ai vue sur la vallée du Fleuve Rouge,

jusqu'au pied de lointains sommets rougis par les feux du soleil qui descend parmi les nuages de pluie en les déchirant de quelques rayons. La plaine est entièrement couverte de toits, pressés les uns contre les autres en courtes lames de tuiles noirâtres. Seule, la rivière interrompt la poussée des maisons d'une ligne jaune et sinueuse. Quelques toitures gracieusement recourbées s'élèvent légèrement dans les airs au milieu d'un petit bouquet d'arbres : ce sont les temples et les *yamens* des mandarins. Très loin, deux ou trois pagodes à étages dont les faïences brillent à la lumière du couchant. Plus loin encore, les tours de l'église catholique. De petits miradors qui se dressent sur quatre pieds de bambou, disséminés un peu partout au-dessus des rues, servent de postes de police pour guetter les incendies et aussi pour dépister les voleurs. A ces deux calamités de Canton, le feu et les voleurs, j'ajouterai la peste, qui, l'an dernier, a fait plusieurs centaines de milliers de victimes ; — et si une chose m'étonne, c'est qu'elle n'y soit pas en permanence.

*
* *

Je suis satisfait, j'ai vu Canton. Et jamais je n'avais si bien sondé l'abîme qui nous sépare du monde jaune. Dans la grande cité que je viens de contempler à mon aise après l'avoir parcourue pendant tout un jour, je n'ai nulle part rencontré un symptôme que l'Européen y soit moins étranger, moins détesté qu'il y a deux siècles. Pas un Chinois ne m'a regardé d'un air bienveillant ou seulement indifférent; pas une porte ne se serait ouverte devant moi si ce n'eût été dans l'espoir d'un profit quelconque. Partout on constate l'irréductible hostilité, l'indomptable éloignement d'une race démesurément orgueilleuse de sa civilisation qui, depuis des milliers d'années, s'est prononcée sur toutes choses en contradiction avec la nôtre. Au lieu de regarder devant soi, de s'inquiéter comme nous de l'avenir et de se modifier constamment, le citoyen de l'Empire du Milieu interroge le passé et s'appuie sur un faisceau de traditions ininterrompues depuis cinquante siècles. Nos procédés de raisonnement, nos aspirations, notre manière d'envisager les problèmes de l'exis-

tence sont tellement différents des siens qu'il se contente de les mépriser, sans chercher à les comprendre...

Au moment où je remonte dans ma chaise, quelques pierres, lancées par je ne sais qui, viennent ricocher autour de moi sur un mur qui fait écran devant la porte de la Pagode des Cinq Génies. Je note ce petit incident parce qu'il se présente à souhait pour ponctuer mes mélancoliques réflexions.

Cho-Bing a très peur, sa responsabilité commence à lui peser :

— Maître, très bon nous rentrer vite steamer. Ici Chinois stupide, lui pas connaître rien.

Et les chaises prennent le petit trot.

*
* *

Le soleil a disparu lorsque nous partons. Le *ferry-boat*, entraîné par le courant, file rapidement le long des berges. Nous passons devant les bateaux-fleurs, alignés par dizaines sur la rive gauche, leurs proues très basses formant comme une rue. A l'arrière de chacun d'eux est un grand salon décoré de tout le luxe Chinois. On se fait en général une idée assez fausse de ces fameux endroits de plaisir, que l'on confond avec de vulgaires mauvais lieux. Ce sont en réalité des restaurants flottants où les fils du Ciel, qui n'admettent personne dans leur intérieur, s'invitent à dîner. On y trouve de belles jeunes filles, formées dès l'enfance au métier de danseuses et instruites dans la musique et la poésie. Richement parées, le visage peint, coiffées avec une hardiesse que les matrones ne se permettraient pas, elles prennent place à table, mais, suivant les rites, ne participent point au repas des hommes. Après le dîner, on s'étend sur des lits de repos, pour fumer, tandis que les femmes chantent ou dansent. La nuit se passe en vagues rêveries, en lentes ivresses d'opium que les contes chantés et les danses hiératiques peuplent de visions légères. Rien de plus, ici du moins, le Chinois ayant toujours le droit d'acheter une fille qui lui plaît et de l'introduire comme concubine dans le domicile conjugal. Une nuit sur un bateau-fleurs est un plaisir de riche qui coûte plusieurs centaines de dollars.

En voici cependant de beaucoup moins somptueux pour les pauvres hères qui n'ont pas le moyen d'acheter des esclaves : dans ceux-là les danseuses quittent facilement le bateau-fleurs pour descendre dans un bateau-lit qui va mouiller un peu plus loin, pour quelques sapèques par heure.

Et la ville s'étend toujours sur les deux rives du fleuve encombré de navires, de cases sur pilotis, de maisons flottantes, sillonné de jonques et de sampans qui se hâtent de se remiser pour la nuit. Nous arrivons à un coude où le Si-Kiang bifurque au pied d'une tour à douze étages qui se dresse sur la pointe d'une île. Là, cesse la ville immense. Pendant quelques instants les flèches de l'église catholique et les tours des monts-de-piété émergent encore de la brume du soir, puis ces dernières silhouettes s'effacent peu à peu sous la nuit qui tombe, noire et pluvieuse, — impénétrable comme la Chine!

ÉMILE VEDEL

L'Administrateur-Gérant : LOUIS SCHOUÉ

LETTRES DE BRUXELLES[1]

— 1851-1852 —

I

A MADAME RIVIÈRE (MADAME VICTOR HUGO)

Bruxelles, 12 décembre, 7 heures du matin.

Chère amie, un mot à la hâte. Je suis ici. Ce n'est pas sans peine. Écris-moi à cette adresse : *M. Lanvin, Bruxelles, poste restante.*

Si tu as des lettres pour moi, garde-les toutes, *et ne les remets à personne.* Je te ferai savoir comment tu pourras me les envoyer plus tard.

J'espère que tu revois nos chers enfants[2]. Envoie-moi des

1. Le deuxième et dernier volume de la *Correspondance* de Victor Hugo va prochainement paraître ; il nous est permis d'en détacher ces curieuses, ces émouvantes *Lettres de Bruxelles*, écrites au lendemain du coup d'État. — Victor Hugo était sorti de son logis de la rue de La-Tour-d'Auvergne le matin du 2 Décembre, et il n'y revint plus, emporté, avec ses amis républicains de l'Assemblée, dans la lutte de huit jours qu'a racontée *l'Histoire d'un Crime*. Pendant le combat, il écrivit à madame Victor Hugo quelques billets au crayon, qu'il lui faisait tenir, sous le nom de madame Rivière, dans une maison amie. Quand la résistance fut décidément vaincue, il dut songer à sa sûreté. Le 11 décembre, sans avoir pu dire adieu à sa femme, il passa la frontière, avec le passeport d'un ouvrier nommé Lanvin, et se réfugia en Belgique.

2. Charles et François-Victor Hugo, condamnés pour délit de presse et détenus à la Conciergerie.

nouvelles détaillées. Aie bien soin de tous mes papiers. Que s'est-il passé à la maison?

On te remettra mes clefs. Tu trouveras les titres de rente dans un portefeuille sur le carton rouge qui est dans mon armoire de laque (celle de ton père). Aies-en grand soin.

Recueille et garde précieusement tout ce qui est dans le coffret qui est à côté de mon lit. Ce sont des journaux, *exemplaires uniques*. Dans le coffret recouvert de tapisserie près de ma table, il y a des choses précieuses. Je te les recommande.

Ce que je te recommande surtout, c'est d'avoir bon courage.

Je sais que tu as l'âme grande et forte. Dis à mes enfants bien-aimés que mon cœur est avec eux. Dis à ma petite Adèle[1] que je ne veux pas qu'elle pâlisse, ni qu'elle maigrisse.

Qu'elle se calme. L'avenir est aux bons!

Mes effusions à nos amis, à Auguste, à Meurice[2], à sa charmante femme. Je ferme tout de suite cette lettre pour qu'elle te parvienne aujourd'hui même.

II

A MADAME VICTOR HUGO

Bruxelles, dimanche 14, 3 heures après midi.

J'ouvre ta lettre, chère amie, et j'y réponds tout de suite. Sois tranquille. Les *dessins*[3] sont en sûreté. *Je les ai avec moi ici*, et je pourrai ainsi continuer mes travaux. Je les avais changés de malle. En partant de Paris, je les ai emportés.

Pendant douze jours, j'ai été entre la vie et la mort, mais je n'ai pas eu un moment de trouble. J'ai été content de moi. Et puis je sais que j'ai fait mon devoir et que je l'ai fait tout entier. Cela rend content. Je n'ai trouvé autour de moi que dévouement absolu. Ma vie a été quelquefois à la discrétion

1. Adèle Hugo, sa fille.

2. Auguste Vacquerie et Paul Meurice, condamnés et détenus avec Charles et François-Victor Hugo.

3. Victor Hugo, ici, par le mot : « *dessins* » entend ses manuscrits.

de dix personnes à la fois. Un mot pouvait me perdre. Jamais le mot n'a été dit.

Je dois immensément à M. et madame de M... — que je t'ai nommés. Ce sont eux qui m'ont sauvé au moment le plus critique. Fais une visite *bien chaude* à madame de M... Elle demeure à côté de chez toi, 2, rue Navarin. Un jour, je te raconterai tout ce qu'ils ont fait pour moi. En attendant, tu ne peux pas leur montrer trop de cordiale reconnaissance. Cela est d'autant plus méritoire à eux qu'ils sont dans l'autre camp, et que le service qu'ils m'ont rendu *pouvait les compromettre gravement*. Tiens-leur compte de tout cela, et sois charmante avec madame de M... et avec le mari, qui est le meilleur des hommes. Rien qu'à le voir, tu l'aimeras. C'est un Abel[1].

Envoie-moi des nouvelles détaillées de mes chers enfants, de ma fille qui a dû bien souffrir. Dis-leur à tous de m'écrire. Les pauvres garçons ont dû être bien mal à la prison, vu l'encombrement. Leur a-t-on fait quelque nouvelle rigueur? Écris-le-moi. Je sais que tu vas les voir tous les jours. Dînes-tu toujours avec notre chère colonie[2]?

Je suis ici logé à l'hôtel de la *Porte Verte*, chambre n° 9. J'ai pour voisin un brave et courageux représentant réfugié, Versigny. Il a la chambre n° 4. Nos portes se touchent. Nous vivons beaucoup ensemble. Je mène une vie de religieux. J'ai un lit grand comme la main. Deux chaises de paille. Une chambre sans feu. Ma dépense en bloc est de trois francs cinq sous par jour, tout compris. Versigny fait comme moi.

Dis à mon Charles qu'il faut qu'il devienne tout à fait un homme. Dans ces journées où ma vie était à chaque minute au bout d'un canon de fusil, je pensais à lui. Il pouvait à chaque instant devenir le chef de la famille, votre soutien à tous. Il faut qu'il songe à cela.

Vis d'économies. Fais durer longtemps l'argent que je t'ai laissé. J'ai assez devant moi pour aller ici quelques mois.

J'ai vu hier ici le ministre de l'intérieur, M. Ch. Rogier, qui m'avait fait une visite, rue Jean-Goujon, il y a vingt ans. En entrant, je lui ai dit en riant: « Je viens vous rendre votre visite. »

1. Allusion à son frère, Abel Hugo.
2. Les quatre prisonniers de la Conciergerie.

Il a été fort cordial. Je lui ai déclaré que j'avais un devoir, celui de faire l'histoire immédiate et toute chaude de ce qui vient de se passer. — Acteur, témoin et juge, je suis l'historien tout fait. — *Que je ne pouvais pas accepter de condition de séjour*. Qu'on me renvoyât si l'on voulait. Que d'ailleurs je ne ferais cette publication *historique* qu'autant qu'elle n'aggraverait pas le sort de mes fils à cette heure au pouvoir de l'homme. Il peut les torturer, en effet.

Dis-moi ce que tu en penses. Si un écrit de moi peut avoir quelque inconvénient pour eux, je me tairai. En ce cas-là, je me bornerai à finir ici mon livre des *Misères*. Qui sait? c'était peut-être la seule chance de le finir. Il ne faut jamais accuser ni juger la Providence. Quel bonheur, par exemple, que mes fils aient été en prison dans les journées du 3 et du 4 !

M. Rogier m'a dit que, si je publiais cet écrit maintenant, ma présence pourrait être un grave embarras pour la Belgique, petit État à côté d'un voisin fort et violent. Je lui ai dit : « En ce cas, si je me décide à cette publication, j'irai à Londres. » Nous nous sommes séparés bons amis. Il m'a offert des chemises.

J'en ai besoin, en effet. Je suis sans vêtements et sans linge. Prends la malle vide. Mets-y mes nippes. Mets-y mon pantalon à pieds neuf, mon pantalon non neuf, mon vieux pantalon gris, mon habit, mon gros paletot à brandebourgs, dont tu retrouveras le capuchon sur le banc sculpté, et mes souliers neufs. Outre la paire qui est chez moi, j'en ai commandé une paire à Kuhn, mon bottier, rue de Valois, il y a trois semaines. Fais-la prendre et payer (dix-huit francs) et mets-la dans la malle.

Cadenasse le tout. Je te ferai savoir plus tard de quelle façon tu devras me l'envoyer.

Peut-être sera-t-il utile que tu viennes passer ici deux ou trois jours pour nous entendre sur une foule de choses essentielles et impossibles à écrire. Si tu étais de cet avis, nous en recauserions dans nos prochaines lettres.

Je finis, l'heure de la poste me presse. Il me semble que j'oublie encore une foule de choses. Chère amie, je sais que tu as été pleine de courage et de dignité dans ces affreuses journées. Continue. Tu te fais honorer de tout le monde.

Donne-moi des nouvelles de la santé de Victor et d'Adèle. Quant à Charles, il est d'acier.

Embrasse-les tous bien tendrement et serre les généreuses mains d'Auguste et de Paul Meurice.

Je t'embrasse mille fois. N'oublie pas la visite aux M...

III

A MADAME VICTOR HUGO

Bruxelles, dimanche matin, 28 décembre.

Dumas va à Paris et se charge de te porter cette lettre. Chère amie, j'espère que vous vous portez tous bien là-bas. Je trouverai peut-être de vos lettres aujourd'hui à la poste et ce sera un bien grand bonheur pour moi dans ma solitude. Rien de nouveau ici. J'ai eu pourtant hier matin la visite de deux gendarmes. On m'a un peu pris au corps, fort poliment du reste; on m'a un peu mené chez le procureur du roi; on m'a un peu traîné à la police, pour m'expliquer *sur mon faux passeport*. Le tout s'est terminé par des quasi-excuses de leur part, par un éclat de rire de mon côté, et bonsoir. Les journaux de l'opposition d'ici voulaient faire quelque bruit de la chose. J'ai trouvé cela inutile. Au fond ce gouvernement a peur de l'homme du coup d'État et il ne faut pas leur en vouloir de tracasser un peu les proscrits. Je leur pardonne, mais le procédé n'en est pas moins très belge — très welche, comme dit Voltaire.

Il sera peut-être arrangeable de faire quelque chose ici avec la librairie belge, qui renoncerait à la contrefaçon. C'est un grand plan. On m'a fait des ouvertures. Nous verrons ce que cela deviendra.

Je travaille beaucoup aux notes[1] que tu sais. Quel dommage que cela ne puisse pas être publié ainsi. Enfin, nous verrons encore de ce côté-là.

1. L'Histoire du 2 Décembre, que Victor Hugo avait entrepris d'écrire dès son arrivée, — intitulée depuis : *Histoire d'un Crime*.

Aimez-moi tous, Charles, Victor, Auguste, Paul Meurice, mes quatre fils, comme je les appelle. J'espère que tous ces chers prisonniers vont bien. Dis à mon Adèle chérie de m'écrire une bonne petite lettre comme l'autre jour.

Dumas me presse de fermer ma lettre. Je vous embrasse tous et j'aspire au jour où je ne vous embrasserai plus sur le papier.

IV

A MADAME VICTOR HUGO

Bruxelles, mardi 30 décembre.

Avant tout, chère amie, rassure-toi. Madame Faillet m'a apporté ta lettre ce matin à mon auberge, mais Dumas avait déjà dû hier te remettre la mienne. En ce moment où je t'écris, tu dois savoir ce qui s'est passé. Petite tracasserie, rien de plus, et à l'heure qu'il est je la crois complètement terminée. Du reste, tout le monde ici me témoigne les plus ardentes sympathies, et de tous les côtés et de tous les partis à la fois. Ce matin j'avais près de moi, en déjeunant à la table que tu sais, M. de Perseval, l'orateur de l'opposition démocratique à la Chambre belge, et M. Deschamps, l'orateur de l'opposition catholique. Tous deux me faisaient offre cordiale de services. M. Deschamps, qui a été deux fois ministre, m'a parlé de cette petite affaire de passeport, et m'a dit qu'il s'entremettrait au besoin, mais que je pouvais me considérer comme défendu ici par tout le monde.

Il m'a dit : « Bien des gens vous haïssent, mais tout le monde vous honore. »

Je crois, en effet, que pour l'instant je puis rester ici en parfaite sécurité. Dans tous les cas, sois tranquille, l'Angleterre n'est qu'à une enjambée.

Oui, il faut s'occuper du mobilier. Mais, tout en prenant ses précautions, il ne faut pas s'effarer. *On y regardera à deux fois* avant de mettre le séquestre sur mes meubles, sur mes droits d'auteur et sur mon traitement de l'Institut. Cela me

ferait moins de mal qu'à eux. Calme-toi donc, chère maman, en veillant toutefois.

Je suis plus populaire ici que je ne croyais. Hier, dans un banquet de typographes, on a porté un toast aux trois hommes qui personnifient la résistance au despotisme, à Mazzini, à Kossuth, à Victor Hugo.

Je n'ai plus que deux lignes. J'y mets mille tendresses pour vous tous. Mon Charlot, mon Victor, mon Adèle, je vous embrasse sur vos six joues. Écrivez-moi.

V

A MADAME VICTOR HUGO

Bruxelles, 31 décembre.

Chère amie, M. Bourlon qui te remettra cette lettre est le rédacteur en chef du *Moniteur* de Belgique. *Reçois-le de ton mieux*. C'est un homme fort distingué, d'un esprit rare et d'un noble cœur. Il est dans toutes nos idées, et sa femme, qui est spirituelle et charmante, te ressemble encore par l'enthousiasme et la foi à l'avenir et au progrès.

Je t'envoie un article du *Messager des Chambres* d'ici sur le fait qui t'avait alarmée. Cela achèvera de te rassurer. Je n'ai, malgré ce petit incident, qu'à me louer de l'accueil qu'on me fait ici.

L'année finit aujourd'hui sur une grande épreuve pour nous tous, nos deux fils en prison, moi en exil. Cela est dur, mais bon. Un peu de gelée améliore la moisson. Quant à moi, je remercie Dieu.

Demain, jour de l'an, je ne serai pas là pour vous embrasser tous, mes chers bien-aimés. Mais je penserai à vous. Tout ce que j'ai dans le cœur s'en ira vers vous. Je serai à Paris, je serai à la Conciergerie. Parlez de moi à ce dîner de famille et de prison que je regrette tant: il me semble que j'entendrai.

Je te remercie du journal que tu me fais. Il me sera en effet, je crois, très utile, car tu vois un côté que je ne vois pas.

Remercie Béranger et fais faire mes compliments à Berryer. Je serai charmé de lire la conversation de Béranger.

Ici les renseignements m'affluent. Je suis presque aussi entouré qu'à Paris. Ce matin, j'avais cercle d'anciens représentants et d'anciens ministres dans mon bouge de la *Porte Verte* où je suis toujours.

On m'a apporté une lettre *confidentielle* de Louis Blanc. Ils vont fonder à Londres un journal paraissant toutes les semaines, en français. Le comité serait composé de trois Français, trois Allemands, trois Italiens. Je serais l'un des trois Français, avec Louis Blanc et Pierre Leroux. Que dis-tu de cela? On pourrait faire une grande lutte contre le Bonaparte. Mais je crains que cela ne retombe sur nos pauvres chers prisonniers. Dis-moi ce que tu penses à ce sujet. Mais n'en parle à personne qu'avec une extrême réserve. *Le secret m'est demandé.*

Schœlcher est arrivé cette nuit, déguisé en prêtre. Je ne l'ai pas encore vu. L'autre nuit, je dormais. On me réveille. C'était de Flotte qui entrait dans ma chambre avec un avocat de Gand. Il avait coupé sa barbe. Je ne le reconnaissais pas. J'aime beaucoup de Flotte. C'est un brave et un penseur. Nous avons causé une partie de la nuit. Il est comme moi plein de courage et de foi en Dieu.

Je t'embrasse tendrement, pauvre chère amie, et mes chers enfants. Je vous envoie toutes mes tendresses. — A bientôt, mon Charles. — Chère amie, serre les deux mains à Auguste et à Paul Meurice. Mets-moi aux pieds de madame Paul Meurice. Comme vous devez avoir encore de bonnes heures tous ensemble dans cette prison! Que je voudrais y être avec vous et avec eux!

VI

A MADAME VICTOR HUGO

Bruxelles, 5 janvier 1852.

J'ai reçu toutes les lettres de mes chers enfants, et toutes les tiennes, et plus elles sont longues, plus elles me charment. Aussi n'ayez pas peur de faire des volumes.

Tu peux, le cas échéant, et pour des choses peu secrètes, m'écrire directement à *M. Lanvin, 16, place de l'Hôtel-de-Ville.* J'y suis installé d'aujourd'hui et j'ai prévenu mon hôte que si l'on demandait M. Lanvin c'était moi, et que si l'on demandait M. Victor Hugo, c'était moi. Ainsi, je vis là sous mes deux espèces.

Quand Charles arrivera, il me trouvera dans cette halle immense, avec trois fenêtres qui ont vue sur cette magnifique place de l'Hôtel-de-Ville. J'ai loué (pour presque rien), les meubles indispensables, un lit, une table, etc., — et un bon poêle. Je travaille là à l'aise et je m'y trouve bien. Si je rencontre un vieux tapis pour quinze francs, je serai parfaitement heureux.

Si je t'envoyais toutes les tendresses qui sont dans mon cœur, c'est moi qui te ferais des volumes. Comment peux-tu me supposer des défiances, à moi qui sens en toi un si noble et si ferme et si tendre appui! Retire ce vilain mot-là. Je prends des précautions, voilà tout; et je les prends dans votre intérêt à tous.

Tu vois et tu sens toi-même que mes prudences n'avaient rien d'exagéré et qu'elles m'ont bien réussi. Que mes fils n'oublient pas cet axiome de ma vie : c'est par ce qu'on a su être prudent qu'on peut être courageux.

Je t'envoie la lettre que Louis Blanc m'a écrite. Lis-la et fais-la lire à la Conciergerie. Tu me la renverras par une prochaine occasion. Louis Blanc me presse pour avoir réponse, *oui* ou *non*, qu'en pensez-vous tous? Qu'en pensent Meurice et Auguste? Qu'en pensent Charles et Victor? La chose peut être utile. D'ailleurs, ce serait pour Charles un travail tout trouvé. Il paraît que les fonds sont faits en Angleterre. Mais n'y aurait-il pas inconvénient à me confondre, ne fût-ce qu'en apparence, avec Louis Blanc et Pierre Leroux? Cela me ferait perdre l'isolement de ma situation actuelle, cela me rattacherait au passé d'autrui et par conséquent combinerait mon avenir avec des complications qui me sont étrangères, cela m'ôterait quelque chose de la pureté que j'ai aujourd'hui, n'ayant trempé dans rien, n'ayant pas tenu le pouvoir, n'ayant pas hasardé de théories, n'ayant pas fait de fautes, et ayant simplement tenu le drapeau levé et risqué ma tête le jour du combat.

Tout va bien ici. Quelques réfugiés sont abattus (entre autres Schœlcher, qui du reste s'est conduit héroïquement), mais je les relève. Ce matin, il y avait dans le *Sancho* (le *Charivari* de Bruxelles) des vers à mon adresse par un étudiant. Je refuse les dîners et les petites ovations en famille. J'ai besoin de mon temps pour travailler. Jamais je ne me suis senti le cœur plus léger et plus satisfait. Ce qui se passe à Paris me convient. Par l'atroce comme par le grotesque, cela atteint l'idéal des deux côtés. Il y a des êtres comme le Troplong, comme le Dupin, que je ne puis m'empêcher d'admirer. J'aime les hommes complets. Ces misérables-là sont des échantillons incomparables. Ils arrivent à la perfection de l'infamie. Je trouve cela beau. Ce Bonaparte est bien entouré. On dit que, sur les sous, son aigle aura la tête sous l'aile; fort bien. Quant aux 7 500 000 voix, y eût-il plus de zéros encore, je mépriserais tout ce néant.

Mes chers êtres bons et courageux, vous êtes ma joie, je vous embrasse.

VII

A MONSIEUR ANDRÉ VAN HASSELT[1]

Bruxelles, 6 janvier 1852.

Ce n'est pas moi, monsieur, qui suis proscrit, c'est la liberté; ce n'est pas moi qui suis exilé, c'est la France. La France hors du vrai, hors du juste, hors du grand, c'est la France exilée et hors d'elle-même. Plaignons-la, et aimons-la plus que jamais.

Moi, je ne souffre pas. Je contemple et j'attends. J'ai combattu, j'ai fait mon devoir, je suis vaincu, mais heureux. La conscience contente, c'est un ciel serein qu'on a en soi.

Bientôt j'aurai près de moi ma famille, et j'attendrai avec calme que Dieu me rende ma patrie. Mais je ne la veux que libre.

Ex imo corde.

1. Écrivain, poète belge, qui avait adressé des vers à Victor Hugo.

VIII

A MADAME VICTOR HUGO

Bruxelles, 8 janvier, jeudi.

Je t'écris de ma chambre sur la Grande-Place, avec un beau soleil et ce magnifique Hôtel de Ville sous les yeux. Hier, j'ai visité l'intérieur de l'Hôtel de Ville en compagnie du bourgmestre de Bruxelles, M. de Brouckère, qui me fait très gracieusement les honneurs de la ville. Je continue d'être ici l'objet d'une foule d'attentions. Le Maupas d'ici, un certain baron Hody, qui m'avait envoyé les gendarmes le mois passé, vient d'être forcé de donner sa démission. Mon affaire n'est pas étrangère à sa déconfiture.

On nous dit ici que Xavier Durieu, Rivière, l'avocat, et Hippolyte Magen, le libraire, sont déportés à Cayenne. J'ai reçu ce matin l'ancien constituant Laussedat, dont les biens ont été mis sous le séquestre. Les horreurs continuent en France. — Quant à la Belgique, sois parfaitement tranquille. Les ministres et le bourgmestre me font mille assurances cordiales. Ne crains donc rien. Je suis ici comme un centre. Ma halle — car ma chambre est une halle — ne désemplit pas. Il y a quelquefois trente personnes, et je n'ai que deux chaises ! — Je vais du reste faire effort pour clore ma porte ; car, si je me laisse envahir, on me prendrait mon temps et j'en ai besoin plus que jamais. Je continue à force mon travail sur le Deux-Décembre. Les journaux belges appellent Bonaparte *Napoléon le Petit*. Ainsi j'aurai baptisé les deux phases de la réaction, *les Burgraves* et *Napoléon le Petit*[1]. C'est déjà quelque chose, — en attendant mieux.

Je t'embrasse, ma bonne et généreuse femme. Tes lettres m'apportent de la force et de la foi. Dis à ma chère petite

1. On nommait *Burgraves* les monarchistes de l'Assemblée, dont M. Molé était le chef. Quant au mot : *Napoléon le Petit*, Victor Hugo l'avait prononcé, pour la première fois, dans son discours du 11 juillet 1851, bien avant de le prendre pour titre du livre auquel, en janvier 1852, il ne songeait pas encore.

fille de m'écrire et à tous ces chers enfants de la Conciergerie.

J'attends toujours Charles pour la fin du mois. — Pas d'imprudence en paroles.

IX

A MADAME VICTOR HUGO

Bruxelles, dimanche 11 janvier.

Tu sais en ce moment que je suis banni par le Bonaparte, c'est-à-dire *expulsé*, c'est le mot dont se sert ce drôle. Hier, j'étais chez Schœlcher; Charras arrive, nous causons tous les trois. Charras était en train de nous raconter son arrestation, sa captivité, son élargissement et des choses de l'autre monde. Survient Labrousse. Il me dit : « Vous êtes banni, avec soixante-huit représentants du peuple, comme chefs socialistes... J'ai vu le décret. Votre nom m'a frappé et je vous cherche pour vous le dire. — J'espère bien que j'en suis aussi! a dit Charras. — Et moi aussi! » a dit Schœlcher. Sur ce, nous avons continué notre conversation.

Du reste, ceci doit te rassurer un peu quant à la Belgique. Ce n'est pas le lendemain du jour où il nous *expulse* qu'il peut décemment nous reprendre. Je sais bien qu'il se fiche de la décence. Mais c'est égal, il n'étendra pas la main hors de la frontière pour nous saisir en ce moment-ci. Dans quelques mois, je ne dis pas. Mais il a fort à faire à cette heure. Sois donc tranquille.

Je demeure, comme tu sais, sur la Grande-Place. Le bourgmestre de Bruxelles est venu me voir. Je lui ai dit : « Savez-vous qu'on dit à Paris que le Bonaparte me fera saisir ici et enlever la nuit chez moi par des agents de police? » M. de Brouckère (le bourgmestre) a haussé les épaules et m'a dit : « Vous n'aurez qu'à casser un carreau et qu'à pousser un cri. L'Hôtel de Ville est sous vos fenêtres. Il y a trois postes. Vous serez bien défendu, allez! »

Je travaille à force au récit du Deux-Décembre. Tous les jours les matériaux m'arrivent. J'ai des faits incroyables. Ce sera de l'histoire et on croira lire un roman. Le livre sera évidem-

ment dévoré en Europe. Quand pourrai-je le publier? Je ne sais pas encore.

J'ai tant à faire que je ne puis écrire autant de lettres que je voudrais à vous tous. Je passerais ma vie à vous écrire! il me semble, chers bien-aimés, que c'est causer avec vous. Ma plume va au hasard. C'est illisible, mais qu'importe!

On fait ici, entre nous proscrits, une souscription pour les plus pauvres. J'ai demandé à Schœlcher s'il y avait un maximum. Il m'a dit quinze francs. Je les lui ai donnés.

Chère amie, j'emplis ces deux lignes d'effusions pour vous tous. Écrivez-moi tous et *long*.

X

A PAUL MEURICE

Bruxelles, dimanche 11 janvier 1852.

Cher ami, ma femme déjà vous a dit combien votre lettre m'avait charmé et combien je vous remerciais des détails sur le Deux-Décembre. Envoyez-moi toujours tout ce que vous pourrez recueillir. Je vais faire un livre rude et curieux, qui commencera par les faits et qui conclura par les idées.

Jamais plus belle occasion, ni plus riche sujet. Je traiterai le Bonaparte comme il convient. Je me charge de l'avenir historique de ce drôle. Je le conduirai à la postérité par l'oreille.

Mettez-moi aux pieds de votre noble femme, et prenez pour vous un bon serrement de main.

XI

A MESSIEURS LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Bruxelles, 15 janvier 1852.

Messieurs et chers confrères,

Le malfaiteur politique dont le gouvernement pèse en ce moment sur la France a cru pouvoir rendre un décret d'expulsion dans lequel il m'a compris.

Mon crime le voici:

J'ai fait mon devoir.

J'ai, par tous les moyens, y compris la résistance armée, défendu contre le guet-apens du Deux-Décembre la Constitution issue du suffrage universel, la République et la Loi.

Il est interdit aux bannis, de par le coup d'État, de rentrer en France sous peine d'être déportés à Cayenne, c'est-à-dire sous peine de mort.

Dans cette situation, en présence de la force brutale qui règne et contre laquelle je renouvelle du fond de mon exil mes protestations indignées, je ne puis prendre part à l'élection académique qui aura lieu le 22 janvier, et je vous prie, messieurs et chers confrères, d'agréer, avec l'expression de mes regrets, l'assurance de ma vive cordialité et de ma haute considération.

VICTOR HUGO
représentant du peuple

XII

A VAN HASSELT

16 janvier 1852.

Vous me comblez, monsieur et cher confrère, je dirai même vous me meublez. Vous m'envoyez un canapé à Bruxelles, à moi qui ne pourrais même pas vous donner un fauteuil à Paris. Je le regrette pour nous autres infortunés quarante. L'Académie française serait un peu moins welche si elle prenait quelques Belges comme vous.

Pour le moment plaignons-la : cette pauvre Académie est toute penaude là-bas. Trois proscrits ! Depuis 1815 elle ne s'était pas vue à pareille fête. Dans ce temps-là, c'était Louis XVIII qui chassait l'autre Napoléon, le grand, de l'Académie des sciences.

Quant à moi, je m'étends voluptueusement sur votre excellent canapé et j'y lis vos beaux et bons livres. O ingratitude humaine ! je commence à regarder avec dédain ma malle, que j'avais élevée à la dignité de sopha et que vous avez destituée. C'est fini ! de Spartiate, je me fais Sybarite. Bientôt j'irai me mettre aux pieds de madame van Hasselt et vous serrer la main.

XIII

A MADAME VICTOR HUGO

Bruxelles, Samedi 17 janvier.

Je n'ai qu'une minute, chère bien-aimée femme. Je t'écris par la bonne de Schœlcher, vieille femme qui a du courage comme dix jeunes hommes et qui l'a prouvé. Elle te contera son histoire. Tout continue d'aller ici passablement. Toute la presse libérale est pour nous, et vivement. Je t'en envoie des extraits à propos de mon bannissement. Une foule de journaux par toute la Belgique ont reproduit mon discours de 47 sur la rentrée des Bonaparte. Cela fait ici grand effet. Je pense avec bonheur que mon Charles va venir et que je le verrai dans une quinzaine de jours. Je suis convaincu que Charles ici sera un homme.

Probablement j'arriverai à construire une citadelle d'écriture et de librairie d'où nous bombarderons le Bonaparte. Si ce n'est à Bruxelles, ce sera à Jersey. Hetzel est venu me voir. Il a un plan d'accord avec le mien. D'un autre côté, la Belgique se tournera, je crois, vers nous, pour sauver sa librairie. Je t'envoie deux pages d'une brochure. Lis et fais lire à la Conciergerie. C'est un symptôme. Hetzel me disait hier qu'on vendrait au moins deux cent mille exemplaires d'un livre intitulé : *Le Deux-Décembre, par Victor Hugo.*

Quand tous quatre seront libres, je songe à des travaux collectifs. L'*Événement*, pourquoi pas? Une librairie politique à Londres, une librairie littéraire à Bruxelles, voilà mon plan. Deux foyers, et notre flamme les alimentant tous deux.

Pour réussir à mener la chose à bonne fin, il faut vivre ici stoïque et pauvre et leur dire à tous : « Je n'ai pas besoin d'argent ; je peux attendre, vous voyez. » — Qui a besoin d'argent est livré aux faiseurs d'affaires, et perdu. Vois Dumas. Moi, j'ai un grabat, une table, deux chaises. Je travaille toute la journée et je vis avec douze cents francs par an. Ils me sentent fort, et les propositions me viennent en foule. Quand nous aurons conclu quelque chose, vous viendrez et nous

rétablirons l'aisance de toute la famille. Je veux que vous soyez tous heureux et contents, toi, ma femme, et toi chère fille aussi, vous tous enfin !

Il me semble que Meurice, Auguste, Charles et Victor pourraient faire, à eux quatre, une Histoire depuis Février 48 jusqu'au Deux-Décembre.

Distribuez-vous le travail. Chacun fera sa part ici. Nous travaillerons sur la même table, avec la même écritoire et la même pensée. Je vous envoie à tous, Tour-d'Auvergne[1] et la Conciergerie, toutes les tendresses du proscrit satisfait.

Je vous répondrai *à tous* par le prochain courrier. En attendant, écrivez-moi *tous* de longues lettres. Chère amie, ne manque pas de bien remplir les pages. — A propos, j'ai vu cette immondice qu'il appelle sa Constitution !

XIV

A MADAME VICTOR HUGO

Bruxelles, lundi 19 janvier.

Ceci n'est qu'un mot, et qui te parviendra par la poste... Ce pauvre Charles sera triste de vous quitter, la liberté ici ne vaut pas sa prison. Mais j'aurai bien de la joie à le voir, que ceci le console. Quant à mon Victor, je l'embrasse sur les deux joues — et toi aussi, chère petite fille bien-aimée, ne sois pas jalouse... — Mais c'est que Victor est bien vaillant et bien courageux ! Il m'écrit les lettres les plus calmes, les plus fermes et les plus sereines du monde, avec ses sept mois de prison devant lui ! C'est bien, cher enfant.

On me prodigue ici toutes sortes de respects. Il n'y a pas encore de peuple en Belgique, il n'y a qu'une bourgeoisie. Elle nous *haïssait*, nous démocrates, avant de nous connaître. Les journaux jésuites, abondants ici, avaient fait de nous des croquemitaines. Maintenant ces bons bourgeois nous vénèrent. Ils sont furieux de mon bannissement, qui me fait sourire. L'autre jour un échevin me lisait le journal dans l'estaminet.

1. Madame Victor Hugo avait continué de demeurer rue de La-Tour-d'Auvergne.

Tout à coup il s'écrie : « *Expulsion !* » et donne sur la table un coup de poing qui casse son cruchon de bière. — Tout à l'heure je déjeunais d'une tasse de chocolat, comme tous les jours, au café des Mille Colonnes. Un jeune homme s'approche de moi et me dit : « Je suis peintre, monsieur, et je vous demande une grâce. — Laquelle ? — La permission de peindre, de votre chambre même, la vue de la Grande-Place de Bruxelles et de vous offrir le tableau. » Et il ajouta : « Il n'y a plus que deux noms dans le monde : Kossuth et Victor Hugo. »

Tous les jours ce sont des scènes pareilles. Je vais être obligé, à cause de cela, de changer de café pour déjeuner. J'y fais foule et cela me gêne.

Le bourgmestre vient de temps en temps me voir. L'autre jour, il m'a dit : « Je me mets à vos ordres. Que désirez-vous ? — Une chose. — Laquelle ? — Que vous ne blanchissiez pas la façade de votre Hôtel de Ville. — Diable ! mais c'est mieux blanc. — Non, c'est mieux noir. — Allons ! vous êtes une autorité. Je vous promets qu'on ne blanchira pas la façade. Mais, pour vous, que voulez-vous ? — Une chose. — Laquelle ? — Que vous fassiez noircir le beffroi. (Ils l'ont refait neuf, pas mal, mais il est blanc.) — Diable ! diable ! noircir le beffroi, mais c'est mieux blanc. — Non, c'est mieux noir. — Allons, j'en parlerai aux échevins et cela se fera. Je dirai que c'est pour vous. »

Ce billet n'est encore qu'un mot en attendant. Écris-moi toujours de longues lettres. Hélas ! quand serons-nous tous réunis ? Oh ! si une bonne proscription pouvait vous chasser tous de France !

Embrasse mon Adèle. Serre la main d'Auguste et de Paul Meurice.

XV

A MADAME VICTOR HUGO

Mardi, 27 janvier.

Demain mercredi mon Charles sort de la Conciergerie. Chère amie, ce sera une grande tristesse pour toi de le perdre

et une grande joie pour moi de le gagner. Je veux qu'en rentrant à la maison il trouve cette lettre de moi qui lui dira que je l'attends le plus tôt qu'il pourra venir.

Voici quelle est ma vie et quelle sera sa vie ici : Je quitte le n° 16 à la fin du mois et je vais n° 27, même Grande-Place. Nous aurons là deux chambres à lit, dont une à feu et au midi. Celle-ci est grande et convient au travail commun. Je me la suis réservée. Si pourtant Charles qui est frileux tient à la chambre à feu pour se lever le matin, je la lui laisserai le reste de l'hiver, quitte à la reprendre au printemps, si nous sommes encore à Bruxelles. J'aurai ce logis du n° 27 à partir du 1er février. Quant à la dépense, il faut qu'elle soit très sévèrement circonscrite, rien n'étant plus douteux que l'avenir, et les ressources en apparence les plus sûres pouvant manquer ou tarder. Je vis, moi, pour cent francs par mois. Voici le devis par jour :

Loyer.	1 fr. »
Déjeuner (une tasse de chocolat) . .	0 fr. 50
Dîner.	1 fr. 25
Feu	0 fr. 25
	3 fr. »

Cela fait quatre-vingt-dix francs par mois. Le reste (10) est pour le blanchissage, les pourboires, etc. A nous deux Charles, nous dépenserons donc deux cents francs par mois. — De cette façon nous attendrons en travaillant que quelque affaire se termine ici ou à Londres. Une fois le débouché du travail assuré et réglé, nous augmenterions notre aisance et l'aisance générale. — Dans sept mois [1], chère amie, vous nous rejoindrez tous. D'ici là, la situation se sera éclaircie. Nous aurons conclu quelque chose, j'aurai vendu tout ou partie de mes manuscrits ou de mes réimpressions, et nous pourrons fonder tous, quelque part, dans un beau lieu et dans un lieu sûr, une colonie heureuse.

A propos de cela, Brofferio m'a écrit une lettre charmante pour me demander en Piémont et m'offrir une villa sur le lac Majeur. Ainsi, bon espoir. Et quand je dis *tous*, il va sans dire que j'entends mes *quatre fils*. Meurice et Auguste sont de ma famille.

1. François-Victor avait encore sept mois de prison à faire.

Je t'écris ceci à la hâte, bien chère amie. Demain ou après-demain au plus tard, madame K..., qui passe ici, te portera une nouvelle lettre et des lettres pour Auguste, pour Paul Meurice, pour mon Victor, pour ma chère fille, et pour Charles, s'il n'est pas déjà ici. Préviens-moi du jour et de l'heure où il arrivera.

Envoie-moi par Charles mon portefeuille ainsi que mes albums de dessins. Fais choisir auparavant à Paul Meurice, à Auguste et à madame Bouclier[1], chacun le dessin qu'ils voudront dans ces albums.

Chère maman bien aimée, dans deux jours tu recevras une plus longue lettre. Je suis d'avis de sous-louer et je t'expliquerai ce que je crois faisable. En attendant, sois toujours *rayonnante*. Le mot de Mélanie[2] est stupide... Oui, *rayonne*. Nous traversons de bonnes et magnifiques adversités. Tout ce qui se passe est utile, utile à la France comme leçon, utile à nous deux comme lien d'amour et consécration.

J'approuve d'avance tout ce que tu fais et tout ce que tu dis. Je sais que tu n'as rien que de sage dans l'esprit et de grand dans le cœur. Tu as bien, bien, bien parlé à Villemain. C'est un ami, du reste, et je lui écrirai.

Encore un mot pour vous tous. Je vous aime bien.

XVI

A MADAME VICTOR HUGO

Bruxelles, mercredi 28 janvier.

Je commence, chère amie, par te remercier de tout et pour tout. Cette lettre te sera portée par madame de Kisseleff. J'ai passé hier chez elle une charmante soirée ; elle m'a fait dîner avec Girardin que *je n'avais pas encore vu, en effet*. Il était venu chez moi et j'étais allé chez lui sans que nous nous fussions rencontrés. Girardin m'a dit : « Terminez vite votre livre, si vous voulez qu'il paraisse avant la fin de ceci. » Cependant je l'ai trouvé par un certain côté sceptique et

1. Amie de M. et madame Victor Hugo.

2. Belle-sœur de madame Victor Hugo, qui lui avait trouvé l'air « bien rayonnant » pour une femme dont le mari était en exil.

bonapartiste. Il m'a dit : « Madame de Girardin est aussi rouge que vous. Elle est indignée et elle dit comme vous : *ce bandit.* » — Il croit que le Bonaparte tombera dans trois mois, à moins qu'il ne fasse la guerre ; ce à quoi Persigny le poussera. Dans ce cas-là, la Belgique, dit-il, serait envahie, fin mars. Il faudrait se mettre en sûreté d'ici-là.

Il y a eu *re*velléité de me mettre hors d'ici. Le ministère belge a tenu bon et en a été ébranlé. Lis ce que j'écris à Victor à ce sujet. Au reste, il faut que vous lisiez tous toutes les lettres que j'adresse à chacun. C'est la même lettre que je continue, et, comme je suppose que vous lisez tous, je ne répète pas les faits. Il est également nécessaire d'être fort prudents à la Conciergerie. Ne lisez mes lettres qu'entre vous, n'en parlez qu'entre vous. Défiez-vous de la police *toujours présente et aux écoutes*. Vous devez être tous plus épiés que jamais.

Tout ce que tu me dis de l'effet du décret de spoliation est admirablement vrai et juste. Tous les crimes dans un, le Deux-Décembre, ont fait moins d'effet sur le bourgeois, boutiquier ou banquier, que cette confiscation[1]. Toucher au droit, c'est peu, toucher à une maison, c'est tout. Cette pauvre bourgeoisie a son cœur dans son gousset. Du reste elle se relève un peu, dit-on, et l'opposition libérale recommence. C'est bon signe, et ce qui est beau, c'est le courage des femmes. Partout les femmes redressent la tête avant les hommes. Du fond de mon cœur, je leur crie bravo.

Maintenant causons de mon Charles. Il va venir ici. Il faut y travailler ou périr d'ennui ou de néant. Mais travailler à quoi? Pas de journaux *payants*, et d'ailleurs le gouvernement belge ne permettrait pas à un écrivain français d'user ici de la liberté de la presse. Que faire, alors? Quel travail utile? Voici les idées qui me sont venues : d'abord, ce que j'ai déjà écrit à Charles, faire à eux quatre une histoire des quatre dernières années à l'aide de la collection de l'*Événement*, se partager la besogne avant le départ de Charles. Charles ferait ici sa part et le livre se vendrait très bien, *mais fini*. La librairie belge est ainsi.

1. La confiscation des biens de la famille d'Orléans.

Ensuite, pourquoi, Charles avant de partir, ne verrait-il pas Houssaye et Gautier? Il pourrait leur envoyer d'ici pour la *Revue de Paris* des lettres sur la Belgique, *non politiques*, et qu'il ferait admirablement. Il me semble qu'il y aurait là pour lui une centaine de francs par mois. Je lui donnerais le nécessaire, cela lui donnerait le superflu.

Pensez tous à tout cela, consultez-vous dans le grand conseil de la Conciergerie. Que Charles prenne l'avis de nos chers Auguste et Paul Meurice.

Remercie Béranger pour moi. Quant à Villemain, je lui suis reconnaissant de tout. Je lui suis reconnaissant, à lui, de t'avoir offert, et je te suis reconnaissant, à toi, d'avoir refusé. Chère amie, je trouve avec joie toute mon âme dans ton cœur.

Je vous envoie à tous mon cœur, ma pensée, ma vie. Je t'envoie, à toi en particulier, tout ce que j'ai de plus tendre dans l'âme.

XVII

A BROFFERIO

Bruxelles, 2 février 1852.

Mon éloquent et cher collègue,

C'est du fond du cœur que je vous remercie. Orateur, vous me répondiez du haut de votre tribune; proscrit, vous me tendez les bras.

J'étais heureux de votre sympathie d'homme politique et de citoyen; je suis fier de votre hospitalité que vous m'offrez avec tant de dignité, que j'accepterais avec tant de joie.

Je ne sais encore ce que la Providence fera de moi, il me reste plus que jamais d'impérieux devoirs publics. Il peut être nécessaire que je m'éloigne le moins possible de la frontière la plus voisine de Paris. Bruxelles ou Londres sont des postes de combat. C'est maintenant à l'écrivain de remplacer l'orateur; je vais continuer avec la plume cette guerre que je faisais aux despotes avec la parole. C'est le Bonaparte, le Bonaparte seul, qu'il faut maintenant prendre corps à corps; pour cela je dois peut-être rester ici ou aller à Londres. Mais soyez sûr que le jour où je pourrai quitter la Belgique ou l'Angleterre, ce sera pour Turin. J'aurai une joie profonde à vous serrer

la main. Vous particulièrement, que de choses vous incarnez en vous! Vous êtes l'Italie, c'est-à-dire la gloire; vous êtes le Piémont, c'est-à-dire la liberté; vous êtes Brofferio, c'est-à-dire l'éloquence. Oui, j'irai, j'irai prochainement vous voir, et voir votre villa du lac Majeur; j'irai chercher près de vous tout ce que j'aime, le ciel bleu, le soleil, la pensée libre, l'hospitalité fraternelle, la nature, la poésie, l'amitié. Quand mon second fils sera sorti de prison, je pourrai réaliser ce rêve, et faire ranger ma famille en cercle à votre foyer.

Nous parlerons de la France, aujourd'hui, hélas! pareille à l'Italie, tombée et grande; nous parlerons de l'avenir inévitable, du triomphe certain, de la dernière guerre nécessaire, de ce grand parlement fédératif continental où j'aurai peut-être l'immense joie un jour de m'asseoir à côté de vous.

XVIII

A MADAME VICTOR HUGO

Samedi 14 février.

Ne dis pas, chère amie, que je n'ai pas le temps de lire. Écris-moi de bonnes longues lettres, je t'en supplie. Ne perds pas cette douce habitude de causer avec moi à pleines pages. Ta lettre, si courte, nous est arrivée hier soir, vendredi. Nous n'en avions pas eu depuis dix jours que Charles est arrivé. J'ai, moi, très peu de temps pour écrire. Je me lève à huit heures du matin (je vais réveiller Charles qui reste assez habituellement au lit, *malgré mon réveil*), puis je me mets au travail. Je travaille jusqu'à midi : déjeuner. Je reçois jusqu'à trois heures. A trois heures, je travaille. A cinq heures, dîner. Je digère (flânerie ou visite quelconque) jusqu'à dix heures. A dix heures, je rentre et je travaille jusqu'à minuit. A minuit, je fais mon lit et je me couche. Je fais mon lit, voici pourquoi : les draps sont grands comme des serviettes et les couvertures comme des tapis de table. J'ai été obligé d'inventer un procédé pour tricoter tout cela de façon à avoir les pieds couverts, et chaque soir je refais mon lit. Charles dort tout bonnement.

J'ai promis à notre cher Paul Meurice un dessin. Celui du petit album ne compte pas. A côté de mon lit, devant la glace, derrière le petit coffret de laque à couvercle rond, il y a un grand dessin très réussi qui représente deux châteaux dont un dans le lointain. Fais-le encadrer avec trois pouces environ de marge blanche et donne-le de ma part à Paul Meurice. Remercie-le de sa charmante lettre. Dis à Auguste, qui m'a écrit, comme toujours, une lettre pleine de choses profondes, dis à Meurice et à Victor que je leur ferai les vers qu'ils veulent. C'est bien le moins que je jette quelques strophes à travers leurs barreaux[1].

Mon Charles est bon et charmant. Il réchauffe un peu le froid que j'ai loin de vous. Le difficile est de le faire travailler. Je n'ai pu encore lui arracher que quelques pages, excellentes du reste, sur ce qui s'est passé à la Conciergerie. Dis à nos trois prisonniers de recueillir leurs souvenirs et ceux des autres, et de m'envoyer tous les faits qu'ils pourront.

Je reviens à Charles. En attendant l'*Histoire des Quatre Années*, qu'Hetzel trouve chose excellente et très vendable, mais qui sera plus faisable quand vous serez tous là, je lui ai dit d'écrire un livre avec ses six mois de prison et notre voyage à Lille. *La Conciergerie et les Caves*[2], voilà un beau et bon volume. Il me promet, il est doux comme une bonne fille, mais il ne commence pas. Je ne me plains pas, car je ne veux pas que tu le grondes. Je travaille pour tous. Seulement je crains que le temps ne se perde. Les années passent et les habitudes viennent.

L'autre soir, il était sorti, je travaillais. A minuit, on cogne à ma porte. « Entrez. — Monsieur, me dit l'hôtesse, M. votre fils a-t-il la clef (de la porte du dehors)? — Non, madame. — En ce cas, je vais l'attendre. — Non, madame. — Comment faire alors? — Couchez-vous. Je vais descendre dans votre boutique (l'entrée de mon logis est une boutique de tabac), j'écrirai tout aussi bien sur votre comptoir que sur ma table, et j'attendrai mon fils. »

Je me suis installé, en effet, dans le comptoir ; je me suis

1. Voir, dans les *Châtiments*, les vers : *A quatre prisonniers*.

2. Il s'agit des caves de Lille, où se logeaient alors les ouvriers misérables.

perché sur le haut tabouret de la marchande, et j'ai écrit là. A trois heures du matin, mon Charles est rentré, il a été stupéfait de me trouver griffonnant sur ce comptoir en l'attendant. Je ne lui ai pas fait de reproches. Mais, depuis lors, il n'est guère rentré passé minuit.

Pour ce qui est de mes affaires de librairie, la Belgique a peur, et une librairie belge libre, *même purement littéraire*, est impossible en ce moment. La chose que j'avais cru toucher recule. Il faut donc attendre encore. Hetzel va partir pour Londres et tâcher de nouer la chose en Angleterre. Tout cela exige que nous ne relâchions rien de notre vie étroite d'exilés mangeant trois francs par jour. — Je donne pourtant çà et là à Charles quelque tigre à cinq griffes. Le tigre s'en va en fumée.

Tout à l'heure on a cogné à ma porte. C'était le directeur des Variétés, M. Carpier, qui vient de Paris, m'a-t-il dit, exprès pour me voir. Il m'a demandé, avec mille instances et offres, une pièce pour Frédérick, le *Don César*[1]. Il m'a fort parlé d'Auguste dont il sent le haut avenir dramatique. Il m'a paru homme intelligent. Il m'a dit que le Maupas avait poussé un cri de joie à l'idée d'une pièce de moi, se figurant sans doute que la littérature m'ôterait à la politique. Je lui ai dit qu'après la publication de mon livre, *je verrais*, mais que je devais ne rompre maintenant le silence que par un soufflet sur la joue du coup d'État. Il m'a offert de faire venir répéter sa troupe à Bruxelles ou à Londres, où je serais. Je dois le revoir encore.

A bientôt, chère, bien chère amie. Mes tendresses à ma Dédé[2]. Prends-en beaucoup pour toi.

VICTOR HUGO

(La fin au prochain numéro.)

1. Il s'agit ici d'un *Don César de Bazan* inédit, projeté par Victor Hugo.

2. Adèle Hugo.

SAINT-CENDRE

— MŒURS DU XVIe SIÈCLE —

A M. José-Maria de Heredia.

I

Sur la petite route qui serpente entre Saint-Martial et Bellac, à l'endroit où elle oblique vers l'est pour traverser le bourg de Saint-Michel-des-Champs, dont les maisons serrées autour d'un haut clocher faisaient au loin des taches grises et rougeâtres sous le feuillage vert des ormes, deux hommes marchaient. L'un portait sur son dos une basse de viole et l'autre avait au flanc une mandore. Mais ces instruments de musique étaient si grands que les deux personnages disparaissaient, se fondaient en eux, comme s'ils n'en eussent été qu'une très petite dépendance. Et, à les voir ainsi cheminer, on eût dit deux fourmis transportant chacune un scarabée au corps bombé et luisant.

Malgré les dimensions excessives de leur fardeau, ils avançaient à longs pas. Et, regardant avec inquiétude tout autour d'eux, ils scrutaient de leurs regards les quatre coins de l'horizon, car la levée où ils se hâtaient, en dessinant sur le ciel gris de perle, empourpré maintenant par les feux vermeils de l'aurore, leurs silhouettes noires, était peut-être un lieu

dangereux où veillaient des ennemis. Mais, tant pressée que fût leur allure, ces deux loqueteux ne semblaient pas obéir à la peur qui fait trembler le commun des hommes, et ils n'avaient pas la mine basse des gens de petit état. Désastreuse était pourtant leur misère et lamentables leurs costumes, ingénieux assemblages de morceaux et de reprises qui encroûtaient une primitive carcasse à tout jamais disparue sous cette marqueterie composite.

De ces misérables, le plus grand, celui qui portait la basse de viole, sec et maigre à rappeler ces harengs que les Hollandais savent industrieusement saurer à la fumée des séchoirs, avait pour principal vêtement un surtout de brunette réduit à la pièce du dos. Ainsi avait-il l'air de posséder une mandille, car des ailerons déchiquetés recouvraient mal les manches d'une chemise que la sueur avait rendue roussâtre. Son haut-de-chausses, que des ficelles adroitement converties en aiguillettes rattachaient à une apparence de pourpoint, guenille de camelot verdâtre où le temps n'avait laissé que la corde, avait été fait de taffetas, sans doute ; mais on n'y voyait plus que des séries de pièces où le droguet, la ratine, la serge, le drap d'Usseau, la frise et la tiretaine s'unissaient sans art, donnant moins à penser à un ouvrage de tailleur qu'aux squames de la peau d'un lépreux. Et la teinte générale de cet accoutrement était ardoisée et pisseuse, couleur de boue, couleur de brouillard, triste comme les premières mèches grises qui viennent salir la chevelure d'une femme.

Quelques brides de lisière accrochées, sur la hanche gauche, à une courroie provenant d'un harnais de carrosse, supportaient une épée large et courte dont le fourreau de bois, aux deux tiers dépouillé de son veau, laissait luire un pied de lame. De cette épée la garde était brisée en trois endroits et ressoudée en quatre. Un couteau à manche de corne remplaçait la dague, et une rondelle de poing, guère plus vaste qu'une écuelle, ébréchée sur son orle, bossuée sur son champ, se suspendait à la gaine de l'arme. Les bas-de-chausses ne semblaient pas appartenir à une même famille : l'un, fabriqué de bandes de drap parallèlement assemblées à l'aiguille, était raide ; l'autre, fait de laine et de soie tricotées, demeurait mou et flasque, bien que soutenu en divers

points par des rapetassages laborieux qui, se relevant en saillies capricieuses sur la jambe gauche, faisaient songer à des varices. Les souliers avaient dû subir des fortunes diverses, leur forme était dissemblable et leur caractère différent. Si le droit bâillait largement ouvert tout comme la bourse d'un prodigue, le gauche, grâce à ses coutures sinueuses, prenait l'aspect de la bouche pincée d'un avare. Mais le chapeau était plus remarquable encore, et, n'eussent été sa situation sur le chef de l'homme et la plume de chapon passée dans la ganse qui retenait elle-même une enseigne en plomb on eût pu hésiter sur la nature exacte de cette coquille de feutre, de drap et de peau, dont la forme vague était à la fois celle d'un éteignoir, d'une valve de moule, voire d'une chausse d'hypocras à godron. Les bords déchiquetés se redressaient chacun suivant un libre caprice qui semblait défier toute contrainte, et un de ces quartiers retombait sur le visage, lui faisant comme un touret de nez ajouré de supplémentaires fenêtres, de telle sorte qu'on eût dit un de ces masques à taillades comme en portent les spadassins vénitiens.

— Je ne crois pas, — fit l'homme au chapeau, d'une voix blanche et comme éteinte, — que je puisse aller plus loin. Cette sacrée blessure s'est encore ouverte et le sang filtre dans mes grègues. Tire de ton côté, Clérambon ; pour moi, je vais me coucher dans le fossé et y attendre la fin de mes maux...

— Tu deviens nébuleux et mélancolique, marquis, aux premières lueurs du matin ; et c'est à ces heures que tu perds le plus facilement courage.

Avec un rire amer, M. de Clérambon ajouta :

— Oui, à ces moments incertains où la blonde Éos s'épand comme un fleuve de lait hors de la couche du vieux Tithon pour ouvrir aux chevaux de Phœbus les portes de la céleste carrière, les plus audacieux se montrent souvent les plus faibles !

Les reins appuyés au pied d'une haie, car il s'était assis par terre, le marquis, ainsi gourmandé, hocha la tête sans répliquer.

— C'était l'instant où les solitaires redoutaient le dernier assaut des derniers démons de la nuit ! — continua M. de Clé-

rambon. — Mais, que diable! tu ne vas pas ainsi te laisser abattre, Alexandre de Villebrune, marquis de Saint-Cendre, mon ami, toi, l'espoir du parti? Est-ce pour venir crever ainsi bêtement à la corne d'un champ de seigle, et sans gloire, que tu t'es enfui de la prison de Poitiers?

Et, impatienté par la faiblesse de son compagnon, M. de Clérambon le maudissait avec de grands gestes. Sa personne décharnée, de taille moyenne, nippée de haillons plus sordides encore que ceux de l'autre, coiffée d'un bonnet de femme, s'agitant ainsi dans la plaine, semblait un de ces mannequins que les laboureurs mettent dans les emblavures pour effrayer les oiseaux.

Sous la crasse et la poussière, sa mine demeurait fine et hautaine, crispée de morgue et de hardiesse. Sa chevelure hérissée, sa barbe inculte, où le fer du barbier n'avait point passé depuis des mois, semblaient une broussaille noire où des brins de paille et de folle avoine demeuraient accrochés. La bouche aux lèvres minces, serrées comme celles d'un loup-cervier, découvrait à peine les dents petites et blanches. Le nez busqué était pareil au bec crochu d'un lanier, et dans les yeux, bleus, pâles, froids et durs, les pupilles sombres s'ouvraient comme des trous percés dans un étang glacé. Toute la nature de l'homme apparaissait en eux, attentive et résolue, dure aux autres comme à soi-même, empreinte d'une âpre tristesse et ne connaissant point la pitié. Ses mains sèches et maigres, aux jointures noueuses, aux doigts longs terminés par des ongles carrés, tourmentaient la garde de son épée saxonne, qu'il portait passée dans un débris de broderie, emprunté sans doute à un devant d'autel et qui lui servait à la fois de juste-au-corps et de ceinture.

— S'arrêter ici, Villebrune, est une folie! Marchons un peu, quelques heures encore, et nous atteignons le faubourg de Bellac. Alors nous aurons chance de trouver un abri. Autrement, vois-tu, c'est fini : nous serons arrêtés par les gens de la prévôté, et l'on saura, c'est certain, qui nous sommes... Allons, viens-t'en, marquis!

Et, continuant ses objurgations, M. de Clérambon le secouait rageusement, essayait de le soulever. Mais l'autre, très grand, était lourd, malgré sa prodigieuse maigreur. Roulant des

yeux vagues, comme un homme qu'on éveille, le marquis de Saint-Cendre répétait machinalement :

— Ma blessure saigne et j'ai envie de dormir.

En effet, sur la terre grise, s'élargissait une tache rouge. A la cuisse gauche, le sang avait trempé l'étoffe du haut-de-chausses, imbibé l'encroûtage des pièces, au travers desquelles il filtrait, faisant poindre une goutte sur la surface sordide comme un insecte écarlate parmi des lichens.

Clérambon dénoua les aiguillettes, rabattit le haut-de-chausses, défit l'appareil de toile qui serrait mal et avait glissé. Comme il ne restait qu'une manche à sa propre chemise, il la détacha, et, la tenant entre ses dents, il la déchirait en longues bandes. Puis, rampant dans les buissons, il découvrit une mare. Il y lava la toile et rapporta de l'eau dans son bonnet. Et, incliné sur Villebrune qui gisait, ainsi qu'un mort, le long de la haie, il étancha la plaie, refit un pansement.

« Je ne puis le laisser ainsi mourir comme un chien, — se disait-il en se fournissant comme des excuses à soi-même, — d'autant que s'il est pris, mort ou vif, on le reconnaitra sans doute, et l'on me poursuivra avec plus de certitude, car on doit savoir à cette heure que je suis encore avec lui. »

Cependant il réfléchissait aux difficultés de la route, aux mauvaises rencontres fatales. Qu'allaient-ils devenir dans cette plaine coupée de coteaux d'où l'on découvrait les gens d'une lieue à la ronde? Et voilà que Villebrune ne pouvait plus marcher ! D'ailleurs, ils n'avaient plus ni sou ni maille, plus un morceau de pain. Et c'était le troisième jour qu'ils n'avaient rien mangé, sinon des racines déterrées, la nuit, dans les champs et rongées crues, arrosées de l'eau des ornières. Par malheur, cette année, les fruits étaient rares. Et ils avaient une crainte continuelle des sergents blaviers, messiers et prairiers, ennemis naturels des vagabonds, comme chacun sait. Et les paysans avaient été si cruellement foulés par les gens de guerre, qu'ils chassaient sans pitié les malheureux quand ils leur tendaient la main.

M. de Clérambon pensait à toutes ces choses ; et il se résolut à abandonner son malencontreux compagnon. Mais, avant que de s'éloigner, il regarda une fois encore le marquis

de Saint-Cendre. Aux paupières closes, chassieuses, des larmes perlaient, et déjà les mouches, réchauffées par les rayons du soleil de juin, bourdonnaient autour du visage dont le nez aux narines pincées semblait celui d'un cadavre.

M. de Clérambon chassa les mouches et ne s'en alla pas.

« Non, il ne le laisserait pas là, bien sûr, ce misérable ami, après ce qu'ils avaient souffert ensemble ! »

Et debout, les bras croisés, le front creusé de plis, l'œil moins dur, mais la bouche contractée par un rire amer, il regardait celui que les dames de la cour ne nommaient jamais, avant les derniers troubles, que le « beau Saint-Cendre », et dont maintenant, à Paris, on n'osait plus prononcer le nom. A considérer M. de Villebrune, il retrouvait, dans cette loque humaine, le visage régulier, la bouche sensuelle de cet homme pour qui la chair des femmes avait été la seule chose qui valût sur la terre.

« Ah ! si la reine d'Écosse le voyait !... » songea-t-il.

L'abandonner ainsi en proie aux loups ou aux gens du Roy, quand il n'avait pas quarante ans, quand le salut était peut-être proche, quand c'était lui, Villebrune, qui les avait tirés du cul de basse-fosse où ils pourrissaient, non, il ne ferait pas cela ! Autant déchoir de noblesse.

Et n'imputant qu'à sa droiture d'homme bien né cette résolution courageuse, car il méprisait la compassion, M. de Clérambon s'assit près de son ami, qui dormait d'un sommeil de bête fatiguée sans que rien, sur sa face, parût déceler qu'il vivait. Deux fois Clérambon colla son oreille à la poitrine du blessé pour entendre s'il avait encore le souffle. Et, rassuré, il s'abîma dans ses réflexions.

Non, c'était trop souffrir à la fin, et cela ne pouvait pas continuer ! Depuis plus de sept semaines qu'ils avaient su fuir hors de la prison de Poitiers, ils traînaient la nuit par les routes, égarés sans cesse et se terrant aussitôt le soleil levé. Dans le souterrain infect où ils avaient pourri des mois, au moins leur jetait-on, chaque jour, une miche de pain noir qu'ils disputaient aux rats, et il y avait une cruche pleine d'eau propre. Mais maintenant il leur fallait marcher, courbés sous la terreur, avec la faim qui tordait les entrailles, mâchant des herbes qui collaient au palais. — Et

l'idée lui venait du plaisir qu'on peut éprouver à s'asseoir devant une table servie, à boire du vin dans un grand hanap. Et M. de Clérambon, que M. l'Amiral honorait pour sa sobriété méritoire, rêvait de ripailles et de carrousses à saouler deux cents Allemands.

Depuis l'année passée, rien ne lui réussissait, c'était clair. Il avait perdu son corps de partisans à cette sotte affaire de Messignac où Mouvans l'avait entraîné en octobre 1568. Atteint d'une arquebusade à la hanche, de coups de pique sans nombre, la tête fendue d'un revers d'épée, il était resté couché parmi les huguenots, dépouillé jusqu'à la chemise, enfoui sous les cadavres massés en tas, avec ses capitaines et d'autres hommes qui râlaient, tandis qu'une à une leurs âmes s'envolaient dans la nuit. Puis on les avait tirés de ce charnier, et beaucoup avaient été égorgés par les paysans. Car, pour leur malheur, ils étaient tombés loin du logement de Messignac, en un point perdu où les gens de l'Amiral ne les avaient pu recueillir. Lui, Clérambon, avait été jeté dans la geôle de Poitiers, d'où il passa dans une casemate. Là il moisissait depuis des jours lorsque Villebrune vint le rejoindre, prisonnier aussi et percé de coups. On attendait, comme ils l'apprirent par la femme du gardien, que leurs blessures fussent fermées, pour les envoyer à Paris. Le Roy voulait qu'on instruisît leur procès afin qu'ils servissent d'exemple. Pendant huit mois ils purent réfléchir, dans l'ombre et le silence du souterrain, sur la gravité de leur cas et se nourrir de méditations utiles. Ils tirèrent de ces pensées une résolution très nette, celle de s'enfuir au plus tôt, pour ne pas donner à M. de Montpensier la grande satisfaction de livrer au Roy deux gentilshommes de leur mérite, non plus qu'aux bourgeois de Paris la joie imbécile d'assister à l'exécution d'hommes de qualité.

Leur évasion s'accomplit par un prodige de sang-froid et d'audace. Ils étaient d'aspect si misérable que le geôlier et le barbier qui les soignait en vue de les conserver pour la justice royale, croyaient ces deux blessés incapables de se traîner hors du caveau où ils gisaient, sous les remparts. Mais un soir, comme la femme du gardien apportait leur souper, les deux moribonds se précipitèrent sur elle,

la lièrent et la bâillonnèrent étroitement. De ses jupes découpées en bandes au moyen des ciseaux qu'elle portait à son clavier, ils fabriquèrent une espèce de corde. Puis ils se glissèrent par les couloirs jusqu'au mur d'enceinte. Là se dressa un homme de garde qui les coucha en joue. Le marquis déclara avec assurance qu'il était envoyé par le geôlier dont il portait les clefs — il les montra — afin de se procurer de la lumière, car sa lanterne venait de s'éteindre et il ne pouvait quitter un prisonnier qui était à l'agonie. Invitant Clérambon à s'approcher avec son esconce de corne, il ajouta :

— Peut-être, camarade, pourras-tu allumer ce lumignon avec la mèche de ton arquebuse ?

L'homme, méfiant tout d'abord, accepta de rendre ce service. D'ailleurs la nuit était très noire, il ne pouvait voir le costume des fugitifs, et, depuis la retraite des troupes de l'Amiral, la surveillance s'était beaucoup relâchée. Comme le mousquetaire soufflait sur sa mèche, qu'il avait tirée de son tube de fer-blanc, Saint-Cendre, se glissant dans l'ombre, le poussa brusquement. Ainsi le porte-arquebuse chut lourdement du haut du mur dans l'eau du fossé qui rejaillit avec un bruit sourd. Vivement ils lièrent leur corde à un merlon et ils commencèrent à descendre. Suspendus dans le vide, ils écoutaient les cris des soldats qui s'appelaient, car on avait entendu le bruit qu'avait fait la sentinelle en tombant dans la douve. Tout à coup, leur mauvaise corde se rompit, et ils furent précipités d'une hauteur de vingt pieds dans l'eau qui se referma sur eux. Saisi par le froid, Clérambon serait resté au fond, d'autant qu'il nageait peu et mal, mais le marquis l'avait tiré de là, au risque d'y rester lui-même. Ruisselants, gelés jusqu'aux moelles, ils s'étaient lancés dans la campagne, courant au hasard devant eux, dans la nuit sans lune, accompagnés par les hurlements des chiens qui se dressaient furieux contre les clôtures des fermes. Ainsi pendant deux heures ils s'étaient hâtés, haletants, trébuchant de faiblesse, roulant dans des fossés, se dépouillant aux haies dont les épines buvaient leur sang, se heurtant aux arbres qu'ils prenaient pour des hommes. Puis ils s'étaient tapis dans un hallier aux premières heures du matin, pour y dormir le sommeil lourd des bêtes forcées.

Depuis lors ils avaient marché la nuit, hérissés, hideux, presque nus, sans chaussures, se nourrissant de racines ou de fruits verts, buvant au pis des vaches dans les prairies, au hasard des coups de pied, des coups de corne, sous la menace du taureau.

Ils erraient, s'égarant sans espoir, car ils n'osaient se montrer tant que le soleil luisait, ni demander leur chemin. Les vêtements en lambeaux, ils allaient sans armes, n'ayant pas même un couteau, et leurs pieds étaient à vif. Mais un jour, — il y avait de cela deux semaines, — une occasion s'était offerte pour se remonter en habits, même en argent, et pour rentrer, sans chance immédiate d'être arrêtés, dans la société des hommes. Près d'un petit étang où, blottis dans la vase parmi les iris et les nénufars, ils attendaient que la journée passât, deux ménétriers vinrent s'asseoir, au coup de midi. Et, tirant quelques provisions d'un sac, les deux musiciens ambulants se mirent à manger, tout en louant la générosité du seigneur de Maucornet, qui les avait embauchés pour la noce d'une fille qu'il mariait à son intendant. De ces deux musiciens le plus jeune portait une basse de viole ; l'autre, âgé, chenu, brèche-dent, était un joueur de mandore. Mais tous deux étaient vêtus de bureau et d'étamine de couleur sombre, comme il convenait à leur état. Et, en gens avisés, sachant combien les chemins étaient peu sûrs et sans cesse parcourus par des gens de guerre qui sont pillards et malfaisants par profession, ils possédaient chacun une épée et le joueur de basse avait un petit bouclier à main.

Autour d'eux la nature riait. Sous le souffle embrasé de l'été, les moissons roulaient en s'inclinant comme la nuque blonde d'une femme sous les baisers de l'amoureux. La vie s'épanouissait dans les choses. Les feuillages frémissaient, et, à la surface de l'eau, des poissons blancs se jouaient, passant comme des éclairs d'argent. Les abeilles, lourdes de pollen, s'élevaient dans leur vol pesant, entre les capitules violets des chardons. Les grillons susurraient leur aigre musique. Un lièvre sauta dans l'herbe. Heureux de vivre, les deux ménétriers le regardèrent avec bonne humeur, et ils se demandèrent à qui ce gibier pouvait bien appartenir, et si cette terre était

au seigneur de Lustrac ou à la dame de Courlandier, dont les huguenots avaient pillé le bien et mis les filles à mal en se sauvant, poursuivis par M. de Strozzi. Et ils maudirent ceux de la Religion, burent un coup à leur confusion. La face enluminée par le vin généreux dont on avait rempli leurs flasques, ils se sentaient envahis d'une bienveillance très grande à l'égard de Dieu qui donnait un si beau temps dans la plaine, et qui voulait que des gens riches se mariassent pour procurer un peu d'argent et de bon vin aux pauvres gens, dont les seuls ennemis naturels sont les sergents des gabelles et les fermiers de l'impôt.

Ils dirent encore d'autres choses en vidant leurs outres, sans oublier de porter la santé du Roy, et puis ils parlèrent des femmes et des plaisirs qu'on en peut tirer. La vie, en somme, était une bonne chose. Et, insoucieux, ils vivaient dans le présent comme les lourds et inconscients papillons gris aux gros yeux noirs qui, autour d'eux, s'abreuvaient aux clochettes des fleurs. Le plus vieux des deux hommes saisit sa mandore, et, tandis que l'autre, à plat ventre dans l'herbe qui lui montait jusqu'au menton, regardait avec un sourire béat fuir vers le ciel, en spirales de plus en plus vagues, les cercles incomplets qui s'échappaient de sa pipe de terre, il entonna : *Suzanne, un jour*, tout en raclant les cordes avec le plectre d'ivoire.

Mais il ne chanta pas longtemps. Tapis dans la fange, les deux fugitifs pensaient à ce qu'ils pouvaient prendre aux deux misérables, plus riches qu'eux, certes, pour l'heure. Et ils en avaient conclu qu'il fallait attaquer les ménétriers sans crainte pour gagner et leurs vêtements et leurs armes. Vivement, ils se ruèrent sur les musiciens qui, surpris, se défendirent mal. Dans la lutte, Saint-Cendre avait reçu pourtant un coup d'épée à la cuisse. Mais les autres étaient morts étranglés, poignardés avec leurs propres couteaux, près des débris de leur repas. Puis Clérambon les avait tirés par les pieds jusqu'à la mare profonde où ils dormaient maintenant, tout au fond, dans la vase d'où leurs corps attachés à des pierres ne remonteraient pas de sitôt. Il avait dû prendre cette précaution parce que les deux hommes étaient peut-être connus dans le pays.

Aussi Clérambon et Villebrune, quoique blessé, avaient-ils gagné au pied, faisant six lieues dans leur soirée. Ils héritaient des hardes déjà mûres, mais encore d'usage, et chacun fut muni d'une épée et d'un couteau. Et ils mangèrent quelques croûtes de pain, goûtèrent un peu de vin, dévorèrent avec avidité les dernières bribes d'un pâté, les reliefs d'un fromage. Ils eurent de plus quatre livres en menue monnaie et un demi-écu d'argent, une fortune! Dès lors, les deux compagnons purent acheter à manger le long du chemin, prendre langue dans les auberges pendant quelques jours, puis mendier. Et ils couchaient dans les granges, payant l'hospitalité d'une apparence de concert que donnait le marquis, car il avait quelque science de la mandore et chantait d'une voix juste. Clérambon accompagnait d'un ronflement continu qu'il tirait de sa basse. Souvent on les chassait, on les chargeait d'injures, on leur mettait les chiens aux trousses, et même on les traitait de huguenots, ce qu'ils n'acceptaient pas sans colère. Aussi s'empressaient-ils d'ouïr la messe s'ils entraient de bonne heure dans le pays, et de prendre leur part des aumônes du curé. Mais c'étaient là de rares aubaines. Pour subsister ils avaient dû échanger une à une les pièces de leur vêtement contre des haillons de plus en plus sordides et quelques bouchées de pain. Ils supportaient leurs maux avec patience, puisqu'ils savaient maintenant quelle route ils suivaient, et ils avaient un but : Clérambon n'était plus qu'à trente lieues de son château de La Rochethulon, où il redevenait seigneur et maître.

Odet-Gaspard de Lapoix de Huault, comte de Clérambon, possédait ce réduit fortifié dans la Haute Marche, d'où il dominait la plaine de cinq mille toises à la ronde. Il avait trente-huit ans et sa bravoure était grande. Mais, par tous, son existence était réputée singulière. Il menait une vie solitaire, car des chagrins trop nombreux l'avaient aigri sans retour. Lorsque, jeune et riche d'une puissante fortune, il était entré dans le monde, il n'avait trouvé que des difficultés et des haines, parce qu'il n'avait voulu être l'homme de personne. Et une naturelle mélancolie, que l'on attribuait à la défavorable conjonction des astres, changeait pour lui en tristesse ce qui est grande joie au regard des hommes. Encore

qu'il parût de cœur sec même à qui le connaissait profondément, il demeura dans son for intérieur mystérieusement altéré d'affection. En deux mots il était malencontreux et bizarre, fait entre tous pour être désagréable aux femmes et s'en voir refuser ce qu'elles accordent communément aux plus petits grimauds.

Jamais âme ne fut à la fois plus ombrageuse et plus tendre, plus mal armée contre l'amour. Sa nature ironique et fine, son esprit profond et meublé, ne rendirent point à M. de Clérambon, dans les circonstances galantes, les services qu'il avait été assez simple pour en attendre. Les femmes ne le chérirent point. Elles lui tenaient à rigueur sa courtoisie grave et froide, et sa réserve était prise pour de la fausseté, tant il est vrai que ce sexe trouve tout mauvais chez qui ne réussit point à lui plaire. M. de Clérambon, malgré ses belles qualités, ne sut point comprendre que les femmes croient aux seuls sentiments qui s'étendent en surface, qu'elles préfèrent le geste à l'action, le clinquant à l'or, et qu'elles se flattent de demeurer insensibles à tout ce qui ne parle pas directement à leur goût.

A se mêler aux dames, M. de Clérambon devint le plus malheureux des hommes, sans que personne s'enquît de le consoler. Une défiance maladive l'envahit, et il lui sembla dès lors marcher dans une atmosphère de haine, mais qui, semble-t-il, était plutôt de l'indifférence, chose pire, au dire de certains. Enfin, lorsqu'il crut connaître les femmes par les seuls maux qu'elles lui avaient fait souffrir, il s'aperçut que sa vie était manquée, encore qu'il n'eût point passé trente ans. Il se tint pour assuré que faire un fonds quelconque sur la sincérité du cœur des belles — on a dit qu'il confondait les laides dans son commun mépris — était aussi insensé que de leur accorder même un atome de raison. L'exagération parut évidente.

Sa timidité naturelle s'en accrut, en même temps que les railleries de ses compagnons exaspéraient la plaie qui toujours demeurait saignante. Une dernière aventure acheva de le dégoûter, et on dit généralement qu'il en outra l'importance. Il se vit repousser par une belle créature qui ne s'était guère refusée jusque-là à personne, et sur qui s'égara son dernier

amour. Alors il devint atroce. Il rendit toutes les femmes responsables de cette disgrâce, et se jura de ne plus avoir jamais de commerce avec elles que pour leur rendre au décuple les souffrances qu'il en avait endurées. Quand il prit cette résolution extrême, il avait à peine trente-trois ans, et les ardeurs de son sang n'étaient pas encore éteintes.

C'est pourquoi, lorsqu'il eut quitté la cour et la ville, il se créa dans son château de la Rochethulon un sérail de filles qu'il fit enlever un peu partout au cours des troubles, et l'on y comptait une demoiselle de Chypre, blanche comme la cire, avec les sourcils et les yeux peints, des caleçons de drap d'or et une camisole sarrasinoise : il l'avait achetée à des Arméniens par l'entremise de son intendant, homme qui connaissait la valeur des choses. Toutes ces femmes vivaient renfermées dans une tour intérieure et étaient cloîtrées comme des nonnettes. Mais une des recluses, — on a dit à sa décharge que c'était une fille de petit métier, — réussit à tromper le maître avec un jeune gentilhomme du Forez qui était d'une jolie figure et aussi d'une stupidité parfaite. M. de Clérambon ne fut point le dernier à l'apprendre. Il se vengea sans ménagements avec une sournoiserie féroce. Il fit comparaître devant lui le couple incriminé, il déclara en termes galants envier son bonheur.

— Je veux, dit-il, le rendre complet, et c'est une chose trop rare qu'un amour partagé, par le temps qui court. Emmenez donc avec vous, mon cher hôte, cette jolie fille que je renonce à vous disputer. Comme l'a dit un bon humaniste :

Dulcis amor causa est; sed nil mea vulnera curo,
Eripiam sævis dum puerum manibus.

» Je parle, naturellement, par figure, et j'entends avoir pour vous la même affection que Vénus eut jadis pour son fils Énée, comme aussi vous arracher aux mains cruelles de mes gens de guerre, qui pourraient vous faire un mauvais parti. Allez donc, et soyez heureux loin de moi ; allez ! Aimez-vous jusqu'à la mort.

Mais, à une lieue de la Rochethulon, tandis que l'amoureuse et M. de Sauvières pressaient qui sa mule, qui son cour-

taud, des cavaliers survinrent et, tombant sur les deux enfants déjà heureux de s'en être tirés à si bon compte, leur cassèrent la tête à coups de pistolet, dans le moment même où Sauvières proférait ces paroles :

— Et si ce Clérambon, bête comme une oie et vieux à souhait, se fût montré insolent, je l'eusse appelé sur l'heure !

Les deux cadavres restèrent sur la place et il fut défendu sous peine de la hart de leur donner la sépulture, de sorte qu'ils s'en allèrent en débris dispersés au gré des oiseaux du ciel et des bêtes de la terre. — Et en cette région M. de Clérambon ne les laissa jamais longtemps sans pâture. — Ainsi le seigneur de La Rochethulon exerçait ses justices. A la guerre, il n'avait pas la main moins lourde, et il mettait les dames, qu'il prenait dans ses courses, systématiquement à rançon, les livrant jusqu'à ce qu'elles eussent payé, et quel que fût leur rang, à ses gens de guerre. Dans les entrevues avec ses captives, il affectait de renchérir sur sa politesse toujours grande.

Regrettant la dureté des temps, c'était sur le ton de la modération la plus froide qu'il annonçait à ces femmes, suffoquées de honte, le sort qui les attendait. Tranquille à jouir de sa vengeance, qu'il étendait ainsi dans le nombre, il écoutait leurs supplications avec une patiente indifférence. Mais sa façon de regarder les dames d'un œil lourd et distrait était singulière et terrible, et rien ne leur était plus inquiétant que le pli fugitif creusé par l'ironie à l'angle droit de sa bouche, sous sa haute moustache aux crins tordus et soignés. Son nom devint illustre à la cour.

Bientôt un particulier instinct, contre lequel il avait lutté tout jeune homme, devint en lui prédominant : la cupidité. Il ne fit rien pour y résister. N'ayant trouvé aucune satisfaction sur la terre, où il avait recherché l'amour, qui sans doute n'était point son fait, il en vint à se persuader que l'or seul est bon à garder pour lui-même, parce qu'on détient ainsi une somme considérable d'efforts et qu'on accumule des moyens qui feront défaut aux autres. Et c'est pourquoi il avait embrassé, à la suite de ses déboires, la Religion réformée : il s'était promis de servir de banquier et de marchand d'hommes aux divers chefs qui entretenaient le désordre sous

couleur de ruiner l'autorité du pape de Rome. Il prit ce parti par seule considération d'intérêts, car il se moquait du Dieu des parpaillots comme du grand diable d'enfer. Son caractère l'eût plutôt porté vers la magie. Ainsi M. de Clérambon se fit huguenot d'État. Par sa gravité et son strict entendement des affaires, il sut plaire à l'Amiral qui prisait avant tout les allures austères. Mais le prince de Condé l'eut aussi en grande estime pour la haute mine qu'il faisait à la guerre, où il commandait une compagnie, la plus belle qu'on eût vue aux cours des troubles.

Il quitta cependant l'armée du prince, où on ne payait pas régulièrement, car il ne se battait que pour la solde, et, laissant écraser un corps dont la caisse était vide, il rejoignit M. des Adrets sous les murs de Montbrison. Nul ne se montra plus âpre au pillage, mais ne tint parmi ses gens une discipline plus exacte, n'imposa de règles plus sévères pour le partage du butin.

Dans l'hiver de 1567, ayant gagné plus de huit cent mille livres, il rentra à La Rochethulon avec ses trois mille hommes de troupe, sans les licencier et sans même se faire comprendre dans les pactes et les absolutions que régla Coligny. Jamais Montpensier n'osa envoyer contre lui, et M. de Clérambon vécut sur le pays de la Haute Marche, sans connaître amis ni ennemis. Et, lorsqu'à la tête de leurs baillis les paysans et les villageois marchèrent contre lui le 20 août 1568, il les battit de telle manière que jamais plus on n'osa lui résister.

C'est alors que Villebrune, marquis de Saint-Cendre, lui fut dépêché par Mouvans, qui formait ses colonnes de Provençaux et s'apprêtait à passer le Rhône. Longtemps M. de Clérambon hésita à se lancer dans cette aventure, et les promesses d'argent, si larges qu'elles fussent, ne semblaient point le tenter. Cinq fois le marquis fit la route entre le Dauphiné et La Rochethulon, où M. de Clérambon, retiré dans une salle haute, conférait longuement chaque jour avec ses capitaines. A le voir sévèrement vêtu de noir, assis à sa table, compulsant les situations et les états, on pensait moins à un chef de guerre qu'à un procureur, et sa courte fraise prenait des aspects de rabat. Six fois la convention fut établie,

six fois elle fut rompue, tant M. de Clérambon augmentait ses prétentions. Son flair sans égal lui dénonçait l'affaire mauvaise, et n'ayant pas foi dans l'étoile de Villebrune qu'il connaissait et dont il s'était procuré l'horoscope, il redoutait comme un signe fatal l'intervention du marquis dans cette opération, tant il le savait malheureux.

Son astrologue Galéas Chrysogoni lui prédisait, d'ailleurs, une grave complication pour l'année, et elle n'était pas encore finie. Une avance de dix mille écus d'or, l'engagement souscrit par MM. de Mouvans et de Peyregourde et quatre autres seigneurs dont il connaissait le droit au crédit, le décidèrent cependant. Il quitta La Rochethulon avec ses trois mille hommes vers la mi-septembre. Dans cette troupe, les pages eux-mêmes portaient des armes dorées, leurs collets de mouflon de Sardaigne étaient doublés de peau d'Espagne, et, outre cinq chevaux d'armes noirs, M. de Clérambon emmenait encore deux barbes et un genêt poil de loup, sans compter ses sommiers, ses courtauds et trois roussins.

Laissant à Berruyer, son homme de confiance, la garde du château avec cent de ses meilleurs soldats, M. de Clérambon rejoignit M. de Mouvans à Châteauneuf. Quelques semaines plus tard, de la compagnie dorée du comte de Clérambon il ne restait plus un homme. Elle avait fondu dans le bois de Cantegéline, où M. de Mouvans tomba percé de deux grandes arquebusades au travers de la poitrine et où M. de Clérambon reçut vingt-deux coups de feu, de pique et d'épée dans son corps aussi bien que dans ses armes...

Et c'est sur cet effroyable désastre qu'il réfléchissait à cette heure, tandis que le marquis de Saint-Cendre dormait dans l'herbe, étendu à son côté. Il se demandait s'il pourrait jamais réparer ces ruines, reformer une pareille bande, avec un semblable choix d'hommes et de chevaux. Cent mille écus seraient nécessaires, et il en avait tout au plus cent cinquante mille dans ses caves de La Rochethulon.

Il se représentait, par un effort de sa pensée, les deux basses pièces voûtées où trois grands coffres en bois de Danemark lamés de bronze, bardés d'acier doré au feu, étaient remplis de sacs contenant les écus d'or. Et il y avait aussi des doublons, des sequins, des ducats et des nobles, toutes les

monnaies d'or en usage, en tous temps et en tous pays. Quatre autres contenaient l'argent, en lingots, en saumons ou en espèces, et chacune de ces boîtes avait une serrure différente, dont les clefs étaient enfouies dans une cachette qu'ouvrait un ressort connu du maître seul. Les portes du trésor, hérissées de clous à têtes pyramidales, semblaient plier sous le faix de leurs barres et de leurs pentures. Le système de fermeture était en tous points admirable, et tel qu'il eût fallu de l'artillerie pour forcer les vantaux jouant toutefois par un mécanisme aisé et docile qui eût obéi à la main d'un enfant. C'était un Allemand de Nuremberg qui avait établi cette unique merveille ; et, pour le payer de ses peines, Clérambon l'avait empoisonné avec une poudre subtile, afin que cet étranger ne pût, l'occasion aidant, dévoiler le mystère à quelqu'un. L'artisan mécanique était mort dix jours après son départ de La Rochethulon, dans une hôtellerie de Strasbourg, sans qu'on le crût affligé d'un autre mal que la peste maligne. Et le corps de ville ordonna de grandes précautions à l'arrivée des voyageurs, tant on redoutait une épidémie.

M. de Clérambon souriait en pensant à la simplicité de ces gens d'Alsace. Mais sa mine redevint triste et soucieuse : il songeait aussi à ses fermetures à secret.

« Si pourtant quelqu'un l'avait pénétré, ce mystère!... »

A cette idée, il sentit ses cheveux se hérisser sous le bonnet de droguet. Et, soupçonneux, il supputait les chances. Elles étaient trop petites. Pourtant, en ces temps troublés, on pouvait attendre le pire, surtout après cette fâcheuse bataille de Jarnac où, comme il l'avait appris dernièrement, le prince avait été mis à mort et l'armée de l'Amiral taillée par quartiers, ses gens de pied...

Mais il se redressa soudain, ayant entendu du bruit derrière la haie. Se rasant contre la muraille de verdure, il tira son épée, prit son couteau de la main gauche, de manière à pouvoir faire tête à l'ennemi avec avantage, car il croyait bien à une attaque : depuis longtemps il ne comptait plus sur rien d'heureux. C'était une charrette traînée par un petit cheval attelé aux côtés d'un âne. Assis sur la ridelle, un homme conduisait; installée parmi des bottes de légumes, une femme ne laissait rien voir de son visage abrité sous un vaste cha-

peau de paille orné de floches de laine bleue. Et ce couple semblait de gens tranquilles, dont la mise était celle de bourgeois cossus et huppés.

A la vue des deux loqueteux, l'homme sauta vivement à terre. Abrité derrière ses bêtes, il avait déjà saisi une courte arquebuse dont il arma le chenapan.

— Doucement, camarade ! — lui cria M. de Clérambon, — laissez là votre arme ! Nous ne cherchons point à faire du mal, et nous avons plutôt besoin d'être secourus par charité. On n'est pas plus misérables. Nous avons été attaqués et battus par des gens de guerre, il y a deux jours, en passant par Calendrais. Voyez dans quel état ils nous ont laissés !

L'autre, méfiant, ne lâchait point son arme. Et il considérait les deux conpagnons, sans prendre parti, n'osant ni avancer ni reculer. Mais le marquis de Saint-Cendre s'était dressé sur son séant. Regardant le villageois avec attention, il prononça lentement :

— Quelle est cette voix?... Toi, tu es Dartigois, ou je me trompe fort !

Ainsi interpellé, l'homme répondit que tel était son nom. Et tout à coup, comme saisi par une grande émotion, il s'écria :

— Mais c'est M. de Villebrune !... Par la sainsambregoy, monsieur le marquis, qui a pu vous mettre en cet état? Par le ventre-saint-Quenest vous n'avez donc pas été tué à Messignac, non plus que pendu à Poitiers, sauf votre respect, monsieur le marquis !... car telle était la rumeur du vulgaire.

— Comme tu le vois, mon pauvre Dartigois. Et je meurs de faim, comme aussi de la perte de mon sang,

Alors Dartigois leva les yeux, puis les bras vers le ciel. Et sa courte personne, revêtue de cuir de cerf bien neuf, d'un beau gris, à grandes taillades, brodé d'arrière-points, exprima la pitié et l'horreur. Il s'empressa, et la femme descendit de la charrette avec un gros pain rond, puis elle prit une buire de cuivre pleine de lait, un panier de fruits. Et elle regardait, les yeux tout ronds, où luisaient des larmes, le blessé qui, voracement, mangeait et buvait comme une bête longtemps privée de nourriture. M. de Clérambon ne se restaurait pas avec une moindre allégresse. Quand ils eurent

mangé le pain aux trois quarts, encore qu'il fût de quatre livres et demie, les deux gentilshommes soupirèrent profondément. Le vase de cuivre, vide de son contenu, brillait dans l'herbe à leurs pieds.

— C'est là une rencontre heureuse entre toutes! — proclama le marquis. — Et comment te revois-je ici, Dartigois? Voici deux ans que je te quittai à Angers. Est-ce que cette belle fille, en robe couleur de singe mourant, serait ta femme?

Dartigois ne s'en cacha point. Il avait renoncé au métier des armes après la disparition de M. le marquis, sans se consoler de n'être plus son écuyer. Il l'aurait bien rejoint, mais n'avait jamais pu le faire.

— Quel bon temps j'ai passé avec vous, monsieur! En vous perdant, c'était comme si me quittait mon petit cœur gauche. Oui, monsieur, Catherine Gillot est ma femme. Et comme moi elle est tout à votre service, et je vous assure qu'elle n'a point le bec gelé. Elle est même très bien disante. Croyez-moi, monsieur, venez-vous-en chez nous, en ma maison du Breuil; laissez la guerre et ses hasards. Aujourd'hui, je goûte dans toute leur saine et excellente pureté ces vers de mon aïeul maternel, Olivier Basselin :

Il vaut bien mieux cacher son nez sous un grand verre,
Il est mieux assuré qu'en un casquet de guerre!

» Certes oui, monsieur, c'est là une belle vérité encore que je ne regrette pas l'heureuse époque de ma vie consacrée à votre service!

— Cela pourra revenir, Dartigois, mon ami!

Et le gentilhomme continua, en dévisageant Catherine, rose sous le grand chapeau dont le treillis laissait passer la lumière en poussière d'or :

— Au point où j'en suis, Dartigois, je ne puis redouter le pire. Et pour l'heure, je me sens plein d'ardeur et nourri des plus généreuses intentions.

Puis, tournant, son attention vers Catherine Gillot, il l'accabla de compliments. Et il s'exprimait avec facilité et bienveillance :

— Elle a le teint frais et les cheveux couleur des moissons

mûres, comme Cérès, et elle est accorte comme Pomone. Catherine, ma mie, vous êtes une petite déesse et je crois que Jupiter doit profiter de votre sommeil pour vous tromper par des rêves et descendre dans votre lit. Vois, Clérambon, ne ressemble-t-elle point à cette demoiselle du Lude, la jeune, Anne ou Valentine de son nom de baptême, je crois, pour qui je me suis fait rompre une côte aux joutes du faubourg Saint-Denis? Comme sa taille est bien tournée et que son corsage l'habille heureusement! Cette couleur ormus vous sied merveilleusement, ma mignonne. Dartigois, mon ami, tu es un mortel aimé des Dieux, comme aurait dit M. Antoine Muret, et ta femme est au-dessus du pair.

Et, tranquillement, il causait, se rendait aimable, tout comme s'il eût été assis en la chambre de quelque belle dame, au lieu d'être renversé à la corne d'un champ de seigle, ruiné et meurtri en dix endroits.

— Ah! monsieur le marquis! — intervint Dartigois flatté, — vous n'avez pas changé. Laissez-moi admirer votre courage à supporter de pareils maux. Mais, qu'il me soit permis de vous dire que le lieu n'est point propice aux bonnes conversations, car on doit toujours appréhender, par ici, le passage de quelques gens de guerre. Souffrez que je vous cache dans la charrette. Je vous transporterai chez moi. Là, nous ne vous laisserons manquer de rien; tout ce que nous avons est à votre service.

— Bien! bien! mon ami, je n'attends pas moins de toi. J'espère que tout te réussira et que ta femme restera sage, car elle l'est, sans doute; elle a des yeux qui luisent comme l'étoile du matin...

Et, saisissant sa mandore, M. de Villebrune commença de chanter un rondeau.

Mais Dartigois l'interrompit dans sa musique : il fallait partir.

— Prions Dieu, monsieur le marquis, fit-il en montrant Catherine, qu'elle me donne un bel enfant! Ma femme voudrait que ce soit un garçon.

« Nous t'y aiderons, mon bon ami! » dit à part soi Saint-Cendre.

— Mais souffrez qu'on vous installe dans la charrette, pour-

suivait Dartigois. Quant au seigneur qui vous accompagne, je crois qu'il fera bien d'attendre ici que je lui envoie des vêtements...

— Non, mon garçon, répondit M. de Clérambon. Ne te mets pas en cette peine. Je continue seul mon chemin. De ce pas, je gagne mon château de La Rochethulon...

Dartigois, à ces mots, leva haut son bonnet :

— Eh quoi ! vous êtes M. le comte de Clérambon ! le pillier du parti ! Ah ! monsieur... Et penser qu'on a raconté ici que vous aviez été décapité, pour ne pas dire pire !... Que me permettrez-vous de faire qui vous soit utile ?

— Deux choses : m'indiquer le meilleur chemin, et surtout le plus sûr, et aussi me donner quelque argent.

Dartigois vida sa bourse, qui contenait vingt livres, en s'excusant de ne pouvoir, présentement, offrir davantage. Mais Catherine saisit une petite escarcelle qui pendait à son demi-ceint d'argent, et en tira deux écus au porc-épic et une autre pièce. « C'était, expliqua-t-elle gentiment, une petite épargne qu'elle avait formée pour enrichir une robe de cannetilles d'argent. Mais elle n'en pourrait, maintenant, tirer un meilleur loyer. »

Et, rougissante, elle mit les monnaies d'or dans la main du comte. Il la considérait sans dureté, touché par cette délicatesse de femme qui se marquait en ses dernières paroles. Il l'examinait même avec quelque douceur. Sans doute retrouvait-il dans cette beauté parfaite, pure comme un profil de médaille et inconsciente d'elle-même, quelque chose de la Françoise Duhalier qu'il avait tant et si inutilement aimée, Catherine baissa les yeux, interdite sous le regard de M. de Clérambon qui, comme il apparaissait, n'était point fait pour refléter la tendresse. Elle s'épouvanta, même, et demeura sotte sans entendre les remerciements courtois du grand seigneur qui lui annonçait l'envoi, sous peu, d'un demi-ceint d'orfèvrerie à cordelière d'or, — « plus digne, disait-il, d'enserrer une si jolie taille que cette ceinture argentée ».

Puis, aidé par Dartigois, M. de Clérambon enleva le marquis et le coucha dans la charrette. Catherine ramena sur le corps décharné les bottes de carottes, les faisceaux verts des poireaux, les panaches dentelés des raves. Mais, bien

qu'il pût à peine se remuer, tant sa faiblesse était grande, M. de Villebrune s'essayait à saisir de sa main tremblante le cou blanc et poli qui se penchait sur lui à chaque effort que faisait Catherine pour entasser adroitement les touffes de verdure. Enfoncé dans cette molle couche végétale, déjà réconforté et heureux de sentir les grandes manches de barracan passementées qui lui caressaient le visage, où elles laissaient un parfum d'ambre, de pomme de senteur et de chair de femme, il dit quelques gaillardises.

Il continua, cependant que M. de Clérambon lui faisait ses adieux, lui adressant ses recommandations dernières. Des légumes où, maintenant, il se trouvait enfoui, le marquis tendit la main à son compagnon de misères, le réconforta même par quelques bonnes paroles.

Villebrune, au contact de Catherine, avait retrouvé tout son courage. Il avait demandé à la femme de Dartigois son nom de famille. Et, quand elle lui eut dit que son père était M. Gillot, de Bellac, il déclara qu'il prenait le nom de Gillot et entrait comme cousin chez son ami Dartigois.

— Je te laisse, monsieur Gillot, — fit Clérambon souriant de ce revirement si rapide. — Je te laisse, et ce n'est pas sans envier ton sort, car voici une belle personne qui, mieux que l'eau d'arquebuse, te saura remettre sur pied.

— Bien, mon ami, je l'espère. Mes amitiés à la demoiselle de Chypre et à toutes tes mignonnes. Je crains — hasarda confidentiellement M. de Villebrune — que notre Catherine n'ait la hanche un peu plate.

— Euh ! c'est un peu jeune. Mais tu sais, mon bonhomme, c'est à l'user qu'on connaît le drap.

Et, rassurant le marquis du regard, M. de Clérambon prit congé. On le vit s'éloigner à grandes enjambées le long de la haie pour disparaître dans un chemin creux.

« Je comprends — se disait le marquis de Saint-Cendre, qui l'observait entre deux raves, — que ce pauvre Clérambon ait eu si mauvais succès auprès des femmes : il suffit de voir la piètre mine qu'il fait dans ce paysage. »

II

Louis-François-Alexandre Lehairle de Villebrune, marquis de Courtemer et Saint-Cendre, n'avait pas encore seize ans lorsqu'il s'enfuit du collège de Presles où M. Ramus, qui enseignait la philosophie et professait la modération, prétendait le faire fouetter pour son indiscipline et sa paillardise. Alexandre, sans souci de sa famille réduite à des sœurs pourvues et à un oncle, lieutenant criminel au parlement de Bordeaux, s'engagea comme soldat sur les galères de M. d'Aramon. Il fit campagne parmi les Turcs lorsqu'ils brûlèrent l'île d'Elbe de concert avec les Français et s'attira les louanges de Sinan-Pacha.

— Quel malheur ! — dit un jour le Séraskir, en levant vers le ciel ses mains sèches où brillaient des anneaux chargés de pierres talismaniques, — quel malheur de voir un pareil soldat au nombre des Infidèles ! Ce garçon, indigne par sa condition de giaour, mériterait de prendre rang dans la plus belle cohorte de mes janissaires !

Et dans l'espoir de convertir le chrétien, il ordonna quelques prières, envoya même à Alexandre un bézoard particulièrement rare et aussi une langue de serpent montée dans un collier d'or.

Alexandre accepta ces dons comme une chose en soi naturelle, et il continua d'aller aux coups. Dans le pillage et l'incendie son ardeur se montra sans frein, et il apprenait aux musulmans des pratiques rares en la science des massacres, comme de saler les gens qui ne voulaient point dire où ils cachaient leur argent et leurs filles, ou de mettre les paysans rebelles en chapon rôti. Acharné à la poursuite des femmes, il désespérait les captives par une lasciveté singulière, joviale, et qui ne se calmait point. Les Italiennes qui lui passèrent par les mains surent ce qu'on pouvait en attendre. On parlait d'Alexandre jusque sur les bancs des forçats. Pour les escalades de nuit on ne lui reconnaissait point d'égal, et en Corse, à Bonifacio, aux derniers jours du siège, il faillit

entrer dans la place avec huit Albanais. Mais, au moment même où, ayant franchi la muraille, il prenait pied sur la banquette, il reçut un beau coup de pique entre les deux yeux, qui lui fit sauter sa bourguignote. Pendant huit jours on le crut mort, et le médecin juif de Sinan-Pacha ne le sauva, comme le dit plus tard M. d'Aramon, que par des artifices magiques; et c'est à cela qu'on attribua le mauvais esprit et les désordres par quoi Villebrune se signala dans la suite.

Les premiers mots qu'Alexandre prononça en revenant à la vie furent pour demander si on lui avait mis deux ou trois femmes de côté pendant le sac de la ville. Et, quand il sut qu'on avait fait l'accord avec le seigneur gouverneur Antonio de Caneto, sans butin, il réclama une belle Corfiote dont le pacha l'avait gratifié. On dut le lier sur son lit pour pouvoir maintenir ses emplâtres, et il souffrit cruellement dans la chasteté et l'inaction. Puis les Turcs partirent pour Constantinople. Alexandre fut de tous les chrétiens le seul auquel ils accordèrent des regrets. Dragut, même, voulut emmener le marquis parmi les otages que les Français donnèrent, car ils n'avaient pu payer les subsides fournis à leurs alliés. Mais, craignant d'exciter la colère du lieutenant criminel de Bordeaux qui ne lui aurait sans doute point pardonné d'avoir livré son neveu aux musulmans, M. d'Aramon garda M. de Saint-Cendre en alléguant que sa blessure n'était pas encore guérie.

Alexandre ne se mit sur pied que pour courir de nouveaux hasards. Et il était aux côtés du grand prieur de Capoue alors que celui-ci fut tué d'une arquebusade en reconnaissant l'assiette du retranchement de Scarlino. Puis il joignit les bandes de M. de Montluc et entra à Sienne avec les Allemands de Georges de Ruckrod. Parmi eux il apprit à boire, et il se divertissait également avec les dames siennoises, car il était de belle et riche taille, de manières gracieuses et polies, bien disant et expert dans les délicatesses de l'amour. Une renommée l'entourait, et, encore qu'à peine hors de pages, il exerçait sur les femmes une rude et puissante fascination dont les meilleures se sentaient troublées. Au reste, toutes le recherchaient, malgré les dures exigences de sa couche où il usait sans ménagements de leur chair. Et Alexandre

était un continuel sujet d'inquiétude pour les parents comme pour les maris. M. de Montluc l'établit capitaine de gens de pied. Mais, quand il rentra en France, Alexandre se fit donner une compagnie de cinquante hommes d'armes. Et il ne manqua point d'en écrire à M. Ramus pour lui annoncer cette heureuse nouvelle, et aussi qu'il le ferait pendre dès que l'occasion s'en présenterait.

M. Ramus se plaignit au Roy, dont il connaissait le caractère triste et qui goûtait peu la plaisanterie. M. de Villebrune faillit être cassé devant le front de sa compagnie quand il ne l'avait pas encore passée en revue. Et, sans madame de Valentinois, avec qui il avait mené le branle aux flambeaux lors du grand bal au château d'Anet, sa disgrâce fût devenue complète. C'est alors qu'il commença à remplir la ville de ses aventures, et sa dissipation devint telle que, lorsqu'il passait dans les rues avec ses amis Beaudenier, Brindalois, Guirand-Montdétour, Figuefontaine et quelques autres compagnons dont toute honnête dame ne pouvait entendre prononcer le nom sans rougir, les mères faisaient rentrer leurs filles dans les boutiques ou fermaient précipitamment leurs portes. Il mit à mal quatre demoiselles dans un même quartier, rendit enceinte la nièce du curé de Saint-Médard, et ses nuits se passaient à courir sur les toits, tandis que ses laquais faisaient le guet dans les ruelles. Un mari mal accommodant le pourchassa jusque dans une gouttière : il bondit du chéneau sur une maison voisine et se démit le pied en atteignant le balcon. Ses valets le rapportèrent à son hôtel de la rue de la Huchette, et il demeura trois semaines couché avec autour de son lit nombre de dames qui lui apportaient de l'eau d'ange, du cotignac et des dragées au musc. Cependant la fille d'un mercier se jeta dans la Seine pour lui, sans qu'on pût la repêcher.

Mais, à la cour, on ne le connaissait plus que sous le nom du « beau Villebrune », et les filles de la reine et de la dauphine montaient sur les tabourets pour le voir danser la gaillarde. Ses yeux bleus étaient la perdition de leur âme ; et sa barbe fauve, ses moustaches hérissées, sa pâleur mate, étaient choses dont toutes rêvaient. Le duc de Nemours en était sérieusement jaloux, d'autant qu'on savait le marquis de

Saint-Cendre très riche et, après tout, d'aussi bonne noblesse que ce Savoyard qui était venu chercher un duché en France. Si Nemours descendait au galop de son cheval l'escalier de la Sainte-Chapelle, Saint-Cendre faisait mieux encore, — disaient les femmes, — il sautait d'un toit à un autre la largeur d'une rue.

Et ces actions galantes les enchantaient. L'histoire de la mercière, bien d'autres encore, accroissaient la réputation du marquis. Et il tua en duel, entre temps, un gentilhomme piémontais dont les grands bonnets à plumes et aussi les airs de tranche-montagne avaient déplu. Nemours profita adroitement du scandale pour essayer de faire exiler Alexandre. Ce fut cette fois la dauphine qui prit son parti. Marie Stuart déclara qu'elle ne souffrirait pas qu'on bannît de la cour le plus aimé pour le plaisir du plus puissant, et elle fit attacher le marquis à ses écuries. On la vit même un jour s'en aller à Saint-Cloud en croupe du cheval que montait Saint-Cendre, et cette exception fit le désespoir des envieux.

Pour le détruire, ils usèrent de subtiles intrigues; et quand mademoiselle Françoise de Rohan devint enceinte, au commencement de l'année 1557, on les vit empressés à répandre la rumeur que certainement M. de Villebrune avait fait la besogne. Bientôt on sut que c'était le fait de M. de Nemours, et on rit au nez des calomniateurs. Alors les ennemis d'Alexandre, marris et pantois, car ces manœuvres avaient tourné à leur confusion, cherchèrent autre chose. Le Roy, qui avait fait grise mine au marquis, se crut obligé à lui donner une compensation. Il le nomma capitaine de deux cents hommes d'armes des ordonnances et ceignit son cou du collier de Saint-Michel. Mais, comme Saint-Cendre, malgré sa vie dissipée, cultivait les belles-lettres et prenait des leçons de poésie avec M. Ronsard, on l'accusa de favoriser les idées nouvelles et de chérir l'hérésie sous couleur de littérature, et on citait l'exemple de Clément Marot. Il lui survint alors un défenseur inespéré. La haine de M. Ramus n'allait pas jusqu'à lui faire nier que l'écolier du collège de Presles n'eût une belle intelligence, et les deux ennemis trouvèrent en cette occasion une somme d'intérêts communs. Si le marquis s'inquiétait peu de la

religion réformée, l'ex-professeur y inclinait plus que de raison sans en faire profession ouverte. Aussi défendit-il énergiquement son ancien élève pour se justifier aussi soi-même. Et M. Ramus se fit voir à Saint-Séverin le jour où le marquis de Saint-Cendre envoya à l'offrande un bassin d'or camosé où étaient sertis quarante-cinq camées, tant de figures de femmes que de divinités païennes. Au fond du plat brillait une intaille grosse comme un œuf ; c'était une sardoine où Léda se prêtait, dans une attitude complaisante, aux caresses déshonnêtes d'un cygne. Et le même jour Alexandre adressait un pareil drageoir à la femme d'un président à mortier. Le cadeau tomba aux mains du mari, qui voulut faire un éclat au sujet de cet immodeste objet, capable, suivant lui, de donner à la présidente de coupables pensées, — alors qu'on savait dans le beau monde qu'un des camées représentait la présidente elle-même se livrant, nue comme une nymphe des sources, aux ardeurs d'un Ægipan qui ressemblait beaucoup au marquis.

Saint-Cendre était réputé pour le luxe et la singularité de ses présents. Il semait son or aux mains des dames, des courtisanes et des lettrés avec une prodigalité égale. Pendant des années, il tint une cour où fréquentaient les docteurs à bonnets carrés et où les poètes sacrifiaient aux grâces sans scandaliser les savants, tant la chère était rare et fine. Un grand festin fut donné, servi par douze jeunes filles vêtues de leurs cheveux, toutes étaient blondes et très blanches. Mais au dernier service elles se doublèrent d'un pareil nombre d'Italiennes et de Grecques, brunes, ambrées, et chargées d'anneaux d'or. Marc-Antoine Muret lut un épithalame, rendit des oracles, puis devint tellement ivre que les filles l'emportèrent et le couchèrent dans un grand lit. Certains convives mangèrent et burent à en attraper la caquesangue, plusieurs s'endormirent sous la table, et un professeur du collège de Navarre circula quelque temps avec une femme à cheval sur ses épaules en devisant sur le lai d'Aristote. Puis il disparut, l'enveloppant dans sa robe de professeur où se voyaient des taches de sauce verte. Les dames de la cour blâmèrent Alexandre, et certaines eurent la franchise de reprocher au marquis de ne pas les avoir invitées. Il leur promit des récréations plus importantes.

L'hôtel de la rue de la Huchette vit toutes les gloires de Paris, quelques-unes aussi de l'Italie, voire de l'Allemagne. Ses fêtes païennes firent rêver les grandes dames. Deux des plus illustres s'y glissèrent sous des vêtements d'homme et assistèrent au sacrifice d'un bouc à cornes dorées que quatre courtisanes déshabillées en bacchantes amenèrent enchaîné avec des guirlandes de roses, et le grand Jodelle faisait des libations à Bacchus. Le marquis, en brodequins et en chlamyde, dit une ode de son cru sur le Priape couronné de lierre qui se dressait, grand et majestueux, sur un autel dont les angles s'ornaient de satyres d'argent modelés par M. Germain Pilon. On joua une comédie très belle où furent représentés sans voiles les amours de Psyché et quelques merveilleux intermèdes. Le souper qui suivit laissa un souvenir dans toutes les mémoires. Cette fête avait coûté plus de trente mille livres.

Ainsi, pendant huit années et plus, la vie s'écoula pour le marquis de Saint-Cendre, large et facile, tandis que ses biens s'en allaient par morceaux chez les prêteurs. La succession du lieutenant criminel répara les brèches faites à cette puissante fortune dont il ne restait presque rien. Mais ce nouvel acquêt ne tarda point à s'en aller en fumée, tant les repas, les femmes nues, les tournois et les lettrés coûtaient cher. Alexandre n'eut pas le chagrin de se voir obligé de compter. Ses amies songeaient depuis longtemps à le marier: on lui trouva une riche et gentille héritière, Gabrielle de Vignes, qu'il amena sans peine à devenir amoureuse de lui comme une bête. Gracieuse, très fière et de manières froides, Gabrielle était haute de taille et exquise dans ses formes. Son âge ne passait point dix-huit ans et son éducation était parfaite. Indifférente jusque-là aux hommages qui entouraient sa personne et que lui valait sa fortune, grande comme celle d'un prince apanagé et que son tuteur, un des Ajaceti, avait triplée depuis la mort de son père, mademoiselle de Vignes sentit les glaces de son cœur se fondre sous le regard d'Alexandre dont les débauches sans frein n'avaient point altéré la haute mine. Pour qui le connaissait depuis longtemps, ses traits avaient pris seulement quelque dureté, et, sur son front, un long pli, accentuant en hauteur la cica-

trice du coup de pique, donnait à son visage une expression soucieuse que démentaient ses lèvres sensuelles et ses yeux qui paraissaient rire toujours. Lignerolles, avec sa pratique des hommes, disait que Saint-Cendre commençait de ressembler à un vieux tigre ; mais c'était pure calomnie. Les trente-deux ans d'Alexandre ne paraissaient compter que des printemps, et Marc-Antoine Muret, dans un sonnet que la Pléiade trouva sans égal, le comparait alors à Apollon Citharède menant le ballet des Charites.

Gabrielle fut laissée par sa famille, en cette affaire, maîtresse de son choix ; d'autant que deux médecins, achetés par Alexandre, déclarèrent que si la demoiselle voyait son amour contrarié, elle ne passerait point l'année. Tel fut aussi l'avis d'un juif cabaliste qui fut consulté avec le grand astrologue M. Luc Gaurico, lequel, comme chacun sait, ne se trompa que rarement dans ses prédictions, non moins fameuses que celles de M. de Nostredame. Pendant huit mois Alexandre fit sa cour — alors qu'il était tout habitué au contraire — chez l'orgueilleuse fille, plus vaine de l'encens de son adorateur que Vénus ne le fut jadis de recevoir la pomme des mains du Troyen Pâris. Point de semaine où le marquis n'adressât trois sonnets à Gabrielle : M. Baïf en polissait la forme, lorsque M. de Ronsard n'avait fait qu'en indiquer les contours ; et d'ailleurs cela n'empêchait point Saint-Cendre de courir le guilledou et de dormir dans tous les lits. Il évitait cependant le scandale et donnait à sa vie extérieure un aspect très calme.

Fière d'avoir fixé par des chaînes qu'elle croyait d'une solidité éternelle l'homme généreux et frivole que toutes les femmes s'arrachaient, Gabrielle prenait en mépris les conseilleuses qui lui recommandaient de se défier du marquis. C'étaient là des maîtresses délaissées ou des prudes montées par des rivaux malheureux, et leurs récits ne méritaient point créance. Alexandre venait de faire merveilles à la bataille de Dreux, où il avait chargé quatre fois les lansquenets, et tant qu'un coup d'arquebuse abattit son genêt qui l'écrasa en tombant. La jambe prise sous la selle, il resta engagé tandis que passait sur lui tout un gros de reîtres. Il put compter les clous des fers, dénombrer les pointes des éperons. Les

grandes bêtes d'Allemagne furent douces à cet homme qui n'avait jamais eu pitié de personne : pas un sabot ne lui écrasa le crâne, aucune atteinte n'offensa ses membres. Aussi, plus tard, Marc-Antoine Muret lui écrivait-il : « Celui qui inspire l'amour à toutes les femmes est un vase d'élection, un objet sacré, même aux brutes. Digne du lit des déesses, ton front est protégé par les Dieux. »

L' « objet sacré » fut retiré de la presse à moitié étouffé et porté par son écuyer, Dartigois, et cinq valets, en lieu sûr. Il avait reçu trente-cinq coups dans ses armes et était contus en dix endroits. Gabrielle ne voulut point que le marquis fût soigné par d'autres mains que les siennes, et, pendant des mois, elle garda jalousement son fiancé à Saint-Germain, où sa mère avait un château en forêt. Alexandre, entre deux électuaires, lui jura de ne plus jamais d'aimer qu'elle. Et il avait une façon si douce de lui prendre la main, quand elle lui appliquait un emplâtre, que bien des personnes présentes ne pouvaient retenir leurs larmes. Ce fut là une des rares maladresses que le marquis de Saint-Cendre ait jamais commises avec une femme. Sa soumission, exagérée sans doute par le régime débilitant que lui faisaient suivre les médecins, et aussi par les saignées indiscrètes d'un barbier, le diminua aux yeux de mademoiselle de Vignes. Elle jugea les promesses d'Alexandre superflues et gauches, car il ne lui déplaisait point de savoir son héros infidèle. Alexandre était nimbé d'une telle auréole de gloire qu'elle ne s'arrêtait point aux petites ombres, et elle l'adorait simplement, comme ce grand saint Georges que vénèrent les Grecs, les Syriens et les Anglais.

Le mariage du marquis de Saint-Cendre et de mademoiselle de Vignes se fit le 15 mai 1563, en l'église Saint-Séverin, à Paris. Madame Catherine y vint en personne, et la queue du cortège était devant le Palais de Justice que la tête n'était point encore sous le porche. Tel fut l'encombrement des carrosses que les dames durent traverser à pied le pont Saint-Michel, où la foule se pressait pour ne rien perdre du spectacle. La comtesse de Beaudenier se trouva mal dans sa robe de toile d'argent, qui pesait plus de soixante livres et dont la queue, longue de neuf pieds, était portée par six petites

filles. Il fallut mettre la dame dans la boutique d'un armurier, où on lui défit son corset, trop haut et trop étroit pour sa gorge. Et ceux qui se trouvèrent là purent voir sur le sein droit, au dessous du bouton rose et menu comme une fraise des bois, une singulière tavelure où certains prétendirent reconnaître les dents de M. de Villebrune.

Sur le perron de l'église, des laquais en dalmatique d'azur, avec une épée en pal, d'argent aiguisée de gueules, jetaient des blancs et de petits écus en criant largesse tout comme si le Roy eût passé par là. Puis ce furent les gens de madame la Reine Mère qui jetèrent des piécettes au menu peuple, tandis que M. le Connétable, bienveillant et paternel, se frayait à grand'peine la voie en donnant des coups de canne sur tous. On crut qu'il allait entrer à cheval dans Saint-Séverin. Réfugiés sous les auvents, les courtauds de boutique criaient « Noël! Noël! » Et parmi eux se glissaient de petits marauds qui lançaient de la farine sur les personnes au moyen de minces tuyaux de bois. On vit même un méchant clerc de procureur qui, muni d'un battoir sur lequel un rat était tracé avec de la suie, se servait de cette grossière empreinte pour marquer les robes des dames à l'endroit où le garde-infant les préserve des froissements indiscrets. Et à chaque fois que se renouvelait ce jeu malveillant, une grande joie bouillonnait parmi ces vauriens, tant l'âme du populaire se plaît aux spectacles déraisonnables, malséants et frivoles.

Mais madame Marguerite de Lustrac souleva des clameurs plus fortes par son décolletage indécent, car le crêpe lui couvrant la gorge et les épaules était plus diaphane que l'écharpe d'Iris, comme le dit un poète crotté qui s'était glissé là dans l'espoir de quelque aubaine, étant d'avis que les belles-lettres ne fleurissent naturellement que dans le voisinage des grands, leurs assurés et naturels protecteurs.

On assure que madame de Vignes dépensa en cette occasion plus de vingt mille livres. Sa robe de baudequin, brodée à l'aiguille d'or de Chypre sur damas frisé, en coûta environ quatre mille, sans compter les cinquante rangs de perles qu'elle avait fait monter sur la quille. Et Guirand-Montdétour, qui serra la dame de près pour lui donner de l'eau bénite, déclara à Brindalois qu'il aimerait mieux la mère que la fille.

Mais Gabrielle, sous ses voiles, brillait comme un joyau rare et d'une eau très pure ; sa splendeur éclairait l'église, et chacun la déclarait digne d'Alexandre. Et, comme il est des gens qui ne respectent rien, Figuefontaine, qui accrochait les bancs et les prie-Dieu avec une épée trop longue, dit presque à haute voix dans le dos de Beaudenier :

— Je retiens le premier petit... si c'est une fille !

Mais M. de Beaudenier, vexé, se recueillit dans sa fraise parce que la reine le toisait à ce même moment. Puis le regard royal passée, il se retourna vers Figuefontaine et le traita d'imbécile. C'est pourquoi tous deux sortirent de Saint-Séverin, non sans quelque ostentation, pour s'aller battre dans l'île aux Vaches. Ils emmenèrent quatre gentilshommes qui bâillaient derrière un pilier en tirant la langue aux dames du dernier rang qui s'amusaient — sans exciter le scandale — à leur faire les cornes derrière les dos armoriés des missels. Figuefontaine eut un doigt fendu, la cuisse ouverte ; Beaudenier, un bras perclus et la joue droite balafrée. Quant aux autres, ils s'entretuèrent complètement, de telle sorte que les laquais se partagèrent leur bourse et leurs habits.

Beaudenier cependant rentra dans l'église avant que la noce en partît, et il admira dans la sacristie les divers cadeaux faits par madame de Vignes. Une monstrance d'or émaillée avait son pied chargé d'opales, encerclé de rubis, et son étui était intérieurement habillé de drap impérial et de caffart piqué. Le pluvial de l'évêque de Verceil, qui avait béni les conjoints, étalait là ses appliques de velours cramoisi brodées d'or fin, jaspant un fond de cendal vermeil ; et on voyait à côté une chasuble et un courtibaut de toile d'or et de basin. Douze pauvres avaient été habillés de neuf des pieds à la tête. Et, tenant sa joue blessée dans sa main, M. de Beaudenier contemplait toutes ces merveilles.

Le lendemain de ses noces, Gabrielle reconnut qu'elle avait trouvé son maître. Mais elle demeura la plus heureuse des esclaves, n'étant point de ces femmes qui, jalouses de la gloire des docteurs, sacrifient le bonheur à la joie précaire d'épiloguer sur leurs droits. Saint-Cendre usa sans ménagements de cette chair de vierge qu'il modela avec un raffinement d'artiste en débauche ; et cela l'amusa prodigieusement.

En même temps qu'à s'initier au jeu de l'amour Gabrielle devenait la plus belle des femmes, elle se faisait aussi la plus savante des maîtresses. Le marquis put être fier de son œuvre. Au bout de peu de jours, la hautaine fille de madame de Vignes fut plus habile aux délicatesses et aux ardeurs des caresses, voire les plus rares, que les courtisanes réputées de Venise, encore qu'elles passent tout ce que l'on peut se figurer sur ce sujet que M. de Saint-Cendre connut aussi bien qu'homme sur terre.

Et Gabrielle ne croyait pas mal faire. D'ailleurs, elle s'en fût peu souciée. Elle estimait que se donner tout entière, et sans restriction, à celui qu'elle aimait et qui semblait le lui rendre, était le devoir premier et principal de l'épouse. Et elle adorait Saint-Cendre autant pour lui-même que parce qu'il avait éveillé ses sens endormis. Gabrielle avoua même à sa mère qu'elle avait son Alexandre dans le sang. Aussi chassa-t-elle durement son confesseur ordinaire, qui était aussi son chapelain, un augustin assez mal avisé pour lui faire des observations canoniques après l'avoir enserrée dans une trame de questions subtiles. Et cet homme osa même, un jour de grande fête, faire un sermon sur cette phrase de saint Augustin :

« *C'est ainsi que je corrompais la source de l'amitié par les ordures et les impuretés de mes débauches, et que je ternissais sa splendeur et sa lumière par les vapeurs infernales qui sortaient comme de l'abîme de mes passions charnelles et vicieuses...* »

Gabrielle trouva l'insolence trop forte. La nature de ce moine lui apparut grossière et misérable, qui comprenait mal ces amoureuses fureurs où elle passait en un instant par les splendeurs les plus hautes de la vie comme par les affres les plus épouvantables de la mort. Car ce petit frère n'avait pas craint de comparer le lit de la marquise de Saint-Cendre à ceux du festin de Trimalcion dont il avait pris — par ouï-dire et sans en connaître l'époque — l'opinion la plus mauvaise. Un jésuite mieux policé remplaça le malheureux frocard, digne tout au plus d'être ramassé par les sergents de l'écuelle, et ce prêtre résolut de laisser au temps — pour en connaître la sagesse — le soin de ramener cette brebis dont le dévergondage le charmait. Au reste, il avait trop de monde

pour contrarier une aussi légitime affection, consacrée par le sacrement de l'Église, et il était naturellement porté à admirer Dieu dans ses œuvres et les rapports qu'elles présentaient avec l'Ordre de Jésus. Gabrielle lui semblait une des plus parfaites qui eût immolé sa pudeur sur le saint autel du mariage. D'ailleurs, à cette considération, le jésuite en joignait une plus forte : l'intérêt même de la confrérie, qui lui commandait de ménager les personnes munies de grands biens. Il encouragea même sa pénitente dans la voie qu'elle s'était tracée ; et il lui citait l'exemple de cette sainte femme louée par les Écritures, et qui, pour plaire au patriarche, ne craignit pas de prendre le costume et la facilité d'une courtisane.

Pour avancer dans ces sentiers, la marquise de Saint-Cendre n'avait point besoin de conseils. Aussi ne fut-elle jamais tentée d'imiter ces épouses dont la pruderie revêche éveille dans le lit conjugal l'idée du devoir pour en chasser les fantaisies et les blandices de l'amour, et qui ne se coulent aux côtés de leurs maris déconfits ou distraits qu'après s'être entourées de bonnets, de cornettes, de doubles camisoles et de multiples jupons, par quoi elles prennent plus de ressemblance avec un ballot de lingerie qu'avec une descendante de leur mère Ève, dont les vastes flancs s'offrirent à notre premier père dans leur blanche et splendide nudité.

Mais ces abandons étaient intimes. Pour le monde, Gabrielle demeurait froide et singulièrement réservée. Sa pure et calme beauté tentait et désespérait les galants de profession. M. de Guirand-Montdétour et Figuefontaine, qui boitait un peu bas, s'étaient fait rabrouer de la belle manière ; il en fut tout de même pour le baron Horace de Brindalois. Quant à M. de Clérambon, s'il ne fit point la cour à Gabrielle, il dérida deux fois son visage au plaisir de la contempler. Le marquis de Saint-Cendre jouissait de son bonheur avec cette hypocrisie que développe la longue pratique des femmes. Et il se gaussait dans sa barbe de ceux qui le plaignaient de s'être enlizé, lui, le brillant jouteur de Cythère, dans un pareil glacier. Discrètement, même, il se laissait plaindre : méfiant et sournois autant par expérience que par caractère, il n'était point de ces maris qui prennent volontiers des confidents.

Cependant M. de Beaudenier continuait à se battre en duel, et sa femme ne se montrait plus qu'avec une petite joueuse de mandore, Égyptiaque sans doute, et dont les yeux charbonnés luisaient comme deux fournaises. Beaudenier avait d'autres chiens à fouetter que de s'occuper de cette gypsie, d'autant que ceux de la maison de Resnel s'étaient moqués de sa joue fendue et d'une jolie Isabelle qu'il avait enlevée des tréteaux du Pont-Neuf où elle dansait avec un marchand de thériaque et d'orviétan. C'est pourquoi il les appela tous en bloc et pria son ami Villebrune de les venir attendre, avec M. de Figuefontaine, dans le Pré-aux-Clercs. On se hacha à coups d'épée et de dague pendant vingt minutes. Les Resnel restèrent maîtres de la place, car MM. de Beaudenier et de Figuefontaine furent tués ; quant au marquis de Saint-Cendre, on le rapporta sur un brancard, percé de dix-huit coups, sans compter les taillades.

Gabrielle en manqua devenir folle. Et il fallut que M. Ambroise Paré lui jurât sur la Bible qu'Alexandre serait sauvé, sans quoi elle se serait jetée dans l'eau, comme la mercière. Elle fit venir le grand André Vésale, qui traversait la France pour se rendre en Grèce, et lui compta trois cents écus d'or. Pendant vingt nuits elle veilla au chevet du blessé, et comme Desnoyers, sa première femme de chambre, soulevant une fois maladroitement la tête du marquis, lui arrachait une plainte, Gabrielle se précipita sur la servante pour lui crever les yeux avec la grande épingle d'or de son attifet. A grand'peine put-on la lui arracher des mains, et madame de Vignes craignit, un moment, que Gabrielle ne tombât sur place atteinte du haut mal.

Mais Alexandre guérit et madame de Saint-Cendre fut enceinte. Sa grossesse ne fut pas sans un cortège de terreurs, car la marquise se demandait avec angoisse si sa beauté survivrait à sa maternité. Désespérément elle s'attacha à son mari, et elle se sentait mourir lentement de frayeur, comme si ses charmes de femme lui échappassent un à un, sous ses yeux. Ses couches furent pourtant heureuses. Si l'enfant, une fille, mourut en voyant le jour, la mère ne souffrit que le raisonnable, et les matrones déclarèrent qu'en moins d'un mois elle serait plus fraîche et gaillarde qu'avant. Mais comme Ga-

brielle revenait à la vie, se laissant bercer aux bras d'Alexandre, qui lui consacrait des heures, la chambrière Desnoyers lui coula à l'oreille une mauvaise nouvelle dont la marquise prit soudain la fièvre et le délire : M. le marquis se distrayait avec madame sa belle-mère.

Ainsi Desnoyers se vengea de ce que sa maîtresse avait voulu lui percer le visage avec la grande épingle de son attifet le jour où M. Ambroise Paré pansait le marquis de Saint-Cendre. Et c'était la vérité : fatigué de son inaction, Alexandre avait trouvé sous sa main la belle madame de Vignes, dont le costume de veuve ne dissimulait qu'imparfaitement les charmes somptueux.

— Que voulez-vous ? — confessait-il plus tard à M. de Clérambon. — Elle avait un dos en tous points aimable et la gorge bien placée. Héliette était tranquillement magnifique; ses trente-six années ne comptaient point et sa peau était, si j'ose dire, plus fine que celle de ma très chère femme. Vous avouerez que c'eût été pitié de voir ainsi se flétrir une tant aimable créature sans lui donner ni en prendre un peu de plaisir.

Molle et sensuelle, madame de Vignes se défendit mal. Elle avoua qu'Alexandre l'avait surprise, par la complicité d'une fille d'atour, au moment où, dévêtue, elle se mettait au lit, et qu'elle avait cédé à la force.

— Je n'ai même pas eu le courage de crier, ma chère, — dit-elle, bien des années après, à la maréchale de Matignon, — et je me suis laissé aller comme une nonnain saisie par un lansquenet. Je n'y ai vu que du bleu, vous pouvez m'en croire. Et vous en auriez fait tout autant à ma place.

Et madame de Vignes ajouta, avec regret :

— C'était un si bel homme ! Si plaisant.:. au point qu'on ne saurait le dire.

La maréchale en demeura pensive, tandis que la bonne dame, frémissant encore sous ses coiffes, soupirait au souvenir d'un passé à tout jamais envolé.

La chose ne comporte en soi rien d'impossible, non plus que l'affection qui survécut, dans le cœur d'Héliette de Vignes, à cette violence domestique. Cette blonde superbe qui avait malmené tant de galants, et M. le Connétable lui-

même, trouva là aussi son maître. Tout comme sa fille, madame de Vignes eut le marquis son gendre dans le sang.

Désespérée, Gabrielle se fit porter hors de l'hôtel. Son mari ne paraissait plus, du reste, rue de la Huchette. Quand il vit le scandale irréparable, il élut ouvertement domicile chez madame sa belle-mère, rue du Petit-Musc. Il ne pardonnait point à sa femme cette inutile incartade qui dérangeait sa vie. Et lorsque Gabrielle, trouvant dans son orgueil la force de maîtriser sa colère, lui eût déclaré, dans une dernière entrevue, chez son oncle M. de Lanelet, que tout était, à jamais, fini entre eux, il la salua poliment, la reconduisit jusqu'à la porte, et il la mit dans son carrosse.

« Elle me reviendra quand je voudrai, se disait-il. Et c'est pourquoi je n'userai pas de mon autorité pour la retenir. Une petite absence la calmera, et elle me regrettera qu'il n'y aura pas dix jours de ce trop pompeux départ : Gabrielle, ma mie, vous ne saurez vous passer de moi plus longtemps. Et d'ailleurs, ne serais-je plus, pour quelque temps, votre petit cœur gauche, je suis, pour l'heure, agréablement pourvu. A tout prendre, les brunes ne sont pas mon fait, et la chair des blondes connaît une docilité et des abandons plus complets. Ces femmes aux crins dorés, quand elles en tiennent, sont d'une soumission que j'estime. Allons, Alexandre, mon bonhomme, tressons une couronne de fleurs à cette Pomone et à ses fruits mûrs, comme disait M. Muret après boire, et jouissons-en sans mesure, *Carpe diem*, — ceci pour M. Ramus, — quand il en est temps encore !... »

C'est pourquoi il s'installa dans la maison de madame de Vignes et lui emprunta aussi une grosse somme d'argent. Son cynisme passait les bornes et sa dépense le raisonnable. Il fut tancé par le Roy et promit de s'amender. Alors ce fut madame de Vignes qui vécut et coucha rue de la Huchette ; et quand les personnes de sa famille venaient pour la visiter, elle criait d'une voix perçante, qui s'entendait de la cave à l'étage, qu'elle n'était point là. De telle sorte que les laquais riaient comme une noix dont on écarte les coques. Mais voici qu'un arrêt du Roy intervint, contre toutes formes usuelles, qui réservait les biens de la marquise, en enlevait l'administration au marquis de Saint-Cendre, et le réduisait à son

propre patrimoine, c'est-à-dire à moins que rien. Car Gabrielle, ne connaissant plus que la haine pour celui qui avait brisé sa vie, avait remué ciel et terre afin d'obtenir ce rescrit. Et cela fut considéré comme une singulière faveur et en tous points grandement exceptionnelle. Mais Alexandre reconnut là la main de M. Versoris, avocat du duc de Nemours, qui, par vieille jalousie contre lui, manigançait cette affaire. Puis l'hôtel de la rue de la Huchette fut saisi pour le compte d'un créancier inconnu, agissant par office de procureur, avec de vieilles pièces que le marquis avait négligé de régler. Madame de Vignes ne se débattait pas dans de moindres embarras et des menaces sinistres lui parvenaient de divers côtés.

Et une nuit qu'elle oubliait tout dans les bras d'Alexandre, des coups violents ébranlèrent la porte de la petite maison où ils tenaient leurs rendez-vous, dans la rue de la Limace. Alexandre sauta sur ses pieds, en chemise et l'épée à la main, chargea sans s'étonner dix hommes masqués qui venaient d'envahir la chambre. Son arme glissait sur leurs gants de prise et leurs chemises de mailles qui luisaient sous les taillades de leurs pourpoints. Tous cachaient leur face sous une barbute noire et épaisse où ne luisaient que leurs yeux, et ils tenaient en main des broquels de cuir avec une esconce qui envoyait un jet de lumière par une échancrure du disque. Sans blessure, il se trouva porté, jeté dans la rue, où ses valets lui remirent ses habits. Puis ce furent les gens du guet qui passèrent avec leurs pertuisanes et leur falot. Devant la porte close, le marquis comprit qu'il valait mieux s'en retourner. Et il apprit, le lendemain, par M. de Guirand-Montdétour, que c'était M. de Lanelet, frère de madame de Vignes, qui était venu avec quelques amis enlever la dame, et qu'elle était enfermée dans un couvent pour y suivre une retraite pieuse.

— Et que comptes-tu faire, beau Villebrune?

— M'en aller respirer l'air des champs. Il me paraît plaisant et sain, absolument, à cette heure.

Et bien qu'on fût en plein hiver, M. de Saint-Cendre quitta Paris, où il ne pouvait plus honnêtement faire figure. Depuis le temps où sa femme l'avait quitté, et une année s'était écoulée, il avait fait flèche de tout bois, vendu tout ce qui

était à vendre, emprunté tout ce que comportait son crédit. Des ennemis cachés le surveillaient, la basoche se remuait dans l'ombre, et la cour était montée contre lui. Successivement la marquise de Saint-Cendre avait su se faire émanciper de sa tutelle, exercer toutes ses reprises. Et même, ce qui ne s'était jamais vu, elle avait obtenu la garde noble. Le Roy la couvrait de son autorité. Alexandre ne put trouver un procureur qui voulût occuper pour lui ; il était ruiné, perdu, et Versoris s'en allait maintenant crier autour de la Table de Marbre qu'il se faisait fort de mettre le beau Saint-Cendre dans la prison pour dettes. Et le marquis, quand il vendit ses charges, n'en put même toucher l'argent, tant les oppositions, menées avec fermeté et audace, avaient été rapides et sûres. La main de Nemours s'appesantissait sur lui.

C'est pourquoi il embrassa la religion réformée, car l'Amiral avait besoin d'hommes déterminés pour accomplir le voyage d'Allemagne, parcourir le royaume et pratiquer les mécontents. Le marquis fit le coup de pistolet contre les Suisses lors de l'affaire de Meaux et gagna un peu lors du pillage de Saint-Denis, où il eut mille écus de bon argent et aussi plusieurs calices d'or fin. Mais l'Amiral ne le goûtait que peu. Aussi, lorsqu'on fit la paix, personne ne s'avisa de s'intéresser à Villebrune, qui ne put obtenir des lettres de rémission pour quelques délits de peu d'importance dont il s'était rendu coupable tandis que l'on poursuivait les négociations de Longjumeau. Car, au mois de février 1568, il avait, sous prétexte de carnaval, rempli la ville d'Angers de désordre. On l'avait vu, à la tête d'une bande de masques, forcer l'hôtel du lieutenant criminel M. Pierre Ayrault, et dérober pour trente mille livres de vaisselle d'argent. Ensuite tous les compagnons avaient pris d'assaut une maison voisine, sous couleur de promener le momon, et là il y avait eu mort d'homme, et aussi une dame et deux demoiselles culbutées de la vilaine manière.

« Pierre qui ne rit pas », — ainsi nommait-on M. Ayrault, — fit instruire le procès du marquis de Saint-Cendre, tandis que celui-ci courait vers le Dauphiné pour y rejoindre M. de Mouvans. Condamné comme contumace et rebelle, M. de Saint-Cendre fut pendu en effigie, sous les yeux de son écuyer

Dartigois, qui était resté à Angers pour le tenir au courant des événements les plus notables. Puis le serviteur, ayant perdu la trace de son maître, s'était retiré dans le Limousin, où un héritage, puis son mariage avantageux avec Catherine Gillot, l'avaient fixé. Et c'est là qu'il voyait son maître, le marquis, après une grande année de séparation.

III

Catherine, debout devant son miroir, rajusta sa coiffure. Elle contempla son beau visage avec la vénération méritée par la face d'une femme qui sortait des bras d'un grand seigneur. Le désordre de sa personne lui apparaissait comme une chose respectable, et elle tirait quelque gloire d'avoir satisfait l'amoureuse ardeur du marquis de Saint-Cendre qui, aux yeux de tous, se dissimulait sous les espèces de M. Gillot. A contempler l'image que lui renvoyait l'acier serti dans son cadre ajouré où la damasquine laissait courir ses arabesques déliées, elle n'y retrouvait plus ses traits familiers, mais ceux d'une nouvelle femme dont la vie s'élargissait au contact de hauts intérêts et d'ambitions d'importance. Son front étroit et poli, où les crins dorés s'enroulaient légers en un double arc de coiffure à la passe-fillon, lui semblait plein d'intrigues, et elle s'étudiait à donner à ses yeux une expression différente de sa pensée. Car, jusque-là, faute d'occasion, elle n'avait trompé personne.

Abîmée dans de profondes réflexions où s'égarait son jugement incertain, mais qui toutes la ramenaient vers elle-même, Catherine se regardait curieusement comme si elle découvrait sa beauté en ce jour. Du corsage de la robe dégrafée, le galbe de son cou plein, cerclé d'un léger pli, sortait, continuant le modelé gras de ses épaules. Et comme elle avait remis précipitamment sa robe, au bruit de la rentrée imprévue de son mari, elle levait sur son bras sa chemise de cambrésine à haut collet, ouvrée de fils d'or et de soie.

De taille moyenne, molle en ses apparences, Catherine était blonde comme le miel des ruches, rose comme les roses,

et sa peau apparaissait plus douce aux yeux et fine que les pétales des lys. Elle fleurissait dans le désordre de son vêtement de baudequin et de camocas, présent de M. de Clérambon qui le lui avait adressé l'avant-veille avec un demi-ceint d'orfèvrerie, riche à tenter la nourrice de la fille d'un roi. Du tissu doré se détachaient des fleurs mêlées à des entrelacs ténus, et des rinceaux vermeils couraient sur le fond bleu des manches, dont les taillades béantes laissaient resplendir la blancheur laiteuse des bras. Et ils semblaient tournés dans le marbre poli par un de ces Italiens habiles à sculpter les images des nymphes. La gorge découverte écartait le corsage de ses rondeurs fermes qui dressaient vers le miroir les deux taches vives de leurs pointes. Les épaules, la naissance du dos, apparaissaient comme un buste d'ivoire doucement coloré d'un léger vermillon atténué et pâli par le temps.

Et, très contente d'elle-même, Catherine se regardait dans l'acier. Ses grands yeux clairs, de la couleur des violettes, s'attachaient à la surface fourbie comme s'ils eussent voulu pénétrer l'image qu'elle leur renvoyait. Jamais Catherine ne s'était tant aimée. Elle se baisa à la racine du bras, près de l'aisselle, tressaillant comme sous une caresse étrangère, et elle demeura enivrée, un instant, du parfum pénétrant de sa chair où vibrait une odeur d'ambre et d'iris. Puis elle lissa du bout de son doigt ses sourcils soyeux et bruns qui semblaient avoir été dessinés par un pinceau chargé de sépia, tandis que ses prunelles poignardaient de leurs rayons, dardés comme des flèches invisibles, les yeux de la femme réfléchie dans le métal. Elle aurait voulu s'étreindre, elle colla ses lèvres sur le miroir que son haleine humide couvrit d'un brouillard léger. Et les narines de son nez, droit et pareil à celui des Déesses grecques que l'on voit sur les médailles retirées de la terre, palpitaient doucement, comme ses paupières, dans un battement régulier d'ailes. Elle se sourit et se découvrit ses dents petites et saines, brillant du lustre des perles et qui semblaient à demi transparentes comme l'enduit luisant dans les coquilles de la mer.

Elle s'épanouissait dans la gloire de la vie. Et la tendresse de sa chair, la splendeur de sa jeunesse, l'harmonie de ses formes, la perfection de sa beauté l'enchantaient comme

autant de choses nouvelles. Et c'était Villebrune qui lui avait appris tout cela, lorsqu'il l'avait, avec une fermeté sans violence, tenue dévêtue et frémissante devant lui, tandis que le soleil, se glissant à travers les volets entr'ouverts, entrait dans la chambre close comme un Dieu avide de caresser les mortelles.

— Catherine, ma mie, vous êtes un morceau de roi. Et encore notre marmot de Valois ne serait-il point digne de goûter une pareille pâture ! Et vous serez dite la huitième merveille.

Et de ces paroles, comme de bien d'autres, elle gardait à Saint-Cendre une reconnaissance très grande, car elle pensait que ce seigneur avait fait soupirer dans ses bras les plus hautes dames et peut-être même la reine d'Écosse, qu'elle ne songeait certes pas à égaler. Catherine n'estimait pas avoir payé trop cher de telles louanges, par l'abandon magnifique de son corps. Que le marquis en eût abusé, cela ne faisait point mauvais compte, car avant de passer par ses mains elle ne savait rien de ce qu'une femme peut donner ou recevoir dans la mêlée de l'amour.

En somme, elle s'était laissé prendre sans résistance et d'emblée. Très naturellement, mademoiselle Catherine avait laissé le rôle de garde-malade pour celui de maîtresse, et du marquis elle ne cessait point de se reconnaître la servante. Elle l'aimait avec crainte et tressaillait à devenir toute rose, au simple son de sa voix, et elle ne se trompait point au bruit de ses pas. Mais il lui semblait que si un autre de pareil mérite et d'aussi grande noblesse, M. de Clérambon par exemple, eût étendu la main sur elle, elle se serait sauvée en criant d'épouvante. Elle avait senti, au premier jour, quand le marquis de Saint-Cendre lui avait caressé le cou dans la charrette, qu'il était maître de sa personne et qu'il devait en être ainsi, comme si c'eût été écrit quelque part : car elle croyait fermement à la divination par les livres.

Quand il s'était vu installé dans le grand lit à baldaquin d'une bonne chambre tapissée de verdures de Flandre, le marquis de Saint-Cendre avait perdu toute mémoire de ses ennuis précédents. En tant que Gillot, il s'appliqua à vivre dans l'heure présente. Jamais homme, au dire de ceux qui le connurent, ne poussa à un plus haut point la capacité de

distraction. Sans se soucier d'un avenir toujours problématique et incertain, il s'engourdit dans la douce somnolence d'un blessé qui, au sortir des pires misères, s'endort parmi des soins délicats. Dartigois ne ménageait rien pour ce maître dont il avait partagé les vices en vivant sous son ombre, tels ces champignons jaunes comme la cire qui poussent au pied des grands chênes. On put dire, sans exagération, que M. Gillot fut nourri comme un coq en pâte et jamais il ne manqua de bon vin. Devant ce parent qui tombait des nues, les valets et les servantes s'inclinèrent très bas, car mademoiselle Catherine laissa entendre à tous que M. Gillot avait fait fortune à la guerre et qu'il venait se reposer de ses fatigues après plusieurs années de combats contre les Turcs et autres peuples barbares. Blessé en plus d'un endroit, il devait garder le lit et il préférait, tant sa modestie était haute, qu'on ne parlât pas plus de lui, dans le pays, que s'il fût venu pour vendre des draps, des toiles ou quelque article de mercerie.

Personne, d'ailleurs, ne pénétrait dans la chambre de M. Gillot. Seuls Dartigois et sa femme avaient le droit de le voir. Le mari connaissait les meilleures drogues utiles pour les pansements, comme l'eau d'ange et les baumes propres à fermer rapidement les plaies. Catherine servait M. Gillot la nuit comme le jour ; elle lui apportait à boire du vin épicé dans un petit vase d'argent à bec de corbin, et aussi l'eau pour ses mains dans un becdasne en pareil métal, comme si une aiguière en étain n'eût point été digne de lui. La fille de vaisselle demeurait bouche bée de voir mademoiselle Catherine, qui savait si bien commander, se hâter en jupes courtes dans la cuisine, tourner les sauces, goûter les tourtes et fabriquer de ses mains, gantées de peau de chien en tous temps, nues aujourd'hui pour la rareté du plat, des rouleaux de choux cabus à la moelle de bœuf. Et le bruit courait, dans la maison du Breuil, que M. Gillot mourrait quelque jour d'une indigestion et que les Dartigois attendaient ce coup pour profiter de son héritage. De telle sorte que Guillemette, tout en essuyant une assiette, exprima un matin ses craintes à Jean Cornichet, valet de labour :

— Tu peux en être certain, mon garçon, nous serons bientôt pris dans une méchante affaire ! J'ai vu, cette nuit

encore, notre maîtresse entrer dans la chambre du bonhomme avec un hanap de madre à caleron, qu'elle était allée remplir au moyen d'une bouteille tirée d'un coffre. Et puis j'ai entendu des soupirs et de petits cris. Notre maître ronflait pendant ce temps. Bien sûr, il arrivera quelque histoire.

— Braquenpaume, le porcher, — répondit Jean, — sait des choses plus extraordinaires encore. Il prétend avoir vu le parent Gillot à une fenêtre, et il l'a pris pour un spectre. C'est un homme sec et couleur de cierge, qui n'a point de poil au menton : le porcher, qui se connaît en revenants, car il en rencontre fréquemment qui rôdent autour de ses porcs, m'a assuré que c'était un brucolacque, suivant l'expression du curé de Seissat. On s'en débarrasse en récitant trois *pater* à rebours et en brûlant deux brins de buis bénit...

Mais il fut interrompu par Dartigois, qui l'appela pour tenir son cheval.

— Si je t'entends encore, imbécile, parler irrespectueusement de mon cousin M. Gillot, — déclara le maître du Breuil, — je te donnerai une cinquantaine de coups de bâton comme gages, et je te mettrai aux chausses quatre de mes meilleurs chiens... Va-t'en serrer tes foins !

Et, accompagnant son exhortation par un grand coup du plat de sa large épée engainée, Dartigois était rentré dans la salle basse en faisant sonner ses éperons. Tous dans la grande habitation campagnarde craignaient ce petit homme rond, vêtu des pieds à la tête de cuir de cerf, qui avait les gestes et la marche d'un soldat. Trapu, carré des épaules, M. Hannibal-Juste-François Dartigois, vu de dos, ressemblait à une tortue marchant sur ses pattes de derrière. Mais, si on le considérait de face, on se sentait enclin, tout de suite, à le respecter. Son regard était dur et audacieux, son nez carré, son menton saillant, et son front bossué indiquait un naturel têtu et altier. Il avait le poil noir et les tempes grises, portait une courte barbe en pointe et des moustaches hérissées. Son goût pour le vin d'Arbois était peut-être excessif, mais il s'en excusait en disant que, marié à une femme plus jeune que lui de quinze ans, il devait se tenir en éveil. C'est pourquoi il dormait à poings fermés une bonne heure après chacun de ses trois repas. Pour le reste, il braconnait à

cheval sur les terres des trois seigneurs qui entouraient son bien, se battait avec leurs gardes à coups d'épée et ne sortait guère qu'accompagné de trois valets armés, qu'il appelait la Foi, l'Espérance et la Charité, parce qu'ayant servi sous M. l'Amiral ils avaient fait beaucoup de mal au nom de la Religion. Celle de Dartigois penchait vers le paganisme, croyait-on, car il avait annoncé un jour au curé de La Ganne qu'il ferait sous peu bâtir un temple à Bacchus. Et il proféra, en vidant un pot de vin vieux sous couleur de boire le coup de l'étrier :

— Monsieur le curé, moi qui vous parle, j'ai toujours fait profession de chérir les situations nettes. Comme homme de guerre, j'aime et estime les alignements corrects et les manœuvres précises. Votre religion manque de discipline, si j'ose dire. Messieurs les huguenots semblent vouloir vous en remontrer là-dessus. Mais il y a en eux beaucoup à reprendre. Bien que l'aversin soit un drap de choix et fait de fine laine, je n'en aime point la nature, car il a deux faces, tout comme les gens de Genève. Adieu, monsieur le curé, vous m'entendez, je pense et je baise au-dessus de la jarretière votre dame Hulline, qui laisse brûler votre rôt. Votre dame Hulline est comme les juments d'Espagne, on me la dit ferme sur ses appuis et ronde de la croupe à souhait. Adieu, monsieur le curé !

C'est par des propos pareillement inconsidérés que Juste Dartigois s'était fait mal noter dans le pays de Bellac. Et on le détestait pour la part qu'il avait prise jadis aux rapines des huguenots avec son maître le marquis de Saint-Cendre. Mais, en ces temps troublés, sa force et son courage suffisaient à tenir ses ennemis en respect. Et M. de Lanelet, châtelain de la Haute-Ganne, n'osait se déclarer contre lui, chacun sachant qu'au jour où les huguenots viendraient à avoir l'avantage, Dartigois serait puissant et qu'il faudrait compter avec le bonhomme. D'ailleurs, on le tenait pour riche, bien marié avec la belle Catherine, dont les parents faisaient bonne figure à Bellac dans la draperie. Et M. de la Bastoigne, ami particulier de M. de Lanelet, grand connaisseur en femmes, à son dire, se flattait de séduire quelque jour la merveilleuse enfant, qu'il comparait à Briséis.

En ce moment, Catherine, qui s'était à regret rhabillée, regardait avec un rire dédaigneux un petit coffret de cuir, don de M. de la Bastoigne, qui le lui avait envoyé l'avant-veille par un laquais à cheval. L'homme à livrée avait tiré le présent d'une bougette de maroquin bouclée à l'arçon de sa selle. Dartigois, déclarant que tout était bon à garder, avait adressé ses compliments au comte, et Catherine riait encore de la figure du messager qui ne s'attendait point à trouver à la tête de sa bête le redouté maître du Breuil. Le coffret de cuir ciselé, où des dieux termes délimitaient des champs abaissés au ciseau et chargés de personnages qui représentaient des divinités de la fable, était doublé intérieurement de cendal brodé au petit métier et parfumé de civette. Catherine y tenait serrés les rasoirs et les savons destinés à la toilette du marquis de Saint-Cendre : car elle ne laissait à personne le soin de lui faire la barbe, et chaque matin on mettait bouillir, dans l'eau qu'elle employait, du bois de calambour. Tenant le petit meuble entre ses mains, la femme de Dartigois se moqua du visage grimaçant d'un des télamons : elle retrouvait dans cette face disgracieuse et brunie les traits de son adorateur, et elle se remémorait son sourire lourd et sournois découvrant les fausses dents en ivoire de morse reliées par des fils d'or.

Mais, d'une chambre du rez-de-chaussée, la voix de M. Gillot s'éleva :

— Par le ventre-saint-Quenest, voici qui est admirable, et la partie est pour moi!

Un coup sourd résonna comme frappé par un poing sur la table, et une autre voix, jeune et rageuse, cria :

— Monsieur Gillot, c'est à croire que vous prenez vos avantages, et j'ai tout l'air d'être volé...

— Les apparences vous trompent, mon jeune monsieur, reprit M. Gillot, et je suis innocent comme tous les petits enfants que fit jadis massacrer le roi Hérode. Je veux, si je vous ai pipé, être condamné à jouer, comme le fut l'empereur Claude, avec mes dés dans un cornet sans fond. Mon ami Marc-Antoine Muret...

— Comment, monsieur Gillot! interrompit l'autre, vous avez été l'ami de l'illustre Marc-Antoine!

Après une courte hésitation, M. Gillot répondit :

— Je parle par figure et aussi sans modestie. Je voulais seulement vous laisser entendre, monsieur d'Aultry, que le grand homme, alors que j'étais cuistre au collège de Navarre, daignait m'appeler son ami. Je lui rends aujourd'hui sa politesse.

— Vous êtes, en vérité, admirable, monsieur Gillot, répliqua M. d'Aultry, et bien supérieur à votre condition. Il est certes fâcheux que vous ne soyez pas né, car vous auriez réussi à occuper une haute place dans le monde. Toutefois, si par mon crédit je pouvais vous aider en quelque chose, je vous prie de compter sur moi. Voici vos trois écus. Je renonce pour aujourd'hui à vous disputer la victoire et vous avez une chance vraiment bien extraordinaire. Demain, si je m'en sens le courage, je tenterai la fortune. Pour l'heure, je m'en vais faire une promenade à cheval et je serais heureux de vous voir m'accompagner. Vous ne sortez pas assez souvent, ce me semble. Le grand air serait sans doute bon pour vous...

Mais Dartigois, entrant dans la salle, déclara que M. Gillot était encore trop fatigué pour se risquer au dehors, surtout à cheval, et M. d'Aultry s'en fut tout seul. Mince et blond, de taille svelte et moyenne, il avait, sous son costume de velours noir tigré de minces rayures d'or, l'apparence frêle d'une demoiselle. Comme âge, il paraissait à peine vingt ans, et son allure était douce et timide. Sa mine élégante et fière disait sa haute condition de fils noble élevé dans les délicatesses et le luxe. Sa mère, madame de Véragues, l'avait envoyé à Poitiers pour servir sous M. de Montpensier. Mais, contrarié par les événements de la guerre, M. Gaston d'Aultry de Véragues s'était arrêté à Seissat, où Dartigois avait fait sa connaissance. Jugeant le jeune homme propre à servir ses projets, Dartigois l'avait attiré chez lui, où les yeux de Catherine fascinèrent ce blondin au point qu'il ne trouva pas le courage de partir. Installé au Breuil, il se laissait vivre dans le temps présent sans rien voir au delà du plaisir de se sentir auprès de mademoiselle Catherine et de lui dire quelquefois des choses gentilles que la crainte d'être rabroué retenait presque toujours sur ses lèvres. M. Gillot gagnait l'argent du jeune homme au tric trac et en tirait des renseignements sur les gens du pays,

que la bonne grâce du petit homme doré — comme l'appelaient les paysannes — rendaient loquace. La préoccupation principale de M. Gillot était de trouver quelque prétexte pour faire entrer M. d'Aultry au château de la Haute-Ganne où résidait l'oncle de sa femme, M. de Lanelet, son ennemi capital.

Dartigois, quand M. d'Aultry fut sorti, ferma la porte avec soin, et aussi la fenêtre. Puis, s'asseyant en face de M. Gillot dont la figure rasée demeurait souriante et auguste, mettant ses paumes sur ses genoux habillés de cuir de cerf, il parla lentement :

— Je vous apporte, mon maître, des nouvelles qui sont d'importance. Il faut, comme on le sait, battre le fer pendant qu'il est chaud, et feu mon grand-père, qui fut un homme de sens, avait l'habitude de dire que, quand on veut faire du barracan d'Amiens, on ne doit pas prendre du poil de chèvre.

— Voilà qui est parler, Dartigois, ou je ne m'y connais pas, approuva paternellement le marquis. Avec toi, on s'entend comme il convient, quand on sait ce que parler veut dire.

Et il laissa Dartigois proférer, suivant son habitude, des choses vagues, attendant les propos utiles qui devaient s'y trouver mêlés. Après avoir parlé du roi Salomon, du grand Turc et du Miramolin, des pommes de senteur et du camelot ondé, Dartigois donna à entendre que, l'avant-veille, le 25 de ce mois de juin, M. l'Amiral avait frotté les gens de M. de Strozzi, à Laroche, de telle manière que les rondaches étaient plus communes dans les champs que les artichauts eux-mêmes.

— Il suffit, mon maître, de se baisser pour en ramasser des douzaines ; et les épées, les morions et autres objets utiles sont à pareil prix. C'est pourquoi demain vous verrez arriver ici trois coffres remplis d'armures, et il s'en trouvera à votre taille. De telle sorte que, ainsi que le disait l'évêque Marbode... Mais mon souvenir reste confus sur ce point. Enfin, sachez que vous serez, quand vous le voudrez, maître du pays et aussi de faire dire partout la messe en français, comme de chatouiller à votre guise les dames des châteaux. Si vous ne profitez pas de l'avantage remporté par ceux de la Religion pour faire pendre M. de Lanelet, ce sera à votre préjudice. Lorsque, disait le médecin grec dont j'ai oublié

le nom, tu as été piqué par un scorpion, tu te guériras en écrasant la bête sur la plaie.

— Dartigois, mon fils, tu parles d'or. Mais cette victoire des huguenots est-elle chose certaine, et ne l'a-t-on point exagérée ?

Ce manque de confiance chez M. Gillot scandalisa grandement Dartigois. Il était sûr de son dire. D'ailleurs, tout le monde en jasait dans le pays : c'est pourquoi il fallait pendre M. de Lanelet, et cela après qu'il aurait rendu madame Gabrielle à son époux.

A ces mots, l'œil du marquis s'alluma. Reprendre Gabrielle, la tenir en son pouvoir ? Il aurait donné pour cela les biens et la vie de tous les gens du royaume ! Et il s'en ouvrit à Dartigois :

— Que ma femme se trouve en ce moment chez cet imbécile de Lanelet, ce serait là une trop heureuse fortune pour que je m'y puisse attendre. La mauvaise tournure qu'ont prise mes affaires n'est pas pour me faire espérer une si favorable rencontre. Et d'ailleurs, cet événement impossible vînt-il à se confirmer, je ne saurais en tirer parti, vu le manque de moyens. En toutes choses, Dartigois, comme tu te plaisais à le dire, il convient de considérer la fin. Mais si cela arrivait par grand hasard, si, maître du château du plus sot de mes ennemis, je pouvais mettre la main sur Gabrielle, ma vie changerait d'aspect comme l'azur du ciel quand il retrouve sa splendeur après la tempête qui balaie d'un souffle les nuées qui obscurcissaient son éclat... Sans me laisser aller vers des préoccupations plus hautes, la possession de ma femme m'apparaît comme le but le plus désirable, et jamais je n'ai éprouvé une telle ardeur à penser au plaisir que j'aurais à la tenir entre mes bras. Auprès de Gabrielle de Vignes toutes les femmes me semblent sans charmes, sans beauté et sans grâce. Sa chair, Dartigois, avait un goût rare et que rien ne saurait égaler sur terre. C'est seulement depuis que je l'ai perdue que je l'aime et que j'en sens tout le prix.

Et, la face dans ses mains, les coudes appuyés sur la table, le marquis parlait d'une voix basse et tremblante, comme s'adressant à l'absente, et Dartigois l'écoutait en regardant les dalles du parquet, qu'il semblait dénombrer avec exactitude et grand soin.

— Gabrielle, ma mie, c'est vous seule que j'aime ! Et aucune ne vaut, dans mon cœur, près de vous. Si vous me sentiez dans votre voisinage, vous me reviendriez sur l'heure et vous me diriez ce que vous me disiez jadis, que vous étiez triste et comme morte quand je n'étais point avec vous. Votre beauté sans tache me fascine comme au premier jour, malgré les années que j'ai vécues loin de vous...

— Oui, monsieur, sans doute, grogna Dartigois, mais c'est à madame la marquise elle-même qu'il faudrait tenir ce beau discours. Et je crois, en tant qu'homme dans son bon sens, qu'elle est encore plus marrie et pantoise que vous, et qu'elle se désespère de ne plus ouïr votre voix.

Mais, derrière la porte, Catherine demeurait inerte, sans geste et sans force, atterrée, car elle avait entendu les paroles du marquis. Pâle comme une image de pierre, se tenant à la rampe pour ne point tomber, elle regagna l'étage. Sur le grand lit drapé elle s'abîma dans ses larmes, tordant ses bras; elle mordit la courtepointe brodée où traînait l'odeur de son corps, secoué maintenant par de longs sanglots. Elle pleura comme la Madeleine son Dieu mort, et pendant des instants elle se souhaita pareillement morte, elle demanda à Dieu de lui faire oublier toutes choses. Elle songea à se faire religieuse et à s'enfermer chez les Augustines de Bellac, qui portent une robe de drap gris. Enfin elle se releva, courut à son miroir et, s'y voyant laide, détesta ses traits bouffis et ses yeux rougis par les larmes; soigneusement elle se dévêtit, baigna sa face et rétablit sa toilette.

Catherine se reprocha ensuite sa faiblesse, elle se taxa de sottise et se demanda où étaient passées ses résolutions précédentes d'être la chose, le bien, la chair à plaisir du marquis. Et elle se répéta qu'il n'avait point à régler sa vie sur les désirs de mademoiselle Catherine.

Elle se retrouva courageuse et raisonnable, décidée à servir son seigneur en toutes choses et à le distraire de ses soucis par sa beauté qui était sa seule raison d'être. Aimante et dévouée, elle se promit de lui faire, comme avant, le sacrifice de son corps, de se réjouir de ses joies, de souffrir de ses douleurs, et de ne jamais le fatiguer de ses plaintes. C'était un honneur pour elle que de consoler le proscrit sur qui s'achar-

nait l'injustice des hommes. Dartigois, d'ailleurs, lui avait montré le chemin par son exemple. Sans regarder à son bien il avait remonté le marquis en argent, en chevaux, en vêtements, s'ingéniant, avec une adresse qu'elle n'aurait point soupçonnée chez le bourru que ses parents lui avaient donné pour époux, à faire accepter ces dons comme des prêts intéressés. Aux yeux de Catherine, Saint-Cendre prenait des dimensions qui le mettaient en dehors, comme au-dessus, du commun des hommes. Elle avait reçu ces notions de son mari qui, dès les premiers temps de son mariage, lui avait inculqué ce respect religieux du merveilleux maître qu'il croyait perdu pour jamais. Et c'était là le seul point sur lequel Dartigois laissât fléchir sa nature dure et grondeuse.

— Si tu l'avais connu, petite, tu serais tombée à genoux devant lui et tu aurais été bien fière de pouvoir lui baiser l'étrier. Il ne redoutait personne; et mon épée, que je sais manier, Dieu merci, à la satisfaction d'un chacun, — ceci soit dit pour M. de Lanelet à qui j'en donnerais volontiers dans la panse! — mon épée, dis-je, était un fétu de paille auprès de la sienne. A Dreux, il a rompu quatre bois de lance à ses couleurs, et moi je galopais derrière lui, toujours prêt à en fournir une nouvelle. A Saint-Denis, je l'ai vu passer comme un tourbillon noir et doré au milieu des coups, le panache de son armet planant au-dessus de lui comme un grand oiseau rouge. Quand nous sommes tombés sur les Suisses, les piques ont volé en canelle, et il en a mis six par terre, à coups d'épée. Il fallait à chaque charge lui en donner deux ou trois neuves. Quand, à Angers, nous avons pris d'assaut la maison des cadets de Juranson, il a escaladé le balcon sous cinq pistolets qui l'attendaient; mais il a tué trois laquais et le cousin de M. du Vaire à coups d'estocade, et nous avons dépêché les autres. Aussi nous sommes restés les maîtres, et il fallait entendre madame de Juranson crier dans ses draps! Je crois au fond qu'elle en était bien contente, car son mari était un brutal et M. le marquis est resté avec elle trois heures, pendant quoi la dame a pu connaître des temps meilleurs. Pour nous, nous avons mis tout à sac et caressé les servantes et aussi trois demoiselles qui se trouvaient en chemise dans un grand coffre. Je suis sûr que jamais elles ne

se sont autant diverties. Nous sommes partis au matin, en rompant le guet, l'épée et le broquel au poing, cinq contre cent, peut-être, et nous en avons tué trois.

Et quand, couchée dans le grand lit de sa chambre close, éveillée par le vent qui secouait les volets et son mari qui ronflait dans la pièce au-dessus, Catherine se blottissait peureuse sous ses couvertures, elle rêvait que des hommes armés entraient violemment, et que le marquis de Saint-Cendre la saisissait dévêtue et abusait de son corps tandis qu'elle criait d'angoisse, sans force ni désir de résister. M. de Saint-Cendre devenait pour elle une idée fatale qui l'obsédait; elle sentait que, le jour où il se présenterait, il serait maître de sa chair. Et c'est pourquoi, lorsque M. Gillot étendit pour la première fois la main sur elle, Catherine se soumit sans coquetterie, protestation ni murmure.

Elle se promit de continuer et de ne jamais offenser le marquis par des marchandages oiseux ou des refus inutiles. D'ailleurs, elle redoutait autant Dartigois que Saint-Cendre, et elle sentait là comme une volonté vague de son mari dont la muette complicité l'effrayait...

Pensant à tout cela, elle donna un dernier coup d'œil à son miroir, puis elle ouvrit la fenêtre et regarda le soleil qui descendait à l'horizon, dorant de ses rayons obliques les coteaux boisés de Seissat. La nature s'endormait dans la paix calme du soir et des vols d'oiseaux tourbillonnant très haut se perdaient dans l'azur éteint sous des nuages gris de perle.

Les maisons clairsemées de Goutepagnan faisaient au loin des taches grises, noires ou rouges parmi les masses sombres des arbres, sur le fond clair des prairies. Les peupliers se pressaient comme des mâts à La Ribière, dépassant les bouquets de bois de Vaucreuse où résidait M. de la Bastoigne. Les fermes et les cabanes du coteau de Seissat se noyaient dans le brouillard qui montait des prés, et on distinguait à peine le clocher du village, parmi les ramures, avec sa girouette de plomb doré. Au loin, sur la droite, s'abaissaient les moulins de Chelivaux jusqu'aux bords frais et ombragés de la Gartempe. Et Catherine, à considérer toutes ces choses, songeait au temps où, fillette de quatorze ans, elle s'en allait avec ses sœurs chercher les libellules dans les roseaux tandis

que ses frères couraient, la ligne à la main, fouettant l'eau pour prendre des truites. Et elle se trouvait chétive, molle et douce, et aussi mêlée à des événements qu'elle sentait trop considérables pour son courage.

Dans la pièce basse, Dartigois et le marquis continuaient de parler. Le maître du Breuil ouvrait des avis utiles :

— Il conviendrait d'espionner ceux du château, et nous avons sous la main l'homme propre à cette besogne.

Mais Saint-Cendre apporta des objections. Il trouvait le petit d'Aultry trop jeune et surtout trop naïf. Une indiscrétion, une maladresse pouvaient tout perdre.

— Ce n'est point de cet enfant qu'il s'agit, monsieur, reprit Dartigois ; et j'ai mieux à vous offrir. Si vous voulez me permettre de vous exposer mon plan, il vous apparaîtra, sans doute, pratique et excellent, j'ose m'en vanter. Comme le disait M. de Montluc...

— Va, mon ami, parle en toute abondance, dit le marquis.

Et décidé à tout entendre, Saint-Cendre se carra dans sa chaise ; tenant son genou entre ses mains, il parut absorbé dans la contemplation de quatre fourmis qui cherchaient à déménager un grain de blé.

— Eh bien, monsieur, énonça Dartigois, sachez que depuis dix jours je fais courir, par le pays, le bruit de votre mort. On est convaincu aujourd'hui, à Bellac comme à Mézières, et de Mouterre à Saint-Paixent, que vous avez été noyé dans une mare de la Fayolle, près d'Abzac, en cet endroit même où vous avez tué les deux ménétriers avec l'aide de M. de Clérambon. Et pour rendre le fait probable, j'ai accumulé les circonstances, fait concorder votre disparition avec un passage de troupes, et tout est maintenant si bien brouillé dans le pays qu'il demeure complètement impossible de faire la preuve du contraire. Mais, sans être sûr que la nouvelle de votre mort soit parvenue jusqu'à M. de Lanelet, j'ai plus d'un moyen pour lui apprendre cet événement, à ses yeux plus que tout autre considérable. Je laisserai faire la cour à Catherine par M. de la Bastoigne, et cet imbécile ne manquera pas de renseigner ma femme sur madame la marquise. Il ne se passera point huit jours sans que vous appreniez quelquechose. Pour le reste nous agirons selon votre bon

conseil, mais je crois superflu de mettre quoi que ce soit en train avant de savoir si madame la marquise se trouve au château de la Haute-Ganne.

— Tu parles comme un bon livre, Dartigois, mon ami, et je te laisse maître de tout régler pour cette entrevue entre la Bastoigne et la charmante Catherine. Ne laisse point cependant ce vieux colimaçon se promener trop sur tes salades, car on me l'a dit déplaisant et malgracieux, encore qu'infatué de sa mine. Il serait mauvais que cette toute belle Catherine laissât prendre à ce Céladon décrépit quelque privauté malséante. Ne te semble-t-il pas qu'après une pareille approche nous n'oserions plus la baiser?

— N'ayez crainte, monsieur! — interjeta Dartigois dont les épaules voûtées se haussèrent, — n'ayez crainte! Catherine est sage et elle me craint, comme il est naturel.

Et, souriant lourdement dans sa barbe, avec un regard oblique, il ajouta :

— Faites-lui, d'ailleurs, vous-même vos recommandations dernières. Ma femme vous obéira mieux qu'à moi encore, et elle vous est dévouée à tel point que, si on lui mettait les pieds au feu, elle avalerait sa langue pour ne point parler contre vous.

— C'est bien, Dartigois, je vais m'en occuper sur l'heure, et je monte de ce pas dans sa chambre...

Le marquis trouva Catherine songeuse; mais l'expression triste de mademoiselle Dartigois ne put se soutenir sous le regard de Saint-Cendre. S'enlaçant à son cou, elle se mit sur ses genoux, et, blottie contre lui, ne pensa plus à rien qu'au bonheur de se sentir entre les bras de monseigneur, car elle n'avait jamais pu s'asservir à l'appeler du nom de M. Gillot.

— Je suis bien ennuyé, Catherine, ma mie, et il faut que vous m'aimiez beaucoup pour me consoler de tant de soucis.

Catherine se serra plus étroitement contre la poitrine vêtue de chamois, et offrit ses yeux à la bouche d'Alexandre, qui y recueillit une larme.

— Ne pleurez pas pour cela, ma belle. Rien ne m'est plus pénible que de vous causer quelque peine. Laissez-moi baiser votre cou; le collet de votre robe est un nid d'amours : je

crois en avoir vu un tout petit, couleur des roses, qui s'en est envolé !

Elle s'abandonna, tremblante et soumise. Au prix de pareilles caresses, elle aurait appris de plus difficiles leçons. Quand le marquis la quitta, Catherine était prête à tenir tous les rôles. Celui de la comédie à jouer aux dépens de M. de la Bastoigne la ravissait, parce qu'il allait selon le désir de sa nature jeune et rieuse. Elle se promit une forte joie de berner le vieil homme. Puis, à tout prendre, elle se sentait rassurée : le marquis lui avait dit qu'il était obligé par des nécessités politiques de se rapprocher de sa femme et que M. l'Amiral lui avait commandé par ordre écrit d'avoir à faire au plus vite un enfant à la marquise. Car M. le prince se montrait mécontent de ce que certaines familles de la grande noblesse huguenote demeuraient sans héritier. Catherine avait cru tout cela, comme elle l'aurait fait pour telles autres choses qu'aurait bien voulu lui raconter le marquis. Mais, craignant sans doute d'oublier la leçon, elle pria M. de Saint-Cendre de rester toute la nuit auprès d'elle après qu'elle eût écrit à M. de la Bastoigne. La lettre était partie avant l'heure du souper. Elle contenait des remerciements très humbles pour l'envoi du coffret de cuir, des excuses pour ne pas avoir écrit plus tôt, des paroles d'affection atténuées par la crainte d'un mari sévère, le désir de recevoir bientôt la visite de M. de la Bastoigne, et l'avis, mis là comme au hasard, de l'absence certaine de Dartigois, et de son morose ami M. Gillot, pour le lendemain.

C'est pourquoi, sur le coup de midi, M. de la Bastoigne fit son entrée dans la cour du Breuil avec trois laquais, et on l'accueillit comme il convenait à son rang. La croupe de son cheval disparaissait sous un treillis de courroies vertes dont les carrefours étaient rattachés par des bossettes d'argent, et elles retombaient en chasse-mouches bordés de clous ciselés et terminés par des bouterolles de vermeil. Vêtu de camelot de soie et de taffetas brun brodé d'or, M. de la Bastoigne se présentait comme un roi mage qui apporte des présents. Serré à ne pouvoir respirer dans un corps de demoiselle, il étouffait entre les buscs, et on eut grand'peine à le mettre à terre. Il s'avança alors lentement, avec des mouve-

ments de marionnette, comme si les articulations de ses jambes chaussées de bottes fauves eussent été faites d'un bois qui aurait joué, pour être resté sans usage. De taille haute et cassée, il marchait de côté, et ses mains goutteuses, dont les bourrelets arrêtaient les anneaux à ressorts, ressemblaient aux dessières dont se servent les joailliers pour enfiler leurs bagues. Son haut collet, surmonté d'une fraise tuyautée, était ceint de trois colliers de turquoises et de perles. Et son long visage, soigneusement fardé, laissait poindre un long nez dressé qui faisait songer à un navet planté par une main malveillante au milieu d'une rave, dont le chevelu était figuré par une barbe à poils rares. Les oreilles de M. de la Bastoigne simulaient les anses d'une marmite auxquelles on aurait accroché des diamants. Et sur son front chauve deux mèches ramenées semblaient deux cornes grisâtres empruntées à un Ægipan.

Catherine fit trois pas jusqu'au perron où M. de la Bastoigne, l'ayant rejointe, la baisa sur les lèvres, ce qui fit éprouver à la femme de Dartigois la sensation d'accoler un cadavre. Elle conduisit le vieil homme dans sa chambre et s'assit en face de lui sur une chaise, en étalant complaisamment son cotillon de barracan de soie jaune bandé de passements d'argent. A voir cette couleur, M. de Bastoigne prit quelque courage pour plaindre mademoiselle Dartigois d'une union aussi mal assortie. Il flétrit Dartigois comme vieux, brutal et sans mœurs, et il conclut en disant que c'était un crime d'avoir allié la colombe au chat-huant.

— Vous avez raison, monseigneur, — gémit sournoisement Catherine. — Je ne suis qu'une pauvre colombe, et plus près de l'oison par la simplicité que de toute autre chose. J'ai dû obéir à mes parents.

— Oui, ma chère enfant, je vois que vous êtes une victime, déclara M. de la Bastoigne, et ce qui éclate à mes yeux, c'est que vous avez besoin d'un ami de bonne condition.

Et, énumérant les qualités de cet ami, M. de la Bastoigne se vit obligé de déclarer qu'il les possédait toutes. S'il n'était pas un tout jeune homme, — il ne se considéra cependant pas pour tenu à donner la date de sa naissance, arrivée en 1500, — au moins avait-il encore bon pied, bon œil et le reste. Enfin il annonça à Catherine que lui, M. de la Bas-

toigne, Nicolas-Henri-Hélie-François de Leychanaud, chevalier de l'Ordre du Roy et seigneur de la Thibauderie, comme chacun savait, il se tenait tout à son service, en tant que protecteur et galant.

Catherine sut rougir à propos et retirer sa main qui disparaissait sous les paquets d'orfèvrerie et les excroissances goutteuses du vieil homme. Et elle lui dit gentiment, de l'air d'une fille prise dans l'angle d'une pièce par un ribaud et qui voit près d'elle la porte ouverte :

— Vous êtes mille fois bon, monseigneur, et vous me voyez confuse. Mais comment pourrais-je croire en vos paroles, et quelle raison avez-vous pour préférer une pauvre petite bourgeoise comme moi, si fraîche que je puisse vous paraître, lorsque vous avez sous la main tant de belles et nobles dames qui demandent à vous aimer ?

— Que voulez-vous dire, charmante mignonne, et que peut-on trouver sur cette terre de plus gracieux et de plus divinement tourné que votre parfaite personne ?

— Il est facile de les nommer. Chez M. de Lanelet, où vous fréquentez assidument, j'en connais pour ma part au moins quatre. Voulez-vous que nous les comptions ?

— Aucune ne saurait vous être comparée, pas même cette Gilonne de Bonnisse dont la beauté et la grâce sont surfaites, surtout lorsque l'on vous voit.

— Cherchez encore.

— Est-ce cette dame de Follenbrais dont on dit tant de bien ? Il lui manque beaucoup pour venir seulement à votre gentille cheville, belle Catherine.

— Il y en a d'autres encore, et plus nobles et plus riches.

— Je n'en vois guère. Laissez-moi chercher, puisque vous semblez y tenir. De madame de Champeaux il ne saurait être question, tant elle est mal faite. Mademoiselle de Chantegrèle est noire comme un petit corbeau ; de Françoise de Vacqueuses je ne voudrais pas pour tirer mes bottes. Gabrielle de Vignes est froide comme une pièce de sanglier dans sa gelée...

— N'est-ce point la fameuse marquise de Saint-Cendre, cette dame que vous venez de nommer ? — demanda Catherine d'un air distrait en regardant la pointe de sa mule.

— Elle l'est, en effet, et de Courtemer aussi. Mais en quoi cette altière personne saurait-elle nous intéresser?

Catherine avoua que rien ne la touchait moins que la marquise Gabrielle. C'était seulement un beau parti, sans doute; veuve, très riche et jeune encore, elle serait vivement recherchée par les prétendants.

— Mais, interrompit la Bastoigne, que me dites-vous là, ma toute belle? La marquise n'est point veuve du tout. Son bandit de mari est en fuite et rôde, croit-on, du côté de Gannat. On a perdu ses traces...

— Comment, monseigneur, ce sera à de petites gens comme nous que sera l'honneur de vous donner les grandes nouvelles! Mais tout le monde sait ici, de Bellac à Saint-Paixent, que le marquis de Saint-Cendre a été noyé à Abzac, il y a deux semaines, par un passage de gens de guerre.

Mais M. de la Bastoigne déclara que cette rumeur devait être fausse. Alors Catherine siffla et un valet parut. Le vieux seigneur le regarda sans plaisir, car, dans ce grand diable vêtu de bombasin bleu foncé et d'un collet de buffle, il reconnaissait Jean Nantiat, dit l'Espérance, un des trois habituels acolytes de Dartigois, qu'il ne chérissait guère depuis une histoire de fille, où le seigneur de la Thibauderie avait dû se sauver en chemise par un mauvais chemin.

— Jean! fit Catherine, ne savez-vous rien sur le marquis de Saint-Cendre?

— Madame, le marquis a été noyé à Abzac, le 20 ou le 21 de ce mois, par les gens du capitaine Neygeaud, qui s'en allaient vers Bassac. Le capitaine en a fait la déclaration et on a retrouvé le corps.

— Voici, interrompit la Bastoigne, quelque chose de bien singulier! J'en parlerai à Neygeaud...

— Le capitaine Nathias Neygeaud a été tué le soir de la journée de Bassac, — continua l'homme, — et la nouvelle de la mort du marquis a été placardée hier à Bellac par les soins du bailli. C'est tout ce que je sais, madame.

Et Jean Nantiat, dit l'Espérance, se retira, laissant voir à M. de la Bastoigne, qui le considéra sans amitié, son dos coupé aux reins par une étroite ceinture, où une dague de Bayonne, montée sur corne de cerf, pendait horizontalement.

— Il a une bien mauvaise figure! dit le vieux seigneur à Catherine.

Elle répondit, d'un air confus et attristé que ce maraud lui faisait, en effet, grand'peur, et que son mari le payait certainement pour la surveiller. Et, persistant dans son attitude de victime, Catherine gémit :

— Je suis bien malheureuse, allez! Depuis que M. Dartigois a vu se confirmer le bruit de la mort de son ancien maître, il ne décolère plus. Et je ne vis pas à l'idée qu'il pourrait vous trouver près de moi.

Très flatté, M. de la Bastoigne se fit fort de couvrir Catherine de son épée. Mais elle répliqua tristement :

— Hélas! s'il vous tuait, je n'en serais que plus triste. Il ne sait qu'imaginer pour me vexer. N'a-t-il pas eu la grossièreté assez malveillante pour renfermer ses rasoirs dans le beau petit coffre que vous m'avez tout dernièrement donné!

Et elle montra la boîte de cuir ciselé. Debout près d'elle, la Bastoigne, lui passa une main tremblante sur la taille; il essaya de baiser les cheveux blonds qui ondulaient à hauteur de sa bouche. Mais Catherine, glissant entre ses bras, le supplia, rougissante :

— Pensez, monseigneur, à tout ce que je risque. Si l'on nous voyait!...

Transporté d'aise, M. de la Bastoigne lui promit un rendez-vous plus discret. Et il s'écria, ravi :

— Puisque ce malotru a osé s'emparer du coffret à vous destiné, je vais vous en donner un autre dont il ne pourra se servir.

Et, s'approchant de la fenêtre, il appela. Un de ses laquais s'empressa, il fut en un instant au milieu de la chambre avec un paquet soigneusement enveloppé dans une pièce d'armoisin piquée. Le seigneur de la Thibauderie exhiba un grand nécessaire d'argent niellé et gravé à miracle. Et il l'ouvrit, en tira un déshabillé de vermeil, un miroir d'acier damasquiné, un peigne d'écaille enrichi d'or, des canifs montés sur ivoire. Et Catherine pensa aussitôt aux dents de M. de la Bastoigne... Mais, délicate et sensuelle, elle aimait trop le luxe pour ne point admirer le présent. Elle s'extasiait sur l'élégance des flacons en cristal taillé, dont un avait la forme d'un

oiseau. Le bec d'or, glacé de pourpre, formait biberon avec un bouchon façonné dans une opale. Les yeux étaient deux perles blondes, et les pieds faits d'émail vert. Avec une minutie enfantine, le vieillard énumérait les objets, les faisait valoir.

Il avait commandé, disait-il, cette valise de chambre d'après une toute pareille appartenant à la marquise de Saint-Cendre.

Mais, à entendre prononcer ce nom, Catherine reprocha, en soupirant, au vieux comte d'aimer mieux cette grande dame qu'elle-même.

La Bastoigne s'en défendit courageusement. Il n'avait pas de goût pour cette femme hautaine. D'ailleurs, il ne chérissait que les blondes. C'est pourquoi il essaya de serrer Catherine de près, sous prétexte de juger du fini des broderies courant sur son cotillon jaune. Et il plaisanta avec élégance et facilité sur la couleur de ce vêtement.

Enfin, M. de la Bastoigne se retira en faisant à Catherine tous ses remerciements pour sa bonté. Il était ravi de la nouvelle, il allait faire la joie de son ami Lanelet en lui apprenant la mort du marquis de Saint-Cendre.

— Encore que vous n'aimiez pas cette pauvre marquise, ma toute belle, vous lui ôtez en ce jour un grand souci, car elle n'aura plus à se préoccuper de faire régler la nullité de son mariage. Je vais, ce soir même, annoncer à madame Gabrielle qu'elle est libre au regard de Dieu et des hommes.

Et, prenant congé, il baisa la mignonne qui le suppliait d'être discret, et de ne point la compromettre par des propos inconsidérés.

MAURICE MAINDRON

(A suivre.)

LE LOUP

Seigneur, les loups sont-ils les frères de mes frères?
Seigneur, dans le combat des appétits contraires,
Est-ce que la bonté peut engendrer la paix?

Le bois était féroce et morne : un mur épais
De ronces et d'ajoncs le hérissait d'épines,
Et dans l'escarpement des fissures alpines
Tant de siècles avaient nourri les troncs massifs
Des chênes drus, des pins bruissants et des ifs,
Que nul, dans le pays, ne savait plus leur âge.
Il était encombré de ténèbres. L'orage
Torturait ses cheveux sans pénétrer en lui;
L'air y stagnait, et, comme un immense ressui,
Sa profondeur était opaque de mystère :
La neige, en aucun temps, n'y tombait jusqu'à terre;
Les rayons du soleil s'écorchaient dans ses bras,
Et mouraient; son humus était tranquille et gras,
Et ses branches restaient sans oiseaux, et ses tiges

Sans fleurs, et ses tapis de mousse sans vestiges,
Sinon d'un loup qui vivait là depuis cent ans.

Le soir, il sortait, maigre et les yeux crépitants,
Les poils aigus, la langue au coin droit de la gueule,
S'arrêtait, et, flairant si la lune était seule,
Guettant, quêtant, cherchant sa proie et la mâchant
Par avance, il glissait dans l'ombre au long d'un champ,
Puis bondissait, happait l'agneau, l'enfant, la poule,
Le chien, l'homme, arrachait son cadavre à la goule,
Et l'emportait au grand galop vers la forêt.

Il mangeait tout. Les morts aimés qu'on enterrait,
C'était pour lui : leur tombe était sa boucherie;
Il mordait à pleins crocs dans la face chérie
Des amantes et des fiancés trépassés,
Et les mères en deuil trouvaient des os cassés
A la place où l'enfant avait son lit de roses.

« Sus au loup ! Nous voulons mettre un terme à ces choses,
Tuons la bête ! »
Alors, le pays tout entier
Se leva : chacun prit l'arme de son métier,
Fourche ou fléau, maillet, hache ou soc de charrue,
Faux ou serpe, et, s'étant attroupés dans la rue,
Les hommes qui hurlaient montèrent vers le bois.

« Où courez-vous avec ces armes et ces voix?
— Sus au loup, bon ermite, on va tuer la bête ! »

Mais, les interrompant du doigt, l'anachorète
Se mit seul en travers de la route, et parla :
« Etes-vous sûrs que Dieu vous donne ce droit-là?
Tuer ce qu'il fait vivre, abolir ce qu'il crée !
Ne savez-vous donc plus que la vie est sacrée,
Qu'elle est sainte, qu'elle est le chef-d'œuvre absolu,
Que tout être qui la possède est un élu,
Et que celui-là seul peut l'ôter, qui la donne?
Ne savez-vous donc plus que toute chose est bonne,

Puisque Dieu l'a conçue et faite comme elle est?
De quel droit brisez-vous l'œuvre où Dieu se complaît,
Et depuis quand le fils est-il juge du père?
Hommes qui condamnez le loup et la vipère,
Êtes-vous sûrs de mieux valoir, vous qui jugez?
Vous qui tuez les loups par amour des bergers,
Qui devenez bourreaux pour venger la victime,
Juges qui réfutez le crime par le crime,
Gens de paix, qui gagnez la paix au prix du sang,
Pensez-vous qu'on devienne auguste en punissant,
Et que d'assassiner autrui, l'œuvre soit haute?

— Le loup nous a fait mal : s'il meurt, c'est par sa faute!
— Je vous dis que Dieu seul a le droit de punir.
— Nous ne punissons pas : nous sauvons l'avenir!
— Croyez-vous que la mort soit le remède unique?... »

Le saint homme assembla les pans de sa tunique :

« La faim n'est pas un vice : ayez pitié des loups! »

Il dit, et lentement, sous l'œil des chiens jaloux,
La robe large ouverte et tendue à l'offrande,
Alla de seuil en seuil, priant : « Dieu vous le rende! »
Lorsqu'on donnait des os ou des chairs, et partit.

On le vit qui montait vers le bois, tout petit,
Tout seul, se profilant en brun sur l'ombre rousse.

Le soir tombait. Le loup, échevelé de mousse,
Parut, fit quatre pas, la tête de travers,
L'oreille rebroussée et les crocs découverts,
Souffla vers l'homme, et tout son corps tremblait de joie.
Il bavait. Mais, au lieu de sauter sur sa proie,
Il rampa, louche, et comme inquiet d'un danger.
Le Saint vida sa robe et dit : « Loup, viens manger. »

La lune fleurissait à la pointe des branches;
L'ermite était debout, vêtu de lueurs blanches,

Et le fauve, tapi dans l'ombre d'un rocher,
Flairait l'homme et les chairs mortes, sans y toucher.

« Loup, mon frère le loup, ce n'est pas une aumône :
Le Père qui nous aime est penché sur son trône
Pour voir si tous ses fils ont reçu leur repas;
Je t'apporte ta part et tu ne la prends pas :
Mange. »
Le loup broyait déjà les os sonores.

« O solitaire, ô triste affamé qui dévores,
Demain et chaque jour, à cette heure, en ce lieu,
Je viendrai te nourrir de la part du bon Dieu. »

Et tous les jours, le Saint retournait vers la bête.

Un soir, il lui posa sa droite sur la tête :
« Je suis las; tu viendras au village demain. »

Le loup vint vers les gens et mangea dans leur main,
Et les petits enfants caressaient son poil raide.

« Dieu prend plaisir à voir qu'on s'aime et qu'on s'entr'aide :
Loup, tes frères les chiens ont besoin de repos;
C'est toi qui cette nuit garderas les troupeaux. »

Le loup les assembla, puis monta sur la dune,
Et, le museau levé, s'assit au clair de lune.

EDMOND HARAUCOURT

LES

AFFAIRES DE CRÈTE

III

Pour apprécier le rôle de l'Europe dans les affaires crétoises, les Livres Bleus et les Livres Jaunes nous offrent deux séries de documents anglais et français ; les Livres Vert (italien) et Blanc (grec) n'ajoutent que peu de chose. Ces deux séries sont en général concordantes. Mais la série anglaise est beaucoup plus complète : elle va, sans interruption, jusqu'à la fin de novembre 1897. Nos Livres Jaunes s'arrêtent au mois de mai et l'on y rencontre, de ci, de là, d'importantes lacunes, auxquelles on pouvait s'attendre, sur lesquelles il est presque inutile d'insister. Déjà pour les affaires arméniennes, le gouvernement français avait jugé inutile de nous donner les rapports de ses consuls : il s'en était tenu aux dépêches, — tant que les réclamations publiques ne le forcèrent pas à publier les rapports. De même, pour les affaires crétoises, il s'est abstenu d'ordinaire de nous communiquer les rapports détaillés de son consul et surtout de ses marins, qui pourtant ont vu tant de choses curieuses[2]. On ne saurait trop re-

1. Voir la *Revue* des 1er et 15 décembre 1897.

2. *Livre jaune*, p. 70 : « Revenu hier soir de Rhétimno, le commandant du *Cosmao* dit qu'il a trouvé la population affolée... ; il a vu brûler sous ses yeux deux villages chrétiens par la population musulmane. » De même, pp. 89, 143, 208, etc.

gretter cette façon de faire. Un recueil de dépêches n'est utilisable que pour les initiés. Le public a besoin de rapports détaillés, qui lui expliquent clairement les situations. Sinon, il ne peut déchiffrer ces rébus de diplomates, et, l'opinion publique restant indifférente, le gouvernement ne trouve plus en elle le contrôle et l'appui dont il aurait grand besoin aux heures difficiles. Le Livre Jaune lui-même nous offre un exemple frappant, je dirais presque douloureux, des défauts d'un pareil système. Au commencement d'août 1896, l'Autriche et la Russie essaient d'engager la France dans les mesures violentes contre les Crétois. Notre ministre des affaires étrangères ne veut pas coopérer ouvertement à l'écrasement de la Crète. Mais on le presse ; le prince Lobanoff persiste à mettre l'Europe au service du Turc[1]. Le ministre français, acculé, est obligé de chercher une excuse dans l'état « de l'opinion en Angleterre et ailleurs ». C'est l'opinion anglaise qui vient à l'appui de la politique française : le ministre français n'ose pas alléguer ouvertement l'opinion du public français. Il risque timidement cette allusion sur « l'opinion en Angleterre *et ailleurs* ». Il craint un sourire de ses interlocuteurs, qui savent comment l'on forme l'opinion française[2].

Ces Livres crétois ont avec les Livres arméniens d'autres points communs : ils nous montrent que notre ministre est resté l'ami fidèle et sincère du sultan Abd-ul-Hamid. Le 5 juin 1896, l'ambassadeur français, qui rentre à Constantinople, après une absence d'un mois, écrit :

Je viens d'entretenir le Sultan de la situation en Crète. Il m'a remercié des instructions de Votre Excellence. Elles lui ont paru inspirées « par l'amitié la plus sincère ». Je lui ai signalé tous les périls d'une prolongation des troubles et j'ai préconisé une politique de clémence et d'apaisement...

Les dépêches du consul et les avertissements de l'ambassadeur ne peuvent rien changer à cette amitié. Après l'assassinat

1. *Livre jaune*, p. 171 : « Le prince Lobanoff persiste à penser que le blocus devrait être exercé par les puissances, d'accord et conjointement avec la Turquie, celle-ci devant légalement, comme puissance souveraine, notifier cette mesure et en prendre l'initiative. »

2. *Livre jaune*, p. 175.

des cawas et le premier massacre de La Canée (mai 1896), certaines puissances veulent agir et notre ministre est forcé de suivre, mais il fait la « réserve expresse » que l'on évitera toute « intervention extérieure de nature à porter une atteinte quelconque à l'autorité du souverain[1] ». Que l'on n'allègue pas ici la politique traditionnelle de la France et l'intégrité de l'Empire ottoman. Cette intégrité n'est pas en cause, car elle n'est pas incompatible avec l'établissement de provinces privilégiées, sous la *suzeraineté* du Sultan, Or, ce n'est pas la *suzeraineté* d'Abd-ul-Hamid que défend le ministre français, c'est sa *souveraineté*, et toute l'autorité que le Sultan en réclame, et tout l'usage que pratiquement il en fait. Dans quatre ou cinq dépêches (nos 79, 80, 85, 86), le ministre y insiste : « aucune atteinte ne sera portée à l'autorité du souverain » ; il se fait un mérite auprès de la Porte « de ces réserves qui donnent toutes les garanties désirables aux droits du Sultan[2] ». Abd-ul-Hamid aujourd'hui invoque ces réserves, et c'est là son grand argument pour s'opposer à l'œuvre européenne en Crète, et l'Europe ne peut rien répondre à cet argument.

Les mensonges avérés de la Porte et du Sultan semblent ne causer à notre ministre aucune indignation. La Porte lui a menti, le 29 mai, au sujet des chrétiens de Calivi[3]. L'ambassade ottomane lui a menti, le même jour, en lui annonçant que « l'ordre était rétabli en Crète[4] ». Le Sultan finit par ne plus garder même les apparences ; il viole ses engagements et ses lois antérieures. Le ministre trouve seulement « regrettable que la Porte, par un manquement à l'usage et aux règlements, ait fourni aux députés chrétiens l'occasion d'une protestation, qui *paraît* justifiée[5] ». Sous sa plume, les massacres deviennent des « hostilités », et le pillage des « actes offensifs ». Un jour, pourtant Abd-ul-Hamid a dépassé les bornes : le ministre doit se fâcher et « inviter son ambassadeur à tenir un langage très énergique ». Mais, ayant menacé à Constantinople, il se hâte de

1. *Livre jaune*, pp. 56, 57.

2. *Livre jaune*, p. 61.

3. *Livre jaune*, pp. 87-90.

4. *Livre jaune*, p. 64 : « Les nouvelles reçues, le même jour, de notre consul étaient loin de confirmer ces indications rassurantes. »

5. *Livre jaune*, pp. 123, 124.

menacer aussi les Crétois, que la Porte accuse sans motifs, alors que le consul français télégraphie : « Déférant à l'invitation pressante des consuls, les députés chrétiens continueront les travaux de l'Assemblée ; ils espèrent que leur soumission leur obtiendra l'appui bienveillant des puissances[1]. »

Dupé jusqu'au bout[2], le ministre français reste content, satisfait de lui et des autres. Dans sa première dépêche il « se félicite » de ce qui arrive et, tout le long du Livre Jaune, il se félicitera : le mot « satisfaction » revient à toutes les pages[4].

Ces sentiments ne furent pas partagés de tous. Comme dans les Livres arméniens, on rencontre dans ces Livres crétois quelques pages admirables ; notre ambassadeur à Constantinople, M. Cambon, avait prédit les affaires crétoises, comme il avait prédit les affaires arméniennes. Il écrit dès le commencement de juin 1896 :

L'opinion que j'ai exprimée peut se résumer ainsi :

Le Sultan fera des promesses ; les Crétois n'y croiront pas ; les uns et les autres ne désarmeront que sous la contrainte de l'Europe. Jusque-là, les rigueurs du gouvernement et les représailles des insurgés seront atroces. Nous donnerons des conseils ; nous ferons entendre de vaines paroles ; on ne nous écoutera pas. Nos gouvernements n'agiront que sous la pression de l'opinion publique ; elle a été muette sur les affaires d'Arménie, elle s'inquiétera davantage de celles de Crète, mais l'instant n'est pas encore venu. Quand on connaîtra mieux les événements de Crète, quand on se rendra compte de leur répercussion en Grèce et en Macédoine, quand on soupçonnera qu'ils peuvent avoir un contre-coup fatal à la paix européenne, quand les financiers s'apercevront que le crédit de la Turquie peut être mortellement atteint et que les petits capitalistes trembleront pour leurs valeurs ottomanes, alors tous les gouvernements seront obligés de regarder du côté de la Turquie.

A ce moment, si les puissances ne s'inspirent que des intérêts

1. *Livre jaune*, pp. 126-134.

2. Un exemple suffira entre mille : *Livre jaune*, p. 271, dépêche de M. Cambon : « Le Grand Vizir nie avoir donné un ordre relatif aux tribunaux » ; réponse du consul : « Le télégramme du Grand Vizir porte que, *par décision du conseil des ministres*, les anciens tribunaux doivent continuer. Ce n'était donc pas un avis, mais bien un ordre ».

3. *Livre jaune*, pp. 22-23.

4. *Livre jaune*, pp. 108, 142, 143, 147, 148, 172, 191, 205, 211, 213, 215, 270, 285, etc., etc.

supérieurs de la paix et du désir de maintenir le *statu quo* dans la Méditerranée, il sera possible de régler la question crétoise, non pas peut-être d'une manière définitive, mais au moins pour une période de quelques années. L'accord des puissances devra sortir spontanément des conversations entre cabinets... L'accord une fois établi, nous aurons chance de faire agréer nos conseils par le Sultan et par les Crétois, car jamais le concert européen n'a trouvé de sérieuses résistances en Orient... Unis, nous pouvons tout; désunis, nous ne pouvons rien.

*
* *

C'est à la fin du mois de mai 1896 que le concert européen commença l'examen des affaires crétoises.

Jusqu'alors, les puissances n'étaient pas restées indifférentes, mais chacune avait agi pour son compte à la Canée ou à Constantinople. Dès le mois de juin 1894, Mahmoud Djelalleddin, gouverneur de Crète, avait eu recours aux bons offices de la France pour « recommander au Sultan les demandes de la population crétoise ». Il avait été rappelé. Son successeur, Turkhan-Pacha, avait usé aussi de l'influence française pour obtenir la convocation de l'Assemblée crétoise, instituée par le Pacte de Khalépa, tombée en désuétude depuis 1889. Il avait été rappelé. Le Sultan avait alors donné aux Crétois un vali chrétien, Carathéodory-Pacha, mais avec l'intention de prouver à l'Europe qu'un gouverneur chrétien était impossible en Crète ou en Arménie. Aussitôt les beys crétois, à son instigation, étaient entrés en lutte contre Carathéodory : le 18 août 1895, la Canée voyait une première tentative de massacre, que, seule, l'arrivée fortuite d'un croiseur russe, le *Tchernomorets*, arrêtait. Les chrétiens, fidèles soutiens du vali, essayèrent avec lui de rétablir un peu d'ordre et de sécurité dans l'île. L'Assemblée fut réunie pour la première fois depuis six ans : « les élections se firent sans désordres et la session s'écoula sans difficulté; on peut même dire que les Crétois firent preuve d'esprit politique et de mesure[1]. » Ils ne s'occupèrent que de questions administratives urgentes, établirent un budget équilibré, présentèrent un projet d'emprunt et votèrent des règlements pour réorganiser la gendar-

1. *Livre bleu*, p. 23.

merie et les tribunaux, et tirer l'île de « son effroyable anarchie ». Le Sultan, qui ne voulait à aucun prix d'une telle solution de l'affaire crétoise, refusa de sanctionner ces mesures.

L'apparition d'un parti révolutionnaire et d'une bande armée, l'*Épitropie Réformatrice*, dans les montagnes de l'Apokorona (septembre 1895), lui fournissait bientôt l'occasion d'envoyer des troupes dans l'île. Quelques succès des révoltés lui permettaient de donner des ordres secrets au Commandant Militaire et d'établir un conflit permanent entre celui-ci et le vali chrétien. L'hiver de 1895 se passe, sans que Carathéodory obtienne les moyens financiers de rétablir l'ordre, sans que l'on interdise au Commandant de distribuer des armes à la populace musulmane[1]. Au printemps de 1896, l'anarchie est plus profonde. L'Épitropie reprend la campagne. « La Porte, écrit le consul de France, a fait tout ce qu'il fallait pour augmenter le mécontentement et favoriser le développement de la propagande révolutionnaire. » Le vali chrétien est obligé de démissionner (mars 1896). Le Sultan renvoie alors en Crète un vali musulman, Turkhan-Pacha. Cet Albanais sceptique n'inspire confiance à personne. « Sa nomination produit la plus déplorable impression. » Les musulmans, qui ont témoigné leur mécontement contre Carathéodory en massacrant les chrétiens, « multiplient leurs agressions depuis l'arrivée de Turkhan-Pacha : ils veulent, dit-on, montrer par là leur mécontentement[2] ». Le parti et les idées révolutionnaires, malgré les efforts du consul de Grèce et du parti modéré[3], risquent d'entraîner le peuple chrétien.

Tout est prêt pour la lutte. Le Sultan a fait le jeu de l'Épitropie, en refusant de réunir l'Assemblée à la date légale. Malgré la surveillance du gouvernement grec, les comités crétois d'Athènes ont envoyé des armes et de l'argent : « les Crétois, dans ces derniers mois, ont pu se procurer une grande quantité de munitions ; ils ont renouvelé leur armement ; les paysans n'ont plus aujourd'hui de vieux fusils Chassepot, mais des fusils Gras et Martini. » Le gouvernement grec tente

1. *Livre jaune*, p. 26.

2. *Livre jaune*, pp. 34, 35.

3. *Livre jaune* p. 38. Les citations suivantes sont empruntées au même rapport du consul de France.

une dernière démarche, car il ne veut à aucun prix de l'insurrection : il s'adresse aux trois puissances protectrices pour les supplier « que l'on obtienne de la Porte la convocation immédiate de l'Assemblée ; toute cause de conflit disparaîtrait aussitôt ». Les trois puissances protectrices, la Russie, la France et l'Angleterre, avaient, dans le protocole du 20 février 1830, promis aux Crétois les mêmes privilèges qu'aux Samiens. En 1856 et en 1869, elles avaient renouvelé la même promesse. En 1878, elles s'étaient portées garantes du Pacte de Khalépa. Mais il leur convenait aujourd'hui de laisser protester leur signature : elles refusent d'intervenir [1].

Le gouvernement grec se tourne alors vers tous les signataires du traité de Berlin : l'article 23 de ce traité stipule que « la Sublime Porte s'engage à appliquer scrupuleusement dans l'île de Crète le Règlement Organique de 1868, en y apportant les modifications qui seraient jugées équitables ». L'Allemagne répond qu'elle s'abstiendra. L'Italie a ses affaires éthiopiennes. La Russie « voudrait être mieux renseignée sur les motifs qui ont dirigé le Sultan ». La France répond « que l'attitude des autres puissances déterminera ses propres résolutions [2] ». L'Angleterre et l'Autriche se taisent. Pourtant Abd-ul-Hamid semble céder, et il ordonne la convocation de l'Assemblée crétoise pour le 28 mai. Il sait que, d'ici là, interviendra le Baïram, et il a donné ses ordres aux beys crétois et au Commandant Militaire. Sans provocations nouvelles, les troupes marchent contre les chrétiens de l'Apokorona : un combat acharné se tourne en défaite des Turcs ; la populace musulmane tombe alors sur les chrétiens de la Canée et, le jour du Baïram, après avoir assassiné les deux cawas de Russie et de Grèce, elle commence le massacre (12/24 mai). L'Europe est enfin obligée d'intervenir.

Il semblait qu'une puissance dût prendre l'initiative : la Russie, depuis un siècle, avait toujours été favorable aux revendications crétoises ; dans les circonstances présentes, elle avait à venger, sans parler du massacre des orthodoxes, l'insulte faite à son consulat et le meurtre de son cawas. La

1. *Livre jaune*, p. 47.
2. *Livre jaune*, p. 47.

Russie du prince Gortschakoff aurait montré quelque impatience à supporter pareil affront. Mais le prince Lobanoff sembla décidé à suivre en Crète la même politique de laisser faire que dans les massacres arméniens : autant qu'on en peut juger par les trop rares dépêches du Livre Jaune, il comptait ne pas entraver en Crète la besogne du Sultan. Il ne semble même pas avoir protesté contre le meurtre de son cawas.

Mais une autre puissance se crut menacée. L'Autriche, qui venait à grand'peine d'arrêter les manifestations bulgares en Macédoine, craignit que les affaires de Crète ne remissent en campagne l'hellénisme macédonien. L'égoïsme bien entendu ouvrait son cœur à la compassion : le 27 mai, elle propose d'exercer une pression à Constantinople[1]. A ce moment, les consuls en Crète insistent auprès de leurs gouvernements et annoncent « qu'un massacre général des chrétiens et des étrangers est inévitable, si l'Europe n'intervient pas ». Les amis du Sultan sentent la situation compromise : sans attendre l'avis du prince Lobanoff[2], le ministre français, « pour des raisons d'humanité et en vue d'éviter de grands malheurs », autorise son consul à intervenir avec ses collègues des autres puissances (28 mai 1896). C'est du moins ce qui apparaît dans le Livre Jaune et il semblerait que les ambassadeurs à Constantinople n'ont agi, le même jour, qu'après la décision du ministre français (nos 79, 80, 83). Mais le Livre Bleu raconte autrement les choses. Les ambassadeurs à Constantinople se sont réunis le 28 mai : apprenant que seize bataillons viennent de partir pour la Crète et qu'une répression sanglante paraît décidée, *en l'absence d'instructions de leurs gouvernements*, ils ont résolu de faire intervenir leurs consuls. Une fois de plus, c'est en réalité le conseil des ambassadeurs qui a forcé la main des gouvernements[3].

Cette initiative des ambassadeurs ne semble pas avoir

1. *Livre jaune*, p. 55.

2. Il semble que jamais les ministres français et russe, ni dans leurs correspondances, ni dans leurs entretiens, n'aient abordé franchement cette question crétoise. Déjà, pour l'affaire arménienne, on a constaté ce manque d'explications ouvertes. Un mot du Livre Jaune (no 105) en dit long sur les habitudes de la Double Alliance ; le ministre français parle d'un entretien qu'il a eu avec Munir-Bey et il ajoute que son langage *se trouvait* répondre à celui du prince Lobanoff.

3. *Livre bleu*, p. 87.

réjoui tous leurs ministres. Au Quai d'Orsay, on se hâta de faire les fameuses réserves « sur toute intervention de nature à porter une atteinte quelconque à l'autorité du souverain ». Le prince Lobanoff promit de conseiller au Sultan les concessions nécessaires; mais il lui reconnaissait en même temps le droit « de prendre les mesures de répression équitables [1] ». L'Europe cependant semble d'accord pour mettre un terme à l'anarchie crétoise; des bateaux de guerre de toutes les nations arrivent dans les eaux de l'île. Néanmoins Abd-ul-Hamid ne croit pas encore à la durée de cette union : « convaincu que l'Europe est divisée, impuissante, incapable de se mettre d'accord pour une action commune, il se laissera peut-être entraîner à n'employer que la force [2] ». Des troupes affluent de tout l'Empire vers la Crète. Les massacres continuent : « un village brûle en ce moment sous nos yeux; les autorités assistent impassibles à ce spectacle ». Un nouveau gouverneur musulman est envoyé dans l'île; il « semble vouloir appliquer un système de répression aux chrétiens seulement et laisser toute liberté aux excès des musulmans » (10 juin 1896).

Mais les Crétois menacent de se donner à l'Angleterre : ils annoncent une réunion générale pour demander l'occupation anglaise, comme étant le seul moyen de sauver le pays. Aussitôt l'Europe prend peur et ordonne à ses ambassadeurs de se concerter et d'intervenir. L'ambassadeur français soutient ouvertement « les demandes légitimes des Crétois », et le Sultan promet d'accepter ses conseils. La Russie, la France, l'Autriche et l'Angleterre se mettent d'accord pour réclamer le rétablissement du Pacte de Khalépa et la convocation de l'Assemblée. L'Allemagne et l'Italie finissent par se joindre à elles. A la fin de juin 1896, l'Assemblée est convoquée, l'amnistie proclamée et un vali chrétien, Bérovitch-Pacha, remplace le vali musulman.

Les tribulations de l'Europe commencent. Le Sultan essaie d'éluder en pratique les concessions théoriques qu'il vient de faire. Les Crétois sentent « qu'il cherche à endormir les

1. *Livre jaune*, p. 64.

2. Pour cette citation et les suivantes, *Livre jaune*, p. 76-79.

puissances par des promesses, tandis qu'en Crète des ordres seront donnés pour étouffer l'insurrection ». Ils ne veulent plus entendre parler d'un arrangement avec lui, sans une sanction ou une garantie des puissances. Ils refusent de venir à l'Assemblée. Tout est remis en question, et l'Autriche s'affole à l'annonce de troubles en Macédoine. Elle lance des notes à tous les cabinets. Elle menace les Crétois de laisser la Turquie rétablir l'ordre à sa guise, et, suivant les propres termes du comte Goluchowski, « de livrer l'île à toutes les horreurs de l'écrasement » : elle obtient ainsi la réunion de l'Assemblée. Mais les musulmans sont irrités; le pillage et les incendies continuent autour de Rhétimno. Le vali chrétien est contrecarré, comme d'habitude, par le Commandant Militaire « qui continue à faire massacrer des chrétiens; on soupçonne une entente entre les autorités et les musulmans pour rendre impossible toute solution pacifique » (10-16 juillet 1896). L'Europe se décide enfin à tenir au Sultan un langage énergique; en Crète, les matelots européens se tiennent prêts au débarquement. Le prince Lobanoff, lui-même, fait dire au Sultan que « *malgré tous les efforts des puissances pour le soutenir,* il est en train de perdre la Crète et de se perdre lui-même, et que, si aucun ordre n'est en ce moment donné par lui, la patience des puissances finira par se lasser[1] ».

Alors le Sultan envoie des ordres secrets pour que les beys concentrent autour des villes la population musulmane. Les villageois musulmans affluent, bon gré mal gré, autour de la Canée et de Candie, et les chrétiens exaspérés penchent de plus en plus vers la révolte. Le gouvernement grec se déclare impuissant à maintenir soit les Crétois, soit le peuple du royaume : de toutes parts, les armes et les munitions débarquent en Crète. Le comte Goluchowski est repris de ses terreurs : des bandes ont pénétré en Macédoine! Depuis un mois, il a lié partie avec le ministre français, qu'il a comblé de confidences, de notes secrètes et publiques; il lui demande maintenant son avis sur « l'éventualité du blocus pacifique de la Crète par les grandes puissances, conjointement avec

1. *Livre jaune,* p. 114.

la Turquie » (25 juillet). Cette proposition plaît au prince Lobanoff : « le blocus, adopté promptement, pourrait dégager la responsabilité du roi Georges et prévenir les graves difficultés d'un soulèvement en Grèce ». Mais l'Angleterre déclare brutalement qu'elle ne coopérera pas à des mesures de contrainte dirigées contre des populations chrétiennes, et le ministre français s'appuie « sur l'opinion en Angleterre et ailleurs », pour marchander son concours : il veut maintenir aux puissances le rôle d'arbitre et ne pas descendre au rang d'auxiliaire de la Porte[1].

L'Autriche et la Russie insistent. Le comte Goluchowski, toujours en quête d'une solution, émet, pour faire accepter le blocus, l'idée d'une commission consulaire qui contrôlera l'administration de l'île. L'Angleterre refuse encore : « la proposition autrichienne comporte une véritable intervention en faveur du Sultan contre les chrétiens ». Or, comme le fait très bien remarquer l'ambassadeur de France, la difficulté n'est pas du côté des chrétiens ; elle est dans les résistances de la population musulmane et du Sultan[2]. Car l'émigration musulmane des villages vers les villes a continué ; une multitude affamée et fanatique assiège les quartiers chrétiens. Les consuls ne cessent de prévenir que la situation est intenable à Candie : « Dix mille musulmans armés sont entrés et forcent les maisons chrétiennes, jetant les habitants à la rue ; Hassan-Pacha, blessé, a cessé d'être le maître de la situation ; le moindre motif peut donner lieu à des scènes sanglantes ; hors de la ville, le pillage continue ; le conflit est incessant ». La malheureuse Autriche se multiplie ; elle voit déjà la Macédoine en feu ; elle réclame encore le blocus et la commission consulaire ; elle a pour elle le silence de la Triplice, l'adhésion du prince Lobanoff et la bienveillance du ministre français : « L'opinion publique en Angleterre, déclare lord Salisbury, n'admettrait pas que l'on se bornât à faire les affaires du Sultan ; une telle manière de procéder, contraire aux principes généraux de notre politique, serait particulièrement inacceptable après ce qu'ont fait les Turcs en Armé-

1. *Livre jaune*, p. 166.

2. *Livre jaune*, p. 180. De même pour les citations suivantes, p. 178-185.

nie ». L'Angleterre a montré assez d'égoïsme dans les affaires d'Orient, pour qu'on lui tienne compte, à l'occasion, d'un pareil langage : sans elle, les Crétois, pieds et mains liés par le blocus européen, auraient été livrés aux fantaisies d'Abd-ul-Hamid. (7 août 1896.)

L'ambassadeur de France tire l'Europe d'embarras en faisant discuter, par ses collègues réunis, les demandes des Crétois et dresser le tableau des concessions qu'il faut exiger de la Porte. Un terrain de négociations est trouvé, qui satisfait les Crétois et l'Europe. Abd-ul-Hamid se sent acculé; il veut tourner ses adversaires; il envoie en Crète un commissaire impérial, qui va promettre plus de réformes encore que n'en offrent les ambassadeurs; il espère brouiller ainsi les Crétois et les puissances. Une idée vient en même temps à l'esprit du ministre français : « Je me demande si les deux cabinets de Paris et de Saint Pétersbourg ne pourraient pas prendre *dès maintenant* l'initiative d'une action diplomatique... Si le Sultan se ralliait à nos conseils, il lui appartiendrait d'octroyer les réformes par l'organe du nouveau commissaire, *ce qui sauvegarderait l'autorité du souverain*[1] ».

Mieux que cette idée, le débarquement en Crète de volontaires grecs, de dix mille fusils, de canons et de sept cent mille cartouches, fait comprendre enfin au prince Lobanoff « qu'il ne faut plus tarder davantage »; il parle au Sultan le langage convenable : Abd-ul-Hamid cède aussitôt. Le 20 août, il déclare que « pour différentes raisons, il désire finir pacifiquement la question crétoise le plus vite possible », et il demande les bons offices des ambassadeurs « pour donner satisfaction au peuple crétois, tout en sauvegardant les droits du souverain ». Le 25 août, les ambassadeurs remettent leurs propositions. Le 26, elles sont admises par la Porte et sanctionnées le 27 par le Palais. Sauf le ministre français, pourtant si enclin à la satisfaction, mais qui regrette les garanties données aux Crétois par l'établissement d'une commission consulaire, qui regrette surtout « qu'on n'ait pas tenu compte des vues qu'il avait nettement exprimées » touchant l'abstention des consuls[2], tout le monde est satisfait de l'accord : les députés

1. *Livre jaune*, p. 193.
2. *Livre jaune*, p. 207. Pour les citations suivantes, p. 215-225.

chrétiens « prient les consuls d'exprimer à l'Europe leurs sentiments de très vive reconnaissance et d'agréer personnellement l'expression de leur profonde gratitude »; les députés musulmans « auxquels nous avons communiqué le texte paraissent également satisfaits »; les beys eux-mêmes « promettent d'agir personnellement auprès de leurs coreligionnaires pour hâter la solution pacifique de la crise »; ils reconnaissent que les droits de la minorité musulmane ont été sauvegardés (2 septembre). Un accord en règle intervient entre les deux partis : les villageois musulmans promettent de quitter les villes; les villageois chrétiens leur promettent appui et sécurité.

Cette désagrégation des masses musulmanes — les soixante ou soixante-dix mille musulmans de l'île sont groupés en quatre ou cinq centres — est la première besogne qui s'offre aux consuls. Le consul de France écrit, le 3 septembre :

La présence de ces émigrés constitue non seulement un danger redoutable, mais, en outre, toute tentative de pacification sera impossible aussi longtemps qu'ils ne seront pas rentrés dans leurs villages. S'il suffisait, pour les y décider, de leur donner des ordres péremptoires, la chose serait facile. Mais il faut en même temps leur assurer des abris : la plupart de leurs villages ont été brûlés; si on ne leur fournit pas les moyens de reconstruire leurs maisons, ils ne bougeront pas. Heureusement, nous avons l'expérience du passé : cette concentration des musulmans s'est produite dans chaque insurrection, et, en 1889, j'ai assisté au même flux et reflux. Je puis donc vous indiquer ce qui est nécessaire. Il faut de l'argent et du bois; de l'argent pour que les gens puissent acheter de la chaux et divers matériaux; du bois pour qu'ils puissent couvrir leurs maisons, faire des portes et des fenêtres. En 1889, le Sultan a envoyé plusieurs navires chargés de bois et de planches, qui ont été distribuées gratuitement aux indigents. Un appel à la générosité du souverain est nécessaire. Quant à l'argent indispensable pour fournir les premiers secours, il faut prévoir une dépense approximative de cent mille livres turques.

Cent mille livres turques! il suffirait de cent mille livres, soit à peine deux millions et demi de francs, pour régler la question crétoise. Il semblerait que l'occasion fût bonne pour réclamer à certains financiers deux millions et demi usurpés par eux : la Crète, de par ses privilèges, était exempte de l'impôt sur le tabac; or, depuis dix ans, la connivence des fonctionnaires turcs a permis à la Régie des Tabacs d'établir

son monopole dans l'île ; le consul d'Angleterre estime précisément à cent mille livres le total des sommes ainsi levées « d'une façon illégale[1] »... Il semblerait aussi que les six puissances, sans se ruiner, pussent faire l'avance de la somme : quatre cent mille francs chacune, leurs budgets peuvent supporter un pareil accroissement, et leur politique orientale leur a coûté bien d'autres sommes, qu'elles ne recouvreront jamais. Mais il ne paraît pas que l'une ou l'autre de ces idées ait été produite. On se rabattit sur un emprunt, que l'on mit quatre mois à négocier : les Turcs et les Anglais le voulaient pour leurs financiers ; la France le réclamait pour sa *Banque de Paris et des Pays-Bas* : durant deux mois, les dépêches du Quai d'Orsay ne traitèrent que de cette affaire. Les consuls avaient bien prévenu pourtant qu'il fallait se hâter, faire les choses *très vite, sans perte de temps*. Les musulmans, faute d'argent, ne quittaient pas les villes ; ils restaient sous la main des beys et du Sultan, qui leur donnaient du pain. Le consul de France écrit le 17 septembre 1896 :

Le manque d'argent nous empêche depuis une semaine de faire réellement une besogne utile. Un grand nombre de musulmans et de chrétiens voudraient rentrer dans leurs villages, mais le gouvernement n'a pas un centime en caisse et ne peut ni venir au secours des nécessiteux ni enrôler quelques gendarmes pour faire la police dans les villages réoccupés. Cette situation est lamentable et fait le jeu des mauvais sujets, musulmans et chrétiens, qui en profitent pour continuer leurs méfaits. J'ai peur que la continuation de ces excès ne fasse disparaître la confiance et n'atténue l'effet heureux produit par la promulgation des réformes.

Les prévisions du consul se réalisent bientôt :

La Canée, le 25 septembre 1896.

La situation, loin de s'améliorer, me paraît plus inquiétante, et cela du fait des musulmans. Je ne sais pas ce qui se passe dans la tête des Beys, mais je constate qu'ils font preuve du plus grand mauvais vouloir... Nous avons recommandé aux musulmans de se mettre en route. Il y a quelques jours, nous espérions que nos conseils seraient écoutés et, à Réthimno aussi bien qu'à Candie, un certain nombre de musulmans se déclaraient prêts à partir ; les notables chrétiens leur promettaient de faciliter leur installation. Que s'est-il passé depuis?

1. *Livre bleu*, p. 31.

les musulmans déclarent aujourd'hui qu'ils ne peuvent partir; ils allèguent le manque d'argent et la nécessité de procéder au préalable à l'estimation des dommages qui leur ont été causés. Il ne faut pas oublier qu'en 1889 les musulmans, dont les villages avaient été incendiés, sont rentrés chez eux avant qu'on réglât la question des indemnités. On ne peut donc s'expliquer aujourd'hui leur résistance systématique et générale que par un mot d'ordre envoyé de Constantinople, et je me suis laissé dire que Mahmoud Djellaleddin-Pacha recommanderait à ses coreligionnaires de rester massés autour des villes, pour protester contre l'arrangement. Il leur laisserait même espérer qu'en présence de cette manifestation, les puissances consentiraient à modifier les conditions faites par le dernier statut. Mes collègues et moi recommençons à être inquiets, et nos appréhensions méritent d'être prises au sérieux par nos Gouvernements. Le seul moyen de réagir contre cette situation serait l'argent, et le vali malheureusement n'a pas un centime.

Il faut cent mille livres turques! et l'Europe réunie ne peut pas faire la somme, et de joyeux plaisants osent encore nous vanter l'efficacité du concert européen! Ce n'est même plus cent mille livres; le consul de France écrit le 2 octobre :

Nous continuons à nous débattre au milieu de difficultés journalières, et cela faute d'argent. Malgré leurs promesses, les musulmans se retranchent toujours derrière l'impossibilité de se mettre en route, tant que le gouvernement ne leur aura pas fourni les premières ressources. Il serait bien malheureux de voir échouer, au dernier moment et faute d'une avance pécuniaire relativement faible, *puisqu'il ne s'agit que de vingt ou vingt-cinq mille livres*, le travail de pacification auquel nous avons consacré tous nos efforts.

Il ne faut plus que vingt-cinq mille livres, — cent mille francs par puissance! C'est faute de ces cent mille francs que la question crétoise n'a pas été réglée pacifiquement, que le Sultan et les beys ont tenu l'Europe en échec!... Les musulmans ne quittèrent pas les villes et les beys reprirent leurs exploits.

Cependant les consuls se mirent consciencieusement à la tâche pour l'application des réformes. Les ambassadeurs envoyèrent une Commission pour réorganiser la gendarmerie, et une Commission pour réorganiser la justice. La Porte entrava de tout son pouvoir et de tous ses mensonges le travail de ces délégués[1]. A peine la Commission judiciaire fut-elle réunie, que

1. *Livre jaune*, pp. 271-273.

les émeutes musulmanes recommencèrent (12 novembre) : des placards appelèrent les musulmans à la guerre sainte et au massacre. Dès que les attachés militaires, membres de la Commission pour la gendarmerie, furent annoncés, une proclamation invita les musulmans à s'ensevelir sous les ruines de leur patrie (3 décembre) et « une réunion secrète, présidée par le général Saadeddin-Pacha », prépara une démonstration musulmane pour protester contre les réformes[1]. Mais il se trouva que le conseil des ambassadeurs, en l'absence du doyen austro-hongrois, était présidé par l'ambassadeur de France et, pour la première fois, l'Europe remit à la Porte une *Note verbale* comminatoire. La Porte feignit de céder (12 décembre 1896). La Commission militaire commença de siéger : alors, les beys et l'autorité militaire firent à la Canée leur première tentative de massacre (4 janvier 1897). La Commission et le vali demandèrent la formation immédiate de trois compagnies de gendarmerie étrangère; les beys et l'autorité militaire firent à Candie une seconde tentative de massacre (12 janvier). Les deux Commissions terminèrent leurs rapports; malgré la colère d'Abd-ul-Hamid, « qui s'obstine à considérer la question comme personnelle »; la réforme était adoptée : les beys et l'autorité militaire réussirent leur troisième tentative, en incendiant la Canée et en amenant, avec l'insurrection chrétienne, l'intervention des flottes internationales. Le canon remplaçait les diplomates. Le ministre français, qui n'avait jamais mis en doute le succès définitif du concert européen, était en train d'écrire à son ambassadeur : « La dernière communication de la Porte vous permet de considérer la question de la gendarmerie comme *heureusement* réglée. *Je me félicite avec vous* de ce nouveau résultat... »

IV

La Grèce n'intervint, dans les affaires crétoises, qu'après l'échec des diplomates européens. C'est pour étudier le rôle des

1. *Livre jaune*, p. 293.

Grecs qu'à travers les lignes internationales, nous allons chez les chrétiens de l'ouest, rendre visite au chef de tous les capitaines, à l'*archistratège* Hadji-Mikhalis. Un député crétois qui voyage pour l'autonomie, et deux officiers français, en quête de distractions, se sont joints à nous. Une centaine d'insurgés, prévenus hier de notre sortie, sont accourus ce matin au bazar de la Canée, pour repartir en notre compagnie et ramener sans risques leurs chargements à travers les lignes. C'est tout un escadron de mulets et d'ânes, un convoi de paniers et de caisses, qui nous entoure et qui soulève une épaisse brume de poudre jaune. Derrière nous, la Canée disparaît. Sur la haute ligne cassée de ses remparts, émerge encore le tas de sable où les puissances ont planté leurs six pavillons. De malheureux Européens, en tenue d'hôpital, highlanders roulés dans leurs plaids, *marsouins* en bonnets de coton, se traînent là, tremblant de fièvre, au pied de ce drapeau turc qu'ils sont venus défendre. Les fièvres de Crète ont durement éprouvé le corps d'occupation : telle de nos compagnies a les trois quarts de son effectif atteints ; au bout de sept mois à peine, sur mille hommes débarqués, nous avons eu plus de trente décès et plus de deux cents rapatriements.

La plaine de la Canée continue vers l'ouest son ruban de poussières, de vergers encore intacts au voisinage de la ville, d'olivettes et de vignes entièrement détruites dès que l'on a dépassé les fermes des faubourgs. A droite et à gauche, c'est un chaos de buttes incendiées, dénudées, croulantes, où le vent du nord soulève des nuées de poussière et de cendres. Un poste italien garde Galata sur la droite, un poste français garde Soubachi sur la gauche. Galata était jadis un joli village chrétien, aux blanches maisons dans la verdure des mûriers et des vignes. Seuls debout, son clocher et le dôme azuré de sa petite église dominent encore le moutonnement argenté des olivettes musulmanes. Ses maisons de pierre et de briques, ses magasins aux larges baies, les ornements de ses portes et les peintures de ses plafonds témoignent de son ancienne richesse. Mais tout est ruiné, flambé, renversé, et les soldats turcs, qui ont fait le coup, semblent avoir pris à tâche de ne rien laisser intact ; les tombes mêmes du cimetière

ont été ouvertes... Soubachi n'est qu'une tour et un blockhaus, une guette plutôt qu'une défense, auprès des sources qui alimentent la Canée.

Entre les deux lignes de collines, la grand'route pavée suit le vallon désert qui mène à la plaine d'Alikianou. Des plaques noires d'arbustes et d'herbages incendiés, des tas de cendres et de pierres rougies ou blanchies par le feu, quelques troncs de vieux platanes éventrés, des ruines de fermes et de moulins auprès des sources, et les taillis de hauts chardons en disent long sur les malheurs de cette terre. Pendant trois mois, elle a servi de théâtre aux escarmouches et aux coups de mains. Les insurgés et les Grecs du colonel Vassos occupaient, en face de Galata et Soubachi, les talus qui bordent la rive droite du Platanos et les hauteurs où se dresse, démantelée et décoiffée, la tour de Vassos. Encore aujourd'hui, par crainte des insurgés, les musulmans de la ville n'osent pas aventurer jusqu'ici leurs troupeaux et leurs razzias ; par crainte des soldats turcs et des bachi-bouzouks, les chrétiens de la montagne évitent aussi ce coupe-gorge. C'est partout le désert, le silence et la ruine.

La grande plaine d'Alikianou est un ancien lac vidé ou, peut-être, un golfe intérieur au goulet très étroit, que les alluvions des torrents ont comblé sans peine. Entre les raides pentes des collines argileuses, elle étend son plan nu, où serpentent les sables et les pierres roulées du Platanos et où convergent de toutes parts les traînées d'argiles bleuâtres et les lauriers-roses des torrents. Cette plaine est encore déserte et, même en temps de paix, inculte. Les musulmans, qui la possèdent, ne sont plus assez nombreux pour la cultiver ; ils ont laissé tomber en ruines les ouvrages des Vénitiens, que l'on rencontre à chaque pas, conduites d'eaux, barrages, soubassements de moulins ou de terrasses. Les montagnards chrétiens, qui la convoitent, ne sont pas encore assez riches pour l'acheter, pas assez sûrs du lendemain et de l'équité musulmane pour venir l'affermer et lui confier leurs semences et leur travail. Ils descendent pourtant de leurs montagnes. Ils ont quitté les hautes plaines closes des Monts Blancs. Par étapes, depuis un siècle, ils se sont approchés de la plaine, mais lentement, prudemment, et toujours prêts à la retraite.

On peut saisir ici la question crétoise dans son clair et en suivre tout le développement sur le terrain. La haute plaine close d'Omalos fut, au siècle dernier, la forteresse chrétienne de la région : les chrétiens, pâtres et brigands, y vivaient de leurs forêts, de leurs razzias et de leurs troupeaux. Après 1821, ils s'aventurèrent à mi-côte, à la limite des pâturages et des cultures arborescentes ; c'est à la limite exacte où l'olivier et la vigne se mêlent aux sapins, qu'ils fondèrent Lakkous, et ce bourg au flanc des monts est resté le grand centre du district que l'on appelle *Rhiza*, la *Racine*, le *Piémont*. En 1866, ils descendirent jusqu'au débouché des torrents sur la plaine : ayant les troupeaux, l'huile et le vin, ils tendaient vers le blé, ils marchaient à la conquête du pain. Ils ne l'ont pas encore, mais, tout prêts à le saisir, ils ont cerné la plaine de leurs villages embusqués aux bouches des torrents. Tel est ce village de Fournais, où nous arrivons après une longue remontée dans les sables, les traînées de cailloux et d'argiles bleues, les bosquets de platanes et les lauriers-roses, qui remplacent l'eau absente dans le lit immense du Platanos.

Le capitaine du village, au milieu des guerriers ceinturés de cartouches, chargés de couteaux et de sabres « aux beaux clous d'or », nous explique les désirs de son peuple : puisque l'union avec la Grèce est impossible, ils accepteront l'autonomie telle que les amiraux l'ont promise, c'est-à-dire complète : plus d'armée turque ; plus de fonctionnaires ottomans ; un règlement donné par l'Europe et un gouverneur européen. Sinon, ils sont décidés aux extrêmes résistances. Il suffit de voir leurs armements et la disposition de leur pays pour mesurer l'efficacité de leurs menaces. De Fournais jusqu'à Lakkous, où nous devons coucher, la route en pleine montagne n'est qu'une suite de gorges, de pentes abruptes et de rochers surplombants. Au pied de l'énorme masse calcaire, qui la domine et qui pointe vers le ciel les 2 600 mètres des Monts Blancs, toute cette région en talus n'est qu'un écroulement de schistes et de marnes, où le burin des torrents a creusé des sillons verticaux, contourné des entonnoirs, approfondi des replis, dégagé des crêtes et des aiguilles, en laissant partout comme les bavures de ce travail en de gigantesques blocs éboulés.

La pente croulante est à peine fleurie de caroubiers et de lentisques. Le sentier en lacets tourne sans fin, et monte, et redescend au fond d'un torrent, pour remonter au tranchant aigu d'une crête.

Lakkous est à plus de cinq cents mètres d'altitude. Rien ne trahit de loin sa présence. Ses deux cents maisons ne se distinguent pas du sol. Ce ne sont que des huttes à demi souterraines, couvertes d'une terrasse en terre battue, des cubes d'argile jaune sortant à peine du terrain jaune qui les entoure, de la pente jaune qui les domine, et dispersées, une par une, sous l'ombre et sous les racines des sapins et des oliviers. Un terre-plein dégagé porte seulement les fondations d'une grande église à demi construite, que les derniers événements ont interrompue. Toutes les pointes, qui dominent l'entonnoir du village, portent aussi des bâtisses à demi renversées ; ce sont les ruines des quatorze blockhaus, que les Turcs élevèrent pour contenir les Lakkiotes, après la révolution de 1866, et qu'ils ont garnisonnés jusqu'à l'année dernière. Les Lakkiotes ont été, depuis un siècle, les grands fauteurs de révoltes : Hadji Mikhalis est un Lakkiote, Hadji Mikhalis qui a fait tant de révolutions, tué tant de Turcs et qui est l'ami des Russes! Sa légende emplit les monts. Les chansons populaires ont reporté sur lui tous les exploits des anciens héros, et toutes leurs vertus. C'est le plus grand, le plus beau des Crétois ; car, depuis Achille, la beauté est la première vertu des héros grecs :

νὰ ἰδῆτε τὸν Μιχάλι
τὸ ὤμορφο παλλικάρι.
Venez voir Mikhalis,
Le beau pallikare!

C'est le plus brave : en février dernier, quand les bandes descendirent vers la Canée, il galopait en tête, à cent mètres en avant, et, de toute la montagne, on voyait sa casquette russe, et, quand il arriva devant les lignes, il jeta sa casquette aux Turcs et cria aux Grecs : « Qui me la rapporte? » Mais le colonel Vassos défendit aux Grecs de la reprendre... C'est le plus riche : il a un sabre d'or, des pistolets d'or, et des ceintures et des cartouchières brodées d'or : le tsar lui donne chaque jour un napoléon d'or, qu'il partage entre les

pauvres, surtout entre les pallikares qui tiennent la montagne pour éviter la colère des Turcs. Le pappas de Lakkous, chez qui nous sommes logés, passerait toute la nuit à nous conter les hauts faits d'Hadji Mikhalis ; quand nous le félicitons sur la haute taille de son cousin qui a plus de six pieds, il répond modestement :

— Allez voir d'abord Hadji Mikhalis, pour savoir ce qu'est un vrai Crétois.

— Mais où donc est Hadji Mikhalis ?

Il n'est plus à Lakkous. Il en est parti depuis quelques jours. On hésite à nous indiquer sa retraite.

— Il est, reprend enfin le pappas, — et tous observent un silence religieux, — il est en haut, sur la montagne ; depuis huit jours, il ne mange plus, il ne boit plus : il pleure et il pense.

Au flanc des monts aigus et raides, par un sentier en escaliers, nous montons vers Hadji Mikhalis. Les dernières maisons de Lakkous semblent marquer la frontière des terres habitables. Jusque-là, des oliviers et des noyers, des vignes retenues par de petits murs, des coins d'ombre auprès des sources suintantes, s'étageaient sur la pente. Plus haut, c'est un paysage lunaire de pierres bleuâtres et d'argiles bleues, de roches nues et de marnes nues, sans autre vie que l'efflorescence des mousses, ou, de loin en loin, la hampe rigide et la grappe pâle d'une asphodèle, blanche et triste fleur des morts. Les chèvres mêmes ne trouvent plus leur pâture dans ces rochers. C'est un étonnement de tous les pas que la grimpade de nos montures dans ces pierres éboulantes, au flanc de cette muraille abrupte : escalier en lacets, ruisseau de cailloux, glissade de marne, échelle de pavés, le sentier n'est qu'une suite de casse-cou, où nos mulets évoluent à l'aise. En 1866, pour venir à bout de la Crète, l'armée turque a dû venir jusqu'ici ; elle commença, il est vrai, par brûler la forêt et enfumer le repaire ; les troncs incendiés, blanchis par les hivers, se tordent encore autour des sommets. Mais il fallut près de six mois et plus de cent mille hommes pour arriver jusqu'au réduit central, jusqu'à cette plaine close d'Omalos, où pleure et pense Hadji Mikhalis, à douze cents mètres au-dessus de la mer : *Omalus, quem nemo audet arcere,*

disait le Vénitien Buondelmonte, « Omalos, que personne n'ose attaquer ». Les montagnards y vivaient « sans toits et sans labour, sans autre travail que la coupe des cyprès et la garde des chèvres ; durs à la guerre, hauts de taille, agiles à travers les rochers, ils vont jusqu'à cent ans sans connaître les infirmités », et les lettres des provéditeurs ajoutent qu'ils n'ont jamais payé l'impôt et que, si la défense de semer, faite par la République, est respectée chez eux, c'est que la neige couvre leur plaine pendant six mois... Hadji Mikhalis est remonté à la forteresse chrétienne des anciens jours ; le peuple, en bas, attend ce que la montagne et la solitude mettront dans le cœur du héros : Minos, dit Strabon, montait tous les neuf ans au sommet de l'Ida ; il y conversait plusieurs jours avec Zeus, et il rapportait au peuple les lois admirables que Zeus lui avait révélées...

Le plan nu d'Omalos est cerclé, de toutes parts, de montagnes à pic : cette plaine n'est que le fond d'un ancien lac, dont l'eau a fui par des fissures souterraines et par cette énorme caverne, qui sur le flanc des monts ouvre sa gueule noire. Durant de longs siècles, une eau profonde a dormi là : les boues s'accumulaient invisibles sous la couche tranquille et limpide. Le fond de la cuvette en est resté tout uni, sans autre accident qu'une butte isolée, ancienne île au milieu du lac, roche pointue au milieu des terres, sur laquelle Hadji Mikhalis a bâti une chapelle pour accomplir un vœu. Cette chapelle apparaît seule dans la plaine : tout autour, c'est le calme désert des solitudes alpestres. Les hautes montagnes dressent leur couronne de pointes et, sans un arbre, leurs pentes rocailleuses ne sont vêtues que de lumière. La plaine, au fond de cet anneau, a quelques carrés de chaumes, quelques vieux poiriers sauvages, quelques champs de pommes de terre. Deux bergers, avec de grands troupeaux de moutons, en semblent les uniques possesseurs. Où donc est Hadji Mikhalis ? Un de nos hommes a tiré un coup de fusil. D'un cube de pierres non taillées, qui se cache à l'ombre de la montagne et semble faire corps avec elle, un homme est sorti en courbant sa taille gigantesque. Sa casquette blanche à la russe le désigne : c'est lui ! Botté de cuir fauve à la crétoise, mais vêtu à l'européenne d'un modeste complet gris, il nous

regarde venir, et le vent joue dans sa grande barbe blanche, qu'il froisse un peu de ses doigts crispés. Il nous accueille mal et d'un front soucieux. Ses premières paroles sont hostiles : il pense que nous aurons perdu notre peine, si nous n'allons pas voir d'abord la grande merveille d'Omalos, le défilé de Xylo-Skala, et, derrière son gendre qui nous emmène au galop, il nous envoie à l'autre bout de la plaine. Ce défilé de Xylo-Skala est une merveille en effet; il vaut les descriptions que les voyageurs en ont faite[1] : rien au monde, je crois, ne donne le vertige comme cette fosse béante, large de cent mètres et profonde de huit cents, où brusquement la plaine tombe. Mais nous sommes ici pour le héros et non pour la montagne, et nous avons hâte de revenir auprès de lui, d'autant que le vent se lève, un vent glacé du Nord, et la plaine rase, sous l'ombre des monts, s'emplit de froid...

Hadji Mikhalis, devant la porte de sa hutte, est assis sur une pierre. De loin, il nous fait des signes d'amitié. Son visage est rasséréné. Son œil est maintenant sans colère. Sa grande barbe flotte au vent. Deux brochettes de cartouches en bandoulière se croisent sur sa poitrine. Sa haute ceinture de cuir brodé d'or soutient un arsenal de poignards et de pistolets, et il appuie son bras tendu sur un lourd fusil Gras à la crosse ciselée, au canon rehaussé d'argent. Il nous accueille avec de bonnes paroles. Sa mauvaise humeur est finie : nous nous souviendrons qu'il ne faut jamais surprendre un héros en petit déshabillé. Son logis n'est fait que de pierres bruttes et de mousses : quatre murs percés d'une porte, un toit de terre battue, une estrade de pierre couverte d'un tapis, trois pierres pour le foyer, une cruche d'eau, une table basse et deux escabeaux de bois; sous le plafond trop bas, le héros ne peut se tenir debout et la fumée des poutres salit sa belle casquette blanche. Nous avons partagé son repas de fromage, de lait, de miel et de pommes de terre.

Hadji Mikhalis a plus de soixante ans. Ses débuts datent de 1855 : il assomma six Turcs, qui criaient : « A bas les Russes ! », le jour de la prise de Sébastopol. Il a fait l'insurrection de 1858 et celle de 1866. Il fait encore celle-ci. Mais

1. Voir G. Perrot, *l'Ile de Crète*, p. 75.

il pense et il dit que ce sera la dernière. « Si l'Europe cette fois ne règle pas la question crétoise, ils n'auront plus qu'à prendre leurs femmes et leurs enfants, à les jeter à la mer et à marcher à la boucherie sous le couteau turc ou sous le canon européen. » Mais il a confiance dans la parole des amiraux : puisqu'ils ont donné leur parole d'honneur et leur signature, ils n'abandonneront pas la Crète au bon plaisir du Sultan. Les Crétois sont tout disposés, comme ils l'ont toujours été d'ailleurs, à suivre les conseils des puissances. Depuis deux ans, ils ont fait tout ce qu'elles ont voulu et ils continueront. Mais il ne faudrait pas croire que l'on viendrait à bout d'eux par la force. Les jours de 1866 sont passés. La Crète aujourd'hui est armée ; elle a plusieurs fusils Gras et des milliers de cartouches pour chaque combattant, et le fusil Gras est le meilleur fusil pour cette guerre d'embuscades, où l'on vise sans hâte, le canon appuyé au rocher; chaque balle tue son homme. En 1866, la plupart des Crétois n'avaient encore que des fusils à pierre, et ils furent alors vaincus par la faim, bien plus que par la force. Le pain leur manqua : on ne peut vivre longtemps sans pain. Assagis par l'expérience, ils ont pris leurs précautions depuis : les hautes plaines ont été plantées de pommes de terre; aujourd'hui le peuple chrétien peut se passer de blé; le lait de ses troupeaux, la viande de ses cochons, l'huile de ses olivettes et ses pommes de terre lui assurent des années de résistance...

— Et la solution désirée?

— Celle que voudra l'Europe, à condition qu'on tienne les promesses des amiraux : plus d'armée turque ; plus de fonctionnaires ottomans ; un règlement dressé par les puissances ; un gouverneur européen.

Hadji Mikhalis insiste longuement sur ce dernier point. La Crète veut un gouverneur, un administrateur, un homme de loi et de travail, qui fasse les affaires de l'île, qui impose à tous une loi commune, mais surtout qui apprenne à ce peuple que la paix est utile et que l'on gagne sa vie à cultiver son champ. Ce n'est pas un prince qui convient : un prince mange le peuple, comme fit le Battemberg de Bulgarie. Ce n'est pas un pacha oriental, de quelque nationalité et de quelque religion qu'il puisse être ; il ne faut pas croire, ce que disent

certaines gens, que la Crète veut un orthodoxe; elle a vu que son orthodoxie n'a pas servi sa cause auprès de ceux qui auraient dû la défendre. Elle veut un Européen. Elle aurait accueilli avec joie ce Suisse que l'Europe lui avait annoncé, ce Numa Droz dont Hadji Mikhalis répète le nom, en ajoutant : « Ce n'était pas Numa qu'on l'aurait appelé, mais *Nomios* (l'homme de la loi) ».

— Et l'annexion à la Grèce?

Le gendre du héros a répondu avec vivacité que la Crète n'oublierait jamais ses désirs éternels, que, seule, l'union pouvait satisfaire leurs cœurs, que tout le peuple la voulait encore, que quelques-uns la voulaient immédiate, que la plupart la croyaient impossible à cette heure, mais qu'elle se ferait un jour... Hadji Mikhalis a laissé dire ; à la fin seulement, il a ajouté : « La Crète doit penser à elle et nous devons d'abord être Crétois. Cette année nous a révélé bien des choses. Car nous pensions autrefois qu'entre la Grèce et la Turquie il y avait une grande différence, et nous avons vu que la différence était petite. En Turquie, ce qui fait le plus grand mal, c'est que tout est sacrifié aux intérêts personnels du Maître ; les peuples et leurs intérêts ne comptent jamais. En Grèce, on nous a dit et nous avons bien vu, depuis dix mois, que le Palais gouvernait aussi pour lui, non pour le peuple, et que l'Idée, la race, le pays ne comptaient plus quand les intérêts du Maître étaient en jeu. Si tu vas à Athènes, tu comprendras ce que je veux dire, et tu comprendras aussi bien des choses mystérieuses, qui vous ont étonnés dans la conduite de cette dernière guerre. » A toutes nos demandes, Hadji Mikhalis n'a pas fait d'autre réponse, et c'est à Athènes, seulement, que nous avons compris les choses mystérieuses dont il voulait parler.

*
* *

Les Grecs ont toujours compté sur la Crète et la Crète s'est toujours appuyée sur les Grecs. Toutes les insurrections crétoises ont reçu des secours d'Athènes et toutes se sont couvertes du drapeau hellénique [1].

1. Cf. G. Streit, *La Volonté du peuple crétois*.

La Grèce, pas plus que l'Europe, ne pouvait donc se tromper sur les sentiments réels des Crétois. Elle ne pouvait pas davantage feindre d'ignorer leurs souffrances et leurs plaintes légitimes. Tous les dix ans, une insurrection crétoise avait pour premier effet de jeter sur les quais du royaume une multitude affamée et suppliante ; car les beys appelaient dans les villes crétoises les musulmans des plaines et, devant ces pillards qui ne respectaient ni biens ni personnes, les chrétiens des villes étaient obligés de s'enfuir. Tous les dix ans, le royaume eut à nourrir, pendant de longs mois, quarante à cinquante mille exilés. Chaque insurrection crétoise soulevait donc en Grèce un mouvement populaire et, se tournant vers l'Europe, le gouvernement hellénique devait remontrer avec instances dans quelle situation pénible la Crète aux mains des Turcs mettait le royaume et sa dynastie. Toujours appuyés par l'opposition, ces mouvements populaires furent toujours combattus par le gouvernement, mais surtout depuis la dernière guerre balkanique. Avant cette guerre, l'hellénisme tout entier avait les yeux tournés vers la Crète : c'était le premier morceau du domaine héréditaire qu'il semblait possible de reprendre. La Crète était la plaie saignante et toujours enfiévrée. Le Turc, oppresseur de la Crète, était toujours l'ennemi traditionnel...

La guerre des Balkans et le traité de San-Stéfano découvrirent brusquement à l'hellénisme une plaie autrement profonde et grave : la Macédoine et la Thrace, la route de Salonique et de Constantinople, étaient revendiquées par un nouveau peuple, que la Russie inventait ou tirait de son ombre ; Ignatieff créait d'un mot la grande Bulgarie. La Grèce, sans la Macédoine, serait une infirme sans bras, une éclopée, une invalide... Les regards de l'hellénisme se tournèrent donc vers la Macédoine, et ses haines contre le Bulgare. Tout le peuple, avec l'esprit politique des Hellènes, comprit sans peine qu'une affaire crétoise serait, en tout état de choses, un recul ou une perte pour l'Idée. Le pacte de Khalépa assurait la victoire définitive du chrétien sur le musulman crétois ; c'était affaire de temps et de patience pour que l'île entière, sous un titre turc, fût en réalité une terre hellénique. A brusquer les choses, on ne pouvait rien gagner :

une insurrection vaincue reculait de vingt ans, de cinquante ans peut-être, l'échéance dernière; une insurrection victorieuse, annexant l'île au royaume, aurait immédiatement son revers en Macédoine, où les Slaves, Serbes et Bulgares, réclameraient pour eux une compensation à cet accroissement de l'hellénisme. Il fallait donc à tout prix ne pas envenimer la question crétoise. Considérant déjà la Crète comme à eux, les Grecs voulaient encore la Macédoine, et d'abord la Macédoine. C'est pourquoi, depuis vingt ans, tous les ministères grecs, à quelque parti qu'ils appartinssent, conseillèrent aux Crétois la modération et la patience. Le ministre de France à Athènes écrit le 3 décembre 1895 :

Les Grecs suivent avec une vive attention, cela va sans dire, ce qui se passe en Turquie, mais ils le font de la façon la plus paisible. L'idée généralement répandue est que, pour le moment, il n'y a rien à faire et qu'il faut laisser les choses suivre leur cours naturel. On a toute confiance dans un avenir qui réserve à l'hellénisme des avantages de toute sorte. De temps en temps, certaines feuilles d'opposition cherchent à secouer cet optimisme et accusent le ministère, mais leurs invectives mêmes restent sans écho. M. Delyannis m'a déclaré qu'il était fermement convaincu de la nécessité pour la Grèce de rester calme au milieu des agitations de l'heure présente.

Quand les Turcs, au commencement de 1896, semblent décidés à provoquer, par des envois de troupes, l'insurrection de la Crète, on reste encore désireux à Athènes de l'abstention, et l'attitude des Grecs ne change pas, même après les massacres de mai 1896 et l'assassinat du cawas grec. Les nationaux — car il y a en Crète beaucoup de sujets grecs — ont été molestés ; une flotte grecque aurait donc un bon prétexte pour arriver dans les eaux crétoises : le gouvernement grec envoie ses cuirassés aux bassins de Malte et de Toulon. La Turquie demande les bons offices de la Grèce (28 mai), et la Grèce les accorde[1]. C'est grâce aux conseils de la Grèce, que les Crétois se soumettent à toutes les expériences de l'Europe[2]. Malgré les mensonges de la Porte et

1. *Livre jaune*, p. 58.

2. *Livre jaune*, p. 96. M. Bourée télégraphie le 1er juillet 1896 :

« J'ai entretenu le ministre des Affaires étrangères de l'intérêt considérable qu'il y aurait à ce que le gouvernement grec usât de son influence pour faire accepter

l'irritation des Crétois, la Grèce reste « animée du sincère désir de continuer l'œuvre de pacification entreprise en commun », et rien ne peut la pousser à bout[1]. L'Europe annonce enfin la solution qu'elle juge équitable et qu'elle prétend imposer; la Grèce, peuple et gouvernement, se déclare satisfaite :

Athènes, le 15 septembre 1896.

A l'occasion d'un récent meeting gréco-crétois, les manifestants avaient demandé à M. Delyannis de faire parvenir aux puissances, pour leurs bons offices dans la question crétoise, l'expression de la reconnaissance populaire. Le ministre des Affaires étrangères vient de me prier de vous faire part de ces remerciements en y associant le gouvernement hellénique.

Pendant trois mois, la Grèce attend l'exécution des réformes promises. Elle assiste impassible au renouveau des massacres (octobre 1896-janvier 1897). L'opinion publique est pourtant surexcitée, autant par la conduite des Turcs que par certaines maladresses de l'Europe, qui parle de recruter en Bulgarie la gendarmerie crétoise. Mais le gouvernement grec tient bon, jusqu'au jour où arrive un télégramme du consul grec de la Canée (5 février 1879):

Les soldats turcs ont donné le signal du massacre en tirant des remparts sur la ville. J'ai fait demander, par les consuls, qu'on débarquât des matelots pour sauvegarder ce qui reste; les consuls ont refusé. Aucun espoir. Les chrétiens de la ville seront tous massacrés.

Ce télégramme balaie toutes les résistances : la flotte grecque va protéger en Crète les chrétiens et les nationaux grecs. Donc, si les dires du consul grec sont exacts, c'est le refus de l'Europe de protéger les Crétois, qui force la main du gouvernement grec. Le consul de France, doyen du corps consulaire, prétend que le consul grec a trompé son

par les Crétois les conditions proposées par les ambassadeurs. M. Skouzès vient de me faire part des instructions adressées dans ce sens au consul général de Grèce à la Canée. Le consul devra faire ressortir aux yeux des députés crétois l'importance qu'il y a pour leur cause à mettre à profit l'entente intervenue entre les puissances ; cette entente leur constitue la meilleure garantie que leurs désirs seront pris en sérieuse considération ; l'Assemblée ayant, d'ailleurs, seule, qualité légale pour parler au nom des chrétiens de l'île, c'est à elle que doit incomber le soin de rechercher les améliorations ou les dispositions nouvelles qu'impliquerait le retour à la convention de Khalépa. »

1. *Livre jaune*, pp. 123, 167.

gouvernement et que jamais on n'a formulé pareil refus[1]. Entre ces deux affirmations contradictoires, je ne crois pas que la vérité soit facile à discerner, car on a, d'un côté, la parole d'un consul français et voici, d'autre part, le plaidoyer du consul grec :

« Le consul de France a refusé ma demande. Il m'a allégué les instructions de son ministre, qui étaient absolument muettes sur la protection des chrétiens. Nous voyons en effet par le Livre Jaune que le ministre français, même après les massacres de février 1897, télégraphie à son consul : « Je compte sur votre fermeté et votre sang-froid, pour assurer la sécurité de nos nationaux et protégés, et pour sauvegarder, autant qu'il sera possible, le consulat, la mission et nos établissements. » Il n'est nullement question des Crétois et des Grecs : contre les allégations du consul de France, voilà donc une dépêche formelle du ministre français[2].

« On m'accuse, d'autre part, d'avoir été l'agent de l'*Ethniki Hétairia*. J'ai lutté contre les comités crétois, quand en août 1896 ils ont envoyé des volontaires, de l'argent et des munitions aux insurgés. Mais je n'ai jamais eu affaire avec l'Hétairia pour la bonne raison qu'elle ne s'est jamais occupée de la Crète. Renseignez-vous sur l'Hétairia et vous verrez pourquoi elle n'a jamais songé qu'à la Macédoine. »

Il semble bien, en effet, que, seuls à Athènes, les comités crétois ont incité et soutenu le parti révolutionnaire en Crète. Ces comités étaient formés des notables crétois, que les troubles actuels ou les insurrections précédentes avaient jetés momentanément ou fixés dans le royaume, surtout au Pirée. Témoins des massacres, ils étaient partisans des représailles et ne pouvaient s'accommoder des lenteurs diplomatiques. Le gouvernement grec ne put les contenir ; en dépit de son bon vouloir, il fut impuissant à empêcher leurs envois d'hommes

1. *Livre jaune*, p. 10 : « Les informations de M. Blanc ne concordent nullement avec celles que M. Gennadis a envoyées à son gouvernement touchant le refus de débarquer des marins qui aurait été opposé au consul général grec par ses collègues. Or, il est important de noter que c'est cette nouvelle controuvée qui a provoqué l'indignation de la Chambre grecque et que c'est d'elle que le gouvernement s'est autorisé pour décider, aux applaudissements de tous les partis, l'envoi de deux bâtiments qui ont pris la mer ce matin. »

2. *Livre jaune*, p. 8.

et de munitions : il a fallu toutes les flottes européennes pour couper la Crète des mille petits ports grecs. Personne, d'ailleurs, n'a jamais nié que le consul grec lutta contre les agents de ces comités, et donna tout son appui aux modérés, aux partisans de la paix, contre les révolutionnaires et les pallikares. Reste l'Ethniki Hétairia *(Ligue Nationale)*. De tout temps, les Hellènes ont eu des associations, plus ou moins secrètes, pour le relèvement de l'hellénisme et le service de l'Idée. L'Ethniki Hétairia date de plusieurs années, mais elle grandit subitement l'an dernier, à la suite des Jeux Olympiques. Tout l'hellénisme, convoqué à Athènes, en avait rapporté une fierté légitime des progrès de la race, de ses richesses, de ses monuments, de ses gloires retrouvées, et la victoire d'un Grec dans la course de Marathon avait ouvert les cœurs aux plus folles ambitions. L'Ethniki Hétairia vit affluer les adhésions et les subsides : se mettant à l'œuvre, elle commença la lutte pour l'Idée. Son théâtre d'action était indiqué d'avance par les préoccupations populaires.

J'ai dit pourquoi tout l'hellénisme ne songeait plus qu'à la Macédoine. Mais le sentiment public était doublé encore de soucis personnels dans l'esprit de certains ligueurs. Les officiers de l'armée de terre s'étaient, en foule, affiliés à la Ligue. Pendant ces vingt dernières années les fils de la bourgeoisie s'étaient précipités vers les écoles militaires. Devenus officiers, ils suppléaient à leur maigre solde par les rentes paternelles ou par les dots de riches héritières, et un avancement régulier maintenait leur bonne humeur. Mais, au bout de vingt ans, la guerre ne venant pas, l'avancement se ralentissant de jour en jour, les héritières n'allant plus aussi volontiers vers les uniformes, leur bonheur s'assombrit de préoccupations pour l'avenir et de privations dans le présent. Les cadres étaient pleins. La conviction se répandit peu à peu qu'il fallait une saignée, ou, puisque l'on ne mettait pas en doute la supériorité nationale, qu'il fallait des victoires, pour que la nation, accrue et glorifiée, augmentât son armée et son budget militaire. Par l'ambition des officiers qui la composaient, comme par les calculs des politiques et par le sentiment général, la Ligue était donc poussée à la guerre, mais à la guerre terrestre, à la guerre de Macédoine et non de Crète.

Pas plus donc que le gouvernement, pas plus que le consul de la Canée, pas plus que le sentiment populaire, l'Ethniki Hétairia n'était préparée à l'intervention en Crète. Sans doute la nouvelle des massacres et le télégramme du consul auraient pu causer l'entraînement de tous. Les journaux avaient surexcité l'opinion. Les ennemis du ministère venaient d'envoyer en Crète deux des chefs de l'opposition. Usant d'une menace qui leur avait souvent réussi, ils parlaient de rejeter sur la dynastie même la responsabilité du gouvernement soutenu par elle. L'Ethniki Hétairia, entrant en scène, commençait à réclamer la guerre de Macédoine. Athènes se remplissait de discussions et de meetings... Mais, en bien d'autres occasions, l'effervescence avait été plus grande. En 1878, en 1889, pareil mouvement avait abouti à une parfaite tranquillité, dès que les nécessités de l'heure étaient apparues clairement à ces esprits politiques. Dans cette dernière affaire de Crète, une influence se déplaça, et cette influence, au dire des hommes d'État grecs, est aussi difficile à nier que malaisée à suivre dans ses moyens et dans ses projets. « J'ai eu, me disait un personnage d'Athènes, j'ai eu entre les mains tous les documents de notre politique au cours de cette année. Il y a, à la fin de janvier et au début de février, une lacune de trois semaines qui rend tout le reste à peu près inintelligible sans conjectures. Il s'est alors passé quelque chose de décisif, dont nous n'avons pas la preuve matérielle, mais que l'on peut à peu près reconstituer. » Voici les conjectures qui ont trouvé créance dans l'esprit de beaucoup d'Hellènes.

*
* *

Lorsque Guillaume de Sonderbourg-Glücksbourg fut appelé en 1863 au trône de Grèce, sous le nom de Georges Ier, c'était une fortune inespérée pour ce cadet de Danemark, qui, du coup, devenait majesté et qui épousait bientôt une grande-duchesse. Il se montra digne de cette fortune par sa conscience à remplir son devoir, son impartialité entre les factions, sa bonne humeur, et son indiscutable habileté. Sans être le modèle des hommes et des rois, sa vie et son gouvernement

lui valurent l'estime et l'affection de son peuple, et la popularité de la reine Olga achevait d'assurer l'avenir de sa dynastie. Il en fut ainsi jusqu'à ces années dernières. Mais il sembla qu'alors un changement se fît dans ses pensées.

La liste civile d'un roi des Hellènes est modeste, surtout quand ce roi a six enfants à établir. La Chambre grecque avait fait une dotation au prince héritier. Elle avait fait une dot aux princesses Alexandra et Marie. Mais, pour les autres, elle avait formellement déclaré que la Grèce, trop pauvre, ne pouvait plus rien. Le roi avait donc sur les bras trois fils, dont le plus âgé, le prince Georges, n'avait d'autres revenus que sa solde de capitaine de corvette dans la marine royale, soit deux cent cinquante drachmes en papier, cent quatre-vingts francs par mois. Le roi, lui-même sans trop d'argent, ne pouvait éternellement entretenir ce grand garçon de vingt-huit ans, et la reine avait aussi des rêves pour l'avenir de ce fils qu'elle avait toujours un peu préféré. On cherchait donc pour Georges une situation, quand l'affaire crétoise commença. On voit, par le Livre Jaune, que, dès le début, le roi de Grèce tint un langage beaucoup moins calme que ses ministres :

Athènes, le 21 décembre 1895.

Au cours d'une visite à bord d'un cuirassé autrichien, le roi vient de me dire, devant des personnes qui l'ont certainement entendu : « Vous savez que les Turcs envoient décidément cinq bataillons en Crète. C'est évidemment pour ne pas rester sur leur dernier échec et renouveler leurs agressions. Si les choses prennent cette tournure, je vous déclare que je ne pourrai plus répondre de rien ici et que les événements suivront leur cours. »

En même temps, il signalait et exagérait un peu à sa famille russe les dangers de sa situation. Dans son voyage au mois d'août 1896, alors que tout le monde satisfait, en Grèce, en Crète et en Europe, regardait l'affaire comme réglée par l'accord intervenu, il se faisait à Vienne et à Paris le prophète d'un avenir menaçant et de complications certaines. Il donnait pourtant l'assurance au comte Goluchowski que « la Grèce ne cherchait pas en ce moment l'annexion de la Crète[1] ». Mais peut-être ajoutait-il à Paris quelques détails

1. *Livre jaune*, p. 197.

à cette assurance, car, au mois de février 1897, le ministre français affirmait à la tribune que la Grèce accepterait, avec reconnaissance, l'établissement d'une principauté crétoise au profit du prince Georges; il avait, disait-il, les assurances les plus formelles de cette adhésion. Cette déclaration rapportée causa un tumulte indescriptible dans la Chambre grecque : ministériels et opposants coururent, le poing levé, au premier ministre en l'appelant traître et vendu; M. Delyannis jura que ni lui ni son ambassadeur n'avaient jamais tenu pareil langage. Or on ne peut mettre en doute la parole du ministre français; le gouvernement hellénique n'a pas tenu le propos; il faut que quelqu'un d'autre ait parlé. La Grèce n'avait aucun penchant et aucun intérêt à l'établissement de la principauté; les Crétois eux-mêmes ne voulaient que l'annexion; mais peut-être les penchants, les vœux et les intérêts du roi étaient-ils différents.

Outre ses soucis personnels, le roi de Grèce pouvait apercevoir à l'établissement d'une principauté crétoise bien des facilités que n'offrait pas l'annexion. La principauté vassale n'entamait pas l'intégrité de l'empire ottoman, pierre d'angle de toute la politique européenne. Ajoutez que la Russie serait vraisemblablement heureuse de témoigner sa reconnaissance au prince Georges, qui, jadis, avait au Japon sauvé la vie du tsar Nicolas... Le roi eut peut-être des raisons plus pressantes encore. Les Grecs, comme les Crétois, n'ont jamais pensé qu'à eux seuls ils pourraient se tirer d'affaire : ils ne se sont jamais lancés à l'aventure, sans la promesse d'un secours étranger; ils affirment qu'une puissance est intervenue en février pour donner des conseils ou des encouragements, mais quelle puissance? Des trois protecteurs vers qui la Grèce se tourne volontiers, la France est hors de cause : elle est depuis trois ans la plus fidèle amie du sultan Abd-ul-Hamid. Les hommes d'État grecs prétendent aussi que l'Angleterre a essayé jusqu'au bout d'empêcher l'aventure, et les documents diplomatiques confirment cette conviction. La Russie, ajoutent-ils, se sentait des obligations envers les Crétois, envers le prince Georges, envers la famille royale de Grèce, envers tous les orthodoxes que, depuis cinq ans, elle laissait un peu tyranniser. Elle se sentait aussi moins

écoutée à Constantinople, moins respectée des Turcs. En 1866, elle s'était faite le champion de l'annexion : elle voulait alors, sur la mer, une grande Grèce, comme elle voulait, sur le continent, une grande Slavie. Mais, depuis, sa politique modifiée inclinait peut-être à morceler l'hellénisme, comme elle avait morcelé le slavisme, en plusieurs petits États autonomes, incapables de vivre par eux-mêmes, forcés de rester sous sa main. Si donc l'aventure tournait bien, l'hellénisme, découpé en trois petites Grèces athénienne, samienne et candiote, demeurait une force sans danger. Si l'aventure tournait mal, la Russie n'avait encore rien à perdre à cet abaissement de l'hellénisme.

Beaucoup d'hommes sensés, dans le gouvernement et la Chambre helléniques, pensent donc que la famille russe de la reine Olga fit alors des promesses et que les instances de la reine déterminèrent le roi. La Russie se serait engagée à imposer la résignation aux Turcs, si le coup de main réussissait, et à empêcher les représailles des Turcs, si le succès semblait compromis. Le roi aurait promis que la Crète ne serait pas annexée et qu'en aucun cas la flotte et l'armée grecques ne généraliseraient le conflit par une attaque sur d'autres terres ottomanes... On se lança dans la guerre, persuadé qu'on n'aurait pas à la faire, que la flotte et le corps de débarquement trouveraient en Crète un ordre de l'Europe installant la principauté, et que cette promenade crétoise dispenserait de la campagne macédonienne.

La flotte grecque arriva le 5 février sur rade de la Canée. Elle y trouva deux navires français et anglais, qui n'avaient pas d'instructions de leurs gouvernements. Le commodore grec, aide de camp du roi, — car toute cette affaire fut menée par des gens du Palais, — attendit patiemment deux jours sans rien faire, alors que trois coups de canon lui auraient livré la Canée : le gouverneur turc s'était enfui, les troupes turques ne demandaient qu'à vider l'île. Au bout de trois jours, le commodore grec parla de bombarder la ville ; mais des instructions étaient venues aux commandants anglais et français ; on le menaça de représailles. Le prince Georges, qui survint avec ses torpilleurs, espérait déjà les cris de bienvenue et d'intronisation ; il entra dans une violente

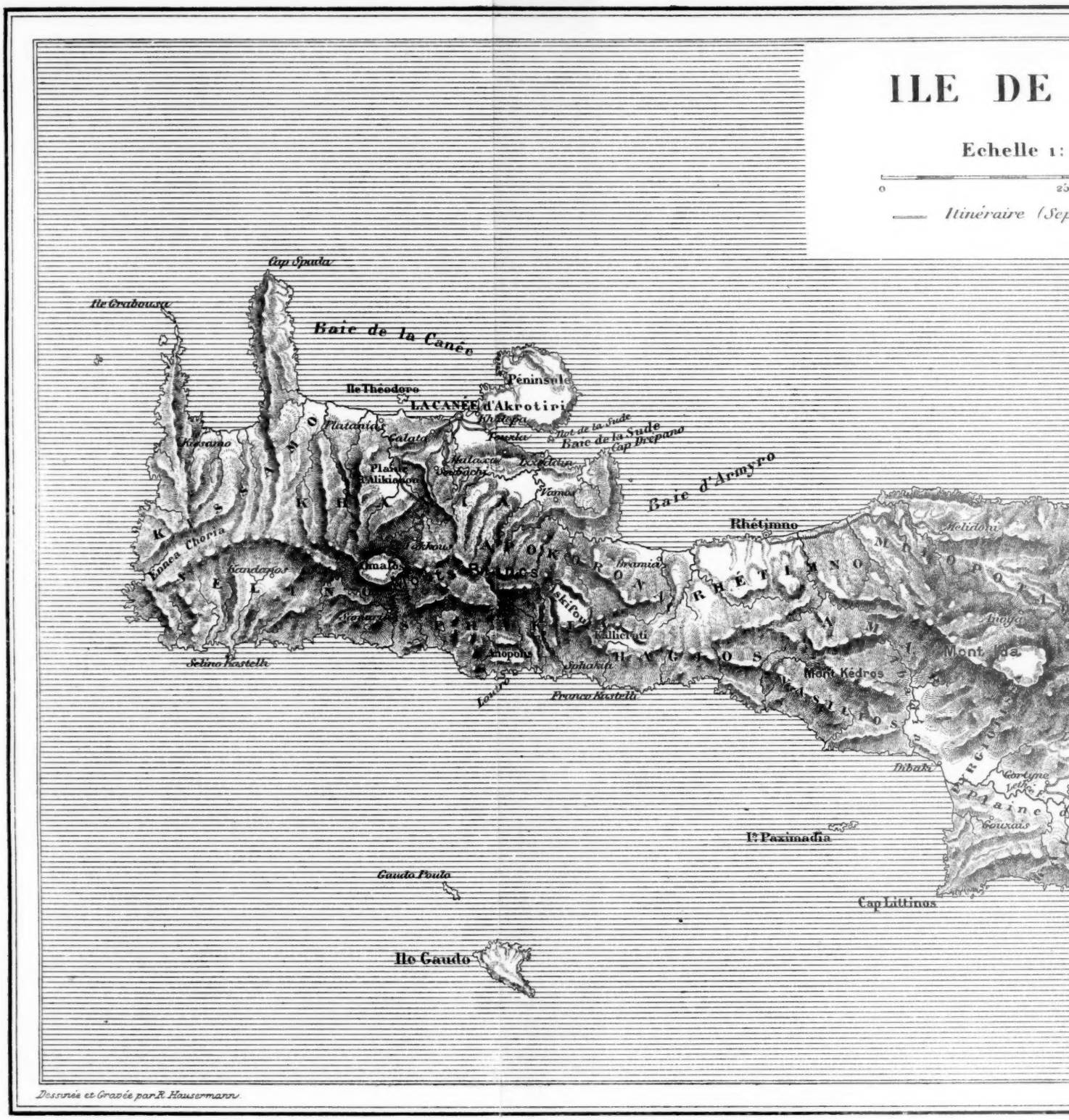

Pour permettre à nos lecteurs de suivre plus facilement le troisième article de M. V

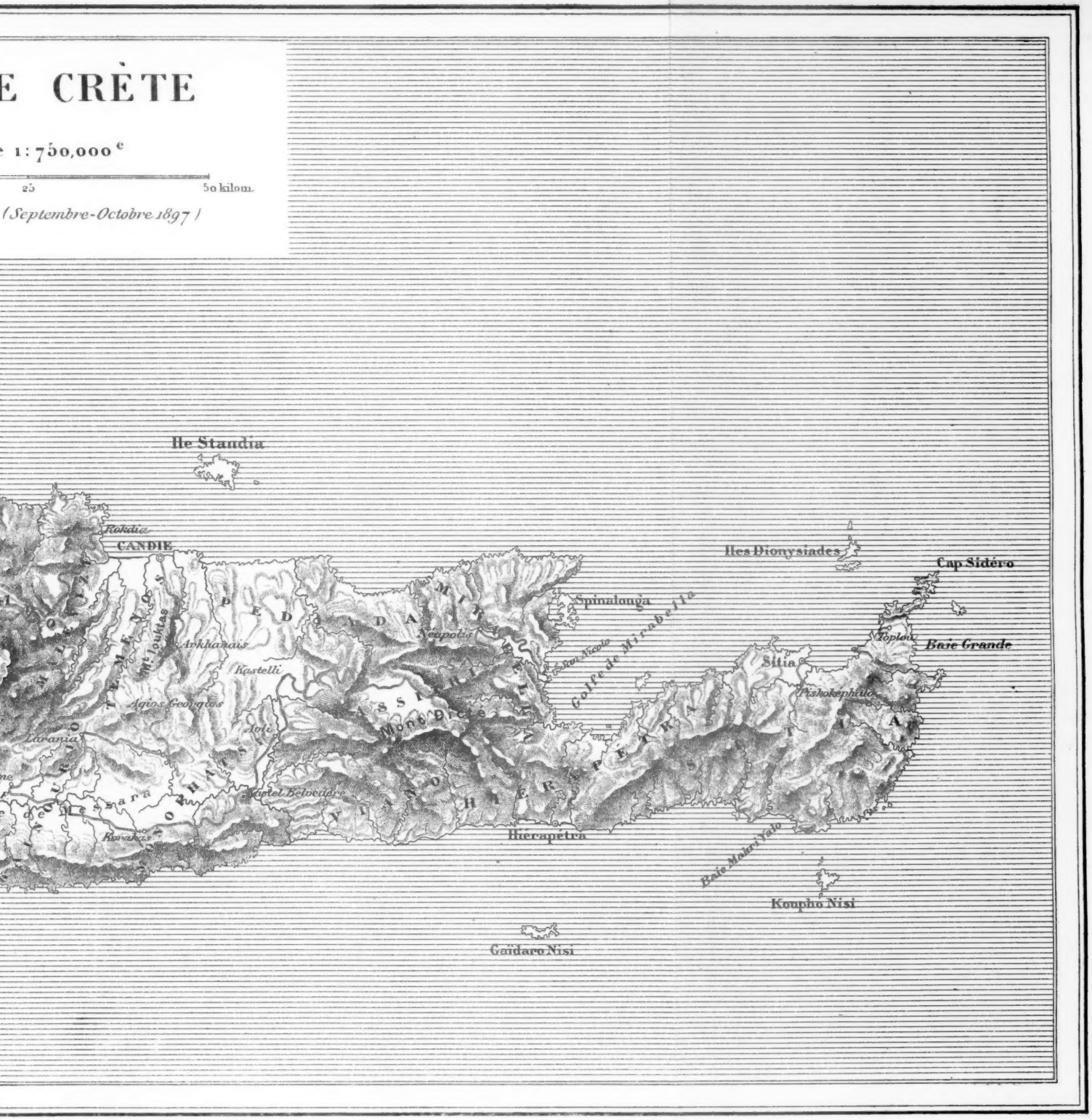

l. Victor Bérard, nous reproduisons aujourd'hui la carte qui accompagnait le premier.

colère quand il connut les instructions franco-anglaises ; mais, croyant à une méprise ou à un retard, il ne pensa pas une seule minute à faire acte d'hostilité : trois jours il attendit, d'heure en heure, qu'un ordre de la Russie et un firman de la Porte vinssent lever l'opposition de ces gêneurs ; puis il repartit sans avoir rien fait et en ordonnant au commodore de ne rien faire. On espérait toujours l'intervention russe promise et l'on ne voulait pas rendre cette intervention plus difficile, ou même impossible, en tirant les premiers coups... Le colonel Vassos débarqua ; c'était encore un aide de camp du roi, un homme du Palais, qu'une heure avant le départ, un ordre du roi avait substitué au colonel Staïkos désigné par le ministre. Il échelonna ses troupes sur la rive droite du Platanos, et attendit : soldats turcs et bachi-bouzouks s'étaient enfuis derrière les remparts de la Canée ; une volée de canon lui aurait livré la ville. Mais le colonel se refusa à toute agression. Il semblait attendre, lui aussi, que les consuls vinssent, au nom de l'Europe, lui remettre les clefs. Il attendit jusqu'au jour où l'on vit débarquer les soldats de l'Europe : alors les pavillons des six puissances se dressèrent sur les remparts turcs, qu'une minute d'énergie aurait mis entre les mains des Grecs.

VICTOR BÉRARD

(La fin prochainement.)

L'IMAGE

Je ne serais pas étonnée que ceci fût le dernier objet de bric-à-brac que j'aie acheté de ma vie, — dit-elle, en refermant le coffret Renaissance ; — ceci, et les assiettes à dessert en porcelaine de Chine dont nous venons de nous servir. Ma rage de *bric-à-braquer* semble m'avoir abandonnée complètement. Je crois même en savoir la raison. En même temps que ces assiettes et le petit coffret, j'ai acheté une chose... je ne sais vraiment pas si l'on peut appeler cela « une chose »... qui m'a dégoûtée de fureter ainsi dans toutes ces vieilles affaires des gens qui ne sont plus. J'ai bien souvent voulu vous conter toute cette histoire, et je me suis arrêtée par crainte de vous paraître idiote. Mais cela pèse sur moi comme un secret, de sorte que, stupide ou non, je crois que j'aimerais à vous narrer cette aventure... Si vous sonniez pour avoir quelques bûches et mettiez cet écran devant le feu ?

Voilà. Il y a deux ans, en automne, à Foligno, en Ombrie, je me trouvais seule à l'auberge, mon mari étant trop occupé, vous le savez, pour m'accompagner dans mes tournées de bric-à-brac, et l'amie qui devait venir me retrouver m'ayant

fait faux bond. Foligno n'est pas ce qu'on appelle un endroit amusant, mais je l'aimais.

Il y a tout autour une foule de petites villes pittoresques, et de grandes montagnes sauvages, couvertes de chênes verts, dont on fait des fagots, qu'on lance en bas, par le lit des torrents. Il y a une petite rivière courant à pleins bords, le long de murs couverts de lierre, et des fresques du XVe siècle, que, sans nul doute, vous connaissez parfaitement.

Mais ce qui naturellement m'intéresse davantage, ce sont certains beaux vieux palais, avec leur porte taillée dans la pierre rose, les cours entourées de piliers et de magnifiques grillages de fenêtres, tout cela en assez bon état, car Foligno est une ville de marché, un embranchement, et une sorte de métropole dans la vallée. Enfin, et principalement, j'aimais Foligno parce que j'y avais découvert un délicieux marchand de curiosités. Je ne veux pas dire une délicieuse boutique de curiosités : il n'avait rien à vendre valant plus de vingt francs, mais lui était un vieil homme délicieux, enchanteur. Je ne l'ai jamais connu que sous son seul nom de baptême : Oreste. Il avait une longue barbe blanche, de bons yeux bruns, d'admirables mains, et il portait toujours une chaufferette de faïence sous son manteau.

Il s'était fait marchand de curiosités par fanatisme pour les belles choses et le passé de sa ville natale, après avoir été maître maçon. Il connaissait toutes les vieilles chroniques, — c'est lui qui me prêta *Mattarazzo*, — et savait exactement où s'étaient passés les moindres événements, il y a six cents ans.

Il parlait des Trinci, tyrans de Foligno, de sainte Angèle, la sainte locale, des Baglioni, de César Borgia et de Jules II, comme s'il les avait connus; il me montrait l'endroit précis où saint François prêcha aux oiseaux, la bourgade où Properce — était-ce Properce ou Tibulle? — avait possédé une ferme, et lorsqu'il m'accompagnait dans mes excursions à la recherche de bric-à-brac, il s'arrêtait, tantôt à un coin, tantôt sous une voûte, en me disant : « C'est ici, voyez-vous, qu'on a enlevé ces nonnes dont je vous ai parlé... C'est là que le cardinal a été poignardé... Voilà l'endroit où le palais a été rasé après le massacre et où on a passé la charrue sur le sol et semé le sel... » Et tout cela conté avec un regard vague,

perdu au loin, mélancolique, comme s'il vivait dans ces jours du passé, et non dans le présent.

C'est lui qui me fit acheter le petit coffret de velours avec fermoirs en fer, qui est bien réellement le plus joli objet que nous possédions...

Donc j'étais très heureuse à Foligno, courant en voiture, furetant partout, lisant le soir les chroniques que me prêtait Oreste, et je ne m'ennuyais pas d'attendre si longtemps mon amie, qui finit par ne pas arriver du tout. Je peux dire que j'étais parfaitement heureuse jusqu'à l'avant-veille de mon départ. Et nous voici à l'histoire de mon étrange emplette.

Oreste vint un matin m'informer, avec un mouvement de tête significatif, qu'un certain noble personnage de Foligno désirait me vendre un service d'assiettes de Chine.

— Quelques-unes sont fêlées, me dit-il, mais en tout cas vous aurez l'occasion de voir l'intérieur d'un de nos plus beaux palais, avec toutes les pièces telles qu'elles étaient autrefois; rien de remarquable, mais je sais que la signora apprécie le passé là où il a été conservé intact.

Le palais, par exception, était du XVIIe siècle, et semblait une grande caserne, au milieu de ces délicieuses maisons sculptées dans le style de la Renaissance. Des têtes de lions au-dessus des fenêtres, une porte cochère sous laquelle deux équipages auraient pu se croiser, une cour où cent carrosses attendraient facilement, et un colossal escalier avec des Vertus en stuc sur les murs.

Un savetier habitait la loge, et une manufacture de savon occupait le rez-de-chaussée ; au bout de la cour à colonnade, un jardin avec une vigne jaunie, dépouillée, et de grands soleils fanés.

— Grandiose, mais déjà pleine décadence, presque XVIIIe siècle ! — dit Oreste, comme nous montions l'escalier à marches basses, où résonnaient nos pas.

Une partie du service à dessert avait été étalée de façon que je pusse l'examiner à mon aise, sur une grande console dorée, dans l'immense vestibule tout décoré de blasons ; je la regardai et demandai que le reste me fût préparé afin que je pusse le voir le lendemain. Le propriétaire, un noble personnage, à

moitié ruiné pour ne pas dire complètement, à en juger par l'état de la maison, demeurait à la campagne, et le seul habitant du palais se trouvait être une vieille femme, en tout point semblable à celles qui vous lèvent le rideau à la porte des églises.

Le palais était fort vaste, avec une salle de bal aussi grande qu'une église, et un nombre infini de pièces de réception, dont les dallages étaient malpropres et les ameublements du XVIIIe siècle tout ternis et déchirés; il contenait aussi une chambre de gala en satin jaune et or, où un empereur quelconque avait couché. D'affreux cadres de photographies fanées accrochés aux murs, des écrans à deux sous et des coussins en laine de Berlin attestaient l'existence de plus modernes occupants.

Je laissais la vieille femme ouvrir l'un après l'autre les volets peints et dorés, puis chaque fenêtre à petites vitres en glace verdâtre, et je suivais passivement, tout à fait heureuse d'errer ainsi, évoquant le souvenir de tous ceux qui n'étaient plus.

— Voilà la bibliothèque, là, au bout, — dit la vieille femme ; — si cela est égal à la signora de passer par ma chambre et la lingerie, ce sera plus court que de retourner par le grand vestibule.

J'acquiesçai de la tête et me préparais à traverser aussi rapidement que possible une chambre sombre qui paraissait en désordre, quand, soudain, je reculai. Il y avait en face de moi une femme en costume de 1820, tout à fait immobile. C'était une énorme poupée. Elle avait une sorte de figure classique à la Canova, comme les portraits de madame Pasta ou de lady Blessington. Elle était assise, les mains croisées sur ses genoux, et regardait fixement.

— C'est la première femme du grand-père du comte, — dit la vieille ; — nous l'avons sortie de son armoire, ce matin, pour l'épousseter un peu.

La poupée était habillée avec soin. Bas de soie à jours, souliers à talons, longues mitaines de soie brodée. Les cheveux étaient simplement peints en bandeaux plats qui rétrécissaient le front en triangle. Elle avait un grand trou derrière la tête : on voyait le carton.

— Ah ! murmura Oreste rêveur, l'image de la belle comtesse !

Je l'avais complèment oubliée, ne l'ayant pas revue depuis que j'étais un gamin.

Et, ce disant, il essuya avec son mouchoir rouge, d'un mouvement plein de gentillesse, quelques toiles d'araignée entremêlées dans les mains croisées. Il reprit :

— On la conservait alors dans son propre boudoir.

— Ce n'était pas de mon temps, interrompit la vieille. Je l'ai toujours vue dans l'armoire, et il y a trente ans que je suis ici. La signora désire-t-elle voir la collection de médailles du comte?

Oreste, absorbé, me ramena chez moi.

— C'était une bien belle femme, — dit-il timidement, comme nous arrivions en vue de l'hôtel ; — je parle de la première femme du grand-père du comte actuel. Elle mourut après quelques années de mariage. Le vieux comte en devint à moitié fou, raconte-t-on. Il fit faire son « image » d'après un portrait, la mit dans la chambre de la pauvre dame, et passa plusieurs heures chaque jour avec elle. Puis il finit par épouser une fille qui demeurait dans la maison, sa blanchisseuse, dont il eut un enfant.

— Quelle étrange histoire! m'écriai-je.

Et, sur le moment, je n'y songeai plus...

Mais la poupée revint à ma pensée, elle et ses mains croisées, et ses yeux grands ouverts, et le fait de son mari finissant par épouser la blanchisseuse. Le lendemain, quand nous retournâmes au palais regarder le service complet des assiettes de Chine, j'éprouvai tout à coup un singulier désir de revoir la poupée une fois encore. Je profitai de ce qu'Oreste, la vieille femme et l'homme d'affaires du comte étaient occupés à discuter sur des assiettes plus ou moins ébréchées pour m'enfuir et trouver mon chemin jusqu'à la lingerie.

La poupée était encore là, naturellement, et personne n'avait trouvé le temps de l'épousseter. La jupe ruchée de satin blanc et le petit corsage étaient devenus gris de poussière, le fichu noir frangé avait pris un ton roux, et, d'autre part, les pauvres mitaines et les bas de soie blanche paraissaient presque noirs.

Un journal, tombé d'une table voisine ou jeté là par quelqu'un, gisait sur ses genoux, et elle semblait le tenir.

Tout à coup, la pensée me vint que les vêtements qu'elle portait étaient les véritables vêtements de la pauvre morte, et quand je trouvai sur la table une perruque poussiéreuse et emmêlée, avec des bandeaux droits sur le front et une poignée de boucles savantes, je devinai immédiatement que j'avais devant les yeux les vrais cheveux de la femme tant regrettée.

— C'est très bien fait, — dis-je avec douceur quand la vieille mégère arriva, courant après moi.

Celle-là n'avait d'autre idée que de flatter tout caprice pouvant lui rapporter salaire. Donc elle sourit affreusement et, afin de me montrer combien « l'Image » était vraiment digne de mon attention, elle se mit à faire plier, d'une manière odieuse, les bras articulés, et à croiser une jambe sur l'autre sous la jupe de satin blanc.

— Je vous en prie, je vous en supplie, ne faites pas cela, criai-je à la vieille sorcière ! — mais un des pauvres pieds, chaussé de son escarpin, continuait à se balancer lugubrement.

J'eus peur d'être trouvée en contemplation devant cette poupée par ma femme de chambre. Aussi, quoique fascinée par le regard fixe de cette figure de déesse de Canova ou de madone d'Ingres, je m'arrachai de là et retournai à l'inspection du service à dessert.

Je ne sais comment cette poupée avait agi sur moi, mais je me surpris pensant à elle toute la journée. J'avais l'impression d'avoir fait une nouvelle connaissance, d'un intérêt douloureux, comme si brusquement, par pur hasard, j'avais été jetée dans l'intimité d'une femme, dont j'aurais surpris le secret. Car maintenant je savais tout ce qui la concernait : les premiers renseignements obtenus d'Oreste — je dois confesser que j'avais été irrésistiblement poussée à parler d'elle avec lui — ne m'éclairèrent pas le moins du monde, mais confirmèrent simplement les faits dont j'étais instruite.

« L'Image » — je ne peux établir nulle distinction entre le portrait et l'original — avait été mariée au sortir du couvent et tenue durant sa courte vie conjugale loin du monde, par le fol amour que lui portait son mari : elle était donc restée une enfant inexpérimentée, timide et fière.

L'avait-elle aimé? Elle ne voulut pas me le dire, d'abord,

mais peu à peu j'ai deviné que, d'une manière profonde et muette, elle lui avait donné plus d'amour qu'elle n'en avait reçu. Elle ne savait comment répondre à son affection débordante et babillarde. Il ne pouvait taire un instant son amour, et elle ne savait pas trouver de mots pour exprimer le sien, quelque douloureux désir qu'elle en eût. Lui, s'en souciait peu. Il était de ces personnes brillantes, faibles, lyriques, qui ne savent rien des sentiments des autres et ne demandent qu'à épandre les leurs et à s'en griser.

En ces brèves années d'amour extatique, bavard, absorbant, non seulement il éloigna toute société, négligea ses affaires, mais il n'essaya pas de transformer en véritable compagne de sa vie cette jeune femme si novice. Il ne montra nulle curiosité de pénétrer le cœur de son idole, et de savoir si elle avait un esprit et un caractère personnels. Elle s'expliquait cette indifférence par sa stupide, inconcevable inaptitude à exprimer ses sentiments : comment aurait-il pu deviner à quel point elle désirait apprendre, comprendre, alors qu'elle était incapable de lui dire toute sa tendresse?

A la fin, le charme fut brisé, les mots et le courage de parler lui vinrent, mais ce fut sur son lit de mort : la pauvre créature mourut en donnant le jour à un enfant, alors qu'elle-même n'était pas autre chose qu'une enfant...

Tenez! Je savais bien que même vous, vous trouveriez tout cela des niaiseries. Je sais ce que sont les gens, ce que nous sommes tous, quelle réelle impossibilité il y a de vouloir faire sentir les autres comme nous-même, sur n'importe quel sujet. Vous imaginez-vous, par hasard, que j'aie pu dire un mot de tout cela à mon mari? Pourtant je lui raconte tout ce qui me concerne moi-même, et je sais qu'il aurait été rempli d'indulgence et d'égards. C'est ridicule à moi de m'embarquer dans cette histoire de poupée, avec qui que ce soit : — elle aurait dû rester entre moi et Oreste. Lui, bien certainement, aurait tout compris des sentiments de la pauvre créature; il les connaît, d'ailleurs, aussi bien que moi. Enfin, ayant commencé, il me faut finir.

Je savais donc tout ce qui regardait la vie de la poupée, — je veux dire de la comtesse, — et j'arrivai à connaître de la

même manière tout ce qui la concernait après sa mort. Seulement, je me demande si je vais vous le raconter,.. Bref, le mari avait fait faire « l'Image », l'avait habillée des vêtements de sa femme, placée dans le boudoir où rien n'avait été changé depuis le moment de sa mort. Il ne permettait à personne d'y entrer, nettoyait, époussetait toutes choses lui-même et passait des heures chaque jour pleurant et gémissant devant « l'Image ».

Peu à peu il se remit à regarder ses collections de médailles et à reprendre ses promenades à cheval ; mais il n'allait pas dans le monde et ne négligeait jamais de consacrer une heure à « l'Image », dans le boudoir. Ensuite vint l'histoire avec la blanchisseuse. Et alors ! — Il mit « l'Image » dans une armoire ? — Oh ! non, ce n'était pas un homme à commettre une pareille action, mais bien de ces sortes de gens faibles, d'un idéalisme sentimental. Et la liaison avec la blanchisseuse s'affermit peu à peu à l'ombre de son inconsolable passion pour sa femme. Jamais il n'aurait épousé une autre femme de son rang, donné une belle-mère à son fils, à elle (le fils fut envoyé à un collège lointain et tourna mal). Lorsqu'il épousa la blanchisseuse, il était presque tombé en enfance, et fut poussé par cette créature et les prêtres à légitimer l'autre enfant.

Il continua ses visites à « l'Image » pendant longtemps, tandis que l'idylle de la blanchisseuse se poursuivait en paix. En vieillissant et devenant impotent, il alla moins souvent la voir ; d'autres furent envoyés pour épousseter « l'Image », et, finalement, elle ne fut plus époussetée du tout. Puis il mourut brouillé avec son fils, après en être arrivé à passer la plus grande partie de son temps à la cuisine comme un pauvre imbécile. Le fils, — le fils de « l'Image », — après avoir mal tourné, épousa une riche veuve pour se refaire. C'est elle qui changea le mobilier du boudoir et en fit disparaître « l'Image ». La fille de la blanchisseuse, l'enfant illégitime, devenue une sorte d'intendante dans le palais de son demi-frère, éprouvait un reste de vénération pour « l'Image », tant à cause des folies faites à son sujet par le vieux comte, que pour tout l'argent qu'elle avait coûté ; et enfin, la comtesse avait été une vraie comtesse...

Donc, après le renouvellement du boudoir, elle vida un petit placard et le consacra à « l'Image ». Elle l'en tirait de temps en temps et l'époussetait.

Eh bien! lorsque toutes ces choses furent nées dans mon cerveau et eurent pris corps, je reçus un télégramme de mon amie me disant qu'elle ne viendrait pas à Foligno et me demandant de la rejoindre à Pérouse. Le petit coffret Renaissant avait été envoyé à Londres; Oreste, la femme de chambre et moi avions emballé avec beaucoup de soin tout le service de Chine dans des paniers de foin. J'avais fait venir une collection de l'*Archivio storico*, comme souvenir pour le cher vieil Oreste, car je n'aurais jamais songé à lui donner de l'argent, une épingle de cravate ou rien de pareil. Je n'avais point d'excuse pour rester davantage à Foligno. De plus, j'étais tombée dans une sorte d'abattement. Je suppose que nous autres pauvres femmes, ne pouvons pas séjourner seules à l'auberge, même occupées de bric-à-brac, de chroniques, et soignées par une femme de chambre dévouée. Je n'irais pas mieux, je le sentais, tant que je n'aurais point quitté cet endroit. Cependant je trouvais difficile, même impossible de partir. Il faut me confesser complètement: j'étais incapable d'abandonner « l'Image ». Je n'avais pas le courage de la laisser, avec le trou dans sa pauvre tête de carton, avec ses traits de madone d'Ingres, ramassant la poussière dans la lingerie de cette sale, horrible vieille femme. Non, vraiment, c'était impossible. Pourtant, il me fallait partir. J'envoyai chercher Oreste. Je savais exactement ce que je voulais. Mais cela me semblait infaisable, et j'avais en quelque sorte peur de le lui demander. Je rassemblai tout mon courage, et, comme si c'était la chose la plus naturelle du monde, je dis:

— Cher monsieur Oreste, j'ai encore besoin de vous pour faire une dernière emplette. Je désirerais que le comte me vendît le... le portrait de sa grand'mère,.. je veux dire la poupée.

J'avais préparé un discours afin de faire comprendre à Oreste qu'une figure de grandeur naturelle, portant le costume original d'une époque passée, deviendrait bientôt un

objet de curiosité du plus haut intérêt historique, etc., etc. Mais je compris que je n'avais ni le besoin ni la force de dire tout cela. Oreste, qui était en face de moi assis à table, — il n'avait voulu accepter qu'un verre de vin et un morceau de pain, quoique je lui eusse offert de partager mon dîner d'auberge, — Oreste, dis-je, hocha la tête lentement, puis ouvrit ses yeux tout grands, comme s'il eût voulu m'envelopper tout entière de son regard. Ce n'était point de la surprise : il était en train de nous peser, moi et ma demande.

— Sera-ce donc très difficile? repris-je. J'aurais pensé que le comte...

— Le comte, répondit sèchement Oreste, vendrait son âme s'il en avait une (ne parlons pas de sa grand'mère) pour le prix d'un nouveau steppeur.

Alors je compris.

— Signor Oreste, — répliquai-je, me sentant comme une enfant sous le regard de ce cher vieil homme, — nous ne nous connaissons pas depuis longtemps, je ne puis donc espérer que vous ayez grande confiance en moi Et puis, vraiment, acheter le mobilier des gens après leur mort, l'enlever de leur maison pour en orner la sienne, ne peut donner une haute idée de la valeur d'un caractère. Mais je voudrais vous faire comprendre que j'essaie de me bien conduire, selon mes idées; et je vous prie de vous fier à moi en cette occasion.

Oreste s'inclina :

— Je vais essayer de décider le comte à vendre « l'Image », dit-il.

Je la fis envoyer dans une voiture fermée à la maison d'Oreste.

Il possédait derrière sa boutique un jardin qui s'étendait jusqu'à une petite vigne d'où l'on découvre les montagnes de l'Ombrie. Et ce jardin m'avait semblé propice à mes desseins.

— Signor Oreste, auriez-vous l'extrême bonté de me faire porter quelques fagots au milieu de la vigne? J'en ai vu de superbes, de myrtes et de lauriers, dans votre cuisine... Et

voulez-vous me permettre aussi de cueillir quelques-uns de vos chrysanthèmes?

Nous empilâmes les fagots au bout de la vigne, et plaçâmes « l'Image » au milieu, avec les chrysanthèmes sur les genoux. Elle était assise là, dans sa robe Empire, en satin blanc, qui, par ce beau soleil de novembre, semblait blanche encore une fois et brillante. Les yeux noirs, fixes, s'arrêtaient comme étonnés sur les vignes jaunies, les pêchers empourprés, sur l'herbe étincelante de rosée, sur l'amphithéâtre de montagnes qui se développait tout autour dans la brume bleuâtre.

Oreste frotta une allumette, en enflamma lentement une pomme de pin, qu'il me tendit en silence lorsqu'elle se mit à flamber. Le laurier et le myrte commencèrent à pétiller avec une fraîche odeur de résine, « l'Image » s'enveloppa d'un voile de flammes et de fumée. En peu de minutes, le feu baissa, les fagots s'effondrèrent. « L'Image » avait disparu.

A la place où elle avait siégé, il restait seulement dans les cendres quelque chose de petit qui scintillait. Oreste le ramassa et me l'offrit. C'était un anneau de mariage, de forme ancienne, resté caché sous la mitaine de la poupée.

— Conservez-le, signora, dit Oreste : vous avez mis fin à ses peines.

VERNON LEE

(Traduit de l'anglais par G. A.-S.)

LE PASSÉ[1]

ACTE TROISIÈME

Un salon à la campagne. — Porte vitrée. — Jardin au fond. — Sur une table, un groupe de marbre mutilé.

SCÈNE PREMIÈRE

DOMINIQUE, MAURICE, BRACONY.

Ils sont assis autour d'une table et jouent au loto.

DOMINIQUE, *tirant un à un les numéros d'un sac.* — 25.

MAURICE. — Je l'ai.

BRACONY. — Je ne l'ai pas.

DOMINIQUE. — 52.

MAURICE. — Quine.

BRACONY. — Oh ! que j'ai mal à la tête !

DOMINIQUE. — Quand je pense que je joue au loto !...

BRACONY. — Nous sommes idiots.

MAURICE. — Louis XVI y jouait tout le temps.

BRACONY. — Ça ne m'étonne pas de sa part.

DOMINIQUE. — 15. Ne bâillez pas, c'est contagieux.

MAURICE. — Loto, lotus, sommeil, oubli.

DOMINIQUE. — Oubli... pas toujours. 39.

MAURICE. — Quelle heure avez-vous ?

1. Voir la *Revue* du 1er Janvier.

BRACONY. — Cinq heures.

MAURICE. — Madame Bellangé ne se presse pas de rentrer.

BRACONY. — Elle doit être au Bon-Marché.

DOMINIQUE. — Antoinette?

BRACONY. — Elle a une tête à exposition de gants, votre amie.

DOMINIQUE. — Ne la calomniez pas, elle est chez son avoué.

MAURICE. — Un avoué? Voilà qui sent la poudre.

DOMINIQUE. — 46.

BRACONY. — Elle a fait une jolie gaffe, celle-là, le jour où elle a refusé de se réconcilier avec son mari.

MAURICE. — Si maintenant elle se ravisait, elle ne trouverait plus le même homme devant elle.

BRACONY. — Pourvu que Raymond ne lui ôte pas sa fille !

DOMINIQUE. — Je l'en défie bien. 56, 41.

MAURICE. — Je connais madame Bellangé : elle ne se laissera jamais prendre son enfant.

BRACONY. — Drôle de femme! Quoi qu'elle fasse, il faut toujours que la petite soit dans la chambre à côté.

MAURICE. — Continuons.

DOMINIQUE. — 17, 26.

BRACONY. — Veine!

DOMINIQUE, *à Bracony*. — 11. Tricheur! Voyez, il marque des numéros qui ne sont pas encore sortis.

BRACONY. — Appelez-moi Rousselot, pendant que vous y êtes!

MAURICE. — Faut-il que Mariotte soit naïf pour s'être battu avec ce gaillard-là!

BRACONY. — Que voulez-vous! Quand on reçoit un soufflet!...

DOMINIQUE. — Mais ce n'est pas Mariotte qui a reçu un soufflet, c'est l'autre.

BRACONY. — Vous êtes sûre?

MAURICE. — Absolument.

BRACONY. — Je regrette. Mariotte est si content de son visage que je n'aurais pas été fâché...

DOMINIQUE. — On vous a mal renseigné. *(Elle se lève pour prendre une cigarette.)*

BRACONY. — Possible! Je me suis justement mis au lit avec la goutte, le soir de cette affaire, et je n'en ai jamais su le fin mot.

DOMINIQUE. — Je vais vous dire ce qui s'est passé.

BRACONY. — J'aime encore mieux le loto.

DOMINIQUE. — Je vais vous le dire tout de même. Vous vous rappelez la scène que je lui avais faite, ce fameux jour...

BRACONY. — Le jour de votre grande colère!

DOMINIQUE. — Eh bien, après avoir été tancé par moi, il grimpa chez Miette et, avec toutes sortes de ménagements, il lui annonça qu'il la quittait. Mais le plus surpris des deux ne fut pas celui qu'on pense.

BRACONY. — Oh! les femmes!

DOMINIQUE. — Elle le laissa aller jusqu'au bout, et, quand il eut fini, elle lui déclara paisiblement qu'elle l'avait toujours trompé et que sa mauvaise santé n'était qu'une comédie pour se soustraire à trop d'épanchements.

BRACONY. — Ce qu'il a dû être vexé!

DOMINIQUE. — Et elle ajouta que, s'il conservait le moindre doute à cet égard, il n'avait qu'à se renseigner auprès de M. Rousselot, son ami de cœur...

BRACONY. — Nommé Goulatromba!

MAURICE. — Vous devinez la suite.

DOMINIQUE. — Deux heures plus tard, Mariotte giflait Rousselot au Café de Paris, et le lendemain, ils se battaient ici, à Chaville, dans le parc de madame Hédouin.

BRACONY. — Vous n'avez produit aucun effet, vous voyez.

DOMINIQUE. — Mais vous êtes renseigné, et d'une façon authentique.

BRACONY. — Vous avez la manie de l'exactitude.

MAURICE. — Pauvre Mariotte! la franchise ne lui a pas porté bonheur.

DOMINIQUE. — Il faut savoir s'en servir, et, quand on n'en a pas l'habitude...

MAURICE. — Il n'a reçu qu'une piqûre à la main; mais, un peu plus...

BRACONY, *se piquant à une gerbe de roses posée sur la table.* — Bon! voilà que je me pique aussi. *(Il jette les roses sur un fauteuil.)*

DOMINIQUE. — Ne maltraitez pas mes roses, je vous prie.

BRACONY. — Je n'aime pas les fleurs. Si jamais je possède une maison de campagne, mon jardin ne contiendra que des légumes et des fruits.

DOMINIQUE. — Tiens, le temps se couvre; nous allons avoir de la pluie.

BRACONY. — Tant mieux! on ne sortira pas.

DOMINIQUE. — Mais nous dînons tous chez madame Hédouin.

MAURICE. — Après le dîner, musique de Mariotte.

DOMINIQUE. — Chantée par madame Cordier,

BRACONY. — Paroles de l'Instar.

DOMINIQUE. — Tous les bonheurs!

BRACONY. — Je connais un monsieur qui n'ira pas.

DOMINIQUE. — Pas de plaisanterie! Vous êtes promis à madame Hédouin.

BRACONY. — Par qui?

DOMINIQUE. — Par moi.

BRACONY. — Charmant!

MAURICE. — Comme elle doit être contente qu'un homme célèbre se soit battu dans sa propriété!

DOMINIQUE. — Quelle réclame!

MAURICE. — Plus d'une femme doit l'envier.

BRACONY. — On trouve des maisons pour mourir, maintenant.

DOMINIQUE, *allant et venant*. — Bonne madame Hédouin!

MAURICE. — Grâce à ce duel, tout Paris est dans son salon.

DOMINIQUE. — Ce n'est pas une femme, ça, c'est un endroit.

BRACONY. — Pour quelle heure la voiture?

DOMINIQUE. — La voiture? Mais nous sommes à cinq minutes de chez elle.

BRACONY. — Il va falloir marcher?

DOMINIQUE. — Voilà trois jours qu'il est à la campagne, et il n'a pas encore mis le pied dehors.

MAURICE. — Et on appelle ça un paysagiste!

DOMINIQUE. — Un peintre de plein air!

BRACONY. — Toutes les promenades de l'Instar n'ont pas fait de lui un artiste.

MAURICE. — Il vous en abat des kilomètres, ce pauvre Instar!

BRACONY. — Ce n'est pas l'amour de la nature qui le conduit, allez. Il marche pour pâlir, tout simplement.

MAURICE. — Au moins, pendant qu'il trotte, il n'écrit pas.

BRACONY. — S'il était arrivé, il marcherait moins.

DOMINIQUE. — Oh! cette bande d'hirondelles sur la maison d'à-côté!

MAURICE. — Signe d'orage.

DOMINIQUE. — Comme elles sont serrées les unes contre les autres!

BRACONY. — Signe d'union.

MAURICE. — Pourquoi diable regardez-vous toujours par là?

BRACONY. — Vous avez l'air de guetter quelqu'un.

DOMINIQUE. — Je croyais voir entrer le père Bouquet dans mon atelier.

MAURICE. — Le père Bouquet?

BRACONY. — Son praticien.

DOMINIQUE. — Je lui ai écrit de venir prendre le buste de la petite Hélène.

BRACONY. — La maquette est donc finie ?

DOMINIQUE. — Oui, et je l'attends.

BRACONY. — Blagueuse ! l'atelier est à droite, et vous regardiez à gauche.

MAURICE. — Du côté de M. Prieur.

DOMINIQUE. — Naturellement !...

MAURICE. — Ah ! je comprends... ses volets viennent de s'ouvrir...

DOMINIQUE. — Docteur !

BRACONY. — Enfin, nous allons revoir ce cher François.

DOMINIQUE. — Laissez-moi tranquille, avec M. Prieur ! il est à Londres.

BRACONY. — Vous seriez moins nerveuse, s'il était loin.

DOMINIQUE. — Je suis très calme.

MAURICE. — Dominique, vous commettez un petit mensonge.

DOMINIQUE. — Vous n'êtes pas chargé de ma conscience. Rassurez-vous, d'ailleurs, qu'il soit ici ou à Londres, vous n'aurez pas l'ennui de le rencontrer chez moi.

MAURICE. — Il ne viendra pas voir madame Bellangé ?

DOMINIQUE. — Madame Bellangé ?... Vous connaissez toujours le secret des gens, vous !

BRACONY. — Surtout celui de Polichinelle.

DOMINIQUE. — Eh bien, qu'il vienne la voir, si c'est son bon plaisir... Je ne peux pas l'en empêcher.

BRACONY. — Avouez-le. Vous n'avez offert l'hospitalité à madame Bellangé que pour vous rapprocher de lui.

DOMINIQUE. — D'abord, je n'ai pas offert l'hospitalité à Toinon, vous le savez bien ; c'est elle qui me l'a demandée.

BRACONY. — Ça !...

DOMINIQUE. — Oui, c'est elle... Il y a quinze jours, au moment de la convalescence de sa fille... Les médecins avaient ordonné la campagne pour Hélène... rappelez-vous.

MAURICE. — Je ne nie pas.

DOMINIQUE. — M. Prieur était alors à Londres, retenu par les affaires de son ambassade... Antoinette chercha une maison du côté de Versailles. Elle n'en trouva pas dans les conditions voulues et me pria de lui prêter la mienne. Rien de plus simple.

MAURICE. — En effet !

DOMINIQUE. — Vous n'allez pas me soutenir que l'air de Versailles est mauvais pour les enfants ?

MAURICE. — Non, mais il est quelquefois nuisible aux grandes personnes.

BRACONY. — Et tout ceci n'explique pas pourquoi vous, qui n'êtes ni la mère ni l'enfant, vous êtes venue vous installer ici.

DOMINIQUE. — Je m'y suis installée parce que ça m'a plu.

BRACONY. — Je ne voulais pas vous faire dire autre chose.

DOMINIQUE. — Vous m'ennuyez, à la fin! Que diable! si j'avais eu les intentions que vous me prêtez, je ne vous aurais pas attirés chez moi.

BRACONY. — Pardon, c'est nous qui vous avons suivie.

DOMINIQUE. — Par amitié?

BRACONY. — Par habitude.

MAURICE. — Par jalousie.

SCÈNE II

LES MÊMES, ODILE.

ODILE, *entrant, avec un plateau.* — Voilà pour tes hommes.

DOMINIQUE. — Tenez! buvez, mangez, et taisez-vous.

MAURICE. — Je vous désapprouve, mais je vous aime tout de même.

BRACONY. — On consomme toujours dans cette boîte.

ODILE. — Dominique, est-ce que l'Allemande peut emmener la petite jusqu'à l'entrée du bois?

DOMINIQUE. — Il est bien tard. Et puis, Toinette dîne avec nous chez madame Hédouin : si, en revenant de Paris, elle ne la trouve pas à la maison, elle sera inquiète.

BRACONY. — Et elle nous rasera.

DOMINIQUE. — Elle est devenue insupportable depuis la scarlatine de sa fille.

MAURICE. — Hein? son exaltation n'était pas si maternelle, il y a un mois.

DOMINIQUE. — Les semaines se suivent et ne se ressemblent pas.

BRACONY. — Qui sait? François Prieur est peut-être disponible.

ODILE, *à Dominique.* — Qu'est-ce que tu décides pour Hélène?

DOMINIQUE. — Dis-leur de m'attendre, j'y vais tout de suite.

(Béhopé entre par le fond. — Odile sort par une porte latérale.)

SCÈNE III

DOMINIQUE, MAURICE, BRACONY, BÉHOPÉ.

BRACONY. — Ah! voilà Béhopé.

BÉHOPÉ. — J'ai marché deux heures.

BRACONY. — Ça t'a fait monter le sang à la tête.

BÉHOPÉ. — Vrai?

DOMINIQUE. — D'où venez-vous donc?

BÉHOPÉ. — De Versailles.

DOMINIQUE. — Mettez-vous dans ce bon fauteuil, je vais vous soigner.

BRACONY. — Comme vous le dorlotez!

DOMINIQUE. — Je l'ai si maltraité, l'autre jour!

BRACONY. — C'est du remords, tu entends, ce n'est pas de l'amitié.

DOMINIQUE. — Voici de la bière et des tartines.

BÉHOPÉ. — Vous êtes gentille, merci; mais je me réserve pour le dîner de madame Hédouin.

MAURICE. — Cinq heures et demie : il serait peut-être temps de partir.

DOMINIQUE. — Déjà?

MAURICE. — C'est que Mariotte veut faire de la musique avant le dîner.

BRACONY. — Avant, après, toujours.

DOMINIQUE, *désignant Béhopé.* — Laissons-le souffler un peu.

BÉHOPÉ. — Je ne tiens pas à me reposer, moi. Partons tout de suite, si vous le désirez.

DOMINIQUE. — Soit; je vais m'habiller.

MAURICE, *à Dominique.* — Vous ne gardez pas cette blouse?

DOMINIQUE. — Elle vous plaît?

MAURICE. — Je vous aime beaucoup dedans.

BÉHOPÉ. — Je ne sais pas de quoi ça dépend, mais vous êtes plus jolie à la campagne qu'à Paris.

DOMINIQUE. — Je suis moins laide ici parce que nous sommes entre nous. Le monde ne me va pas, à moi.

BRACONY. — Elle est charmante en liberté.

BÉHOPÉ. — Elle a vingt ans.

MAURICE. — Depuis un mois.

DOMINIQUE. — Vingt ans! quelle chance!

MAURICE. — C'est égal, je préférais la Dominique de Paris, celle qui ne mettait pas du henné dans ses cheveux.

DOMINIQUE. — Vous n'êtes jamais content, vous.

MAURICE. — Ce n'est pas de ma faute.

DOMINIQUE, *se regardant dans une glace.* — Voyons cette jolie femme. Hum! pas brillante... *(Avec mélancolie.)* Et dire que, l'année prochaine, je regretterai ce visage-là!...

SCÈNE IV

LES MÊMES, ODILE.

ODILE. — Tu as oublié la petite.

DOMINIQUE. — Au fait, je n'y pensais plus... Je reviens.

MAURICE. — Dépêchez-vous.

DOMINIQUE, *à Maurice.* — Le temps de mettre un chapeau. *(A Bracony et à Béhopé.)* Rangez le loto dans cette boîte, en attendant.

BRACONY. — Il faut faire le ménage, à présent? *(Elle sort.)*

SCÈNE V

BRACONY, MAURICE, BÉHOPÉ, ODILE.

BÉHOPÉ, *à Maurice.* — Docteur, vous avez vu Mariotte aujourd'hui? Comment va sa main?

BRACONY. — Elle est guérie.

MAURICE. — On pourrait la lui demander.

BRACONY, *à Béhopé.* — Au lieu de t'informer de sa santé, tu ferais bien mieux de t'inquiéter de la mienne. J'avais assez mal à la tête, quand tu es parti ce matin!

BÉHOPÉ. — Je n'en savais rien.

BRACONY. — C'est ce que je te reproche.

BÉHOPÉ. — Pardonne-moi, mon bon égoïste.

BRACONY. — J'appelle égoïste celui qui ne s'occupe pas de moi.

MAURICE, *à Odile.* — Est-ce que M. Prieur est à Chaville?

ODILE. — Je ne l'ai pas vu, monsieur. *(Maurice prend un journal sur la table et va s'asseoir à l'écart. — Odile sort en emportant le plateau.)*

SCÈNE VI

BRACONY, BÉHOPÉ, MAURICE.

BÉHOPÉ, *bas, à Bracony, en rangeant le loto.* — Tu sais, il est ici.

BRACONY. — François?

BÉHOPÉ. — Je l'ai aperçu de loin en sortant.

BRACONY. — Ah!

BÉHOPÉ. — Qu'est-ce que tu dis de ça?

BRACONY. — Je ne dis pas le contraire.

BÉHOPÉ. — Toujours chic : il avait un chapeau d'une forme!...

MAURICE, *à haute voix, lisant.* — Le Tsar débarquera à Cherbourg mercredi

BRACONY. — Encore!

BÉHOPÉ, *à Maurice.* — Mais, mon cher docteur, c'est un vieux journal que vous tenez là.

MAURICE. — Les choses anciennes sont quelquefois aussi intéressante que les nouvelles.

BÉHOPÉ, *bas, à Bracony.* — Pauvre garçon! son mariage est dans l'eau.

BRACONY. — Pauvre Dominique, surtout!

BÉHOPÉ. — Avant huit jours, François Prieur passera par-dessus la haie qui sépare les deux jardins.

BRACONY. — Et, comme je l'ai prédit, nous serons tous congédiés...

BÉHOPÉ. — Maurice sera expédié le premier.

BRACONY. — Toi, tu t'en iras à Paris à pied : ça te fera du bien...

BÉHOPÉ. — N'anticipons pas. D'abord la réconciliation ne se fera pas ici : nous les gênerions.

BRACONY. — Mon Dieu, si Chaville est incommode, il reste toujours Saint-James.

BÉHOPÉ. — Saint-James?

BRACONY. — La petite maison!...

BÉHOPÉ. — Près du bois?

SCÈNE VII

LES MÊMES, DOMINIQUE.

DOMINIQUE. — Partez devant, mes amis : je viens de me déchirer à la grille, et il faut que je change de robe.

MAURICE, *se levant*. — Vous l'avez fait exprès.

BRACONY. — C'était sûr.

DOMINIQUE. — Je vous jure que non.

MAURICE. — Nous allons vous attendre.

DOMINIQUE. — J'ai peur d'être trop longue : allez-vous-en.

BÉHOPÉ, *à Bracony*. — En route. Voici ton chapeau.

DOMINIQUE. — Je vous rejoins avec Toinon.

BRACONY, *hésitant*. — Oh! les environs de Paris, l'hygiène!... J'ai un mal de tête!

BÉHOPÉ. — Du courage, voyons, pense un peu à Mariotte.

DOMINIQUE, *à Bracony*. — Un si bon camarade!

BRACONY. — Dire que j'avais la chance de n'avoir pas de famille, et que j'ai été assez bête pour me faire des amis!

DOMINIQUE, *à Maurice*. — Vous aussi, filez.

MAURICE. — Une minute...

BRACONY, *du fond, à Béhopé*. — Un peu plus tôt, un peu plus tard il faudra bien qu'il décampe aussi.

SCÈNE VIII

DOMINIQUE, MAURICE.

DOMINIQUE. — C'est la jalousie qui vous retient?

MAURICE. — Oui.

DOMINIQUE. — Si vous restez là pour me tourmenter, vous feriez bien mieux de les suivre. Voilà une heure que vous êtes tous après moi. J'en ai assez. Laissez-moi tranquille.

MAURICE. — Mais je ne vous dis rien.

DOMINIQUE. — Vous ne me dites rien. mais je sens déjà l'interrogation de toute votre personne.

MAURICE. — Hélas !

DOMINIQUE. — Vous n'avez pas besoin de me faire de la morale, allez. Je ne vous écouterai pas plus que je n'écoute ma conscience. Et puis, que signifient les conseils en pareil cas ? je vous le demande un peu ! L'expérience n'a jamais démontré qu'une chose, c'est que les mêmes bêtises sont toujours recommencées par les mêmes individus...

MAURICE. — La théorie est commode.

DOMINIQUE. — Il arrivera ce qui doit arriver, tant pis. Ce n'est ni vous ni moi qui pourrons l'empêcher.

MAURICE. — Je vous aurais crue moins lâche.

DOMINIQUE. — Moi aussi.

MAURICE. — A quoi tiennent les événements ! Vous ne l'auriez pas rencontré, il y a trois semaines, à la porte d'un théâtre, que vous ne penseriez peut-être plus à lui en ce moment.

DOMINIQUE. — Quelle illusion !

MAURICE. — En supposant que vous y pensiez, vous n'admettriez certainement pas ce que vous admettez à l'heure qu'il est.

DOMINIQUE. — Le mal est fait depuis longtemps.

MAURICE. — N'exagérez pas. Puisqu'il avait eu l'esprit de disparaître après son étrange visite, vous ne seriez pas allée le chercher, j'en suis bien sûr. Si vous ne l'aviez pas revu, peu à peu, votre fierté aidant, vous l'auriez oublié.

DOMINIQUE. — Vous ne connaissez guère le cœur humain.

MAURICE. — Dans tous les cas, j'ai eu une fameuse inspiration le jour où je vous ai conduite au *Tannhäuser !*

DOMINIQUE. — Nous nous sommes croisés à la sortie. Il ne m'a même pas regardée. Mais, rien qu'en l'apercevant, j'ai regretté de ne pas être sa maîtresse.

MAURICE. — Dominique...

DOMINIQUE. — Il m'aurait dit de le suivre que j'aurais obéi. Tenez, Maurice, allez-vous-en, car je ne pourrais que vous parler de lui et je vous ferais de la peine.

MAURICE. — Ma peine est un détail.

DOMINIQUE. — Dois-je souffrir, hein ? mon pauvre ami, pour m'entretenir de ça avec vous !

MAURICE. — Regardez mes cheveux gris et plaignez-vous, plaignez-vous sans honte.

DOMINIQUE. — Je ne pense qu'à lui depuis ce soir-là. J'y pense tout le temps. Je ne peux pas penser à autre chose. A quoi me servirait de lutter contre moi-même? Ma volonté est abolie, je ne suis plus libre.

MAURICE. — Comme dans la tragédie antique! La fatalité mène l'action.

DOMINIQUE. — Oui, n'est-ce pas? C'est à croire qu'une puissance invisible a décidé que j'appartiendrais à cet homme, que je commettrais des bassesses pour y parvenir, et qu'ensuite je serais punie de mon bonheur injuste.

MAURICE. — Lui dans votre existence, encore une fois?

DOMINIQUE. — Pourquoi pas?

MAURICE. — Allons donc, vous êtes folle! Ce malheur ne s'accomplira pas.

DOMINIQUE. — Ce malheur, je le souhaite.

MAURICE. — Ne prononcez pas de mots pareils.

DOMINIQUE. — Je l'aime, je l'aime... je n'ai jamais cessé de l'aimer. Je lui pardonne tout le mal qu'il m'a fait et tout celui qu'il va me faire encore.

MAURICE. — Vous en êtes là!

DOMINIQUE. — C'est pour lui, c'est pour le voir, c'est pour entendre parler de lui, que je suis revenue dans cette maison. La chose n'était pas bien difficile à démêler, parbleu!

MAURICE. — Calmez-vous.

DOMINIQUE. — Dieu sait pourtant si ces murs ont été témoins de scènes atroces!... Je peux dire que j'ai promené ma désolation dans chacune de ces pièces. J'ai pleuré dans cette chambre, j'ai pleuré dans celle-ci, j'ai pleuré partout... Tenez, là où vous êtes, près de cette table, une soirée entière, j'ai été insultée par lui... J'entends encore sa voix méchante. Et chaque meuble pourrait raconter une histoire semblable... De chaque objet se lève un souvenir humiliant... Mais tout ici, tout, jusqu'à ce groupe à moitié brisé, atteste ses emportements...

MAURICE. — Ma pauvre amie!

DOMINIQUE. — Faut-il que je l'aime encore pour me complaire à l'évocation de tant de souffrances!

MAURICE. — Oui.

DOMINIQUE. — Voilà, voilà ce que j'ai été si pressée de retrouver. Non, je n'ai pas offert cette maison néfaste à mon amie : madame Bellangé m'a demandé d'y venir, la chose est exacte; mais bien certainement, sans m'en rendre compte, j'ai dû lui en suggérer l'idée par toute sorte d'habiletés jésuitiques.

MAURICE. — Ça vous ressemble peu.

DOMINIQUE. — Ne croyez pas que le hasard a seul dirigé les événements. Non, non, c'est parce que je l'ai voulu qu'Antoinette est ici, que nous y sommes tous et qu'un autre y sera bientôt.

MAURICE. — Il ne faut pas qu'il y revienne, il ne le faut pas.

DOMINIQUE, *allant et venant*. — Je me moque bien de la santé de la petite! Pauvre enfant!... ce qui se passe dans le cœur de la mère me soucie davantage. Ah! mon ami, qu'est-ce que votre jalousie à côté de la mienne! Si vous saviez!... Je rôde autour de son amour avec indélicatesse... Je ne peux pas vous répéter les questions que je lui pose, et encore bien moins celles que je n'ose pas articuler. La moindre lettre que lui apporte le facteur me bouleverse. J'attends une ombre sur son visage, et je suis toute prête à profiter de son chagrin.

MAURICE. — C'est vous qui parlez?

DOMINIQUE. — Oui, c'est moi, Dominique, moi, votre force morale à tous.

MAURICE. — Vous, si droite, si vaillante!

DOMINIQUE. — Je n'aimais pas quand j'avais tant de qualités. Résignez-vous, mon cher, je suis différente... Après tout, je peux bien avoir une autre âme puisque je me suis fabriqué une autre apparence... Est-ce que ces cheveux ne mentent pas? Pourquoi ne mentirais-je pas aussi?... Mais regardez-moi. N'ai-je pas changé de toutes les façons?...

MAURICE. — Hélas!

DOMINIQUE. — Est-ce que je m'arrangeais comme ça?... Il y a un mois, mon petit Maurice, vous vous rappelez, n'est-ce pas? Vous me prêchiez la coquetterie, vous blâmiez mon indifférence en matière de robes! Eh bien, maintenant, je m'habille, je vais chez Doucet, je mets du henné, je m'occupe de moi, je travaille à me rajeunir... Ce que je n'ai pas fait pour vous qui m'aimez, je l'ai fait toute seule pour un autre qui ne songe même pas à moi.

MAURICE. — L'histoire habituelle!

DOMINIQUE. — J'ai trente-huit ans, et, à la pensée de sa venue, je suis plus agitée qu'une jeune fille. Vous l'avez remarqué, tout à l'heure, quand j'inventais mille prétextes pour ne pas sortir. Je ne vis plus depuis que ces volets sont ouverts. Je vais et viens sans cesse de la maison à la grille... J'ai l'air d'attendre un fiancé... Qu'il vienne, qu'il se hâte, puisqu'il doit venir!... Je ne pourrai pas le voir sans l'adorer... Il fera de moi ce qu'il voudra... Je lui appartiens, je suis perdue.

MAURICE. — Eh bien, je ne vous laisserai pas vous perdre, moi. Je vous défendrai, si vous ne vous défendez pas.

DOMINIQUE. — Je suis perdue.

MAURICE. — Vous manquez de courage et de volonté, voilà tout. Que diable, puisque vous avez tant de remords, pourquoi cette com-

plaisance envers vous-même? Comment! ce monsieur est l'amant de votre amie, il ne vous aime pas...

DOMINIQUE. — Vous n'en savez rien, d'abord!

MAURICE. — Vous venez de le dire... Et malgré cela, vous vous jetez à sa tête, vous vous offrez, sans seulement vous inquiéter si l'on voudra de vous!

DOMINIQUE. — Vous avez cent fois raison, mais je l'aime.

MAURICE. — Et votre dignité, votre orgueil? D'ailleurs, j'ai tort de douter de vous. Vous n'êtes pas si faible que vous le prétendez. Vous parlez de la sorte parce qu'il n'est pas là, mais, en face de lui, la rancœur des choses passées se réveillerait, et probablement vous le mettriez à la porte.

DOMINIQUE. — Ou je lui donnerais toute ma vie.

MAURICE, *avec chagrin*. — Mon Dieu, mon Dieu, qu'est-ce que je pourrais bien dire, pour vous persuader? Je le vois, mes paroles ne comptent pas. Rien ne vous émeut... vous êtes décidée à vous perdre... Ah! si seulement je ne vous aimais pas... je trouverais les mots qu'il faut... vous me croiriez davantage.., et je vous forcerais à garder le respect de vous-même.

DOMINIQUE, *attendrie*. — Mon cher Maurice! *(Un silence.)*

MAURICE, *doucement*. — Reprenez-vous, voyons, Dominique, écoutez-moi...

DOMINIQUE, *avec découragement*. — Eh bien, parlez, j'essaierai.

MAURICE. — Merci.

DOMINIQUE. — Que dois-je faire? Dites-moi.

MAURICE. — Pour commencer, vous allez me quitter cette maison.

DOMINIQUE. — Je la quitterai demain.

MAURICE. — Ce soir même.

DOMINIQUE. — Soit!

MAURICE. — Et si M. Prieur se présente d'ici là, vous ne le recevrez pas.

DOMINIQUE. — Il insistera.

MAURICE. — On dira que vous êtes sortie.

DOMINIQUE. — Si je le rencontre?

MAURICE. — On ne rencontre pas les gens qu'on ne veut pas rencontrer.

DOMINIQUE. — Mais je peux le trouver sur mon chemin.

MAURICE. — Mettons vite votre chapeau et allons dîner avec Mariotte.

DOMINIQUE, *prête à sortir*. — Il faut que je change de robe.

MAURICE. — Je vous attends.

DOMINIQUE, *attendrie*. — Ah! pourquoi ai-je le cœur si plein d'un autre?

MAURICE. — Votre pitié et votre droiture m'auraient suffi, à moi.

(On entend une grille se refermer.)

DOMINIQUE. — On a refermé la grille.

MAURICE. — C'est lui.

DOMINIQUE. — Vous croyez?

MAURICE. — La joie est dans vos yeux et tout votre air me congédie.

ODILE, *entrant.* — Monsieur Prieur est là.

DOMINIQUE. — Ah!

ODILE. — Il attend.

DOMINIQUE. — Qu'il...

MAURICE. — Qu'il entre.

DOMINIQUE. — Mais...

MAURICE. — Autant que je le dise moi-même!...

DOMINIQUE. — Ne partez pas tristement.

MAURICE, *prêt à sortir.* — On vous renvoie toujours avec ces mots-là. *(Odile sort.)*

DOMINIQUE. — Voyons, pas d'amertume.

MAURICE. — Vous voulez que je sois un Oreste gai? C'est difficile!

SCÈNE IX

LES MÊMES, FRANÇOIS.

FRANÇOIS, *s'inclinant.* — Madame.

DOMINIQUE, *présentant.* — Le docteur Arnaut, mon ami; monsieur Prieur.

MAURICE. — A tout à l'heure.

DOMINIQUE. — C'est cela.

MAURICE, *à part, sortant.* — Voilà tout ce que j'ai obtenu.

SCÈNE X

DOMINIQUE, FRANÇOIS.

DOMINIQUE. — Madame Bellangé est à Paris, monsieur.

FRANÇOIS. — Je le sais.

DOMINIQUE. — Alors?

FRANÇOIS. — Ce n'est pas elle que je veux voir, c'est vous.

DOMINIQUE. — Moi?

FRANÇOIS. — Oui.

DOMINIQUE. — Qu'est-ce que vous réclamez?

FRANÇOIS. — Je viens vous dire que je vous aime.

DOMINIQUE. — Voilà une nouvelle que vous auriez bien dû garder pour vous.

FRANÇOIS. — Je n'ai pas pu.

DOMINIQUE. — Est-ce que vous avez perdu la raison?

FRANÇOIS. — J'en ai peur.

DOMINIQUE. — Ce serait la première fois.

FRANÇOIS. — Je n'ai pas fait exprès, je vous assure.

DOMINIQUE. — Si vous parlez sérieusement, je vous conseille de vous en aller, et sans perdre une minute.

FRANÇOIS. — Je n'ai jamais été aussi sérieux, et je vous supplie de m'écouter.

DOMINIQUE. — Votre place n'est pas ici.

FRANÇOIS. — Vous m'aviez permis de revenir.

DOMINIQUE. — Pas pour ça.

FRANÇOIS. — Je ne peux pas me passer de vous.

DOMINIQUE. — Il est un peu tard.

FRANÇOIS. — Je n'ai pas choisi l'heure.

DOMINIQUE. — Quand il m'était permis de vous aimer, vous ne vouliez pas de mon amour. Maintenant que l'amitié me l'interdit, vous venez me le demander... C'est bien de vous, cela !

FRANÇOIS. — Il y a huit ans, je ne vous adorais pas comme aujourd'hui.

DOMINIQUE, *à part.* — Il m'aime ! *(A lui.)* Aujourd'hui, je ne vous aime plus, moi, et je suis l'amie de votre maîtresse.

FRANÇOIS. — Cette maîtresse m'est indifférente.

DOMINIQUE. — Ma conduite ne dépend pas de vos sentiments.

FRANÇOIS. — Elle dépend peut-être de ceux de votre amie?

DOMINIQUE. — Pas davantage; d'ailleurs, je vous en avertis, madame Bellangé ne pense qu'à vous, et elle est loin de soupçonner votre détachement.

FRANÇOIS. — Elle n'a pas tant d'illusions que ça.

DOMINIQUE. — Je le souhaiterais pour elle.

FRANÇOIS. — Elle sera bientôt fixée sur l'état de mon cœur.

DOMINIQUE. — Je vous défends de la torturer à cause de moi.

FRANÇOIS. — Rassurez-vous, elle n'a pas votre faculté de souffrir, et puis toutes les ruptures ne sont pas forcément douloureuses.

DOMINIQUE. — Vous aurez plus de chance, cette fois-ci !

FRANÇOIS, *ironique.* — Ah ! vous pouvez la réconcilier avec son mari. Le moment serait bien choisi et, sans doute, vous feriez plaisir à tout le monde.

DOMINIQUE. — A vous surtout.

FRANÇOIS. — Quel dommage, pourtant, que vous n'ayez pas eu cette bonne idée il y a un mois, au lendemain de notre conversation !

DOMINIQUE. — Vous allez continuer longtemps?

FRANÇOIS. — Le jour où je suis venu chez vous, ce jour inoubliable où nous nous sommes tendu la main, vous n'avez donc pas senti que je m'éprenais de vous en vous disant que j'en aimais une autre?

DOMINIQUE. — Non.

FRANÇOIS. — Vous n'avez donc pas senti qu'en réalité je souhaitais une rupture avec cette femme, dont je vous demandais de ne pas me séparer?

DOMINIQUE. — Je n'ai compris que ce que vous m'expliquiez.

FRANÇOIS. — Mais ensuite, mes explications terminées, vous n'avez donc pas vu que je causais volontairement de choses inutiles, de peur de vous parler d'amour? Et que, malgré cela, je vous adressais toute sorte de pensées folles sous l'insignifiance des mots?

DOMINIQUE. — Je ne me souviens pas.

FRANÇOIS. — Dominique, pourquoi mentir quand la vérité me serait si douce?

DOMINIQUE. — Eh bien, oui, là, j'ai vu, j'ai compris... Après?... où voulez-vous en venir?... Il n'y a rien à faire, mon cher ami.

FRANÇOIS. — Mais je ne pense pas à la réussite, je n'ai pas de but; je vous aime.

DOMINIQUE. — A force de le crier, vous finirez bien par le croire.

FRANÇOIS. — Vous suspectez toujours ma bonne foi!

DOMINIQUE. — Comment ferais-je autrement?

FRANÇOIS. — J'ai changé.

DOMINIQUE. — On ne change pas.

FRANÇOIS. — Je vous jure que je suis sincère.

DOMINIQUE. — Alors, vous vous mentez à vous-même.

FRANÇOIS. — Je conçois votre incrédulité. Moi aussi, j'ai longtemps douté de mes sentiments, et bien souvent je me suis interrogé, ausculté comme un médecin, pour savoir si vraiment je vous aimais... Eh bien!...

DOMINIQUE. — Auscultez-vous encore.

FRANÇOIS. — Puisque je vous dis que je vous aime!

DOMINIQUE. — Laissez-moi donc tranquille! Vous me trouvez différente après huit ans de séparation, voilà tout. Je ne suis qu'une aventure de plus, une toquade.

FRANÇOIS. — Vous n'avez guère de perspicacité.

DOMINIQUE. — Ne vous emballez pas. Ce n'est pas de l'amour que vous éprouvez.

FRANÇOIS. — Si, c'est de l'amour. Ah! je m'en rends compte aujourd'hui : jusqu'à présent, je n'avais jamais aimé personne, pas plus vous que les autres. Mais cette fois, je suis pris, j'en suis bien

sûr, je suis amoureux pour de bon, ça y est. Enfin, je la tiens, cette émotion que j'ai cherchée toute ma vie. Je la reconnais, c'est celle je vous ai vu éprouver, c'est la souffrance pour laquelle j'ai vu pleurer tant d'hommes et tant de femmes, et dont j'étais si jaloux.

DOMINIQUE. — Je vous plains, alors.

FRANÇOIS. — Ne me plaignez pas, car je me sens l'âme renouvelée, et il me semble que je n'ai commis aucune faute : « Je n'ai rien fait, rien dit, rien vu, je recommence... » Voyez si je vous aime, je parle comme Hernani, et je suis encore plus fou que lui.

DOMINIQUE. — 1830, vous ! quelle ironie !

FRANÇOIS. — Ce n'est pas un sentiment moderne que j'ai pour vous, je le sais, ça m'est égal. Êtes-vous convaincue maintenant ?

DOMINIQUE. — Je songe à la joie que j'aurais éprouvée, il y a huit ans, en vous entendant parler de la sorte.

FRANÇOIS. — Tout peut se réparer.

DOMINIQUE. — Comme j'avais raison tout à l'heure en vous conseillant de vous en aller ! Disparaissez et oubliez-moi.

FRANÇOIS, *s'exaltant.* — J'ai déjà essayé, je vous le jure, j'ai essayé loyalement. De peur de vous faire souffrir, je suis reparti aussitôt après vous avoir revue. Mais là-bas, c'était trop loin, j'avais beau lire et relire vos anciennes lettres, il a fallu que je revienne. Je suis reparti une seconde fois, et aujourd'hui l'amour me ramène encore. Je ne peux pas respirer un autre air que le vôtre, je ne peux pas.

DOMINIQUE, *à part.* — Comme il m'aime !

FRANÇOIS. — Que pense-t-elle ? que fait-elle ? où est-elle ? Voilà l'obsession de ma vie. Je suis devenu l'espion de votre existence, un pauvre être malade d'inquiétude et de curiosité.

DOMINIQUE. — Chacun son tour.

FRANÇOIS. — Depuis vingt-quatre heures, je rôde autour de cette maison sans oser y entrer. Hier, en voyant vos fenêtres éclairées, j'ai failli traverser le jardin comme autrefois. Je trouvais injuste, monstrueux, de n'avoir pas le droit de le faire.

DOMINIQUE. — Décidément, vous êtes fou !

FRANÇOIS. — Oui, j'avais envie de pénétrer ici, de mettre tout le monde à la porte et de vous posséder là, dans cette chambre où je vous ai déjà possédée.

DOMINIQUE. — Taisez-vous, François ! ce temps-là est fini, vous ne m'aurez jamais.

FRANÇOIS. — Qu'en savez-vous ?

DOMINIQUE. — Orgueilleux !

FRANÇOIS. — Et quel bonheur de penser que c'est toi que j'aime, toi et pas une autre !...

DOMINIQUE. — François !

FRANÇOIS. — Oui, c'est cette image-là, c'est cette apparence qui trouble ma raison. Quelle chance ! car enfin le cœur ne choisit pas et j'aurais pu tout aussi bien m'éprendre d'une forme différente.

DOMINIQUE. — Je suis perdue !

FRANÇOIS. — Oh ! que je suis content et fier de t'adorer ! Je suis trop heureux, il n'y a pas de justice, non, je ne méritais pas cette double joie d'aimer, et d'aimer une créature parfaite entre toutes, une âme exceptionnelle.

DOMINIQUE. — Une âme malheureuse !... Ah ! j'eusse préféré en avoir une autre. La mienne n'a jamais servi qu'à me faire souffrir.

FRANÇOIS. — Tu lui dois bien des tristesses, j'en conviens, et tu lui en devras peut-être encore beaucoup ; et pourtant, si tu n'avais pas cette âme-là, tu serais moins délicieuse.

DOMINIQUE. — Partez, je vous en supplie.

FRANÇOIS. — C'est ton âme qui parfume et ennoblit tes paroles.

DOMINIQUE. — Je vous défends de continuer...

FRANÇOIS. — Je n'en connais pas d'aussi noble, d'aussi visible... mais, dans la moindre chose sortie de tes mains, on voit qu'elle a passé !... *(Il touche le groupe de marbre mutilé.)*

DOMINIQUE, *avec ironie, se reprenant.* — Prenez garde à ce groupe, vous allez le renverser. Ne l'achevez pas...

FRANÇOIS, *se souvenant.* — Mon Dieu !...

DOMINIQUE, *s'exaltant peu à peu.* — Rappelez-vous ! Un soir, à cette même place, vous l'avez à moitié brisé dans une de vos colères.

FRANÇOIS. — Ah ! n'ayez pas de mémoire !

DOMINIQUE. — Rappelez-vous ? Vous espériez m'arracher des mains une lettre que j'avais eu la folie d'ouvrir... Vous m'avez presque broyé les poignets. Vous m'avez jeté à la face toutes les injures qu'on peut jeter à une femme, et vous êtes parti me tromper.

FRANÇOIS. — C'est le passé.

DOMINIQUE. — Si vous avez oublié, je me souviens, moi. Comment voulez-vous que de pareilles choses s'effacent de mon cerveau ? Comment voulez-vous que je redevienne votre maîtresse ?

FRANÇOIS. — Par pitié, ne te souviens pas.

DOMINIQUE. — Alors, vous vous imaginez qu'il suffit de venir me raconter : « Je ne vous aimais pas dans le temps. Je vous ai méconnue, trahie et martyrisée, mais aujourd'hui je vous adore et je vous serai fidèle... » Vous vous imaginez que cela suffit pour que je vous croie, pour que le passé soit aboli et que je me donne à vous ? Vous vous moquez de moi, mon cher !

FRANÇOIS. — Dominique !

DOMINIQUE, *prête à sortir.* — Allez relire mes vieilles lettres. Elles tiennent un langage plus tendre. Comme il faut que vous soyez indélicat, indélicat dans les moelles, pour avoir osé les garder!

FRANÇOIS. — Vous les aurez dans une heure.

DOMINIQUE. — Je dîne en ville. Permettez-moi de vous quitter.

FRANÇOIS. — Adieu, Dominique. Je vous aime, je vous aime éperdument et tout votre mépris ne pourra pas détruire cette joie. Ce bonheur-là ne dépend pas de vous.

DOMINIQUE. — Bonsoir.

FRANÇOIS. — Ah! puisse mon amour durer longtemps, durer toujours! Je ne veux être heureux ou malheureux que par vous, par vous seule, et jusqu'à ma dernière heure... Puisque c'est la douleur que vous m'imposez, je me soumets.

DOMINIQUE, *sortant.* — J'ai souffert aussi, tout passe.

ACTE QUATRIÈME

Même décor.

SCÈNE PREMIÈRE

FRANÇOIS, ANTOINETTE.

François, assis à la même place que tout à l'heure, la tête entre ses mains, absorbé. Antoinette paraît au fond.

ANTOINETTE, *à part.* — François!... c'est dommage... *(L'embrassant.)* Bah! le dernier.

FRANÇOIS, *surpris.* — Vous?

ANTOINETTE. — Quel baiser attendiez-vous donc?

FRANÇOIS, *se levant.* — Aucun.

ANTOINETTE. — Vous êtes là depuis longtemps?

FRANÇOIS, *avec embarras, prêt à sortir.* — Depuis un quart d'heure, et je me disposais à vous écrire, car il faut que je m'en aille.

ANTOINETTE. — Si vite?

FRANÇOIS, *pressé.* — Je repars ce soir.

ANTOINETTE. — Pour de bon?

FRANÇOIS. — Sérieusement. Je ne fais que passer. C'est pour une affaire importante que je suis venu, et c'est pour la même affaire que je m'en retourne.

ANTOINETTE. — Affaire de cœur?

FRANÇOIS. — Affaire de service.

ANTOINETTE. — Quand revenez-vous?

FRANÇOIS. — Dans cinq ou six jours.

ANTOINETTE. — Dans cinq ou six jours je ne serai peut-être plus ici.

FRANÇOIS. — Ici ou ailleurs, je saurai toujours vous rencontrer.

ANTOINETTE. — Alors, adieu.

FRANÇOIS. — Je suis très triste de vous quitter.

ANTOINETTE. — Vous dites cela en regardant votre montre.

FRANÇOIS. — Ne m'en veuillez pas : je prends le train dans quelques minutes.

ANTOINETTE. — Et moi, dans la soirée. Mais rassurez-vous, je ne vais pas jusqu'à Londres, je m'arrête à Paris.

FRANÇOIS. — Faut-il que je sois jaloux ?

ANTOINETTE. — Pourquoi pas ? j'ai un rendez-vous à neuf heures.

FRANÇOIS. — Diable !

ANTOINETTE. — Avec une amie.

FRANÇOIS. — Vous avez juste le temps de dîner...

ANTOINETTE. — Je viens demander un service à Dominique.

FRANÇOIS. — Vous allez la trouver chez elle.

ANTOINETTE. — Vous ne l'avez pas vue ?

FRANÇOIS. — Une seconde à peine. Elle était sur le point de s'habiller et elle m'a abandonné tout de suite. Je me sauve.

ANTOINETTE. — Vous ne m'embrassez pas ?

FRANÇOIS, *avec embarras.* — Volontiers. *(S'arrêtant.)* Vous avez des larmes dans les yeux. Qu'est-ce qu'il y a ?

ANTOINETTE. — Plus tard, je vous expliquerai. Aujourd'hui nous sommes trop pressés l'un et l'autre.

FRANÇOIS. — Vous pouvez toujours me dire avec qui vous avez rendez-vous.

ANTOINETTE. — Avec Marie Ferrand.

FRANÇOIS. — La femme de l'avocat ?

ANTOINETTE. — C'est surtout lui que j'ai besoin de voir.

FRANÇOIS. — Vous m'intriguez. Voyons, ma chère Antoinette, soyez plus confiante. Qu'est-ce qui se passe ?

ANTOINETTE. — Eh bien ! il se passe que mon mari veut me prendre ma fille.

FRANÇOIS. — Hélène ?

ANTOINETTE. — Et cette mauvaise action sera peut-être commise demain.

FRANÇOIS. — Vous n'exagérez pas ?

ANTOINETTE. — Hélas !

FRANÇOIS. — Qui vous a dit cela ?

ANTOINETTE. — Son avoué.

FRANÇOIS. — Quand ?

ANTOINETTE. — Tout à l'heure.

FRANÇOIS. — Comme ça ?

ANTOINETTE. — Il m'avait priée de passer chez lui.

FRANÇOIS. — Eh bien ?

ANTOINETTE. — J'en sors. Raymond demande le divorce contre moi et il exige que sa fille soit remise entre ses mains jusqu'à l'issue du procès.

FRANÇOIS. — Quelle singulière idée a votre mari de vous tourmenter !

ANTOINETTE. — J'ai refusé de me réconcilier avec lui et il se venge. Et puis, son amour paternel s'est exaspéré pendant la maladie d'Hélène.

FRANÇOIS. — Intelligent, son amour paternel !...

ANTOINETTE. — Voilà le résutat de nos imprudences. Ah ! si j'avais su qu'un jour je prendrais un amant, je n'aurais jamais quitté mon mari.

FRANÇOIS. — Mon amie, vous oubliez que c'est lui qui vous a abandonnée.

ANTOINETTE. — Écoutez, le moment est mal choisi pour plaisanter.

FRANÇOIS. — Sans doute. Mais on ne vous a pas encore ôté votre fille. D'abord M. Bellangé n'a pas le droit de vous l'ôter avant que le divorce soit prononcé.

ANTOINETTE. — Il en a le droit.

FRANÇOIS. — Cela me paraît inadmissible.

ANTOINETTE. — Parce que vous ignorez la loi. S'il est avéré que j'ai un amant, le tribunal peut rendre demain une ordonnance et m'enlever Hélène dans les vingt-quatre heures.

FRANÇOIS. — Une enfant de six ans ?

ANTOINETTE. — Il y a des précédents, et, dans le cas où je perdrais mon procès, ma fille ne me serait pas restituée.

FRANÇOIS. — Refusez de divorcer.

ANTOINETTE. — Alors, il demanderait une séparation légale, et divorce ou séparation, on ne me la laisserait pas davantage.

FRANÇOIS. — Vous êtes ferrée sur le Code.

ANTOINETTE. — Je n'ai qu'un moyen de conserver Hélène.

FRANÇOIS. — Dites.

ANTOINETTE. — Me réconcilier avec mon mari.

FRANÇOIS. — En faisant intervenir madame Brienne ?

ANTOINETTE. — Dominique seule a de l'influence sur lui.

FRANÇOIS. — Elle seule ?

ANTOINETTE. — Uniquement.

FRANÇOIS. — Et votre parti est pris ?

ANTOINETTE. — A peu près.

FRANÇOIS. — Ah !

ANTOINETTE. — La décision brutale de M. Bellangé ne me permet guère de délibérer.

FRANÇOIS. — Soit. Mais moi, qu'est-ce que je deviens dans cette combinaison ?

ANTOINETTE. — Ah ! je voudrais bien le savoir. Tout à l'heure, en wagon, j'étais pleine de sagesse. Je me répétais : « Il ne m'aime plus, je l'aime moins. Il vaut mieux que je le quitte. » Mais voilà que je vous rencontre et mes bonnes résolutions commencent à s'évanouir. Votre mauvaise influence opère déjà.

FRANÇOIS. — Dois-je passer dans la chambre à côté pour que vous vous décidiez librement ?

ANTOINETTE. — Trop tard !

FRANÇOIS. — Vous ne supposez pourtant pas que je vais rester votre amant si vous avez résolu de revivre avec M. Bellangé.

ANTOINETTE. — On peut avoir un mari et un amant, c'est très bien porté.

FRANÇOIS. — Il faut être trois pour cela !

ANTOINETTE. — Pourquoi ne pas finir par où tant de gens commencent ? Après tout, ces accommodements-là sont plus rationnels à la fin d'une liaison qu'à son début. Ce serait une si bonne façon de concilier votre indifférence et ma tendresse !

FRANÇOIS. — Comment pouvez-vous tenir à un ami aussi imparfait ?

ANTOINETTE. — Si imparfait que vous soyez, je ne me sens pas le courage de vous quitter.

FRANÇOIS. — Puisque votre fille vous restera !...

ANTOINETTE. — J'ai besoin de vous deux pour être heureuse.

FRANÇOIS. — Plus M. Bellangé.

ANTOINETTE. — Ça, c'est une méchanceté, ce n'est pas un argument.

FRANÇOIS. — Mais en admettant que je fasse bon marché de ce monsieur, la raison n'en commande pas moins de nous séparer.

ANTOINETTE. — La raison !... Quel drôle de mot sur vos lèvres !...

FRANÇOIS. — D'ailleurs, votre projet est irréalisable, ma pauvre enfant. Ce n'est même pas la peine d'y songer. Jamais une femme du caractère de madame Brienne ne se prêterait à une réconciliation si je n'étais pas supprimé de votre existence.

ANTOINETTE. — Je lui dirai que j'ai rompu avec vous, voilà tout...

FRANÇOIS, *vivement*. — Lui mentir, à elle ?

ANTOINETTE. — Je n'ai pas le choix.

FRANÇOIS. — Quand on demande à quelqu'un son appui, on lui doit au moins la vérité.

ANTOINETTE. — Je mets peut-être l'amour au-dessus de la délicatesse.

FRANÇOIS. — Et vous vous imaginez qu'elle croirait à notre rupture ?

ANTOINETTE. — Elle sait que je suis une mère très tendre et que vous êtes un homme très léger.

FRANÇOIS. — Mais il suffirait d'un hasard pour qu'elle découvrît toute cette comédie, et elle me mépriserait encore plus que vous.

ANTOINETTE. — Soyez tranquille, je nierais votre complicité.

FRANÇOIS. — Je la connaîtrais, moi.

ANTOINETTE. — Mazette ! que de scrupules à l'endroit de madame Brienne !... Dites donc, vous n'y regardiez pas de si près autrefois, quand il s'agissait de la tromper.

FRANÇOIS. — Vous n'en savez rien, d'abord.

ANTOINETTE. — Je croyais que les mensonges ne vous faisaient pas peur jadis... à l'époque où elle était jalouse, jalouse à bon escient, de mademoiselle Doyon.

FRANÇOIS. — Je ne comprends pas.

ANTOINETTE. — Une petite actrice qui perchait par ici. Et pourtant Dominique n'était votre amie que depuis quelques jours.

FRANÇOIS. — Taisez-vous.

ANTOINETTE. — Je vous donne le trac, hein ?

FRANÇOIS. — Vous êtes joliment renseignée !

ANTOINETTE. — Ce n'est pas de ma faute. Souvenez-vous. Un soir, à Londres, dans ma chambre, cinq minutes après...

FRANÇOIS. — Ah ! c'est bien le moment de toutes les lâchetés.

ANTOINETTE. — Vous ne m'avez pas prononcé le nom de Dominique, je le reconnais, mais depuis, quand nous avons parlé de vous ensemble, j'ai deviné.

FRANÇOIS. — Espérons que je n'ai pas été plus expansif.

ANTOINETTE. — Oh ! je pourrais encore vous citer d'autres méfaits... Thérèse Hermann.

FRANÇOIS. — Chut !

ANTOINETTE. — Lady Clifton.

FRANÇOIS. — Taisez-vous donc, sapristi ! Quelle mémoire vous avez !

ANTOINETTE. — Et je passe sous silence votre vilain départ de cette maison.

FRANÇOIS. — Ma chère enfant, vous vous rappelez là des choses qu'il est d'usage d'oublier.

ANTOINETTE. — Mettons.

FRANÇOIS. — Mais je ne vous en veux pas, au contraire. En réveillant mes remords, vous m'avez fortifié dans ma résistance. Bonsoir.

ANTOINETTE, *avec chagrin.* — Un instant. Ne me punissez pas si vite de ma maladresse.

FRANÇOIS. — Puisque je ne saurais rester votre amant sans entrer dans le mensonge que vous seriez obligée de faire à madame Brienne, j'aime mieux renoncer à vous.

ANTOINETTE. — Quand j'ai tant de chagrin? Ce n'est pas sérieux. Vous n'êtes donc plus du tout mon ami?

FRANÇOIS. — Plus assez pour devenir votre complice, ni pour subir les inconvénients d'une maîtresse... mitoyenne.

ANTOINETTE, *tendrement.* — Voyons, François, ne soyez pas méchant. Qu'est-ce que ça peut vous faire, mon mari, Dominique et la morale?

FRANÇOIS. — Réconciliez-vous, et oubliez-moi.

ANTOINETTE, *tendrement.* — Je me réconcilie, je mens et je vous garde.

FRANÇOIS, *résolu.* — Non.

ANTOINETTE, *l'entourant de ses bras.* — Essayons. Vous ne verrez pas mon mari, vous ne saurez pas qu'il existe. Tout le désagrément sera pour moi. Et si ça ne marche pas, eh bien! mon Dieu, vous me quitterez, mais doucement, sans secousse, en bon camarade. Je vous demande seulement de ne pas le faire aujourd'hui. Vous me prenez à condition, voilà tout.

FRANÇOIS. — N'insistez pas.

ANTOINETTE. — En somme, ce que je vous propose n'a rien d'effrayant. Ce n'est pas votre liberté ce soir, mais c'est peut-être votre liberté demain, votre liberté!...

FRANÇOIS, *rêveur, lui tournant le dos.* — Ma liberté...

ANTOINETTE. — Très vite, quand il vous plaira.

FRANÇOIS. — Très vite?

ANTOINETTE. — Sans compter les bonheurs casuels que vous rapportera notre rupture apparente, presque publique. Car, si nous restons secrètement attachés par un lien fragile, aux yeux des autres femmes vous serez délié, bon à prendre. Convenez-en, je ne suis pas bien exigeante.

FRANÇOIS, *à lui-même.* — Pauvre petite !

ANTOINETTE, *s'animant.* — D'abord, vous n'avez pas le droit de me lâcher aussi cavalièrement. Quelle que soit votre indifférence, vous avez en ce moment plus de devoirs envers moi qu'envers vous-même ou n'importe qui.

FRANÇOIS, *froidement.* — Eh bien !... j'ai réfléchi, je consens.

ANTOINETTE. — Vrai ?

FRANÇOIS. — Nous continuons.

ANTOINETTE. — A trois ?

FRANÇOIS. — A quatre, à cinq.

ANTOINETTE, *gaiement.* — Mais je n'aurai jamais assez de santé !

FRANÇOIS. — Peuh !...

ANTOINETTE, *sérieusement.* — Et c'est convenu, je laisse croire à madame Brienne que nous sommes fâchés ?

FRANÇOIS, *prenant son chapeau.* — C'est convenu.

ANTOINETTE. — Chic ! Dans quelques minutes, Dominique m'aura promis son intervention, et, dans une demi-heure, j'aurai repris la route de Paris, le cœur plus léger qu'en arrivant.

FRANÇOIS. — Vous allez chez votre avocat ?

ANTOINETTE. — Je vais lui annoncer que cette semaine je signe un bail de bonne existence avec mon mari, ma fille, et un homme que j'aime... ça, ce n'est pas la peine d'en parler.

FRANÇOIS, *prêt à sortir.* — Maintenant que nous sommes d'accord, ne me retenez pas davantage, car mon ministre m'attend.

ANTOINETTE. — Je vous revois dans cinq ou six jours, ne l'oubliez pas.

FRANÇOIS. — Comptez sur moi.

ANTOINETTE. — Parole ?...

FRANÇOIS. — D'amour !

ANTOINETTE. — Alors, allez. D'ailleurs, Dominique n'aurait qu'à entrer, et, pour beaucoup de raisons, je ne tiens pas à ce qu'elle vous retrouve ici.

FRANÇOIS. — Moi non plus.

ANTOINETTE, *lui tendant la canne.* — En voilà une qui sera contente, quand je lui dirai que nous avons rompu !

FRANÇOIS. — Vous croyez ?

ANTOINETTE. — Je ne comprends pas pourquoi vous vouliez la priver de cette joie.

FRANÇOIS, *revenant sur ses pas.* — Vous n'êtes pas jalouse d'elle, je suppose ?

ANTOINETTE. — Un peu.

FRANÇOIS. — Si ce n'est qu'un peu !...

ANTOINETTE. — Dame ! j'ai vingt-cinq ans, elle en a quarante.

FRANÇOIS. — Trente-huit.

ANTOINETTE. — Pourquoi la rajeunissez-vous ?

FRANÇOIS. — Trente-huit, quarante, c'est la même chose.

ANTOINETTE. — Pardon ! quarante, c'est de l'autre côté. Vous voyez bien que j'ai raison d'être jalouse.

FRANÇOIS. — Rappelez-vous une seconde fois le mal que je lui ai fait, cela calmera vos soupçons.

ANTOINETTE. — J'en ai besoin, car votre chevalerie à son égard est sujette à caution. Lorsqu'un gredin comme vous est si délicat avec une femme, il y a des chances pour que cette femme lui plaise.

FRANÇOIS. — Je ne l'aurais pas aimée autrefois et j'en serais amoureux aujourd'hui. Quelle plaisanterie ! *(Il éclate de rire.)*

ANTOINETTE, *avec inquiétude.* — Vous n'êtes pas amoureux d'une autre, au moins ?

FRANÇOIS. — Qu'est-ce qui vous préoccupe encore ?

ANTOINETTE. — C'est absurde, mais je me sens envahie, malgré moi, par une peur affreuse.

FRANÇOIS. — J'ai pourtant cédé sur toute la ligne.

ANTOINETTE. — Ah ! j'ai fait une gaffe en vous démontrant avec quelle facilité vous pourriez me trahir ou me quitter.

FRANÇOIS. — Voyons, ma petite Toinon, pas d'enfantillages. Je vais rater mon train.

ANTOINETTE. — Et moi, ma vie... Si, sans le vouloir, je vous avais suggéré l'idée de me jouer un mauvais tour?... J'ai envie d'envoyer tout promener et de ne pas me réconcilier avec mon mari.

FRANÇOIS, *effrayé.* — Allons, allons, ne vous montez pas la tête... Je vous défends de douter de moi, surtout quand j'ai tant de plaisir à vous serrer dans mes bras.

ANTOINETTE. — Taisez-vous, vous avez une voix qui ment.

FRANÇOIS. — Vous ne vous y connaissez plus.

ANTOINETTE. — D'abord, vous ne me serrez pas.

FRANÇOIS. — Vous êtes difficile !

ANTOINETTE. — Malin !... Vous voulez m'enjôler de peur que je ne change d'avis.

FRANÇOIS. — Faut-il retarder mon voyage d'un jour pour vous prouver ma sincérité ?

ANTOINETTE. — Vous feriez cela !

FRANÇOIS. — Et toute sorte de choses pour endormir vos inquiétudes.

ANTOINETTE. — Mais votre ministre ?

FRANÇOIS. — C'est un charmant garçon. Je n'aurai qu'à lui dire la vérité.

ANTOINETTE. — Et il vous accordera une permission?

FRANÇOIS. — Il sait bien qu'un diplomate qui s'amuse est moins dangereux qu'un diplomate qui travaille.

ANTOINETTE. — Ça dépend.

FRANÇOIS. — Comment vous rencontrer? Ah! si je n'étais pas pris ce soir... Tenez, trouvez-vous demain à cinq heures, derrière Saint-Augustin... je monterai dans votre voiture, et de là nous irons...

ANTOINETTE, *interrompant*. — En plein jour? Vous êtes fou. Mon mari doit me faire surveiller.

FRANÇOIS. — Moquez-vous donc de sa jalousie!

ANTOINETTE, *avec inquiétude*. — En attendant si... J'ai peur... C'est drôle, quelle rage ont tous ces maris de ne pas vouloir être trompés!... Ma foi, tant pis! je me risque.

FRANÇOIS. — Vous en serez récompensée.

ANTOINETTE. — Tu viendras?... Ce ne sera pas comme la dernière fois?

FRANÇOIS. — Décidément, vous êtes trop défiante.

ANTOINETTE. — Dis-moi quelque chose de tendre avant de me quitter, quelque chose que tu ne penses pas.

FRANÇOIS. — Je t'aime.

ANTOINETTE. — Ce n'est peut-être pas un mensonge.

FRANÇOIS, *haut, à cause de Maurice*. — Je vous fais mes adieux définitifs. Car je pars ce soir et je ne reviendrai qu'à Pâques. *(A part.)* Ou à la Trinité.

ANTOINETTE. — Bon voyage!

FRANÇOIS, *à part*. — Ouf!... liquidée... ça n'a pas été facile. *(Il sort.)*

SCÈNE II

ANTOINETTE, MAURICE, puis DOMINIQUE.

MAURICE. — Ah! je suis bien aise de vous trouver. Je sors de chez madame Hédouin. J'y ai vu votre mari.

ANTOINETTE. — Mon mari?

MAURICE. — Et je viens vous en avertir, pour que vous ne vous exposiez pas à le rencontrer.

ANTOINETTE. — Est-ce qu'il y dîne?

MAURICE. — C'est peu probable, puisque vous êtes invitée.

ANTOINETTE. — Vous êtes toujours un bon ami. Mais vous avez pris une peine inutile, car je ne vais pas ce soir chez madame Hédouin.

MAURICE. — Cependant, elle compte sur vous.

ANTOINETTE. — Je suis forcée de retourner à Paris.

DOMINIQUE, *entrant*. — Et pourquoi donc?

ANTOINETTE, *à Dominique.* — Un ennui sérieux.

DOMINIQUE. — Ton mari?

ANTOINETTE. — Oui, et je vais avoir besoin que tu le voies.

DOMINIQUE. — Quand tu voudras.

ANTOINETTE. — Il est en ce moment chez madame Hédouin.

MAURICE. — Je viens de l'y rencontrer.

DOMINIQUE, *à Antoinette.* — Alors, explique-moi vite.

ANTOINETTE. — C'est que...

MAURICE. — Je vous gêne?

ANTOINETTE. — Un peu.

DOMINIQUE, *à Maurice.* — Puisqu'il faut que je parle ce soir à son mari, courez chez madame Hédouin et retenez-le jusqu'à mon arrivée.

MAURICE. — Je vais le faire inviter à dîner, tout bonnement.

ANTOINETTE. — Je n'y vois pas d'inconvénient.

DOMINIQUE. — Au contraire.

MAURICE, *à Dominique.* — Dois-je revenir vous chercher?

DOMINIQUE. — Ne vous dérangez donc pas.

MAURICE. — J'en ai pour cinq minutes.

DOMINIQUE, *à Maurice.* — Soit! *(A Antoinette, à part.)* Oh! ces gens qui ont toujours le temps!...

MAURICE. — Je serai éternellement celui qu'on renvoie.

SCÈNE III

DOMINIQUE, ANTOINETTE.

DOMINIQUE. — Je devine à peu près, mais raconte.

ANTOINETTE. — Eh bien, Raymond demande le divorce et il veut me prendre ma fille.

DOMINIQUE. — Déjà!

ANTOINETTE. — L'assignation est lancée.

DOMINIQUE. — Je l'avais prédit, que son indulgence ne durerait pas,

ANTOINETTE. — Dans quelques jours, demain s'il l'exige, Hélène peut être entre les mains de son père.

DOMINIQUE. — La loi le permet, je suis sûre!

ANTOINETTE. — Parbleu! Ce sont des maris trompés qui l'ont faite. Mais comme je ne conçois pas l'existence sans ma fille, je vais mettre mes répugnances de côté, et — ne jette pas les hauts cris — je vais tenter une réconciliation avec M. Bellangé.

DOMINIQUE. — Tu me surprends un peu, je l'avoue,

ANTOINETTE. — Je vais proposer à mon mari ce qu'il m'a offert

le mois dernier et que j'ai refusé si légèrement. Puisqu'il est le plus fort, je me résigne.

DOMINIQUE. — Je n'en reviens pas.

ANTOINETTE. — Tu me désapprouves?

DOMINIQUE. — Pourquoi agir si vite? On essaye de se défendre, au moins!

ANTOINETTE. — A quoi bon, quand la partie est perdue d'avance?

DOMINIQUE. — N'empêche qu'un acte pareil mérite réflexion.

ANTOINETTE. — Je préfère m'enchaîner par une décision rapide. Quand ce sera fait, ce sera fait, tant pis. *(Un silence.)*

DOMINIQUE. — Et c'est sur moi que tu comptes pour amener un rapprochement entre Raymond et toi?

ANTOINETTE. — Naturellement, quoiqu'il m'en coûte un peu de te mêler à ces choses.

DOMINIQUE. — Tu m'embarrasses beaucoup.

ANTOINETTE. — Je le pensais bien.

DOMINIQUE. — Je trouve difficile de proposer à un vieil ami de se réconcilier avec sa femme lorsqu'on sait que cette femme n'est pas libre...

ANTOINETTE. — Quant à ça...

DOMINIQUE. — Et d'autre part, pour rien au monde, je ne voudrais contribuer à un changement dans ta vie intime.

ANTOINETTE. — C'est fait.

DOMINIQUE. — Depuis quand?

ANTOINETTE. — Depuis cinq minutes.

DOMINIQUE. — Quelle précipitation!

ANTOINETTE. — Il était là lorsque je suis rentrée. J'ai profité du courage que j'avais et je l'ai persuadé.

DOMINIQUE. — En si peu de temps?

ANTOINETTE. — Nous en avions assez l'un et l'autre. Tu as pu t'en apercevoir, d'ailleurs.

DOMINIQUE. — C'est bien la vérité que tu me dis?

ANTOINETTE. — Pourquoi te mentirais-je?

DOMINIQUE. — Et tu n'as pas une larme dans les yeux en m'apprenant cela?

ANTOINETTE. — Je t'en prie, ne me blâme pas de lui préférer ma fille. Ce ne serait pas le moment. Après tout, M. Prieur n'a été qu'un accident dans ma vie. Je ne suis pas née pour les émotions irrégulières, moi, tu le sais bien. Mon mari ne m'aurait pas abandonnée que probablement je n'aurais jamais aimé personne, et surtout un homme aussi décevant.

DOMINIQUE, *avec embarras.* — Un homme comme les autres, va! soyons indulgentes.

ANTOINETTE. — Tu oublies tout ce que tu m'as raconté.

DOMINIQUE. — J'évoquais des choses si lointaines!

ANTOINETTE. — Prends garde, tu vas me faire son éloge.

DOMINIQUE. — Je regrette le mal que je t'en ai dit.

ANTOINETTE, *avec jalousie*. — Tu es trop délicate.

DOMINIQUE. — Pourquoi « trop »?

ANTOINETTE, *un silence*. — Ne parlons plus de M. Prieur.

DOMINIQUE. — Réfléchis. Je n'ai pas encore vu ton mari.

ANTOINETTE. — Ma détermination est très sérieuse.

DOMINIQUE. — Irrévocable?

ANTOINETTE. — On est déjà parti pour l'Angleterre.

DOMINIQUE. — Sa mère demeure à côté. Je parie qu'il est chez elle.

ANTOINETTE. — J'en doute, il prenait le train en me quittant.

DOMINIQUE. — Ah!

ANTOINETTE. — Nous ne le reverrons pas.

DOMINIQUE. — Alors, je vais m'exécuter, je vais parler à ton mari.

ANTOINETTE. — Merci.

DOMINIQUE. — Mais quand j'aurai réussi, tu ne me le reprocheras pas?

ANTOINETTE. — Tu es folle.

DOMINIQUE. — D'ailleurs, rien ne prouve que les choses iront toutes seules.

ANTOINETTE. — Je suis tranquille là-dessus. Raymond m'aime toujours.

DOMINIQUE. — En attendant, il m'a l'air assez monté contre toi.

ANTOINETTE. — Tu plaideras si bien ma cause!

DOMINIQUE. — Je suis quelquefois très gauche, je t'en avertis.

ANTOINETTE, *s'animant*. — Mais je n'admets pas que tu échoues. Il faut employer tous les moyens pour le convaincre...

DOMINIQUE. — J'essaierai.

ANTOINETTE, *s'animant de plus en plus*. — Il faut lui persuader que le bonheur de sa fille dépend de cette réconciliation. Il faut... au besoin emmène Hélène avec toi, puisque la vue de cette petite l'émeut toujours. Voilà un moyen noble.

DOMINIQUE. — Je ne demande pas mieux.

ANTOINETTE. — Elle n'est pas encore rentrée, je crois.

DOMINIQUE. — Elle joue à l'entrée du parc. C'est mon chemin je la prendrai en passant.

ANTOINETTE. — Je t'accompagne jusque-là. Nous causerons encore. Et puis j'ai une dépêche à envoyer.

DOMINIQUE. — A qui?

ANTOINETTE. — A Ferrand.

DOMINIQUE. — Tu étais déjà munie d'un avocat?

ANTOINETTE. — Au premier moment, j'ai été affolée. Je vais lui télégraphier de ne pas m'attendre ce soir, comme c'était convenu : ce n'est plus la peine.

DOMINIQUE. — Eh bien, levons la séance.

ANTOINETTE. — Voilà justement Odile avec ton manteau.

DOMINIQUE, *prête à sortir.* — Où donc ai-je posé mes gants?

SCÈNE IV

LES MÊMES, ODILE.

ANTOINETTE. — La petite n'est pas rentrée?

ODILE. — Pas encore.

DOMINIQUE, *à Odile qui lui apporte son manteau.* — Donne.

ODILE, *aidant Dominique.* — Le père Bouquet est dans ton atelier.

DOMINIQUE. — Il tombe bien! *(A Antoinette.)* C'est mon praticien qui vient chercher le buste de ta fille.

ODILE. — Tu n'as pas besoin de le voir?

DOMINIQUE, *tentée.* — Si... mais je suis trop pressée.

ANTOINETTE. — Ne te gêne pas à cause de moi.

DOMINIQUE. — Tu permets que je lui dise un mot?

ANTOINETTE. — Va donc. Même, si tu veux, pendant ce temps-là je peux expédier Hélène à son père directement. L'Allemande l'accompagnera, voilà tout.

DOMINIQUE, *prête à sortir.* — Mon Dieu... il ne serait peut-être pas mauvais qu'elle me précédât de quelques minutes... *(Se décidant.)* Réflexion faite, expédie-la, je la suis. J'ai peur que ce vieil homme ne commette une maladresse.

ANTOINETTE, *prête à sortir.* — Convenu. Quand tu arriveras, M. Bellangé sera déjà attendri... Je passe au télégraphe, j'envoie la petite à son père, et je reviens ici.

DOMINIQUE. — Dans tous les cas, ma petite Toinon, si je ne te revois pas avant mon entretien avec ton mari, ne sois pas inquiète. Aussitôt après le dîner, je cours t'en apporter le résultat.

ANTOINETTE. — A la grâce de Dieu, et bonne chance! *(Antoinette sort.)*

DOMINIQUE, *prête à sortir aussi.* — Ma destinée s'accomplit.

SCÈNE V

DOMINIQUE, ODILE.

ODILE. — Tu es toute pâle?

DOMINIQUE. — Ne t'occupe pas de moi.

ODILE. — Qu'est-ce qu'il y a encore?

DOMINIQUE. — Tu mettras le couvert d'Antoinette; elle dînera à la maison avec la petite.

ODILE. — Elle ne va pas chez madame Hédouin?

DOMINIQUE. — Non. Le père Bouquet n'a rien déplacé, n'est-ce pas?

ODILE. — Il t'attend pour commencer.

DOMINIQUE. — J'y vais.

ODILE. — Garde ton manteau.

DOMINIQUE. — Ce n'est pas la peine.

ODILE. — Décidément, tu n'as pas ton air habituel.

DOMINIQUE. — Odile; est-ce que tu crois que je peux plaire encore?

ODILE. — Tu es jolie comme dans le temps.

DOMINIQUE. — Tu sais, il m'a dit qu'il m'aimait.

ODILE. — Lui?...

DOMINIQUE. — Sans doute.

ODILE. — Le voilà.

DOMINIQUE. — Va-t'en vite.

ODILE. — Et ton praticien?

DOMINIQUE. — Qu'il se débrouille!

SCÈNE VI

FRANÇOIS, DOMINIQUE

FRANÇOIS. — Je vous croyais sortie et j'en profitais pour rapporter ces lettres que je ne devais pas conserver.

DOMINIQUE, *tremblante*. — Oh! je ne les réclamais pas si vite.

FRANÇOIS. — Les voici.

DOMINIQUE. — Plus tard. Je préfère que vous les gardiez encore.

FRANÇOIS. — Comment?...

DOMINIQUE. — Alors, vous repartez?

FRANÇOIS. — Tout de suite.

DOMINIQUE. — Pour longtemps?

FRANÇOIS. — Ça vaut mieux.

DOMINIQUE. — Mais je ne l'exige pas.

FRANÇOIS. — Vous ne me chassez plus?

DOMINIQUE. — Je vous ai parlé durement tout à l'heure. Il faut me pardonner. Je ne pensais pas ce que je disais.

FRANÇOIS. — Je ne saurais pas vous en vouloir.

DOMINIQUE. — Et puis, j'étais si émue en vous écoutant, si bouleversée!... Du reste, vous l'avez remarqué vous-même; un peu plus, je tombais là, sans connaissance.

FRANÇOIS, *poussant un cri de joie*. — Dominique!...

DOMINIQUE. — Mon Dieu !

FRANÇOIS. — Dominique... serait-il possible ?

DOMINIQUE, *tombant dans ses bras.* — François !

FRANÇOIS. — Tu m'aimes ! tu m'aimes !

DOMINIQUE, *avec effroi.* — Oui... oui... mais tu ne vas pas me faire souffrir ?

FRANÇOIS. — Je ne suis plus le même, je te le jure.

DOMINIQUE. — Et tu l'as quittée, c'est vrai ?

FRANÇOIS. — Je ne la reverrai pas.

DOMINIQUE. — Vous avez bien rompu ?

FRANÇOIS. — Je t'aime.

DOMINIQUE. — C'est bien entendu entre nous ?

FRANÇOIS. — Je t'aime.

DOMINIQUE. — Tu ne mens pas ?

FRANÇOIS. — Je suis libre et je t'aime.

DOMINIQUE. — Prends garde, sois très loyal, réfléchis, car c'est ton cœur tout entier que je réclame. Si tu ne m'adores pas, si je ne suis qu'une fantaisie que tu veux te passer, épargne-moi, va-t'en.

FRANÇOIS. — Je suis sûr de moi.

DOMINIQUE. — Tu ne sais pas comme j'ai pleuré.

FRANÇOIS. — Dis-moi que tu me pardonnes.

DOMINIQUE. — Que t'importe, puisque je t'aime, puisque je n'ai pas cessé un seul jour de te chérir !

FRANÇOIS. — Pauvre amour !

DOMINIQUE. — C'est pour te voir que je suis revenue dans cette maison.

FRANÇOIS. — Je m'en doutais.

DOMINIQUE, *pleurant.* — Hélas ! voilà huit ans que je t'attendais.

FRANÇOIS. — Nous serons heureux, cette fois, tu verras.

DOMINIQUE. — Dieu t'entende ! Et maintenant sauve-toi, car il faut que je sorte.

FRANÇOIS. — Veux-tu de moi ce soir ?

DOMINIQUE. — Viens demain.

FRANÇOIS. — Ce soir, je t'en supplie !

DOMINIQUE. — Ne me demande rien, je ne pourrais rien te refuser.

FRANÇOIS, *montrant le jardin.* — Si je traversais ?

DOMINIQUE. — Tu es fou.

FRANÇOIS. — Je suis jaloux.

DOMINIQUE. — Jaloux ? Mais, si tu as eu d'autres maîtresses, moi, je n'ai pas eu d'autre amant, et tu me retrouves telle que tu m'as laissée.

FRANÇOIS. — Eh bien, à demain.

DOMINIQUE. — Je t'appartiens corps et âme.

ACTE CINQUIÈME

Une chambre, au rez-de-chaussée, moitié chambre à coucher, moitié cabinet de travail. — D'un côté, un lit debout; de l'autre, un piano ouvert. Une table à écrire; meubles anciens, panoplie, tableaux aux murs; faïences, objets d'art, etc. — Au fond, une terrasse donnant sur un jardin. — Neuf heures du soir. Sur la table, des fleurs et une lampe allumée; un peignoir sur une chaise longue.

SCÈNE PREMIÈRE

ANTOINETTE, ODILE.

Quand le rideau se lève, ANTOINETTE est assise au piano. — ODILE va et vient dans la chambre, mettant de l'ordre.

ODILE. — Faut-il remonter le chapeau de madame dans son cabinet de toilette?

ANTOINETTE, *cessant de jouer*. — Ce n'est pas la peine : je vais peut-être ressortir.

ODILE. — J'ai interrompu Madame?

ANTOINETTE. — Non, j'ai peur de réveiller la petite.

ODILE. — Il n'y a pas de danger. Je viens d'entrer dans sa chambre. Elle dort à poings fermés.

ANTOINETTE. — Cette visite là-bas l'a un peu fatiguée.

ODILE. — C'est égal, Madame a eu une bonne idée de l'envoyer à son père.

ANTOINETTE, *avec regret*. — Ah! ma pauvre Odile... on fait quelquefois de fameuses sottises à cause des enfants.

ODILE. — On n'a pas toujours le choix.

ANTOINETTE, *s'asseyant*. — Comme Dominique est longue!... Pourtant madame Hédouin demeure à deux pas... elle va peut-être échouer...

ODILE. — Je vais ôter le peignoir, si madame veut s'étendre.

ANTOINETTE, *examinant le peignoir*. — Sais-tu que ta maîtresse devient très coquette?

ODILE. — Elle peut bien faire comme les autres, elle est encore assez jeune pour ça.

ANTOINETTE, *à part*. — Il y a six mois elle était encore plus jeune et elle n'y pensait guère.

ODILE, *à part*. — Qu'est-ce qu'elle murmure, celle-là?

ANTOINETTE, *prenant un livre*. — Rousseau, *Les Confessions*... parbleu! *(Elle jette le livre sur la table.)*

ODILE. — Prenez garde à ce livre : Madame y tient beaucoup.

ANTOINETTE, *à part, se levant.* — Un souvenir sans doute. *(Regardant Odile qui continue à circuler autour d'elle, qui dispose les fleurs et allume une seconde petite lampe, près du lit.)* C'est drôle, les choses ont aujourd'hui un air de fête. On dirait que la chambre attend quelqu'un. *(Odile sort.)*

SCÈNE II

ANTOINETTE, DOMINIQUE.

ANTOINETTE. — Ah! te voilà. Eh bien?

DOMINIQUE, *agitée, contente.* — On ne te prendra pas ta fille.

ANTOINETTE. — Il consent?

DOMINIQUE. — Il est prêt à causer avec toi où et quand tu voudras. Ce soir, si ça te plaît. *(Elle l'embrasse.)*

ANTOINETTE. — Tu as été très habile, je te félicite.

DOMINIQUE. — Il y a eu du tirage pour commencer. Sans la visite d'Hélène qui l'avait beaucoup ému, je ne sais pas trop comment les choses auraient tourné.

ANTOINETTE. — Bah! tu en serais venue à bout tout de même.

DOMINIQUE. — J'ai la voiture de Forster à la porte. Si tu veux, mets ton chapeau et je t'emmène.

ANTOINETTE. — Chez madame Hédouin? Tu n'y penses pas.

DOMINIQUE. — Vous serez censés vous rencontrer par hasard et vous réglerez ensemble votre prochaine entrevue.

ANTOINETTE. — C'est facile à dire.

DOMINIQUE. — Vous causerez amicalement, comme causent aujourd'hui les gens divorcés. On le remarquera ou on ne le remarquera pas, ça n'a aucune importance.

ANTOINETTE. — Tu as raison.

DOMINIQUE. — Mais tu n'as pas l'air content.

ANTOINETTE, *jalouse.* — Comme tu as réussi vite !..

DOMINIQUE. — Est-ce un regret ou un reproche?

ANTOINETTE. — Un regret seulement.

DOMINIQUE. — Quand je te le disais, que tu me reprocherais cette démarche!

ANTOINETTE. — Où vois-tu que je te reproche quelque chose?

DOMINIQUE. — Alors, pourquoi cette attitude étrange? A quoi penses-tu ? Que signifie ce regard hostile que tu jettes sur moi et autour de toi?... Parle, explique-toi.

ANTOINETTE, *haineuse.* — Je regarde ton visage heureux et rajeuni; cette robe qui te fait plus jolie que d'habitude, cette chambre toute pleine de souvenirs. Je pense à ta présence inattendue dans cette

maison, à certaines paroles bizarres que tu m'as dites, et je me demande si, en travaillant pour moi, tu n'as pas en même temps travaillé pour ton propre compte.

DOMINIQUE, *éclatant.* — C'est une infamie que tu articules là. Je te défends de suspecter ma loyauté. Et d'abord, de quel droit oses-tu fouiller dans mon cœur? Admettons que les bonnes dispositions de ton mari soient faites pour me réjouir. Eh bien, après?

ANTOINETTE. — Après?

DOMINIQUE. — Où serait le mal? Qu'est-ce que je te prends? Que t'importent mes sentiments, ou ceux d'un homme qui ne t'appartient plus?

ANTOINETTE. — Et s'il m'appartenait encore, cet homme? si je t'avais menti?

DOMINIQUE. — Vous n'avez pas rompu?

ANTOINETTE. — Il est toujours mon amant, et la meilleure preuve, c'est que je dois le voir demain.

DOMINIQUE. — Je ne te crois pas.

ANTOINETTE. — Demain, à cinq heures, comme il me l'a demandé.

DOMINIQUE. — Je ne te crois pas. Tu te vantes.

ANTOINETTE. — Notre rupture n'est qu'une invention, un expédient proposé par moi, accepté par lui, pour te permettre de me réconcilier sans hésitation.

DOMINIQUE. — Quelle fourberie!

ANTOINETTE. — Voilà la vérité vraie.

DOMINIQUE. — Ah! le misérable!

ANTOINETTE. — Pourquoi misérable? Tu peux me condamner, moi, je le mérite; mais lui n'est pas bien coupable envers toi.

DOMINIQUE. — Ça me regarde.

ANTOINETTE. — A moins que depuis tantôt il ne se soit passé entre vous quelque chose que je ne sais pas.

DOMINIQUE. — Suppose ce que tu voudras. Tes mensonges m'ont rendu ma liberté, ma liberté tout entière, et je ne te dois aucun compte de rien.

ANTOINETTE. — Tu l'as revu, n'est-ce pas? Il t'a dit qu'il t'aimait?

DOMINIQUE. — Ne me questionne pas davantage. Tant pis pour toi!

ANTOINETTE, *s'animant.* — Soit! Que m'importent tes secrets, d'ailleurs? Je suis tranquille: si tu es encore assez crédule pour l'écouter, il ne te gardera pas longtemps.

DOMINIQUE. — Malheureuse!

ANTOINETTE. — Va, c'est toujours le même homme qui t'a martyrisée et trompée tant de fois et qui se glorifie d'avoir commencé ses trahisons huit jours après qu'il était ton amant.

DOMINIQUE. — Tu inventes.

ANTOINETTE. — Avec une femme de théâtre que tu connais.

DOMINIQUE. — Mademoiselle Doyon?

ANTOINETTE. — Mais tout à l'heure encore, dans un moment très tendre, il désavouait son affection pour toi.

DOMINIQUE. — Tais-toi et sors d'ici, petite ingrate, tu m'as assez torturée. *(Elle fond en larmes.)*

ANTOINETTE. — Tu pleures!

DOMINIQUE. — Ne m'approche pas.

ANTOINETTE, *se jetant à ses pieds.* — Pardonne-moi, Dominique, la jalousie m'a exaspérée. J'étais folle. Hélas! si je n'avais pas au fond du cœur le sentiment que François t'aime, je n'aurais pas prononcé ces paroles atroces.

DOMINIQUE. — Trop tard.

ANTOINETTE. — Car, en somme, il n'est resté mon amant que par faiblesse.

DOMINIQUE. — Je n'écoute pas ce que tu dis. Laisse-moi, comédienne!

ANTOINETTE. — Je suis sincère, je te le jure.

DOMINIQUE. — Va-t'en. Tu m'as fait mentir à ton mari, manquer à l'amitié, manquer à moi-même. Je ne veux plus te voir.

ANTOINETTE. — J'ai commis une action indigne en te trompant, mais pas un seul instant je n'ai supposé que tu en pâtirais.

DOMINIQUE. — Tu connaissais M. Prieur, pourtant.

ANTOINETTE. — J'avais beau me défier de lui, je ne pouvais pas prévoir qu'il allait jouer si vite avec le cœur d'une femme comme toi. Et je ne parle pas du mien, qui a moins d'importance.

DOMINIQUE. — Tu es trop modeste.

ANTOINETTE, *avec indignation, prête à sortir.* — Dans tous les cas, je ne serai pas davantage la complice et la dupe de tant de trahisons. Je sais ce qu'il me reste à faire. Dieu merci, ma jalousie n'était qu'une crise.

DOMINIQUE, *lui désignant son manteau.* — Ta pèlerine est là.

ANTOINETTE, *mettant son chapeau et son manteau.* — Je vais disparaître de ta maison et de ta vie, puisque mon châtiment est de te perdre. Mais avant de partir, je tiens à te déclarer que je ne le reverrai jamais.

DOMINIQUE. — Revois-le, ne le revois pas, peu m'importe. Je ne vous connais plus ni l'un ni l'autre.

ANTOINETTE. — Oh! ce n'est pas un sacrifice que je te fais. Ma nature s'accommode mal de toutes ces complications. J'aime mieux une vie paisible entre ma fille et mon mari.

DOMINIQUE. — Voici ta voilette.

ANTOINETTE. — Comme, grâce à toi, cette existence est encore possible, je vais la recommencer.

DOMINIQUE. — A ton aise!

ANTOINETTE. — Puisque Raymond est chez madame Hédouin, j'y vais.

DOMINIQUE. — Soit!

ANTOINETTE. — Mais... Hélène dort là-haut : il faudra bien que je rentre ce soir chez toi, à cause d'elle.

DOMINIQUE. — Naturellement.

ANTOINETTE. — Ne t'inquiète pas. Demain, je serai partie.

DOMINIQUE. — Fais ce que tu voudras. Moi, je serai peut-être partie dans une heure. J'ai hâte de sortir de cette boue. *(Antoinette sort. — Dominique sonne.)*

SCÈNE III

DOMINIQUE, ODILE.

DOMINIQUE. — Qu'on renvoie la voiture, si madame Bellangé ne l'a pas prise.

ODILE. — Tu ne retournes pas là-bas?

DOMINIQUE. — Non... A quelle heure, le dernier train?

ODILE. — Onze heures.

DOMINIQUE. — Bien. Laisse-moi.

ODILE. — Tu veux aller à Paris, ce soir?

DOMINIQUE. — Je ne sais pas.

ODILE, *sortant.* — Encore des chagrins!...

DOMINIQUE, *la rappelant.* — Dès que Maurice rentrera, qu'il vienne... j'ai à lui parler. *(Elle ouvre la porte.)* J'étouffe!... *(S'asseyant pour écrire.)* A l'autre, maintenant. *(Elle écrit fiévreusement. — Un silence. — François paraît au fond.)*

SCÈNE IV

FRANÇOIS, DOMINIQUE.

FRANÇOIS, *doucement, s'approchant tandis qu'elle écrit.* — Dominique...

DOMINIQUE. — Comment, c'est vous?

FRANÇOIS. — J'ai senti que vous étiez seule.

DOMINIQUE. — Allez-vous-en.

FRANÇOIS. — Dominique!

DOMINIQUE. — Vraiment, vous avez de l'aplomb... Si vous

croyez que je suis une passade que l'on peut s'offrir entre deux rendez-vous avec sa maîtresse, vous vous trompez.

FRANÇOIS. — Qu'est-ce que vous dites?... Ah ! je comprends... la jalousie de madame Bellangé a fait son œuvre.

DOMINIQUE. — Le chagrin de deux femmes a dérangé vos combinaisons, tout simplement.

FRANÇOIS. — On m'a calomnié auprès de vous ; toutes les apparences sont contre moi, mais je saurai me disculper.

DOMINIQUE. — Je n'écouterai pas vos mensonges.

FRANÇOIS. — Vous m'écouterez !

DOMINIQUE. — Non.

FRANÇOIS. — De gré ou de force.

DOMINIQUE. — Vous ne me toucherez pas.

FRANÇOIS. — On ne condamne pas un homme sans l'entendre, si coupable qu'il soit.

DOMINIQUE. — Je vous ordonne de sortir.

FRANÇOIS. — Je vous obéirai quand vous m'aurez expliqué pourquoi vous me traitez ainsi.

DOMINIQUE. — Je vous chasse parce que vous m'avez menti en m'affirmant que vous étiez libre ; parce que vous vous êtes associé à une vilaine action, dans le dessein de conserver votre maîtresse et de m'avoir par-dessus le marché.

FRANÇOIS. — Mais je ne suis pas l'amant de madame Bellangé ! Si elle le croit, elle se leurre. Je ne me suis résigné à être son complice que pour reprendre ma liberté.

DOMINIQUE. — Vous mentez !

FRANÇOIS. — Pour me débarrasser d'elle, uniquement.

DOMINIQUE. — Vous mentez... vous mentez toujours.

FRANÇOIS. — Quand je vous ai rencontrée tout à l'heure, au moment de partir, je venais de lui dire un adieu que je considérais, moi, comme définitif. Et, méprisez-moi davantage, si vous voulez, j'étais déterminé à ne plus la revoir, malgré toutes les promesses qu'elle m'avait arrachées.

DOMINIQUE. — Ça vous ressemble tellement que je devrais vous croire, mais vous ne me donnerez pas le change.

FRANÇOIS. — Pourtant, rappelez-vous, avant de causer avec elle, je vous avais avertie de mes projets de rupture.

DOMINIQUE. — Vous m'avez demandé aussi de la réconcilier.

FRANÇOIS. — Pour la quitter.

DOMINIQUE. — Pour me duper.

FRANÇOIS. — Je n'ai trompé qu'elle.

DOMINIQUE. — Vous avez trompé tout le monde.

FRANÇOIS. — Ah ! comme le passé se retourne contre moi ! Vous croiriez un autre homme, et vous ne me croyez pas quand je vous dis la vérité.

DOMINIQUE. — Non, je ne vous crois pas, je ne peux pas vous croire. Il ne fallait pas tant me faire souffrir autrefois. Je serais plus crédule aujourd'hui. Tant pis pour vous, vous êtes un homme brûlé.

FRANÇOIS. — Misérable que je suis, j'ai perdu votre amour !

DOMINIQUE. — Puisque vous étiez si décidé à rompre, pourquoi ne l'avez-vous pas fait loyalement [1] ?

[FRANÇOIS. — Parce que, juste au moment où j'allais le faire, je me suis trouvé en face d'une femme malheureuse et désespérée.

DOMINIQUE. — Et ça ne vous a pas coûté de tremper dans une intrigue dont je devais être la récompense ?

FRANÇOIS. — Je n'y suis entré qu'avec répugnance, contraint et forcé.

DOMINIQUE. — Contraint et forcé, vous ?

FRANÇOIS. — Oui, circonvenu par elle.

DOMINIQUE. — On ne tripote pas dans de pareilles fourberies.

FRANÇOIS. — J'ai eu tort, je le reconnais et je m'en repens. Mais je ne songeais qu'à me délier, qu'à m'échapper, et j'ai pris la seule porte ouverte devant moi.

DOMINIQUE. — Vous oubliez celle par où passent les honnêtes gens.

FRANÇOIS. — J'ai été faible, voilà mon plus grand crime.

DOMINIQUE. — Il fallait avoir la cruauté que votre amour pour moi commandait.

FRANÇOIS. — Il ne fallait pas me cacher votre tendresse un quart d'heure auparavant, et je l'aurais eue, cette cruauté.

DOMINIQUE. — Allons donc ! vous auriez été veule tout de même.

FRANÇOIS. — Mais, sapristi, vous avez été la première à me conseiller la pitié.

DOMINIQUE. — Alors, c'est pour me complaire que vous avez permis à cette femme de me charger d'une mission odieuse et ridicule ?

FRANÇOIS. — Je l'avais suppliée de ne pas s'adresser à vous.

DOMINIQUE. — C'est pour me complaire que vous l'avez consolée avec des promesses et des baisers.

FRANÇOIS. — Promesses et baisers menteurs.

DOMINIQUE. — Déférence pour moi, n'est-ce pas ? le rendez-vous que vous lui avez donné, le désaveu de notre amour passé et tout l'étalage de vos trahisons ?

1. A la scène, tout ce qui suit est coupé jusqu'à : « Pourquoi m'avez-vous trompée, quand je vous ai demandé si vous étiez libre ? » (P. 400).

FRANÇOIS. — Quel crime de vous avoir répété ces choses!

DOMINIQUE. — Non, là, vraiment, mon cher, vous êtes trop indulgent à vous-même en qualifiant de faiblesse toutes ces apostasies.

FRANÇOIS. — Je ne suis pas l'être indigne que vous prétendez, malgré mes apparences de duplicité. Chacune de vos accusations contient une part de vérité et une part de calomnie. Mais le réel et le faux y sont si adroitement enchevêtrés, qu'il me serait difficile de débrouiller en cinq minutes un pareil écheveau. Je préfère y renoncer.

DOMINIQUE. — Vous avez raison de vous taire, vous vous couperiez dans vos mensonges. D'ailleurs, votre infamie est suffisamment démontrée.

FRANÇOIS. — Je vous l'ai dit et je vous le répète, quelle que soit la gravité de mes fautes, je ne les ai commises que parce que je voulais rompre. Jamais je n'ai eu l'idée de rester l'amant de madame Bellangé, et encore moins celle de vous obtenir grâce à une rupture simulée.

DOMINIQUE. — Avec ça qu'un homme congédié, comme vous l'aviez été, aurait reparu ici, s'il n'avait pas caressé quelque arrière-pensée. Pourquoi êtes-vous revenu tout à l'heure?

FRANÇOIS. — Tout à l'heure?

DOMINIQUE. — Oui. Après vos épanchements avec votre amie. Pourquoi?

FRANÇOIS. — J'allais partir; et, avant, je vous rapportais les lettres que vous m'aviez réclamées.

DOMINIQUE. — Des lettres réclamées en l'air.

FRANÇOIS. — Vous m'avez reproché de ne pas vous les avoir rendues.

DOMINIQUE. — Vous les aviez gardées sept ans. Vous pouviez bien les garder une heure de plus. D'abord, vous n'aviez qu'à les envoyer par quelqu'un.

FRANÇOIS. — J'ai cru qu'il était plus délicat de les rapporter moi-même.

DOMINIQUE. — Vous n'auriez pas eu cette délicatesse-là sans la certitude de me rencontrer.

FRANÇOIS. — Comment pouvais-je supposer que vous étiez chez vous? Vous étiez prête à sortir quand nous nous sommes séparés.

DOMINIQUE. — Vous saviez bien que je ne sortirais pas si vite. Vous aviez deviné mon amour, à travers mon indignation, et vous avez calculé qu'à la suite de ma conversation avec Antoinette, je vous attendrais comme une débutante.

FRANÇOIS. — Je ne prévoyais pas tant de joie. Vos paroles de tendresse ont été pour moi une surprise, un éblouissement.

DOMINIQUE. — J'aurais mieux fait de les étouffer, ces paroles, puisque vous n'aviez pas rompu formellement avec votre maîtresse. Ce qu'une femme dit quand elle croit un homme libre, elle ne le dit pas quand il est enchaîné, car, malgré tous vos sophismes, il ne suffit pas de se considérer comme délié pour l'être. Ce serait trop commode.

FRANÇOIS. — Autant de gens, autant de cas.

DOMINIQUE. — Un pacte conclu entre deux personnes ne peut être annulé que du consentement de ces deux personnes.

FRANÇOIS. — Eh! mon Dieu! les conventions du cœur ne sont pas régies par les mêmes lois que les autres.

DOMINIQUE. — C'est votre morale. Dans tous les cas, la droiture la plus élémentaire vous enjoignait de me raconter les choses. Il fallait m'interrompre, me crier la vérité, dût cette vérité vous coûter votre bonheur ou celui de madame Bellangé.

FRANÇOIS. — Ce ne sont pas mes devoirs envers elle qui m'ont retenu, je vous prie de le croire.

DOMINIQUE. — Qu'importe! vous n'aviez pas le droit de profiter d'un mensonge dont j'étais dupe, et vous, complice. Vous n'aviez pas le droit de capter mon affection.

FRANÇOIS. — C'est vrai, c'est vrai; mais, en vous écoutant, j'ai perdu la tête.]

DOMINIQUE. — [1] Pourquoi m'avez-vous trompée, quand je vous ai demandé si vous étiez libre? Pourquoi m'avez-vous menti?

FRANÇOIS. — Parce que je vous adorais. Le bonheur d'être aimé m'a rendu fou. Quel homme à ma place n'aurait pas agi de même?

DOMINIQUE. — Vous étiez tenu à plus de délicatesse qu'un autre, après tout le mal que vous m'aviez fait. Il ne devait y avoir entre nous aucun malentendu, aucune équivoque. Le plus léger mensonge vous était défendu.

FRANÇOIS. — J'en conviens, j'en conviens.

DOMINIQUE. — Mais, pour agir aussi loyalement, vous aviez trop peur de me perdre, vous étiez trop pressé. Une heure plus tard, je pouvais apprendre la vérité, et je vous échappais.

FRANÇOIS. — Je n'ai pas du tout raisonné, je vous jure.

DOMINIQUE. — Vous aviez envie de moi, n'est-ce pas? Il était nécessaire de m'arracher un rendez-vous tout de suite, coûte que coûte. Vous n'attendez pas, vous! Et la même impatience qui vous a poussé à mentir tantôt, vous ramène ce soir dans cette maison où on ne vous réclamait que demain.

FRANÇOIS. — Tout devient un crime à vos yeux.

1. Voir la note au bas de la page 398.

DOMINIQUE. — Il est vrai que, demain, vous aviez un autre rendez-vous avec madame Bellangé. Et, deux femmes sur les bras le même jour, ça vous aurait fait une après-midi un peu compliquée. J'en suis fâchée pour vous, mon cher, mais votre désir ne me suffit pas. Allez repêcher votre maîtresse et fichez-moi la paix !

FRANÇOIS. — Jamais je ne reverrai cette femme ; je la déteste, je la maudis.

DOMINIQUE. — Il y a quelques minutes, elle disait de même en parlant de vous. Heureusement, vous êtes faits pour vous entendre, et elle est prête à tous les pardons.

FRANÇOIS. — Ce n'est pas son pardon que je veux, c'est le vôtre.

DOMINIQUE. — Reprenez-la et qu'elle vous connaisse davantage. Qu'elle pâtisse à son tour. Qu'à son tour, elle soit insultée et trahie. Qu'elle subisse les attentes dans les fiacres, les humiliations publiques et cachées, tous les outrages. Qu'elle soit piétinée, avilie. Qu'elle soit battue à son tour.

FRANÇOIS. — Grâce, grâce, Dominique !

DOMINIQUE. — Reprenez-la, vous dis-je, et mettez la terre entière dans la confidence de ses désespoirs. Faites lire ses lettres suppliantes par des catins ou des domestiques. Et demandez à vos camarades de vous suggérer des phrases amoureuses si vous êtes à court d'éloquence pour lui répondre.

FRANÇOIS. — Ah ! les amis ! les amis !...

DOMINIQUE. — Comme ils avaient raison, les amis !

FRANÇOIS, *avec désespoir*. — Vous auriez appris ces bassesses à l'heure où je les ai commises qu'elles seraient peut-être oubliées aujourd'hui et que nous pourrions être heureux.

DOMINIQUE, *éclatant en sanglots*. — Il fallait respecter mes chagrins, sacrilège que tu es ! et tu n'aurais pas eu besoin de discrétion. Quand je pense que tu as profané ma tendresse, que tu as livré à des filles tous les secrets de mon âme et de mon corps ! Quand je pense que tu ne m'as pas été fidèle huit jours, non, pas huit jours, à moi qui n'ai pas regardé un homme depuis que je te connais !... Il était écrit que tu commettrais tous les crimes du cœur.

FRANÇOIS. — Eh bien, oui ! je les ai tous commis, je suis le plus lâche des amants, le dernier des hommes. Mais cela n'empêche pas que je t'aime, que je t'aime à la folie, et que je ne puis me résoudre à te perdre.

DOMINIQUE. — Je ne veux pas de toi, va-t'en.

FRANÇOIS. — Tu m'appartiens de droit, nous sommes marqués l'un pour l'autre.

DOMINIQUE. — Je ne veux pas d'un menteur.

FRANÇOIS. — Tu seras généreuse.

DOMINIQUE. — Car, menteur avec moi ou menteur avec cette femme, il est certain que tu es un menteur, et la prudence me commande de m'écarter de toi.

FRANÇOIS. — Tu aurais cent fois raison que je ne t'écouterais pas.

DOMINIQUE. — Va-t'en !...

FRANÇOIS. — Il est trop tard. Il y a une heure, il ne fallait pas me dire que tu m'aimais : je reste.

DOMINIQUE. — Il y a une heure, c'était un autre homme qui était devant mes yeux. Maintenant tu as repris ton vrai visage. Je te retrouve.

FRANÇOIS. — Tu m'aimes, je le sais, je ne partirai pas.

DOMINIQUE. — Que je t'aime ou non, je suis à un moment de ma vie où la confiance et la sécurité me sont nécessaires. Tu m'apportes l'incertitude et le danger. Va-t'en...

FRANÇOIS. — Dis ce que tu voudras, je ne peux pas renoncer à toi, c'est impossible.

DOMINIQUE. — Va-t'en ! Va-t'en !

FRANÇOIS. — Puisque j'ai ton amour, j'aurai bien ton pardon.

DOMINIQUE. — Mon amour ne dépend pas de moi et, Dieu merci, mon pardon dépend de ma volonté.

FRANÇOIS. — Tu m'as pardonné des actions plus graves.

DOMINIQUE. — Autrefois j'étais ta maîtresse, à présent je suis libre.

FRANÇOIS. — Pas pour longtemps.

DOMINIQUE. — Je n'ai plus peur de toi.

FRANÇOIS. — J'aurai raison de ta colère.

DOMINIQUE. — Je ne faiblirai pas.

FRANÇOIS. — Écoute-moi, Dominique, par pitié !...

DOMINIQUE. — Tu vas mentir encore.

FRANÇOIS. — Qu'importe que je sois un menteur si tu m'aimes et si je t'aime ? Serais-tu la première et la dernière à te laisser adorer par un misérable ? Est-ce qu'on juge, est-ce qu'on condamne, est-ce qu'on chasse un être qu'on chérit ? Est-ce que notre histoire n'est pas celle de tous les amants ? Presque tous se sont méconnus et déchirés, et presque tous se sont pardonné, tant que leur passion était vivante. Tu serais la plus vile des créatures que moi je te pardonnerais.

DOMINIQUE. — Parce que tu t'imagines que l'amour est au-dessus de tout !

FRANÇOIS. — Oui, je le place au-dessus de tout.

DOMINIQUE. — Moi, j'ai besoin d'estimer ce que j'aime.

FRANÇOIS. — Alors tu n'aimes pas assez.

DOMINIQUE. — Quand je me suis donnée, jadis, je croyais que cela durerait. Aujourd'hui, je sais que cela finira.

FRANÇOIS. — Insensée, qui demandes un bonheur éternel, à qui le présent ne suffit pas !

DOMINIQUE. — Je ne veux plus souffrir.

FRANÇOIS. — Je t'ai fait tout le mal que je pouvais te faire.

DOMINIQUE. — Rappelle-toi tes paroles de l'autre jour, quand tu es revenu chez moi. « Si vous aviez la folie de m'aimer encore, m'as-tu dit, je vous ferais encore du mal. C'est ma destinée de mentir et de tromper. »

FRANÇOIS. — J'étais fou lorsque j'ai parlé de la sorte.

DOMINIQUE. — Non, tu n'étais pas fou. Tu avais le pressentiment de ma tendresse prochaine. C'est le seul mouvement généreux que je t'aie jamais vu.

FRANÇOIS. — Je n'ai pas encore été aussi cruel que tu l'es en ce moment.

DOMINIQUE. — Et puis à quoi bon recommencer ? Que de misères, si je te cède ! Que d'infamies nouvelles !

FRANÇOIS. — Je réponds de ton bonheur.

DOMINIQUE. — Demain tu pleureras ta liberté et, avant huit jours, tu riras encore de moi dans le lit d'une autre femme.

FRANÇOIS. — Ce temps-là est fini...

DOMINIQUE. — Oh ! tu n'auras peut-être pas le courage de rompre tout de suite après tant de supplications. Mais tu maudiras tes serments.

FRANÇOIS. — Je les bénirai.

DOMINIQUE. — Plus tu te seras engagé, plus tu m'exécreras.

FRANÇOIS. — Tu blasphèmes.

DOMINIQUE. — Tu m'en voudras de mon silence et de mes paroles, de mon orgueil et de ma soumission.

FRANÇOIS. — Tes prédictions sont folles.

DOMINIQUE. — Encore une fois, j'entendrai toutes les phrases qui précèdent et qui suivent les infidélités. De nouveau, j'entendrai tous tes mensonges, jusqu'au jour où tu ne prendras même plus la peine de mentir.

FRANÇOIS. — Tu ne te souviens que des heures mauvaises.

DOMINIQUE. — Oui, le jour viendra où tu me féliciteras de ma clairvoyance, si j'ai l'air de m'apercevoir de tes trahisons, et où tu railleras ma crédulité, si je feins de les ignorer.

FRANÇOIS. — Je ne serai pas ce bourreau.

DOMINIQUE. — Tu te lasseras avant moi de l'hypocrisie. Tu m'instruiras toi-même de mon malheur. Malgré moi, de force, tu m'ouvriras les yeux.

FRANÇOIS. — Comme tu me juges !...

DOMINIQUE. — Et quand tu seras bien fatigué de ma résignation, tu provoqueras ma révolte afin d'avoir l'occasion de t'en aller en me laissant quelques torts, en emportant quelques griefs, car tu seras assez lâche pour vouloir avoir raison.

FRANÇOIS. — Tais-toi, tu m'insultes, tu me calomnies. On n'a pas ce machiavélisme, quand on adore sa maîtresse.

DOMINIQUE. — Encore si la droiture et le dévouement d'une femme comptaient pour quelque chose à tes yeux, je t'écouterais peut-être, j'essaierais.

FRANÇOIS. — Essaie, essaie.

DOMINIQUE. — Mais tout ce que j'ai de noble et de bon dans l'âme et qui attacherait le plus indifférent est inutile avec toi. Tu ris des qualités des autres.

FRANÇOIS. — Je ne réclame que ton amour.

DOMINIQUE. — Le plaisir est ton seul lien. Ta vie n'est qu'une succession de moments. Tu suis ton instinct avec égoïsme. Tu n'as besoin de personne, toi !

FRANÇOIS. — Je ne veux plus vivre sans toi.

DOMINIQUE. — Tu es un être sur lequel on n'a aucune prise ; un être changeant, un cœur facile et passager. On tient un ambitieux, on tient un fat, on tient même un coquin, on ne tient pas un homme léger.

FRANÇOIS. — Eh bien, fais de moi un autre homme, alors, conseille-moi, transforme-moi, puisque mon amour ne te suffit pas, donne-moi ton cœur et ta conscience.

DOMINIQUE. — Pourquoi me vouloir ? Qu'ai-je à t'offrir de si tentant ? Mais tu ne me vois donc pas ? Tu ne m'entends donc pas ?... Mon corps est usé par le chagrin et mon âme est à jamais incrédule.

FRANÇOIS. — Je t'aime telle que tu es.

DOMINIQUE. — J'avais dix ans de moins quand je t'ai rencontré. Comment veux-tu que je sois la plus forte aujourd'hui, quand je ne l'ai pas été autrefois ? Comment veux-tu que j'aie plus de chance à présent ?

FRANÇOIS. — Tu n'as plus besoin de chance, ni d'habileté, maintenant.

DOMINIQUE. — Des phrases ! Va, je ne sais pas ce qui peut me faire aimer, mais je sais bien ce qui peut me faire détester. Je te connais. Tu n'es pas homme à te passer de beauté. Il n'y a que ce que je vaux comme femme qui ait de l'importance avec un débauché. Et qu'est-ce que je vaux maintenant ?

FRANÇOIS. — Ton visage fidèle est plus beau que tous les autres.

DOMINIQUE. — Tu me trouves belle, parce que tu ne m'as pas encore. Quand tu m'auras reprise, tu raisonneras autrement.

FRANÇOIS. — Je dirai la même chose; cette fois, ce n'est pas une inconnue que je désire...

DOMINIQUE. — Il ne me reste que mon cœur en fait de séductions, mon pauvre cœur maladroit, mon cœur plein de révolte et d'imprudence. Je peux souffrir plus qu'une autre, voilà mon unique supériorité, mon dernier prestige.

FRANÇOIS. — Tu oublies toujours mon adoration !

DOMINIQUE. — Malheureuse que je suis ! je t'aime et je ne suis plus jeune.

FRANÇOIS. — Tu m'aimes ! Je ne retiens que ce mot divin.

DOMINIQUE. — Ah ! quelle douleur atroce de penser que j'ai eu vingt ans, que j'ai été belle et que c'est fini, fini pour jamais !

FRANÇOIS. — Non, non...

DOMINIQUE. — Dire que tous les jours qui viendront vont diminuer mon pouvoir, que chaque jour va me déformer davantage ! Demain, quoi que je fasse, je serai plus vieille qu'aujourd'hui, moins désirable. Demain j'aurai quarante ans.

FRANÇOIS. — Demain, tu seras une femme heureuse.

DOMINIQUE. — Et je ne peux rien contre ma ruine. Et si je redeviens la maîtresse de cet homme, j'aurai toujours fixé sur moi, heure par heure, son regard implacable, témoin de ma destruction.

FRANÇOIS. — Tu ne songes qu'aux choses douloureuses.

DOMINIQUE. — Si seulement tu ne m'avais pas connue autrefois ! Si j'étais nouvelle pour toi. Mais tous les baisers, je te les ai donnés, toutes les paroles d'amour, je te les ai dites.

FRANÇOIS. — Toutes les paroles d'amour, tu ne les as pas entendues; tous les baisers, tu ne les as pas reçus.

DOMINIQUE. — Ah ! ma jeunesse, ma jeunesse ! l'avoir perdue pendant que tu n'étais pas là ! Ne plus la tenir à l'heure où enfin tu m'aimes, à l'heure où j'ai tant besoin d'elle ! Hélas ! hélas ! je voudrais te donner toute ma vie et je suis à peine assez belle pour un caprice. Pourquoi reviens-tu si tard, ou pourquoi es-tu parti ?

FRANÇOIS. — Je te défends de regarder en arrière. Il n'y a ni vieillesse ni jeunesse, ici, il y a deux êtres qui s'adorent, voilà tout. Et puis, laissons-la venir, ta vieillesse. Je l'attends avec sérénité. Que tu sois jeune ou vieille, j'aurai toujours, pour enchanter ma vie, ton cœur de femme et ton cerveau d'artiste.

DOMINIQUE. — Ce n'est pas la jeunesse.

FRANÇOIS. — Oh ! ne crains pas d'avoir des cheveux blancs, ma bien-aimée. Je ne les verrai pas, ou je les chérirai, car ce que je préfère en toi ne peut pas vieillir, ne vieillira jamais. Ton âme est à l'abri du temps.

DOMINIQUE. — Mon cher amant !...

FRANÇOIS. — Ma Dominique !...

DOMINIQUE. — Non, non, je ne veux pas. Oh! pendant qu'il en est temps encore, sois bon, épargne-moi.

FRANÇOIS. — Toutes tes supplications sont des baisers perdus.

DOMINIQUE. — Va-t'en, si tu es mon ami, je m'adresse à ta pitié. Je ne te fais aucun reproche. Épargne-moi.

FRANÇOIS. — Je veux les joies que tu m'as données.

DOMINIQUE. — Mais tu sais bien que je suis perdue si tu me prends et qu'après je ne pourrai plus vivre sans toi.

FRANÇOIS. — Si tu te refuses, c'est que tu ne m'aimes pas.

DOMINIQUE. — Je t'aime, je t'adore, mais j'ai peur, j'ai peur d'être malheureuse.

FRANÇOIS. — Tu ne souffriras plus.

DOMINIQUE. — Va-t'en, mon cher cœur, je t'en supplie à genoux. Ne fais pas de moi ta maîtresse. Tu ne seras pas généreux demain. Sois-le ce soir.

FRANÇOIS. — Il faut que tu m'appartiennes.

DOMINIQUE. — Ton baiser me rend folle.

FRANÇOIS. — Quelle est la femme amoureuse que la peur de la souffrance empêche de céder? Il y a quelque chose de plus cruel que la jalousie et la trahison, c'est le départ de l'être aimé.

DOMINIQUE. — C'est vrai.

FRANÇOIS. — Alors ne te refuse pas davantage.

DOMINIQUE. — Eh bien, demain, pas ce soir.

FRANÇOIS. — Tout de suite.

DOMINIQUE. — Demain, comme il était convenu. Donne-moi cette preuve d'amour, je t'en prie.

FRANÇOIS. — Et si tu ne voulais plus?

DOMINIQUE. — Je t'appartiendrai, je te le jure.

FRANÇOIS. — Tu me le jures?

DOMINIQUE. — Mais pas ici, ailleurs.

FRANÇOIS. — Pourquoi?

DOMINIQUE. — A cause d'eux, je préfère.

FRANÇOIS. — Alors, à Paris, demain?

DOMINIQUE. — C'est cela.

FRANÇOIS. — Mais tu ne vas pas te dérober?

DOMINIQUE. — Le temps de me reprendre un peu...

FRANÇOIS. — Ah! tu veux m'échapper encore.

DOMINIQUE. — Tu es fou, je t'adore. Cherche un coin quelconque et quand tu auras trouvé...

FRANÇOIS. — J'ai trouvé.

DOMINIQUE. — Où? Comment?

FRANÇOIS. — Pardonne-moi, ma chérie. Mais depuis un mois, je n'ai pas cessé de penser à cette heure. Et pour toi, pour toi seule, il existe une petite maison près du Bois.

DOMINIQUE. — Près du Bois?

FRANÇOIS. — A Saint-James.

DOMINIQUE. — A Saint-James... Tu mens!

FRANÇOIS. — Dominique...

DOMINIQUE. — Tu mens!... Ce n'est pas pour moi seule qu'existe cette maison. C'est pour une autre que tu l'as choisie.

FRANÇOIS. — Dieu !...

DOMINIQUE. — La maîtresse que tu y cachais a été aussi la maîtresse de Mariotte et elle lui a tout raconté. Et c'est dans le lit de cette femme que tu voulais m'avoir. Voilà ton amour. Va-t'en, va-t'en, cœur public!

FRANÇOIS. — Dominique, pardonne-moi; pour un instant de folie, ne brise pas notre vie à tous les deux.

DOMINIQUE. — Va-t'en. Le bonheur est impossible avec toi. Puisque tu mens à cette minute sacrée, tu dois mentir depuis une heure, tu mentiras éternellement.

FRANÇOIS. — Faut-il que tu aies souffert pour être aussi implacable!

DOMINIQUE, *désignant la panoplie.* — Si tu fais un pas, je me tue.

FRANÇOIS, *prêt à sortir.* — C'est moi qui me tuerai.

SCÈNE V

LES MÊMES, MAURICE, puis ODILE, BRACONY, MARIOTTE, BÉHOPÉ.

MAURICE. — Vous m'avez fait demander?

DOMINIQUE. — Ah! c'est vous, Maurice, c'est vous.

ODILE. — Bracony et les autres sont là...

DOMINIQUE. — Laisse-les entrer.

BRACONY. — Je vous ramène Mariotte.

MARIOTTE. — Nous avons laissé madame Bellangé dans les bras de son mari.

BRACONY. — Et il se pourrait qu'elle ne rentrât pas.

BÉHOPÉ, *à François.* — Toi?

DOMINIQUE. — Il retourne en Angleterre et il était venu me dire adieu.

FRANÇOIS, *prêt à sortir, à Dominique.* — Je n'aurai pas été longtemps votre voisin.

BEHOPÉ, *à François.* — Pardon, c'est mon chapeau.

BRACONY, *bas, à Maurice, désignant Béhopé.* — Il est allé à Versailles pour s'en acheter un pareil.

MARIOTTE, *à François.* — Comme tu es pâle! Qu'est-ce que tu as?

FRANÇOIS, *à Mariotte.* — Au revoir.

BÉHOPÉ, *à Bracony.* — Il a de la chance, celui-là: toutes les émotions lui vont bien.

BRACONY, *à Béhopé.* — Allons, les gens heureux ne sont pas les seuls qu'on jalouse.

FRANÇOIS, *sortant.* — Adieu, Dominique.

DOMINIQUE. — Adieu, François. *(Bas, à Maurice.)* Pourvu qu'il ne se tue pas!

MAURICE. — Rassurez-vous : avant vingt-quatre heures, il rencontrera une jolie femme quelconque et il poursuivra sa carrière d'amant. *(François sort.)*

SCÈNE VI

LES MÊMES, moins FRANÇOIS.

BÉHOPÉ. — Congédié!

MARIOTTE. — Maintenant, nous allons faire une petite soirée, comme d'habitude.

BRACONY. — Ma migraine est passée. Soyons gais. Je veux être gai, moi.

BÉHOPÉ, *à Mariotte.* — Un peu de musique, veux-tu?

MARIOTTE, *se mettant au piano.* — Quoi, mes enfants?

BÉHOPÉ, *à Mariotte.* — Quelque chose de triste. *(Mariotte joue le « Clair de lune », de Fauré, Béhopé et Bracony se groupent autour de lui.)*

MAURICE, *à Dominique.* — Puis-je savoir ce que vous aviez à me dire?

DOMINIQUE. — A vous dire?...

MAURICE. — Rien?...

DOMINIQUE. — D'être là.

MAURICE. — Hélas! vous l'aimerez toujours.

DOMINIQUE. — Si je l'aimais autant que vous croyez, je ne l'aurais pas laissé partir. J'aurais eu plus de courage.

GEORGES DE PORTO-RICHE

VOLTAIRE

ET

L'AFFAIRE CALAS

Le 22 mars 1762, Voltaire écrivait au conseiller Le Bault : « Vous avez entendu parler peut-être d'un bon huguenot que le parlement de Toulouse a fait rouer pour avoir étranglé son fils ; cependant ce saint réformé croyait avoir fait une bonne action, attendu que son fils voulait se faire catholique, et que c'était prévenir une apostasie ; il avait immolé son fils à Dieu, et pensait être fort supérieur à Abraham, car Abraham n'avait fait qu'obéir ; mais notre calviniste avait pendu son fils de son propre mouvement, et pour l'acquit de sa conscience. Nous ne valons pas grand'chose, mais les huguenots sont pires que nous, et, de plus, ils déclament contre la comédie[1] ». On devine l'étonnement qu'il éprouva, le même jour peut-être, en tout cas le lendemain ou le surlendemain, durant certaine visite que lui fit un voyageur. Celui-ci, négociant de Marseille, passait par Toulouse au moment du procès des Calas ; il avait suivi l'affaire avec une attention passionnée

1. Édition Garnier des *Œuvres complètes de Voltaire*, tome XLII, p. 69, 70. C'est d'après cette édition que nous ferons toutes nos citations.

et il était reparti avec la conviction qu'une erreur judiciaire avait été commise. Voltaire écouta le récit du commerçant, et lui répondit qu'en effet le crime de Calas n'était pas vraisemblable, « mais qu'il était moins vraisemblable encore que des juges eussent, sans aucun intérêt, fait périr un innocent par le supplice de la roue[1] ».

Voltaire était loin d'être prévenu en faveur de l'homme que l'on avait solennellement exécuté à Toulouse. Pourtant, son entretien avec Dominique Audibert a glissé un doute dans son esprit : si ce négociant avait dit vrai? si la justice s'était égarée?... Peu à peu, avec la réflexion, ce doute lui devient insupportable, et le 25 il écrit à Fyot de la Marche : « J'en suis hors de moi ; je m'y intéresse comme homme, un peu même comme philosophe. Je veux savoir de quel côté est l'horreur du fanatisme. L'intendant de Languedoc est à Paris ; je vous conjure de lui parler ou de lui faire parler : il est au fait de cette aventure épouvantable. Ayez la bonté, je vous en supplie, de me faire savoir ce que j'en dois penser[2]. » Et le même jour, il adresse la même demande au cardinal de Bernis : « Pourrai-je supplier Votre Éminence de vouloir bien me dire ce que je dois penser de l'aventure affreuse de ce Calas, roué à Toulouse pour avoir pendu son fils? C'est qu'on prétend ici qu'il est très innocent, et qu'il en a pris Dieu à témoin en expirant... Cette aventure me tient au cœur; elle m'attriste dans mes plaisirs; elle les corrompt. Il faut regarder le parlement de Toulouse ou les protestants avec des yeux d'horreur[3]. »

Il lui semble que l'initiative d'une enquête sur cette affaire devrait être revendiquée par les ministres qui ne peuvent qu'en retirer honneur et profit. Il le déclare le 27 mars au comte d'Argental : « Il ne m'appartient pas de condamner le parlement de Toulouse; mais, enfin, il n'y a eu aucun témoin oculaire; le fanatisme du peuple a pu passer jusqu'à des juges prévenus. Plusieurs d'entre eux étaient pénitents blancs; ils peuvent s'être trompés. N'est-il pas de

1. Lettre à Damilaville, 1er mars 1765, tome XLIII, p. 474.

2. Tome XLII, p. 71.

3. Tome XLII, p. 75.

la justice du roi et de sa prudence de se faire au moins représenter les motifs de l'arrêt? Cette seule démarche consolerait tous les protestants de l'Europe et apaiserait leurs clameurs. Ne pourriez-vous pas engager M. le comte de Choiseul à s'informer de cette horrible aventure qui déshonore la nature humaine, soit que Calas soit coupable, soit qu'il soit innocent[1]? »

Il est naturel que de si hauts personnages ne se soient pas empressés de répondre à cette requête : le souci des vastes intérêts de l'État empêche les meilleurs de prendre garde aux malheurs des particuliers. Mais il n'est pas moins naturel que leur silence ait redoublé les doutes de Voltaire. Il voyait d'ailleurs ses soupçons s'aggraver d'eux-mêmes. Le 2 avril, il écrit encore au conseiller Le Bault : « L'affaire du roué de Toulouse devient très problématique. On prétend que le fanatisme est du côté de huit juges, qui étaient de la confrérie des pénitents. Cinq conseillers qui n'étaient pas pénitents ont absous entièrement l'accusé, les autres ont voulu sacrifier un hérétique. Voilà ce que l'on écrit. Il est après tout fort étrange qu'un père, accusé d'avoir pendu son propre fils, soit condamné sur des preuves si légères que, de treize juges, il y en ait cinq qui le déclarent innocent. Le testament de mort de l'accusé vaut encore pour le moins trois juges. Enfin cette affaire est épouvantable de part ou d'autre[2]. »

Entre temps, il a commencé tout seul une enquête morale. Le crime imputé aux Calas est tel qu'il ne peut avoir été commis que par des fanatiques furieux. Justement, Voltaire a découvert que le plus jeune fils du condamné s'est réfugié en Suisse. Il le mande auprès de lui, l'interroge avec adresse, l'étudie à son aise ; bientôt, à travers les récits ingénus de cet enfant, il entrevoit ce qu'était la famille des Calas, intègre, douce, tolérante : « J'avoue, a-t-il raconté plus tard, qu'il ne m'en fallut pas davantage pour présumer fortement l'innocence de la famille[3]. » Néanmoins, il ne s'en tient pas là : « Je pris de nouvelles informations de deux négociants de

1. Tome XLII, p. 76.

2. Tome XLII, p. 83, 84.

3. Lettre à Damilaville, 1er mars 1765, tome XLIII, p. 475.

Genève, d'une probité reconnue, qui avaient logé à Toulouse chez Calas. Ils me confirmèrent dans mon opinion. Loin de croire la famille Calas fanatique et parricide, je crus voir que c'étaient des fanatiques qui l'avaient accusée et perdue. Je savais depuis longtemps de quoi l'esprit de parti et la calomnie sont capables[1]. »

Il ne cesse de méditer sur l'affaire, et toujours il est arrêté par la même difficulté, celle qu'il mettra dans la bouche de Pierre Calas : « A-t-on quelque exemple, dans les annales du monde et des crimes, d'un pareil parricide, commis sans aucun dessein, sans aucun intérêt, sans aucune cause[2] ? » Mais Voltaire sent bien que des considérations morales, si fortes qu'elles soient pour les gens qui pensent, ne suffisent pas à constituer un dossier. Avant de proclamer devant le public l'innocence du condamné, il veut en posséder des preuves matérielles. Il passe par des incertitudes douloureuses. Un jour, après avoir reçu une lettre du duc de Richelieu, il déclare au conseiller Tronchin : « Il ne faut plus se mêler de rien ; Calas était coupable. » Puis, en causant avec son ami, il réfléchit que le maréchal a pris ses informations hâtives auprès de gens qui tiennent un peu trop au parlement et qui en ont toutes les préventions[3]. Il se remet à chercher ces preuves, qu'il lui faut pour convaincre les autres et lui-même ; il les cherche sans trêve ni repos. Ce qu'il dira plus tard à propos de Sirven, il pourrait le répéter à propos de Calas : « Si on savait combien il a fallu de soins et de peines pour arracher enfin quelques preuves juridiques en leur faveur, on en serait effrayé. Par quelle fatalité est-il si aisé d'opprimer et si difficile de secourir[4] ? »

On passe pour un esprit bizarre quand on s'avise de soupçonner qu'un condamné de la justice humaine soit innocent. Voltaire en a fait l'expérience : « Quel fut mon étonnement, racontera-t-il un jour, lorsque ayant écrit en Languedoc sur cette étrange aventure, catholiques et protestants me répon-

1. Lettre à Damilaville, *ibid.*

2. *Déclaration de Pierre Calas*, tome XXIV, p. 394.

3. *Anecdotes inédites sur Voltaire racontées par François Tronchin*, dans Gaullieur, *Étrennes nationales*, III, p. 204, 205.

4. *Avis au public*, tome XXV, p. 519.

dirent qu'il ne fallait point douter du crime de Calas. Je ne me rebutai point. Je pris la liberté d'écrire à ceux mêmes qui avaient gouverné la province, à des commandants de provinces voisines, à des ministres d'État : tous me conseillèrent unanimement de ne point me mêler d'une si mauvaise affaire ; tout le monde me condamna, et je persistai[1]. »

Aussi bien Voltaire n'est plus seul à poursuivre la vérité. Quelques-uns de ses voisins de Genève, le négociant Debrus, l'avocat de Végobre, le ministre Moultou, le banquier Cathala, le jurisconsulte Tronchin, se font ses collaborateurs de tous les jours, et lui-même ne cesse d'exciter leur zèle. Il les presse, il les bouscule. Quel entrain dans ce billet, expédié dans le courant de mai à Debrus : « Il faut absolument que je vous parle aujourd'hui. Je vous prie que Donat Calas soit à portée, que M. l'avocat de Végobre soit de notre conférence. Appelez-y qui vous voudrez, M. Martin ou un autre. Plût à Dieu que M. Tronchin y fût. Donnez-moi votre heure, je me rendrai chez vous ou chez M. Tronchin à l'heure que vous prescrirez[2]. » Ils écrivent de tous côtés. C'est pendant des mois une chasse subtile et acharnée aux documents, aux indices de toutes sortes, aux témoignages inédits. C'est un appel incessant, une prière de toutes les heures à des gens qui tremblent de se compromettre : « Ceux qui pourraient nous donner le plus de lumières gardent un silence bien lâche, et qui même est suspect[3]. » C'est un effort perpétuel pour reconstituer le drame mystérieux qui s'est joué à Toulouse. Et quand Voltaire sollicite de quelqu'un des informations nouvelles, il n'admet pas qu'on insinue que sa conviction est arrêtée d'avance. Il écrit, par exemple, le 15 avril, à une correspondante, restée pour nous inconnue : « Il est vrai, mademoiselle, que, dans une réponse que j'ai faite à M. de Chazelles, je lui ai demandé des éclaircissements sur l'aventure horrible de Calas... J'ai rendu compte à M. de Chazelles des sentiments et des clameurs de tous les étrangers dont je suis environné ; mais je ne peux lui avoir parlé de mon opinion sur cette affaire cruelle, puisque

1. Lettre à Damilaville, 1er mars 1765, tome XLIII, p. 475.

2. Tome XLII, p. 102.

3. Lettre à Ribotte, 11 juin 1762, tome XLII, p. 133.

je n'en ai aucune. Je ne connais que les factums faits en faveur de Calas, et ce n'est pas assez pour oser prendre parti. J'ai voulu m'instruire en qualité d'historien... Je demandais donc à M. de Chazelles des instructions, mais je n'attendais pas qu'il dût montrer ma lettre. Quoi qu'il en soit, je persiste à souhaiter que le parlement de Toulouse daigne rendre public le procès de Calas, comme on a publié le procès de Damiens. On se met au-dessus des usages dans des cas aussi extraordinaires. Ces deux procès intéressent le genre humain; et si quelque chose peut arrêter chez les hommes la rage du fanatisme, c'est la publicité et la preuve du parricide et du sacrilège, qui ont conduit Calas sur la roue et qui laissent la famille entière en proie aux plus violents soupçons. Tel est mon sentiment.[1] »

Cependant son opinion s'est peu à peu formée. Il est sûr maintenant que le père Calas n'a pas même eu les moyens physiques de tuer son fils. Il sait que l'examen du cadavre ne permet pas cette hypothèse d'un crime. On avait raconté que le jeune homme avait été pendu pour prévenir l'abjuration du calvinisme qu'il devait faire le lendemain; mais Voltaire peut affirmer : « J'ai des preuves certaines que ce malheureux n'avait nulle envie de se faire catholique[2]. » Il s'explique très bien tout ce qui s'est passé, et il le dit à Fyot de la Marche : « Cette affaire, ou je suis fort trompé, est un reste de l'esprit des croisades contre les Albigeois[3]. »

Par malheur, il n'a pas seulement la certitude de l'innocence de Calas, il a celle de l'indifférence et de l'inertie des ministres. Il l'écrit en mai à Debrus : « Plus je réfléchis sur l'épouvantable destinée des Calas, plus mon esprit est étonné et plus mon cœur saigne. Je vois évidemment que l'affaire traînera à Paris et qu'elle s'évanouira dans les délais. Le chancelier est vieux. La cour est toujours bien tiède sur les malheurs des particuliers. Il faut de puissants ressorts pour émouvoir les hommes occupés de leurs propres intérêts[4]. »

1. Tome XLII, p. 87, 88.

2. Lettre à d'Argental, tome XLII, p. 92.

3. Tome XLII, p. 97.

4. Tome XLII, p. 102.

Le parti de Voltaire est pris. On se heurtera sans doute à une conspiration des mauvaises volontés; tant pis! on luttera : « Nous sommes perdus, s'écrie-t-il, si l'infortunée veuve n'est pas portée au roi sur les bras du public attendri, et si le cri des nations n'éveille pas la négligence[1]. » Il faut soulever l'opinion. La révolte de l'opinion, c'est l'unique chance de salut : « Quand les supérieurs font une injustice évidente et atroce, il faut que cent mille voix leur disent qu'ils sont injustes. Cet arrêt prononcé par la nation est leur seul châtiment : c'est un toscin général qui éveille la justice endormie, qui l'avertit d'être sur ses gardes, qui peut sauver la vie à des multitudes d'innocents. Je n'entends pas ici par voix publique celle de la populace, qui est presque toujours absurde; ce n'est point une voix, c'est un cri de brutes. Je parle de cette voix de tous les honnêtes gens réunis qui réfléchissent et qui, avec le temps, portent un jugement infaillible[2]. » Il écrira cette page en 1771, à propos d'une autre affaire; elle formule à merveille le principe qu'il n'a cessé d'appliquer, et qui était le sien dès 1762 : « Je n'ai d'espoir, mande-t-il à d'Argental, que dans mes chers anges et dans le cri public. Je crois qu'il faut que MM. de Beaumont et Mallard fassent brailler en notre faveur tout l'ordre des avocats, et que, de bouche en bouche, on fasse tinter les oreilles du chancelier; qu'on ne lui donne ni repos ni trêve; qu'on lui crie toujours : *Calas! Calas*[3]! » Il expédie dans toutes les directions la brochure qu'il a fait imprimer sous ce titre : *Pièces originales concernant la mort du sieur Calas, etc.*[4]; et l'on peut résumer les exhortations qu'il envoie à tous ses amis dans ce mot d'ordre qu'il lance, le 8 juillet, à Damilaville : « Criez, je vous en prie, et faites crier[5]. »

1. Tome XLII, p. 101, 102.
2. Tome XXVIII, p. 425, 426.
3. 7 auguste 1762, tome XLII, p. 198, 199.
4. Tome XXIV, p. 365 et suivantes.
5. Tome XLII, p. 159.

II

Qu'y avait-il à crier? Nous n'avons, pour le savoir, qu'à parcourir le dossier si laborieusement assemblé par Voltaire[1].

Jean Calas exerçait à Toulouse depuis plus de quarante ans la profession de marchand d'indiennes; et il était reconnu de tous pour un bon père. Il était protestant, ainsi que toute sa famille, excepté un de ses fils nommé Louis, qui avait abjuré le calvinisme et auquel il servait une pension. Il paraissait si éloigné de tout fanatisme intolérant qu'après la conversion de son fils Louis, il avait déclaré que, « pourvu qu'elle fût sincère, il ne pouvait la désapprouver, parce que de gêner les consciences ne sert qu'à faire des hypocrites ». En outre, il avait depuis plus de trente ans une servante qui était zélée catholique et qui avait élevé tous ses enfants; elle n'avait pas peu contribué à l'abjuration de Louis, et, malgré cet acte, n'avait pas été renvoyée par son maître.

Un autre fils de Jean Calas, nommé Marc-Antoine, était un homme de lettres. Il avait l'esprit naturellement inquiet et sombre; et la mélancolie de son caractère était aggravée par les circonstances adverses. Il avait du dégoût pour le commerce, et la profession pour laquelle il se croyait né lui était fermée. Il aurait voulu être avocat, mais il n'avait pu être licencié en droit, parce qu'il eût fallu « faire des actes de catholicité » et qu'il ne se résignait pas à une démarche contraire à sa conscience. Il parlait souvent du suicide; il lisait et relisait les passages célèbres de Plutarque, de Sénèque et de Montaigne, sur la mort volontaire; il savait par cœur et récitait avec complaisance le monologue d'Hamlet. Mais on ne pensait pas qu'il dût mettre un jour en pratique ces leçons. Cependant, sa situation devenait de plus en plus pénible. Incapable de gagner sa vie dans le négoce, il s'était adonné au jeu et perdait fréquemment de fortes sommes. Le

1. Tome XXIV et XXV. Voir aussi *Jean Calas*, par M. Coquerel, et *Voltaire et J.-J. Rousseau*, par Desnoiresterres.

jour de sa mort, il avait joué pendant plusieurs heures. Il avait été précisément chargé par son père de changer des écus contre des louis; il n'avait pas rendu compte de cette somme, et l'on n'en trouva aucune trace dans les poches du cadavre que fouillèrent les officiers de police.

Le soir du 3 octobre 1761, Marc-Antoine Calas quitte la table de ses parents. La famille continue la conversation avec un ami, le jeune Lavaysse, qui avait partagé son repas. Vers neuf heures trois quarts, cet ami se retire; la mère dit à son second fils, Pierre, de prendre un flambeau et de l'éclairer. Ils descendent et tout à coup ils voient la porte du magasin ouverte, les deux battants rapprochés, un bâton passé au haut des deux battants, un nœud coulant et Marc-Antoine pendu. Ils poussent des cris, ils remontent, toute la famille redescend. On essaie de ranimer le corps, on court chercher les chirurgiens, les magistrats. La populace, attirée par les clameurs que les Méridionaux ne manquent jamais de pousser en cas de mort, se masse devant la maison.

Le capitoul David de Beaurigue, éveillé dans son premier sommeil, arrive. C'est lui qui va tout mener. Il n'est pas vraiment un méchant homme. Mais il appartient à la catégorie dangereuse des subalternes agités. Il sait d'ailleurs escompter ce que le zèle rapporte; et il a soin de faire savoir au ministre Saint-Florentin que le sien est fort supérieur à celui de ses collègues: « Quoique mes confrères n'aient pas secondé mon zèle dans cette affaire, néanmoins j'ose vous assurer, Monseigneur, que cela ne diminuera en rien mon activité à maintenir le bon ordre, et à mériter, s'il est possible, par tous mes soins votre puissante protection. » Dès le 18 octobre, il s'est empressé de lui communiquer l'affaire, car, dit-il, « elle intéresse l'État et la religion[1] ». Ce dernier mot en dit long. David est convaincu que des gens assez osés pour ne point partager la religion du roi et des capitouls sont capables de tous les crimes. Enfin, il est très satisfait de lui-même, croit volontiers avoir des inspirations de génie, s'attribue un incomparable flair de policier, dramatise tout. L'enquête est en de bonnes mains.

1. Les lettres de David de Beaurigue à Saint-Florentin ont été publiées par A. Coquerel, *Jean Calas, Pièces justificatives*, p. 340 et suivantes.

Au moment où le capitoul survient, quelqu'un s'écrie dans la foule : « Les Calas ont assassiné leur fils! » Le propos circule, arrive jusqu'à David. C'est pour lui un trait de lumière. Il commence par faire arrêter tout le monde. En vain un de ses collègues l'exhorte à procéder avec plus de calme. Il lui répond : « Je prends tout sur moi »; et à tout propos il répète : « C'est la cause de la religion. » En quelques minutes il a improvisé une tenace conviction. Aussi juge-t-il inutile de faire relever l'état des lieux et de rechercher s'il y a des traces du crime; la pensée ne lui en vient même pas, tant il comprend ce qui s'est passé, tant il en est sûr. Il fait conduire au Capitole les accusés qui ne devinent pas encore de quoi il s'agit. Ils le devinent si peu que le père Calas, sachant le traitement ignominieux infligé par la loi aux cadavres des suicidés, dit à Pierre : « Ne va pas répandre le bruit que ton frère s'est défait lui-même; sauve au moins l'honneur de ta misérable famille. » Étrange propos pour un coupable, qui songe à protéger la mémoire du mort avant d'avoir l'idée de se défendre lui-même. Les Calas ne soupçonnent pas de quoi on va les accuser; et déjà David s'obstine à les traiter en coupables, presque en condamnés. Sans retard il commet un chirurgien aux fins d'autopsie; et cet expert est si bien choisi, travaille avec tant de science que son rapport est un modèle d'ignorance solennelle et de fantaisie pédantesque [1].

Cependant l'opinion publique est émue. C'est à qui découvrira quelque détail inédit. L'un raconte que le défunt est un martyr : sa famille l'a étranglé pour prévenir son abjuration. « Un autre ajoute que son abjuration devait se faire le lendemain. Un troisième dit que la religion protestante ordonne aux pères et mères d'étrangler ou d'égorger leurs enfants, quand ils veulent se faire catholiques. Un quatrième dit que rien n'est plus vrai; que les protestants ont dans leur dernière assemblée nommé un bourreau de la secte; que le jeune Lavaysse est le bourreau; que le jeune homme est venu de Bordeaux à

1. Ce chirurgien, nommé Lamarque, avait fait, avant ce rapport d'autopsie, un autre rapport sommaire sur l'état du corps au moment où on l'avait trouvé. Ce premier mémoire, pour lequel il a été aidé par deux collègues, ne laisse pas subsister l'hypothèse d'un crime; le célèbre chirurgien Louis y lisait la preuve décisive du suicide. L'instruction ne s'en est pas servie; mais elle n'a pas manqué de faire état du second qui s'accordait plus facilement avec ses désirs.

Toulouse exprès pour pendre son ami ». Ces rumeurs vont de bouche en bouche et, chemin faisant, se grossissent de propos que personne ne vérifie, mais que chacun répète. Ainsi, « un peintre nommé Matei dit que sa femme lui avait dit qu'une nommée Mandrille lui avait dit qu'une inconnue lui avait dit avoir entendu les cris de Marc-Antoine Calas à une autre extrémité de la ville ». Des nouvellistes qui ne se seraient point emparés de ce beau propos n'auraient point su leur métier; mais ils n'auraient pas été de Toulouse. Il se trouve enfin un pamphlétaire pour soutenir, dans un libelle, avec textes à l'appui, que le crime n'a rien d'étonnant et qu'il est conforme à la doctrine des calvinistes.

Et le capitoul David collectionne tous ces racontars. Qui sait si lui-même ou tel de ses collègues — de bonne foi, d'ailleurs — n'a pas aidé à les propager? En tout cas on en fait la base de l'accusation. On rédige la pièce qu'on appelle le *monitoire*. On prend l'une après l'autre les rumeurs que l'on a recueillies; on en dresse une liste qui sera lue au prône pendant plusieurs dimanches, et il est enjoint, sous peine d'excommunication, à quiconque connaît ces faits *par ouï-dire* ou autrement d'apporter sa déposition. Cette procédure avait-elle été inventée pour des juges d'instruction ou pour des ramasseurs de cancans? Il va sans dire qu'avec un monitoire rédigé comme le fut celui-ci, elle n'invite à parler que les témoins à charge. Les autres, on dédaigne de les assigner; on en verra, au cours du procès de revision, qui avaient demandé à donner leur témoignage favorable aux accusés et qu'on avait repoussés. Le seul témoin à décharge qui pourra se faire entendre à Toulouse n'y réussira que par un subterfuge, en laissant croire qu'il vient fortifier l'accusation.

Puis, au lieu de rechercher si Marc-Antoine Calas voulait réellement abjurer le protestantisme — on découvrirait le contraire avec la moindre enquête — on affecte de présenter le défunt comme un martyr de la foi catholique, on lui fait des obsèques solennelles; on entretient savamment l'exaspération publique contre les inculpés. En même temps, on ne néglige pas d'intimider les esprits impartiaux et calmes. Un procureur en la cour, nommé Duroux fils, présente une requête, au nom des Calas; mais, comme dans cette pièce il

proteste contre les irrégularités de l'instruction, on le déclare coupable d'injures envers des magistrats, il est officiellement censuré et suspendu de ses fonctions pour trois mois. L'assesseur des capitouls, Me Monyer, essayant d'introduire quelque légalité dans la procédure, on l'accuse de favoriser les prévenus; il ne peut se résigner à des soupçons injurieux et donne sa démission de rapporteur; c'est ce qu'on demandait. Et dans le même moment un garçon barbier, qui est amené par sa conscience à rétracter un propos qu'il avait tenu contre les Calas, est décrété de prise de corps. Ceux qui seraient tentés d'élever la voix en faveur des inculpés sont avertis et se taisent.

Sur ces entrefaites, le parlement s'aperçoit que les capitouls se sont permis un abus de pouvoir : n'ont-ils pas décidé que Calas serait soumis à la torture et que les autres accusés n'y seraient que présentés? De quel droit ont-ils fait cette exception? Le parlement évoque donc l'affaire devant lui, mais pour la traiter avec les mêmes passions, les mêmes préjugés. Il débute par accepter comme valable la fantastique « inquisition » commencée par les capitouls. Grâce à la procédure suivie, aucun témoin à décharge ne peut se présenter. Les autres abondent, mais pas un n'a vu le crime, n'en a saisi un indice. Tous rapportent au tribunal des rumeurs vagues, contradictoires, invérifiées. Par malheur, d'après les règles en usage alors, les juges, faute de mieux, additionnaient les *indices*, *signes*, *adminicules* et *présomptions*, et le total donnait la preuve *conjecturale*. Voltaire n'a pu d'abord croire à l'existence réelle d'un tel système : « Est-il vrai, demande-t-il à M. de Végobre, qu'on soit assez absurde au parlement de Toulouse pour reconnaître des quarts de preuve, des huitièmes de preuve, de façon que quatre ouï-dire d'un côté, et huit bruits populaires de l'autre, fassent deux preuves complètes et tiennent lieu de deux témoins oculaires? » La jurisprudence n'est que trop formelle. C'est la preuve conjecturale que le parlement cherche à établir contre les accusés.

Un des juges entrevoit pourtant les irrégularités que l'on accumule; il les signale, élève la voix en faveur de Calas; il est obligé de se récuser pour avoir manifesté publiquement son opinion, et le procès peut continuer à se dérouler sans l'opposition gênante d'un esprit sage. L'arrêt n'est prononcé qu'au

bout de dix grandes séances. Au dernier moment, un juge propose d'aller vérifier sur place si l'hypothèse du suicide de Marc-Antoine est ou non admissible; mais l'on ne veut pas finir par où l'on aurait dû commencer, et l'on passe outre à cette extraordinaire demande. Par huit voix contre cinq, Calas est condamné à la peine de mort précédée de la torture. On n'est pas arrivé à la certitude du crime, mais on espère que les tourments arracheront l'aveu si longtemps sollicité.

Le 19 mars, Calas subit la torture; il reste calme dans ses souffrances, il échappe aux pièges des questions qu'on lui pose dans ces heures épouvantables. On le conduit enfin au lieu du supplice; dans le tombereau, il répète toujours le même mot : « Je suis innocent. » Au pied de l'échafaud, un moine persistant à le presser d'avouer, il s'écrie : « Quoi donc, mon Père, vous croyez qu'un père peut tuer son fils! » Le bourreau commence son office. Quand le malheureux est brisé, pantelant sur le moyeu et les rayons de la roue, on lui demande encore de nommer ses complices, il murmure : « Hélas! là où il n'y a pas de crime, peut-il y avoir des complices? » Et, jusqu'à la fin, il proteste de son innocence.

Les juges ont donc été déçus dans leur attente; ils n'ont pas contre les autres inculpés la preuve espérée. Ils rendent un second arrêt, qui met en liberté la mère, son fils Pierre, le jeune Lavaysse et la servante. Mais ils s'aperçoivent alors que cet arrêt contredit le premier, que l'élargissement des survivants démontre l'innocence du père exécuté. Ils rendent donc un troisième arrêt qui bannit Pierre Calas, mais qui n'est pas moins absurde que le précédent : car si Pierre est coupable, il faut le rouer; et s'il ne l'est pas, il ne faut pas le bannir. Son bannissement consiste, d'ailleurs, à être enfermé dans une maison de dominicains, d'où il s'évade quatre mois après. Ses sœurs n'avaient pas été arrêtées durant le procès; on les interne maintenant dans un couvent.

Tout est ridicule et odieux dans cette affaire. C'est une floraison spontanée et prodigieuse de toutes les absurdités, un triomphe des commérages calomnieux, une formidable poussée de la haine religieuse. La seule possibilité d'un tel scandale est un danger pour tous les citoyens d'un État. « Le meurtre de Calas, commis dans Toulouse avec le glaive de la justice,

le 9 mars 1762, est un des plus singuliers événements qui méritent l'attention de notre âge et de la postérité. On oublie bientôt cette foule de morts qui ont péri dans des batailles sans nombre, non seulement parce que c'est la fatalité de la guerre, mais parce que ceux qui meurent par le sort des armes pouvaient aussi donner la mort à leurs ennemis, et n'ont point péri sans se défendre. Là où le danger et l'avantage sont égaux, l'étonnement cesse, et la pitié même s'affaiblit; mais si un père de famille innocent est livré aux mains de l'erreur, ou de la passion, ou du fanatisme; si l'accusé n'a de défense que sa vertu; si les arbitres de sa vie n'ont à risquer en l'égorgeant que de se tromper; s'ils peuvent tuer impunément par un arrêt, alors le cri public s'élève, chacun craint pour soi-même, on voit que personne n'est en sûreté de sa vie devant un tribunal érigé pour veiller sur la vie des citoyens, et toutes les voix se réunissent pour crier vengeance[1]. »

III

Ce n'est point le lieu de raconter par quelle procédure Voltaire a pu obtenir la revision du procès des Calas et la réhabilitation de la victime. Une chose est plus intéressante que toutes ces curiosités juridiques, même lorsqu'elles aboutissent à une revanche du droit méconnu : c'est l'état intime des âmes qui assistent ou qui sont mêlées à ce drame, c'est la conduite, c'est le langage des contemporains.

Voltaire avait d'abord compté sur les hommes politiques, et en particulier sur le secrétaire d'État comte de Saint-Florentin. Il écrit le 5 juin 1762 : « J'apprends dans l'instant qu'on vient d'enfermer dans des couvents séparés la veuve Calas et ses deux filles. La famille entière des Calas serait-elle coupable, comme on l'assure, d'un parricide horrible? M. de Saint-Florentin est entièrement au fait; je vous demande à genoux de vous en informer. Parlez-en à M. le comte de Choiseul : il est très aisé de savoir de M. de Saint-Florentin

1. *Traité de la Tolérance,* tome XXV, p. 18.

la vérité; et à mon avis cette vérité importe au genre humain[1]. » Quelques jours après, il se demande si le ministre est vraiment instruit : « Peut-être ne sait-il autre chose sinon qu'il a signé des lettres de cachet. On croit à Paris que c'est une bagatelle de rouer un père de famille, et de tenir tous les enfants dans les prisons d'un couvent[2]. »

A cette date, Voltaire ne soupçonne le ministre que de légèreté. Il ignore que celui-ci a suivi le procès dans tous ses détails, ne cessant d'exciter le capitoul David, lui envoyant le 31 octobre 1761 des félicitations, écrivant le même jour au président de Senaux : « Je ne doute pas que vous ne vouliez bien veiller à la suite de cette affaire dont l'instruction ne saurait être trop *rigoureuse* ni trop prompte[3]. » Voltaire ignore également qu'à l'heure où un publiciste sans vergogne accusait les protestants d'enseigner le meurtre légitime des enfants par les parents, Saint-Florentin a ordonné la saisie du mémoire par lequel Paul Rabaut repoussait cette calomnie. Le ministre commence d'ailleurs par être fort aimable et par donner de bonnes paroles, si bien que Voltaire joyeux mande, le 14 juillet, à d'Argental : « Vous savez sans doute que M. de Saint-Florentin a écrit à Toulouse et est très bien disposé[4]. » Juste trois jours après, le secrétaire d'État fait répondre à ceux qui l'ont sollicité pour les Calas : « Les voies de droit leurs sont ouvertes, et ils peuvent les prendre s'ils le jugent à propos. Mais cette affaire ne me regarde en aucune façon[5]. » Elle le regarde si bien que, le 27 janvier 1763, il ordonne au duc de Fitz-James de saisir à Montpellier le mémoire des Calas, qui va sortir de presse, et d'en faire rompre la planche.

La requête de Voltaire lui avait été apportée par le duc de Villars. Ce personnage, assurément fort honnête, fut très décontenancé quand il se vit prier de rendre ce service. Il n'osa pas refuser d'écrire au ministre; mais il ne s'engagea

1. Lettre à d'Argental, tome XLII, p. 129.

2. Lettre au même, tome XLII, p. 129.

3. Le secrétaire du ministre avait écrit *exacte*, le ministre a corrigé de sa main et mis *rigoureuse*. Coquerel, *Jean Calas, Pièces justificatives*, p. 349.

4. Tome XLII, p. 170.

5. Cité par Coquerel, *Jean Calas*, p. 229. Cf. *ibid, Pièces justificatives*, p. 364.

qu'à lui demander « de vouloir bien prendre connaissance des motifs de l'arrêt ». « C'est à peu près ce que j'ai cru devoir dire à M. de Saint-Florentin; je n'ai pu lui assurer que l'arrêt était injuste, parce que je ne le crois pas. Les pièces que vous m'avez envoyées et dont je vous remercie ne me font point changer de sentiment... Je souhaite de me tromper en croyant que le fanatisme peut faire commettre les crimes les plus horribles, et que treize juges ne condamnent pas unanimement un homme aux plus affreux supplices sans être bien assurés qu'il est coupable[1]. » Faut-il ajouter que le duc avait trouvé moyen d'envoyer à Saint-Florentin une de ces recommandations qui ne peuvent que compromettre le recommandé?

La réponse du duc de Villars a d'ailleurs son prix. Elle révèle la légende que le ministre a mise en circulation. Saint-Florentin sent bien que le gêneur de Ferney va mettre le siège autour de lui; et de fait, il est successivement imploré par tous ceux qui l'approchent, par la duchesse d'Enville, par le premier commis Ménard, par M. de Chaban, par son médecin, par d'autres encore. Il imagine un procédé très simple pour décourager ces importuns; il leur dit un mensonge. Le 17 octobre, Voltaire écrit à Debrus; il lui énumère un certain nombre de personnes de la cour auxquelles il faut envoyer le mémoire d'Elie de Beaumont, puis il ajoute : « On leur a mis dans la tête que le père de famille Calas a été condamné à la roue par vingt-cinq juges qui étaient du même avis. Ils n'ont pu croire que vingt-cinq juges, qui étaient sans aucun intérêt dans cette affaire, aient condamné pour leur plaisir un innocent[2]. »

Voltaire ne sollicite pas seulement les hommes qui détiennent le pouvoir. Il se tourne vers les anciens ministres qui de leur passage aux affaires ont pu conserver quelque autorité. Nous l'avons vu s'adressant, dès le mois de mars 1762, au cardinal de Bernis; le 15 mai, il revient à l'assaut : « Je vous avais supplié de vouloir bien vous informer de l'horrible aventure de Calas : M. le maréchal de Richelieu n'a pu avoir

1. Cité par Coquerel, *Jean Calas*, p. 228, 229.

2. Tome XLII, p. 264.

aucun éclaircissement satisfaisant sur cette affaire. Il est bien étrange qu'on s'efforce de cacher une chose qu'on devrait s'efforcer de rendre publique... Si vous pouviez, sans vous compromettre, vous informer de la vérité, ma curiosité et mon humanité vous auraient une bien grande obligation[1]. » L'aimable Éminence, que Voltaire se plaît à appeler ailleurs Babet la bouquetière, se tire d'embarras par de touchantes protestations de modestie : « Mon frère, qui est à Toulouse, n'a pu approfondir l'aventure des Calas. Je ne crois pas un protestant plus capable d'un crime atroce qu'un catholique; mais je ne crois pas aussi (sans des preuves démonstratives) que des magistrats s'entendent pour faire une horrible injustice. Soyez sûr que rien dans le monde ne me satisferait davantage que de vous voir un moment, de vous embrasser, de causer avec vous; mais je suis obligé de retenir ma respiration pour éviter les tracasseries. Mes pareils n'ont cherché dans ma position que les moyens d'en sortir et de faire parler d'eux... Dès que je n'ai pu faire le bonheur et la gloire de la France, il ne me reste qu'à rendre ma famille heureuse et à adoucir le sort de mes vassaux[2]. »

Le duc de Richelieu écrit, de son côté, à Voltaire, pour l'exhorter à rester en repos. Le président de Brosses le blâme de s'être engagé dans cette affaire et de prendre à partie les juges qui, de toute évidence, n'ont pu donner dans de tels écarts[3]. Le philosophe ne se le dissimule point : il n'obtiendra rien par ces hommes-là ni par leurs pareils. « Il n'y a que le cri public qui puisse nous obtenir justice. Les formes ont été inventées pour perdre les innocents[4]. » Mais comment provoquer ce cri des consciences révoltées? Il se rend bien compte qu'un des pires obstacles est dans la légèreté des hommes : « J'ai bien peur, s'écrie-t-il, qu'à Paris on songe peu à cette horrible affaire. On aurait beau rouer cent innocents, on ne parlera à Paris que d'une pièce nouvelle, et on ne songera qu'à un bon souper. Cependant, à force d'élever la voix, on

1. Tome XLII, p. 104, 105.

2. Tome XLII, p. 111.

3. Desnoiresterres, *Voltaire et Jean-Jacques Rousseau*, p. 207, 208.

4. Lettre à Damilaville, 8 juillet 1762, t. XLII, p. 159.

se fait entendre des oreilles les plus dures; et quelquefois même les cris des infortunés parviennent jusqu'à la cour[1]. » Mais ils n'y parviennent qu'après avoir vaincu des résistances dont on perçoit bien la nature et l'entêtement à travers les plaintes de Voltaire.

Il y a d'abord l'opposition instinctive et stupide des gens dont une semblable initiative interrompt la béatitude et risque de troubler les digestions. Ils sont nombreux, ceux qui pensent qu'il faut « laisser aller le monde comme il va, faire son devoir tellement quellement et dire toujours du bien de monsieur le prieur ». Voltaire n'est pas fait pour cette « maxime de moine » : « Il y a souvent des hommes, a-t-il dit quelque part, qui, sans avoir acheté le droit de juger leurs semblables, aiment le bien public, autant qu'il est négligé quelquefois par ceux qui acquièrent comme une métairie le pouvoir de faire du bien et du mal[2]. » Il le répète à propos de l'affaire Calas : « Je n'ai fait, dans cet horrible désastre, que ce que font tous les hommes, j'ai suivi mon penchant. Celui d'un philosophe n'est pas de plaindre les malheureux, c'est de les servir[3]. » Son mot au cardinal de Bernis est tout simplement sublime : « Vous me demanderez pourquoi je me suis chargé de ce procès? C'est parce que personne ne s'en chargeait[4]. »

Voltaire rencontre d'étranges prêcheurs qui dissimulent sous leurs invitations au calme des sentiments qu'on n'ose analyser. « Tandis que le désastre étonnant des Calas et des Sirven affligeait ma sensibilité, un homme dont vous devinerez l'état à ses discours, me reprocha l'intérêt que je prenais à deux familles qui m'étaient étrangères. Je lui répondis : J'ai trouvé dans mes déserts l'Israélite baigné dans son sang; souffrez que je répande un peu d'huile et de vin sur ses blessures; vous êtes lévite, laissez-moi être samaritain[5]. »

D'aucuns insinuent qu'il vaudrait mieux ne point s'occuper de tels scandales. Pourquoi? Est-ce dans l'intérêt du pays?

1. Lettre à Audibert, 9 juillet 1762, tome XLII, p. 160.
2. *Ce qu'on ne fait pas et ce qu'on pourrait faire*, tome XXIII, p. 185.
3. Lettre à Damilaville, 1er mars 1765, tome XLIII, p. 479.
4. 3 septembre 1762, tome XLII, p. 224.
5. Lettre à Damilaville, 1er mars 1765, tome XLIII, p. 478.

Le philosophe a son avis sur ce point. Il sait que l'on s'entretient partout de cette offense à la justice : « On ne sait pas quel effet cela produit... Nous devenons l'horreur et le mépris de l'Europe, j'en suis fâché... Les nations étrangères, qui nous haïssent et qui nous battent, sont saisies d'indignation. Tous les étrangers frémissent de cette aventure. Il est important pour l'honneur de la France que le jugement de Toulouse soit ou confirmé ou condamné[1]. » D'aucuns encore sont plus préoccupés de l'humanité que de la France ; on ne devrait pas, pensent-ils, reproduire aujourd'hui ces histoires si honteuses pour notre espèce : « Et moi, s'écrie Voltaire, je dis qu'il faut en parler mille fois, qu'il faut les rendre sans cesse présentes à l'esprit des hommes[2]. »

Les raisons pour lesquelles il faudrait celer tout cela sont d'ailleurs plaisantes. Les uns montrent qu'il ne s'agit que de petites gens et d'une seule famille : est-ce bien la peine de soulever pour si peu un si grand tapage? L'objection était familière, on le voit bien à l'insistance de Voltaire : « Nous savons qu'il ne s'agit ici que d'une seule famille, et que la rage des sectes en a fait périr des milliers ; mais aujourd'hui qu'une ombre de paix laisse reposer toutes les sociétés chrétiennes, après des siècles de carnage, c'est dans ce temps de tranquillité que le malheur des Calas doit faire une plus grande impression, à peu près comme le tonnerre qui tombe dans la sérénité d'un beau jour[3]. » Il y a d'ailleurs ici autre chose qu'un contraste à signaler. On insinue sans doute au philosophe que ces accidents sont exceptionnels et ne tirent pas à conséquence ; mais il riposte[4] : « Quand la créature la plus ignorée meurt de la même maladie qui a longtemps désolé la terre, elle avertit le monde entier que ce poison subsiste encore. Tous les hommes doivent se tenir sur leurs gardes ; et s'il est quelques médecins, ils doivent chercher les remèdes qui peuvent détruire les principes de la mortalité universelle. » De beaux esprits, il est vrai, ne veulent pas croire à ce danger ;

1. Tome XLII, p. 29, 79, 84, 155.

2. *Avis au public*, t. XXV, p. 521.

3. *Traité de la Tolérance*, tome XXV, p. 118.

4. *Avis au public*, tome XXV, p. 520.

ont-ils donc des yeux pour ne rien distinguer? « Un prêtre irlandais a écrit depuis peu que nous venons cent ans trop tard pour élever la voix contre l'intolérance, que la barbarie a fait place à la douceur, qu'il n'est plus temps de se plaindre. Je répondrai à ceux qui parlent ainsi : Voyez ce qui se passe sous vos yeux, et si vous avez un cœur humain, vous joindrez votre compassion à la nôtre[1]. »

Et quelle extraordinaire prétention Voltaire élève-t-il pour rencontrer un tel concert de critiques subtiles et d'objections passionnées? Il ne demande pas que l'on décide à l'avance que Calas est innocent; il réclame que l'on éclaircisse les points obscurs de l'affaire, et pour cela, que l'on commence par rendre public ce que l'on a caché. Il raisonne exactement comme il le fera dans d'autres affaires semblables : « Des hommes impartiaux et judicieux disent : Ne nous hâtons pas de prononcer sur une cause si compliquée, dont nous n'avons peut-être que des connaissances superficielles, puisque nous n'avons pas vu toutes les pièces secrètes, non plus que les avocats... Et pourquoi les pièces sont-elles secrètes, quand les sentences sont publiques? Pourquoi, dans Rome, dont nous tenons presque toute notre jurisprudence, tous les procès criminels étaient-ils exposés au grand jour[2]? »

Là est la question, là aussi toute la difficulté. Dès le début, Voltaire a recherché à Toulouse les détails du procès; dès le début il a senti que le parlement ne les livrerait pas. « Les magistrats, qui devraient mettre la vérité dans son jour, lui raconte un de ses correspondants, se taisent avec obstination. Ce silence fait déraisonner et les partisans et les ennemis de Calas[3]. » Voltaire comprend et il écrit le 15 mai à d'Argental : « Le parlement de Toulouse, qui a fait un horrible pas de clerc, empêche que la vérité ne soit connue[4]. » Il ne se trompe pas. Les juges ont défendu qu'on donnât communication des pièces et même de l'arrêt; et sans cette communication leurs adversaires sont réduits à l'impuissance. Le procédé est

1. *Avis au publ c*, tome XXV, p. 523, 524.

2. *Précis du procès de M. le comte de Morangiès*, tome XXIX, p. 162.

3. Cité dans Coquerel, *Jean Calas*, p. 218.

4. Tome XLII, p. 103.

commode, mais il révolte les hommes droits : « J'ai reçu une lettre de M. Mariette, avocat au conseil, qui a vu la pauvre Calas, et qui dit ne pouvoir rien sans un extrait des pièces. Mais quoi! ne pourrait-on demander justice sans avoir les armes que nos ennemis nous refusent? On pourra donc verser le sang innocent impunément et en être quitte pour dire : « Je ne veux pas dire pourquoi on l'a versé[1]? »

Les juges ne veulent rien entendre. Calas a été mis à mort, cela suffit, le public n'a pas besoin de savoir pour quelle raison. Or, c'est précisément ce que Voltaire n'admet pas : « Que demandons-nous? Rien autre chose sinon que la justice ne soit pas muette comme elle est aveugle, qu'elle parle, qu'elle dise pourquoi elle a condamné Calas. Quelle horreur qu'un jugement secret, une condamnation sans motifs! Y a-t-il une plus exécrable tyrannie que celle de verser le sang à son gré, sans en rendre la moindre raison? — Ce n'est pas l'usage, disent les juges. — Eh! monstres, il faut que cela devienne l'usage : vous devez compte aux hommes du sang des hommes... Pour moi, je persiste à ne vouloir autre chose que la production publique de cette procédure[2]. »

Il est intelligible qu'un tribunal éprouve quelque chagrin à voir un de ses verdicts soupçonné d'erreur. Mais quand l'opinion générale est déchaînée, le mieux est pour lui d'en prendre son parti et d'accepter de bonne grâce l'examen exigé de tous. La résistance est maladroite; elle éveille les soupçons : « le parlement de Toulouse doit sentir qu'on le regardera comme coupable, tant qu'il ne daignera pas montrer que les Calas le sont[3]. »

Mais au lieu de comprendre leur intérêt et leur devoir, les juges étalent une obstination qui finit par les compromettre; ils accumulent les manifestations de mauvais vouloir; ils se laissent aller à des actes incompréhensibles qui forcent le public à murmurer : qu'ont-ils donc à cacher? — Une fois, Voltaire découvre certaines menées de ses adversaires, humi-

1. Lettre à d'Argental, 8 juillet 1762, tome XLII, p. 157.

2. Lettre à d'Argental, 5 juillet 1762, tome XLII, p. 153.

3. Au même, *ibid.*

liantes pour eux, et surtout significatives : « Bénissons Dieu, écrit-il à Debrus, des démarches indignes et absurdes qu'on fait faire aux filles de M. Calas. On leur dicte des lettres pour engager leur mère à trahir son devoir et la mémoire de son mari. On veut l'intimider. Il est bien clair que les juges qui ont rendu l'horrible arrêt sont intimidés eux-mêmes. Bénissons-les des armes qu'ils donnent contre eux[1]. » Une autre fois, l'opposition systématique des parlementaires donne naissance à des bruits singuliers : « Les trois avocats de madame Calas et de ses enfants demandent au conseil qu'il soit ordonné que toutes les minutes du malheureux procès soient apportées à Paris, parce qu'on craint qu'à Toulouse les copies ne soient falsifiées[2]. » Un autre jour, enfin, les *messieurs* font saisir, avec l'approbation du ministre, les mémoires publiés par les avocats des Calas. Voltaire s'indigne, mais il sourit aussi : « J'espère surtout que cette démarche du présidial de Montpellier, commandée par le parlement de Toulouse, sera une excellente pièce en faveur des Calas[3]. »

Les magistrats n'ont pas l'air de se douter du tort qu'ils se portent à eux-mêmes. Ils affectent des airs indignés : ne les insulte-t-on pas en les priant de bien vouloir s'expliquer? Voltaire ne cesse de répondre à cette crainte : « Nous n'avons pas cru offenser les huit juges de Toulouse en disant qu'ils se sont trompés : au contraire, nous leur avons ouvert une voie de se justifier devant l'Europe entière. Cette voie est d'avouer que des indices équivoques et les cris d'une multitude insensée ont surpris leur justice, de demander pardon à la veuve et de réparer autant qu'il est en eux la ruine entière d'une famille innocente en se joignant à ceux qui la secourent dans son affliction[4]. » Il écrit cela en 1763; il le répétera en 1767 : « Dans la sensibilité que ces deux familles m'ont inspirée, je n'ai jamais manqué de respect au parlement de Toulouse; je n'ai imputé la mort du vertueux Calas et la condamnation de la famille entière des Sirven qu'aux cris d'une multitude

1. Lettre à Debrus, août (dans les premiers jours) 1762, tome XLII, p. 153.

2. Lettre à Debrus, 22 août 1762, tome XLII, p. 214.

3. Lettre à Damilaville, 1er février 1763, tome XLII, p. 368.

4. *Traité de la Tolérance*, tome XXV, p. 113.

fanatique, à la rage qu'eut le capitoul David de signaler son faux zèle, à la fatalité des circonstances[1]. »

Et il a le droit de parler ainsi. Même dans ses lettres les plus intimes, quand il affirme l'innocence des Calas, il proclame en même temps la « cruelle bonne foi des juges[2] ». Ses adversaires sentent bien ce que cette attitude lui donne de force. Ils s'emparent de quelques pages qu'il a écrites le 29 mars 1762 à d'Alembert et qui circulent de main en main; ils les défigurent, y insèrent des injures contre ceux qu'il voulait convaincre et communiquent ce factum à un journal anglais qui l'imprime. Voltaire est obligé de le désavouer sans retard, « par la raison, dit-il, qu'il y a plus de gens qui se connaissent en méchancetés qu'il n'y en a qui se connaissent en style[3] », mais surtout parce que cette perfidie peut nuire à son crédit et aux Calas.

Mais Voltaire a beau répéter qu'il ne veut offenser personne. Les intérêts de caste sont en jeu. On crie de tous côtés qu'il insulte la magistrature, qu'il veut la sacrifier à de simples particuliers, et à quels particuliers! Un jour, un jurisconsulte va trouver un des avocats de madame Calas et ose lui dire : « Votre requête ne sera point admise, parce qu'il y a en France plus de magistrats que de Calas. » Voltaire l'apprend par d'Alembert : « J'espère, mande-t-il à Debrus, qu'un discours si insolent, si tyrannique et si absurde sera aussi vain qu'il est condamnable, et je voudrais qu'il fût public, afin de forcer les juges du conseil à faire voir à la France indignée qu'ils n'immolent pas l'innocence au faux honneur de magistrats indignes de l'être[4]. » Voltaire ne cesse pas d'ailleurs de rencontrer cette thèse impudente, même quand le conseil a décidé la revision du procès : « Cette famille eut encore des ennemis, car il s'agissait de religion. Plusieurs personnes, qu'on appelle en France dévotes, dirent hautement qu'il valait mieux rouer un vieux calviniste innocent que d'exposer huit conseillers de Languedoc à convenir qu'ils s'étaient trom-

1. Lettre à Elie de Beaumont, 20 mars 1767, tome XLV, p. 175.

2. 21 juin 1762, tome XLII, p. 139.

3. Lettre à Damilaville, 7 auguste 1762, tome XLII, p. 222.

4. 18 janvier 1763, tome XLII, p. 344.

pés. On se servit même de cette expression : il y a plus de magistrats que de Calas, et on inférait de là que la famille Calas devait être immolée à l'honneur de la magistrature. On ne songeait pas que l'honneur des juges consiste, comme celui des autres hommes, à réparer leurs fautes. On ne croit pas en France que le pape, assisté de ses cardinaux, soit infaillible; on pourrait croire de même que huit juges de Toulouse ne le sont point. Tout le reste des gens sensés et désintéressés disaient que l'arrêt de Toulouse serait cassé dans toute l'Europe, quand même des considérations particulières empêcheraient qu'il fût cassé dans le conseil[1]. »

Voilà le mot grave prononcé. Il y a des cas où il importe peu — sauf pour ceux qui souffrent — que les juges reviennent ou non sur leur sentence. Si le parlement de Toulouse s'obstine et si la cour ne brise pas sa résistance, on sera vaincu, c'est possible : « mais du moins la mémoire de Calas sera rétablie dans l'esprit du public, et c'est la vraie réhabilitation; le public condamnera les juges, et un arrêt du public vaut un arrêt du conseil[2]. » Or, justement parce qu'il en est ainsi, on n'en viendra pas à cette extrémité. Malgré tout et malgré tous, ce que l'on veut retenir dans le secret du tribunal s'en échappera. Voltaire a, par avance, des chants de triomphe : « Mon Dieu, mes frères, que la vérité est forte! Un parlement a beau employer les bras de ses bourreaux, a beau fermer son greffe, a beau ordonner le silence, la vérité s'élève de toutes parts contre lui et le force à rougir de lui-même[3]. »

IV

Voltaire ne se trompait pas. « Paris et l'Europe entière, peut-il dire bientôt, s'émurent de pitié et demandèrent justice avec cette femme infortunée. L'arrêt fut prononcé par le public longtemps avant qu'il pût être signé par le Conseil[4]. »

1. *Traité de la Tolérance*, tome XXV, p. 25.
2. Lettre à d'Argental, 14 juillet 1762, tome XLII, p. 171.
3. Lettre à Damilaville, 31 juillet 1762, tome XLII, p. 193.
4. *Traité de la Tolérance*, tome XXV, p. 25.

Le 28 février 1765, après cinq procès successifs qui avaient été cinq victoires, trois ans jour pour jour après l'inique supplice, la veuve et les enfants de Calas étaient acquittés, la mémoire du défunt était réhabilitée, ordre était donné au parlement de Toulouse de biffer sur ses registres la sentence capitale et de transcrire en marge l'acte de réhabilitation. Le parlement crut de sa dignité de désobéir à cette dernière décision. Voltaire n'en avait pas moins l'honneur du triomphe. Il avait le droit d'être fier quand il écrivait : « Ce fut dans Paris une joie universelle. On s'attroupait dans les places publiques, dans les promenades; on accourait pour voir cette famille si malheureuse et si bien justifiée; on battait des mains en voyant passer les juges; on les comblait de bénédictions[1]. » Quand lui-même reçut à Ferney la grande nouvelle, ses transports furent aussi vifs que ceux des Parisiens : « Un petit Calas était avec moi quand je reçus votre lettre et celle de madame Calas, et celle d'Élie et tant d'autres : nous versions des larmes d'attendrissement, le petit Calas et moi. Mes yeux en fournissaient autant que les siens; nous étouffions[2] ».

Pour lui mieux faire sentir son bonheur, ses adversaires publiaient de temps en temps quelque libelle annonçant la révélation de documents très graves qui devaient prouver la culpabilité de ses clients. En 1767, ils débitaient en Languedoc que l'ancienne servante des Calas était morte : avant de mourir, ajoutait-on, elle avait déclaré devant notaire « qu'elle avait été une sacrilège toute sa vie, qu'elle avait feint pendant quarante ans d'être catholique pour être l'espion des huguenots, qu'elle avait aidé son maître et sa maîtresse à pendre leur fils aîné, que les protestants de ce pays avaient en effet un bourreau secret, élu à la pluralité des voix, lequel venait aider les pères et mères à tuer leurs enfants quand ils voulaient aller à la messe, et que cette charge était la première dignité de la communion protestante[3]. » Jeanne Viguière était

1. *Traité de la Tolérance*, tome XXV, p. 118.

2. Lettre à d'Argental, 17 mars 1765, tome XLIII, p. 494. M. Salvan, dans son *Histoire du procès de Jean Calas*, ne trouve, pour apprécier cette lettre de Voltaire, que ce mot : *Pantin!*

3. Lettre à Élie de Beaumont, 26 mars 1767, tome XXIV, p. 408.

bien en vie et le prouva en confondant ces nouvellistes empressés. Fréron, « dont la plume était vendue à toutes les calomnies que le fanatisme avait intérêt à accréditer », n'avait pas manqué d'insérer cette invention dans son journal : « Cette anecdote est une preuve de ce que le faux zèle ose se permettre, de la bassesse avec laquelle les insectes de la littérature se prêtent à ces infâmes manœuvres, de ce qu'enfin on aurait à craindre, même dans notre siècle, si le zèle éclairé qui anime les amis de l'humanité pouvait cesser un moment d'avoir les yeux ouverts sur les crimes du fanatisme, et les manœuvres de l'hypocrisie[1]. »

Fréron était coutumier du fait. Il avait déjà mis en circulation d'autres faux bruits destinés à jeter un doute sur l'équité des magistrats qui avaient revisé le procès ; tous les moyens étaient bons pour défendre le parlement, même au risque de le déshonorer. Au milieu même de la joie du succès, Voltaire éprouve de vraies nausées devant cette frénésie de mensonge : « Que ces feuilles, écrit-il à la même époque, calomnient continuellement le mérite en tout genre, que l'auteur vive de son scandale et qu'on lui jette quelques os pour avoir aboyé, à la bonne heure, personne n'y prend garde ; mais qu'il insulte le conseil entier, vous m'avouerez que cette audace criminelle ne doit pas être impunie dans un malheureux, chassé de toute société, et même de celle qui a été enfin chassée de toute la France. Il n'a pas acquis par l'opprobre le droit d'insulter ce qu'il y a de plus respectable... On devrait avertir les provinciaux, qui ont la faiblesse de faire venir ces feuilles de Paris, qu'ils ne doivent pas y faire plus d'attention qu'on n'en fait dans votre capitale à tout ce qu'écrit cet homme dévoué à l'horreur publique[2]. »

Quelques années plus tard, en 1778, Voltaire était à Paris ; comme la foule l'entourait sur le pont Royal, on demanda à une femme du peuple qui était cet homme si acclamé : « Ne savez-vous pas, dit-elle, que c'est le sauveur des Calas ? »

RAOUL ALLIER

1. Tome XXIV, p. 408, note empruntée à l'édition de Kehl (tome XXX, p. 252).

2. Lettre à Élie de Beaumont, 20 mars 1767, tome XLV, p. 176.

NOTES SUR QUATRE PIÈCES

Des quatre pièces dont je veux parler, les deux premières, *le Repas du Lion* et *les Mauvais Bergers*, offrent de nombreux rapports. Les autres, *Cyrano de Bergerac* et *le Passé*, n'en ont pas entre elles, ni avec le groupe formé par les deux premières. Je n'essaierai pas d'en créer un, et, pour parler de ces pièces, je ne suivrai d'autre ordre que l'ordre même de leurs représentations. Aussi bien, par une singulière coïncidence, les deux pièces qui se ressemblent ont-elles été jouées coup sur coup, à quelques jours d'intervalle; pour les rapprocher l'une de l'autre, comme il convient, je n'ai qu'à suivre la chronologie.

On a lu ici même *le Repas du Lion*. On a pu en admirer le style imagé, vigoureux, parfois un peu déclamatoire, — comme dans l'apologue du lion et des chacals, qui a fourni son titre à la pièce, — mais coloré, mais scénique, mais vivant. On a proclamé parfaits, à la seule lecture, les deux premiers actes : ils forment l'une des plus belles expositions que nous ayons entendues depuis longtemps. On a même pu lire dans la *Revue* tout le cinquième, qui a été supprimé après la répétition générale. La pièce se termine

ainsi par le quatrième ; le coup de fusil tiré sur le patron, au lieu de le manquer, le tue net : c'est « la réponse du chacal au lion » ; Jean de Sancy survit, on ne sait pour quel destin.

Mais ce qu'on ne peut imaginer à la lecture, c'est la beauté dramatique des troisième et quatrième actes. Il faut la scène pour qu'ils produisent leur plein effet. Les deux premiers sont parfaits, disais-je ; mais au théâtre, — est-ce M. de Max et la solennité bizarre de son jeu qu'il faut en accuser ? — ils paraissent un peu froids. Les deux derniers, au contraire, qui pouvaient faire craindre quelques longueurs, sont emportés d'un mouvement superbe. La grande discussion du troisième acte, entre Jean de Sancy et Georges Boussard, entre le socialiste chrétien et le capitaliste, n'est pas seulement une lutte d'idées : elle est un choc de caractères, elle est dramatique autant que philosophique ; et, soutenu par l'intérêt humain qu'elle présente, M. de Curel a pu entraîner le public en pleine idéologie. C'est là aussi le tour de force qu'il accomplil dans ce quatrième acte, où Jean, devant les ouvriers réunis pour entendre de sa bouche un discours socialiste, fait une si courageuse et éloquente profession de foi individualiste. Cette évolution ou mieux cette révolution dans les idées de Jean, qui forme le sujet même de la pièce, est d'une hardiesse sans pareille. Il fallait toute la franchise du talent de M. de Curel pour faire accepter comme une péripétie dramatique un revirement d'*idées*. Il n'a pas essayé de tricher ; il a courageusement, sur la scène et jusqu'au bout, donné aux théories en lutte les développements nécessaires, et son audace lui a réussi. Ce rôle de Jean est un des plus neufs et des plus beaux que nous ayons vus au théâtre.

Dans ces deux derniers actes, M. de Max prend sa revanche des deux premiers. Lui, si bizarre, si contourné, si *rare* (il faudrait son accent ici pour donner à cette épithète toute sa valeur), il a été puissant. Il l'a été presque trop. Il a quelquefois, en parlant du lion, secoué sa noire crinière de façon trop terrible. Mais quelle autorité dans le débit, quel martèlement des mots essentiels, et comme, aidé par la mâle réplique de M. Dumény, qui joue le rôle de Georges Boussard. Il a su faire pénétrer le public dans ce monde de nobles abstrac-

tions que lui ouvre M. de Curel, et lui verser, tantôt mot à mot, goutte à goutte, tantôt par larges périodes, comme à grands traits, le vin généreux des idées !

Ibsen, le grand et incomplet, parfois sublime génie scandinave ! *le Repas du Lion* m'y a fait souvent penser, sans désavantage. Ibsen aurait-il développé aussi nettement, aussi clairement, cette magnifique théorie de l'individualisme que le geste de Jean, au quatrième acte, fait claquer au-dessus des ouvriers comme un drapeau invisible, comme le drapeau des maîtres opposé au drapeau rouge ? Il ne manque même pas au *Repas du Lion* le symbole ibsénien, le symbole du *Canard sauvage* ou de *la Dame de la Mer*, — c'est ici l'apologue du lion et des chacals ; — ni surtout ce cortège d'images qui, chez Ibsen, donnent à une pièce son atmosphère spéciale. Ici, ce sont des images de forêts, de campagne, et, en même temps, de mines, de hauts fourneaux, qui font la pièce à la fois rurale et usinière. Nous savions que M. de Curel est un campagnard ; nous l'aurions deviné rien qu'à cette atmosphère de sa pièce. Le souffle des grands bois qui passe à travers *le Repas du Lion* se meurt dans les odeurs de l'usine ; mais il les purifie, et les assainit. Et l'art de M. de Curel est comme l'air de sa pièce, un art sain et fort. Son talent respire avec de solides poumons.

Il me semble que ce talent, — si robuste, si fier, mais pris de soudaines défaillances, et trop épris des cas exceptionnels, — n'a jamais été si près d'atteindre à sa perfection que dans cette dernière pièce. M. de Curel y a maintes fois touché à la vraie grandeur. Et j'ai de la joie à dire toute ma sympathie, qui est celle de nombreux jeunes gens, pour son art sincère. Voilà vraiment un dramaturge comme nous les aimons. Il réunit en lui deux choses qu'à fréquenter les salles de spectacle on finit trop souvent par croire incompatibles et par désespérer de trouver rassemblées chez un même homme : le sens du théâtre et le sens de la beauté.

*
* *

Il y a beaucoup d'analogies entre le *Repas du Lion* et les *Mauvais Bergers*. Dans l'une et l'autre pièce, nous trouvons :

Le patron énergique, fort de son droit, intelligent, courageux ; ici, Georges Boussard, là, Hargand ;

Le socialiste des classes dirigeantes, qui dans les deux pièces est parent du patron : dans le *Repas du Lion*, son beau-frère ; dans les *Mauvais Bergers*, son propre fils ;

L'ouvrier révolutionnaire, orateur de l'usine : ici Robert Charrier, là Jean Roule ;

La jeune femme de ce dernier, d'abord hésitante, puis plus révolutionnaire que lui : ici Mariette[1], là Madeleine ;

Le vieil ouvrier raisonnable et attristé : ici le vieux Journet, là le père Thieux, etc.

Dans les deux pièces il y a une scène de réunion publique, avec mouvements divers, applaudissements, murmures, cris. Analogie plus curieuse encore : il est fait dans cette scène la même allusion à la Croix, antique pacificatrice aujourd'hui vaine. Enfin, les deux pièces se terminent par la grève, dénouement logique, et sa suite fatale, les coups de fusil et la mort.

Voilà bien des ressemblances. Les différences sont encore plus nombreuses. Et même, c'est une curieuse expérience de psychologie littéraire qu'ont instituée là sans le vouloir MM. de Curel et Mirbeau, en traitant des sujets si voisins selon leurs natures si dissemblables.

L'atmosphère des *Mauvais Bergers* est purement industrielle : on sent qu'un grand souci de M. Mirbeau a été de reconstituer exactement ce milieu ; il y a fort bien réussi. La pièce de M. de Curel, nous l'avons vu, fait passer et mourir à travers l'ardente fumée des hautes cheminées le souffle frais et pur de la forêt, comme la campagne d'autrefois se meurt dans la ville.

La pièce de M. de Curel fait penser, par son symbolisme naturel, à Ibsen. Celle de M. Mirbeau, par le détail de sa mise en scène, rappelle plutôt le théâtre des Goncourt, et rajeunit la vieille formule naturaliste.

L'idée mère des deux pièces est toute différente. L'intention de M. de Curel est de montrer dans une âme, dans une âme passionnée et sincère, le passage de l'idée socialiste à l'idée individualiste. L'idée de M. Mirbeau est, si je ne me

1. Au moins dans la pièce complète, qu'on a lue ici.

trompe, de prouver, par des exemples bien choisis, que tous les conducteurs de foule, patrons, politiciens, agitateurs populaires, se trompent et trompent la foule, que tous les bergers sont de mauvais bergers. Mauvais berger, Hargand, le patron, qui ne satisfait pas aux réclamations justes (il le reconnaît lui-même) de ses ouvriers ; mauvais bergers, les députés socialistes qui poussent aux grèves et, tandis que les grévistes meurent de faim, pérorent à la Chambre; mauvais berger, Jean Roule lui-même, qui « parle comme un député » et conduit ses frères aux barricades — et à la mort... Toute organisation sociale, pense M. Mirbeau, est mauvaise : il n'y a rien à faire. Son drame en est la démonstration en cinq tableaux. Aussi ses personnages ne sont-ils pas des individus, mais représentent-ils chacun un type et agissent-ils tout d'une pièce.

Il y a, d'ailleurs, de belles choses dans le drame de M. Mirbeau, que madame Sarah Bernhardt a monté avec un grand respect de la vérité et qu'a joué admirablement M. Guitry, aussi énergique sous la veste de l'ouvrier qu'il avait été élégamment veule sous le veston d'*Amants*.

Sans doute, on peut reprocher à M. Mirbeau de trop bien faire parler son Jean Roule et sa Madeleine. Jean Roule, en particulier, s'exprime comme un rédacteur du *Chambard*, et parfois même comme un rédacteur du *Journal*, — M. Mirbeau lui-même. C'est M. Mirbeau qui écrit, par exemple : « les impossibles rêves » ; jamais Jean Roule ne parlerait ainsi. J'aime mieux l'éloquence ouvrière de Pierre Charrier.

Sans doute encore, les patrons du deuxième acte, Capron, Duhormel, La Troude, sont plus sots que nature. M. Mirbeau, voulant les rendre ridicules, s'est fait la tâche trop facile : jamais un patron ne dira les sottises qu'il leur fait crier. Mais, ces réserves faites, il faut admirer la forme littéraire de la pièce. Il y a une idée dramatique très belle, dont l'indication à elle seule est déjà pathétique : l'antagonisme des idées entre le père capitaliste et le fils socialiste. Et j'ai eu le grand frisson à la fin du troisième acte, quand, après la première pierre lancée dans les vitres d'Hargand, par dessus la rumeur de la grève, éclatent lointains, allègres, joyeux, les clairons des soldats.

*
* *

Arrivons au triomphal *Cyrano de Bergerac,* de M. Edmond Rostand.

Ce poète est un prodigieux homme de théâtre. Sa pièce est étourdissante. Allez la voir, c'est ce que je puis dire de mieux. Coquelin y est admirable, truculent, attendri, jovial, héroïque. Allez le voir. D'ailleurs, on n'a pas attendu mes conseils. La salle, tous les soirs, est comble. De longtemps on n'avait vu un succès pareil. Hugo lui-même l'a ignoré.

Ce succès est mérité. Jamais pièce de théâtre n'a été mieux faite pour réussir. Elle est héroïque, elle est comique; elle est gaie, elle est pathétique; elle est folle, elle est tendre. La variété en est inouïe. Le nombre de choses diverses, d'épisodes, de *mouvements* qu'elle renferme en ses cinq actes est fabuleux. Et, malgré tout, par-dessus tout, elle est claire. Tous les détails de l'intrigue s'y peuvent pénétrer du premier coup d'œil. Rien n'est inexpliqué, ni même obscur, ni même douteux. Tout se développe, se déroule, à la fois facile et imprévu, sous les yeux du spectateur charmé. Il y a là dedans un tour de main à ravir M. Scribe et M. Sarcey. Et le public, quoi qu'on dise, quoi qu'on fasse, est avec M. Scribe et M. Sarcey. Ce qu'il veut au théâtre, avant toutes choses, c'est du théâtre. Ce n'est pas, comme on pourrait le croire, de la vérité ou du rêve, de la joie ou de la tristesse; même dans une pièce en vers, ce n'est pas de la poésie pure qu'il veut, c'est du théâtre. Les vers lui importent peu, ou plutôt ils ne lui importent qu'en tant qu'ils sont du théâtre; il ne leur demande que des qualités de théâtre : il les veut aisés, rapides, nets, et qu'ils disent des choses qui le font rire ou pleurer. S'ils le font rire ou pleurer, ils lui sembleront beaux. L'important, dans la pièce en vers, ce ne sont pas les vers, c'est la pièce: or, dans le *Cyrano* de M. Rostand, la pièce, encore une fois, est excellente. Les trois premiers actes sont amusants comme un mélange du quatrième acte de *Ruy Blas* et du *Capitaine Fracasse*; et les deux derniers me paraissent encore meilleurs,

parce que, dans plusieurs scènes, le ton s'y élève de l'héroïcomique au vrai pathétique. — En vérité, un poète dramatique nous est né.

Faut-il faire des réserves ? Tâche ingrate, surtout pour un poète. Mais je ne suis aujourd'hui qu'un critique. Je dirai sincèrement ce que je pense.

On a écrit que cette pièce ouvrait triomphalement le XXe siècle... Elle ne lui dira pas grand'chose du XIXe. Elle lui dira qu'il y a eu, entre autres, un homme de beaucoup de talent. C'est tout. Elle ne lui apprendra rien de notre rêve, de nos désirs, de nos illusions, de notre âme.

Mais n'examinons que la forme, par quoi les œuvres, mêmes légères de sens, durent.

Oui, la forme, — qu'il faut tout de même considérer dans une pièce en vers, car à quoi bon l'écrire en vers, sinon pour lui donner une plus belle forme ? — la forme de *Cyrano* me semble souvent défectueuse. M. Rostand est trop bien persuadé de ce que nous disions tout à l'heure ; que le public ne veut pas essentiellement de beaux vers, mais des vers quelconques où l'action se déroule, et qui le mettent en gaieté ou en larmes : il se contente, à la rigueur, de vers quelconques. Trop souvent, il se permet certaines préciosités ou vulgarités. Ceci a l'air d'être le contraire de cela ; c'est pourtant la même chose : la préciosité est une vulgarité à l'envers. Mais, là encore, il a été servi par son talent dramatique ; il a, d'instinct, choisi un sujet où ses défauts naturels peuvent paraître des qualités. Lui, précieux, il a pris pour héros un précieux. Il n'a qu'à s'abandonner à un certain mauvais goût héroïque pour faire parler Cyrano selon son personnage. Quand Cyrano définit le baiser

Un point rose qu'on met sur l'*i* du verbe aimer,

cette pointe, détestable en toute autre occasion, est bonne dans la bouche de Cyrano qui est un « précieux », ami des « grotesques ». Et le spectateur applaudit ce que le critique réprouve. — Au reste, il faut dire bien haut que maints vers de *Cyrano de Bergerac* sont pleins de fougue, de juvénilité, d'allure ; que telles tirades sont menées avec une sûreté, une aisance singulières, que telles rimes font pousser le « Ah ! »

Mais, même quand j'applaudis, je suis inquiet pour ce qui va venir; cette forme trépidante ne me donne pas le sentiment de la sécurité.

Quelques citations ne seront peut-être pas inutiles pour appuyer ces critiques et ces éloges ; je les emprunterai aux fragments qu'ont publiés divers journaux et dont l'effet au théâtre est considérable. Cette tirade, par exemple, déjà célèbre, est d'un mouvement curieux, et il faut louer la variété avec laquelle le poète a distribué les « non, merci ! » qui en sont comme le refrain. Tout n'y est pas excellent ; mais il y a dans maints vers une énergie d'expression, une franchise d'allure dont on ne manquera pas d'être frappé.

CYRANO.

Et que faudrait-il faire?...
Chercher un protecteur puissant, prendre un patron,
Et, comme un lierre obscur qui circonvient un tronc
Et s'en fait un tuteur en lui léchant l'écorce,
Grimper par ruse, au lieu de s'élever par force?
Non, merci. Dédier, comme tous ils le font,
Des vers aux financiers? se changer en bouffon
Dans l'espoir vil de voir aux lèvres d'un ministre
Naître un sourire, enfin, qui ne soit pas sinistre?
Non, merci. Déjeuner, chaque jour, d'un crapaud?
Avoir un ventre usé par la marche? une peau
Qui, plus vite, à l'endroit des genoux, devient sale?
Exécuter des tours de souplesse dorsale?...
Non, merci ! Se pousser de giron en giron,
Devenir un petit grand homme dans un rond,
Et naviguer, avec des madrigaux pour rames,
Et dans ses voiles des soupirs de vieilles dames?
Non, merci ! Chez le bon éditeur de Sercy
Faire éditer ses vers en payant? Non, merci !
S'aller faire nommer pape par les conciles
Que dans des cabarets tiennent des imbéciles?
Non, merci ! Travailler à se construire un nom
Sur un sonnet, — au lieu d'en faire d'autres? Non,
Merci ! Ne découvrir du talent qu'aux mazettes?
Être terrorisé par de vagues gazettes,
Et se dire sans cesse : oh ! pourvu que je sois
Dans les petits papiers du *Mercure François*?
Non, merci ! Calculer, avoir peur, être blême,
Préférer faire une visite qu'un poème,

Rédiger des placets, se faire présenter ?
Non, merci ! non, merci ! non, merci !... — Mais chanter,
Rêver, rire, passer, être seul, être libre,
Avoir l'œil qui regarde bien, la voix qui vibre,
Mettre, quand il vous plaît, son feutre de travers,
Pour un oui, pour un non, se battre, — ou faire un vers !

Ou encore, dans la « scène du balcon » :

Sens-tu mon âme, un peu, dans cette ombre qui monte ?...
Oh ! mais vraiment, ce soir, c'est trop beau, c'est trop doux,
Je vous dis tout cela, vous m'écoutez, moi, vous !
C'est trop ! Dans mon espoir même le moins modeste
Je n'ai jamais espéré tant ! Il ne me reste
Qu'à mourir maintenant ! C'est à cause des mots
Que je dis, qu'elle tremble entre les bleus rameaux,
Car vous tremblez comme une feuille entre les feuilles !
Car tu trembles ! Car j'ai senti, que tu le veuilles
Ou non, le tremblement adoré de ta main
Descendre tout le long des branches du jasmin !

Le succès de M. Rostand doit remplir les jeunes poètes de joie et d'émulation.

De joie : car il poursuit l'œuvre que certains d'entre eux avaient déjà commencée, qui est de replacer la poésie devant son vrai juge, le grand public. Les petites chapelles ont vécu. Elles tombaient en ruine depuis deux ou trois ans.

D'émulation : car il faut qu'ils tâchent de dépasser encore le talent déjà haut de M. Rostand, et que, les yeux fixés sur l'exemple de Hugo, ils tâchent d'unir après lui à l'habileté et à la puissance dramatiques la beauté vivante de la forme, sans laquelle il n'est pas d'œuvres durables, ni surtout de poésie.

*
* *

C'est par la forme que se distingue *le Passé*, de M. Georges de Porto-Riche.

Au théâtre, la pièce m'a charmé ou ému tour à tour, mais elle gagne encore à la lecture. Il est aisé de s'en convaincre en lisant la scène du dernier acte entre Dominique et François. Oui, lisez-la. Vous aurez la sensation du classique. Ne vous y trompez pas : c'est dans cette pâte de

style que sont coulées les grandes pièces classiques ; je songe à du Marivaux plus énergique, à du Racine.

Un mot seulement de l'interprétation, pour qui l'on s'est montré bien sévère. Madame' Sisos (Dominique) a été aussi bonne qu'elle pouvait l'être dans un rôle qui exigeait madame Sarah Bernhardt, ou madame Bartet, ou madame Réjane. En dehors de ces trois grandes artistes, je ne vois guère qui pouvait le jouer, sinon la délicieuse Granier, d'*Amants*, si tendre, si douloureuse. Faut-il blâmer M. Candé, artiste consciencieux et vaillant, de n'avoir pas l'aspect physique ni la physionomie morale de François Prieur ?

Et tout de suite je veux dire ce que je reproche à cette belle œuvre, afin d'être à l'aise pour admirer.

Le plus grand reproche qu'on puisse faire à la pièce elle-même, est celui-ci : elle est trop longue. Cinq actes, c'est beaucoup. Aussi bien, la pièce en a-t-elle véritablement, essentiellement, trois. On a sans doute eu peur que les deux premiers durent trop ; et l'on a divisé chacun en deux actes. Le premier et le deuxième sont joués dans le même décor, de même le troisième et le quatrième ; et rien ne se passe dans les entr'actes : par deux fois, quand le rideau se relève, la situation est la même qu'à la fin de l'acte précédent. Puisque les deux actes *essentiels* étaient trop longs, il fallait couper dans les conversations du trio Mariotte, Béhopé, Bracony. Ah ! ce trio ! Il dit des choses bien spirituelles ; il en dit trop. Nous y eussions voulu plus de choix. Et puis, moins nombreux, les mots eussent mieux porté. Il y en a de charmants et de profonds. Comment citer les uns ou les autres ? Ils rempliraient encore des pages entières.

Je veux noter pourtant une réplique de Dominique, au premier acte. Elle me semble résumer le caractère de François Prieur et faire apparaître nettement une grave erreur de M. de Porto-Riche.

« La conscience d'un brave homme, dit Dominique, n'est pas plus troublée que celle d'un coquin dès qu'il s'agit de rouler une femme, et tel qui se croirait déshonoré de mentir à un monsieur quelconque, mentira sans le moindre scrupule à sa meilleure amie. » C'est le portrait, en quelques mots, de François Prieur : il a « deux délicatesses, une pour

les mâles et l'autre pour les femelles. » Reste à savoir si, *au théâtre*, avoir ces deux délicatesses ne s'appelle pas tout simplement en manquer. Oui, l'observation de Dominique est, *pour la vie réelle*, très juste ; oui, dans la vie réelle, de forts galants hommes sont des coquins avec les femmes ; oui, dans la vie réelle, on ne paie pas plus les crimes d'amour qu'on n'est tenu par la loi de payer les dettes de jeu. Mais au théâtre il n'en va plus de même. L'âme commune d'une salle de spectacle n'est pas la somme des âmes particulières des spectateurs. Elle en est la somme, plus quelque chose, qui résulte de leur assemblage et qui est plus désintéressé, plus pur, plus idéaliste. Une salle de bandits a une âme commune qui est généreuse et chevaleresque ; à plus forte raison, une salle d'honnêtes gens.

Ces honnêtes gens, dans la vie réelle, serreront la main de Prieur, en se disant que ses fredaines amoureuses ne regardent que lui ; mais, au théâtre, en le voyant mentir, mentir sans cesse, avec effronterie, et, par ses mensonges, faire souffrir deux femmes amoureuses que leur amour lui livre sans défense, ils le traiteront de canaille. Et tout deviendra inintelligible.

François Prieur apparaîtra *l'homme de volupté*. Son amour sans tendresse ne sera plus que physique, et ne sera donc plus l'amour : car jamais une salle de théâtre n'admettra que l'amour puisse être uniquement physique, cela est trop dégradant pour l'homme et pour la femme. Quand il affirmera qu'il la tient, cette émotion sacrée dont il était si avide, les spectateurs auront envie de rire ainsi qu'à une comédie bien jouée. Et comme c'est sa seule sincérité qui pouvait faire son charme au milieu de ses mensonges, il cessera d'être séduisant.

Et alors cette Dominique, qui jusque-là a été si intéressante, si délicieuse, on se demandera pourquoi elle l'aime. Quelle supériorité a-t-il sur les autres ? Il est plus vil qu'eux, et il est moins spirituel. En effet, fidèle à la vérité, M. de Porto-Riche ne lui a pas fait dire de *mots*. Les vrais hommes à femmes n'ont pas d'esprit. Tout leur esprit est dans leurs démarches. Pourquoi l'aime-t-elle donc ? Parce qu'il plaît à ses yeux. Et, de nouveau, l'amour apparaîtra comme physique.

Et nous voilà devant un homme que l'auteur n'a peut-être pas voulu nous donner pour une canaille, mais qui, malgré lui, nous semble tel, et une femme qui n'aime cet homme que parce qu'il émeut ses sens.

A qui nous intéresser ? à qui ? avec qui sympathiser ? sur qui reporter notre amour, cet amour instinctif que le théâtre fait sortir de nous et qui demande à se répandre sur quelqu'un ? La pièce est faussée par cette erreur.

Encore une petite critique. Je n'aime pas le personnage de Maurice Arnaut. Il me rappelle l'ami d'*Amoureuse*, celui dans les bras de qui la femme se jette pour l'injurier si violemment, l'instant d'après. C'est un personnage morose, humilié et humiliant. — Enfin, on ne s'intéresse pas à l'histoire Bellangé. On ne s'y intéresse pas, parce que deux des principaux acteurs de cette histoire sont à la cantonade, le mari et l'enfant, et que la petite madame Bellangé est insignifiante. L'insignifiance de ce rôle est, d'ailleurs, une des touches les plus délicates de cette pièce, à la fois brutale et raffinée. M. de Porto-Riche a dessiné là d'un crayon léger et fin un type de « petite femme », nulle, légère, vaniteuse, pas même coquine, qui restera.

On me dira : « Vous n'aimez guère le trio Mariotte, Béhopé, Bracony ; vous n'aimez pas Maurice Arnaut ; vous ne vous intéressez pas à madame Bellangé. Que reste-t-il donc ?... » — Restent les deux protagonistes et antagonistes du drame, François Prieur et Dominique Brienne. C'est peu ? C'est beaucoup, et, dans le cas particulier de M. de Porto-Riche, c'est tout. A vrai dire, les pièces de M. de Porto-Riche n'ont jamais que deux acteurs : la femme et l'amant (ou le mari qui est encore l'amant). Ses autres personnages sont des comparses. Une seule chose l'occupe dans la vie : le duel des sexes. Ses héros sont des spadassins d'amour. Pour « régler » ce duel il est le premier d'aujourd'hui. C'est un maître d'escrime amoureuse. C'est le maître.

Je ne vois que M. Maurice Donnay qui puisse lui être comparé. Et, sans diminuer en rien le mérite de ce dernier, il faut rappeler qu'*Amoureuse* a précédé *Amants* de quelques années. *Amants* était plus caressant ; mais *Amoureuse* était plus fort. Oui, dans les scènes de passion M. de Porto-

Riche est sans rival. Cette grande scène du cinquième acte est purement admirable. A la lecture surtout, il est impossible de ne pas la proclamer un chef-d'œuvre.

Cette scène-là, et la scène du deuxième acte où Dominique et François se revoient après huit années, suffisent à tirer pour longtemps une pièce hors de pair. Peut-être même ces deux scènes mettent-elles le *Passé* au-dessus d'*Amoureuse*.

Amoureuse a mieux réussi, mais le *Passé* me semble une pièce plus large, où il tient plus d'humanité. Je le répète, j'ai eu souvent au *Passé* la sensation du classique.

L'entrée de François Prieur, au second acte, c'est — toutes choses changées, comme on disait en l'école — l'entrée de Tartufe au troisième acte. On ne parle que de lui, on l'attend, il naît de cette attente même, il surgit déjà fatal. Cela est du grand théâtre. — L'auteur de ces deux pièces, *Amoureuse* et le *Passé*, quelle qu'en aura été la fortune immédiate, peut être tranquille. Le vœu qu'il exprimait jadis sera exaucé : il laissera « un nom dans l'histoire du cœur ». Il aura dit quelque chose d'éternel, puisque éternellement les hommes et les femmes s'enchanteront et se tortureront les uns les autres, et qu'éternellement ils se verseront au cœur par les lèvres la douleur et la joie.

*
* *

Si différentes, si dissemblables, non seulement de forme mais d'inspiration, d'âme, les quatre pièces dont je viens de parler trop brièvement témoignent d'un admirable effort dramatique.

Partout, d'ailleurs, dans les lettres, dans le roman surtout, et dans la poésie, le même effort se manifeste. Je crois qu'après une longue période d'écoles, — romantisme, parnassisme, naturalisme, symbolisme, — nous entrons dans une période de liberté individuelle, où chacun pourra faire uniquement ce qui lui plaît, où les âmes les plus diverses s'exprimeront. Ce serait la meilleure des anarchies.

Qui donc disait que nous sommes en décadence? Ce sont de ces choses qu'on dit dans les chaires professorales, qu'on enseigne aux enfants. Mais les hommes, dans la vie, ne s'en aperçoivent pas. Je vois en ce moment une floraison de talents. Je sais une jeunesse pleine de force. Au travail, donc!

Je rappelais tout à l'heure que nous allons voir commencer un nouveau siècle. Tâchons de l'ouvrir dignement.

Que tous se mettent à l'œuvre et, pour ne parler que du théâtre, que tout le monde donne! Que M. de Curel nous livre son chef-d'œuvre : il est sur le point de l'écrire, le *Repas du Lion* le fait pressentir. Que M. Mirbeau attaque de front un autre problème avec sa hardiesse coutumière. Que M. Edmond Rostand poursuive le cours de ses succès et, après sa pièce héroï-comique, produise l'œuvre pleine d'humanité et de beauté qui le fera sacrer grand poète. Que M. de Porto-Riche se remette au travail joyeusement, courageusement, finisse cette *Manon* en vers qu'il nous promet, puis mette la main à d'autres pièces, d'autres *Amoureuse* et d'autres *Passé*. Que M. Donnay nous fasse de nouveau rire, pleurer et frissonner d'un frisson à la Heine avec une de ses pièces tendres et aigues ; que M. Paul Hervieu écrive de nouvelles *Tenailles*, une nouvelle *Loi de l'homme*, en se souvenant qu'il est l'auteur de *Peints par eux-mêmes*, ce maître livre si plein de grâce et de variété en même temps que solide. Que M. Lemaître exprime sur la scène les multiples curiosités de son intelligence. Que M. Lavedan retrouve les beaux soirs du *Prince d'Aurec*. Que M. Brieux continue de traiter les questions les plus diverses avec sa brillante facilité. Que MM. Hermant et Capus nous charment de leur fantaisie. Que les plus récents se jettent dans le combat ! Que M. Coolus donne une suite à son *Enfant malade*, M. Henry Bataille, à la *Lépreuse* et à *Ton Sang*. M. Guinon au *Partage*, M. Sée à la *Brebis*. Que des écrivains célèbres, que d'illustres recrues prennent part à la lutte ; que M. Henri de Régnier nous donne la pièce que réclame de lui le symbolisme, et M. Anatole France, ce *Lys rouge*, espéré si curieusement...

Et qu'on permette enfin aux plus jeunes de sonner la trompette en attendant qu'ils entrent à leur tour dans la belle bataille !

FERNAND GREGH

L'Administrateur Gérant : LOUIS SCHOUÉ

TÊTE A L'ÉVENT

I

Tous les amis et connaissances d'Olga Ivanovna étaient présents à sa noce.

— Regardez-le : n'est-ce pas qu'il y a « quelque chose » en lui? — disait-elle à ses amis en leur désignant son mari d'un signe de tête, comme si elle voulait expliquer pourquoi elle épousait un homme simple, que rien jusqu'alors n'avait signalé à ses contemporains.

Son mari, Ossip Stépanovitch Dymov, était un médecin qui avait rang de conseiller titulaire. Il exerçait les fonctions de sous-directeur dans un hôpital, et celles de prosecteur dans un autre. Tous les jours, de neuf heures à midi, Ossip recevait des malades à sa clinique et les examinait; ensuite il prenait le tramway pour se rendre à l'autre hôpital, où il pratiquait l'autopsie des malades qui venaient de mourir. Sa clientèle privée était presque nulle: à peine gagnait-il quelque cinq cents roubles par an. Et c'est là tout ce que l'on pouvait dire de lui.

Cependant les amis d'Olga Ivanovna et la jeune femme elle-même n'étaient pas des gens ordinaires. Chacun d'eux se distinguait par quelque chose de remarquable, chacun avait

un nom plus ou moins répandu et comptait parmi les célébrités ou, s'il n'était pas encore célèbre, donnait au moins de grandes espérances pour l'avenir.

C'était d'abord un tragédien dont le talent énorme était consacré depuis longtemps, un homme intelligent, simple autant que distingué, un excellent « diseur », qui enseignait la diction à Olga Ivanovna; — puis un chanteur de l'Opéra, un gros homme qui présageait à la jeune fille, si elle voulait travailler, si elle avait assez d'énergie, une belle carrière de cantatrice. — Puis toute une pléiade juvénile de peintres et, à sa tête, Riabovsky, à la fois paysagiste, animalier et « genriste », un jeune homme blond de vingt-cinq ans, très beau: Riabovsky obtenait toujours beaucoup de succès aux expositions, et son dernier tableau venait de se vendre cinq cents roubles; il corrigeait les esquisses d'Olga et répétait volontiers qu'avec le temps il en sortirait peut-être « quelque chose ». Puis un violoncelliste, qui faisait « pleurer » son instrument, et qui déclarait tout net que, parmi toutes ses amies, Olga seule savait l'accompagner; un écrivain, tout jeune, mais déjà connu, qui signait des nouvelles, des romans et des pièces. Qui encore? Un gentilhomme, Vassili Vassiliévitch, — un vrai gentilhomme russe, amateur passionné d'illustrations et de vignettes, avec un goût particulier pour le style archaïque, pour les vieilles légendes, les chansons d'autrefois; sur une feuille de papier, sur une assiette noircie à la fumée, il savait improviser des merveilles.

Parmi cette cohue de libres artistes, plus ou moins gâtés par la fortune, et qui songeaient à l'existence des médecins seulement lorsqu'ils étaient malades, Ossip faisait l'effet d'un étranger, d'un inconnu et il semblait tout petit, bien qu'il fût grand et carré des épaules. Il avait l'air de porter un habit qui ne lui appartenait pas, et sa barbiche rappelait celle d'un commis-voyageur. Cependant, s'il avait eu l'avantage d'être peintre ou écrivain, on aurait sûrement trouvé que sa barbe le faisait ressembler à Émile Zola.

Le tragédien affirmait à Olga Ivanovna qu'avec ses cheveux de lin et sa robe de noces elle évoquait l'image d'un jeune et svelte cerisier entièrement couvert de fleurs blanches et fraîches.

— Non, mais, écoutez-moi! — lui disait la jeune femme en lui prenant le bras. — Comment cela s'est-il pu faire tout à coup? Écoutez, écoutez un peu... Il faut vous dire que mon père s'est trouvé, pendant quelque temps, attaché au même hôpital que Dymov. Lorsque mon pauvre père tomba malade, lui, Dymov passa des jours et des nuits à son chevet. Pensez donc, quel dévouement!... Écoutez, Riabovsk y!Et vous, mon romancier, approchez donc, c'est très intéressant... Quel dévouement, quel intérêt sincère!... Moi non plus, je ne dormais pas, je veillais tout le temps mon père, et alors, bonsoir! voilà mon gaillard pris! Mon pauvre Dymov se coiffait pour de bon. La destinée a parfois de si bizarres fantaisies!... Eh bien, après la mort de mon père, il vint à la maison de temps à autre; il me rencontra plusieurs fois dans la rue, et un beau soir, pan! une déclaration... de but en blanc... Je pleurai toute la nuit, et moi-même je me sentis amoureuse folle... Et me voilà sa femme, comme vous le voyez... N'est-ce pas qu'il a quelque chose de fort, de puissant, quelque chose de l'ours? En ce moment vous n'apercevez sa figure que de trois quarts, et puis elle est mal éclairée; mais quand il se retournera vous allez voir son front. Que direz-vous de ce front-là, Riabovsky?... Dymov, c'est de toi que nous parlons! — cria-t-elle à son mari. — Viens donc ici. Tends à Riabovsky ta main loyale... C'est bien. Soyez amis.

Dymov tendit la main au jeune peintre en lui disant, avec un sourire bon et naïf:

— Enchanté!... J'avais un de mes condisciples à l'université qui s'appelait Riabovsky: ce n'est pas votre parent?...

II

Ossip avait trente et un ans, Olga vingt-deux. Ils se mirent à mener ensemble une existence tout à fait charmante. La jeune femme décora tous les murs du salon avec ses propres études et celles d'autres artistes, encadrées ou sans cadres. Auprès du piano elle disposa, dans un poétique pêle-mêle, des ombrelles chinoises, des chevalets, des poignards, des bustes,

des portraits, des chiffons multicolores. Une autre pièce fut tapissée d'images populaires; dans un coin Olga mit une faux et un rateau, accrocha dans l'autre une faucille et deux chaussures de moujik, et elle eut une salle à manger décorée à la russe. Pour donner à la chambre à coucher l'apparence d'une crypte, elle tendit le plafond et les murs d'étoffe sombre; au-dessus du lit elle suspendit une lanterne vénitienne et à la porte elle plaça une statue avec une hallebarde à la main. Et tout le monde trouva délicieux le petit « chez-soi » du jeune ménage.

Chaque jour, en se levant, à onze heures, Olga jouait du piano, ou, s'il y avait un beau soleil, elle peignait à l'huile. Puis, à une heure, elle se rendait chez sa couturière. Les Dymov, n'étant pas riches, avaient tout juste ce qu'il fallait pour vivre; Olga devait donc, pour se montrer constamment en toilette fraîche, imaginer sans cesse avec la couturière de nouveaux artifices ; et souvent, d'une vieille robe teinte et d'un rien — tulle, peluche ou dentelle — une vraie merveille sortait, quelque chose d'exquis, un rêve et non pas une robe!

En quittant sa couturière, Olga, d'habitude, allait voir une actrice de ses connaissances, histoire d'apprendre les dernières nouvelles théâtrales et de se procurer, suivant l'occurrence, un billet pour la prochaine « première » ou pour une représentation à bénéfice. De là elle courait à l'atelier d'un artiste, à une exposition de tableaux, ou rendait visite à quelque personnage célèbre pour l'inviter ou simplement causer un brin. Et toujours on l'accueillait d'un air aimable, on lui assurait partout qu'elle était charmante, gentille, excessivement sympathique... Ceux qu'elle appelait illustres et grands la recevaient comme leur égale, et tous, à l'unanimité, lui prédisaient qu'avec ses dons, et son goût, et son intelligence, elle irait loin si elle savait s'astreindre à ne pas courir trop de lièvres à la fois. Olga touchait du piano, chantait, peignait à l'huile, modelait, jouait dans les comédies de salon, et non point de façon ordinaire, mais avec un vrai talent. Qu'il s'agît d'arranger des verres de couleur pour une illumination, de s'improviser une toilette ou de nouer la cravate à l'un de ses amis, elle s'en acquittait, souriante, avec une grâce et un goût exquis. Mais

où elle se révélait supérieure, c'était dans sa façon de faire connaissance et de lier amitié avec les personnages illustres. A peine avait-on parlé de quelqu'un, Olga savait arriver à lui, devenir en un jour son « amie » et l'inviter chez elle. Toute relation nouvelle était pour elle une vraie fête. Elle adorait les hommes à la mode, elle en était fière, elle les voyait en songe chaque nuit, elle en avait comme une soif qu'elle n'arrivait jamais à désaltérer... Les uns s'en vont, qu'elle oublie; d'autres les remplacent, mais elle s'y habitue bien vite, et, ne les trouvant plus à son goût, elle cherche avidement de nouveaux grands hommes; toujours elle en découvre, toujours elle en cherche d'autres, sans répit, sans fin... Pourquoi?

A cinq heures elle dînait chez elle avec son mari. La simplicité, le bon sens, la bonhomie d'Ossip l'attendrissaient et la charmaient. A tout moment elle s'élançait de sa place et, lui prenant la tête à pleines mains, la couvrait de baisers.

— Tu sais, Dymov, lui disait-elle, tu es un homme intelligent, un esprit distingué; seulement, tu as un grave défaut: tu ne prends aucun intérêt à l'art; tu n'apprécies pas la musique, ni la peinture.

— Je ne les comprends pas, répliquait-il avec douceur. Toute ma vie je me suis occupé de sciences naturelles et de médecine, et je n'ai guère eu le temps de m'intéresser à l'art.

— Mais c'est affreux, mon pauvre Dymov!

— Pourquoi donc?... Mais tes amis n'ont aucune idée ni des sciences naturelles ni de la médecine, et tu ne songes cependant pas à leur en vouloir. Chacun son domaine. Je ne goûte pas les paysages et les opéras, mais je me dis : s'il y a des gens fort sensés qui vouent leur vie entière à ces choses-là, et d'autres non moins sensés qui les achètent à des prix fous, sans doute elles sont nécessaires. Je ne les comprends pas, mais ne pas comprendre n'est pas nier.

— Laisse-moi serrer ta main loyale.

Après le dîner, Olga Ivanovna se rendait chez des amis, ou au théâtre, ou au concert, et ne rentrait qu'après minuit, Et ainsi tous les jours.

Chaque mercredi, la jeune femme donnait une petite soirée. On n'y dansait pas, on n'y jouait jamais aux cartes : les

divertissements artistiques les plus variés faisaient tous les frais de la fête. Le tragédien déclamait, le chanteur de l'Opéra chantait, les peintres agrémentaient d'esquisses les albums d'Olga, le violoncelliste jouait, — et la maîtresse de maison dessinait, modelait, chantait et accompagnait au piano. — Dans les intervalles entre la poésie, la musique et le chant, on causait littérature, théâtre, peinture. On ne voyait jamais de femmes aux soirées d'Olga : elle trouvait toutes les femmes, hormis les actrices et sa couturière, ennuyeuses et banales. A chaque sonnerie du timbre, la maîtresse de maison frissonnait et s'écriait d'un air triomphant :

— C'est lui!

Il va sans dire que « lui » était quelque nouvelle célébrité, invitée pour la première fois. Dymov n'était jamais au salon et personne, parmi les invités, ne songeait à son existence. Pourtant, juste au coup de minuit, la porte s'ouvrait, et le maître de la maison apparaissait; en se frottant les mains il disait, avec un sourire naïf et doux :

— Messieurs, venez prendre quelque chose, je vous prie!

Chacun se dirigeait vers la salle à manger, où était déjà servi toujours le même repas : des huîtres, un morceau de jambon ou de veau froid, des sardines, du fromage, du caviar, des champignons, de l'eau-de-vie et deux carafes de vin.

— Oh! mon cher maître d'hôtel! — s'écriait Olga Ivanovna frappant des mains dans un transport de joie; — mais tu es tout à fait charmant... Messieurs, regardez-moi ce front!... Allons, Dymov, tourne-toi, fais voir ton profil!... Regardez, messieurs : ne dirait-on pas la face d'un tigre avec une expression douce et gentille comme celle d'un chevreuil!... Oh! mon chéri!...

Les convives mangeaient et, en regardant Ossip, ils se disaient en eux-mêmes :

« C'est vrai, quel charmant garçon! »

Mais on l'oubliait bien vite et on recommençait à causer musique, littérature, théâtre, etc.

Les jeunes époux vivaient heureux, — quoique la troisième semaine de leur lune de miel ne se passât point sans quelque tristesse : Dymov, ayant contracté à son hôpital un érésipèle

de la face, dut rester au lit pendant six jours et faire couper ras ses beaux cheveux noirs. Tout ce temps-là, sa femme demeura auprès de lui, en pleurant amèrement; lorsqu'il se trouva mieux, elle noua un mouchoir blanc sur la tête nue d'Ossip, et se mit à dessiner d'après lui une étude : *le Bédouin*. Et tous les deux étaient contents et gais. Dymov reprit son service; mais, au bout de quelques jours, un nouvel accident lui survint.

— Je n'ai pas de chance, maman! — déclara-t-il à table. J'ai eu ce matin quatre autopsies à faire, et d'un coup je me suis coupé à deux phalanges. Je ne m'en suis aperçu qu'à la maison.

Olga Ivanovna eut peur. Il sourit, disant, pour la rassurer, que ce n'était rien, et qu'il lui arrivait souvent de se couper à la main en disséquant.

— Vois-tu, maman, je m'absorbe à tel point dans mon travail que j'en deviens distrait.

La jeune femme attendait avec une réelle angoisse les symptômes d'une contagion cadavérique, et chaque nuit elle priait Dieu; mais rien ne se déclara. Et leur vie se remit à couler paisible, sans chagrin ni douleur. Beau était le présent et, pour le remplacer, le printemps s'approchait souriant de loin et promettant mille joies nouvelles. Un bonheur sans fin! Pour les mois d'avril, de mai, de juin, villégiature quelque part, loin de la ville, en pleine campagne, promenades, parties de pêche, études, trilles de rossignols; puis, de juillet jusqu'à l'automne, une excursion le long du Volga, organisée par les peintres et à laquelle devait prendre part la jeune femme, membre inamovible de la Société. Déjà Olga s'était confectionné deux costumes en toile écrue et procuré des couleurs, des pinceaux, de la toile et une palette neuve. Presque tous les jours, son ami Riabovsky venait voir si elle avait accompli des progrès en peinture. Lorsqu'elle montrait au jeune homme sa dernière esquisse, il fourrait ses mains dans ses poches profondes, serrait fortement les lèvres et disait en se gonflant :

— C'est ça... Mais pourquoi votre nuage crie-t-il? la façon dont vous l'éclairez ne rappelle pas le soir... Le premier plan est à demi bâclé, voyez-vous, et puis... ce n'est pas ça... Comprenez-vous?... Et votre chaumière, là, est tout à fait

écrasée, elle m'a l'air de pousser des cris plaintifs... Ce coin-ci devrait encore être plus sombre... En somme, ce n'est pas trop mal... j'approuve.

Et, moins sa manière de parler semblait compréhensible, plus Olga Ivanovna le comprenait.

III

Le lundi de la Pentecôte, après dîner, Dymov, avec des petits gâteaux et quelques boîtes de conserves qu'il venait d'acheter, s'en fut rejoindre sa femme à la campagne.

Il ne l'avait pas vue depuis quinze jours et il commençait à languir. Pendant le trajet en chemin de fer, puis en cherchant la maisonnette au milieu du bois, il sentait la faim et la fatigue; déjà il s'imaginait avec délices quelle joie il allait avoir à souper en tête à tête avec sa femme et à se coucher ensuite. Et il jetait par intervalles un joyeux coup d'œil sur le paquet : du caviar, du fromage et du saumon.

Lorsqu'il eut enfin trouvé la maisonnette, le soleil allait déjà disparaître. La vieille bonne déclara que madame était sortie et qu'elle rentrerait bientôt sans doute. Le logis, d'un extérieur peu agréable, se composait uniquement de trois pièces au plafond bas, aux murs tapissés de papier blanc, au parquet inégal et crevassé. Dans l'une de ces pièces était placé un lit; dans l'autre, pêle-mêle, traînaient sur toutes les chaises et sur les fenêtres, des toiles, des pinceaux, plusieurs pardessus et chapeaux d'hommes; dans la dernière, Dymov trouva trois hommes inconnus, deux bruns avec de petites barbiches, un autre gros et rasé, un acteur évidemment. Le samovar bouillait sur la table.

— Vous désirez?... — demanda l'acteur avec une voix de basse en examinant Dymov d'un air peu aimable. — C'est Olga Ivanovna que vous demandez à voir? Attendez un moment, elle va revenir tout à l'heure.

Dymov prit une chaise et attendit. L'un des hommes bruns se versa une tasse de thé, puis, laissant tomber sur Ossip un regard endormi, lui demanda :

— Vous prendriez du thé peut-être?...

Dymov avait faim et soif, mais, pour ne point se gâter l'appétit, il refusa. Bientôt résonnèrent des pas, un rire bien connus; la porte s'ouvrit avec bruit et Olga Ivanovna, coiffée d'un chapeau à larges bords, une boîte à la main, s'élança dans la pièce. Tout de suite après elle entra, gai, le visage radieux, Riabovsky avec un pliant et un large parasol.

— Dymov! — s'écria la jeune femme, dont la physionomie s'illumina de joie, — Dymov! répéta-t-elle en appuyant sa tête et ses mains contre la poitrine de son mari. C'est toi! Pourquoi demeures-tu si longtemps sans venir? Pourquoi? pourquoi?...

— Mais quand veux-tu que je vienne, maman? Je suis toujours pris, et aux heures où je suis libre, il n'y a justement pas de train.

— Que je suis heureuse de te voir! Toute la nuit j'ai rêvé de toi, et j'avais peur que tu ne tombes malade. Ah! si tu savais comme tu es gentil et comme tu es venu à propos! Tu vas être mon sauveur! Toi seul peux me sauver!... On célèbre ici, demain, une noce fort originale, — reprit-elle en arrangeant la cravate de son mari. — Le futur est un jeune télégraphiste, un certain Tchikildéïev; un beau jeune homme, point sot, et puis, tu sais, il a dans sa figure quelque chose de fort, quelque chose de l'ours... On pourrait le faire poser pour un jeune Varègue. Ici tout le monde s'intéresse à lui, et nous autres, habitants de ces parages, nous lui avons tous promis d'assister à sa noce, en chœur. C'est un jeune homme pauvre, sans famille, et cela serait vraiment un péché de lui refuser quelque sympathie. Figure-toi! demain, après la messe, le mariage, puis tout le monde se rend à pied au logis de la mariée... Tu vois cela d'ici : le bois, le chant des oiseaux, le soleil jouant sur l'herbe, et nous tous formant des taches bariolées sur le fond vert, — cela sera très, très original, tout à fait dans le goût des impressionnistes français... Mais que mettrai-je pour aller à l'église, mon pauvre Dymov? — poursuivit-elle avec une moue larmoyante. — Je n'ai rien ici, absolument rien. Pas de robe, ni fleurs, ni gants, rien!... Tu me sauveras. Si tu es venu, c'est que le sort lui-même t'a désigné pour me tirer d'affaire... Tiens, mon chéri, voici les

clefs; tu vas retourner à la maison et tu chercheras dans mon antichambre ma robe rose. Tu la connais, c'est la première qui se trouve accrochée... Puis, dans cette même pièce, sur le parquet, dans un coin, tu verras deux cartons blancs; tu ouvriras celui qui est dessus, et tu verras d'abord du tulle, et encore du tulle, et toute espèce de petits chiffons; mais en bas, tout au fond, il y a des fleurs. Tu les prendras avec précaution; seulement évite de les froisser, je choisirai moi-même... Et tu m'achèteras des gants.

— C'est bien, répondit Ossip. Je partirai demain et t'enverrai le tout.

— Comment, demain?... — se récria Olga Ivanovna, et elle regarda son mari avec surprise. — Mais demain, comment arriveras-tu? Le premier train part à neuf heures et le mariage est célébré à onze!... Non, mon ami, c'est aujourd'hui qu'il faut partir, aujourd'hui même! Si tu ne peux revenir demain, tu m'enverras le tout par un commissionnaire... Eh bien, va... Tout à l'heure le train doit passer... Tâche de ne pas le manquer, mon âme.

— Bon!..

— Oh! comme je regrette fort de te voir ainsi partir! — soupira Olga Ivanovna; et des larmes lui vinrent aux yeux — Et faut-il que je sois bête pour avoir donné ma parole au télégraphiste!

Dymov but rapidement un verre de thé, prit un craquelin et, toujours souriant de son doux sourire, il s'en revint à la gare. Quant au caviar, au fromage et au saumon, les deux hommes bruns et l'acteur les dévorèrent consciencieusement.

IV

Par une douce nuit de juillet, au clair de lune, Olga Ivanovna, sur le pont d'un bateau, contemplait tour à tour le fleuve et ses deux bords. Auprès d'elle se tenait Riabovsky, et le jeune homme lui disait que toutes les ombres noires, là, sur l'eau mobile, n'étaient point des ombres, mais un rêve, un songe; que devant cette eau magique et chatoyante, ce

firmament infini, ces rives mélancoliques, rappelant toute la vanité de la vie humaine et en même temps l'existence d'un monde supérieur, d'une allégresse éternelle, il serait bon de s'oublier, de s'effacer, de n'être plus qu'un souvenir. Le passé a déjà passé, il n'intéresse donc plus guère ; l'avenir n'est qu'un mot sans la moindre signification ; et cette nuit merveilleuse, peut-être la seule belle nuit de la vie, bientôt va finir elle-même, sombrer à jamais... Pourquoi vivre, alors ?

Olga Ivanovna écoute la voix de Riabovsky, écoute le silence de la nuit, et pense qu'elle est immortelle, que jamais elle ne cessera de vivre. Cette eau bleue d'un bleu de turquoise, qu'elle n'a jamais vue auparavant, ces rivages de songe, ces flottantes ombres noires, cette joie inexplicable qui lui remplit le cœur, — tout lui dit qu'elle est une grande artiste et que là-bas... loin, par delà ce beau clair de lune, dans l'espace illimité, l'attendent le succès, la gloire, les acclamations d'un peuple... Olga n'a qu'à regarder quelques minutes, les yeux fixes, dans l'infini lointain, pour voir une foule énorme, des lumières, pour entendre une musique solennelle, les cris d'enthousiasme... elle-même est en robe blanche, et des fleurs, des fleurs encore pleuvent sur elle de tous les côtés... Et la jeune femme songe aussi que près d'elle, tout près, appuyé contre le bord du bateau, se tient un homme vraiment grand, un génie, un de ceux qui sont élus par Dieu lui-même... Ce qu'il a créé jusqu'ici est beau, neuf, original, ce qu'un jour il créera, lorsque avec l'âge son talent acquerra toute son ampleur, sera extraordinaire, immense : on le devine à sa physionomie, à sa manière d'exprimer ses pensées, de considérer la nature. Il parle des ombres, des nuances nocturnes, des clartés lunaires, dans une langue spéciale, bien à lui, de sorte que l'auditeur se laisse, malgré soi, charmer par ce maître de la nature. Lui-même est beau, fort, original, et sa vie, si indépendante et si libre, si étrangère à toute vulgarité, ressemble à celle d'un oiseau.

— Il commence à faire un peu frais, dit la jeune femme.

Et un frisson la secoua. Riabovsky l'enveloppa d'un manteau et murmura tristement :

— Je me sens tout entier en votre pouvoir. Je suis votre esclave. Pourquoi êtes-vous si ensorcelante aujourd'hui?

Il ne détachait point ses yeux d'Olga, et ces yeux semblaient terribles, et elle avait peur de le regarder.

— Je vous aime follement, — lui disait-il, les lèvres tout près de sa joue. Un mot de vous, et je ne vivrai plus... j'abandonnerai l'art, soupirait-il, extraordinairement ému. — Aimez-moi, aimez-moi...

— Ne me parlez pas ainsi, — répondit la jeune femme en fermant les yeux; — j'ai peur. Et Dymov?

— Quel Dymov? Pourquoi Dymov? Que m'importe un Dymov?... Le Volga, la beauté, mon amour, mon bonheur, cela seul existe, et non pas Dymov... Oh! mais je ne sais plus rien... Je ne veux rien savoir du passé... donnez-moi seulement le présent.

Le cœur d'Olga battit plus fort. Elle voulut songer à son mari; mais tout son mariage, Dymov, leurs petites soirées, tout lui semblait si infime, si nul et inutile, et puis si loin, si loin!... Qu'est-ce que ce Dymov, en effet? Pourquoi Dymov? Que lui importe ce Dymov? Est-il vraiment certain qu'il existe dans la nature, et n'est-ce pas un songe?...

« Lui, cet homme simple et si terre à terre, doit s'estimer déjà heureux du bonheur qu'il a reçu, — raisonnait-elle en cachant son visage de ses mains. — Que l'on m'accuse là-bas, que l'on me condamne, peu m'importe... Moi, en dépit du monde, je me perdrai tout à l'heure, oui, je me perdrai, comme cela, brusquement... Il faut goûter à tout dans la vie... Mon Dieu, que c'est pénible et que c'est délicieux!... »

— Eh bien?... quoi?... — balbutiait l'artiste, en l'entourant de son bras et couvrant de baisers les mains dont elle, mollement, repoussait son étreinte. Tu m'aimes?... Oui?... oui?... Oh! quelle nuit! quelle adorable nuit!...

— Oui, quelle belle nuit! fit-elle.

Maintenant, elle regardait le jeune homme bien en face, dans ses yeux où brillaient des larmes; puis, ayant jeté un coup d'œil autour d'elle, Olga l'étreignit fortement et le baisa sur la bouche...

— Tout à l'heure nous serons à Kinechma! dit quelqu'un tout haut à l'autre bout du pont.

Un bruit de pas lourds. C'était le garçon du restaurant qui passait.

— Ecoutez, lui dit la jeune femme — qui riait et pleurait à la fois de bonheur, — voulez-vous nous servir à souper?

Le peintre, pâle d'émoi, se laissa tomber sur un banc, jeta sur Olga Ivanovna un regard plein de reconnaissance et d'adoration, puis, fermant les yeux, il dit avec un sourire langoureux :

— Je suis las.

Et il appuya sa tête contre le bord du bateau.

V

Le 2 septembre fut une journée douce et tranquille, mais un peu voilée. Dans la matinée, le Volga, devant la maison, se couvrit d'un brouillard léger et à neuf heures une pluie fine commença, qui sembla interminable.

Au petit déjeuner, Riabovsky déclarait à Olga Ivanovna que la peinture est le plus fastidieux et le plus ingrat des arts, que lui, Riabovsky, n'était pas un artiste, que des idiots seuls pouvaient lui trouver quelque talent; tout à coup, il saisit un couteau et lacéra la meilleure de ses études. Après le thé, il demeurait à la fenêtre et, sombre comme la nuit, il contemplait le Volga. Le fleuve n'avait plus son éclat de naguère; la surface en était maintenant terne, mate et froide. Tout, dans les alentours, annonçait l'approche du triste et fastidieux automne. On eût dit que la nature, comme une bonne ménagère, avait enlevé au Volga ses beaux tapis de verdure, et les magnifiques parures de diamants que formaient, réfléchis dans ses flots, les rayons lumineux du soleil et ses lointains bleus et transparents, tout ce que le fleuve étalait de grâce et de splendeur, pour l'enfermer jusqu'au printemps prochain; et les corbeaux qui volaient au-dessus du Volga semblaient le taquiner en criant :

— Te voilà nu! Te voilà nu!

Riabovsky écoutait leurs croassements et songeait que lui-même, déjà usé, avait perdu son talent, que tout au monde était relatif, conventionnel, stupide par surcroît, et qu'il avait

eu bien tort de se lier avec cette femme... Bref, il était ce jour-là d'une humeur exécrable et s'ennuyait prodigieusement.

Olga Ivanovna se tenait assise au bord de son lit, dans l'alcôve, et caressant de ses doigts ses beaux cheveux de lin, elle se transportait par la pensée dans son petit salon, dans sa chambre à coucher, dans le cabinet de son mari; elle se voyait tour à tour au théâtre, chez sa couturière et ses illustres amis. Que faisaient-ils à cette heure? Songeaient-ils à elle? La saison avait déjà commencé; il serait grand temps pour elle de songer à ses petites soirées artistiques. Et Dymov? Le cher homme! Avec quelle douceur, quelle naïveté enfantine il se plaignait de son absence et la rappelait vers lui dans ses lettres! Ossip, tous les mois, lui envoyait soixante-quinze roubles, et, apprenant d'Olga Ivanovna qu'elle en avait emprunté cent aux artistes, vite il avait expédié cette somme aussi. Quel homme bon et généreux! Ce voyage commençait à fatiguer Olga Ivanovna; elle s'ennuyait, voulait quitter au plus tôt ces moujiks, ce relent d'humidité qui la poursuivait, échapper à cette sensation pénible de saleté physique dont elle souffrait sans répit, dans les isbas où elle s'arrêtait, comme dans ses pérégrinations de village en village. Si, du moins, Riabovsky n'avait pas donné à ses compagnons sa parole de rester avec eux jusqu'au 20 septembre, on aurait pu s'en retourner le jour même. Quel bonheur!...

— Mon Dieu — gémit enfin le jeune homme — quand le beau temps va-t-il donc revenir?... Je ne puis cependant pas continuer mon effet de soleil sans un peu de soleil!...

— Mais tu as commencé une autre étude, un effet de nuages, — lui dit Olga Ivanovna sortant de son alcôve. — Te rappelles-tu?... avec un bois à gauche, un troupeau de vaches et des oies à droite... qui t'empêche de l'achever maintenant?

— Ah! oui! l'achever!... — répliqua le peintre avec une grimace. — Vous me croyez donc assez bête pour ne plus savoir ce que j'ai à faire?

— Comme tu me traites, mon ami, depuis quelque temps! dit la jeune femme en soupirant.

— Eh bien, tant pis!

Le visage d'Olga Ivanovna fut secoué d'un frisson; elle s'en alla dans un coin et se mit à pleurer.

— Allons, bon! Il ne manquait plus que cela, des larmes! Finissez donc! J'ai peut-être mille raisons de pleurer et pourtant je ne pleure pas, moi!

— Mille raisons! — répéta la jeune femme en sanglotant. — La raison la plus grave, c'est que vous en avez maintenant assez de moi... Oui, — reprit-elle, et ses sanglots redoublèrent. — Soyons francs, je vois bien que vous rougissez de notre amour. Vous désireriez le cacher à vos camarades, bien que cela soit impossible et qu'ils sachent tout depuis longtemps.

— Olga, je ne vous demande qu'une chose, — dit Riabovsky d'un ton suppliant et la main sur le cœur, — rien qu'une seule chose : ne me tourmentez pas! C'est tout ce que je désire de vous!

— Mais jurez-moi que vous m'aimez toujours!

— C'est une torture! — fit le jeune homme entre ses dents, avec un geste désespéré. — Je finirai par me jeter à l'eau ou perdre la raison. Laissez-moi donc tranquille!

— Eh bien, tuez-moi, alors! cria Olga Ivanovna. Tuez-moi!

Elle se remit à fondre en larmes et se réfugia dans l'alcôve. Les gouttes de pluie crépitaient sur le toit recouvert de chaume. Riabovsky prit sa tête à deux mains, arpenta la pièce, puis, d'un geste résolu, il mit son chapeau, jeta son fusil sur l'épaule et sortit.

Une fois seule, Olga Ivanovna demeura longtemps à pleurer. D'abord elle songea comme il serait bon de s'empoisonner, pour que Riabovsky la trouvât morte à son retour; puis elle se revit mentalement chez elle, dans le salon, ou dans le cabinet de son mari, assise, immobile auprès d'Ossip, heureuse du calme et de la propreté qui l'entourait; puis au théâtre, écoutant Masini dans *Cavalleria rusticana*. Et de nouveau le regret de la « civilisation », de la capitale bruyante et animée, des hommes célèbres lui serra le cœur. Une bonne femme entra et attisa le poêle pour mettre le dîner sur le feu. Une odeur âcre de brûlé remplissait la maison, une fumée bleuâtre embuait l'air. Les

artistes allaient et venaient, tous chaussés de bottes boueuses et le visage mouillé par l'averse; ils regardaient les études et se disaient, pour se consoler, que le Volga, même par ce mauvais temps, avait son charme particulier. La petite pendule accrochée au mur ne cessait point de faire « tic-tac, tic-tac... » Les mouches, éprouvées déjà par le froid, se rassemblaient dans un coin, sous les saintes icones; et l'on entendait sous les bancs, dans les portefeuilles bourrés de croquis, les blattes se démener bruyamment...

Le soir tombait déjà, Olga était seule, quand Riabovsky revint. Il jeta son chapeau sur la table; pâle, épuisé, il s'étendit sur un banc, avec ses bottes sales, et ferma les yeux.

— Je suis fourbu, déclara-t-il en s'efforçant de relever les paupières.

Pour lui complaire et pour lui montrer qu'elle n'était plus fâchée, Olga Ivanovna s'approcha de Riabovsky, l'embrassa doucement sans rien dire et voulut passer un peigne dans ses cheveux blonds afin d'en réparer le désordre.

— Qu'est-ce que c'est? — fit-il en tressaillant comme si quelque chose de froid venait de le toucher. — Qu'est-ce que c'est? Laissez-moi tranquille, je vous en prie.

Il écarta la jeune femme d'un geste et se recula. Elle crut deviner sur la physionomie de l'artiste le dépit et le dégoût. A ce moment, la bonne femme apportait, en marchant avec précaution, une assiette remplie de soupe aux choux, et Olga remarqua fort bien que les gros doigts de la paysanne trempaient dans le potage. Et cette femme sale, au ventre serré d'une ceinture, et ce potage que Riabovsky s'était mis à manger avidement, et cette bicoque, et toute cette existence, qu'elle trouvait si belle au début à cause de sa rustique simplicité, de son désordre poétique, lui semblait maintenant horrible, hideuse. Une rancœur soudaine l'envahit :

— Il faut nous séparer pour quelque temps, — déclara-t-elle — sinon, à force de nous ennuyer ici, nous finirons par nous brouiller à jamais. J'en ai assez. Je pars aujourd'hui même.

— Et comment?... A cheval sur un bâton, ou quoi?

— Nous sommes jeudi : le bateau arrive donc à neuf heures et demie.

—Ah! oui, c'est vrai... Eh bien, tu peux, en effet, partir, — acquiesça Riabovsky d'une voix plus douce, en essuyant sa bouche avec un torchon en guise de serviette. — C'est vrai, tu n'as rien à faire ici qu'à t'ennuyer : te retenir serait de l'égoïsme. Pars maintenant; après le 20, on se reverra.

Olga se mit à faire sa malle, joyeusement, et toute rouge de plaisir. Elle se demandait si vraiment elle pourrait bientôt lire dans son petit salon, dormir dans sa chambre à coucher, dîner à une table ornée d'une nappe blanche... Elle eut soudain le cœur soulagé; même elle n'en voulait plus au peintre.

— Je te laisse mes couleurs et mes pinceaux, mon Riaboucha, — lui dit-elle, redevenue câline ; — s'il t'en reste, cher, tu me le rendras ensuite. Seulement, ne va pas flâner ici en mon absence, travaille bien et ne t'ennuie pas. Tu es gentil, mon Riaboucha !...

Vers neuf heures du soir, le peintre, après l'avoir embrassée à la maison pour ne pas l'embrasser, à ce qu'elle comprit, en présence des camarades, sur le bateau, reconduisit la jeune femme jusqu'à l'embarcadère. Au bout de quelques minutes, le bateau survint et l'emmena. Trois jours après, elle rentrait chez elle. Sans prendre le temps d'enlever son chapeau et sa pèlerine, elle passa, vivement émue, dans le salon, et de là dans la salle à manger. Dymov, sans redingote, le gilet déboutonné, venait de se mettre à table, et il affilait son couteau sur la fourchette : devant lui, sur une assiette, une gelinotte rôtie. Avant d'arriver à la maison, Olga Ivanovna s'était persuadée qu'elle devait tout cacher à son mari et qu'elle aurait assez de courage et d'habileté pour le faire; quand elle vit le franc et bienheureux sourire d'Ossip, et ses yeux tout brillants de joie, elle sentit que dissimuler une chose pareille à cet homme serait aussi lâche, aussi répugnant, et aussi contraire à sa nature que de calomnier, de voler ou de tuer; elle prit la résolution de lui révéler tout. Après les premières effusions, elle se mit à genoux et se cacha la figure.

— Quoi donc? qu'y a-t-il, maman? fit-il avec tendresse. Tu as eu de l'ennui, quoi?...

Elle releva son visage, rouge de honte, et le considéra

d'un air coupable et suppliant; mais la peur et la confusion l'empêchèrent de lui confesser la vérité.

— Ce n'est rien... murmura-t-elle.

— Asseyons-nous d'abord, — lui dit son mari en la relevant et en la faisant asseoir à table à son côté. — Là... Mange un peu. C'est que tu dois avoir faim, ma pauvrette!

Elle respirait avidement l'air de son « chez soi », et savourait la gelinotte, pendant qu'Ossip la couvait d'un regard attendri et riait, le cœur joyeux.

VI

Vers le milieu de l'hiver, Dymov commença visiblement à se douter qu'on le trompait. Comme s'il avait un poids sur la conscience, il ne pouvait plus regarder sa femme en face; il n'avait plus son large sourire joyeux quand il la revoyait, et, pour demeurer le moins possible en tête à tête avec elle, souvent il amenait à dîner un de ses collègues, Korostelev : un petit bonhomme à la figure un peu chiffonnée, aux cheveux ras, si timide qu'en parlant à Olga Ivanovna il déboutonnait chaque fois son veston, puis le rebouton-nait, et finalement tortillait sa moustache droite. A peine attablés, nos deux médecins causaient de phénomènes très intéressants : ils disaient que, dans les cas où le diaphragme se relève très haut, les palpitations du cœur sont à redouter, ou que, dans ces derniers temps, on avait souvent l'occasion d'observer des polynévrites; ou bien Dymov racontait que, la veille, en pratiquant l'autopsie d'un sujet dont le diagnostic portait « anémie pernicieuse », il avait constaté un cancer du pancréas. Et il semblait que les deux hommes parlaient médecine seulement pour donner à Olga Ivanovna le moyen de se taire, c'est-à-dire de ne point mentir. Après le dîner, Korostelev s'installait au piano, et Dymov lui disait en poussant un soupir :

— Eh bien! mon ami, joue-moi quelque chose de bien triste.

Relevant les épaules, écartant largement ses doigts, Korostelev essayait le clavier, puis commençait à chanter avec une voix de ténor :

Je voudrais voir un coin sur la terre
Où le paysan russe ne gémisse pas [1].

Alors Dymov soupirait de nouveau, appuyait sa tête contre son poing et devenait soucieux.

C'est que, depuis quelque temps, Olga Ivanovna se conduisait de la manière la plus imprudente. Chaque matin, elle se réveillait d'une humeur exécrable, avec idée qu'elle n'aimait plus Riabovsky, et que tout, grâce à Dieu, était bien fini. Mais après avoir bu son café, la jeune femme commençait à raisonner ; alors elle se disait que Riabovsky lui avait coûté son mari et qu'ainsi elle était maintenant privée tout à la fois et de son mari et de Riabovsky. Puis elle se rappelait ce que ses amis disaient du nouveau tableau que Riabovsky préparait pour l'Exposition : quelque chose d'extraordinaire, moitié genre, moitié paysage, qui provoquerait l'enthousiasme de tous les visiteurs ; elle songeait que ce chef-d'œuvre, elle en était l'inspiratrice, et que son influence avait grandement développé le talent de Riabovsky. Or cette influence était si favorable, si capitale, que l'artiste serait tout simplement un homme perdu si Olga l'abandonnait maintenant. Elle se rappelait aussi comment, la dernière fois, il était venu la voir avec une cravate fraîche et une jaquette neuve, gris moucheté, comment il avait demandé à sa maîtresse, d'un air langoureux : « Suis-je beau ? » Et, en effet, avec ses jolies boucles blondes et ses yeux bleus, il était fort élégant et vraiment beau, ou peut-être lui avait-il seulement semblé tel ; et il s'était montré fort aimable.

Après avoir ainsi rappelé ses souvenirs et réfléchi un peu, Olga Ivanovna s'occupait de sa toilette, puis, très émue, elle se dirigeait vers l'atelier de Riabovsky. Elle trouvait le peintre joyeux, ravi de son tableau, qui était vraiment d'une belle venue ; il sautait, il faisait mille folies et répondait par des calembredaines aux questions les plus sérieuses. Olga Ivanovna

1. Nékrassov.

était jalouse du tableau, qu'elle haïssait, mais, par égard pour son ami, elle demeurait devant cette œuvre cinq minutes sans rien dire, puis elle soupirait comme on soupire à la vue d'une chose sainte :

— Franchement, tu n'as rien créé de pareil encore. Tu sais, mon ami, cela fait même peur.

Après quoi, elle suppliait Riabovsky de l'aimer toujours, de ne jamais la délaisser, d'avoir pitié pour elle, si misérable, si abandonnée. Elle pleurait, embrassait les mains de Riabovsky, lui répétait : « Jure-moi que tu m'aimes! » lui démontrait que sans l'« influence » de sa maîtresse il serait un homme perdu. Enfin, ayant chassé la bonne humeur de l'artiste, et quelque peu humiliée elle-même, Olga s'en allait chez sa couturière ou chez une actrice de ses amies pour chercher un billet de théâtre.

Quand, par hasard, elle ne trouvait pas Riabovsky dans son atelier, la jeune femme laissait un petit mot pour lui jurer qu'elle s'empoisonnerait s'il ne venait pas la voir le jour même. Pris de peur, il accourait, demeurait à dîner. Sans le moindre égard pour la présence du mari, l'artiste criblait d'impertinences Olga Ivanovna qui lui rendait la monnaie de sa pièce. Tous les deux sentaient qu'ils se gênaient l'un l'autre, qu'ils étaient l'un pour l'autre l'ennemi, le tyran : ils s'en montraient furieux et, dans leur colère, ils ne s'apercevaient pas qu'ils dépassaient les bornes et que le petit Korostelev lui-même comprenait tout. Après le dîner, Riabovsky s'empressait de prendre congé.

— Où allez-vous ? — lui demandait la jeune femme dans le vestibule, avec un regard presque haineux.

Grimaçant et clignant des yeux, il nommait une dame de leur connaissance, et on voyait bien que c'était pour se moquer d'elle et pour la contrarier. Olga se retirait dans sa chambre à coucher, se jetait sur son lit; excitée par sa fureur jalouse, elle mordait son oreiller, puis finissait par éclater en sanglots. Dymov laissait Korostelev au salon et, confus, perdant la tête lui-même, il arrivait dans la chambre de sa femme et lui disait avec douceur :

— Voyons, maman, ne pleure pas si haut... A quoi bon? Il vaut mieux se taire de ces choses-là... Il ne faut pas laisser

voir aux autres... Ce qui est fait ne peut plus se défaire...

Ne sachant plus comment calmer sa rage, qui lui donnait même la migraine, et croyant que tout n'était pas encore perdu, elle se débarbouillait, poudrait son visage, rouge d'avoir pleuré, puis courait chez la dame en question. N'y trouvant point Riabovsky, elle courait chez une autre, puis chez une autre encore... Au début, elle était honteuse d'aller ainsi de porte en porte; mais elle ne tarda point à s'y habituer, si bien qu'il lui arrivait souvent de faire ainsi le tour de ses amies dans une seule soirée, afin de surprendre son amant, et tout le monde s'en apercevait.

Une fois, elle dit au jeune homme en parlant de son mari :

— Cet homme-là m'écrase de sa générosité!

Cette phrase lui plut tellement à elle-même, que, voyant les artistes au courant de la situation, elle ne manquait jamais de leur dire, à propos d'Ossip, avec un geste convaincu :

— Voilà un homme dont la générosité m'écrase !

D'ailleurs, Olga n'avait rien changé à son train de maison. Tous les mercredis, comme l'année précédente, elle donnait des soirées artistiques. Le tragédien déclamait, les peintres dessinaient, le violoncelliste jouait, le chanteur chantait; juste au coup de minuit, la porte menant à la salle à manger s'ouvrait, et Dymov annonçait avec son bon sourire habituel :

— Messieurs, venez prendre quelque chose, je vous prie !

Comme l'année précédente, Olga Ivanovna se tenait toujours à l'affût des grands hommes, toujours elle en découvrait, s'en lassait, en cherchait de nouveaux. Comme l'année précédente, elle rentrait fort tard; seulement, cette année, elle ne trouvait plus son mari au lit; Dymov restait chaque soir dans son cabinet, où il semblait occupé à quelque travail. Il se couchait vers trois heures du matin, et à huit heures il était debout.

Une fois, comme Olga s'habillait devant sa glace pour aller au théâtre, Ossip entra dans la pièce en habit et en cravate blanche. Il souriait de son bon sourire doux et regardait sa femme bien en face comme autrefois. Son visage était radieux.

— Je viens de soutenir ma thèse d'agrégation, — déclara-t-il en s'asseyant et en se frottant le genou.

— Eh bien, as-tu passé?

— Ah, oui! — répliqua-t-il, riant et tendant le cou pour voir dans la glace la figure de sa femme, qui avait continué de lui tourner le dos et d'arranger sa coiffure. — Ah, mais oui! — répéta Dymov. — Et sais-tu? il est fort possible que l'on m'offre la chaire de pathologie générale. Il y a quelque chose comme cela dans l'air.

On voyait, à sa physionomie heureuse et rayonnante, que, si Olga eût bien voulu partager avec lui son triomphe, sa joie, Ossip lui aurait tout pardonné, le présent et l'avenir, il aurait oublié tout. Mais elle ne comprenait pas ce que c'était que l'agrégation et la pathologie générale; de plus, elle craignait de se mettre un peu en retard pour le théâtre : c'est pourquoi elle ne dit rien.

Dymov resta là deux minutes; puis il se leva et sortit en souriant d'un air coupable...

VII

Ce fut une journée d'angoisse.

Dymov souffrait d'une atroce douleur à la tête. Le matin, il n'avait pu ni prendre son thé ni se rendre à son hôpital; il demeurait tout le temps allongé sur le divan turc, dans son cabinet. A une heure, Olga Ivanovna s'en fut, comme d'habitude, chez Riabovsky, afin de lui montrer son étude : *Nature morte*, et de lui demander pourquoi il n'était pas venu la veille. Elle-même trouvait que son étude ne valait rien ; elle ne l'avait faite qu'afin d'avoir un prétexte de plus pour aller voir le peintre.

Elle entra chez lui sans avoir sonné. Dans le vestibule, en ôtant ses caoutchoucs, elle crut ouïr un léger bruit, comme le froufrou d'une jupe, qui venait de l'atelier. Elle s'empressa de jeter un regard à l'intérieur; mais elle ne vit que le bas d'une robe, apparu un moment et disparu bien vite derrière le grand tableau sur chevalet entièrement voilé d'un rideau noir. Il n'y avait plus aucun doute : c'était une femme qui se cachait. Combien de fois Olga elle-même avait trouvé un

refuge derrière ce tableau! Riabovsky, visiblement troublé, eut l'air très étonné de cette visite; il tendit les deux mains à Olga et, avec un sourire forcé, lui dit:

— Ah! c'est vous! charmé de vous voir. Qu'annoncez-vous de bon?

Les yeux de la jeune femme se remplirent de larmes. Elle avait honte, elle souffrait horriblement, et jamais, pour rien au monde, elle ne se fût décidée à parler en présence d'une femme étrangère, d'une rivale, qui, à ce moment, derrière le tableau, devait se moquer d'elle.

— Je vous apporte une étude, — murmura-t-elle timidement, d'une voix à peine perceptible, et ses lèvres tremblèrent : — *Nature morte*.

— Ah! une étude?

L'artiste prit l'étude; puis, tout en l'examinant, il passa, comme sans le faire exprès, dans la pièce voisine.

Olga le suivait d'un air soumis.

— *Nature morte*... de la meilleure sorte, — fredonnait le peintre en s'amusant à chercher des rimes, — voilà ce que j'apporte...

Dans l'atelier, des pas glissèrent, puis le froufrou d'une robe. Donc, elle était partie. Olga eut envie de crier, d'injurier le peintre, de lui jeter quelque chose de lourd à la tête; mais elle ne voyait plus rien à travers ses larmes, elle était littéralement écrasée par la honte, elle éprouvait un sentiment bizarre, comme si elle n'était plus Olga Ivanovna, mais une pauvre petite mouche...

— Que je suis fatigué! dit Riabovsky de son air langoureux, en regardant l'étude et en secouant la tête comme pour lutter contre le sommeil. — C'est gentil, certes, mais voilà : aujourd'hui, hier, l'année dernière, c'est toujours la même étude, et dans un mois, ce sera la même étude encore... Comment ne vous en lassez-vous point? Moi, si j'étais à votre place, j'aurais depuis longtemps renoncé à la peinture et je me serais occupé sérieusement de musique ou d'autre chose... puisque vous êtes plutôt musicienne que peintre... Ah! mais je suis joliment fatigué, moi!... Je vais dire qu'on nous serve du thé... n'est-ce pas?

Il quitta la pièce et Olga l'entendit qui donnait un ordre à

son domestique. Pour ne pas lui dire adieu, pour éviter une explication, mais surtout pour ne point fondre en larmes, vivement, avant que Riabovsky fût revenu, elle courut au vestibule, remit ses caoutchoucs et s'élança au dehors.

Une fois dans la rue, Olga respira librement et soudain elle sentit qu'elle était pour jamais débarrassée de ce Riabovsky et de la peinture, et de cette honte qui l'avait si fort oppressée dans l'atelier. C'était fini.

Elle s'en fut chez sa couturière, puis chez Barnay[1], arrivé de la veille à Saint-Pétersbourg, puis dans un magasin de musique; tout le temps, elle se disait qu'elle écrirait à Riabovsky une lettre froide, cinglante, hautaine; et elle se représentait le bonheur qu'elle goûterait à faire, au printemps ou l'été prochain, un voyage en Crimée avec Dymov : là elle se dégagerait définitivement du passé, là elle commencerait une existence nouvelle...

Rentrée chez elle, à une heure avancée de la soirée, elle courut au salon, sans changer de toilette, et se mit à rédiger aussitôt sa lettre à son amant. Ah! il avait prétendu qu'elle n'était pas du tout peintre! Eh bien, elle écrirait à cet homme qu'il peignait tous les ans la même chose et disait tous les jours la même chose, qu'il piétinait sur place, que jamais il ne s'élèverait plus haut... Elle voulait aussi lui écrire qu'il devait beaucoup à son influence à elle, et que si en ce moment il agissait d'une manière déloyale, c'était que cette influence était paralysée par des personnes équivoques dans le genre de celle qui se dissimulait derrière le rideau...

— Maman! — appela Dymov de son cabinet, sans ouvrir la porte. — Maman!

— Qu'est-ce qu'il y a?

— N'entre pas, maman; approche-toi seulement de la porte. Écoute... Avant-hier j'ai attrapé la diphtérie à l'hôpital, et maintenant... je ne suis pas bien. Il faut que tu envoies tout de suite chercher Korostelev...

Olga nommait toujours son mari par son nom de famille comme tous les hommes de ses amis; son petit nom, Ossip, ne lui plaisait pas, premièrement parce qu'il rappelait à l'es-

1. Ludovic Barnay, célèbre tragédien allemand.

prit le valet de la fameuse pièce de Gogol, et puis elle trouvait ce prénom par trop banal. Mais, à cette heure, elle s'écria :

— Ossip, quoi donc?... c'est impossible!

— Envoie chercher, vite!... Je me sens mal! — fit Dymov derrière la porte.

On l'entendit retourner retourner à son divan et se coucher.

— Vite! — répéta une fois encore sa voix enrouée.

« Mais alors, qu'est-ce donc? — pensa Olga terrifiée. — Mais c'est dangereux!... »

Sans bien savoir pourquoi, elle prit la bougie et passa dans sa chambre à coucher; là, comme elle se demandait ce qu'elle avait à faire, elle se vit tout à coup dans la glace. Avec son visage pâle, effrayé, dans sa jaquette à larges manches, son gilet à volants jaunes et sa jupe rayée, elle se trouva laide, répugnante à cette heure. Soudain une pitié douloureuse la prit de ce Dymov, de son amour infini pour elle, et même de ce lit abandonné, où il ne couchait plus depuis longtemps; elle se ressouvint tout à coup de son sourire bon et résigné. Elle se mit à pleurer amèrement, puis écrivit à Korostelev une lettre suppliante. Il était deux heures du matin.

VIII

Le lendemain, à huit heures, quand Olga Ivanovna sortit de sa chambre, la tête lourde, mal coiffée, l'air coupable, le visage fatigué par l'insomnie, elle vit passer devant elle un monsieur à barbe noire, sans doute un médecin. L'odeur exhalée des médicaments flottait par la maison. Au seuil du cabinet se tenait Korostelev, tiraillant sa moustache.

— Pardon, je ne vous laisserai pas entrer chez lui, — dit-il à Olga d'un air sombre. — C'est contagieux. Et puis, cela serait inutile: il est en délire.

— C'est donc la véritable diphtérie qu'il a? demanda doucement la jeune femme.

— Ceux qui s'exposent volontairement au péril, on devrait les poursuivre en justice, au fond, — murmura Korostelev sans répondre à la question d'Olga. — Savez-vous comment il a pris la maladie? C'est mardi qu'il a, au moyen d'une canule, aspiré les pellicules diphtériques d'un jeune malade. Et pourquoi?... C'est absurde... Comme cela, sans raison...

— Est-ce dangereux? très dangereux? interrogea Olga.

— Oui, l'on dit que c'est une forme très complexe. Il faudrait faire venir Chrec...

Dans la journée vinrent un petit monsieur roux, avec un accent juif, puis un grand ébouriffé qui avait l'air d'un archidiacre, puis un autre encore, tout jeune, très gros, le visage rouge, avec des lunettes. C'étaient les docteurs qui se relayaient auprès de leur collègue. Korostelev, après ses heures de garde, ne s'en allait pas et rôdait comme une ombre dans toute la maison. La bonne servait le thé aux médecins et courait constamment chez le pharmacien. Il n'y avait personne pour faire l'appartement. Un silence morne pesait.

Olga demeurait dans sa chambre à coucher; elle pensait que Dieu la punissait pour avoir trompé son mari. Un être silencieux, résigné, incompris, faible par douceur, impersonnel par excès de bonté, souffrait là-bas, sur le divan, sans proférer une seule plainte. Mais s'il parlait, fût-ce dans le délire, tous ces docteurs à son chevet apprendraient que la diphtérie n'était pas la cause unique de son mal. Ils n'auraient qu'à interroger Korostelev; lui savait tout, et ce n'est pas sans raison qu'il jetait sur la femme de son ami des regards accusateurs: ils semblaient dire, ces regards, qu'elle était la vraie coupable; la diphtérie n'était que sa complice. Olga ne se rappelait plus ni le clair de lune sur le Volga, ni la déclaration d'amour, ni la vie poétique dans les isbas des paysans... Elle ne se ressouvenait que d'une chose, c'est que, par caprice, par fantaisie, elle s'était salie d'une boue gluante que rien ne pouvait plus effacer...

« Oh! comme j'ai menti! — se disait-elle en songeant à son amour de névrosée pour le peintre. — Oh! maudite que je suis! »

A quatre heures, elle dîna seule en face de Korostelev. Il ne mangeait rien et buvait seulement du vin rouge en gardant

son air sombre. Elle ne mangeait pas non plus. Tantôt, priant Dieu, elle faisait mentalement le vœu d'aimer Dymov encore, lorsqu'il serait guéri, et de lui être une épouse fidèle désormais. Tantôt, s'oubliant, elle regardait Korostelev et pensait :

« Quel ennui,.. toute la vie être un homme ordinaire, inconnu, et, par surcroît de malchance, avoir une figure si chiffonnée, des manières si communes!... »

Ou bien, il semblait à Olga Ivanovna que Dieu allait tout à l'heure la châtier de n'avoir pas encore mis une seule fois le pied dans le cabinet de son mari, par sa peur de la contagion... Et une douleur sourde l'oppressait, la sensation bien nette que sa vie était perdue, irréparablement...

Après le dîner, la nuit vint. Olga, traversant le salon, aperçut Korostelev endormi sur un canapé, la tête contre l'un des coussins aux broderies d'or. « Khy-pphua... — ronflait le petit bonhomme, — Khy-pphua... »

Et les médecins qui allaient et venaient par la maison ne remarquaient point ce désordre. Cet insolite spectacle d'un étranger qui ronflait au salon, et ces études accrochées aux murs, et cet arrangement bizarre, — jusqu'à cette maîtresse de maison décoiffée, en peignoir, — rien n'attirait maintenant l'attention. Un des médecins ayant ri par hasard à propos de quelque chose, son rire, en un pareil moment, résonna d'une manière si étrange que cela fit peur.

Lorsque, un instant plus tard, Olga repassa dans le salon, Korostelev ne dormait plus ; il était maintenant assis et fumait.

— C'est la diphtérie de la cavité nasale, fit-il à voix basse. Déjà... le cœur ne fonctionne plus très bien. Les choses vont mal, au fond...

— Envoyez donc chercher Chrec, suggéra Olga.

— Il est déjà venu. C'est lui, justement, qui a découvert la nature du mal. Mais, bah! qu'est-ce que ce Chrec? Rien du tout, au fond. Il s'appelle Chrec, et moi je m'appelle Korostelev : voilà toute la différence!

Les heures se traînaient, interminables. Olga s'était couchée tout habillée sur son lit, qu'on n'avait pas encore fait, dans une espèce de cauchemar. Il semblait à la jeune femme que la maison entière, du haut en bas, étouffait sous un énorme

bloc de fer, et qu'il eût suffi de l'enlever, ce bloc, pour soulager, ranimer chacun. Elle revint à elle et comprit que ce n'était point un bloc de fer, mais la diphtérie d'Ossip.

— *Nature morte*... apporte... — pensait-elle, en s'oubliant de nouveau... — Et Chrec?... Chrec, grec... Et où sont donc en ce moment tous mes amis? Ont-ils vent de notre malheur?... Oh! mon Dieu, sauvez-nous... Venez à notre secours!... Chrec, grec...

Encore ce bloc de fer... Et le temps est si long, si long!... Et pourtant la pendule en bas sonnait souvent. Le timbre ne cessait de retentir : c'étaient les médecins qui arrivaient... La bonne entra, portant sur un plateau un verre vide. Elle demanda :

— Madame, voulez-vous que je fasse votre lit?

Ne recevant pas de réponse, elle s'en fut. De nouveau, la pendule sonnait en bas. Olga rêvait d'une pluie sur le Volga; puis quelqu'un vint dans la chambre à coucher, un étranger sans doute. Elle sauta vivement du lit et reconnut Korostelev.

— Quelle heure est-il? interrogea-t-elle.

— Trois heures environ.

— Eh bien?...

— Eh bien, quoi?... Je suis venu vous dire... il se meurt.

Il fut secoué d'un sanglot, et, s'asseyant sur le lit, près de la jeune femme, il essuya ses larmes avec sa manche. Elle ne comprit pas tout de suite le vrai sens de ses paroles; mais soudain elle eut froid dans tout le corps et se mit à faire lentement le signe de la croix.

— Il se meurt! — répéta Korostelev d'une voix grêle; et de nouveau il sanglota. — Il se meurt, parce qu'il s'est volontairement sacrifié... Quelle perte pour la science! — fit-il avec amertume. — Si nous le comparons avec nous tous, Dymov était vraiment un esprit hors ligne, un grand homme! Que n'espérions-nous pas de lui! — continua-t-il en se tordant les mains. — Oh! mon Dieu, quel savant il serait devenu!... on n'en trouvera plus un pareil!... Oh! Dymov, Osska[1] Dymov, qu'as-tu fait?... Oh! mon Dieu, mon Dieu!...

1. Diminutif d'Ossip.

Korostelev cacha son visage dans ses deux mains et secoua la tête avec désespoir.

— Et quelle force morale ! — reprit-il comme s'acharnant de plus en plus contre quelqu'un. — La belle âme, tendre, affectueuse, pure comme une glace transparente... A la science il avait sacrifié sa vie entière, et c'est pour la science encore qu'il meurt !... Il travaillait comme un bœuf, jour et nuit, et personne au monde ne le ménageait; ce jeune savant, ce futur professeur devait courir la clientèle et faire des traductions la nuit, afin de payer ces maudits... chiffons !

Korostelev attacha sur Olga des yeux pleins de haine, et saisit de ses deux mains le drap de lit qu'il tira fortement, comme s'il était la cause du malheur.

— Lui-même ne se ménageait pas et les autres ne le ménageaient pas non plus... Mais à quoi bon parler, au fond ?...

— Oui, c'était véritablement un homme rare ! dit quelqu'un d'une voix de basse dans le salon.

Olga Ivanovna se rappela toute sa vie avec Dymov, du premier jusqu'au dernier jour, dans les moindres détails; et elle reconnut soudain que c'était vraiment un homme rare, extraordinaire, et, comparé à tous ceux qu'elle connaissait, un homme vraiment grand. Puis, elle se ressouvint combien il avait toujours été considéré par feu son père, à elle, et par tous ses collègues, elle comprit que tous voyaient en lui une future gloire. Les murs, le plafond, la haute lampe et le tapis, tout ce qui l'entourait se mit alors à la regarder avec une grimace railleuse, comme pour lui dire :

— Et toi, malheureuse ! tu l'as ignoré, méconnu !

Elle s'élança hors de sa chambre en pleurant, passa comme une trombe devant un inconnu assis au salon et courut dans le cabinet de son mari. Ossip était couché sur le divan turc ; une couverture lui cachait le bas du corps. Son visage avait beaucoup changé : maigri étonnamment, il offrait une teinte gris jaunâtre qu'on ne voit jamais chez un homme vivant, et ce n'était qu'à ses noirs sourcils et à son doux sourire familier que l'on pouvait reconnaître Dymov. Olga Ivanovna, d'un mouvement rapide, lui tâta la poitrine, le front et les mains. La poitrine était chaude encore, mais le front et les mains étaient d'un froid désagréable. Et les yeux

à moitié ouverts se fixaient non point sur Olga Ivanovna, mais sur la couverture.

— Dymov ! — cria-t-elle, — Dymov !

Elle voulait lui dire que tout cela était une erreur, un malentendu, que tout n'était pas à jamais fini, que la vie pouvait encore être belle et heureuse, qu'il était, lui, un homme extraordinaire et grand, et que désormais elle passerait le temps à le chérir, à le vénérer, à ressentir en sa présence une peur auguste...

— Dymov ! — appelait-elle en le secouant par l'épaule, et se refusant à croire qu'il ne se réveillerait plus jamais, — Dymov !... Voyons, Dymov !...

Et pendant ce temps-là, Korostelev, dans le salon, disait à la bonne :

— Mais qu'est-ce que vous avez à demander? Allez à la première église et priez le suisse de vous dire où demeurent les veilleuses. Elles viendront laver le corps et feront tout ce qu'il faut..

ANTON TCHÉKHOV

(Traduit du russe par L. GOLSCHMANN et E. JAUBERT.)

LETTRES DE BRUXELLES[1]

XIX

A MADAME VICTOR HUGO[2]

Bruxelles, 22 février.

Je commence par te dire que tu es une noble et admirable femme. Tes lettres me font venir les larmes aux yeux. Tout y est, dignité, force, simplicité, courage, raison, sérénité, tendresse. Si tu parles politique, tu le fais bien, tu vois juste, et tu dis vrai. Si tu parles affaires et famille, c'est un grand et bon cœur qui parle. Comment donc peux-tu me supposer, avec toi — et avec personne, — l'ombre d'une arrière-pensée Qu'ai-je à te cacher, à toi surtout?

Ma vie défie le soleil, et mon âme aussi. Tu me *parles argent* à regret. Je le comprends. Nous sommes pauvres et il faut passer dignement un défilé, qui peut finir vite, mais qui peut être long. J'use mes vieux souliers, j'use mes vieux habits, c'est tout simple. Toi, tu supportes les privations, les souffrances même, souvent l'extrême gêne, c'est moins simple puisque tu es femme et mère, mais tu le fais avec bonheur et grandeur. Comment donc pourrais-je douter de toi? A quel

1. Voir la *Revue* du 15 janvier.

2. Toutes les lettres suivantes sont également adressées à Madame Victor Hugo.

propos et pourquoi ? Est-ce que j'ai quelque chose qui ne soit pas à toi ? Ne dis pas *ton* argent, dis *notre* argent. Je suis administrateur, voilà tout. Quand je verrai mes pauvres bons fils travailler comme moi, quand je verrai naître un débouché et un libraire quelque part, à Bruxelles ou à Londres, n'importe où, pourvu que ce soit dans une terre libre, quand j'aurai vendu un manuscrit, je dirai : « C'est bien », et je ferai à tous la vie plus large. En attendant, il faut souffrir un peu. Quant à moi, c'est de tes souffrances que je souffre et non des miennes.

Tout ceci explique ma rigidité en matière de dépenses. — La recette n'est pas encore assurée, et nous ne vivons pas encore en couvrant nos frais. Cela viendra, mais n'est pas venu. Comment peux-tu voir là de la défiance ? C'est de la réserve comme j'en ai vis-à-vis de moi-même. Tu sais bien que toute ma vie j'ai commencé les privations et les économies par moi. Chère amie, j'aurais là toute notre fortune que je te la livrerais, en peux-tu douter ? Je te dirais seulement : « Prends garde ». — Je puis vous manquer un beau matin, et il faut tâcher d'avoir après moi le capital que j'ai pu amasser. La dignité même de ton caractère l'exige. Je ne veux pas que tu aies jamais besoin de personne. Vis comme tu as toujours vécu, sans moi comme avec moi, fièrement, dignement, regardant de haut les gouvernements, les hommes, les choses, n'ayant souci ni besoin d'aucune protection. C'est là l'avenir que je te veux et à mes enfants. De là, je le répète, ma rigidité actuelle.

Je vois, d'après la réponse que Charles te fait et qu'il m'apporte, que tu l'as un peu grondé dans ta lettre. Ne le gronde pas. J'ai besoin de le voir à côté de moi heureux et content, et, s'il ne veut pas travailler, qu'y faire ? Un jour ou l'autre, je l'espère, la raison viendra, une affaire le tentera et il se mettra au travail. En attendant, je tâche qu'il soit heureux, je ne lui fais aucun reproche, je le laisse entièrement libre, et je fais ce que je peux pour qu'il se plaise près de moi. Je suis triste qu'il ne t'en dise pas un mot dans sa lettre. — Un jour, plus tard, mes enfants sauront tout ce que j'aurai été pour eux.

Mon livre avance. Il serait fini dans huit jours (en travail-

lant les nuits), s'il le fallait. Mais je ne vois pas encore l'urgence. Il m'arrive tous les jours de nouveaux renseignements qui me forcent à refaire des parties déjà écrites. Cela m'est fort pénible. Je ne crains pas le travail, mais je hais le travail perdu. Je ne sais encore si je joindrai les faits de la province à ceux de Paris. Cela pourrait devenir long et monotone. D'ailleurs, Paris seul décide tout, et a tout décidé le 2 Décembre comme toujours. Je ne donnerai probablement que le plus curieux des faits de province et en résumé, seulement ce qu'il faudra pour faire ressortir le mensonge de la prétendue jacquerie. Et puis je crois qu'il vaut mieux, pour la propagande et la vente, que le livre n'ait qu'un volume.

Quant au journal[1], sauf plus ample réflexion, je suis de l'avis d'Auguste[2]. Rien à faire sous cette loi. Si un succès de journal littéraire était possible, il faudrait cependant examiner. On bornerait la politique aux faits et l'on ferait une magnifique littérature-opposition. Mais laisserait-on faire cela? Consultez-vous entre vous. Vous voyez le terrain de plus près.

A propos de bonne politique et de bonne littérature, voici une noble lettre :

Monsieur,

Comme je ne vous reconnais pas le droit de dépouiller ma famille, je ne vous reconnais pas davantage le droit de m'assigner une dotation au nom de la France. Je refuse le douaire.

HÉLÈNE D'ORLÉANS.

Charles te raconte que je l'ai mené à Louvain. On m'y a fait grand accueil. Le bibliothécaire m'attendait à la bibliothèque, le directeur de l'Académie à l'Académie, l'échevin à l'Hôtel de Ville. On m'a donné une médaille. Le curé ne m'attendait pas à l'église. J'y suis allé pourtant. La ville était en rumeur. Les élèves de l'Université me suivaient dans la rue à distance. L'un d'eux m'a écrit : « Nous n'avons pas crié *vivat* de crainte de donner ombrage, à votre sujet, à notre pauvre petit gouvernement. »

1. On avait proposé de faire reparaître l'*Événement* sous la forme d'un journal purement littéraire.

2. Auguste Vacquerie.

Chère amie, je finis cette lettre à dix heures du soir. Je vais l'envoyer chez Serrière[1] qui part demain matin. Plusieurs représentants, Yvan, Labrousse, Barthélemy, sont là autour de moi qui me parlent de toi et t'envoient leurs respects. J'écrirai à mon Victor et à ma courageuse et charmante petite Adèle. Je dis petite, quoiqu'elle soit aussi grande que toi, mais je la vois toujours haute comme ça, disant : papa *é i*[2].

Remercie Meurice de sa belle et bonne lettre et embrasse toute ma Conciergerie. — A toi, à vous tous.

XX

25 février.

J'ai passé la journée avec Marc Dufraisse, lui me contant, moi écrivant. J'ai griffonné ainsi sans m'en apercevoir vingt pages de petit texte, ce qui fait, chère amie, que je suis abruti ce soir. Je voulais écrire à toute ma Conciergerie, je voulais écrire à mon Adèle chérie, et voilà que j'ai à peine le temps de t'envoyer dix lignes. Le gros paquet sera pour la prochaine fois.

J'ai invité hier Girardin à dîner et nous avons causé en toute cordialité. Il m'a parlé d'un feuilleton de Gautier qui me touche. Remercie Gautier pour moi. Girardin m'a dit que son feuilleton était charmant et m'a promis de me l'envoyer, ainsi qu'un feuilleton de Janin. Donc il faudra aussi que tu remercies Janin. Je suis convaincu que le remercîment venant de toi lui fera encore plus de plaisir que de moi. Je viens de lire une bonne phrase dans l'*Émancipation*, journal jésuite et bonapartiste d'ici. Je te la transcris. Il s'agit du *Corps Législatif* :

Les élections sont parfaitement libres. Cependant un journal qui proposerait au choix des électeurs le nom de Victor Hugo ou le nom de Charras serait inévitablement suspendu.

1. Imprimeur du journal *la Presse*.

2. « Papa chéri ».

La chose est adorable. Voici sur le même sujet ce que dit le *Messager des Chambres :*

Ce que le ministère de l'intérieur accorde ostensiblement, la liberté du vote, le ministère de la police est chargé de le retirer. C'est ainsi que, dans le faubourg Saint-Antoine, plusieurs ouvriers, chefs de famille, ont été menacés d'un procès en impression clandestine, pour avoir imprimé, avec une de ces petites presses lithographiques que tout négociant possède, des bulletins portant le nom de M. Victor Hugo.

De tous les bannis, l'illustre poète est celui contre lequel M. Bonaparte nourrit le plus de haine : c'est de l'animosité personnelle, avivée par la popularité toujours croissante du proscrit. Détesté dans les salons de la noblesse et de la bourgeoisie avant le coup d'État, M. Hugo y a retrouvé tout le terrain perdu. On le considère aujourd'hui comme un des plus énergiques défenseurs du droit et de la liberté.

Le mardi gras est ici très folâtre et assez farce. De ma fenêtre, sur la Grande Place, je voyais le centre des mascarades. Ma vitre était une stalle. Les Flamands ont l'air endormi toute l'année; le mardi gras, la gaîté les prend et les rend fous. Ils sont alors très drôles. Ils se mettent cinq dans la même blouse avec des chapeaux énormes et dansent comme cela. Ils se barbouillent, ils s'enfarinent, ils se noircissent, ils se rougissent, ils se jaunissent, ils sont à crever de rire. J'avais hier ma Grande Place remplie de Téniers et de Callots. Et puis des trompes assourdissantes toute la nuit. De ma croisée je lisais cette affiche : *Société des Crocodiles. Dernier grand bal.*

Mon livre avance. J'en suis content. J'en ai lu à des amis quelques pages qui ont fait grand effet. Je crois que ce sera une bonne revanche de l'intelligence contre la force brutale. Encrier contre canons. L'encrier brisera les canons.

Je me sens ici aimé de tout le monde. Le bourgmestre et les échevins sont aux petits soins. Je crois que je gouverne un peu la ville. Vrai, tous ces Belges sont charmants. Ils disent qu'ils détestent les Français; au fond, ils les vénèrent. Moi, je les aime fort, ces bons Belges.

— Ma fille chérie, joue de temps en temps mon air *Brama*[1] et

1. Musique de Beethoven.

qu'il te fasse penser à moi. Dis à ta bonne mère de m'écrire une longue lettre et donne-lui l'exemple. — Mon Victor, fais de même, envoie-moi beaucoup de longues pages de tout le monde, à commencer par toi. J'ai faim de vous lire et soif de vous embrasser.

Tendresses à Auguste et à Meurice. As-tu donné à Meurice le grand dessin des deux châteaux ?

XXI

Vendredi, 27 février.

M. Coste, de l'*Événement*, te portera ce mot. Chère amie, il est bien heureux, il te verra et vous verra tous.

J'ai été un peu souffrant ces jours-ci, travaillant toujours, sortant peu, ne faisant presque pas d'exercice, moi qui marchais tant autrefois; cela m'a indisposé. J'ai eu la fièvre deux ou trois jours, mais c'est fini.

Nous faisons toujours, Charles et moi, un doux et paisible ménage. S'il se mettait de lui-même et sérieusement à travailler, je serais presque heureux ici, si ce mot heureux peut être prononcé quand tu n'es pas là, chère et noble bien-aimée, quand vous n'êtes pas là, mes chers enfants, quand vous êtes absents, vous tous qui êtes ma vie et ma joie !

Nous vivons l'œil tourné vers Paris, attendant tes lettres, chère amie, attendant un gros paquet de la Conciergerie. Il pleut, il fait froid, c'est le carême, on est seul. Nous avons bien besoin d'un rayon de soleil. Il dépend de vous de nous l'envoyer.

Dis à Victor, dis à Auguste, dis à M. et madame Paul Meurice que nous parlons d'eux sans cesse, Charles et moi. Hier, à la table d'hôte des proscrits, Charles a dit des vers d'Auguste qui ont fait pouffer de rire l'exil. C'est l'histoire de *Madame Revel* remplacée par *Philippe le Bel*. Tu dois savoir cela.

Embrasse-les tous de ma part, même les hommes, et surtout les femmes.

Ceci n'est qu'un mot pour vous dire bonjour. J'interromps mon travail et je le reprends. Embrasse deux fois mon Victor-Toto et mon Adèle-Dédé.

XXII

17 mars, Bruxelles.

Charles ne travaillait pas et perdait son temps. D'un autre côté, il me disait : « J'ai besoin de gants, de fiacres, d'argent de poche, etc. » J'ai fait avec lui un arrangement. Je lui donnerai 50 francs par mois pour son superflu personnel; lui, de son côté, se lèvera tous les matins comme moi à huit heures et travaillera près de moi jusqu'à onze heures. Moyennant ces trois heures, je le tiendrai quitte de tout autre travail le reste du jour. Il a accepté avec enthousiasme; il s'est levé et a travaillé le premier jour et le second jour; mais déjà cela ne va plus que faiblement. Hier il a travaillé une demi-heure, et aujourd'hui pas du tout. Je l'ai un peu grondé. Il s'est d'abord exclamé comme tu sais, puis il a compris, et j'espère qu'à partir de demain la régularité reviendra. Ces 50 francs par mois me gêneront, mais j'aime mieux qu'il ne fasse pas de dettes et qu'il travaille un peu. Tu m'approuves, n'est-ce pas? Oh! que je voudrais t'avoir là et que j'aurais besoin de toi pour le remonter de temps en temps! Du reste, ne le gronde pas pour cela. Il va peut-être enfin s'y mettre. Fais comme si je ne t'avais rien dit.

Il inclinerait vers les petits proverbes, vers les petits vers, vers les choses faciles et stériles. Je le retiens et je le tourne vers les travaux sérieux et qui peuvent servir ses idées et son avenir. J'insiste pour qu'il fasse son livre sur la Conciergerie. Parle-lui-en de ton côté.

Quant à moi, tu vois d'ici ma vie. Elle est toujours la même : levé à huit heures — travail — déjeuner à onze — ce n'est plus du chocolat, Charles a préféré une côtelette, — — réceptions jusqu'à trois heures — travail jusqu'à cinq — dîner à la table d'hôte avec Charles, Dumas, Noël Parfait, Bancel, etc. — jusqu'à dix heures — dix heures, travail

jusqu'à minuit. Je dîne dehors quelquefois, mais rarement. Il y a ici une bonne vieille Polonaise riche, madame de Laska, qui adore Charles. J'y ai dîné une fois. La semaine passée, j'ai dîné avec Girardin, Quinet et Dumas, chez un éditeur d'ici, M. Muquardt. Les libraires d'ici ont peur de mon livre du Deux-Décembre. Je serai évidemment obligé de ne le publier qu'à Londres. Du reste, l'important est de le faire. Il est certain qu'il sera publié. Comment, par qui, peu importe.

XXIII

19 mars, Bruxelles.

Chère amie, tu as dû recevoir par madame Noël Parfait une lettre à l'adresse de M. Duboy, avocat à la Cour de cassation. *Il serait très important d'avoir le plus tôt possible la réponse à cette lettre.* Tu vas le comprendre.

J'ai besoin, pour mon livre, de détails sur ce qui s'est passé, le 2 Décembre, à la Haute-Cour. Marc Dufraisse a écrit à M. Duboy, qu'il connaît, pour lui demander ces détails. Tâche d'avoir la réponse de M. Duboy. Envoie chez lui. Peut-être ne faudrait-il pas lui dire que ces détails me sont destinés. Il n'aurait qu'à avoir peur!

Depuis que je t'ai écrit, Charles s'est un peu remis au travail. Presse-le dans le même sens que moi : un livre solide et sérieux qui sente son proscrit et qui ne laisse à personne le droit de dire qu'il n'a rien tiré de sa prison.

Il est ici très recherché. Il est charmant, et c'est tout simple. Je lui conseille la dignité, la tenue, même avec les femmes. Pas de légèretés, pas de dettes, et le plaisir après le travail. Il consent à tout, et je tâcherai qu'il pratique. Mais j'aurais bien besoin de toi pour m'aider. Écris-lui toujours à ce point de vue, sans le gronder jamais.

J'ai vu hier Girardin, et nous avons causé beaucoup et longtemps. Il publie demain ici un livre socialiste, et part le même jour pour Paris. Je ne crois pas que tout ce qu'on t'a dit de lui soit exact. Je l'ai trouvé hier très bien ; je lui ai

dit : « Allez à Paris le moins possible, restez-y le moins possible, soyez proscrit le plus possible. »

Il m'a remercié et m'a dit une assez belle parole. Il m'a dit : « Vous avez été le javelot. Vous avez parcouru en un clin d'œil une distance immense, et vous êtes enfoncé si profondément dans la démocratie que rien ni personne ne pourra vous en arracher. »

Si tu vois madame de Girardin, félicite-la de ma part de son courage et de sa grandeur d'âme.

Chère amie, n'oublie pas qu'il me faut douze ou quinze longues pages la prochaine fois. Toutes tes lettres sont belles et fortes. Si j'avais besoin d'énergie, elles m'en donneraient. Ayons bon espoir. Tout va bien quand les têtes vont bien. Or nous n'avons jamais vu plus clair ni mieux sur ce que nous faisons.

Embrasse mon Victor, embrasse mon Adèle, et dis-leur de t'embrasser. Il me semblera que je suis au milieu. Toutes mes tendresses à Paul Meurice, à Auguste Vacquerie. Mes respects à madame Paul.

XXIV

Bruxelles, lundi 22 mars.

Bonjour, chère maman. Ceci n'est qu'un mot en hâte pour te dire que nous nous portons bien et pour t'envoyer ce feuilleton de Dumas, charmant pour toi. Écris-lui pour le remercier. Il y sera très sensible.

M. Carpier, le directeur des Variétés, est revenu ici; « pour moi », dit-il toujours. Je lui ai renouvelé l'explication catégorique que je lui avais déjà faite : qu'il m'était impossible de rien donner au théâtre, et surtout une comédie, avant d'avoir fait un acte politique et publié mon livre. Il m'a dit : « Mais, après votre livre, on ne laissera plus jouer votre pièce. — C'est possible, lui ai-je répondu, mais c'est mon devoir. » Il m'a dit, d'ailleurs, que l'Élysée était fort effaré de mon livre et que Romieu lui en avait parlé avec *anxiété*. C'est bon. Il demande une pièce à Charles. Pourvu que

Charles la fasse en vers, afin d'écarter toute idée de vaudeville, et qu'il ait, lui aussi, publié ou écrit auparavant la *Conciergerie*, je trouve cela très bien, et j'y pousse Charles.

Hetzel dit qu'un mot de moi à Desnoyers ouvrirait à Charles le feuilleton du *Siècle*. Je t'enverrai ce mot. Charles pourrait donner au *Siècle* des lettres *non politiques* sur Bruxelles. Dis-moi ton avis.

Je suis jusqu'au cou dans mon cloaque du Deux-Décembre. Cette vidange faite, je laverai les ailes de mon esprit, et je publierai des vers.

XXV

Vendredi 26 mars.

Charles t'expliquera, chère amie, la hâte de notre lettre. Au reste, si mes lettres sont courtes, elles sont fréquentes, et tu sais d'ailleurs comme je travaille. En conscience, tu me dois des pages pour mes lignes.

Je voudrais pouvoir t'écrire longuement, car j'ai une chose à te dire. Ces jours passés, j'ai eu la visite d'un élyséen, un ancien ami à moi, ami actuel de Louis Bonaparte. Il passait par Bruxelles, m'a-t-il dit, et n'a pas voulu passer sans me serrer la main. Il m'a dit Louis Bonaparte désolé de la *fatalité* qui est entre nous.

« Ce n'est pas la fatalité, lui ai-je dit, c'est le crime. Et son crime est un abîme. » Il a repris : « Il sait toute la reconnaissance que la famille vous doit. Il a hésité cinq jours avant de mettre votre nom sur la liste de proscription. — Ah ! ai-je fait en éclatant de rire, il aurait mieux aimé me mettre sur la liste du Sénat, n'est-ce pas? Eh bien, dites-lui ceci, c'est que c'est la liste du Sénat qui est la liste de proscription. Être exilé de France, ce n'est qu'un malheur. Être exilé de l'honneur, c'est la vraie misère. »

Le brave homme va être sénateur un de ces jours. Il s'en est allé.

XXVI

Bruxelles, 8 avril.

Toujours des improvisations, chère amie. Notre cher et excellent[1] Deschanel, qui te portera ce mot, part pour Paris dans une heure. Reçois-le comme un de nos meilleurs qu'il est. J'ai vu par quelques lignes de Paul[2] dans l'*Indépendance* (remercie Paul de ma part) que tu t'étais occupée, et utilement, des sottes rumeurs répandues par l'Élysée sur ma *rentrée obtenue*. J'avais fait répondre ici immédiatement par ces quelques lignes :

Plusieurs journaux annoncent que M. Victor Hugo a été *autorisé* à rentrer en France. On ne s'explique pas l'origine d'un pareil bruit. M. Victor Hugo a fait obtenir autrefois à M. Bonaparte l'autorisation de rentrer en France. Il n'a pas à la lui demander aujourd'hui.

Te voilà au fait de mon dialogue avec l'Élysée. J'espère que ce mot lui cassera le bec.

Chère maman bien-aimée, j'ai passé hier une bonne soirée. Alexandre Dumas est arrivé, nous avons dîné ensemble et parlé de toi. Il m'a redit comme tout le monde t'aime et te respecte, et je lui ai dit que tout le monde avait bien raison.

Tu as dû voir Hetzel. Il a dû te parler de mon livre et te faire toucher du doigt les obstacles à la publication. Ces obstacles disparaîtront. M. Trouvé-Chauvel, l'ancien ministre des Finances, est venu me voir tout à l'heure. Je crois qu'il ira à Londres et qu'il s'occupera du mode de publication de mon livre. Ils étaient là trois anciens ministres de 1848, Charras, Freslon et Trouvé-Chauvel. Je leur ai lu quelques pages de mon manuscrit. L'effet a été bon. Trouvé-Chauvel a dit : « Ce livre sera un événement et un monument. »

Avez-vous lu cette petite histoire?

M. Villemain ayant été obligé de se présenter à l'Élysée pour quelque affaire relative à l'Académie française, M. Bonaparte lui dit

1. M. Émile Deschanel.

2. M. Paul Foucher, frère de madame Victor Hugo.

d'un ton aigre-doux : « Monsieur Villemain, l'Académie française me boude ; elle n'est pas comme l'Académie des sciences, qui m'a donné trois sénateurs. — L'Académie française est plus heureuse, a répondu M. Villemain, elle vous a donné trois exilés.

Pour aujourd'hui, voilà mon sac à nouvelles vidé. Quant au cœur, il ne se vide pas. Je t'écrirais une page de tendresses que je n'aurais pas commencé. Charles est sorti, mais je fais sa commission en t'embrassant bien tendrement ainsi que ma Dédé et mon Toto. Je m'ennuie bien de sa prison. S'il s'ennuie autant de mon exil, ce sera une bonne heure que celle où nous nous reverrons. J'ai su le beau succès de Paul Meurice[1]. Félicite-le et embrasse-le pour moi.

Je serre la généreuse main d'Auguste.

XXVII

Bruxelles, 14 avril.

Chère maman bien-aimée, je t'envoie un mot pour Paul Meurice. Son succès nous a fait une joie ici. Nous avons bu à sa santé, dis-lui cela.

J'ai eu à deux reprises une visite que je ne puis t'écrire en détail, mais que je te conterai, le bienheureux jour où nous nous retrouverons. C'est le médecin de la famille d'Orléans, M. Guéneau de Mussy, qui est venu me voir. Quoiqu'il m'ait dit le contraire, il m'a paru qu'il avait une mission. C'est du reste un homme distingué, et qui a été parfaitement bien de toute façon. Il m'a dit que les d'Orléans se souvenaient toujours que j'avais été le dernier qui avait proclamé la régence le 24 février sur la place de la Bastille, quand tous leurs amis se cachaient et s'évanouissaient. Il m'a dit que madame la duchesse d'Orléans disait de moi avec douleur : « *Quoi ! est-il possible qu'il ne soit pas notre ami !* »

Je lui ai parlé dans les meilleurs termes des princes d'Orléans, et en particulier avec grand respect et sympathie pro-

1. Son drame *Benvenuto Cellini*, représenté pour la première fois, au théâtre de la Porte-Saint-Martin, le 1er avril 1852.

fonde de madame la duchesse d'Orléans. Mais j'ai terminé en disant : « Du reste, j'appartiens à jamais à la République. » Je pense qu'il aura compris.

Il fait ici très beau depuis quelques jours, mais je n'en profite pas, travaillant presque toute la journée. En ce moment, j'ai le plus beau soleil du monde sur le papier de cette lettre, et ma fenêtre est toute grande ouverte. La seule chose qui me fatigue, c'est d'être assez souvent obligé de refaire des choses déjà faites dans mon livre, à cause des nouveaux renseignements. Oh! comme je comprends le mot de l'abbé Vertot : « Mon siège est fait! »

Mon mal du larynx a à peu près disparu; il est remplacé par une douleur sourde et fixe au cœur. On me dit qu'il faudrait marcher et moins travailler, et c'est justement ce qui m'est impossible. A la grâce de Dieu!

Nous trouvons d'ici que tout va bien là-bas. Je me défie un peu de notre coup d'œil d'exilés, et je tâche de ne pas me flatter. Après tout, que la Providence fasse ce qu'elle voudra. J'ai dix ans d'exil au service de la République.

Chère amie, tes lettres sont ce que je sais de plus noble, de plus digne et de meilleur au monde. Elles n'ont de défaut que quand elles sont courtes. Écris-moi donc long et beaucoup.

XXVIII

Bruxelles, 19 avril.

Chère amie, je te réponds tout de suite. Je suis très content de mon Toto[1]. Dis-le-lui bien et embrasse-le pour moi sur les deux joues. Je ne reçois que félicitations et enthousiasmes à son sujet. On m'arrête dans la rue pour me dire : « Vous avez un fils digne de vous. » Seulement, il faut qu'il comprenne que *dignité oblige*. Il faut qu'il continue et que lui et Charles prennent la vie au sérieux. Tout ce que tu m'écris à ce sujet est profondément juste et vrai. — Entends-tu, mon Victor? — Crois ta mère et suis ses conseils.

1. François-Victor, à qui on avait voulu remettre le reste de sa peine, avait obstinément refusé cette demi-grâce et avait été jeté, presque de force, hors de la prison.

Je vais donc vous revoir et nous allons recommencer la douce vie de famille. Tout cela nous remplit de joie ici. Il faut du reste prendre nos mesures bien vite et dès à présent.

Si je vends mon livre en Angleterre, comme c'est de plus en plus probable, je quitterai la Belgique dans quinze jours ou trois semaines. Il serait peu raisonnable peut-être que vous vinssiez y faire un établissement pour si peu de jours, louer un appartement, etc. Voici quel serait mon plan en ce cas : Sitôt mon livre vendu, j'irais à Londres et de là à Jersey tout de suite. Jersey est une ravissante île anglaise, à dix-sept lieues des côtes de France. On y vit très bien à bon marché. Tous les proscrits disent qu'on y est admirablement. Je tâcherais de trouver et je trouverais probablement à Jersey un appartement, peut-être une maisonnette, ayant vue sur la mer et fenêtres au midi, et, pourquoi pas? un jardin. Nous nous installerions à Jersey le plus confortablement possible, et que le Bonaparte dure ce qu'il voudra, cela nous serait égal. L'hiver, nous pourrions aller à Londres et l'été nous serions à Jersey. A Jersey, on parle français, ce qui est précieux, aucun de nous ne sachant l'anglais.

J'ajoute que nos amis viendraient nous y rejoindre. Nous aurions une chambre pour Auguste, un étage pour M. et madame Paul Meurice, et nous pourrions de là faire ensemble le *Moniteur universel des peuples* dont je jette en ce moment les bases avec M. Trouvé-Chauvel. M. Trouvé-Chauvel part pour Londres demain, avec des notes dictées par moi. Il est enthousiasmé de mon idée d'une librairie triple, à Londres, à Bruxelles et à New-York, et d'un Journal des peuples rédigé par Kossuth, Mazzini, etc., et moi. Je crois que nous allons faire de grandes choses. Mais tout cela nous chasse de la Belgique. J'en suis triste, car c'est un pays doux et honnête, et qui eût été fort agréable l'été. En ce moment nous n'avons que le froid.

Réponds-moi sur tout cela, chère maman bien-aimée. Si tu aimes mieux venir tout de suite, n'hésite pas à le dire, je n'y ferai pas résistance, va! Si tu crois sage d'adopter mon plan, discute-le avec Dédé et Toto, écris-le-moi.

Dans tous les cas, je ferai tout ce que tu voudras, ce que vous voudrez tous, mes chers bien-aimés.

Ma douleur au cœur va mieux. Je t'embrasse tendrement et mes enfants. Consulte Auguste sur mon projet. Fais-lui toutes mes plus tendres amitiés, et à Meurice.

XXIX

Bruxelles, 30 avril.

Chère amie, avant-hier, comme Lamoricière sortait de chez moi, Bixio y est arrivé et m'a remis ta lettre.

Tu me grondes de la brièveté de mes lettres, et je te remercie de m'en gronder; mais je ne mérite pas de reproche. J'écris sans cesse; plus je vais, plus les documents abondent. Il est maintenant évident que cela fera deux volumes. Le matin, je fais le livre; à partir de midi, je fais le dossier, recueillant les *dépositions*, écoutant les témoins, etc. Le soir je me remets au livre. Je n'ai pas même le temps de me promener une heure par jour; une demi-heure à peine, après le dîner, — et encore fait-il très froid le soir. Tu vois que, lorsque j'écris, j'ai plus de mérite à écrire deux pages que d'autres dix. Du reste, c'est mon bonheur de causer avec toi.

Mon Charles s'est mis au travail, et, j'espère, sérieusement. Il fera et nous t'enverrons avant peu la première lettre au *Siècle*. La chose est assez difficile à faire. Éviter la politique en un tel moment et trouver le moyen d'intéresser, ce n'est pas commode. Mais je suis sûr que Charles s'en tirera à merveille.

Chère amie, si la non-conclusion de mes affaires à Londres amenait la prolongation de mon séjour ici, nous prendrions immédiatement des mesures et tu viendrais nous rejoindre tout de suite. Nous vous désirons comme vous nous désirez. Notre vie ici est toute à tronçons rompus, et il nous tarde de reprendre la vie de famille, seule vraie joie des proscrits.

Je n'ai plus que peu de place et je veux la remplir de tendresses. Je t'embrasse, et ma Dédé et mon Victor. Dis à Victor que Charles travaille. Allons! course au clocher entre Victor et Charles! Je t'embrasse encore. Toutes nos plus tendres amitiés à Vacquerie, et à Meurice, dont le *Benvenuto* m'enchante.

XXX

Bruxelles, 12 mai, 9 heures du soir.

Chère amie, ta lettre m'arrive. Quoique je ne me fasse aucun reproche, car mes heures se passent dans un travail acharné, j'ai du remords de penser que tu as été quinze jours sans lettres, et que tu es triste. Je veux que tu en reçoives deux coup sur coup. Charles, qui a bien travaillé toute la semaine, est ce soir au théâtre, où madame Guyon joue, et moi je reste au logis pour t'écrire.

Je n'ai pas encore vu l'homme de Londres. Je l'attendais hier, et je l'attends toujours. Je crois, chose triste, que, même en Angleterre, il n'y a plus de presse libre, et qu'on recule devant l'audace de publier mon livre. Ceci entre nous, car il ne faut parler de cet obstacle à personne, les gens de l'Élysée s'en réjouiraient et feraient en sorte d'augmenter les difficultés. Dans ce cas-là, je suis résolu, je publierais le livre à mes frais, et n'importe comment.

Tu as en ce moment l'article de Charles. Il est très remarquable et sera, je crois, très remarqué. Le premier article inséré, je suis convaincu que Charles travaillera, et c'est un grand point.

Ma chère femme, ma chère petite fille, mon Victor, que vous me manquez! J'ai ici de bien tristes heures. J'aspire au moment où nous vous retrouverons tous. Je voudrais voir sourire le doux visage de mon Adèle-Dédé. Sais-tu, ma Dédé, qu'il y a tout à l'heure six mois, six mois! que je ne t'ai vue! Et toi, mon Victor! En m'attendant, rends ta mère heureuse.

Je me réfugie de toutes mes tristesses dans le travail, travail le matin, travail le jour, travail la nuit; mais c'est encore une tristesse que ce travail-là, labeur austère de châtiment et de justice.

Quand nous serons réunis, je ferai des vers, je publierai un gros volume de poésie, je m'y dilaterai le cœur, et il me semble que nous aurons des heures charmantes. Que ne suis-je à ce temps-là!

Madame Guyon m'a apporté une très noble lettre de Janin. Remercie-le si tu le rencontres. Dis aussi à notre cher Théophile combien je suis touché de lire mon nom dans ses beaux articles.

XXXI

Bruxelles, 30 mai.

Je te réponds tout de suite, chère amie, et tu auras cette lettre demain matin. Je l'envoie directement pour ne pas perdre de temps. Tout ce que tu as ébauché est très bien, continue, il est impossible de mieux faire. Chère amie, j'ai le cœur serré de penser que tu es seule là-bas et qu'il faut que tu obvies à tant de choses et d'affaires à la fois. Mais, de mon côté, tu le sais, je travaille, je ne perds pas une minute.

Victor a écrit hier à Charles. Le pauvre enfant est frappé de quelque malheur, tu dois savoir ce que c'est. Il me demande de le recevoir ici. Nous lui avons écrit de venir tout de suite. Je pense qu'il nous arrivera mardi matin. Nous tâcherons de l'occuper et de le consoler. Mais tu vas être encore plus seule. Cela me fait hâter plus encore le moment où nous serons tous réunis, moment bien heureux, tu verras!

. . . . . .

Chère bien aimée, cette lettre est affaires d'un bout à l'autre. A peine ai-je pu te dire un mot de mon cœur. Tu m'es nécessaire, entends-tu bien? Tu as été grande et admirable dans toutes ces traverses. Ne doute pas une minute, ni du présent, ni de l'avenir. Tu verras comme nous ferons un petit groupe heureux à Jersey. Nous t'embrassons bien tendrement, Charles et moi. Si Jersey traînait en longueur, tu viendrais nous rejoindre à Bruxelles. Dis à Victor que sa chambre (la tienne) est prête.

Chère femme, chère fille, je vous aime. Vous êtes mon bonheur et ma joie.

Mes plus tendres amitiés à Paul Meurice. Auguste est-il de retour?

XXXII

1er juillet, Bruxelles.

Chère bien-aimée, quatre mots à la hâte. N'ayant pas d'occasion, je t'écris par la poste. Aujourd'hui même on met sous presse, à Londres, un volume de moi. *Personne n'a osé acheter le manuscrit;* on l'imprime, c'est ça toute la hardiesse anglaise.

Cela paraîtra le 25 juillet et sera intitulé *Napoléon le Petit*. C'est long comme le *Dernier jour d'un Condamné*.

J'ai fait ce livre depuis que tu nous as quittés[1]. Je publierai l'Histoire du Deux-Décembre plus tard. Étant forcé de l'ajourner, je n'ai pas voulu que Bonaparte profitât de l'ajournement. J'espère que vous serez tous contents de *Napoléon le Petit*. C'est une de mes meilleures choses. J'ai improvisé ce volume en un mois ; j'ai travaillé presque nuit et jour.

La grande affaire de Londres ne va pas mal. Le capitaliste est trouvé. Mais il ne veut faire que de la littérature. En Angleterre, ils ont peur de la démocratie.

Charles fait son roman[2] *et travaille beaucoup*. J'en suis très content.

Ne parle encore à personne de *Napoléon le Petit*, excepté à Auguste et à Paul Meurice, en leur recommandant le secret. Il faut que cela tombe comme une bombe.

J'ai encore mille et cent mille choses à te dire, mais la poste me presse. A bientôt. Je vous aime tous.

XXXIII

Bruxelles, 13 juillet.

Hier, un incident : députation de proscrits me priant de ne pas quitter Bruxelles. Je réponds : « Cela ne dépend pas de

1. Madame Victor Hugo était venue, au commencement de juin, passer quelques jours à Bruxelles.

2. *Le Cochon de saint Antoine.*

moi; on m'expulserait. » On me réplique : « Attendez qu'on vous expulse. » Je leur dis : « Mais si nous faisons un éclat de la chose, ce qui peut être un acte politique utile, il y aura solidarité, on vous expulsera peut-être tous. — Eh bien ! nous vous suivrons et nous nous reformerons autour de vous à Jersey. Vous parti, la proscription en Belgique est décapitée; le parti, aujourd'hui à Bruxelles, se trouve rejeté à Londres. Vous êtes centre. A Jersey, vous serez seul. Restez-nous jusqu'à ce qu'on vous chasse. » Je leur ai dit que j'étais tout à eux et je les ai engagés à réfléchir, car une expulsion générale qui s'ensuivrait froisserait bien des intérêts, surtout les plus pauvres. Ils vont se consulter de nouveau, et ils reviendront.

Mon départ d'ici n'en est pas moins certain (car le ministère Lehon me chassera avec fureur); mais, n'étant plus volontaire, il serait retardé de quelques jours.

Tu sais qu'on m'a fait, dans les journaux d'ici et d'Allemagne, sénateur, prince et grand-aigle de la Légion d'honneur avec deux millions de dotation ; moyennant quoi, *Napoléon le Petit* resterait en portefeuille. J'ai haussé les épaules. Puis on a parlé amnistie.

Charles achève son roman. Il m'a lu les premiers chapitres, qui sont on ne peut plus réussis. C'est très remarquable, et comme fond et comme forme. Je ne doute pas du tout du succès et je crois que tu seras contente.

XXXIV

25 juillet, dimanche matin.

L'imprimeur sort d'ici, chère amie. Le livre paraîtra mercredi ou jeudi au plus tard. Il faut donc que tu partes sitôt cette lettre reçue. Rends-toi directement à Jersey, à *Saint-Hélier*, qui est la ville principale. Il doit y avoir là de bons hôtels. Tu t'y installeras et tu nous attendras. Charles n'a pas fini son livre, mais il est déterminé à partir avec moi. Je pense que nous serons à Jersey vendredi ou samedi au plus tard, notre intention étant de brûler Londres.

Chère amie, la semaine ne s'achèvera pas, je l'espère, sans que nous nous revoyions et que nous soyons réunis. Ce sera enfin une bonne et vraie joie, la première depuis ces sept mois d'exil. Ma chère petite Dédé, que j'aurai du bonheur à t'embrasser !

Les incidents se sont multipliés et se multiplient encore, et un violent orage bonapartiste fondra autour du livre. C'est tout simple. Je te conterai les détails là-bas.

Vous avez dû passer huit beaux et bons jours à Villequier[1]. Une partie de mon cœur est ensevelie là. Chère bien-aimée, tu as été voir notre Didine et son Charles ; tu as prié pour toi et pour moi, n'est-ce pas ?

Comme il faut tout prévoir et que des incidents peuvent nous retarder, si par hasard nous n'étions pas à Jersey à la fin de la semaine, ne t'inquiète pas. Je crois pourtant fermement que nous y serons.

Mes co-proscrits ne voulaient pas me laisser partir. Trois députations sont venues me trouver à ce sujet. Je leur ai fait comprendre que mon expulsion forcée (inévitable) serait de l'honneur pour moi et de l'amoindrissement pour eux. Ils n'ont plus insisté, mais je vois avec plaisir qu'ils me regrettent et que tous (à peu près) m'aiment et se grouperaient volontiers autour de moi. Je sais ce que je veux et je ne veux que le bien.

J'espère que je trouverai Auguste à Jersey, et ce que tu me dis de la visite qu'y feront Paul Meurice et sa charmante femme m'enchante. Nous aurons là peut-être quelques douces journées, en dépit des tempêtes qu'on fait autour de mon nom.

Ponsard est venu me voir. Janin est venu et a pleuré en m'embrassant. Je crois que je laisserai une bonne trace ici et un souvenir respecté.

Je n'ai plus de place que pour t'embrasser et ma Dédé avec tout ce que j'ai de plus profond dans le cœur.

1. Charles Vacquerie et sa jeune femme Léopoldine Hugo noyés et inhumés ensemble à Villequier.

*
* *

Londres, lundi 2 août.

Nous voici à Londres, chère amie. Je t'écris bien vite. Nous avons quitté Bruxelles, Charles et moi, avant-hier ; mes co-proscrits m'avaient donné la veille un dîner d'adieu. Le lendemain, plusieurs, entre autres Madier-Montjau et Deschanel, m'ont conduit à Anvers ; là, m'attendaient nos coréfugiés d'Anvers ; ils m'ont reçu et on a improvisé un banquet que j'ai présidé. Hier matin, les Belges démocrates d'Anvers m'ont offert un grand déjeuner où ils ont invité tous les proscrits.

Au moment où nous nous mettions à table, sont arrivés de tous les points de la Belgique une foule de représentants et de proscrits pour me dire adieu. Parmi eux Charras, Parfait, Versigny, Brives, Valentin, Étienne Arago, etc. — Déjà s'étaient rendus à Anvers pour le même objet Agricol Perdiguier, Gaston Dussoubs, Buvignier, Labrousse, Besse, etc., et une foule d'écrivains et de journalistes proscrits, Leroy, Courmeaux, Arsène Meunier.

Bocage est arrivé exprès de Paris. Tout ce voyage a été une longue ovation.

Madier-Montjau, au départ, m'a adressé un vraiment très beau discours, qui venait du cœur. J'ai assez bien parlé en réponse. Discours des écrivains, discours des représentants, discours des Belges ; parmi eux Cappellemans, que tu as vu chez Paul, et qui m'a dit des paroles touchantes. Au moment où je suis monté sur le *Ravensbourne*, à trois heures, pour venir à Londres, une foule immense encombrait le quai, les femmes agitaient des mouchoirs, les hommes criaient *Vive Victor Hugo !* J'avais, et Charles aussi, les larmes aux yeux. J'ai répondu : « *Vive la République !* » ce qui a fait redoubler les acclamations.

Une pluie battante venait en ce moment-là et ne les a pas dispersés. Tous sont restés sur le quai tant que le paquebot a été en vue. On distinguait au milieu d'eux le gilet blanc d'Alexandre Dumas. Alexandre Dumas a été bon et charmant

jusqu'à la dernière minute. Il a voulu m'embrasser le dernier. Je ne saurais te dire combien toute cette effusion m'a ému. J'ai vu avec plaisir que je n'avais pas semé un mauvais grain.

Madier-Montjau et Charras m'ont prié, au nom de tous nos co-proscrits de Belgique, de voir ici Mazzini, Ledru-Rollin, Kossuth, pour régler avec eux les intérêts de la démocratie européenne. Ils m'ont dit : « Parlez comme notre chef. » Ceci me retiendra à Londres jusqu'à mercredi. Attends-nous donc à Jersey jeudi ou vendredi.

J'espère que tu es là passablement et qu'avant peu tu y seras tout à fait bien. Charles se fait homme dans tout ceci, il va très virilement en avant.

Si Auguste est avec vous à Jersey, ce sera une grande joie pour moi de l'embrasser. J'ai écrit à Victor d'y être le 5 et j'y compte. Nous serons alors tout l'ancien groupe heureux.

Mon livre ne paraît que jeudi. Il y a eu des retards de prudence que je t'expliquerai. Je fais verser dans la caisse de secours des proscrits les premiers cinq cents francs qu'il me rapportera.

Je t'embrasse, chère femme bien-aimée. J'embrasse ma Dédé que je n'ai pas vue depuis huit mois. Hélas oui, il y aura huit mois demain. Quel bonheur ! se revoir !

VICTOR HUGO

UNE HÉROÏNE DE GŒTHE

LES PERSONNAGES ORIGINAUX

DE

« LA FILLE NATURELLE[1] »

I

Il y a deux ans, comme je voulais refaire connaissance avec le théâtre de Gœthe, il m'arriva de relire la *Fille naturelle (die natürliche Tochter)*. Ce que je me rappelais se bornait à peu de chose : qu'une fille de race illustre, mais de naissance irrégulière, après avoir été élevée avec le soin le plus tendre par un père qui l'adore, se voyait, au moment d'être légitimée, subitement enlevée de sa maison par un frère intéressé à sa disparition ; on la fait passer pour morte, on la transporte au loin, et, sous la menace d'un exil éternel, on la réduit à accepter un mariage qui lui fait perdre son état et ses droits. C'était tout. Je me rappelais, en outre, ce qu'en avait dit madame de Staël : que les personnages ressemblaient à des ombres, et qu'une telle pièce était faite pour être jouée au palais d'Odin.

Je m'attendais donc à voir parler et agir des abstractions. Je fus surpris d'éprouver une impression différente. Il est

1. Documents consultés :
1° Les *Mémoires* dont il va être parlé ;
2° Différentes pièces des Archives nationales, des Archives de la ville d'Orléans, du tribunal de Versailles, de la Bibliothèque nationale, de la collection Charavay ;
3° Actes déposés chez Me Morel d'Arleux, notaire, à Paris ;
4° *Annuaire du département du Jura*, 1851, 1852, 1853.

bien vrai que les acteurs du drame s'appellent simplement : « le Roi, le Duc, la Gouvernante, le Secrétaire, l'Abbé... » Pour l'héroïne seule, l'auteur a bien voulu se mettre en frais d'un nom, ou, à vrai dire, d'un prénom. L'héroïne s'appelle Eugénie. (Elle s'était d'abord appelée Stéphanie, on verra plus loin pourquoi.) Mais sous cette affectation de généralité je ne tardai pas à sentir quelque chose de si particulier, de si concret, de si *arrivé*, que je me demandais seulement à quelle époque et en quel lieu ces fantômes avaient joui de leur première existence. Il était entendu à Weimar, vers 1798, que le théâtre devait offrir uniquement des caractères généraux, des figures représentatives d'un état ou d'une caste. C'était le temps où Schiller écrivait la préface de la *Fiancée de Messine*. Heureusement, les poètes ne suivent pas toujours dans la pratique le système littéraire qu'il leur plaît d'adopter. Gœthe a traversé, dans le cours de sa vie, plusieurs de ces systèmes : mais en écrivant, son bon génie le préservait de s'en souvenir.

Dans cette tragédie en apparence détachée du temps et de l'espace on rencontre comme des morceaux d'histoire. Il y est question, à mots couverts, de projets dont on ne voit pas bien la nature, mais que tout le monde a l'air d'annoncer et de redouter.

On entend la jeune fille qui dit : « Une ruine profonde menace ce royaume... Les éléments combinés pour la vie de ce grand corps ne veulent plus s'unir. Ils se fuient : chacun se retire en lui-même. Qu'est devenu le puissant génie des ancêtres?... » Et ailleurs : « La guerre des partis, qui se cachait dans l'ombre, va paraître au grand jour. Ce qui n'était qu'une crainte et une menace va éclater, pour nous anéantir — pour anéantir le monde avec nous. » Et celui qui s'appelle « le Roi », quoique entouré de tous les dehors de la puissance, fait entendre au commencement de la pièce, en jetant un regard sur ses courtisans, ces étranges paroles : « Pourquoi faut-il que la discorde, avec ses menées secrètes, vienne se glisser dans ces régions suprêmes, parmi nos proches parents, qui devraient être les conseillers et les protecteurs du royaume? » Et encore : « Oh ! ce temps s'annonce par des signes terribles ! Nous voyons monter les petits, descendre les grands, comme si chacun ne trouvait de satisfaction qu'à la

place d'autrui, comme si tous sans distinction, entraînés d'un même mouvement, voulaient se perdre dans l'immense océan. »

En entendant ces pronostics, je me disais : « Ou je me trompe fort, ou nous sommes en France. Nous sommes à la veille de la Révolution française. » Pour qui sait comprendre, l'auteur, quelque part, est sur le point de se trahir. Il lui échappe de dire, en parlant du pays innommé où est censé se passer le drame : « Ce royaume, le plus beau de la terre ! » *(Das schönste Königreich !)* Ainsi parle de la France Jeanne d'Arc dans la pièce de Schiller.

Un crime d'espèce à part, commis sans bruit dans les régions les plus élevées de la société, de secrètes rivalités sans cause apparente, des serviteurs d'une rare scélératesse, voilà ce que nous offre ce drame, et à quoi l'auteur d'*Iphigénie* ne nous avait pas préparés. Il est vrai qu'en regard on voit un admirable caractère de jeune fille, l'une des plus nobles et des plus pures créations. Mais cette figure elle-même n'a pas l'air d'un personnage imaginaire. Elle n'agit pas comme une héroïne ordinaire ; elle a des qualités et des défauts qui font pressentir un modèle tiré de la vie réelle.

Ce n'est pas encore tout. Bien évidemment, la pièce de Gœthe ne finit pas. Le dénouement n'en est pas un : il est l'annonce d'une situation nouvelle. La véritable action n'est même pas commencée. Toutes ces prédictions, tous ces pressentiments n'auraient aucun sens s'ils ne devaient pas être suivis d'effet. Certains vers, dans l'état actuel et sans une continuation qui n'est pas venue, restent absolument en l'air. Le public, qui, en tout pays, est disposé à faire crédit à ses grands hommes, ne paraît pas s'en être aperçu. Quelques commentateurs ont trouvé à ce drame un caractère symbolique, ils en ont fait ressortir l'unité, ils en ont expliqué la portée morale. C'est seulement à la publication du journal de Gœthe qu'on a eu la surprise de voir que *la Fille naturelle* devait fournir la première partie d'une trilogie ayant pour sujet la Révolution française.

Où avait-il pris l'idée de cette pièce ?

Pour me tirer de mes doutes, j'avais une chose bien simple à faire : m'adresser à mon ami et collègue, M. Arthur Chuquet, l'homme de France qui, aujourd'hui, connaît le mieux

la littérature allemande. « Il paraît, me dit-il, que le sujet est tiré des *Mémoires* de la princesse de Bourbon-Conti. Lisez le commentaire de Düntzer. »

Je demandai donc à la Bibliothèque nationale les Mémoires, à moi inconnus jusque-là, de la princesse de Bourbon-Conti. Je lus le commentaire de Düntzer. Peu à peu, les choses s'éclaircirent. Je vis d'où venait l'idée de ce drame et à quoi il tendait. Mais en même temps que disparaissait ce genre d'incertitude, des doutes d'une autre espèce me venaient. Le sujet choisi est bien étrange : Gœthe, qui a l'air d'admettre, sans hésiter, toutes les circonstances de ce récit, qui essaie même d'en sauver les invraisemblances, qui couvre toute cette histoire de la plus noble et de la plus riche poésie, s'est-il laissé tromper à des inventions mensongères? La question a été souvent controversée en Allemagne. En France, où nous avions, pour remonter aux sources, des facilités particulières, la critique a gardé le silence. Cependant, il s'agissait d'une Française, les lieux et les dates étaient indiqués avec soin, des noms qui appartiennent à notre histoire figurent à toutes les pages. Il y avait là de quoi permettre le contrôle. Mais on a mieux aimé traiter le tout de falsification et de roman... Il est toujours si facile de se prononcer en bloc!... Je ne parle pas du plaisir secret de trouver qu'un homme de génie a été la dupe d'une comédienne! J'ai pensé qu'il y avait mieux à faire et qu'il valait la peine de s'informer. Il se trouva que les premières vérifications furent favorables. Des preuves indubitables attestaient la vérité de certaines circonstances. Je fus donc conduit à poursuivre mon enquête... Que dirai-je de plus? On sait qu'il existe en Allemagne une variété d'amateurs, connus sous le nom de philologues gœthéens, qui emploient leurs loisirs à étudier Gœthe, à scruter les moindres circonstances de sa vie, à mettre en lumière tous les personnages, toutes les choses auxquelles sa pensée a touché. Plus d'une fois, ce minutieux travail d'information m'avait fait sourire. Par un juste châtiment du ciel, j'ai été piqué à mon tour du démon de la philologie gœthéenne. Je ne me flatte pas d'avoir dissipé toutes les obscurités. Mais en un temps qui apporte une telle ardeur à éclaircir les problèmes historiques, ces pages feront

peut-être sortir des archives de famille ou des registres publics le renseignement décisif mettant fin à tous les mystères...

I

L'ouvrage d'où est tiré le drame de Gœthe a pour titre exact :

Mémoires historiques de Stéphanie-Louise de Bourbon-Conti, écrits par elle-même.

A Paris, chez l'auteur, rue Cassette, n° 914. Floréal, an IV.

Chaque exemplaire est revêtu de la signature de l'auteur. Sur celui que j'ai entre les mains, on lit, tracés d'une main ferme, ces mots : *Stéphanie-Louise de Bourbon.*

La première impression que produit ce livre est franchement mauvaise. Le ton déclamatoire — un mélange de Bossuet et de Jean-Jacques, — l'exagération des sentiments, l'invraisemblance des événements font croire qu'on lit quelque mauvaise imitation de madame de Genlis. Pour continuer ma lecture j'eus besoin de me dire que beaucoup de belles œuvres ont été composées avec des matériaux détestables. Je m'étonnais seulement que l'auteur d'*Iphigénie* n'eût pas été rebuté dès la première page. Mais à mesure que j'avançais dans ma lecture, cette première disposition se modifiait. Les faits devenaient plus précis ; les noms propres se présentaient en grand nombre ; des documents qu'il ne tenait qu'à moi de consulter étaient invoqués. Enfin, à travers cette phraséologie insupportable, je commençais à percevoir le cri d'une douleur vraie. Combien de sentiments sincères, à toutes les époques, se sont exprimés par une voix de rhéteur et des gestes de théâtre ! L'auteur, ainsi qu'on le verra plus loin, avait plus de raisons qu'un autre pour être fait au style oratoire. Je continuais donc de lire, me réservant, après lecture faite, de me former une opinion définitive.

C'est ce récit des *Mémoires* que je vais d'abord faire connaître. Je dois déclarer tout de suite qu'il y a des points où je fais des réserves. J'ai pu m'assurer par des comparaisons que l'auteur tait les circonstances qui ne sont pas entièrement en sa faveur : il a cédé à la tentation d'embellir et d'idéaliser

son personnage. J'aurai soin de marquer ces désaccords entre la narration et la vérité. Je dirai ce qui me paraît invraisemblable. Quant à certains points où je n'ai pas réussi à voir clair, je ferai appel à la perspicacité de mes lecteurs pour dégager le fond vrai de cet épisode extraordinaire.

Parlons d'abord des parents. L'auteur des *Mémoires* nous dit que son père était le prince de Conti et sa mère la duchesse de M...

Louis-François de Conti, l'ami de Jean-Jacques Rousseau, est, comme on sait, une des grandes figures de notre XVIIIe siècle. Après avoir servi honorablement à la guerre, il vivait dans une sorte de demi-disgrâce, jouant le rôle de prince populaire, et partageant son existence entre Paris, où il recevait les artistes et les gens de lettres dans sa demeure splendide du Temple, et sa résidence de l'Isle-Adam, que madame de Boufflers animait de son esprit et de sa grâce. Veuf, depuis bien des années, de la dernière fille du Régent, il avait de ce mariage un fils, le comte de La Marche, personnage médiocre, peu estimé, brouillé avec son père, et s'appliquant en toute chose à prendre le contrepied de ce que celui-ci voulait et désirait.

Quant à la duchesse de M., on nous dit que c'est une personne de haut rang, d'une grande beauté, ayant des parents en Italie, et appartenant à la Cour, où elle est liée avec ce qu'il y a de plus grand.

D'après les indications semées dans le récit il est impossible de ne pas voir de qui il est question. Le nom est d'ailleurs écrit en toutes lettres dans la correspondance manuscrite dont nous parlerons plus loin, et il est imprimé en outre dans les actes judiciaires du temps. Il s'agit de la duchesse de Mazarin, fille du maréchal de Duras, personne non moins célèbre par ses galanteries que par sa beauté[1]. Les livres de

1. Louise-Jeanne de Durfort-Duras, duchesse de Mazarin, de La Meilleraye et de Mayenne, marquise de Chilly, née le 1er septembre 1735, mariée à Guy, sixième duc d'Aumont, séparée de biens en 1760, et morte en 1781. Elle était l'arrière petite-fille de Hortense Mancini, nièce du cardinal de Mazarin. C'est elle qui fit construire, de 1768 à 1779, le splendide hôtel du quai Malaquais, annexé depuis 1875 à l'École des Beaux-Arts. Sa fille légitime, Louise-Félicité-Victoire d'Aumont, devint princesse de Monaco par son mariage avec le duc de Valentinois, depuis Honoré IV.

cette époque parlent des fêtes magnifiques qu'elle donnait à son château de Chilly, auxquelles les filles de Louis XV ne dédaignaient pas d'assister.

A la différence des écrivains qui recherchent le scandale, l'auteur des *Mémoires* s'attache à pallier la conduite de sa mère. Il ne le fait pas seulement pour le public et dans ses Mémoires : il le fait encore dans des lettres particulières qui ont été publiées longtemps après sa mort, et qui n'étaient pas destinées à voir le jour. Dans ces lettres, le nom de cette mère n'est jamais prononcé qu'avec respect et une certaine tendresse douloureuse. C'est pour sauver sa réputation que la duchesse de Mazarin aurait sacrifié cette enfant naturelle : d'après ce qu'on peut entrevoir, des questions d'intérêt ne furent sans doute pas étrangères à sa résolution.

L'enfant, née en 1762, avait reçu à sa naissance le titre assez bizarre de comtesse de Mont-Cair-Zain, ou Mont-Cair-Zina. En ce nom peu ordinaire il faut voir un anagramme des noms de Conti et de Mazarin confondus ensemble. La légitimation aurait été promise par Louis XV.

Les premières années de l'enfant furent confiées à des serviteurs de la duchesse de Mazarin, les mêmes que nous trouverons mêlés à l'histoire de son enlèvement ; les mêmes que nous verrons, transfigurés et mis en beau style, dans la tragédie de Gœthe. Je suis donc obligé de présenter au lecteur ces domestiques de grande maison qui, je dois le déclarer, se montreront d'une moralité peu recommandable.

En premier lieu, un sieur Jacquet, se disant « ancien officier de la maison du roi » : on sait combien ce nom d'*officier* avait de sens sous l'ancien régime. C'est dans la maison de ce M. Jacquet, « hors Paris, rue des Fossés-Montmartre », que l'enfant fut élevée jusqu'à l'âge de dix ans.

La nourrice de l'enfant fut une femme Delorme, qui prit plus tard le titre d'institutrice, et qui jouera un rôle considérable. Comme elle a servi de modèle à la Gouvernante de la tragédie de Gœthe, nous allons résumer le portrait singulièrement vivant qu'en donne l'auteur des Mémoires.

Madame Delorme ou de Lorme (car les deux orthographes sont tour à tour employées), s'appelait de son vrai nom Grillet ; elle était la veuve d'un nommé Martin, marchand

colporteur à Lyon. Avant d'être l'éducatrice de Stéphanie, elle avait été sa nourrice. Elle devait être encore assez jeune, car elle aimait encore passionnément la danse, où elle *se dessinait* avec tant d'art (dit son élève), où elle développait des formes si ravissantes, qu'il n'était pas rare qu'on interrompît la danse pour l'admirer. « Grande et bien faite, elle portait sa tête avec beaucoup de noblesse. Son regard était plein de finesse et d'expression, mais habituellement sérieux et quelquefois même imposant. Il allait jusqu'à l'âme lorsqu'elle voulait prendre son air tendre et caressant. Curieuse et pénétrante, elle se laissait difficilement deviner; et quand on la fixait attentivement, il était facile de reconnaître qu'elle avait une arrière-pensée et qu'elle voulait découvrir la vôtre. Consommée dans l'art de la dissimulation et de la flatterie, aussi habile à composer ses discours que son visage, le miel semblait couler de ses lèvres. Prodigue d'expressions dictées ordinairement par la sensibilité et le plus tendre dévouement, elle savait s'insinuer dans tous les cœurs et en découvrir les plus secrets replis. Son esprit avait été peu cultivé et ne brillait dans la société que lorsqu'on parlait de fêtes, de modes, de robes et de romans. Son humeur était assez égale: son caractère, souple et prévenant pour ceux dont elle attendait sa fortune, était impérieux à l'égard des domestiques... Quoique intéressée, elle savait tout sacrifier à l'amour de ses aises. Ma mère eût rougi de pousser aussi loin qu'elle le goût du luxe et de la mollesse... Je dois ajouter qu'elle était dans ses manières et ses discours d'une modestie et d'une réserve qui inspiraient une véritable estime pour sa personne... »

Gœthe n'aura qu'à détacher quelques traits de cette peinture pour composer le personnage de sa *Hofmeisterin*. J'ajouterai seulement que j'ai retrouvé, à l'étude notariale où son élève l'a déposée en 1798, une lettre autographe de cette madame Delorme. Les deux points qui viennent d'être signalés s'y retrouvent: absence de toute éducation, caractère merveilleusement doué pour l'intrigue.

D'après les renseignements que Stéphanie nous donne sur ses premières années, rien n'aurait été épargné pour l'éducation, soit de son esprit, soit de son corps. Nous passons par-dessus ces détails, quoique Gœthe, en sa pièce, les ait

précieusement recueillis. On ne sait que penser, en trouvant le nom de Jean-Jacques Rousseau figurer parmi les maîtres de l'enfant. A ceux qui connaissent le caractère ombrageux du philosophe et son éloignement pour toute occupation suivie, ce nom de Jean-Jacques, prononcé ici, fera venir un sourire. De toutes les circonstances du récit, celle-ci me paraît la plus difficile à croire. J'ai vainement cherché soit dans les ouvrages de Jean-Jacques, soit dans sa correspondance, quelque allusion à cette pupille. Il est vrai que les *Confessions* s'arrêtent beaucoup plus tôt, et que toute la correspondance de Rousseau se rapportant à cette époque est perdue. Lacune regrettable, car Stéphanie-Louise tient à son titre d'élève de Jean-Jacques presque autant qu'à son nom de Conti. On verra qu'aux contemporains la chose n'a point paru invraisemblable.

Il est certain que l'auteur des *Mémoires* n'est pas une personne ordinaire. Si elle reproduit en son style le ton déclamatoire de l'époque, elle a aussi des pages d'une réelle élévation. Tout ce qui est sorti de sa plume porte un caractère de force et de noblesse. Elle raconte que dans sa jeunesse on lui fit étudier le grec, le latin, l'italien, le dessin, les sciences, la musique, mais que de tout cela il ne lui est resté qu'un peu de latin et d'italien. Nous la voyons, en effet, employer couramment ces deux langues : en outre, les souvenirs littéraires abondent chez elle. Il est vrai qu'on ne peut raisonnablement rapporter tout cela aux années de la première éducation, puisqu'elle est enlevée de la maison paternelle à l'âge de onze ans : mais elle a fait ensuite des séjours dans divers couvents, et elle paraît, durant les quatorze années d'une union mal assortie, avoir beaucoup étendu ses lectures. Les personnes qui ont été en relation avec Stéphanie, soit dans les maisons religieuses qu'elle a traversées, soit lors de sa courte apparition à la cour de Louis XVI, rendent hommage à ses mérites personnels. Nous avons enfin le témoignage d'un écrivain contemporain, Sébastien Mercier, qui dans son *Tableau de Paris au temps de la Révolution*[1], parle d'elle, raconte qu'elle donne des leçons de littérature et de mathématiques, et conclut qu'elle est la plus instruite de la famille des Bourbons.

1. Tome II, chap. 179.

Non seulement Stéphanie-Louise avait reçu l'instruction la plus variée, mais elle avait le goût des arts, particulièrement de la musique. Elle était, en outre, habile à toute sorte de constructions mécaniques. Enfin, l'éducation du corps n'avait pas été moins soignée. « On m'accoutuma à supporter sans incommodité les intempéries de l'air, la fatigue, la soif, la faim ; à coucher sur la dure, à manger de tout sans dégoût, à ne souffrir d'aucune privation. Pour exciter mon émulation et me donner un camarade d'études, d'exercices et de jeux, on imagina de placer auprès de moi un jeune enfant de mon âge, qui fut habillé en hussard, et qui bientôt fut connu dans la maison et dans le quartier sous le nom de hussard de la petite comtesse de Mont-Cair-Zain. Maîtres d'armes, d'équitation, d'exercices militaires, nous devinrent communs. Nous faisions assaut ensemble, nous montions à cheval ensemble ; c'était à qui surpasserait l'autre... »

Parmi les témoins de son enfance, elle cite le duc d'Orléans, le duc de Chartres (Philippe-Égalité), le prince de Soubise, le comte d'Antraigues. Tous ces témoins étaient morts en 1798, date de la publication : d'autre part, l'*Émile* de Rousseau fournissait aisément les traits de cette éducation à moitié virile. Toutefois, je dois ajouter que j'ai entre les mains le brouillon autographe d'une lettre adressée par elle, en 1816, au duc de Duras, revenu d'émigration. Elle lui rappelle les services d'amitié qu'elle a reçus de lui en son enfance. Quant aux qualités viriles, quant au courage, c'est ce qui lui manque le moins. Nous la verrons aux côtés du roi pendant les journées les plus orageuses de la Révolution ; nous la verrons, en 1793, porter haut le nom de Bourbon, le faire inscrire à son passeport, au risque des arrestations et des emprisonnements qui ne se firent pas attendre, et le signer, en pleine Terreur, sur des actes authentiques. Les registres du district de Lons-le-Saunier nous la montrent, le 23 germinal, an II, déclarant devant des juges inquiets : « La vue du malheur qui menace les membres de la famille ci-devant royale ne peut pas m'engager à démentir en un instant le plan de conduite de toute ma vie[1]. » Enfin, quelques années plus tard, au lende-

1. Registres déposés à la préfecture du Jura. (Voir *Annuaire du département du Jura*, 1854, p. 319.)

main de fructidor, parlant de la famille royale, et particulièrement du comte de Provence, à qui elle avait quelques obligations, elle écrira : « Je serais vile à mes yeux, comme à ceux du monde entier, si des considérations pusillanimes retenaient sur mes lèvres l'expression de la plus juste reconnaissance. Je n'ai qu'une crainte, je n'ai qu'un regret, c'est de ne pouvoir proportionner la vivacité de cette expression à l'étendue de ses infortunes[1]. »

Nous avons donc, en tout cas, affaire à une personne vaillante et courageuse, et s'il fallait voir en elle une aventurière, comme on l'a soutenu, ce ne serait pas une aventurière mue par des motifs vulgaires.

Stéphanie-Louise raconte que, quand elle eut dix ans, au mois d'octobre 1772, son père lui fit occuper l'hôtel qu'il avait fait préparer pour elle, rue de Cléry, hôtel appartenant à M. de Mondran, grand-maître des eaux et forêts. On lui donna en même temps un nombre de serviteurs en rapport avec sa naissance; ses domestiques portèrent la livrée de Conti. Elle reçut les titres d'Altesse sérénissime. Cette dernière circonstance est confirmée par une lettre dont la minute existe encore. Stéphanie nous dit qu'elle fut des fêtes de l'Isle-Adam, et qu'à Versailles elle fut admise à prendre part aux jeux de Madame Élisabeth. Ici, nous sommes obligés de nous en rapporter à elle; mais il est sûr qu'elle ne resta pas étrangère à la Cour, où nous la verrons, vingt ans plus tard, « après sa résurrection », rencontrer un accueil empressé.

Quand eurent lieu, à Fontainebleau, les fêtes en l'honneur du mariage du Dauphin avec Marie-Antoinette (1770), elle reçut la permission d'y assister. « Aussitôt que je fus arrivée, mon père courut m'embrasser. Lorsque je fus dans ses bras, il m'apprit ce que les réticences de ma prudente institutrice n'avaient fait que m'indiquer. Il me fit lire une lettre de Louis XV, dans laquelle ce monarque lui promettait de remplir ses vœux, aussitôt que *sa petite cousine* serait plus raisonnable, de me donner incessamment le titre et le rang de princesse. Qu'on juge de la joie et de l'ivresse d'un enfant de neuf ans à la lecture d'une pareille lettre. Je voulus l'avoir

1. *Mémoires*, II, p. 184.

pour qu'elle ne me quittât plus; mon père me fit d'abord quelques observations sur l'importance de cette lettre du roi, sur l'abus qu'en pourraient faire *mes ennemis*, si elle venait à tomber entre leurs mains... Mes prières, mes caresses et mes larmes portèrent le dernier coup à son cœur paternel, et il m'abandonna cette lettre précieuse qui fut pour moi un véritable trésor. Quand j'étais seule, je la lisais et la relisais cent fois; je la couvrais de baisers et des larmes de ma reconnaissance. »

II

Nous sommes arrivés au terme de la partie heureuse et brillante de cette vie. L'événement qui en a changé le cours est si étrange, si indigne, qu'on voudrait y voir quelque sombre et dramatique fiction. Raison de plus pour examiner avec soin les témoignages qui peuvent servir à établir notre conviction.

On a déjà pu voir que deux personnes avaient intérêt à empêcher cette légitimation : la mère de l'enfant, dont la réputation (déjà bien compromise, il est vrai) serait livrée à tous les commentaires de la Cour; et le comte de La Marche, qui allait partager avec un autre héritier les titres et apanages jusque-là destinés à lui seul. La duchesse de Mazarin devait d'autant moins se soucier de cette cérémonie qu'elle venait justement de marier une de ses filles dans le parti contraire au prince de Conti[1]. Cependant j'ai peine à croire que ces deux intérêts ligués ensemble suffisent pour expliquer l'acte extraordinaire dont il va être parlé. Le comte de La Marche était suffisamment protégé par son droit d'aînesse. Une mère, quelque idée qu'on s'en fasse, ne se résout point par elle seule à un coup d'État comme celui que nous allons raconter. J'indiquerai plus loin ce que je conjecture au sujet de cet événement étrange.

On a vu la recommandation de prendre garde *aux ennemis qui veillent*. Justement, à l'occasion de l'affaire du Parlement

1. Avec le comte d'Agenois, fils du duc d'Aiguillon (9 avril 1772).

Maupeou, la mésintelligence du père et du fils était arrivée à son comble. On sait que le prince de Conti, fidèle à ses velléités libérales, avait pris parti pour le Parlement et avait entraîné tous les princes du sang à sa suite : ce fut une raison pour que le comte de La Marche se mît du côté du ministre. Sur l'invitation de l'institutrice, l'enfant faisait ce qui dépendait d'elle pour réconcilier le père et le fils. « Je ne manquais jamais de chercher à justifier mon frère toutes les fois que mon père en parlait avec douleur ou colère... Celui-ci voyait avec plaisir la chaleur que je mettais à défendre mon frère. Il m'embrassait et disait en soupirant : « ... Ton attachement pour lui le rend encore bien plus coupable... »

Faut-il croire que la destinée de l'enfant ait subi le contre-coup de ces dissentiments? que la possession de la faveur royale ait rendu « les ennemis » plus hardis? Gœthe paraît l'avoir cru, et il fait intervenir dans sa pièce une lettre de cachet, devant laquelle toute intention de porter secours est obligée de s'effacer.

Quoi qu'il en soit, le bruit de ces sourdes menées était arrivé jusqu'à l'enfant. Mais que pouvaient les recommandations de prudence sur une jeune fille folle de joie? Tout le monde, dans son entourage, avait reçu ses confidences, tout le monde connaissait le jour fixé pour la cérémonie de la présentation à la cour. C'était pour le dimanche de la Trinité, 6 juin 1773. On en parlait tant, que Stéphanie commençait à redouter elle-même les conséquences de ses bavardages. Elle voyait sa gouvernante s'enfermer des heures entières avec sa mère, sans qu'elle pût deviner de quoi il était question en ces longs entretiens. Puis elle voyait cette même gouvernante lui demander la permission de s'absenter pour aller arranger quelques affaires en Franche-Comté, son pays. « Je ne me doutais pas que c'était pour me faire descendre vivante au tombeau. »

L'auteur des *Mémoires* s'arrête avec complaisance à ces derniers jours de grandeur. Elle retrace le suprême entretien qu'elle a avec son père, qui était venu lui apporter ses dernières instructions. Je transcris ce passage, non pas que je n'y perçoive point un écho de la prose sentimentale de

l'époque, mais parce que Gœthe en a tiré une des plus belles scènes de sa tragédie.

« Mes yeux se portaient avec attendrissement tantôt sur ce bouquet de diamants, tantôt sur mon père. Les expressions me manquaient pour lui peindre mon amour et ma reconnaissance... Il voyait que mon âme était pleine. Lui-même paraissait embarrassé du poids de sa joie. La nuit avançait et nous ne pouvions quitter un si doux entretien. Il fallut pourtant dire ce triste et fatal adieu dont je me suis tant de fois rappelé les détails avec amertume. Mon père m'avait embrassée et quittée; il revint sur ses pas : « Il faut que je t'em- » brasse encore, dit-il, car je ne te verrai plus qu'au moment » de ta présentation... » Nous nous étions encore une fois séparés : ce fut moi cette fois qui courus après lui pour le rappeler. Je l'embrassai de nouveau et lui demandai la permission de lui prendre une provision de baisers, puisque je devais jeûner si longtemps... Telle fut notre dernière entrevue. Le dernier jour de bonheur venait de luire pour moi. »

L'exécution du complot devait se faire par les propres domestiques de la petite comtesse de Mont-Cair-Zain : d'abord, madame Delorme, qui, en tout ceci, joue le premier rôle; puis une femme de chambre du nom de Leblanc; puis le beau-frère de madame Delorme, un sieur Richard, marchand bijoutier; et enfin le sieur Jacquet, déjà nommé. J'ai omis de dire que madame Delorme, quoique n'étant plus au printemps de la vie, était liée à lui par un attachement secret et le faisait passer pour son fiancé : circonstance que l'auteur allemand n'a pas négligée. On sait quelle est la force de ces attachements tardifs. Il y faut joindre enfin un prêtre, le père Aubry, chapelain de la duchesse.

Le plan de cette association est parfaitement odieux : enlever l'enfant, l'emmener au loin, la faire passer pour morte, et moitié par contrainte, moitié par promesses, la marier avec un homme qui, n'étant pas titré ni noble, lui ôtera toute chance de jamais faire valoir sa naissance et ses droits. C'est pour préparer cette machination que madame Delorme avait demandé un congé à son élève et s'était rendue en Franche-Comté.

En parente avisée, elle s'était dit qu'autant valait faire profiter sa famille d'une aubaine aussi inattendue. Il se trouvait qu'elle était alliée à une famille de cultivateurs, nommée Billet, qui depuis peu avait pris rang dans la bourgeoisie : le père, Michel Billet, était greffier en la justice de la baronnie de Chevreuse, au village de Cousance ; le fils, Antoine-Louis Billet, remplissait les fonctions de procureur au tribunal de Lons-le-Saulnier. C'est à ce dernier, jeune homme insignifiant et sans éducation, qu'elle destina la princesse.

On nous permettra d'abréger le récit. Ceux qui seront curieux de connaître comment l'enfant fut attirée hors de sa maison, jetée dans une voiture et entraînée sur la route de Franche-Comté, sous la garde de la gouvernante, devront lire les *Mémoires*. Gœthe, pour qui l'intérêt était, non dans le drame, mais dans les sentiments des personnages, a placé cette scène hors de la vue des spectateurs.

C'est le moment de nous demander ce qu'il faut penser de cet extraordinaire complot. Le premier mouvement est de ne pas y croire. Je le reléguerais volontiers dans le pays des fables, s'il n'en existait pas un témoin difficile à récuser. Dans le livre de Stéphanie-Louise les critiques n'ont pas assez distingué entre le *récit* proprement dit, où l'on peut faire aussi grande qu'on voudra la part de l'imagination, et les *lettres* intercalées dans le récit, qui ne sont évidemment pas de la même main, et qui demandent un examen spécial. Ces lettres, écrites sur le moment même, et datées des différentes étapes du voyage, nous font assister à l'événement. Elles sont de madame Delorme, qui tient ses complices au courant de son expédition. Par la langue, par le style, par les idées, qui sont de la nature la plus infime, ces lettres tranchent sur le ton constamment tendu de la narration. Ce qui leur donne encore un caractère de vérité, c'est qu'elles contiennent, comme il arrive dans la vie, des circonstances qui ne se rapportent pas à l'action et qui pour nous ne s'expliquent pas. Et ce qui, encore plus, doit être pris en considération, c'est qu'elles mentionnent des circonstances désagréables pour l'amour-propre de l'héroïne, et que celle-ci, en reproduisant les lettres, a préféré omettre. Après la mort de

madame Delorme, après que fut dissipée l'intimidation qui paraît avoir pesé longtemps sur les acteurs du drame, ces lettres vinrent successivement en la possession de la victime. Je ne voudrais pas néanmoins leur accorder à toutes une égale créance. Celles qui sont venues par le sieur Jacquet, et dont nous avons seulement les copies, me paraissent contenir des interpolations. Mais en dehors de celles-là, il y en a au moins une qui mérite une entière confiance, car nous en avons l'original, portant tous les caractères de l'authenticité. C'est la lettre adressée le 10 octobre 1773, de Lons-le-Saulnier, par madame Delorme à son beau-frère, le sieur Richard. Je l'ai eue entre les mains, car la victime, prévoyant que son récit trouverait des incrédules, l'a déposée dans une étude de notaire où elle se trouve encore[1]. A elle seule, cette lettre suffirait pour prouver : 1° que l'enfant avait jusque-là eu l'état de princesse ; 2° qu'elle avait été emmenée au loin contre sa volonté ; 3° qu'elle allait être mariée, malgré son jeune âge, et en dépit de ses répugnances, à un sieur Billet. Nous la reproduirons plus loin, en rétablissant les passages supprimés dans son livre.

On voit par cette correspondance que les fugitifs, après une halte à Nemours, le 6 juin, qui était précisément le jour fixé pour la cérémonie à la cour, continuent leur route, arrivent le 10 juin, jour de la Fête-Dieu[2], à Lons-le-Saulnier, et s'établissent d'abord pendant trois semaines à l'hôtel, puis dans la maison Billet. Je passe sous silence la désolation et les résistances de l'enfant, ainsi que les manœuvres et discours de son institutrice, qui, d'une façon vraiment surprenante d'habileté et d'astuce, mêlée à des intervalles d'autorité, sut calmer son désespoir, la bercer d'espérances enfantines, faire appel à ses sentiments d'attachement pour son père et d'obéissance au Roi.

Que devenait pendant ce temps le prince de Conti ? Ici nous touchons au point le plus énigmatique. Je dois déclarer

1. Chez Me Morel d'Arleux, 82, rue de Rivoli.

2. La Trinité et la Fête-Dieu, en 1773, tombaient en effet le 6 et le 10 juin. On voudra bien me pardonner cette vérification que, pour plus de sûreté, j'ai cru devoir faire.

tout de suite que j'accorde une confiance très limitée à cette partie du récit, où Stéphanie ne parle plus en son nom propre, mais d'après les récits qui lui ont été faits plus tard. Je vais toutefois résumer ce qui est dit dans son livre et ce que Gœthe, autant qu'il a pu, a tâché de rendre vraisemblable.

On aurait fait croire au prince de Conti que sa fille était morte d'un accident de chasse. On lui aurait présenté un faux extrait mortuaire, rédigé par le curé de la commune de Viroflay. De ce faux extrait mortuaire, ledit curé aurait fait trois expéditions : l'une pour le père, l'autre pour le roi, la troisième pour madame Delorme. Cette troisième expédition se serait, à sa mort, retrouvée dans ses papiers.

Ne voulant rien négliger, je me suis mis à la recherche de cet extrait mortuaire, et j'ai fini par le retrouver[1]. En voici le texte :

« Extrait des registres des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse royale de Viroflay-lès-Versailles, diocèse de Paris.

» Le sept juin mil sept cent soixante-treize, a été fait le convoy et enterrement dans cette église de très haute et très puissante dame et très excellente princesse de Bourbon-Conty, comtesse de Montcair-Zina, fille mineure légitimée princesse du sang de très haut et très puissant et très excellent prince Louis-François de Bourbon-Conty, prince du sang, décédée le cinq, âgée d'onze ans, six mois et quelques jours, en présence de M. Benoît-Charles Richard, beau-frère de madame de Lormes, institutrice de Son Altesse Sérénissime feue madame la comtesse de Montcair-Zina, et Monsieur l'abbé Aubrie, chapelain de madame la duchesse de Mazarin, qui ont signé.

» Collationné à l'original par nous, abbé soussigné, protonotaire du Saint-Siège Apostolique, commandeur de l'ordre sacré et militaire de Christ, camérier comte du Sacré palais de Latran, le 15 septembre 1773.

» DUBUT, CH., *curé*. »

J'avoue qu'en lisant, après un siècle, ce papier tout froissé, tout jauni par le temps, et sur lequel les yeux de la victime

1. Chez le notaire précédemment nommé.

ont dû s'arrêter tant de fois, les pensées les plus diverses m'ont traversé la tête. Nous sommes évidemment en présence d'une fraude, car le registre des sépultures de Viroflay, qui existe encore, ne porte nulle mention de ce décès[1]. Mais qui trompe-t-on? Ce papier était-il destiné à surprendre, ne fût-ce qu'un moment, la religion du père? ou est-ce une machination d'autre sorte? A la suite de cette pièce sont annexés divers certificats de date postérieure (1793, 1795), attestant que c'est bien la signature du curé Dubut, telle qu'on la trouve sur les registres tenus par lui.

Il y a certainement ici des circonstances qui nous échappent. De plus habiles que moi éclairciront ce mystère. Je vais dire néanmoins ce qui me paraît le plus vraisemblable.

On ne peut guère admettre que le prince de Conti ait cru, sur la simple présentation d'un papier, à la mort de son enfant. Il aurait au moins voulu voir la gouvernante, dont le subit départ lui eût donné l'éveil. Y eût-il cru un moment, il eût été détrompé un peu plus tard, car il a encore vécu deux ans, et la jeune fille, intelligente et entreprenante comme elle était, aurait trouvé le moyen de lui faire connaître son existence. Ici je crois bien que les Mémoires nous dissimulent la vérité. J'ai dit plus haut que les lettres citées au cours du récit ne sont pas toujours entièrement d'accord avec la narration. D'après une de ces lettres, il semblerait que le départ de la jeune princesse n'ait pas été aussi inopiné qu'on pourrait le croire. Dans une lettre de madame Delorme, deux jours après l'enlèvement, elle dit : « Notre petite comtesse n'est pas aussi résignée que chez sa mère : il s'en faut bien ; elle ne veut plus rien entendre ; elle veut son père ; elle dit qu'elle n'entendait pas partir sans permission. »

On avait donc parlé à l'enfant de son prochain départ. Ce qui prouve encore que ce départ ne s'est point fait subrepticement, c'est que, pour calmer son désespoir, pour lui procurer quelque distraction, madame Delorme fait venir de Paris le compagnon de ses jeux, celui qu'elle appelle son

1. Il existe même à deux exemplaires, l'un conservé à Versailles, l'autre à la mairie de Viroflay. Ni sur l'un, ni sur l'autre, n'est mentionné ce décès, quoiqu'on ne constate aucune lacune dans les deux registres.

petit hussard. L'auteur des *Mémoires* le raconte et les lettres qu'elle cite le confirment. Il y avait donc des communications entre les exilés et la maison d'où ils étaient bannis.

Il est possible que le prince de Conti, sous une pression que nous ne connaissons pas, ait consenti à l'éloignement de l'enfant. L'émotion du dernier entretien, si vivement dépeinte dans les *Mémoires*, trouverait ainsi son explication naturelle. L'extrait mortuaire aurait été destiné, non à le tromper lui-même, mais à confirmer vis-à-vis des indifférents le récit de l'institutrice.

On peut supposer que le prince a obéi à un ordre du roi. Mais d'autres hypothèses sont possibles : j'indiquerai ici en quelle direction ont été mes conjectures. L'âge n'avait pas encore soustrait le prince de Conti à l'empire des liaisons irrégulières. Un acte authentique dont il reste deux copies officielles nous apprend qu'avant sa mort, survenue en 1776, il avait pris des arrangements pour assurer l'avenir de deux de ses enfants naturels, l'un né vers 1770, l'autre vers 1773, qui est précisément l'année de l'enlèvement. La mère de l'enfant n'est pas nommée[1]. Il se peut donc qu'une main féminine ait dirigé les fils de cette intrigue...

IV

J'ai maintenant à parler de ce mariage d'une enfant de onze ans et demi, longtemps bercée des plus hautes espérances, avec un homme qui lui était imposé de force et qu'elle regardait comme cent fois indigne d'elle. Ici, les doutes ne sont pas possibles, car nous avons l'acte de mariage. Pour vaincre la résistance de l'enfant, on l'enferma d'abord six mois au couvent[2]. Puis, à moitié étourdie de

1. Arrangements pris par le prince de Conti pour assurer à deux de ses enfants naturels une rente de 45 000 livres ; les deux enfants s'appellent François-Charles-Fauste, âgé d'environ sept ans, et Marie-François-Félix, âgé d'environ quatre ans. Pièce faite en présence de M. Jean-Joseph de Laborde, 26 mars 1777. (Cabinet de M. Charavay.)

2. Couvent des Dames de Sainte-Marie, à Châlon-sur-Saône.

promesses, on l'emmena à Paris, et, à l'aide d'un faux acte de naissance, lequel, au lieu de onze ans, lui en attribuait dix-huit, on obtint de l'autorité ecclésiastique les permissions nécessaires. On lui donne un tuteur, lequel n'est autre que le marchand-bijoutier Richard, beau-frère de madame Delorme, dont nous venons de trouver le nom sur l'extrait mortuaire. Puis on l'emmène à Viroflay, et là, loin de tout parent, loin de son domicile actuel comme de ses domiciles passés, on la marie avec ce sieur Billet que son institutrice lui avait choisi pour époux.

L'acte de mariage existe au greffe du tribunal de Versailles, où tous les registres de l'état-civil du département ont été transportés après la Révolution. On y lit que le 18 janvier 1774, après la publication d'un ban, la dispense des deux autres bans ayant été accordée par monseigneur l'évêque de Rosy, suffragant de Besançon, qui permet aux futurs conjoints de se marier dans telle paroisse qu'il leur plaira... ont été par nous, curé, protonotaire du Saint-Siège apostolique, commandeur de l'ordre sacré et militaire du Christ, camérier, comte du sacré palais de Latran, soussigné, mariés et ont reçu la bénédiction nuptiale, maître Antoine-Louis Billet, procureur à Lons-le-Saulnier, en Franche-Comté... et Anne-Louise-Françoise Delorme, fille mineure d'Étienne Delorme et de Marie Duclos, de droit et de fait, rue du Coq, de cette paroisse.

Entre autres signatures, on retrouve, comme témoin, M. Jacquet.

Ainsi le même prêtre qui avait signé l'extrait mortuaire célèbre six mois plus tard le mariage. Gœthe n'a pas manqué de tirer parti pour sa pièce de cet étrange camérier du Pape.

Pour finir avec cet épisode, il faut que je donne le document dont j'ai parlé plus haut ; c'est une lettre de madame Delorme qui nous fait assister d'aussi près que possible à la préparation du mariage. La voici : je rectifie seulement l'orthographe, qui est fantastique.

Elle est adressée au sieur Richard, son beau-frère. Les phrases imprimées en italiques sont celles que Stéphanie a cru devoir supprimer dans ses *Mémoires*.

De Lons-le Saunier, le 10 octobre 1773.

« Mon cher beau-frère,

» ...Je suis journellement aux crises ici. On ne pourra pas se dispenser d'aller faire le mariage là-bas. L'extrait en question est trop vieux pour sa petite taille, vous m'entendez [1]... Elle commence à croire qu'on pourra faire de M. Billet un duc et pair, malgré qu'elle dit que c'est impossible. Je vois bien qu'il n'y a que ça qui la mettra de notre bord. Vous dites que vous êtes bien sûr qu'elle n'a pas écrit à monseigneur : cependant je lui ai trouvé dans sa poche deux brouillons, un pour son frère et l'autre pour son père, où elle lui dit que le roi est trop bon pour ne pas lui laisser le beau bouquet de diamant pour ses noces et s'il ne donnerait pas le cordon-bleu à son mari. J'ai dit *oui* à toutes ses questions : il n'y a que comme ça qu'on en fait quelque chose. Il faudra peu de monde à la noce : nous ne sommes pas au bout. Elle croit signer le nom de son frère à sa noce, elle dit que le curé sera bien flatté d'avoir une princesse mariée chez lui... Si le lieutenant civil pouvait faire sans elle, tâchez donc, n'épargnez rien afin de rester le moins possible à Paris. Ce sera un rude moment pour nous. Le curé m'a écrit que ma sœur se défiait de quelque chose. *Dites-lui que c'est pour la faire légitimer de mon mari qu'il y a tant de mystère : comme elle* (ma sœur) *ne sait pas lire, elle pourra en être* [2]. Ne lui dites pas que je vous ai écrit. Si le curé persiste, il n'y aura que l'abbé Aubrie qui pourra faire la cérémonie et la confesser, mais toujours dans une campagne. Le curé n'est éloigné que par crainte, aussi rassurez-le donc, que le plus fort est fait pour lui et que je réponds du reste.

» Adieu, mon cher beau-frère. Dans vos lettres, ne lui mettez donc pas Comtesse ni Altesse *ou Mont-Cair-Zina. Rappelez-lui la circonstance qui peut l'humilier, et pour n'en plus entendre parler elle consentira à tout* [3].

1. Elle veut parler de la différence d'âge.

2. Passage supprimé. Stéphanie, chez qui, comme on a déjà pu le voir, l'orgueil de race est le point sensible, ne supporte pas l'idée qu'on l'ait fait passer pour une enfant des époux Delorme.

3. Autre passage supprimé. Nous ignorons cette circonstance humiliante, pro-

» Mes compliments à nos deux abbés et qu'il ne faut pas perdre courage : tout ira bien.

» Votre sœur,

» DELORME. »

« Voyez donc M. Jacque tde ma part et pourquoi je n'en reçois point de nouvelles, et soyez prudent.

» DELORME. »

Il est inutile de commenter ces pages, dont l'aspect extérieur, le style, l'allure générale, non moins que le timbre de la poste, qui porte sur l'adresse : LONS-LE-SAUNIER, attestent l'indéniable authenticité. Elles prouvent que la personne qui va épouser M. Billet reçoit encore des lettres où elle est traitée d'Altesse. Ainsi se trouve exclu le soupçon qui a pu se présenter à l'esprit du lecteur, que, la petite princesse étant morte, une autre personne en aurait pris la place. Les honneurs princiers précédemment rendus et soudainement supprimés, l'éloignement par force ou par ruse de la maison paternelle, le faux extrait de naissance, le mariage imposé par contrainte, tout cela est attesté.

Les autres lettres, dont nous n'avons pas la minute, peuvent laisser place à plus de doutes. Cependant j'en reproduis ici certains passages, qui ne sauraient guère être contestés, puisqu'ils contrarient jusqu'à un certain point l'idée que l'auteur voudrait donner d'un rapt absolument ignoré du prince de Conti.

De Nemours, le 6 juin 1773.

« ... Tu ne saurais croire, ma chère Leblanc, toute ma peine. Je suis perdue si on sait que je m'arrête ; ainsi, ne dis à personne que je t'écris d'ici... Bon Dieu ! qu'il est terrible pour moi que j'aie été choisie pour être forcée pour cette commission. Il m'arrivera tout ce qu'on voudra ; je ne puis être cruelle : cette petite a des convulsions... »

bablement quelque faute de l'enfant. Dans une autre lettre, madame Delorme raconte que l'enfant veut se jeter aux genoux de son père, disant qu'il lui pardonnera sûrement.

De Lons-le-Saunier, le 11 juin 1773.

« ... De grâce, soyez sur vos gardes, et qu'au nom de Mont-Cair-Zain la douleur se renouvelle sur votre physionomie. Je viens de recevoir des ordres, que si la chose manque... nous sommes perdus. Redoublez d'activité et de précautions. »

De Lons-le-Saunier, le 8 octobre 1773

« ... Si, lorsqu'on confia à mes soins le berceau et l'éducation de la fille de ce grand prince du sang, on m'eût prédit le rôle qu'on exige de moi aujourd'hui, j'aurais bien abandonné de bon cœur toutes les richesses qui me furent promises. Ah ! que ne m'a-t-on laissé pleurer ma fille ! Que je regrette mes premières larmes !... Je ne puis échapper à l'échafaud que par une vertu qui me surprendrait moi-même d'un enfant de cet âge. Crois-moi, profite de ta liberté, car jamais princes de Conti ne pardonnèrent d'être trompés. Eh ! que ferait celui-ci qui regardait sa fille comme son Dieu ? Ah ! puisse-t-il en revenir autant de bien et autant de bonheur au comte de la M^che^ que j'en éprouve de tourment ! Adieu, ma chère Leblanc, puisse-t-il ne pas être le dernier de ma vie...

» Je vous conseille de ne pas prendre votre passe-port à votre nom et pour cela ne vous y présentez pas en grand deuil. »

De Lons-le-Saunier, ce 8 soir octobre 1773.

« ... Je pense que lorsque vous aurez lu ma précédente, vous ne songerez qu'au conseil que je vous y donne ; calculez ma peine, calculez le sort qui nous menace si notre petite princesse ne se résigne pas. Si elle persiste... Où en suis-je ? où en êtes-vous vous-même ?... Je m'attends à ma perte, et cependant je me tiens à mon poste. Ah ! pauvre Leblanc, vous ne savez pas toutes mes inquiétudes !... Ne vous occupez donc que d'un prompt départ, songez qu'il veille peut-être autant d'espions autour de l'hôtel qu'auprès de moi... »

Je laisse à de plus pénétrants de découvrir ce qu'il y avait sous ces réticences et ces terreurs.

III

Il n'entre pas dans mon sujet de faire des réflexions sur un acte qu'il faut, pour employer les termes les plus mesurés, qualifier de coupable machination. Ce qui en redouble l'odieux, c'est l'idée que la chose s'est faite en plein jour, à la cour la plus polie de l'Europe, presque sous les yeux des plus hauts personnages de la monarchie, et que de bas et méprisables valets ont disposé du sort d'une enfant bien douée, naguère promise à la vie la plus heureuse. Mais l'histoire de Stéphanie ne s'arrête pas là. Par un singulier revirement, nous la verrons reparaître à la cour, redemander ses titres, et offrir son dévouement à ces grands qui n'avaient eu pour elle que persécution ou indifférence.

On devine ce que devait donner un mariage contracté sous de tels auspices : le mari, partagé entre de vagues idées de grandeur et ses modestes occupations, poussé à la dépense par sa dot[1], mais retenu dans ses habitudes bourgeoises par la crainte d'ébruiter un secret d'État ; la femme, se considérant toujours comme princesse de sang royal et continuant de vivre par la pensée à Versailles. Dans une lettre au duc Decazes écrite de longues années après, elle assure « que jamais son mari n'osa s'asseoir en sa présence ». A la mort de Louis XV, rien ne put l'empêcher de porter le deuil. Elle ne cessait d'envoyer lettre sur lettre au prince de Conti, sollicitant son retour en grâce.

Mais je ne veux pas arrêter le lecteur à l'histoire, moitié pénible, moitié comique, d'une union qui, s'il faut en croire l'auteur des *Mémoires*, n'exista jamais que pour la forme. Une fois, elle essaya de se sauver de chez elle : elle voulait, à la mort du prince de Conti, aller trouver sa mère en Italie ; elle fut rejointe à la frontière de Suisse. On riait dans le pays de ce procureur allié par son mariage aux Bourbons, mais,

1. Vingt mille francs, outre deux contrats de rente viagère « créés par une invisible main ».

en réalité, si mal et si peu marié. Dans un recueil intitulé : *Annuaire pour le département du Jura* (1854), un honorable érudit, inspecteur des monuments historiques, M. Désiré Monnier, raconte qu'il a encore vu en sa jeunesse (vers 1811 ou 1812), à Cousance, une sorte de théâtre mécanique construit par Stéphanie, et dont elle parle dans ses *Mémoires*. La jeune femme du procureur, qui s'amusait encore à la façon d'une enfant, y avait placé des personnages allégoriques représentant l'histoire de sa vie. On y voyait une méchante femme qui l'enlevait de son palais. Le même écrivain transcrit différentes lettres adressées par elle durant ses années de mariage à des notabilités de la Franche-Comté, à M. Ebrard, à l'avocat Vernier, qui depuis ont fait partie de nos assemblées : ces lettres, d'une parfaite dignité, sont en accord avec les *Mémoires*. Il cite enfin le témoignage d'un de ses compatriotes qui se souvenait d'avoir assisté, encore enfant, à la réception triomphale faite par les jeunes gens du pays (car le secret avait transpiré) à « la Princesse ».

On aimerait de savoir ce qui se passa, durant ces quinze années de retraite forcée, dans l'âme de la jeune femme. Il n'est pas douteux qu'elle les employa à des lectures sérieuses, principalement Rousseau, dont elle devint de plus en plus l'élève... Tout le monde connaît le prestige des souvenirs d'enfance : ce nom lui représentait la maison paternelle, des études interrompues, tout un passé illustre, subitement évanoui.

Le style dont elle prit l'habitude reproduit le ton pathétique du philosophe de Genève. On a prétendu que les *Mémoires* n'étaient pas de sa main : il est possible qu'elle se soit fait aider, mais en tous ses écrits, placets, pétitions, déclarations faites devant les tribunaux, nous retrouvons le même ton. Les grands sentiments, noblement exprimés, lui sont naturels. De croyances religieuses proprement dites, en dépit des séjours dans les couvents, elle n'en avait pas : sa religion est celle du *Vicaire savoyard*. Mais elle a une élévation d'idées à laquelle ses ennemis ont été obligés de rendre hommage. Ceux qui voudraient voir en elle une intrigante cherchant à capter un héritage méconnaîtraient ce caractère. C'est la gloire du nom qu'elle réclame, elle s'exposera aux pires extrémités, mais elle ne renoncera pas à l'hon-

neur du plus noble sang qu'il y ait dans l'univers. Repassant dans sa tête les annales des Conti, alliés de la maison de Bourbon, de la maison d'Orléans, de la maison de Condé, se rappelant tous les maréchaux qu'a donnés à la France la famille de sa mère, une sorte d'ivresse s'empare d'elle. Jamais princesse légitime ne porta si loin l'orgueil de la naissance et le respect de son nom. Ainsi a-t-elle été jusqu'au bout. A la fin de sa vie, pauvre et malheureuse, nous la voyons solliciter du ministère les moyens de passer en Amérique; mais elle refuse tout secours, s'il ne lui est donné sous son vrai nom : Bourbon-Conti. Nous pouvons sourire de cette invincible persévérance qui touche à l'idée fixe. Mais elle est accompagnée d'une vraie et naturelle générosité de cœur. Jamais un mot méchant ne lui échappe contre ceux dont elle a le plus à se plaindre : elle a pour eux des reproches émus, mais non des paroles de rancune. Son premier mouvement, s'ils sont frappés du sort, est d'accourir. C'est ce côté du caractère qui a touché Gœthe : c'est par là qu'il a eu l'idée du personnage dont nous aurons bientôt à parler.

IV

J'arrive maintenant au moment où, âgée de vingt-six ans, elle fait sa rentrée dans la vie au grand jour. Sa geôlière était morte; parmi les papiers de la défunte, la jeune femme trouva les preuves écrites qui lui manquaient jusque-là [1]. D'un autre côté, l'ancien ami de madame Delorme, le sieur Jacquet, par une volte-face comme le Palais de Justice en voit encore fréquemment, lui avait livré toutes les pièces de conviction qui étaient restées entre ses mains [2]. Armée de ces documents, et

1. C'est ainsi qu'il faut comprendre les mots : « J'ai fait une découverte précieuse... », qui, dans la notice de la *Biographie Michaud*, écrite sous l'empire d'une hostilité manifeste, sont séparés de leur contexte.

2. En raison de ces révélations, l'auteur des *Mémoires* lui donne une absolution à laquelle l'historien ne peut souscrire. Le sieur Jacquet, à ses autres qualités, joint une hypocrisie qui le rendait digne de servir de modèle au *Secrétaire* de la pièce de Gœthe.

précédée du bruit de ses malheurs, elle se rapprocha peu à peu du monde où s'était passée son enfance.

Pour une jeune femme sans appui, il n'y avait, une fois sortie de la famille, d'autre asile décent que le couvent. Elle entra d'abord à la Visitation de Sainte-Marie de Gray, où la rancune de son vindicatif époux la poursuivit encore. Puis, après quinze mois d'une sévère claustration, elle se fait admettre à l'abbaye royale de Meaux, où elle avait retrouvé une ancienne amie dans la supérieure. Des attestations flatteuses lui venaient; on rendait hommage à la noblesse de ses manières, à la dignité de son attitude. « Elle nous a été recommandée, dit l'abbesse, par tout ce qu'il y a de plus respectable dans la province de Franche-Comté et l'abbaye de Remiremont. » Le directeur de la communauté, vicaire général du diocèse de Meaux, M. Forget, eut alors une idée singulière : il s'avisa qu'il fallait lui donner un nouveau baptême. La cérémonie eut lieu le 7 octobre 1788 : le prince de Beauvau y assista comme parrain, et l'abbesse, madame de Lentilhac de Gimel, comme marraine.

Cependant, bien des choses étaient changées à Versailles, depuis l'époque où, un jour de l'année 1773, elle avait été emportée au loin en chaise de poste. Ce n'était plus le temps où, devant un ordre vrai ou supposé du roi, toutes les résistances s'effaçaient, où l'existence de chacun était à la merci d'un signe de la Cour. L'autorité royale était discutée, les princes du sang eux-mêmes prenaient part à l'effervescence générale. On vit alors un fait singulier, quoique au fond très explicable. Tandis que de plus proches avaient l'air de se détacher, elle, qui n'avait connu que les disgrâces, n'hésita pas à se ranger parmi les partisans décidés de l'autorité royale : non qu'elle se lançât dans un parti politique, c'est comme fille des Conti qu'elle jugea que sa place était auprès du trône. Ayant beaucoup souffert, beaucoup lutté, elle se tourna tout naturellement vers celui en qui, selon ses idées, reposaient tous les droits.

La fidélité à la famille royale, qui devint l'instinct dominant de sa vie, se fortifia du sentiment de la reconnaissance. *Monsieur*, frère du roi, lui fait porter une lettre par un de ses gentilshommes, le comte de Cossé, pour prendre

connaissance de ses besoins : il lui fait dire qu'il se souvient très bien de son nom et de sa personne[1]. Louis XVI, instruit par son frère, annonce qu'il va d'abord lui donner à l'abbaye du Val-de-Grâce un appartement plus en rapport avec sa naissance. Madame Élisabeth accueille son ancienne compagne de jeux avec une exquise bonté et lui rend ce nom de *cousine* dont autrefois elle était si fière et si heureuse.

Un libelle anonyme publié en 1810, et dont nous reparlerons plus loin, met en doute les faveurs de la famille royale. On n'aurait pas osé s'en vanter si tous les intéressés n'avaient disparu. Cette assertion est d'abord inexacte en ce qui concerne le comte de Provence. Ensuite, sans vouloir affirmer que, dans l'effusion de sa reconnaissance, la princesse nouvellement reconnue n'ait pas un peu forcé le ton, nous pouvons opposer à cette allégation un témoignage contemporain. La *Gazette des Tribunaux*, en mai 1791, rend compte du procès que la comtesse de Mont-Cair-Zain soutient, devant le tribunal du sixième arrondissement, contre son mari, pour obtenir la séparation : au cours de sa plaidoirie, l'avocat de la demanderesse, Me Thilorier, mentionne, comme une chose connue de tout le monde, les marques d'intérêt de la famille royale, qui a donné des ordres pour la faire sortir de son précédent couvent, et qui a pris soin de sa santé avec une sollicitude vraiment paternelle[2]. En 1791, le roi était encore en possession de sa couronne, personne n'aurait osé devant un tribunal, et en présence d'un avocat de la partie adverse, parler de telle sorte, si les faits n'avaient été de notoriété publique.

Une seule chose pourtant n'avait pas changé : l'attitude de son frère, le comte de La Marche. Ce prince, alors âgé de cinquante-quatre ans, ne voulut rien connaître de cette sœur, dont il ne pouvait cependant avoir oublié l'existence. Il refusa de la façon la plus péremptoire d'entrer en relation avec elle. On

1. La lettre de *Monsieur*, citée *in extenso* dans les *Mémoires*, est reproduite par elle vingt ans après (1819) dans une pétition à ce même prince, devenu Louis XVIII. (Bibliothèque nationale. Ln 27 834.)

2. *Journal des nouveaux Tribunaux*, 1791, p. 382.

a les billets qu'il lui fit tenir en réponse à ses déclarations de bonne et fidèle sœur : il ne se peut rien de plus glacial ni de plus méprisant. Il continua donc d'être le malheur de sa vie et il le fut jusqu'au bout et jusqu'après sa mort, car les doutes que cette attitude faisait naître devaient survivre à l'un et à l'autre. Un fait résume les relations du frère et de la sœur : le 14 juillet 1789, ayant entendu dire que la vie de son frère est en danger, Stéphanie accourt, lui offre un asile dans la maison qu'elle occupe, parle, selon son tour d'esprit porté aux choses extrêmes, de mourir à sa place... Le comte n'en est pas touché : il lui fait répondre qu'il n'a pas l'honneur de la connaître et que son père ne lui a jamais parlé d'elle. Elle lui écrit de nouveau : « Nous avons le même père : je ne demande pas que Votre Altesse en fasse l'aveu public ; je sens quelles en seraient les conséquences, et je ne connais pas l'ambition. Ce que je désire, c'est qu'Elle ajoute à l'intérêt que Monsieur prend à moi, par l'aveu secret que j'ai l'honneur de lui appartenir. » La réponse est toujours la même : il n'a rien à lui dire. Quant à des secours pécuniaires, il est dans l'impossibilité d'en offrir, ses revenus, déjà grevés de dettes, étant arrêtés, et sa première obligation étant de faire honneur à ses engagements.

Devant un refus qui peut jeter des doutes dans les esprits, la pauvre suppliante est obligée, bien malgré elle, de demander à la justice une décision en règle. Elle sollicite la formation d'un tribunal de famille. Le comte de La Marche est cité à comparaître devant *Monsieur*, frère du roi ; rendez-vous est pris en son palais, à l'issue de la messe, heure de midi. Mais, au lieu d'accepter le débat, le comte de La Marche oppose des difficultés de forme, fait traîner l'affaire en longueur, va jusqu'à invoquer la nullité de tout acte auquel le mari, M. Billet, n'aurait pas donné son autorisation...

Tandis que la plaignante, ainsi ajournée, se rend en Franche-Comté, pour demander une sentence de séparation qui lui rende sa liberté, les événements se précipitent à Paris. Cette cour, cette société où elle aspire à prendre sa place, n'existe bientôt plus. A son retour, changement complet : toute cette splendeur a l'air de s'être abîmée sous terre ; le frère du roi est parti, le roi est à moitié prisonnier. Au

20 juin, au 10 août, la fille du prince de Conti, se souvenant de son éducation militaire, se glisse, sous un déguisement masculin, parmi les derniers fidèles de la royauté. « Après ce qui avait été fait pour moi, le sacrifice de ma vie n'avait plus le mérite du dévouement; ce n'était plus que l'accomplissement d'un devoir : il (le roi) avait droit de compter que je me jetterais au-devant de tous les coups qu'on voudrait lui porter... » Et elle ajoute en vraie fille de Rousseau : « S'il se trouve un mortel pour me blâmer, je ne veux ni de son intérêt, ni de son estime. »

Il semble que Louis XVI ait été touché et quelque peu surpris de cet attachement, auquel les membres réguliers de la famille ne l'avaient pas habitué. Les marques de sa reconnaissance montrent que l'ancienne munificence royale n'avait pas perdu ses droits. Une pension de douze mille livres lui avait d'abord été accordée : à la suite du 20 juin, il en accorde une seconde de vingt-cinq mille [1]. L'intendant de la liste civile, M. de La Porte, est lui-même étonné de l'étendue des largesses royales. Mais peut-être, en la récompensant de cette façon, l'infortuné roi avait-il quelque arrière-pensée, peut-être songeait-il à ses enfants. Un dévouement de cette sorte était devenu précieux. « Je ne dois pas vous dissimuler, écrit l'intendant de la liste civile, que ceci est plus encore le prix de votre conduite et de l'attachement personnel que vous avez montré dans les circonstances... Sa Majesté en est bien visiblement touchée... Soyez bien persuadée qu'une telle conduite ne s'effacera jamais ! Le Roi me l'a répété, en m'en faisant observer le désintéressement... » Dans une pétition à la Convention dont nous parlerons plus loin, Stéphanie déclare (sans timidité comme sans orgueil) qu'au moment de son arrestation on avait trouvé sur elle une lettre

« 1. Je prie M. de Septeuil, trésorier de la liste civile, de payer à madame la princesse Stéphanie-Louise de Bourbon le premier quartier de la pension de vingt-cinq mille livres que Sa Majesté a promis de lui accorder, indépendamment de celle de douze mille livres qui date du premier juillet dernier, dont le roi vient de me renouveler l'ordre, afin que ces deux pensions ne fassent qu'un seul brevet.

» L'intendant de la liste civile,

» LAPORTE.

» Paris, 8 août 1792.

» Monsieur de Septeuil, rue Neuve-des-Capucines. »

de Louis XVI portant ces mots : « ... *Je vous recommande ma fille...* » Ce fut même la pièce de conviction qui la fit emprisonner.

Ce qui donnait au dévouement de la jeune femme une physionomie particulière, et presque paradoxale, c'est qu'elle ne pouvait s'empêcher d'y mêler le souvenir de son éducation première. Elle se croyait encore au temps où son père conversait familièrement avec les philosophes. A tout instant le nom et l'éloge de Rousseau reparaissaient sous sa plume ou dans sa bouche. Elle nous en a conservé elle-même, sans peut-être y faire attention, une preuve curieuse. M. de La Porte, à la fin de la lettre respectueuse et paternelle qu'il lui adresse, et qu'elle cite dans ses *Mémoires*, dit qu'il lui renvoie son portefeuille rempli de notes et de documents : et il ajoute doucement que ce n'était peut-être pas le moment de produire les pièces de Jean-Jacques à Sa Majesté ; que, d'ailleurs, on n'a jamais douté de cette éducation [1].

Elle fut donc témoin de la prise des Tuileries. « Nous étions là (au 10 août) un certain nombre dont toute l'ambition était de mourir avant le roi, si l'on perçait jusqu'à lui. Lorsqu'il se rendit au Corps législatif, nous voulûmes le suivre; il nous le défendit. Je ne portais ni mes idées, ni mes vœux au delà de sa vie... »

Le 10 août n'annula pas entièrement l'effet des libéralités royales [2]. Le ministre Clavière lui délivre une provision sur la liste civile : il l'engage en même temps à faire prononcer le divorce. En arrivant à Châlon, elle apprend qu'un décret ordonne d'arrêter tous les membres de la famille des Bourbons. Étant malade, elle obtient un adoucissement : au lieu d'être emprisonnée, elle sera simplement surveillée. Elle est enfermée à l'hôpital.

1. *Mémoires*, II, p. 233.

2. On n'a pu retrouver le brevet de la seconde pension, qui fut expédié, comme il a été dit, trois jours avant le 10 août. Mais voici une attestation établissant la réalité de la première :

« Je, commissaire liquidateur provisoire de la ci-devant liste civile, certifie que la citoyenne Amélie-Gabrielle-Stéphanie-Louise de Mont-Cair-Zain, fille majeure légitimée, jouissait sur les aumônes de Capet d'une pension de douze mille livres, laquelle a été réduite à quatre cents livres par le décret du 17 germinal de l'an II.

» A Paris, ce 24 nivôse, an III de la République. — HOQUET. »

« Me voilà dans la grande salle des pauvres, au milieu des morts et des mourants. Je crus que pour cette fois enfin le terme de mes misères était arrivé. J'avais une boîte d'argent qui renfermait le médaillon où est le portrait de mon père, et n'osant confier à personne ma dernière volonté, ou, pour mieux parler, mes derniers sentiments, je les grave moi-même sur cette enveloppe du médaillon... O vous, qui que vous soyez, où que vous soyez, je vous prie et vous conjure, au nom du Dieu vivant, de le remettre à mon frère, dont j'oublie les torts, et pour qui, comme pour moi-même, comme pour tous mes ennemis et mes persécuteurs, j'implore ce Dieu de miséricorde[1]. »

Heureusement sortie de cette première captivité, la pauvre plaideuse continue sa route. Elle s'en va à Cousance, étant obligée de demander le divorce au domicile de son mari. Aux délais opposés par celui-ci, viennent se joindre la maladie, de nouvelles arrestations... Je n'ai pas le courage de donner en détail cette longue série de misères. Un commissaire de la Convention, le citoyen Prost, la traite avec une certaine humanité. Ayant enfin obtenu la dissolution de son mariage, elle revient à Paris. La Révolution avait fait son œuvre : le roi, la reine, madame Élisabeth ne sont plus.

Elle demande alors d'être enfermée au Temple avec la fille de Louis XVI. Une première fois, avant la mort du dauphin, elle avait brigué cette faveur. Hérault de Séchelles, un peu surpris, lui avait répondu que « si après de mûres réflexions elle persévérait dans sa demande, il se prêterait à ses désirs. » A quoi elle se hâtait de répliquer : « Vingt années de réflexions ne me feraient ni changer, ni balancer un seul instant. Je n'ai calculé aucun danger. Obtenez-moi cette permission, je la regarderai comme un bienfait. »

Cette fois elle s'adresse aux Comités de Salut public et de Sûreté générale. « C'est à sa personne seule que je désire être attachée irrévocablement, quelque part que son destin l'appelle. Si elle était condamnée à une éternelle captivité, je lui consacrerais de même le reste de mes jours. » Après mille

1. Dans les *Mémoires*, cette sorte de testament est donné à la fois en français et en latin.

démarches, sa demande est enfin agréée le 30 thermidor an III[1]. Elle rentre, au bout de vingt ans, dans cette demeure du Temple, bien transformée, il est vrai, où elle retrouve les souvenirs de sa première enfance.

La première entrevue avec Madame est des plus affectueuses. D'autres entrevues lui succèdent. Déjà elle espère suivre Marie-Thérèse, dont on négociait alors l'échange, quand soudainement la permission d'entrer à la prison lui est retirée, et, qui pis est, sur la demande de la prisonnière. La pauvre femme se perd en conjectures sur les motifs de ce refus, où elle reconnaît les manœuvres de ses ennemis. Je crois qu'il y faut chercher une explication plus simple : les façons un peu débordantes, les récits trop mouvementés de cette nouvelle cousine avaient pu étonner, avaient pu indisposer une personne déjà assez éprouvée par ses propres malheurs. L'élève de Jean-Jacques a d'ailleurs conscience de ce défaut : dans les lettres qu'elle écrit à son frère, elle lui promet « que le respect la contiendra dans les justes bornes : quelque puissant que puisse être le cri de la nature, je saurai lui résister ».

Privée de tout appui, de toutes ressources, elle s'adresse à la Convention : sa pétition[2] nous la montre « réduite sur un lit de sangle, dans un cabinet, près d'un grenier, dans la section du Théâtre-Français, environnée d'ouvriers dont le marteau la prive de repos jour et nuit, malade, sans secours et sans personne à ses côtés pour la soigner ou la consoler ».

Enfin, avec le gouvernement du Directoire, de meilleurs temps parurent venus. Un décret du mois de juin 1797 ayant levé le séquestre sur les biens des Bourbons restés en France, une Commission de trois membres[3] est nommée par le Corps législatif pour examiner les réclamations de la citoyenne Stéphanie de Bourbon. Le 18 fructidor fait disparaître la Com-

1. « Le Comité de Sûreté générale autorise les gardiens et concierges du Temple à laisser communiquer Stéphanie-Louise de Bourbon avec Marie-Thérèse-Charlotte de Bourbon, sa cousine, tous les jours, en présence de la personne de confiance donnée à cette dernière. »

2. *Mémoire de Stéphanie-Louise de Bourbon à la Convention nationale et au Peuple Français*. An IV de la République. (Bibliothèque nationale. Ln 27 4831.)

3. Pichegru, Couchery et Boissy d'Anglas.

mission. Mais un peu plus tard, grâce à quelques représentants[1], une pension lui est accordée, une maison d'émigré, rue Cassette, d'un revenu suffisant, est mise à sa disposition.

C'est à ce moment, c'est sur cette accalmie passagère que finissent les *Mémoires* (1798). Une certaine philosophie résignée en remplit les dernières pages. « Dans les palais, dans les maisons ordinaires, dans les chaumières, j'ai partout retrouvé les mêmes passions, les mêmes hommes, les mêmes instincts. La diversité des objets fait toute la différence... Ce qui caractérise spécialement mon sort, c'est l'acharnement avec lequel mon état a été constamment disputé; c'est cette multitude de crimes, de faux dignes du plus honteux châtiment, qu'on a commis pour m'ôter de la place que la nature m'avait assignée. »

IV

C'est alors que la dernière des Conti aurait dû mourir. Sa destinée était achevée : elle avait souffert, elle avait lutté, elle avait pardonné à ses ennemis; en son livre, elle laissait un récit de ses malheurs, une vivante image de sa personne. Aucun intérêt digne d'elle ne pouvait désormais donner de prix à sa vie. Mais le sort est souvent plus grand inventeur d'infortunes que l'imagination du plus fertile romancier. Le sort lui réservait encore une longue suite de misères qui ne devaient même pas avoir pour compensation l'attrait du danger. Je n'en donnerai qu'un court résumé, sachant combien vite l'attention se lasse au spectacle monotone d'un malheur ininterrompu.

Si tous les gouvernements eurent soin de maintenir la modique pension qui lui avait été allouée sur le budget, aucun n'eut à cœur de réparer les torts du passé. En vain elle multipliait ses suppliques. J'ai sous les yeux la requête qu'elle adressait, l'an X, au Premier Consul, se faisant recommander par le roi d'Etrurie, « son cousin »[2]. On n'eut aucun

1. Parmi les représentants qui lui furent favorables, elle cite les citoyens Benezech et Ramel.

2. Je dois la communication de cette pièce, ainsi que de plusieurs autres se rap-

égard à cette voix qui semblait sortir de l'autre monde. Un peu plus tard, en 1805, elle fut dénoncée pour opinions contraires au gouvernement : la police découvrit dans sa misérable chambre, rue Gît-le-Cœur, des souvenirs royalistes. Napoléon n'aimait pas qu'on remuât ces vieilles histoires du passé. Stéphanie fut donc mise en surveillance à Orléans[1]. Elle y passa les années de l'Empire. On raconte que quand, en 1808, à la suite des affaires d'Espagne, Charles IV fut conduit à Compiègne, la pauvre femme, quoique déjà infirme et malade, fit le voyage pour le saluer au nom de la maison de Bourbon. Une si longue et si étrange accumulation de malheurs avait quelque peu dérangé sa raison. Une seule idée survivait : affirmer son état de princesse, soutenir l'honneur de la famille royale.

Ni l'avènement de Louis XVIII, ni la mort du comte de La Marche, décédé sans enfants, à Barcelone, en 1815, ne paraissent avoir beaucoup amélioré son sort. Il semblerait que le gouvernement de la Restauration, que le comte de Provence qui s'était autrefois occupé d'elle, dussent prendre à cœur de réparer les injustices du passé. Mais elle s'était adressée à la Convention, elle avait reçu les secours du Comité de Sûreté générale : c'en était assez pour qu'elle parût peu intéressante. Cependant, nous la voyons correspondre avec quelques amis de sa première enfance : mais les survivants de la cour de Louis XV se faisaient rares ; elle vécut donc de plus en plus abandonnée et ignorée. Ses *Mémoires*, après avoir un instant ému l'opinion, étaient ensuite tombés dans l'oubli. Elle avait eu, en 1810, le déplaisir de voir paraître un long et grossier factum écrit contre elle, peut-être sous l'inspiration de son frère, « par un homme présenté à l'ancienne Cour », d'ailleurs très plat devant la nouvelle[2]? Les faits les mieux prouvés

portant aux différentes époques de sa vie, à l'obligeance de M. Charavay, que je prie de recevoir ici mes remerciements.

1. Les pièces relatives à cette dernière période de sa vie se trouvent aux archives d'Orléans et aux Archives nationales, F[7], 6852 (pièce 34).

2. *Histoire tragi-comique de la soi-disant princesse Stéphanie-Louise de Bourbon-Conti*. Besançon et Paris, 1810. (L'auteur est le pamphlétaire Barruel-Beauvert, connu par divers libelles au temps de la Révolution. Compris dans la déportation du 18 fructidor, il parvint à s'échapper, fut détenu après le 18 brumaire, et finalement interné en Franche-Comté.)

sont niés ou défigurés dans cet écrit, qui est pourtant la source où ont puisé tous les auteurs de notices.

Elle mourut à Paris, le 29 mars 1825, dans un état (disent les biographies) voisin de l'indigence.

La qualification d'aventurière que le pamphlétaire prodigue à toutes les pages est restée attachée à la mémoire de Stéphanie de Bourbon-Conti. C'est l'épithète dont les dictionnaires historiques, à commencer par la *Biographie universelle*, font suivre son nom. Il semblerait donc que la félonie de 1773 ait eu le dernier mot, que tout ce courage, toute cette énergie aient été dépensés en pure perte. Les voix qui, de loin en loin, se sont élevées en sa faveur, n'ont eu aucun écho. Moi-même, — quoique juge assurément désintéressé, conduit par la pure curiosité littéraire à m'occuper de cet épisode — je ne serai peut-être pas plus heureux. Je me figure d'avance les doutes et les ironies qui m'attendent... Mais je m'en console aisément en songeant qu'il y a eu au moins un homme qui, à la lecture de ces *Mémoires*, a pensé et senti de même. Avec lui, en sa compagnie, on peut se tranquilliser. Mon seul regret est de venir trop tard, pour mettre sous ses yeux la preuve que son instinct, en la prenant pour héroïne d'une de ses belles œuvres, ne l'avait pas trompé...

Ceci me fait songer qu'après cette longue introduction, il est temps de retourner à notre point de départ et de voir ce que les *Mémoires* de Stéphanie-Louise ont évoqué dans la tête de l'auteur de *Faust*, et comment il a eu l'idée de faire tenir dans cette vie un tableau en raccourci de la Révolution française.

MICHEL BRÉAL
De l'Institut.

(La fin prochainement.)

SAINT-CENDRE[1]

— MŒURS DU XVIe SIÈCLE —

IV

Quand elle eut étendu sur la table de chêne ciré, aux pieds façonnés en gaines de termes, la tapis de velours incarnadin, mademoiselle Gilonne de Bonisse admira son ouvrage. Attentive et joyeuse, elle considérait le grand blason des Lanelet brodé au milieu de l'étoffe. Et elle se disait que ces armoiries seraient bientôt les siennes, le soir où abandonnant son lit de jeune fille, dont le ciel et le dossier de baudequin tanné, bordé de velours bleu, se dressaient au fond de la pièce, elle passerait dans la couche du comte de Lanelet, son tuteur, qui serait bientôt son mari.

De petite noblesse, pauvre, Gilonne n'aurait jamais osé penser, quelques mois avant ce jour, à une aussi haute alliance. Mais aujourd'hui elle savait que le châtelain de la Haute-Ganne l'aimait de cet amour profond qui s'empare souvent des vieillards. Elle n'avait rien fait pour l'empêcher; mais, au contraire, attisant cette flamme sénile avec plus d'ardeur discrète qu'une vestale du sacré collège de Rome n'en mit jamais à entretenir le feu de l'autel de Vesta, elle

1. Voir la *Revue* du 15 janvier.

s'était astreinte à l'impossible pour jouer son rôle d'enfant douce et reconnaissante envers l'homme qui l'avait recueillie.

Élevée dans un couvent où une modique rente constituée par le Roy, lui avait permis de vivre pendant sa morose enfance d'orpheline destinée au cloître, Gilonne fut emmenée, il n'y avait pas six mois, par M. de Lanelet dans son château. Veuf et isolé, le vieux comte s'était décidé à prendre auprès de lui cette jeune fille de seize ans, dont la grâce et la fraîcheur l'avaient séduit au premier jour où il l'avait visitée chez les Annonciades de Poitiers. Gilonne sut plaire à tous dans l'entourage de son tuteur, et Gabrielle de Vignes, réfugiée alors à la Haute-Ganne, l'aimait comme si elle eût été sa fille, encore que dix années à peine séparassent les deux femmes. Gabrielle, dans sa tristesse que venait aggraver une conscience torturée par des scrupules religieux, trouva en Gilonne une amie fidèle et tendre dont la nature vive et les sentiments généreux s'échappaient en propos naïfs et plaisants, capables de dérider ce front qui ployait sous des douleurs trop fortes. Et quand Gabrielle pleurait toutes les larmes de son corps au souvenir de son mari disparu, Gilonne avait une façon si gentille de la prendre à la taille et de sécher ses pleurs par des baisers, que chacun demeurait touché. M. de Lanelet en soupirait d'aise et déclarait que sa pupille était la joie et la lumière de sa maison.

Et tous, à la Haute-Ganne, appelaient Gilonne « le Rayon de Soleil », autant pour sa chevelure ardente et chaude comme le reflet des moissons mûres que pour sa belle gaieté qui ramenait le sourire sur les visages les plus chagrins. M. de Bastoigne lui dédiait des sonnets, dont toutes les dames se réjouissaient pour leur grande licence et la platitude des vers, et où il la comparait, suivant les nécessités de la rime, à Hébé, à Psyché ou à Iris. Le sonnet sur la Toison d'or fut particulièrement goûté pour ses audaces, et M. de Lanelet en fit un nez plus long que celui de l'auteur, encore que tout le monde, au château, déclarât la chose impossible. Enfin M. de la Bastoigne fit cadeau à Gilonne, sous on ne sait quel prétexte, d'un luth incrusté d'ivoire qu'il paya la somme de neuf cents livres, comme il ne le laissa, du reste, point longtemps ignorer. Mademoiselle de Champoisel, jeune fille brune

et très blanche, un peu molle, petite-cousine de M. de Lanelet, en pensa mourir de jalousie; d'autant que ce présent, si l'on doit en croire les racontars de l'office, lui était dû de préférence à toute autre. Car on disait que la jolie Anne, dont l'âge ne passait point treize ans, avait des complaisances très grandes pour M. de la Bastoigne et qu'elle faisait à ce vieux seigneur de longues visites dans sa chambre. Cette affaire de luth coûta très cher à M. de la Bastoigne, qui dut gratifier Anne de quatre bracelets d'argent, d'un jaseran en émail et de plusieurs autres joyaux, sans quoi le bonhomme en eût été réduit à expliquer les gravures de Marc-Antoine Raimondi, dont il portait toujours avec lui une suite complète, aux gouvernantes et aux filles de service.

Mais M. de la Bastoigne n'osa jamais, si puissant qu'en fût son désir, proposer à Gilonne un pareil passe-temps. Les grands yeux de mademoiselle de Bonisse ne faisaient point penser à des matérialités sensuelles. Veloutés et profonds, ils trouvaient le chemin du cœur, et ils parlaient, a-t-on dit, à l'âme de ceux sur qui ils venaient à se fixer. Beaucoup en perdirent le repos, comme aussi de contempler cette mine éveillée et frêle, aux traits irréguliers et fins, où tout parlait de droiture et de pureté. Chacun se sentait dominé par une beauté si claire, où la fraîcheur de la jeunesse le disputait en charme à l'élégance et à la fierté. La petite taille de Gilonne était si bien prise qu'elle en paraissait plus riche, et sa toilette, simple d'apparences, abondait en ruses subtiles pour faire paraître la femme plus grande. De sa coiffure très haute, soutenue par des arcelets savamment étagés, la masse abondante et souple s'enroulait autour d'un attifet de satin bleu brodé d'or, laissant sortir en bordure l'étroite passe de sa doublure en lin blanc. Un plumet fait d'aigrettes blanches en continuait le profil dressé. Le cou, enserré dans un haut collet chargé de carcans et de chaînes d'or, s'entourait, à hauteur des oreilles, d'une délicate collerette ajourée en broderie de nonnain. La guimpe tuyautée qui recouvrait les épaules était si bien disposée que ses ruchons donnaient de l'ampleur au buste, élargi encore par la finesse de la taille ronde, lacée très bas, le gonflement des manches énormes à bouillons sans nombre, et la coupe vaste de la jupe en cloche, suffisamment longue pour

cacher les faux talons des mules, mais ne descendant pas assez bas pour en masquer les pointes menues.

Et sous le soleil qui la caressait à travers la grande verrière armoriée, où ses rayons se jouaient, éclairant de larges taches sanglantes l'échiquier du parquet à travers le scintillement des cabochons et des vitraux peints, Gilonne s'empressait, joyeuse et active. Dans son costume velouté, couleur de prune mûre, rayé de fine couchure d'or, elle semblait une abeille bourdonnant parmi les bruyères et les sauges.

Mais une porte s'ouvrit, dans le fond de la chambre, et une grande jeune femme entra. Elle n'avait point laissé retomber la portière de peluche verte que Gilonne l'avait saisie dans ses bras. Se haussant sur ses pointes, elle réussit à enlacer le cou de Gabrielle dont le seul visage marquait un point vivant dans sa personne voilée, sombre et sévère, entièrement revêtue, sauf la mine entourée par un béguin et les coiffes, de bombasin noir de Milan.

— Que je vous aime, ma chérie ! — s'écriait Gilonne sans la lâcher, — et que vous êtes belle dans ce costume de deuil ! Vous êtes la majesté royale elle-même et vous ressemblez à Minerve. Et que va dire la hautaine déesse du travail de la petite Arachné ?

— Je dirai que tu es la plus mignonne parmi les industrieuses filles de la Grèce qui jamais courbèrent sur le métier, où leurs mains agiles dirigeaient la navette, leur front calme et studieux. Gilonne, mon amour, tu fais toujours des merveilles, et M. de Lanelet sera bien heureux de recevoir ce tapis ouvré par tes jolis doigts. Tu sais combien l'oncle t'aime, et tu fais bien de lui donner des preuves délicates de ton affection. Quand comptes-tu lui offrir cette superbe broderie ?

Gilonne, sans lâcher Gabrielle dont elle enlaçait la taille, avoua que c'était une surprise qu'elle réservait à son tuteur :

— Ce soir, nous fêtons saint Christophe, patron régulier de M. de Lanelet, qui l'oublie sans doute. Je crois que depuis longtemps on ne lui souhaite plus sa fête, d'autant que son premier prénom d'Horace n'est pas sur les calendriers ; ou bien, s'il s'y trouve, je n'ai pas su le découvrir. Vous croyez donc, Gabrielle, que votre oncle sera content de mon petit tapis ?

— Tu n'en doutes pas, petite, — reprit de sa voix douce, ferme et grave, Gabrielle de Vignes, — et tu sais encore que ce sont aussi bien tes armes que les siennes qui sont ici magnifiquement figurées...

Gilonne abaissa ses paupières frangées de longs cils bruns, un double éclair brilla entre eux. Elle rougit jusqu'aux oreilles, son cœur battit plus vite ; elle frémissait de joie et d'orgueil :

— Comment pouvez-vous dire de pareilles choses, ma belle ? — fit-elle d'une voix tremblante. — Avez-vous appris quelque nouvelle de M. de Lanelet ?...

Mais elle s'interrompit, regrettant sa phrase. Gabrielle, sans s'arrêter à cette question, répondit simplement :

— Rien, si ce n'est qu'il te chérit avec tendresse, comme tout le monde te chérit ici, Rayon de Soleil ! Et tu seras la femme de l'oncle quand cela te conviendra.

— Gabrielle très aimée, je suis prête à obéir à mon tuteur, fit modestement Gilonne. Mais croyez-vous qu'il m'aime assez pour passer sur ma jeunesse, lui qui est chargé d'ans et de gloire, et aussi sur ma pauvreté, lui qui est si riche ?

— Folle ! — dit Gabrielle qui, penchée sur la broderie, ne vit point le sourire singulier qui éclaira un instant le visage de la jeune fille. — Tu sais bien la première que mon oncle passera sur tout et qu'il t'aime sans mesure... Et peut-il y avoir une mesure dans l'affection que tu inspires à ceux qui t'approchent !

Et, menaçant l'enfant du doigt, Gabrielle ajouta :

— Tu as le charme, Rayon de Soleil, et Phœbus t'aime entre toutes. Vois comme ses rayons caressent tes cheveux fauves ! Sans doute possèdes-tu quelque merveilleux sortilège pour te faire adorer. Dis-moi, mignonne, dis à celle qui sera bientôt ta nièce obéissante et fidèle, comment tu fais pour te gagner ainsi tous les cœurs ?... Ou plutôt, non ! Ne me dis rien, ma Gilonne, car maintenant ma vie est finie et je n'ai plus besoin de donner de l'amour ni d'en inspirer à personne !

Tristement, Gabrielle s'arrêta. Des larmes jaillirent de ses grands yeux noirs et brillants, qui semblaient manger sa face pâlie, plus blanche que ses guimpes de veuve. Elle s'affaissa

dans une large chaise qui disparut sous ses voiles. Mais Gilonne se précipita vers elle. Assise sur les genoux de la marquise, elle l'étreignit doucement :

— Je vous défends de pleurer, Gabrielle, mon amour... Et puis, je vais pleurer aussi... Vous m'aviez promis d'être raisonnable et de ne plus penser à feu votre mari !...

Ces derniers mots furent prononcés avec un accent de haine. Rageusement, Gilonne embrassait son amie ; les pleurs mouillaient leurs deux visages. Et Gabrielle ne s'arrêtait point de sangloter. Palpitant comme une bête blessée, elle gémissait longuement, et sa plainte douce et triste s'élevait, malgré les objurgations de Gilonne, dont la voix se faisait plus âpre à entendre ces accents monter, tandis que la marquise de Saint-Cendre s'abîmait dans un abandon complet de son être. Et Gilonne, en la regardant, sentait naître en son cœur une colère sourde qui le gonflait, l'exaspérant contre ce mort qui venait lui disputer son amie. Muette, elle l'accablait en dedans des pires insultes, souffrant des affres de la jalousie, car elle comprenait que Gabrielle chérissait certes plus le souvenir du marquis mort que sa Gilonne. Et c'était là un sentiment que Gilonne ne pouvait point supporter. Le front plissé, l'œil dur, la bouche dédaigneuse, elle attendait que la marquise eût fini de pleurer, pour changer aussitôt sa mine.

Mademoiselle de Bonisse n'obéissait en ce moment à aucune contrainte, son expression haineuse était naturelle. A de certaines heures elle détestait Gabrielle et lui enviait sa beauté. Elle savait pourtant que Gabrielle ne recherchait point les hommages et que, depuis la nouvelle de la mort de son mari, depuis la secousse terrible qu'elle en avait ressentie, la marquise de Saint-Cendre annonçait sa ferme intention de se retirer au couvent. Prise dans le costume le plus sévère des veuves, la jeune femme dérobait ses charmes aux yeux de tous. Quand elle sortait de sa chambre, elle allait par le jardin, dans les allées les plus solitaires, droite en son corps à pointe dont les buscs ne pouvaient empêcher sa gorge de s'y mouler harmonieusement, d'un galbe plus pur que celui des statues du parc ramenées à grands frais par M. de Lanelet de ses campagnes d'Italie. Ses grandes manches ducales ourlées de peaux de cygne exagéraient sa

hauteur, et sa robe à longs plis ne laissait point soupçonner la délicatesse de son corps, mais la perfection s'en pressentait par la souplesse de sa marche. Elle semblait glisser le long des carrés, parmi les pivoines et les lys.

De tous temps, M. de la Bastoigne se sentait pris de merveilleux désirs quand il la voyait s'asseoir :

— La marquise, dit-il un jour à M. de Lanelet, doit avoir les reins d'un modelé rare et superbe, et particulièrement gracieux. S'il vous souvient de l'abbesse de Longpré...

Mais M. de Lanelet avait interrompu ce propos par une quinte de toux opiniâtre. Il cacha ainsi sa rougeur, d'autant que sa pupille, comme par hasard, l'observait. Depuis qu'il filait l'amour licite avec Gilonne, le châtelain de la Haute-Ganne n'aimait plus parler des réalités profanes. Il s'était retourné comme si on avait entendu ce que disait le bonhomme. Et, surpris de l'air gêné que prit la figure majestueuse de M. Horace de Lanelet, son contemporain et particulier ami, M. de la Bastoigne avait ajouté bien vite, pour s'excuser :

— Ta nièce est trop vertueuse pour que mes paroles aient un sens caché, et je la sais grave et froide. Son embonpoint naissant ajoute à son air retenu ; et d'ailleurs, Lanelet, nous savons tous que la marquise Gabrielle est pour les galants, moi comme les autres, de ces statues dont parlent les Écritures, qui ont des oreilles et qui n'entendent point.

Et il admirait ses cheveux bruns, non pour leur couleur qui, comme chacun sait, était des moins estimées, mais pour leur richesse. Et il se la figurait parfois, comme il se plaisait à l'expliquer à la jeune Anne de Champoisel au cours de leurs intimes entretiens, vêtue de cette seule toison soyeuse qui devait envelopper Gabrielle jusqu'aux jarrets, tout comme un manteau de pluie. M. de la Bastoigne reprochait toutefois à la marquise son visage pâle, ses traits trop réguliers. Mais il goûtait ses sourcils hardiment jetés en courbes d'arcs au-dessus de ses yeux à fleur de tête, lumineux et doux, encore que ces sourcils donnassent à la mine une expression orgueilleuse. Aussi avait-il gratifié Gabrielle du surnom de Junon.

— De la mère des Dieux elle a les bras blancs et les larges yeux sombres, voilés comme ceux des bœufs tranquilles par

des paupières lourdes et qui semblent se lever avec peine. On aurait du plaisir à les caresser, et aussi le reste, quoiqu'une moue dédaigneuse gonfle trop facilement ses lèvres fraîches, rouges ainsi que les corolles du grenadier. On y mordrait sans invitation, ce semble. Mais aujourd'hui qu'elle est veuve, elle ne les laisse même plus baiser. Elle disparaît sous ses voiles comme la lune derrière un gros vilain nuage, et cache son cou, qui n'aspire qu'à se faire voir tant il est plaisant et heureusement courbé, sous une collerette montante et renversée comme le rebord d'un pot à godron.

Et M. de la Bastoigne se demandait s'il n'essaierait point de décider son ami de Lanelet à lui donner Gabrielle en mariage. Mais diverses raisons venaient contrarier son amour. Possesseur d'un bénéfice ecclésiastique par la grâce de MM. de Guise, il n'ignorait pas que les institutions canoniques lui défendaient d'épouser une veuve. Car il eût été alors reconnu bigame et obligé, comme tel, d'abandonner son abbaye. C'est pourquoi il flottait indécis, pris entre son envie d'épouser Gabrielle, le désir de conserver son bénéfice, les charmes et la complaisance sans fin d'Anne de Champoisel, et le ferme propos d'accommoder à sa guise M. Juste Dartigois, son ennemi naturel en tant que mari de Catherine.

— Celle-là, se disait-il, je l'aurai comme et quand je voudrai, tout à l'heure même, si je le déclare utile. Ma petite Catherine en meurt d'envie, c'est clair. Pour la veuve de Saint-Cendre, il faudra que je me fasse fournir par mon notaire l'état exact de sa fortune. Si ses revenus peuvent compenser ceux de l'abbaye de Morsauvières, je l'épouserai. J'ai plus d'un moyen pour obliger Lanelet à me donner sa nièce, et ainsi je pourrai, toutes et quantes fois que je le jugerai convenable, la voir en cheveux.

Gilonne était au courant de toutes ces choses par les récits que lui faisait Anne de Champoisel. Car, quand elle était trop honteuse de ses abandons à M. de la Bastoigne, ou lorsqu'elle s'en voyait refuser quelque chose, la fillette allait chercher des consolations auprès de « Rayon de Soleil », et, parmi ses pleurs, lui racontait tout et plus. Gilonne en avait pris pour M. de la Bastoigne une haine complète. Se promettant de punir Anne sans mesure comme sans pitié après

son mariage avec le comte de Lanelet, Gilonne se jura aussi d'empêcher l'union de Gabrielle avec M. de la Bastoigne. Et c'était là la première condition qu'elle entendait poser à M. de Lanelet, s'il voulait l'avoir pour femme, de ne point obliger Gabrielle à épouser le vilain vieillard. Et d'ailleurs elle ne permettrait pas que la marquise de Saint-Cendre fût à personne, elle la voulait pour soi seule, jalouse de toute autre affection. Et c'est pourquoi mademoiselle de Bonisse avait pris une grande joie à apprendre la mort du marquis de Saint-Cendre, pourquoi aussi elle en détestait à tel point le souvenir, qui suffisait à assombrir son frais et gracieux visage.

Gabrielle cessa enfin de pleurer. Alors Gilonne redoubla ses caresses et réussit à ramener un sourire sur cette face qui apparaissait battue et meurtrie. Elle la soigna comme on soigne un enfant, lui baigna les yeux avec une éponge parfumée d'eau de senteur, les sécha avec une serviette de fine toile. Elle obligea Gabrielle à manger des dragées, à entendre un air de luth. Puis, frappant dans ses mains, courant autour de la chaise dans un vol léger d'oiseau, Gilonne s'écria :

— Vous ne savez pas? J'ai une idée magnifique. Il n'est pas encore trois heures et le temps est très beau. M. de Lanelet m'a promis de faire atteler son carrosse tout neuf, et nous nous promènerons dedans. Venez, ma chérie, on passera par le parc et ensuite par le nouveau chemin qui mène à la Villotière. Nous donnerons quelques aumônes aux malheureux du village, qui vous aiment tant !

Décidée à refuser tout d'abord, Gabrielle accepta pour ne pas causer de chagrin à Gilonne et aussi dans l'idée de faire le bien, qui suffisait à raffermir son courage. Et elle se reprocha d'avoir négligé ses pauvres depuis la nouvelle de la mort de son mari. Elle remercia Gilonne d'avoir pensé à tout. On porterait du linge, du pain et des remèdes pour la femme de Jacques Lansardière, qui s'était blessée avec une faux.

— Tu es un ange de bonté et de sagesse, ma Gilonne, dit la marquise, et tu es la joie, la consolation de ceux qui souffrent. Allons donc préparer le nécessaire et nous monterons jusqu'à la Villotière. J'espère que M. de Croisigny voudra bien nous accompagner.

Mais Gilonne, sans contredire Gabrielle, se mordit légèrement les lèvres : M. de Croisigny ne lui plaisait pas beaucoup, car, seul à la Haute-Ganne, il apparaissait comme capable à mademoiselle de Bonisse de lire ce qu'elle cachait derrière son petit front bombé, et elle ne souhaitait pas que l'on connût ses pensées intimes. Jugeant inutile de contrarier Gabrielle, elle ne répondit point.

Quand elle monta dans le carrosse, elle y trouva M. de la Bastoigne qui, venu on ne savait d'où, s'y était commodément installé aux côtés de madame de Follenbrais, une amie dont le mari était commissaire des guerres auprès de M. de Montpensier et qui, craignant le passage des huguenots, s'était logée chez M. de Lanelet. Madame Diane de Follenbrais, grande et souple, avait un joli visage régulier où brillaient de grands yeux bruns qui éclairaient la pureté de son teint de rousse. Jeune et ardente, elle se révélait par des mouvements onduleux dont frémissait tout son corps comme les peupliers mollement agités par le vent. Et M. de la Bastoigne, qui s'en était vu repousser sans renoncer à la serrer de près, l'accusait, pour se consoler, des pires désordres et aussi d'obtenir la teinte chaude de ses cheveux au moyen de vers de terre réduits en cendre et pétris dans de l'huile, comme de s'éclaircir le teint avec du borax et d'abuser de l'huile impériale pour s'en frotter les gencives.

M. de la Bastoigne s'empressa, abandonnant sa place à Gilonne à qui il prodigua les compliments les plus vifs à propos de la quille de sa cotte, étroite et chargée de broderies de Grèce sur satin couleur ventre de nonnain. Madame de Follenbrais riait en découvrant ses dents, qu'elle avait très belles, et les narines roses de son nez fin, un peu relevé, palpitaient comme les pétales d'une rose sous l'effort d'un insecte. Mais Gabrielle arrivait accompagnée par M. de Croisigny qui lui donnait la main, et elle était suivie de deux laquais et d'un petit page portant des paniers.

La lourde voiture luxueuse, brillante, peinte et dorée, surmontée d'un baldaquin à floches, s'ébranla et partit au trot de ses quatre postières, dont la robe gris pommelé disparaissait sous les harnais éclatants de cuir rouge retombant autour d'elles en lanières déchiquetées. Par la chaleur étouffante

d'une après-midi de juillet, tous souffraient d'une torpeur où ils se laissaient engourdir ; M. de la Bastoigne raide dans son corps busqué et piqué dormait, digne sous son fard. Seul M. de Croisigny ne paraissait point sommeiller. Sa mine mélancolique et réservée lui donnait un air dur, et l'expression de ses yeux bleus était lente et chagrine. A peine âgé de quarante ans, mais fatigué par les expéditions aventureuses et les travaux de la guerre, il avait le poil gris et les cheveux déjà rares. De taille moyenne et pris dans des vêtements bruns bien taillés, il représentait un homme de condition, simple dans ses habitudes et qui ne sacrifiait point aux vanités de la mode. Mais ses armes étaient très belles, noircies au feu et dorées d'or fin, de telle sorte que M. de la Bastoigne s'écria, éveillé par un cahot violent, en regardant son épée :

— Depuis un moment, Croisigny, je considère ton estocade ; elle est d'un riche travail et d'un modèle singulier et précieux qui me la fait croire allemande, et elle sort sans doute des ateliers de Clemens Horn, de Solingen, à moins qu'elle n'ait été forgée ici par le magnifique Maigret.

Le gentilhomme ainsi interpellé n'y contredit pas. Sa lame portait en effet la tête de licorne ainsi que la signature du maître Horn incluse dans un cercle parfait.

— C'est, dit M. de la Bastoigne, ce que l'on fait de mieux pour l'heure, et notre Roquelin Deshoux lui-même n'est point capable de nous en fournir de pareilles. Elles coûtent malheureusement très cher. Je suis sûr que celle-ci vaut bien quatre cents livres.

M. de Croisigny répondit froidement qu'il n'en savait pas le prix, car il ne l'avait pas payée, ayant gagné cette paire, l'épée et la dague, sur un capitaine de lansquenets qu'il avait tué à la bataille de Dreux.

Accotée dans l'encoignure de velours orange piqué en écailles, Gilonne regarda M. de Croisigny avec dédain. Il ne lui plaisait pas que cet homme d'allures si tranquilles eût fait quelque chose d'important, seul qu'il était à ne s'être point déclaré amoureux d'elle à en perdre l'âme, parmi tous ceux qui vivaient dans son entourage, à la Haute-Ganne. Et elle essaya de changer la conversation. Adressant

à M. de la Bastoigne un regard voilé sous lequel le vieillard tressaillit comme le troyen Anchise quand Vénus s'offrit à lui et se laissa dénouer la ceinture, elle attira l'attention de Diane sur des lièvres qui traversaient une pièce de terre et qui, en quelques bonds, atteignaient la lisière boisée. Si grand que fût son désir d'entendre M. Gaspard de Croisigny parler d'un combat où son mari s'était signalé, Gabrielle se laissa aller à écouter le joyeux babil de Gilonne.

Et, comme on passait devant une jachère où toutes les fleurs des champs poussaient librement, dressant leurs corolles diaprées, Gilonne voulut qu'on arrêtât le carrosse, et elle obligea M. de la Bastoigne à descendre avec elle. Juchée sur le marchepied, elle s'écria en s'adressant à M. de Croisigny :

— Donnez-moi votre fameuse épée, monsieur Gaspard !

Et quand elle tint par la garde en spirale, où disparaissait sa petite main gantée de velours vert, la large lame brillante, elle s'empressa vers les fleurs en clamant d'une voix perçante :

— A vous, monsieur de la Bastoigne, que je vous tue ! Vous allez voir comment M. de Croisigny défit les lansquenets à la journée de Dreux.

Courant parmi les hautes tiges qu'elle fauchait à grands coups de taille, Gilonne, dont la robe disparaissait dans les herbes, semblait un minuscule joueur d'épée, car adroitement elle maniait son arme à deux mains. Se promenant sur le chemin encaissé, que le carrosse vide continuait lentement de gravir, tous admiraient sa grâce, sa souplesse et prenaient plaisir à entendre ses cris joyeux, tandis qu'un laquais, riant à se décrocher la mâchoire, ramassait la moisson fleurie tombée sous le fer qui scintillait au soleil.

— Il faut lui pardonner, Gaspard, — disait doucement Gabrielle qui avançait appuyée sur l'épaule de Croisigny, — vois comme elle est jeune ! Et sa grâce est ma consolation, à moi qui n'en ai plus sur la terre. Pour moi, en souvenir de notre amitié d'enfance, ne te montre pas irrité des propos de cette petite.

M. de Croisigny déclara que jamais une idée de colère n'était venue à son esprit pour quelque parole de mademoiselle de Bonisse. Il la chérissait, comme tous au château, pour sa beauté et son charme, et tristement il conclut :

— Encore que je ne sois point de ses amis. D'ailleurs, peu importe...

— Gaspard, interrompit Gabrielle, toi qui es un sage, est-ce à moi de t'apprendre le courage dans les malheurs de notre misérable vie ? Je t'ai compris sans que tu m'en aies jamais parlé. Tu aimes Gilonne, je le sais, comme je le sens, et l'accent de tes paroles suffirait à démentir l'indifférence qu'elles expriment. J'aime trop cette enfant pour ne point la croire parfaite, mais il est des heures où je me demande si elle n'a pas été créée pour le malheur de ceux qui la voient. Fontaubert, du chagrin qu'il a pris de ne pas avoir su lui plaire s'en est allé se faire tuer à l'affreuse journée de Bassac. On dit que la même chose est arrivée pour le capitaine Neygeaud. Dieu, Gaspard, se plaît à nous éprouver. Après m'avoir abreuvée des douleurs les plus vives qui puissent affliger une femme, sa main me verse encore un plein calice d'amertume en m'obligeant à voir ton désespoir, à toi, pauvre Gaspard, qui fut l'ami de mon enfance et que je chéris comme un frère aîné !...

M. de Croisigny, se détournant, parut contempler avec grande attention un vol d'oiseaux qui tourbillonnait dans la direction du bois des Coutumes, puis, sans mot dire, il ramena la marquise vers la voiture. Mais au moment où Gabrielle s'apprêtait à monter, deux cavaliers passèrent rapidement près d'elle. Le premier, qui poussait un haut cheval rouan, était vêtu de cuir de cerf, le second cherchait à ramener un barbe qui encensait et secouait son mors dans un flot d'écume, et ce cavalier portait un costume de velours noir tigré d'or.

Poussant un grand cri, renversée en arrière, Gabrielle blême d'épouvante, étendit les mains en avant et se pâma dans les bras de Gaspard qui s'était empressé pour la soutenir :

— Dieu juste ! — s'était-elle écriée avant de tomber inerte — c'est le spectre du marquis qui vient ici me chercher !

En effet, Saint-Cendre venait de passer avec M. d'Aultry. Portant rapidement son cheval entre le remblai et le carrosse, il était apparu dressé dans un grand saut où sa bête, excitée par l'éperon et retenue par la main savante, s'était échappée comme en volant dans l'air, exécutant cette difficile figure de manège que les grands écuyers appellent le Pégase. Dans la

face pâle et glabre de l'homme en selle, Gabrielle n'avait vu que les yeux ; elle les connaissait trop pour pouvoir en soutenir impunément le regard. Une terreur folle l'avait saisie, et maintenant, glacée, sans pouls et sans souffle, elle demeurait couchée comme morte sur la banquette de velours à effilés de soie. Chacun lui prodigua des soins, et M. de la Bastoigne, tirant de son escarcelle où il serrait toutes sortes de choses précieuses, un flacon vert fait, à son dire, de la même substance que la sainte patène de Milan, s'écria que c'était là la véritable eau de Florence et qu'elle ressuscitait les morts. Gilonne la répandit toute sur un mouchoir et aspergea le visage de Gabrielle, plus pâle qu'une hostie, à cette heure. Les paupières relevées laissaient voir les globes sans pupilles et qui semblaient d'un cadavre. Madame de Follenbrais, dégantée, allait ouvrir le corsage, lorsque la marquise, après quelques soupirs plaintifs, reprit pleinement ses sens.

Gaston d'Aultry arrivait alors. Envoyé par Saint-Cendre aux nouvelles, il venait présenter des excuses, craignant un accident. Sa timidité, son joli visage, l'élégance de ses allures, tout jusqu'à la façon dont il maniait son cheval barbe, le rendirent plaisant à l'abord. Et il s'humiliait gentiment, désolé de l'aventure, troublé par la beauté de Gabrielle que son désordre lui faisait trouver plus touchante.

« C'était un brave homme, M. Gillot, de qui venait tout le mal. Ne sachant pas très bien monter, le pauvre soldat, qui n'avait jamais servi qu'à pied, avait été déplacé sur un écart un peu vif de la bête, que M. Dartigois lui avait trop facilement donnée pour bonne... »

Mais M. de Croisigny entra en défiance, tant cette histoire lui paraissait singulière. La manière dont le grand homme, de gris vêtu, à face rasée, pressait son courtaud n'indiquait point un novice. Peut-être la marquise ne s'était-elle pas trompée et M. Gillot n'était-il autre que le fameux Saint-Cendre ? M. de Croisigny ne croyait que peu à la mort du marquis. Prudent et bienveillant, pour ne pas retirer le repos à Gabrielle, il ne parlait pas de ses doutes. Il se promit d'étudier M. Gillot et de faire quelques promenades aux environs du Breuil. Car Gabrielle, pressant de questions le petit d'Aultry, rouge d'embarras devant sa délicate beauté, à tel

point qu'il parlait le nez baissé et sans oser lever les yeux, ne cessait de l'interroger sur Dartigois.

— Est-il possible, disait-elle, que Dartigois soit dans le pays et que je l'apprenne seulement aujourd'hui? Je veux le voir et dès demain, sans faute. Dites-lui, monsieur, puisque vous semblez le connaître, qu'il peut venir au château de la Haute-Ganne : il n'y courra aucun danger, et je pourrai l'entendre me parler du défunt marquis, que j'ai aimé plus qu'homme sur terre. Je vous en prie, faites-moi ce plaisir et si vous, tout comme lui, aviez jamais besoin de mes services, je suis décidée à faire l'impossible pour vous obliger. Qu'il m'apporte surtout, s'il en détient quelque chose, ce qui a pu appartenir au marquis. Car de mon époux il ne me reste plus un souvenir matériel en ce monde, et je donnerais beaucoup pour acquérir une arme ou un vêtement qu'il ait portés. Dartigois a été son écuyer très fidèle, mon mari le chérissait entre tous. Il se rappellera que jadis j'ai été pour lui douce et secourable. Transmettez-lui mon message, monsieur, et il viendra certainement.

Chaque fois que Gabrielle parlait du marquis, ses yeux laissaient échapper des larmes. Le « petit homme doré » sentit les siennes perler à contempler une dame si exquise. D'une voix altérée il promit de faire la commission. Puis il remonta à cheval et, le bonnet à la main, prit définitivement congé.

Mais Gabrielle le rappela :

— N'oubliez pas vous-même, monsieur d'Aultry, la marquise de Saint-Cendre, née de Vignes, ce qui, je pense, nous fait un tant soit peu parents. Au château de la Haute-Ganne vous serez toujours le bienvenu auprès de nous comme de mon oncle, le comte de Lanelet.

Gaston salua si bas que son nez disparut parmi les crins argentés du barbe. Il s'éloigna, et son cœur battait dans sa poitrine avec une précipitation singulière. Poussant son cheval vers M. Gillot dont la haute silhouette se dressait derrière une haie à plus de cent toises de là, il pensait :

— Qu'elle est belle et gracieuse! Ses yeux semblent vous manger le cœur, si l'on peut dire. Mais elle a l'air si triste qu'on croirait voir une morte dont la beauté n'aurait point passé. Des autres femmes, qui étaient près d'elle, je n'ai, ce

me semble, rien vu, tant elle les effaçait par sa splendeur. Si cette dame me demandaait d'aller me faire tuer quelque part, je m'y rendrais tout de suite. Et ce serait chose douce de mourir pour elle, si ce n'était par ses mains.

Dans le carrosse qui roulait sur la route, Gabrielle murmurait :

— Est-il possible, grand Dieu, que de pareilles ressemblances puissent exister, et comment les yeux de mon cher mort peuvent-ils se trouver enchâssés dans la mine d'un vivant? O Louis-Alexandre, vous aviez des yeux tels qu'on n'en a jamais vu ici bas, et les miens s'éteindront dans les pleurs, par douleur de ne plus pouvoir s'y mirer!...

Sourdement irritée, Gilonne battait impatiemment le tapis de son pied et M. de Croisigny se perdait dans ses réflexions, cependant que le ronflement de M. de la Bastoigne montait majestueux, à intervalles inégaux. Sournoisement Diane de Follenbrais siffla dans une petite clef : le vieux comte se réveilla en sursaut. Mais Gaspard pensait à ce mort qui avait excité tant d'amour et qui, disparu, troublait encore cette créature froide et hautaine. Il admirait cette glace qui recouvrait un feu si ardent et il souriait, sachant ce que valait l'aliment de cette flamme. L'injustice des femmes ne l'exaspérait pas, comme d'autres parmi les sages, mais il en trouvait la nature rare et troublante, pauvre dans ses moyens et petite. Il en admirait l'inconscience et l'ingénuité sans limites et il s'endormait dans sa rêverie sans oser regarder mademoiselle Rayon de Soleil qui commençait de prendre, à son avis, une place trop considérable dans sa pensée. Car il l'aimait, et il cherchait à se tromper sur son amour. Et, versant dans une compassion trop raisonnée pour le malheur de Gabrielle, il essayait de s'y distraire pour ne point se trouver seul en face du trouble formidable de son cœur.

Arrivé à cet âge de quarante ans où les hommes qui ont été peu aimés tombent dans un excès de faiblesse ou de dureté, il se voyait sans force devant quelque marque affectueuse ; et il estimait que Gilonne, dans la fraîcheur de son âme de jeune fille, ne pouvait manquer d'avoir pour lui, quelque jour, une aimable et douce parole et comme un semblant d'amitié.

La voix que Gaspard prenait le plus de plaisir à entendre proféra tout à coup :

— Que vous êtes bizarre, monsieur de Croisigny ! Au commencement de la promenade vous vouliez trop parler. Maintenant vous ne dites plus un mot. Je gagerais que la peur vous tient de l'ombre terrible de feu M. le marquis de Saint-Cendre ?

Il s'excusa doucement : il craignait d'importuner la marquise, il désirait que le souvenir de ce triste incident passât.

— Ce n'est point une raison pour nous faire une figure longue d'une aune, reprit Gilonne.

Elle parlait avec mauvaise intention, considérant Gaspard sans bonté et comme si elle l'eût vraiment cru capable de terreur. Et dans le fond elle ne lui pardonnait point sa constance, non plus que son courage, si calme qu'au su de tous on ne l'avait jamais vu en défaut, encore que le comte Gaspard fût d'une complexion nerveuse et impressionnable au delà de tout dire.

Cependant Gilonne se mit à faire le procès des personnes mélancoliques ; elle demanda à M. de la Bastoigne, enfin éveillé, son avis sur les histoires de spectres. Le vieil homme commença d'en raconter une, et qui était, à l'en croire, des plus singulières : « Une dame qui l'avait jadis follement aimé... »

Mais il fut interrompu par madame de Follenbrais. Elle s'écria que ces conversations étaient abominables, elle en rêverait toute la nuit. D'ailleurs, il y avait d'autres sujets. Et elle s'enquit de Dartigois :

— Cet homme, m'a-t-on dit, est nanti d'une femme charmante ?

M. de la Bastoigne n'y contredit point. Il avoua en savoir là-dessus autant et même plus que ce Dartigois lui-même. Et il ne fit aucun mystère de son bonheur acquis autant par son mérite que par ses cadeaux.

Gilonne en profita pour déclarer que ces femmes de rien étaient toutes à vendre, et qu'il était honteux pour une demoiselle établie de se livrer à un homme très vieux, dans un esprit de cupidité. Mais, comme M. de la Bastoigne allongeait son nez en deçà des limites que lui avait tracées la nature, elle ajouta avec grâce :

— Monsieur de la Bastoigne, ceci n'est pas pour vous, car : s'il me fallait dire votre âge, je gagerais qu'il ne passe point quarante-deux ans. C'est un plaisir que se donnent les hommes graves de paraître plus vénérables qu'ils ne sont. A la vérité, vous paraissez contemporain de M. de Croisigny.

L'insolence de Gilonne ne dérida point Gabrielle. Levant ses grands yeux doux et lumineux sur le gentilhomme, elle parut lui demander pardon de la méchanceté de la jeune fille. Ce regard disait à Gaspard de Croisigny :

« Oublie, Gaspard, c'est une enfant, et son cœur sans artifices ne sait point distinguer le mal du bien. Ton cœur, à toi, est brûlé par un ulcère cruel, je le comprends parce que je sais, et que je compatis aux douleurs de ceux qui, comme moi, ne connaissent plus ici-bas que la souffrance. »

M. de Croisigny la remercia d'un mot, sans que son visage laissât paraître le moindre signe de tristesse et de colère :

— Ceci est pour M. de Lanelet qui me traite couramment de « petit garçon ». Merci, mademoiselle Gilonne, vous avez remis les choses à leur véritable place,

Mais Gilonne, rouge d'impatience, s'écria :

— Je ne sais point, monsieur de Croisigny, ce que vous voulez dire. Avec vous les choses les plus simples deviennent aussitôt compliquées. Et ce n'est pas la peine de vous faire des signes tous les deux, Gabrielle et vous.

Puis, se mordant les lèvres et regrettant de s'être laissée aller dans un mouvement d'humeur, le premier depuis son séjour à la Haute-Ganne, elle reprit gentiment :

— Je suis une petite folle, et je vous demande pardon à tous.

Elle embrassa Gabrielle, prit la main de M. de Croisigny, et cria :

— Écoutons le récit de notre ami. M. de la Bastoigne est charmant, et j'approuve pleinement le choix de Catherine Dartigois.

— Voyons, Gilonne ! — essaya timidement Gabrielle, — ce ne sont pas là des propos de jeune fille...

Mais, se rengorgeant comme un paon qui fait la roue, M. de la Bastoigne tira de son escarcelle un drageoir et offrit des pastilles ambrées. Sur le couvercle, une femme nue, age-

nouillée le long d'une draperie pourprée, nouait les cordons de sa sandale. Faisant admirer la finesse de l'émail, la vérité de la pose, la mollesse élégante de ce corps de nymphe, M. de la Bastoigne déclara que Catherine était venue tout exprès chez le peintre, installé au château de Vaucreuse, et qu'elle avait servi de modèle.

Impatienté, M. de Croisigny mordillait le bout de son index, sous le gant de peau d'élan. Mais Gabrielle, regardant le vieil homme avec une moue de dédain, dit, tout en examinant la boîte :

— C'est bien, monsieur de la Bastoigne, nous connaissons ce bijou, qui semble avoir été établi pour la confusion de plusieurs femmes, si ma mémoire me sert. Puisque vous aimez tant l'épouse de Dartigois, demandez-lui donc de vous raconter une histoire qui s'est passée du temps de feu le marquis mon mari. Dartigois a cloué à la porte de sa maison, avec une dague large comme votre main, un certain capitaine de gens de pied qui se vantait, à tort cependant, de s'être diverti avec sa sœur Jacqueline, qui était de mes dames d'atour.

Un pâle sourire releva la moustache de M. de Croisigny, qui considérait fixement le plafond drapé du carrosse. Diane de Follenbrais, l'œil luisant, admirait de très près le drageoir que Gilonne surveillait de côté, tout en semblant perdue dans la contemplation du paysage.

On était arrivé à la Villotière. Le marchepied s'abaissa, et M. de la Bastoigne descendit, aidé par un laquais, avec des airs de tête pleins de fierté, tel le paon qui, si un insolent le menace, resserre ses pennes brillantes et gagne un prochain abri. Sans desserrer les dents, il se promena, hachant les tiges des trèfles avec sa canne, tandis que les dames entraient dans une petite maison. Puis, apercevant sous un arbre une fille en jupon rouge qui, sa quenouille sur la hanche, semblait surveiller des moutons, il se dirigea vers elle, et sa majestueuse silhouette disparut derrière un palis. M. de Croisigny vérifiait les traits et les rênes ; il fit déboucler une têtière dont le montant de droite n'était point sur son plat, remonter une croupière.

Mais quand les trois femmes revinrent vers le carrosse, un

homme dissimulé derrière un petit mur apparut tout à coup sous un porche rustique où des plantes grimpantes retombaient en berceau de verdure. Longuement il considéra les dames du château. Et, comme c'était un grand gaillard de haute et belle mine, jeune et d'air vigoureux sous ses simples habits de bourracan etde futaine, madame de Follenbrais l'examina avec une curiosité provocante. Le regard de Jean Leychanaud ne rencontra pas celui de la belle Diane; attaché avec une attention singulière sur Gilonne, il témoignait d'une adoration imbécile, naïve, sans bornes, telle celle des pèlerins qui voient, en Espagne, la Vierge et le Sacré Pilier.

Diane, prenant Gilonne par le bras, l'obligea de se retourner.

— Vois, dit-elle, tu as frappé au cœur ce grand garçon qui en demeure pantois sous sa treille.

Mais ni l'une ni l'autre ne virent le grand garçon, qui s'était caché derrière son mur. Gilonne, haussant les épaules et traitant Diane de folle, la ramena aux premières maisons du village. Elle avait, disait-elle, oublié son mouchoir brodé chez la veuve d'Élie Peyrussaud. On ne l'y trouva point, mais, en regagnant le carrosse, Diane et Gilonne repassèrent devant la petite maison perdue dans les fleurs. Elles crurent voir briller des yeux entre les clématites et les chèvrefeuilles, et, comme elles savaient maintenant pour l'avoir demandé à la Peyrusse, que l'habitant était un maître maçon nommé Jean Leychanaud, elles ne s'arrêtèrent point. Gilonne retrouva son mouchoir sous les coussins de la banquette, au moment où M. de la Bastoigne remontait dans la voiture. Il avait les genoux tachés de terre grise, une moustache aplatie et tombante; des cheveux blonds demeuraient accrochés à sa chaîne de cou. Diane de Follenbrais, sans dire un mot, lui passa un miroir ovale qu'elle tira de sa grande bourse qu'elle portait pendue à sa ceinture.

M. de la Bastoigne, rougissant comme un écolier pris en faute, redressa sa toilette avec discrétion et adresse, puis il s'endormit pour ne se réveiller que devant le perron du château.

V

Dans la vaste antichambre lambrissée de bois noir, découpé en hautes partitions symétriques où le soleil faisait luire les rinceaux nettement sculptés des bordures et les figures plus adoucies des bas-reliefs, on n'entendait qu'un bruit de pas. Traînants et lourds, ceux de M. de Lanelet résonnaient sourdement, tandis que M. de Croisigny, dont les longues bottes neuves craquaient, marchait d'une allure légère. Cinq fenêtres, profondément ébrasées dans l'épaisseur des murs, laissaient entrer la lumière du côté de l'est. Et, disposées en face suivant un ordre régulier, les armures blanches ou noircies réfléchissaient les rayons ardents qui entraient à flots dans la pièce sans atteindre jusqu'au plafond, dont les poutres brunes striaient le champ décomposé, dans leurs intervalles, en petits caissons rechampis d'or. La salle mesurait plus de cinquante pieds sur une largeur de six toises, et, tout autour, des coffres de chêne chargés d'ornements à entrelacs se succédaient le long des parois. Ils contenaient les doublures, les pièces de renfort et de rechange pour les panoplies suspendues au-dessus de chacun d'eux. Les rateliers chargés d'épées alternaient, en face, avec les rangées d'armes d'hast dont les hampes disparaissaient en partie sous des rondaches, des broquels, des targes, des bras armés et des chapeaux de fer. La porte d'entrée était de chêne, comme les panneaux, et les coffres, et les solives cirées du plancher ; mais, au fond, des tapisseries représentant le triomphe d'un empereur masquaient les baies communiquant avec les appartements du château. Accrochés aux corniches, les drapeaux et les enseignes pendaient par alignements parallèles, et parfois leur taffetas ondulait sous une bouffée de vent frais entrant par une croisée entr'ouverte.

Les trente harnois appendus aux lambris étaient ceux des Lanelet qui les avaient portés au service du Roy depuis plus de soixante années, et leurs tailles étaient différentes. Entre tous, ceux du comte Christophe-Horace, maître vivant de la

Haute-Ganne. se faisaient remarquer par leur grandeur. Et, le dernier de la rangée, un corps d'écrevisse doré en plein, montrait, sur le renfort à l'épreuve de son plastron busqué, la trace de deux balles d'arquebuse espagnoles que M. de Lanelet avait reçues à la journée d'Arlon. Trois autres dépressions, pareillement rondes, faisaient comme des trous sombres sur la ventaille de la salade, et c'étaient des coups de pistolet dont l'un avait été adressé à l'oncle de Gabrielle par le marquis de Saint-Cendre, à la bataille de Saint-Denis. Trois épées, dont la lame était brisée à dix pouces de la garde, prouvaient la part qu'avait prise le vieux seigneur dans la dernière affaire où il eût donné de sa personne. Il se plaisait donc à les montrer à tous les visiteurs et aussi à leur expliquer comment il avait rompu la plus forte sur l'armet de monsieur son neveu par alliance, avec le regret de ne pas avoir mieux dirigé son coup.

Déambulant lentement, ses mains tenant derrière son dos un peu voûté une canne en bois du Brésil, M. de Lanelet écoutait, les sourcils froncés, mais la mine distraite et bienveillante malgré l'importunité du discours, les paroles que M. de Croisigny se décidait à prononcer après avoir gardé longtemps le silence.

— C'est comme cela, monsieur, — disait celui-ci d'une voix terne et voilée. — Je doute encore cependant, puisque je ne puis apporter d'arguments plus probants pour déterminer ma certitude. Contrairement à mon habitude je ne puis appuyer mon jugement et je n'ai point de preuves exactes. Mais verrais-je de mes yeux, par grand hasard, le cadavre de Saint-Cendre, je me demanderais encore si ce bonhomme mystérieux qui demeure chez M. Dartigois et porte le nom de Gillot n'est point le fameux marquis. Les circonstances singulières...

Mais M. de Lanelet l'interrompit, sans précautions. Autoritaire et despotique, le comte n'admettait pas facilement les opinions qui allaient contre sa façon de penser. Trouvant bon et utile que le marquis de Saint-Cendre eût été noyé près d'Abzac, il ne pouvait accepter une assertion fâcheuse pour ses intérêts directs.

— Comment peux-tu me soutenir, Croisigny, contre toute

vérité comme toute apparence de raison, que cet animal soit encore vivant? J'ai envoyé des émissaires jusqu'à Saint-Paixent, j'ai fait curer les mares d'Abzac de concert avec le seigneur dudit lieu, et l'on a retrouvé les corps de nos deux braves. Clérambon et Saint-Cendre ont pourri sous l'eau, la chose est en soi certaine, aussi certaine que le feu où l'on a brûlé leurs ossements d'hérétiques, dont la poudre a été jetée aux quatre vents du ciel. Et, s'il y a une chose qu'il nous convienne d'admirer dans cet événement, c'est la seule volonté de Dieu qui a donné comme pâture aux reptiles de la vase et aux insectes des marais la chair de deux drôles, dont les corbeaux pouvaient, à juste titre, réclamer la propriété.

Et, satisfait de sa plaisanterie, M. de Lanelet rit avec aisance, en prenant délicatement l'oreille de Croisigny. Celui-ci ne sourit point, mais demeura grave et rêveur, ce qui déplut au châtelain. Car le comte Christophe se considérait comme merveilleusement facétieux et plaisant, encore qu'il entendît demeurer dans la mesure digne d'un homme de sa qualité.

De taille riche et puissante, large des épaules et portant encore beau malgré ses soixante-huit ans sonnés, M. de Lanelet ne se croyait pas un vieillard. Et le modeste aveu d'amour qui avait échappé à sa pupille Gilonne une semaine avant ce jour, lorsqu'elle lui avait remis son tapis, n'était point pour diminuer son appréciation de lui-même. Depuis la soirée de sa fête, l'oncle Christophe, comme s'était toujours complu à l'appeler son neveu Saint-Cendre pour le mortifier, renchérissait sur l'habituelle élégance de sa toilette. La magnificence de ses vêtements de velours brodé, déchiquetés en mille crevés par où s'épanchait la doublure de taffetas colombin, accusait par un contraste violent la simplicité de la mise de Gaspard. Vêtu de serge de Florence et de drap d'Usseau, celui-ci semblait chétif et mesquin auprès des amples chausses à bandes pourfilées, récamées, passementées, et du pourpoint de M. de Lanelet, doré comme une châsse.

Regardant les pointes de ses bottes de cuir noir, où la poussière ombrait les plis de la tige et chargeait les courroies

tailladées et les éperons souillés d'une boue sanglante, Gaspard de Croisigny demeura muet et songeur, encore que sa figure fût tiraillée par l'effort de M. de Lanelet.

« Il ne faut point, — se dit celui-ci tout en gardant l'oreille entre son pouce et son index chargé de trois bagues, — que j'écrase absolument ce garçon sous ma supériorité. Ce serait peu généreux de ma part envers un compagnon qui, pauvre et d'un esprit simple comme sans brillant, ne peut assurément pas le prendre avec moi sur le ton de l'égalité parfaite. J'ai besoin de lui, d'ailleurs, dans les présentes circonstances, en soi troublées et mauvaises. Encourageons-le de quelque manière. »

— Voyons, Gaspard, mon petit garçon, — émit-il avec condescendance, — ne sais-tu rien de plus intéressant que ces pauvres commérages sur feu le marquis de Saint-Cendre ?

Et, lâchant Croisigny, M. de Lanelet se releva les moustaches d'un geste noble. Puis, avec une mâle et leste désinvolture, il s'arrêta devant un petit miroir pendu dans l'embrasure d'une fenêtre et contempla avec une satisfaction majestueuse son noble visage régulier et souriant, encadré d'une barbe vierge et d'une chevelure encore abondante, soigneusement teintes et dressées l'une et l'autre, au point de faire de cette face auguste, d'où les rides avaient été chassées par grande application de cosmétique, le vivant emblème d'une vieillesse courageusement disputée à la main injurieuse du temps.

— Ne trouves-tu pas, — disait M. de Lanelet tout en se mirant, — que madame Diane de Follenbrais fait bien de me comparer à cette image de Moïse sculptée par le Florentin Buonarotti dans la pierre, ou le marbre, je ne sais plus au juste, et que tu as pu voir lors de ton voyage d'Italie.

Mais, sans répondre directement, Croisigny déclara, toujours morne :

— Ces commérages, monsieur de Lanelet, j'entends ceux dont vous me parliez tout à l'heure, valent la peine qu'on s'y arrête. Et, si bons que soient vos propos, je me vois obligé de prêter à ces rumeurs une particulière attention. Vous êtes convaincu que les deux cadavres repêchés dans la mare des Fayolles, près d'Abzac, sont ceux du marquis de Saint-Cendre et de son ami le comte Odet de Clérambon. Je ne demande

qu'à le croire. Certes je vous approuve de faire partager vos certitudes aux dames qui demeurent ici. Il est bon de rassurer ces femmes, entre lesquelles Gabrielle m'apparaît comme la plus justement alarmée. Mais pour moi qui n'ai point, en ce moment, à respecter les mêmes précautions, et qui suis porté, par une naturelle mélancolie, comme vous dites...

— Je t'en prie, mon garçon, fit paternellement le comte Christophe, ne t'offusque pas de mes paroles. Elles signifient seulement que tu es parfois bizarre et que les humeurs noires te travaillent souvent et plus qu'elles ne le font pour le commun des hommes.

Planté au milieu de la salle, Gaspard considéra, avec une expression singulière d'ironie et de tristesse, le vieil homme qui continuait de se regarder dans la glace. Et il dit :

— Pour moi donc, encore qu'hypocondriaque, je suis sûr que le marquis, votre neveu...

— Il ne l'est plus, Dieu merci, Gaspard! interrompit Lanelet. Il ne l'est plus, et cela pour diverses causes, dont la première, comme la plus essentielle, est qu'il a rendu au diable son âme qui a dû quitter son sinistre corps sous la forme d'une ratepenade aquatique, sans doute, ou de quelque autre larve vouée aux vacations du sabbat. Mais si, par un miracle, ou mieux par un prodige monstrueux de l'enfer, ce malencontreux criminel se promène encore sur cette terre, il ne représente en rien mon illustre neveu. Car celui-ci a été jugé régulièrement, proclamé déchu de ses droits comme indigne, puis pendu en effigie ; de telle sorte qu'il a perdu non seulement l'existence propre à tous les gentilshommes vivants, mais encore le droit même d'y prétendre. Sa mort juridique, pour avoir précédé de quelques années son trépas matériel, ne l'en a pas moins séparé, d'une façon définitive et complète, de la société des humains et de la famille de son oncle. C'est pourquoi...

— Sans doute..., essaya d'interrompre Croisigny.

Mais M. de Lanelet reprit en souriant avec art, pour montrer ses dents non moins artificielles que celles de son ami, émule et féal, M. de la Bastoigne :

— C'est pourquoi, te dis-je, je prétendais, aussitôt que Saint-Cendre fut pendu en effigie à Angers, disposer de la main de

Gabrielle comme cela était nécessaire. Mais, si bien que j'aie pu mener le procès, je me suis heurté à des scrupules religieux extraordinaires de la part de ma chère nièce, et aussi à la mauvaise volonté des tribunaux ecclésiastiques. Il nous faut attendre que le Saint-Père veuille bien statuer sur notre demande en nullité de mariage. Et mes jours se passent à attendre un messager de Rome, qui n'arrive jamais. Ah ! Gaspard, entre nous, dans cette affaire, tu m'as été d'un bien petit secours ?

Impatienté, Croisigny se mordit les lèvres et étouffa une malédiction. Deux fois, sur l'injonction du vieillard, il était parti pour l'Italie, avait visité tous les prélats de Rome, fatigué l'ambassadeur du roi par ses prières, semé l'argent et prodigué l'intrigue. Haussant légèrement les épaules, il affecta de contempler une épée et s'absorba dans ses réflexions intimes.

— Tu as raison de regarder cette épée, Gaspard, — continuait l'imperturbable Lanelet ; — c'est celle que j'ai gagnée sur ce fendeur de Mauchrestien que j'ai pris à Rouen et qui m'a payé une rançon de dix mille livres. Et même son fils me doit encore quelques quartiers de cette somme en sa qualité d'héritier. Tu devrais bien t'occuper de cette affaire. Mais il est probable que, de cet argent, je puis faire mon deuil, comme du reste. Car nous vivons en des temps où les gens sont de petite foi et d'une particulière cupidité. On n'aurait jamais vu, sous le roi François, un Clérambon, par exemple...

— Oh ! pour celui-là, je vous arrête ! — clama Croisigny qui n'avait entendu que ce seul mot dans la tirade du comte. — Vous ne voudriez pas me faire croire, je pense, que M. de Clérambon ait été noyé dans la mare d'Abzac. On sait très bien que ce bon seigneur est rentré dans son château de La Rochethulon et qu'il a brûlé et pillé, à ne pas y laisser une planche, les logis de Maurangis et, par surcroît, le castel des Rindailles.

M. de Lanelet s'arrêta, vexé. Il n'aimait pas, par naturelle complexion, les arguments sans réplique. Et, entre tous ceux dont abondait Croisigny, celui-là lui apparaissait disgracieux et fâcheux au possible, par son apparence de vérité sans conteste.

— Gaspard, — dit-il pour gagner du temps, — que ne m'as-tu point raconté cela plus tôt?

La mauvaise foi et la simplicité du vieillard déridèrent Croisigny. Mais il avait une façon de rire toute intérieure qui échappait à chacun. Il reprit froidement, d'un ton neutre et indifférent :

— J'ai eu l'honneur, monsieur de Lanelet, de vous dire que les deux noyés ne sont point les deux compagnons que vous pensez. Je vous le répète, en termes clairs et précis, Saint-Cendre non plus que Clérambon n'ont péri aux Fayolles. Mais l'enquête que je mène depuis huit jours en chevauchant par tout le pays...

— Oui, mon garçon, — interrompit tristement M. de Lanelet avec un accent de grandeur, — mets mes meilleurs chevaux sur le flanc, ils sont là pour ça, je suppose!...

— ... M'a prouvé de la manière la plus nette que les deux corps sont ceux de ménétriers de Darnac disparus, il y a environ deux mois. Les gens d'Abzac comme les manants des Fayolles sont sûrs de la chose, aujourd'hui. Et ce qui ajoute au bien fondé des propos que je vous tenais tout à l'heure, c'est qu'une basse de viole a été retrouvée le long d'une haie, à cet endroit, peu éloigné du Breuil, et qu'on nomme le Repaire. L'instrument de musique a été reconnu par certains comme ayant appartenu à Pierre Estouble, un des musiciens noyés. Et j'ajoute, comme dernier argument, qu'un espion que j'entretiens au Dorat m'a déclaré, sans que je l'aie en rien préparé à cette confidence, que M. de Clérambon a fait son entrée à La Rochethulon avec une mandore. Or, pour ce qui est du tendre Odet, je puis avancer, sans trop grande précipitation de jugement, qu'il n'a jamais été un donneur d'aubade et que sa mandore est celle de Jacques Maruche, le second des ménétriers.

Gêné par l'évidence, M. de Lanelet demeura coi. Il s'assit sur un coffre et se lustra la barbe avec un petit peigne d'ivoire qu'il tira de sa ceinture, où atteignait le flot de poils teints en noir.

— Gaspard, mon garçon, cela n'est point croyable! gémit-il enfin. Et pourquoi te plais-tu à m'éprouver par des figures évoquées et sorties des vapeurs de ton cerveau? N'as-

tu point, d'aventure, été hanté par quelques danseurs macabres, naturels sujets du Malin, et ne te laisses-tu pas aller à la rêverie?

Et perplexe, encore plus ennuyé de voir Gaspard prendre l'avantage sur lui que de savoir Saint-Cendre vivant et habitant le Limousin, le seigneur de la Haute-Ganne saisit son immense barbe à deux mains. Et, ainsi placé, il faisait l'effet d'un vieux Fleuve en proie à des chagrins plus grands que ceux qui, d'ordinaire, affligent le commun des mortels.

— Dans quelle position nous sommes-nous mis, alors, Gaspard, mon enfant? soupira le bonhomme. Comment as-tu pu me laisser annoncer si facilement à Gabrielle la mort de son mari? Pour l'heure, tu me vois désespéré tant mes idées sont en désordre.

Un instant, M. de Lanelet demeura abattu, sans que Croisigny se crût obligé à dire que c'était lui-même, Lanelet, qui avait voulu prévenir Gabrielle du décès du marquis. Même, la nouvelle avait été portée avec si peu de ménagements que la marquise était tombée sans connaissance; et, pendant cinq heures, on avait craint pour sa vie. Mais, tout à coup, M. de Lanelet se redressa, ayant retrouvé son courage, et il déclara avec fermeté :

— Et quand cela serait, par la pire des fortunes, qu'avons-nous à craindre de ce Saint-Cendre, s'il est encore vivant?

— Tout et rien, monsieur, cela dépend des circonstances.

Cette phrase ambiguë intimida Lanelet. Perplexe, il poursuivit d'un regard anxieux le mélancolique Gaspard, qui toujours déambulait dans la salle, semblant dénombrer les solives du plancher.

— Oui, tout et rien, répéta Gaspard. Tout, si les huguenots conservent définitivement l'avantage : car Saint-Cendre est homme à vous reprendre sa femme par la force si la fantaisie lui en vient.

A ces mots, dits d'un ton naturel, Lanelet n'y tint plus; mais son rire ne gagna point Gaspard. Et, tandis que l'autre criait en se tapant sur les cuisses avec de grands éclats de voix joyeux qui lui mettaient des larmes dans les yeux :

— Ah! ah! Gaspard, mon garçon, que tu es un seyant conteur! Tu abondes en plaisanteries gracieuses, inattendues

et rares. Prendre mon château ! Dartigois et Saint-Cendre, prendre mon château qui a soutenu deux sièges et que j'ai encore fait fortifier lors des derniers troubles !... Non, par la Croix, tu es un curieux et admirable causeur !

Gaspard continuait :

— Riez, riez, monsieur de Lanelet, et puissiez-vous ne pas pleurer sur le tard ! Je connais ces deux hommes, et ils sont capables de mener à bien de plus difficiles entreprises.

— Mais, mon ami, — demanda Lanelet avec un accent de protection, — d'où te vient cette étrange concept qui te montre mon hérétique neveu sous les apparences de ce M. Gillot, qui demeure aujourd'hui au Breuil? As-tu entretenu avec lui quelque conversation qui puisse nous édifier sur ce point?

— Permettez-moi donc de vous demander, — interrogea gravement Croisigny, — pourquoi vous avez défendu avec une si nette insistance à Gabrielle de se rendre chez ce Dartigois pour en tirer des éclaircissements sur le marquis de Saint-Cendre?

— C'est, dit avec légèreté M. de Lanelet, que j'ai jugé inconvenante une visite de la marquise, ma nièce, chez ce mauvais compagnon qu'est le sieur Dartigois. Il a d'ailleurs sagement agi en ne venant point ici, car je l'aurais fait bâtonner, largement, sinon mieux.

— Et vous auriez eu tort.

— Gaspard, mon petit garçon, épargne-moi tes conseils.

M. de Croisigny se tut, par déférence. M. le comte reprit :

— Tu ne comprends rien aux affaires un peu compliquées. Je vais te faire cependant une confidence : ce petit gentillâtre d'Aultry, que les dames appellent Gaston d'Or et aussi le petit homme doré, qui vient ici pour les beaux yeux de Gabrielle...

A ce moment, M. de Croisigny, qui regardait le fond de la pièce, crut voir s'agiter une des tapisseries qui masquaient les portes. Lentement, il se dirigea vers le panneau d'étoffe brodée. M. de Lanelet continuait :

— Eh bien ! mon ami, Gabrielle tire de lui tout ce qu'elle veut savoir, et puis elle me le répète... Mais, où te rends-tu donc, Gaspard? je ne t'ai point donné congé. Viens t'asseoir près de moi et causons sérieusement, si cela t'est possible.

M. de Croisigny revint. D'ailleurs il croyait s'être trompé. Sans doute la tapisserie était agitée par le vent. Et, prenant place près du comte il l'écouta patiemment.

M. de Lanelet déploya ses observations. M. Gillot était un brave homme dont personne ne se souciait. A peine le connaissait-on à Bellac, où on avait adroitement interrogé la famille Gillot. On savait seulement qu'il était dûment apparenté aux vieux Gillot, des Chazeaux, et que de son nom de baptême il s'appelait Sidoine, ainsi qu'Honoré et Médard. Catherine avait tout dit sur ce point, car M. de la Bastoigne était un galant auquel les femmes ne pouvaient rien longtemps cacher.

Mais Croisigny ne fut pas de cet avis. Il estimait que Catherine était une fine mouche, la Bastoigne un fat, et Dartigois un dangereux coquin. Et pour faire court, il conclut que ce n'était point la Haute-Ganne qui espionnait le Breuil, mais bien les gens du Breuil qui employaient le petit d'Aultry et le simple M. de la Bastoigne pour se tenir au courant de tout. Enfin il déclara que Gillot et Saint-Cendre devaient être un seul et même homme.

Debout derrière le lourd arazzi dont un pli arrondi l'entourait, Gilonne écoutait attentive grâce à un trou qu'elle avait percé avec un poinçon. Irritée contre M. de Croisigny parce qu'il avait su pénétrer un secret qu'elle se croyait seule à avoir deviné, elle l'avait vu s'avancer vers la tapisserie avec un sentiment de haine. La perspicacité de Gaspard la gênait, et en ce moment elle se figura qu'il la voyait à travers l'étoffe. Quand M. de Lanelet appela Croisigny et l'obligea de s'asseoir, elle en fut reconnaissante envers son tuteur. Puis elle méprisa son épaisseur d'esprit. Mais elle se promit de le soutenir dans son opinion, encore qu'elle la connût fausse, pour paralyser Croisigny et lui retirer l'honneur d'avoir découvert le marquis de Saint-Cendre. Car Gilonne ne voulait laisser à personne la gloire de débarrasser Gabrielle de son importun mari. Elle considérait le marquis comme son spécial et intime ennemi ; et, comme tel, elle le tenait dans la plus petite estime, en se réjouissant de la sotte outrecuidance de cet homme qui osait venir lui disputer son amie.

— Tout cela, continuait M. de Lanelet, n'est point grave ;

et que Saint-Cendre soit à cette heure vivant ou mort, peu nous en chaut. Ce qui m'apparaît comme beaucoup plus dangereux, c'est la victoire des huguenots révoltés sur M. de Strozzi. Il paraît que le maréchal a été fait prisonnier par les bandes de M. l'Amiral. C'est là une belle besogne et qui, malheureusement, a été menée un peu trop près de nous. Après un semblable avantage, pour inespéré qu'il soit, l'insolence de ceux de la Religion se trouvera considérablement augmentée. Tous les mauvais drôles vont dresser les cornes. Il faudra, Gaspard, t'occuper de savoir par quel pays ces beaux protestants vont prendre leur route. Je suis porté à croire qu'ils se dirigeront du côté du Dorat, de préférence à tout autre. Mais comme on ne saurait se montrer trop prudent par le temps qui court, je te serai obligé d'examiner attentivement les abords du château et de le mettre à l'abri contre tout coup de main possible, encore que je demeure convaincu que personne n'osera jamais m'y venir attaquer. Va, mon garçon, établis partout une sévère et exacte police comme tu l'as fait dans ta compagnie, alors que tu étais capitaine de gens de pied. Il est vraiment fâcheux que tu aies abandonné le métier des armes, où tu montrais les plus belles dispositions. Ton caractère rêveur t'a toujours fait laisser les choses vraiment bonnes et utiles pour des spéculations philosophiques où s'épaississent les fumées de ton cerveau. Au reste, bien que tu sois encore un enfant, tu restes maître de ton bien, il est malheureusement petit, et tu peux considérer ma maison comme la tienne. Si tu as besoin de quelque chose, je suis à ton service.

Passant ses mains sur son front altier qui semblait s'incliner sous le poids de préoccupations trop lourdes, l'oncle Christophe se leva et dit avec majesté :

— Ah ! tu es bien heureux, Gaspard, car tu n'as jamais connu, au cours de ta vie sans nuages, les tristesses qui nous sont amenées par les femmes. Pour moi, j'ai eu tous les malheurs avec celles de ma famille. Depuis ma très chère femme qui m'a donné en mourant sans précautions, il y aura bientôt quinze ans, le seul chagrin qu'elle m'ait jamais causé en sa vie, jusqu'à ma nièce Gabrielle, toutes, voire ma sœur Héliette de Vignes, m'ont causé et me causent encore les plus

cruels soucis. Aujourd'hui il me faut... Ah ! que tu es heureux, Gaspard !

Tirant sa montre, le vieux châtelain s'écria, subitement alarmé :

— Voici midi déjà ! Croisigny, nous sommes bien en retard, et cela par ta faute, tant tu mets de temps à exposer les choses les plus simples. Il est midi, et j'ai promis à Gilonne de lui faire voir tout ce qui a été tracé, sur son désir, dans mon nouveau jardin. Adieu, mon garçon.

Il s'éloignait, souriant et propitiatoire. Mais, se ravisant, M. de Lanelet revint sur Gaspard qui, rêveur, regardait par une fenêtre les grands arbres du parc dont les feuilles bruissaient sous la brise. Et, lui poussant sa canne entre deux côtes, il murmura d'un air gaillard :

— Ah ! à propos ! Je veux te faire un plaisir et te traiter en confident. Apprends donc, et garde pour toi, que j'épouse Gilonne aux vendanges. La chose est faite, et je suis heureux de te la dire, à toi, le premier.

Et tandis que Croisigny, les yeux comme voilés d'un brouillard, chancelait sans qu'une fibre de son visage pâle donnât un signe d'émotion, et s'appuyait au chambranle, M. de Lanelet quitta la pièce en fredonnant une ariette.

Un pas léger qui résonnait sur le plancher, avec un bruit sourd de jupes, fit retourner brusquement Gaspard, et il se trouva face à face avec mademoiselle de Bonisse, qui lui fit une révérence exagérée comme celle d'une poupée qui se plie.

— Bonjour, savant monsieur de Croisigny ! dit-elle d'un ton cérémonieux et plein d'une affectation comique. Avez-vous donc abandonné vos grimoires pour descendre parmi les humbles mortels ? Ne pourriez-vous m'apprendre, si ce n'est point témérité de rompre vos méditations utiles, où se cache mon auguste tuteur, M. de Lanelet, que je cherche depuis deux heures dans les appartements du château. Je suis fatiguée de courir.

Et, se laissant tomber sur un coffre, écrasant sous son corps svelte sa lourde robe de velours couleur de rat à devanture de satin zinzolin, couverte de broderie de Grèce en argent disposée par bâtons rompus, mademoiselle Gilonne posa ses longs gants auprès d'elle. Son jeune sein bombait, frémissant,

son capot dont la doublure de satin gauffré dépassait en passe-poils verts. Et sa tête, frisée par étages, se coiffait d'un chapeau à larges bords plats dont la forme pointue comme un pain de sucre portait une enseigne à quatre rubis et un plumet d'aigrette blanche.

— Êtes-vous donc allée vous promener à cheval, ce matin, mademoiselle? demanda Gaspard d'une voix qui voulait paraître ferme.

Mais il n'osait la regarder au visage, car les yeux de Gilonne le troublaient au delà de ce qu'il entendait laisser paraître.

— Pas du tout, monsieur Gaspard. Vous savez bien que je ne m'en irais pas sans vous, tant votre prudence enchante M. de Lanelet, mon tuteur. Vous êtes de ceux, monsieur Gaspard, à qui le Sultan, sans doute, confierait ses femmes, sur leur bonne figure et réputation.

Croisigny ne releva point l'offense. Depuis longtemps il ne s'irritait plus des insolences de Gilonne. Mais la jeune fille s'écria gentiment en marchant vers lui :

— Tenez, monsieur Gaspard, j'ai un cadeau à vous faire! Voyez quelle belle rose j'ai cueillie à votre intention. Je vous la donne en signe d'estime et de bonne amitié.

Et tandis que l'autre, tremblant et comme inerte, demeurait debout devant elle, mademoiselle de Bonisse attacha la fleur éclatante au pourpoint noir en appuyant ses mains sur la place du cœur qui battait, pour elle, plus vite que l'ordinaire mesure.

— Penchez-vous donc, monsieur de Croisigny! — dit-elle avec impatience. — Jamais je ne pourrai faire passer la tige de cette rose et je me pique avec ses épines.

Tendant aux lèvres de Gaspard son doigt fin et délié où perlait une goutte de sang vermeil, limpide comme l'eau d'un grenat, elle les caressa d'un geste furtif; puis elle s'enfuit en criant :

— Je cours vers le jardin neuf. C'est là que mon vénérable tuteur m'attend!

« Comment ne pas l'aimer? — se disait Gaspard en la regardant disparaître. — Son malheur est de dépendre de cet imbécile de Christophe, qui est puissamment riche. Et puis, que sais-je, sans doute veut-elle m'éprouver? Je la croyais, tout

à l'heure, cachée derrière la tapisserie de cette salle, et maintenant je ne sais plus que penser. J'en connais trop long sur la fausseté des femmes pour me fier aujourd'hui à leurs grimaces et à leurs abandons simulés alors que l'intérêt seul les guide. Et cependant je l'aime tout de même, sans calcul comme sans espoir, jusqu'à en mourir quelque jour, à moins que je ne m'en aille me faire tuer, et ce serait le plus raisonnable. »

Mais à peine Gilonne, en courant toujours, sa robe de cheval relevée d'une main, avait dépassé le perron de l'est qui donnait sur le jardin de broderie, qu'elle tomba sur M. de la Bastoigne. Deux laquais le suivaient, veillant sur ses pas, et il s'avançait d'une allure mesurée et digne. Tout son torse était comme bardé d'un corps de grossier maroquin brun, tandis que son chef se couvrait d'une sorte de casque plat fait de la même matière. Seuls, ses bras et ses cuisses, vêtus de velours couleur de roi, n'étaient pas armés de cuir, car il avait, en outre, de hautes bottes fauves fenestrées, agrémentées de jarretières bleues qu'il portait, disait-il, pour l'amour de Catherine Gillot.

— Eh quoi! monsieur de la Bastoigne, fit Gilonne en évitant adroitement son baiser, êtes-vous donc pour aller vous battre, que vous êtes ainsi cuirassé?

— Ce ne sont pas là, ma mignonne, des harnois contre les attaques des hommes, mais bien des boucliers propres à repousser les assauts du ciel. Vous voyez là un costume unique et admirable que j'ai fait établir en peau de crocodile, animal africain dont la dépouille est propre à préserver de la foudre. Comme les orages sont, cette année, plus fréquents que de coutume, j'ai commandé au mégissier Léonard Rousseau, de Poitiers, mon fournisseur préféré, un pourpoint et un chapeau faits de la peau d'un crocodile qui a été acheté tout exprès à la foire de Troyes, en Champagne; et c'est une grande rareté.

— Voici, monsieur de la Bastoigne, une invention vraiment admirable, et en tous points digne de vous. Vous devriez bien me donner un petit morceau de cette substance précieuse, car j'ai grand'peur du tonnerre.

— Qu'à cela ne tienne, charmante Iris : j'en possède encore

une pièce dont on pourrait vous façonner un bonnet. Je vous l'enverrai quelque jour.

— Non, je la veux tout de suite. Et j'entends aller la chercher dès aujourd'hui.

Et se suspendant au bras du bonhomme ravi, Gilonne lui déclara qu'elle irait, dans l'après-midi, avec madame de Follenbrais, au château de Vaucreuse et qu'elle y prendrait la fameuse peau de crocodile.

— Eh bien, je vous accompagnerai, ou, pour mieux dire, je vous emmènerai, s'écria joyeusement M. de la Bastoigne. Nous chevaucherons ensemble et ce sera une charmante journée.

— C'est convenu. Mais, ajouta Gilonne avec un petit air mystérieux, ne dites rien à mon tuteur. Après dîner, je demanderai à Diane de monter à cheval avec moi, une fois que vous serez pour partir. Et sous couleur de vous reconduire quelques pas, nous irons tous de conserve à Vaucreuse; ainsi rapporterai-je le miraculeux crocodile. Allons rejoindre M. de Lanelet qui doit s'impatienter au jardin des roses.

— Je vous écoute pour vous obéir, ma toute belle! — soupira tendrement M. de la Bastoigne.

Elle le devança, en courant. Et, tout en suivant Gilonne d'une allure cassée qui le faisait ressembler à un grand héron se hâtant parmi les plates-bandes, le vieillard se félicitait intérieurement :

« C'est affaire de jours, maintenant. Cette petite dédaigneuse me viendra courtiser où et comme je voudrai. Ah! combien un duc — d'Orléans, je crois, — avait jadis bien fait de broder, sur la manche de sa huque, ces paroles notables : « Orcyne, vous y viendrez ». Elles y viendront toutes, et c'est pourquoi je suis bien supérieur à la grande majorité des jeunes gens d'aujourd'hui, qui sont naturellement frustes, maladroits et grossiers, et aussi sans grands moyens d'argent. Or, les femmes ne prisent rien tant que la délicatesse et aussi la générosité. »

Et, à trois heures de l'après-midi, M. de la Bastoigne ne doutait plus de son bonheur assuré, par les plus sages prévisions et les plus adroits calculs.

Pour déjouer la jalouse surveillance de Lanelet, il était

parti seul, en avant. Mais il n'avait point dépassé la ferme des Charmettes où son vieux cheval hennissait faiblement à l'appel lointain des cavales, que ses valets lui signalaient deux dames avançant d'une allure rapide et qui semblaient bien celles du château de la Haute-Ganne. C'étaient Gilonne et Diane qui galopaient sur des haquenées grises, suivies par trois écuyers dont la manche droite, coupée d'azur et d'or, répétait les couleurs de la maison de Lanelet. Sur la selle de velours grenat, piquée en losanges, le corps souple et long de madame de Follenbrais semblait bercé aux bras d'un génie des airs. Hardie et gracieuse, Gilonne menait sa bête comme un page et multipliait les pesades. Depuis qu'elle demeurait à la Haute-Ganne, la jeune fille n'avait cessé de s'exercer à monter à cheval, car elle savait que M. de Lanelet chérissait entre tous l'art de l'équitation. En peu de mois, elle s'était rendue capable de suivre partout son tuteur, et nul ne sautait mieux qu'elle une haie de quatre pieds ou un fossé de trois toises. Et elle consacrait des heures à travailler ses montures avec les écuyers dresseurs, aux cabrioles à la longe, aux manœuvres entre les piliers. Elle connaissait les caveçons dentés qui matent les étalons rétifs, les mors à branches jarretées, à la connétable, à pas d'âne cannelé, arqué ou brisé; et Gilonne avait inventé un nouveau modèle de selle. Quand Florian Farnetz, l'écuyer principal du comte de Lanelet, parlait de mademoiselle de Bonisse, il portait la main à son chapeau et les larmes lui venaient aux yeux.

— Oui, monsieur, disait-il, elle a su diriger au bout de cinq jours l'unique et insidieux Poupart, une mauvaise bête entre toutes, dont on n'aurait point donné dix écus tant il était de dangereux usage. Et cela sans feu de paille, pétard ni perche au chat. On voit rarement de pareilles choses.

Poussant son cheval près du barbe de M. de la Bastoigne, Gilonne ne tarda point à donner de l'inquiétude au bonhomme, car elle faisait caracoler et piaffer sa jument comme à plaisir. Il la pria donc de passer un peu en avant, sous prétexte d'accident possible : le Destin, sur qui il était monté, était prompt à donner des coups de pied contre toute attente. Et, ralentissant son allure, il laissa l'animal paisible se mettre au pas de la Mahaut, qui portait l'indolente Diane dont la taille

ronde se balançait mollement sur le séant ferme et rond pris dans l'emboîture de la selle. Et le seigneur de la Thibauderie se mit à abonder en propos licencieux. Regardant sans modestie le corsage somptueux de madame de Follenbrais, il montrait ses dents enchaînées d'or, tandis que la dame riait en soulevant sa gorge, comme une Dryade chatouillée doucement par un faune.

Sous la chaleur lourde du ciel orageux où les nuées sombres frangées d'or se coupaient de loin en loin par un éclair de feu, les valets sommeillaient, en arrière. Un courtaud tomba et les hommes s'aidèrent entre eux. Bientôt un intervalle de plus de cent toises sépara les gens des maîtres. Puis, à un tournant de la route, Gilonne disparut malgré les appels de M. de la Bastoigne, qui l'avertissait que c'était là le mauvais chemin par où l'on allait au Breuil. Occupé avec Diane, qui voulait savoir comment il en avait usé envers la signora Lucrezia Ceccaldi lors du grand sac de Rome, le vieux seigneur ne se pressa pas de rejoindre mademoiselle de Bonisse, tant il trouvait luisants les yeux de sa divine voisine.

Mais quand il atteignit au second coude que faisait le chemin où s'était lancée Gilonne, M. de la Bastoigne resta béant d'étonnement. Sur le bord de la route, de l'autre côté d'une haie, la jeune fille, jetant des cris aigus, se débattait entre les bras d'un grand homme qui, la tenant couchée sur son bras gauche, la fouettait sous ses jupes relevées, de la façon la plus outrageante.

Gêné par sa peau de crocodile, M. de la Bastoigne se mit à appeler à l'aide, sans avancer, malgré les objurgations et les clameurs désespérées de Diane, qui hurlait comme un chien décousu. N'écoutant, selon toutes apparences, que son courage, madame de Follenbrais poussa son cheval sur la haie, qu'elle ne put lui faire franchir. Et certains ont reproché, dans la suite, à cette dame de s'être simplement approchée pour mieux jouir d'un si rare spectacle. L'homme vêtu de peau grise continuait de fouetter Gilonne de sa main dégantée, et la jeune fille disparaissait dans une sorte de tourbillon blanc et bleu fait de la soie et de la cambrésine des jupons où s'agitaient ses jambes fines et grêles, chaussées de bas gris à bandes noires et de pantoufles de velours brun. Enfin

l'homme remit l'enfant sur ses pieds et s'éloigna sans s'occuper d'elle davantage.

A ce moment, les gens de M. de Lanelet et ceux de M. de la Bastoigne arrivaient au galop, car ils avaient entendu le bruit des voix. Haussé sur ses étriers, Florian Farnets tenait déjà son épée dégainée. Faisant sauter la haie à son grand roussin qui écrasa le massif d'aubépine sous son poids, l'écuyer se rua sur l'homme qui se préparait à se mettre en selle, car son cheval était près de celui de mademoiselle de Bonisse, attaché à un arbre au bout opposé de la pièce de terre. Mais un coup d'arquebuse, parti d'un sentier où quatre cavaliers se tenaient immobiles, renversa le roussin du vieux Florian, qui s'abattit dans l'herbe. Quand les valets parvinrent à le rejoindre après avoir forcé une barrière, l'homme était déjà loin, comme les compagnons qui lui étaient venus en aide.

Désespéré, Florian voulait se passer son arme à travers le corps. Mais Gilonne, tremblante encore, le visage empourpré de colère et de honte, lui donna l'ordre de la remettre en selle. Puis, échevelée sous son attifet déplacé, sans chapeau, la robe souillée de terre, sourde aux questions de M. de la Bastoigne comme aux douces paroles de Diane, muette et farouche, mademoiselle de Bonisse mit sa haquenée à une allure désordonnée, dans la direction de la Haute-Ganne. Sur ces traces s'élança le vieux Florian suivi par les deux laquais de M. de Lanelet. M. de la Bastoigne et Diane revinrent lentement sur leurs pas et se mirent à la suite sans espoir de les rejoindre. Et, un des gens de la Bastoigne dit alors à son maître qu'il était presque sûr, après réflexion, de reconnaître les cinq coquins :

— Celui qui a tiré de la route du Petit-Boisseau est certainement M. Dartigois, le maître du Breuil. Quant au grand escogriffe habillé de gris qui a voulu, sauf votre respect, assassiner mademoiselle de Bonisse, c'est probablement ce soldat qu'on appelle Gillot et qui est le cousin de Catherine Gillot, de Bellac. Enfin, monsieur, pour tout dire, je jurerais ma part de paradis que les trois derniers ne sont autres que ces valets de M. Dartigois, dont les noms les plus habituels son la Foi, l'Espérance et la Charité. Il sera facile de les punir.

— Voici une histoire singulière et en tous points inattendue et bizarre ! — déclara M. de la Bastoigne avec son habituelle dignité. — Et j'ai bien fait d'arriver, sans quoi Gilonne eût été mise à sac par ce malotru chez qui je ne sais ce que je dois admirer le plus de son audace ou de sa paillardise. Nous vivons dans des temps qui ne ressemblent en rien aux autres.

Mais Diane objecta que pour violer une femme le premier temps ne consistait pas nécessairement à la fouetter ; et elle demanda à M. de la Bastoigne son avis particulier sur la question. Le seigneur de la Thibauderie ne retrouva pas l'habituelle abondance de ses propos. L'oreille basse, il s'en allait sous sa peau de crocodile en songeant que cette sotte affaire allait sans doute l'exiler à tout jamais du Breuil où il ne pourrait plus faire de visites à Catherine, dont il avait trop tôt, peut-être, escompté les faveurs. Et, laissant Diane le harceler de ses brocarts insolents et sournois, le vieil homme rentra avec elle à la Haute-Ganne. A ce moment, Gilonne, trouvant son tuteur en contemplation, dans son cabinet, devant un portrait peint sur ivoire où l'on voyait un autre Christophe avec des cheveux et une barbe couleur d'ébène, lui déclarait :

— Si vous m'aimez, vous ne me laisserez pas sans vengeance ! Je serai à vous, de mon cœur comme de ma chair, le jour où je verrai ici, couché sur une table, le corps du marquis de Saint-Cendre. Car il vient de m'outrager de la façon la plus affreuse et je veux vivre, d'ici là, couverte d'un cilice et m'abreuver de mes larmes !

De telle sorte que l'oncle Christophe en laissa tomber le mince tableau qui se brisa en deux sur le plancher avec un petit bruit sec. Et, modestement dissimulé dans l'embrasure d'une porte, le peintre d'images ne sut s'il devait ramasser le travail qu'il venait justement d'apporter. Se levant pour prendre dans ses bras sa désespérée pupille, M. de Lanelet posa ses pieds sur les deux lamelles d'ivoire qui éclatèrent sans remède, et apercevant l'artiste confondu, il le chassa d'un geste de son bras, à défaut de canne.

VI

Lorsqu'elle s'était vue séparée de M. de la Bastoigne par un intervalle de cent toises qu'il ne chercherait point à rattraper, suivant toute prévision raisonnable, Gilonne avait poussé sa haquenée dans la direction du Breuil. Sans s'être encore fixée dans une conception bien nette, elle cherchait à rencontrer M. Gillot pour l'interroger et l'obliger à lui dire son nom véritable. Car elle demeurait convaincue que celui-là, pas plus que les autres, n'oserait résister au charme souverain de sa personne. Aucun homme n'avait eu l'audace d'exprimer, en sa présence, une volonté qui fût contraire à la sienne.

« Si ce Gillot, se disait la jeune fille, n'est autre que le marquis de Saint-Cendre, je me fais forte de le percer à jour, car je suis trop fine pour que quelqu'un me puisse tromper. Il se laissera fatalement séduire dès la première parole que je jugerai bon de lui adresser. Cela viendra naturellement, et il me jurera, comme tous, obéissance et fidélité. Je verrai alors ce qu'il me conviendra de faire, soit que je lui enjoigne de quitter le pays, soit que je l'amène à me confier ses projets en ce qui touche Gabrielle. Je pourrai l'amuser par de douces paroles, et le diriger vers une soumission moyennant quoi je lui ferais obtenir son pardon de M. de Lanelet. En le flattant par de telles promesses, je le promènerais et l'empêcherais d'entreprendre quoi que ce soit d'utile ; et ce serait là le plus beau. Ce dernier parti m'apparaît à tous les égards comme le meilleur. Et j'aurais soin, dans le cas où le marquis entamerait des négociations, de ne point tenir Gabrielle au courant de cette histoire, car j'ai tout à redouter de la faiblesse sans limites de mon amie à l'endroit de son mari. Je sens qu'elle l'aime comme au premier jour et que ce Saint-Cendre reprendrait trop aisément son empire sur elle.

» Je devrai déployer toute mon adresse — et je n'en manque pas, Dieu merci ! — pour obliger le marquis à s'éloigner ; et pour cela, rien ne vaudra l'offre d'une grosse somme d'argent que son état de pénurie le portera à accepter sur l'heure

même. Après quoi, une fois que j'aurai fait payer M. de Lanelet, le marquis de Saint-Cendre ira se faire pendre ailleurs. Et, comme dernière ressource, il sera toujours temps de lui faire comprendre qu'il ne dépend que de moi qu'on l'arrête dès le lendemain. Un homme qui vient de passer par des dangers encore si récents n'hésitera pas à acheter sa tranquillité.

» Il faut avoir des lunes dans la cervelle, comme M. de Croisigny, pour s'imaginer que Saint-Cendre, sans autres moyens que l'amitié de Dartigois, puisse entreprendre de s'emparer de la Haute-Ganne avec ses tours et ses donjons. Ce que je redoute, c'est quelque intrigue du côté de Gabrielle. Si le marquis arrivait à lui faire parvenir une lettre, cela pourrait tout remettre en question. Mais sans doute cet aventurier est-il trop simple pour essayer d'un pareil moyen. Et je suis très heureuse que M. de Lanelet n'ait point voulu que l'on entrât en rapports avec Dartigois. J'ai eu quelque peine à décider mon Christophe à prendre cette décision, et j'ai vu le moment où Gabrielle demanderait à ce Dartigois un rendez-vous clandestin. Par fortune, je veillais, et j'ai été en tout sa confidente. Tant que je serai à la Haute-Ganne, Gabrielle ne recevra point de nouvelles du Breuil, ou bien je ne serai pas comtesse de Lanelet. Enfin, si je me trouve tout simplement en présence d'un véritable Gillot, et en cela je ne saurais m'abuser, l'affaire tombe d'elle-même, et Gabrielle recouvrera du coup, sur un témoignage si précis, son repos comme sa liberté. »

Et, sans vouloir s'arrêter sur d'autres points qui pouvaient contrarier ses projets, Gilonne alla de l'avant, décidée même à se présenter à la porte du Breuil et à demander ce M. Gillot, qui causait tant d'alarmes dans le pays de Richemont.

Mais, comme elle passait dans le chemin creusé entre le coteau du Châtaignier et le haut pays de Villart et qu'elle se demandait si elle devait continuer de marcher tout droit devant elle, elle se trouva tout à coup en face d'un groupe de cavaliers qui s'avançaient au grand trot. En tête, M. Gillot lui-même chevauchait un roussin poil de loup et M. Dartigois se tenait, botte à botte avec lui, sur un cheval rouan. Derrière les deux hommes, à quelques toises, venaient les trois fidèles écuyers du maître du Breuil, Jean Nantiat dit

l'Espérance, François Voullaud dit la Foi, et Louis Nogeaud dit la Charité.

Devant la jolie figure de femme élégante qui maniait sa fine haquenée dans la plus pure des allures observées en Italie, Saint-Cendre s'arrêta en laissant échapper un murmure d'admiration flatteuse.

Mettant sa jument en travers de la route, mademoiselle de Bonisse toisa les deux hommes qui hésitaient, puis elle déclara :

— Monsieur Gillot, voudriez-vous faire quelques pas avec moi ? Je viens vous communiquer des choses d'importance.

Dartigois et le marquis s'étaient à l'instant découverts ; mais, derrière eux, les Trois Vertus Théologales gardaient, dans leur immobilité, la plus mauvaise des figures, avec le bonnet enfoncé sur les yeux.

Réprimant un sourire dont l'insolence perçait sous son masque habituel de lourde indifférence, Dartigois dit simplement :

— Je vous laisse, mon cousin, avec mademoiselle de Bonisse. Je prends la petite sente qui longe les trois pâtureaux, vous m'y retrouverez quand vous aurez fini.

Et, tournant bride par une pirouette nette qu'il fit exécuter sur place à sa forte monture, Dartigois s'éloigna suivi de ses trois valets qui firent une pareille manœuvre et montrèrent les fourreaux de cuir accrochés aux panneaux des selles et renfermant des arquebuses de petite longueur. Et tous étaient armés d'épées et de dagues, de telle sorte qu'ils ressemblaient, sous leurs vêtements de peau tailladés, beaucoup plus à un parti d'arquebusiers à cheval qu'à des campagnards en train de cheminer par les champs.

Plaçant son cheval à gauche de la haquenée de Gilonne, Saint-Cendre dit tranquillement, comme il remettait son chapeau gris :

— Qu'y a-t-il pour votre service, ma belle demoiselle ?

— Il y a, monsieur, que vous êtes le marquis de Saint-Cendre. Je suis mademoiselle Gilonne de Bonisse, pupille de M. de Lanelet. Et je viens vous parler de la part de votre femme, madame Gabrielle de Vignes.

D'un air placide, le marquis répondit, tout en regardant Gilonne avec une ironie qu'elle ne remarqua point sur le coup :

— Je suis très honoré de ressembler assez à ce fameux personnage pour vous donner une pareille illusion, ma petite demoiselle. Mais, ne vous en déplaise, je suis tout bonnement Médard Gillot, des Chazeaux, et, comme tel, entièrement à vos ordres.

— La façon dont vous portez la tête et votre manière de monter à cheval sont là, monsieur, pour me prouver le contraire.

— Je vous assure, ma chère demoiselle, que vous vous trompez, et M. d'Aultry a dû vous dire que je n'ai jamais servi le roi qu'à pied. Ce maudit roussin le sait mieux que personne : tenez le voilà encore qui...

Et poussant sournoisement son cheval contre la haquenée, M. de Saint-Cendre lui fit faire un tel pont-levis que, si Gilonne n'eût point évité en maintenant sa bête en arrière, elle eût été renversée. Un moment, elle avait vu les fers luire à hauteur de sa tête. Pâle et nerveuse, elle ramena sa jument effarée. A cette plaisanterie féroce elle avait reconnu, mieux qu'à tout autre signe, le terrible marquis de Saint-Cendre.

— Si vous m'écrasez, monsieur, — dit-elle en réprimant le tremblement que trahissait sa voix, — je ne pourrai vous faire la commission dont m'a chargée Gabrielle... qui vous aime tant !

Gilonne acheva sa phrase, comme si elle y mettait quelque chose d'elle-même, avec un long regard luisant qui caressa le marquis. Tout en s'excusant sans hâte, il l'examina alors avec plus d'attention. Il admira sa grâce ténue, sa beauté diaphane et subtile. Un instant il la trouva charmante dans sa fierté ingénue. Il la désira presque. En tout cas, il s'en amusait singulièrement.

— Voulez-vous me donner le pied, que je descende? continuait Gilonne. Nous pourrons parler plus facilement que parmi les cabrioles de ces chevaux.

— C'est à votre choix, mademoiselle, répondit le marquis. Mais je vous dis encore que je ne suis pas qui vous croyez. Un proverbe, que j'ai rapporté des lointains pays où j'ai jadis voyagé comme soldat, nous apprend qu'il ne faut point con-

trarier les femmes non plus que les enfants, car c'est toujours sans utilité ni bénéfice. Vous êtes à la fois l'un et l'autre, je n'irai donc point contre votre volonté.

Déjà mortifiée par cette hautaine indifférence, Gilonne laissa filtrer entre ses longs cils crochus la flamme de ses grands yeux irrités, et le marquis s'en aperçut, ce qui lui causa de la joie. Car il trouvait autant de plaisir à faire palpiter la chair d'une femme sous la colère que sous les caresses. Gilonne, troublée, se demandait si elle devait poursuivre l'entretien. Son courage commençait à l'abandonner devant cet homme singulier dont la mine était bien celle du « vieux tigre » dont avait parlé Lignerolles. Saint-Cendre la charmait et la terrifiait; jamais elle n'avait entendu homme osant lui parler ainsi.

Légère comme un oiseau délivré de ses liens, elle s'élança à terre, dégageant son pied posé sur les deux mains jointes du marquis Et, hachant de sa houssine les hautes herbes qui émergeaient d'un fossé, elle lui demanda :

— Voulez-vous que nous entrions dans ce pré? Nous y serons tranquilles pour notre conversation. Et si, par hasard, mon tuteur et ses gens qui sont nombreux arrivaient, vous auriez le temps de partir avant que l'on ait franchi les clôtures. Car, avant tout, monsieur, je veux que vous croyiez à ma loyauté. Et je ne suis pas de celles qui attireraient, même un ennemi, dans un guet-apens.

Mêlant ainsi la vérité au mensonge, Gilonne donnait à entendre au marquis que, dans le voisinage, il y avait des gens armés qui guettaient.

Saint-Cendre, d'un air indifférent, répondit sans autre geste que celui de mettre son épée tout engainée, dégagée des passants, sous son bras gauche.

— Je ne crains personne. D'ailleurs, Dartigois est de l'autre côté de cette pièce, avec son monde et des arquebuses. S'il y a bataille, vous vous abriterez derrière ces gros arbres où je vais attacher les chevaux, près des noisetiers. Veuillez passer, mademoiselle, et puis je refermerai cette barrière.

Quand ils furent au milieu du champ, tout enclos par des haies vives et épaisses d'aubépine et de houx, mademoiselle de Bonisse dit brusquement :

— Pourquoi, monsieur, voulez-vous faire mourir Gabrielle de chagrin ?

Saint-Cendre regarda Gilonne et haussa les épaules. Depuis qu'elle était à pied, il la trouvait et trop petite et trop frêle. Amateur passionné des chairs blondes et riches, il restait sans appétit devant cette fillette qui lui faisait l'effet d'une poupée habillée avec art. Il répondit distraitement, comme s'il s'attendait à ne rien apprendre de particulièrement important :

— Est-ce bien cela, mademoiselle, que ma femme vous a chargée de me rapporter fidèlement ?

— Oui, monsieur. Et...

Mais Gilonne balbutiait. Elle se sentait moins sûre d'elle-même, et son plan devenait confus. Elle parla d'amour, de tendres sentiments, de devoirs.

Impatienté, le marquis lui coupa la parole :

— En somme, que Gabrielle désire-t-elle de moi ?

— Prendre vos volontés et faire suivant vos ordres, — répliqua Gilonne, doucement, à tout hasard.

— Comment se fait-il alors, — demanda Saint-Cendre sans manifester d'étonnement, — qu'elle n'ait point vu Dartigois ? Nous avions chargé Gaston d'Aultry de la pressentir à ce sujet. Mais avec ces petits jeunes gens on ne sait jamais que croire !

— C'est M. de Lanelet qui s'est opposé à cette entrevue, riposta Gilonne.

Elle ne se souciait pas de dire que, depuis quinze jours, tout son art avait consisté à empêcher Gabrielle de se trouver seule avec le petit Gaston. Elle continua :

— Mais, ici, je suis l'envoyée de Gabrielle. Parlez-moi donc comme vous le feriez à elle-même ; songez, monsieur, à l'ardente affection que votre femme n'a cessé de ressentir pour vous.

Saint-Cendre sourit vaguement, et il répondit sans amertume :

— Elle a eu sa façon de me la prouver. Mais, si elle m'aimait tant, pourquoi m'a-t-elle abandonné, alors que le premier de ses devoirs était de me donner un fils ?

Cette objection étonna Gilonne ; elle ne l'avait pas prévue.

— Mais, essaya-t-elle mollement, puisque vous étiez proscrit...

— M. l'Amiral aussi a été proscrit! Sa femme ne l'a point abandonné. Mais Gabrielle a fait mieux : elle s'est ouvertement liguée avec mes ennemis.

— Elle avait tant souffert ! Il faut considérer les causes...

— Je suis seul juge, mon enfant, — intima Saint-Cendre à la défaillante Gilonne, — des droits que je prétends exercer dans ma famille. Maître et baron de mon épouse, je n'ai point à recevoir sa censure.

Et considérant Gilonne, dont le dépit allumait les yeux, il déclara avec une gravité forcée, et mitigée par une violente envie de rire :

— Et, puisque vous daignez porter une réponse à ma très fidèle épouse, vous voudrez bien lui redire textuellement mes paroles : Je suis tout prêt à pardonner à Gabrielle sa trahison, si elle me vient retrouver, et je m'engage à ne point l'en punir. Et même, si ma personne ne lui plaît point, je lui permettrai de se retirer dans un couvent, mais seulement le jour où elle m'aura donné un fils, qui perpétuera mon nom. Ce point est important, et la pauvre Gabrielle ne s'y est jamais arrêtée. En substance, je ne me suis pas marié pour une autre cause. Quant à sa religion, je ne prétends pas lui faire violence, et je lui permettrai l'exercice de son culte. Encore qu'il soit entaché d'erreur, cela me demeure complètement indifférent. Mais, aujourd'hui que l'Église réformée vient de remporter des avantages signalés, les condamnations ridicules ou injustes que j'ai encourues ne vont pas tarder à tomber d'elles-mêmes ; et je rentrerai, à la prochaine paix, dans tous mes biens et dignités.

Gilonne, le sourcil froncé, écoutait en se mordant les lèvres. La colère s'amassait dans son cœur. Révoltée par la dureté et l'audace qu'elle trouvait dans le discours du marquis, elle s'écria :

— Mais, monsieur, tout cela est faux ! Et vous serez toujours proscrit comme devant. Pouvez-vous ignorer que la nullité du mariage de Gabrielle sera établie sous peu par le Saint Père des fidèles? C'est une affaire de jours !

— Nous ruinons en ce moment l'autorité du pape de

telle manière que ses arrêts n'ont plus une bien grande autorité. Vienne la paix, et ses décisions seront considérées comme nulles. En toutes choses, d'ailleurs, la femme doit suivre la volonté de son époux. C'est à Gabrielle de me demander s'il me convient de lui rendre sa liberté. Si, par hasard, entourée de mauvais conseils, elle est assez imprudente pour se prévaloir d'une décision venue de Rome, je serai le maître de la déférer, comme rebelle, à nos consistoires, et elle encourra une condamnation certaine.

— Vous parlez, en vérité, monsieur, — clama Gilonne persiflante, — comme si vous étiez le maître !

— Je le suis, mon enfant, en droit, si j'ose dire. Et, plus tôt que vous ne le croyez, je le serai de fait.

— Ne vous bercez pas avec d'aussi dangereuses illusions, marquis de Saint-Cendre, et n'oubliez pas qu'une effigie à votre ressemblance est encore suspendue aux gibets royaux en attendant votre corps ! Comment pouvez-vous ainsi nous braver lorsque, installé sur les terres de M. de Lanelet, vous devez craindre à toute heure qu'il ne lui plaise d'exercer ses justices ?

— Ma petite amie, — fit Saint-Cendre, conciliant, — vous parlez avec légèreté et avec trop d'abondance. Vous qui me semblez si au courant des coutumes des seigneuries, oubliez-vous que vous êtes en ce moment sur le bien de M. Dartigois qui le tient en franc fief, encore que M. de la Bastoigne et mon oncle Lanelet le considèrent comme leur commun tenancier ? Mon ami Dartigois est maître ici autant que l'oncle Christophe dans son pays de Richemont. Dans tous les cas, je dois vous prier de garder plus de mesure dans vos discours, et si vous voulez me faire quelque plaisir, cessez de me parler de ce vieillard imbécile qui est votre tuteur en attendant qu'il vous déniaise en qualité d'époux.

— M. de Lanelet — répondit vivement Gilonne rouge de dépit — est un trop grand gentilhomme pour se soucier de vos injures, monsieur de Saint-Cendre !

Et, comme le marquis la regardait d'un air gouailleur et enjoué, tant cette petite fille en fureur l'amusait, elle s'écria, indignée :

— Ah ! vous êtes bien le mauvais homme dont chacun parle ! Et vous n'avez pas de cœur !

— J'ai toujours été calomnié, — fit Saint-Cendre d'un ton magnanime. — Mais je pardonne à mes ennemis, car ce sont de pauvres gens, sans en excepter le Roy lui-même. Monsieur Ramus, dont vous n'êtes certainement point sans avoir entendu parler, ma chère enfant, dit couramment qu'il ne faut attacher aucune importance au témoignage des sots. Je suis fâché, en mon particulier, de vous voir entrer, encore que dénuée de preuves convaincantes, dans une indignation si fâcheuse. Votre joli visage ne se prête qu'avec peine aux expressions tragiques. L'air grave ne vous convient point, croyez-en un ami sincère. Votre divin profil, plus semblable à celui de Vénus qu'à tout autre, est en ce moment disgracieux, tant vos traits contractés s'efforcent de me rappeler le masque de la Gorgone Méduse qui pétrifiait les hommes assez malencontreux pour affronter son regard. Votre beauté claire et tendre...

— Trêve de vos compliments, monsieur, — s'écria Gilonne avec ce qu'elle put trouver de dédain et de hauteur. — Je ne suis pas venue ici pour les subir, mais bien pour vous proposer une transaction. Celle-là, j'espère, aura quelque chance de vous plaire : en deux mots, combien voulez-vous pour vous en aller ?

— Comment dites-vous cela, belle enfant ? — interrogea Saint-Cendre, d'un ton doucement protecteur.

Mais Gilonne ne comprit pas. Frémissant de haine, elle ne daigna pas se contenir ; elle laissa parler son cœur, cracha son mépris :

— Oui, on vous demande quel sacrifice dernier vous exigez de votre malheureuse femme pour vous éloigner à tout jamais ! On ne regardera pas à la somme, mais, pour Dieu, quittez le pays !

— Il n'y a donc jamais eu personne, ma petite amie, pour vous donner le fouet ? — demanda Saint-Cendre avec une voix claire et sur un ton de particulier intérêt.

— Une pareille insolence ne me surprend pas de votre part ! — proféra Gilonne en toisant le marquis.

— On ne vous a jamais fouettée, c'est un tort ! — appuya-t-il. — Ce sera donc moi qui vous rendrai ce service.

Et, laissant tomber son épée, il s'avança sur la jeune fille.

Éperdue, livide de rage, elle leva sa houssine pour lui sabrer la figure. Mais la tige de baleine sifflante s'arrêta au milieu de sa course. Étendant l'avant-bras gauche par un geste habituel aux tireurs d'épée, le marquis para en arrachant la longue cravache qu'il jeta à terre. Puis, saisissant Gilonne qui, terrifiée, pleurait d'angoisse, il l'enleva lestement et, la tenant sur la saignée ployée, il leva ses jupes de la main droite et la fouetta sur son caleçon de soie, qu'il n'eut point souci d'arracher.

Ainsi prise, mademoiselle de Bonisse ramait dans l'air comme un cheval transporté à bord d'une galère se débat au bout du palan qui l'entraîne. Et elle se mit alors à pousser des cris perçants et furieux qui s'entendaient à une demi-lieue de pays, telles les plaintes d'une femme en mal d'enfant. Ils attirèrent Dartigois et ses écuyers, de même que M. de la Bastoigne et ses gens.

Quand elle se retrouva sur ses pieds, Gilonne chancela, comme ivre. Secouée par des sanglots, elle ne retrouvait point sa voix, que coupaient des hoquets, et de longs spasmes convulsifs agitaient son corps. Sous elle le champ paraissait tourner ; les arbres dansaient. Un moment, elle se désira morte, pour échapper aux regards de ceux qui venaient. Une fois remise à cheval, elle s'enfuit sans proférer un mot. Pendant tout le trajet, elle sut retenir ses larmes. L'air vif qui cinglait son visage ramena le calme dans ses esprits troublés. Et, pour jouir de cette fraîcheur où se baignait le rouge de sa face, elle pressait l'allure furieuse de sa haquenée, qui jamais n'avait mené un pareil train.

Mais, quand elle fut dans le cabinet de M. de Lanelet, tout courage abandonna Gilonne. A grand'peine put-elle prononcer ses objurgations de vengeance. Bouleversée, pâmée comme si elle se sentait encore aux mains du marquis de Saint-Cendre, elle se laissa tomber dans les bras du vieillard, où elle s'évanouit. Elle attendit seulement, pour s'abandonner en toute sûreté à son trouble, que le peintre eût quitté la chambre.

MAURICE MAINDRON

(A suivre.)

LITANIES

LES PARFUMS

Mon cœur est un palais plein de parfums flottants
Qui s'endorment parfois aux plis de ma mémoire,
Et le brusque réveil de leurs bouquets latents,
Sachets glissés au coin de la profonde armoire,
Soulève le linceul de mes plaisirs défunts
Et délie en pleurant leurs tristes bandelettes...
Puissance exquise, dieux évocateurs, parfums,
Laissez fumer vers moi vos riches cassolettes!

Parfum des fleurs d'avril, senteur des fenaisons,
Odeur du premier feu dans les chambres humides,
Aromes épandus dans les vieilles maisons,
Et pâmés au velours des tentures rigides;
Apaisante saveur qui s'échappe du four,
Parfum qui s'alanguit aux sombres reliures,
Souvenir effacé de notre jeune amour,
Qui s'éveille et soupire au goût des chevelures;
Fumet du vin qui pousse au blasphème brutal,
Douceur du grain d'encens qui fait qu'on s'humilie,
Extrait de l'iris bleu, poussière de santal;
Parfums exaspérés de la terre amollie,
Souffle des mers chargés de varech et de sel,
Tiède enveloppement de la grange bondée,
Torpeur claustrale éparse aux pages du missel,
Acre ferment du sol qui fume après l'ondée,

Odeur des bois à l'aube et des chauds espaliers,
Enivrante fraîcheur qui coule des lessives,
Baumes vivifiants aux parfums familiers,
Vapeur du thé qui chante en montant aux solives !...

J'ai dans mon cœur un parc où s'égarent mes maux,
Des vases transparents où le lilas se fane,
Un scapulaire où dort le buis des saints rameaux,
Des flacons de poison et d'essence profane.
Des fruits trop tôt cueillis mûrissent lentement
En un coin retiré sur des nattes de paille,
Et l'arome subtil de leur avortement
Se dégage au travers d'une invisible entaille...
Puis mon fixe regard qui brûle dans la nuit
Sait un caveau secret que la myrrhe parfume,
Où mon passé plaintif, pâlissant et réduit
Est un amas de cendre encor chaude qui fume...
Je vais buvant l'haleine et les fluidités
Des odorants frissons que le vent éparpille,
Et j'ai fait de mon cœur aux pieds des Voluptés
Un vase d'Orient où brûle une pastille.

A UNE STATUETTE DE TANAGRA

Sois agréable aux dieux, vierge de l'Acropole,
Tu dores mon foyer de ton passé vermeil ;
Dans ma demeure obscure, ainsi qu'une auréole,
Je vois derrière toi se lever le soleil...

Laisse flotter sur moi les ondes de ta robe
Qui traînait sur la plaine où le figuier fleurit ;
Le lin que tu retiens d'un ruban me dérobe
La grâce de ton corps qui chante et qui sourit.

Je viendrai m'appuyer au socle où tu reposes,
Maîtresse, je suis las. Le geste qui bénit
A moins d'apaisement que tes divines poses :
Les colombes pour toi chantaient au bord du nid.

Tes deux bras étendus éloignent les offenses ;
Dans la coupe fragile et sûre de ta main
J'ai mis mon cœur qui semble un vase aux belles anses
Répandant son parfum au fil de ton chemin.

Je te brûle l'encens et le cierge mystique :
Verse en retour sur moi les grâces de ton ciel ;
Ouvre sur mes genoux le pli de ta tunique,
Qu'il tombe des citrons, des ramiers et du miel !

LES PAYSAGES

Les paysages froids sont des chants de Noëls,
Et les jardins de mai de languides romances
Qui chantent galamment les péchés véniels
Et mènent les amants à de douces clémences...
Les paysages froids sont des chants de Noëls.

Les bouquets de palmiers et les fleurs de grenades,
Évaporant dans l'air leurs capiteux flacons,
Donnent au soir venant d'ardentes sérénades
Qui retiennent longtemps les filles aux balcons...
Les bouquets de palmiers et les fleurs de grenades !

Le charme désolé du paysage roux
Soupire un air connu des vieilles épinettes ;
La grive se déchire aux dards tranchants des houx
Et le corail pâlit aux épines-vinettes...
Le charme désolé du paysage roux !

Le feuillage éperdu des sites romantiques,
Où la lune dans l'eau se coule mollement,
Élance vers le ciel en de vibrants cantiques
Le mensonge éternel de l'amoureux serment...
Le feuillage éperdu des sites romantiques !

Et le rire éclatant des paysages blonds
Court sur l'eau des ruisseaux dans le maïs des plaines
Et fait tourbillonner les grappes de houblons
Et les abeilles d'or autour des ruches pleines...
Le rire ensoleillé des paysages blonds !

HÉBÉ

O fille de Junon, Jeunesse aux pieds légers,
Qui verses le nectar savoureux dans les coupes,
Toi qui descends du ciel vers les humbles bergers
Et joins les doigts tremblants des amants que tu groupes,

Déesse aux yeux rêveurs comme l'aube d'avril,
Compagne de l'Aurore à la robe irisée,
Dont le corps vigoureux et le front puéril
Sont couverts de lin blanc et de claire rosée,

Belle proie indocile ou molle du sommeil,
Toi que l'Amour lutine et baise sur les joues
Si fort que ton visage en est encor vermeil,
Et qui mêles la ruse aux grâces quand tu joues,

— Salut, divinité riante du matin !
Répands à pleines mains tes roses éphémères
Et ne détourne point ton visage mutin ;
Préserve-nous du mal des vieillesses amères :

Quand tu verras venir les approches du soir,
Ne défais pas nos bras noués à ton épaule ;
Avant que le raisin soit mûr pour le pressoir,
Couche nos jeunes corps sous les feuilles du saule ;

Et j'abandonnerai sans plainte et sans effort
Tes champs couverts de myrte et, cueillant l'asphodèle,
Je m'en irai tranquille aux plaines de la Mort,
— La Mort, ta sœur auguste, apaisée et fidèle !

MÉLANCOLIE

C'est l'heure bienveillante et discrète du soir :
Le vieux sonneur monté dans l'antique tourelle
Berce pieusement le vibrant encensoir ;
Sur le ciel clair l'église étend son ombre frêle.

Les oiseaux sous son toit ont bâti leur manoir,
Mais voici qu'au travers de la rude dentelle
Ils fuient, craintifs, au son que l'airain fait pleuvoir,
Le pignon vermoulu que l'âge démantèle.

Éparpillant dans l'air ses battements dolents,
La cloche éveille en moi des souvenirs troublants.
Sa houle pesamment me frôle et me transperce ;

Et dans mon cœur profond où son écho frémit,
Chaque vibration effarouche et disperse
Un tourbillon d'oiseaux qui s'étaient endormis.

INVOCATION

Dieux gardiens des troupeaux qui tenez des houlettes
Rendez-nous l'innocence ancestrale des bêtes ;

Afin que nous ayons l'endurance des maux,
Donnez-nous la douceur des sobres animaux.

Faites que nous ayons dans nos peines insignes
L'isolement muet et le dédain des cygnes ;

Donnez-nous pour souffrir le destin hasardeux
L'indolence soumise et distraite des bœufs ;

Faites que notre cœur où l'enfance se fane
Ait la gaîté robuste et la candeur de l'âne;

Donnez-nous pour lutter contre les serments faux
La défiance adroite et vive des oiseaux;

Faites que nous ayons pour honorer nos veilles
L'activité joyeuse et grave des abeilles;

Donnez-nous pour calmer nos désirs et nos goûts
L'insensibilité profonde des hiboux;

Et dans les jours cruels où la raison divague
Le calme des poissons arrêtés sur les vagues;

Faites que nous gardions le sens mystérieux
De l'infini qui dort dans le fond de leurs yeux,

— Et délivrez nos corps, misérables en somme,
De l'âme glorieuse et maudite de l'homme!

NOTRE AMOUR

Notre amour sera grave ainsi qu'un dieu vieilli
Qui se croit éternel et sent l'autel qui tremble,
Et nous serons tous deux les servants recueillis
Du mystère sacré qui nous isole ensemble.

Nous serons les élus et les proscrits hautains;
La vie autour de nous insultera nos rêves,
Nous sentirons pleurer dans ses mornes festins
Notre amour, infini parmi les choses brèves.

Notre amour est le vase empli d'or et de nard
Que nous portons tous deux en tremblant d'en répandre:
Rien ne nous vient de nous et le sombre hasard
Nous confie un trésor dont il nous fait dépendre.

Nous nous enchanterons du périssable attrait
Et des vives clartés du jour qui se consume,
Et nos sourires même auront l'air d'un regret,
Nous ne serons jamais joyeux sans amertume.

Car nous refuserons le bonheur calme offert
A ceux qui n'aiment point la sirène ondoyante ;
Le parfum qui s'égare et le son qui se perd
Nous verseront à flots leur volupté fuyante.

Dédaigneux des efforts et des réalités,
Nous goûterons, muets patriciens du rêve,
Les trésors savoureux de nos oisivetés
Aux languissants détours de l'heure qui s'achève.

Les hommes cherchent l'or et la gloire autour d'eux ;
Leur vanité se plie au joug de leurs chimères;
Nous n'aurons de fierté que d'être beaux tous deux
Dans le fragile essor des grâces éphémères.

Au printemps nous irons errer nonchalamment
Dans la moiteur des prés ; les guêpes querelleuses
Nous berceront l'été d'un mol bourdonnement,
Et l'hiver nous aurons des tendresses frileuses.

Notre jeune ferveur et nos effusions
Iront grossir la somme inutile des choses...
Mais qu'importe aux étés ivres d'éclosions
Ce que pèse à l'hiver la poussière des roses!

BRANCOVAN, COMTESSE M. DE NOAILLES

LES

AFFAIRES DE CRÈTE[1]

V

Les cinq puissances qui ont des troupes en Crète se sont partagé les forteresses côtières. Chacune a son domaine : les forteresses orientales, Spinalonga et Sitia, sont occupées par nos troupes. Sitia est célèbre désormais dans l'histoire crétoise, à cause du massacre de sa population musulmane par les chrétiens poussés à bout. Ce massacre eut un tel retentissement dans l'île qu'il faut nous y arrêter. Nulle part mieux qu'ici, on ne peut considérer cette nouvelle face de la question crétoise.

Le massacre date de février 1897. Il ne commença qu'après la nouvelle de l'incendie de la Canée, et il semble bien que les chrétiens de Sitia ne prirent les devants que pour éviter le sort des autres chrétientés de la côte. Depuis six mois, les villageois musulmans de l'intérieur étaient travaillés par des émissaires du Sultan et des beys ; délégués du *Comité musulman* de Candie, gens des mosquées, soldats libérés, gendarmes ou fonctionnaires en congé, ces émissaires prédisaient que l'on

1. Voir la *Revue* des 1er et 15 décembre 1897, et 15 janvier 1898.

saurait bien casser les dents de ces « chiens de Crète », comme on avait coupé le cou des pourceaux d'Arménie. Ces prédications restèrent d'abord sans effet : villages et familles, les chrétiens et les musulmans avaient entre eux des liens fort étroits d'intérêt ou de parenté ; les mariages mixtes étaient fréquents entre eux, et, plus fréquentes encore, les associations commerciales. Aussi, quand les beys de toute la Crète appelèrent autour des villes les masses musulmanes, la province de Sitia resta en dehors du mouvement : les villages musulmans ne quittèrent pas leurs olivettes ; les chrétiens de la ville ne furent pas menacés, comme à la Canée, à Rhétimno ou à Candie, par ces bandes de pillards affamés. Mais le Comité de Candie redoubla d'efforts, surtout quand on apprit l'envoi des Commissions européennes. Des gens à cafetans et à turbans verts, serviteurs d'Allah, pèlerins de la Mecque, arrière-petits cousins du Prophète, s'en vinrent, de mosquées en mosquées, prêcher une nouvelle mission. Dans tous les villages musulmans, ce furent de violentes prédications contre les réformes qu'allait imposer le giaour pour la honte, la ruine et la damnation du peuple croyant. On persuada à ces paysans que l'Europe voulait prendre leurs olivettes et leurs caroubiers, pour les donner à leurs voisins chrétiens.

En même temps, on envoyait de Constantinople quelques meneurs dressés à la besogne, sous la conduite d'un certain Arapokalilis, sorte de brute humaine, haut de six pieds, demi-nègre, métis de Crétoise et de Benghaziote, qui avait été enrolé dans la garde nègre du Sultan et qui, en cette qualité, avait pris part aux massacres de Stamboul et d'Has-Keui. Arapokalilis et sa bande parcouraient les villages, en racontant comment le Maître avait traité les Arméniens, et en annonçant qu'il donnait aujourd'hui le même ordre pour les Crétois. Arapokalilis, de taille gigantesque, ne se faisait pas faute, dans les villages chrétiens, de mettre à exécution ses prophéties. Pris de terreur, les chrétiens appelèrent à leur secours les montagnards : du Dicté et en particulier du village de Kritcha, des bandes descendirent en armes, et, moyennant paiement se chargèrent de défendre les chrétientés en cas d'attaque. Des *softas* (étudiants en théologie), venus de Candie,

débarquèrent alors à Sitia et se répandirent dans le pays. Les musulmans, groupés par eux autour des mosquées, tenaient de mystérieux conciliabules et semblaient faire des préparatifs secrets. On apprit l'incendie et le massacre de la Canée. Les masses musulmanes se mirent en branle pour marcher sur la ville de Sitia et accomplir les ordres du Maître. Mais les commerçants de Sitia avaient prévenu leurs coreligionnaires de l'intérieur : au premier ébranlement, ceux-ci commencèrent. Sous la conduite des montagnards, ils bloquèrent les villages musulmans, refoulèrent le peuple dans les mosquées qu'ils allumèrent au pétrole ou firent sauter à la dynamite, — les commerçants leur avaient donné toutes les provisions nécessaires, — et, pendant plusieurs semaines, ce fut dans la province une abominable tuerie.

Déposition (devant les agents français) d'Emineh, fille de Mouça Miraboutakis, née au village de Mouliana, demeurant actuellement à Roukaka, âgée de quinze ans. Un samedi, à la fin de janvier (à la grecque), les chrétiens sont tombés en armes sur le village de Roukaka. Ils ont tué son oncle, chez qui elle était. Elle fut enlevée par un nommé Skizachilis, qui ne l'a pas violée, mais qui l'a cachée d'abord, puis qui l'a emmenée chez lui et qui, depuis, l'a épousée dans son village de Roukaka. De sa cachette, elle a pu voir Halimeh, femme de Houssein Moula Mehemedakis, que les chrétiens couchaient par terre ; à coups de couteau, ils lui ouvrirent le ventre ; elle était enceinte ; ils ont tiré l'enfant. Ils ont ouvert aussi Fatimé, fille de Moustapha Omer Effendakis : ils l'ont fendue depuis la poitrine jusqu'au milieu du dos. Ils avaient poussé les hommes dans la mosquée et, à mesure qu'on les tuait, on les jetait dans le minaret, auquel on mit le feu avec du pétrole. Les chiens couraient dans le village en emportant des mains et des pieds à demi brûlés. Les enfants ont été tués à coups de couteau, et quelques-uns ont été écrasés sous le minaret qui s'est renversé. Ceux qui tuaient n'étaient pas du pays : ils étaient de Kritcha, et quelques-uns, tout à fait étrangers, ne parlaient pas le dialecte crétois... Elle a été emmenée par Skizachilis, qui lui a dit, au bout d'un mois, de se faire chrétienne ; elle y a consenti ; il l'a épousée ; elle est maintenant enceinte et elle ne veut pas quitter son mari, qu'elle préfère à ses parents, bien que ceux-ci, réfugiés à Candie, offrent par l'intermédiaire des marins français de la racheter et de la reprendre.

Une division de la flotte internationale arriva sur rade. Elle se composait de navires français, italiens et anglais, sous le

haut commandement d'un officier français. On occupa la ville. On planta sur le donjon les drapeaux européens autour du drapeau turc, et l'on défendit aux chrétiens toute attaque contre les musulmans réfugiés auprès de ces drapeaux. Le commandant français intervint même directement dans toute la province. Apprenant que dans les vallées écartées, certains villages musulmans se défendaient encore, et que, dans les cavernes, sur les monts, dans les fossés, des musulmans blessés, affamés, traqués, erraient et se cachaient à grand'-peine, le commandant envoya des officiers avec de faibles patrouilles qui arrachèrent ces malheureux au couteau et les ramenerent à la côte. Il est regrettable que les rapports de ces expéditions n'aient pas été publiés. On ne saura jamais tout ce que nos soldats et nos officiers ont fait dans ce coin perdu. Ils y ont sauvé plus de deux mille personnes, et ce fut à la suite de ces premières opérations que le conseil des amiraux décida d'intervenir pareillement à l'autre bout de l'île. Là encore, dans la province de Sélino, les musulmans de Kandanos, assiégés par les chrétiens, furent ramenés à la côte par un détachement international, et l'amiral italien félicita tout particulièrement les troupes françaises qui avaient pris la meilleure part de la peine et du danger.

Ramenée à la côte, à travers les insurgés menaçants et souvent au milieu des coups de fusils, — les femmes, les vieux et les enfants portés sur les mulets de nos officiers ou même dans les bras de nos matelots —, affolée par le spectacle des récents massacres et par la crainte des massacres futurs, cette population musulmane voulait fuir à tout prix. Les Français l'avaient installée dans les maisons de la ville, d'où tous les chrétiens s'étaient enfuis ; ils l'avaient nourrie, habillée, pansée ; les blessés, surtout des enfants encombraient l'hôpital improvisé. Mais chaque jour une panique jetait ces malheureux dans les rues, au bord du quai, dans les barques du port ou dans les chaloupes des cuirassés : ils attendaient, d'heure en heure, l'arrivée des massacreurs. Chaque caïque en partance était encombré de fuyards, qui emportaient, malgré nos médecins, leurs blessés et leurs malades. Ceux qui avaient quelque argent firent venir des bateaux de Candie. Il ne resta bientôt plus que quelques centaines de pauvres

gens, qui supplièrent notre commandant de les emmener à Rhodes, à Smyrne, où l'on voudrait. Mais le Sultan protesta et l'Europe ordonna de maintenir à Sitia les restes de la population musulmane. Il fallut débarquer un détachement de marins, puis un bataillon d'infanterie de marine ; il fallut tirer le canon. Néanmoins la paix fut assez facile à établir et, l'amiral français s'étant débarrassé de la garnison et de la gendarmerie turques, les chrétiens évitèrent toute attaque directe contre nos lignes. Mais à mesure que leurs approvisionnements baissent et que les meneurs tiennent le peuple de plus près, l'irritation chez eux reparaît. Ils viennent encore sans armes, à travers nos lignes, au bazar et au débarcadère de Sitia. Mais toute chance de conflit n'a pas disparu entre eux et nos soldats... Et l'occupation a eu d'autres conséquences. Abritée des souffles du Nord par la pointe de son promontoire, la ville est en été une étuve malsaine, où les vents du Sud et de l'Est poussent les émanations du marécage voisin. Nos troupes ont été décimées. Presque chaque semaine, il faut rapatrier des hommes. Les fièvres de Madagascar, au dire des médecins, n'étaient que maux d'enfants en comparaison des fièvres de Sitia.

*
* *

La côte abrupte, sans un ressaut, sans une tache de verdure, sort de la mer et se dresse, au fond de la scène, comme un portant de roches calcinées. Au premier plan, au milieu des eaux calmes et lourdes, dort une forteresse à l'ancre : ceinture de remparts plongeant dans la mer, couronne de créneaux pointant dans l'azur, donjons à mi-côte et embrasures épaisses dardant la gueule de leurs canons, l'îlot de Spinalonga ne semble qu'un cuirassé de pierre, quelque bateau des géants pétrifié au temps des dieux. La forteresse, comme en témoigne une inscription, fut remise en état par Michel Lucas en 1578. Les derniers Vénitiens, embarqués dans ce fort, se défendirent pendant un demi-siècle contre les Turcs ; cinquante ans après la prise de Candie, Tournefort parle encore des *Cains*, des Crétois « révoltés, retirés chez les Vénitiens, à la Sude ou à Spinalonga, qui brûlent, sacca-

gent, violent et commettent toutes sortes de cruautés[1] ». Le Sultan finit par acheter à beaux deniers comptants cette dernière possession de la République. Il y installa une garnison. Les descendants des Vénitiens, les métis et les *Cains*, qui n'émigrèrent pas, se convertirent à l'islam et conservèrent leur métier de corsaires, que leurs descendants n'ont jamais abandonné. Jusqu'à ces dernières années, ils menaient une vie de forbans : sur les côtes crétoises, comme sur les côtes asiatiques, leur renommée était mauvaise. Même depuis l'occupation française, ils ont essayé de continuer leurs opérations : au début de septembre 1897, une de leurs barques porta vers les îles Dionysiades une bande de pillards, qui assaillit les troupeaux, coupa les deux poings des bergers et ramena le butin.

C'est pour défendre ces honnêtes gens contre les chrétiens du voisinage, que nos troupes occupent Spinalonga. Comme au temps de Tournefort, en effet, Spinalonga n'est plus qu'une position isolée, un souvenir de l'ancien état de choses, la dernière tache musulmane sur cette côte et dans cette province entièrement chrétiennes. Entre les remparts de la mer et les créneaux du sommet, sur le côté de l'îlot qui regarde la terre, une petite ville musulmane a étagé ses cases blanches et, depuis le commencement de l'insurrection, un millier de musulmans s'y sont empilés. Les chrétiens, sur tout le pourtour de la rade, étaient accourus ; le brave capitaine Korakas avait même installé une batterie de canons sur la plus haute falaise et, dominant Spinalonga presque à bout portant, il commençait à la couvrir de boulets quand nos marins débarquèrent. Depuis un an bientôt, nos marins, pour obéir à l'Europe, se morfondent sur cette roche, alors qu'il eût été si facile d'abréger leur faction et d'évacuer vers un autre point de l'île cette population musulmane. Réduite, comme celle de Sitia, à la pénurie et à la misère, elle ne peut vivre que de la farine envoyée par le Sultan et de l'eau apportée par nos navires. Car la forteresse n'a pas un coin de terre arable, pas un arbre, pas un buisson, pas une source, et ses citernes sont presque hors d'usage. Ici, du moins, l'état sanitaire est

1. *Voyage du Levant*, I, p. 110.

assez bon et les chrétiens de la côte, n'ayant aucun besoin de cette place, n'ont fait contre nos troupes aucun acte d'agression. Mais, comme à Sitia, c'est contre l'autorité turque, contre les intrigues du *caïmacan* (sous-préfet) et des gens des mosquées, que notre commandant doit journellement se débattre. Ceux-ci ont adressé des plaintes au conseil des amiraux, en signalant la tyrannie de cet homme, qui les force à balayer leurs rues et à envoyer leurs enfants à l'école. Car, à bord de sa forteresse, ce marin a établi l'ordre et la propreté d'un bateau. Il a pris en main l'administration, la police et la justice. Il a renvoyé la petite garnison turque et n'a conservé que quatre ou cinq canonniers, pour entretenir la collection de beaux canons de bronze du XVIe siècle, laissés sur le rempart depuis la sortie des Vénitiens. Il a établi dans ce golfe de Mirabello la paix française. Sur tous les points de l'île, en effet, occupés par les Français, on n'a pas tiré un coup de fusil depuis le débarquement.

Au Sud de Spinalonga, le petit port d'Hagios Nicolaos est en ce moment le centre du commerce crétois, l'embarcadère et le débarcadère des insurgés, le port libre : le gouvernement turc avait pourtant émis la prétention d'obliger les amiraux à lever ici, pour son compte, les droits d'entrée et de sortie. Quelques cases neuves et de grands entrepôts, une dizaine de cafés et de magasins font toute la ville de Hagios Nicolaos. Plus tard, les Grecs élèveront ici quelque grande place de commerce, un Pirée aux larges avenues. Aujourd'hui la rue unique et le quai sont couverts d'ânes et de pallikares. Le commandant français doit aller, avec cent hommes, rendre visite à l'évêque de Néapolis. Le convoi s'ébranle : cent vingt ou cent trente ânes emportent nos hommes et leurs officiers, et cent trente Crétois courent en armes derrière leurs ânes, qu'ils aiguillonnent de la pointe de leurs grands couteaux. Une belle route muletière, faite par les chrétiens, entretenue par eux, monte parmi les oliviers et contourne ses lacets au flanc de gorges interminables, jusqu'à la plaine close de Néapolis. Tout ce pays de gorges et de crêtes, de ravins et de talus, de roches bleuâtres et de terres rouges, est planté d'oliviers centenaires ; rien ne témoigne ici, comme autour de la Canée, des révolutions et des malheurs de ce peuple, ni

ruines, ni dommages, ni maisons détruites, ni arbres brûlés. Tout est calme, clair et souriant. C'est un coin de Provence fortunée.

Au centre de vignes et d'olivettes en talus, la plaine de Néapolis étend ses dix kilomètres de chaumes. C'est encore un ancien lac asséché, mais de faible altitude, de forme ovale, de profondeur médiocre, de fond absolument uni et plat. Les villages, au penchant des collines, lui font une ceinture presque continue. A l'extrémité occidentale, la Ville-Neuve, Néapolis, avec ses grandes places carrées et non encore meublées, ses boulevards trop larges, ses bâtisses inachevées et ses larges façades neuves, atteste la richesse de ce peuple chrétien. Ici, la question crétoise n'existe plus : étapes par étapes, les chrétiens ont tout reconquis. De la forteresse montagneuse de Lassithi où les avaient rejetés les conquêtes vénitienne et turque, ils sont redescendus vers les oliviers des pentes, puis vers les vignes des coteaux; ils ont ensuite reconquis les terres à blé de la plaine; ils se sont enfin ouvert une route jusqu'à la mer; ils étaient en train de se construire une ville, Néapolis, et un port, Hagios Nicolaos, quand les derniers événements ont éclaté.

C'est, toujours et partout recommencée, la même histoire sociale de ce peuple grec, — telle, nous l'ont expliquée Thucydide et les anciens; telle, elle se refait aujourd'hui sous nos yeux, — le même groupement des familles en dèmes (communes) et des dèmes en cités. La cité, la ville « où l'on vit au milieu des hommes, où il y a du monde », comme dit l'évêque de Néapolis, est le terme de leurs vœux. Le Turc, le musulman en général, vit heureux dans son *tchiflick*, dans sa ferme isolée, en plein champ ou en pleine forêt. Le Grec a besoin de la conversation, de l'admiration et même de l'envie d'un voisin... Mais il semble que la cité soit aussi le terme de son idéal politique : le groupement des cités en État ne lui paraît pas indispensable. C'est là une tendance fondamentale de ce peuple : si l'on voulait en tenir compte, l'affaire crétoise serait peut-être moins difficile à régler. Un pays grec n'est pas forcément un État grec; ce peut être une juxtaposition de communautés amies, fédérées, toujours émules... Mais, depuis un demi-siècle, l'Europe semble avoir

pris à tâche de combattre cette tendance. Les idées nationalistes de l'Europe ont contrarié les idées grecques, même sur cette terre crétoise où pourtant la disposition du pays, l'isolement des vallées et des provinces, se prêtait si bien à l'organisation communale.

Possédant la montagne, la plaine et la mer, ayant les troupeaux, les cultures et le commerce, la chrétienté de Néapolis tourna ses yeux plus loin que les affaires crétoises et n'eut plus qu'un rêve, l'Union avec la Grèce. A tort ou à raison, ils la croyaient indispensable à leur bonheur. Leurs enfants s'en allaient à l'Université d'Athènes, qui fournissait le pays de nombreux médecins et de trop nombreux avocats. Leurs économies s'en allaient aux banques d'Athènes, et leurs largesses aux fondations charitables ou scientifiques du royaume... Ils se rendent compte aujourd'hui que cette Union est impossible et ils s'en remettent aux décisions de l'Europe. Ils appellent même de tous leurs vœux une garnison européenne dans leur ville. Depuis un an que magistrats et fonctionnaires turcs se sont enfuis, ils vivent sans justice établie, sans autre police que la surveillance de chacun. Les meurtres et les vols ont presque complètement disparu, tant l'enthousiasme général combattait les mauvais penchants : jamais les routes et les rues n'ont été aussi sûres. Mais l'avenir n'est pas sans quelques sujets d'inquiétudes. Le petit peuple, avant la révolution, vivait à la solde des commerçants. Aniers, muletiers, portefaix, ils emmenaient à Hagios Nicolaos les chargements d'huiles ou de caroubes : tout commerce a disparu. Ou bien, dans cette ville en construction, les journaliers et les artisans trouvaient de l'ouvrage aux bâtisses publiques et privées : tous les travaux sont interrompus. Le petit peuple crie misère. Dans quelques mois, il criera famine. Les capitalistes se sont enfuis en Grèce. Ceux qui restent n'ont plus que de quoi se suffire à eux-mêmes. Les contributions volontaires, qui entretenaient un semblant de gendarmerie, commencent à manquer. Malgré la bonne volonté et la patience de tous, une crise sociale est à prévoir, ceux qui n'ont rien se tournant contre ceux qui n'ont pas grand'chose. Les chrétiens de Néapolis voudraient un gouvernement : puisque l'Europe leur refuse le gouvernement de leurs rêves, la loi du royaume hellénique,

ils demandent à l'Europe de les administrer, et ils prient l'amiral français de leur envoyer une garnison... Leur plaine est fraîche, saine, bien approvisionnée, sans fièvres. Une grande caserne, évacuée par les Turcs, attend les troupes françaises, qui auront un terrain de manœuvres dans la plaine, un terrain de chasse et d'excursions sur les montagnes. L'occupation de Spinalonga est maintenant inutile... Si le conseil des amiraux agréait leur supplique, il est probable que bien d'autres chrétientés, également inquiètes pour l'avenir, feraient la même demande, et ce ne serait pas un médiocre progrès dans la solution de l'affaire crétoise que cette occupation, par les Européens, des vallées intérieures.

***

Juchés sur leurs ânes, lestés de bon vin crétois et chantant la *Belle Paimpolaise*, derrière un joueur d'accordéon, les matelots français sont redescendus hier au soir vers la côte. Trois sous-lieutenants, en congé pour deux semaines, sont restés avec nous ; sur le flanc des collines, nous reprenons la route de Lassithi. Néapolis est encore endormie dans le brouillard du matin ; avec sa grande agora et, tout autour, les cafés pour les discussions, c'est bien la ville grecque ancienne et moderne, la réunion de ces « animaux politiques » dont parlait Aristote. Les habitants des dèmes, qui se sont réunis pour la fonder, n'ont pas encore pris l'habitude d'y résider complètement. Ils ont leurs maisons de ville ; mais ils gardent aussi leurs villages, dans les olivettes qui ceignent les cultures de la plaine. La route muletière, toujours bien entretenue, monte en longues rampes, que retiennent des bordures et des marches de pierre : les communautés se sont chargées de la construction et de l'entretien ; le gouvernement turc les a laissées faire.

On arrive tout à coup au bord d'un effondrement gigantesque : vingt kilomètres de champs cultivés dorment au fond ; un voile de brume s'accroche, tout le tour, aux arbres de la pente, tandis que les cimes, avivées et blanchies par la neige des hivers, dardent leur cercle de pointes dans le ciel clair. « *Lassithi, quem, propter timorem rusticorum,*

nobiles seminare non dimittunt. Lassithi, que, par crainte des vilains, les nobles ne laissent pas ensemencer », disait le voyageur vénitien. Comprimé dans cette cuve par la conquête vénitienne, l'élément crétois y était toujours en ébullition : seule, la famine pouvait en venir à bout ; seul, le besoin de blé pouvait le mettre à la merci de la République, maîtresse de la mer; les Vénitiens avaient défendu d'ensemencer cette plaine et, l'accès leur en étant plus facile que celui des autres cuves crétoises, ils parvinrent, durant trois siècles, à maintenir l'interdiction. Les Turcs dédaignèrent ce moyen. Lassithi prospère se surpeupla, déborda de toutes parts vers les plaines et les vallées voisines. Comme les cascades qui jadis, au temps de la préhistoire, déversaient l'ancien lac (alors que la ceinture de montagnes n'était pas encore fissurée de fuites souterraines), la chrétienté, amassée là, tomba soudain en flots ininterrompus vers toutes les côtes de la mer : au Nord, au Sud, à l'Est, jusqu'au rivage, on ne trouve plus qu'un dernier point d'islam, et encore en pleine mer, à Spinalonga.

Lassithi est resté une terre de *rustici*, de paysans, de vilains : pâtres ou laboureurs, ses habitants ignorent toujours la civilisation urbaine; ils n'ont pas groupé leurs dèmes en cité, et leurs quinze ou vingt villages enceignent toujours la plaine de leurs misérables huttes. Seul, un petit monastère, sur la pointe d'une île rocheuse, dresse au centre de la cuvette sa façade à deux étages. Les autres habitations ne sont que des tanières. La fertilité de cette plaine et l'activité de ces paysans sont pourtant proverbiales dans toute l'île et jusqu'en Égypte, où ils exportent leurs fruits : Lassithi est le verger qui fournit de poires et de pommes une moitié du Levant; ils ont d'énormes troupeaux de moutons ; les ruelles de leurs villages sont encombrées de vaches et de petits cochons familiers. Mais l'avarice, que ces montagnards avaient en commun avec toutes les populations paysannes, a été soigneusement développée, pendant de longues générations, par la cupidité des janissaires. L'étalage du luxe et de la richesse ou simplement les signes de l'aisance étaient pour leurs aïeux un arrêt de mort; les voyageurs du XVIIIe siècle nous montrent ce peuple vêtu, comme aujourd'hui, de loques sans nom, de haillons rattachés de ficelles, dont les gueux de Callot eussent été hon-

teux : un habit neuf, ou seulement propre, leur eût été volé sur le dos par l'intendant du janissaire[1]. De même pour les maisons, tout habitat humain devenant la proie du maître, ils ont pris l'habitude de vivre en des bouges enfumés dont nos bestiaux ne voudraient pas.

C'est, d'ailleurs, grâce à cette avarice qu'ils se sont libérés et qu'ils sont devenus les maîtres des plaines, dès qu'un ordre légal s'y est établi. Le musulman, gaspilleur et gâcheur, dut hypothéquer, puis vendre ses biens : le montagnard chrétien, qui vivait de racines et enfouissait ses gains, put acheter toutes les terres qu'il voulut. Qu'une loi impartiale, qu'un état pacifique soit rétabli aujourd'hui dans l'île, assurant ou restituant aux musulmans les propriétés qu'ils possédaient avant les troubles, on peut prévoir qu'avant dix ans les propriétés musulmanes auront disparu et que les terres seront chrétiennes, car rien n'arrêtera l'accaparement des montagnards. Et c'est encore là une condition du problème, dont il faut tenir grand compte et qui facilitera la solution, le jour où vraiment on la voudra. Il est certain que la plus grosse difficulté sera alors, comme en août 1896, la présence autour des villes de ces populations musulmanes, que les beys ont tirées de leurs villages, que l'Europe protège actuellement contre les insurgés et que le Sultan nourrit de sa main depuis plus de dix mois. Entre ces musulmans et les insurgés, deux mois de massacre et dix mois de guerre ont mis une haine difficile à apaiser. Les chrétiens ont ruiné les propriétés musulmanes de l'intérieur ; les musulmans ont ruiné les propriétés chrétiennes de la côte : ces dommages sensiblement égaux se compensent, et l'on ne voit pas quel parti voudrait ou pourrait donner à l'autre des indemnités en nature ou en argent. D'autre part, les exemples de la Thessalie et de la Roumélie nous montrent qu'une émigration des musulmans, même des musulmans indigènes, suit toujours la disparition du pouvoir turc : quand on organisa la Roumélie orientale, les musulmans slaves passèrent le Bosphore, et le Sultan les installa dans ses propriétés de Brousse et de Panderma ; quand on céda la Thessalie au royaume grec, les musulmans grecs pas-

1. Olivier, II, p. 360.

sèrent la frontière de Macédoine, et le Sultan les installa dans ses tchiflicks du Vardar.

Réinstaller les musulmans de Crète dans leurs anciennes possessions serait donc une opération difficile, dangereuse, très coûteuse, et, si l'on ne veut pas réinstaller en même temps le système turc, parfaitement inutile. On pourrait songer à les maintenir dans les plaines côtières, autour des villes, qu'ils occupent actuellement ; mais que faire des chrétiens urbains qui vont revenir de Grèce? Je crois qu'une mesure radicale s'imposera. Il n'est pas de force au monde qui puisse rétablir l'islam de Crète dans les conditions d'autrefois, et cet islam, comme tous ceux que nous connaissons, est incapable de vivre en une autre atmosphère. Mais les îles de l'Archipel et surtout les côtes de l'Anatolie turque sont désertes ; le Sultan y possède, personnellement, des milliers de kilomètres en jachère : comme les musulmans du Péloponèse après la guerre de l'Indépendance, comme les musulmans de Bulgarie et de Roumélie après la guerre des Balkans, les musulmans crétois trouveront leur place et leur vie en Asie Mineure. Il faudra de l'argent pour les y établir ; mais leurs propriétés de Crète sont là. Le jour où l'Europe organisera dans l'île un gouvernement régulier, les Crétois voudraient qu'elle fondât aussi une Banque foncière, et que cette banque prît les terres musulmanes, en garantie des capitaux qu'elle avancera aux émigrés ou aux expulsés : avant dix ans, les chrétiens auront racheté ces terres ; les avances de la banque seront couvertes ; et l'opération aura laissé, entre les mains des financiers, un joli bénéfice.

Tsermiada est le plus grand village de Lassithi, le siège des autorités révolutionnaires, qui se composent d'un capitaine élu par village et d'un archège élu pour la plaine. Sans justice et sans police, la paix civile s'est maintenue à grand'peine parmi ces montagnards, toujours armés d'un fusil, de plusieurs pistolets et d'un long couteau à manche d'ivoire. Des fugitifs d'Hierapétra et des villageois émigrés de Candie sont venus compliquer de leurs misères et de leurs plaintes la situation déjà difficile. Le peuple, le *laos*, excité par eux, commence à murmurer. Les riches, les bons, les *aristoi*,

commencent à craindre une révolte des pauvres, qui crient déjà que, la guerre et le danger étant communs, les biens et les jouissances devraient l'être aussi. La grande jouissance des riches est de manger, une fois par semaine, le dimanche, un petit cochon rôti. Le peuple, qui n'a que des pommes de terre, envie ces festins d'égoïstes. Une bande est déjà tombée, le jour de la saint Michel, sur le monastère de la Panagia, où dévotement les bons moines rôtissaient l'agneau en l'honneur de l'Archange... Ce peuple pourtant n'est pas révolutionnaire : il voudrait seulement du travail et la liberté de descendre, comme il le faisait chaque hiver, vers les vignes et les olivettes de la côte, où ils se louaient comme journaliers pour la récolte des olives et la culture. « C'est le repos, dit l'archège, qui les démoralise ; avant Pâques, nous aurons des coups de fusil », et l'archège voudrait qu'une garnison européenne, quelques hommes autour d'un drapeau, vinssent contenir les meneurs.

*
* *

A l'extrémité orientale de Lassithi, un grand trou engouffre le fleuve, actuellement desséché, et draine les eaux de la plaine. C'est le seul écoulement de toute la cuvette : durant la saison des pluies, quand la boue et les herbes l'obstruent, un quart de la plaine est changé en marais. L'éboulement intérieur, causé par ce courant souterrain, se traduit au dehors par une brèche de l'enceinte montagneuse : de ce côté, une grande porte ouvre l'accès de Lassithi. Le seuil de cette entrée, qui domine de quelques degrés seulement la plaine close, est, au contraire, fort escarpé et fort haut sur l'autre revers. De là, toute la Crète centrale apparaît, tout le pays plat limité, en face de nous, par l'énorme masse de l'Ida, à gauche par le bord tranchant des monts de Messara, à droite par la rade de Candie. Dans cette mer ondulée de collines, de plainettes, de vallées, de plaines et de coteaux, le mont Iouktas dresse son échine, semblable à la quille gigantesque d'un vaisseau chaviré.

La descente est à pic : un éboulis de pierres et de roches semble le déversoir de l'ancien lac ; au fond, une profonde

gorge sert de fossé à la forteresse de Lassithi. Un groupe de collines, qu'il faut regravir, se dresse au devant, comme pour servir de glacis ou d'ouvrage avancé. Les chrétiens, dans leur descente vers la plaine musulmane, ont occupé ces collines; chargées de vignes et de noyers, pourvues d'air sain, elles méritaient de retenir leurs villages : elles portaient jadis la grande ville de Lyttos dont les aqueducs lointains courent encore au flanc de la montagne. Mais le flot chrétien les a déjà dépassées, et la ville future commence à s'élever au milieu même de la plaine, sur les ruines de l'ancien château fort que les Vénitiens appelaient Kastelli-Pediada, le Château de la Plaine. Kastelli-Pediada n'est pas encore une Ville Neuve. Elle a déjà, pourtant, ses cafés, sa basilique en construction, et ses médecins. Elle avait aussi une caserne pour la garnison turque et un konak (palais) pour la préfecture ; mais ils ont été flambés par l'insurrection, ruinés jusqu'au seuil. Kastelli n'était d'ailleurs qu'à moitié chrétienne ; autour de l'autorité turque, bien des familles musulmanes étaient accourues : le quartier musulman n'est aujourd'hui que ruines et cendres. De même, dans la plaine environnante, on reconnaît au premier coup d'œil les propriétés musulmanes : champs hérissés de chardons, olivettes coupées et brûlées, clôtures et maisons enfoncées, il ne reste plus rien d'intact.

Dans ce pays plat entre Candie et la mer du Sud, les mêmes excitations qu'à Sitia entraînèrent, au cours de l'année dernière, tout le peuple musulman vers la ville de Candie. Les villageois chrétiens assistèrent à ce départ, sans d'abord l'entraver. Mais bientôt ils apprirent le traitement infligé aux chrétiens de la ville, le siège des maisons chrétiennes par ces bandes affamées, les menaces, les extorsions et les enlèvements ; alors ils bloquèrent les villages mahométans et s'opposèrent à l'exode. Bien des musulmans, qui ne partaient qu'à contre-cœur, subirent avec joie cette contrainte. Mais de nouveaux émissaires apportèrent des lettres de l'ancien vali de Crète, Mahmoud Djelalledin, aujourd'hui ministre des Travaux publics. Ils étaient, tous, de ses anciennes créatures : à Kastelli, ce fut un certain Sami-Barberakis ; au village de Roussokhori, Avdin-Effendi ; à Mouktar, Houssein Smyrnakis ; à Khardouliana, Achmet Polichatzos. Au nom du Maître, Mahmoud

ordonnait aux musulmans de tout quitter, pour accourir à la besogne sainte sous les murs de Candie. Les chrétiens s'opposèrent encore à l'exode, tant qu'on n'eut pas laissé sortir de la ville les familles chrétiennes. Puis, quand la chrétienté candiote eut émigré en Grèce, ils désarmèrent les musulmans et, sans leur faire de mal, ils les convoyèrent jusqu'aux approches de Candie. Pendant tout l'automne, ils s'abstinrent encore d'attentats aux personnes et aux biens, car des vieillards, des femmes et des enfants étaient restés dans les villages mahométans, et on leur laissa faire la récolte des olives. Quelques semaines plus tard, on apprit l'incendie de la Canée et les massacres de Rhétimno et de Candie.

C'est alors seulement que les chrétiens coururent aux quartiers, aux villages, aux olivettes, aux vignes, aux propriétés musulmanes. Tout fut détruit. Dans les quatre-vingts villages musulmans de la Crète centrale, il ne reste pas un toit, et les murs ne sont plus que brèches croulantes. Quant aux oliviers et aux vignes, on en commença la coupe systématique : s'il en reste encore, c'est faute de bras. On avait eu l'idée d'appeler les montagnards à l'aide ; mais ils émirent la prétention de s'approprier les olivettes, au lieu de les détruire, et les gens des plaines, qui auraient perdu ces clients, acheteurs de leur huile, renvoyèrent ces auxiliaires et se remirent seuls à l'ouvrage. Je ne dis rien des minarets et des mosquées. Le pétrole et la dynamite ont simplifié la besogne, et ces bons chrétiens éprouvent encore une pieuse joie à faire plusieurs kilomètres (l'Europe leur donne des loisirs) pour venir y déposer leurs ordures. Sur la route de la Messara, tous les villages musulmans, Roussokhori, Avli, Philippo, ne sont plus que des tas de poutres calcinées et de pierres éboulantes. Ces villages jalonnent l'ancienne route des agas et des beys entre Candie et la forteresse vénitienne de Kastel Belvedere, qui, juchée au sommet d'un mont solitaire, dans un coude du fleuve Inatos, gardait la trouée de ce fleuve vers la mer et surveillait l'entrée de la grande plaine de Messara.

Sous la latitude de Biskra, au pays du vin, des olives, des grenades et des palmes, entre des collines et des montagnes ruisselantes de sources, aux bords de fleuves constants, sur

quarante kilomètres de long et huit ou dix de large, la Messara n'est qu'un désert, une brousse de chardons et d'herbes folles. Au milieu, un long serpent de lauriers roses dessine le fossé du fleuve. De chaque côté, au pied de la bordure montagneuse, quelques taches de verdure, des bouquets de noyers, des haies de roseaux ou de cyprès marquent la place des villages abandonnés et détruits. De ce champ toujours ouvert aux courses des janissaires et aux exactions du gendarme turc, les paysans, depuis trois siècles, se sont enfuis. Derrière les monts du Sud, le long de la mer, quelques villages chrétiens se cachent encore dans des vallons inaccessibles. Mais la plaine est déserte. C'est à peine si quelques hameaux musulmans y avaient subsisté, Rotasi, Pyrgos, Stavlais, que les événements actuels ont vidés et rasés. Quelques campements chrétiens s'étaient fondés, mais dans une telle insécurité et une telle misère, que, dès le commencement des troubles, les trois quarts de leur population se sont retirés vers le Dicté et vers l'Ida. Une quarantaine de familles campent encore dans les huttes de Korakas; avec tout l'argent offert, nous n'avons pu nous procurer qu'un morceau de pain, un œuf, une grappe de raisin pour nous et nos hommes, et un peu d'orge pour nos bêtes; il nous a fallu pousser d'une traite jusqu'aux ruines de Gortyne.

Plus voisin de l'Ida et des forteresses chrétiennes, ce pays de Gortyne est mieux peuplé que le reste de la plaine. Trois villages se sont élevés sur l'emplacement même de l'ancienne ville. Car la vieille capitale de Minos, relevée par les Romains, était devenue, grâce à la paix romaine, une de ces villes neuves gigantesques, où le travail des esclaves et la fertilité du sol amenaient la richesse de tous les citoyens : aqueducs et thermes, basiliques et théâtres, temples et portiques, ces villes n'étaient qu'édifices de luxe et de plaisir, de réunion, de conversation et de paresse. A Gortyne, les édifices ruinés jonchent le sol de leurs colonnes, ou jalonnent les olivettes de leurs alignements et de leurs fondations enfouies. Il suffirait d'un coup de pioche pour tirer des merveilles au jour. Les villages actuels ne sont faits que de marbres antiques. Mais, richesses de l'art et richesses du sol, tout est inexploitable sous la loi turque, et la loi turque

en Crète est, paraît-il, indispensable au bonheur de l'Europe chrétienne. Les idées de nos grands politiques changeraient peut-être au spectacle de ce pays. Nous étions montés, ce soir, à l'acropole de Gortyne. Quelques centaines de vieux oliviers nous cachaient, au premier plan, les masures des villages chrétiens et les ruines d'un hameau turc. Un troupeau de moutons et deux bergers armés vaguaient dans la plaine. Jusqu'à l'horizon, ce n'était qu'un désert ras, sans bruit, sans vie, une terre morte, semée de cailloux, plantée de colonnes antiques et de ruines : tout au fond, seulement, une troupe de buffles se traînait vers les boues du fleuve, où jadis descendait le beau taureau d'Europe et de Pasiphaé... Gortyne est morte sous le talon du Turc, comme la grande Éphèse, comme Antioche, comme Tarse, comme Laodicée.

Mais Gortyne ne demande qu'à renaître. Autour de ses sources, les lauriers et les palmes s'obtinent à reverdir ; ses oliviers, rongés par le temps et par les feux des bergers, ferment encore leurs plaies pour porter de nouvelles récoltes ; sa terre se couvre de moissons, dès que l'homme veut bien lui confier le grain ; sur les treilles d'Ambelousos, nous avons cueilli les deuxièmes grappes de l'année. Les chrétiens de Sphakia, longeant les monts de la côte méridionale, ont poussé jusqu'ici leurs têtes de colonnes : Hagious Déka est un hameau de Sphakiotes. Ils ont acheté des champs, planté des vignes et, de proche en proche, ils reprennent aux chardons et aux cailloux les terres abandonnées. Vienne un gouvernement régulier : dans dix ans, la Messara, comme au temps de Rome, sera un grenier de céréales ; le port de Dibaki aménagé redeviendra alors l'une des grandes échelles levantines. Mais il faut d'abord que le Turc s'en aille. Avec lui, rien n'est possible. Depuis trois siècles qu'il possède ces richesses, il les a gâchées, anéanties : pas un port n'a été entretenu : pas une route n'a été refaite ; les produits de la Messara sont inexploitables, et ses blés inutiles, alors que la Canée et Candie vont chercher leur pain à Alexandrie ou à Benghasi.

Il faut tenir compte de cet état de choses, si l'on veut comprendre certaines aspirations des Crétois. Les chrétiens de l'île ne sont plus seulement des pallikares, n'ayant que le métier des armes et l'amour de la lutte. Et ce ne sont pas

seulement, non plus, des politiques qui ne rêvent que de Grande Idée. Depuis qu'ils ont repris pied dans les plaines et qu'ils sont redevenus propriétaires, ils inclineraient volontiers à une philosophie plus pratique et à une vie plus productive. Comme les Grecs du royaume hellénique, ils commencent à sentir la soif de cette civilisation européenne, qui satisferait tout à la fois leur curiosité d'esprit et leurs désirs de gain. La majorité rêve aujourd'hui d'une Crète outillée à la moderne; c'est parce que la Grèce leur apparaît ainsi outillée et capable de leur fournir cet outillage, qu'ils ont un si grand penchant à l'Union. Quand on leur objecte l'administration défectueuse des finances helléniques, les impôts plus lourds, le service militaire, les traitements mal payés, les dilapidations et les tiraillements politiques, ils répondent que tout cela ne serait encore qu'un léger dommage, en comparaison des bénéfices immédiats. L'Europe et ses financiers, disent-ils, ont perdu leur argent dans la faillite du royaume hellénique. Mais cet argent de l'Europe a donné au peuple grec des ports, des routes, des chemins de fer, tout ce dont le Turc a toujours privé la Crète, tout ce dont les Crétois sentent aujourd'hui le besoin. Si, à défaut de l'Union, ils accepteraient le gouvernement d'un Numa Droz, c'est qu'ils pensent que cet administrateur, habitué aux pays de montagnes, versé dans la conduite économe et utilitaire des affaires suisses, créerait chez eux une Suisse prospère et, en quelques années, doublerait ou triplerait la valeur de l'Ile... Il ne semble pas que ce calcul soit blâmable ni, surtout, contraire aux réels intérêts des autres peuples européens...

Les Sphakiotes d'Hagious Déka vivent depuis un an dans de telles alertes qu'en entrant chez eux, on ne voit d'abord ni meubles, ni ustensiles, ni provisions. Tout est enterré. Il ne reste que les quatre murs nus. Il a fallu déterrer, pour notre repas, les plats dans un coin, les verres ailleurs, et aller chercher les poules, les légumes, le fromage et le miel dans les cachettes des environs. Le Labyrinthe de la légende (ce ne sont que les souterrains d'une carrière abandonnée, une série de catacombes basses, longues et enchevêtrées, d'où l'on tira jadis toute la pierre de l'ancienne Gortyne), le Labyrinthe, voisin de leur village, a été aménagé par eux en village sou-

terrain : ils s'y sont réfugiés déjà ; ils pourraient y vivre de longs mois encore. Ils craignent, chaque nuit, un retour de l'armée turque et quelque coup de main des bachi-bouzouks. Ils sont pourtant à une bonne distance des troupes turques et des bandes musulmanes, concentrées sous les murs de Candie, à l'intérieur des lignes anglaises. Mais les lignes anglaises, mal gardées, laissent passer les bandes qui, rampant la nuit, se cachant le jour, s'aventurent jusqu'ici. Car ces malheureux musulmans, après un an d'absence, veulent revoir leur village, leur maison et leurs champs; mourant de faim, ils veulent rechercher aussi les provisions, qu'ils ont enterrées avant le départ. Au prix de quels dangers, et de quelles fatigues! à travers ces chrétientés insurgées, ils se traînent plusieurs nuits de suite, pour retrouver enfin leur maison renversée, leurs oliviers sciés, leurs mosquées et leurs cimetières profanés. Ce sont alors des loups enragés, qui courent au premier village chrétien et, n'ayant plus rien à perdre, cherchent, du moins, à se venger. Entre Gortyne et Candie, dans toute la province de Téménos, les Sphakiotes nous préviennent que nous ne pourrons trouver de gîtes à peu près sûrs qu'au monastère de Saint-Georges et au bourg d'Arkhanais.

*
* *

Le monastère de Saint-Georges est, au centre de la province de Téménos, le dernier vestige chrétien. Tout le pays environnant est passé à l'islam, et les musulmans de cette région, à l'inverse des autres provinces, sont fanatiques. Aussi les chrétiens, accourus de l'Ida et du Dicté, s'en sont donnés à cœur joie sur les villages. Pendant quatre heures de route, nous n'avons pas rencontré une maison épargnée. Surpris par l'orage au bourg de Larania, qui l'an dernier contenait huit cents familles musulmanes, nous n'avons pas trouvé un coin d'abri. A droite et à gauche de la piste, ce ne sont que cimetières violés, citernes comblées, barrages éventrés, olivettes flambantes. Le travail de destruction continue. Les chrétiens ne veulent rien laisser qui puisse exciter les musulmans au retour, et, comme nous essayions de raisonner une bande de ces incendiaires en train d'achever une

olivette, ils nous ont appelés « chiens de Francs » et menacés de leurs fusils. Leur trésor de rancune est inépuisable.

Le monastère de Saint-Georges est au fond d'un vallon ; avec ses façades lavées, ses cases éparses, ses dômes et ses terrasses, ses clairs oliviers et ses sombres cyprès, les petits sentiers de ses jardins et le gros moine, sur son âne arrêté devant la porte basse, il semble une enluminure de missel. L'higoumène (abbé) rentre avec sa bande de lévriers, et posant son fusil, décrochant de sa ceinture, sous sa robe, un collier de perdrix et de lièvres, il va chanter l'office du soir. Une bande de moinillons mal peignés et de vieux moines aux trognes enluminées nous conduisent à la salle haute, toute pleine d'une bonne odeur de miel et de vin. L'higoumène, qui a mis son office en train, revient nous installer. Il s'excuse de ne pouvoir nous donner ni linges, ni tapis : ils ont enterré toutes leurs richesses et tous leurs meubles, car, plusieurs fois déjà, ils ont dû fuir au haut des montagnes en abandonnant le monastère aux bachi-bouzouks... Pendant que les moines achevaient l'office du soir, nous avons rôti six perdrix et six lièvres. Puis on est allé déterrer le meilleur vin du monastère, et les moines avaient repris depuis longtemps l'office nocturne, que le saint higoumène remplissait encore nos verres, en déplorant les malheurs du jour : depuis que ces diables d'Européens ont bloqué les ports, il est si difficile de se procurer des cartouches n° 14 ! et depuis que les bachi-bouzouks tiennent la campagne, il est si ennuyeux de fuir chaque mois au haut des monts ! on était si heureux, avant toutes ces histoires ! il n'y a pas au monde un coin pareil de terre ! toute l'année, chasse libre ! et chaque jour, plusieurs lièvres et des dizaines de perdreaux ! le monastère n'est pas riche ; mais il a le meilleur vin de l'île et les vignes mêmes, d'où les Portugais jadis, avec la permission de Venise, emportèrent les plans pour leur colonie de Madère !...

Arkhanais se cache aux pieds du mont Iouktas. Cette forteresse naturelle a permis au bourg de conserver son christianisme au milieu du pays converti à l'islam. Arkhanais est un gros village d'un millier d'âmes, que le commerce de vins a enrichi et qui a planté de vignes tous les coteaux des alentours. Au sortir des collines dénudées, des steppes de char-

dons, des brousses de lavandes, de thyms et de lentisques, des terrains de chasse et des déserts qui entourent le monastère de Saint-Georges, on entre tout à coup dans ce verger : les sources captées et conduites à travers les vignes abreuvent les pêchers et ceignent de verdure les roches hérissées du mont Iouktas ; les routes bien pavées, les enclos, les murs pour soutenir les vignes en terrasses, les blanches maisons, les beaux *Katastimata* (établissements) et les façades des bâtiments publics, école, église, hôpital, annoncent de loin la présence du chrétien travailleur.

L'Assemblée crétoise a, depuis deux mois, son siège à Arkhanais. Elle y résidera quelques semaines encore. Puis elle ira sans doute au bord de la mer, soit à Rokdia près de Candie, soit à Kastelli près de Rhétimno. L'Assemblée ne veut pas s'éloigner de la mer, afin d'être toujours aux ordres des amiraux, de recevoir leurs messages et de discuter immédiatement leurs propositions. Mais elle ne peut pas non plus rester toujours au même endroit, de peur d'exciter les jalousies locales : les Crétois de l'Est ne voulant pas avoir l'air d'obéir à ceux du Centre, il faut que chaque canton ait, à son tour, la capitale légale. La présence de l'Assemblée a, d'ailleurs, quelques avantages pour le canton où elle siège : seul pouvoir constitué dans l'île chrétienne, elle peut intervenir et maintenir la paix civile dans son voisinage. Les communautés, sans budget, sans force armée et sans tribunaux, mais faisant appel au patriotisme et au bon vouloir de chacun, ont bridé les haines, si violentes dans ces cœurs crétois, empêché les querelles et les guerres privées, si fréquentes parmi ces montagnards. Mais, comme à Néapolis, comme à Lassithi, dans toute l'île, la misère du peuple menace de devenir mauvaise conseillère et de ruiner l'influence des notables. Des cantons éloignés, on signale déjà quelques attentats : filles riches enlevées, pour leur beauté et pour leur dot, par un syndicat de prétendants, qui se partagent ensuite les bénéfices ; monastères occupés et fouillés par des bandes affamées ou gourmandes, que le renom des caves monastiques guérit de la peur du sacrilège ; vendettas reparaissant après un an d'oubli... Le prestige de l'Assemblée est encore assez grand pour que sa seule présence retienne en bride les appétits et les passions.

L'Assemblée siège d'ordinaire sous les treilles des petits cafés qui longent la ruelle dallée du village. Tout le long des façades, au bord du ruisseau courant d'eau fraîche, les petites tables et les chaises s'échelonnent ; dès l'aurore, on apporte cafés, chibouks, narghilés et verres d'eau ; les groupes se forment, et, toute la journée, on discute les dernières nouvelles. Nous sommes tombés au milieu de cette parlotte, sans que personne fût prévenu de notre approche, et le peuple se demande quelle est cette caravane : un moine de Saint-Georges, trois officiers français, casqués et vêtus de blanc, bottés et sanglés de cuir verni, et deux autres Européens en casque blanc, en veste bleue, en culottes bouffantes, en souliers de bal. Le moine, interrogé, n'a rien pu dire, sinon que nous étions Français et que nous chantions à gorge déployée, depuis notre départ du monastère. Mais, amené devant le président, j'ai déclaré que nous étions venus pour les voir d'abord et pour franchir ensuite les lignes anglaises.

— Les lignes anglaises ! Mais, depuis le mois de février, personne ne les a franchies. Il ne faut pas nous croire à Sitia, à Rhétimno, à la Canée, où les autres troupes européennes, faisant bonne garde, ont rétabli la paix, où musulmans et insurgés se rencontrent au bazar sous la police internationale. Les Anglais, maîtres de Candie, n'ont pas installé un poste, pas une sentinelle au dehors, et les lignes anglaises ne sont que des lignes turques, gardées par les soldats turcs et par les bachi-bouzouks. Les Anglais eux-mêmes n'osent pas s'y aventurer ; quand le colonel anglais veut envoyer à l'Assemblée quelque message, ses officiers vont par mer à Rokdia, débarquent en terre insurgée et font deux jours de marche à travers les insurgés plutôt que de faire, à travers les lignes turques, les six heures qui nous séparent de la ville.

— N'importe ; nous voulons franchir les lignes.

Mais le président déclare que jamais il ne nous laissera commettre une telle folie : à peine en vue, nous serions fusillés par les postes musulmans, et cette aventure aurait pour eux et pour leur renommée de vilaines conséquences. Nous nous entêtons. Le président décide alors de consulter l'Assemblée. L'affaire est trop grave pour se dis-

cuter en plein air. L'Assemblée tient, dans l'école, une courte séance secrète, d'où le peuple et nous-mêmes sommes exclus. Le président revient avec le résultat : à l'unanimité, pour des raisons mystérieuses, mais qui intéressent le salut de l'État, l'Assemblée nous défend le passage. Nous ne semblons pas résignés et nous nous préparons à enfreindre l'ordre. Le président rappelle l'Assemblée à une autre séance secrète, où, cette fois, parlant grec, je suis admis. La délibération recommence. Le président est d'avis que nous sommes Français, que notre vie est précieuse, que notre sang retomberait sur eux et sur leurs fils : il vote contre nous. Le vice-président pense que, non seulement nous sommes Français, mais encore jeunes et pleins de vie, que nos mères, nos sœurs, nos fiancées nous attendent là-bas, et que leurs malédictions, en cas de malheur, monteraient jusqu'à Dieu et pèseraient sur le sort de la Crète : il vote contre nous. Le second vice-président pense que nous sommes non seulement Français et jeunes, mais encore que nous semblons intelligents, et ce serait une perte pour l'humanité. Le premier secrétaire dit : « Français, jeunes, intelligents, ils sont de plus, philhellènes, et c'est, par le temps qui court, plantes rares dont il ne faut pas gaspiller la graine... » Et le second secrétaire, les questeurs, chaque membre trouvent d'aussi bonnes raisons pour s'opposer à nos fantaisies. A l'unanimité, on nous refuse encore le passage.

En un long discours, j'ai dû leur expliquer que, Français, nous avions le devoir de franchir les lignes, que, jeunes, nous avions plutôt la curiosité que la crainte du danger, et que, philhellènes, nous pensions leur rendre service, soit que, réussissant dans notre entreprise, nous leur ouvrions le chemin de Candie, soit que, échouant, nous donnions une preuve à l'Europe de l'honnête façon dont les Anglais font leur devoir en Crète et travaillent à la pacification. Après une heure de discours, de syllogismes, de citations d'Homère et de Démosthène, j'ai reconquis la majorité. L'Assemblée, tout en désapprouvant l'aventure, cesse de s'y opposer. Elle nous accompagnera jusqu'aux avant-postes... En son nom, le président nous traite, pendant deux heures, dans tous les cafés, puis chez son hôte, qui a rôti pour nous plusieurs petits

cochons. Les vierges d'Arkhanais nous font, d'un fichu de soie, d'une cotonnade et d'une ceinture de flanelle, un grand drapeau français, qui, sans doute, nous épargnera la fusillade turque.

L'Assemblée tient une nouvelle séance, publique celle-là, pour nous exposer les vœux du peuple crétois : soumission pleine et entière aux volontés de l'Europe, à condition que les promesses des amiraux seront tenues; résignation de tous à l'autonomie, puisque l'Union est impossible; promesse de laisser rentrer les populations musulmanes dans leurs villages et dans leurs biens, de les aider même à relever leurs maisons et leurs mosquées, et de donner des semences à tous ceux qui voudront se faire chrétiens; demande d'un gouverneur européen, non d'un prince, d'un gouverneur qui s'occupe d'administrer et, surtout, de développer les ressources du pays, de construire, par exemple, de petits chemins de fer, comme ceux du royaume hellénique; la Crète ne sera pacifiée que le jour où le peuple aura plus d'intérêt à travailler son champ qu'à faire des insurrections; des chemins de fer, dans les plaines côtières et à travers le pays plat de Gortyne à Candie, feront plus que cent mille hommes de troupes; inutile de dire que l'armée turque doit être immédiatement retirée; les troupes internationales pourront, à leur gré, occuper tous les points qu'elles jugeront nécessaires et y rester tout le temps qu'elle voudront; il serait désirable seulement que ce fussent partout des troupes internationales et que partout plusieurs puissances fussent représentées; dans l'état actuel, chaque commandant européen agit à sa guise et chaque puissance ne poursuit que ses intérêts; l'exemple des Anglais à Candie le prouve d'abondance : les Anglais ne cherchent qu'à maintenir ouverte la question crétoise; alors que tout le reste de l'île est pacifié, les lignes anglaises de Candie sont toujours un coupe-gorge...

Le crieur public, dans les rues d'Arkhanais, appelle les hoplites aux armes, et bottés, ceinturés de cartouches, bardés de poignards, le grand fez sur l'oreille, quatre cents hoplites dégringolent les ruelles en traînant leurs fusils Gras. Les femmes se pressent aux fenêtres pour voir les Français qui vont mourir. Trois petites filles, rouge, blanche et bleue,

nous ont apporté d'énormes bouquets de basilic. « Hoplites! élevez vos armes sur vos épaules », commande le président de l'Assemblée, et la colonne s'ébranle : en tête, le drapeau français, puis un troupeau de deux cents hoplites, puis les cinq casques français sur une ligne, puis le bureau de l'Assemblée, puis un autre troupeau de deux cents hoplites, et, en queue, tout le village. On nous a conduits jusqu'aux avant-postes. Là, le meilleur orateur de l'Assemblée nous a dit l'adieu de tous, avec une émotion qui lui serrait la gorge, et, d'un beau geste, montrant à nos pieds, jusqu'à la mer lointaine, l'étendue de collines dévastées, de vignes et d'olivettes flambées, de maisons, de villages, d'enclos ruinés, invoquant toute cette misère que nous dominons d'ici, il a dit pour finir que les générations d'hommes passent, mais que la gloire des braves est immortelle, et que si nous tombions pour le service de la Crète, la Crète d'aujourd'hui et la Crète de demain prendraient soin de notre mémoire... Je leur ai fait nos adieux; je leur ai demandé de rentrer chez eux, de ne pas exposer les maris et les pères de leurs femmes et de leurs filles, de ne pas, en se montrant, attirer sur nous la fusillade turque, mais de nous donner seulement un guide et un mulet pour nos bagages. Après une minute de silence embarrassé, ils répondent que la route est facile, toute droite, et que les mulets sont chers, qu'une balle a vite fait d'en tuer un : si nous réussissons à forcer le passage, nous nous arrangerons avec les postes turcs et nous enverrons un muletier musulman pour reprendre nos bagages.

Les collines dévalent en longue pente jusqu'à la mer lointaine, coupées de haies, de fossés, de torrents, sans une maison intacte, jusqu'aux lointains remparts de la Canée, sans une vigne, sans un arbre épargnés. Les postes turcs sont invisibles et nous allons vers l'inconnu, confiants dans le drapeau qui nous couvre et dans nos casques blancs qui nous signalent de loin. La fusillade commence; derrière des tas de cailloux, très loin, on voit jaillir une bouffée blanche et, sur le sol devant nous, des bouffées de poussière marquent la chute des balles. Nous avons beau agiter casques et drapeaux : il ne semble pas que l'on connaisse les pavillons européens dans ces lignes anglaises. Un peloton turc a fini par se montrer et, s'avan-

çant à portée raisonnable, ils ont pris la position du tireur à genoux. Mais, comme cette menace n'arrête pas notre descente, ils viennent enfin à notre rencontre et, en bons troupiers, présentent les armes à notre drapeau. Il a fallu pourtant quelques dures paroles pour obtenir de l'officier turc le libre passage. Il voulait nous envoyer au village de Finéka, chez le colonel turc, et nous ne voulions avoir affaire qu'au colonel anglais : il n'y a ni troupes ni officier anglais aux avant-postes, et le colonel anglais de Candie n'est jamais venu jusqu'ici. Les lignes ne sont gardées que par des Turcs et par des bachi-bouzouks. Aussi la fusillade et les escarmouches sont incessantes : assassinats, incendies, vols de troupeaux, c'est depuis un an l'échange des pires procédés sur le front de ces lignes.

Un muletier musulman consent à remonter avec nous chez les insurgés, pour reprendre nos bagages. Le muletier insurgé s'enhardit jusqu'à venir à notre rencontre. On établit une zone neutre, où l'échange se fait. Il se trouve que ces deux Crétois sont de vieilles connaissances : le musulman est un émigré de la plaine de Messara, du village de Rotasi ; le chrétien est d'un village voisin de Candie. Pendant qu'ils changent nos bagages de bêtes, ils se demandent amicalement les nouvelles : « Chez vous, à Rotasi, dit le chrétien, nous avons tout brûlé. La mosquée est par terre. Nous avons chargé de poudre et de dynamite le minaret, qui a joliment éclaté. Nous avons renversé les maisons, coupé les oliviers, et nous avons jeté trois ânes morts dans la citerne. — Et nous, répond le musulman, nous avons rasé toute la plaine de Candie. Il faut voir ce qu'elle est plate maintenant ! Jusqu'aux remparts, on n'y trouverait pas une pierre plus grosse que la tête et pas un obstacle plus haut que le genou. Nous avons rempli d'ordures les églises et les cimetières, et nous avons écorché un moine sur l'autel de chaque monastère. » Le dialogue se poursuit ainsi, pendant toute la besogne. Puis on se sépare avec de bonnes poignées de main. Le muletier insurgé remonte, après nous avoir encore félicités de notre audace : « Si le bon Dieu, dit-il, nous avait donné autant de courage qu'à vous autres, il y a longtemps que le pays serait à nous. » Le muletier musulman reprend avec nous la route de Candie.

Jusqu'aux remparts de Candie, on ne rencontre que soldats turcs et bachi-bouzouks : pas un poste anglais, pas une patrouille anglaise, pas même une sentinelle anglaise aux guichets de la ville, et, dans les rues, ce ne sont encore que soldats et policiers turcs, qui ont la prétention de nous mener chez le Moutessarif-Pacha (préfet). Il a fallu quelques bourrades et plusieurs jurons pour défendre nos bagages, que les gabelous turcs voulaient ouvrir. Candie est encore aux fonctionnaires et aux troupes du Sultan. Les Anglais, qui en ont reçu la garde pour le compte de l'Europe, n'ont occupé que le terre-plein du rempart dominant la mer. Ils ne descendent pas dans la ville. Ils ont laissé et ils laissent encore les musulmans occuper et piller les boutiques des chrétiens émigrés. Le riche musée du *Syllogos* de Candie a dû être déménagé et emporté chez l'agent consulaire de France. Le colonel anglais s'est pourtant décidé, après une tentative d'incendie, à garnisonner la cathédrale orthodoxe. Mais ses soldats restent invisibles ou, quand ils paraissent, inactifs, et même il leur est arrivé de se laisser frapper, dans les rues, en plein jour, par la canaille musulmane et les soldats ottomans.

Les musulmans de Candie donnent de cette politique anglaise deux explications. Les beys et les gens des mosquées prétendent que l'Angleterre voudrait en ce moment regagner l'affection du monde musulman et éviter — car tout se tient dans l'islam — des troubles en Égypte et la continuation de la révolte aux Indes. Les beys sont convaincus que l'Angleterre soutiendra, en public ou en secret, toutes leurs prétentions, et qu'appuyé sur l'Allemagne et sur l'Angleterre, le Sultan rétablira en Crète le *statu quo ante*. Ils s'attendent à voir les soldats anglais s'embarquer et le gouverneur turc laissé libre d'agir à sa guise contre les insurgés. Aussi refusent-ils de discuter les propositions des amiraux et de consentir au retrait des troupes ottomanes : ils menacent de s'y opposer par la force, en ameutant tout le bas peuple contre les décisions de l'Europe. « Par la volonté des chrétiens, disent-ils, la partie entre chrétiens et musulmans a été jouée en Thessalie : les chrétiens ont perdu ; il faut qu'ils paient, et, s'ils refusent, l'Europe a le devoir de les mettre à résipiscence ». Le parti modéré musulman voit différemment les choses. Comme tous les Crétois,

ils accusent l'Angleterre de n'avoir jamais poursuivi en Crète que son intérêt immédiat. C'est l'Angleterre, disent-ils, qui a rouvert la question crétoise, et c'est l'Angleterre qui la maintient ouverte, et l'Europe manque à tous ses engagements, en tolérant cette politique anglaise. Ces accusations contiennent une part de vérité.

*
* *

Si l'insurrection crétoise n'a commencé qu'après les massacres de février 1897, ce n'est pas, à coup sûr, la faute du consulat anglais. Dès le mois de septembre 1895, une bande de politiciens armés, *l'Épitropie Réformatrice*, était apparue dans le district d'Apokorona : elle y tint campagne tout l'automne de cette année ; elle y reparut en mars 1896 ; elle y eut des rencontres sanglantes avec les troupes turques ; elle intervint dans le reste de l'île, surtout dans les districts occidentaux, pour contrarier l'influence des modérés et entraver l'action des consuls ; enfin, passant dans la péninsule d'Akrotiri, elle devint le foyer de l'insurrection. De l'avis de tous les Crétois, cette bande reçut des subsides étrangers. Le Livre Jaune nous dit que, dans l'île, on pensait que « certains consuls non seulement ne considèrent pas son existence comme nuisible, mais encore la soutiennent », et il nous donne une protestation écrite des consuls aux délégués d'Apokorona[1]. Le Livre Bleu est plus explicite.

Le 23 septembre 1895, l'ambassadeur turc, à Londres, remettait au Foreign Office la note que voici :

Dans une réunion tenue à Clima, un certain nombre de Crétois ont préparé un mémoire pour demander des privilèges analogues à ceux des Samiotes. M. le consul d'Angleterre, à qui ce mémoire a été présenté, en a désapprouvé le contenu et a recommandé aux Crétois d'en rédiger un autre pour que la surveillance des puissances s'exerce sur les affaires de l'île. Le vali de Crète informe aussi que les promoteurs de cette réunion auraient des attaches avec le consulat d'Angleterre.

Interrogé par son ministre, le consul anglais nia toute par-

1. *Livre jaune*, p. 15.

ticipation personnelle à ce mouvement des Crétois, mais il fut bien forcé de reconnaître que le « bruit public était contre lui et que ce bruit trouvait de l'écho dans l'île par le fait que l'un des meneurs, au su de tous, avait toujours possédé la confiance du consulat anglais[1] ». Pressé de nouvelles questions, le consul adressait, le 28 septembre, les explications suivantes :

Quelques détails vous feront comprendre pourquoi le grand meneur Manousso Coundouraki passe dans l'opinion publique pour agir à l'instigation ou, tout au moins, avec l'approbation de ce consulat.

M. Coundouraki était un bon jeune homme, honnête et laborieux, qui, ayant terminé ses études de droit en Grèce, manquait d'argent pour passer ses derniers examens. Je me joignis à ses protecteurs auprès du vali, pour lui faire accorder une somme de vingt livres (cinq cents francs), qui lui permit d'obtenir son diplôme d'avocat. Il faut vous dire que le père de Manousso était au service secret du gouvernement turc. Rentré de Grèce, il y a trois ans, Manousso reçut une place de juge dans la province de Sphakia et, voulant me témoigner sa reconnaissance, il consentit, selon mes désirs, à me faire savoir la vérité sur tous les incidents de sa province, et il le fit avec une telle impartialité que je lui accordai toute ma confiance...

Le fait qu'il ait pris la tête du mouvement a surpris tout le monde, car on le tenait pour un homme sage et modéré. Il n'est pas riche et il abandonne ainsi un traitement de dix livres par mois : bien des gens pensent qu'il ne l'eût pas fait, s'il n'attendait quelque compensation. Il ne m'avait jamais dit un mensonge jusque-là, et, dans le cas présent, lui et son père m'ont trompé jusqu'à la dernière minute. L'un de ses bons amis, en la parole de qui je mets aussi toute ma confiance, m'affirme qu'*il souffre d'une temporaire aliénation mentale*...

Le Livre Bleu ne nous dit pas ce que le Foreign Office pensa de cette aliénation subite ; en France, l'excuse « de la léthargie » est usée, même au théâtre, depuis deux siècles bientôt ; en Crète, elle n'a jamais été admise. Le consul anglais oubliait d'ailleurs quelques détails importants : Manousso avait été nommé juge par l'influence anglaise, après une démarche pressante du consul anglais ; il était resté à son poste jusqu'au début de septembre ; il avait alors obtenu un congé régulier, grâce à l'entremise de ce même consul, et,

1. *Livre bleu*, p. 30

revenu à la Canée, il n'avait cessé de fréquenter le consulat anglais que pour aller dans l'Apokorona réunir le meeting insurrectionnel. Les Crétois avaient donc le droit de se demander, comme ils le firent, si Manousso ne continuait pas à servir les intérêts et les desseins de ses protecteurs : ils crurent et croient encore aux machinations de l'Angleterre ou de son représentant[1]. Ils pensent que l'Angleterre avait besoin d'une question crétoise pour éviter une question égyptienne. Elle sentait monter contre elle une coalition; la Russie et la France, appuyées de l'Allemagne et de la Turquie, semblaient disposées à rouvrir le débat et à réclamer l'évacuation de la vallée du Nil... La question crétoise nécessita le concert européen, c'est-à-dire l'oubli simulé de toutes les autres querelles. Tant que la question reste ouverte, le concert semble maintenu, et les Anglais ont les mains libres pour affirmer chaque jour et augmenter leurs droits sur l'Égypte. Mais, ajoutent les Crétois, cette apparence de concert n'est qu'une hypocrisie : les Allemands se sont dérobés; les Anglais ne cherchent qu'à prolonger ou à compliquer les difficultés. Si l'Europe était réellement d'accord, tout serait fini depuis longtemps.

Entre les musulmans honnêtes et les chrétiens, l'entente, en effet, ne serait pas difficile, car l'expérience de cette dure année a, de part et d'autre, amené bien des réflexions. Les chrétiens ont maintenant une juste défiance des meneurs grecs et des grandes idées. Beaucoup de musulmans — un parti s'est formé à Candie même autour de deux hommes de cœur, dont je ne puis pourtant fournir les noms à la police turque, — beaucoup de musulmans ont la même défiance du Sultan, des beys et des gens des mosquées. Tous, musulmans et chrétiens, ont une confiance absolue dans l'Europe et surtout dans ses amiraux. Le Sultan a remis la Crète entre les mains des puissances, qui l'ont acceptée, mais qui n'ont occupé que cinq points de la côte. Les Crétois prétendent, avec raison, qu'elles n'ont pas rempli leur devoir puisqu'elles avaient assumé la charge de l'île tout entière. D'eux-mêmes,

1. *Livre bleu*, p. 30 : *they are very bitter against Her Majesty's government, which they consider to be alone responsible for the present situation of the country* (24 novembre 1895).

ils réclament une occupation européenne. Ils ne demandent que l'établissement effectif de l'autorité européenne sur toute l'île. Les diplomates ont complètement échoué dans la conduite de cette affaire. Les Crétois des deux camps n'ont pour eux que haine et mépris : les consuls de toutes les puissances, mais surtout les consuls anglais et français, sont brûlés dans leur opinion. Mais, si vraiment l'Europe veut en finir une bonne fois avec ces troubles, elle a, sur place, d'autres délégués, qui ont fait leurs preuves, qui, depuis un an, ont travaillé en commun et fait de bonne besogne, partout où ils sont intervenus : elle n'a qu'à donner pleins pouvoirs à ses amiraux. Qu'elle remette toute l'affaire à leur conseil. Qu'elle les laisse libres de choisir, parmi leurs officiers, un gouverneur provisoire, chargé d'exécuter leurs décisions. Que les autorités et les garnisons turques disparaissent de l'île, pour faire place partout aux troupes et aux délégués de ce gouverneur. Que les commandants locaux de toutes les puissances soient sous ses ordres directs et qu'ils prennent en main la police et la justice criminelle. Bref, que l'on applique à l'île tout entière le système qui a si bien réussi dans la ville et dans les environs de la Canée. Les chrétiens de l'intérieur ne demandent qu'à recevoir les troupes internationales. Un drapeau européen et six hommes dans les villages, un détachement dans les bourgs et dans les lieux de passages, rétabliront partout l'ordre et la paix. Les troupes débarquées sont largement suffisantes pour cette tâche, à condition que l'on ne maintienne pas les garnisons inutiles de Sitia, Spinalonga, Hiérapétra et Kissamo.

La Crète une fois aux mains de l'Europe et sous son contrôle effectif, la première question à régler sera la rentrée des musulmans dans leurs villages. Les chrétiens promettent de n'y faire aucune opposition. La plupart des musulmans consentiront à se mettre en route sous la protection des troupes internationales. Beaucoup émigreront vers Rhodes ou vers l'Anatolie. Les beys et les fanatiques, restés seuls dans les villes, seront bien obligés de se soumettre : ce n'est d'ailleurs un secret pour personne que la plupart ont déjà fait leurs préparatifs et qu'ils comptent trouver à Stamboul, à Brousse ou le long du Bosphore, les palais et les cadeaux que le Maître réserve à

ses fidèles serviteurs. Et ce n'est pas être grand prophète, non plus, que de prévoir un apaisement général après la soumission ou l'exode des beys : leur seule présence a, depuis deux siècles, créé, envenimé et prolongé l'affaire crétoise ; eux partis, il n'est pas douteux que les conversions ne ramènent au christianisme des ancêtres bien des villages musulmans et qu'une émigration lente ou brusque, mais continue, ne vide la Crète, comme la Roumélie et la Thessalie, des derniers représentants de l'islam...

Mais il faut de l'argent pour décider les villageois musulmans soit à l'exil vers l'Anatolie, soit à la rentrée dans leurs villages. Que l'Europe ne renouvelle pas la faute de 1896! Qu'elle donne ou qu'elle avance les capitaux nécessaires, soit qu'elle fasse un emprunt crétois, garanti par elle et gagé sur les ressources futures, soit qu'elle établisse une Banque foncière, qui recevra les biens de l'État, de la couronne et des mosquées, qui achètera à bas prix ou hypothéquera les propriétés privées et qui réalisera, avant quelques années, d'énormes bénéfices. Mais il faut que l'Europe fasse elle-même cette besogne, par ses délégués directs. Il faut qu'elle tranche les plus grosses difficultés avant de passer la main à un autre pouvoir. Elle s'occupera ensuite de trouver un gouverneur définitif, de rédiger la constitution de l'île, de ménager les titres ou les droits du Sultan, bref, de construire un État crétois, indépendant, autonome ou vassal de la Porte,

Mais ces questions de protocole viendront plus tard : elles sont parfaitement oiseuses à l'heure actuelle. En droit, le Sultan a remis la Crète aux puissances. En fait, la Crète est désormais indépendante du Sultan et ne pourra jamais lui revenir. Même si l'Europe consentait à lui laisser les mains libres, il serait incapable d'en venir à bout, et l'Europe ne pourrait jamais l'aider dans cette œuvre. Il faut donc, à l'heure actuelle, considérer la Crète seulement et tenir compte de ses besoins, et de ses habitudes. Or la Crète a besoin d'abord de la paix civile et d'une administration. La paix lui sera donnée par l'occupation effective, par la seule présence des patrouilles européennes. Pour l'administration, la communauté est, par excellence, l'organe politique de cette race : que l'on réorganise et que l'on déve-

loppe les attributions des communautés ; qu'on leur confie toutes les besognes dont elles peuvent s'acquitter, instruction, culte, voirie, justice civile, rentrée des impôts. Quant au pouvoir central les Crétois n'en ont cure : il ne serait actuellement qu'un rouage inutile et dispendieux. Un prince, même un prince grec, ne ferait qu'entraver ou compliquer la besogne des amiraux. Plus tard, quand l'Europe aura relevé et fait tourner la machine pendant quelques mois ou quelques années, qu'elle la remette à l'Assemblée crétoise en la chargeant de désigner le chef de ce nouveau gouvernement. La Crète alors pourra choisir, suivant son gré, entre les princes grecs, bulgares ou monténégrins, et les colonels belges, croates ou luxembourgeois.

Il est probable que, ce jour-là, elle ira, d'un élan et d'un seul cœur, vers la Patrie qu'elle a toujours revendiquée, qu'elle veut malgré tous les déboires, qu'elle préfère malgré toutes les défaillances : c'est la solution indiquée par la justice et par toute l'histoire de cette île. Que les amis du Sultan le veuillent ou non, la Crète sera grecque et, si les diplomates essaient encore une fois d'entraver les désirs légitimes de ce peuple, ils n'auront à leur actif qu'un nouveau crime de lèse-nation et une nouvelle source de difficultés. Le prince Gortschakoff écrivait, le 16 novembre 1866, à son ambassadeur à Paris : « Si les puissances veulent sortir des expédients et des palliatifs, qui jusqu'ici n'ont fait que grever l'avenir des difficultés du présent, nous ne voyons qu'une issue possible, c'est l'annexion de Candie au royaume de Grèce. Par un acte de faiblesse, que l'événement prouve en même temps avoir été un faux calcul, les cabinets ont refusé d'adjoindre l'île au royaume hellénique. En réparant aujourd'hui cette faute, ils feraient disparaître une des causes les plus imminentes des collisions, qu'ils ont à cœur d'empêcher. »

VICTOR BÉRARD

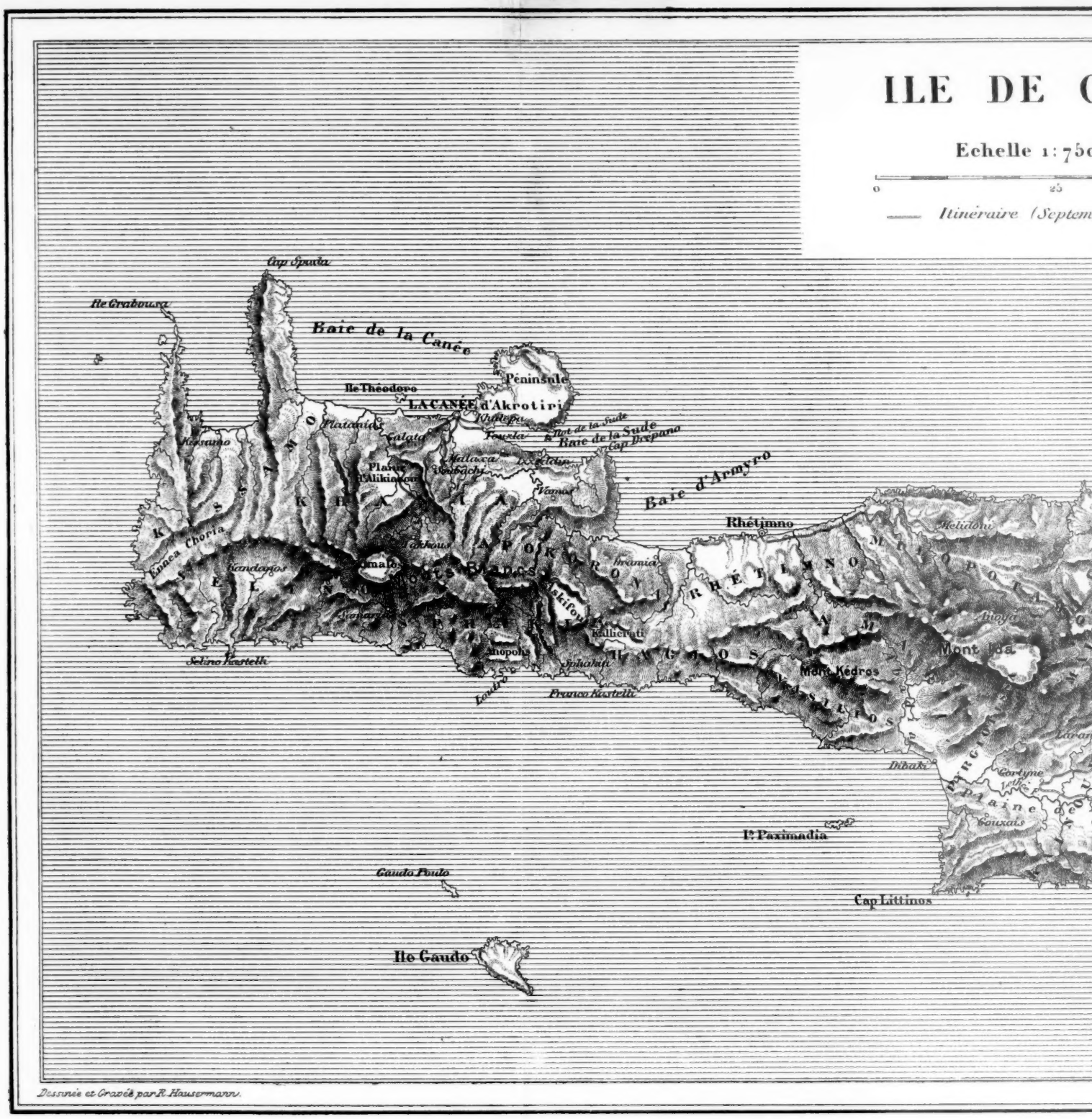

Pour permettre à nos lecteurs de suivre plus facilement le quatrième article de M. Vic

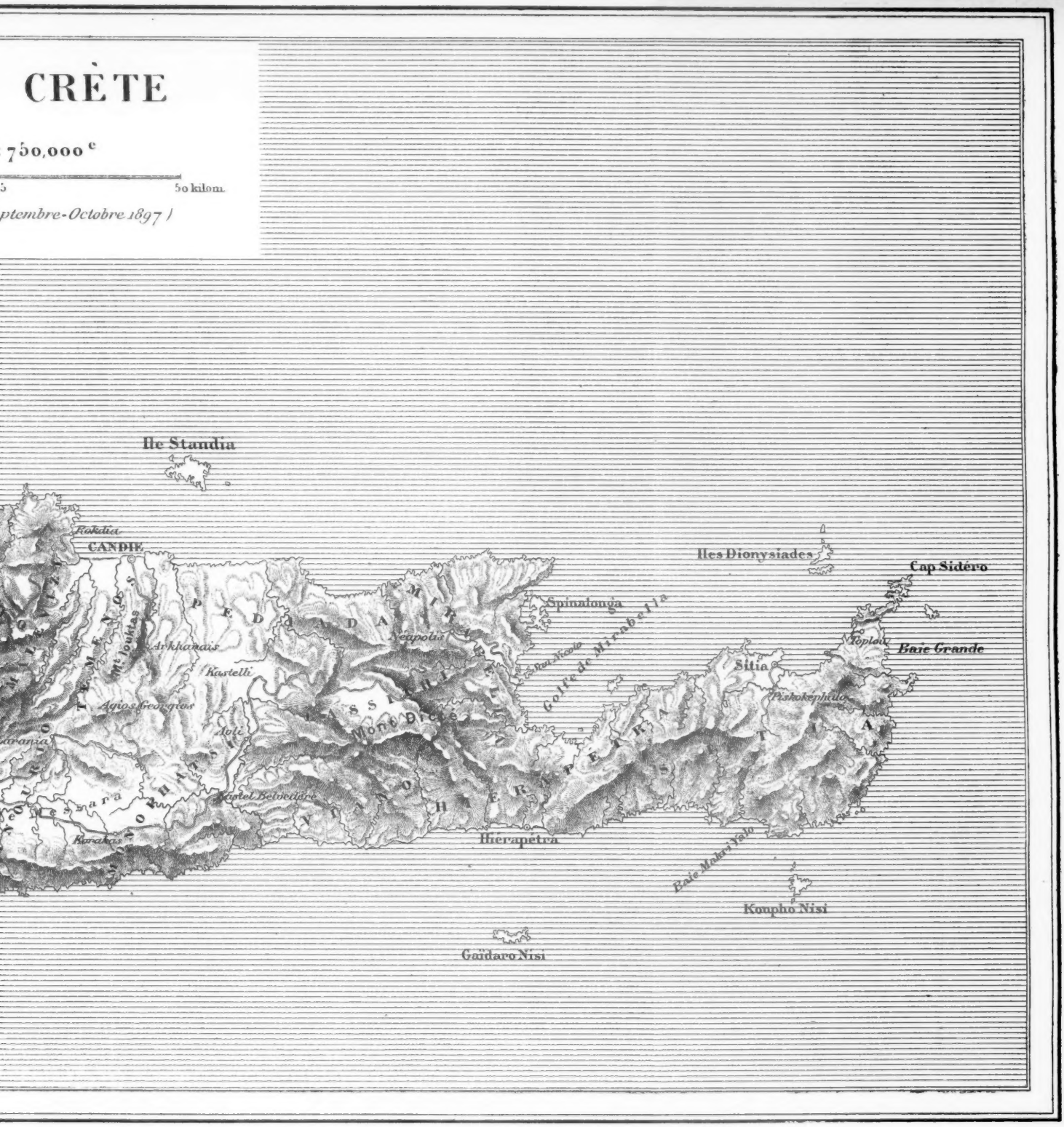

Victor Bérard, nous reproduisons aujourd'hui la carte qui accompagnait le premier.

LES POÉSIES

DE

GABRIEL D'ANNUNZIO

« Vous aimez le romancier, nous disent volontiers les Italiens : ah ! si vous connaissiez le poète !... » Aussi bien, dans le romancier, que nous aurons connu d'abord, sentons-nous le poète qui survit heureusement. Quoi de surprenant si, pour la gloire de son pays et le triomphe de ce que nous aimons à nommer, en deçà comme au delà des Alpes, « la Renaissance latine », une poésie nouvelle a jailli de ce jeune homme en qui même les éléments divers de la littérature française ou slave, anglo-saxonne ou scandinave, sont assemblés, fondus au feu propre de l'âme et du sang italiens ! N'est-il pas un bel exemplaire de cette race étonnamment douée pour aimer tout ensemble avec le cœur, avec les sens, avec l'esprit, passionnément, uniquement, au moins tant que le vertige dure, avec un égoïsme admirable qui met l'homme au-dessus de la loi, de toutes les lois, avec cette spiritualité présente jusque dans les convulsions du plaisir, que Dante appelle si joliment *intelletto d'amore*.

L'histoire de sa jeune vocation, le poète l'a racontée lui-même dans une suite de lettres adressées au critique Giuseppe

Chiarini. Mieux vaut les citer que les commenter, car leur sincérité conquiert. Gabriel d'Annunzio s'y découvre lui-même, avec l'émerveillement que les tout petits enfants éprouvent devant le monde inconnu.

Et vraiment il n'était qu'un enfant lorsqu'il écrivit ces lettres. Né sur les eaux de l'Adriatique, en 1864, à bord du yacht *Irène*, il avait juste quinze ans lorsque parut son volume : *Premier Printemps*[1]. Chiarini parla de cet essai avec une admiration et une sympathie si vives, avec de si tendres louanges que, sur l'heure, « l'enfant prodige » entra dans la renommée. Après cette rencontre, il demeura en relations affectueuses avec son parrain de lettres ; c'était, d'une part, l'émotion d'un directeur de conscience qui touche paternellement à une âme d'élite ; de l'autre, la sincérité de la gratitude, l'élan de la juvénile confiance.

En février 1880, Gabriel d'Annunzio était encore au collège de Cigognini di Prato ; c'est de là qu'il écrivait :

Je suis un Abbruzzain de Pescara, j'aime la mer avec toutes les forces de mon âme, et ici, dans cette vallée, près de ce fleuve poudreux[2], je souffre un peu de nostalgie. Me voilà au collège depuis six ans et j'en suis las plus que je ne saurais dire. Jusqu'en novembre 1878, je n'avais pas fait un bon vers et je ne me sentais pas né pour la poésie. Figurez-vous qu'en quatrième, obligé par le prêtre professeur de composer une cinquantaine de vers libres sur la bataille des Thermopyles, j'en mis à peine trois sur leurs pieds !

En revenant de vacances, à l'automne, je m'arrêtai deux ou trois jours à Bologne. J'avais entendu parler des *Odes barbares*, du « réalisme », des « batailles pour l'art », et, un peu par curiosité, un peu parce que les elzévirs m'attiraient par leur joliesse, j'achetai plusieurs volumes chez l'éditeur Zanichelli. Parmi eux se trouvaient les *Odes* de Carducci avec votre préface. Je connaissais peu Carducci ; je me souvenais d'avoir lu quelques poésies de lui dans une anthologie ; j'avais entendu parler de vous à propos des *Poésies* et des *Saynètes morales* de Léopardi. Pendant des jours, je dévorai toutes ces pages avec une excitation étrange et fébrile. Je me sentais un tout autre homme. Comme par enchantement, ma haine pour les vers disparut, elle fit place à une rage de poésie : je lus plus de dix fois votre superbe préface, j'appris par cœur toutes les *Odes barbares*. Je

1. *Primo Vere* (1880).

2. Le Bisenzio.

passais mes journées à penser aux mètres alcaïques, aux asclépiades, à donner la chasse aux *sdruccioli*, à lire Horace à haute voix, à griffonner des vers sur des bouts de papier. Mon professeur de mathématiques désespérait de moi. Je ne pouvais plus résoudre l'équation la plus facile. A la fin de l'année, je recueillis toutes les odes que j'avais écrites, dans un cahier que je rapportai à la maison. Grâce aux louanges de mes amis, je commençai à croire que j'avais écrit des vers dignes d'être imprimés, et un beau jour, — Dieu me pardonne, — je donnai le tout à l'imprimeur... Vous savez le reste !...

L'année suivante, le jeune homme écrivait encore à Chiarini :

Depuis une demi-heure, je suis à ma table en train de tourmenter ma plume et l'encrier. Je n'ai pas réussi à trouver un commencement convenable. Vous savez, il me semble que je suis un de ces paysans, qui, devant un grand personnage, deviennent rouges comme des écrevisses en casserole, et balbutient on ne sait quoi, en faisant passer leur chapeau d'une main dans l'autre.

Je n'ai pas dormi de toute la nuit, mais pour moi cette nuit a été délicieuse. J'ai pensé, avec un désir plein d'espérance, à mes songes plus beaux que le soleil, j'ai rêvé amoureusement sur mon avenir lointain, et j'ai béni cent fois celui qui m'a assaini l'esprit, celui qui a tué le découragement dans mon cœur, qui m'a indiqué, d'un geste serein, la voie à suivre. Et ce matin, je me suis levé avec une âme renouvelée...

Sur le conseil de Chiarini, Gabriel d'Annunzio vivait dans la compagnie des élégiaques latins, Catulle et Tibulle. Il n'osait pas encore s'attaquer aux Grecs, « de peur de les trahir ». Enfin il s'y décida :

Sachez que j'ai fini par m'attaquer aux Grecs. Comme à l'ordinaire, cela a été une joie, un enthousiasme. En une semaine, j'ai traduit en hexamètres les hymnes homériques à Séléné, à Mars, à Neptune, à Artémis, à Bacchus, à Aphrodite. Maintenant, je me prépare à traduire dans le même mètre le plus grand hymne à Aphrodite... Ce sera le travail des vacances, avec le polissage des sept autres...

Ces exercices littéraires formaient le poète à la maîtrise de son métier; il le sentait lui-même. Au sortir de ces belles fréquentations, il adresse à Chiarini ce cri d'humilité :

Je tâcherai de ne pas écrire de vers pendant un an. Je crois qu'après cela je serai plus original, plus tempéré. Ne le pensez-vous pas ?

Notez cette bonne résolution, si ingénument déclarée : toute sa vie, Gabriel d'Annunzio aura une âme d'enfant, songeuse, passionnée, incertaine, qui rêvera de s'emprisonner dans les exactes disciplines pour s'élever ensuite vers l'idéal d'un vol régulier et sûr, mais qui, chaque fois, retombera dès le premier effort, aux griffes du plaisir en des poses de volupté.

*
* *

A cette époque, il aurait fallu au jeune homme une force de caractère bien inutile, pour résister à la joie de donner une belle pâture de poésie aux admirateurs et aux amis qui déjà lui formaient une petite cour. Il était venu à Rome pour achever ses études universitaires et il allait avoir dix-huit ans, lorsqu'il publia son second volume, *Chant nouveau*[1], avant le délai qu'il s'était imposé.

Parmi les perpétuelles inconstances qui tourmentent sa vie et son œuvre, il semblera toujours que le poète ait chéri Rome, comme une maîtresse qui s'est s'emparée à jamais de sa fidélité. Dans ses romans ainsi que dans ses vers, il a exalté la Ville Éternelle. Il montre ses personnages dans les rues, au milieu des ruines, dans les musées, sur les places. Il promène ses poèmes d'amour et de douleur dans les cadres de la Villa Chigi, « parmi les pins, et les murmures des fontaines », dans les jardins, sur les terrasses de marbre. Il ne se lasse pas de décrire ce décor enchanté, de le mêler à sa vie :

SOUVENIR DE RIPETTA[2]

I

Et dans mon âme encore, je vous vois, telle que tout d'abord je vous aimai : grande et souple, vous passiez, sourire et rayon, dans la gelée du matin hivernal.

1. *Canto novo.* — En même temps qu'il donnait ce *Canto novo* (1882) et son *Intermezzo di Rime* (1883), M. d'Annunzio publiait une série de nouvelles en prose : *Terra Vergine*, nouvelles des Abruzzes toutes débordantes de sève, ivres du parfum de la montagne.

2. *Canto novo.*

Derrière vous, la servante portait de longues branches d'amandiers. Inconsciente, vous laissiez derrière vous, au passant, un merveilleux rêve floréal.

De la rue claire et solitaire, sur le ciel de turquoise, montaient beaucoup d'amandiers en fleurs par enchantement,

Et, au milieu de la forêt imaginaire, s'élevait le palais du prince Borghèse, comme un grand clavecin d'argent.

DONNA FRANCESCA[1]

I

Un parfum de rose, venant peut-être des jardins fermés du Roi, arrivait confusément, et, dans l'heure froide imminente, la lune resplendissait sur le palais Barberini.

Avec des voix rauques et lentes les fontaines murmuraient, invisibles parmi les pins; de temps à autre, les flèches de diamant soudain jaillissaient entre les branches.

Nous, penchés sur la haute terrasse, seuls (elle frissonnait), nous écoutions les récits languissants des fontaines.

Moins suavement chantent les rossignols! Dans l'aurore, un vague son de cloches arrivait de la Trinité des Monts.

II

Plus claire, sur le palais Lorenzana, la lune resplendissait, regardant votre beauté raphaëlesque, Donna Francesca, avec une douceur presque humaine.

De sa voix rauque et basse, la fontaine de Giacomo, dans la sérénité fraîche mettait des paroles, telle une fontaine magique des temps chevaleresques.

Les eaux scintillaient; les statues, dans l'aube naissante, prenaient des attitudes vivantes, elles dansaient en rond des fugues rapides.

Par ces secours, je baisai enfin vos lèvres pures : ainsi vous vainquit Amour!

Oh! chère petite fontaine des Tortues!

L'âme de Gabriel d'Annunzio erre passionnément à travers les ruines qui furent témoins de tant de passions humaines; il semble que ses propres sentiments se soient prolongés dans le passé, pour s'enfler, s'agrandir des douleurs, des gloires évanouies : de là une exaltation où le lyrisme fleurit naturellement sur les lèvres, où se trouvent les

1. *L'Isotteo* ; — *la Chimera* (1885-1888).

expressions hardies, les raccourcis, les déploiements d'ailes qui arrachent à la pesanteur, à toutes les tyrannies du temps et de l'espace, soutiennent l'esprit en plein ciel comme un oiseau qui plane.

« La série de sonnets : *les Adultères*[1], a dit M. de Vogüé[2], nous reporte invinciblement à une salle du Vatican où je gagerais volontiers que le poète a rencontré son thème, à ce cabinet des peintures antiques retrouvées dans le Tibre, et qui rendent avec une intensité poignante l'obsession tragique des grandes incestueuses, Myrrha, Pasiphaé, Phèdre et ses sœurs. Ces images pourraient illustrer les sonnets, tant le vieux et le jeune Latin ont donné la même note avec des moyens d'art différents.... »

Rome avait initié Gabriel d'Annunzio à la culture antique ; ce fut par le spectacle de la mer qu'il eut la révélation de la nature.

La belle apostrophe de Chateaubriand que Flaubert aimait à clamer d'une voix tonnante : « Rivages antiques de la mer... » montre bien le particulier prestige de la mer aux yeux des poètes. Depuis tant de siècles que les hommes labourent la terre, bâtissent des villes, abattent les forêts, endiguent les torrents, tracent des routes, la terre a changé de figure ; il n'est pas sûr que ceux d'autrefois reconnaîtraient le lieu où leurs yeux se sont ouverts. La mer est immuable, jusque dans la mobilité de sa face, tantôt convulsée, tantôt souriante. Cette mer, que le poète regarde avec amour de sa terrasse, à Francavilla, c'est la même que l'ingénieux Ulysse raya du sillon de son navire, c'est la même où, dans le même embrasement, s'engloutit le premier soleil devant l'angoisse des premiers hommes. L'idée de l'éternité s'en dégage, et l'idée de la mort. Dans son culte pour la mer, une âme comme celle-là peut adorer tout ensemble, l'immortelle beauté de la nature, et la leçon du Destin : — il permet que l'homme jouisse de la vie, mais ordonne qu'il passe.

Cette religion de la mer devait avoir, la première, la vertu d'arracher le poète à ses préoccupations individuelles de

1. « Les Adultères, » groupe de sonnets dans l'*Intermezzo di Rime*, 1883.

2. Voir la *Revue des Deux Mondes* du 1er janvier 1895.

souffrance et d'extase amoureuses; elle lui a inspiré, avant la crise morale où récemment il s'est renouvelé, des poèmes où frémissent les ambitions de son peuple. Tel ce souvenir à Trieste, la sœur exilée :

Toi qui, douloureuse et la face voilée, regardes en silence, dans le fond de ton cœur éclatent tes larmes. En longs habits de deuil, seule sur le rivage, comme la veuve, comme l'orphelin, debout sur le seuil désert, sans cris ni sanglots, tu regardes à travers ton voile funèbre. Et tu vois loin, au delà de la mer, en qui tu espères [1]...

Parmi ces *Odes navales*, la célèbre pièce qui s'ouvre par cette apostrophe : « Bénis soient les navires! » est animée du même sentiment; le poète chante un hymne de gloire en l'honneur de la jeune Italie qui sent sa force renaître en sa flotte pavoisée, éparpillée entre la mer et le soleil :

Tous, le long des haubans, à la poupe et à la proue, dans un vent de joie, les beaux drapeaux flottent, resplendissants comme d'incorruptibles flammes.

Pour le reste de la nature, pour la forêt, la montagne, les paysages où se dressent les architectures, les cloîtres envahis de feuillages et d'herbes, les vieux bassins de pierre où l'eau fiévreuse croupit et dort, le soleil de midi et sa torpeur, où les personnages semblent des visions, des formes de statues, se profilant sur un fond de fresques, plutôt que de libres humains errant à travers la variété infinie des choses, — Gabriel d'Annunzio les aime, comme une matière d'art et comme un cadre à sa pensée poétique. Ses larges compositions rappellent les peintures de Puvis de Chavannes, ou, mieux encore, ce « Pays des idées » que Platon nous a fait entrevoir où des figures de beauté se meuvent dans un décor élyséen :

CHANT DU SOLEIL [2]

Le plein midi s'appesantit sur le bassin solitaire, vert, azuré de plantes et d'onde, et moi, pareil au Faune antique, je me cache, aux aguets ici, entre tes branches, platane sacré.

. . . . . .

1. *Ode Navali* (1893).
2. Dans le volume intitulé *Canto novo*.

Quand verrai-je venir la nymphe au pied craintif, le corps souple enfermé dans ses cheveux?

O belle Dryade, chère au Ménalien, ô blonde élève de Cynthia, très forte amante,

Jaillis du tronc! dégage tes membres mortels, car je suis agile, et robuste est ma jeunesse!

Fais que, de ta bouche pure, je boive, en une gorgée infinie, le souffle de la forêt immense.

*
* *

Le *Chant nouveau* suscita la colère des maîtres qui avaient protégé les débuts de M. Gabriel d'Annunzio. Nencioni, Panzacchi, Chiarini lui-même furent consternés : dans ce volume et dans l'*Intermède de Rimes*, qui parut ensuite, ils dénoncèrent la « démence aphrodisiaque ». Cependant, depuis deux mille ans que Lucrèce a jeté sa lamentation épicurienne :

Surgit amari aliquid medio de fonte leporum,

cette nécessaire amertume est invoquée, pour leur défense, au regard de la morale et de l'esthétique, par tous ceux qui se sont précipités dans l'amour à corps perdu, et qui, au bout de la volupté, ont entendu sangloter leur âme ; et cette naturelle tristesse, Gabriel d'Annunzio la confesse dans le titre même d'un de ses poèmes :

ANIMAL TRISTE

Oh! cessez! La musique me fatigue. J'ai le dégoût du rêve comme d'une boisson trop facile. Aucune magie ne me rendra ce qui me manque.

Avec quel trouble le jouvenceau se hâte derrière l'amour, derrière la fortune! La femme, quoiqu'elle change comme la lune, est la même, toujours, qu'elle soit brune ou blonde.

Étés, automnes, hivers, printemps, ô alternatives continuelles, heures infinies! quelle lassitude m'assaille, lorsque j'y pense!

Oh! l'indicible lassitude d'avoir toujours sur la tête le ciel, doux ou impitoyable! Qui pourra me donner quelque sens nouveau?

SED NON SATIATUS...

Dans mes prunelles grises, flétries, l'éclair de la jeunesse ne sourit plus. Ma jeunesse barbare et forte se meurt entre des bras de femme.

En vain mes compagnons m'appellent aux armes à grands cris, et me défient. J'oublie ici ma vie dans l'oisiveté et dans les voluptés inconstantes et folles.

Un poison lent parcourt à présent toutes mes veines, une molle langueur m'énerve, et je n'ai plus de forces pour lutter, comme autrefois,

Lorsque, dans le vent, ma strophe ivre et violente bondissait en clamant : O mer, ô mer, ô mer !

Ce désespoir est sincère; il a inspiré au poète une de ses œuvres les plus fortes, une de celles qui ont soulevé le plus d'applaudissements et de protestations, cette *Pamphila*, où il semble qu'il ait mis toute la souffrance de son désir tour à tour éperdu, inconstant, cruel, — purifié, malgré tout, par la conscience de sa faiblesse, le remords de son incertitude, l'amertume de ses larmes.

Dans les flaques des ornières, après l'orage, le reflet du ciel apparaît plus magique et plus profond que dans l'eau pure : ainsi, dans cette Pamphila aux joues fardées, — une de ces filles qui au seuil d'une porte douteuse attendent le caprice des matelots, — le poète aperçoit toute l'essence féminine, dolente et patiente, accueillant, pour le consoler, le désespoir de tous les hommes. Et c'est à propos d'elle, transfigurée, toute la pitié humaine qu'a chantée le poète, — et l'oubli qu'elle verse à la douleur de vivre :

PAMPHILA

Puisque nul amour humain ne contente l'artiste altier qui ne souffre point d'ombre étrangère sur sa conquête; puisque la femme est impure et sa blessure éternelle; puisque nul ciel ne m'offre encore celle qui ne fut jamais vue;

Aujourd'hui le pouvoir secret de mon rêve évoque, pour mon dégoût suprême, celle qui fut possédée par tous, dans son lit, au carrefour où le désir immonde poussa les hommes de la rame, les soldats ivres, une foule inconnue;

Celle qui reçut les princes et les ducs dans son lit d'ivoire, et qui

infusa son venin mortel dans les sangs les plus riches, celle qui orna sa pâleur de fards précieux, et sa poitrine de gemmes, et alourdit de bagues sa main exsangue.

O toi de tous possédée, du mendiant et du seigneur, couverte de caresses innombrables, je serai ta proie, ô dernière descendante d'Hélène! ô toi dont le mystère antique enveloppe encore les beautés que Troie vit resplendir au soleil!

Celle-là, je l'aimerai! Dans ses membres impurs, je cueillerai tout le désir terrestre, je connaîtrai tout l'amour du monde! Dans ses yeux, je poursuivrai des multitudes de choses obscures; j'entendrai, dans son sein stérile, battre son cœur profond,

Je baiserai ses mains, ses mains expertes, qui touchèrent le laineux menton des pilotes revenus des mers inconnues, ces mains qui passèrent, avec des gestes lents, dans les cheveux du jeune homme pensif, tandis qu'errait, dans le silence lunaire,

En songe, son âme perdue. Je baiserai les mains sur lesquelles les baumes auront créé une surnaturelle blancheur, les doigts musiciens entre lesquels, peut-être, autrefois résonna, dans l'air de Lesbos, une lyre sur la natale Égée,

Où les rosiers de Mitilène embaumaient, chers aux secrètes amies de Sapho aux cheveux de violette. Je baiserai, à ses poignets, ses veines les plus bleues; de ses lèvres impudiques, muet, je tirerai la parole cupide,

Plus lascive que le baiser; j'apprendrai tous les noms les plus doux et ardents, qu'aux mille amants elle a donnés dans un soupir, dans un cri; je boirai tous les aromes des forêts les plus lointaines, goutte à goutte, distillés dans son souffle liquide;

Dans ses yeux je poursuivrai des multitudes de choses obscures, j'entendrai dans son sein stérile battre son cœur profond, et je l'aimerai! Dans ses membres impurs, je cueillerai tout le désir terrestre; je connaîtrai tout l'amour du monde!

*
* *

Gabriel d'Annunzio avait toujours tenu à la perfection de son art, à la beauté, à la recherche de la forme. Dès 1883, alors qu'on reprochait à son *Intermède* sa « démence aphrodisiaque », il souriait à ce jugement avec complaisance, mais il avait soin de faire observer que ces *juvenilia* étaient d'une impeccable prosodie. Les ouvrages qu'il écrivit ensuite dans la paix, dans l'air vivifiant des montagnes, en face de la mer, témoignent du même souci, d'une curiosité qui ressuscite, pour le plaisir de jouer avec les difficultés de la prosodie et

du rythme, les coupes et les dispositions poétiques tombées dans l'oubli. Tels ce poème exquis d'*Isaotta Guttadaura*, où le poète fait revivre la *ballata*, la *sestina*. *Le Triomphe d'Iseult (Isaotta)*, chef-d'œuvre de grâce naïve et élégante, qui achève le petit volume, remet en honneur la *nona rima*, dans la manière de Laurent le Magnifique :

Elle revient, dans sa jeunesse en fleur, Iseult Blanzesmain. Elle dit : « Tout au monde est vain; en l'amour vit toute douceur ! »

Elle revient à ces jardins avec une belle démarche de déesse. Ses pieds blancs et agiles vont par le chemin jonché. Les Heures tiennent compagnie à la blonde Blanzesmain. Elles disent : « Tout au monde est vain; en l'amour vit toute douceur. »

Ensuite viennent les Amants, — ceux qu'étreint une ancienne peine. Pâles, ils rient, en apparence. Il y a Pâris, avec Hélène. Il y a la belle Polyxène, Analide et le bon Yvein. Ils disent : « Tout au monde est vain ; en l'amour vit toute douceur ! »...

... Or, ainsi s'avance le Triomphe du Retour. Les fleurs s'épanouissent, des chants s'élèvent, des eaux vives jaillissent dans le noble séjour. Une voix court dans la plaine : « Tout au monde est vain ; en l'amour vit toute douceur. »

La Mort ferme le grand cortège. Non pas la déesse des cimetières, mais une fraîche et robuste femme à la noble figure païenne, dont les écuyers séduisants sont les Songes et les Plaisirs ; elle dit : « Tout au monde est vain ; en l'amour vit toute douceur. »

La Déesse boit, dans la coupe ornée, la liqueur ambrosienne : « Que l'homme boive au bord des lèvres aimées le vin d'amour, que le cœur humain s'ouvre à la joie comme une rose en fleur, puisque tout au monde est vain... En l'amour vit toute douceur. »

Elle revient, dans sa jeunesse en fleur, Iseult Blanzesmain.

Le poète n'est pas ingrat envers la *nona rima* qui lui a permis de célébrer Iseult si tendrement ; il ne veut pas qu'elle soit jalouse, il la chante elle-même dans des sonnets adressés au poète Marradi. Dans le quatrième, il loue la vertu de la Parole, du Vers qu'il préfère à la prose, qu'il met au-dessus de tout, et qui l'émeut d'enthousiasme jusqu'à l'adoration :

O poète ! la Parole est divine; dans sa pure Beauté le ciel a fondu toutes les joies : et le Vers est tout [1] !

Au moment même où paraissait ce sonnet, l'auteur consa-

1. *L'Isotteo; — La Chimera* (1885-1888).

crait une des plus belles pages de son roman *Il Piacere (l'Enfant de volupté)* à glorifier encore la Poésie :

Le vers est tout, dit-il. Un vers parfait est absolu, immortel. Il retient en lui la parole, avec la cohésion du diamant; il enferme la pensée dans un cercle précis que nulle force ne pourra briser; il devient indépendant de tout lien, de toute sujétion; il n'appartient plus à l'artiste, mais il est à tous et à personne, comme l'espace, comme la lumière, comme les choses éternelles. Une pensée exactement exprimée dans un vers parfait est une pensée qui existait déjà « préformée » dans les obscures profondeurs de la langue. Hors du poète, elle continue à exister dans la conscience des hommes... Quand un poète est près de découvrir un de ces vers éternels, il est averti par un divin torrent de joie qui soudain envahit tout son être...

***

L'écrivain aurait pu ajouter que le vers a encore ce rare mérite : il calme celui qui poursuit sa beauté pure; il l'arrache à la tourbe du désir, il lui élève l'âme. Plus tard, Gabriel d'Annunzio devait connaître cet apaisement que donne le travail. Il s'était contenté jusqu'à ce jour d'aimer la jeunesse et la volupté; il essaya de chérir l'amour en une seule femme, vers qui le porterait le mouvement de son cœur. Il souhaita d'aimer non plus seulement avec les sens, mais avec tendresse, d'aimer une âme, de laquelle il exigerait tout, ayant tout essayé, tout éprouvé, tout souffert. Mais son bonheur ne pouvait être de longue durée; l'amour devait s'échapper de son cœur mal guéri, par quelque félure ancienne :

LE VIADUC[1]

Elle était avec moi. Très fort, elle serrait mon bras, et elle haletait contre le grand vent, muette, pâle, tête baissée.

Hélas! amour consumé! Il me semblait sentir sur mon bras (elle serrait plus fort) peser un poids immense.

Hélas! amour traîné avec de tristes mensonges, si longtemps, en des lieux si doux, en des lieux si chers autrefois!

1. *Elegie romane* (1892).

Sombres, sous les arches du pont mugissaient en tempête les chênes et les pins de la vaste seigneurie des Chigi...

. . . . . .

La mer Tyrrhénienne était sous nos yeux, pareille, au loin, à une épée radieuse; au loin, les îles boisées étaient en or.

Mais pour mon cœur changé, pour mon dur cœur, en vain, hélas! s'exhalaient hors des choses les fantômes des joies passées...

Pourtant elle était belle, ô Soleil. Elle serrait mon bras, et elle haletait contre le grand vent, muette, pâle, tête baissée.

Peut-être, à elle inconsciente, les choses lui parlaient dans le vent : « Il ne t'aime plus, ô malheureuse femme. Il ne t'aime plus! »

VILLA CHIGI[1]

I

Toujours, j'aurai dans les yeux ce paysage, ô silencieuse forêt nue jamais oubliée!

Doucement, suivant le serviteur, nous descendions un escalier étroit, où l'ombre paraissait de glace.

Elle, marchait devant. Par moments elle s'arrêtait. Peu sûre en ces degrés roides, elle appuyait sa main contre le mur.

Je la regardais : la main, très blanche, me parut exsangue, elle me parut une chose morte. Morte la chère main

Qui me ceignit au front tant de rêves de gloire, qui répandit tant de doux frissons dans mes veines!

Nous étions seuls. Une source rauque gémissait au pied d'une terrasse; haut, dans le ciel, l'antique château féodal montait.

Des fumées étaient éparses dans le ciel comme de blancs flocons. Dedans courait un rire d'or ténu,

Et les cimes nues de la forêt paraissaient s'évaporer dans cet or; les fougères sur les sommets étaient de minces flammes d'or.

Elle se taisait et regardait. Mais sa lourde âme, douloureuse, toute montée dans ses yeux, disait :

« Je comprendrai donc, dans ce silence dont nous aimions la douceur, la vérité cruelle. Donc, c'est pour cela, ô! mon unique ami!

» Pour cela que tu m'as ramenée aux chers lieux où un jour je crus sentir qu'en moi s'ouvrait le printemps!... »

. . . . . .

Elle se tut. J'entendais sa voix intérieure; mais je ne répondis point. Je ne répondis jamais...

1. *Elegie romane.*

Brusquement, invinciblement, contre elle, du fond de mes entrailles, montait je ne sais quelle haine; toute pitié pour elle mourait dans mon cœur assouvi.

. . . . . .

A présent, qui nous poussait dans le chemin? Peut-être un souvenir. Et pourquoi donc franchîmes-nous la hauteur désolée?

Il y avait, sur cette hauteur un taillis : — j'entendais en montant haleter la taciturne; — toutes les tiges dénudées, grises, grêles, surgissaient égales, comme une armée de lances rangées en bataille.

Ou plutôt, oh! mon âme! comme une longue solennelle rangée de cierges éteints, dans l'air muet.

Certes, ils lui parurent tels, au passage : elle songea à la mort. Je lus dans sa pâleur :

« Tu me verras mourir, veux-tu donc que je meure? » Je lus dans ses yeux : « Pourtant, je ne t'ai point fait de mal.

» Pourtant, je n'ai fait que t'aimer, que t'aimer; autre chose je ne fis que t'aimer toujours! Je ne t'ai point fait de mal. »

Tout effort restait vain. — Froid un sceau me fermait la bouche. Un maléfice mystérieux m'avait glacé ;

Mais tous les deux, arrêtés, nous tressaillîmes : un tronc abattu barrait le chemin. Muets, nous nous assîmes là.

. . . . . .

Toujours, j'aurai dans les yeux ce paysage, ô silencieuse forêt nue, jamais oubliée.

Le ciel s'était obscurci ; quelque haleine rare réveillait un frisson dans les cimes caduques.

Des tas de charbon, çà et là, par les clairières, pareils à de hauts bûchers dont les cadavres déjà seraient en cendres,

Lentement fumaient dans l'air; les lentes spirales montaient en ondoyant; lentes, elles se dissolvaient.

Et, sur le sol de feuilles mortes, sur la tombe des automnes, les ombres marchaient.

. . . . . .

Maintenant, qui de nous deux souffrait le plus? Elle, elle m'aimait; elle, au moins, sentait vivre, d'une abominable vie,

Dans son cœur, la flamme, la flamme toujours pure et rayonnante. Moi, je ne l'aimais pas. Mon cœur me semblait gonflé d'une ténébreuse

Tristesse; je n'avais de sensation que celle d'un dégoût infini, qui me scellait l'âme! O femme, combien, je t'enviais!

. . . . . .

Mais, tous les deux nous tressaillîmes en entendant frapper une cognée. Des coups répétés aussitôt retentirent.

Apre, dans le grand silence, l'invisible hache blessait; on n'entendait pas gémir le tronc blessé.

Elle soudain, comme blessée, éclata en sanglots. elle fondit en larmes désespérées; et je la vis dans ma pensée, comme à la lueur d'un éclair, je la vis, humble, saigner, humble agoniser,

Étendue dans le sang, et lever ses mains suppliantes du lac rouge; et elle disait des yeux : « Je ne te fis point de mal! »

O âme moribonde! Je restais près d'elle pétrifié. Une fois, encore, ne pouvais-je boire ses larmes?

Ne pouvais-je pas du moins effleurer ses cheveux, une fois encore, ne pouvais-je pas au moins, lui prendre les poignets, et découvrir

Son visage blanc, ce lys divin orné de pleurs, et lui demander au moins d'une voix douce : « Pourquoi pleurez-vous? »

Elle pleurait. Au loin, la hache frappait; les hauts bûchers, tout alentour, fumaient lentement.

Il était écrit que le poète quitterait la pâle créature sans autre reproche que : « Vous m'avez trop aimé », sans autre explication que : « Je ne vous aime plus »; mais aussi, il était fatal qu'à travers toutes les incertitudes et tous les caprices du désir, il verrait reparaître, comme une revenante, cette figure unique, celle qu'un jour il avait chérie d'un cœur sincère, sans mélange d'art ni de mythologie, en oubli de la duplicité instinctive à l'homme de lettres, simplement, pour la joie d'aimer, d'oublier tout dans l'amour.

DANS LE BOIS[1]

L'Ombre suit mes pas; elle me suit partout, elle me regarde. Celle qui est auprès de moi n'a pas les yeux aussi doux.

Ah! pourquoi donc ressuscites-tu de l'oubli? Pourquoi donc, soudain, me reprends-tu l'âme?

Peut-être nous passâmes ici, un jour, à cette heure? Les yeux, l'âme de celle qui fut trompée, voient peut-être les chers lieux?

Semblables à ceux-ci étaient les lieux que nous aimâmes; où nous aimâmes la vie, où la mort nous parut une fable.

De semblables sentiers profonds s'ouvraient devant nous. Grande, elle venait en riant, parmi les tiges hautes.

L'ombre obscure de ses beaux cheveux avait un battement d'ailes sur son front; ses longs yeux paraissaient plus noirs.

1. *Elegie romane.*

Sous son pas, se levaient de frais effluves. Des aurores pleuvaient des arbres chanteurs :

« Elle, elle seule est joie », chantait mon cœur sur la trace légère de ses pas. Mon cœur chantait : « Elle, elle seule, est joie ;

» Entre ses mains, elle apporte plus de lumière que la première heure; elle est faite, toute, de choses souveraines. »

Comment imaginer qu'elle ne se souvient point, elle aussi, qu'elle n'entend pas le sanglotant appel de ces regrets; qu'une nuit, elle ne se lèvera point pour reprendre le chemin connu, qu'elle ne reparaîtra pas sur le seuil de l'amant?

VAS MYSTERII[1]

... Et elle avancera entre les luminaires merveilleux, par les immenses jardins. Presque ailée, elle viendra, les pieds nus, sur les nuages d'encens.

Elle montera le grand escalier, elle entrera seule dans la chambre haute, elle ira vers mon lit comme vers une tombe. Et seule, seule devant moi,

Seule, comme aucune créature au monde ne fut seule jamais, (dans ses yeux noirs elle aura sa fable obscure, tous ses mystères),

Elle attendra silencieusement son destin. — N'es-tu pas, ô divine, l'Urne du Silence? Ta bouche est une froide rose nocturne.

Je ne tirerai jamais de ta bouche une parole, un gémissement, un soupir. Mais, cette nuit, au moins, tu me donneras ton souffle.

Mon lit est une tombe, ô taciturne! Tout est profond dans l'empire profond du songe; ouvre-toi enfin, ô toi, qui es l'Urne du Mystère!

*
* *

Les légendes qui montrent Don Juan féroce pour son vieux père n'ont jamais dit qu'envers sa mère il ait manqué de respect. C'est qu'il demeure encore, dans la folie qui fait passer ces hommes d'amour des bras d'une femme aux bras d'une autre femme, l'indélébile souvenir du sein mater-

1. *Poèmes paradisiaques ; — Odes navales* (1891-1893).

nel sur lequel ils ont dormi, de cette infatigable indulgence qui, jusqu'à la fin, ouvre un asile à leurs fautes..

Il fallait s'attendre que, dans une de ces minutes désespérées où du fond du plaisir le poète rêvait la pureté, le dégoût des caresses le ferait soupirer vers d'autres mains, qui jadis l'avaient béni. L'homme s'est retourné vers la maison de son enfance, vers les chers souvenirs de paix et de loyauté. Le passé lui est apparu sous les traits de la Mère Douloureuse, qui lui tendait en vain des bras tremblants :

CONSOLATION[1]

I

Ne pleure plus : le fils bien-aimé revient dans ta maison. Il est las de mentir. Viens, sortons. Le temps est venu de refleurir. Tu es trop pâle : ta face est presque un lys.

Viens, sortons. Le jardin abandonné garde encore, pour nous, quelque sentier. Je te dirai comme est doux le mystère qui voile certaines choses du passé...

Encore quelques roses restent aux rosiers, encore quelques herbes timides embaument. Dans leur abandon, ces chers lieux encore souriront, si tu souris.

Je te dirai comme est doux le sourire de certaines choses, que l'oubli attrista. Qu'éprouverais-tu si la terre, soudain, fleurissait sous tes pas?

Cela sera, quoique avril soit loin. Sortons. Ne couvre pas ta tête. Il fait un lent soleil de septembre, et je ne vois pas d'argent briller dans ta chevelure, et ta raie est fine encore.

Pourquoi refuses-tu, d'un regard si las? La mère fait ce que le bon fils veut! Il faut que tu prennes un peu de soleil, un peu de soleil sur ce visage blanc!

Il faut que tu sois forte, il faut que tu ne penses pas aux choses mauvaises... Si nous allions vers ces roses, je parlerais bas, et ton âme rêverait...

Rêve, rêve, ma chère âme! Tout, sera comme au temps lointain. Moi, je mettrai dans ta main pure, tout mon cœur : rien encore n'est détruit!

Rêve, rêve. Je vivrai de ta vie. En une vie simple et profonde, je

1. *Poèmes paradisiaques.*

renaîtrai. L'hostie légère qui renouvelle, je la recevrai de tes doigts.

Rêve que le temps de rêver est venu. Je parle. Dis, ton âme m'entend-elle? Vois-tu dans l'air agité s'allumer presque le fantôme d'un avril défunt?

Septembre — dis, ton âme m'écoute-t-elle? — a dans son parfum, dans sa pâleur, je ne sais, presque l'odeur et la pâleur de quelque printemps déterré.

Rêvons, puisqu'il est temps de rêver. Sourions, ceci est notre printemps! A la maison, plus tard, vers le soir, je veux rouvrir le clavecin et jouer...

Comme il a longtemps dormi, le clavecin! Autrefois quelques cordes manquaient, encore elles manquent. Et l'ébène rappelle les fins doigts de cire de l'aïeule...

Tandis que, dans les rideaux décolorés volera un délicat parfum, — m'entends-tu? — quelque chose comme un souffle léger de violettes, un peu fanées,

Je jouerai un vieil air de danse, très vieux, très noble, un peu triste aussi; et le son sera voilé, rauque, comme s'il arrivait de quelque autre chambre.

Puis, pour toi seule, je veux composer un chant, qui te recueille comme en un berceau, fait sur un rythme ancien, avec une grâce jolie et un peu négligée.

Tout sera comme au temps lointain. L'âme sera simple comme elle était, et elle viendra à toi, quand tu le voudras, légère comme l'eau arrive dans le creux de la main.

LE BON MESSAGE[1]

... « Et les jeunes feuilles au bout des branches au printemps! Et le ciel si grand! et les enfants et les tombes vénérables! Et la maison que tu aimes... » Encore une fois, ce bien peut donc nous venir de ta voix, ô sœur? Donc au bout des rameaux frêles pousse la première feuille? et elle brille? et tu as recueilli

La rosée dans le creux de ta main? Celles-ci, n'est-ce pas, sont des choses encore douces? Et tu as chanté quelques chansons à la mère soucieuse de l'enfant qui est loin?

Qu'elle ne pleure pas! Ce fils rentrera dans sa maison. Il est las de mentir. Il reviendra. Et il ne voudra plus repartir, certes, plus jamais : depuis trop longtemps, il est seul.

1. *Poèmes paradisiaques.*

Demain, il reviendra. — Veux-tu qu'il revienne demain? Alors, attends-moi, sœur, que je voie, pour en jouir, les petites feuilles, l'herbe nouvelle, les eaux courantes, certaines journées si claires qu'il semble presque s'y fondre un lait divin, et certaines nuits où, soudain, une angoisse presque visible soupire, et puis, qui redeviennent plus calmes et plus profondes.

Ces choses, que je les voie, que j'en jouisse, et que toi seule sois ma compagne. Et que, seulement dans tes purs yeux de violette, et dans les yeux maternels, je regarde, je croie.

Oh! qu'enfin, je touche l'arbre et l'arbuste avec des mains nettes et que nulle convoitise ne me trouble. Aujourd'hui toute la bonté s'accumule dans ce cœur qui ressentait tous les dégoûts;

Tant de bonté, que mon cœur me semble démesuré. Et, dis-moi donc, dis-moi : au bout des rameaux, des rameaux frêles, la première feuille a poussé. Et elle brille? — Et tu as donc chanté?...

Le fils voudrait revenir dans la maison, oui, vraiment. Il pleure des larmes de sang, mais il sera long à tenir sa promesse, car tel est son destin : connaître le mal, savoir où est le bien, tendre les bras, se lever, et, au moment où il va se mettre en route, retomber sous le poids du désir. La sœur, qui voulait annoncer le retour du fils attendu au foyer maternel, se lasse d'espérer. Un matin, elle reçoit encore ce message :

Pardonne-moi, toi qui es bonne. J'ai dit, c'est vrai, j'ai dit : « Demain je reviendrai, demain je vous reverrai. » Et nous sommes loin encore, Anne, et tu crois que mon vœu n'est pas sincère.

. . . . . .

Toute espérance me quitte. Tout est vain. Je ne verrai point fleurir l'aubépine le long des haies, ni le lin azuré dans les sillons, ni le blé tremblant se lever,

Ni ma mère, ni, sur son visage flétri, sur son visage exténué, un peu de soleil. Je ne verrai pas son sourire, ni, sur les rosiers blancs du verger,

Ses mains plus pures que les roses nouvelles... car elle les cueillerait, n'est-ce pas? les roses nouvelles, pour fleurir la chambre où je composerai. des chansons malicieuses

Afin de consoler son cœur dolent.

. . . . . .

Cette fois, oh! par la lumière de ses propres yeux,

Je n'aurai pas promis en vain. Cette fois, je verrai fleurir l'aubépine le long des haies, et dans les sillons le lin azuré, et peu à peu le blé se lever,

Et elle, peu à peu, se colorer de santé, et nous deux demeurer à ses pieds, et son sourire... Mais tu ne me crois point, Anne : quand je serai venu, oh ! alors... [1]

Et comment pourrait-il, « l'enfant de volupté », apporter sans honte aux pieds de ces créatures de pureté, dont l'âme est en paix, les songes qui l'obsèdent, les images qui peuplent sa mémoire ?

PIEUX MENSONGE[2]

Non, je ne souffre pas ! Si je suis silencieux le soir, quand je suis assis à tes pieds (oh ! la terreur du proche supplice nocturne dans le grand lit blanc), crois-moi,

C'est que mon âme savoure mieux cette délicieuse tranquillité (jour et nuit, un souci me dévore l'âme, sans relâche, sans relâche)...

Cette paix qui m'enveloppe est peut-être pour moi une joie trop inusitée !... (Faites, Seigneur, faites qu'à jamais se cache mon terrible secret...)

Pour ce grand renoncement, pour cet oubli de tout à tes pieds, mère, sois bénie ! (Mon âme n'aura jamais l'oubli, jamais l'oubli, jamais...) Sois bénie !

Mais la mère et la sœur finiront par entendre son secret dans le délire où son âme s'effondre, où il demande grâce, où, enfin, il appelle Dieu :

SUSPIRIA DE PROFUNDIS[3]

I

Qui pourra ramener à mon oreiller le sommeil ? qui me donnera le repos ? Vous, chères mains, vous, qui dans la mort fermerez mes yeux sans lumière (moi, je ne verrai pas ce dernier geste, mon Dieu !) vous ne savez donc pas, vous, me faire dormir ?

Oh ! la douceur de dormir dans la nuit haute, oh ! la douceur du sommeil dans le lit profond ! Qu'ai-je fait, qu'ai-je fait, mon Dieu ?

1. *Poèmes paradisiaques.*

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*

Pourquoi me refuses-tu ce repos que je demande? Voilà : je renonce à la lumière. Voilà : je serai aveugle. Voilà : je m'offre à la mort.

Qu'elle vienne et me prenne, la mort glacée, entre ses bras. Je m'offre à elle. Dormir dans ses bras, ne plus voir la lumière, fermer à jamais mes yeux arides dans le sommeil, ah ! pourquoi donc, ce repos, me le refuser? Qu'ai-je fait, mon Dieu?

« En vain... en vain!... Ton Dieu, ô malheureux, est un Dieu terrible. En vain tu appelles la mort. Tu ne mourras point. Tu n'auras aucun repos. Tu ne pourras pas, tu ne pourras pas dormir! Il est mort le sommeil, il est mort le doux ami, le sommeil. Tu ne mourras point. Pour toi, toujours la lumière.

» Pour toi, même dans les ténèbres, la lumière, toujours la lumière ; ton Dieu, oh ! misérable, est un Dieu terrible... » — Malheureux ! ni le sommeil ne fermera mes yeux, ni la mort!... Oh! cela n'est pas vrai ! faites-moi dormir, vous, chères mains, donnez-moi le repos...

Pâles mains, donnez-moi le repos. Pressez mes paupières : la lumière est comme une flèche. Oh! faites-moi dormir, pâles mains. Levez-vous vers mon Dieu, jointes, et implorez la mort, si, pour mon péché, trop doux est le sommeil.

Je ne demande point le sommeil, je demande seulement le repos de la mort. Ne plus voir la lumière horrible! Éternellement, oh! Dieu, dormir!

*
* *

Dieu, voilà le terme où tendait le poète en sa fièvre d'amour. Mais d'abord, en ces jours de transition, l'écart allait se faire plus large, plus profond, plus violent que jamais entre la chair qui voulait encore du plaisir et l'âme qui rêvait de s'élancer vers les régions sereines ; c'est l'heure où le sadisme inconscient, châtiment des anciennes débauches, apporte les rêves sanglants, les évocations macabres :

LES MAINS[1]

... Elle se lève dans un songe, la mutilée, et elle attire. Érigée dans le songe, immobile, elle vit, l'atroce femme aux mains coupées, et devant elle, rougeoient deux mares de sang, et les mains vivantes y trempent sans qu'une goutte les souille...

1. *Poèmes paradisiaques.*

UN RÊVE[1]

Elle était morte, elle était froide. La blessure était visible à peine dans le flanc. Petite issue pour une si grande vie.

Le linceul paraissait infiniment moins blanc que le cadavre, et jamais plus aucune chose ne sera, pour les yeux, plus blanche que ce blanc.

L'été impétueux étincelait aux vitres; et des insectes, qui paraissaient énormes, bruissaient dans l'air alourdi, sans une pause.

Elle était froide. Et je lui disais : « Mais, dors-tu ? » Avec un rire atroce et stupide à la fois, de tout près, je lui répétais : « Dors-tu? Dors-tu?

» Dors-tu? » — Et de penser que cette rauque voix n'était pas la mienne, j'en étais étreint de peur. Et j'écoutais : on n'entendait souffle ni voix.

Ces murs semblaient de flammes. En cet étouffement, une odeur, toujours plus forte, montait, comme dans une sépulture.

L'invincible odeur de la mort me suffoquait. Eh bien! oui, je suffoquais : moi-même, j'avais clos les portes et les fenêtres.

« Dors-tu? Dors-tu? » Elle ne répondit jamais. Le linceul paraissait beaucoup moins qu'elle blanc. Et jamais plus aucune chose sur la terre ne sera pour les yeux plus blanche que ce blanc.

D'entre ces hantises, pris de vertige, le prisonnier du Désir crie, élève ses mains. Il souhaite de voir le rideau des ténèbres s'abaisser enfin sur de telles visions et la mort dégager l'âme de sa défroque usée :

EXHORTATION[2]

Ame, à quoi t'attardes-tu, ignoblement, entre le dégoût de la vie et la crainte de la mort? Les flambeaux sont éteints, rien ne reluit plus dans la profondeur de cette lie.

A quoi t'attardes-tu? Encore l'espérance d'une dernière aventure te leurre-t-elle? Contemple bien ta vie; elle est vide, silencieuse, comme resserrée entre deux murs aveugles.

1. *Poèmes paradisiaques.*

2. *Ibid.*

Puisque l'éclair imprévu n'arrive pas, à quoi t'attardes-tu maintenant? Ne doute point : la grande paix te sera accordée.

Plus d'une fois, tu as lu sur la face des cadavres, froids dans leurs bières, que la Mort tient sa promesse.

*
* *

C'est le privilège de ceux qui, d'un amour absolu, s'attachent à la beauté, qu'elle leur fournit, à la fin, pour récompense, l'idée de l'ordre, et les protège ainsi contre les irrémédiables erreurs. Déjà, au temps où il s'abandonnait sans inquiétude à toutes les sollicitations de son désir, Gabriel d'Annunzio avait nettement aperçu cette flamme qui éclairait son chemin et l'empêcherait de rouler aux abîmes. N'a-t-il pas écrit dans *Il Piacere,* à propos de son héros, cet André Sperelli, qui lui ressemble comme un frère :

Les intellectuels, élevés dans le culte de la Beauté, conservent toujours, même dans leurs pires dépravations, une espèce de règle ; la conception de la Beauté est l'axe de leur être intime, leurs passions gravitent autour.

Voilà une vérité générale que toute l'histoire italienne aura illustrée d'une façon particulière. Les Romains d'aujourd'hui sont toujours les héritiers de ce pape qui pardonna des meurtres à Benvenuto Cellini pour l'amour d'une bague merveilleusement ciselée. Continuateur de ces traditions, Gabriel d'Annunzio devait s'élever de la volupté à la Beauté plastique, de la Beauté plastique à la Beauté morale, par l'effort d'un vol régulier, tendu vers le soleil :

CONGÉ

I

Quelle déesse paraît et resplendit dans le ciel nocturne, vermeille comme l'Aurore? Mon âme frémit et s'élance comme vers une Aurore. Tous les bandeaux tombent, ô mon âme, c'est l'Aurore, c'est l'Aurore!

La nef est prête : adieu, forêts de myrtes! A la voile! à la voile!

Les vents chantent comme de joyeux esprits dans le sein de ma voile. Chantez, ô vents : au delà des syrtes infâmes! poussez ma voile!

Que ma honte reste derrière moi avec les délices mortes, avec les fleurs et les fruits de mensonge sur l'arbre mort : mon cœur rêve une vie large, et une plus fière mort!

Chantez! ô vents! Sur la mer inconnue gît l'Ile promise; là, comme sur le sommet d'un immense autel, est la Joie promise. J'y marquerai l'empreinte de mon pas : à moi, Gloire promise[1]!

Qu'il retombe en ses vertiges d'autrefois, ou qu'il achève de s'en dégager, Gabriel d'Annunzio aura fait son salut parmi les hommes par la sincérité de son cœur, par cette puissance de soulager des milliers d'âmes en confessant la sienne, par toute son œuvre de sanglots et de sourires, hymne perpétuel en l'honneur du Désir, soutien du monde!... S'il est vrai que la naissance d'un homme de génie n'est pas, dans une race, un accident isolé, mais une récompense accordée à une génération qui a peiné, attendu, souffert, on aime à voir dans ce jeune homme mélodieux plus qu'un poète, — un vivant Symbole de cette jeune Italie qui monte à la lumière, éternellement riche d'amour et de foi.

JEAN DORNIS

1. En 1896, tandis que cette petite pièce venait clore l'édition définitive de son *Canto novo* joint à l'*Intermezzo di Rime*, Gabriel d'Annunzio publiait les *Vierges aux rochers*, le merveilleux poème en prose qui a fait de lui le chef de l'école symboliste en Italie.

LA FRANCE

ET

L'INDÉPENDANCE VAUDOISE

— 1797-1798 —

Il y a maintenant un siècle que le peuple vaudois a secoué la domination de la république de Berne, grâce à l'appui de la France, sollicité par Frédéric-César de la Harpe, précepteur d'Alexandre Ier, empereur de Russie. Le canton de Vaud, devenu l'un des vingt-cinq États qui composent la Confédération suisse actuelle, vient de célébrer solennellement il y a huit jours, — le 24 janvier 1898, — le centième anniversaire de son indépendance. Il est juste de mettre en lumière, à cette occasion, le rôle joué par la France dans l'émancipation du pays de Vaud[1].

*
* *

Après avoir été longtemps la propriété des princes de la maison de Savoie, le pays de Vaud était tombé au pouvoir

1. L'obligeance de MM. Chévrier et Rigault, attachés aux *Archives du Ministère des Affaires étrangères;* les indications précieuses du second; enfin, surtout, les avis éclairés et bienveillants de MM. Le Grand, Henri Courteault, Pierre de Vaissière, Henri Forgeot, archivistes aux *Archives Nationales,* ont singulièrement facilité les recherches entreprises pour mener à bien cette étude.

des républiques de Berne et de Fribourg dans la première moitié du XVIe siècle. Par le traité de Lausanne de 1564, le duc de Savoie, Emmanuel-Philibert, renonça définitivement à ses prétentions sur cette contrée, en réservant toutefois les privilèges des habitants. Cette dernière clause du traité de Lausanne, que la France ratifia le 26 avril 1565, est importante pour l'intelligence des événements qui vont suivre. Elle resta lettre morte aux yeux des oligarchies de Berne et de Fribourg qui supprimèrent les anciens droits du pays. Mais deux siècles plus tard, quand éclata la Révolution française, quelques Vaudois se mirent à protester contre la sujétion où se trouvait réduite leur patrie. Le gouvernement bernois sévit à l'égard de ces audacieux. L'un de ces derniers se réfugia en France en 1791, s'enrôla dans un bataillon de volontaires et conquit rapidement, grâce à ses talents et à sa bravoure, le grade de général de division à l'armée d'Italie. Tué près de Codogno, le 8 mai 1796, sa mort fut la cause accidentelle de l'affranchissement du pays de Vaud. Le général en chef Bonaparte rendit un éclatant hommage à son frère d'armes[1]. Mais le jeune conquérant de l'Italie fit mieux. Il s'occupa du sort des enfants de son « cher camarade » et écrivit à Barthélémy, ambassadeur de la république française à Bâle : « Le canton de Berne a confisqué au commencement de la Révolution les biens de feu le général Laharpe; je vous prie de vous intéresser pour les faire rendre à son fils ».

Le rôle de la France dans l'émancipation du pays de Vaud débute ici-même, par cette intervention de Bonaparte dans une revendication d'intérêt privé.

Les premières démarches auprès de l'État de Berne restèrent infructueuses. Mais avant de mourir, le général Amédée de la Harpe avait confié sa cause à son cousin et intime ami Frédéric-César de la Harpe, docteur en droit de l'université de Tubingue, homme loyal et désintéressé, d'un caractère

1. Dans une lettre qu'il adressa au Directoire le lendemain, 20 floréal de l'an IV (9 mai 1796), il dit à son sujet : « La République perd un homme qui lui était très attaché, l'armée un de ses meilleurs généraux et tous les soldats un camarade aussi intrépide que sévère pour la discipline. » Plus tard son nom fut inscrit sur l'Arc-de-Triomphe de l'Étoile, à Paris, à côté de tous ceux qui ont illustré les armes françaises sous la République et l'Empire.

hardi, violent, tenace surtout. F.-C. de la Harpe avait été chargé par l'impératrice de Russie, Catherine II, de l'éducation de ses deux petits-fils, les grands-ducs Alexandre et Constantin, dont il conserva toujours l'affection. Épris de justice et de liberté, ce républicain avait sans cesse rappelé au futur autocrate de toutes les Russies que tous les hommes naissent égaux et que chacun devait respecter en autrui les droits de l'humanité [1]. Frédéric-César de la Harpe se rendit à Paris en novembre 1796, et il y publia des *Observations relatives à la proscription du général Laharpe*, où il prenait violemment à partie la république de Berne. Il adressa son écrit aux membres du Directoire exécutif de la République française, ainsi qu'à des amis du général défunt, membres du Corps législatif.

Quand avait été fondé le Directoire, en automne 1795, Reubell s'était attribué, dès l'origine, la surveillance des ministères de la justice, des finances, et des relations extérieures, laissant à Barras la police, à Carnot la guerre, à Letourneur la marine, et à Revellièreslépeaux tout ce qui se rapportait à l'instruction publique et aux manufactures nationales [2]. Jean-Baptiste Reubell, grand et gros Alsacien, d'une fort

1. M. Paul Cérésole, ancien président de la Confédération suisse, a publié dans la *Revue historique vaudoise* d'octobre 1896 une longue lettre inédite de F.-C. de la Harpe sur ses fonctions de précepteur des grands-ducs de Russie; elle renferme des renseignements fort curieux. F.-C. de la Harpe raconte qu'il a été amené à parler à son impérial élève, âgé de six ans, des premiers hommes, de leur manière de vivre, mœurs, etc. « J'ai insisté républicainement sur leur égalité, écrit-il à son ami le Dr Favre, et, après avoir montré les premiers chefs couverts d'une peau de tigre ou de lion, assis sur une pierre au lieu de trône, et habitant dans une cabane couverte de branches d'arbres, j'ai montré ces mêmes hommes cessant de se croire les égaux des autres, devenus rois, non par mandement divin, mais par la grâce de Dieu qui a fait les hommes tels que le plus fort, le plus adroit, le plus spirituel et le plus habile croit avoir un droit décidé à s'élever au-dessus de ses semblables, et en profite chaque fois que la *Négligence* et la *Patience* de ceux-ci le laissent faire tranquillement. J'ai dicté à mon élève cette doctrine de dure digestion et me suis appliqué à lui faire sentir et à le bien convaincre que tous les hommes naissent égaux, le pouvoir héréditaire de quelques-uns étant une affaire de pur accident. — Vous me demanderez sans doute si mon élève a compris toutes ces choses? Je le crois, à en juger du moins par ses questions, par ses réponses et par plusieurs conversations subséquentes.

2. L'orthographe ici reproduite est celle que ces hommes d'État ont mise eux-mêmes à leurs noms sur toutes les pièces officielles que nous avons eues sous les yeux. Le dernier est désigné dans son extrait de baptême du 25 août 1753 sous le nom de Louis-Marie de La Revellière; il a signé les actes les plus importants de sa vie politique L.-M. Revellièrelépeaux, en un seul mot.

belle prestance, ancien avocat à Colmar, possédait une intelligence et une instruction étendues. C'était un homme opiniâtre et très passionné. Irrité ou prévenu contre quelqu'un, il revenait difficilement de son opinion, au dire de son collègue Revellière. Or, l'oligarchie bernoise lui déplaisait au plus haut point. Il nourrissait contre elle une rancune particulière, née d'un procès jadis perdu, prétendait-on. Il prit en considération le mémoire de F.-C. de la Harpe et réclama des rapports sur cette question. Mais l'ambassadeur de France auprès de la Confédération helvétique, Barthélemy, désirait, en diplomate circonspect, éviter tout éclat inopportun. A ses yeux la neutralité de la Suisse équivalait à une alliance véritable puisqu'elle épargnait à la France dix forteresses et trois armées et défendait soixante-dix lieues de frontières. De plus son esprit conciliant le poussait à ménager les cantons qui voyaient en lui un ami. Aussi les négociations avancèrent-elles lentement.

Pendant ce temps F.-C. de la Harpe saisissait l'opinion publique en France des griefs qu'élevait contre le régime oligarchique bernois, non un homme seulement, mais tout un peuple. Le 10 frimaire (30 novembre 1796), il fait paraître un *Essai sur la Constitution du pays de Vaud*. Il y affirmait qu'en vertu de traités authentiques, celui de Lausanne notamment, la France avait le droit d'exiger des républiques de Berne et Fribourg le rétablissement de l'antique constitution sous laquelle vivaient jadis les habitants du pays de Vaud. Leurs Excellences de Berne, effrayées des revendications inquiétantes que produisait inopinément leur sujet banni, protestèrent contre ces prétentions dans des journaux français. Mais le patriote vaudois riposta avec véhémence, excitant par tous les moyens l'animosité de la France contre les oppresseurs de sa patrie[1].

1. Il écrivit par exemple dans le *Républicain* ou *Journal des hommes libres de tous les pays* : « Sans préjuger les décisions du Directoire dans le cas particulier du général Laharpe, on peut croire qu'elles seront dignes de la République française. Son gouvernement ne jugera point qu'il sera au-dessous de lui de faire rendre une justice éclatante aux enfants d'un général français, persécuté pour son attachement à la république et mort en combattant pour sa défense, tandis que les patriciens bernois la conspuaient, tramaient contre elle, tourmentaient ses amis, fournissaient à ses ennemis de l'argent, des armes, des recrues, de la cavalerie et leur permet-

Après les succès de Bonaparte en Italie, ceux de Moreau et de Hoche sur le Rhin, au printemps de 1797, le Sénat de Berne crut sage de céder aux sollicitations de la France victorieuse. Il révoqua, par décret du 15 juin 1797, tous les jugements prononcés dans les années 1791 et 1792 pour *faits ou propos politiques*. La mémoire du général Laharpe fut entièrement réhabilitée. Seuls, Frédéric-César de la Harpe et l'avocat Cart, réfugié à Philadelphie, étaient exclus de l'amnistie. Félix Desportes, résident de la République française près celle de Genève, critiqua cette mesure du Sénat de Berne : « L'illibéralité de sa conduite, assurait-il, va donner un nouvel aliment à la haine des proscrits ; ils ne se tairont pas dans cette grande circonstance où la voix de l'équité peut enfin sans crainte demander compte de tous leurs actes aux gouvernements, même les plus absolus. »

Desportes ne se trompait pas. Peu de jours après, le 24 juin 1797, F.-C. de la Harpe publiait un second volume, suite de son *Essai sur la Constitution du pays de Vaud*. Il dressait un procès en forme à la République de Berne et prévenait nettement celle-ci de ses intentions :

Dès qu'il en sera temps, nous prierons la République française de remplir les engagements contractés en 1530, 1564 et 1565 envers nos pères ; nous lui confierons nos titres, nos chartes, tous nos droits ; nous lui demanderons, non pas une grâce, mais justice ; non pas incorporation à son territoire, mais indépendance et liberté : et sans doute qu'elle reconnaîtra l'intérêt évident qu'elle aura à protéger un peuple loyal et honnête qui lui devra son existence politique et les bienfaits d'une Constitution libre.

En obtenant de l'État de Berne la réparation due à la mémoire du général Laharpe, son enfant adoptif, la France avait fait rendre justice, du même coup, à tout un groupe de proscrits, citoyens du pays de Vaud. Son rôle de redresseuse de torts ne se borna point là. L'attention était éveillée, désormais, sur le sort de la petite patrie de Frédéric-César de la Harpe. Mais le parti de l'émancipation avait un adversaire à

taient de faire fabriquer et circuler de faux assignats, de faux passeports, des gazettes calomnieuses, et des manifestes destinés à vendéiser les départements limitrophes de la France. »

renverser. Barthélémy avait quitté l'ambassade de Bâle en juin 1797 pour entrer au Directoire exécutif à la place de Letourneur, membre sortant. Secondé par Carnot, il fit respecter la neutralité de la Suisse aussi longtemps qu'il resta au pouvoir.

Quand Bonaparte voulut obtenir, après la signature des préliminaires de Léoben, fin avril 1797, le droit de passage pour ses troupes par le Simplon, la République du Valais, soutenue par la Diète des Treize-Cantons, ses alliés, souleva des objections. Le gouvernement français, au lieu d'appuyer la demande du général de l'armée d'Italie, fit écrire à ce dernier au commencement de juillet qu'il devait renoncer tout à fait à son projet. Les préventions de Bonaparte contre les oligarchies suisses, préventions que les récits d'Amédée de la Harpe avaient fait naître déjà, augmentèrent après l'échec qu'il venait d'essuyer. Des motifs d'ordre stratégique aussi — il songeait déjà à franchir le Saint-Bernard — le déterminèrent à favoriser l'émancipation du pays de Vaud. Or, le 18 fructidor (4 septembre), Reubell et L.-M. Revellièreslépeaux, aidés de Barras, se débarrassèrent de Barthélémy et de Carnot, en déportant l'un et en exilant l'autre, et, le 22 fructidor, Merlin (de Douai) remplaçait Barthélémy. Merlin allait jouer un rôle important dans l'émancipation du pays de Vaud. Il était le contemporain de F.-C. de la Harpe qui fut bientôt intimement lié avec lui[1].

Le 25 fructidor (11 septembre 1797), le lendemain du jour où Merlin fut installé dans sa fonction directoriale, F.-C. de la Harpe adressait au Directoire un mémoire intitulé : *Réflexions sur la conduite à tenir à l'égard des patriciens de la Suisse, depuis le 18 fructidor an V*[2]. Après

1. Dans ses *Mémoires*, Revellière assure qu'il arrivait à Reubell, de temps en temps, de s'attribuer des discours et des actions que d'autres auraient pu réclamer en toute justice. Cela explique pourquoi tant d'historiens ont supposé que l'intervention de la France dans les affaires de Suisse était due, avant tout, à Reubell. En réalité, ce fut Merlin, qui, le premier, reçut communication du projet d'émanciper le pays de Vaud ; ce fut lui qui rédigea de sa main la plupart des arrêtés rendus par le Directoire pour soutenir dans leur essor vers la liberté les concitoyens de Frédéric-César de la Harpe.

2. Ce mémoire se trouve aux *Archives nationales*, carton AF III, 81. Son auteur l'a publié le 21 novembre suivant, 1er frimaire, avec quelques légères modifications, sous ce titre : Des Intérêts de la République française, *con-*

avoir accusé les oligarchies de l'Helvétie d'ourdir sans cesse des machinations contre la sûreté de la République française, l'ardent patriote signalait les avantages que pourrait trouver le Directoire à procurer l'indépendance au pays de Vaud dont les habitants, après avoir reconquis la liberté, s'empresseraient de faire cause commune avec « la grande nation » s'il survenait une contre-révolution. Il affirmait ensuite que la France avait le droit d'exiger de MM. de Berne et Fribourg qu'ils rendissent à ses concitoyens leurs anciens privilèges dont le plus important consistait, selon lui, à être régi et protégé par une assemblée nationale appelée les États. Il indiquait enfin la marche à suivre pour atteindre ce but. S'il recommandait expressément au Gouvernement français de résister à la tentation de s'emparer du pays de Vaud, il l'engageait, en revanche, à faire avancer quelques corps de troupes dans le ci-devant pays de Gex, dans les vallées de Mijoux et des Rousses, sur les routes de Pontarlier et de Morteau, dans l'Erguel et le long des rives du lac de Genève, afin d'exercer une pression sur l'oligarchie bernoise. « La solde de ces troupes, écrivait-il, sera remboursée par Berne et Fribourg, à compte de ce que la trésorerie de chacune de ces villes doit au pays de Vaud pour les revenus immenses que les patriciens en ont tirés depuis l'année 1536[1]. »

Ces *Réflexions* frappèrent le Directoire et, quatre jours plus tard, il chargea le citoyen Mengaud d'exiger du gouvernement de Berne le renvoi de Wickam, ministre plénipotentiaire d'Angleterre auprès des cantons helvétiques, soupçonné de fomenter en Suisse des complots contre la sûreté intérieure et extérieure de la République française. Cette démarche inusitée et comminatoire émut l'État de Berne. Il fit partir pour Paris des envoyés extraordinaires, afin d'apaiser la susceptibilité du Directoire et de dissiper les calomnies « que des personnes mal intentionnées répandent en France contre la Suisse. »

sidérés relativement aux oligarchies helvétiques et à l'établissement d'une République indépendante dans la Suisse française, par le colonel Frédéric César Laharpe. Paris, in-8, 1797. Cote de la Bibliothèque nationale : Lb 42-474.

1. Cet argument suffit-il pour affirmer que le Directoire décida d'intervenir dans les affaires de Suisse, à la seule fin de s'emparer du trésor de Berne? Nous ne le pensons pas.

A peine Laharpe apprend-il l'arrivée prochaine des députés bernois, qu'il commence une campagne de presse acharnée. En outre, il agit directement auprès du gouvernement de la République française, multiplie les notes, les rapports aux directeurs. Par l'entremise de Merlin, il fait tenir à Reubell une pièce curieuse portant le titre suivant : *Questions à adresser aux patriciens de Berne arrivés récemment à Paris.* Reubell, volontiers railleur, écrivit au-dessus, en marge : « Renvoyé au ministre des relations extérieures pour faire ces petites questions, en manière de conversation, à MM. les prétendus députés de Berne. »

Ce questionnaire ne renferme pas moins de dix-huit paragraphes, longuement développés ; chacun débute ainsi : « N'est-il pas vrai que...? » et expose un grief nouveau de la France contre l'État de Berne. L'injonction de Reubell devait embarrasser Talleyrand. Celui-ci était partisan de la neutralité de la Suisse, comme l'ex-ambassadeur Barthélémy, mais il craignait d'autre part, en résistant aux ordres du Directoire, de perdre sa place qu'il venait d'obtenir grâce aux sollicitations de madame de Staël. « Souvent, dit-il, — après avoir raconté que les affaires arrivaient à son département toutes décidées et qu'il n'avait qu'à en surveiller l'expédition, — je la retardais, ce qui me permettait, le premier à-coup directorial passé, d'adoucir la rédaction. » Grâce à cette habitude prudente, il n'eut pas à poser les questions désagréables de Laharpe aux députés bernois. Sur le document conservé aux *Archives du ministère des Affaires étrangères,* se lit une note de l'écriture élégante et fine du ministre : « Affaire terminée, puisque les députés sont partis. » On devine sous ces mots comme un soupir de soulagement.

Mais si ce réquisitoire ne fut pas mis sous les yeux des envoyés de l'État de Berne, il fut remarqué des membres du Directoire, et c'était le point essentiel pour le patriote vaudois. Le résultat fut tel que, malgré les avis de Bacher, chargé d'affaires de la République française à Bâle, qui avait recommandé ces messieurs, le directoire exécutif refusa de recevoir les délégués de l'État de Berne. Ils quittèrent Paris, l'oreille basse, à l'heure même où le général Bonaparte tra-

versait triomphalement le pays de Vaud au milieu des acclamations d'une population saluant dans ce héros de vingt-huit ans « *le libérateur des peuples.* »

*
* *

Déjà le 2 Brumaire, (18 novembre), Bacher avait écrit de Bâle, à Talleyrand : « Les États helvétiques ont été frappés comme d'un coup de foudre en lisant, dans la proclamation du général Bonaparte qui prononce la réunion de la Valteline à la Cisalpine que, suivant le nouveau droit public, *un peuple ne peut être sujet d'un autre peuple.* Ces paroles ont été en même temps un trait de lumière pour les habitants des contrées helvétiques qui sont soumis à une sujétion absolue. » L'accueil enthousiaste fait à Bonaparte sur la rive vaudoise du lac Léman, dans la nuit mémorable du 22 au 23 novembre 1797, n'a donc pas lieu de surprendre.

Laharpe eut soin de faire au Directoire un rapport circonstancié sur cet événement. Le vainqueur de Lodi et d'Arcole franchit, à minuit sonnant, les rues étroites du vieux Lausanne, à la lueur de flambeaux, de torches, de lanternes, au milieu d'un concours immense de curieux.

Trois jolies jeunes filles, vêtues l'une de bleu, l'autre de blanc et la troisième de rouge, s'approchèrent du carrosse de Bonaparte, et offrirent au citoyen de « la grande nation » un faisceau de branches de laurier, d'olivier et de chêne. Des nœuds de rubans tricolores décoraient le bouquet auquel se trouvaient joints quelques couplets. On ne peut qu'applaudir, remarquait Laharpe, à ces deux vers :

César asservit l'Italie
Et tu lui rens la liberté.

Les deux suivants, ajoutait-il,

Prépare un chemin de lumière
Où vont s'élancer nos neveux.

paraissent annoncer l'espoir confus d'une régénération désirée. » Il terminait ainsi : « Quelque rapide qu'ait été le

voyage de Bonaparte, sa présence seule au milieu d'un peuple puni si sévèrement pour avoir aimé la France, lui a rendu une partie de son énergie. »

Bonaparte avait témoigné une froideur extrême aux représentants de leurs Excellences de Berne, qui s'étaient ingéniés pourtant à recevoir leur hôte avec les plus grands honneurs. Comme pour bien marquer sa mauvaise humeur à l'égard des maîtres du pays, il s'était arrêté à Rolle pour faire visite à la veuve de son frère d'armes, le général Laharpe. A Lausanne enfin, il avait accepté l'hommage des patriotes vaudois de l'air le plus gracieux. Le grand homme d'ailleurs éprouva toujours une sympathie particulière pour ce petit peuple qui lui fournit de vaillants soldats et dont il sauvegarda l'indépendance plus tard, sous le Consulat, en disant : « Le sang vaudois est notre sang. »

De retour à Paris le 5 décembre, Bonaparte dîna le 8 chez Reubell. Il y rencontra Laharpe qui lui avait demandé, par lettre, une demi-heure d'audience pour l'intéresser au sort du pays de Vaud[1]. Il s'agissait de combiner une révolution en Suisse afin d'enlever aux ennemis de la France un foyer de conspirations contre la République. Il fut entendu qu'on appuierait les efforts du colonel Laharpe pour affranchir sa patrie, et l'on décida que des troupes de l'armée d'Italie recevraient une direction conforme à cette idée.

Le lendemain 9 décembre, Laharpe déposait la pétition dont le projet avait été soumis au Directoire dans le *Mémoire* du 11 septembre. Elle fut enregistrée officiellement le 14 décembre, en ces termes :

Des citoyens du pays de Vaud réclament les bons offices du Directoire exécutif à l'effet de convoquer les élus des États de ce pays, afin d'aviser aux moyens d'affermir sur de nouvelles bases leur Constitution dont la France est garante[2].

1. La minute de cette lettre se trouve dans les archives privées de la famille la Harpe.

2. *Archives nationales de France*, registre de correspondance au Directoire exécutif. AF* III, 89. — Le texte même de la pétition se trouve aux *Archives des Affaires étrangères*. Correspondance diplomatique, fonds suisse, t. 464. — M. Émile Dunant a publié dans la *Revue historique vaudoise* de novembre 1897, accompagné d'une introduction, d'un appendice et de notes, le *Texte authentique de la pétition de F.-C. de la Harpe au Directoire* (avec phototypie).

Barras adressa cette pétition au ministre des relations extérieures « pour être fait un très prompt rapport au Directoire exécutif ». Talleyrand, selon sa coutume, temporisa. Il demanda d'abord des « éclaircissements » à Laharpe. « Aussitôt qu'ils seront fournis, dit-il, le ministre pourra mettre le Directoire à même de prononcer sur la nature du droit qu'il peut mettre en avant dans cette circonstance. » La question consiste, selon lui, à bien établir le sens des stipulations du traité de Lausanne du 26 avril 1565, sur lequel Laharpe s'appuie pour réclamer *l'intervention légale* de la France en faveur des habitants du pays de Vaud. Les explications de Laharpe ne le satisfont pas. Il arrive à cette conclusion : « Je ne pense pas que la pétition doive être accueillie ». Mais les directeurs ont leur siège fait. Leurs intentions étaient officiellement connues déjà. Ils avaient prohibé, le 17 décembre, le *Narrateur universel*, parce qu'il s'était permis d'insérer, à côté d'autres nouvelles, celle-ci, sans nul commentaire cependant : *On parle de la cession du pays de Vaud à la France*. Le considérant dont Merlin avait accompagné l'arrêté, écrit de sa main, était de nature à rassurer les Vaudois sur les projets du gouvernement français :

Le rédacteur du journal cité n'a pu semer des bruits aussi évidemment faux que dans l'intention de calomnier le gouvernement français en lui prêtant des vues d'envahissement contraires à sa loyauté, et, par là même, d'effrayer le peuple helvétique sur les suites des démarches qu'il pourrait faire pour se rétablir dans la plénitude de ses droits.

Madame de Staël partageait l'opinion de Talleyrand. Pour détourner le gouvernement d'une immixtion dans les affaires de Suisse, elle tenta une démarche auprès de Bonaparte, mais sans succès. Le Directoire, que les manœuvres de l'*éternelle baronne* importunaient, invita celle-ci à quitter Paris. Puis, après avoir reçu du général Augereau la nouvelle que les troupes de la République venaient d'occuper les vallées de Moutier-Granval et le pays d'Erguel, cédés à la France par l'évêché de Bâle, il prit une résolution décisive. Le 26 décembre, une lettre adressée au ministre des relations extérieures, le priait de faire, « sans délai ultérieur », le rapport déjà demandé sur la pétition. Merlin avait rédigé tout d'un

trait, de sa petite écriture irrégulière, mais décidée et nette, cet ordre que signaient après lui L. M. Revellièrelépeaux et Reubell. *Il vaut une armée pour les patriotes*, déclare l'*Ami des lois*, l'organe de Laharpe.

Une intervention du Directoire dans les querelles intérieures de la nation voisine semblait fâcheuse à Talleyrand. Le gouvernement, pensait-il, violait l'esprit et le texte de la Constitution; il méconnaissait les véritables intérêts de la France en cherchant à révolutionner l'Helvétie « *spontanément, et sans aucune consultation préalable de la législature* ». Telle était son opinion le 2 juillet 1799. Mais le 8 nivôse (28 décembre 1797), avec la souplesse qui le caractérise, il présenta un projet d'arrêté conforme au désir du Directoire :

Les membres des gouvernements de Berne et de Fribourg répondront de la sûreté individuelle et des propriétés des habitants du pays de Vaud qui se seraient adressés et pourraient s'adresser encore à la République française pour réclamer en exécution des anciens traités sa médiation à l'effet d'être maintenus ou réintégrés dans leurs droits.

Il fallait aux Vaudois cet appui effectif de la République française pour ranimer leur énergie émoussée par deux cent cinquante ans de servitude.

***

Afin de mieux révolutionner la Suisse, le Directoire avait *épuré*, en novembre déjà, le personnel diplomatique.

Bacher, secrétaire de l'ambassade de France à Bâle sous l'ancien régime, nommé chargé d'affaires après le départ de Barthélémy, paraissait aux cinq directeurs peu capable de seconder efficacement leurs vues. Le 14 novembre ils avaient mis à sa place un agent disposé à ne pas ménager les oligarchies helvétiques, Mengaud qui sera insolent à souhait vis-à-vis de Leurs Excellences de Berne. Hefflinger, ministre résident près la République du Valais, était un républicain excellent, mais trop bon et trop faible ; son caractère se ressentait « d'avoir passé onze ans dans une anse foraine à

l'abry du grand ouragan ». On l'envoya à Dresde, et on le remplaça par Mangourit qui connaissait Laharpe et avait collaboré avec lui à *l'Ami des lois*.

Dans la première lettre qu'il adresse de Suisse au ministre des relations extérieures, le 30 décembre 1797, Mangourit écrit :

L'explosion dont on avait tant grandi l'effet à Paris avant mon départ, se borne à quelques communes. On persuade aux paysans que dans le nouveau plan les villes réservent la servitude aux campagnes, Il serait à propos que le colonel Laharpe rassurât ses concitoyens.

Le 5 janvier 1798, Desportes, le résident de Genève, fait à son tour cette réflexion :

Je ne dois pas dissimuler que cette classe de citoyens (les paysans), façonnée dès l'enfance à la tyrannie et abrutie par l'ignorance ne voit rien de préférable à la domination du Sénat (de Berne).

Peu de jours auparavant, laissant entendre qu'il y avait « toujours même fluctuation, même inertie pour effectuer la prompte révolution qu'on désire », il avait ajouté :

La lettre d'un *modéré* de Lausanne à un Genevois, en date du 28 décembre, porte que plusieurs habitants dont l'opinion est influente, désirent un changement dans le pays ; mais qu'ils ne sont pas assez nombreux pour oser se montrer sans un moteur puissant.

Les Vaudois, indolents de nature, avaient peine à sortir de leur apathie. Les agents français réveillèrent leur courage endormi.

Mangourit, en longeant de Genève à Saint-Maurice les rives du lac Léman et du Rhône, s'arrêta à Lausanne. Un magistrat de cette ville montra au chargé d'affaires une lettre du colonel Laharpe lui recommandant de ne se confier qu'à Mengaud et à Mangourit,

— Pouvons-nous compter sur vous? demanda-t-il,

— Oui, répliqua l'envoyé français. Ayez énergie et sagesse. Allez en avant... Mon gouvernement ne veut point du pays de Vaud, mais qu'il se démocratise et qu'il soit libre et indépendant. Correspondez avec moi. Je vous servirai de toutes mes forces [1].

1. *Archives du ministère des Affaires étrangères*. Correspondance diplomatique. *Valais*, t. V. Le langage de Mangourit obtint l'approbation complète de Talleyrand

Le Directoire fit tout pour accélérer le mouvement révolutionnaire. Informé que les gouvernements helvétiques avaient pris des mesures pour empêcher l'introduction et la circulation des journaux républicains, il en prend aussitôt d'autres de son côté, pour introduire et faire circuler « avec profusion », dans toute la Suisse, lesdits journaux et tous ceux qui contiendraient des articles propres à ranimer l'esprit républicain dans ce pays. Mengaud à Bâle, Mangourit à Saint-Maurice, reçoivent l'ordre de répandre ces feuilles autour d'eux « avec le plus de rapidité possible ».

Les populations de l'Helvétie apprennent par ce moyen, d'abord que la France repousse comme calomnieuse l'idée d'annexer à son territoire le pays de Vaud ; ensuite qu'elle invite sur un ton comminatoire Leurs Excellences de Berne et Fribourg à prêter l'oreille aux justes revendications de leurs sujets, et à ne pas porter atteinte à la liberté individuelle ni aux propriétés de ces derniers. L'effet de ces déclarations est immense. De toutes parts des pétitions sont adressées au gouvernement de Berne réclamant la prompte formation d'une assemblée de députés des communes du pays de Vaud. Mangourit et Desportes stimulent l'ardeur révolutionnaire des *comités de surveillance* qui se créent dans les principales villes. Le premier se rend fréquemment à Vevey, trace aux Veveysans la conduite qu'ils auront à tenir, si Berne envoie des troupes pour combattre l'insurrection. Le 12 janvier 1798 il écrit au ministre des relations extérieures qu'il vient d'arrêter le plan d'exécution de la révolution du pays de Vaud avec deux députés, des patriotes de Vevey, et qu'il leur a promis l'appui de la République française. Trois jours plus tard, Desportes mande de son côté :

Les projets les plus importants s'agitent en ce moment dans les comités insurrecteurs de Nyon et Lausanne. Il est question de pro-

qui répondit : « Ce que vous avez dit confidentiellement à un magistrat de Lausanne est conforme aux vues du gouvernement français ; et cette façon d'envisager les choses, une fois approuvée, devient la règle de votre conduite et de vos discours. » Le même Talleyrand avait fait à Desportes, UN MOIS AUPARAVANT, la déclaration suivante : « Le gouvernement français, fidèle à ses principes et à l'esprit de notre constitution *ne s'immiscera jamais dans les affaires des autres gouvernements.* »

clamer sous deux jours la souveraineté du peuple vaudois. L'exécution de ce plan est suspendue par le défaut de troupes françaises suffisantes sur nos frontières voisines.

Mais Desportes déclare qu'il a tranquillisé les Vaudois sur ce dernier point en leur annonçant l'arrivée prochaine à Versoix de la division Masséna.

Cette division, inutile en Italie depuis le traité de paix de Campo-Formio du 17 octobre 1797, était appelée à renforcer les quinze cents à deux mille hommes en garnison à Carouge sous les ordres du général Pouget, et à prêter main-forte aux habitants du pays de Vaud, dans le cas où Leurs Excellences de Berne persisteraient à empêcher ceux-ci de recouvrer leurs anciens privilèges. Le Directoire n'avait point encore donné d'ordres précis au sujet de cette intervention armée. Il attendait, pour le faire, que les forces réunies à l'entrée de la Suisse fussent plus nombreuses. L'heure favorable ne tarda pas à sonner.

Le mardi 16 janvier (27 nivôse) le ministre de la guerre rend compte que « la division commandée par le général Masséna, venant de l'armée d'Italie, sera rendue dans les environs de Versoix, département de l'Ain, du 30 de ce mois au 4 du mois prochain — du 19 au 23 janvier —; elle est forte d'environ dix mille hommes ». Cette nouvelle décide le gouvernement français. Dès le lendemain il arrête des instructions « pour l'officier général commandant la division de l'armée d'Italie passant par Carouge ».

Les arrêtés, lettres, messages du Directoire étaient fréquemment rédigés séance tenante. Quand il était présent, Merlin, doué d'une facilité de plume extraordinaire, se chargeait volontiers de cette tâche. Mais en cette circonstance délicate, un projet dont l'auteur reste ignoré — serait-ce Laharpe? — avait été préparé à l'avance. Il subit quelques modifications. Merlin biffa, par exemple, d'un trait de plume les mots suivants: « Le commandant encouragera les patriotes suisses et vaudois qui réclament leurs droits. » Et, un peu plus loin, ceux-ci encore: « En cas d'hostilités mercenaires il s'emparera des baillifs et autres officiers civils et les fera conduire dans les forts les plus voisins comme otages. » Merlin rem-

plaça cet ordre par un autre dont l'importance est capitale. Rédigé par un esprit qui avait le souci de la légalité au plus haut point, il exprime clairement la volonté de la République française de n'user de violence qu'au cas où les gouvernements de Berne et Fribourg refuseraient aux habitants du pays de Vaud le libre exercice de leurs droits. Le voici :

Si les membres des gouvernements de Berne et de Fribourg veulent empêcher par force armée les réclamations des habitants du pays de Vaud et leur recours à la République française comme garante des anciens traités, le général commandant les troupes françaises fera sommer les troupes de Berne et de Fribourg de se retirer sur-le-champ du pays de Vaud et de laisser aux habitants de ce pays le libre exercice de leur droit, réclamation et recours, sinon qu'il se verra obligé de repousser la force par la force, de faire cesser la résistance et d'en poursuivre les auteurs par tous les territoires par lesquels ils auront passé [1].

En l'absence de généraux divisionnaires, ce fut le plus ancien général de brigade, Philippe-Romain Ménard, qui traversa le territoire genevois à la tête de la première division de l'armée d'Italie, le samedi 20 janvier 1798. Ménard établit son quartier-général à Ferney-Voltaire. C'est là que l'atteignit un paquet à son adresse contenant les instructions du Directoire. Celles-ci étaient attendues avec impatience. Le dimanche 21 janvier, Mangourit avait écrit au ministre des relations extérieures :

Le général Pouget me marque qu'il fait tout pour encourager les patriotes dont l'énergie lui paraît, ainsi qu'à moi, trop didactique. Il craint comme moi qu'ils se laissent endormir ou trahir. Il m'apprend que le général qui commande la division des troupes venant d'Italie vient d'arriver avec la première demi-brigade, n'ayant pas plus d'instructions que le général Pouget et moi. Nous espérons que le Directoire exécutif ne tardera pas à diriger l'index vers nous.

D'autre part, le 17 janvier déjà, le comité révolutionnaire de la ville de Nyon avait demandé au général Pouget de venir

1 Archives nationales, carton AF. III, 495, dossier 2982. Le texte authentique et complet de ces instructions a été publié dans la *Gazette de Lausanne*, du 18 août 1897. Le premier numéro de ce journal suisse, paru le 1er février 1798, sous ce titre, *Peuple vaudois. Bulletin officiel.* est conservé lui-même aux Archives nationales, à Paris, carton AF. III, 86.

à son secours au cas où Berne réaliserait sa menace d'envoyer quatorze bataillons avec de l'artillerie contre le pays de Vaud.

Le général Ménard, après qu'il eut pris connaissance des ordres de Paris, jugea nécessaire d'instruire aussitôt ses voisins que le gouvernement français le chargeait d'assurer aux habitants du pays de Vaud « le libre exercice de leur droit ». La note suivante, datée du mardi 23 janvier, informa de cette démarche le Directoire en ces termes :

Une lettre du général Ménard, adressée au Comité de cette ville, y a totalement décidé les esprits alarmés d'abord par la marche des troupes bernoises. Le général écrit qu'il envoie un trompette aux Bernois pour leur déclarer que le moindre mouvement de leur part sera regardé comme hostilités par l'armée d'Italie. La cocarde est arborée, le Bailly déloge. Tous désirent unanimement l'assemblée du pays.

Le même 23 janvier, les patriotes vaudois recevaient de Paris des *Instructions pour l'assemblée représentative de la République lémanique*, signées Frédéric-César Laharpe et Perdonnet. Sorties de l'imprimerie de l'*Ami des lois*, journal officieux du Directoire, elles avaient eu l'approbation de celui-ci, puisque Mangourit écrit, à leur sujet, à Talleyrand : *Je suis instruit par ces instructions particulières, du vœu du Directoire*. Elles indiquaient aux patriotes les mesures à prendre pour constituer l'assemblée représentative de la république lémanique, et elles leur recommandaient de déclarer les oligarques bernois et fribourgeois déchus de leurs prétendus droits de souveraineté pour avoir asservi le peuple et violé ses privilèges.

Les instructions de Merlin au général Ménard, et celles de Laharpe à ses concitoyens, se complétaient; l'effet souhaité fut immédiat. Des députés « délégués par diverses villes et communautés du païs de Vaud » s'emparèrent, sans lutte, du pouvoir. Le mercredi, 24 janvier 1798, à cinq heures du matin, un drapeau vert flottait à Lausanne; il portait les mots de *République lémanique* qui furent remplacés en 1803 par ceux de *Canton de Vaud*. « La cocarde bernoise qui est rouge rayée de noir, écrit Mangourit, a été foulée aux pieds et la cocarde verte arborée généralement ». Mangourit ajoute encore que son fils a rencontré, près de Vevey, ce dit 24 jan-

vier, deux cents hommes armés et sacs sur le dos. Ceux-ci le prièrent de descendre de son chariot et de boire à la santé de la République française. Il le fit en criant : Vive la République lémanique !

*
* *

Cette journée mémorable où, paisiblement, sans une goutte de sang versé, le peuple vaudois devint enfin son propre maître, fut suivie d'autres, moins heureuses. La Suisse, on ne l'ignore pas, eut à souffrir de l'occupation des armées françaises qui succéda de près aux événements relatés plus haut. Mais les traces des heures sombres de 1798 et 1799, le temps les a effacées. L'indépendance de l'État de Vaud, due à la protection toute puissante de la France, demeure au contraire une réalité vivante. Les droits politiques refusés jadis aux Vaudois, ceux-ci les possèdent aujourd'hui ; précisément en l'an 1898, un de leurs représentants à Berne, M. Eugène Ruffy, se trouve investi par les Chambres fédérales de la magistrature suprême, la présidence de la Confédération suisse. L'action que la France a exercée sur les destinées du pays de Vaud, il y a juste cent ans, a donc été efficace et durable.

ÉMILE COUVREU

NOTE

Marseille, le 5 janvier 1898.

Monsieur le Directeur,

Je n'ai eu connaissance qu'il y a peu de temps d'un article paru dans la *Revue de Paris* du 1er novembre, sous ce titre : *le Crédit agricole et l'État*. Cet article contenant une série d'erreurs sur le groupe d'étude et de propagande que j'ai l'honneur de présider, je vous demande de me permettre une rectification strictement limitée aux passages qui nous concernent.

1° L'auteur, M. L. Durand, s'exprime en ces termes :

Le Centre fédératif du Crédit populaire est composé des hommes qui ont les premiers en France essayé d'organiser le crédit populaire... Il est difficile de dire exactement le nombre des caisses dépendant du Centre fédératif. Nous trouvons bien mentionnées dans sa revue, *l'Union économique*, une quarantaine de caisses ; mais la moitié ont été fondées par l'Union des caisses rurales.

Peut-être aurez-vous quelque difficulté à comprendre comment l'écrivain a pu trouver mentionnées dans la revue du Centre fédératif, *l'Union économique*, une quarantaine de caisses, dont la moitié « fondées par l'Union des caisses rurales », quand vous saurez que *l'Union économique*, qui n'a jamais été l'organe officiel du Centre fédératif, a cessé sa publication en décembre 1892, deux années avant la fondation des premières caisses rurales et la naissance de l'Union des caisses rurales [1].

1. M. L. Durand, à qui nous avons communiqué la lettre de M. Rostand, nous fait observer que cette erreur provient vraisemblablement soit d'un lapsus, soit

2° L'auteur, opposant, sur la question de la neutralité politique et confessionnelle des institutions coopératives de crédit, une « solution par la liberté » à une « solution par le libéralisme », attaque le Centre fédératif en ces termes :

Les libres-penseurs arrivent ainsi à exclure tout esprit de religion non seulement de leurs œuvres, mais aussi de celles fondées par des hommes qui ont une foi et professent une religion. Le Centre fédératif a pris parti pour le libéralisme... L'Union des caisses rurales a pris parti pour la liberté... Tel est le point sur lequel l'Union est en désaccord avec le Centre fédératif.

Ni la doctrine du Centre fédératif, ni le point vrai du désaccord dont on parle, ne sont exactement indiqués dans ces lignes.

La doctrine du Centre fédératif, qui est celle des maîtres de la science économique et de la coopération dans le monde entier, est que la coopération doit être pratiquée en vue de ses fins économiques propres, non en vue de fins distinctes ; que, pour la rectitude de son fonctionnement, elle doit s'abstenir de toute préférence confessionnelle ou politique, demander simplement la preuve de la probité et du travail, se placer sur le terrain le plus large où toutes les bonnes volontés peuvent se rencontrer. Aussi admet-elle comme légitime l'infinie variété des formes de l'association qui peuvent dériver des conditions locales, sans exclusion ni préférence systématiques, et a-t-elle ainsi l'avantage d'échapper aux difficultés qui naissent, pour les caisses rurales, de la jurisprudence récemment fixée par le Conseil d'État, en matière de patentes.

Ce principe de neutralité et de conciliation est bien celui qui se trouve inscrit en tête des statuts de l'Alliance coopérative internationale ; c'est bien la conclusion dégagée, avec une force admirable de pensée et d'éloquence, par M. Luzzatti du grand débat qui eut lieu en 1895 au Congrès de Bologne.

Comment la concilier avec un système de caisses de crédit confessionnelles, catholiques, protestantes, etc.? L'union consisterait alors dans la division, on serait « tolérants » parce qu'« intransigeants ». Cette conception nous apparaît comme une dénaturation de l'idée coopérative.

Mais cela n'est pas dire que nous méconnaissions ou écartions le dévouement qui s'inspire des croyances religieuses. Le mobile peut

d'une confusion typographique. Vérification faite, il y a eu lecture défectueuse d'un manuscrit surchargé en cet endroit. Une note est tombée, qui donnait comme référence : « Voir le *Bulletin du Crédit populaire*, par exemple le numéro du 15 mars 1894, pp. 221 et 227. » Les mots « *Union économique* » proviennent d'une phrase barrée, et se sont glissés dans le texte par erreur. M. Durand, qui n'a pu revoir son article en épreuves, est hors de cause. — NOTE DE LA RÉDACTION.

être le dévouement religieux, comme le dévouement philanthropique. Et j'ai moi-même dit, au Congrès de Lille :

Si vous voulez ma pensée tout entière, je n'hésite pas à envisager le dévouement religieux comme le mobile le plus pur, le plus désintéressé, le plus élevé, peut-être le plus durable. Plaçons-le au premier rang, mais distinguons-le de l'œuvre elle-même. Lorsqu'il a suggéré à un prêtre ou à un croyant de se faire l'initiateur d'un bienfait pour les humbles, que ce prêtre ou ce croyant n'enferme pas une œuvre économique dans une église, qu'il ne subordonne pas la distribution du crédit à une profession de foi.

Peut-on dire que c'est là le langage d'un « libre penseur », comme le fait M. Durand?

Vous voyez si j'étais fondé à protester contre les interprétations qu'il donne de notre pensée, et du désaccord. Est-il besoin de rappeler qu'un moine éminent par la piété comme par la science, le P. Ludovic de Besse, a été vice-président du Centre fédératif ?

3° L'auteur de l'article dit enfin :

« Le Centre fédératif condamne les œuvres catholiques comme un fait inquiétant pour les esprits réfléchis. » (Discours de M. E. Rostand, au Congrès de Caen, *Réforme sociale*, 16 août 1896, p. 287.)

Le sens des mots ainsi extraits de ma conférence de Caen est tellement dénaturé, que je rétablis ici le texte du passage cité :

Quoi! une œuvre qui est, par elle-même, génératrice de concorde, que je vous montrais douée de cette vertu miraculeuse, en notre temps surtout, de refaire de l'union jusque dans le village le plus divisé, cette œuvre-là, vous la déformeriez, à tel point qu'elle apporterait un élément nouveau de discorde et de dissension ?

Il y a là un danger pour l'esprit religieux lui-même. Exiger dans les statuts d'une coopérative de crédit un acte confessionnel, ou se réserver le droit de juger, sur le seuil, si les opinions du demandeur de crédit vous conviennent ; interdire même le droit de travailler au bien public avec des personnes appartenant à une autre confession ; faire dépendre de telle ou telle arrière-pensée de cet ordre la dispensation du crédit ; placer dans le clergé le pivot de mécanismes financiers : — autant de périls pour l'esprit religieux, les mêmes que si l'on inféodait la coopération à un parti politique, et plus graves en ce qu'un intérêt moral bien plus élevé que l'intérêt d'un parti peut en être tôt ou tard compromis.

Ceux qui commettent une telle faute se récrient : « Voyez, disent-ils, n'avons-nous pas beaucoup d'adhérents ? » et ils chiffrent pompeusement le nombre de ces adhésions. A cela, il n'est qu'une réponse : c'est en elle-même qu'il faut examiner la justesse d'une idée. Qu'importe qu'on réussisse à entraîner dans cette voie, et, je vais dire toute ma pensée, à

entraîner par leur sincérité même, de nombreux dévouements ? En quoi cela prouve-t-il qu'on ait raison ? Ou plutôt il faut aller plus loin, et réfléchissez-y, vous reconnaîtrez, je crois, que je suis dans le vrai : *plus le fait s'étendra, plus il sera inquiétant* pour les esprits réfléchis.

Le fait que je signalais comme inquiétant n'était donc nullement « les œuvres catholiques » : nul ne les admire plus que moi. C'était le fait d'une déviation de l'idée coopérative, de cette erreur : le crédit catholique, ou protestant, ou israélite. Et je disais : la justesse d'une idée ne se mesure pas au nombre de ses applications ; plus une idée inexacte s'étend, plus le fait est inquiétant pour les esprits réfléchis.

Veuillez agréer, monsieur le Directeur, avec mes remerciements anticipés, l'assurance de ma haute considération.

EUGÈNE ROSTAND

Nous avons publié le 1er octobre 1897 une lettre par laquelle le cardinal Gibbons contestait formellement une allégation de M. Charbonnel, dans son article sur *un Congrès universel des Religions en 1900*, paru ici-même le 1er septembre 1895. M. Charbonnel nous prie de déclarer qu'il maintient toutes ses assertions. Les paroles d'encouragement données par le cardinal à l'idée d'un nouveau congrès des religions sont attestées expressément par M. Bonet-Maury, professeur à la Faculté de théologie protestante, qui assistait à l'entretien. La phrase : « Le Pape sera avec vous, je le sais » fut dite au cours d'une conversation ultérieure qui eut lieu sans témoins. M. Charbonnel affirme qu'il répond de l'exactitude de son souvenir.

L'Administrateur Gérant : LOUIS SCHOUÉ

TERNE SEC[1]

I

Sur les sept heures du matin, après avoir fait tourner discrètement la clef dans la serrure du petit logis, Thomassine, la servante, reprit le seau d'eau et le panier de charbon qu'elle avait posés à terre pour respirer un peu et ouvrir la porte, poussa du genou le battant qui laissa libre le passage, et entra un peu de côté. C'était une créature grande et mince, très maigre, à la figure juvénile, allongée et brune; mais sa personne frêle, autour de laquelle le jupon de percale sombre et le caraco de mousseline ressemblaient à un fourreau de parapluie autour du simple manche, sa personne de jeune femme fluette et maladive était déformée par un gros ventre que le tablier de cotonnade bleue dessinait avec précision et qui, par devant, relevait d'un demi-pied le jupon de percale. A peine entrée dans la petite cuisine obscure, Thomassine posa de nouveau sa charge à terre et s'assit pour reprendre haleine.

Tous les matins, à six heures, elle partait de la ruelle Violari, au Pendino, et venait faire son service, place Sainte-

1. On sait qu'un « terne sec », à la loterie, se compose de trois numéros pris ensemble par un joueur qui renonce d'avance au gain de « l'extrait simple » (un seul numéro sorti) ou de « l'ambe » (deux numéros).

Marie-de-Bon-Secours : il lui fallait trois quarts d'heure, car la distance est grande et, avec ce fardeau qui ralentissait sa marche, elle ne pouvait pas courir. Avant de monter là haut, pour s'épargner un peu de peine, elle achetait du charbon, tirait au puits de la cour un seau d'eau et, lentement, lentement, gravissait les trois étages, chancelante, haletante, les yeux mi-clos de fatigue. Elle pensait à son mari, gardien de la paix, qui peut-être en ce moment revenait à la maison et se jetait tout de son long sur le lit vide pour se reposer de la dure faction nocturne.

Ce matin de samedi, comme les autres matins, Thomassine écarta la cendre du petit foyer pour y reprendre quelques braises ardentes qu'elle y laissait exprès le soir; et elle murmura :

— Au nom du Père...

C'était son invocation matinale, celle de toutes les ouvrières napolitaines avant de se mettre à l'ouvrage. — Et, maintenant, elle soufflait sur les charbons pour les rallumer, se rejetant à chaque seconde en arrière parce que l'odeur de l'acide carbonique lui faisait mal au cœur. Lorsqu'elle eut mis au feu la cafetière avec un peu d'eau repassée sur le marc de la veille, elle chercha dans le panier au charbon et y prit un œuf enveloppé de papier. En ayant soin de faire le moins de bruit possible, elle battit cet œuf dans un verre, le jaune seulement, avec du sucre fin ; et elle étouffait le bruit pour ne pas réveiller les personnes qui dormaient encore. Mais, dans l'une des deux chambres dont se composait le petit appartement, on entendit tousser une fois, puis une seconde fois, puis une troisième : et cette toux, sans être ni très forte ni très aiguë, était opiniâtre ; puis, il y eut une pause, où l'on entendit un profond soupir ; puis, pendant trois ou quatre minutes, la toux recommença ; elle s'apaisa enfin. Thomassine, toujours battant l'œuf dans le verre, traversa une petite pièce qui servait de salon et de salle à manger ; ensuite elle entra dans la chambre à coucher pour en ouvrir les fenêtres.

— Bonjour, mesdames, — dit-elle en se tournant vers le grand lit.

— Bonjour, Thomassine, — répondit une voix de femme qui

avait été sonore, mais qui maintenant était couverte d'un voile. — Quelle heure est-il ?

— Sept heures passées.

— Il est tard, il est tard ! — murmura la voix assourdie.

Et la femme se dressa sur les oreillers pour se lever ; et deux longues tresses de cheveux blonds, où déjà se mêlaient quelques cheveux blancs, glissèrent sur sa camisole. C'était une femme de quarante ans, au profil très pur, aux yeux gris très doux, aux mains si fines et si blanches qu'on les aurait prises pour des mains de jeune fille.

— Catherine ! Catherine ! — fit la dame en s'adressant à la personne qui dormait auprès d'elle.

Mais la dormeuse ne bougea même pas : la tête rejetée en arrière sur le traversin, avec deux longues tresses châtaines répandues sur la neige de la toile, avec ses rouges lèvres entr'ouvertes, elle dormait si béatement, si profondément, que la dame, au second appel, baissa beaucoup la voix, comme si le courage lui manquait pour la réveiller.

— Pauvre fille ! — dit-elle ensuite, comme se parlant à elle-même.

Et elle croisa sur la couverture ses délicates mains blanches. Thomassine, appuyée familièrement au chevet du lit, regardait Catherine, une enfant de quatorze ans aux épais sourcils noirs et au nez camus.

— Pourquoi dites-vous : « Pauvre fille » ? Elle va très bien, Dieu merci !

— Je voudrais qu'au lieu d'aller à l'école elle pût faire la grasse matinée ! — répondit la mère, qui, tranquillement, modestement, commençait à se vêtir.

— Elle apprend la *vertu,* en allant à l'école ! — fit sentencieusement Thomassine. — Si je savais lire, je ne serais pas servante.

La dame, qui était devant le miroir, hocha mélancoliquement la tête. Petite, maigre, de formes très élégantes, elle jetait à peine un regard sur cette glace verdâtre où les visages paraissaient tout pâlis ; et lentement elle passait le peigne dans sa longue chevelure blonde, une chevelure merveilleuse où se mêlait un soupçon de blancheur. Elle recommença de tousser.

— Le phosphore d'hier soir m'a fait mal, Thomassine ! — dit-elle à demi-voix, après une de ces expirations profondes qui suivaient toujours ses accès de toux.

— Et il n'a servi à rien, — répondit Thomassine, qui cessa de battre l'œuf déjà transformé en une crème blanchâtre.

Le logement faisait partie d'une vieille maison située dans un des vieux quartiers de Naples ; encore qu'il parût assez propre, il était assailli le soir par les cancrelats qui émergeaient de mille trous, sortaient de la conduite d'eau par bandes, envahissaient la cuisine et le prétendu salon ; à tel point que, dans la soirée, la mère et la fille n'osaient plus recevoir personne et, prises de dégoût, partaient de chez elle sans aucune envie de promenade, bien que la dame fût très lasse d'avoir parlé haut toute la journée. Or Thomassine avait imaginé d'enduire avec du phosphore des feuilles fraîches de salade pour tuer ces vilaines bêtes ; mais le petit appartement s'était rempli de mauvaise odeur et de lumière phosphorescente sans qu'il y eût le moindre résultat.

— Cependant je fais tout le possible pour tenir la maison propre ! — marmotta Thomassine en passant dans la ruelle du lit pour éveiller la grande fille qui dormait toujours.

La dame, qui finissait de s'habiller, jeta un regard autour d'elle. Le logis était si pauvrement meublé qu'il n'était pas difficile de le tenir propre. La petite chambre à coucher se trouvait occupée par le grand lit de fer, un de ces lits napolitains dégrossis à peine ; il y avait une grosse commode avec un dessus de bois, une mesquine toilette en noyer peint, un portemanteau et une paire de chaises. Le salon avait pour mobilier un divan de Gênes, en fer et crin, qui pouvait servir de lit et que recouvrait mal une cretonne déteinte par des lavages trop nombreux ; quatre chaises dures, au dossier droit, de forme démodée ; deux tablettes chargées de livres et une table ronde couverte en marbre, massive, luisante : on y mangeait, on y écrivait, on y travaillait, et, nette, blanche, froide, elle était l'orgueil de la dame et de sa fille. Rien de plus. Pas l'ombre d'un fauteuil, d'un tapis, d'un rideau : les carreaux nus, les fenêtres nues ; une glaciale nudité.

Mais Catherine résistait à la servante qui voulait la faire lever ; elle se tournait de l'autre côté, souriant, grommelant, se

plaignant d'avoir encore sommeil, d'avoir dormi trop peu ; et, à chaque instant, elle s'écriait, comme pour demander protection :

— O mère ! ô mère !...

— Allons, petite, debout ! — répondait la mère d'une voix caressante, comme si elle eût parlé à un enfant de quatre ans.

Catherine allégua que c'était fête, que c'était dimanche.

— Non, mademoiselle, samedi ! — répliqua la servante.

Et la pauvre femme du Cilento, maigre, brune comme une olive, dévouée à ses deux maîtresses comme un chien fidèle, un peu riant, un peu se traînant, força Catherine à s'habiller, en lui promettant que demain, qui était dimanche, elle se lèverait à dix heures et aurait aussi dans son café un œuf battu, parce que ce serait dimanche. La dame, obligée de parler toute la journée en donnant ses leçons de français et d'anglais, se permettait le luxe de cet œuf qui coûtait trois sous et qui faisait du bien à la poitrine ; mais, par scrupule, elle ne déjeunait pas et restait jusqu'à cinq heures sans rien prendre que cet œuf. Assise maintenant, rêveuse, elle suivait des yeux la servante qui attachait les jupons de la jeune fille. Catherine avait le corps vigoureux, pas élégant du tout ; elle grandissait avec exubérance et faisait tout éclater, corsages, bas et chaussures. Justement, sa robe en mousseline de laine grise, déjà usée aux coudes, était devenue courte et laissait voir un peu les jambes. Catherine contemplait ses chaussures et ses coudes avec une figure désolée ; tandis que la mère qui, au mois de mai, portait encore sa robe d'hiver en laine marron, très lourde, gardait son grand air aristocratique.

— Tu déchires tout, ma fillette ! — lui dit-elle avec douceur.

— Cela se déchire, mère ; ce n'est pas ma faute. Et d'ailleurs, ne m'as-tu pas promis une robe neuve pour l'examen ?

— Certainement, certainement ! — murmura la dame avec un vague sourire.

— Celle-ci, nous la donnerons à Thomassine, pour son bébé.

La servante tourna la tête en pâlissant : chaque fois qu'on lui parlait de cet enfant, dont la naissance était proche et pour qui elle n'avait rien préparé encore, pas même un lange, elle se troublait, frissonnait, déjà mère, déjà frémissante d'amour et de pitié pour sa créature. Puis elle regarda sa maîtresse au visage ; et les deux mères se comprirent sans

paroles, tant l'angoisse de la plus jeune était vive, tant la compassion de la plus vieille était affectueuse. Mais Catherine refaisait ses nattes, tournait dans le logis, cherchait en fredonnant ses livres et ses cahiers, avec des lunettes posées déjà sur son spirituel petit nez camus, la tête levée d'un air de malice. Elle avait pris gaiement son café noir avec un pain d'un sou, tandis que la mère prenait le sien avec l'œuf dont elle lui offrait toujours la moitié, comme saisie de remords pour ce luxe qu'elle se permettait et auquel sa fille ne participait point. Thomassine était retournée à la cuisine et buvait dans un verre le fond du café, parce qu'il n'y avait à la maison que deux tasses. La dame, le chapeau sur la tête, vint à la porte de la cuisine, et, pendant quelques minutes, parla tout bas à la servante : elle lui recommandait de restreindre un peu la dépense de la journée, car elle ne pouvait lui donner que trois lires[1] en tout ; et elle lui avait mis les trois lires dans la main, et elle regardait la pauvre servante au visage, avec douceur, comme pour en implorer la bienveillance ; et la servante regardait les trois pièces d'argent placées sur la paume de sa main, sans rien dire, en faisant un calcul mental.

— Y arriveras-tu ? — demanda la dame.

— Je tâcherai, — fit Thomassine qui réfléchissait toujours.

La dame se retira, soulagée.

De l'autre chambre, Catherine, en mettant son chapeau, criait :

— Thomassine, achète-moi des abricots !

— Oui, mademoiselle.

— Thomassine, achète-moi un crochet et une once de coton blanc !

— Oui, mademoiselle.

— Thomassine, achète-moi pour mon chapeau un demi-mètre d'élastique noir : celui-ci ne tient plus !

— C'est bien.

Devant la porte ouverte, la mère disait doucement :

— Viens, viens, petite.

— Ne manque pas de m'avoir tout cela pour aujourd'hui, Thomassine.

— Soyez tranquille ! Et que la Madone vous accompagne.

1. Trois francs.

La mère et la fille s'en allèrent. La fille emportait sous le bras une charge de livres, de cahiers et une boîte à dessin; elle avait passé l'autre bras sous celui de sa mère.

— O mère, tu m'entraînes! — disait-elle en descendant l'escalier.

— Mais toi, tu me soutiens, petite! — répondait la mère.

Thomassine, restée seule, avant de partir aux provisions, se mit à ranger le ménage. Selon l'habitude napolitaine, pour défaire le lit, elle retirait les oreillers et les draps et amoncelait au chevet les matelas qui devaient y prendre l'air jusqu'après midi. Pendant qu'elle accomplissait toute cette besogne à grand'peine, gênée par sa grossesse, elle vit tomber à terre, en secouant les draps, un bout de papier. Elle pensa, d'abord, que c'était l'enveloppe des pastilles de codéine que sa maîtresse, quand elle était la nuit tourmentée par la toux, prenait quelquefois pour se calmer et dormir. Mais, sur ce papier, il y avait de l'écriture, et Thomassine le ramassa pour le conserver. Elle y jeta un regard, bien qu'elle ne sût pas lire... Elle ne savait pas lire, la pauvre paysane du Cilento, parce qu'elle avait dû piocher la terre au lieu de fréquenter l'école; mais elle connaissait parfaitement les chiffres et, sur le petit papier, il y avait des nombres, écrits d'une calligraphie claire et ronde.

— 3, 42, 84 : c'est un terne! — pensa Thomassine, après avoir lu.

Et, machinalement, elle fourra le morceau de papier dans la poche de son tablier. Comme c'était samedi, elle comptait jouer ce terne lorsqu'elle descendrait pour les achats. Qui sait? Peut-être était-ce une grâce que Dieu lui envoyait. Mais comment ce papier se trouvait-il dans le lit de madame? C'était vraiment un terne; ce n'était ni une enveloppe de lettre, ni une ordonnance, ni une carte de visite; c'était un papier avec trois nombres dessus : trois nombres à jouer, rien autre chose. Et Thomassine, la tête en travail, cherchait à reconstruire l'affaire. Quelqu'un sans doute, un prêtre ou un moine, ou une bonne âme dévote, avait donné ces trois numéros à madame, hier vendredi; ou madame, qui était une vraie sainte, les avait pensés comme cela, par hasard; et, selon la coutume de ceux qui, à Naples, jouent un terne *incertain* auquel ils tiennent beaucoup, madame avait voulu faire la preuve.

C'est-à-dire que le vendredi soir, avant de se mettre au lit, elle avait écrit les trois nombres sur un bout de papier, puis les avait glissés sous son oreiller : car si, en y pensant et repensant avec force durant la nuit du vendredi au samedi, on rêve cette nuit-là les nombres, cela veut dire qu'ils sont bons et sortiront sûrement ; mais si on ne les rêve pas, cela veut dire qu'ils sont mauvais et ne valent pas la peine d'y risquer seulement deux sous. Voilà ce que devait avoir fait madame qui, bonne comme elle était, devait connaître en rêve les nombres *certains*.

« Qui sait? qui sait? se disait Thomassine. Si madame ne m'a donné que trois lires pour les achats, c'était probablement afin de jouer quelque chose de plus. Que la Madone la bénisse et me vienne aussi en aide ! »

Elle prit dans la cuisine un torchon propre afin d'y mettre les provisions : depuis quelque temps, le panier d'osier, témoin des beaux jours lointains où l'on achetait au marché poulets et langoustes, n'avait plus de fond. Justement, sur le large palier, la voisine, qui était aussi la propriétaire du vieil immeuble, Donna Luisa Jaquinangelo, flanquée de sa servante Concettella, marchandait des tomates à un revendeur ambulant, appelé de la rue et monté avec deux grandes corbeilles pleines de tomates. Concettella et le revendeur étaient à genoux près des corbeilles, l'un d'un côté, l'autre de l'autre ; et si Concettella voyait le revendeur mettre dans la balance une tomate trop petite ou trop mûre, elle allongeait la main et changeait la tomate ; le vendeur levait la tête et commençait à protester, disait qu'il ne voulait plus vendre, déposait la balance. Donna Luisa Jaquinangelo, droite sur le seuil, assistait tranquille au débat, prononçant quelques mots par intervalles.

Avec son profil saillant de chèvre, elle était fort laide, mais correctement coiffée par la coiffeuse, enveloppée dans un peignoir en toile de Russie, grand luxe pour cette vieille maison du quartier Sainte-Marie-de-Bon-Secours ; et, malgré sa richesse et sa bonté, elle était le secret tourment de sa famille. Oisive, sans préoccupations d'avenir, sans chagrins, sans soucis, elle s'acharnait aux plus minces détails de l'existence ; et son mari, ses enfants, les servantes, les fournisseurs,

l'avaient toujours sur le dos, puérilement curieuse, indiscrètement empressée, pas méchante, mais bavarde jusqu'à l'excès, sentimentale jusqu'à l'ingénuité, intervenant en toute occasion, se mêlant de tout ce qui ne la regardait pas, voulant connaître la vie de tout le monde, se croyant la plus sublime des femmes, alors que les personnes mêmes dont elle était la bienfaitrice et l'amie la déclaraient la plus insupportable de toutes. Et l'un des grands divertissements de cette dame, qui chaque matin pouvait envoyer sa cuisinière au marché, c'était de faire monter les revendeurs et de discuter avec eux, une heure durant, le prix d'un kilo de pêches.

— Bonjour, Thomassine, — répondit Donna Luisa au salut de la Cilentaine. — Eh bien, comment vas-tu? Suis-tu encore le régime de la soupe à la bourrache que je t'ai recommandé?

— Je mange ce que j'ai, madame! — repartit l'autre, arrêtée près de la corbeille de tomates. — Pour se soigner, il faudrait des sous... Bel homme, combien les vends-tu, tes tomates?

— Quatre sous le kilo.

— Jésus! Et ces quatre sous, les as-tu jamais vus dans les mains d'un client?... Tu sais, nous sommes à la fin de mai; bientôt il faudra les donner à un sou le kilo.

— Alors, je quitterai le métier de revendeur et ferai le monsieur! — dit sur un ton gouailleur l'homme aux tomates.

— Si tu me les laisses à deux sous le kilo, bel homme, je te donnerai par-dessus le marché les numéros gagnants.

A ces mots, le revendeur leva la tête, Concettella se redressa d'un bond, et Donna Luisa Jaquinangelo allongea son menton de chèvre, comme lorsqu'elle entendait une chose très intéressante.

— Qui te les a donnés? un moine? — demanda-t-elle à Thomassine.

— Ou peut-être son confesseur? — fit observer Concettella.

— Les belles filles trouvent toujours quelqu'un pour leur donner les numéros! dit le revendeur en riant.

— Que vous importe? Moine ou confesseur, celui qui veut aujourd'hui gagner à coup sûr doit jouer 3, 42 et 84, des numéros certains; et crève le gouvernement!

— 3, 42, 84...? — reprit Donna Luisa.

— Oui, madame. Au fait, cela ne vous touche guère : c'est bon pour les gens de notre sorte, qui ont la bourse vide... Voyons, me le donnes-tu, ce kilo de tomates ?

— Je te le donne ; mais, si le terne ne sort pas, je viendrai demain te réclamer les deux sous.

— Demain, nous roulerons tous carrosse ! — dit Thomassine, moitié riant, moitié rêvant, l'œil attentif à la pesée du kilo.

Le revendeur partit d'un pas lourd, avec sa corbeille sur la tête.

— Écoute, Thomassine, — dit Donna Luisa Jaquinangelo, — voilà six sous pour te faire une soupe à la bourrache... Mais non, il vaut mieux que je ne te les donne pas : tu pourrais les employer autrement. Viens cette après-midi à trois heures, et Concettella t'aura préparé une bonne soupe assaisonnée d'huile : je veux que tu la manges devant moi ; sinon, je ne serai pas contente.

— Dieu vous le rende ! — fit Thomassine.

Et elle descendit l'escalier en songeant qu'il eût mieux valu pour elle avoir les six sous, tandis que Donna Luisa Jaquinangelo et Concettella causaient entre elles sur le palier pour décider la manière dont il fallait jouer les numéros.

Sous la porte cochère, Mariangela bavardait avec Gelsomina. Mariangela était caméristе de la marquise de Casamarte, qui habitait l'étage *noble* : une grande dame pour ce milieu bourgeois, une dame qui avait son carrosse remisé de l'autre côté de la rue, sous le porche de la maison Ricciardi, et qu'on voyait à tout moment passer vêtue de soie, avec un grand nez bourbonien, dans un visage long et blême, et un violent parfum de jockey-club. Quant à Gelsomina, c'était la fille du portier de la maison Ricciardi : une belle fille, toute fleurie de beauté provocante et enivrante, en robe d'indienne avec des chaussures éculées, des bas de coton rouge déteints et la face poudrée des fillettes napolitaines. Et, tout en bavardant, elle faisait très vite des *étoiles* au crochet pour en composer des courtepointes, qu'elle vendait ensuite aux fiancées du voisinage : car la mode populaire était alors d'avoir pour se marier une courtepointe au crochet, avec transparent bleu ou rose.

— Tu vas aux provisions, Thomassine ? — demanda Mariangela, l'élégante caméristе en chapeau.

— Oui! Et toi, où vas-tu?

— Je disais à Gelsomina, qui veut se marier mais qui ne sait lequel choisir, de Don Giovanni Caccioppoli, un monsieur, ou de Frédéric, le commis de Rigillo, le perruquier: « Mieux vaut prendre le commis du perruquier; un monsieur, jamais! »

— Et qu'est-ce que cela fait?

— Qu'est-ce que cela fait? Cela fait que nous n'en pouvons plus, la marquise et moi; et, vrai! si elle ne m'avait pas, elle se jetterait dans un puits! D'un côté, il y a le marquis, et, lorsqu'il rentre à l'aube, c'est merveille: car, le plus souvent, il ne rentre pas, et mange tout, et laisse sans le sou la marquise, pauvre âme du bon Dieu! De l'autre côté, il y a le petit comte, lequel, à chaque instant, vient dare-dare chez sa cousine pour lui dire: « Benilde, as-tu cinq cents lires? » Que pouvons-nous faire? Le petit comte ne sait rien de notre gêne; et le marquis, chaque fois qu'on lui en touche un mot, nous jette à la face les biens paraphernaux et la pension de deux cents lires par mois, qu'on ne voit pas toujours; et, si madame voyage, il faut que là-dessus elle paie son billet. Que faire, mes enfants? Nous sommes réduites à vendre ou à mettre en gage. Voulez-vous voir?

Elle attira Thomassine et Gelsomina sous le porche, promena un regard autour d'elle et tira de sa poche un écrin de cuir rouge, qu'elle ouvrit: sur le velours blanc s'étalait une grande épingle en fer à cheval ornée de diamants et de rubis qui scintillaient dans la pénombre du porche.

— Que c'est beau! — s'écrièrent les deux autres.

— Cela ne fait-il pas pleurer l'âme, de porter pareille chose au mont-de-piété? Encore, si ce n'était que cela, ce ne serait rien. Mais nous avons engagé les solitaires de grand-maman, la princesse, le collier de perles donné en cadeau de mariage par tante Clotilde, qui depuis s'est faite religieuse à Donnalbina; nous avons engagé trois bracelets... Par bonheur, c'est l'été maintenant, et tous ces bijoux ne se portent pas. Mais, cet hiver, il faudra des mille et des mille pour dégager tout.

— Chacun a ses croix! — murmura Thomassine, en faisant un mouvement pour s'en aller.

— Ce qu'il nous faudrait, c'est un terne! — dit Gelsomina en épiant du coin de l'œil si Don Giovanni Caccioppoli

passait dans la rue ou si le garçon de Rigillo se montrait au seuil de la boutique.

— Mais qui t'a donné les numéros? — fit Mariangela. — Moi, depuis huit ans, je joue 6 et 22 ; c'est un ambe que tout le monde attend : lorsqu'il sortira, le gouvernement en aura, des cents et des mille, à payer!...

— Moi, je *tiens* 64, extrait simple, — dit Gelsomina qui continuait à s'escrimer gaiement avec son crochet. — Mais, lorsqu'on prend un extrait simple, il faut une mise trop forte pour gagner quelque chose.

— Mon terne, à moi, c'est : 3, 42 et 84, — dit Thomassine en partant.

Aussitôt qu'elle eut tourné l'angle de la rue des Banchi Nuovi, Gelsomina quitta vite Mariangela ; au coin de la rue Ecce-Homo, là où se tient le cireur, venait d'apparaître Frédéric, le garçon du perruquier. Petit, avec sa chemise très blanche, son large col rabattu, sa cravate en soie rouge, sa veste noire sans basques, sa raie commençant sur le front et finissant sur la nuque, ses cheveux en brosse légèrement frisés aux extrémités, Frédéric était l'idéal de l'élégance pour Gelsomina Santoro, la toute belle, l'infatigable travailleuse au crochet. Sans doute, Don Giovanni Caccioppoli était « un monsieur », c'est-à-dire qu'il exerçait la fonction de clerc chez l'avocat Solimena, au troisième étage de la maison Ricciardi ; mais il avait quarante ans, une face blafarde et la petite barbe rare d'un homme qui sort de l'hôpital. Ah! Gelsomina préférait de beaucoup Frédéric, le garçon perruquier, qui prenait des airs de dédaigneux, faisait le Don Juan populaire, comme tous les jeunes gens de son état ; et, chaque fois qu'elle pouvait lui parler à la dérobée, soit sous le portail de Sainte-Marie-de-Bon-Secours, soit près de la boutique, elle était heureuse.

Or, Frédéric venait de poser le pied sur le petit banc du cireur et faisait cirer ses bottines ; et il regardait à la dérobée Gelsomina ; et Gelsomina, fascinée par les œillades, s'approchait en tirant continuellement le fil de la pelote qu'elle avait dans sa poche.

— Je vous salue, — dit Frédéric.

— Je vous souhaite le bonjour, — dit Gelsomina.

— Des chandelles, des chandelles! Qui veut des chan-

delles ? — se mit à marmotter le boiteux en cirant la bottine à tour de bras.

— Oh ! père Dominique, ne faites pas le méchant ! — pria Gelsomina.

— Et votre avocat, Donna Gelsomina, qu'en avez-vous fait ? — demanda ironiquement Frédéric en rallumant un bout de cigare.

— Je n'ai pas d'avocat, — répondit-elle piquée. — Lorsque j'ai un procès, je me défends moi-même.

— Bravo, Donna Gelsomina ! Vous êtes une fine mouche. Mais je voulais parler de Don Giovanni Caccioppoli. Vous le connaissez bien, celui-là ?

— Je le connais, mais je n'en ai pas de nouvelles. Il est mort, je suppose.

— Ne dites pas cela : il veut vous épouser.

— Pour sûr ! mais moi, j'ai autre chose en tête...

— Et peut-on savoir quoi, Donna Gelsomina ?

— Est-ce que cela vous intéresse ?

— Des chandelles, des chandelles ! — criait le boiteux.

— Aussi vrai que le jour d'aujourd'hui, Donna Gelsomina, dit sérieusement le perruquier, si je gagne un terne, nous arrangerons quelque chose ensemble.

— Et pourquoi ne pas jouer ensemble aujourd'hui le terne de Thomassine, la servante de la dame française ?

— Quel terne ? — dit le père Dominique en se redressant péniblement, avec autant de vivacité que le lui permettaient ses jambes cagneuses.

— 3, 42 et 84, — répondit Gelsomina.

— Mauvais, mauvais ! — protesta Dominique.

— Et pourquoi mauvais ? — demanda le perruquier.

— Parce que, cette semaine, l'extraction de 5 est sûre, mes enfants ; et il y a encore une seconde extraction tout aussi certaine : comme le moine de Sainte-Marie-Nouvelle a parlé des souris dont l'église et le cloître sont pleins, 11, le numéro des souris, est infaillible. Et puis, cette fois, selon mes petits calculs, 69 est très bon ; que dis-je ? indubitable ! et peut-être le 18 de la semaine dernière va se répéter ou *sortir par en haut*, ce qui donnera 19.

Et, sous la banquette où il serrait son cirage et ses brosses,

le père Dominique, infatué de lui-même, prit des feuillets sales, graisseux, en lambeaux : des débris de journaux cabalistiques, des bouts de papier en forme de cœur où les chiffres se pressaient, des haillons qui disparaissaient sous les pyramides des nombres. Et, les lunettes au nez, il feuilletait fébrilement les pages crasseuses et marmottait :

— Non, non, votre terne ne sortira pas... Et puis, qui vous l'a donné? Un moine? Un cabaliste? Un *assisté des bons esprits*?... Non, non, c'est impossible. Ce terne ne sortira pas.

— Qu'est-ce que cela fait, père Dominique? On peut toujours essayer... Avez-vous cinq sous, Frédéric? Nous jouerons cinquante centimes à nous deux.

— Toujours à votre service! — dit galamment le perruquier. — Si vous voulez, je ferai aussi votre mise.

— Pardon, pardon! — reprit fièrement la jeune fille. — Ma mise, c'est mon affaire. Sinon, pas de jeu... Vous fiez-vous à moi pour prendre et garder le billet?

— Il sera en très bonnes mains, — fit courtoisement l'amoureux.

Et ils se séparèrent, lui pour rentrer dans la boutique où les clients commençaient d'affluer, elle pour s'acheminer lentement vers le bureau de loterie, sur la place Sainte-Marie-Nouvelle. Mais Dominique le boiteux restait plongé dans sa cabale, hochant la tête, souriant, relevant ses lunettes, si bien qu'il ne vit pas le pied de Scognamiglio, le juge rachitique, se poser sur la banquette. Le juge, petit et bossu, en veston de drap noir, avec un gilet blanc et un chapeau de paille garni d'un large ruban noir, frappa du pied sur la planche avec impatience, pour se faire servir plus vite.

— Je demande excuse à Votre Excellence, — dit le boiteux confus. — Me voilà prêt.

Et il battit vivement la banquette avec sa brosse, tout en soufflant la poussière sur la petite chaussure du juge bossu.

— Toujours des numéros, toujours des numéros, Dominique! — fit sévèrement le magistrat.

— Que voulez-vous, Excellence! C'est une passion.

— C'est un vice, Dominique.

— Alors, pourquoi le gouvernement l'entretient-il?... Et puis, en jouant, à qui fais-je du mal? Je n'ai ni enfants, ni

femme ; ce que je gagne me suffit ; et, quand ça ne me suffit pas, je ne demande rien à personne... Est-ce que je me grise ? Est-ce que je médis du prochain ? Est-ce que je distribue des coups de couteau ? Est-ce que je vole ?

— C'est un vice, — répéta le juge.

— Pardon, Excellence ! mais sur ce point vous avez tort. Je ne joue pas l'argent d'autrui, je joue le mien. En suis-je ou n'en suis-je pas le maître ?

— Mais, que ferais-tu, si tu gagnais ?

— Je régalerais tout le voisinage, — répondit le boiteux avec un geste de superbe largesse.

— Et ce qui te resterait, tu le jouerais encore !

— Naturellement ! — dit-il, avec un geste de soumission à la fatalité.

— Depuis combien d'années joues-tu, Dominique ?

— Depuis l'âge de huit ans, Excellence. Il y a donc cinquante ans.

— Et combien as-tu gagné ?

— J'ai gagné deux fois, pas davantage : la première, cinquante piastres ; la seconde, quinze lires.

— Et c'est tout ?

— C'est tout.

— Tu vois bien que les joueurs ont peu de chances et que le gouvernement fait du bénéfice.

— Oui, mais pas avec les gens comme nous : à Naples, il y a des hommes de science, des mathématiciens, des moines pieux et instruits, des âmes illuminées qui connaissent les bons numéros.

— Et ils jouent ?

— Les uns oui, les autres non, — répondit mystérieusement le cireur.

— Et ils gagnent ?

— Quelquefois. Cela dépend... Il y a des jours où l'on connaît les numéros ; mais le Seigneur vous aveugle et vous empêche de les jouer. Il y a des jours où on les interprète mal. Il y a des jours où la foi manque... Moi, j'ai le flair pour sentir ceux qui ne sortiront pas. Tout à l'heure, Gelsomina est venue, vous savez, la couturière ; et elle m'a dit qu'elle voulait jouer 3, 42 et 84. Eh bien ! que je

meure si elle en voit un seul au tableau ! J'ai tâché de la dissuader ; mais il n'y a pas eu moyen.

— Et toi, qu'est-ce que tu joues ?

— Je joue la liste que voici.

Et il montra au juge une file d'ambes, de ternes, de quaternes et jusqu'à des séries de sept numéros. Le juge hocha la tête, paya un sol pour ses chaussures et s'en alla tout rêveur par la rue des Tribunaux. Sa pensée venait de se porter vers sa famille composée de cinq enfants, dont quatre filles, brunes, petites, rachitiques, très laides, qui sûrement ne trouveraient pas de mari et qui faisaient toutes les besognes de la maison, cuisine, lessivage et repassage, cousaient le linge, cousaient leurs robes, et pourtant, malgré ces prodiges d'économie, avaient toujours l'air si minable qu'il n'osait pas les mener à la promenade. Si seulement il avait pu en mettre une à l'école normale, une autre au télégraphe ! Mais comment les enlever aux soins du ménage et les entretenir à l'école ? Elles étaient si laides, si laides, que leur père lui-même ne se faisait aucune illusion sur leur compte... Il tâta dans sa poche et y trouva les deux lires qu'il portait sur lui à tout événement, mais qu'il ne dépensait jamais, car il se privait de tout, sauf de tabac à priser : dix centimes tous les deux jours. Comment lui était-il venu à l'esprit de se marier lorsqu'il était suppléant du juge de paix à Frosolone ? Sa fiancée, Amalia, qui, comme ses propres filles, n'avait pas un sou de dot, l'avait épousé malgré sa bosse. « Je crois, pensait-il, que mes filles épouseraient un sourd-muet, un boiteux, n'importe qui !... » Ah ! si on le nommait vice-président, il pourrait alors en mettre une à l'école normale ou au télégraphe, pour apprendre au moins un métier qui lui servirait à gagner sa vie. — Et il s'en allait au tribunal, lentement, le visage tout rembruni. Mais, au lieu de prendre par la rue Pignatelli, où il rencontrait chaque matin le juge Inzenga qui l'accompagnait en route, il tourna, fait extraordinaire, par la rue Mezzocannone ; et, autre fait extraordinaire, ce samedi matin, le juge bossu Scognamiglio arriva au tribunal en retard d'une demi-heure.

Cependant Frédéric était rentré dans la boutique de Rigillo et s'était mis au travail : déjà les gens arrivaient en foule

pour se faire raser la barbe et couper les cheveux. C'était l'heure à laquelle, entre les clients pressés ou indolents et les garçons du perruquier, s'engageait la grande conversation du samedi matin : quels étaient les numéros à prendre? qui jouait? qui ne jouait pas? qui avait pour principe de ne jamais jouer? qui jouait toujours la même liste? Et Frédéric, avec la respectueuse familiarité du menu peuple napolitain, allait répétant à tous ceux dont il rasait la barbe ou coupait les cheveux :

— S'il arrive aujourd'hui ce que j'espère, monsieur, vous ne me verrez plus demain.

— Qu'espères-tu-donc? — interrogeait le client, parmi les flots blancs du savon et le grincement des ciseaux.

— J'ai un terne que je dois gagner.

— Quel terne?

— Un terne sûr : 3, 42, 84.

— Et d'où le tiens-tu?

— De mon amoureuse. Nous changerons d'état, si nous gagnons.

Et le client le plus sceptique demeurait songeur, tandis que le commis donnait un coup de brosse à son pardessus.

Cependant, avant d'arriver à la place Sainte-Marie-Nouvelle, où le bureau de loterie regorgeait de monde, Gelsomina s'était arrêtée sur la place Bon-Secours; et elle était entrée dans la boutique de son cousin Peppino Ascione, celui qui *faisait les saints*. La boutique était petite et quelques saints de grandeur naturelle, en bois sculpté, la remplissaient.

A vrai dire, Peppino Ascione leur faisait seulement la tête, les mains et les pieds, en stuc, délicatement coloriés; mais il était le premier stucateur des Banchi Nuovi, le quartier traditionnel où se font les saints. Le cas échéant, il peignait aussi les vêtements sur le bois, en y passant avec mollesse un pinceau chargé de couleurs ingénues : la tunique bleue de la Madone, parsemée d'étoiles dorées et argentées; la tunique grise et le manteau bleu du grand saint Joseph; la tunique brune du petit pauvre d'Assise... N'importe, au fond, comme tout le peuple napolitain, il préférait les statues habillées de vrais vêtements en laine ou en soie, d'une vraie tunique piquée ou brodée, avec un vrai cordon. Mais, où l'art de Peppino devenait immense, c'était pour les figures du Christ à la

colonne, couronné d'épines, la face baignée de larmes et de sang, la poitrine ruisselante de sang et la plaie ouverte au côté. Non, il n'y avait personne qui sût faire un *Ecce homo* lamentable comme ceux de Peppino Ascione. Et il aurait pu en gagner, de l'argent, le jeune stucateur! Malheureusement, il était consumé par une inguérissable anémie, pour laquelle il aurait dû ne pas exercer ce métier sédentaire, parmi les âcres odeurs de la peinture mêlée au stuc, dans cette étroite boutique de la place Bon-Secours.

Il était si blême et si débilité, avec ses gencives blanches et le cartilage de ses oreilles semblable à de la cire, qu'il restait pendant des heures en face d'un triomphant saint Michel archange, sans pouvoir seulement lever la main pour mettre un peu d'or sur la cuirasse du vainqueur de Belzébuth. Il regardait d'un œil voilé ses saints, qui venaient bruts de chez le sculpteur et qui s'en allaient tout roses, tout extatiques, les yeux bleus tournés vers le ciel, les mains délicates implorant des grâces célestes ou les répandant sur la terre : sainte Philomène, avec sa flèche pareille à une plume; saint Roch, avec une plaie sur son genou découvert, suivi de son chien fidèle; saint Blaise, avec son costume épiscopal, faisant le geste de bénir; saint Vincent Ferreri, avec un livre ouvert à la main et la flamme du Saint-Esprit sur la tête. Peppino Ascione les regardait, plein d'une mélancolique ferveur, comme s'il leur eût demandé la grâce de la guérison.

Près de lui, sur une table basse, entre le blanc et le vermillon, il laissait se refroidir le macaroni aux tomates que chaque jour sa mère lui envoyait de Saint-Jean-Majeur, où elle demeurait; il le laissait se refroidir dans la grande casserole de terre rouge, sans y toucher, parce qu'il n'avait jamais faim. Il ne buvait pas non plus le vin de Marano, dont la bouteille verdâtre était bouchée avec une feuille de vigne en cornet; et il soupirait, pris d'une faiblesse invincible :

— Rien n'y fait! rien n'y fait!...

Ce matin-là, quand Gelsomina entra dans la boutique, il arrangeait une petite couronne de roses artificielles pour la tête blonde d'une Madone de la Salette, tout habillée de blanc, avec de petites mains roses cachées sous d'amples manches de laine.

— Peppino, prête-moi cinq sous !

— Tu en as besoin pour le coton de ta courtepointe?

— Non, j'en ai besoin pour la loterie.

— Et tu as de bons numéros? — demanda-t-il avec langueur; — des numéros qui doivent sortir?

— Espérons-le! Si je gagne, j'épouse Frédéric, le garçon de Rigillo... Veux-tu les jouer, toi aussi?

— Tiens, tu mettras une lire pour mon compte; mais tu prendras le terne sec : à quoi me servirait de gagner un ambe de quinze lires?

— Et si tu gagnes, que vas-tu faire, Peppì?

— Si je gagne? Je le sais bien, ce que je ferai! Je fermerai boutique et m'en irai au petit village de Pugliano, sur la montagne de Somma, après Resina : feu dans la terre et soleil sur la tête! Et là, je trouverai du bouillon de bœuf, du lait frais et de bon vin. Tous les matins, je ferai ma petite promenade aux environs... et, six mois après, vous me verrez revenir gros et gras.

— Et tu ne feras plus de saints?

— Des saints?... Si j'obtiens cette grâce, je veux faire une Madone des Douleurs comme jamais on n'en a vu; et je l'offrirai à l'église de Pugliano. Elle aura une robe de forte soie noire, toute brochée d'or fin, avec un manteau semblable qui sera une merveille et, dans les mains, un mouchoir de vraie batiste, orné d'une large dentelle. Sa couronne sera en argent doré; les sept épées qui lui percent le cœur seront en argent. Et on viendra de tous les villages voisins, tu verras ; on viendra même de Naples, à la petite église de Pugliano, pour prier la Mère des Douleurs.

— Et pourquoi, Peppino, la Mère des Douleurs plutôt qu'une autre Madone?

— Parce que c'est la meilleure, — dit Peppino avec une conviction profonde.

II

Au moment où cinq heures sonnaient à Sainte-Marie-de-Bon-Secours, les cloches se mirent à carillonner pour les vêpres qu'on y disait chaque mercredi et chaque samedi en

l'honneur de la Vierge. Mais les habitants de la petite place, des Banchi Nuovi, de Donnalbina, de Santa Barbara, des rues et des ruelles, des carrefours et des impasses, ne firent pas mine d'avoir entendu. Ils savaient bien qu'on sonne les vêpres trois fois, dans l'espace d'une heure, afin d'appeler les fidèles; et puis, pour une mystérieuse raison qui donnait beaucoup à penser au curé, les vêpres du samedi avaient toujours très peu de monde.

Au lieu du mouvement ordinaire, une grande paix régnait sur la place abandonnée par le soleil et traversée de temps à autre par une *carrozzella* lente, vide, avec son cocher, qui déjà sommeillait en cette après-midi d'été. Lorsque le carillon des vêpres se tut, un vendeur ambulant traversa la place, s'arrêta au centre, étala sa marchandise et en cria le nom. Il offrait des roses, des roses de mai. Et c'était moins un cri qu'un chant, un long chant mélancolique et voluptueux, comme enivré de beauté, enivré de parfums. Il disait : « Belles roses! Belles roses! » rien de plus, mais avec un tel sentiment de volupté que cela ressemblait à un soupir de tristesse et de passion satisfaite. Cependant nul n'apparut aux fenêtres, dont les persiennes étaient encore fermées contre le soleil ou dont les stores étaient baissés seulement; nul n'apparut sur les portes des boutiques mi-closes contre la chaleur de mai, aussi brûlante que celle de l'été. Au porche des Jaquinangelo, manquait Rose la portière; et, sur la chaise où elle avait coutume de s'asseoir paisiblement, près d'une chaussette en coton bleu à peine commencée, dormait un petit chat gris. Le porche des Ricciardi n'était pas moins désert, et l'on n'y voyait pas même la chaise où Gelsomina, la belle créature aux grands yeux cendrés et aux cheveux blonds, faisait la garde en travaillant d'un cœur allègre à ses *étoiles* de coton pour les courtepointes des jeunes mariées. Une minute, Frédéric, le garçon du perruquier Rigillo, s'était montré sur le seuil de la boutique, et, pour arroser le pavé aride, y avait répandu avec lenteur l'eau d'une cuvette. A quatre heures et demie, Dominique le boiteux avait serré ses brosses et son cirage dans sa boîte, qu'il avait ensuite soulevée à grand peine pour la mettre en bandoulière; et, lentement, lentement, comme l'y obligeaient ses jambes cagneuses, il était

remonté par les Banchi Nuovi et Saint-Jean-Majeur. La place, dans cette après-midi de mai, était donc restée complètement vide. Par trois fois, dans le silence, dans la solitude, le marchand de roses chanta sa mélancolique chanson, la tête levée vers les fenêtres, les fleurs à ses pieds dans les deux corbeilles, répétant que les roses étaient belles... Mais, comme personne ne répondait à son invitation, il avait tranquillement repris sa charge et s'en était allé par la ruelle de Donnalbina, en se dandinant un peu.

A cinq heures, le palais Jaquinangelo était plongé dans une torpeur muette. — Durant la matinée, le va-et-vient de Mariangela, la femme de chambre de la marquise, n'avait pas cessé ; ensuite elle avait fermé doucement la porte, à la façon d'une personne qui veut ne pas être entendue, et filé comme une flèche par l'escalier, prenant à droite, à gauche, le chapeau de travers, avec une figure de mystère et d'affairement. Puis, vers deux heures, par l'entre-bâillement de la porte, il était venu sur le palier un grand bruit de voix masculines et féminines qui se disputaient ; puis, brusquement, une main irritée avait refermé la porte avec violence, peut-être afin d'empêcher qu'on n'entendît les voix; et enfin le premier étage du palais Jaquinangelo était retombé dans un silence sépulcral, que rien n'avait plus troublé.

Au second étage, où habitait le juge Scognamiglio, qui sous-louait moitié de son appartement à une agence de commission ne faisant pas ombre d'affaires, on n'avait, comme d'habitude, entendu aucun bruit. Les demoiselles Scognamiglio étaient si honteuses de cette inutile existence de labeur, de cette profonde et décente misère subie sans murmurer, qu'elles vivaient comme des taupes, pleines de soupçons et de méfiance, demandant trois fois : « Qui est là ? » avant d'ouvrir, entre-bâillant à peine la porte quand elles s'étaient décidées, comme si elles avaient eu à garder un trésor. Jamais on n'entrait chez elles et jamais non plus elles ne sortaient de chez elles, faisant leurs achats sur le palier, à six heures du matin, quand tout le monde dormait encore. Et, bien qu'il fût cinq heures et que le moment approchât où Scognamiglio, le petit juge bossu, reviendrait du tribunal, le logis hermétiquement clos n'exhalait pas la moindre odeur de cuisine.

Au troisième étage, où habitaient Donna Luisa Jaquinangelo et la dame française, il y avait eu du mouvement jusqu'à trois heures, parce que Donna Luisa, avec quantité de bonnes intentions et de raisons affectueuses, n'avait pas cessé une minute de molester son mari, ses enfants, Pietro, le domestique, et Concettella, la cuisinière. Mais dans l'après-dîner, à trois heures, elle s'était enfin mise au lit pour la sieste, non sans avertir qu'on l'éveillât à quatre heures parce qu'elle avait beaucoup à faire. Elle n'avait rien à faire du tout; et à quatre heures, ce jour-là comme les autres jours, après avoir dit: « C'est bien! » elle devait se rendormir aussitôt. Si elle se faisait appeler à quatre heures c'était seulement pour déranger ceux qui la servaient. — Du côté de la dame française, tranquillité absolue. A présent, Thomassine était seule à la maison; mais elle était sortie et rentrée deux ou trois fois en se traînant, de plus en plus lasse, et en grognant contre elle-même parce qu'elle perdait la mémoire et qu'il lui fallait redescendre pour un sou de persil. Et, tandis que bouillaient sur un petit fourneau les tomates pour le macaroni, sur un autre fourneau bouillaient ces pâtes de toute qualité, grosseur et figure qu'on nomme *monezaglia* parce que ce sont les résidus des grandes caissés, avec de gros haricots assaisonnés de lard, de poivre et de persil; et une moitié de melon gisait à même sur la table brune de la petite cuisine. Cette soupe et ce melon étaient destinés au dîner de Thomassine et de son mari Francesco, le gardien de la paix. Et, de fait, vers une heure, quelqu'un frappa à la porte, que Thomassine alla vite ouvrir. C'était Francesco, en uniforme, irréprochable, le képi un peu abaissé sur les yeux.

— Entre! — dit-elle en voyant qu'il hésitait.

Il avait ces manières d'importance grave, pleines de précautions, qu'ont les gardiens de la paix. C'était un garçon trapu, très rouge de visage, avec un nez mince et crochu qui lui gâtait la physionomie; un paysan de la Terre de Labour qui, après son service militaire, n'avait plus voulu reprendre la pioche: amoureux de l'uniforme, quel qu'il fût, habitué à porter le képi sur l'oreille, habitué aux interminables récriminations contre l'ordinaire, contre la caserne, contre les supérieurs. Dans la cuisine, il ôta son képi, chercha pour le poser un

endroit propre; et, tandis que Thomassine versait la soupe de la casserole dans un large plat creux où ils puisaient ensemble après avoir ajouté quelques grosses tranches de pain, il se passa une main sur les cheveux et se mit à raconter ce qui était arrivé pendant la matinée à la maison. — Il était rentré vers six heures et demie, mort de fatigue, avec l'intention de dormir jusqu'à midi. Mais ouiche! la vieille Fortunata était venue, celle qui prêtait sur gages, celle qui vendait habits et linge à crédit, en se faisant payer chaque samedi par acomptes, avec une terrible usure qui prenait le débiteur comme dans un piège et ne lui laissait plus de repos; et elle avait fait une scène, et elle reviendrait dimanche en faire une autre à Thomassine chez la dame française, parce que depuis trois semaines elle n'avait pas reçu un sou.

— Pourquoi n'as-tu pas laissé d'argent pour elle sur la commode? — demanda Francesco en mangeant avec avidité les tranches de pain trempées dans la soupe.

— Je n'en avais pas, — répondit Thomassine d'un ton sec, en haussant les épaules.

Le mari hocha la tête, comme pour signifier que la raison n'était pas bonne. Il feignait toujours, en personnage respectable et digne, en «fonctionnaire de l'État», comme il disait, de ne pas s'occuper de la misère domestique; et, lui qui avait toujours dans son gousset la pièce de cinquante centimes pour offrir à un camarade un cigare et un verre de vin, comme l'exigeaient les convenances, lui dont les boutons d'uniforme étaient toujours renouvelés en temps voulu, il laissait crever de fatigue sa femme enceinte, mal vêtue, mal portante. A la fin, tout en buvant à la bouteille le vin de Marano, il lui raconta qu'ensuite son frère, à elle, le jeune maçon, était venu. Le pauvre garçon avait eu la fièvre typhoïde et il était resté vingt jours à l'hopital de la Conocchia; maintenant il s'en retournait au pays, incapable d'exercer encore son métier, avec cette faiblesse dans la tête, et ces vertiges qui le prenaient. Et, comme il s'en retournait au pays, à Giffoni Valle Piana, il était venu dire adieu à sa sœur.

— Il est bien heureux! — dit Thomassine. — Comme je voudrais m'en aller aussi!

—Liberté sur toute la ligne!—prononça gravement Francesco.

Elle lui jeta un regard de travers. Elle ne pouvait lui pardonner sa mauvaise foi. Il l'avait épousée seulement à l'église, parce qu'il n'est pas permis aux gardiens non gradés de prendre femme; mais il lui avait promis de donner sa démission et de monter un petit commerce avec les six ou sept cents lires d'économies qu'elle avait amassées avant le mariage. Et ils avaient mangé ensemble, d'abord les pièces blanches, puis les pièces d'or, puis le linge, douzaine par douzaine; et il était resté gardien de la paix, toujours grommelant contre le service, toujours protestant qu'il cherchait quelque chose de meilleur, mais attaché à l'uniforme, aux boutons, au képi, à ces promenades deux par deux, faites d'un pas cadencé, où l'on échange un mot chaque demi-heure. Et, de temps en temps, quelqu'un venait dire à Thomassine que, puisqu'elle était mariée seulement à l'église, comme tant d'autres innocentes, un jour ou l'autre Francesco la planterait là.

— Tu as une lire? — demanda Francesco en se levant et bouclant son ceinturon.

— Non! — dit Thomassine avec un haussement d'épaules.

— Et que fais-tu donc de l'argent?

Elle le regarda avec un élan de colère et de douleur, se demandant comment il osait parler d'argent, lui qui ne rapportait rien à la maison et qui voulait être nourri. C'était miracle si, parfois, il donnait à sa femme une lire ou deux. Elle le regarda, rien de plus; mais Francesco, avec beaucoup de dignité, fit le salut militaire, tourna sur ses talons et partit en marmottant qu'il y avait aujourd'hui du sirocco, qu'il prendrait la garde à trois heures, qu'il rentrerait à onze heures, et que, si elle avait besoin de quelque chose, elle le trouverait de service devant San Carlo.

Restée seule, elle eut une minute d'accablement; mais, humble comme elle était, elle se remit au travail pour apprêter le souper de ses maîtresses. A quatre heures, tout était préparé; alors, brisée par la fatigue des escaliers et par le poids des charges, elle s'assit sur une chaise dans un coin de la pièce, les mains sous son tablier, disant le rosaire; et elle somnolait, la tête sur la poitrine, envahie par une grande torpeur. Mais, à cinq heures et quart, un gamin de huit ans, Carminiello, qui était groom chez la marquise de Casamarte,

s'élança en courant du palais Ricciardi à travers la place de la Madone-de-Bon-Secours; et les sabots qu'il chaussait pour laver l'écurie et les voitures sonnaient sur le pavé. Dix minutes après qu'il se fut éclipsé par la rue Saint-Jean-Majeur, il était de retour; et, planté à l'angle de la place, la tête haute, il cria dans le grand silence de l'après-midi :

— Numéros sortis : 12, 3, 90, 42, 84!

Et alors, tout d'un coup, une fermentation commença dans les maisons, dans les boutiques, dans les *bassi* [1], sous les porches. Donna Sofia, la femme du perruquier Rigillo, fut la première à ouvrir sa fenêtre; et elle cria :

— Quels numéros, Carminiè?

Le gamin, droit sur ses sabots, la poitrine bombée, la gorge gonflée, répéta :

— 12, 3, 90, 42, 84!

Toutes les maisons s'animaient maintenant, toutes les fenêtres s'ouvraient, toutes les boutiquières sortaient au seuil des boutiques, toutes les concierges, en jupe et camisole de mousseline blanche, en pantoufles, réapparaissaient devant les portes, curieuses, les poings sur les hanches, le visage en l'air. Et, par une lucarne au-dessus de la porte cochère, Gelsomina Santoro, toute décoiffée encore par la sieste, pareille à un oiselet blond qui s'éveille, cria :

— Carminiè, répète encore une fois les numéros sortis!

A la curiosité de tous, à l'émotion des voix qui l'interpellaient, Carminiello, qui chaque samedi venait prendre les numéros à la Rotonde, comprit que ce samedi était exceptionnel. Et, pour la troisième fois, avec de savantes pauses, il proclama les numéros, dont il jetait les syllabes comme autant d'éclats de trompette :

— 12, 3, 90, 42, 84!

Il y eut un silence général. Seule, une voix étouffée, celle du savetier Totonno, demanda du fond de l'échoppe à l'enfant :

— Carminiè, comment 90 est-il sorti?

— Troisième, — répondit le gamin qui, ayant accompli sa fonction de crieur public, rentra vivement au palais Ricciardi

1. C'est le nom que les Napolitains donnent aux rez-de-chaussée bas, humides et sombres des maisons ouvrières.

pour donner le dernier coup d'éponge à la victoria de la marquise.

Dans ce grand silence, la dame française parut à l'angle de la rue Donnalbina, tenant à son bras sa fille Catherine. Elles étaient lasses toutes deux : la mère, pour avoir donné trop de ces leçons où elle dépensait le peu de souffle qui lui restait ; la fille, pour avoir été renfermée si longtemps dans une salle d'école où étouffait son tempérament trop robuste. En sorte que la mère traînait un peu son ombrelle de percale vulgaire et que la fille portait ses livres, ses cahiers, sa boîte de compas en désordre, comme si le tout allait choir, sans prendre garde que son col blanc à la mousquetaire avait tourné un peu et que son chapeau était rejeté un peu sur la nuque. Absorbées comme elles l'étaient par la fatigue et par le désir de rentrer à la maison et de prendre quelque chose, elles traversèrent la place juste à cette minute de recueillement universel qui avait suivi l'annonce des numéros sortis, sans s'apercevoir de rien, et montèrent péniblement l'escalier en échangeant quelques brèves paroles. A la porte, il leur fallut frapper deux ou trois fois avec le manche de l'ombrelle : Thomassine, plongée dans une profonde torpeur, n'entendait pas. Enfin la servante vint ouvrir, un peu confuse et semblant presque ne plus reconnaître ses maîtresses, à cause du sommeil qui lui brouillait encore la vue. Mais, en deux minutes, tout fut prêt ; et, silencieusement, les dames se mirent à manger, dans le prétendu salon, sur la table ronde.

Elles parlaient peu, car la jeune fille avait toujours un solide appétit, mangeait vite et beaucoup ; et la mère, elle, s'arrêtait de temps à autre pour la regarder manger, attendrie. Thomassine, pleine encore de sommeil, les servait en se dépêchant de relaver les fourchettes à la cuisine pour qu'elles fussent toujours propres. Elle avait mis sur la table deux verres pour le vin et un seul pour l'eau. Mais la dame, tenant son verre dans sa main frêle et blanche, contemplait le vin et ne buvait pas : ce Marano un peu âpre irritait sa toux. Cependant il y avait dans le palais Jaquinangelo un grand fracas de portes ouvertes et fermées ; il y avait sur la place un grand bruit de voix : les deux femmes, habituées au tapage napolitain, n'y faisaient pas attention. Elles avaient fini de souper,

parlaient entre elles maintenant : la mère contait à la fille les divers incidents des leçons données, les mutineries des élèves, les caprices des mamans, les insolences des serviteurs ; et la fille contait à la mère l'humeur bourrue du professeur d'arithmétique, l'humeur mielleuse et méchante du professeur de littérature. Et, dans les paroles de la jeune fille, une note revenait sans cesse : l'idée que juillet approchait et qu'elle serait bientôt en vacances, qu'elle pourrait se lever tard tous les matins, ne lire que des romans, aller tous les soirs à la Villa. Et, tandis qu'elle faisait promettre à sa mère de la conduire à la Villa tous les soirs, elle ne s'apercevait pas que l'autre pâlissait chaque fois que revenait le mot de juillet : car, sur les dix ou douze leçons qui faisaient tout son petit revenu, les vacances de l'été lui en prenaient cinq ou six. L'été, saison où les pauvres sont si misérables, était sa terreur. Oui, sans doute, l'hiver était nuisible à sa poitrine malade; mais on y gagnait de l'argent. Ah! l'été, l'été seul était vraiment cruel, avec sa misère. Qui sait comment elles passeraient l'été prochain? La dame baissait la tête, rêveuse.

— Voulez-vous me donner trois sous, madame? — demanda Thomassine. — Il faut que j'aille prendre du café ; il n'y en a plus...

— Les voici, — dit la dame en tirant péniblement les sous de sa poche.

Thomassine partit. Trois ou quatre minutes après, on frappa.

— Qui est-ce? — demanda la jeune fille.

— C'est moi, Concettella.

Et la servante de Donna Luisa Jaquinangelo parut.

— Ma maîtresse m'envoie pour vous présenter ses compliments et vous remercier du cadeau que vous lui avez fait ce matin par l'entremise de Thomassine.

— Moi? — fit la dame ébahie.

— Et puis, s'il n'y a pas d'indiscrétion, elle désirerait savoir combien vous avez gagné. Au cas où le gain serait fort, elle désirerait savoir si vous continuerez à loger dans sa maison. Au cas où vous iriez ailleurs, il faut qu'elle mette *à louer* tout de suite, car le moment est bon encore pour trouver des locataires.

La mère et la fille se regardaient, stupéfaites.

— Explique-toi mieux, Concettina : maman ne te comprend pas.

— Il s'agit du terne de ce matin... celui que Thomassine a trouvé sous votre oreiller et qu'elle nous a donné aussi.

— Ce terne est sorti? — demanda la dame, devenue blanche comme un linge.

— Vous faites semblant de ne pas savoir ! — dit en riant Concettella.

— Non, vraiment, je ne savais pas... Il est donc sorti?

— Les trois numéros, l'un après l'autre, sur la tablette! Un miracle, madame. Et maintenant, s'il n'y a pas d'indiscrétion, je voudrais la réponse pour ma maîtresse, au sujet de l'appartement.

— Tu diras à Donna Luisa Jaquinangelo que je n'ai pas joué ce terne et que je n'ai rien gagné, — répondit la dame avec beaucoup de douceur.

— Jésus ! — s'écria Concettella. — Une pareille chance jetée à l'eau ! Et comment se fait-il que vous ne l'ayez pas joué?

— J'ai oublié, — reprit la dame doucement.

— Comment est-il possible d'oublier les numéros? — demanda Concettella d'un air ingénu.

— Tout arrive! — murmura la dame à voix basse.

— Et Thomassine n'est pas à la maison? Elle n'a pas joué non plus?

— Elle est partie chercher du café ; mais espérons que la pauvre fille aura joué et gagné une bonne somme ! — ajouta la dame, doucement.

— Alors, il faut dire que vous restez ici? C'est que Donna Luisa, maintenant qu'elle a gagné le terne, voudrait disposer de l'appartement tout entier...

— Combien a-t-elle gagné? — interrogea la dame avec effort.

— Cent mille lires.

— Et toi?

— Deux mille... Je n'avais pas de quoi jouer davantage.

— C'est bien, reprit la dame avec une peine croissante. Dis-lui que, si elle a besoin de tout l'appartement, elle me le fasse savoir : nous nous en irons.

— Oui, madame... Mais oublier les numéros, est-ce, Jésus!

possible? S'il m'arrivait pareille chose, je crois que j'en mourrais...

Et elle tira la porte derrière elle. A ce moment, Catherine, qui n'avait pas prononcé une seule parole, mais qui était pâle et tremblante, regarda sa mère et lui vit le visage si décomposé, si livide, qu'elle lui jeta les bras autour du cou en poussant un cri :

— Oh! maman, maman!...

La bouche sur les cheveux de sa fille, dont elle serrait la tête contre sa poitrine, la mère sanglotait profondément, silencieusement, avec des sursauts qui l'ébranlaient toute, sans larmes, secouée par une telle émotion que son cœur semblait se briser. Deux ou trois fois, la jeune fille, étouffée par cet embrassement, essaya de relever la tête; mais, chaque fois, les bras de sa mère l'étreignirent plus fort, toujours plus fort, comme si cette tête d'enfant sur cette poitrine désolée eût empêché qu'elle n'exhalât le dernier soupir.

On frappa de nouveau à la porte. Les bras maternels se relâchèrent, se délièrent.

— Va ouvrir, — dit-elle à sa fille.

Et, pour ne pas être vue par la personne qui entrait, elle tourna son visage vers l'ombre.

C'était Mariangela.

— Excusez! — dit-elle. — Est-ce que Thomassine est ici?

— Non; elle est partie chercher du café, — dit machinalement la jeune fille.

— Ah! je voulais lui souhaiter le bonjour... et lui donner quelque chose. Nous partons ce soir pour Paris, le marquis, la marquise et le petit comte... Il y a une heure, qui aurait cru cela?... Vous voyez, mesdames, il arrive des choses inimaginables. Ce matin, au mont-de-piété; ce soir, voyage en wagon-lit.

— Vous aussi, vous avez gagné? — demanda la dame, du coin où elle se dissimulait, avec une voix altérée.

— Ah! oui, on peut le dire, c'est moi qui ai gagné, et non pas la marquise! Je portais la grosse épingle au mont-de-piété, lorsque Thomassine m'a indiqué les numéros; et ils me trottaient dans la tête : je ne pouvais plus penser à autre chose. Au mont-de-piété, il m'a fallu attendre une éternité : le

samedi, tout le monde engage quelque chose pour jouer à la loterie. Et ils ne m'ont donné que très peu : car, dès qu'ils voient affluer les emprunteurs, ils diminuent la somme et il ne reste pas gras pour chacun... Comment faire? Je revenais à la maison avec la moitié de ce qu'il fallait à la marquise. Alors, j'ai eu l'idée d'engager aussi la reconnaissance, pour laquelle j'ai touché encore soixante lires; et, sur le tout, j'ai prélevé vingt lires à jouer pour madame et deux lires pour moi. Quand madame a vu que je rapportais si peu, elle s'est mise à pleurer; son mari est survenu, et ils ont eu ensemble une dispute terrible. De vrais chiens, ces nobles! Mais suffit... Au moment du tirage, madame était avec le petit comte; et elle est si bonne qu'elle n'a pu tenir sa langue : elle lui a tout dit, et aussitôt ils ont pensé à faire un voyage. Malheureusement, il a fallu dire encore la chose au marquis, puisqu'il est le maître; et, sans lui, pas moyen de partir. Mais suffit... Excusez-moi de vous ennuyer avec mon bavardage. Voilà cent lires dont je venais faire cadeau à Thomassine : soixante-quinze pour madame la marquise et vingt-cinq pour moi. Soyons justes : elles les mérite bien. Voulez-vous les lui remettre à son retour?

— Oui, je les lui remettrai, — dit la jeune fille avec un air d'égarement.

— Je voudrais bien savoir, — continua Mariangela en se disposant à sortir, — je voudrais bien savoir comment la marquise fera pour dégager ses brillants, maintenant qu'elle a conté l'affaire à son mari. Le gredin gardera tout pour lui, sauf à payer les frais du voyage. Comment va-t-elle faire pour lui dire qu'elle a engagé tout cela? N'importe, je ne voudrais pas reprendre de sitôt le chemin du mont-de-piété. Bonsoir, mesdames!

— Bonsoir.

Catherine s'assit auprès de sa mère. Quelque temps, elles restèrent silencieuses.

— Comme Thomassine est longue à revenir! soupira-t-elle.

— Tu voudrais ton café, petite? demanda la mère.

— Non, ce n'est pas pour le café. Mais d'où vient qu'elle est si longue?

— On l'aura retenue en bas pour causer du terne.

— Probablement.

Quelqu'un frappa encore.

— Est-ce elle? — dit Catherine.

— Non, elle a la clef.

Pour la troisième fois, la jeune fille alla ouvrir. C'était Gelsomina Santoro, la concierge du Palais Ricciardi, avec un gros paquet sous le bras. En voyant la jeune fille, elle recula, un peu intimidée.

— Excusez, dit-elle en rougissant. Je cherchais Thomassine.

— Vous ne l'avez pas vue? Il y a une heure et demie qu'elle est partie pour acheter du café, et elle n'est pas rentrée encore.

— Non, je ne l'ai pas vue: autrement, je ne viendrais pas la chercher ici. Sans doute, elle a passé pendant que j'étais dans la boutique de mon amoureux... Je vais l'épouser! — ajouta-t-elle avec une explosion de joie, toujours debout à la porte.

— Vous avez gagné le terne, n'est-ce pas? — dit la dame, de son coin, doucement.

— Oui, j'ai gagné le terne. Et quand je pense que Dominique le boiteux ne voulait pas nous laisser le jouer, Frédéric et moi! Voyez-vous, mesdames, pour les numéros, Dominique a la cervelle à l'envers. Si j'ai gagné, je le dois sûrement aux cinq sous que m'a prêtés mon cousin, Peppino Ascione. Peppino fait les saints, et il est lui-même un peu en odeur de sainteté. Il peut maintenant aller se soigner à Pugliano; et moi, j'épouse Frédéric... Savez-vous qu'au bureau de la loterie on n'a pas voulu nous payer, quand nous nous y sommes présentés, Frédéric et moi? Ils nous ont dit qu'il y avait trop de gagnants, que la caisse était vide et que nous revenions lundi. Eh bien! nous reviendrons lundi. Le gouvernement ne se sauve pas. Mais où donc est Thomassine?

— Où peut-elle être? — répéta la jeune fille.

Gelsomina déposa le paquet sur une chaise, près de la porte.

— Qu'est-ce que c'est? — demanda Catherine.

— C'est la courtepointe au crochet que je faisais pour Nannina, la jardinière, qui va se marier. A présent, qu'elle se le fasse elle-même, si elle veut! Moi, j'ai la mienne à faire... Mais celle-ci fera plaisir à Thomassine, qui aura bientôt son bébé... Aujourd'hui, d'ailleurs, puisque le gouvernement

ne paie que lundi, je n'avais pas autre chose. Dites-lui bien que je n'avais pas autre chose, et qu'elle voie la bonne volonté, rien que la bonne volonté... Bonsoir, mesdames.

— Bonsoir.

De l'escalier arrivait un bruit de voix; et Catherine, impatiente de voir la domestique rentrer, avança la tête sur la rampe. C'était Scognamiglio, le juge bossu, qui s'en allait à la promenade avec toute sa progéniture; et la bande avait rencontré dans l'escalier Dominique, le boiteux, qui montait.

— Eh bien! avez-vous gagné? — demanda au cireur, sur un ton de plaisanterie, le juge qui jamais de sa vie n'avait plaisanté. — Avez-vous gagné gros?

— Rien, Excellence, rien du tout. Moi, je suis fidèle à mes idées, aux leçons des savants, des mathématiciens que Dieu illumine.

— Et pourtant le terne est sorti! — répliqua en riant le juge Scognamiglio, qui ne riait jamais.

— Par hasard, Excellence, par hasard! — répondit philosophiquement le boiteux, qui laissa passer la vilaine famille et monta au troisième étage.

— Je voulais voir Thomassine, — dit à Catherine le père Dominique.

— Nous l'attendons depuis longtemps, — répondit-elle avec un accent navré. — Elle a peut-être voulu aller toucher son terne.

— Je ne crois pas qu'elle ait joué, — dit mystérieusement le boiteux.

— Pourquoi?

— Quand on sait si bien les numéros qui doivent sortir, on est un illuminé de Dieu; et les illuminés ne jouent pas.

— Les numéros venaient de ma mère, — dit ingénument la jeune fille.

— Et, pour sûr, elle ne les a pas joués! — dit triomphalement le boiteux. — Votre mère est un esprit bienfaisant, qui sert à faire du bien aux autres... Dites-lui de ne pas oublier Dominique samedi prochain. Moi aussi, je suis un chrétien et un pauvre.

Tandis que le boiteux se retirait en clopinant, Catherine, un peu troublée, referma la porte.

— Que de gens ont dû gagner! — murmura la dame.

— Ils ont tous gagné, tous! — répondit la jeune fille avec désespoir.

Elles se turent. La nuit tombait. Dans l'escalier du palais Jaquinangelo, les portes continuaient de s'ouvrir et de se fermer; et, sur la place de Bon-Secours, en cette soirée joyeuse de mai commençant, le bruit des voix et le brouhaha persistaient. Seul, l'appartement du troisième étage demeurait plein de silence. La dame, de ses mains maigres et blanches, caressait machinalement la chevelure épaisse de Catherine.

— Il fait nuit, maman. Allumons la lampe.

Elles allèrent ensemble à la cuisine, prirent la lampe à pétrole et l'apportèrent au salon. La table était à moitié débarrassée. Tranquillement, la dame enleva les assiettes salies, la petite nappe, et reporta le tout à la cuisine. La lampe allumée brilla au milieu de la table ronde.

— N'as-tu pas de leçons à étudier? — demanda la mère à la fille en s'asseyant sur le divan de Gênes.

— Non, c'est demain dimanche.

— Ah! c'est demain dimanche? — répéta la mère machinalement.

Il y eut de nouveau un silence profond. Mais, de la cuisine, commençait à venir un petit bruit, d'abord indistinct, pareil à un frôlement : les dames n'y firent pas attention, absorbées l'une et l'autre dans leurs pensées; puis, une clef tourna dans la serrure.

— Voici Thomassine! — s'écria la jeune fille.

Ce n'était pas Thomassine, c'était Francesco, en tenue de service, correct, portant à la main un petit sac de papier blanc. Il joignit les talons, ôta son képi, rajusta sa tunique, serra son ceinturon et dit avec solennité :

— Bonsoir, *messieurs* et dames!

— Bonsoir, Francesco. Où donc est Thomassine? — demanda tranquillement la dame, tandis que la jeune fille le regardait avec stupeur.

— Me voilà, pour vous servir. J'étais de garde à San Carlo, après avoir mangé un morceau ici, parce que le gouvernement ne nous fournit que de la vraie saleté. Tout à coup, je vois des gens qui s'arrêtent au coin des Chevaux de bronze, et

j'entends des cris. Comme c'était mon devoir, — car notre consigne est d'accourir aussitôt que nous voyons un rassemblement de quatre personnes, — je suis accouru avec mon camarade Garaguzo. Et que vois-je? Ma femme, par terre, dans les douleurs de l'enfantement. Ces choses-là peuvent se dire devant une demoiselle, puisque ce sont des choses de la nature... Thomassine geignait comme une âme damnée. Après avoir acheté trois sous de café, ainsi que l'exigeait son devoir, elle avait appris dans la rue la nouvelle du terne qu'elle venait de gagner; alors, sens dessus dessous, elle avait couru à San Carlo pour me donner cette grande nouvelle. Un peu à cause de l'émotion, un peu à cause de la course, un peu aussi parce que le temps était proche, elle avait été prise des douleurs. Bref, en geignant, elle m'a tout raconté. J'ai dû réquisitionner un fiacre, l'y mettre moi-même, puis, une fois arrivé, la monter dans mes bras. Par bonheur, vu cet accident d'une femme qui accouche en pleine rue, j'ai pu quitter mon poste.

— Et vous l'avez conduite chez vous?

— Je vous demande excuse : chez nous, il n'y aurait eu personne pour l'assister. Moi, j'ai mon devoir à remplir; et Dieu sait la responsabilité qui nous pèse sur les épaules! Je l'ai conduite à l'hôpital...

— Oh! la pauvre Thomassine! — s'écria la jeune fille.

— Mais à l'hôpital payant! Elle y trouvera des médecins, des chirurgiens, des médicaments, des sages-femmes, du bouillon et même des langes pour le bébé, lorsqu'il viendra au monde. L'idée qu'on se forme de l'hôpital est une idée fausse. Thomassine n'était pas mécontente d'y aller. Elle ne faisait que geindre; mais toutes les femmes geignent, n'est-ce pas? D'ailleurs, elle ne manquera de rien. Nous n'avons pas encore touché l'argent du terne, mais nous le toucherons lundi.

— Et combien a-t-elle gagné? — demanda la dame avec empressement.

— Peu, — fit l'autre avec une moue de mépris. — Elle a joué six sous; elle gagne quinze cents lires. La femme est toujours femme. Si, lorsqu'elle a trouvé les numéros, elle était venue à moi et m'avait conté la chose, alors on aurait pu combiner un jeu d'homme, et non de femme. Mais, avec

quinze cents lires, que faire? C'est une somme qui ne peut être bonne à rien, et je serai toujours obligé de rester au service... Mais à quoi diable Thomassine employait-elle son argent? Il n'y a rien à y faire : la femme est toujours femme.

— Et comment va-t-elle, à cette heure? — demanda la dame avec compassion.

— Pour aller bien, elle ne va pas bien. Elle est chétive; c'est son premier enfant... Non, elle ne va pas bien, mais elle est en de bonnes mains. Cependant, au milieu de ses cris, elle a eu la tête de me remettre ces trois sous de café, avec la clef, que je vous rapporte, fidèle à la consigne. Elle m'a dit aussi qu'elle était bien, bien contente que sa maîtresse eût changé de position et que, tout en sachant qu'elle était indigne de la servir à l'avenir, elle se recommandait à ces dames, les priait de lui conserver leur bienveillance, et surtout de faire cette nuit une prière pour elle, parce qu'elle se sentait fort mal. Que voulez-vous? lorsqu'une femme est dans un pareil état, il lui semble toujours qu'elle va mourir. Tout en sachant bien qu'elle ne reprendra plus son service, puisque madame a certainement d'autres projets, elle se recommande à sa bienveillance.

Catherine était sur le point de crier qu'elles n'avaient pas changé de position et qu'elles voulaient toujours du bien à Thomassine; mais, d'un geste rapide, sa mère lui imposa silence.

— C'est bien, Francesco. Dites-lui qu'elle ne se tourmente pas, et que nous continuons à lui porter le même intérêt, quelle que soit notre situation. Quand la verrez-vous?

— Ce soir, n'est-ce pas? — dit Catherine.

— Le règlement s'y oppose, et il faut respecter le règlement. Demain, oui, espérons-le.

— Espérons-le pour la pauvrette! Vous lui porterez ces cent francs que lui envoie la marquise de Casamarte, et aussi cette courtepointe au crochet que lui envoie Gelsomina Santoro: cela lui fera plaisir. Moi... je ne puis rien faire encore..., — ajouta-t-elle avec hésitation, en détournant le visage de l'autre côté.

— C'est bon, c'est bon, repartit Francesco avec un geste de désintéressement digne; on verra plus tard.

— J'irai la voir à l'hôpital.

— Et voici le café, — conclut Francesco en présentant le petit sac. — Bonsoir, la compagnie.

Il bomba la poitrine, mit délicatement son képi sur sa tête, prit le billet de cent francs et la courtepointe, s'en alla.

Les deux femmes se trouvèrent seules dans le petit logement. Debout, immobile, la jeune fille pensait au ménage sans argent et sans servante, à la maison qu'il faudrait bientôt quitter peut-être. Elle pensait confusément à tout cela, pendant que la mère, ses mains blanches croisées sur les genoux, fermait à demi les yeux comme si elle avait voulu dormir.

— Mère, mère ! — dit Catherine en s'asseyant près d'elle.

— Qu'y a-t-il, petite ?

— Dis-moi une chose ?

— Quoi ?

— Est-ce vrai, est-ce bien vrai, que tu avais oublié de jouer les numéros ?

— Oui... j'avais oublié, — affirma-t-elle faiblement.

— Dis, mère, toi qui ne mens jamais, dis, tu avais oublié, ou bien... tu n'avais pas d'argent ? Mère, dis-moi la vérité !

— ... Je n'avais pas d'argent.

— Comment ? tu n'avais pas d'argent ? Mais je t'ai demandé une lire pour mon papier à dessin, et tu me l'as donnée ?

La mère ne répondit pas.

— C'était tout ce qui te restait, mère ? Dis-moi la vérité ! Tu n'avais plus que cela, et tu me l'as donné !

La mère ne dit rien, ne prononça pas un seul mot, ne fit pas un seul geste. Mais sa fille s'abattit devant elle, les bras ouverts ; et, se frappant la tête sur les genoux maternels, elle criait :

— Pardon, maman ! pardon, maman !

Et la mère, d'une voix étranglée, répétait :

— Ma petite, ma petite fille...

MATHILDE SERAO

(Traduction de G. Hérelle.)

LES BONAPARTE

ET

LE CONSULAT A VIE[1]

NIVÔSE — FLORÉAL AN X (JANVIER — MAI 1802)

La Paix! Etait-ce vraisemblable? était-ce possible? Depuis neuf ans, à travers toutes les fortunes, tantôt envahie jusqu'aux portes de Paris, tantôt envahissante jusqu'aux portes de Vienne, déchirée au dedans par les factions, menacée au dehors par les royautés coalisées, subissant à la fois toutes les violences des discordes civiles et des discordes politiques: révolution agraire, confiscation et banqueroute mobilière, persécution religieuse, luttes de classes, intrusions de l'étranger, conspirations des partis, brigandages individuels, la France — et chacun des Français — a traversé toutes les misères, subi toutes les angoisses, éprouvé toutes les terreurs: famine, maximum, réquisitions, les fusillades, la guillotine et, en ce temps où l'horreur d'être soldat était presque universelle, tout le monde soldat, sous peine de mort.

Le paysan a tout supporté, tout enduré pour garder la terre qu'il avait prise — bien de nobles et de prêtres. Pour cela, il a donné ses fils, il a même donné de son argent, peu. Il a, sauf en des provinces, renié pour cela sa religion, son roi,

1. Extrait du tome II de *Bonaparte et sa famille* qui paraîtra prochainement à la librairie Ollendorff.

ses coutumes. Il a, pour cela, passé sur les tyrannies qui lui sont les pires, celles qui pénètrent en sa maison et sa vie, comptent ses sous, pèsent ses sacs, nombrent ses bêtes ; il a souffert, l'inquisition achevée, qu'on lui prît tout ce qui était de récolte pourvu que le fonds lui restât.

Ses fils, au paysan, ont plus encore souffert et trimé. En combien d'hôpitaux, combien de cimetières, combien de landes désertes, de bois noirs, de ravins neigeux, en a-t-on couché, de ces gars de France? Pauvres petits gars aux yeux clairs, croit-on qu'ils soient allés de bon cœur aux batailles? Les premiers volontaires peut-être, parce qu'ils ne savaient pas, qu'ils croyaient que ce serait un coup de collier, que ça durerait un mois ou deux, qu'ils voyaient depuis trois ans autour d'eux jouer à la garde nationale et qu'ils imaginaient que c'était cela, être des soldats. Combien rares parmi eux les prédestinés, ceux qui, d'instinct, de goûts, d'aptitudes, par leurs qualités et leurs vices, par la tournure de leur esprit et la force de leur âme, étaient, de naissance, des hommes de lutte, des destructeurs, avaient la vocation guerrière, le tempérament de combativité! Cette couche, comme elle est vite épuisée et comme, en réalité, elle est peu profonde; comme, à travers les temps, en un même pays, elle reste identique, suffisante à peine pour fournir de cadres inférieurs et d'un certain nombre de soldats de métier une armée telle que l'armée de 1789, l'armée de 1805, l'armée de 1839, l'armée de 1855! — Et, tout de suite après, ceux qui sont soldats par soumission, puis ceux qui sont soldats avec répugnance, enfin ceux qui ne veulent point être soldats.

Des soldats par soumission combien morts, non tant du feu de l'ennemi que de maladie et de misère! De ceux qui servent avec répugnance, combien partis, désertés, rentrés chez eux! Et de ceux qui ne veulent point servir, combien cachés avec la complicité de tous les leurs, errant dans les bois, perdus dans la montagne!

En ce temps où aller à l'armée, c'est aller à la guerre, où l'on est soldat pour se battre, le nombre des jeunes gens qui, dans le peuple, et surtout dans la bourgeoisie, veulent sincèrement, librement, être soldats, qui y vont pour leur plaisir, qui y sont pour leur compte, est infime. Par la Terreur,

volontaires et réquisitionnaires sont maintenus sous le drapeau, mais avec quelle peine! Sitôt un peu de relâche dans le gouvernement, les armées fondent. Au début du Consulat, Bonaparte est, chaque jour presque, obligé de faire des appels à l'honneur, des adresses aux réfractaires, promettant que cela ne durera pas, que c'est l'affaire d'une campagne, et, comme il compte peu sur les mots, en même temps il met en branle préfets et gendarmes. Une fois les réfractaires rentrés au régiment, on prend des mesures pour les garder, on les dépayse, on prévient par tous moyens les désertions, on applique des lois terribles; mais, l'occasion se présentant, rien n'y fait.

Pour tous ceux-là, soldats malgré eux, la Paix, c'est la rentrée au village, et pour les parents, c'est le travailleur qui revient, l'ouvrier qu'on ne paye point et qui va mettre en valeur la bonne terre enfin acquise, enfin assurée, la terre pour qui l'on a tout souffert!

C'est là le principal, l'unique objet que voit le paysan de France et qu'il touche : la révolution agraire consommée. Cette Paix, c'est le titre de propriété incommutable de sa terre. Et sur ce morceau de terre qui lui tient plus au cœur que femme et enfants, il suffirait qu'on l'inquiétât pour qu'il se soulevât, risquât à nouveau quinze ans de guerre, et, lui qui en a l'horreur, l'affrontât presque joyeusement.

Le bourgeois, non celui de Paris, mais celui des villes de province, surtout des petites, presque rurales, est, au même degré que le paysan et pour les mêmes causes, intéressé à la Paix : c'est lui, le plus souvent, qui a acheté les grandes terres, les châteaux, les abbayes, pour les dépecer ensuite aux paysans, garder la meilleure part et l'avoir pour rien. De là, dans la France presque entière, son attachement sincère à la Révolution, sa joie de la Paix qui lui garantit son bien. De là un très vif enthousiasme pour Bonaparte, tant que Bonaparte ne lui demande point ses fils pour l'armée. Cela, il ne l'admet point ; il n'a point fait des enfants pour cela ; il ne s'est point enrichi pour qu'ils prennent ce métier de meurt-de-faim. Il consent à payer, il fournit, en rechignant déjà, un remplaçant, mais la conscription, le service obligatoire, le service personnel, quelle horreur et quelle profanation! Tout plutôt que cela!

Dans les villes, pour les ouvriers et les commerçants, l'impression sans doute est moindre, parce que, pour eux, la Révolution ne s'est pas faite tangible, que la Paix leur apporte seulement la libération de l'esclavage militaire, l'espérance que les affaires vont reprendre, qu'on va commercer, gagner, s'enrichir. Bien plus éprouvés que le paysan par les banqueroutes de l'État et par les banqueroutes individuelles, bien plus touchés que lui par les désastres des assignats, ils n'ont, en fait, tiré de la Révolution que des mots, des rêves, du vent. Mais c'est des rêves d'autre espèce que la Paix leur apporte, des rêves d'orgueil et de vanité, des rêves de grandeuracquise et de travail assuré, la certitude que leur nation est la première au monde, la seule.

La Paix donc est une joie, un enthousiasme, un enivrement pour tous, hormis pour quelques soldats de métier qui n'ont point fait une suffisante fortune ou qui ont mangé à mesure celle qu'ils avaient faite, pour quelques ambitieux insatiables ou pour quelques mécontents incorrigibles. A ceux-là, le Premier Consul d'ailleurs garde Saint-Domingue à conquérir, la Louisiane à occuper, des terres lointaines à saisir ; à ceux-ci, il réserve des traitements de généraux en chef, des places diplomatiques et de larges présents : ils ne sont d'ailleurs, dans la nation et dans l'armée, qu'une minorité infime; mais, avec cette minorité, il faut compter. Car, de cette même classe d'où sont sortis les Dumouriez et les Pichegru, on verra sortir les chefs de cette conspiration permanente qui, prenant tous les masques, le républicain comme le royaliste, acceptant toutes les alliances, provoquant même celle de l'étranger, épiant sans cesse l'instant où faiblira la fortune de la France, suivra Napoléon au travers de ses succès et de toutes ses gloires, et finira, en coalisant contre lui les bas intérêts, les viles rancunes et les haines ignobles, par le mettre à bas et l'écraser.

A ce moment, ils en sont à l'attente, aux jalousies sourdes, aux confidences à l'oreille, aux insinuations que seuls ils sont patriotes et républicains, car, de parler haut contre lui, à cette heure d'universel applaudissement, qui l'oserait?

*
* *

Si le Premier Consul a cherché la mise en scène, s'il a prétendu frapper au profond l'imagination des peuples, s'il a voulu émouvoir la nation et enter sa gloire dans la mémoire des hommes, comment mieux eût-il pu s'y prendre? Chaque semaine, pour ainsi dire, à partir des premiers jours de l'an X, un matin, Paris s'éveille secoué par le canon; les trompettes sonnent à travers la ville que les préfets et les maires parcourent en cortège proclamant un traité nouveau, et, de Paris, la nouvelle est rejetée en écho par les villes, les bourgs, les villages. La Paix! la Paix! La Paix avec l'Autriche, la Paix avec le Portugal, la Paix avec les Anglais, la Paix avec les Russes, la Paix avec la Turquie, la Paix, l'universelle Paix que Dieu bénit moins que les hommes! Cette Paix, chacun veut la voir, la toucher, la France entière en veut des représentations ou des allégories. Ce n'est point flatterie, ni besogne policière, ces images où les graveurs ne suffisent point, que le public s'arrache, qui, en quelques jours, doublent, triplent de prix, les imprimeurs ne pouvant répondre aux demandes. Toute vieille planche qui prête à l'allusion, se rajeunit en quelque endroit pour dire la Paix, le triomphe du peuple français, la gloire de Bonaparte. Car de la Paix, à l'auteur de cette Paix, le pas est vite franchi. Il n'est si pauvre maison ou si riche, où l'on ne veuille avoir sous les yeux son buste, son médaillon, une représentation de lui. Il y en a pour toutes les bourses, pour tous les goûts, des bustes en plâtre, des bustes en bronze, des bustes en marbre, des bustes en biscuit, en porcelaine coloriée, en faïence sous couverte, en composition, en terre cuite, en ivoire; des médaillons de toute dimension et de toute matière, depuis les grands de Boizot et de Chinard jusqu'aux minuscules de Corriguer, des estampes en tel nombre, en telle profusion qu'il est impossible d'en dresser l'inventaire, impossible, après moins de cent ans, d'en connaître l'entière collection. Jamais, à nul moment de sa vie, il n'apparut aux yeux de la nation, de la nation tout entière, entouré d'une telle gloire: Bonaparte vainqueur et pacificateur.

A tous égards, l'instant est donc opportun pour consolider son pouvoir et l'asseoir d'une façon qui semble définitive. Il s'y prépare et, par quantité de moyens, il y prépare l'opinion. N'est-ce point un symptôme qui doit frapper l'attention, lorsqu'il prend, dans son costume, certains insignes qui n'ont été jusque-là réservés qu'aux seuls rois de France? Dès le 14 vendémiaire an X (6 octobre 1801), il a écrit au ministre de l'Intérieur « de lui faire préparer un sabre de dimensions médiocres, qu'il pût porter dans les grandes cérémonies, et qui fût d'accord avec les usages et les formes civiles du costume consulaire et dessiné de manière à avoir pour ornements le Régent et d'autres diamants d'un aussi grand prix. » Cette commande, il juge à propos de l'annoncer dans le *Moniteur* : « Le diamant dit le Régent qui, pendant la Révolution, avait été mis en gage, a été retiré par le gouvernement... Ce diamant, le plus beau que l'on connaisse, a été jugé digne d'être mis sur la garde de l'épée, marque distinctive des Premiers Consuls. Le luxe et la parure des diamants ne conviennent, il est vrai, qu'aux femmes, mais le Régent, par sa grandeur, sa beauté et sa rareté, fait exception. » Et cette épée que Boutet, le célèbre armurier de Versailles, a établie pour la somme de 6 689 fr. 21 c., où Nitot a monté le Régent accompagné des plus beaux diamants du Trésor, le Premier Consul la montre volontiers aux ambassadeurs et aux généraux qu'il reçoit à sa table : « Vous voyez, Messieurs, l'épée du chef du gouvernement français ; elle contient pour quatorze millions de diamants » ; et l'épée passe de main en main, donnant à qui la tient « le symbole de l'Esprit nouveau, la glorification de la force militaire, figurée par l'inconcevable richesse d'une épée ».

Certes, une telle épée suffit à la parure d'un consul à vie et même d'un roi ; elle vaut autrement qu'une couronne ; elle n'est pas, comme le dit Bonaparte, l'insigne des *Premiers Consuls*, car quel, n'ayant point fait la guerre, ou l'ayant faite sans une gloire sans pareille, oserait la ceindre? Au flanc de Bonaparte, les diamants qui l'ornent peuvent briller de mille feux : ils n'éteignent pas sa gloire, et le sabre tout uni qu'il portait à Lodi, aux Pyramides ou à Marengo est bien plus précieux ; à lui seul convient donc un tel glaive, et, le

présenter ainsi, n'est-ce pas affirmer du même coup que lui seul en est digne?

Mais ce n'est point assez qu'un insigne unique en son genre et qui, soi seul, marque un pouvoir quasi royal et plus que royal, il faut à présent au Premier Consul une maison civile et des chambellans. Jusque-là, sa maison a été exclusivement militaire, composée uniquement de ses aides de camp. Sans doute, un conseiller d'État, le ci-devant ministre de l'Intérieur, Benezech, faisait, près des Consuls, office d'introducteur des ambassadeurs et de maître des cérémonies; mais rien ne le distinguait de ses collègues du Conseil, c'était une fonction d'État qu'il remplissait près du gouvernement; il n'y avait rien là de domestique, rien qui fût même particulier à Bonaparte. D'ailleurs, ni les attributions exactes de Benezech ni l'étiquette n'avaient été réglées; on ignore même quelle appellation officielle il convient de donner au Premier Consul et quel rang chacun doit occuper dans les cérémonies.

La désignation, d'abord timide, ensuite plus franche de deux, puis de quatre préfets du Palais; la nomination d'un gouverneur du Palais ayant les pouvoirs et les fonctions d'un grand maître de la cour; la réglementation des titres et des uniformes; l'établissement d'une étiquette sévère qui proscrit qu'on s'assoie ou qu'on se couvre dans le palais; l'accroissement du personnel intérieur, l'organisation des réceptions, l'augmentation de la Garde, les commandants qu'elle reçoit, les uniformes dont elle est parée, tout ce qui se passe aux Tuileries annonce la formation d'une Cour, le progrès de l'idée monarchique, la transformation de la magistrature temporaire dont Bonaparte est revêtu en une sorte de dictature viagère.

*
* *

S'il est besoin qu'il fournisse de ses intentions une indication plus précise encore, ne la donne-t-il point lorsque, tout de suite après le mariage de Louis, il vient à Lyon se faire conférer par la Consulte cisalpine le titre, la dignité et le pouvoir de Président de la République italienne?

Mais il n'en va pas en France comme en Italie. En Italie,

la Constitution qu'ont souhaitée les patriotes les plus instruits et les plus intègres, a pour objet principal, unique peut-on dire, qu'il y ait une Italie. Lorsque, à la Consulte de Lyon, on lit l'Intitulé de la Constitution *cisalpine* : « *Italienne! Italienne!* » jette une voix inconnue et, de bancs en bancs, le cri court dans une acclamation. Pour la première fois la nation s'affirme; mais encore faut-il que, dans un moule unique que chauffera l'unique fondeur, soient jetés les royaumes, les principautés, les duchés, les fiefs, les républiques à forme oligarchique ou démocratique, tous ces débris d'États dont il faut faire une patrie. Cette division à l'infini qui crée l'impuissance, cette rivalité continuelle qui cause la ruine, cette diversité de lois, de monnaies, de mesures, de patois qui empêche qu'on s'approche, qu'on s'unisse, qu'on commerce, qu'on s'entende, c'est cela d'abord, avant tout, qu'il faut abolir. C'est pourquoi, rejetant hautement la forme fédérative que les Français croient toujours, *a priori*, la mieux adaptée au tempérament italien, parce qu'ils voient le passé et ne veulent pas regarder l'avenir, les hommes d'État, les patriotes cisalpins, voulant d'abord faire une nation, veulent d'abord un État centralisé — république ou monarchie peu leur importe, — mais où, sous une main ferme, s'éteignent les hostilités, se brisent les angles, se fondent les patriotismes locaux, par qui l'esprit de clocher se sublime en un esprit national.

Cette union faite, périsse, après douze années, Napoléon qui en aura été l'auteur; périsse la forme gouvernementale qu'il aura donnée à l'Italie, forme la plus parfaite sans doute qu'ait reçue un État moderne; périsse l'armée qu'il lui aura créée et instruite; périsse le drapeau où, pour symbole de l'alliance nouée à jamais entre les deux nations, il a imposé sa couleur entre les couleurs françaises; il n'importe : l'Italie renaîtra. Elle renaîtra par les lois, par les institutions, par l'esprit d'unité que Napoléon lui a soufflé au visage; et ce jour-là, c'est du drapeau napoléonien qu'elle s'enveloppera, affirmant ainsi — consciente ou non — que seule, l'idée napoléonienne a inspiré, éclairé, guidé son relèvement et procuré sa résurrection.

Mais, en Italie, cette minorité infime qui a charge et qui s'est donné mission pour le peuple entier, est consciente de

ses devoirs envers la nation. Elle est avant tout patriote; elle est composée de grands seigneurs instruits et réfléchis, qui mettent de côté leur vanité particulière et leurs intérêts personnels, qui envisagent un but trop élevé pour qu'ils s'arrêtent à des considérations individuelles, ou même à ces prétendus principes de politique qui ne servent d'ordinaire qu'à dissimuler, sous la pompe des mots, les ambitions et les rancunes.

C'est une aristocratie dans le sens le plus exact et le plus formel, qui, prenant sur soi de délibérer et de résoudre comment la nation italienne peut et doit être, a compris que, d'abord, il fallait un homme, a trouvé cet homme et se fie en lui.

Elle agit pour le peuple à venir, non, peut-on dire, pour le peuple présent, qui s'ignore, qui est un incapable, qui est peut-être hostile, qui est certainement indifférent. Elle crée le mouvement, elle ne le reçoit pas. Elle ne tient point de mandat du peuple; elle n'en demande pas; elle va, et, en même temps qu'elle détruit les servitudes qui lui sont personnellement utiles, elle range à la loi commune qui lui semble la meilleure, elle-même et le peuple.

*
* *

En France, c'est exactement la situation inverse : le peuple acclame Bonaparte, pourvu qu'il soit et sous quelque titre qu'il lui plaise d'être : la poussée est démocratique, elle est nationale; elle ne dépend point de quelques hommes; elle est la résultante à la fois des sentiments, presque des sensations, et des idées. Elle ne raisonne pas, ne se propose pas des buts : elle est. Elle tient à tant d'éléments disparates et divers, elle est produite par des causes si profondes et si médiocres qu'on chercherait vainement à en rendre compte. Il est ainsi de ces instants où la nation unanime veut, où elle n'a qu'une âme, qu'un cœur, qu'un cri : instants rares et délicieux où, jusqu'en ses profondeurs, tressaille la conscience humaine pour un enfantement surhumain! Mais, en face de la nation qui veut, se dresse une faction qui ne veut point : contre Bonaparte et le peuple, se sont coalisés les parlementaires qui se croient et

qui sont peut-être une aristocratie, en ce sens qu'ils raisonnent et discourent, qu'ils possèdent un certain nombre de notions que le peuple n'a pas, et qu'ils nourrissent la ferme croyance de leur supériorité sur les autres êtres.

Cette opposition a cinq foyers : le Sénat d'abord, bien que le Sénat soit timoré, accessible et muet; puis, le Tribunat, émané du Sénat, dont il se fait l'organe imprudent; puis, le Corps législatif, émané aussi du Sénat, muet comme lui, mais en correspondance intime avec le Tribunat et recevant son impulsion; l'Institut qui, d'après la Constitution, n'a point d'attributions politiques, mais où les hommes politiques, ayant joué ou jouant encore un rôle, se trouvent en trop grand nombre pour que leur réunion en corps constitué ne les amène point à des manifestations politiques; enfin, l'armée, ou plutôt, dans l'armée, certains chefs politiques qui rêvent de remplacer Bonaparte et qui, pour y parvenir, ne reculeront devant rien.

L'Institut est le cerveau. C'est le seul corps constitué non épuré ou transformé en Brumaire, le seul qui, ayant conservé son organisation de l'an IV, ait encore son personnel du Directoire; il ne se met point en avant, mais il imagine l'opposition, l'élabore, l'insuffle au Sénat qui cherche l'opportunité et choisit le terrain. La plupart des sénateurs disposés à l'opposition sont de l'Institut; rien de plus naturel donc que l'action d'une des assemblées sur l'autre, mais l'Institut dirige.

Le Tribunat est la voix; le Corps législatif agit, de la façon au moins qu'il peut agir, par un vote muet; les militaires sont en réserve, mais on compte qu'ils donneront la force.

Il est d'autres oppositions, dans le Conseil d'État, dans le Ministère même ; mais, au Conseil d'État, le Premier Consul souffre, accepte, provoque même la discussion; avec les ministres plus encore. Cela se passe à huis clos, hors de la vue et des oreilles du public : cela est pour le bien de la chose et on n'y conteste point les grandes lignes. Tant qu'elle demeure en quelque sorte privée et qu'elle est loyale, l'opposition ne l'inquiète ni ne l'irrite. Ce qui l'inquiète, c'est l'opposition sénatoriale qui si facilement peut se tourner en conspiration, qu'on ne sait trop, à dire vrai, ce qui l'en sépare;

ce qui l'irrite, ce sont les discours au Tribunat et les votes au Corps législatif, mais les discours plus encore : « Je suis soldat, dit-il, enfant de la Révolution, je ne souffrirai pas qu'on m'insulte comme un roi ! »

Certes, Napoléon est trop soldat pour accepter, pour tolérer la contradiction publique ; par tempérament, par éducation et par métier, il doit recevoir comme une insulte toute critique de ses actes de gouvernement ; mais a-t-il si grand tort de penser que, contre lui, la partie est liée entre le Sénat, le Tribunat et le Corps législatif et que, dirigés par le troisième, les deux autres corps se sont mis d'accord pour rejeter toutes les lois qu'il juge le plus nécessaires et, comme il dit, « empêcher le gouvernement » ?

La marche a été graduelle : dans la session de l'an VIII, le Tribunat n'a rejeté qu'un projet de loi de médiocre importance — sur l'établissement des péages au passage des ponts construits par des particuliers — et encore sous le prétexte, peut-être justifié, que la question était administrative, non législative. Le Corps législatif a rejeté seulement le projet de loi sur le Tribunal de cassation, et il l'a adopté ensuite, avec quelques modifications, dans l'ensemble de l'Organisation judiciaire. Néanmoins, l'opposition s'est comptée : sur des projets aussi importants que celui des contributions, elle est parvenue, au Tribunat, à réunir quarante voix sur quatre-vingt-cinq votants.

En l'an IX, l'opposition, qui au Tribunat, à chaque scrutin, ne groupe jamais moins de vingt voix contre tout projet du gouvernement, quel qu'il soit, rejette, sur la proposition de Benjamin Constant, par cinquante-six voix contre trente, l'indispensable projet sur la dette publique et les domaines nationaux, et, sans parler du projet de loi sur les Archives nationales, de celui sur la réduction du nombre des moyens de cassation en matière criminelle, elle engage directement la lutte avec le Premier Consul sur le projet créant des tribunaux spéciaux. Ici, c'est l'affaire personnelle de Napoléon ; c'est sa vie qui est en cause, c'est la sécurité publique qu'il s'agit d'assurer, c'est la partie saine de la nation qu'il faut défendre contre les brigands. Cette loi, c'est la conséquence fatale de l'attentat de Nivôse. En contester l'opportunité sous prétexte

qu'elle contient des mesures d'exception, c'est laisser le champ libre aux assassins, c'est se ranger de leur parti. Au Tribunat, Daunou, Ginguené et Benjamin Constant s'acharnent contre le projet : mais c'est le discours de Daunou, avec les insinuations qu'il contient, qui irrite le plus le Consul. Il perd patience, il se jette de sa personne dans la mêlée. Dans une audience qu'il donne au Sénat, il dit : « Ils sont douze ou quinze métaphysiciens bons à jeter à l'eau. C'est une vermine que j'ai sur mes habits... Il ne faut pas croire que je me laisserai attaquer comme Louis XVI. » Mais, c'est encore presque à huis clos, ces paroles, il les veut publiques et entendues de tous. Dans tous les journaux officieux, il fait encarter une feuille d'*Observations*, sans lieu d'impression ni nom d'imprimeur, qui, répandue à un nombre infini d'exemplaires, porte le débat devant le pays. Il flétrit les hommes dont la fatale influence a présidé à toutes les scènes funestes de la Révolution, et qui sont parvenus jusqu'aux derniers jours « couverts de l'égide de de leur divinité tutélaire : la peur ».

« Ils devaient reparaître quand les gouvernements oppresseurs avaient disparu ; ils reparaissent en effet, enhardis par les illusions les plus grossières et armés de cette métaphysique ténébreuse qui, jadis, fit tour à tour leur succès et leurs infortunes.

» Ils sont douze ou quinze et se croient un parti.

» Déraisonneurs intarissables, ils se disent orateurs.

» Ils débitent depuis cinq à six jours de grands discours qu'ils croient perfides et qui ne sont que ridicules.

» Enfin, au sein d'une société où les idées et les choses sont remises à leur place, ils se proclament sages et ne s'aperçoivent pas qu'ils sont les seuls insensés. . . . . .

. . . . . .

» A qui en veulent-ils ?

» Au Premier Consul.

» On a, il est vrai, lancé contre lui des machines infernales, aiguisé des poignards, suscité des trames impuissantes ; ajoutez-y, si vous voulez, les sarcasmes et les suppositions insensées de douze ou quinze nébuleux métaphysiciens. Il opposera à tous ces ennemis LE PEUPLE FRANÇAIS. »

Le projet de loi passe au Tribunat avec une majorité de

huit voix (49 contre 41); au Corps législatif avec une majorité de 104 voix (192 contre 88); mais l'abîme est ouvert. Dans les *Observations* il est impossible, même à défaut d'indications, de méconnaître la pensée, le style, la griffe du Consul. A sa suite, les orateurs du gouvernement se sont montrés hautains, agressifs et violents; le conflit est désormais inévitable entre les deux pouvoirs, et il ne peut se terminer que par la soumission ou la démission.

A l'ouverture de la troisième session du Corps législatif (an X), la période du Consulat qu'on peut appeler préparatoire est terminée; la paix générale est conclue ou va l'être; il s'agit pour Bonaparte d'asseoir des institutions politiques dont certaines ne semblent encore qu'en projet, n'ont jamais fonctionné et ne sont inscrites que pour ordre dans la Constitution. Les délibérations du Conseil d'État au sujet des lois qui vont servir de base au nouveau droit civil des Français sont achevées. La liste des émigrés est close, et si les radiations individuelles ont été nombreuses jusqu'ici, c'est par une amnistie générale, accompagnée de lois réparatrices, que le Consul entend procéder désormais afin de rendre à la patrie des citoyens qu'il juge nécessaires à sa grandeur et à son prestige. Enfin, le Concordat est signé : on en connaît les dispositions principales; la paix va être rétablie dans les consciences, tout prétexte va être enlevé aux fauteurs d'insurrection, et, en même temps que cessera la guerre continentale et la guerre maritime, s'abolira la guerre civile.

Ce programme rempli, quelle récompense décerner à Bonaparte autre que le pouvoir suprême durant sa vie?

Mais, traités de paix, Concordat, lois politiques, lois civiles, tout doit être soumis au Corps législatif, et, dès le premier jour, c'est sur le Concordat que la bataille s'engage. Le Corps législatif, dont la grande majorité est composée de philosophes et de ci-devant prêtres constitutionnels, élit pour son président Dupuis, l'ami de Lalande, le plus connu des athées, le plus célèbre des écrivains qui ont attaqué la religion chrétienne, l'auteur de l'*Origine de tous les cultes*. C'est là une première affirmation où nul ne peut se tromper. Et voici comme on continue : le Premier Consul a présenté la première loi du Code civil, le Titre préliminaire. Cette loi est

rejetée au Tribunat par 65 voix contre 13; au Corps législatif par 142 voix contre 139. Le Tribunat accepte à la vérité, avec une majorité de 38 voix (64 contre 26) la troisième loi du Code présentée en second lieu, le titre relatif à la tenue des actes de l'état civil, parce qu'il y voit une mesure de guerre contre le clergé; mais il repousse ensuite par trente voix de majorité (61 contre 31) la deuxième loi, le titre relatif à la jouissance et à la privation des droits civils.

Les traités de paix — sauf le Concordat réservé après l'élection de Dupuis — ont été déposés; ils sont attendus par le peuple avec une telle impatience que le Tribunat n'ose point en retarder la promulgation; mais, à propos d'un terme de style qui se rencontre dans le traité avec la Russie, du mot *sujets* appliqué aux nationaux des deux États, c'est une sorte d'insurrection et, malgré l'urgence, malgré les avantages d'un traité nécessaire et glorieux, il se trouve quatorze tribuns pour le rejeter.

Jusqu'ici le Tribunat et le Corps législatif ont seuls paru. C'est au tour du Sénat de marquer son opposition et d'affirmer sa bonne entente avec les corps qu'il a élus. Trois places sont à remplir au Sénat : le Premier Consul présente trois généraux : Jourdan, La Martillière, Berruyer; c'est, à l'occasion de la paix, un hommage qu'il convient, dit-il, de rendre à l'armée; les trois officiers qu'il présente sont des vétérans illustres, de bons serviteurs du pays qui, depuis 1792, ont pris leur glorieuse part de toutes les guerres; les nommer, c'est affirmer la reconnaissance que leur doit la patrie. En réponse, le Tribunat présente Daunou, l'ennemi personnel du Consul; le Corps législatif présente Grégoire, l'évêque de Blois, le chef reconnu des Constitutionnels, l'adversaire résolu du Concordat : le Sénat élit Grégoire et il ne paraît douteux à personne qu'il ne réserve la deuxième place à Daunou.

Et en même temps que, à l'Institut, il s'élève presque une émeute contre Bernardin de Saint-Pierre qui a prononcé le mot *Dieu*; que Cabanis répète, comme en 1798 : « Je jure qu'il n'y a point de Dieu et je demande que son nom ne soit jamais prononcé dans cette enceinte », l'esprit de faction gagne l'armée; Lannes et Augereau se font insolents, si bien que Lannes, disgracié, est privé de son commandement et

envoyé ambassadeur en Portugal; Masséna, en lutte perpétuelle avec Joséphine à propos de sa maison de Rueil, irrité depuis sa destitution de commandant en chef de l'armée d'Italie, s'affiche en ennemi, glose sur les janissaires de Bonaparte; Gouvion Saint-Cyr et Macdonald, éloignés par des missions d'apparat, souhaitent vivement de revenir et ne cachent point leur hostilité; Moreau s'établit en adversaire déclaré, poussé qu'il est par la femme qu'il vient d'épouser, dont la mère, madame Hulot, créole comme Joséphine, est, de longue date, en rivalité avec elle. Plus le Consul a donné de retentissement à la victoire d'Hohenlinden, plus il a rendu Moreau dangereux. On a fait de lui son égal, son rival; on lui a prêté, avec des vertus républicaines, un désintéressement que démentent Grosbois, les chasses, les meutes de cent chiens, l'hôtel de la rue d'Anjou, mais qui fait légende : Moreau, aux yeux des opposants, est le successeur désigné de Bonaparte si un hasard — et il en est de préparés — met Bonaparte à bas. Mais Moreau, pas plus que Masséna, Macdonald ou Augereau n'a de commandement; Bernadotte en avait un encore hier, il l'a encore nominalement, et, par suite, c'est lui le plus à craindre.

***

Toutefois, Bonaparte, par un coup d'adresse, vient de briser ses armes: Bernadotte, nommé conseiller d'État le 4 pluviôse an VIII (24 janvier 1800) par l'unique influence de Joseph et alors que sa conduite en Brumaire l'avait montré ennemi irréconciliable, avait, quatre mois plus tard, le 20 floréal (10 mai), été pourvu, sur les mêmes instances, du commandement en chef de l'Armée de l'Ouest. De là, il a fait répandre sa gloire par tous les journaux, annonçant qu'en un mois il avait repoussé quatre débarquements des Anglais, quoique, à aucun, il ne se fût trouvé avec ses troupes. Son armée était si peu disciplinée que la désertion y vidait les cadres, faisant, en dix jours, perdre ainsi cent cinquante hommes à la 82e demi-brigade; la 31e s'était mise en pleine révolte; dans la 52e, le chef de brigade Perry avait été assassiné par ses soldats révoltés; mais Bernadotte n'en affectait pas moins de se déclarer hau-

tement satisfait. Tout son but semblait être de se créer des partisans, de faire que son armée fût à lui, devînt entre ses mains un moyen assuré d'arriver au gouvernement si Bonaparte périssait. Il en venait à décerner de son chef à ses officiers des armes d'honneur portant cette inscription : « *Le conseiller d'État, général en chef, Bernadotte au.... en récompense de ses services rendus à l'Armée de l'Ouest.* »

Le Consulat paraissant consolidé, la guerre de l'Ouest, réduite à des assassinats individuels et à des vols de diligence, étant plus affaire de gendarmes que de soldats, l'Armée par suite devant bientôt se dissoudre, Bernadotte avait pensé s'assurer un commandement plus important et plus profitable. Venu à Paris en brumaire an IX (octobre 1800), il avait été sur le point, grâce à Joseph, d'enlever à Murat le commandement de l'Armée d'Italie ; ayant échoué de ce côté, il n'espérait pas moins un grand commandement « où il pût faire la guerre sur une plus grande échelle » et, par Joseph, il comptait obtenir l'Armée de Batavie.

Elle lui échappa encore et il dut retourner en Bretagne où sa conduite commença à attirer d'une façon particulière l'attention du Consul. Au commencement de l'an X, Leclerc, se rendant à Brest pour prendre le commandement de l'Armée expéditionnaire, s'arrêta quelques heures à Rennes où était le quartier général de Bernadotte. Il y eut entre eux, malgré la présence de Paulette, une scène des plus vives où Bernadotte reprocha à Leclerc de lui avoir pris, l'année précédente, l'Armée de Portugal, de lui prendre à présent l'Armée de Saint-Domingue, et n'épargna pas plus Napoléon que Leclerc lui-même. Leclerc se contint : « La conduite de Bernadotte, dit-il à ses aides de camp, regarde exclusivement le Premier Consul, il s'en est réservé l'examen. »

Malgré l'intervention de Joseph, cet examen parut décisif. A la fin de frimaire (décembre 1801), Bernadotte fut rappelé à Paris. Il en fit part à ses soldats dans une proclamation où, leur annonçant en même temps la paix générale, il leur disait : « Que ceux d'entre vous qui vont joindre leurs familles portent au milieu de leurs concitoyens l'exemple des vertus civiles, ce sont elles qui ont enfanté les prodiges militaires... La paix vous rend à une vie plus douce ; jouissez dans le repos du

souvenir de vos triomphes et ne perdez jamais de vue que l'élan de la liberté vous a conduits. Vous pouvez conserver votre gloire; il est difficile que vous puissiez l'augmenter... »

Cela avait l'apparence d'une déclaration de guerre; mais avec la duplicité qui lui est coutumière, Bernadotte, après avoir lancé cette proclamation, courut à Amiens trouver Joseph, protesta de son innocence, et, grâce à son beau-frère — peut-être convaincu — obtint de conserver, durant l'année commencée, le commandement en chef nominal et les appointements. Renseignements reçus, le Premier Consul comprit la faute commise : il chercha à éloigner Bernadotte, même en lui faisant un pont d'or. Il lui fit offrir le commandement en chef à la Guadeloupe avec le titre de capitaine général. « C'est une mission importante et agréable sous tous les points de vue, écrit-il à Joseph le 17 nivôse (7 janvier 1802), puisqu'il y a aujourd'hui quelque gloire à acquérir et un grand service à rendre à la République en faisant rentrer cette colonie dans l'ordre... Si ceci tente l'ambition de Bernadotte comme il paraît que cela est, il faut que tu me le fasses promptement connaître, car l'expédition partira dans pluviôse, et ces missions aux colonies sont demandées par les généraux qui ont le plus de réputation. » La Guadeloupe ne plaît pas à Bernadotte : le Premier Consul offre la Louisiane; mais, avant d'accepter, Bernadotte fait ses conditions : il emmènera, outre trois mille soldats, un pareil nombre de cultivateurs, et il sera d'ailleurs pourvu de tout ce qui est nécessaire dans un éloignement qui peut l'empêcher, pendant un temps plus ou moins long, de communiquer avec la métropole. « Je n'en ferais pas autant pour un de mes frères », répond Bonaparte, et il nomme à la Louisiane le général Victor.

Au fait, Bernadotte ne veut pas s'éloigner; il ne veut pas perdre le commandement nominal qui lui donne la supériorité sur tous les généraux non employés. Il a beau écrire à Joseph : « Paris est une caverne où ont abouti tous les égouts du crime; mettez-moi, je vous en conjure, à même d'en sortir d'une manière honorable », il s'entend à miracle à décliner les propositions, à longer la courroie, à se faire marchander, cherchant, comme en Brumaire, qui le paiera davantage, en

relations avec les sénateurs, en confiance par madame de Staël avec les tribuns, en coquetterie par madame Récamier avec les banquiers, en fraternité avec Joseph. Il connaît son Armée de l'Ouest, elle n'est point à dix marches de Paris. Peu s'en faut que les officiers subalternes ne soient dans l'état d'esprit qui permet le *pronunciamento* du chef. Tant qu'ils se tiendront assurés de leur grade et de leur solde, rien à craindre d'eux; mais, que leur état se trouve compromis, que la non-activité les menace, ce sont des recrues toutes préparées à celui qui, étant le chef, exerçant sur eux ce prestige, leur promettra la conservation de leurs emplois. Et si, à ces soldats de l'Armée du Rhin qui se disent sacrifiés, à qui la solde n'a pas été alignée depuis trois ans, on fait espérer les avantages qu'ont obtenus, dit-on, les soldats de l'Armée d'Italie, si surtout, à tous ces corps destinés aux expéditions lointaines, on garantit qu'ils ne quitteront pas la France, qui peut affirmer qu'ils ne se laisseront pas séduire ?

Bonaparte vivant, ils hésiteront peut-être; mais, Bonaparte disparu d'une façon quelconque, ils n'hésiteront pas. Bien fou serait Bernadotte s'il rompait volontairement le lien qui l'attache encore à cette armée, lui permet encore, sans être factieux, de correspondre avec ses chefs et de se tenir en contact avec eux!

***

Donc, pour Bonaparte, jamais apparence plus brillante, jamais au fond situation plus menacée: opposition déclarée dans les centres parlementaires, conspiration latente dans la seule armée qui soit approchée de Paris; le gouvernement en échec devant le Sénat, devant le Tribunat, devant le Corps législatif, et, dans les villes, par suite de la mauvaise récolte de l'an IX, le pain renchéri au point qu'on ait des inquiétudes, que l'on ne fabrique plus qu'une sorte de pain, et que ce pain bis, aux repas des ambassadeurs, le Premier Consul le fasse servir à sa table.

Il n'est que temps de parer, mais comment et avec quoi?

Bonaparte a écrémé les corps parlementaires pour former son Conseil d'État; il y a placé les hommes de la Révolution ayant le plus de sens et d'instruction, dont quelques uns, comme

Thibaudeau, Berlier, Boulay, Regnauld, ont une longue pratique des assemblées et y auraient rendu de signalés services en s'y faisant chefs de groupes. Tout ce qui, au Tribunat, lui est dévoué est terriblement médiocre ou singulièrement maladroit. Au Corps législatif, c'est pis encore; on est sans prise sur ces muets dont on ne connaît la pensée collective qu'à la couleur de leurs boules anonymes; au Sénat, ceux qui sont fidèles se laissent tourner et conduire par les habiles. C'est là néanmoins qu'on peut le mieux agir : la majorité est intimidable, accessible et vénale. Mais, personne pour remettre les choses en place et donner la direction. Bonaparte, étant l'homme de la nation, n'a point de parti; c'est sa force et, ici, sa faiblesse.

Il doit naturellement et d'obligation se tourner vers les seuls qui puissent être de son parti : ses frères. Mais Joseph n'est point orateur, n'a point marqué dans les assemblées, n'a rien de ce qu'il faut pour les conduire. D'ailleurs, en ce qui touche les sentiments et les opinions de Joseph, Napoléon ne peut-il pas concevoir quelque inquiétude? N'est-ce pas Joseph qui s'est porté garant du dévouement de Benjamin Constant et qui l'a fait nommer au Tribunat? Ne reste-t-il pas en relations avec lui, en intimité avec madame de Staël qui groupe autour d'elle tous les mécontents? N'est-il pas l'ami des métaphysiciens du Sénat? N'a-t-il pas pour Daunou des grâces particulières? Surtout, n'est-il pas le beau-frère de Bernadotte? A tous égards donc, à cause de son caractère, de ses liaisons, de son incapacité parlementaire, Joseph ne doit pas être employé; mais il y a Lucien.

Depuis son retour de Madrid, Lucien s'est établi en grand seigneur ami des arts, menant large vie, ayant en ville le superbe hôtel Brienne, et, aux champs, le Plessis, transformé en un château d'enchantement. Il a tout du grand seigneur, même la maîtresse titrée, une marquise de Santa-Cruz, qui, paraît-il, est née Wallenstein et qu'il a amenée d'Espagne. Il reçoit du monde, fait galamment les honneurs du Plessis où l'on mène cette vie de château qui, en ce temps, semblait amusante : grosses farces, jeux d'eau, revenants, lits en portefeuille, poil à gratter, divertissements exquis. Il raconte volontiers ses tableaux, fait l'histoire de ses objets d'art, explique

son ambassade, — discourt. Sa cour, car il en a une, comme il a une maison, écoute et profite.

Avec le Consul, il est assez mal : il a eu avec lui, à son arrivée, une explication de trois heures, à la suite de laquelle il y a eu une sorte de réconciliation. Ils ont, dit Lucien, fait leurs conventions, sur leur manière d'être ensemble, car « il ne veut pas être gognenardé, avili par son frère, que Bonaparte prenne avec lui un ton qui ne lui convient pas, qu'il lui tienne des propos devant ses aides de camp, les officiers de sa garde. » « Plus de mauvaises plaisanteries! plus de citoyen Lucien! de grand Lucien! de grave Lucien! Je ne veux pas servir de risée à vos aides de camp. » Cela a été très bien entendu. Lucien lui a dit aussi : « Je ne veux plus ni fonctions, ni missions; je veux vivre à Paris, en citoyen de Paris, à moins que vous ne me fassiez concourir à quelque chose d'utile pour consolider votre pouvoir. »

Le lendemain, Lucien vient dans le salon; Napoléon, qui ne peut se défendre d'être taquin, qui surtout l'est en famille et plus encore avec son cadet, recommence ses attaques : « Eh bien! citoyen Lucien, que faites-vous? » puis, à la réplique, de mauvaises plaisanteries : « Qu'est-ce que fait cette femme, madame... madame qui?... madame Santa-Cruz qui court après vous? » Là-dessus, échange de propos très vifs, et Lucien sortant sur un : « Je vous salue. »

Il est revenu plusieurs fois chez Joséphine; Napoléon ne l'a pas fait demander. Alors, il est parti pour le Plessis, fort mécontent, et s'exprimant en termes violents sur les désagréments qu'on lui a donnés à Madrid. Il paraît bien qu'il eût souhaité alors que le Premier Consul lui proposât la Cisalpine, mais la tentative près de Joseph avait été trop mal accueillie, à la fois par Joseph et par Melzi, pour qu'on la renouvelât. Lucien donc a beau énumérer les conditions qu'il eût posées à son acceptation, le Premier Consul n'a eu que faire de les entendre, puisqu'il n'a rien offert.

Ce n'est pas pourtant qu'il ne tienne à Lucien et qu'il ne tienne à lui surtout en ce moment, et par le besoin qu'il a de lui ou croit en avoir. Au fond, ils sont plus près de s'entendre qu'il ne semblerait à qui ne connaîtrait point leur caractère et qui ne serait point averti de leurs idées. Napoléon ne peut

se défaire de cette habitude de jeunesse de *goguenarder* Lucien ; Lucien ne peut prendre assez sur lui pour ne pas monter sur ses ergots, répondre au raide, chercher le mot piquant. Napoléon, peu accoutumé aux résistances, s'en excite davantage et du mauvais goût passe aux brutalités; mais, après ces escarmouches où il s'amuse et qu'il juge à tort sans conséquence, Il est ramené à penser que, seul, Lucien a des idées semblables aux siennes, que, seul, il est capable de les soutenir dans une assemblée et que, seul, il a assez de tactique parlementaire pour triompher des résistances. Lucien, de son côté, s'il se grimpe et s'il boude, est trop ambitieux de parole et de pouvoir — de parole surtout — pour ne pas être prêt à revenir si Napoléon, qui tient les clefs pour le pouvoir et la parole, lui fait signe. Peut-être poursuit-il en même temps d'autres visées, a-t-il des entretiens avec quelques-uns des conjurés? Cette affirmation, trois fois reproduite dans ses Mémoires, que « le choix éventuel d'un successeur à Napoléon a pour son malheur attiré sur lui l'attention de certains cercles politiques, que c'est ce qui lui aliéna le cœur de son frère, que, du reste, il n'a été désigné que concurremment avec Joseph et le général Moreau », cette affirmation si nette peut-elle être entièrement gratuite, ne reposer pas même sur une apparence? C'est peu vraisemblable. Pour susciter au Consul des ennemis dans sa propre famille, pour obtenir des renseignements, pour nouer des complicités, on a dû parler à l'ambition des frères et leur promettre la succession, à l'un comme à l'autre, sachant qu'on ne la donnerait ni à l'un ni à l'autre. Mais Lucien, s'il a de tels entretiens, ne regarde point qu'ils le compromettent; il agite des hypothèses et n'est point étonné qu'on pense à lui; d'ailleurs, pas plus pour Napoléon que pour lui-même, après Napoléon, il ne veut d'un pouvoir médiocre, d'un pouvoir dépourvu des bases essentielles : Hérédité, Religion, Monarchie, d'un pouvoir qui ne soit pas en fait le pouvoir d'ancien régime.

Le premier, par le *Parallèle*, il a proposé l'hérédité du pouvoir exécutif dans la famille Bonaparte. Dès son ministère, il a été l'ami, le protecteur, le collaborateur de Fontanes; il a même été dans une mesure l'inspirateur de Chateaubriand.

Il a été et il reste l'ennemi des Idéologues, et il juge avec Fontanes que « cette dernière espèce est la pire de toutes, que ce sont là les véritables ennemis de la France et du Premier Consul qu'ils environnent ». Ses amis et lui-même n'ont jamais perdu de vue, durant son ambassade d'Espagne, le projet du rétablissement en fait et en droit de la monarchie : « J'ai lu l'histoire, lui écrivait Fontanes, le 28 germinal an IX (18 avril 1801), et je n'ai jamais vu qu'un grand homme s'élevât si haut pour manquer ensuite à sa destinée. Il faut que le dénouement soit digne de ce grand drame que j'ai vu commencer et que j'espère bien voir finir. Je suis convaincu que tout ce que *nous* avons pensé se réalisera; de jour en jour, le grand événement se prépare et il est impossible de le retarder longtemps. » Il s'est, à la suite de Fontanes, rangé parmi les partisans d'un accord avec le pape, parce que « si le culte se rétablit, c'est un grand pas vers le but désiré »; il est d'avis, comme Fontanes, « qu'on peut rire des augures, mais qu'il est bon de manger avec eux les poulets sacrés. C'est, lui écrit Fontanes, ce que pensaient Cicéron, Pompée et César qui se fit nommer pontife suprême. Tous ces hommes-là sont de votre famille qui hérita de leurs grandes qualités et doit les imiter en tout ». Il veut pour lui-même une place à part dans les réceptions et dans les cérémonies, et, à son retour d'Espagne, un de ses griefs contre Napoléon est que, « à table, on le met ou on le laisse pêle-mêle avec les aides de camp et que, à l'exemple du Consul, les ambassadeurs prennent la même liberté ». C'est déjà le mot qu'il dira à madame Bonaparte lui demandant pourquoi il n'est pas venu dîner le lundi précédent : « Parce qu'il n'y a point de place marquée pour moi. Les frères du Consul doivent avoir les premières places après lui. »

Idées générales, menus faits, liaisons, amitiés, la fréquentation assidue de Fontanes, de Rœderer et de Regnauld, le passé, le présent et un certain avenir — assez bref à la vérité et l'on verra pour quelle cause, — tout dément la posture républicaine que Lucien a prétendu se donner devant l'histoire. Il est le plus ardent à désirer le Consulat à vie parce qu'il compte en tirer l'hérédité; il sera le plus ingénieux à entourer la République d'institutions monarchiques de telle

façon que fatalement la République tombe en monarchie.

Napoléon n'a donc qu'à l'appeler : il viendra. A quel moment exactement l'entente se fait-elle? Très certainement avant le 14 nivôse (4 janvier 1802), avant le mariage de Louis où Lucien assiste. Pour supprimer l'opposition dans le Tribunat et dans le Corps législatif, le moyen employé va être sensiblement analogue au procédé suggéré par Lucien, le 19 brumaire, pour éliminer les opposants des Cinq Cents et des Anciens. Sans doute, on a affirmé que cette marche avait été indiquée par Cambacérès, qu'elle avait été combinée avant le départ de Napoléon pour la Consulte de Lyon ; mais ce départ n'a lieu que le 18 nivôse (8 janvier) à minuit, et Lucien est certainement rentré en intimité avec son frère avant le 14; il est destiné à jouer le premier rôle dans le Tribunat reconstitué, il est même un des pivots de la combinaison; nécessairement donc il a été consulté et, dès lors, en retrouvant sa manière dans les procédés employés, comment ne pas penser que c'est lui qui les a fournis?

***

D'abord, le 12 nivôse (2 janvier), le Premier Consul, par un message hautain et sévère, retire des délibérations du Corps législatif le deuxième et le troisième titres du Code civil, l'un adopté, l'autre rejeté par le Tribunat : « C'est avec peine, dit-il, que le gouvernement se trouve obligé de remettre à une autre époque les lois attendues avec tant d'intérêt par la nation, mais il s'est convaincu que le temps n'est pas venu où l'on portera dans ces grandes discussions le calme et l'unité d'intention qu'elles demandent. »

Le Sénat, intimidé par une scène des plus vives que Bonaparte lui a faite, renonce à Daunou, élit le candidat du gouvernement, le général La Martillière (14 nivôse, 4 janvier). Ce n'est point à coup sûr une raison certaine pour qu'on soit assuré des sénateurs, mais n'est-il pas des moyens pour obtenir leur bonne volonté? Le Premier Consul croît se l'être acquise lorsque, quatre jours plus tard, il leur adresse ce message : « L'article XXXVIII de la Constitution veut que le renouvellement du premier cinquième du Corps législatif et du Tribunat

ait lieu dans l'an X et nous touchons au quatrième mois de cette année. Les Consuls ont cru devoir appeler votre attention sur cette circonstance. Votre sagesse y trouvera la nécessité de vous occuper sans délai des opérations qui doivent précéder ce renouvellement. »

Les législateurs peuvent trouver singulier qu'on choisisse le milieu de la session pour renouveler le premier cinquième dont le mandat a encore huit mois à courir; mais, si ce n'est point l'esprit, c'est la lettre de la Constitution qu'invoque Bonaparte : il n'y a rien à répondre.

Reste à fixer le mode de renouvellement : le procédé le plus simple, c'est sans doute l'élimination du cinquième par le tirage au sort; mais le sort peut frapper aussi bien les amis que les ennemis. Il est un autre procédé qui consiste à désigner individuellement les membres sortants : c'est celui qui a été employé au 19 brumaire, c'est celui qu'on adopte; mais on le modifie suivant la procédure décrétée par la Convention, le 5 fructidor an III, pour la réélection des deux tiers de ses membres. Tous les membres du Corps législatif et du Tribunat seront soumis à réélection; les quatre cinquièmes des nouvelles assemblées seront pris dans les anciennes; les législateurs qui ne seront pas réélus seront naturellement exclus. C'est moins net, moins hardi, tout aussi illégal, peut-être moins justifiable que l'acte de Brumaire; mais le coup d'État est rendu nécessaire par ce fait que nul des pouvoirs constitués n'est revêtu du droit de dissolution et, en réalité, c'est la dissolution qu'on prononce avec réserve des quatre cinquièmes. De ce coup d'État, on donne la responsabilité au Sénat, investi par la Constitution des fonctions de grand électeur, et en même temps qu'on élimine les plus compromis, on se réserve de marchander les autres, qu'on ne reprendra qu'après des engagements ou tout le moins des déclarations.

Tout de suite, le Sénat se met à l'œuvre et scrutine. Il faut des ballottages à l'infini, car il s'agit de quatre cents noms; il s'agit de se mettre d'accord sur vingt tribuns, soixante législateurs à écarter et à remplacer. Il pleut des candidatures et, autour de chacune, des brigues s'organisent. La place de tribun est bonne, elle rapporte quinze mille francs; celle de législateur dix mille : cela est enviable. On se refuse d'autant

plus à le perdre que, d'ailleurs, on a moins de ressource. Ce personnel du Corps législatif et du Tribunat est étrange : beaucoup de prêtres défroqués, d'anciens conventionnels obscurs; puis des employés des ci-devant commissions révolutionnaires, du bas monde anonyme qui a manqué les occasions de se garnir les mains ou qui même est honnête. Tous sont habitués à la dépense, à une sorte d'existence aisée; depuis dix ans, ils vivent à sauver le peuple, et c'est un métier qui ne nourrit son homme que dans l'industrie publique. La preuve? Des éliminés du Consulat, des opposants de l'an X, quel, sous l'Empire, n'a point sollicité un emploi ou mendié un secours? L'intrigue autour du Sénat est d'autant plus vive que le corps électoral est plus restreint et, lorsque, le 11 pluviôse (31 janvier), le Premier Consul revient de Lyon, où, pour la première fois, il s'est affirmé en souverain, où, près de lui, pour la première fois, sa femme a, dans des fêtes officielles et publiques, reçu des honneurs particuliers, pris un rang spécial, vu son nom imprimé dans le *Moniteur*, il trouve l'usine en plein travail, les sénateurs absorbés par les sollicitations et convaincus de l'importance de leur tâche, les membres du Corps législatif et du Tribunat d'autant plus inquiets de leur réélection qu'ils n'ont que cela à penser, tous les projets de loi ayant été retirés et leur oisiveté leur faisant mieux sentir le néant où ils vont retomber. Aussi, tous ces corps, un mois auparavant si pleins d'arrogance et si gonflés de l'esprit de faction, s'empressent à lui porter l'hommage de leur respect et de leur dévouement, à le féliciter d'une nomination qui ne peut être qu'un acheminement vers le consulat à vie : l'orateur du Corps législatif s'emporte en lyrisme : « Gloire à celui qui doit autant de conquêtes à l'amour de ses vertus qu'à la terreur de ses armes, qui sait gouverner comme il a su vaincre, et dont chaque pensée prépare et chaque action réalise un bienfait pour l'humanité! Heureuse aussi la France sur qui rejaillit la gloire du magistrat qui préside à ses brillantes destinées ! »

*
* *

Lucien, dont l'élection au Tribunat semble à Napoléon indispensable aux combinaisons ultérieures, mais dont la

nomination par le Sénat ne doit être officieusement connue que le 18 ventôse (9 mars), ne perd point son temps et, depuis qu'il est associé aux projets de son frère, il s'est donné pour mission d'éclairer et de diriger l'esprit public. Sans doute il a d'autres journaux que le *Mercure de France* qu'il inspire et où il collabore, mais tout, dans les journaux d'alors, est anonyme et par suite incertain et, pour juger de la façon dont il se conduit ailleurs, il faut le prendre sur le vif là où l'on peut.

Un drame d'Alexandre Duval, *Édouard en Écosse*, protégé par Maret, autorisé par Chaptal, a été joué aux Français et, dès la première représentation, a fait émeute par l'enthousiasme des émigrés rentrés. A la seconde, où le Consul a voulu assister, les applaudissements ont été plus grands encore, — et, parmi les claqueurs, Napoléon a remarqué ce duc de Choiseul auquel il a fait grâce de la vie en l'an VIII et dont, il y a deux mois, il a autorisé le séjour en France. Nul doute ; c'est une manifestation royaliste qu'on tire de ces aventures de Charles-Édouard. Le Consul coupe court, interdit la pièce et cela fait un gros événement.

Or, dans le *Mercure* du 5 germinal (26 mars) paraît un article écrit par Ambroise Rendu, corrigé par Fontanes, puis refait presque en entier de la main de Lucien, où, non seulement l'interdiction est approuvée, mais où Lucien dit : « Peut-être les Stuart seraient remontés sur le trône de Charles II s'ils n'eussent marché à la tête des troupes françaises et c'est par la suite du même crime que les princes français de la Maison de Bourbon sont à jamais expulsés du territoire français. En fomentant la Vendée, en excitant cette révolte de Toulon qui livra aux Anglais une partie de la marine française, en attisant cette affreuse guerre qui nous a coûté le sang de deux millions d'hommes, ils se sont rendus les plus grands ennemis de la patrie. *Le mépris égale l'indignation quand on songe que ceux qui ont constamment payé les crimes de la guerre civile n'en ont jamais partagé les périls.* Si quelques-uns de leurs adhérents sont rentrés en France, ils n'y sont que par forme d'armistice et par l'indulgence de la nation qui, parvenue au point d'influer sur le sort des rois étrangers, n'a pas voulu être inflexible pour ses enfants égarés. Mais la tranquillité publique est la borne de l'indulgence et, si les partisans d'une

cause déshonorée par tant de crimes oubliaient la reconnaissance qu'ils doivent à la patrie réconciliée, le devoir du gouvernement serait alors d'être inflexible. On pourrait les plaindre de leur nouveau délire, mais il faudrait les frapper et rejeter loin de nous des ingrats couverts aux yeux de toutes les nations d'un second opprobre et devenus parjures une seconde fois[1]. » Est-ce là le ton d'un simple journaliste? N'est-ce pas plutôt celui d'un ministre qui donne de haut des avertissements et des injonctions? Si dans un recueil purement littéraire comme est le *Mercure*, Lucien donne de tels articles, est-ce qu'ailleurs il ne doit pas mieux encore s'ériger en arbitre de la politique, en directeur de l'opinion?

Et il n'est rien encore officiellement. Que sera-ce tout à l'heure! Voici enfin que, le 6 germinal (27 mars), le sénatus-consulte élisant les vingt membres nouveaux du Tribunat est officiellement public : sur ces vingt noms, il en est de célèbres, d'autres qui mériteraient d'être mieux connus, mais le niveau n'est point ordinaire, à en juger seulement par Lucien, Carnot, Daru, Daugier, Koch et Pictet.

Tout de suite, le 8 germinal (29), Lucien, se rendant l'organe direct du Consul, soumet au Tribunat une proposition que Napoléon a développée au Conseil d'État la veille de son départ pour Lyon, et qui a pour objet d'établir dans le Tribunat des sections correspondant à celles du Conseil d'État. A ces sections seront communiqués secrètement les projets de loi leur ressortissant. Elles nommeront trois orateurs, chargés de discuter la loi devant la section du Conseil d'État, de l'amender au besoin, et de la soutenir devant le Corps législatif de concert avec les conseillers d'État désignés. Ainsi, le Tribunat qui, dans l'esprit de Sieyès, était un organe de critique et de résistance, devient, selon Lucien, une force supplémentaire de gouvernement. Il cesse d'avoir une originalité, une personnalité, pour confondre sa voix avec celle du Conseil d'État. Il devient le défenseur obligé des projets du gouvernement dont il se trouve accepter la paternité secrète. La délibération publique n'y est plus qu'une comédie et c'est dans la coulisse

1. D'après l'original autographe. La phrase en italiques est en surcharge et de la main de Fontanes.

désormais que devront, à huis clos, se traiter toutes les questions. Il y aura peut-être encore des discours contraires, mais, avec ce système, on est ou l'on se croit assuré du vote définitif.

La proposition est acceptée. Le Tribunat se partage en trois sections, et Lucien lui-même est nommé président de la section de l'Intérieur avec Carnot et Girardin pour secrétaires.

Aussitôt une session extraordinaire du Corps législatif est indiquée. Il faut profiter du moment pour faire passer le Concordat, signé depuis sept mois, et qu'on n'a pas encore osé présenter. Le Tribunat, suivant les formes qu'il a adoptées, vote le projet par soixante-dix-huit voix contre sept, et nomme, pour le soutenir, Lucien, Siméon, et le protestant Jaucourt. Devant le Corps législatif, Lucien prononce un discours très étudié, divisé en trois parties comme un sermon, où, sauf dans l'exorde et la péroraison, on ne retrouve rien de sa manière, et qu'on dit avoir été très retouché par Fontanes.

Ce n'est ni ce discours ni aucun autre qui enlève le vote. C'est sans doute la paix avec l'Angleterre signée le 5 germinal (26 mars); c'est aussi la précision, la netteté, la raideur des *Articles organiques* qui accompagnent le Concordat, qui en sont indivisibles et qui, du moins, donnent quelque satisfaction aux adversaires des théories ultramontaines. Il ne se trouve que vingt et un opposants ayant le courage d'exprimer un vote négatif; cinquante et un se sont réfugiés dans l'abstention; deux cent vingt-huit suffrages ont été affirmatifs. Ce scrutin suffit à indiquer ce qui se serait produit sans le renouvellement du cinquième et à quel point Cambacérès était dans le vrai lorsqu'il écrivait au Consul que, si le Sénat parvenait à éliminer les chefs de cabale, il ne pourrait pourtant avoir raison de l'opposition entière. Néanmoins, tel quel, le résultat est acquis. C'est une sorte de victoire.

*
* *

Reste à savoir si, battus devant le Parlement, les opposants ne vont point tenter leur revanche par un mode extralégal et au coup d'État qui les a frappés répondre par un coup de violence.

Le Premier Consul, bien qu'il n'ait point l'air de s'en préoccuper, prend ses précautions; il augmente la Garde consulaire, il la complète par l'institution de la Gendarmerie d'élite, corps d'extrême confiance, composé des plus beaux hommes et des meilleurs sujets de la Gendarmerie, placé sous les ordres directs d'un de ses aides de camp et destiné à un service permanent de police et de surveillance autour de sa personne. A la fête du rétablissement du culte, le jour de Pâques (28 germinal, 18 avril), le public ne voit que les pompes d'étiquette : d'abord l'audience solennelle au cardinal légat, qui, après avoir été reçu par le Consul, l'est par madame Bonaparte, laquelle ne bouge de son fauteuil ni pour le recevoir ni pour le reconduire, se lève seulement à son arrivée et à son départ; puis, l'aller à Notre-Dame, l'étonnant cortège, le premier cortège royal qui traverse Paris depuis la Révolution, voitures à quatre chevaux des conseillers d'État, des ambassadeurs et ministres étrangers, des ministres français; voitures à six chevaux du troisième et du deuxième consul; enfin, saluée à sa sortie des Tuileries par soixante coups de canon, précédée de six chevaux de main que mènent des Mamelucks, entourée par les généraux commandant la Garde et la division et par le premier inspecteur de la Gendarmerie, voiture à huit chevaux où le Premier Consul est seul, en habit de velours écarlate brodé de palmes en or sur toutes les coutures, un sabre d'Égypte pendu à son côté par un baudrier étroit et du plus beau travail de broderies, colleté de noir, culotté de noir, avec les bas de soie blancs et les souliers à boucles, coiffé d'un chapeau français à grand panache tricolore ; et bien plus encore que la messe célébrée pontificalement, que le *Te Deum* de Païsiello pour qui le Conservatoire est réquisitionné, et où Sarrette, Méhul et Cherubini se démènent et s'agitent, ce qui étonne le peuple et ravit quelques-uns, c'est, sur toutes les voitures, les domestiques en livrée : c'est les tenues de gala des laquais aux voitures des ambassadeurs; c'est les livrées jaunes galonnées d'or aux voitures des ministres, bleues et rouges aux voitures de Lebrun et de Cambacérès, vertes à la voiture de Bonaparte. Des livrées! Où est le décret du 19 juin 1790, où la motion tant applaudie de M. de Noailles et de M. de Montmorency,

où l'égalité rendue « à la classe sacrifiée des officieux »?

On voit cela, les livrées — fait plus significatif que les proclamations et les lois, — on en cause, on admire; on ne voit point combien il a défilé de soldats : hussards, chasseurs à cheval, dragons, les grenadiers, l'infanterie légère, la légion d'élite, les grenadiers à cheval, les chasseurs à cheval de la Garde; près des voitures, piquets renforcés d'infanterie de ligne et d'infanterie de la Garde, et dans Notre-Dame, quatre bataillons au grand complet, baïonnette au canon. Pourquoi? Sans doute pour que, à l'Élévation, les tambours battent aux champs et que les soldats présentent les armes. Mais faut-il quatre bataillons pour ce service? C'est que l'on a lieu de tout craindre. Depuis l'épuration du Tribunat, « il s'est formé autour du général Bernadotte un parti composé de sénateurs et de généraux qui veulent savoir de lui s'il n'y a pas quelques résolutions à prendre contre l'usurpation qui s'avance à grands pas. Il a proposé divers plans qui se fondaient tous sur une mesure législative quelconque... Mais pour cette mesure il fallait une délibération au moins de quelques membres du Sénat et pas un d'eux n'a osé souscrire à un tel acte ». A défaut, l'on s'est arrêté « à l'avis de préparer au Premier Consul l'apothéose de Romulus »; plus simplement, de l'assassiner à Notre-Dame. Bernadotte est certainement dans l'affaire et si Joseph, à qui son frère a proposé de prendre place à ses côtés durant la cérémonie comme négociateur des traités avec l'Autriche, l'Angleterre et Rome, décline ce suprême honneur et préfère se confondre au milieu de ses collègues du Conseil d'État, n'est-ce pas qu'il est averti? Plus tard, il a cherché à expliquer sa conduite à ses intimes en leur disant que « ces distinctions, ces honneurs n'avaient été qu'un piège tendu par le Consul; ce que voulait Napoléon, c'était l'offrir, lui, Joseph, à l'envie et à la jalousie des autres consuls, des ministres et des conseillers d'État, sans lui donner aucun moyen de braver ces sentiments, et, en même temps, s'acquitter avec lui ». Si Joseph a imaginé de tels sentiments à son frère, Napoléon ne les a point éprouvés. Il était sincère lorsqu'il offrait à Joseph la première place après la sienne, et Joseph, beau-frère de Bernadotte et son ami, était bien instruit lorsqu'il la refusait.

Le coup manqua. Dans l'armée, on pouvait recruter des

mécontents, des révoltés, point encore des assassins, et si Bernadotte avait l'esprit assez large pour envisager sans timidité tous les moyens de parvenir, il était trop prudent pour agir lui-même. Il lui eût fallu des complices : ils ne se trouvèrent point ou se dérobèrent. Les quatre bataillons firent leur effet. Ce qu'il y eut de plus fort, ce furent des propos, imprudents peut-être, mais braves, naïfs et sincères de quelques généraux qui n'avaient pas de goût pour les « capucinades » et à qui il déplaisait d'être commandés de messe.

Le Premier Consul disparu, l'Armée de l'Ouest entrait en scène. Le chef d'état-major de Bernadotte, le général Simon, la menait sur Paris. Mais, le Consul vivant, rien à faire. Simon, soit qu'il eût reçu des ordres de Bernadotte, soit qu'il agît de lui-même, ne comprit pas que l'occasion était passée. Des propos avaient été échangés entre les officiers supérieurs; Simon crut qu'ils trouveraient facilement de l'écho parmi les subalternes; il rédigea et fit imprimer clandestinement à Rennes deux placards excitant à la sédition, qu'il expédia simplement par la poste. L'expédition fut faite le 6 prairial (26 mai); le lendemain, la police était au courant. On remonta facilement à l'imprimeur, à l'expéditeur, vaguemestre en chef de l'Armée de l'Ouest. Le général Simon, mandé par le préfet d'Ille-et-Vilaine, avoua tout et partit pour Paris avec sa femme, sous l'escorte ou plutôt sous la conduite d'un officier de gendarmerie en bourgeois. On destitua un chef de brigade, un capitaine et un lieutenant. On pressa le départ aux colonies, par détachements, des demi-brigades désignées, dont le mécontentement n'avait vraisemblablement pas d'autre cause, et là s'arrêtèrent les vengeances. Sans doute, en cherchant, l'on eût trouvé d'autres ramifications; on ne voulut point chercher.

Sur la nouvelle, Bernadotte, toujours couvert par Joseph, partit avec sa femme pour Plombières afin de se ménager une sorte d'alibi, une disparition convenable et, au retour, le moyen de faire l'étonné, et, par ses procédés ordinaires — l'influence de son beau-frère et de sa femme, — de recouvrer sinon la bienveillance, au moins les faveurs du Consul. Bien instruit et fidèle, sachant peut-être que son sort dépendait de son silence, peut-être n'ayant pas en mains de preuves contre

Bernadotte, Simon ne parla pas, et, après sa cure, Bernadotte put, comme il l'avait pensé, prendre les airs de l'innocence persécutée. Cela ne réussit pas tout de suite près de Napoléon qui, à Rapp, chargé par Bernadotte de parler de lui, répond: « Ne me parle pas de ce bougre-là. Il a mérité d'être fusillé. »

***

L'opposition du Tribunat et du Corps législatif a donc été domptée par le renouvellement du cinquième. L'opposition militaire, si l'on peut ainsi l'appeler, a perdu sa partie sans même avoir osé la jouer; mais, pour arriver au but auquel il aspire, il faut au Premier Consul le Sénat et l'occasion. Certes, il a tout d'un chef définitif de la nation, comme représentation et comme train: chaque mois, grand dîner officiel; les princes étrangers reçus en cérémonie, comblés de présents et traités un peu en vassaux; une audience, chaque quintidi plus nombreuse, et dont les préfets du palais, en bel habit rouge brodé d'argent, font savamment les honneurs; les présentations à madame Bonaparte instituées dès le 18 ventôse (9 mars), « la cérémonie calquée sur celle qui était autrefois en usage chez la reine »; les femmes d'ambassadeurs et de ministres tenues d'y figurer, et un cercle établi où les gracieuses façons de Joséphine font seules passer sur les rigueurs de l'étiquette; la maison toute foisonnante de valets à livrée verte galonnée d'or, des écuries où deux cent quatre-vingts chevaux martèlent le pavé, un train de voitures, de chiens, d'équipages, qui, sinon parfait de correction, rappelle les bons modèles et prouve l'intention; mais tout cela ne fait pas le dernier pas franchi.

Le 6 floréal (26 avril), il tâte le Sénat; passant par-dessus le Tribunat et le Corps législatif dont il redoute l'opposition, car il en a essuyé une vive au Conseil d'État, il fait régler par un sénatus-consulte l'amnistie des émigrés, — nouveauté grave par ses conséquences, mais qui ouvre la voie à d'autres modifications constitutionnelles.

Dix jours après (le 16 floréal, 6 mai), sans prévenir Lucien et agissant en dehors de lui, certain de la majorité

au Tribunat où les opposants n'ont jamais pu réunir plus de onze voix, il fait, par Cambacérès, prévenir le président Chabot (de l'Allier) qu'il va faire déposer sur le bureau le traité avec l'Angleterre afin qu'il soit converti en loi, et que le moment serait favorable « pour émettre un vœu agréable au Premier Consul ». Chabot se concerte avec Siméon, et la proposition qu'ils font d'inviter le Sénat à donner à Bonaparte un témoignage éclatant de la satisfaction nationale, est votée à l'unanimité. Une députation de quatorze membres est chargée de présenter ce vœu au Consul. Dans l'esprit de Bonaparte, c'est du Consulat à vie qu'il s'agit; mais, soit qu'il prétende qu'on lui force la main, soit qu'il hésite lui-même à formuler son désir, tant, de près, il lui semble ambitieux, il paraît ne vouloir ni ne pouvoir prononcer le mot; il laisse volontairement une sorte d'incertitude et ne dévoile pas sa pensée. Même, le 17 floréal (7 mai), quand la députation du Tribunat se présente, il s'enveloppe encore d'équivoques et lui, si net, si clair, si précis, lorsqu'il exprime des idées acquises, il ne trouve pour répondre que des phrases obscures et bredouillantes : « Il ne désire pas d'autre gloire que d'avoir rempli tout entière la tâche qui lui était imposée; il n'ambitionne d'autre récompense que l'affection de ses concitoyens; heureux s'ils sont bien convaincus que les maux qu'ils pourraient éprouver seront toujours pour lui les maux les plus sensibles; que la vie ne lui est précieuse que par les services qu'il peut rendre à la patrie; que la mort même n'aura point d'amertume pour lui si ses derniers regards peuvent voir le bonheur de la République aussi assuré que sa gloire. »

Il veut qu'on le devine et fait le Sphynx, jeu dangereux; car un homme est là qui dira à sa façon le mot de l'énigme. C'est un homme bien autrement fort que Bernadotte, bien autrement rusé, qui a le double avantage d'être par fonctions au courant des projets du Consul et d'avoir près de lui une alliée disposée à lui prêter constamment l'appui de son influence et le concours de ses renseignements. Fouché ne s'est point converti depuis la disgrâce de Lucien. Adversaire décidé du Consulat à vie en l'an IX, il est encore tel en l'an X. Pourquoi? Il est difficile de croire aux convictions de Fouché, mais Fouché peut avoir des opinions, il a

surtout des intérêts. Compromis avec les jacobins de telle manière qu'il semble pour jamais lié à leur fortune, il leur doit de lutter pour les idées qu'ils ont fait triompher ensemble. Mais ce qui le frappe davantage, c'est que ceux qui poussent le plus au Consulat à vie, Lucien, Rœderer, Talleyrand, sont ses ennemis déterminés. C'est assez pour qu'il le combatte. De plus, le Consulat à vie implique, avec le retour des émigrés, la formation d'une sorte de cour, la prédominance auprès de Napoléon des éléments d'aristocratie et d'ancien régime. Or, quelque effort qu'ait fait Fouché pour s'acquérir quelques sympathies dans ce milieu, son travail n'est point si avancé qu'il s'imagine avoir vaincu les répugnances et désarmé les hostilités. De vrais nobles, il ne voit encore que ceux qui passent à sa caisse et le servent argent comptant.

Par le génie qu'il porte aux choses policières, par l'art qu'il a d'intimider, de séduire et de corrompre, il a su jusqu'ici maintenir son pouvoir, et la crise qu'il a traversée après l'attentat de Nivôse l'a affermi durant une année. Mais, dans le jeu de bascule qui, pour les conspirations, semble s'être établi entre royalistes et jacobins, ce sont ceux-ci plus que ceux-là qui paraissent devoir marcher à présent et, en effet, après toutes les avances qui ont été faites aux royalistes, les brigands ou les illuminés seuls doivent refuser de désarmer, tandis que, après les dégoûts de tous genres qu'ils ont essuyés, les partisans de la Révolution sont en droit de chercher une revanche. Or, excellent jusqu'ici contre les royalistes, Fouché est sans doute moins habile, moins zélé, moins perspicace lorsqu'il s'agit des jacobins. Il a contracté envers plusieurs de ces obligations que créent les complicités anciennes : il est obligé de ménager de vieux camarades, les couvre à l'occasion, partage certains de leurs griefs, et, au fond de lui, conserve quelques-unes de leurs idées. Dans les dernières affaires, conspiration de Bretagne et complot de Notre-Dame, il a eu soin de ne point pousser, de ne mettre la main que sur les subalternes, sur les autres d'épaissir l'obscurité. Mais si le Premier Consul n'a point vu ou s'il n'a point voulu voir, ce n'est point parce que Fouché a prétendu le lui cacher : c'est qu'il a jugé inutile de montrer à la France et à l'Europe que l'armée n'est pas unanime et que des généraux même ont espéré préparer

sa chute. Cela ne lui rend pas Fouché moins suspect et, tôt ou tard, avec le Consulat à vie, il sera amené à remplacer un ministre inutile et dangereux.

Pied à pied, donc, Fouché a lutté. En d'autres temps, il eût pu le faire avec quelque avantage, car il n'a point eu de peine à faire partager ses inquiétudes aux anciens conventionnels du Conseil d'État et il a Joséphine entièrement à lui. Mais les hommes de la Révolution siégeant au Conseil, quoique les plus intègres, les plus intelligents et les plus travailleurs de cette assemblée, ont été tenus à l'écart de toute l'intrigue et, quant à Joséphine, tout ce qu'elle a pu faire, ç'a été de fournir des renseignements sur ce qui se tramait à Malmaison. Elle a bien essayé, dans les moments d'intimité, de suggérer des craintes à Bonaparte, de le mettre en éveil contre Lucien ; mais ces moments s'éloignent de plus en plus; les habitudes bourgeoises disparaissent; les tentations se multiplient autour de Napoléon, et, en le détachant d'elle, en rompant l'habitude de ses sens, on sait bien ce que l'on fait. Si, d'Espagne, Lucien a tenté son frère au divorce en lui proposant une infante, à présent, Talleyrand profite du séjour du prince de Bade pour faire des insinuations au sujet d'un mariage possible avec la princesse, dernière fille du margrave.

Joséphine, certes, voit l'abîme : le Consulat à vie *gros* de l'hérédité, l'hérédité *grosse* du divorce. Par le mariage d'Hortense, elle a cru s'établir en une forteresse, mais il lui fallait Louis pour allié, et Louis s'est d'autant plus retiré que sa belle-mère lui a fait plus d'avances; son état physique, comme son état mental, écarte à présent la possibilité que le Premier Consul le désigne immédiatement comme héritier par-dessus Joseph, maintenant obstinément ce qu'il appelle ses droits, par-dessus Lucien, rentré en faveur, devenu l'auxiliaire presque indispensable des projets de Napoléon.

Elle se désespère donc, se donne grand mal pour recueillir des informations, en faire part à Fouché, à Thibaudeau, à Berlier ; mais cela ne sert de rien. Napoléon se méfie d'elle, l'égare sur de fausses pistes et, peut-être ainsi, se sert d'elle pour tromper Fouché et ses amis sur le moment précis qu'il aura choisi.

La bombe ayant éclaté au Tribunat, Fouché n'a plus à douter. Il n'a plus qu'une carte à jouer, et c'est le Consul qui la lui a fournie : c'est cette incertitude qui plane sur la récompense qu'il attend du Sénat. Fouché court, et fait courir ses amis près des sénateurs de l'ancien parti Sieyès, et il leur fournit le mot d'ordre. Il s'emploie près de ceux que leur intelligence médiocre et leur caractère timoré portent à suivre les partis déjà formés; il se donne près des gouvernementaux comme le confident du Consul, affirme que Bonaparte ne pousse point ses ambitions au delà d'une prolongation de sa magistrature, que ce serait excéder non seulement ses désirs, mais contrarier son plan que lui déférer une dictature perpétuelle dont il n'a que faire et que d'ailleurs il n'a jamais demandée. Aux autres il démontre qu'il faut bien sacrifier quelque chose, qu'une prorogation des pouvoirs engage peu, en un temps comme celui où l'on vit, lorsque ces pouvoirs ont encore huit années à courir, — car dans huit ans où sera-t-on, les uns et les autres? Par là, on évite le Consulat à vie, on arrête la modification profonde des institutions, on se met à l'abri de cette royauté rétablie sous un nom républicain. Il persuade, il endoctrine, il séduit, et comme tout cela est très hâté, que c'est à quelques heures près, que c'est le 16 floréal le vœu de Siméon, le 17 l'audience du Consul au Tribunat, qu'il faut, pour le 18, un acte du Sénat, les hésitants n'ont point le temps de se renseigner, ne reçoivent pas à temps les indications. Cambacérès, il est vrai, est là pour les avertir, et ne s'y ménage point, mais sans oser affirmer; il est intéressé d'ailleurs, puis pourquoi le croire plutôt que Fouché? Rœderer rédige bien cette *Lettre d'un citoyen à un sénateur* si éloquente, si inspirée qu'elle passe tout ce qu'il écrit d'ordinaire et écrase tout ce qu'il a laissé d'ailleurs; mais lorsque, tout humide, on l'apporte de l'imprimerie au Sénat, la porte est close, le vote est commencé.

Et c'est ainsi que, le 18, le Sénat vote que les pouvoirs du Premier Consul sont prorogés pour dix années.

***

On vient annoncer cette nouvelle à Napoléon. Quelques sénateurs — des naïfs — s'empressent pour le féliciter. Il les

reçoit mal, et, enfermé avec Joseph, Lucien et Cambacérès, il délibère. Cette délibération est courte. Tout de suite, il a trouvé la parade, — celle qu'il annonçait déjà dans les *Observations*. Ce n'est point du Sénat qu'il tient ses pouvoirs, c'est du peuple. C'est au peuple qu'il appellera du Sénat. Ce qu'une assemblée parlementaire lui marchande, la reconnaissance de la nation le lui donnera. Tout de suite, il dicte à Bourrienne un projet de message : « Le suffrage du peuple m'a investi de la suprême magistrature. Je ne me croirais pas assuré de sa confiance si l'acte qui m'y retiendrait n'était pas encore sanctionné par son suffrage. »

Ce message dont, le lendemain, avec les Consuls et quelques conseillers d'État d'intime confiance, il discute l'opportunité, est assez vague pour ouvrir toute liberté de vote, non sur la prorogation de dix années, mais sur la prorogation à vie. Il s'agit seulement de régler la procédure, de trouver la formule de la question, de savoir qui la posera, car il semble impossible que ce soit Napoléon lui-même. C'est affaire aux juristes, à Portalis, Regnier, Bigot-Préameneu et Rœderer. De ces hommes, l'un est l'intime ami de Joseph, son confident habituel. Il a toujours prêché pour l'hérédité, la monarchie rétablie. Il profite de l'occasion, propose que, à la question sur le Consulat à vie, on joigne pour Bonaparte *la faculté de désigner son successeur*. Les autres s'y rallient avec enthousiasme. Ils se croient si assurés que c'est là le désir du Consul, qu'ils ne l'avertissent point de ce surcroît d'honneurs. D'ailleurs, peut-être n'ont-ils point le temps. Cela est très improvisé. La conférence a lieu tout juste avant la séance du Conseil d'État, car c'est au Conseil d'État que l'on veut demander d'appuyer d'une délibération le plébiscite proposé. Cela sans doute est peu constitutionnel, mais on n'a point le choix.

On entre en séance. Cambacérès préside. Bigot, Rœderer parlent, comme il est convenu. Une commission est nommée, composée de ceux qui sont dans le secret. Rœderer fait semblant d'écrire l'arrêté qu'il a en poche, tout rédigé, revient, le lit ; personne ne fait d'observation. Le premier paragraphe : « Napoléon Bonaparte sera-t-il consul à vie ? » est adopté à l'unanimité. Sur le second : « Pourra-t-il nommer son suc-

cesseur? » cinq conseillers s'abstiennent, deux à la contre-épreuve votent contre.

Le 21 (11), l'arrêté paraît dans *le Moniteur* : les considérants sont en entier changés; il n'est plus question de l'hérédité; il est dit seulement : « Le peuple français sera consulté sur cette question : Napoléon Bonaparte sera-t-il consul à vie? »

*
* *

Lorsque, en effet, la veille, on a porté au Consul l'arrêté du Conseil d'État tel que Rœderer l'avait rédigé; lorsqu'il a lu ce considérant : « que la nation ne peut espérer la stabilité que du dévouement du Premier Consul dans l'exercice de la suprême magistrature durant sa vie entière et *du dévouement d'un successeur animé du même esprit que lui et pénétré des mêmes motifs* », il est entré dans une colère très vive et très légitime; il a pu, il a dû croire, il a cru que ses frères — surtout Joseph — s'étaient entendus avec Rœderer pour lui forcer la main. Il avait pu causer de l'hérédité avec quelques sénateurs, avec les Consuls, avec Talleyrand; mais de quoi se mêlait Rœderer? Pourquoi ce zèle? Pourquoi l'ignorance où on l'avait tenu de ce qui l'intéressait davantage? Conçue en ces termes, présentée de cette façon comme une garantie nécessaire de la stabilité, la faculté de désignation impliquait à bref délai la désignation même, et cette désignation qui, étant données les circonstances et les préventions, ne pouvait tomber que sur un Bonaparte, équivalait à un établissement de dynastie. Or, comme le lui avait dit Joséphine, « les généraux criaient déjà qu'ils ne s'étaient pas battus contre les Bourbons pour leur substituer la famille Bonaparte ». Si, pour le Concordat, on avait eu à redouter dans l'armée des conjurations sanglantes, que dirait l'armée d'une telle usurpation? Sur le Consulat à vie, le Sénat avait nettement marqué son opposition, et, tout de suite, sans tenir aucun compte de ces indications, on ajoutait, comme par bravade, la demande de l'hérédité?

D'ailleurs, au profit de qui, cette hérédité? Napoléon lui-même n'était nullement fixé : il craignait les rivalités, il redoutait les compétitions; il n'eût jamais consenti à partager son pouvoir, et n'était-ce point le diminuer, le partager même,

que se retirer à soi-même l'avenir, se dépouiller du grand mystère du Toujours? De loin, à distance, il pouvait prendre des illusions sur la valeur de ses frères; mais, de tout près, au pied du mur, pouvait-il en garder sur leur prestige, leur notoriété, leur popularité, sur la connaissance qu'ils avaient des besoins, des intérêts et des aspirations de la France. « Il ne suffit pas d'avoir le droit de désigner son successeur, disait-il, le plus difficile est de le désigner, et je ne sais personne qui eût les qualités nécessaires et dont la nation voulût. » Lorsque, avec les deux consuls et Talleyrand, il avait examiné des noms, il n'avait pas même parlé de Joseph et s'il avait parlé de Lucien, ç'avait été pour l'écarter tout de suite, disant qu'il ne voulait pas plus de lui que de Moreau. D'ailleurs, d'où venait cet empressement qu'il ne demandait point, cette hâte dont il n'avait que faire? Il voulait attendre; il avait ses raisons et n'avait nul besoin de les donner.

Il sabra donc l'arrêté, puis, le *Moniteur* paru, envoya Cambacérès expliquer au Conseil d'État qu'il avait des scrupules: « Le droit de nommer son successeur appartenait au peuple, lequel ne pouvait l'aliéner; il y aurait une disparate trop frappante entre son refus d'accepter la prorogation pour dix ans et la demande du droit de désigner son successeur; si la tranquillité se maintenait, on serait toujours à même de pourvoir à cette désignation; si elle ne se maintenait pas, toutes les précautions prises à l'avance seraient illusoires. »

Le Conseil d'État se contenta de ces raisons; mais Joseph sentit l'échec, et la blessure qu'il en reçut fut profonde. En public, il fut assez fort pour garder une parfaite sérénité. S'il regrettait que le Premier Consul eût renoncé au droit de nommer son successeur, ce n'était point pour lui-même : « Je ne veux point être son successeur, disait-il; je veux être indépendant; je ne serais pas assez fort pour soutenir la comparaison avec lui et résister aux difficultés... Je ne veux pas être nommé. Peut-être ne voudrait-il pas me nommer. Mais pourquoi ne nommerait-il pas Cambacérès? »

Mais, aux intimes, aux affidés, aux gens d'extrême confiance qui avaient lié leur fortune à la sienne, il disait: « Vous connaissez mal mon frère; l'idée de partager son pouvoir l'effarouche tellement que mon ambition lui est aussi suspecte que

celle de tout autre, peut-être même davantage, parce qu'elle est la plus plausible de toutes celles qui peuvent se manifester et parce qu'elle serait plus aisément justifiée dans l'opinion générale. Il veut surtout que le besoin de son existence soit vivement senti et que cette existence soit un si grand bienfait qu'on ne puisse rien voir au delà sans frémir. Il sait et il sent qu'il règne par cette idée plus que par la force ou la reconnaissance. Si, demain, si, un jour, on pouvait se dire : « Voilà un ordre de choses stable et tranquille, voilà un successeur désigné qui le maintiendra, il n'y a ni trouble ni novation à craindre », mon frère ne se croirait plus en sûreté. Tel est le sentiment que j'ai démêlé en lui ; telle est la règle immuable de sa conduite. »

Si, en public, Joseph ne s'encolérait pas davantage, c'est qu'il sentait que l'hérédité n'était que retardée, que, tôt ou tard, Napoléon serait obligé de la réclamer comme un complément nécessaire de son autorité. Même s'il n'en avait ni un besoin ni un désir immédiats, le Consulat à vie, les circonstances dans lesquelles le pouvoir viager était réclamé par Napoléon, l'amnistie des émigrés, le rétablissement du culte catholique, les institutions nouvelles en préparation et dont Joseph avait le secret, tout allait déterminer promptement une poussée dans le sens monarchique et cette poussée aurait pour premier effet, pour effet nécessaire, d'abord l'attribution du droit de désignation, ensuite l'hérédité. Cette poussée, il est vrai, ne serait pas identique, en ses causes et en ses éléments, aux divers mouvements d'opinion qui, au 18 brumaire, au lendemain de Marengo et en ce moment même de l'an X, avaient porté Bonaparte jusqu'au sommet. Au lieu d'être une poussée nationale et démocratique, il s'y mêlerait un courant aristocratique et un courant clérical. Les deux Ordres d'ancien régime, rentrés à petit bruit et par la basse porte, ne seraient satisfaits que lorsqu'ils auraient établi dans le gouvernement quelque chose qui ressemblât au régime de leur prédilection. Ils ne pouvaient songer encore à abattre Bonaparte, mais ils pouvaient penser à faire préparer par Bonaparte le lit des Bourbons, — ou, si leur imagination ne les portait pas jusque-là, du moins devaient-ils rêver un état social tel qu'ils y retrouvassent leurs places, leurs charges et quelque chose de leurs privi-

lèges : il leur fallait une monarchie pour qu'il y eût une cour, et une monarchie ne peut exister sans une série de successeurs désignés, sans une famille appelée à la succession. Certes leur pouvoir sur l'opinion paraissait singulièrement médiocre ; mais, lorsqu'ils seraient rentrés dans leurs biens, lorsqu'ils se seraient glissés dans les emplois, lorsqu'ils tiendraient la chaire et y parleraient au nom de la Divinité même, n'était-ce rien pour agir sur l'esprit des peuples que la richesse, l'autorité et la religion ?

Joseph n'avait donc qu'à attendre : l'hérédité serait. Il est vrai qu'alors, pour l'écarter lui-même, deux hypothèses pouvaient se présenter : l'une que Joséphine eût des enfants, — on ne la discutait même pas ; l'autre que Napoléon divorçât, prît une jeune femme, en eût des enfants, — les Bonaparte semblaient avoir de bonnes raisons pour ne la point redouter. Donc, point de doute. La maison leur appartiendrait, quoi que fît ou que tentât celui qui l'occupait.

FRÉDÉRIC MASSON

SAINT-CENDRE[1]

— MŒURS DU XVIe SIÈCLE —

VI

La marquise de Saint-Cendre, cependant, se promenait dans le parc avec Gaston d'Aultry, qui, sans profiter du premier entretien dont il eût pu jouir jusque-là seul à seul avec elle pour lui déclarer son amour, gardait une contenance timide et sentait les mots mourir sur ses lèvres. Elle l'interrogeait sur Dartigois, sur ce qu'il avait pu apprendre touchant le défunt marquis, sur M. Gillot. Le « petit homme doré » répondait en balbutiant, osant à peine regarder cette belle femme dont les grands yeux battus luisaient si doux sous les larmes. Il se demandait par quel miracle il pourrait jamais les baiser, et il souhaitait de tomber moribond sur le banc où il se tenait assis près d'elle : sans doute, alors, le visage de madame Gabrielle se pencherait-il jusqu'à effleurer le sien. De ce corps souple, moulé dans l'étoffe noire, il ne voulait rien se figurer, tant il craignait de mêler une profanation à son désir. Et il trouvait odieux, à cette heure, les conseils que M. Gillot lui prodiguait au sujet des dames :

1. Voir la *Revue* des 15 janvier et 1er février.

— « Mon jeune ami, lorsqu'on en peut saisir l'occasion, il ne faut jamais hésiter à mettre nue, voire de force, la femme qu'on désire, car rien ne fait mieux perdre le respect qu'on ressent à la courtiser habillée. »

Ces paroles apparaissaient à Gaston basses, grossières et immondes ; et il considérait ces voiles de veuve et ces longues jupes drapées comme des choses bénites où la main ne devait s'égarer non plus que sur une hostie consacrée.

Il s'essayait à former une phrase, mortifié de l'entendre sortir si banale et si plate :

— On ne saurait, madame, vous voir sans vous aimer avec grand respect, et si M. Dartigois...

A ce moment, une chambrière effarée accourut qui dit à la marquise, parmi les halètements de sa gorge blanche luisant dans l'échancrure de sa guimpe :

— Que madame veuille bien venir! mademoiselle Gilonne est évanouie, et on a voulu l'assassiner au Breuil!...

Sans s'occuper plus longtemps du modeste soupirant qui, par déférence, ne se crut pas autorisé à la suivre, Gabrielle s'empressa. A grand'peine Marie Peyrusse put-elle garder entre ses doigts la traîne de la longue robe à deux queues. Et, quand la marquise entra dans le cabinet, M. de Lanelet s'élança si vivement pour fermer la porte derrière elle, que deux lés d'étoffe restèrent pris dans l'huis : Gabrielle tomba sur les genoux, à demi renversée en arrière.

Mais l'oncle Christophe, sans plus se soucier d'elle, s'écriait en se précipitant vers Gilonne qui gisait immobile, couchée sur une chaise à trois places, un coussin placé sous la tête :

— Vois! ton bandit de mari vient de me la tuer!

Gabrielle, qui se relevait, s'affaissa comme frappée d'un coup de masse. Ses mains battirent l'espace autour d'elle, et, comme elles ne trouvèrent rien à saisir, la marquise roula sur le plancher. Ne sachant vers laquelle des deux courir, le comte de Lanelet se décida pour Gilonne. Il lui frappa dans les paumes, l'embrassa sur tout le visage. Et il la suppliait :

— Gilonne, mon amour, mon petit cœur gauche, mon sang, ma vie, reviens à toi! C'est moi, ton mari, ton Christophe qui t'appelle! Mon Rayon de Soleil, réponds-moi!

Gilonne, qui avait entendu tomber Gabrielle, ouvrit un

œil avec prudence, et se crut obligée à pousser un petit gémissement, en posant sa droite chargée de bagues sur la place où battait son cœur.

— Quoi ! clama l'oncle Christophe encore plus alarmé, Serais-tu blessée ? Parle !

Faiblement Gilonne murmura quelques mots que Lanelet, sans les entendre, reçut dans un baiser. Passant ses bras autour du cou de son tuteur, dont elle froissa irremédiablement la fraise, elle se redressa, en se tenant collée contre le pourpoint busqué. Et, à ce moment, elle eut la pleine conscience de l'empire qu'elle exerçait sur le vieillard, tant elle le sentait trembler.

— Où suis-je ? — murmurait Gilonne suspendue à l'oncle Christophe. — Mais c'est Gabrielle qui est là, par terre ! Au nom du ciel, mon Christophe, occupez-vous d'elle ! Que lui est-il arrivé ?

Et, se levant avec une parfaite aisance, Gilonne se dirigea vers Gabrielle, étendue, qui faisait une grande tache noire sur le plancher quadrillé. Mais la marquise de Saint-Cendre, dont l'évanouissement n'avait rien de simulé, fut longtemps pour sortir de sa syncope. Il fallut qu'on apportât de l'eau d'ange, qu'on défît son corsage, et elle n'avait pas encore complètement repris ses sens lorsqu'on la porta dans son lit. Gilonne ne voulut point la quitter avant que le mire du château, M. Hélion Pélissier, eût déclaré qu'il en répondait sur sa science. Elle retourna alors vers M. de Lanelet qui, la prenant sur ses genoux, voulut tout connaître de son histoire. Il lui promit des vengeances sans mesure et fit appeler Gaspard de Croisigny pour l'en constituer ministre. Demain, sans faute, on enverrait des sergents arrêter le marquis au Breuil, et on le livrerait au bailli de Bellac, qui prendrait les ordres du Roy. Si Gilonne le préférait, M. de Lanelet, usant de son droit de justice, ferait appréhender le bandit par ses sergents : on le pendrait au gibet principal, où elle pourrait tout à son aise regarder son offenseur accroché en compagnie de Dartigois et de ses valets, pour la bonne règle.

Mais M. de Croisigny, tout en écoutant les instructions du comte de Lanelet qui le chargeait de régler ces détails, émit des objections qui exaspérèrent Gilonne. Enhardie par la pré-

sence de son tuteur, irritée du calme de Gaspard qui se sentait défaillir sous sa parole dure et méchante, elle déclara que jamais M. de Croisigny n'aurait le courage de mettre la main sur le marquis de Saint-Cendre qu'il craignait, et aussi parce qu'il redoutait les coups, vraisemblablement. Sans doute même M. Gaspard aurait-il laissé fouetter et outrager Gilonne de Bonisse, s'il l'eût accompagnée au lieu et place de M. de la Bastoigne, perclus, pour sa décharge, de naturelles infirmités.

Froidement, en apparence, mais avec un léger tremblement dans la voix, Croisigny répondit :

— Ce n'est pas mon métier d'arrêter les criminels. Il y a pour cela des prévôts et des bas officiers de justice. Saint-Cendre est gentilhomme comme moi, et même sa noblesse est plus antique que la mienne ; comme tel, il m'est sacré hors des actions de la guerre. Je puis l'appeler, et c'est ce que je ferai sans doute, s'il veut bien consentir à se battre et me permettre de tirer l'épée contre lui...

Gilonne éclata et elle injuria même Gaspard, en invoquant l'autorité de son tuteur ; elle parla pour l'avenir :

— Le voilà bien, l'hypocrite ! Tous les moyens lui sont bons. Voyez, monsieur de Lanelet, comme cet homme qui est votre obligé se dérobe ! Ah traître ! tu ne seras pas longtemps nourri ici quand la maison sera mienne !

Lâche et hésitant entre son amour pour Gilonne et l'estime profonde dans laquelle il tenait son ami, Lanelet essaya de calmer la petite. Mais, plus semblable à la furie Tisiphone qu'à la jolie fille élégante et fine que tous adoraient, Gilonne s'élança sur Gaspard qui, les bras croisés, la toisa d'un œil triste. Le poing levé, elle recula et se logea entre les jambes de M. de Lanelet qui, assis sur un coffre, se tirait mélancoliquement la barbe en gémissant :

— Du calme, mes enfants, du calme ! Voyons, Gaspard, mon enfant, pourquoi prends-tu plaisir à l'exaspérer ? Rayon de Soleil, mon amour, ne t'échauffe pas ainsi ! Pour mon repos, si tu m'aimes, tiens-toi en paix ! Je te promets pleine et entière vengeance. Croisigny, comme moi, fera l'impossible pour te satisfaire, et tu sais qu'il te chérit vivement.

L'œil dur, la bouche crispée de dédain, Gilonne déclara ne

pas tenir à l'affection de telles personnes; Gaspard de Croisigny demeurait immobile, regardant comme au loin. Et plus tard Gabrielle qui, ayant fait retirer tout le monde de son appartement, s'était traînée vers un guichet d'où elle voyait et entendait la scène qui se passait dans la galerie des Armes, dit que sa figure ressemblait à celle du Juste qui mourut sur le Golgotha.

De sa voix grave, morne et fatiguée, Croisigny, toujours debout, reprit :

— Saint-Cendre m'a sauvé la vie à l'affaire de Doullens, il y a de cela des années. Vous le savez tout comme moi, monsieur. Quand il m'eut dit : « Tu es mon homme, Gaspard de Croisigny, et tant que je serai vivant, une épée à la main, nul ne te nuira parmi ceux du parti », je me suis...

— Dis tout, Gaspard, mon enfant — interrompit le vieux seigneur ému, — dis tout ! Mon neveu t'a dit en propres termes : « Tu es mon homme, admirable Croisigny ! Et tant que je serai vivant, l'épée à la main, nul ne te nuira parmi ceux du parti, car jamais plus brave ne combattit contre nous ! » En effet, tu avais tenu seul contre vingt, avec ta demi-pique, le pas d'une maison pendant plus d'une demi-heure, et grâce à toi, les dames des Scarpes n'ont point été livrées aux soldats. Tu es un héros, simple et de grand cœur, Gaspard, et je t'honore pleinement.

Mais Gilonne, détournant les yeux, affecta de jouer avec la chaîne d'or qui faisait trois tours sur le col en velours brodé de son tuteur.

— Ne m'en veuillez donc point, monsieur de Lanelet, continua Gaspard, de ne pas prendre vos commandements dans cette affaire. S'il s'agit d'emporter le Breuil de haute lutte, je suis prêt à endosser mon harnois et à montrer le chemin à vos hommes. Mais je ne puis m'en aller à Bellac dénoncer votre neveu...

— Je t'ai déjà dit, — répliqua l'oncle Christophe subitement mécontent et oubliant qu'il venait de gratifier Saint-Cendre du même titre, — que je ne considère plus ce vaurien comme tel. Et puis, en somme, tout ce que tu racontes ne rime absolument à rien. Je ferai mes affaires moi-même, c'est encore

le plus sage. Mais, sur ton âme, Gaspard, jure-moi de ne dire à Gabrielle quoi que ce soit de ce que nous décidons contre son mari. Faible et vacillante, sans volonté ferme pour punir, elle serait capable, tant sa douceur l'aveugle, de ne point marcher dans mes voies et de prévenir Saint-Cendre par quelque moyen subtil. Cela ne sera point, car je suis le maître. Ordonne donc, dès ce soir, à l'heure de l'assemblée, que toutes les portes du château demeurent closes et qu'elles ne s'ouvrent plus jusqu'à mon nouvel ordre. Jure-le-moi sur ton honneur, Gaspard de Croisigny !

Étendant la main, Gaspard mit un genou à terre et prononça le serment, et M. de Lanelet sortit en tenant Gilonne enlacée. Mais Gabrielle demeurait terrifiée dans la longue antichambre où s'ouvrait le guichet donnant sur la galerie des Armes.

Dans sa vaste robe de chambre en baudequin ourlée de peaux de cygne, retenue par les seules emmanchures rabattues sur ses saignées, elle se dressa craintive, comme si on l'avait entendue. A ce moment, prise de côté par le jour d'une fenêtre, elle apparut comme nue, tant sa chemise de batiste qui affleurait ses genoux était transparente et fine. Ses jambes, chaussées de mules plates en velours garnies de fourrure, tremblèrent, car un pas cria derrière elle. Frémissante, Gabrielle, dans la lumière, rouge de honte, brûlant de fièvre, demeura. Le pas ne s'entendit plus.

— Qui vient là ? — dit-elle d'une voix sifflante sans pouvoir en raffermir l'accent,

— C'est François de Champoisel, — répondit une voix d'adolescent d'un timbre pur et clair, comme produit par l'organe d'une jeune fille. — Et je vous prie, madame, de vouloir bien rentrer, afin que je puisse passer ; car je porte l'hydromel qu'attend monsieur le Comte.

— Pose ton barrau, murmura Gabrielle, et approche ici pour me parler.

Un garçon de quinze ans, blond et délicat comme une demoiselle, s'avança dans un frisson de soie ; ses larges et longues chausses étaient amples comme des jupes, et sa taille ronde et menue, ceinte d'une épée dorée et d'une dague, était tournée comme celle d'une femme.

— Écoute... — articula Gabrielle en posant sa main sur la tête de l'enfant qui se tenait agenouillé devant elle, et en la maintenant pour qu'il ne pût la regarder au visage ; mais le geste fit descendre le lourd vêtement, qui entraîna la chemise : une agrafe d'épaule rompue laissa luire tout un côté de la gorge. — Es-tu bien sûr qu'il n'y a personne ici pour nous écouter ?

— N'ayez aucune crainte, madame, — dit de la même voix menue et respectueuse, le page dont l'œil brilla d'un éclat subit. — Ce passage est interdit, seule vous en avez une clef et moi l'autre. J'ai fermé derrière moi et, en face, la barre de la porte est baissée.

Se penchant sur François, Gabrielle reprit avec peine, comme si elle cherchait ses mots :

— Il faut que tu portes une lettre pour moi, au Breuil !

— Oui, madame, — répliqua-t-il en regardant le sein découvert, rond et régulier, comme celui de la grecque Hélène.

— A... un homme... qui s'appelle...

— Oui, madame. Je sais, — dit en souriant François, dont la tête cherchait à frôler le corps qu'il voyait palpiter sous la trame diaphane du lin, — à monseigneur de Saint-Cendre. Mais, madame, ce que vous commandez là est défendu par M. de Lanelet, qui vient de faire menacer, à nouveau, d'une punition terrible, quiconque oserait contrevenir à ses ordres.

— Si tu le fais, je te donnerai ce que tu voudras.

— Je n'ose le dire, — murmura d'un accent tendre et voilé le page de soie brune en avançant son visage de fillette perverse à toucher les genoux qui palpitaient devant lui.

— Fais ton prix, — lui intima Gabrielle en écartant la tête ainsi proche.

— L'argent ne me tente pas, — soupira-t-il d'un ton dolent.

— Que veux-tu donc ? — chevrota Gabrielle, dont le visage, le cou et les épaules rougirent.

Mais, à un geste sournois qui définissait le désir, elle se cabra, révoltée.

— Ah ! tu es trop audacieux, enfant ! Oses-tu bien...

— Madame, vous êtes belle et pour vous je veux bien me

faire tuer. A vous servir, je risque pis que le cachot et les verges. Il s'agit ici de ma tête, car M. de Lanelet, pour l'exemple, n'hésitera point à me mettre à mort.

Sans le repousser, Gabrielle se recula, défaillante. Et, tandis que le page enhardi par son silence, baisait la chair frissonnant à hauteur de sa bouche, Gabrielle pleurant sous l'angoisse, tordait ses bras, hésitant sur le sacrifice. Toujours agenouillé, les yeux baissés, les mains jointes comme celles d'une effigie funéraire, l'enfant demeurait dans la pose que lui commandait le cérémonial princier observé au château de la Haute-Ganne.

« Il faut — se disait Gabrielle épouvantée et sans courage, en repoussant faiblement la tête blonde qui, frisée et soignée comme celle d'une fille, s'inclinait sous sa main, — il faut que Louis-Alexandre échappe. Périsse mon âme, s'il doit succomber sous leurs coups ! C'est trop mal vivre que d'être privée de ses caresses, et je veux aller le retrouver au premier jour, dût-il faire de moi son esclave. Il faut qu'il vive... Mais à quel prix ? Et cet enfant, pour jeune et coquebin qu'il soit peut-être, ménagera-t-il mon honneur ? Cependant, je n'obtiendrai de personne ce que j'attends de lui à cette heure ; et tous les autres pages sont sans courage ni esprit. Si, par fortune, Gaston d'Aultry était resté au château, pour ma main à baiser, pour moins encore... Mais il est parti. Que décider et quelle fortune choisir ? Faut-il que je vous adore, mon Louis, pour me laisser ainsi souiller par des baisers sous quoi je me sentirai damnée... Que Dieu m'assiste !... »

Et elle se signa. Mais le danger de son mari la glaçait.

— Pars donc, — fit-elle d'une voix plus hardie. — Voici ma bague. Tu la remettras au marquis et tu lui diras que demain, à la première heure, on viendra certainement pour l'arrêter. Me le promets-tu ?

— J'irai, sur mon honneur de noble, madame, — répondit doucement le petit page aux grandes chausses. — Sans doute y trouverai-je ma fin. Qu'il vous plaise donc de me donner la bonne moitié de la récompense promise, et, cette nuit même, monseigneur de Saint-Cendre sera prévenu. Puissé-je être pendu si je ne lui porte pas votre anneau !

Faiblement elle protesta. Avec des ruses de prostituée elle voulut éluder, gagner du temps.

— Il faut que je rejoigne bientôt le gouverneur, madame, dit le page, et l'occasion sera à tout jamais perdue.

La peur de manquer par sa faute la seule chance de sauver son mari décida Gabrielle.

— Paye-toi donc, paillard, et n'oublie pas que je suis toujours ta dame et maîtresse !...

Ce furent ses dernières paroles. La face voilée par ses bras entre-croisés, elle se laissa saisir aux hanches. Et lorsque, sortant comme une statue de chair de ses vêtements tombés sur les dalles, elle renversa, gênée par sa nudité, le vase et le plateau d'argent déposés sur le pas de sa chambre, Gabrielle semblait une de ces nymphes de marbre qui foulent de leur pied fluet et cambré l'urne d'où s'échappe le cours onduleux des sources. Elle disparut, poursuivie par le page, derrière la tapisserie qui retomba lourdement. Sur l'échiquier noir et blanc du plancher l'hydromel serpentait en traînées sinueuses où baignaient le satin de la robe, la batiste de la chemise, les mules fourrées de menu vair, et l'épée à monture dorée.

Et c'est pourquoi M. de Lanelet pesta après François qui ne lui donnait pas sa liqueur. On lui en apporta, de l'office, un barrau qu'il vida en compagnie de Gilonne. Consolée, la jeune fille jouait au tric-trac avec son vieux galant en attendant le souper, et on convint de ne point parler de la fâcheuse aventure. M. de Croisigny était remonté dans sa chambre où il vivait dans la société des livres. Mais, tandis qu'il lisait avec une grande attention le traité de Valturius sur l'art de mener les sièges et de pousser contre les murs une hélépole bâtie en forme de dragon ou de quelque autre monstre, son esprit était ailleurs et devant ses yeux passait la figure de mademoiselle de Bonisse qui le regardait sans amitié.

Quand François Bude de Champoisel quitta le grand lit drapé où la marquise avait dû subir ses ardeurs, il fit bouffer ses chausses de taffetas carmélite, et il se dit sans orgueil, mais avec une satisfaction intime et profonde :

« La vie est une belle chose, à caresser de nobles dames : le goût de leur chair indolente et parfumée ne doit point

passer vite. Je l'aimerai toute ma vie. Et puis elles sont singulières, parce que rien ne les étonne, et elles n'ont rien, non plus, à apprendre. Cela tient à la hauteur de la race et à la délicatesse de leur nature. De celle-ci j'ai tiré, à mon grand plaisir et pour la confusion de sa pudique vertu, ce que la débauche la plus éperdue d'une ribaude ne pourrait jamais procurer. Et elle se tient, dans les pires moments, avec la modestie que dut observer la Vierge Marie quand elle fut visitée par son cousin Gabriel... Voici un gros péché et je suis un sot de chercher des comparaisons inutilement blasphématoires. Par la saintsanbreguoy ! des hanches de madame Diane de Follenbrais j'ai trouvé aujourd'hui les rivales. Et rien ne vaut mon étonnement que j'aie pu profiter de tout cela ; et je n'en dis pas plus, car M. de Lavergne nous enseigne qu'il faut se garder des intempérances de discours...

» Si M. de Lavergne voyait l'édifiant petit livre que ma cousine Anne a reçu du père La Bastoigne et qu'elle m'a chargé de lui traduire, il n'y aurait pas assez de verges dans tout le château pour réfréner mes mauvaises passions, comme le dit cet homme long, sec et maigre autant qu'un lévrier et qui danse le branle ainsi qu'un automate de bois frappe les heures d'une horloge. Il est dit dans cet auteur italien que la vraie manière de n'être pas trompé sur la beauté des femmes est de les faire aller et venir, nues comme madame Ève, par les chambres... Au principe je m'engage à ne plus manquer et la marquise a subi bien triomphalement l'épreuve. Encore avait-elle au cou un bijou pendu à un jaseran noir. Je le lui ai laissé par oubli. La prochaine fois... Mais cette fois viendra-t-elle ? Il s'agit maintenant de payer galamment de ma personne. Dussé-je y laisser ma peau qui, en maints endroits, a été baisée par mes nobles maîtresses, je m'en irai cette nuit au Breuil. Je dois en trouver les moyens ou je ne suis qu'un pauvre homme, encore que les vieux imbéciles qui règlent tout ici me traitent couramment de marmot. Je vous souhaite, bonnes gens, de pareilles nourrices...

» Si je rapporte le signe convenu, le lit de madame Gabrielle de Vignes, de l'austère et benoîte madame la marquise de Saint-Cendre, de la très vertueuse et très chaste madame la nièce du maître de la Haute-Ganne, — et je fais le signe de la croix,

— ce lit respecté, tendu de brocart et de baudequin, tapissé de cambrésine plissée couleur ventre de nonnain, ce lit excellent verra une fois encore des horreurs comme n'en connurent point les dames de Prato que M. Raymond de Cardone fit mettre à mal sans aucune mesure. Et je tâcherai de venir la nuit afin de rester plus longtemps qu'aujourd'hui, car cette fois-là sera la dernière, tant cette belle et timide matrone semble connaître mieux la docilité que l'ardeur... Et puis on peut souvent se tromper, car les femmes ne se plaisent guère qu'à nous en faire voir de toutes les couleurs, comme on dit, et à s'amuser de nos soins. »

Mais, agenouillée contre le lit, son corps blanc et plus poli qu'un marbre disparaissant sous ses cheveux épars, telle une gerbe dont on a rompu les liens, Gabrielle pleurait, enfonçant dans sa bouche révoltée ses bras pleins et purs, pour étouffer ses cris de colère et de honte. Et, bien qu'enfermée sous tous les verroux de ses portes, elle tressaillait sans répit comme si quelqu'un fût là, qui pouvait la voir. Avec des soupirs profonds haletait sa gorge qu'elle écrasait contre la courtine raidie par l'or des broderies. Entre ses seins l'agnus-Dei, relié au tour de cou de velours noir par une chaîne émaillée, laissait pendre sa loupe de cristal. Elle arracha avec horreur l'image bénite qu'elle n'était plus digne de porter. Et Gabrielle détesta sa chair, qu'elle venait de purifier dans la baignoire d'argent.

S'exaspérant parmi ses regrets, elle se sentait incapable de recommencer le sacrifice s'il se représentait aussi utile, tant elle se désespérait sous l'obscénité de ses rites. Elle suppliait Dieu de lui pardonner son crime, cherchait des excuses en se rappelant l'histoire du lévite d'Ephraïm. Et elle ne savait pas ce qu'elle désirait le plus, ou d'apprendre que le page avait échoué, ou de le voir revenir avec des nouvelles du marquis. Elle se demanda si, quand reparaîtrait l'enfant, lui apportant la réponse de Louis-Alexandre, elle le récompenserait encore, docile à ses volontés impudiques. L'honneur lui commandait de le faire. Et, à travers ses larmes, elle sourit amèrement, avec un frémissement de tout son être, à cette idée d'honneur qui lui commandait d'obéir à un serment arraché de la sorte... La vertu, d'autre part...

Elle chassa ces pensées importunes. Trop faible pour sortir par une décision énergique de ces embarras où flottait sa volonté incertaine, Gabrielle s'en remit au temps : elle avait quelques heures devant elle. Debout devant son miroir, elle commença de remonter sa coiffure, mais sa nudité l'humilia. Sur sa peau soigneusement épilée, fine et douce comme un satin d'Italie, entretenue par ces grands bains de lait qui épuisaient jusqu'à cinq fermes, elle sentait passer encore les mains de l'enfant aux doigts minces et agiles, poncés, et qui semblaient animés chacun d'une vie propre jusqu'à lui donner à croire qu'elle était aux bras de plusieurs. De longs frissons coururent sur son épiderme chatouillé par le souvenir et qui devint rose par places. Elle palpita, se rappelant de pires approches. Et elle se trouva plus vile qu'une courtisane. Puis elle entra en rébellion ouverte, elle en voulut, un instant, à Dieu de ne pas l'avoir assistée en cette affaire.

Jamais, bien sûre, elle n'oserait raconter tout à son confesseur. Ce père Chaussade ne lui inspirait pas de confiance. On avait vu des prêtres dévoiler les secrets du tribunal de la pénitence. Et Gabrielle envia, tout à coup, les gens de la Religion réformée, qui s'humilient devant Dieu seul en lui proclamant leurs fautes. Elle fut prise d'une terreur folle, car elle comprit qu'elle devenait hérétique. Et elle se vit, nue comme elle était, se tordant dans les flammes du bûcher en attendant les feux de l'enfer. Cependant, si Dieu ne l'avait pas mieux conseillée, c'est qu'il entrait dans ses voies que Louis-Alexandre fût sauvé : il fallait s'incliner devant une volonté souveraine, le ciel ne permet de telles choses qu'à bon escient. Sans doute, les épreuves subies par Saint-Cendre et par son épouse avaient-elles fléchi la justice divine. Désormais Gabrielle pouvait aimer son mari le front haut. Elle avait payé assez cher le droit de retomber dans ses bras. Et elle recommença de pleurer, appelant son Louis, que son sang demandait à cette heure. Pour le revoir elle aurait tout supporté.

Oui, mais elle avait été fausse et luxurieuse de corps et aussi de consentement. Non qu'elle eût trouvé quelque volupté à subir ce qu'elle avait dû accepter par un criminel

contrat ; mais parce qu'elle s'était offerte comme une fille de joie en se présentant dans un désordre étudié aux yeux de cet adolescent domestique. Serait-il discret au moins ? Cela était probable pour le temps présent ; mais sans doute s'en glorifierait-il par la suite... Rien n'était moins important, car on ne le croirait pas... En tout cas, elle aurait dû choisir un autre que ce François, dont elle connaissait les regards... Aucun autre n'aurait accepté le périlleux devoir. — Et Gabrielle rougit à se rappeler cette jolie figure sans sexe, blonde et frêle, gracieuse sous les frisons dorés continués par des pendants d'oreilles de perles. C'était elle qui avait donné ces bijoux à l'enfant, lors des grandes livrées ; elle ne songeait guère alors à des choses abominables telles que de sentir ces pendeloques un jour lui érafler la gorge, ou que leur fraîcheur ferait frissonner ses reins. Quelle horreur ! Mais, en somme, ce n'était pas un homme, tout juste une mignonne fille perverse, et cela atténuait de beaucoup l'impureté.

« Oui, gémissait-elle, l'opprobre n'en subsiste pas moins !... Comment m'a-t-il traitée, et pouvais-je croire qu'un méchant page de quinze ans fût aussi instruit ? Si jamais sa mère vient me voir, il me semble que je courrai me cacher dans les caves. En quels temps vivons-nous, où des enfants à peine sortis des jupes de leurs gouvernantes n'ignorent rien de la luxure ? »

Et, un instant, Gabrielle pensa à la possibllité de faire assassiner François, à empoisonner plutôt de ses mains ce blondin insolent dont les plamussades lui brûlaient les hanches ; et elle était marquise ! Mais c'eût été entrer dans une voie de crimes dont la violence épouvantait sa douceur. Sa nature de Poitevine, molle et sensuelle, répugnait à de telles pratiques. Sa punition allait être de tous les jours, à elle, et comment pourrait-elle aller et venir devant cet enfant qui la verrait nue sous sa robe, qui avait abusé d'elle en ses plus secrètes beautés, et qui l'avait quittée pour risquer sa vie dans l'attente de nouveaux plaisirs !

Tout en se revêtant, Gabrielle retrouvait un peu de courage. Mais elle se jugeait sans indulgence. Jamais elle n'aurait dû accepter un pareil marché où elle envoyait une autre créature à la mort. Mais, alors, elle abandonnait son mari qu'elle

aimait plus que tout sur la terre, depuis qu'elle le savait malheureux. Une telle raison la consola et elle se compara à Judith, mais à une Judith moins féroce, et qui ne tremperait pas ses bras dans le sang. Maintenant qu'elle se trouvait enfouie dans une robe montante qu'elle agrafa très haut, à cacher son cou, Gabrielle se voyait moins coupable, tout comme Ève quand elle voila des feuilles du figuier la claire splendeur de sa chair. Elle s'assit, et, la face entre ses mains, elle s'abîma dans ses réflexions, bannissant les remords importuns pour ne plus penser qu'à son mari qui était bien vivant et qu'elle reverrait quelque jour. Car telle était la confusion de ses idées, depuis plus de trois heures, sous la succession de tels événements, que la marquise de Saint-Cendre n'avait pu mesurer toute l'importance de la nouvelle concernant la résurrection de son mari. M. de Lanelet la lui avait jetée sans ménagements, mais le bon Gaspard seul la lui avait confirmée, avec son autorité tendre et grave, quand il était venu en compagnie du mire Pélissier la visiter dans son lit. Gaspard seul la gênait, maintenant : son œil scrutateur et calme lirait sans doute la vérité sur son front ; et des pleurs vinrent aux yeux de Gabrielle à l'idée qu'elle rougirait devant son ami...

Lorsqu'on gratta à la porte de service, Gabrielle se réveilla en sursaut. Elle sommeillait, bercée dans un rêve qui la suspendait aux lèvres de Louis-Alexandre comme aux premiers temps de leur union. Elle tira les verroux. Derrière la chambrière se groupaient de jeunes têtes rieuses.

— Renvoie, Peyrusse, les filles d'honneur et qu'elles m'attendent dans leur parloir. Elles me prendront là pour me conduire à la salle à manger. Toi, reste ! Tu me coifferas et m'habilleras seule, comme d'habitude.

L'essaim des fillettes descendit l'escalier dans un bruit de lourdes jupes, de chuchotements et de rires perlés. Car Gabrielle était si douce que tout ce petit monde ne la craignait pas beaucoup et péchait dans la discipline. Et cela contrariait l'oncle Christophe, qui tenait à l'observation des cérémonies exactes. Mais aujourd'hui elle ne voulait pas les laisser envahir sa chambre, elle s'effrayait de leurs mines éveillées : elles ressemblaient à des pages.

Avec distraction, Gabrielle écoutait les compliments de Marie Peyrusse qui la félicitait de n'être plus veuve. Parmi ses demoiselles d'atour, la marquise chérissait celle-là, particulièrement, pour son dévouement et sa sagesse attentive. Mince et d'un tempérament chétif, Marie semblait tirer de sa maîtresse comme un reflet de splendeur : elle vivait dans la traîne de ses robes et rien ne lui était plus heureux que de s'asseoir aux pieds de la marquise et d'écouter docilement les paroles qu'elle voulait bien prononcer. A cette place, Marie se serait éternisée, en extase : Gabrielle était pour elle la gloire du monde et la fin de toutes choses.

« Si celle-là savait ! » songeait la marquise de Saint-Cendre tandis que Marie la dévêtait et lui passait une chemise brodée de soie bleue. Et elle frissonnait sous la batiste.

— Madame la marquise a froid, — dit l'empressée Marie ; — elle n'est point encore remise de son mal. Peut-être serait-il meilleur que madame se recouchât ?

Mais Gabrielle avait hâte de quitter cette chambre, où elle se sentait étouffée par l'air chargé de sa faute. Elle se fit habiller d'un riche costume ormuz et minime, surchargé d'arabesques d'or. La finesse de sa taille descendit en pointe sur la cotte de brocart historié, et ses énormes manches, à bandes reliées par des lacets couleur de triste amie, ferrés de vermeil, laissaient échapper la doublure crème que rattachaient de place en place des cordelières d'argent. Assise sur un grand tabouret, elle prêta sa tête pour qu'on achevât la perfection de sa coiffure. Alerte et mesurée dans ses mouvements, Peyrusse marchait autour d'elle, passant la main ou le fer dans l'architecture savante des cheveux ondulés, crêpelés, dont la double courbure découvrait largement le front pour obéir à la mode. Un attifet de taffetas orange, piqué d'arrière-points violets, fut perché sur le casque noir et soyeux qui finissait à la nuque en petites boucles annelées sous lesquelles commençait la nudité de la femme, soigneusement dissimulée cependant, car Gabrielle posait son menton sur une courte fraise ruchée maintenue par un jaseran d'émail et qui atteignait ses oreilles chargées chacune de cinq saphirs et d'un rubis. Silencieuse et vive, Peyrusse tirait les colliers des coffrets, cherchait les bagues parmi les rangées des des-

sières, les pendeloques dans les écrins. Elle choisit une chimère d'or rouge ayant entre les griffes l'écusson de Saint-Cendre, que les ailes éployées du monstre semblaient vouloir abriter. Et sur la blancheur du front étincela le joyau dans le feu de ses gemmes. Avec un petit pinceau chargé d'huile impériale, la chambrière lissa les arcs courbes des sourcils, elle aviva les yeux avec du fard rouget.

« Car il ne fallait pas, dit-elle, que madame la marquise parût pleurer un pareil jour, même pour faire plaisir à M. de Lanelet. »

Gabrielle ne releva pas le propos. Continuant sa besogne délicate, la fille posait tout religieusement à sa place. La marquise se laissait orner sans mot dire, par indifférence, et aussi pour ne pas ôter à la pauvre artiste le plaisir de sa besogne favorite. Dans son miroir lui apparaissait son visage ovale et régulier dont les grands yeux luisants augmentaient la pâleur.

— Mets-moi un peu de rouge aux joues ! Là !... Et du blanchet aux tempes. C'est bien.

Gabrielle se trouva belle ; elle se sourit machinalement. Et elle regretta que Louis-Alexandre ne fût point là. Certes, s'il l'avait vue alors, Gabrielle aurait laissé passer l'heure du souper. Elle soupira à se rappeler les années écoulées.

Heureuse et fière de ce qu'elle considérait comme son œuvre, encouragée par le sourire, Peyrusse ne remarqua point le soupir, et elle s'écria joyeusement, en frappant l'une contre l'autre ses mains teintées de fard :

— Oh ! que vous êtes belle, madame la marquise !

Et, agenouillée devant elle, la suivante tendait un miroir pour que sa maîtresse pût aisément s'y mirer. Posant sa main sur la tête à coiffe de linon courbée devant elle, Gabrielle, douce pour cette humble créature qui s'épanouissait dansla joie de contempler sa beauté, baisa Marie sur le front, et lui dit :

— Tu es une bonne fille, Peyrusse, et je te chéris tendrement. Sois toujours sage, petite, c'est la seule joie de la vie !

« Il me sied bien — continua-t-elle en elle-même — de conseiller la vertu ! »

Mais, tournant la tête, Gabrielle faillit pousser un cri de

terreur. Sur son lit foulé, dans le désordre des courtepointes qui gardaient des empreintes de genoux, une arme brillait : c'était la dague de François de Champoisel, qui avait coulé hors du fourreau. Et elle se rappela l'impression de froid glacial que lui avait causée la lame glissant le long de sa peau durant une courte lutte où elle s'était redressée, rebelle, avant d'accepter le plus terrible moment de sa honte. Tremblante, elle retint Marie, toujours à genoux, qui tournait le dos à la couche.

« L'a-t-elle vue? — se demandait Gabrielle. — Et, si elle ne l'a pas encore remarquée, comment l'empêcher d'y porter son regard? »

Elle hésita un instant, puis brusquement :

— Allons, Peyrusse, va vite me chercher un mouchoir brodé dans le cabinet de la petite encoignure... Non, pas là! En face de toi!... Va donc, je les y ai mis moi-même!

Et tandis que la servante cherchait les mouchoirs, qui ne s'étaient jamais trouvés là, Gabrielle fit disparaître la dague dans un tiroir qu'elle ferma à deux tours de clef.

« S'il revient, — se dit-elle, — je lui rendrai son arme. Et, s'il ne revient pas, il sera toujours temps de la jeter quelque part. »

Mais une autre pensée vint l'assaillir :

« Sa robe!... Elle avait laissé sa robe de chambre et sa chemise au milieu de l'antichambre!... Et ses mules?... Et le barrau à l'hydromel? »

— Cours, Peyrusse! Va-t'en me cueillir une rose au jardin. Choisis-moi la plus belle, et qu'elle soit couleur de sang!

Quand la fille d'atour fut partie, Gabrielle voulut sortir de sa chambre. Mais, en touchant le seuil, elle foula les vêtements sous ses pieds : François, en s'enfuyant, les avait rejetés dans la pièce, et il avait emporté le vase et son plateau. Et même, quand il se présenta devant le maître des pages, il dit avec un beau sang-froid :

— Passant par la galerie de l'étage, j'ai maladroitement heurté madame la marquise elle-même, tant elle s'est présentée inopinément devant moi. Mais c'est elle, dans sa grande bonté, qui a voulu me demander pardon, et je ne

savais où me mettre. Sa robe fourrée a bu toute la liqueur, mais il en est resté assez pour souiller le fourreau de mon épée.

— Tu le feras recouvrir à tes frais, — dit sévèrement M. de Lavergne.

— Voudriez-vous, monsieur, me permettre de remplacer M. de Palloix, qui est de service ce soir pour aller à Bellac avec les courriers du château ? Palloix m'a dit qu'il souffrait d'un accès de fièvre.

M. de Lavergne acquiesça, en principe. Toutefois, il en référerait à M. de Lanelet. Mais il recommanda, en tout cas, au page de bien tenir son cheval, car on irait à grande allure et le chemin était défoncé. Puis il s'éloigna majestueux, pour se préparer au repas.

Quand Gabrielle entra, sur le coup de huit heures du soir, dans la salle, suivie de ses filles d'honneur qui portaient sa queue de six pieds, ses gants, son flacon d'essence, son chasse-mouche, son bouquet et son cadenas, un cri d'admiration la salua.

— Que vous êtes belle, ma chère nièce ! — s'écria M. de Lanelet, — et que vous avez bien fait de quitter cet appareil de nonne qui vous convenait si peu ! La vilaine histoire d'aujourd'hui nous aura procuré au moins cette joie, qui est de vous voir en votre parfaite beauté.

Elle dut recevoir les baisers de tous. Mais, à considérer les pages agenouillés derrière la haute chaise de son oncle, elle éprouva un grand soulagement : François de Champoisel ne se trouvait point parmi eux. Madame de Follenbrais s'élança pour l'embrasser. Gilonne regardait la marquise de Saint-Cendre d'un air singulier ; elle aussi vint mettre les lèvres sur les siennes. Et Gabrielle, pâle et inerte, s'appuya au dossier de son siège : qu'avaient-ils donc tous, à cette heure, à flairer ainsi sa chair ?

On s'assit autour de la longue table, et sur Saint-Cendre les malédictions se mirent à pleuvoir. M. de la Bastoigne, dont les dents frettées d'or s'acharnaient sur un aileron de perdrix, se montra le plus audacieux, et il avoua que, sans la haie trop épaisse, le fameux marquis aurait sans doute commis là son dernier méfait.

— Je n'avais qu'un mauvais cheval, dit-il pour s'excuser. Sans quoi, j'aurais réglé cette affaire en un tour d'épée.

Mais il dut s'interrompre, car, par une fortune contraire, son râtelier d'ivoire s'était engagé dans la chair de l'oiseau. La rodomontade parut à tous excessive et on continua de maudire le mari de la marquise. Diane de Follenbrais, tout en complimentant Gabrielle, plaça entre deux douceurs :

— Voici, ma belle, qui va contrarier bien des projets. Heureusement que la nullité de votre mariage va être établie en bonne forme, si cela n'est déjà fait.

Lourdement, La Bastoigne, qui avait enfin affranchi ses mâchoires, proclama que Saint-Cendre serait détruit d'ici-là. Un silence gêné suivit. Seul, Croisigny regarda Gabrielle avec une discrète bienveillance : elle le remercia d'un coup d'œil où elle mit toute la grâce et tout le charme de sa personne. Ce colloque muet avait échappé à tous. Diane harcelait toujours la marquise. Passive, celle-ci répondit vaguement, suivant son habitude. A personne elle n'avait jamais voulu s'ouvrir de ses intentions. Gilonne, elle-même, ne pouvait rien en tirer touchant son mari. Et chacun trouvait qu'elle subissait avec beaucoup trop de mollesse la tyrannie de son oncle. Mais M. de Lanelet affectionnait trop Gabrielle pour se plaire à la voir souffrir. L'amour qu'il ressentait pour Gilonne affinait en ce moment sa nature. Il comprit vaguement que tout cela contrariait sa nièce et il déclara qu'il ne voulait plus entendre parler de Saint-Cendre, que ce n'était pas là un sujet de conversation bien agréable, et il demanda à M. de la Bastoigne de narrer quelque bonne aventure du beau temps.

Le vieil ami du châtelain avoua qu'il en connaissait une particulièrement admirable. Il en avait été le héros. C'était à l'époque des chapeaux ronds, au moment où cette mode allait faire place à celle des bonnets à quatre braguettes...

Diane de Follenbrais, prise d'un fou rire, se renversa, bombant sa gorge bardée de brocart incarnadin, avec un hoquet mourant, comme si on la chatouillait.

— Il n'y a pas de quoi rire, madame, — essaya le bonhomme vexé ; — l'inventeur en fut Patrouillet, qui y fit sa fortune jusqu'à se bâtir une maison rue de la Savaterie.

Mais la gaieté était devenue générale, car M. de la Bas-

toigne, qui aimait à divertir les dames, se perdit en opinions raisonnées sur les jupons et les caleçons dont il connaissait les plus beaux modèles. Ce n'était pas à lui qu'on passerait une pièce à bordure brochée pour une bordure espoulinée. Et fallait-il encore que celle-ci fût à deux faces.

Au plus beau moment du discours, M. de Lavergne entra. Long, sec et de très-haute taille, ce personnage sans âge était uniformément revêtu de velours noir zébré de fines soutaches d'or. Diane le compara à une guêpe. Cérémonieux, comme il convenait, le maître des pages annonça gravement que tout était prêt et qu'il attendait les ordres de M. le comte pour expédier les courriers. Les yeux de Gilonne brillèrent à ces mots; son visage parut s'éclairer, tandis que Gabrielle, pâlissant sous le rouge dont Peyrusse avait chargé ses joues, se demandait :

« Mon Dieu! arrivera-t-il à temps? »

— M. de Champoisel, — continuait M. de Lavergne, — a demandé de remplacer pour ce service M. de Palloix qui est tombé souffrant. J'attends les ordres de Monsieur le comte pour autoriser cet échange.

— Tu peux régler cela sans moi, Lavergne, — dit l'oncle Christophe avec condescendance. — Que François aille donc à sa place, là-bas... Oui, parfaitement.

Il se reprit, car il avait eu la crainte de donner l'éveil à Gabrielle. Elle, étourdie, voyait tourner les lumières, ses oreilles tintaient.

— Enfin, c'est pour le mieux, — continuait M. de Lanelet. — Champoisel fera très bien l'affaire; quoique le plus jeune de mes pages, il est plein de courage et d'ardeur. N'était sa timidité excessive, cela ferait plus tard un maître homme, encore qu'un peu petit de taille; et il pique admirablement un cheval.

Un frémissement insensible agita les ailes du nez délicat de Diane; elle caressait du bout de sa langue couleur d'écarlate, déliée et pointue, une cuiller d'or pleine de cotignac que sa main diaphane à reflets nacrés tenait à petite distance de ses lèvres. Ses longues paupières clignèrent plusieurs fois. Gabrielle se croyait dévorée par un feu intérieur qui eût éclairé son visage, tant elle sentait monter une rougeur

cuisante à sa face; elle se pencha sur le vase plein de fleurs qui se dressait devant elle. Croisigny paraissait perdu dans la contemplation du plafond, et il sembla à Gabrielle qu'elle eût défailli s'il se fût alors tourné vers elle. Mais Diane, sous ses cils bruns, coulait un regard sournois sur la confiture ambrée luisant comme un bloc de topaze. Le corail de sa bouche rejoignait l'or de la cuillier continuant les gemmes étincelantes qui scintillaient à ses doigts. Ses cheveux couleur d'or fondu la coiffaient comme d'un pétase, et ses épingles, ses peignes à couronne, les pendeloques de ses oreilles roses n'avaient point tant d'éclat que ses yeux. Elle ressemblait à l'un de ces génies femelles qui gardent les trésors de la terre, s'abreuvent à l'eau des pierres précieuses, s'éclairent à l'orient des perles. Et Gaspard qui la contemplait, sans désir, crut voir une de ces divinités indiennes qui illuminent le fond d'un sanctuaire et à qui l'on sacrifie des hommes.

VII

Les six cavaliers partis de la Haute-Ganne se hâtaient dans la nuit. C'étaient trois courriers de la grande écurie montés à l'avantage, avec deux valets d'armes menant les chevaux de secours et un page. François de Champoisel, chevauchant un roussin cap de more, se demandait comment il pourrait tromper la surveillance des deux hommes qui galopaient derrière lui. Chargé du commandement de cette troupe, il cherchait à se figurer sa responsabilité moins lourde, se forgeait des raisons pour excuser sa désertion prochaine.

Il fallait gagner Bellac et en revenir dans un temps qui ne dépasserait pas deux heures, si c'était possible ; les terres détrempées par les pluies augmentaient les hasards de l'entreprise. Et, si l'on était attaqué, par fortune, le courrier Martegoute précipiterait son allure, tandis que les autres hommes le flanqueraient, le précéderaient, l'entoureraient, pour le préserver des coups sans s'occuper de livrer bataille. Sous la clarté bleuâtre de la lune qui faisait luire par instants les dalmatiques échique-

tées d'or et d'azur, se succédaient les emblavures et les coteaux boisés, les rangées d'arbres dont les ombres mouvantes effrayaient les bêtes qui s'ébrouaient sourdement. Du haut plateau où le château découpait sa silhouette sombre perdue parmi les châtaigniers et les chênes, les gens de M. de Lanelet avaient descendu le chemin de l'Age et évité les fondrières de Courcellas, dont le calvaire détachait sa croix sur le ciel. Au Pic, ils prirent un mauvais chemin, trompés par un bouquet d'épine qu'ils avaient cru être celui de la Petite-Villotière ; et la nuit devint si noire, tant les gros nuages s'amassaient sous la force du vent d'est, qu'ils ne gagnèrent Raucan qu'après une demi-heure de marche pénible dans des terrains défoncés.

Puis ils reprirent la bonne route, tirant sur les Granges du domaine. Auprès d'elles, des lumières brillaient encore aux fenêtres des deux maisons des gruyers. Poussant droit au nord, ils traversèrent le bourg des Vacqueurs où des chiens les poursuivirent avec des aboiements de colère ; des vaches beuglaient. Et, au travers des bois du Roy, ils n'avancèrent plus qu'à tâtons. L'allée de chasse, ravinée par les pluies, étendait sous les pieds hésitants des chevaux son humide tapis de mousse. Et telle était l'épaisseur de la voûte de verdure qui se cintrait sur leurs têtes, qu'on se dirigeait sur le bruit des pas de Martegoute, le premier courrier. Il fonçait en avant, écartant de sa baguette les branches qui menaçaient son visage.

Ainsi les émissaires du comte de Lanelet atteignirent le Vignaud sans s'être désunis de plus d'une longueur de bête. Mais, en coupant par la sente à Morin, on trouva une descente si raide, qu'un valet laissa buter son courtaud. Pour lui porter secours, François de Champoisel s'arrêta, donnant l'ordre au second laquais de continuer sans l'attendre. Et, quand l'homme fut remis en selle, le page, le laissant gagner de l'avant, se décida, tourna à gauche vers l'Age-Damont et s'engagea dans le chemin creux du Villard, galopant à tombeau ouvert. Et, songeant à madame Gabrielle qu'il rejoindrait dans deux heures, peut-être, et qui se livrerait à lui comme dans cette journée de son plaisir, le plus grand qu'il eût encore tiré de la chair d'une femme, il arriva devant la

porte du Breuil; elle était fermée. A onze heures du soir, la chose était en soi naturelle. Sans quitter sa selle, François agita le grand heurtoir dont la lourde masse, martelant les ais, fit résonner toute la charpente sous ses pantures. Des hurlements furieux s'élevèrent; des dogues donnaient de la voix, et des jurons, des malédictions, des claquements de fouet éclatèrent. Mais un judas s'ouvrit, et, dans la face tournante d'acier percée de trous pour la bouche et les yeux, un homme s'enquit.

— C'est, dit l'enfant, un courrier très pressé pour M. Dartigois.

— Et d'où venez-vous? — fit la voix.

— Cela ne regarde que lui, et il s'agit d'affaires importantes.

— Fussiez-vous seul, je ne vous ouvrirai pas. C'est l'ordre. Passez au large, ou je fais tirer sur vous. Ou bien, vous avez un signe, une lettre? Remettez-les par le petit pertuis qui est au-dessus du marteau.

— Je ne puis vous abandonner le signe que je porte. Appelez M. Dartigois et dites-lui que je suis seul, qu'il n'y a pas trahison. Aussi bien vous pouvez me désarmer, si vous craignez quelque chose.

Des têtes parurent au-dessus des clôtures. Au milieu des murmures, les gens semblaient se concerter. Un petit battant, dissimulé dans l'huis, s'ouvrit, et Dartigois se dressa sur le seuil. Il portait à la main gauche une rondache dont le disque échancré laissait passer la lumière d'une esconce, sa droite tenait une courte arquebuse, prête. Dirigeant les rayons sur le cavalier qui demeurait immobile, il reconnut le page comme étant de ceux de Lanelet.

— Croise les mains sur ta poitrine! dit-il.

François obéit. Dartigois saisit le cheval par la bride, visita la selle, il n'y avait pas de pistolets. S'avançant au dehors, quand il eut remis la bride à un des valets qui le suivaient, il scruta la campagne. Sous le clair de lune la petite plaine rase apparaissait déserte, et un homme s'y serait difficilement caché.

— Ouvrez la porte, — commanda le maître du Breuil, — faites entrer ce page et qu'on lui prenne son épée et sa dague. Tous ces serviteurs de Lanelet sont des traîtres.

François haussa les épaules :

— Tu es bien sot et bien hardi, Dartigois, — fit-il d'une voix de tête insolente et moqueuse, — de laisser toucher chez toi un envoyé de la marquise, ta maîtresse, dont tu as longtemps mangé le pain. Je viens de sa part trouver le marquis. Puisque tu es si défiant, je vais te donner la bague de madame Gabrielle de Vignes. Tu la porteras à ton maître et tu lui diras comment tu m'as traité.

— C'est bien, enfant, — répliqua Dartigois durement. — Aussi bien monseigneur porte-t-il une chemise de mailles qu'il ne quittera plus désormais, s'il veut m'en croire ; et il ne craint guère un petit frelon de ton espèce.

— Dartigois, — fit François en poussant brusquement son cheval de telle manière qu'il échappa aux mains qui cherchaient à le retenir, — si tu continues, je te vais bâtonner comme un drôle que tu es.

Admirant ce courage, Dartigois dit avec calme :

— Laissez à ce petit bonhomme sa ceinture, et tenez-lui l'étrier, qu'il descende. Venez, l'enfant, je vais vous conduire vers le marquis. Plaise au ciel que vous ne soyez pas un agent d'embûches !

— Toi qui connus avant moi madame Gabrielle, lourdaud sinistre, peux-tu croire qu'elle veuille attirer son mari dans un piège ? Ton âme de rustre, épaisse et sournoise, ne voit partout que trahison. S'il y en avait quelqu'une, ce n'est assurément pas moi qui serais ici à cette heure.

Dartigois ne répondit rien, parce qu'il évitait naturellement les discussions inutiles.

— Monsieur Gillot ! — appela-t-il par une fenêtre du rez-de-chaussée qui donnait sur une pièce éclairée par plusieurs flambeaux, dont la lueur illuminait tout un coin de la vaste cour. — Monsieur Gillot ! voici du nouveau pour vous. Vous plaît-il de recevoir un courrier d'où vous savez ?

Saint-Cendre ne savait rien de ce que voulait dire Dartigois. Il s'avança vers la croisée. A voix basse, l'écuyer le mit au fait ; et, par discrétion, M. d'Aultry quitta la chambre, où M. Gillot lui tenait sur l'amour et les cérémonies qu'il comporte le plus notable discours que l'adolescent eût jamais entendu jusque-là.

— Il n'est point — déclarait Gillot au petit homme doré qui lui confiait la passion sans remède dont son cœur brûlait pour l'altière Gabrielle de Vignes — il n'est point, vous dis-je, de signe de deuil amoureux plus manifeste qu'un anneau d'or posé sur la boucle du soulier. Tenez, mon jeune monsieur, écoutez et profitez de cette histoire. Moi qui vous parle, je suis allé, pour l'amour d'une dame de Sienne, la jambe droite chaussée d'une botte fauve, dont la jarretière était de soie verte, et le pied gauche dans un escarpin de cordouan brodé de velours zinzolin. C'était alors la mode. Mais aujourd'hui les jeunes gens ne savent plus aimer.

A ouïr ce propos, Gaston avait soupiré comme si son âme fût sur le point de quitter sa misérable enveloppe. Et, sans oser protester contre ces paroles, il avait essayé, timidement :

— Il serait peut-être à craindre qu'une pareille tenue ne prêtât aux mauvais propos.

— N'en ayez cure ! M. Ramus disait couramment... Non, je me trompe. Je veux dire : mettez l'anneau d'or ! N'oubliez pas non plus de retirer le cordon de votre bonnet.

— Vous croyez que cela se fait ?

— C'est du dernier galant. Et je vous recommande sur toutes choses d'ôter vivement ce souci qui est à votre chapeau !

— Mais je croyais — avait objecté d'Aultry indécis — que cette fleur représentait et les peines et les inquiétudes du cœur, dont un amoureux sincère est toujours abondamment bourrelé ?

— N'en croyez rien. Cela n'est pas de mise. Il faut, pour réussir dans les pratiques de la galanterie, n'arborer qu'emblèmes de bonheur et de triomphe. C'est à quoi répond absolument la marjolaine qui, il faut être né d'hier pour l'ignorer, est le naturel symbole du bonheur. J'en suis donc à votre chapeau...

Mais ce fut à ce moment même que Gaston d'Aultry se vit obligé de quitter M. Gillot. Il le laissa, non sans regrets, mais sans abandonner l'espoir de reprendre prochainement une conversation si utile.

Quand le marquis fut seul dans la pièce, dont il ferma avec soin la fenêtre, le page entra. Et, tandis qu'il considérait avec attention la tête blonde de l'enfant découvert et

agenouillé devant lui, avec son épée qui valait le corps en longueur et s'allongeait en arrière comme une queue, François dit gravement :

— Monseigneur, madame la marquise votre femme m'a intimé l'ordre de remettre son anneau d'or entre vos mains, ainsi qu'une tresse de ses cheveux. Qu'il vous plaise de les prendre. Elle espère que vous la reconnaîtrez à ces signes.

Et, ouvrant ses mains, jointes jusque-là, il offrit à Saint-Cendre un faisceau souple et soyeux, long de plus de quatre pieds, qui se déroula comme vivant, laissant luire l'anneau dans lequel il était passé.

A toucher cela, une émotion subite gagna le marquis. Saisissant avec avidité la boucle noire et épaisse qu'il pétrit entre ses doigts, il eut la sensation de caresser Gabrielle de Vignes comme au beau temps où elle se donnait à lui tout entière. Il s'assit près de la table et demeura, le front reposant sur sa dextre, perdu dans des rêveries confuses où se dressait une femme dont la blanche nudité était celle des déesses de marbre. Il se rappela la douceur, la tendresse de Gabrielle, qui n'avaient pas eu de limites ; il vit palpiter des yeux veloutés à hauteur de ses lèvres, et une larme, mouillant le visage du marquis, roula sur les cheveux noirs qu'il couvrit de baisers.

— C'est bien, enfant, — dit-il au page immobile qui, sous ses paupières baissées, regardait sournoisement ce débris de la chevelure où, il n'y avait que peu d'heures, il s'était baigné avec luxure ; — tu diras à ma chère femme que j'ai pleuré au souvenir d'elle et que voici plus de vingt années que cela ne m'est arrivé. Que t'a-t-elle chargé de me dire ? Parle !

— Monseigneur, madame la marquise vous fait savoir que demain les prévôts de Bellac viendront ici pour vous arrêter, sur la demande de M. de Lanelet.

— Je n'attendais pas moins de l'oncle Christophe ! — dit Saint-Cendre.

Et, souriant sans colère en enroulant la mèche de cheveux autour de son poignet, il ajouta :

— Quelle figure a faite l'auguste vieillard quand on lui a dit que j'avais légèrement fouetté sa précieuse pupille Gilonne de Bonisse ?

François déclara n'avoir point connaissance de cette histoire. Le mensonge apparut évident à Saint-Cendre; il demanda durement :

— Quelles preuves peux-tu me fournir de la sincérité de ta mission ?

— Monseigneur, je suis parti de la Haute-Ganne, lorsque l'horloge sonnait dix heures, avec les courriers de M. de Lanelet qui se rendaient à Bellac pour porter au bailli la nouvelle de votre présence au Breuil. Je me suis détaché dans la nuit, et je suis venu ici.

— Tu as donc trahi ton maître ?

— J'ai obéi à madame la marquise.

— Et pourquoi plutôt à elle qu'à Lanelet ?

La page avait préparé sa réponse. Lentement il parla :

— Nous détestons tous M. de Lanelet parce qu'il est dur et brutal, tandis que madame Gabrielle de Vignes est bonne et douce à chacun. Tout autre page que moi, si je n'avais pas été, de fortune, en service auprès d'elle, serait venu ici, porter ses ordres. Car nous regardons comme le plus grand honneur de risquer notre vie pour elle, et tous nous souffrons de voir les pleurs dont on ne cesse de fatiguer ses beaux yeux.

— Et, sans doute, pour une bonne récompense ? — fit le marquis, sardonique. — J'imagine que ma femme t'aura promis de ces blonds écus d'or que l'on peut jouer à la bassette dans l'espoir de leur donner des frères, et qui servent aussi à endormir la vertu des dames lorsqu'on veut les visiter sous leurs draps.

L'enfant rougit :

— Monsieur de Saint-Cendre, Champoisel vaut Villebrune, je pense, et porte ses huit quartiers. Et, pour jeune et inexpérimenté que je sois, je ne payerais pas de telles paroles le messager qui m'arriverait dans de pareilles circonstances. Ingratitude est bien de vilain. Veuillez me donner vos ordres, madame la marquise les attend, il faut que je m'en retourne au plus tôt.

Se levant pour prendre une écritoire posée sur un buffet, Saint-Cendre appuya sa main sur la tête de l'enfant :

— Tu es un petit brave, et tu as bien fait de me répondre

ainsi. Tu ne saurais mentir. C'est beau de ne pas avoir peur des hommes. Quant aux femmes, c'est autre chose, et si je ne connaissais pas la mienne pour froide et vertueuse, je n'augurerais rien de bon pour moi de la récompense qui t'est destinée! Va te promener dans la cour où l'on te donnera du vin ou de l'hydromel, à ton choix. Je t'appellerai quand j'aurai fini d'écrire.

Et Saint-Cendre commença de tracer, sur le papier où criait sa plume, les caractères hauts de six lignes, réguliers et droits :

« Ma très chère femme, j'ai reçu vos bons avis et j'en ai pleuré de tendresse. Mais il faut que vous vous teniez tranquille dans votre château jusqu'à ce que je vienne vous y chercher. Cela ne saurait tarder très longtemps. Pour le reste, si vous trouvez quelque avantage à me rejoindre, faites-moi tenir un mot et je serai là pour vous recevoir. J'ai passé votre anneau à mon doigt, de vos cheveux je me fais un collier. Plaise à Dieu que mes bras puissent en former bientôt un autour de votre divin cou que je baise. »

Et il signa : Louis-Alexandre, dans un paraphe qui prit le reste du papier. Satisfait de sa prose, Saint-Cendre se déclara qu'il avait bien fait de ne pas se livrer à des épanchements superflus, et qu'il était sage de ne pas s'ouvrir de projets trop nets. « Il ne faut point, se disait-il, que Gabrielle prenne l'avantage sur moi en me voyant amoureux d'elle comme au premier jour. Et si la lettre venait à tomber en mauvaises mains, elle ne donnerait pas à ses ennemis d'indications utiles. » Il cacheta la cire rouge de ses armes, empreintes sur le pommeau d'une dague qu'avait conservée Dartigois entre quelques autres reliques du marquis.

Quand le page fut à cheval, le pli serré sous les boutons sans nombre de son pourpoint, Saint-Cendre lui recommanda la prudence :

— Va-t'en, de ce pas, directement à la Haute-Ganne, ne retourne pas vers Bellac. Il te sera facile de faire croire que tu t'es perdu ; et tu diras aussi que ton cheval a roulé dans un fossé près des étangs du Vignaud. Dartigois va arranger ta toilette.

Armé d'un balai plein de boue, le maître de Breuil enduisit

tout le flanc droit de la monture qui, au contact froid des brindilles, tournait en renâclant et pointait. A la cuisse, au bras droit, François fut plâtré, pareillement. Et, sans bienveillance, Dartigois termina en lui promenant le bouleau fangeux sur la tête, souilla le bonnet, une moitié de la face. Mais, saisissant vivement l'instrument domestique, le page en donna un grand coup dans le visage de l'écuyer qui vociférait, furieux, la bouche remplie d'ordure. Un grand rire s'enflait dans la poitrine du marquis. François, piquant sa bête, disparut dans la nuit.

— Ne te mets pas en colère, Dartigois. Cet enfant est fidèle, aventureux et gentil; avec lui tu t'es montré grossier et sans grâce. Va te faire savonner par notre belle Catherine, dont je vois la crinière dorée éclairée par les feux d'une bougie. Elle te regarde de sa fenêtre. Ne sois pas mécontent pour une pareille sottise. Et, ce qui est plus important, fais préparer cinq chevaux et autant d'arquebuses. Nous allons, avec l'aide des trois Vertus théologales, offrir aux courriers de l'oncle Christophe une aubade dont ils seront contents, à moins qu'ils ne jouissent d'un bien mauvais caractère. C'est au Vignaud que se donnera le bal. En route, je te raconterai les événements. Ils ont en soi une singulière importance, et je crois que tu as admirablement agi en récoltant, ces jours passés, les harnois et les armes.

— Monseigneur, — dit Dartigois, — car dès maintenant vous me permettrez de vous rendre votre titre, voilà qui est parler, et c'est plaisir de vous entendre.

— Va donc, mon ami. Qu'on me prépare des bottes et des pistolets. Je t'attendrai tout en causant avec ce petit d'Aultry, car il est propre à me distraire. Tu voudras bien, à ce propos, veiller à ce qu'il quitte le Breuil demain matin, à la première heure. Il entre dans mes vues que ce coquebin s'installe à l'hôtellerie de Seissat et qu'il ne la quitte plus. Je vais le disposer au départ.

Gaston d'Aultry fut très fâché d'apprendre, par M. Gillot, que Dartigois le tenait en méfiance, tant cet homme rustique se mourait d'une jalousie violente pour tout ce qui touchait à mademoiselle Catherine.

— C'est à peine si moi, son cousin, je puis trouver grâce

à ses yeux, et pour cette seule raison que j'ai été le compagnon des jeux de la belle, en sa première jeunesse. En trois mots, pour ne pas dire en quatre, je vous apprends que Dartigois désire que vous quittiez le Breuil...

Et sans écouter les timides protestations de Gaston, Saint-Cendre régla les choses. A l'hôtellerie du *Saumon d'Argent*, M. d'Aultry serait traité comme un roi. M. Gillot mettait sa bourse à la disposition du jeune homme ruiné par le jeu, il lui prêtait son meilleur cheval, le Roland, il irait le visiter tous les jours.

— Tout cela, mon jeune ami, si j'ose employer ce mot, n'a pas grande importance, et je vous prie de ne pas me remercier. Revenons à des sujets plus gracieux. Ce que je vous conseillais au sujet de votre toilette d'amoureux sera merveilleusement propre pour réussir auprès de votre marquise. Aidez ma mémoire, car je ne sais, au juste, sur quel point je m'étais arrêté quand le courrier de mon oncle de Bellac m'a inopinément dérangé, pour un détail misérable, au reste, et en tout indigne de vous intéresser.

— Vous en étiez, monsieur Gillot, au chapitre des bonnets.

— Il est de beaucoup le plus important. Otez donc ce souci et portez une enseigne de Limoges toute simple, avec une passe en soie de Florence. On ne peut rien faire de plus galant.

— Mais ne devrai-je pas me faire tailler un habit à ses couleurs?

— A votre place, il y a longtemps que je l'aurais sur le dos. Mais, pour l'amour du Dieu juste, que demain l'anneau d'or soit posé, en signe d'amour contrit... C'est bien le cas. Et ne doutez pas que, pour reconnaître tant de soins, votre dame ne mette bientôt des jarretières tannées, tout comme vos chausses... Quand vous aurez vu cela, alors vous pourrez vous dire heureux.

Gaston rougit. Le discours lui parut irrespectueux et vulgaire. Il ouvrait la bouche pour essayer d'une observation courtoise, mais M. Gillot continua :

— Ah! il est un point essentiel. Attachez-vous bien à remarquer comment la dame portera ses gants lors de votre prochaine rencontre. Un jeune gentilhomme dont je dirigeais

les exercices m'a appris beaucoup sur la valeur de ces signes.

Et il expliqua au naïf Aultry, fasciné par cet homme bourgeois qui n'ignorait rien des bonnes choses, que les gants passés de côté dans la ceinture indiquaient chez une femme un amour partagé et qui encourageait aux confidences. Quand ce résultat important serait obtenu, rien ne s'opposerait à ce que M. d'Aultry envoyât à la marquise deux ou trois paires de bas tricotés à la mode d'Italie. Elle les porterait quelques jours, puis elle les renverrait à son galant.

— Ainsi, monsieur Gaston, vous sentirez sur vous, tant que vous les aurez aux jambes, la vertu amoureuse de ces bas. Quand j'étais jeune homme, pareille aventure m'arriva avec la fille d'un échevin. C'était, il m'en souvient encore, une grande et forte blonde dont les mollets furent à nul autre pareils. La belle me rendit mes bas craqués en dix endroits. Mais telle était la force de ces étuis amoureux que, si je les avais chaussés, je me trouvais poussé par une irrésistible force vers la maison de ma maîtresse ; à telles fins que j'y arrivai un jour à la mauvaise heure, et son mari, un grand vilain homme à face de Mathieu, me rencontra dans l'escalier. Il tomba si malheureusement sur mon épée, tant sa hâte de descendre était grande, qu'il en prit une pleurésie dont il faillit mourir. Il ne s'en tira que par l'huile de chien roux. Je pourrais vous raconter mieux encore, mais j'aperçois Dartigois qui veut me parler, sans doute, et la nuit est bien près de son milieu. Dormez bien, mon jeune seigneur ! Et soyez sûr que dès demain j'irai vous visiter à Seissat. Je suis votre humble valet.

Saint-Cendre rejoignit Dartigois dans la cour. Ils sortirent à pied, une fois que le marquis eut mis ses bottes qui l'attendaient sur un banc avec une servante qui en boucla les jarretières, et le marquis l'embrassa sur le cou de telle force, qu'elle poussa un cri aigu. Catherine parut à sa fenêtre et Saint-Cendre s'écria :

— Ce n'est rien ! une petite licence que prend Dartigois, car il est toujours en éveil. Bonne nuit, très chère cousine ! Nous allons braconner un cerf chez M. de Lanclet, et je lui en enverrai les cornes. Dormez bien !

A quelques toises du Breuil ils trouvèrent les hommes et les chevaux prêts.

— Que vous êtes heureux, monseigneur! — dit Dartigois qui tenait l'étrier. — Dans les moments les plus graves, vous demeurez toujours léger et rieur. Et vous n'avez que de belles choses, plaisantes et rares à la bouche. Aussi vrai qu'il n'y a de belles tartes que de Dourlans, comme disait mon grand-père...

— Piquons, piquons, Dartigois, mon bonhomme! — interrompit le marquis. — Et prenons notre route sur le Vignaud, sans perdre un temps précieux. Quand nous reviendrons, la besogne faite, je t'apprendrai des choses merveilleuses. Pour l'heure il nous faut, à hauteur des gros chênes, où tu sais, occuper les deux côtés de la route, et porter par terre le courrier de l'oncle Christophe, tant nous désirons connaître le contenu de son sac de dépêches. Si d'autres compagnons tombent autour, nous tâcherons de nous en consoler.

Ils avancèrent pendant une demi-heure évitant les chemins battus, attentifs aux bruits. Puis ils occupèrent le lieu de l'embuscade. Allumant la lanterne de son bouclier, Dartigois examina le sol. Les gens de la Haute-Ganne n'étaient pas encore revenus : toutes les empreintes se montraient, dans la boue, la pince tournée vers Bellac. Puis un roulement sourd frappa les oreilles de Jean Nantiat, il annonça l'approche des cavaliers. Dans l'épaisseur du taillis chacun aviva le feu ralenti de la mèche, sortie de son étui repercé. Saint-Cendre vérifia le rouet de sa batterie à pyrite. Des ombres noires apparurent dans un frémissement des branches froissées et un cliquetis de mors ; six éclairs brillèrent, trois de chaque côté du chemin, séparés par une toise d'intervalle entre chaque ligne, et les hommes du Breuil tiraient sur les autres à moins de deux pieds de distance. Un piqueur vida sa selle, roula en poussant un cri d'angoisse.

— A droite, à gauche, flanquez le courrier! — commanda la voix vibrante de François. — A toi, Martegoute! Pique et ne t'occupe!...

Deux coups retentirent encore, puis quatre. Atteint au flanc droit, l'enfant chancela sur l'arçon. Sa main, dans l'habitude des exercices de la guerre, empoigna la crépine

d'arrêt ; le cheval se cabra porté par les rênes de bride. Dressé sur les étriers, le page voulut tirer son épée. Une balle de pistolet lui troua la poitrine. Il glissa à terre, la tête en avant, gardant entre ses doigts crispés les courroies dont les queues étaient enlacées au poignet.

— A l'autre ! — vociféra Dartigois. — Poussez ! poussez, enfants !

Mais les courriers du château disparurent comme un tourbillon, laissant derrière eux un courtaud qui s'abattit sur un valet d'armes.

Saint-Cendre déboucha du fourré, à pied, un pistolet à la main :

— Assurez-vous de ces drôles, dit-il, et cessez la poursuite.

— C'est sagement parler, monseigneur, — déclara Dartigois qui, pareillement armé, fit irruption sur le chemin. — J'ai reconnu le vieux Martegoute qui galopait en tête et sur une bête noire dont le front portait une étoile blanche. Sauf votre respect, le bonhomme monte encore mieux que vous et moi : nous ne pourrions le joindre. Et il serait plus facile d'apprendre l'éthiopien à Palma Cayet, par exemple. Voyons quels sont ceux qui, bêtement, se sont laissé mettre par terre.

Et il dirigea l'esconce de sa rondache sur un corps étendu devant lui. Saint-Cendre s'approcha, sous la lumière :

— Malédiction ! C'est cet imbécile de page ! Comment se trouve-t-il ici ?

Se soulevant, sans lâcher la bride du cheval qui tirait, l'enfant gémit :

— Prenez la lettre, et tâchez de la faire porter. Elle est là... sous... mon habit !

Saint-Cendre appela les écuyers qui s'empressaient près des gens tombés.

— Arrivez, les Vertus. Portez-moi ce marmot sur la mousse, et faites doucement. Là, c'est bien, appuyez-le contre un arbre.

— Il y a un valet vivant et un mort, annonça l'Espérance. Faut-il tuer le premier ?

— Fais-le garder par la Charité, et attends-nous.

François, blanc comme un suaire, ouvrait des yeux dont les prunelles vitreuses ne semblaient déjà plus voir. Insensible, sans voix, il se laissa adosser à l'arbre, prendre la lettre. Les mains du marquis, à caresser la chair des femmes, s'étaient faites assez légères pour manier un mourant sans lui arracher un cri :

— Malheureux ! Ne pouvais-tu revenir seul à la Haute-Ganne ?

Saint-Cendre, au contraire de sa coutume, parlait avec une triste douceur.

— Ils... m'ont retrouvé à... en bas du coteau... — murmura l'enfant. — Prenez la lettre... qu'Elle sache... que j'ai...

Une écume sanglante souilla ses lèvres, envahit le bas de sa face livide, et qui semblait celle d'une petite bête de meurtre qui se serait saoulée de sang.

— Peut-on l'emporter ? interrogea Saint-Cendre.

— Il est quasiment fini, opina Dartigois indifférent. Autant le laisser trépasser tranquille.

Le marquis frappa du pied, irrité. La mort de cet enfant le gênait. Il sentait obscurément qu'un lien mystérieux les unissait, dans cette nuit.

— C'est mal commencer, grommelait-il. Et ce marmot me déchire le cœur avec sa façon simple de prendre congé, sans imprécations ni murmures.

Et se rapprochant de l'enfant, il s'assit, posa la tête sur ses genoux où elle roula inerte. Les yeux démesurément élargis semblaient rire.

« J'ai vu bien des gens mourir, songeait Saint-Cendre, et tout me porte à croire que j'en verrai encore quelques-uns. Mais celui-là me peine au delà de ce que j'ai pu jamais éprouver. »

Dans la bave écarlate que ses poumons déchirés faisaient crever en bulles sur ses lèvres, l'enfant râlait lentement. Ses yeux, que voilaient les ombres de la fin prochaine, tournés vers les étoiles, il expira doucement. Et au moment où son âme chétive s'envola sans révolte, il crut voir comme la forme blanche d'un corps de femme qui passait dans le chemin de Saint-Jacques, où palpitaient des milliers d'astres brillants qui lui sonnaient une suave musique. Ainsi expira François Bude

de Champoisel quand il n'avait que quinze ans, comme ces mortels foudroyés par les Dieux jaloux pour avoir profané le lit des Déesses.

— Il faut, dit Saint-Cendre, emmener cet innocent au Breuil, d'où nous le conduirons à Seissat pour qu'il soit couché en terre sainte.

— Ne croyez-vous pas, monseigneur, qu'il serait plus expéditif de le faire transporter à la Haute-Ganne ?

— Sans doute, Dartigois ; mais qui se chargera de ce soin ?

— Il y a là, monseigneur, un de ceux du château. Et nous attendions votre bon plaisir pour le pendre.

— Garde-t'en, mon ami, comme d'une besogne inutile. Qu'on m'amène ce maraud !

Le prisonnier parut. Chargé de liens, il marchait sans entrain ni vitesse. Sous la lanterne, le marquis le regarda avec dureté. Puis, brusquement :

— Veux-tu gagner dix écus ou bien être fait évêque des champs ? C'est à ton choix.

— Je suis à vos ordres, monsieur.

— Tu diras monseigneur ! — intervint Dartigois avec un grand coup de pied dans le fond de ses chausses.

— Tu vas remonter à cheval, commanda Saint-Cendre ; tu chargeras le corps de ce page, et tu présenteras les compliments de M. Gillot au comte de Lanelet. Puis, adroitement, si tu en es capable, tu remettras cette lettre à madame Gabrielle. Penses-tu pouvoir arriver jusqu'à elle ?

— Cette nuit même, monseigneur. Je trouverai bien un moyen d'appeler sa chambrière Peyrusse, et je lui donnerai...

— Non. Tu demanderas à parler à la marquise elle-même. Et tu lui diras que son mari lui adresse ce papier, et que son page a été tué contre ma volonté, et aussi contre toute attente. Mais n'oublie pas que, si on te demande de qui est la lettre, tu devras dire à quiconque, hors ces deux femmes, que c'est de la part de... attends !... oui... la baillive de Bellac.

— Je ferai ainsi, monseigneur.

— J'y compte. As-tu des écus, Dartigois ?

— Non, monseigneur. Et ce n'est pas la peine. La vie vaut mieux que l'argent, ce semble.

— Dartigois, les deux ont égale importance. Car, sans

l'un, l'autre est sans utilité et sans charmes. Attends donc la plus prochaine occasion, — dit le marquis au valet, — et, quand tu passeras par le Breuil, entre sans crainte. Tu toucheras la somme promise sur le simple avis de ton nom. Comment t'appelles-tu ?

— Geoffroy Lubert dit la Solive, des écuries de M. le comte de Lanelet, et tout à votre service.

— Va donc. Et n'oublie pas que, si je suis bon pour te récompenser, je le suis aussi pour te punir, si tum e trompes.

— Monseigneur, ma vie est entre vos mains. Je vous jure sur la tête de ma femme et de mes enfants que votre commission sera faite.

— C'est bien. Qu'on lui donne le cheval de l'enfant et que le corps soit lié sur l'arçon, pour qu'il ne glisse pas aux cahots de la route. Viens-t'en, Dartigois. Nous n'avons pas trop de la nuit pour prendre nos dispositions dernières.

L'homme, remonté sur le roussin de François, s'éloigna, escorté par les trois Vertus théologales, qui devaient le conduire jusqu'à la sortie des bois du Roy, de peur de quelque aventure.

Marchant botte à botte avec Dartigois, le marquis commença de parler :

— Ce marmot que nous avons si fâcheusement meurtri m'apporta des nouvelles importantes, et tu dois les connaître. Sache donc que l'oncle Christophe m'a lâchement dénoncé au bailli de Bellac et que demain, sans doute, la prévôté sera au Breuil pour m'arrêter.

— Elle trouvera à qui parler, monseigneur, — répondit Dartigois en caressant le pommeau sphérique du pistolet qui avait mis François par terre. — Et, comme on dit : « quand on veut avoir de la bonne soie, on va à Lucques », si on désire chaud accueil, on l'a dès la porte de ma maison. Il faut, en effet, si l'on en croit le proverbe...

Mais le marquis interrompit Dartigois. Il lui dépeignit les risques, supputa les chances d'un combat, examina les ressources. En somme, il ne craignait pas grand'chose : les gens de Bellac étaient trop inquiétés par les huguenots du Limousin pour donner un fort appui à M. de Lanelet.

Et Dartigois déclara que ceux de Seissat, en cas de besoin,

marcheraient comme un seul homme. Si lui, Dartigois, était aimé dans ce village, le marquis y était adoré en tant que M. Gillot. Depuis qu'il les pratiquait, il y avait deux mois, son influence s'était faite considérable.

— Le curé lui-même prendra parti pour vous, monseigneur. Et il dira l'office en français, pourvu qu'on lui laisse son champ et aussi le droit de garder son faucon sur le poing. Et il épousera sa gouvernante, mademoiselle Marthe, pour la durée des troubles.

D'ailleurs, Dartigois tenait tous les notables de Seissat par divers moyens, et il abondait en recettes pour nuire à M. de la Bastoigne qui les opprimait, comme à M. de Lanelet qui cherchait à étendre démesurément son droit de justice. Il excitait sourdement les uns en accusant le châtelain de la Haute-Ganne de frustrer toute leur communauté des droits qu'ils avaient au pacage dans les prés que ce seigneur avait fait enclore. A l'entendre, M. de Lanelet les privait tout bonnement du droit de secondes herbes, et il leur avait cité l'arrêt rendu par le Parlement contre les propriétaires du Bort, en 1564. On avait bien su amener ceux-là à abandonner le monopole qu'ils comptaient établir sur le regain. Aux autres, il signalait les dégâts commis par les cerfs dans les emblavures, exagérait le dommage. Et Dartigois ne finissait jamais un de ses discours, autour duquel se réunissaient les paysans comme des oies entourant leur gardeuse, que par ces mots :

— Croyez-moi, il n'est que temps d'en finir.

Il tirait ses principaux arguments des instructions détaillées que lui fournissait le vieux Gillot des Chazeaux. Ce bourgeois riche et probe, ennemi des nobles, jouissait d'une grande considération dans le pays de Bellac. Protestant autant par sentiment religieux que parce que la religion réformée flattait son indépendance, il appuyait toutes les revendications tendant à affranchir les individus du joug des traditions et des habitudes. Et sa science du droit était grande, car avant de s'installer procureur à Bellac, il avait exercé, vingt années durant, les fonctions de greffier au présidial de Poitiers. Retiré aujourd'hui dans la solitude de son domaine, il préparait une compilation annotée des coutumes.

Fort de ses conseils, Dartigois sapait à Seissat le pouvoir des deux seigneurs. Et, amplifiant les termes dont usait le vieil homme de loi, il s'écriait publiquement :

— Vous comme moi avons droit à la jouissance du sol pour nourrir notre bétail. Les herbes sont la propriété de tous !

Toutefois, le maître du Breuil corrigeait dans l'application ce que ces doctrines pouvaient présenter de trop large. Et, sans en faire des questions de justice, il laissait battre cruellement par ses valets les imprudents qui osaient mener leurs bêtes sur ses terres. Le Breuil était, d'ailleurs, un bien particulier, ne mouvant d'aucune seigneurie. Et, quand M. Lanelet qualifiait Dartigois de tenancier, il n'aurait pu apporter une preuve écrite de la validité de son dire.

Et Dartigois conclut en affirmant au marquis que, le jour où il voudrait, tout Seissat et même Le Verger marcheraient sur la Haute-Ganne.

— Oui, mon garçon, — approuva Saint-Cendre. — Quelque jour nous prendrons cette bicoque, car j'ai le droit, comme tout le monde, je suppose, de coucher avec ma femme. Nous aurons, pour cette entreprise, un allié qui n'est point sans gloire. Cet unique et valeureux Clérambon accourra à mon appel. Sa dernière lettre me laisse entendre qu'il s'ennuie à sa Roche-Thulon ; car il ne veut plus aller à la guerre depuis la coûteuse journée de Messignac. En tout cas, avise pour demain matin, après le départ de notre coquebin d'Aultry.

Ils étaient arrivés devant la porte du Breuil. Moins d'une heure après, le marquis, entre les bras de Catherine, lui disait qu'elle était la plus mignonne des femmes, mais qu'elle voyait en lui le plus malheureux des hommes. Il lui raconta les mauvais desseins de l'oncle Christophe et ne craignit point de noircir la marquise.

« A six heures du matin, peut-être, on allait se battre au Breuil pour lui, proscrit et misérable, que l'on voulait arrêter. »

Catherine en pleura. Elle jura à son marquis qu'on la tuerait plutôt, et qu'elle entendait le garder dans son lit, où elle le couvrirait de son corps.

— Ce serait, mon petit cœur gauche, un trop tendre et somptueux bouclier à opposer aux coups de ces bélîtres !

N'ayez crainte, toute belle, j'ai parlé pour vous effrayer. Demain vous verrez de votre fenêtre la déconfiture des prévôts et des sergents.

Mais quand le marquis fût endormi, Catherine, agenouillée sur le lit devant une petite image de cire, se désola dans ses prières, suppliant Dieu et la Vierge pour qu'il n'y eût point de sang versé, — cependant que réveillé en sursaut de son premier sommeil, irrité d'avoir à se débarrasser de ses bonnets de nuit et de la bigotelle avec quoi il reposait, emmailloté comme la momie d'un pharaon égyptien, M. de Lanelet écoutait le courrier Martegoute.

Le bras gauche, cassé d'un coup d'arquebuse, pendait dans la manche ouverte, dont les broderies disparaissaient sous le sang coagulé en un enduit sombre et visqueux. Sillonné par une balle, le front gardait la trace vive du plomb qui l'avait effleuré, de telle sorte que le vieil homme paraissait pleurer du sang. Mais, sans s'occuper d'envoyer son serviteur blessé vers le médecin, M. de Lanelet se faisait répéter les détails, et il frémissait de colère et de rage. La lettre du bailli de Bellac lui rendit un peu de calme. A la lire, il lui sembla qu'un baume généreux lui venait fortifier le cœur. Le bailli lui promettait d'envoyer ses sergents au Breuil avec quelques cavaliers de la maréchaussée. Il ne pouvait faire davantage. Car ses cavaliers, à lui, battaient le pays jusqu'à Saint-Symphorien et Razes, où avaient paru des bandes de huguenots. Près de Daumart, des coureurs avaient brûlé la ferme des Lucottes, tout pillé, emmené cinq femmes et tué deux hommes. Et tel était l'état des esprits que Bellac même se montrait comme disposé à refuser l'arrière-ban. C'est pourquoi le bailli recommandait au châtelain d'expédier, pour la même heure, vers midi, quelques-uns de ses sergents à verge blanche et deux ou trois garde-chasses. Ces gruyers armés d'arquebuses prêteraient la main en cas de besoin.

— Oui, c'est commode ! — grommelait M. de Lanelet. — Il va falloir encore faire tuer de mon monde. Trois, cette nuit, voilà qui est déjà beau ! Mais demain... Ah ! les bandits, — s'écria-t-il furieux, — ils m'ont mis trois hommes par terre ! Quelle audace ! Mais sommes-nous bien sûrs que ce soit les gens du Breuil ? Qui a pu les prévenir ?

Et l'oncle Christophe agitait ses bras, brandissant le papier où pendait un cachet de cire rouge. Sous sa robe de chambre apparaissait en divers endroits sa personne décharnée; Croisigny, qui l'avait rejoint dans sa chambre, pensa voir une effigie du Temps, car M. de Lanelet tenait de sa main gauche une des colonnes de son lit qui pouvait passer pour le manche d'une faux. Gaspard, interpellé, demeura muet. Il ne savait que croire. Incertain, il flottait entre des pensées contraires.

« Sans doute, se disait-il, Gabrielle aura fait avertir Saint-Cendre ? Mais comment a-t-elle su ? Elle était malade, couchée, pendant l'entretien de l'après-midi. Et cependant... »

Vive comme un trait de lumière, la vérité se fit dans son esprit. Il y avait un guichet, dans l'appartement de la marquise, ouvert sur la galerie des Armes. Et il se rappela que le page François de Champoisel était depuis quelques jours attaché à son service. Il avait la clef de cette antichambre. Il avait demandé à accompagner les courriers de Bellac. Où était-il maintenant ?

Et il se résolut à ne point parler, tant il aimait Gabrielle. Il l'admira. Fallait-il qu'elle adorât son mari pour sortir de son indolence timide jusqu'à risquer une pareille démarche !

Martegoute défaillait. Tout à coup Croisigny vit la manche sanglante et ce bras qui semblait démesurément allongé.

— Et tu ne dis pas, pauvre vieux, que tu as un membre cassé ?

Une apparence de rire passa sur la face verdâtre de Martegoute. Il proféra entre ses dents qui claquaient :

— Ce n'est rien, monsieur... Je n'ai pas...

Mais Croisigny l'avait assis sur une chaise. Ouvrant la porte, il cria :

— Qu'on aille chercher le mire Hélion Pélissier !

Souriant dans sa grande barbe déteinte, Lanelet demanda ce qu'il y avait. Croisigny ne lui répondit pas. Écœuré par l'égoïsme placide du vieillard, il craignait de ne pas pouvoir garder sa patience.

Mais le châtelain continuait ses imprécations contre les insolents qui avaient osé l'insulter dans la personne de ses gens. Il en tirerait une belle vengeance. Appuyé sur l'épaule

d'un valet, le courrier se retira. Par sa plaie ouverte, s'échappait le sang, marquant sur les dalles de petites flaques écarlates.

A ce moment, Lubert entra. Il raconta la scène à sa manière. Il avait rapporté le cadavre de monsieur François de Champoisel ; quant au corps du piqueur tué, on l'avait laissé sans doute sur place. Caché dans les broussailles, lui, avait échappé aux recherches, rattrapé le cheval du page ; et à mi-chemin, pris d'un remords, il était retourné sur ses pas pour prendre l'enfant. Son mensonge échappa à M. de Lanelet, qui caressait sa barbe. Mais Croisigny entra en défiance. Quand Lubert, après avoir émis l'avis que ce devait être Dartigois et ses hommes qui avaient fait le coup, quitta la pièce, il l'accompagna au dehors :

— N'as-tu pas quelque pli à remettre ?

Gaspard fit sa demande à contre-cœur. Rien ne lui eût été plus pénible que d'intercepter une lettre destinée à Gabrielle. Et il se promettait de détruire, s'il le trouvait, le papier accusateur, sans le lire. Ainsi, dans son âme troublée il établissait la balance entre son affection et son devoir. Il chérissait Gabrielle, il ne pouvait se décider à détester Saint-Cendre, tant il prisait son courage. Et il trouvait misérables les intérêts et les haines qu'on exploitait pour les maintenir désunis. Quand Lubert lui jura qu'il n'avait aucun message sur lui et se déclara prêt à se laisser fouiller, il se trouva soulagé d'un grand poids. Rentrant chez M. de Lanelet, il écouta ses malédictions, n'ouvrit aucun avis, essuya ses reproches et remonta se coucher.

Mais Gabrielle, penchée sur la lettre de Louis-Alexandre, que Lubert lui avait remise entre les mains avec une adresse dont on ne le croyait pas capable, dévorait les quelques lignes en s'interrompant à chacune d'elles pour les couvrir de baisers. L'angoisse affreuse du réveil, qui lui avait rappelé sa promesse de se laisser aller encore aux bras de François, avait fait place à une douleur moins vive mais dont tout son être demeurait troublé. Quand Peyrusse l'avait appelée de l'antichambre, où la chambrière couchait, à travers la porte gardée ouverte, elle s'était dressée haletante.

— Madame la marquise, c'est un messager qui vous apporte une lettre... de Bellac !...

Et la fille d'atour avait dit plus bas :

— Une lettre venant du Breuil, et elle est de monsieur le marquis.

Elle s'était levée, d'un bond, avait passé une longue robe, qui l'enveloppa jusqu'au menton. Et elle demandait à Peyrusse :

— Est-ce vraiment le page François? Et t'a-t-il donné la lettre?

— Non, madame, — avait répondu la servante ; — c'est Geoffroy Lubert, le valet d'armes. Il m'a dit qu'on avait attaqué les courriers en route, et aussi que monsieur de Champoisel est resté mort sur la place.

Des larmes vinrent aux yeux de la marquise. Sans force, elle retomba devant son lit, sanglotant, écrasée de honte, vaincue, défaillante. Cette mort qu'elle avait souhaitée, lâchement, elle l'apprenait maintenant. Et Gabrielle restait terrifiée, comme si elle avait commis le crime. Elle se dressa enfin, dolente :

— Fais entrer ce garçon, Peyrusse. Et veille, qu'on ne le surprenne pas.

Le valet raconta toute l'histoire. Il avait vu l'enfant couché sur la mousse, et sa bouche était pleine de sang. On en voyait un peu sur la lettre. M. de Saint-Cendre la lui avait donnée avec l'ordre de la remettre à madame la marquise. Geoffroy avait obéi, car il s'agissait de sauver sa vie. Tremblante, Gabrielle prit sa bourse, tira cinq pièces d'or, et les mit dans la main de Lubert, qui s'éloigna en la saluant jusqu'à terre.

« On a certainement raison de dire, — ruminait-il en soi-même, — que les dames sont moins généreuses que les hommes. Et cela tient peut-être à ce qu'elles ne connaissent pas la valeur véritable de l'argent. »

Quand elle fut seule, Gabrielle se jeta sur le papier maculé, regarda le cachet. On ne l'avait point ouvert et les armes du marquis s'y trouvait empreintes. Dans sa misère, avait-il donc conservé son anneau? — Elle rompit le cachet de cire. Ivre de joie, elle reconnut l'écriture de Louis-Alexandre ; pour Gabrielle, le reste n'était plus que détails. De ses baisers pressés elle mouilla ce papier où avaient passé les mains du maître glorieux de sa chair. Elle ne se souciait point des tâches rouges, car elle avait oublié la mort de François.

Et les premiers feux du matin enflammaient les émaux des verrières que Gabrielle, accoudée à sa table où brûlaient les bougies dans leur flambeau, lisait et relisait encore la lettre du marquis de Saint-Cendre, s'acharnant sur ces signes comme s'ils devaient, par leur vertu, sans doute magique, faire apparaître le Villebrune qu'elle gardait toujours dans son sang.

Enfin, elle se jeta sur son lit, cherchant le repos. Mais le soleil n'était pas encore au-dessus de l'horizon que Peyrusse vint la réveiller, de nouveau. On faisait demander à madame la marquise si elle comptait assister aux obsèques de M. de Champoisel, dont le corps était en chapelle. La messe serait dite à huit heures. Gabrielle se sentit mouillée d'une sueur froide, elle crut voir se hérisser ses cheveux. Elle déclara qu'elle était malade, qu'elle ne quitterait pas sa couche de la journée, peut-être, et qu'elle voulait qu'on la laissât reposer. Mais quand la cloche tinta le glas des morts, elle s'enfouit la tête sous les draps, hurlant d'épouvante comme si un petit corps glacé se glissait auprès d'elle. Elle frissonna malgré les chaudes courtepointes. Elle pensa à l'enfant qui, froid et seul, allait dormir dans la terre, et elle supplia Dieu de la punir, se jura d'avouer son crime au père Chaussade, qui trouverait, c'était sûr, des paroles pour la consoler.

Sans se douter en rien du désespoir anxieux de sa femme, le marquis de Saint-Cendre, assis sur le banc maçonné qui se fixait au mur près de la porte du Breuil, causait avec Dartigois. Celui-ci, suivant une habitude que chacun trouvait détestable, fumait du tabac dans une pipe de terre. A leurs pieds, des poules picotaient, se disputant âprement les miettes d'un massepain que grignotait le gentilhomme. La grande cour, au sol soigneusement battu, demeurait déserte; quelques colombes y promenaient leur plumage changeant, affairées à la recherche des graines. Des écuries, qui s'étendaient à l'aile droite de l'habitation où elles continuaient les celliers, les buanderies, les resserres et les cuisines, sortaient des ronflements de chevaux mêlés au bruit sourd des bat-flancs heurtés. Et des chiens blancs tachés de roux dormaient paresseusement au soleil. Le pigeonnier dominait de son toit pointu comme un cornet les couvertures ardoisées des granges, ali-

gnées à gauche, et dont les portes fermées se présentaient vastes à laisser passer un rang de quinze hommes. Les greniers à fourrages et à blé faisaient face à la maison, et celle-ci regardait le porche massif, énorme, que surmontait un ouvrage fortifié continuant la défense du mur d'enceinte. Et de toise en toise étaient percées des archères étroites, intérieurement ébrasées pour rendre plus aisé le maniement des mousquets.

Bien que l'heure fût encore éloignée du midi, la ferme paraissait dormir. On ne voyait personne, hors les deux personnages assis sur le banc, et le silence n'était rompu que par le beuglement lent et doux des vaches qui agitaient leurs sonnailles dans les étables des grands bâtiments dont le faîte s'élevait derrière l'habitation qui ne comportait qu'un étage. Une troupe d'oies blanches sortit de la mare creusée près de l'entrée, pénétra sous le porche.

— Seraient-ce les prévôts de Bellac qui nous viennent enfin chercher? — interrogea Saint-Cendre.

— Leur arrivée, monseigneur, ne nous causera pas plus d'émotion. Ils trouveront à qui parler. Mes quarante domestiques et valets de labour les prendront comme une noix dans les mâchoires d'une pince.

— Il ne faut point, mon ami, traiter légèrement les gens de justice. En tout semblables aux guêpes et autres bêtes munies d'armes venimeuses, on ne les voit que trop souvent arriver par essaims épais.

Nulle journée n'avait trouvé le marquis plus gai; et, d'une oreille toujours bienveillante, il n'avait cessé d'écouter un interminable discours de l'écuyer. Le bon seigneur se réjouissait intérieurement du jeu innocent où se complaisait mademoiselle Catherine qui, penchée au-dessus des pots à fleurs de sa fenêtre, armée d'un petit arrosoir de cuivre rouge qu'elle avait rempli d'eau de senteur, faisait une pluie fine de parfums sur la tête nue, un peu dégarnie du marquis, et sur le bonnet de Dartigois. Enfoncé jusqu'à la racine du nez, ce bonnet raide et plissé avait la forme d'un mortier façonné en taffetas de Florence. Et il dissimulait une calotte d'acier surmonté d'une pointe aiguë.

— Je ne sais, — dit Dartigois, s'interrompant tout à coup

de fumer, — quel est cet extraordinaire phénomène, et s'il est de bon présage ? Il pleut, et le ciel est pur. Mais voici qui est plus admirable encore. A examiner ces gouttes, je les reconnais comme empestées de ces parfums que les femmes emploient avec d'autres superfluités ridicules.

— C'est peut-être, mon enfant, une faveur, ou pour mieux dire une attention délicate des oiseaux de ce ciel, à mon endroit, pour me consoler des vapeurs pestilentielles que l'herbe à la Reine exhale en grillant dans ton petit fourneau.

Et comme Dartigois faisait précipitamment le geste d'abandonner sa pipe :

— Laisse, mon ami, et continue de prendre ton plaisir. La fumée de ton tabac, qui s'élève bleuâtre et légère, encore que malodorante, amuse mes yeux. Je me complais à admirer ces cercles insubtantiels qui s'enfuient de ta bouche gracieusement ouverte comme celle d'un tronc d'église. Ainsi les émanations du Tartare s'échappaient-elles des gouffres, dans ces endroits vénérés des anciens qui y plaçaient volontiers les antres divinatoires des Dieux.

— Comme vous parlez bien, monsieur le marquis ! Je ne saurais trop le répéter, c'est un rare plaisir que de vous entendre. De tous temps vous abondiez en propos notables et j'en étais déjà frappé à cette époque, déjà éloignée, de mon âge tendre où je me formais aux humanités près de votre illustre personne, tout en faisant grimper des cancres volants dans les jupes de votre gouvernante. La dame s'enfuyait en poussant des cris affreux ; et vous, vous étiez là, comme de fortune, vous entendant à l'en débarrasser que c'était miracle. Une fois même un de ces insectes désobligeants et cornards se nicha sous son corset au défaut de la taille, et je crois que vous fûtes obligé de débarrasser mademoiselle Pernelle de sa chemise où le scarabée s'était audacieusement enroulé.

— Oui, je me rappelle, Dartigois. Nous étions également aventureux et paillards, et dénués de toute retenue sous l'empire de notre virilité naissante. Le château de feu le marquis mon père abondait en servantes et femmes de service, en dames même, dont la beauté était un fruit défendu, à en juger par l'assiduité que nous mettions à le mordiller sans cesse. Entre toutes, mademoiselle Pernelle était sensible et

gracieuse, et elle n'avait que vingt ans. Aujourd'hui, sans doute, elle doit détester ses faiblesses, car le temps ne lui manque plus pour le faire. Il est doux de se souvenir... Mais continue, Dartigois, le récit que tu faisais de ce procès d'Angers où je fus condamné par contumace.

— Aussi vrai, monseigneur, qu'il n'est bonne faux que d'Épernay, ces séances furent des plus belles qu'on vît jamais à Angers, tant par les mirifiques discours qu'on y entendit, que par la pompe dont fut entourée la cérémonie tout entière. Jamais la Justice ne revêtit plus majestueux appareil, jamais plus belles robes de juges ne brillèrent aux feux du soleil, puis à l'éclat des bougies. Trois journées, deux soirées suffirent à peine aux magistrats pour énumérer nos crimes. Ils leur apparaissaient rares, curieux et variés. M. Pierre Ayrault lui-même siégeait au milieu des présidents en velours cramoisi, des maîtres des requêtes en toges de satin, de correcteurs habillés de damas, et des auditeurs à simarres faites de taffetas. « Pierre qui ne rit pas » ouvrit le bal en accablant votre nom d'épithètes dont la violence démentait les principes qu'il professe avec tant d'abondance dans ses livres...

— Nous connaissons M. Ayrault, mon ami. Et ce n'est pas pour rien que cet aimable lieutenant criminel a été surnommé l'« Écueil des accusés ». A comparaître devant lui, on encourt une condamnation certaine ; et il ne se soucie que peu, tant sa hâte d'invectiver l'accusé est grande, des paroles que celui-ci prononce pour se justifier. Pourtant cet animal sauvage fourré d'hermine nous déclare en maints endroits de ses compilations indigestes qu'il voudrait voir le juge muet. Mais il est bien rare que les actions des hommes, fussent-ils pourvus d'une charge de magistrat payée à beaux deniers sonnants, soient conformes aux théories qu'ils professent.

— Oui, monseigneur. Et, loin d'être muet, « Pierre qui ne rit pas » se montra bavard insupportable et, si j'ose dire, plus baveux qu'un moutardier. Un maître des requêtes répondit à la philippique du lieutenant criminel par une catilinaire non moins véhémente; et son latin était en tous points détestable. Et, si loin que soient de moi les quelques sentences

que j'ai conservées de mon existence antérieure de cuistre au collège de Navarre, je ne puis sans chagrin m'en remémorer la platitude : *Planissimus inter rhombos!...*

» Ce vilain homme, monseigneur, était roux comme le chien de saint Roch ou de quelqu'autre bienheureux, je n'en suis pas sur ce point, et je passe. D'une voix blanche et comme empesée à l'instar d'une chemise venue de Flandre, il s'écriait, en roulant des yeux, tels qu'un chat suspendu à une fenêtre : « *Nunc autem, nulla si quædam in præclaro foro voluntas, quod præopinor justissimum, obstet, machærophoros, nebulones aliosque sicarios, mœchos ibidem, indignissimam marchionis istius cataphractam phalangem, in vincula conjici, etiamsi faveamus utpote nobilitati, decet. Scutiferum autem Dartigosium sceleratissimo consilio...* » Il est certain que ce petit procuratuncule, pour parler comme lui, faisait montre, à l'égard de ma chétive personne, d'une particulière affection. Il ne se doutait guère que, dans le fond du prétoire, *Dartigosius iste* l'écoutait avec bienveillance, tout prêt à profiter de ses enseignements, *tacito sub amicæ pilo barbæ*, c'est-à-dire sous une barbe postiche. Le tumulte causé par un chien que l'on chassa à grands fracas après qu'il eut souillé, contre toute retenue, divers endroits du prétoire, m'empêcha d'entendre la fin de la phrase, mais je compris par la suite de son discours que son amplification tendait à obtenir une cravate de chanvre pour mon cou. Il la demandait avec constance. C'était là, à l'en croire, le plus beau présent, *quam gratissima dona*, à faire à la grande Thémis. Toute la salle, monseigneur, fut émue jusqu'aux larmes, et la femme d'un notaire en accoucha d'émotion, ce qui interrompit l'audience. Mais, quand le calme se fut rétabli après cet incident misérable, l'aventure de la dame de Juranson, *Juransonia Anna*, fut exposée avec les développements que commandaient les circonstances, et la langue latine venait à propos corriger, par sa majesté naturelle, ce que les faits avaient de licencieux en eux-mêmes.

» *Miseranda mater, flebilis Juransonia, castissima inter matronas,* notez — qu'elle avait, je crois, dix-huit ans, — *horresco referens, egregii judices, nuda sicut Eva ante peccatum, niveus veluti, precor, quum flos...* » Ici il devint tout à fait incompré-

hensible et son pathos retomba sur la principale : « *in cubiculo per vim...* »

— Je dois t'arrêter ici, — dit le marquis. — Car, entre toutes, Dartigois, cette accusation me pèse. Avec Anne de Juranson, je n'ai pas employé la violence. Dès que la dame m'a vu, elle s'est serrée dans ses draps pour me faire place... Ma modestie native m'empêche de continuer... Et, si elle a crié, c'est seulement quand je l'ai quittée, et par chagrin, sans doute. En vérité, mon ami, je la crois maintenant, cette belle Anne, capable d'avoir témoigné contre moi, et on ne sait plus à qui se fier sur cette terre. Parle-moi encore de mon procès ; tes propos me réjouissent en attendant le dîner.

Mais trois cavaliers entrèrent sous le porche. C'étaient les trois Vertus théologales, pareillement armées de corps d'armures noirs, de chapeaux de fer, de pistolets et aussi d'une arquebuse de calibre. Jean Nantiat, dit l'Espérance, annonça que les sergents de M. de Lanelet arrivaient accompagnés par trois gruyers et que derrière eux s'avançait le prévôt de Bellac avec son trompette, son porteur de verge et huit cavaliers de la maréchaussée. Ils seraient certainement au Breuil avant une demi-heure. Eux les avaient observés du haut du coteau boisé qui couronne Vincou, puis ils étaient revenus porter la nouvelle.

— Voilà qui est bien, mes enfants, — dit Dartigois —. Que chacun gagne son poste et se conforme exactement à mes commandements... Je continue, monseigneur, l'histoire de votre disgrâce. Quand il fut question de vous condamner, tous opinèrent du bonnet, sans remarques ; seul, un vieux correcteur qui dormait, se réveilla en sursaut, criant : « Aux galères ! Aux galères ! » ainsi qu'il en avait l'habitude. Mais, voyant que personne ne renchérissait, il jugea un nouveau cri nécessaire et clama : « Pendus ! Pendus ! » sans s'apercevoir que la sentence était déjà prononcée. De telle sorte que chacun en prit un grand respect de la justice à la voir distribuée avec une pareille indifférence, en tout voisine de l'équité.

Et Dartigois continuait, narrant les circonstances de l'exécution. Les grâces des mannequins, revêtus de vêtements pris aux étaux des fripiers, furent sans pareilles, quand ils se balan-

cèrent au gibet sous un vent violent qui faisait voltiger ces simulacres de paille.

— Je ne me tins pas d'aise en me voyant ainsi enlevé dans les airs aux côtés de votre seigneurie. Je fus décroché par la suite, car je me procurai à Poitiers, par le canal de M. le Prince, — Dieu ait son âme! — des lettres d'absolution. Mais tout me porte à croire, monseigneur, que vous devez pendre encore au bout d'une corde, sous des loques effilochées de ratine ou de bureau.

— Ceci, Dartigois, est pour me rappeler à l'humilité. Je ne m'en suis jamais départi et j'ose dire...

La parole du marquis fut coupée par une sonnerie de clairon. Du banc où ils étaient assis, Saint-Cendre et Dartigois virent une troupe d'hommes à cheval arrêtée à dix pas du porche. En avant, le trompette, revêtu d'une dalmatique bleue à fleurs de lys d'or dégageant ses manches brodées aux armoiries de Bellac, sonnait dans son tube de cuivre, dont la poignée laissait pendre sa bannière de cendal échiqueté. Il cessa brusquement sa musique et fit trois cris invitant le marquis de Saint-Cendre à sortir du Breuil et à venir se constituer prisonnier.

— Crie, mon garçon, crie! — déclara le marquis avec bienveillance. — Si tu veux même, on va t'apporter un grand hanap de vin pour ta soif.

Mais le trompette, qui n'avait sans doute pas entendu cette invitation courtoise, se retourna indécis vers le groupe des cavaliers; il sembla prendre des ordres. Se rangeant aux côtés de celui qui paraissait être le chef, il se tint immobile. Après un moment d'hésitation, tous s'ébranlèrent, et entrèrent au pas sous le porche. Quand ils furent au milieu de la cour, un bruit sourd qui ronfla derrière eux leur fit retourner la tête. La lourde porte bardée de fer avait refermé ses vantaux. Des deux côtés de la cour les écuries et les granges s'ouvrirent : vingt hommes armés, montés sur des roussins et des courtauds, vinrent flanquer les étrangers de deux ailes symétriques, et dix hommes armés de mousquets vinrent compléter chaque haie qui, partant du marquis et de son écuyer, se continuait jusqu'aux gruyers de la Haute-Ganne, occupant le dernier rang des intrus. Un silence, lourd

comme les après-midi d'orage, pesa sur toutes ces têtes dont la plupart étaient coiffées d'acier. Sous le grand soleil brillaient les livrées des gens de justice, les animes à bandes dorées des gens de la maréchaussée. Se tenant botte à botte avec le prévôt de Bellac, vêtu d'une robe de velours tanné, monté sur une haquenée blanche, un tout jeune homme couvert d'armes noircies touchées d'or retenait d'une main impatiente son grand genêt isabelle, dont le harnois de velours bleu sombre, tramé d'argent, chargé d'appliques de vermeil et de floches de soie rejoignait un hausse-queue de clinquant.

— Regarde donc cette queue dorée, Dartigois, — dit le marquis d'une voix traînante ; — il n'a pas de moustaches non plus que de barbe au menton, et en tout il ressemble à une jolie fille, pour nous faire croire peut-être que c'est Pallas qui nous vient visiter.

Sous la longue avance de la bourguignote façonnée en mufle de bête, les yeux de l'enseigne parurent s'allumer. Les larges jouées rembourrées de satin écarlate ne laissaient rien voir que son nez et sa bouche, d'un dessin pur et fier, pareils à ceux d'une statue grecque.

— C'est le jeune Vaudrezelles, Jacques-Henri par ses prénoms, — répondit Dartigois. — Il remplace ici son père, le bailli de Bellac. Je goûte peu ce blanc-bec insolent qui s'est vanté au sujet de Catherine. Si ma femme le reconnaît, je ne donnerais pas un denier de la peau cachée sous cette armure noire. L'homme du milieu, en velours, est un lieutenant de connétablie. Il s'appelle Pierre de Boizier et est capitaine de cent hommes d'armes. Mais sa compagnie a fondu à la journée de Bassac. Peut-être compte-t-il gagner ici, en tant que prévôt, de quoi la reformer. Et, comme dit l'adage « qui vient chercher de la laine s'en revient souvent tondu ». Quant à ce sergent qui tient, sans énergie ni plaisir, sa baguette de baleine comme un cierge...

Mais le prévôt Pierre de Boizier parla. D'une voix haute, il somma Louis-Alexandre de Villebrune, ci-devant marquis de Courtemer et Saint-Cendre, coupable de haute trahison, contumace et rebelle, de se remettre entre ses mains. Et il requit le sergent d'arrêter le coupable. Sans entrain, timide, hésitant, le sergent avança dans l'espace demeuré vide. Froi-

dement Saint-Cendre marcha à sa rencontre. Le silence se rétablit, si profond qu'on n'entendait plus que des roucoulements de pigeons coupés par l'ébrouement d'un cheval. Le sergent étendit sur le marquis sa verge de justice, il le toucha à l'épaule pour lui faire entendre qu'il devait le suivre en prison. La baguette arrachée des mains du sergent vola en l'air, retomba derrière les valets qui couchèrent leurs mousquets sur les fourquines.

— C'est bien, dit le marquis sans colère. Tu as fait ton devoir et tu peux te retirer avec les autres. Tournez tous bride et allez-vous-en !

Indécis, le prévôt rappela son sergent. Il voyait de tous côtés luire les canons des arquebuses. Si le marquis donnait un ordre, nul des gens de Bellac, bien sûr, ne sortirait de là vivant. Mais M. de Vaudrezelles, le rouge de la colère au visage, poussa son cheval sur Saint-Cendre.

— C'est donc moi qui t'arrêterai, misérable traître ! — cria-t-il, — puisque personne ne veut risquer...

Il ne finit pas sa phrase. Saisi au pied gauche par Dartigois, qui le renversa vivement, il vida les arçons, chut lourdement à terre, dans le bruit sourd de ses armes froissées.

— Que personne ne bouge ; et gardez vos rangs ! — commanda Saint-Cendre d'une voix dure et claire. — Sinon, je vous fais tous arquebuser, sans merci.

L'épée de Dartigois menaçait le jeune homme à la gorge. Sous la pointe aiguë, il se tordait, fixé au sol par le pied de l'homme, qui l'écrasait au défaut des tassettes, et il jurait, dans sa colère impuissante. Au-dessus de la porte de l'habitation, une fenêtre s'ouvrit. Catherine parut, encadrée dans la verdure et les fleurs, sa tête blonde, coiffée d'un attifet noir, s'inclina effrayée, et ses yeux, agrandis par l'angoisse, brillèrent dans les larmes.

— Mademoiselle, — dit Saint-Cendre avec un accent de galanterie noble qui fit sourire certains, car on s'attendait à un bon carnage, — quel est votre plaisir, et que faut-il faire de ce méchant homme qui vous a si vilainement offensée ?

Tremblante, Catherine tordait ses mains fluettes, et ses bras roses jaillirent, sous le geste, des manches piémontaises de sa robe montante.

— Par pitié, monseigneur, ne tuez pas cet enfant! Je ne veux point qu'on lui fasse du mal.

— Laisse-le donc, Dartigois! Aussi bien ta femme est-elle une des plus douces créatures que Dieu ait jamais mises sur la terre ; et c'est péché que de la faire pleurer. Relevez-vous, monsieur, Ici, vous m'êtes doublement sacré, et pour votre courage et pour la protection dont vous couvre cette belle maîtresse. Vous êtes libre. On va vous remettre à cheval sans vous prendre vos armes, quoi que vous ayez tenté contre nous.

Puis, se tournant vers les gens du prévôt, ahuris :

— Vous pouvez partir. Sur mon honneur on ne fera rien contre vous et personne ne vous attaquera en route. J'ai donné des ordres. Et vous, monsieur le prévôt, soyez assez sage pour céder à la force. Entouré de murs, cerné par des hommes armés, vous avez fait votre devoir. Nul blâme ne vous saurait atteindre. Mais écoutez mes paroles : Je m'engage ici à ne pas entreprendre contre votre ville durant cette campagne, je m'y engage sur ma parole de Saint-Cendre. Et vous me connaissez assez pour savoir que je n'y ai jamais manqué. Si, par une imprudence dont je souhaite qu'on ne se rende pas coupable, on envoyait de Bellac contre moi, je vous jure que je prendrai la place et que j'y livrerai tout à mes soldats. Vous n'en voyez ici qu'une bien minime fraction et je m'occupe d'en lever chaque jour. Laissez maintenant la place aux sergents de M. de Lanelet, je les assure pareillement ; ils peuvent nous dire ce dont on les a chargés.

Le sergent à la verge blanche s'avança dans sa dalmatique d'azur à échiquier d'or. Du haut de son cheval, il lut un exploit où Juste Dartigois, maître du Breuil, était sommé de le suivre pour être jugé à la Haute-Ganne par le comte Horace-Christophe de Lanelet, chevalier de l'Ordre du Roy, châtelain dudit lieu et seigneur de la Ribière en Richemont. Il énuméra encore d'autres titres où M. de Lanelet se donnait comme juge d'épée et déclarait Dartigois déchu de son fief.

Mais celui-ci dénonça la vanité de ces revendications. La plupart étaient fausses. Et l'acte du seigneur de la Haute-Ganne était entaché de nullité pour cette cause importante que son sergent remettait une citation sur un territoire qui ne mouvait pas de sa seigneurie.

— En tout, — dit-il avec placidité, — il convient de procéder régulièrement. Aussi vrai qu'il n'est de bons draps gris que de Montevillier, cet exploit a été établi par un pauvre homme qui semble l'avoir grossoyé sous la menace de quelques coups de bâton. Et c'est là, paraît-il, la seule monnaie dont le vieux Lanelet ne se montre point avare. Venez, sergent, dans cette chambre basse : je vais former opposition entre vos mains.

Et le marquis déclara au prévôt qu'il entendait agir pareillement vis-à-vis du bailli de Bellac :

— Comme vous le savez, sans doute, votre démarche n'est pas légale. A supposer que vous ayez commission pour faire exécuter le jugement d'Angers, comme le ban de la connétablie et le communiqué du Présidial de Poitiers, vous ne devez pas instrumenter en temps de guerre contre un mestre de camp de feu M. le Prince. Vous devez attendre la paix, où seront réglés les cas de chacun. Le mien rentre dans les cas royaux. Et c'est pourquoi l'exploit de M. de Lanelet, qui a beaucoup trop pesé sur vos actes, ne saurait me toucher, non plus que Dartigois, qui agit ici par mes ordres. Quant aux réclamations qu'élevait le sergent à la verge blanche au sujet de la rixe de cette dernière nuit, rien ne peut, en bonne justice, nous en désigner comme les auteurs. Veuillez signer cette cédule et vous en aller en paix avec mes meilleurs compliments.

Et les gens de justice s'en furent, grandement mortifiés d'une pareille audace.

— Pour agir avec une telle hardiesse, — dit le prévôt à M. de Vaudrezelles, dont les pleurs de rage n'étaient point encore séchés, — il faut que ces gens soient terriblement puissants. Et vous devez admirer les circonstances qui vous permettent de sortir vivant de leurs mains.

Mais le jeune homme ne répondit rien. Piquant son cheval, il prit les devants et ne desserra plus les dents jusqu'à sa maison de Bellac.

MAURICE MAINDRON

(A suivre.)

UNE HÉROÏNE DE GŒTHE

LES PERSONNAGES ORIGINAUX

DE

« LA FILLE NATURELLE[1] »

I

Le 18 octobre 1799, Gœthe écrit à Schiller (en *post-scriptum*) :

« Portez-vous bien et envoyez-moi la seconde partie de la Princesse de Conti quand vous l'aurez lue. »

Nous avons de cette façon la date précise où l'auteur de *Faust* fait la connaissance d'un personnage dont il s'occupera longtemps, et qui, depuis lors, resta toujours plus ou moins présent à sa pensée.

Encore en 1822 il avoue qu'il n'a pas renoncé à l'idée de donner une suite à sa tragédie de la *Fille naturelle*, cette œuvre qu'il appelle lui-même sa fille de prédilection. Et en 1831, moins d'un an avant sa mort, comme son correspondant Zelter lui rappelle cette pièce, il déclare que son imagination n'ose plus envisager la catastrophe qui devait en former le dénouement.

On ne peut douter, en effet, que Gœthe n'ait été vivement ému par la lecture de ces deux volumes. Il est convenu aujourd'hui que c'était un cœur sec, et que les infortunes

1. Voir la *Revue* du 1er février.

ordinaires de la vie ne pénétraient pas jusqu'à son âme. Ce n'est pas ici le moment de discuter cette opinion. Mais il avait assurément, et personne n'a jamais songé à le nier, cette sensibilité particulière que l'imagination met en mouvement. Compatir à une souffrance réelle, ou pleurer à une lecture, sont deux phénomènes d'ordre assez différent... Une fille de sang royal subitement arrachée au sort le plus brillant, résistant noblement à toutes les épreuves et se montrant par la générosité de sa conduite digne du rang dont on a voulu la faire descendre, il y avait là plusieurs idées qui devaient le séduire et lui plaire.

On sait que Gœthe, moitié par penchant naturel, moitié par principe, entretenait en lui-même un profond respect pour les grands de la terre ; mais, en même temps, il aimait à chercher dans toutes les situations, à tous les étages de la société, à tous les moments de la vie, ce qu'il y avait de purement humain et de naturellement spontané dans les actions des hommes. L'histoire de Stéphanie-Louise lui faisait entrevoir une âme née grande et vaillante qui sort intacte des plus cruelles persécutions, et à qui le malheur public n'est qu'une occasion de se révéler tout entière.

Gœthe ne parla à personne, pas même à Schiller, de l'impression produite sur lui par cette lecture. Il en garda pour lui seul l'émotion, comme il avait fait autrefois pour une certaine anecdote d'émigrants bavarois qui, au bout de vingt ans, sortit de sa tête sous la forme du poème d'*Hermann et Dorothée*. Cette fois, l'incubation dura quatre ans, « sans que cet espace de temps, ajoute Gœthe, eût le moins du monde diminué mon inclination pour le sujet[1] ».

Au risque de nous répéter sur certains points, il faut rappeler la marche de la pièce, d'abord pour montrer combien, dans les traits principaux, Gœthe est fidèle à son modèle, ensuite pour laisser voir les modifications de détail qu'il y a apportées, et enfin pour permettre de comprendre comment il avait projeté de subordonner cette action à une conception plus générale et à un drame beaucoup plus ample.

1. *Annalen oder Tag und Jahreshefte.*

Une fille de sang illustre, mais née hors des liens du mariage, est élevée à l'écart par son père, proche parent du roi. Elle vient d'atteindre l'âge de dix-sept ans (Gœthe ajoute quelques années) et elle annonce, avec une nature enthousiaste, les dons les plus heureux de l'esprit. Sa mère, par crainte de l'opinion, avait toujours retardé une reconnaissance publique : mais elle vient de mourir (suppression d'un personnage incommode). Rien ne s'oppose plus dès lors à la légitimation : le père la désire, le roi y consent. Déjà le jour de la présentation à la Cour est fixé. Mais un frère, né, lui, en légitime mariage, futur héritier des titres et apanages paternels, voit approcher ce jour avec un sourd mécontentement.

D'un caractère jaloux et renfermé, il a été de tout temps et en toute chose l'adversaire du duc, son père. Parmi les divers partis qui s'agitent autour de la couronne, et dont l'un a le duc pour chef, il a fait choix d'une cabale qui vise à la suppression radicale de l'ordre établi. Des serviteurs prompts à chercher leur avantage dans ces dissensions, un secrétaire ambitieux et hypocrite, un prêtre sans scrupule se sont mis, corps et âme, à son service. Ils complotent la perte de la jeune fille. Peu de jours avant la cérémonie, au moment où l'enfant se livre à tous les transports de la joie, ils l'enlèvent, s'étant munis d'une lettre de cachet qu'ils ont eu l'adresse de surprendre au monarque. La jeune fille est transportée au loin, sous la garde d'une gouvernante obligée d'obéir aveuglément à cette criminelle association. La princesse est déjà sur le point d'être embarquée pour les colonies, quand un moyen de sauver sa vie, en renonçant à ses droits et à ses titres, lui est offert. Un magistrat, sorte de conseiller au Parlement, homme de bien, mais de naissance bourgeoise, est touché de ses malheurs et lui offre sa main : en l'épousant, elle échappera à ses ennemis, mais elle perdra son état et mettra toutes ses prétentions à néant. Eugénie repousse d'abord une telle proposition avec hauteur : elle essaie de soulever le peuple ; elle veut se faire admettre comme religieuse dans un couvent. Tentatives inutiles ! Le vaisseau qui doit l'emporter au loin est déjà prêt à mettre à la voile, quand, par un incident bien imprévu, ses dispositions sont

changées. Un moine, sorte de missionnaire, survient, qui, en un langage obscur, annonce les catastrophes prêtes à fondre sur le roi et sur la nation. Devant ces présages, la jeune princesse, que hantaient déjà les mêmes pressentiments, prend subitement la résolution de rester. Elle se doit avant tout à sa patrie et à son roi. Elle donnera sa main à l'époux que le sort lui adresse, mais à la condition qu'il ne se prévaudra point de ses droits de mari. Elle ira demeurer au loin, à la campagne, dans une retraite profonde, en cachant son existence à tous. C'est là qu'elle attendra les événements dont elle prévoit l'approche...

La pièce fut jouée à Weimar le 2 avril 1803. Elle paraît avoir obtenu un succès d'estime. On la joua ensuite à Berlin, puis encore à Weimar (1805, 1806, 1807), mais chaque fois elle est accueillie sans grande faveur. Les amis de Gœthe se divisèrent. Schiller y admire un symbolisme qui a complètement absorbé ce qu'il y avait de matériel dans le sujet et qui a tout transporté dans le monde de l'idéal. Fichte affirme que c'est le chef-d'œuvre du maître. Zelter trouve que les personnages se meuvent d'après des lois déterminées à l'avance, comme les corps célestes. Kœrner, au contraire, déclare que l'idée première est repoussante. Knebel va encore plus loin : il écrit à la femme de Herder que Gœthe a laissé voir en cette pièce le fond de sa nature, qui a quelque chose de pervers. « C'est, dit-il, l'œuvre du talent le plus raffiné et — oserai-je le dire? — de la plus complète bassesse d'âme *(Seelenbüberei)*... Oh! comme il faut être corrompu jusqu'à la moëlle pour produire une œuvre pareille! Il ne reste plus, après cela, qu'à se faire gredin soi-même. Maintenant le caractère presque inexplicable de Gœthe n'a plus de secrets pour moi. »

Nous n'avons pas, pour le moment, à prendre parti entre des avis si opposés. Comme il arrive si souvent, on se battait dans les ténèbres, personne ne s'étant avisé de prendre garde au modèle copié par Gœthe, personne aussi ne connaissant la suite qu'il comptait donner à sa pièce.

Pour ce qui est du sujet, on voit qu'il est la reproduction presque littérale des *Mémoires*. Gœthe a traité Stephanie-

Louise comme il avait fait des Mémoires de Goetz de Berlichingen, comme il avait fait des pamphlets de Beaumarchais. Il suit son auteur pas à pas : il a visiblement la préoccupation de n'en rien perdre ; les faits et les personnages qu'il ne peut faire entrer de front, il tâche de les introduire de profil ou, au moins, par allusion. Nous retrouvons jusqu'à Jean-Jacques Rousseau et jusqu'au petit hussard [1]. Certaines circonstances tout à fait accessoires ou douteuses, qu'on n'est pas étonné de lire dans les Mémoires de la princesse, parce qu'elle vit sur ses souvenirs d'enfant, comme cette décoration du cordon bleu qu'elle prétend avoir reçue de son père, comme ce bouquet de diamants qu'elle ne cesse de rappeler, Gœthe les conserve religieusement et en fait un élément, d'ailleurs bien inutile, de son drame. Il y a là un trait particulier du génie de Gœthe : il s'attache à la réalité, il en a besoin, il l'aime tant qu'il aurait regret à ne pas prendre tout ce qu'elle peut lui offrir.

Mais voici ce qu'il fait de cette réalité. Il l'élève jusqu'à lui. Tous les personnages sont, en quelque sorte, soulevés du sol où ils vivaient, et transportés à un étage intellectuel supérieur. Ils raisonnent, ils parlent tous comme s'ils faisaient partie de cette société spiritualisée de Weimar, où l'on passe son temps à s'observer les uns les autres, et à expliquer en langage choisi les mouvements les plus cachés de son âme. C'est ainsi que parlaient déjà le Tasse, Antonio et Léonore d'Este. C'est ainsi que parlait déjà Iphigénie. Ces personnages manient une langue poétique qui leur est également familière à tous, et où les objets les plus ordinaires de la vie se présentent avec cet air à la fois simple et noble dont la tragédie antique offre le modèle. De là des contrastes singuliers : leurs paroles témoignent de la culture la plus raffinée ; mais ils se tutoient comme s'ils étaient des enfants de Thèbes ou d'Argos. La poésie est l'atmosphère où ils se meuvent : quand ils ne se répandent pas en élégantes descriptions, ils échangent un dialogue saccadé à la façon de Sophocle ou d'Euripide, où les pensées se succèdent, se répondent vers par vers, maxime par maxime. Le mètre

1. *Ein weiser Mann... Der Reitknecht...*

ïambique, devenu si familier à Gœthe qu'il ne lui coûte plus aucun effort, prête à tout cet ensemble sa dignité et son harmonie.

II

Nous allons donc retrouver, dans une sorte de lumière élyséenne quelque peu artificielle, ces personnages que nous connaissons bien, et dont plusieurs tenaient si fortement à la terre. Passe encore pour Stéphanie : elle est jeune, elle est belle, elle a pris soin elle-même de nous dire qu'elle vivait seulement pour les choses nobles et grandes. Mais la même transformation s'est étendue à tous : les coquins n'y ont pas échappé. Pour ceux-ci, l'avancement a consisté à gagner quelques grades en scélératesse, car ils raisonnent leurs atrocités et donnent l'explication philosophique de leurs trahisons.

C'est là probablement ce qui a révolté quelques-uns des amis de Gœthe. Un auteur dramatique est assurément libre de mettre sur la scène des criminels ; mais ce qu'on ne supporte pas aisément, c'est de voir professer le crime, parce que derrière le comédien on croit entendre l'auteur. Le sujet de *la Fille naturelle* était déjà assez scabreux par lui-même ; mais Gœthe ajoute à l'odieux du sujet, par le calme et par la manie raisonnante des personnages. On a dit justement de la pièce : «polie comme le marbre, et froide comme le marbre.» La prétention du philosophe contemporain Nietzsche, de se placer par delà les limites du bien et du mal, Gœthe, à certains moments, semble d'avance la réaliser.

Voici d'abord cet honnête M. Jacquet. C'était, on se le rappelle, un vulgaire laquais à tout faire, qui, après avoir été probablement employé dans les cuisines du roi (ainsi faut-il entendre sans doute son titre d'officier dans la maison du roi), s'est prêté à toute sorte de commissions équivoques. Il a surveillé les premières années de l'enfant ; nous le voyons ensuite le prétendu, disons tout de suite l'amant de madame Delorme, et c'est lui, selon toute apparence, qui a poussé

au crime cette malheureuse. Il est au courant de l'enlèvement, et, bien plus, — ce que Gœthe, il est vrai, ne sait pas, — il est témoin au mariage. Dans la tragédie allemande, nous le retrouvons sous l'habit de cour, ayant le titre de secrétaire du prince. Il est initié aux intrigues qui minent l'autorité royale. Il est froid et coupant comme la glace : athée, cela va sans dire. « Ce qui profite, dit-il, voilà le droit. » Et il développe sa pensée : « L'humanité est sortie de l'enfance : elle doit aujourd'hui trouver son chemin d'après les lumières de la seule raison. A nous de voir en toutes choses où est notre avantage. » Il est donc un disciple de la philosophie matérialiste du XVIIIe siècle. Mais, à la différence de nos honnêtes encyclopédistes, il conforme ses actes aux paroles. Un crime de plus ou de moins ne lui coûte pas. Il tient la gouvernante par la menace : si elle a le malheur de parler, c'en est fait de la vie de l'enfant. Ce courtisan s'exprime d'ailleurs avec une parfaite distinction.

Prenons maintenant l'abbé Dubut, le curé de Viroflay, qui ne fait que paraître et disparaître dans les *Mémoires*. Gœthe semble avoir été particulièrement frappé de la figure de ce prêtre unique en son genre, de ce camérier du pape, qui marie sur de faux papiers une enfant dont sept mois auparavant il avait rédigé l'acte mortuaire. Comment un ministre de Dieu a-t-il pu se prêter à une telle abomination ? Tant de perversité suppose des causes profondes...

Là-dessus, Gœthe nous apprend, ou plutôt nous fait raconter par le personnage lui-même, comment autrefois bon curé de campagne, ayant été par hasard mis en contact avec la Cour, il a modifié ses idées au spectacle des princes de l'Église, à la vue de la corruption et des abus d'en haut. Maintenant qu'il a laissé là ses croyances, il se sent capable de tous les méfaits. Et nous le voyons effectivement tromper le malheureux père, à qui il annonce la mort de sa fille avec un raffinement d'hypocrisie, avec un luxe de barbarie, qui rend cette longue scène presque intolérable. C'est la méchanceté humaine portée au delà des limites du vraisemblable. Après un tel début, l'abbé ne demande qu'à poursuivre. Il a été d'un premier complot : il en pressent d'autres ; il devine l'existence d'un parti décidé à se frayer par tous les moyens le che-

min du pouvoir. Il veut en être, étant prêt à toute besogne.

Pour comprendre ceci, il n'est pas inutile de savoir qu'à ce moment même Gœthe venait de terminer la lecture d'un ouvrage qui semble l'avoir vivement intéressé, les six volumes des *Mémoires sur le règne de Louis XVI*, par Soulavie. Dans cet ouvrage, un long chapitre est consacré au clergé : l'auteur, qui est lui-même un ancien religieux ayant quitté les ordres, résume son jugement en disant qu'au moment de la Révolution, une partie du clergé — la plus élevée en dignité — était athée, l'autre fanatique[1] ! Il se peut que les titres pompeux dont le curé Dubut avait fait suivre sa signature, et qui le montrent en passe de monter dans les rangs supérieurs, aient contribué à mettre l'imagination de l'auteur allemand dans cette voie. Peut-être aussi certaines figures sinistres de la Révolution — Fouché, Lebon, Chabot — ont-elles hanté sa mémoire[2] ?

Nous arrivons à madame Delorme, cette ancienne nourrice, femme d'un marchand colporteur de Lyon, dont son élève dit : « Elle avait de l'esprit, surtout celui de l'intrigue. » Nous la voyons changée en vraie gouvernante de princesse, ayant les grandes manières et le parler mesuré de la Cour. Elle est, à y bien regarder, moins profonde, moins compliquée, moins rusée que la femme du peuple dont les *Mémoires* nous ont donné le portrait. Pour la droiture, il semble qu'elle ait gagné. Remplissant avec une inflexible autorité la mission dont un pouvoir supérieur l'a chargée, elle éprouve cependant pour son élève le sentiment d'un vrai attachement. Une des plus belles scènes du drame est celle où la jeune fille, après avoir essayé de divers moyens pour échapper à sa geôlière, finit par se jeter à ses genoux :

« Oh ! si je te voyais encore une fois devant mes yeux bonne et douce comme je t'ai vue depuis ma tendre enfance... Que pouvais-je désirer ? Tout était prêt d'avance. Qu'avais-je

1. T. III, p. 10.

2. Nous devons dire qu'heureusement la réalité ne répondit point aux imaginations du poète. Nous nous sommes enquis des destinées ultérieures de l'abbé Dubut : il n'a pas quitté sa cure de Viroflay, dont il tint les registres jusqu'à sa mort, survenue le 18 avril 1784.

à craindre? Tous les dangers étaient écartés. Et si ma mère s'est retirée de moi de bonne heure, tu m'as offert, en compensation et sans compter, ton vigilant amour maternel. Es-tu donc entièrement changée? Au dehors, tu me parais toujours la même, toujours ma bien-aimée; mais on dirait ton cœur transformé!... »

Et plus loin, la jeune fille, après une tentative de révolte, retournant à sa maîtresse, déclare qu'elle subit malgré elle l'ascendant de sa parole : « Puissance maudite de la voix qui m'accoutuma autrefois si doucement à l'obéissance... C'est de toi que j'appris d'abord la valeur des mots, par toi je sentis la force et l'enchaînement d'un discours. Par ta bouche, je connus le monde et mon propre cœur. Maintenant, tu emploies contre moi cette magie... »

Veut-on connaître le passage, assurément moins poétique, mais peut-être non moins expressif, qui a servi de modèle?

« Cette femme, habile à prendre tous les masques, changea aussitôt de manières et de langage. Elle était plus malheureuse que moi, d'avoir été chargée d'ordres aussi sévères; elle n'avait obtenu qu'avec peine la faveur de me suivre. Elle affectait le plus touchant attendrissement sur mon sort, gémissait des peines qu'elle me causait... Elle osa pousser ses prétentions plus loin; elle avait fait une étude approfondie du cœur et des faiblesses de son élève... L'avouerai-je? Elle n'eut pas excessivement de peine à me tromper : j'étais, dans les mains de cette femme habile, une cire molle à laquelle elle était accoutumée de faire prendre telle forme qu'elle jugeait convenable. »

S'il s'agissait d'une leçon de littérature, je dirais qu'après les vers du plus grand poète de l'Allemagne, cette prose française se laisse encore lire et n'a pas perdu tout son prix.

Pour compléter la liste des métamorphoses, il nous reste à parler du procureur de Lons-le-Saunier, de ce M. Billet, pauvre garçon simple et maladroit, qui devint, pour son malheur, l'époux nominal d'une princesse. Ici Gœthe a résolument innové et changé la direction du drame. Il suppose que la jeune fille, obligée de choisir entre le mariage et la déportation, après de longues et émouvantes fluctuations, se

décide pour le mariage. Mais celui qu'elle choisit est digne d'elle, sinon par la naissance, du moins par la noblesse du caractère. C'est un magistrat d'un rang assez élevé, et, comme la suite devait nous l'apprendre, un futur législateur. Il prend, vis-à-vis de sa fiancée, l'engagement d'une absolue réserve. Plein d'amour pour elle, il abdique ses droits de mari jusqu'au jour où elle lui permettra de s'en souvenir.

Une question qui reste indécise est de savoir quel rôle le poète réservait au duc, père de la victime. Nous voyons bien qu'il est à la tête d'un parti opposé au pouvoir royal. Nous savons, d'autre part, que le prince de Conti avait pris fait et cause pour le Parlement contre la Cour. Mais il s'agit ici de quelque chose de plus grave et de plus redoutable. Gœthe ayant placé sa pièce à la veille de la Révolution, il semble bien que l'opposition vise la dynastie elle-même. Certains vagues propos le laissent entrevoir. On nous apprend que le roi est le dernier rameau d'un tronc épuisé, que ses vertus ne sont pas celles d'un souverain... Un mot prononcé au commencement de la pièce, et qui autrement n'aurait pas de sens, présage ce côté révolutionnaire du personnage. Au premier acte, comme on annonce au roi que le duc est menacé de perdre sa fille, son unique affection : « Puisse-t-il la conserver ! s'écrie le monarque. Celui-là est terrible, qui n'a plus rien à craindre ! » Ailleurs il est parlé de ces grands qui, conspirant les uns contre les autres, entr'ouvrent les flancs du navire auquel est confié le salut de tous. Enfin, nous savons par les notes de la seconde partie, que la prison et la mort attendent ce duc populaire. Il est difficile de ne pas reconnaître Philippe-Égalité.

Ainsi, par le grandissement des personnages, une intrigue qui se passait obscurément au fond de la Franche-Comté, entre Lons-le-Saunier et Cousance, devient le nœud de l'action où le poète essaiera de faire tenir les destinées d'un peuple.

Nous n'avons encore rien dit de la jeune fille. Gœthe en a soigné l'image avec amour. Il est vrai qu'on lui en fournissait déjà une esquisse assez séduisante, car Stéphanie-Louise, cédant à une faiblesse bien féminine, n'a pas pu s'empêcher de

donner à ses lecteurs une idée de sa personne. Supposant, par une fiction un peu trop naïve, la lettre d'une amie de couvent qui décrit à ses parents la pensionnaire nouvelle venue, elle nous dépeint « sa taille svelte et élancée, qui annonce qu'elle sera très grande un jour, de grands yeux bleus pleins de douceur et de vivacité, des cheveux d'un beau blond argenté qui traînent jusqu'à terre, une peau blanche et fine qui laisse apercevoir le mouvement de toutes ses veines, un cou un peu long et très mince, mais qui n'en paraît porter qu'avec plus de grâce et de dignité une tête de princesse... » Gœthe paraît avoir été sensible à cette peinture. Quand, en 1803, madame de Staël vint à Weimar, une des premières questions du poète fut de s'informer si elle connaissait l'auteur des *Mémoires*. Ce mélange de grâce et de force était fait pour lui plaire. On se rappelle qu'à un certain endroit du poème d'*Hermann et Dorothée*, nous apprenons que la jeune fille a protégé, les armes à la main, la retraite de ses compagnons d'infortune. On voit aussi par ses romans qu'il a, comme chez nous Victor Hugo, le goût des déguisements, des travestis. Il se réjouissait de faire reparaître Stéphanie, sous le costume d'officier, parmi les derniers défenseurs de la monarchie.

Quant aux qualités de l'esprit, pour les répandre à pleines mains, le poète n'avait qu'à se laisser conduire par son modèle français. Parmi tant d'aptitudes, il avait le choix : il fit d'Eugénie un poète. Elle improvise les vers avec une facilité naturelle; elle surprend souvent son père par quelque aimable et gracieuse composition. Pour le jour où elle doit être présentée à la Cour et où elle doit prendre rang de princesse, elle a préparé des strophes au Roi qu'elle dépose dans une armoire secrète, connue d'elle seule. Les spectateurs de Weimar n'ont pas dû comprendre ce que venait faire là cette cachette, et je ne sais si jusqu'à présent la chose a été expliquée, quoique dans les notes de Gœthe on ait trouvé ces lignes : « Au milieu de la plus grande confusion, le sonnet retrouvé aurait donné lieu à une jolie scène... » Voici, je crois, l'explication. Gœthe avait été frappé de cette circonstance des *Mémoires* que l'héroïne avait passé *au Temple* les plus heureux moments de sa jeunesse, et que longtemps après elle revoit également *au Temple*, ce qui reste de la

famille royale. L'armoire secrète, connue d'elle seule, trouve ainsi son emploi. Ayant pénétré, grâce à l'uniforme, dans la prison, et trouvant peut-être quelque hésitation à la reconnaître, elle jette un regard sur les lieux où s'est écoulée son enfance, aperçoit la cachette, fait jouer le ressort connu d'elle seule, et présente au prisonnier le sonnet composé pour lui en des temps plus heureux... Scène de mélodrame, dira-t-on : elle l'est devenue en effet. Le théâtre de Gœthe n'en est pas tout à fait exempt.

Ce qui fait le vrai charme de ce personnage, c'est qu'il respire la vie à pleins poumons. Elle est ambitieuse : elle veut être initiée aux grandes affaires, prendre part aux luttes et avoir sa place au danger ; elle se déclare pour le roi contre son frère, contre son père, contre tous les ennemis qu'elle voit ou qu'elle devine. En la légitimant, le roi se l'est attachée à jamais : son bonheur sera de lui vouer son existence. Elle est transportée d'enthousiasme, son génie poétique s'éveille à l'idée du sacrifice. Le langage qu'elle tient en ses vers est celui d'une âme prête à s'échapper de la terre. « Tout mon être tient à un fil léger : je me sens comme entraînée invinciblement à immoler pour toi la vie que tu m'as donnée. »

Tout ceci se trouve en germe dans le livre français. Répondant à l'abbé Hébert, qui vient lui annoncer les libéralités de Louis XVI : « Le roi, répond Stéphanie, me donne et m'ôte la vie à la fois ; car m'accabler ainsi de ses bienfaits, c'est m'inspirer l'obligation de mourir pour lui, et j'y suis résolue[1]. » Nous avons ici la prose, mais cette prose est claire et loyale, sans compter qu'elle a eu le mérite d'être suivie d'effet... Le sonnet d'Eugénie est d'ailleurs exquis : Gœthe ajoute à son personnage l'élément lyrique et romanesque, — précisément le même que Schiller venait d'ajouter à notre Jeanne d'Arc.

III

De la trilogie projetée, nous n'avons que la première partie. Mais il s'est retrouvé dans les papiers de Gœthe un

1. *Mémoires*, II, p. 236.

scénario de la seconde pièce. Quant à la troisième, nous dirons plus loin ce que nous croyons qu'elle devait contenir.

Au commencement de la seconde partie, nous nous trouvons à la campagne, dans cette maison retirée où Eugénie mène une existence ignorée de tous. Son époux a scrupuleusement tenu ses serments : s'appliquant à lui assurer le secret qu'elle désire, il s'est lui-même tenu dans un éloignement respectueux. Mais une circonstance grave vient de les réunir : les destinées de la nation sont sur le point d'entrer dans une phase décisive, un ordre de choses nouveau se prépare. Le conseiller au Parlement a convoqué dans cette maison des hommes de toute condition, bourgeois, hommes de loi, militaires, artisans, pour s'entretenir des affaires du moment et pour s'entendre sur la conduite à tenir. Les invités arrivent : on tient conseil à ciel ouvert, comme autrefois les trois libérateurs de la Suisse, dont on évoque le souvenir. « Espérances comme aux débuts de la Révolution[1]. »

L'approche de temps meilleurs remplit tout le monde de joie. Cependant, dès ces premiers jours, des aspirations contraires se laissent pressentir. Tandis que les uns obéissent aux plus purs et aux plus généreux motifs, d'autres n'ont déjà qu'une idée : attirer à eux, s'adjuger à leur bénéfice les avantages qu'ils voient aux mains des privilégiés. Le côté agraire de la Révolution de 1789 n'a pas échappé à Gœthe ; il le résume sous une forme énergique : *Realismus des Besitzes,* ce qui veut dire : tendances réalistes, amour de la terre. Ailleurs, il y revient : *Sucht nach Besitz* (passion de la propriété). Parmi les bourgeois assemblés en ce premier acte, il mentionne « les hommes d'affaires ». A côté d'eux, formant un groupe à part, on voit les militaires, qui demandent un pouvoir fort, et qui réclament surtout l'avancement ouvert à tous[2]. Enfin, par en bas, commence une fermentation qui grandira dans la suite, qui est déjà un objet de souci, et qui, outre qu'elle menace l'ordre de choses établi, a encore aux yeux de Gœthe un autre tort impardonnable : la brutalité *(die Rohheit).* L'assemblée commencée sous les

1. Les mots entre guillemets sont traduits littéralement du scénario de Gœthe.

2. *Strebende Soldaten.*

auspices les meilleurs, se sépare sur un commencement de conflit.

Arrêtons-nous ici un moment pour nous demander où Gœthe a pris l'idée de cette scène ; car, après ce que nous avons vu, on ne sera pas surpris que nous cherchions quelque part dans la réalité le modèle qui a pu se présenter à son esprit.

Une assemblée préparatoire à la Révolution, tenue en plein air, d'abord remplie des plus généreuses espérances, et finissant sur des disputes, nous connaissons cela : c'est l'assemblée de Vizille, chez le premier des Perier. Pour mieux s'en instruire, Gœthe avait auprès de lui le mieux informé des témoins, celui même qui fut l'âme des États du Dauphiné : l'ancien juge au Parlement de Grenoble, le constituant Mounier, qui, émigré après les premiers temps de la Révolution, était venu en 1795 s'établir à Weimar.

Gœthe ne pouvait ignorer la part prise par Mounier aux premières revendications du Tiers-État. « A Grenoble, écrit Soulavie, l'insurrection populaire, pour soutenir les parlements, fut encore plus alarmante. Une main invisible, qu'on crut être celle de M. Necker, sous la direction de Mounier, y faisait l'essai de la Révolution... »

Ce premier auteur de nos troubles, alors tribun assagi, esprit éclairé d'ailleurs et caractère honorable, était en relations avec Gœthe. On a publié récemment deux lettres de ce dernier qui nous le montrent s'intéressant à sa situation.

L'assemblée dissoute, les invités partis, une explication a lieu entre les deux époux. Peu à peu les desseins du futur député se découvrent : sa femme les écoute d'abord avec surprise, puis avec horreur. Elle était venue à lui, pleine de reconnaissance, secrètement touchée de son amour ; mais, à mesure qu'elle connaît mieux ce qui se prépare, elle se replie sur elle-même. Cependant rien n'est perdu, elle peut encore l'aimer, s'il veut renoncer à ses projets. Une lutte s'engage, que nous pouvons aisément nous représenter, où l'amour est aux prises avec la passion politique, mais où cette dernière triomphe. L'entretien finit sur une douloureuse séparation.

L'esquisse laissée par Gœthe est trop fragmentaire pour que nous puissions la suivre de scène en scène. Nous voyons seulement qu'à l'un des actes suivants la Révolution a marché : le duc, père d'Eugénie, est emprisonné. Avec lui, plusieurs des personnages qu'on a vus dans la première pièce. Ils s'entretiennent sur ce ton de détachement, avec cette philosophie qu'on a remarquée chez les premières victimes de la Révolution. Mais bientôt d'autres détenus arrivent : dans le nombre, l'abbé, le secrétaire, la gouvernante. Moins résignés, ceux-ci se laissent aller à des plaintes et à des reproches. La conversation tombe sur le complot d'autrefois, sur l'enfant qui a été odieusement sacrifiée, dont on a faussement annoncé la mort, et dont on sait seulement, d'après de vagues rumeurs, qu'elle existe encore quelque part.

C'est à ce moment sans doute que devait apparaître celle qui est ainsi regrettée. Elle revient, inconnue de tous, sachant faire la juste part de chacun, mais étrangère à toute idée de vengeance, au contraire résolue à mourir pour son roi, pour son père, pour le frère qui l'a jetée dans un abîme de maux. Si l'on se rappelle les scènes d'*Iphigénie en Tauride*, on peut se figurer la nuance et l'accent. La rencontre avec le duc, qui n'a cessé de la pleurer, avec la gouvernante qui a été la compagne de son enfance et l'instrument de ses malheurs, tout cela eût été comme le pendant de la reconnaissance d'Iphigénie et d'Oreste.

Les critiques qui se sont occupés de l'œuvre de Gœthe ont souvent déploré que ce cadre n'ait pas été rempli. La littérature allemande y a perdu sans doute des scènes d'une haute poésie, des situations émouvantes. Je me réserve de dire tout à l'heure ce que j'en pense. Mais, d'abord, nous avons à nous demander de quoi devait être remplie la troisième partie. Pour répondre à cette question, les manuscrits de Gœthe ne sont d'aucun secours ; ils contiennent le seul mot : *Vacat*.

Cependant, je ne crois pas impossible de deviner ce qui devait y entrer, et quelles étaient ces scènes auxquelles, à la fin de sa vie, l'imagination de Gœthe refusait de revenir.

On a peut-être remarqué, dans le résumé que nous avons

donné, un certain moine qui apparaît vers la fin de la première pièce, tient des discours étranges, prophétise de grands malheurs, et, somme toute, n'a l'air de servir à rien. On s'est demandé ce que pouvait bien vouloir signifier cette scène, assez imparfaitement rattachée au drame. Ce religieux nous fait savoir que, jeune, il est allé comme missionnaire parmi des populations sauvages et qu'il y a passé la plus grande partie de sa vie; revenu dans sa patrie, témoin de l'universelle corruption, il regrette les forêts et les déserts où il avait porté la parole de Dieu. Mais il est retenu par l'âge, par l'habitude, par des devoirs : « Peut-être, ajoute-t-il, par un destin qui me réserve, pour la fin de ma vie, la plus dure des épreuves. »

Ces derniers mots doivent nous éclairer. Quelle est cette plus dure des épreuves? Quel est ce missionnaire? Pour moi, il n'y a pas de doute. Gœthe a voulu préparer l'entrée en scène de celui qui offrira les dernières consolations au roi près de mourir. C'est l'abbé Edgeworth que nous avons devant nous. Seulement, comme il avait mêlé le prince de Conti avec le duc d'Orléans, il amalgame ici l'abbé irlandais avec le père Aubry, le missionnaire des forêts d'Amérique, qui venait, en 1801, de faire son apparition dans le roman d'*Atala*...

On aurait donc vu, en cette troisième partie, la mort du roi, celle du duc, et enfin celle de la jeune fille, qui tient ainsi l'engagement qu'elle avait pris aux heures de bonheur et d'enthousiasme.

En même temps, on aurait eu une vue sur le dehors. Les notes de Gœthe sont expressives en leur brièveté : « Dissolution des derniers liens. — La masse règne en maîtresse absolue. — Despotisme sans chef: violence et intrigue. — La peur en haut, la tyrannie en bas. — La masse abaisse ce qui est élevé, élève ce qui est bas, mais pour l'abaisser encore le moment d'après. » Dans cet universel déluge, rien de grand, rien de noble ne subsiste, hors la jeune fille de sang royal que de viles ambitions avaient voulu sacrifier.

IV

Une dernière question reste à résoudre. Comment Gœthe a-t-il eu l'idée de relier d'une façon si intime l'histoire de Stéphanie-Louise à l'histoire de la Révolution? En réalité, ces deux événements, de portée si prodigieusement inégale, sont à seize ans l'un de l'autre, et n'ont, l'un avec l'autre, qu'un rapport insignifiant et fortuit. Je crois qu'il y a là une question de psychologie qui n'est pas sans intérêt. Chez tous les poètes, chez tous les romanciers, il s'est opéré des mélanges de ce genre ; mais on n'a pas toujours, pour en apercevoir la formation, des renseignements aussi abondants et aussi sûrs. La critique l'a essayé mainte fois pour Shakespeare; mais avec combien de lacunes, avec combien de chances d'erreur! Ici, au contraire, les choses se passent à découvert, aucun des éléments de cette curieuse agrégation ne nous manque.

Depuis plusieurs années, Gœthe avait l'esprit occupé et comme obsédé de la Révolution. Cet événement, dont il n'avait pas du premier coup senti la portée, s'était peu à peu révélé à son esprit en sa sombre et imposante grandeur. Il en fut profondément ému. On croirait que l'auteur de l'*Ancien Régime et la Révolution* ait pensé tout spécialement à lui, quand il dit que, durant les premiers temps, ni les philosophes, ni les hommes d'État n'en avaient soupçonné la terrifiante originalité. Mais peu à peu les yeux commencèrent à s'ouvrir. « Quand, après avoir détruit les institutions politiques, elle abolit les institutions civiles, quand après avoir ruiné la fabrique du gouvernement, elle remua les fondements de la société et sembla enfin vouloir s'en prendre à Dieu lui-même, la tête du monstre se découvrit, on vit apparaître sa physionomie singulière et terrible. »

Ce fut exactement ce qui se passa pour Gœthe. Il est difficile de savoir si le propos qu'il rapporte comme ayant été tenu par lui le soir de la bataille de Valmy : « que de ce jour date une nouvelle ère de l'histoire », il est difficile de savoir

si ce propos a été tenu véritablement, ou si ce n'est pas un de ces mirages de la mémoire comme il s'en produit à distance en chacun de nous. Mais cette parole représente bien ce qu'il a dû sentir un certain jour. Longtemps, assistant de loin aux premières convulsions, il avait cru, comme il le dit lui-même, à une de ces maladies passagères auxquelles la constitution de tous les peuples est sujette. Puis, à un moment donné — est-ce illumination subite, est-ce à la suite de longues méditations? — il comprit. De ce jour la Révolution fut pour lui un sérieux et constant objet d'étude.

Il ne pouvait l'aimer. Il avait déjà dépassé le milieu de la vie; il vivait familièrement avec ces grands dont la situation et les droits étaient pour la première fois menacés; il était d'ailleurs persuadé que l'homme recèle des instincts qu'il vaut mieux laisser dormir et qui, une fois déchaînés, ne distinguent plus ni l'ami de l'ennemi, ni l'innocent du coupable. Mais, d'autre part, cette grande commotion avait pour lui un puissant intérêt : elle mettait à nu l'âme humaine, elle faisait mieux comprendre l'œuvre de la tradition et de l'histoire, elle avait les avantages de ces mouvements géologiques qu'il était habitué à étudier, et par lesquels se révèlent la profondeur et l'ordre des stratifications. Il mit donc toute son attention à suivre les épisodes de plus en plus violents de cette crise formidable. Puis l'idée naquit en lui de déposer dans quelque grande œuvre le fruit de ses réflexions.

Il avait pensé d'abord à une pièce révolutionnaire dont la scène eût été placée à Strasbourg, et qui se fût appelée *la Jeune Fille d'Oberkirch*. C'était comme un premier essai de son idée.

Une seconde tentative se laisse voir au poème d'*Hermann et Dorothée*. Tout le monde connaît ce morceau où il est parlé d'un premier fiancé de Dorothée, jeune homme enthousiaste, qui, à l'aube de la Révolution, entraîné par les plus généreux sentiments, s'en était allé vers Paris pour se jeter dans la mêlée, et avait trouvé la mort sur l'échafaud. En réalité, ce morceau est un hors-d'œuvre, il tient à peine au poème, quoiqu'il contribue à ouvrir, par un heureux changement de décor, devant ces simples habitants d'une bourgade, un large et lointain horizon. Nous voyons comment

à cette époque (1797), même en composant une épopée rustique, Gœthe était toujours préoccupé d'une même pensée.

Il était dans ce courant d'idées, quand les *Mémoires* de Stéphanie lui tombent entre les mains. « J'amasse longtemps le bois et la paille, dit-il quelque part, et j'essaie vainement de me chauffer, quoique la fumée monte déjà de toutes parts; mais à la fin, en un clin d'œil, il arrive que la flamme sort et embrase le tout! » Cette flamme, Gœthe crut sentir qu'elle avait jailli des *Mémoires*. Dès la fin du mois d'octobre 1799, le plan de la trilogie était prêt en sa tête. « Dans ce plan, dit-il, je me préparais un cadre où je comptais faire entrer, *avec le sérieux convenable*, ce que depuis bien des années j'avais écrit et pensé sur la Révolution française. » Dans les mots soulignés, il faut voir comme un remords des pièces légères où il avait d'abord exercé sa verve aux dépens des premiers mouvements de la Révolution.

Il s'exprime sur les causes de ce grand événement dans une lettre à Schiller[1]. On le voit frappé de ce fait que la catastrophe doit être rapportée à des causes nullement fortuites, mais profondes et lointaines, dont il faut demander l'explication à l'histoire : « Ce sont des rivières et des fleuves qui descendent des hauteurs et des vallées par une nécessité de nature et qui se précipitent à la rencontre les uns des autres : l'inondation emporte celui qui a prévu la catastrophe comme celui qui ne se doutait de rien. Dans cette expérience épouvantable on ne voit que des forces naturelles, rien de ce que nous autres philosophes nous aimerions à appeler liberté. »

On voit donc que le terrain était admirablement préparé pour quelque œuvre tragique, pour quelque composition dramatique de grande envergure.

V

Cependant la trilogie n'alla pas au delà de la première pièce. Pourquoi ?

Je crois qu'il faut distinguer deux sortes de raisons : les

1. Lettre du 2 mars 1802.

unes, particulières à Gœthe, les autres, inhérentes au sujet.

Gœthe avait composé cette première partie sans en parler à personne. Ce lui fut un régal de porter sa tragédie avec lui et d'en exécuter à loisir les diverses scènes, sans même beaucoup se préoccuper de l'ensemble : de là, comme il l'avoue lui-même, certains développements qui peuvent paraître excessifs. Mais la pièce une fois terminée, il commit une grave imprudence. Il était directeur de théâtre, on lui demandait du nouveau : il fit jouer sa tragédie. Il n'avait pas songé qu'en ouvrant au public la porte de ses rêves, le charme serait rompu.

Gœthe a indiqué cela lui-même d'une bien jolie façon.

« Les contes de fées nous disent que quand on est sur la piste d'un trésor, il faut poursuivre sa route en silence, ne pas regarder autour de soi, ne s'arrêter ni aux rencontres effrayantes, ni aux tentations de la route. J'ai oublié cette sage règle de conduite... Les scènes aimées qui devaient former la suite sont seulement venues me visiter de temps à autre, comme des âmes en peine qui soupirent après leur délivrance. »

La représentation de cette pièce fit, en effet, éclater une cacophonie de voix discordantes. Les uns crièrent à l'immoralité ; d'autres déclarèrent les *Mémoires* apocryphes ; quelques-uns se contentèrent de s'en prendre à la princesse et décidèrent qu'elle avait caché son âge. On se figure ordinairement Gœthe comme trônant parmi l'unanimité des respects et des hommages. Il n'en est malheureusement rien ; peu d'hommes ont été, plus que lui, en butte aux critiques insipides et aux sots commérages. J'en vais citer un spécimen qui nous fait entrevoir un des petits côtés de cette société si vantée de Weimar.

Une bonne âme crut se rappeler qu'au temps de l'émigration on avait vu en Allemagne une dame qui répondait trait pour trait à la description que Stéphanie fait de sa personne. Elle était grande, d'un port imposant, parlait à merveille, jouait de divers instruments de musique, montait à cheval, tirait l'épée et le pistolet, s'entendait à toutes sortes de constructions mécaniques ; l'air de son visage rappelait les Bourbons. Elle avait même été à Weimar. Elle se faisait appeler ma-

dame Guachet. Une fois dans cette voie, il n'y avait plus de raison de s'arrêter. Bientôt on trouva spirituel de supposer (ceci est de Frédéric Schlegel) qu'à l'époque de l'émigration elle était allée trouver Gœthe, lui demander en sa qualité de ministre, pour une de ses inventions, un brevet qui fut refusé. Ainsi, l'auteur de la *Fille naturelle* aurait, sans le savoir, éconduit son héroïne. Il s'offrit même quelqu'un pour rapporter cette belle histoire à Gœthe. Nous n'avons pas besoin de dire que rien, dans cette invention, ne soutient l'examen. On peut suivre, année par année, l'existence de Stéphanie, qui n'est jamais sortie de France, et qui avait même, comme on le voit par ses papiers, un mépris peu déguisé pour les émigrés[1].

On comprend que « les scènes aimées » prirent leur vol pour ne plus revenir. Il l'avait dit lui-même dans sa pièce : « Le secret seul protège nos actes. Un dessein communiqué n'est plus à nous. »

Faut-il le regretter? Je ne sais trop. Le sujet était bien violent et bien immense pour le Gœthe de 1802. Par une illusion trop naturelle, il croyait être encore l'homme de *Götz de Berlichingen*, et il n'était même déjà plus le poète de *Torquato Tasso*. Faire parler des hommes du peuple, des soldats, des ouvriers, comme l'annonce son scénario, quelle illusion! il les aurait fait moraliser! Ils se seraient résumés en aphorismes pleins de sens ou développés en complaisantes descriptions : mais sentir, agir? non. L'âge de la poésie dramatique était passé, l'âge de la poésie gnomique était venu. On l'a bien vu par le second *Faust*.

Il est certain que la pensée de Gœthe, sans être moins forte ni moins haute, paraît ralentie. Si je puis dire, elle est sujette à des retards. Comme un musicien trop maître de son instrument, il ne se refuse aucun trait, aucune fioriture. Dans cette pièce de *la Fille naturelle*, les développements ingénieux, excellents à insérer dans une anthologie, se succèdent de page en page : sur le peu de liberté laissé aux souverains, sur le bonheur de la vie bourgeoise, sur le

1. Cela n'empêche que cette histoire de madame Guachet traîne encore dans les biographies de Gœthe et qu'on la retrouve, contée tout au long, dans les cours de littérature allemande.

climat meurtrier de Sinnamari... Veut-on savoir ce qui vaut mieux : que la femme soit de condition supérieure au mari, ou le contraire? Les deux thèses sont tour à tour exposées de façon magistrale... Description d'une portion de parc destinée à perpétuer le souvenir d'un heureux événement. Description, sur un ton différent, du même parc destiné, les circonstances ayant changé, à rappeler le souvenir d'une catastrophe. Le poète explique les lois, les mœurs, il explique jusqu'aux attitudes. Il n'est pas seulement moraliste, mais il expose et motive la morale, et, avec lui, chaque personnage, même les pires bandits. C'est là, comme nous l'avons dit, ce qui a trompé et révolté les amis de Weimar.

Gœthe était parvenu à ce point, dangereux pour tout écrivain, pour tout artiste, où une trop complète possession du métier finit par devenir un défaut. Arrivé à la perfection, il l'a déjà dépassée. Une science trop accomplie des transitions lui fait traverser pas à pas toutes les nuances d'un sentiment. Des souvenirs de la poésie grecque jettent au milieu du dialogue des épithètes homériques, des périphrases destinées à peindre les objets ou des comparaisons amoureusement conduites et prolongées. Pour le simple amateur de style, la lecture de cette tragédie est un rare plaisir, car nulle part on n'a poussé plus loin l'art de bien dire ; mais il faut oublier que c'est à la Révolution française que le poète voulait en venir par ces chemins si habilement ratissés.

On aurait tort de le lui reprocher, car il en est convenu lui-même. Dans un article publié en 1822, il dit : « Quand je repasse ces nombreuses années, je vois clairement comment mon génie poétique s'est inutilement consumé à vouloir traiter un sujet presque infini. Il était impossible, malgré tous les efforts, de donner une forme poétique à un événement le plus terrible de l'histoire, de l'embrasser en ses causes et en ses conséquences. »

On peut aller plus loin, car nous touchons ici au point essentiel, au désaccord fondamental qui existe entre l'intrigue de la pièce et le tour qu'avait pris à cette époque, et que devait désormais garder l'esprit du poète. Il ne faut pas que le grand nom de Gœthe nous empêche de dire la vérité. Au fond, nous avons ici ce qu'on est convenu d'appeler un

« drame historique », une pièce à l'Alexandre Dumas père ou à la Sardou : car qu'est-ce autre chose, ce noir complot, ce rapt accompagné de menaces de mort, cette assemblée populaire, cette rentrée sous un déguisement dans les prisons de la Terreur? Le lecteur, à l'ordinaire, ne s'aperçoit pas de cette dangereuse ressemblance, ne la soupçonne même pas, à cause de la forme poétique, de la grandeur du style, de la constante préoccupation morale. Ayant pris un sujet fait pour le boulevard, Gœthe l'a transplanté dans cette Grèce idéale et hyperboréenne où il avait lui-même élu domicile. Mais la contradiction entre la forme et le fond ne s'en est pas moins fait sentir à l'écrivain, et à mesure qu'il voyait de plus près le dénouement sanglant qui était au bout, il commençait à douter de son œuvre. On ne doit donc pas trop déplorer que cette trilogie soit restée à l'état de fragment. La littérature allemande n'en a pas moins le droit de compter quelques-unes des scènes de la *Fille naturelle* parmi les plus belles de son théâtre. La figure d'Eugénie avec sa triple auréole de la beauté, de la poésie et du malheur, restera dans les imaginations comme chez nous quelques-unes des pures figures de Racine.

Mais, pour revenir une dernière fois à celle qui avait servi de modèle au génie de Gœthe, pour prendre congé de notre infortunée et trop ignorée compatriote Stéphanie-Louise, on aimerait de savoir si quelque écho de Weimar est venu jusqu'à elle. L'étrange et imprévue compensation! Pendant qu'elle se consumait à réclamer son admission dans une famille princière qui ne pouvait se décider à la reconnaître pour sienne, pendant qu'elle y perdait ses forces et jusqu'à sa raison, elle prenait rang dans une autre famille, plus grande et plus illustre encore, où elle est sûre de garder une place à jamais incontestée : à côté d'Iphigénie, de Marguerite, de Léonore... Son âme était capable d'apprécier ce dédommagement. Même pour une princesse de Conti, cela pouvait s'appeler : monter.

MICHEL BRÉAL

de l'Institut.

VISITE AU TOMBEAU

DE

GENGIS-KHAN

Le grand explorateur russe de l'Asie centrale, le général Prjevalsky, a le premier parlé du monument historique que les Mongols disent être le tombeau de Gengis-Khan. Voici ce qu'il en dit dans le récit de sa première exploration à travers la Mongolie et le pays tangoute, faite, comme on sait, de 1871 à 1873 : « La légende nous apprend que la dépouille mortelle de Gengis-Khan repose au sein de l'Ordos, dans le district de Van, qui est situé à deux cents verstes au sud du lac Dabasoun-Nor. Ces restes sont contenus dans deux cercueils, l'un d'argent, l'autre de bois, placés sous une tente de soie jaune; les armes du monarque sont auprès de lui et les autres membres de la famille royale sont ensevelis dix verstes plus loin. Tous les soirs on offre un mouton et un cheval aux mânes du roi, et le lendemain l'offrande a disparu. A sa mort, le conquérant a prédit qu'il ressusciterait dans huit siècles ou, au plus tard, dans dix; par conséquent, il ne reste plus à attendre que cent cinquante ou trois cent cinquante ans pour cette résurrection. Alors

une guerre éclatera entre Gengis-Khan et le souverain de la Chine; Gengis-Khan sera vainqueur et ramènera les Mongols de l'Ordos dans le Khalkha, leur patrie. Il nous a été impossible de savoir, ajoute Prjevalsky, où était le temple mortuaire dont parle cette légende. »

Ce passage du livre de Prjevalsky avait frappé mon attention et j'avais depuis longtemps le désir de chercher à retrouver le tombeau mystérieux. Je savais qu'un autre explorateur russe, le capitaine Potanine, était passé depuis lors aux lieux mêmes où se trouve le tombeau, mais que, pour des raisons que j'expliquerai tout à l'heure, il n'avait pu le visiter en détail et qu'il en rapportait peu de renseignements.

Au mois de juillet 1896, au cours de la mission officielle dont j'avais été chargé sur les frontières de Chine, je me trouvais sur les bords du fleuve Jaune, au nord de la terre d'Ordos, au centre de laquelle, d'après les récits concordants de Prjevalsky et de Potanine, devait se trouver le tombeau. L'Ordos comprend cette partie du désert de Gobi limitée de trois côtés par le coude septentrional du fleuve Jaune et au sud par la Grande Muraille, qui la sépare des provinces chinoises de Chansi et de Kansou. Cette contrée est habitée exclusivement par des Mongols nomades et pasteurs, répartis en sept tribus ou hordes qui, d'après leurs propres traditions, seraient formées par les descendants des sept armées campées dans la région au moment même de la mort de Gengis-Khan. Ces hordes ou bannières portent les noms suivants : au nord, Talat et Hang-Kin; à l'ouest, Otok; au sud-est, Zassak; au sud, Wou-Chen; à l'est, Djoungar et au centre Wan. Chacune d'elles est gouvernée par un prince qui porte en mongol le titre de Pei-le, et le roi de Djoungar, qui exerce actuellement l'hégémonie sur les six autres, passe pour être le descendant direct du conquérant.

C'est donc auprès de lui que je me rendis tout d'abord. Sa résidence, située au milieu du désert, à deux jours de marche au sud du fleuve Jaune, est un véritable palais, de style chinois, qui forme un contraste imprévu avec les solitudes environnantes. Au milieu des sables, on voit de loin surgir comme une oasis ces grands bâtiments entourés d'arbres rares et de jardins aux fleurs précieuses. Tous les matériaux du

palais, construit par le roi actuel, ont dû être apportés de Chine même, brique par brique, à dos de chameaux, ainsi que les plantes et les arbres qui lui font une ceinture de verdure.

Le roi me reçut de la manière la plus affable : il est âgé de soixante-sept ans, et sa taille élevée, sa figure fine, mais usée par l'opium et la maladie, lui donnent un grand air de noblesse et d'autorité. Très lettré, parlant le chinois, le mongol et le tibétain, il peut lire et écrire les caractères de ces trois langues. Il est considéré comme le premier des chefs mongols du désert en raison de l'importance de son territoire et des souvenirs historiques qui s'y attachent, et jouit à ce titre de prérogatives spéciales à la cour de Pékin, dont il relève directement : c'est ainsi qu'il a le droit de choisir une épouse parmi les soixante-douze femmes de premier rang de l'empereur de Chine, de marcher à cheval devant son palanquin dans les cérémonies publiques et d'entrer à cheval au palais impérial. Il se dit le trente-septième descendant direct de Gengis-Khan ; mais sa propre postérité paraît compromise, car, malgré les cinq femmes légitimes qu'il possédait au moment de mon passage et les deux qu'il a prises depuis, il ne lui reste qu'une petite fille, ses deux fils étant morts depuis longtemps, épuisés. Il doit adopter, dit-on, pour continuer sa descendance, les deux fils de son Toussaladji, noble mongol qui remplit auprès des rois du désert les fonctions de premier ministre ; il est probable que des substitutions semblables ont eu lieu parmi ses ascendants, car le roi lui-même offre un type visiblement plus chinois que mongol. Si j'ai insisté sur ces détails, c'est qu'ils m'ont paru intéressants pour fixer la physionomie en quelque manière historique de ce dernier descendant traditionnel du conquérant de l'Asie.

*
* *

Cinq ou six étapes seulement séparent le palais du roi de Djoungar du tombeau de Gengis-Khan, mais elles sont rendues plus difficiles par les sables du Gobi qui ne permettent d'autre moyen de transport que le cheval ou le chameau. On s'enfonce vers le sud à travers le désert en passant près de la

grande lamaserie de Barong-tsao ou Si-tsao (le monastère de l'Ouest), appelé en chinois San-tang-sou (les trois temples). Ce monastère célèbre a été élevé par le roi de Djoungar, pour y conserver les tablettes de ses ancêtres, sur les ruines d'une ancienne pagode dont l'érection était attribuée à Gengis-Khan lui-même; plus de mille lamas y sont inscrits, dont quarante sont entretenus directement par l'empereur de Chine. On franchit ensuite les deux bras supérieurs de l'Oulan-Mouren (la rivière Rouge) sur les bords de laquelle fut, d'après la tradition locale, assassiné Gengis-Khan. On passe près du lac de Tchaghan-Nor (le lac Blanc), à côté duquel sont les tentes du roi de Wan, et l'on arrive enfin au lieu dit Yeke-Etjen-Koro, — en mongol : la demeure du Grand Seigneur, — où se trouve le tombeau. Il s'élève au sud-est du village, composé d'une vingtaine de tentes ou de huttes de terre en forme de tentes, seules maisons qu'il soit permis aux Mongols de construire sur ce territoire. Ces maisons sont habitées par les gardes du tombeau, placés sous le commandement d'un chef mongol qui, assisté de trois *meres* (officiers subalternes), en a la surveillance spéciale. Sa tente est placée en face du monument, qui est adossé par derrière à un mamelon peu élevé. Tourné vers le sud-est, le tombeau a pour soubassement une vaste plate-forme en pierres, découverte sur la moitié antérieure qui sert pour les prosternations, et entourée sur sa moitié postérieure par une palissade de bois. Cette palissade, qu'il est défendu, de même que pour les maisons du village, de construire en briques, enferme les deux grandes tentes qui recouvrent les restes de l'empereur, une petite tente, et un abri en bois où l'on serre les objets du culte. On y accède par une porte à auvent, de style chinois, pratiquée dans la palissade même.

Les deux grandes tentes de feutre blanc qui recouvrent le tombeau sont exactement semblables aux tentes actuelles des Mongols, mais beaucoup plus grandes. Elles sont accolées l'une à l'autre en sorte que de la première on puisse voir ce qui se passe dans la seconde, et chacune d'elles est surmontée d'une grosse pomme de bronze doré, comme on en voit sur les toits des grandes lamaseries tibétaines. La tente antérieure sert pour l'exercice du culte; une douzaine d'hommes y peu-

vent aisément tenir debout. Au milieu est un autel recouvert de soie jaune; sur les côtés, des tables élevées en laque rouge, au plafond un vélum de soie violette à fleurs qui paraît très ancien et date peut-être du conquérant. Un rideau rouge sépare la première tente de la seconde; on ne le lève que pour les prières et les sacrifices; lorsqu'il est tiré, on voit, posé sur le sol de la seconde tente, le grand cercueil d'argent, bas et large, qui contient les cendres de l'empereur. Il a la forme d'un vaste coffre, sur lequel sont dessinées de grandes rosaces gravées à même le métal. Au fond de la tente, au-dessus du tombeau, est un miroir à cadre incrusté, de fabrication chinoise, et sur les parois sont suspendus différents objets qu'on dit avoir appartenus à Gengis, notamment sa selle et son sabre. Ce sont en réalité des reproductions les originaux ont été soigneusement cachés pour éviter les vols sacrilèges qui ont été tentés à plusieurs reprises, notamment lors de la dernière révolte musulmane. La selle de Gengis-Khan est en cuivre doré, percée de nombreux trous destinés sans doute à y fixer des pierreries; elle est recouverte d'une housse en soie jaune et a la forme caractéristique des selles encore en usage chez les Mongols actuels. L'original, qui est conservé à Tchie-lao-tching, près du camp du roi de Wan, est, dit-on, en or massif mêlé de fer; et les deux dragons qui sont ciselés sur le pommeau avaient, d'après la légende, le pouvoir de s'animer dans la bataille et de s'élancer sur les ennemis, qu'ils déchiraient de leurs griffes. Le sabre de l'empereur, dont on voit également la reproduction, est une arme symbolique qui devait lui tenir lieu de sceptre et symboliser sa domination sur les deux horizons. Il se compose de deux lames courtes et opposées, réunies au centre par la même poignée de soie rouge et recouvertes d'un fourreau de cuir rouge. On dit que personne ne sait où est le sabre authentique, mais qu'il apparaît mystérieusement chaque année le jour anniversaire de la mort de Gengis; on peut en conclure qu'en temps ordinaire il est caché en lieu sûr et qu'il est exposé en ce seul jour à la vénération des fidèles.

J'ai dit que le tombeau contenait les cendres de Gengis-Khan; l'empereur, en effet, d'après la tradition locale, fut incinéré sur les bords mêmes de l'Oulan-Mouren, où il

aurait été assassiné. Les hommes de l'Ordos n'admettent pas qu'il ait succombé, comme le rapportent les chroniques, à l'âge et à la maladie; il aurait été tué par la femme d'un autre roi qu'il avait enlevée, mais c'est là un fait dont les Mongols n'aiment pas à s'entretenir, et dont aujourd'hui encore il est défendu de parler à voix haute de peur d'irriter la mémoire de l'empereur. D'après eux, en effet, il est simplement endormi, attendant sa résurrection prochaine, et la légende dont parle Prjevalsky, relative à sa réapparition dans un délai d'un ou de trois siècles, est toujours vivante sous les tentes mongoles.

Ce qui est tout à fait remarquable, c'est qu'aujourd'hui encore il est interdit par la coutume à tous les prêtres, quelle que soit leur religion, de pénétrer dans l'enceinte du tombeau; les lamas eux-mêmes, qui sont en si grande vénération auprès des Mongols, ne sont autorisés à réciter leurs prières et à dire leurs chapelets qu'en dehors de l'enceinte. Cette défense traditionnelle a son importance au point de vue historique, car elle tendrait à prouver que Gengis-Khan, comme d'autres empereurs mongols qui lui succédèrent sur le trône de Chine, ne professait aucune religion spéciale. Le fait même de son incinération, s'il est exact, prouverait à lui seul que, sur la fin de sa vie, il ne s'était point converti au mahométisme ou au nestorianisme, comme le rapportent certaines traditions.

Le culte rendu à sa mémoire est donc entièrement laïc; il est exercé, comme je l'ai dit, par les officiers chargés de la garde du tombeau. Ceux-ci, qui se considèrent également comme descendant de la famille de l'empereur et se succèdent de père en fils dans cette charge héréditaire, reçoivent de la cour de Pékin des titres réguliers de mandarinat; mais, en témoignage de deuil, ils ne portent pas sur leur costume officiel le bouton emblématique de leur dignité, qu'ils ne reprendront qu'à la réapparition de l'empereur, lorsqu'il les entraînera de nouveau derrière lui à la conquête du monde.

Les formes extérieures du culte rendu à la mémoire de Gengis-Khan comportent trois espèces de cérémonies : le petit sacrifice, le grand sacrifice ou sacrifice du cheval, et la grande fête commémorative qui a lieu tous les ans, le 21e jour de

la 3e lune, anniversaire de sa mort. Grâce à la recommandation du roi de Djoungar, qui avait eu soin de me faire accompagner par deux de ses officiers, je fus admis à prendre part à la première de ces cérémonies; c'était d'ailleurs le seul moyen de visiter l'intérieur du tombeau dont je viens de donner la description. J'étais le premier Européen à qui pareille autorisation ait été donnée; le capitaine russe Potanine, qui était passé ici avant moi, avait été astreint par les Mongols, qui considèrent les Russes comme d'anciens sujets de Gengis-Khan et de même race qu'eux, à tous les signes extérieurs de respect qu'ils professent eux-mêmes. Il n'avait été admis en présence du tombeau qu'en dehors des tentes, et n'avait pu de ce chef voir ce qu'il contenait à l'intérieur. Quant aux missionnaires belges de la Mongolie, qui traversent parfois cette région pour se rendre dans leurs résidences, leur caractère religieux les a toujours empêchés de pénétrer dans le monument.

Le sacrifice auquel j'assistai a lieu en présence de tous les chefs du village, sans lesquels on ne peut ouvrir le tombeau; ils se tiennent tous debout en costume officiel dans la première tente, rangés des deux côtés de l'autel, sur lequel on offre successivement le présent apporté par le sacrifiant et enroulé dans une de ces écharpes de soie bleue appelées en tibétain *kata* et en mongol *khatak*, puis de l'eau lustrale dans un grand vase de bronze, de l'encens dans une cassolette d'argent et une torche enflammée faite de baguettes odoriférantes. Le grand sacrifice comporte l'offrande d'un cheval, d'un mouton et d'un coq, qui sont égorgés devant le tombeau et servent ensuite à un grand repas avec le vin, le riz et les pâtisseries également offertes sur l'autel. Il est à noter que ces sacrifices ne peuvent être répétés trop souvent pour ne point offenser la mémoire de l'empereur par une trop grande familiarité entre lui et ses fidèles; de même, il est interdit de renverser de l'eau des vases dans la direction du tombeau, prescription bizarre dont il est difficile de concevoir l'origine.

Le 21e jour de la 3e lune est, comme je l'ai dit, la fête anniversaire de Gengis; de tous les points de la Mongolie, les nomades accourent dresser leurs tentes dans la grande plaine autour d'Yeke-Etjen-Koro, qui présente alors l'aspect d'un

véritable champ de foire. En ce seul jour de l'année les tentes du tombeau sont ouvertes et le cercueil est exposé à la vénération du peuple. On y ajoute un certain nombre d'autres reliques qui sont éparses sur la terre d'Ordos et que l'on fait venir de fort loin pour être réunies en ce jour aux cendres de l'empereur. Ces reliques, appelées en mongol Tchingis-Bogdo (les restes sacrés de Gengis), sont au nombre de dix. Ce sont, dans l'ordre même adopté par les Mongols : la selle de Gengis, cachée sur le territoire de Wan, et dont j'ai déjà parlé; l'arc, conservé au lieu dit Hou-ki-ta-lao-Hei, près d'Yeke-Etjen-Koro; les restes de son cheval de guerre, appelé Antegan-tsegun (more), gardés à Kebere sur le territoire de Djoungar; une arme à feu conservée dans le palais même du roi de Djoungar; une baratte ou vase de bois et de cuir appelé Pao-lao-antri, et gardé au lieu dit Chien-ni-tcheute; une effigie de cire contenant les cendres de l'écuyer de l'empereur, appelé Altaqua-tosou, conservée à Otok; les restes de la deuxième épouse qui reposent à Kiasa, sur les bords du fleuve Jaune, en un lieu désigné sur la carte de Prjevalsky sous le nom chinois de Djiou-Djin-fou et mongol de Tumir-Alkou; le tombeau de la troisième épouse de Gengis, celle même qui le tua et qui repose aujourd'hui à Bagha-Etjen-Koro, « la demeure de la petite souveraine », à un jour de marche au sud du palais de Djoungar; le tombeau même d'Yeke-Etjen-Koro qui fait l'objet de cette étude et dans lequel seraient contenues également les cendres de la première épouse de l'empereur; enfin, son grand étendard, qui est encore planté au milieu du désert, à plus de cinquante lieues au sud du tombeau, lance de bois noir, dont le fer ne se rouille jamais, bien qu'elle soit plantée à l'air libre, et que personne n'ose toucher : c'est la seule relique de Gengis qui, en raison de la terreur qu'elle inspire, ne soit pas transportée avec les autres à la fête d'Yeke-Etjen-Koro.

L'empereur avait, d'après les mêmes traditions, reçu du ciel huit autres oriflammes blanches, comme on en voit aux portes des mandarins. C'est un de ces étendards qui, d'après les Mongols, serait aujourd'hui entre les mains de celui qu'ils appellent le Tchaghan-Khan, le Tsar blanc des Russes. Prjevalsky a rapporté cette légende, que j'ai entendu moi-même

narrer sur les lieux : « On raconte que le grand Khan, chassant dans les montagnes des Mouni-Oula, rencontra un chasseur russe. — Qu'as-tu tué? lui demanda Gengis. — Je chasse depuis plusieurs années et je n'ai tué qu'un loup, mais ce loup dévorait des dizaines d'hommes par jour et un grand nombre d'animaux, répondit le Russe. — Si tu as fait cela, tu es un brave et je promets de te donner tout ce que tu désireras, repartit Gengis. Le chasseur choisit la plus aimée des femmes du conquérant et celui-ci, esclave de sa parole, la lui donna; mais en partant il remit au chasseur russe et à sa compagne une oriflamme blanche en souvenir de lui. On ne sait pas au juste dans quelle partie de la Russie ce couple s'est retiré; mais il est certain que l'étendard blanc de notre grand monarque est toujours dans votre pays, nous dit en terminant le narrateur de cette histoire. »

Dans la nuit du 21e jour du troisième mois, on lit devant le peuple assemblé la généalogie des descendants de Gengis et l'on fait des prières publiques pour l'âme de ceux qui sont décédés depuis sa mort jusqu'à nos jours et qui seraient au nombre de deux cent quatre-vingts. Puis on lit des extraits de la vie du conquérant pris dans un livre qui est envoyé de Pékin par l'empereur de Chine à chaque anniversaire et qui s'appelle « le Livre du Fort et du Vaillant ». Pendant les trois jours que dure la fête, un homme est enterré vivant jusqu'aux épaules à proximité du tombeau avec une bride de cheval placée entre les dents; cette cérémonie singulière est destinée à rappeler la vengeance exercée par Gengis sur un de ses hommes qui lui avait dérobé le poteau d'or placé devant sa tente, auquel était attaché son cheval. Gengis le fit enterrer vivant pour remplacer le poteau dérobé, et depuis lors cette coutume s'est transmise et est répétée à chacun de ses anniversaires. La victime, qui est toujours choisie dans la famille même des descendants du voleur, est obligée de suivre un entraînement spécial pour ne pas succomber à cette épreuve, durant laquelle il ne lui est donné aucune nourriture.

Tels sont, brièvement résumées, les principales traditions mongoles concernant le tombeau de Gengis-Khan; il resterait maintenant à examiner leur concordance ou plutôt à expliquer

leur différence avec les sources écrites. Les textes chinois, mongols et turks relatifs à l'empereur s'accordent généralement à placer sa mort dans le voisinage de l'Ordos; mais ceux qui parlent de sa sépulture disent que son corps fut transporté secrètement par ses soldats jusqu'au pays Khalkha, où il fut enterré au bord de l'Onon, son berceau. Ce n'est pas le lieu d'entreprendre ici la discussion de ces différents textes en désaccord avec la tradition mongole; peut-être, en raison de leur origine, peut-on les suspecter de vouloir favoriser d'autres sanctuaires, placés en des régions plus accessibles aux pèlerins. Toujours est-il qu'un fait rapporté par certains auteurs laisse supposer qu'il y eut à la mort même de Gengis le désir de dissimuler le lieu véritable de sa sépulture; ils racontent, en effet, que les soldats qui transportèrent son corps à travers le désert eurent soin de tuer tous les voyageurs rencontrés sur la route pour que nul ne pût savoir où l'empereur était enterré. Il est donc difficile de décider qui a raison des textes écrits ou des traditions mongoles, et si les restes du conquérant de l'Asie ne sont pas en réalité déposés à Yeke-Etjen-Koro, au lieu même de sa mort.

J'ai voulu simplement, dans cette étude, dire ce que j'avais vu, sans entamer de discussion scientifique, et appeler l'attention du monde savant sur un monument historique à peu près inconnu, difficilement accessible et que les légendes dont il est entouré rendent plus mystérieux encore.

CHARLES-EUDES BONIN

CHATEAUBRIAND

ET

MADAME DE DURAS[1]

— 1808-1814 —

La duchesse de Duras avait entrevu en 1808 Chateaubriand dans le salon de madame de Coislin, sans être connue de lui. Ce fut à Méreville, en Touraine, chez la duchesse de Noailles-Mouchy, que leur liaison se noua. Ce fut à Méreville qu'elle assista à la lecture du *Dernier des Abencerages* et du premier volume de l'*Itinéraire*.

Très instruite, d'une imagination ardente, ayant un vif besoin d'idéal, elle fut littéralement séduite. Un combat se livra dans son cœur. Elle avait conscience de son manque de beauté, et elle était femme de bon sens et de devoir. L'amitié, une amitié profonde, absolue, prit la place de l'amour, et le refoula pour toujours; mais le combat intérieur est intéressant à étudier.

Une amie sûre, connaissant bien le monde et les hommes, madame de La Tour du Pin, rendit à madame de Duras un de ces services qu'on apprécie de plus en plus avec les années :

1. Extrait de l'ouvrage posthume de M. A. Bardoux sur *la duchesse de Duras, d'après ses papiers inédits*, qui paraîtra prochainement.

elle l'éclaira sur ses propres sentiments. Ses lettres ne lui ménagent ni les gronderies, ni la fine ironie :

« Bruxelles, février 1809.

« Lorsque vous me dites que si vous n'aviez pas d'autres devoirs, vous ne songeriez qu'à plaire à M. de Chateaubriand, cela ne m'inquiète pas, car cette phrase n'est sortie que de votre tête... Pourquoi dites-vous que je le déteste? Je ne le hais qu'autant qu'il est dangereux pour vous. Jusqu'à ce que je sois détrompée ou rassurée, je ne l'aimerai pas. »

« Avril 1810.

« Je ne vous tiens pas quitte de m'envoyer quelques lettres de M. de Chateaubriand. Il m'en faut deux, mais ne les choisissez pas, il me faut la première et la troisième; pour que votre probité ne soit pas tentée, j'aime mieux diriger votre choix. »

Madame de Duras communiqua ces lettres à madame de La Tour du Pin, qui lui répondit :

« Bannissez, comme une mauvaise pensée, l'ennui et le dégoût d'être chez vous ! Calmez cette tête trop vive qui fait votre malheur ! Faites-vous des occupations utiles ! ôtez de dessus votre table cet éternel *Génie du Christianisme*, ces *Martyrs*, cet *Itinéraire* que vous savez par cœur ! Quand on a lu tout cela une ou deux fois, on ne les lit pas tous les jours, comme l'Imitation de Jésus-Christ. »

L'enchantement dure, et à Paris Chateaubriand voit chaque matinée son admiratrice. Marie-Joseph Chénier venant de mourir, un fauteuil était vacant à l'Académie française; poussé par Fontanes, Chateaubriand faisait ses visites de candidat et prenait conseil de madame de Duras. Madame de La Tour du Pin multiplie ses lettres et ses avis à son amie :

« Bruxelles, 17 avril 1811.

» L'amitié ne ressemble pas du tout à ce que vous ressentez ! Fuyez à Ussé[1] et *évitez les adieux !* Voici une phrase de

1. Madame de Duras avait acheté en 1808 la terre et le château d'Ussé, en Touraine.

Pauline (Madame de Cossé) : « Clara nous quitte dans la » semaine de Quasimodo, désolée de partir avant la grande » réception (à l'Académie). Elle est heureuse, passionnée, ne » se l'avouant pas, et goûtant tout le charme d'un sentiment » exalté, sans y mêler une seule inquiétude, ni un seul » reproche. C'est un aveuglement qui la sauve de tout scru- » pule, et cette profonde ignorance assure à la fois et son » repos et son bonheur. » Vous prenez si peu de soins de cacher vos sentiments! Calmez votre cœur, si vous le pouvez! Repoussez la pensée de cet homme qui fait votre tourment; j'attends beaucoup du temps. »

Il y a bien de la finesse et de l'observation dans la phrase de madame de Cossé; elle définit au mieux le caractère de l'affection de madame de Duras. Le temps n'en affaiblissait pas le charme, et, le 28 mai, madame de La Tour du Pin lui écrivait encore :

« Avez-vous lu les lettres de madame du Deffand? Elles m'ont beaucoup amusée. Mais que vais-je parler d'une pareille lecture à une personne qui lit Horace! Pauline me dit que votre Walpole ira vous voir à Ussé ce printemps. Pourquoi pas, chère amie? Il me semble qu'il y aurait de l'affectation à le refuser, et je ne sais pas ce qu'il pourrait penser lui-même du danger que vous craignez. Néanmoins, s'il doit y en avoir, si votre tête doit vous faire redouter de vous retrouver avec lui dans la solitude de la campagne, ne vous y exposez pas, ma chère. Ne me parlez plus de votre vieillesse! Madame du Deffand avait certainement de l'amour pour H. Walpole et elle avait soixante-dix ans; et moi, qui en aurai quarante-deux dans huit jours, j'ai de l'amour en ce moment pour un jeune homme de vingt-deux ans. Vous en rirez tant que vous voudrez; mais je l'aime à la folie et je voudrais en faire... mon gendre. N'en parlez à personne au monde! Je n'ai encore que des espérances si vagues que je n'ose m'y fier. Il ne pourrait mieux faire pour son bonheur. »

Cette bonne humeur, mêlée d'esprit et d'affection, continue à s'épancher dans cette correspondance; mais le temps avait atténué la flamme, sans l'éteindre. Nous avons hâte de laisser

parler celui que madame de La Tour du Pin appelait le Walpole de madame de Duras.

Nous avons sous les yeux toutes les lettres que René lui a écrites; elles sont nombreuses. Tant que l'ambition ne deviendra pas la maîtresse à qui il sacrifiera tout, même son cœur et le cœur des autres, sa correspondance est d'une simplicité, d'une grâce et souvent d'une poésie qui enchantent. Nous entrons dans la lune de miel de cette amitié pure et dévouée jusqu'à la souffrance. Elle durera assez pour qu'on puisse juger la noblesse d'âme, la hauteur de caractère, la connaissance du cœur humain dont s'ennoblira la vie de madame de Duras...

Madame de Duras avait arrangé un dîner pour présenter M. de Chateaubriand à quelques amis, le duc et la duchesse de Laval-Montmorency, la marquise de Sainte-Maure, la comtesse de Cossé, la comtesse de Bérenger. Chateaubriand répond à cette invitation par un refus. Il n'avait pas de goût pour le monde. Les amitiés qu'il avait contractées dans le petit salon bleu de Pauline de Beaumont lui suffisaient alors. Si, plus tard, les passions ou les circonstances le rapprochèrent de quelques belles dames, il demandait, comme première condition de leur fréquentation, de ne point figurer dans leurs représentations mondaines.

« Vous êtes trop aimable, madame, j'ai réellement peur des visages inconnus. Je suis si sauvage que je n'ose répondre de mon humeur. Autant je serais heureux de passer auprès de vous les moments que vous voudriez bien m'accorder, autant je serais désolé de troubler votre société par ma mine silencieuse et allongée. Le soir surtout, je ne suis pas de ce monde. Je vous avais, je crois, demandé à déjeuner ? Cela peut-il vous convenir ? »

Cet autre billet fait pénétrer un peu plus dans l'intimité .

« Ce dimanche.

» J'aurai l'honneur de déjeuner demain chez madame de Duras, mais je la supplie de me traiter avec moins de cérémonie. Une tasse de thé me suffit. »

Madame de Mouchy est à Paris; elle les rapproche, les réunit dans sa loge au théâtre. Enfin la glace est rompue. Chateaubriand demande et obtient d'appeler madame de Duras *ma sœur;* et il signe *your brother, votre frère.* Elle vient visiter la Vallée-au-Loup, où René s'était retiré. Il lui rend à Ussé cette visite et il lui écrit dès qu'il a regagné sa solitude :

« Puisque vous voulez bien, madame, me permettre de vous donner le nom de sœur, je dois, en frère affectionné, tenir ma parole et vous rendre compte de la manière dont je passe ma vie, depuis que je vous ai quittée. Depuis deux jours que je suis arrivé, voilà la première fois que je m'assieds dans le salon et que je prends ma plume pour écrire. J'ai fait deux cents fois le tour de cette petite vallée que vous avez daigné visiter, et j'aime tant mes arbres, mes ouvriers, que je ne puis consentir à les perdre de vue un seul instant. Quel dommage que le plaisir soit si cher! Si j'étais riche, il est bien clair que mon rôle serait fini dans la vie, et que je deviendrais un *gentleman-farmer,* dans toute la force du mot. J'ai en horreur les livres, la gloriole et toutes les sottises du monde. *Une amitié tendre et surtout sans orages,* la retraite et l'oubli le plus absolu, satisferaient à tous mes goûts comme à tous mes besoins. Je mets au nombre des grands dédommagements des peines de ma vie passée, le bonheur d'avoir rencontré *my good sister,* dans mes vieux jours. Il est si rare de trouver aujourd'hui des âmes nobles qu'on ne saurait trop s'y rattacher, quand, par hasard, le ciel vous les envoie. J'ai bien peur d'arriver trop tard samedi à Paris pour avoir l'honneur de vous voir et vous prier de me présenter à M. de Duras. Tout ce que vous m'avez dit de ses sentiments me fait désirer vivement de le connaître. Je serais bien heureux, s'il consentait à visiter ma vallée aux nouvelles feuilles. »

Cependant cette affection fraternelle n'était pas sans éveiller quelques scrupules dans la conscience de madame de Duras; elle se demandait si elle avait bien le droit d'accepter le titre de sœur, si elle n'empiétait pas sur une autre affection qu'elle connaissait et qu'elle respectait ; elle confiait

ses scrupules à celui qu'elle appelait « mon frère ». Il lui répondait :

« Quelle folie, chère sœur ! madame de Mouchy sait que je l'aime, que rien ne peut me détacher d'elle. Je n'aurais à lui reprocher que quelques injustices qui tenaient à la délicatesse de son attachement et de ne m'avoir pas toujours cru assez sincère, mais moi, n'ai-je pas mille défauts ? Et quelles amitiés ont été d'intelligence sur tous les points et n'ont pas été exposées à quelques orages ? Sûre ainsi de moi, madame de Mouchy ne me défend ni de vous voir, ni de vous écrire, ni même d'aller à Ussé, avec ou sans elle. *Si elle me le commandait, sans doute elle serait aussitôt obéie,* comme je vous l'ai dit cent fois. Vous ne le trouvez pas mauvais. Vous m'en estimez davantage ; cela vous apprend à compter sur moi. Je sens véritablement le prix de l'estime et de l'amitié que vous daignez m'accorder. Je ne les dédaigne pas ; je les reçois avec une reconnaissance infinie. Je vous promets en retour cette amitié de frère que vous êtes assez bonne pour me demander. Croyez que je ne manque pas de parole dans toutes les choses sérieuses de ma vie. Si vous vouliez être ma véritable sœur, je voudrais être aussi votre véritable frère. Vos sentiments élevés, la chaleur de vos attachements me font croire que je serais un frère très heureux, et qui s'entendrait à merveille avec vous. C'est madame de Mouchy qui a inspiré l'*Abencerage ;* je suis charmé qu'il vous plaise autant. Tous les sentiments en sont dignes de vous.

» *Your brother.*

» Val-au-Loup, dimanche. »

Nous connaissons maintenant le caractère du sentiment exalté de madame de Duras pour Chateaubriand ; elle voulut prouver par une délicatesse sans bornes, fût-elle sans réciprocité, la vérité de cette observation : « qu'il y a un goût dans la pure amitié où ne peuvent atteindre ceux qui sont nés médiocres. »

*
* *

Les années 1810, 1811, 1812 et 1813 sont les plus actives de la carrière littéraire de Chateaubriand. Ce sont celles aussi

où, à travers la gêne et les tristesses, son imagination fut le plus souverainement royale et aimable.

Il va publier l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*, il va remplacer Marie-Joseph Chénier à l'Académie française, il commencera d'écrire les *Mémoires d'outre-tombe*. Il songera même à devenir auteur dramatique, et il composera *Moïse*. Les soucis de toute sorte ne lui manquent pas. Son discours de réception, marqué *ab irato* de traits au crayon par Napoléon, ne peut être prononcé. On voudra le contraindre à en écrire un second. Il s'y refusera. Avec un mélange de colère et d'admiration, l'empereur tantôt le menace, tantôt demande à l'Institut pourquoi il n'a pas proposé le *Génie du Christianisme* pour un des prix décennaux. Il fera plus. Il déclarera à Fontanes qu'il nommerait volontiers Chateaubriand surintendant général de toutes les bibliothèques de France ; et néanmoins, le ministre de la police l'invitera à s'éloigner de Paris. Ses ennemis déterreront l'*Essai sur les Révolutions* et en citeront des lambeaux ; il sollicitera de M. de Pommereul, directeur général de la librairie, la permission de réimprimer ce premier ouvrage, tout entier. On le lui refusera. C'est à ces événements que correspondent les lettres qui suivent ; elles ont comme une saveur particulière de poésie, de lassitude et de grâce.

« 27, dimanche.

» Que ma sœur est bonne et aimable ! Je l'aime tous les jours davantage. Elle entre si bien dans mes peines et dans mes plaisirs ! Elle me parle une langue que j'entends si bien ! Je suis réellement bien triste à présent, et, depuis un mois ou deux, je tourne tout à fait aux idées noires. Je n'ai pas de sujet positif de chagrin, mais l'incertitude de mon avenir me trouble et je voudrais, s'il était possible, sortir de cette position, qui ne m'assure jamais de lendemain. Ensuite, je vois, avec une vive inquiétude, l'abandon où je serai dans quelques années. Je suis sans famille et sans aucun de ces attachements communs qui remplissent au moins les jours. Aussitôt que l'*Itinéraire* sera imprimé, il faudra bien que je vienne à ma résolution.

» *Sans doute, je n'ai point mis dans l'*Itinéraire *ce que je ne devais pas y mettre ;* c'est l'histoire de mes pensées et des

mouvements de mon cœur pendant un an, sur les ruines d'Athènes et de Jérusalem; *mais rien de ce qui ne doit pas sortir de mon cœur n'en sortira;* et si cet *Itinéraire* ne m'apporte pas quelque gloire, du moins, je l'espère, il me fera aimer des âmes généreuses et capables de sentir le prix des sentiments élevés.

» Bonjour, chère sœur, je baise humblement et respectueusement votre main gauche, c'est celle du côté du cœur. »

Il lisait à madame de Duras son manuscrit, la consultait sur les suppressions et sur le caractère même de son livre. Elle le relevait de son abattement :

« Val-au-Loup, lundi, 20 septembre.

» Ma sœur est bien aimable de me prêcher. J'en ai grand besoin, et je ne sais quand la raison me viendra, mais jusqu'à présent, je ne l'ai pas encore vue. Je suis triste et inquiet. Vous avez appris l'accident arrivé à ce pauvre Alexandre (de Laborde), et la mort de sa petite fille qui s'est jetée par la fenêtre. Cela a ramené la famille à Paris. Ils ont quitté Méreville. Ils sont malheureux, malades, et cela m'afflige. D'un autre côté, le travail me fait mal, et j'ai un tel dégoût des lettres que ce n'est qu'avec une répugnance extrême que je me vois forcé de publier quelque chose de nouveau. Je suis pourtant assez content de mon barbouillage... C'est tout juste ce que vous voulez, des mémoires plutôt qu'un voyage. Je parle de moi, comme une véritable pie, d'un bout à l'autre du manuscrit; j'ai rétabli le passage que vous regrettiez. Vous me devinez ou je vous devine. Vos lettres me font grand plaisir, et je vous le prouve par mes réponses. Je vous écris comme à une véritable sœur, sans réserve, et tout ce qui me vient au bout de ma plume. — Bonjour, chère sœur, je retourne à l'*Itinéraire*. Je suis à présent au moment de quitter l'Attique, assis au cap Sunium, par une nuit superbe. J'aimerais être assis auprès de ma sœur, à la petite table à thé, avec mes deux petites compagnes (Félicie et Clara). Comment se portent-elles? Et M. de Duras? »

Il n'avait pas un moment pour respirer. Il travaillait, dit-il, quinze heures par jour. Il touchait à la fin du second volume;

il voulait envoyer les épreuves à madame de Duras, mais il n'osait le faire. La police venait de confisquer tous les exemplaires de l'*Allemagne* de madame de Staël. La censure retenait et mutilait le premier volume de l'*Itinéraire*. Chateaubriand avait, au même moment, une autre cause d'affliction. La comtesse Auguste d'Arenberg venait de mourir subitement sur la route de Genève. C'était une excellente femme qui l'aimait beaucoup, et, s'il avait eu quelque espérance d'une indépendance de fortune, c'était de ce côté-là. Elle était sa parente et elle connaissait ses préoccupations d'avenir : « Voilà encore un songe évanoui, écrivait-il, c'est l'histoire de tous les songes. » L'automne, cette saison qui lui plaisait tant autrefois, s'avançait ; s'il n'avait plus autant de plaisir que dans sa jeunesse à voir tomber les feuilles et se coucher le soleil, si les mêmes rêveries et les mêmes illusions n'étaient plus les compagnes de sa vie, il avait gardé plus tristement que jamais le sentiment de la fragilité des choses et de la rapidité des heures.

Madame de Duras, dans les premières effusions de son amitié, aurait voulu posséder une chaumière auprès de lui.

« Combien c'est aimable à vous de penser ainsi, lui disait René ; eh bien ! moi, je voudrais un vieux château auprès du vôtre. Les chaumières ne me tenteraient qu'avec la paix, l'aisance et *autre chose encore*, sans quoi elles rappellent trop l'indigence et le malheur. Mais si vous vendez jamais Ussé, donnez-moi la préférence pour le voisinage. Vous savez que je le mérite. Je voudrais demeurer avec vous plus longtemps, mais il faut retourner à l'ouvrage. Vos lettres, comme celle de dimanche, me charment et me font supporter la vie que je mène. »

Enfin l'arrangement avec son éditeur pour la publication de l'*Itinéraire* se termine. Il corrige les épreuves, mais il se tourmente encore. Il est né dans la saison des tempêtes et au bord de l'Océan ; il a désiré toute sa vie le calme, et jamais il n'a pu l'obtenir. Enfermé au Val-du-Loup, il ne reviendra à Paris qu'au moment où l'*Itinéraire* paraîtra.

« Tout finit heureusement dans ce monde, écrit-il à sa

sœur ; je vieillis (il a quarante-deux ans), et j'arrive au bout de mon songe tout comme un autre. Les jours décroissent déjà et nous aussi. »

On sait que, malgré la censure, le succès de l'*Itinéraire* fut aussi complet que celui des *Martyrs* avait été disputé. La campagne d'injures que Chateaubriand redoutait n'eut pas lieu ; et cependant le découragement s'était à ce point emparé de lui qu'il était prêt à quitter la France ; sa fierté lui faisait redouter un des prix décennaux. Madame de Duras pansait les plaies de son orgueil qui saignait.

Il avait souffert en écrivant l'*Itinéraire*. Il avait été forcé de se replier sur lui-même, de descendre dans son cœur. Un homme qui écrit des *mémoires* est le juge et le spectateur de ce qu'il a été. Le passé lui pesait ; il n'avait pas encore trouvé l'objet de son désir sans cesse en éveil. Dans une lettre du mois de mars 1812, l'ingrat accuse encore le mal inguérissable de René.

« Quand je vois que, malgré tous mes efforts, je n'ai pu, à l'âge où je suis, *acquérir un cœur dont je sois sûr*, ni me créer un avenir, ni obtenir le repos de la vie intérieure ou de la fortune, je me laisse aller, malgré moi, à la tristesse. Je ne sais très sérieusement ce que je deviendrai et où je finirai mes jours. Les ressources me manqueront tôt ou tard, et, *comme les liens qui pouvaient autrement me retenir sont à tout moment prêts à se rompre*, il faudra que je remette ma vie aux hasards d'une nouvelle destinée. »

Et, à la suite de cette confidence, il revient sur un incident littéraire qui avait fait grand bruit, même sous le silencieux Empire, et il en parle avec une légitime fierté :

« J'espère que ma sœur est contente pour les *prix décennaux*, qui nous ont fait tant de peur ; mon étoile m'a bien servi. Trouvez-vous rien de plus honorable que de n'être pas même nommé par ces gens-là, tandis qu'ils mentionnent honorablement MM. Fabre, Jouy et autres grands hommes ? Ils n'ont osé ni m'insulter, ni me couronner, et ce pauvre

abbé Delille auquel ils vont accoler G[1]... ! Il faut qu'il copie les admirables vers de la *Pitié*. Fontanes et Bonald partagent avec moi l'honneur de l'oubli. Dieu veuille maintenant que les journaux me laissent la paix ! — Agréez, chère sœur, tous les tendres sentiments du frère le plus dévoué. »

Les relations suivies que Chateaubriand avait nouées à Méreville se détendaient chaque jour et allaient bientôt prendre fin. Ses lettres devenaient de plus en plus mélancoliques, et madame de Duras en était affectée, et le lui témoignait. Elle lui voulait des amis. Il lui répond en montrant le fond de son âme inquiète, tourmentée, susceptible.

« Novembre 1811.

» La première lettre de ma sœur était bien triste ; heureusement, la seconde est moins sombre. Je ne voudrais pas causer la moindre peine à ma sœur, et, quand je lui vois un instant de tristesse et que je crois en être la cause, je suis désolé. Ma sœur veut que j'aie des amis ! Est-ce qu'on se les donne? Notre caractère peut-il se changer? Je suis au fond un vrai sauvage. Certainement, si j'étais libre, je vivrais dans la solitude la plus absolue. Toutes les fois qu'on a un goût dominant, on n'est propre qu'à cela. Je sens fort bien que je ne suis qu'une machine à livres. Sans rien exagérer et sans faire de roman, il me faudrait un désert, une bibliothèque et une *miss*, ou plutôt il aurait fallu. Du reste, je ne suis propre à rien, et me prêcher pour faire ceci, pour faire cela, c'est prêcher un malade ou un fou. Tout s'achète; si j'ai quelque talent et un peu de gloire, la persécution et les dégoûts font le contrepoids. Au fond, j'aimerais mieux, si je le pouvais, avoir pour amis quelques-uns de mes pairs. Je déteste et méprise souverainement les gens de lettres. Je ne connais pas de plus vile canaille, les hommes d'un vrai talent exceptés, qui sont nobles de droit et pour toujours. Mais irai-je me jeter au cou du premier venu pour obtenir un ami? Sortirai-je de mon apathie, de ma paresse, de mon insouciance, de ma bêtise accoutumée pour devenir un homme du monde et m'en aller visitant le genre humain? Je le voudrais que je ne le

1. Il s'agit de M. Ginguené.

pourrais pas. On ne force pas nature. Je pousse l'incurie jusqu'à ne pas répondre aux trois quarts des lettres d'admiration que je reçois, et je suis sûr que cela me fait une multitude d'ennemis de gens qui seraient mes chevaliers. Mais qu'y faire? Si j'avais ma sœur pour secrétaire, cela s'arrangerait. Toutes les fois qu'on me parle d'un baptême ou d'un mariage, j'ai envie de pleurer. »

Après avoir envoyé de pareilles lettres, il eût voulu que des sympathies accourussent aussitôt pour le ramener au goût de vivre. C'étaient les soucis d'argent qui venaient encore envenimer les plaies de sa sensibilité surexcitée. Il avait des dettes et ne savait comment les payer.

« Val-au-Loup, ce 31 mai.

» Il faut qu'Ussé soit bien loin, car la réponse de ma sœur a été bien longtemps en route. J'attendais avec impatience le premier mot écrit du *château de la belle cousine*. Je suis désolé de voir que ma cousine est triste. Je ne suis pas gai non plus. Mes affaires vont très mal. Rien ne s'arrange, et j'ai devant moi un avenir si trouble et si noir que je ne sais comment j'échapperai à la catastrophe qui me menace. Il n'y a que ma sœur qui soit toujours bonne et aimable. Elle se plaint que mes lettres ne soient pas aussi cordiales et franches que ma conversation. Je conviens que ma position, en me serrant le cœur et en composant ma vie d'une foule de choses contraires, m'ôte cet abandon qui résulte de la liberté d'âme et de la simplicité des attachements. Je voulais vous parler de la pauvre petite Félicie et de l'ingrate Clara. Me rappelerez-vous au souvenir de M. de Duras? »

Les coups d'épingles ne lui étaient pas épargnés. A propos de son œuvre de jeunesse, l'*Essai sur les Révolutions*, la critique officieuse ne lui ménageait pas ses malices, Hoffmann, la bête noire de Chateaubriand, en était l'inspirateur. Un mot de madame de Duras avait appris à son ami qu'on imprimait chez Didot des extraits de son premier ouvrage. Madame de Chateaubriand était malade d'inquiétude ; madame de Duras était exaspérée. Dans un billet du vendredi 11 juin, daté de Verneuil, où il se reposait, il supplia sa chère sœur

d'être prudente et de ne pas se compromettre pour lui. « Il espère que le gouvernement ouvrira les yeux sur l'injuste persécution de ses ennemis. » La mauvaise foi reprenait, dans les premières éditions d'*Atala* et du *Génie du Christianisme*, certaines phrases ou des épithètes qui avaient disparu dans les éditions suivantes. Madame de Duras souffrait encore plus que lui de ces attaques.

Dans une lettre (20 juin 1812) qui mérite d'être recueillie, Chateaubriand descend jusqu'à se justifier, et ses explications ne sont pas indifférentes pour les lettrés :

« Comment, chère sœur, se fait-il que vous en soyez encore à connaître la canaille qui m'attaque au nom de ses maîtres? Ne savez-vous donc pas, ou ne devez-vous pas deviner que dans cette dernière dispute, on a affecté de confondre mes phrases avec celles de madame de Staël et, par une dérision dégoûtante, avec les phrases d'un M. de Sivry dont personne n'a jamais entendu parler? Ne savez-vous pas que non seulement ils altèrent mes phrases (en disant qu'ils ne les changent pas), mais qu'avec leur bonne foi accoutumée, ils vont reprendre dans les premières éditions du *Génie du Christianisme* et dans *Atala* des phrases corrigées depuis huit ans et souvent changées? La phrase que vous citez se trouve dans la première et la seconde édition du *Génie du Christianisme* (encore a-t-elle rapport à Diane) : « L'amitié était une » adolescente, et la virginité elle-même, personnifiée sous les » traits de la lune, promenait sa pudeur mystérieuse dans les » frais espaces de la nuit » (tome I, page 73). La phrase que vous citez n'est pas aussi ridicule, et elle n'existe plus dans les dernières éditions. Savez-vous que si l'on voulait d'ailleurs s'amuser à recueillir, dans les sermons de Bossuet, les phrases extraordinaires, on en ferait le recueil le plus ridicule? J'avais eu un moment l'envie de faire cet extrait et de l'envoyer comme pris dans mes ouvrages. Il est très certain qu'ils y auraient été attrapés. Que diraient-ils donc, si j'avais appelé la mort *une grande rature passée sur la vie;* si j'avais dit *qu'une femme fut douce envers la mort, comme envers tout le monde;* si j'avais dit, comme madame de Sévigné : « *J'ai* » *beau frapper la terre du pied, il n'en sort qu'une vie insi-*

» *pide et monotone* »; si j'avais dit comme Racine : « Au » dessus *d'un succès un naufrage élevé* » ? Et ce mélange continuel d'expressions triviales qui accompagnent le sublime dans Bossuet et dans Corneille ; y aurait-il eu assez de sifflets ? Je ris de votre joie de me voir en rapport avec les hommes ; je veux bien être le héros des femmes ; mais il n'en est pas moins vrai que les premiers hommes littéraires du siècle ont été ou sont mes amis : La Harpe m'a nommé seul dans son testament avec Fontanes; Fontanes est mon ami; et Dussaulx, l'abbé de Boulogne, Bonald ont été mes juges, et, puisqu'il faut le dire, mes admirateurs. Croyez-vous donc qu'il n'y ait que les belles dames à me dire des douceurs ? Eh ! bon Dieu, plût au Ciel qu'il en fût ainsi, je serais moins importuné d'éternelles lettres auxquelles je me tue de répondre. J'oubliais, à propos de phrases, de vous dire que dans le dernier article d'Hoffmann, il aurait cité, pour s'en moquer, quelques-unes des plus belles phrases que j'aie faites en ma vie, entre autres celle où je dis *que le désert s'est tu depuis qu'il a entendu la voix de l'Éternel,* phrase sur laquelle Fontanes, juge sévère et même timide, ne cesse de se récrier d'admiration. »

*
* *

Un *post-scriptum* ramenait madame de Duras à la préoccupation du mauvais état des affaires de Chateaubriand : « Quoi ! lui disait-il, vous me trouveriez quinze mille francs ! Cela n'est pas possible ! » Sa *chère sœur* avait pris en effet l'initiative de régler ses créanciers.

Pendant qu'elle s'occupait ainsi de ses intérêts, un incident faisait naître un léger dissentiment entre eux : il s'agissait de savoir si, après le refus de lui laisser prononcer à l'Académie son discours de réception, Chateaubriand devait en écrire un autre. Il s'y refusait avec raison; madame de Duras n'avait pas sur ce point les mêmes idées que lui; mais il y a des choses de sentiment qui sont plus fortes que tous les raisonnements; et, malgré toute sa déférence pour les opinions de son amie, il ne s'était pas laissé convertir; et il retournait s'enfermer au Val-au-Loup, pour ne plus en entendre parler.

Les négociations pour arriver à la constitution d'une société de dix actionnaires reprirent de plus belle. Chateaubriand avait engagé à un créancier son manuscrit du *Dernier des Abencerages;* mais son parent, M. de Tocqueville, lui procura l'argent nécessaire pour le dégager. Madame de Duras s'était chargée de trouver les souscripteurs dans son milieu.

Parmi ces personnes dévouées, nous nommerons Adrien de Montmorency, duc de Laval, et son aimable femme que Chateaubriand, dans sa correspondance, appelle familièrement l'*Adrienne*. De plus, ses neveux lui avaient offert de prendre deux actions. C'était son travail qui était la base de cet emprunt. Un projet de mariage de son neveu Christian pouvait en faciliter la conclusion; mais Chateaubriand le poussait au célibat. *Le mariage,* disait-il, *est la plus grande des calamités.* Pendant que madame de Duras poursuivait cette opération, « il attendait une offre sérieuse d'un pays étranger, et il espérait trouver une autre patrie moins ingrate et plus généreuse ».

Retiré dans la solitude, il écrivait le 29 juin 1812 à sa sœur qu'il était allé à Chartres chercher un nouvel actionnaire :

« Si je puis parvenir à garder mon champ et mes livres, je serai la plus heureuse personne de la terre. Je vais entreprendre quelque long ouvrage qui puisse m'occuper plusieurs années. Rien ne fait mieux sentir le charme de la solitude et ne calme mieux la tête et le cœur que le travail. Cet été, j'irai peut-être voir mes amis; je dis peut-être, car *je suis si pauvre que je ne sais si j'aurai les moyens de me déplacer.* Mille tendres compliments; mille souvenirs à M. de Duras ainsi qu'aux petits anges. »

Cette phrase touchante : *Je suis si pauvre que je ne sais si j'aurai les moyens de me déplacer,* ne faisait que stimuler le dévouement de madame de Duras; mais elle ne parvenait pas à connaître exactement le montant des dettes de son ami. Il était le plus insouciant des hommes en fait d'affaires. Le chiffre de ses dettes variait; il oscillait entre douze et quarante mille francs. Madame de Duras parvient à réunir le nombre d'actionnaires désiré. Elle se heurte encore aux objections de Chateaubriand, objections toutes de sentiment et de fierté :

« Vous êtes la seule personne, lui dit-il, à qui je peux dire : *N'oubliez pas le trimestre;* au lieu qu'avec tout autre, je me tairai. Dans ce temps-ci, on n'a pas le sou; si ce n'était pas ce temps-ci, je n'aurais besoin de personne. Je suis si las de toutes ces misères, que je vous prie de ne m'en plus parler. »

Toujours prêt à jeter le manche après la cognée, il accuse madame de Duras « d'inhabileté »; elle courut au plus pressé et put lui prêter quelques milliers de francs, pour éteindre des dettes criardes. Pendant toutes ces opérations, il avait imaginé une singulière manière de gagner de l'argent : c'était de composer une tragédie. Toutes ses lettres à madame de Duras, en 1812 et 1813, parlent de son *Moïse*. La *chère sœur* n'était pas rassurée sur la beauté de ses vers, elle avait souci de sa gloire.

Dès le 22 décembre 1811, il lui écrit :

« Vous voulez connaître le sujet de ma tragédie; je croyais vous l'avoir conté; j'ai retrouvé ma première lyre, je suis fort content. J'ai des chœurs. C'est de la Bible toute pure, toute grande, toute noble, comme *Athalie*, à Racine près. Bonjour, chère sœur, écrivez-moi, aimez-moi ! »

Et dans une autre lettre, du 1er novembre 1812 :

« Vraiment, chère sœur, je ne sais pas ce que ma dernière lettre avait de plus aimable que les autres. Est-ce que je paraissais vous aimer davantage? Cela peut être, puisque l'amitié, dit-on, augmente en vieillissant. Je crois sentir que je deviens le meilleur homme de la terre. Je radote un peu, mes cheveux blanchissent, et bientôt on me mènera par le bout du nez, où l'on voudra. Que dites-vous de ma tragédie? Ne vous ai-je pas mandé cent fois que j'en faisais une, qu'elle s'appelait *Moïse au mont Sinaï*, et que j'en avais deux actes complets? J'ajouterai que je crois ces deux actes excellents. Il faut bien quelquefois que je me vante; mais d'ailleurs, soyez tranquille, *si ma tragédie n'est pas un chef-d'œuvre, si elle ne me place pas au premier rang, je la jetterai au feu sans hésiter, puisque, après tout, ce n'est pas là que j'ai placé ma gloire. Vous voilà rassurée. Au reste j'ai fait des vers vingt ans de ma*

vie, avant d'avoir écrit une ligne de prose. Ainsi je ne suis pas à mon coup d'essai quant à l'instrument; mais c'est une terrible œuvre que celle où il faut faire marcher de front l'intérêt dramatique, le caractère, les passions et le style. Je ne me doutais pas de la pesanteur du fardeau, avant d'avoir essayé de le soulever. Dans huit mois d'un travail continuel, je n'ai pu mettre debout que deux actes. Nos tragiques modernes vont plus vite en besogne. Vous demanderez, à présent, comment il y a une tragédie dans *Moïse au mont Sinaï.* C'est là mon secret. Vous verrez cela cet hiver. Chère sœur, c'est demain le jour des Morts. Priez pour tous les parents que j'ai perdus, comme je prie pour les vôtres! Mille tendresses! »

Bien qu'elle fût loin d'être un chef-d'œuvre, Chateaubriand ne jeta pas sa pièce au feu. Il se mit au cinquième acte. « Je vois, disait-il, que le temps que doit occuper une tragédie, en voulant faire tout ce qu'on peut, est à peu près dix-huit mois. Racine a gardé *Phèdre* trois ans; mais il a fait *Athalie* en six mois; le terme moyen me semble meilleur. Je n'aurais jamais cru, du reste, avant de l'avoir essayé, que ce fût une œuvre si pesante et si difficile. On dit que j'ai deux scènes dans le quatrième acte qui peuvent décider un succès. »

L'inspiration n'était pas venue, et le cinquième acte était inachevé, lorsque l'auteur de *Moïse* est appelé à Paris, comme membre du jury criminel. Son imagination grossit l'événement : « Au lieu de faire mourir mon Arzane, il faut que j'aille condamner quelques malheureuses du Palais-Royal à la Salpêtrière. C'est certainement un tour de mes amis. J'étais si bien disposé au travail! *Fontanes m'avait déclaré que mes vers étaient pour le moins aussi beaux que ma prose.* Je voulais vous montrer les cinq actes entiers à votre arrivée à Paris (car vous viendrez, n'est-ce pas?) Point du tout. — Vous demandez quatre vers, en voici trois; mon jeune Juif répond à une diablesse qui veut l'entraîner aux plus grands sacrifices, en ayant l'air de douter de son amour :

Laisse-moi conserver cet honneur qui m'anime,
Connaître mes devoirs, sans te manquer de foi,
Apercevoir l'abîme et m'y jeter pour toi...

» Vous voyez qu'il aime assez! Je quitterai la Vallée d'aujourd'hui en huit. Bonjour, chère sœur, aimez-moi de tout mon attachement pour vous. »

La citation n'était pas de celles qui pouvaient *rassurer* madame de Duras. Elle fut toujours rebelle à l'admiration des essais poétiques de Chateaubriand; elle ne lui passait que la romance *Combien j'ai douce souvenance...*

Toute l'année 1813, malgré la gravité des événements, s'écoule paisible à Ussé, avec un séjour intermittent de trois ou quatre mois à Paris. Elle y faisait de longues promenades le matin avec Chateaubriand sur les boulevards extérieurs. Plus tard, elle rappellera à l'ingrat ces moments délicieux de causerie et d'intimité. Quand madame de Duras retourne en Touraine, les billets ou les lettres de son ami la suivent. La police impériale est encore tellement soupçonneuse qu'il faut se garder dans une correspondance de faire la moindre allusion politique. Les lettres sont, la plupart du temps, décachetées et lues dans le cabinet noir. Celles de Chateaubriand sont toujours affectueuses et tristes. On sent peser sur ce noble esprit un joug d'autant plus lourd qu'il prévoyait l'approche des calamités.

« Val-au-Loup, dimanche.

» Rien ne peut me plaire autant que le naturel de ma sœur, sa manière franche d'aimer, de haïr, d'admirer; et à Dieu ne plaise qu'elle change jamais tout cela pour du bel esprit et des sentiments sans simplicité. Je me réjouis. Je crois que je serai à Paris jeudi prochain, pour y passer huit ou dix jours. Ma sœur aura, si elle le veut encore, une bonne part de ce temps, tout, si cela était possible. Je vais la prier de faire quelque chose pour moi. Voici une petite liste d'arbres verts que je désire avoir. Ils sont rares; mais cependant on peut les trouver chez les principaux pépiniéristes. Ma sœur a des chevaux; elle pourrait rendre visite aux jardins des faubourgs et arrêter mes arbres. Mon papier finit, il faut finir. Si je disais combien je suis attaché à ma sœur, mes lettres seraient trop longues. Mille remerciements de la graine de pins. »

Pendant ces séjours à Paris, madame de Duras ne recevait

que quelques amies : la comtesse de Bérenger, la comtesse de Cossé, la marquise de Sainte-Maure, la comtesse de la Tour du Pin. Chateaubriand lui avait fait connaître madame d'Aguesseau, madame d'Orglande, et ses amis Joubert, Clausel, de Bonald et Fontanes. Dans un billet de cette année 1813, sans doute pour entendre une lecture, René lui désigne les personnes qu'il désire voir inviter par sa chère sœur, et tous les noms que nous venons de citer figurent sur la liste.

Il en manquait un cependant. Le 20 janvier 1813, il écrivait à madame de Duras :

« Mille choses me tracassent, m'affligent, me découragent. Pour vous en citer une entre mille, hier j'ai reçu un congé en forme et je l'ai accepté, car enfin, il y a un terme à tout; je ne sais si je serai rappelé; mais ce qu'il y a de certain, c'est que j'en ai par-dessus la tête. »

Et quelques jours après, il ajoutait dans un billet qu'il n'aurait jamais dû écrire :

« On m'a bien rappelé; mais les choses ne sont point changées et ne changeront plus. J'ai rendu tout ce que je possédais, et il ne me reste pas une trace de ce qui a fait une partie du bonheur et des peines de ma vie. Je crois que j'en serai plus heureux, quoique peut-être un peu plus triste; mais le temps va vite, et il m'emportera avec toutes mes futilités et toutes mes folies. Je vois beaucoup vos deux amies, l'*Adrienne* et la grande dame (madame la comtesse de Bérenger); elles me parlent de vous et prétendent que je vous aime uniquement. Qu'en pensez-vous? Elles viennent aussi chez madame de Chateaubriand. Je vous assure que l'*Adrienne* est une petite personne aussi drôle et aussi gentille qu'on puisse trouver. Du reste, je m'ennuie à la mort et je n'ai plus qu'à retourner à ma vallée. Vous ne pouvez pas vous faire d'idée de la nullité, de la bassesse et de la boue de Paris! Bonjour, bien-aimée sœur! »

Quel billet! et que pensa madame de Duras en le lisant? Elle dut percer à jour le cœur de René, et se dire qu'elle avait choisi la meilleure part, le dévouement, sans rien

demander en retour. C'est sans doute après avoir reçu ces lignes si cruelles pour celui qui les avait écrites, que madame de Duras lui adressait une lettre sérieuse qui jetait entre Chateaubriand et elle une cause de trouble menaçante pour leur amitié. Cette réponse de René faillit les brouiller :

« Je cherche surtout le repos dans la vie. Les jeunes matelots aiment les vents et la tempête, mais les vieux esclaves qui ont ramé longtemps, comme moi, dans une galère, connaissent le prix du beau temps. Je veux que ma sœur ne me gronde plus. »

Aucun nom n'est prononcé ; mais, aux souvenirs que madame de Duras évoqua plus d'une fois dans le cœur oublieux de René, il est facile de reconnaître à quelle personne il faisait allusion.

Chateaubriand habitait alors rue des Capucines, au coin de la place Vendôme, hôtel de Rome ; il était venu s'y loger pour être près de son ami Joubert, qui comprenait mieux que personne son génie d'écrivain et qui l'enhardissait, en lui donnant des conseils délicats. Charmant dans ses manies et dans ses originalités, il ne voulait pas passer les ponts le soir ; et Chateaubriand, sans trouver étrange cette frayeur, n'habitait plus le faubourg Saint-Germain, pour causer avec Joubert, et s'inspirer aux sources de son goût si difficile à satisfaire. Il pensait à revenir au Val-au-Loup avec les premières violettes.

« Je vois s'avancer avec joie, écrivait-il à Ussé (mars 1813), le moment où je vais quitter Paris. Je m'y ennuie à mourir. Je n'ai rien qui m'y attache. Dans l'entière liberté d'âme dont je jouis, je n'aspire qu'à la solitude et au repos. La passion qui a succédé aux autres dans mon cœur, c'est celle de mon jardin. Il faut bien, quand on est vieux, radoter de quelque chose. Mes petits arbres sont mes délices. Ah ! si vous n'aviez pas ce grand château si loin, et que vous habitassiez une petite maison auprès de moi ! Cela serait bien plus sage pour vous, et bien plus heureux pour votre frère ! Je vous enverrai mes vers quand ils seront meilleurs ; c'est

un vin qui doit vieillir avant d'en boire ; à présent, il est trop jeune. J'aime toujours ma sœur passionnément, et jamais je ne changerai sur ce point. »

Pour chasser tout regret et peut-être aussi tout remords, il se lance de nouveau dans un travail forcené. Il commence les *Études historiques*, avec ce mélange de faux et de vrai et ces éclairs de talent qui font de ce livre inachevé une large esquisse, sans précision et sans plan. Sa lettre dénote peu de sens critique ; mais que de grâce !

« Samedi. — 1813.

» Faute d'argent, j'ai renoncé aux eaux et à tous les projets de voyage. Je suis confiné dans mon désert. Je travaille à l'histoire. Je suis très content, et *Moïse* n'a fait que du bien aux vieilles tragédies des rois très chrétiens. Je traiterai magnifiquement nos amis. J'ai déjà amené devant moi quelques Duras, La Trémoille, Montmorency. Il faudra maintenant me saluer de loin, et malheur à qui me regarderait de travers ! Le pauvre Philippe le Bel, comme je l'ai arrangé pour ses États généraux ! J'ai fait justice aussi de la Réformation à cause de Sismondi. Il est singulier comme cette histoire de France est tout à faire, et comme on ne s'en est jamais douté !

» C'est bien dommage, chère sœur, qu'il faille abandonner cette belle entreprise pour aller mourir en Russie. Je ne sais que vous dire de notre petite société. Je n'entends plus parler de personne, si ce n'est de quelques créanciers qui me donnent de temps en temps signe de vie. C'est toujours cela. On passe très bien une heure ou deux avec cela, comme avec la torture. Tâchez, chère sœur, de sortir un peu de votre silence pour me dire que vous êtes heureuse. »

Chateaubriand est à la veille d'un tournant de sa destinée. Il écrit encore quelques lettres mélancoliques et aimables, comme celle-ci :

« 18 juin 1813.

» L'été est une mauvaise saison ; les visites vous dérangent. J'attends donc avec impatience l'automne, dont le commencement pourtant sera un peu troublé par le mariage de mon neveu. Mais aussitôt qu'il aura achevé cette grande et commune sottise. Je reviendrai m'ensevelir dans mon

désert. Il est très probable que j'y passerai l'hiver, surtout si vous ne revenez pas à Paris. Je mettrai alors en train les ouvrages que je médite, et, une fois plongé dans les livres, les jours passeront vite. Ces pauvres jours, voilà comme on les pousse ! Ne croirait-on pas qu'ils ne finissent pas, qu'ils dureront toujours ? Et, pourtant, mon front devient chauve ; je commence à radoter ; j'ennuie les autres ; je m'ennuie moi-même. La fièvre arrivera, et, un beau matin, on m'emportera à Chastenay. Qui se souviendra de moi ? Le savez-vous, chère sœur ? Quelques vieux bouquins que j'aurai laissés et qu'on ne lira plus, exciteront, au moment où je disparaîtrai, une petite controverse. On dira qu'ils ne valent rien du tout, et qu'ils sont morts avec moi ; d'autres soutiendront qu'il y a quelque chose dans ce fatras. On restera là-dessus, on fermera le livre, on ira dîner, danser, pleurer ; les frères et les sœurs s'écriront par la poste toutes sortes de choses où je ne serai pour rien. La vallée sera vendue à un bourgeois de Sceaux qui fera du vin de Suresnes, où j'ai planté des pins, et voilà l'histoire de tous les hommes. Bonjour, chère sœur ! je suis tombé dans le noir ; toutes ces idées s'évanouissent en pensant que je vous écris, que vous m'aimez un peu, et que mon attachement pour vous est aussi profond que durable. »

La première partie de cette correspondance, souvent exquise, presque unique dans notre littérature, se termine par ces deux billets qu'il savait si bien tourner :

« 18 juin 1813.

» Samedi je serai à Paris, et je vous verrai dimanche, après la messe. J'ai bien des choses dans l'âme que je voudrais vous dire, mais je souffre tant que j'ai peine à voir les mots que j'écris. Bonsoir, chère sœur ! Je vais me coucher avec votre pensée et le chant d'un rossignol qui revient chaque printemps dans ma petite tour. Il est arrivé avant-hier. Je compte lui apprendre le nom de mon amie. »

Et celui-ci, de la fin de l'année 1813 :

« J'espère, chère sœur, que vous croyez à présent à la sincérité de mon amitié. Je ne vous ai rien caché des liens et

des arrangements de ma vie. Cela me met le cœur à l'aise, et je puis vous dire des paroles que vous ne soupçonnerez pas de fausseté, puisque je suis fidèle et loyal envers les autres. Je ne suis pas le plus gai des hommes, mais je commence à devenir plus raisonnable. »

Cependant, entre le 19 et le 30 décembre, un grand fait avait eu lieu. La vieille frontière française avait été franchie. La police impériale éloigne de Paris Chateaubriand; il va passer quelques semaines d'exil à Dieppe, Avant de rentrer au Val-au-Loup, il frappe à la porte d'Ussé, puis il s'arrête à Verneuil, chez les Tocqueville. De cette hospitalière demeure sont datées ces lignes plus tendres que d'ordinaire :

« Chère sœur, voyez si je vous aime! Je manque ce matin une grande chasse pour vous écrire... Je ne saurais vous dire combien j'ai été heureux de vous revoir. Mon attachement pour vous augmente tous les jours. Je suis, comme je vous l'ai dit, le plus stérile des hommes, dans l'expression de mes sentiments. Je n'ai qu'une formule et, quand j'ai dit : Je vous aime, j'ai tout dit. Cela fait des lettres si courtes que j'en ai honte. Pour les allonger, il faudrait vous parler de moi, et ne connaissez-vous pas ce pauvre moi? — Bonjour, chère sœur. »

A. BARDOUX

POÉSIES

VOIX DANS LA NUIT

« Oui, l'aurore naîtra claire dans la nuit noire !
Le jour qui va venir fera l'un de nous grand ;
Ce qui luit sur nos fronts dont la clarté surprend,
C'est déjà le reflet de tes ailes, ô Gloire !

Mais dans la longue nuit qui ne veut pas finir
Nous faudra-t-il attendre, hélas ! longtemps encore ?
Ah ! qu'il tarde à jaillir l'éclair de notre aurore,
Et qu'il est long à poindre à nos yeux, l'Avenir !

Nous errons dans l'Amour, grand jardin plein de choses,
Enlacés de bras frais parmi les vents brûlants ;
Dans l'ombre il pleut des fleurs pâles sur nos doigts blancs,
Mais nous avions rêvé de lauriers, non de roses !

Fouettés sans fin d'un souffle âpre au parfum amer
Où de sourdes rumeurs grondent par intervalles,
Loin des calmes enclos où paissent les cavales,
Nos étalons cabrés hennissent vers la mer !

Désireux des chemins obscurs que le jour dore,
Où les fers à grand bruit sonnent sur les cailloux,
Ils tournent leurs beaux yeux nostalgiques vers nous,
Et piaffent du sabot dans la terre insonore.

Dressés sur les jarrets et les naseaux au vent,
Vers l'océan que blanchira l'aube première,
Ils aspirent la mer ensemble et la lumière
En humant à longs flots l'air salin et vivant;

Et parfois, las du souffle odorant qui les grise,
Couchés et s'ébrouant dans un demi-sommeil,
Ils rêvent d'un matin clair et d'un ciel vermeil
Où le galop est comme un essor sur la brise!

Debout! Abandonnons le jardin de langueurs,
Où notre foi, parmi la nuit, se lasse et doute,
Où notre longue attente épuise, goutte à goutte,
La sève de l'espoir et le sang de nos cœurs.

Debout! dégageons-nous des bras charmants et vagues,
Levons nos fronts des seins trop doux à notre ennui;
Au lieu du frêle cœur des femmes, dans la nuit
Écoutons longuement bondir le cœur des vagues.

Debout, debout! sautons au dos des étalons,
Passons les étriers d'argent, prenons les rênes,
Et que nos mains enfin fortes et souveraines
Nous mènent vers l'aurore et vers la mer! Allons! »

*
* *

— « N'allez pas! Écoutez la voix triste qui passe,
La voix, joyeuse hier, que brisent les sanglots;
O jeunes gens, ô fous, n'allez pas vers les flots:
J'en reviens, et je sais le secret de l'espace.

Amis, chers inconnus aux grands cœurs exigeants,
Jeunes frères que j'aime à travers les ténèbres,
Restez dans votre nuit, les aubes sont funèbres;
Nulle gloire ne vaut l'amour, ô jeunes gens!

Il n'est rien de plus vrai, rêveurs, qu'un sein de femme;
Là tout est contenu comme en un vase clair;
Dans la beauté vivante et simple de la chair
Le monde se résume autant que dans une âme.

La gloire que vous poursuivrez par les chemins,
Le front pâli, les doigts en sang, à coups d'épée,
La gloire aura toujours votre attente trompée:
Vous y cherchez ce que vous avez sous les mains.

Car c'est la femme encore et l'éternelle aimée
Qui vous sourit, debout au fond de vos desseins;
C'est toujours une bouche en fleur et deux beaux seins
Que vous aurez cherchés dans toute renommée.

N'allez donc pas, au bout des flots inapaisés,
Tenter les îles d'or des belles aventures;
L'orgueil de la conquête et les grandeurs futures
N'égaleront jamais un seul de vos baisers.

Restez dans votre nuit embaumée et secrète,
Parmi les bras légers qui vous bercent sans fin,
Ivres du chaud mystère et du plaisir divin
Qu'aujourd'hui l'on méprise et demain qu'on regrette.

Laissez gronder vers vous la lointaine rumeur :
Les flots roulent des corps peut-être sur la grève;
Songez que pour un seul qui vivra son grand rêve
Et qui n'en sera pas heureux, le reste meurt.

Laissez vos étalons hennir dans l'herbe haute
Et mâcher d'une bouche écumeuse leur mors ;
Dormez, aimez, tâchez d'oublier sans remords
Le sourd déferlement des vagues sur la côte! »

FIN D'AUTOMNE

Mélancoliques jeux, mystérieux délires
Dans l'aube et dans le soir,
Les derniers jours d'automne ont la douceur des lyres
Qu'on entend sans les voir.

Ils sont tristes et lents comme un chant monotone
Qui ne peut s'achever;
Ils sont là devant nous; notre regard s'étonne,
Nous croyons les rêver.

Une gloire de brume enveloppe les choses,
Toute couleur s'éteint;
Autour des rameaux nus et des dernières roses
Il tremble du lointain.

Le monde noie, au fond d'une extase physique,
Ses contours hasardeux;
La lumière parfois y semble la musique,
Silences toutes deux.

TRISTESSE

Tu es, ce soir, insatiable de tes larmes,
O songeur! Qu'as-tu donc à pleurer si longtemps?
Quel grand chagrin te fait sangloter, ou quels charmes
Préférer ta tristesse à la nuit de printemps?

Écoute! Il fait du vent dans les arbres et l'ombre;
C'est un vent qui fleurit les lèvres, en glissant,
Qui caressa des lys et des roses sans nombre
Avant de caresser la bouche du passant.

Viens-t'en le respirer sous les ramures douces
Qui balancent la lune au visage changeant;
Tu t'étendras dans le silence, sur les mousses,
Et tu verras trembler les peupliers d'argent.

Viens, viens! Il est aussi, dehors, de la tristesse,
Puisque ce soir tu veux t'enivrer de tes pleurs.
Pourquoi ne regarder que ton âme, sans cesse?
Contemple aussi la nuit qui l'égale en pâleurs.

Viens, ne reste pas là, rêvant à trop de choses,
Viens, ne soupire plus comme un adolescent;
Le vent a caressé des roses en passant,
Viens respirer l'odeur des plus lointaines roses,

VOILES SUR LA MER

Je me suis éveillé dès l'aurore; la mer
Se creusait en grondant au vaste vent amer,
Et le soleil montait des flots, brillant et triste.
— J'aurais pleuré! L'angoisse étrange qui persiste
En mon âme, depuis le grand chagrin lointain,
Hélas! s'était levée avec moi, ce matin.
J'ai regardé de la maison la mer houleuse;
Des voiles frissonnaient dans l'aurore frileuse,
Des marins lentement relevaient leur filet.
Toute la pêche vive au soleil ruisselait:
C'était, clairs reflets d'eaux, écume, éclairs d'écailles,
Comme un chalut d'argent aux merveilleuses mailles.
Et j'ai songé devant ces voiles, plein d'ennui:
Ils sont partis hier, ils ont passé la nuit
Sur les vagues, dans le suroît qui faisait rage,
Ils ont lutté toute la nuit contre l'orage...
Et maintenant, les yeux aveuglés par l'embrun,
Flagellés par les flots sous leur lourd ciré brun,
Les mains gourdes, lassés par l'attente nocturne.
Ils font sans fin le même geste taciturne

De tirer le filet tout visqueux de poissons
Ou de haler la ligne aux sanglants hameçons.
A sa place, les doigts meurtris, vaille que vaille,
Les pieds dans l'affreux sang rose, chacun travaille,
Morne, les yeux pleurant des larmes de sommeil,
Sous l'éblouissement douloureux du soleil.
Et tout à l'heure, après peut-être un labeur vain,
Tout brisés de fatigue, ayant soif, ayant faim,
En hâte, assis parmi des voilures souillées,
Ils vont manger le pain avec des mains mouillées
Et boire à la bouteille enfouie en un coin,
Chancelants, ruisselants, sordides... Et de loin,
Dans les moutonnements, sous la voile qui penche
Et saute sur les flots, souple au vent, toute blanche,
Traînant le grand filet qu'argente l'Orient,
Ils forment sur la mer un beau groupe riant!
— Ne te plains pas. Va, sois comme eux. Travaille, souffre,
Lutte sans fin, perdu dans la vie, autre gouffre,
Plus profond que la mer et plus mystérieux;
Soufflété par l'écume éparse, ayant aux yeux
Ces gouttes d'eau salée aussi que sont les larmes,
A travers les regrets du port et les alarmes,
Relevant d'un effort lassé ton front tombant
Parfois sur l'aviron trop lourd, rame à ton banc;
Tends la voile rugueuse au souffle de l'abîme,
Ramène en ton filet, médiocre ou sublime,
La part de pêche que les vagues te feront;
Gagne ton triste pain aux sueurs de ton front,
Romps-le hâtivement avec tes mains rougies,
Enivre-toi fiévreux dans tes brèves orgies
De vin épais, d'amour ou d'orgueil. Mange, bois
Comme les autres, vis comme les autres, sois
Comme eux, souillé, tremblant, morne, hâve, hébété...
— Mais que tout cela fasse au loin de la beauté!

FERNAND GREGH

LA PAIX D'ORIENT[1]

Au moment où la négociation des préliminaires de la paix s'ouvrit, le 3 juin 1897, entre l'Europe mandataire de la Grèce et la Turquie, l'Europe se trouva en présence d'un Abd-ul-Hamid transfiguré : au lieu du despote trembleur, haï et méprisé par les musulmans eux-mêmes, c'était le padischah victorieux. Interrompant la longue série des sultans humiliés, Abd-ul-Hamid avait vaincu des armées chrétiennes, occupé des terres chrétiennes, et les poètes commençaient à chanter sa gloire dans tous les pays de l'Islam. Les raisons mêmes qui avaient procuré cette gloire au sultan Abd-ul-Hamid, — c'est-à-dire les divisions et l'impuissance de l'Europe, — persistant toujours, les négociations devaient être difficiles.

Qu'allait demander l'Europe ? D'abord s'accorderait-elle pour demander quelque chose ?

1. Les documents d'une étude sur cette question sont dans les Livres *bleu*, publié (1897) par le gouvernement britannique (Turkey, XI) ; *vert*, publié (1897) par le gouvernement italien (*Creta e Conflitto turco-ellenico*) ; *blanc*, publié (1897) par le gouvernement hellénique (Conflit gréco-turc) ; *jaune*, publié (1898) par le gouvernement français (Affaires d'Orient, négociations pour la paix). Le *Livre jaune*, paru après tous les autres, est malheureusement le moins complet ; on n'y trouve pas de dépêches générales ; c'est un choix de télégrammes ; il serait impossible, si l'on n'avait que le *Livre jaune*, de suivre l'historique de la négociation.

*
* *

Le 6 avril 1897, au moment où la guerre semblait sur le point de s'engager, les Puissances, sur la proposition de la Russie, avaient remis une note identique aux gouvernements turc et grec : « Quelle que puisse être l'issue de la lutte, les Puissances, fermement résolues à maintenir la paix générale, sont décidées à n'admettre dans aucun cas que l'agresseur retire le moindre avantage de son agression. » Quand les hostilités eurent commencé, les deux gouvernements cherchèrent à rejeter l'un sur l'autre la responsabilité de l'agression. Or, bien que le gouvernement turc n'ait pas été aussi patient qu'il s'en est donné l'air[1], bien que le dernier incident, l'occupation d'Analipsis par les Turcs, ait été un acte d'offensive d'Edhem-Pacha, il est clair que la responsabilité la plus lourde, si l'on ne considère que les faits immédiats, tombe sur la Grèce. Mais la guerre de Grèce ne fut qu'un épisode de la crise ouverte par les massacres d'Arménie; elle fut une conséquence des massacres de Crète; en Crète, les chrétiens et le gouvernement grec avaient jusqu'au bout suivi les conseils de l'Europe, pour éviter le conflit. Ce conflit, c'était la Porte qui l'avait créé. Le grand responsable est et demeure le sultan Abd-ul-Hamid.

La note du 6 avril impliquait-elle que, si l'agresseur était vaincu, il serait laissé à la discrétion du vainqueur? Oui, si on l'interprète étroitement, mais il faut en chercher le sens dans l'intention générale des Puissances. Ce qu'elles voulaient, c'était éviter une rupture de l'équilibre en Orient : une diminution de la Grèce aurait rompu cet équilibre. Il devait être sous-entendu, d'ailleurs, qu'en aucun cas aucune parcelle de terre autrefois soustraite aux Turcs ne serait replacée sous le joug. Le gouvernement turc lui-même semble avoir compris qu'il n'avait pas le droit d'espérer une conquête : « Comme je vous l'ai répété à plusieurs reprises, est-il dit dans une circulaire ottomane du 18 avril, le gouvernement impérial ne poursuit aucune idée de conquête

1. Dans un précédent *Livre jaune*, 1897. Dépêche de M. Cambon, 9 avril.

contre la Grèce, et, s'il est aujourd'hui dans l'obligation d'accepter la guerre, se trouvant dans le cas de légitime défense par suite des hostilités ouvertes par les Hellènes, c'est simplement pour la sauvegarde de ses droits les plus sacrés et de son intégrité. »

La note des Puissances, du 6 avril, et la circulaire ottomane du 18 du même mois, donnaient une base aux négociations de l'Europe : le rétablissement du *statu quo ante bellum*. Les Puissances chrétiennes et civilisées pouvaient dire au Sultan : « Vous avez été vainqueur en Thessalie; les troupes grecques ont été rappelées de Crète ; votre adversaire l'hellénisme est par terre et point près de se relever ; voilà des bonheurs inespérés, et qui doivent vous suffire. » Et les Puissances auraient dû, après avoir arrêté ensemble les conditions de la paix, les dicter à la Grèce et à la Turquie. Cette idée fut bien suggérée, dit-on, par un ambassadeur. Elle plaisait à l'Italie[1] ; l'opinion de la Russie n'était pas bien nette, pourtant le comte Mouravieff disait que la négociation devait s'engager sur la base de la déclaration turque du 18 avril[2] ; mais le gouvernement d'Allemagne soutenait que les Puissances, en leur qualité de médiatrices, n'avaient pas le droit d'imposer la paix, et qu'elles devaient s'enquérir des intentions de la Turquie. L'Angleterre se rangeait à cet avis[3].

Or, le 14 mai, le Sultan demandait une indemnité de guerre de dix millions de livres turques, soit de 230 millions de francs, la rétrocession de la Thessalie, la suppression, pour les sujets hellènes, du régime des capitulations[4]. L'Europe s'étonna. Justement, ce jour-là, 14 mai, le comte Mourawieff avait exprimé la conviction que la Turquie ferait des propositions très raisonnables[5]. En France, où l'on avait tant parlé de la sagesse, de la modération du Sultan, la presse turco-ministérielle fut curieuse à entendre. Elle disait au Sultan : « Vous ne vous souvenez donc pas que naguère en

1. *Livre vert*, nos 514, 523, 598, 610. Le *Livre jaune* ne fait pas mention de ce projet.

2. *Livre bleu*, XI, nos 598, 610.

3. *Livre bleu*, XI, no 602.

4. *Livre jaune*, 1898, no 1.

5. *Livre bleu*, no 616.

Arménie... » Mais le Sultan avait oublié cette vieille histoire. C'est pourtant sur les propositions de la Turquie que devait s'engager la négociation. Abd-ul-Hamid avait fait de la politique de bazar, exigeant d'abord un prix très élevé, pour consentir ensuite un rabais, sachant bien que, du prix élevé, il demeure toujours quelque chose.

Dès le 15 mai, les ambassadeurs soumettaient à leurs gouvernements les réflexions suivantes sur le mémorandum de la Porte :

« Il ne peut être question d'une rétrocession de la Thessalie ; tout au plus pourrait-on admettre une rectification stratégique de la frontière sur certains points...

» On ne peut contester le principe d'une indemnité, mais le chiffre demandé est exorbitant.

» En cas d'impossibilité pour les Grecs de se libérer immédiatement, si la Turquie demandait à détenir comme gage une partie du territoire, cette occupation devrait être purement militaire, limitée à certains points et à un nombre déterminé de troupes, de manière à laisser se réinstaller et fonctionner librement l'administration hellénique.

» Ce serait un précédent inadmissible que d'adopter la suppression des capitulations pour une nationalité chrétienne, qui en a joui jusqu'à présent. On doit cependant reconnaître dans l'exercice de la protection par les consulats grecs l'existence de certains abus qui pourraient être utilement réformés [1]... »

Les cabinets délibérèrent sur cette note ; l'accord était établi entre tous moins un, le 22 mai ; l'Allemagne fit attendre son adhésion jusqu'au 25 ; elle ne voulait la donner qu'après que la Grèce se serait engagée à accepter sans discussion les propositions de l'Europe. Elle céda pourtant aux instances des autres Puissances, et la note collective, en réponse à la déclaration de la Porte, fut remise le 25. La discussion devait commencer huit jours après [2].

Entre les propositions de la Turquie et celles de l'Europe, l'écart était grand : l'Europe saurait-elle, du moins, soutenir

1. *Livre jaune*, n° 2.

2. *Livre jaune*, n°s 5, 6, 13, 14, 15.

les siennes? Était-elle assez d'accord avec elle-même pour imposer sa volonté aux Turcs et aux Grecs? C'est ce qu'il faut chercher dans les nombreuses déclarations échangées aux mois de mai et juin.

*
* *

L'accord est complet sur ce premier point : la Turquie a droit à une indemnité. Elle a droit, comme dit lord Salisbury, « à tirer quelque résultat de ses victoires et quelque compensation des dépenses qu'elle a faites, non de son propre gré, ni de sa propre initiative ». Cette indemnité ne peut être une cession de territoire. « Aucun territoire ayant été sous un gouvernement chrétien ne peut passer sous la domination turque » : ce principe fut admis par toutes les Puissances. Mais une rectification stratégique de la frontière fut prévue dès les premiers jours[1].

Unanimité encore pour reconnaître que la Grèce doit payer une indemnité pécuniaire; mais un premier désaccord apparaît sur la question : comment le paiement de l'indemnité sera-t-il garanti aux Turcs? L'Allemagne voulait que ce fût par l'occupation de la Thessalie : « Il est tout à fait évident, disait l'ambassadeur d'Allemagne à lord Salisbury, que la Grèce ne pourrait payer une indemnité considérable, son crédit étant si faible qu'il lui serait difficile d'émettre un emprunt. Il serait encore plus difficile de donner au gouvernement ottoman aucune garantie qu'une indemnité sera payée à une date à venir. La seule garantie que la Turquie pourrait obtenir serait de maintenir l'occupation du pays qu'elle a conquis jusqu'à ce que la Grèce pût le racheter en payant une indemnité convenue. » Lord Salisbury répondit « qu'il ne croyait pas possible que le gouvernement de Sa Majesté pût consentir à une occupation prolongée de la Thessalie, laquelle reviendrait à remettre des populations chrétiennes sous l'administration turque » ; il ajouta « que l'indemnité pouvait être payée de deux façons : ou bien en argent, mode

1. Sur la question de principe et sur la rectification de frontières, voir *Livre vert* nos 514, 518, 531, 536, 545, 548; *Livre bleu*, XI, 585, 630, 648; *Livre blanc*, 57.

que les Puissances pouvaient accepter, mais qui était impraticable pour la Grèce; ou bien en territoire, ce que les puissances ne pouvaient admettre; il craignait que les difficultés de ce dilemme ne rendissent les négociations longues et difficiles[1] ».

L'Allemagne admet donc l'occupation prolongée de la Thessalie, l'admet et la désire; l'Angleterre n'y peut consentir : c'est bien le commencement d'un conflit. Au reste l'Angleterre comprend que, pour éviter l'occupation, il faut chercher un moyen de garantir le paiement de l'indemnité; lord Salisbury émettait l'opinion que l'expédient donnant le plus grand espoir serait l'établissement d'un contrôle sur quelques branches du revenu grec[2]. Mais on commençait à dire que l'Allemagne voulait bien davantage : le contrôle général des finances grecques, afin de garantir les intérêts des créanciers allemands de la Grèce. C'était une question toute différente, car les intérêts des créanciers allemands n'avaient rien à voir dans ces négociations pour le rétablissement de la paix entre la Grèce et la Turquie.

La France semble avoir prévu que cette question serait introduite par l'Allemagne. Tandis que l'ambassadeur d'Angleterre à Paris disait, le 26 mai, au ministre de Grèce qu'il n'était pas question d'un contrôle général des finances dans la note remise la veille à la Porte par les ambassadeurs; tandis que, le 29, le comte Mouravieff assurait au ministre de Grèce « savoir seulement par les journaux que les puissances intéressées dans les finances helléniques demanderaient l'institution d'un contrôle[3] », le ministre de Grèce à Paris avait été inquiété par une déclaration de M. Hanotaux, le 18 mai : « Dans la conversation d'aujourd'hui, M. Hanotaux m'a dit que nous ne devons pas nous dissimuler la nécessité de supporter certains sacrifices, et que nous devons, pour pouvoir les alléger considérablement, nous efforcer à faciliter les mesures qui seront considérées comme nécessaires pour le règlement de la question financière, sans vouloir s'expliquer davantage sur la question de

1. *Livre bleu*, XI, 691.

2. *Livre bleu*, XI n° 665.

3. *Livre blanc*, n°s 58 et 67.

l'indemnité à la Turquie, ou bien aussi les prétentions des créanciers allemands comme je suppose[1]. »

Sur ce point, comme sur l'occupation de la Thessalie, on entrevoit donc un conflit possible entre l'Allemagne et l'Angleterre, et la France semble prendre position à côté de l'Allemagne.

*
* *

Plusieurs Puissances manifestèrent leurs sentiments sur les agitations qui semblaient menacer la dynastie hellénique.

La Russie ne cachait pas que, seule, la dynastie l'intéressait en Grèce. Le 26 mai, le comte Mouravieff disait au chargé d'affaires de Grèce à Saint-Pétersbourg que « la Grèce, si elle ne prenait pas soin de sauvegarder avant tout sa dynastie, s'aliénerait tout à fait les sympathies des Puissances et ne pourrait plus compter sur leur appui » ; trois jours après, il répétait : « L'Europe ne prête plus son appui à la Grèce que par égard pour la dynastie. » En Allemagne, on disait au ministre du roi Georges que « l'existence de la Grèce dépendait du maintien de la dynastie ». Déclarer à une nation libre, dont la dynastie d'ailleurs est étrangère, qu'on s'intéresse à elle seulement par égard pour cette dynastie, c'est un langage peut-être un peu bien rude, et même brutal, et certainement maladroit : mauvais moyen de refaire une popularité au roi Georges !

Le gouvernement de la République française, lui aussi, défendait le roi Georges. Après son entretien du 18 mai avec le ministre des Affaires étrangères, le ministre de Grèce à Paris écrivait : « Il m'a dit qu'il espère que le peuple grec, après la première émotion causée par les revers de notre armée, comprendra que le seul moyen de garantir l'ordre intérieur et de compter sur l'appui efficace des grandes Puissances monarchiques, dont les familles sont étroitement liées avec la nôtre, est de rester fermement attachés à notre souverain et à sa dynastie qui est notre sauvegarde dans des moments aussi critiques que ceux que nous traversons actuellement, etc. ; » deux jours après, au sortir d'une nouvelle

1. *Livre blanc*, n° 39.

entrevue : « Le ministre des Affaires étrangères m'a dit, tout en insistant sur les bonnes dispositions de la France pour nous, que si, en ce moment, les Puissances dont la Grèce a tant fait dans ces derniers temps pour s'aliéner les sympathies, montrent un grand intérêt pour elle..., elles le font principalement en faveur de notre dynastie et pour la personne de S. M. le Roi qui jouit de l'estime générale de l'Europe et de la profonde sympathie de tous les gouvernements, et qui est, dit-il, notre palladium dans les moments critiques que nous traversons, ce que les Grecs doivent comprendre. M. Hanotaux a insisté pour que je vous télégraphie textuellement sa phrase. » La République française aurait pu évidemment laisser aux puissances monarchiques le patronage du roi Georges et de sa famille[1].

***

Pendant cette période préparatoire, la France et la Russie avaient fait connaître l'attitude qu'elles comptaient prendre dans les négociations avec la Porte. « Les négociations, disait le ministre français des Affaires étrangères, doivent être conduites avec beaucoup de modération de la part de la Grèce et de l'Europe[2]. » « Les négociations, avait dit à Londres l'ambassadeur de Russie, auront un caractère pacifique et non coercitif, à cause de la modération et de l'empire sur eux-mêmes qu'ont montrés les Turcs pendant la guerre[3]. » Enfin, la France demeurait plus fidèle que jamais à l'idée du concert : « C'est seulement par une excessive prudence et en adhérant strictement au concert qu'on pourra achever la tâche difficile qu'on a en vue », disait M. Hanotaux à l'ambassadeur d'Angleterre à Paris ; et il s'imposa la règle de « n'exprimer aucune opinion avant que le concert européen ne tombât d'accord sur l'accueil qui serait fait aux propositions de la Porte[4] ».

La France et la Russie demeureront donc ce qu'elles ont

1. Sur cette question de la protection de la dynastie, voir *Livre blanc*, nos 39 et 64.

2. *Livre blanc*, no 83.

3. *Ibid.*

4. *Livre bleu*, XI, no 550 ; *Livre blanc*, no 69.

été pendant cette crise de trois ans, timides. Elles sont inquiètes des dispositions de la Turquie, qu'elles n'avaient point prévues, résolues à traiter le Sultan avec de grands ménagements, à se réjouir et à le féliciter de ses moindres concessions, préoccupées de la conduite de l'Allemagne, comme si elles redoutaient de la part de cette puissance une action isolée et, en même temps, de très mauvaise humeur contre les Anglais. Pendant tout le mois de mai, une campagne de presse fut menée contre l'Angleterre. Après l'entrevue de l'empereur François-Joseph et du tsar, la *Nouvelle Presse libre* de Vienne écrivait : « L'Autriche-Hongrie et la Russie se sont unies sans éveiller les méfiances de l'Allemagne — bien au contraire, ce succès est dû en partie à l'intervention chaleureuse de l'empereur d'Allemagne — et sans ébranler les relations que la Russie et la France entretiennent depuis des années dans leur intérêt réciproque. » De son côté, le *Novoïé Vrémia* disait : « La France aurait un grand avantage à maintenir les meilleures relations possibles avec le cabinet de Berlin. L'idée d'un rapprochement avec la Russie et avec la France sourit beaucoup à l'empereur d'Allemagne, rapprochement qui aurait pour but de résister de concert aux projets de l'Angleterre. » Propos sur lesquels il y aurait beaucoup à dire, s'ils exprimaient la pensée d'hommes d'État, car il est trop clair que, dans une lutte contre l'Angleterre, c'est nous, possesseurs d'un empire colonial, qui aurions le moins à gagner et le plus à perdre. On comprend que cette politique convienne à l'empereur d'Allemagne, qu'elle lui sourie, comme dit le *Novoïé Vrémia;* elle nous mènerait à travailler, bien plus que nous n'avons fait en Orient, sur un plan plus grandiose, dans l'univers entier, pour le roi de Prusse. Heureusement, il est probable aujourd'hui qu'une politique toute différente va prévaloir.

Telle était la disposition des esprits dans le concert européen au moment où vont commencer les négociations. Pourquoi, demandait un des grands journaux de la presse ministérielle, y a-t-il « une attitude ostensible des représentants officiels de tel gouvernement, et une attitude secrète de ses agents dans la coulisse ? » Ce journal se refusait à croire que le cabinet de

Saint-James pût prendre à l'égard de la Grèce « une attitude faite pour produire les pires illusions et dont la culpabilité ne serait pas moindre que celle d'un encouragement secret donné à la Turquie d'un autre côté ». Dans la langue que parlent, je ne sais pourquoi, les journaux de premier rang, langue d'allusions et de périphrases, cela signifie : pendant que l'Angleterre a des sympathies pour la Grèce, l'Allemagne en a pour la Turquie. Sans doute, mais l'étonnant c'est que notre gouvernement se soit étonné. Il est vrai que, de toutes parts, nous venaient les déceptions. Nous avions vanté la patience et la modération du Sultan, et nous aimions à dire que le concert se ferait écouter ; et le Sultan avait produit d'imprévues demandes exorbitantes, et le concert était en désaccord.

Un Sultan victorieux, de qui la suspension des hostilités a été obtenue par l'intervention personnelle et pressante de l'empereur de Russie ; un Sultan auquel l'empereur de Russie a présenté cette condescendance comme un achèvement de gloire ; un Sultan dont l'attitude est d'un vainqueur que l'on prie ; des Puissances divisées ; deux antagonistes, l'Angleterre et l'Allemagne ; le reste, embarrassé, passif, comme en sous-ordre : voilà les partenaires. La partie devait durer longtemps. Le premier jour d'une semaine, on nous annonçait la paix pour le dernier jour, mais les semaines devaient se succéder, et même les mois.

*
* *

Les préliminaires de paix furent signés à Constantinople le 18 septembre, seulement par les ambassadeurs des Puissances et par le ministre ottoman des Affaires étrangères. Les trois premiers articles contiennent à peu près tout le traité : le premier article stipule la rectification de la frontière turco-hellénique ; le second, le paiement d'une indemnité de guerre et l'institution à Athènes d'une commission internationale de contrôle des finances grecques ; le troisième, le maintien des capitulations pour les sujets hellènes sauf « arrangements spéciaux conclus en vue de prévenir l'abus des immunités consulaires ».

Au sujet des capitulations, les négociations furent longues. L'Europe ne pouvait admettre qu'elles fussent supprimées pour les Grecs, c'est-à-dire que les sujets hellènes résidant dans l'empire ottoman fussent soumis purement et simplement à la justice des Turcs. Le gouvernement, l'administration et la justice ont en Turquie une mauvaise réputation bien établie ; il est impossible d'y appliquer le régime des pays chrétiens, où les étrangers sont soumis à la juridiction indigène. Mais les ambassadeurs avaient reconnu, dans la note du 15 mai, que « certains abus pouvaient être réformés ». Il est vrai, en effet, que l'usage a démesurément étendu la portée des stipulations et les privilèges des étrangers ; de là des conflits entre les consuls et l'administration ottomane. Comme les Grecs sont les étrangers de beaucoup les plus nombreux en Turquie, comme, d'autre part, le gouvernement grec donne un peu au hasard des lettres de naturalisation à des sujets ottomans de langue grecque, les conflits avec les consuls Grecs sont les plus fréquents ; il arrive même souvent que les autres Européens sont lésés, dans leurs contestations avec des sujets ottomans, par l'intervention de ces consuls grecs.

Il y avait donc ici certainement matière à réforme, mais toute la Turquie est une matière à réformes, et l'Europe eût mieux fait de renvoyer l'examen des abus au jour où viendrait en discussion la réforme de l'empire ottoman. Pour ne l'avoir point fait, elle a perdu beaucoup de temps. Les ambassadeurs ayant permis à leurs drogmans d'examiner avec les légistes de la Porte les abus commis par les consulats grecs, Tewfik-Pacha reprit l'offensive contre le principe même des capitulations. Il fallut lui répéter à plusieurs reprises que le régime serait maintenu. Avec beaucoup de peine, après plusieurs retours offensifs du ministre turc, on arriva enfin à cette rédaction de l'article : « Sans toucher au principe des immunités dont les sujets hellènes jouiront, comme par le passé, sur le même pied que les nationaux des autres États, des arrangements spéciaux seront conclus en vue de prévenir les abus des immunités consulaires, d'empêcher les entraves au cours régulier de la justice, d'assurer l'exécution des sentences rendues et de sauvegarder les intérêts des sujets ottomans et

étrangers dans leurs différends avec les sujets hellènes, y compris le cas de faillite[1] ».

*
* *

Rétrocession de la Thessalie, demandait la Porte, et l'Europe consentait seulement à une rectification de frontières. La Porte défendit longtemps sa prétention. Le Sultan joua fort habilement de la crainte inspirée aux Puissances par le réveil du fanatisme turc dans l'Empire — il en parlait avec tant de conviction, — et par le réveil du fanatisme musulman dans tout l'Islam, — il savait si bien en faire entrevoir les conséquences pour les possesseurs de pays mahométans, France, Angleterre, Russie ! — Et, sans doute, il existait un fanatisme turc et un fanatisme musulman : l'Europe avait fait tout ce qu'il fallait pour les éveiller ; et, sans doute aussi, le Sultan avait peur : la peur est en lui l'unique sentiment sincère ; mais il faisait semblant d'être plus effrayé qu'il n'était, afin que l'Europe, qu'il savait inquiète, lui donnât quelque satisfaction. Il fallait bien, d'ailleurs, pour se couvrir du côté des fanatiques, qu'il se donnât des airs d'intransigeance. Au fond, il attendait que l'Europe lui forçât la main, mais l'Europe le pressait si peu qu'il ne pouvait céder. L'Europe et le Sultan jouaient « les deux timides ».

Cependant la Grèce essayait de se défendre contre « la rectification des frontières ». Elle rappelait les promesses que l'Europe lui avait faites, en 1878, et qui n'avaient pas été tenues ; elle ajoutait que la frontière actuelle lui était déjà très désavantageuse : « La facilité avec laquelle l'armée ottomane a pénétré en Thessalie en est la preuve. Livrer à la Turquie de nouveaux points stratégiques, c'est placer la Grèce complètement à la merci de ses voisins du Nord... » Mais l'Europe n'en était pas encore à discuter le problème stratégique ; elle cherchait à obtenir des terribles Turcs la prolongation de la trêve. L'échange de notes confuses se poursuivait ; les Turcs continuaient à masser des forces en Thessalie. La Grèce

1. Sur la question des capitulations, voir *Livre bleu* XI, nos 619, 624 ; *Livre vert*, nos 534, 536, 543, 548, 565, 594, et l'appendice pp. 375, 381, 383, etc ; *Livre blanc*, nos 55 et surtout 111 ; *Livre jaune*, nos 27, 30, 31, 32, 37, 54.

voyait bien qu'ils voulaient y faire la moisson ; elle suppliait les puissances de conclure. C'était le 28 mai : l'occupation de la Thessalie dure encore à l'heure qu'il est.

La discussion traîna des semaines. Les Turcs organisaient l'administration de la province comme s'ils y devaient demeurer toujours ; le 10 juin, le gouverneur turc de Volo menaçait de confiscation les émigrés qui ne seraient pas rentrés avant quinze jours : le nouveau maître voulait avoir tous ses sujets sous la main. Cette extraordinaire mesure dut être rapportée d'ailleurs. Le Sultan télégraphiait aux empereurs de Russie et d'Allemagne pour leur demander d'assurer à la Turquie le bénéfice de ses victoires. « Il voulait au moins une partie de la Thessalie », assurait le comte Mouravieff. Tewfik-Pacha usait de moyens dilatoires ; on ne pouvait savoir si, oui ou non, il renonçait à la Thessalie. Des paroles dites par lui, le 12 juin, faisaient croire qu'il céderait sous l'impression de réponses décourageantes venues de Berlin et de Pétersbourg. Le comte Mouravieff avait en effet déclaré à l'ambassadeur de Turquie que « la rétrocession de la Thessalie serait contraire aux stipulations du traité de Berlin, et qu'une insistance sur ce point pourrait entraîner des conséquences désastreuses pour l'intérêt de l'empire ottoman ». Le 16 juin, le secrétaire d'État allemand des Affaires étrangères croyait pouvoir assurer au ministre de Grèce que la Porte acceptait en principe la ligne proposée par les attachés militaires. A Londres et à Pétersbourg, on donnait les mêmes assurances aux ministres helléniques.

La nouvelle ligne assurait à la Turquie quatre cents kilomètres carrés, comprenant un seul village peuplé de Koutzo-Valaques. Mais les Turcs ne renonçaient pas à la Thessalie ; ils affirmaient que la province désirait la domination ottomane, et ils publiaient des pétitions de Koutzo-Valaques qui réclamaient l'annexion à la Turquie. Ces Koutzo-Valaques du Pinde avaient été pourtant les meilleurs serviteurs de l'hellénisme jusqu'à ces dernières années. La propagande anti-hellénique a été introduite chez eux par le gouvernement de Bucharest, fidèle ami de la Triple-Alliance ; elle a été soutenue secrètement par l'argent de Vienne, ouvertement par les faveurs de la Porte. La manifestation des signataires fut

provoquée par un Autrichien au service turc, qui visitait les villages avec une escorte de soldats.

A tout le moins, la Porte demandait la cession d'un district peuplé d'une douzaine de mille âmes. Dans toute cette affaire, elle dut recevoir de secrets encouragements. « Jadis, a écrit un homme d'État hellénique, après l'abaissement d'Athènes, quand les Spartiates voulurent déshabituer le peuple athénien de ses anciens rêves, on tourna la tribune le dos à la mer, afin que les orateurs ne vissent plus et ne montrassent plus à l'assemblée le chemin de son ancien empire. Aujourd'hui, on veut que nous tournions le dos à la route de Salonique ; on veut boucher à l'hellénisme la vue de la Macédoine. Les Turcs qui réclament une porte d'entrée en Thessalie sont soutenus par d'autres qui veulent nous enlever le jour sur ce morceau de notre domaine. »

Et la conclusion du débat sur la frontière, toujours attendue, annoncée pour le 21 juin, pour le 26 juin, pour le 1er juillet, pour le 4 juillet, n'arrivait jamais. Les ambassadeurs eurent la condescendance d'admettre des modifications de détail au tracé, et cependant les attachés militaires déclaraient que le projet « donnait à la Porte tous les débouchés conduisant en Thessalie ». Les attachés consentirent encore quelques concessions, mais les délégués ottomans réclamaient l'annexion du territoire de la rive gauche du Pénée jusqu'au Zarkas, avec la ville de Larissa ; l'opinion publique ottomane, disaient-ils, ne pouvait être satisfaite à moins,

A la fin, les ambassadeurs perdirent patience. Le 3 juillet, ils exigèrent par un mémorandum une réponse catégorique : « Dans le cas contraire, disaient-ils, les ambassadeurs se verraient obligés d'en référer à leurs cabinets, afin de les mettre en mesure d'aviser à d'autres moyens pour rendre efficace la médiation dont ils se sont chargés et qu'ils considèrent comme devant être au plus tôt menée à terme. » Nous savons par l'ambassadeur d'Italie à Constantinople qu'il y avait alors des dissentiments dans le ministère ottoman ; le parti de la résistance comptait « sur l'appui de quelque Puissance ». Pourtant l'ambassadeur d'Allemagne reçut l'ordre d'insister auprès de la Porte pour qu'elle acceptât les propositions des Puissances. Le même jour, le comte

Mouravieff proposait de signifier « solidairement et catégoriquement à la Porte qu'elle eût à accepter le tracé des attachés militaires ».

Au reçu de cette communication qui lui fut faite par le baron de Mohrenheim, M. Hanotaux répondit que le gouvernement français partageait la manière de voir du gouvernement impérial, et qu'il avait déjà fait connaître « un sentiment analogue » à Constantinople. Il ajouta que nous nous rallierions volontiers à une démarche *collective* des Puissances, et il fut si préoccupé d'insister sur ce point qu'il ne recula pas devant un truisme : « Il est bien entendu que cette démarche collective suppose l'entente entre toutes les Puissances. »

Enfin, le 8 juillet, les ambassadeurs remettaient à Tewfik-Pacha une note se terminant par ces mots : « Les grandes Puissances sont tombées d'accord pour notifier au gouvernement ottoman leur ferme résolution de mettre un terme à une obstruction dont le seul effet est d'arrêter la conclusion d'une paix qui constitue un intérêt éminemment européen. » Le 13 juillet, Tewfik-Pacha n'avait pas répondu encore. Les ambassadeurs lui firent savoir qu'ils tiendraient, le 15, « une réunion pour décider des résolutions à soumettre à leurs gouvernements ». Le Sultan avait alors épuisé les procédés dilatoires ; il avait envoyé une circulaire aux ambassadeurs de Turquie, télégraphié aux souverains et à M. le président de la République française. Il demandait « la fixation d'une ligne frontière suivant le Pénée depuis son embouchure jusqu'à sa source et englobant Larissa. »

Il semble que la réponse de la République française aurait dû être prompte et catégorique, et pourtant notre gouvernement en réfère à Saint-Pétersbourg : M. Hanotaux télégraphie au comte de Montebello qu'il vient de recevoir par Munir-Bey communication d'un long télégramme de la Porte, et que le président de la République a reçu de son côté un télégramme du Sultan : « Veuillez, dit-il, communiquer ces indications au comte Mouravieff, en lui marquant le prix que nous attacherions à connaître le sentiment du gouvernement impérial sur la situation. »

En fin de compte cependant, le gouvernement ottoman

fut invité de toutes parts à céder. Il ne céda pas encore. Les ambassadeurs discutaient les termes d'un télégramme collectif, quand Tewfik-Pacha alla les inviter à une conférence qui se tiendrait le 17; il ajoutait que les propositions des Puissances étaient acceptées en principe. « Ce changement, écrit l'ambassadeur d'Italie à Constantinople, semble être l'effet des bruits qui commençaient à courir d'un échange d'idées entre quelques Puissances au sujet d'une coercition éventuelle » : l'ambassadeur d'Allemagne était allé, le matin, au Palais avertir la Sublime Porte qu'elle ne pourrait « compter sur l'appui d'aucune Puissance, s'il devenait nécessaire de prendre des mesures militaires contre l'Empire ».

Et pourtant Tewfik-Pacha manqua au rendez-vous qu'il avait donné : il fallut l'aller chercher. Il demanda aux ambassadeurs de s'aboucher avec Zekki-Pacha, grand-maître de l'artillerie : les ambassadeurs mirent le général en relations avec un des attachés militaires, et ils apprirent avec stupéfaction que Zekki reprenait les propositions déjà repoussées. Ils déclarèrent qu'avant de tenir une nouvelle réunion, ils voulaient recevoir une déclaration ainsi conçue : « Le gouvernement ottoman accepte le tracé de rectification de la frontière de Thessalie tel qu'il a été élaboré par les attachés militaires des ambassades, communiqué par les ambassadeurs à Son Excellence le ministre des Affaires étrangères et approuvé solidairement par les grandes Puissances. Il est bien entendu que de légères modifications pourront y être introduites d'un commun accord lors de l'application du traité sur les lieux. » Le 19, Tewfik n'avait pas répondu ; les ambassadeurs adressèrent alors aux cabinets ce télégramme identique : « La déclaration par nous réclamée ne nous a pas encore été remise, et les négociations restent de fait suspendues. Malgré des messages officieux destinés à nous rassurer, nous craignons que la conclusion de la paix ne soit indéfiniment retardée, et qu'une démonstration des Puissances indiquant leur décision d'aller jusqu'à des mesures de coercition ne soit nécessaire. »

Voilà donc enfin le grand mot prononcé. Ces hommes qui voient depuis longtemps les choses de près, sont exaspérés, humiliés aussi; ils savent qu'une menace fera peur,

et ils l'implorent de leurs gouvernements. Ils se contenteraient même de la menace d'une menace, car l'ambassadeur d'Italie a un mot charmant : « Il ne s'agit pas de recourir effectivement à des mesures coercitives, mais de faire entendre à la Porte qu'il n'est pas impossible qu'elles soient adoptées. » Mais l'Europe n'alla pas jusqu'à menacer d'une menace. L'Allemagne, l'Italie et l'Autriche se déclarèrent prêtes à une démonstration acceptée par l'unanimité des Puissances. La France consulta les autres cabinets, résolue à se tenir sur la réserve tant qu'elle ne connaîtrait pas leurs intentions et particulièrement celles du gouvernement de Saint-Pétersbourg, « le plus voisin de la Turquie ». Or, le comte Mouravieff se prononça contre toute menace de coercition, et alla jusqu'à dire que la Russie, si l'on recourait à ce moyen, sortirait du concert. Il semble bien qu'il y ait quelque chose comme de l'incertitude dans la conduite du cabinet de Pétersbourg à l'égard de la Turquie. Le 22 juillet, l'ordre était envoyé aux agents russes à l'étranger de déclarer que le gouvernement impérial participerait aux mesures capables de vaincre la résistance de la Porte, mais n'admettrait pas qu'il fût porté atteinte au principe de la fermeture des détroits.

Heureusement la Turquie ne connut pas le langage du comte Mouravieff. Le 21 juillet, le Sultan avait accepté le tracé des attachés militaires[1].

La Turquie avait donc cédé à la fin, mais non point sans recevoir de sérieuses compensations. En apparence, l'abandon de territoire imposé aux Grecs est insignifiant; en réalité, cette frontière leur est matériellement et moralement très désavantageuse. Elle fait pénétrer le territoire turc jusqu'à la rive droite de Pénée; elle met l'armée turque en travers de la route de Larissa à Triccala et à l'entrée des deux plaines qui composent la province. Le tracé des attachés militaires ouvre la Thessalie aux Turcs ; il « donne à la Porte, selon l'expression des attachés eux-mêmes, tous les débouchés con-

1. Sur la question de la Thessalie et de la rectification de frontières, voir *Livre blanc*, nos 56, 63, 98, 100-103, 105, 108, 109, 113, 114, 116, 121, 122, 137, 139, 144 ; *Livre vert*, nos 598 à 610, 612, 615 à 617, 627, 630, 635, 637, 638, 640, 641, 644 à 645, et l'*Appendice ; Livre jaune*, nos 29, 32, 34, 36, 38, 40, 43, 44, 47, 48, 50, 51.

duisant en Thessalie » ; il met les Grecs « dans l'impossibilité complète de défendre la vallée de la Salamvria et la ville de Larissa ». En même temps, toute vue sur la Macédoine est interceptée à l'hellénisme ; certains amis du Sultan seront plus tranquilles pour l'avenir de leurs projets sur Salonique... Autre compensation : l'armée turque moissonna la Thessalie, et le Sultan, au moment même où il cédait sur la question de frontière, violait les promesses qu'il avait faites au sujet de la Crète, et il avait l'audace d'envoyer dans l'île l'ancien grand-vizir Djevad-Pacha.

*
* *

C'est le 5 juin que commença dans la conférence des ambassadeurs l'échange de vues sur l'indemnité de guerre. Ils estimèrent qu'à supposer que la Grèce trouvât à emprunter la somme fixée, elle pourrait affecter tout au plus quatre à cinq millions de francs à la garantie. L'établissement d'un contrôle financier, appliqué au service de cette dette nouvelle, leur paraissant inévitable, ils appelèrent à Constantinople l'attaché technique de la Légation britannique à Athènes, M. Law. En même temps, ils déclaraient à Tewfik-Pacha que le chiffre de dix millions de livres turques demandé par la Turquie était hors de proportion avec les ressources de la Grèce. Les Puissances n'avaient point encore fait de contre-proposition. L'Italie avait émis le vœu « que l'indemnité fût assez réduite pour ne pas priver la Grèce des conditions indispensables de son existence. Notre vœu sera d'accord, disait-elle, avec celui des Puissances qui proposeront le moindre chiffre ». Chacune des Puissances attendait, comme toujours, que les autres prissent une initiative.

Cependant l'Allemagne revenait toujours au « contrôle européen », qu'elle voulait étendre sur toutes les finances de la Grèce, au profit des créanciers antérieurs. Parmi les porteurs de titres grecs, il y a beaucoup d'Allemands, et les dernières déclarations de M. de Bülow au Reichstag montrent quel souci le gouvernement impérial a des intérêts de ses finances, et même des finances de tout le monde. Après les affaires grecques, M. de Bülow a parlé des affaires portu-

gaises et déclaré que, si le gouvernement impérial n'a pas agi à Lisbonne comme à Athènes, c'est parce que personne ne lui a « encore » demandé ses bons offices. Or, à Lisbonne, les porteurs allemands sont en très faible minorité. Et il est bien curieux de constater que l'empereur allemand arrive ainsi, en protégeant la finance allemande, à se faire le protecteur de la Finance, de la Finance tout court, c'est-à-dire de tous les intérêts capitalistes.

M. de Bismarck avait prévenu l'Europe que le nouvel empire allemand n'aurait rien de commun avec l'ancien « saint empire ».

Le gouvernement français préparait la Grèce à subir les exigences allemandes. Le ministre de Grèce raconte comme il suit, dans une dépêche du 17 juin, un entretien avec M. Hanotaux : « Il m'a dit que l'arrangement de la question financière avec nos créanciers influera puissamment sur l'issue finale des négociations et m'a répété que, si nous prenions l'initiative d'un projet dans ce but, nous obtiendrions assurément des conditions, sur la garantie et le contrôle, beaucoup plus avantageuses pour nous que si nous laissions cette question se résoudre en dehors de nous et par l'initiative d'une ou plusieurs Puissances. » C'était la seconde fois que M. Hanotaux revenait sur ce sujet ; il considérait « comme beaucoup plus pressant et plus utile pour la Grèce de trouver le moyen de régler la question des créanciers avant celle de l'indemnité ».

A quoi le ministre des Affaires étrangères de Grèce répondait, ce semble, avec raison, qu'il savait combien importait à la Grèce la restauration de son crédit par la satisfaction donnée à ses créanciers ; qu'après la paix signée et le territoire national évacué, le gouvernement hellénique chercherait un arrangement équitable et satisfaisant ; qu'il ne le pouvait avant la signature de la paix, puisqu'il ignorait un facteur important du futur état économique du pays, à savoir l'annuité de l'indemnité de guerre ; qu'enfin des négociations entamées en vue d'un arrangement avec les créanciers prendraient un temps considérable, devraient ensuite être soumises à la Chambre hellénique, et qu'ainsi serait singulièrement retardée la paix dont la Grèce avait si grand besoin. Mais, tandis que le gouvernement russe déclarait qu'il se tien-

drait à l'écart de la question, où il n'était pas intéressé, le nôtre revenait à la charge, dans des conversations avec le ministre de Grèce, les 2 et 10 juillet.

En cette question financière, il est vrai que notre gouvernement avait à se préoccuper des intérêts des créanciers français de la Grèce ; il est vrai encore que ses conseils au gouvernement hellénique pouvaient paraître inspirés par l'intérêt bien entendu de la Grèce ; mais il faut remarquer que lui, si réservé toujours, et qui n'ose décider à lui seul sur le point de savoir si Larissa doit être rendue aux Turcs, il s'est engagé à fond dans la question financière.

Cependant, à Constantinople, des experts, consultés par les ambassadeurs sur le chiffre de l'indemnité à exiger de la Grèce, s'étaient arrêtés au chiffre de 4 millions de livres, et la Turquie l'avait accepté. Mais elle déclara qu'elle occuperait la Thessalie jusqu'à paiement complet. L'Allemagne se servit aussitôt de cette menace pour réclamer le contrôle en faveur des anciens créanciers ; le 21 juillet, son ambassadeur fit une proposition en conséquence. C'était un étrange procédé, car pourquoi les ambassadeurs étaient-ils réunis en conférence ? Ils exerçaient une médiation entre deux belligérants ; il ne leur appartenait pas d'imposer au vaincu une condition que le vainqueur n'exigeait pas. Ils répondirent donc à leur collègue allemand qu'une telle stipulation ne pouvait figurer dans les préliminaires ; mais l'Allemagne présenta une proposition formelle : « La Grèce devant assumer de nouvelles obligations, il est nécessaire de prendre des mesures pour que les droits des anciens créanciers soient intacts. L'Allemagne estime que ce but serait atteint, si les revenus affectés au service des anciens emprunts, ainsi que du nouvel emprunt, étaient soumis à un contrôle étranger. »

A partir de ce moment, une question gréco-allemande se substitue à la question gréco-turque. L'Allemagne va vider sa querelle avec la Grèce. Quelques années auparavant, elle avait paru disposée à intervenir en faveur des créanciers allemands de la Grèce ; elle ne l'avait pas fait, soit parce que la France et l'Angleterre s'étaient refusées à une intervention simultanée, soit parce qu'elle n'osa pas entreprendre

une guerre ou faire une démonstration belliqueuse pour ce motif. A présent que la Grèce était sous le talon turc, elle la menaçait, non de mesures coercitives exercées par des forces allemandes, mais d'une prolongation de l'occupation par les troupes turques. Moyen économique d'user de contrainte : l'armée turque faisait l'office de recors au service des créanciers allemands.

Ce fut là certainement un des plus curieux épisodes de la discussion des préliminaires. L'Allemagne s'était tenue sur la réserve tant qu'il s'était agi d'intérêts généraux, mais, dès que ses intérêts et ceux des financiers furent en jeu, elle parla haut et refusa toute concession. L'empereur Guillaume savait bien que, dans cet étrange concert, si quelqu'un veut énergiquement contre tous, tous cèdent. Certes, s'il avait rencontré une résistance, si on lui avait dit fermement que la satisfaction des griefs allemands contre la Grèce n'avait rien à voir dans un traité entre la Grèce et la Turquie, il n'aurait assurément pas fait la guerre à l'Europe seul ou avec l'alliance de la Turquie. Il aurait boudé, sans doute. Et après?

L'Angleterre seule se mit en opposition directe avec l'Allemagne. Elle chercha tous les moyens d'adoucir les conditions imposées à la Grèce. Lord Salisbury fit connaître à la France et à la Russie que, « en prévision de sérieuses difficultés que pourrait rencontrer l'émission d'un emprunt suffisant pour couvrir l'indemnité due par la Grèce, le gouvernement de la Reine était prêt à se joindre à ceux de la France et de la Russie, en vue de garantir la somme que l'on jugerait nécessaire à cet effet ». Des revenus grecs seraient hypothéqués pour subvenir à l'intérêt et placés sous le contrôle financier d'une commission nommée par les trois Puissances. « Le gouvernement de la Reine, disait lord Salisbury, verrait avec satisfaction les autres Puissances s'associer à cette démarche, mais il serait suffisant que les *Trois Puissances* par lesquelles le royaume hellénique fut fondé se décidassent à y concourir. » Angleterre, France et Russie auraient ainsi repris leur rôle traditionnel en Orient, et cette combinaison, si elle avait été acceptée, aurait singulièrement déconcerté l'Allemagne. Mais elle ne fut pas acceptée, et la situation demeura la même : Allemagne d'un côté, Angleterre

de l'autre. « Nous ne pourrions pas, disait lord Salisbury le 1er septembre, signer un traité qui très probablement aurait pour effet d'éterniser l'occupation de la Thessalie par les Turcs. »

La France se chargea d'amener l'Angleterre aux vues des autres Puissances, et la Russie l'y aida. Il est vrai qu'il importait de conclure la paix au plus vite. M. Hanotaux le disait avec raison à l'ambassadeur d'Angleterre, le 14 septembre : il plaidait avec chaleur la cause « des populations, déjà si éprouvées, du théâtre de la guerre » ; il disait : « la mauvaise saison n'est pas éloignée ; si l'on tarde, le *statu quo* sera maintenu en fait pendant tout l'hiver ; il semble que, dans ces circonstances, les considérations d'humanité devraient primer toutes les autres ». Ce mot d'humanité, ici rencontré, fait d'autant plus de plaisir que bien rarement il se trouve dans nos papiers. Et nous ne voyons qu'une chose à redire : il aurait fallu tenir un pareil langage à l'Allemagne, car c'est elle qui retardait la paix, sans autre raison que son *Sic volo, sic jubeo*.

D'autre part, M. Hanotaux avertissait le ministre de Grèce qu'il n'y avait rien à espérer, si l'on ne désarmait « l'opposition du gouvernement et des financiers allemands ». Il est vrai que, le mois d'avant, en un moment où l'accord semblait impossible entre les cabinets de Londres et de Berlin, le gouvernement russe avait proposé aux Puissances continentales de procéder à la signature des préliminaires sans la participation de l'Angleterre. Mais personne ne proposa de signer sans l'Allemagne, et l'idée d'exclure l'Angleterre se serait sans doute reproduite, si elle n'avait réussi à trouver des propositions transactionnelles qui furent adoptées.

L'Allemagne obtint son contrôle, par l'article 2 :

La Grèce paiera à la Turquie une indemnité de guerre de quatre millions de livres turques.

L'arrangement nécessaire pour faciliter le paiement rapide de l'indemnité sera fait avec l'assentiment des Puissances, de manière à ne pas porter atteinte aux droits acquis des anciens créanciers détenteurs des titres de la dette publique de la Grèce.

A cet effet, il sera institué à Athènes une Commission internationale des représentants des Puissances médiatrices à raison d'un membre

nommé par chaque Puissance. Le gouvernement hellénique fera adopter une loi préalablement agréée par les Puissances, réglant le fonctionnement de la Commission, et d'après laquelle la perception et l'emploi des revenus suffisants au service de l'emprunt pour l'indemnité de guerre et des autres dettes nationales seront placés sous le contrôle absolu de ladite Commission.

L'Angleterre obtint la fixation d'un terme pour l'évacuation de la Thessalie, par l'article 6 :

L'état de guerre entre la Turquie et la Grèce cessera aussitôt que le présent acte aura été signé.

L'évacuation de la Thessalie s'effectuera dans le délai d'un mois à partir du moment où les Puissances auront reconnu comme remplies les conditions prévues aux deux derniers alinéas de l'article 2 et où l'époque de la publication de l'emprunt pour l'indemnité de guerre aura été établie par la Commission internationale, en conformité avec les dispositions de l'arrangement financier mentionné dans ledit article[1].

Les préliminaires de paix furent donc signés, le 18 septembre, après trois mois et demi de discussion. La paix a été conclue le 4 décembre. Le 13 janvier dernier, le projet de loi prévu au paragraphe 3 de l'article 2 était rédigé par le gouvernement grec; il faut maintenant que les Puissances l'agréent, que la Chambre grecque le vote, puis que les Puissances déclarent remplies les conditions imposées à la Grèce. Après cette déclaration commencera à courir le délai d'un mois, au bout duquel s'effectuera l'évacuation de la Thessalie. Voilà où en sont les choses.

*
* *

Comment l'Europe, partant de ce point de départ, les massacres d'Arménie, en est-elle arrivée à consacrer la victoire de la Turquie, à rectifier la frontière de la Grèce pour l'ouvrir à l'invasion turque, à priver la Grèce d'une partie de son indépendance?

1. Sur la question de l'indemnité et du contrôle, voir *Livre blanc*, nos 39, 55, 58, 67, 96, 113, 115, 121, 128, 138, 145, 154, 156, 164 à 167, 169, 175, 180, 187, 197, 201, 202, 208, 211; *Livre vert*, nos 531, 536, 543, 545, 547, 548, 611, 643, 781, 786, 788 et l'*Appendice*; *Livre bleu* XI, nos 648, 665; *Livre jaune*, nos 25, 26, 32, 33, 37, 45, 50, 53, 55, 57, 78, 80, 99.

Pour répondre, il faudrait recommencer toute cette histoire, depuis le jour où les massacres d'Arménie ont rouvert, comme a dit M. Cambon, la question d'Orient du côté de l'Asie. Il faudrait redire comment l'Europe fut surprise par l'événement ; pourquoi l'Angleterre, la France et la Russie n'ont point su éteindre le premier foyer d'incendie ; les défiances qu'inspira l'Angleterre ; la politique de la France et de la Russie, qui fut de ne rien faire, et, après cette abdication des trois Puissances, l'entrée en scène du concert par l'accession de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie et de l'Italie ; la possibilité déjà perdue d'une action comminatoire, au besoin effective, sur la Turquie ; le beau jeu donné à la politique du Sultan, politique de serpent qui ondule, glisse, et tout à coup relève la tête ; l'anarchie européenne ; l'incendie en Crète allumé par les Turcs toujours ; les massacres de Crète et l'impuissance de l'Europe invitant la Grèce à la triste folie de la guerre ; la victoire turque ; la victoire de l'Allemagne et de la Finance.

Sur l'état de l'Europe, cette histoire nous apprend d'abord qu'il n'y a pas une Europe ; il y en a deux : l'Europe de la Triple-Alliance, l'Europe de la Double-Alliance ; à part, est l'Angleterre. Dans la Triple-Alliance une puissance domine, l'Allemagne ; dans la Double-Alliance, une puissance domine, la Russie. A la vérité, les deux ligues ne sont pas demeurées distinctes et séparées dans l'action ; l'Autriche-Hongrie et la Russie se sont entendues sur un point d'importance capitale, et il y a eu certainement d'amicales et en partie confidentielles relations entre l'Allemagne et la Russie, mais ce furent des combinaisons de détail ; il n'y a pas eu de politique européenne, parce qu'il n'y a pas d'Europe.

L'Europe, dit-on, a eu tout au moins un grand principe : éviter la guerre, et, si la guerre éclatait, la circonscrire. Et les admirateurs du concert européen nous disent qu'en effet la guerre générale a été conjurée. A propos de quoi je remarquerai : chacune des Puissances attribue au concert le mérite d'avoir empêché la guerre et s'en félicite ; or, si chacune d'elles se félicite d'avoir évité la guerre, qui donc aurait fait la guerre ? Il est vrai, tout au début de la crise, lorsque

s'échangèrent les pourparlers confidentiels en vue du partage de l'empire ottoman, des inquiétudes étaient permises ; mais il fut avéré tout de suite qu'aucune Puissance ne s'entendrait avec aucune autre pour le partage ; il fut tout aussi évident qu'aucune puissance ne risquerait de se compromettre envers et contre toutes les autres dans une formidable aventure. Il fut certain, quoi qu'on en dise, qu'il n'y aurait pas la guerre. Dès lors, la crainte de la guerre ne fut plus qu'un prétexte dont chacun couvrit la médiocrité de sa conduite, et tous la laideur de l'Europe.

Car l'Europe d'aujourd'hui est assurément fort laide; il est extraordinaire que pas une seule idée élevée n'ait été proposée dans ce Congrès de 1897. En 1815, au Congrès de Vienne, les appétits étaient violents; on n'y croyait pas à des principes ni à un idéal, mais il suffit qu'un principe, celui de la légitimité, fût produit pour que les puissances les plus avides fussent troublées dans leur ambition. La Russie et la Prusse n'osèrent point faire ce qu'elles projetaient : le principe les arrêta. Croit-on que certains mots, certaines paroles, certains sentiments n'auraient pas aujourd'hui de l'empire sur l'opinion publique, et même ne s'imposeraient pas au respect — fût-il hypocrite — des hommes d'État les plus sceptiques? Était-il donc impossible de parler, dans ce Congrès, d'une politique de civilisation et d'humanité? La politique de civilisation contre barbarie a été indiquée, mais par une seule puissance, l'Angleterre, et timidement, l'Angleterre se sentant à bon droit suspecte et suspectée. Et pourtant tout le monde sait ce qu'a coûté à la civilisation le campement des Turcs en Europe et quelles ruines ils ont faites. On a vu reprendre la vie, avec une floraison riche, en tous les lieux dont ils ont été chassés, renaître Athènes, Bucharest, Sofia, Belgrade, et croître des nations. Cette végétation nouvelle doit un jour étouffer le Turc et l'étouffera. En attendant que l'évolution s'accomplisse, était-il donc impossible de s'entendre contre ce Turc, et de lui interdire un de ses traditionnels moyens de prolonger sa vie, qui est de tuer ?

Il faut bien constater une prodigieuse décadence des sentiments d'humanité. Les causes, qu'il n'est pas aisé de

voir toutes, sont nombreuses. Le principe des nationalités engendre l'égoïsme national ; la concurrence des intérêts le fortifie et l'exaspère, et l'importance de ces intérêts étouffe les aspirations généreuses. La philosophie et la science substituent à la croyance en l'originelle grandeur de l'homme, suivie de déchéance, la réalité de l'humble origine et de l'effort continu vers le mieux. Mais combien de siècles faudra-t-il pour que l'humanité comprenne l'honneur que lui font la science et la philosophie? Beaucoup de siècles. En attendant, l'humanitaire philosophie d'autrefois n'est qu'une eau claire méprisée; le pessimisme et l'ironie sont devenus des refuges de belles âmes, et les autres s'habituent à l'inhumanité. La religion est puissante toujours, et même la recrudescence de l'esprit religieux est indéniable. La religion avait le droit de parler en cette affaire qu'elle pouvait considérer comme sienne, et quelque émotion s'est fait sentir en effet dans les églises protestantes. Quant au catholicisme, il est conduit par un politique; le pape a beaucoup de ménagements pour beaucoup de choses, et le pape s'est tu. En France, des catholiques ont parlé comme par acquit de conscience; les catholiques ont leurs raisons de ne pas faire de peine au gouvernement. Toutes les sources de sentiments d'humanité étant taries, — la poésie est occupée ailleurs, et l'humanité n'a pas eu le secours d'un Byron, ou d'un Victor Hugo, — la politique a perpétré sa besogne tranquillement ; les appétits et les craintes se faisant équilibre, l'Europe a regardé travailler le sultan Abd-ul-Hamid.

Un des hommes d'État dont le bourdonnement se fit parfois entendre avec intensité autour du char embourbé, M. le comte Goluchowski, a prédit en un long discours que la politique du XXe siècle sera toute d'intérêts et d'affaires. Ainsi, plus de droits de peuples, plus de justice, ni de pitié : des banques, des emprunts, des coupons ; le lien de l'humanité, que les penseurs s'obstinent à chercher, sera la finance internationale, et il sera juste que les banques alors payent les armées, comme jadis les fermiers généraux entretenaient l'énorme troupe des gabelous. Ceux qui vivront verront : je crois qu'ils verront de tout autres choses. Mais M. le comte Goluchowski a traduit fidèlement les sentiments de l'heure présente ; il sait le rôle que la finance a joué à Constantinople, à Berlin, à

Vienne, à Londres, à Paris, — et ce serait une très curieuse histoire, si on pouvait la conter avec exactitude.

Autre trait de la laideur de l'Europe : la médiocrité des hommes qui la dirigent. Dans la négociation des préliminaires de paix, deux personnes comptent : lord Salisbury et l'empereur Guillaume. Le premier a voulu certaines choses ; il a fait figure, médiocre, il est vrai[1]. L'empereur Guillaume a vu qu'il pouvait donner carrière à la brutale politique de l'Allemagne ; le premier, il a offert à la Finance ces armées que le comte Goluchowski lui promet seulement pour le siècle prochain. Les autres ont fait figure de figurants.

Une Puissance était assez intéressée et désintéressée à la fois dans la question d'Orient pour représenter la politique de civilisation et d'humanité : c'était la France, intéressée par ses relations économiques et morales avec les chrétientés d'Orient, et désintéressée puisqu'elle ne convoitait aucun territoire et désirait sincèrement le maintien du *statu quo*. Notre gouvernement aurait pu, dans les premiers jours de la crise, au temps de l'action des trois Puissances, servir d'arbitre entre l'Angleterre et la Russie, et les amener l'une et l'autre à parler aux Turcs de telle façon que la crise eût été arrêtée, dès son principe. Il aurait pu, à un moment donné, après un protocole de désintéressement, faire des démonstrations devant lesquelles le Sultan aurait cédé aussi vite qu'il céda, dans la première quinzaine de novembre, à propos de l'affaire de Mersina, devant l'ultimatum autrichien. Oui, il aurait pu tout cela, quoi qu'il en dise, s'il avait compris la gravité de la crise, — mais il a cru que les massacres

1. Il n'est pas facile de comprendre les mobiles de l'Angleterre dans cette négociation. Lord Salisbury s'intéressait-il vraiment à la Grèce ? Considérait-il que la ruine de ce pays serait dangereuse, parce qu'elle détruirait l'équilibre en Orient ? C'est possible, mais le gouvernement britannique voulait surtout se tailler un rôle, et faire croire à la Grèce qu'il la protégeait plus qu'il ne la protégeait effectivement. Pourquoi lord Salisbury se contenta-t-il à la fin d'une transaction, à laquelle il sacrifia beaucoup de sa prétention première ? Fut-ce manque de persévérance en face d'une obstination plus grande ? Somme toute, le résultat, peut-être, lui était indifférent. Il fut content d'avoir voulu faire quelque chose pour la Grèce, et de pouvoir répondre à l'opposition dans le Parlement qu'il avait fait ce qui était possible. On dit aussi que des influences financières agirent sur les dernières résolutions de lord Salisbury.

d'Arménie étaient un simple « incident », comme il s'en produit souvent dans ces pays-là; — s'il avait vu, et il ne fallait pas pour le voir une rare clairvoyance, que l'Angleterre et la Russie, engagées dans de si grandes affaires en Afrique et en Asie, ne commettraient point la folie d'une guerre d'issue incertaine, et qui aurait été désastreuse même au vainqueur. Parce que notre gouvernement n'a pas su voir ou pas osé vouloir à ce moment-là, la crise s'est étendue : l'origine et la cause de tous les malheurs et de toutes les fautes qui ont suivi est dans l'erreur des débuts, dans la déplorable politique du prince Lobanoff, acceptée par nous.

Mais à ceux qui ne veulent pas se laisser convaincre de ces vérités, à ceux qui déduisent de l'hypothèse d'une guerre leur approbation pour la politique suivie par notre gouvernement, je dirai :

En tout état de cause, et sans courir aucun risque, la France pouvait au moins essayer d'agir conformément à ses intérêts, à ses traditions et à son honneur, *conformément à sa nature,* et parler *sa* langue, comme l'Allemagne a parlé la sienne.

Je propose ce jeu : mêlez toutes les pièces diplomatiques échangées depuis quatre ans dans les négociations, en effaçant les marques de provenance, et proposez-vous de trouver les pièces françaises. Reconnaîtrez-vous pour françaises les pièces où un gouvernement, après tant de massacres inouïs, se déclare « des meilleurs amis du Sultan » ? S'il appert d'une de ces pièces qu'un gouvernement a caché les massacres tant qu'il a pu, et qu'il a été fâché qu'ils fussent « révélés » à la tribune, croirez-vous que ce gouvernement est celui d'un pays libre, d'un pays de souveraineté nationale ? Et si vous voyez immédiatement après, dans la même pièce, que le Sultan est invité à ne plus tuer, parce que le public sait qu'il tue, de quel droit imagineriez-vous que le gouvernement qui parle avec ce cynisme tranquille est le nôtre ?

Si toute une série de dépêches relatives au conflit de la Turquie et de la Grèce montre un gouvernement préoccupé avant tout du maintien d'une dynastie et du règlement d'affaires financières, devinerez-vous que ce gouvernement est celui d'un pays républicain, auquel toutes les petites nationalités doivent en grande partie l'existence ? Si vous remarquez enfin

qu'une quantité de dépêches portent la marque de la subordination d'un gouvernement à un autre, croirez-vous nécessairement que la France, qui a sa grandeur et ses intérêts, soit justement le pays qui s'est subordonné ?

Il y a des personnes nommément responsables de cette politique. Une promptitude légère à trouver des programmes en trois points ou en six points, l'obstination dans le parti pris, une imagination romantique par laquelle fut embelli le personnage du Sultan pensif, avec cela de la timidité, la crainte et comme l'horreur des responsabilités, l'habitude de traiter les affaires l'une après l'autre comme de petits problèmes de critique et sans vues générales, l'absence de certains sentiments, l'inhumanité foncière et tranquille, ce sont bien des défauts personnels. Mais combien plus grave et plus lourde est la responsabilité collective de notre monde politique tout entier, qui, occupé dans le Parlement et dans la presse de ses querelles, ne voyant rien au delà, aigri, haineux, toujours en humeur et en tenue d'arène, ignore nos affaires extérieures ou les dédaigne, et les ramène à son unique point de vue : « Qui gouvernera, des modérés ou des radicaux ? » Si bien qu'une critique impartiale et une discussion sérieuse est impossible, qu'il ne peut y avoir chez nous d'opinion publique sur la politique de la France, et que nos intérêts et notre honneur peuvent être compromis sans que presque personne s'en aperçoive.

Par là, par la faute de tous, nous avons été conduits aux erreurs commises, qui sont graves, car personne n'a perdu autant que nous dans la crise orientale. Pour le nier, il faut une étrange audace d'optimisme. Nous avions intérêt au maintien de l'équilibre entre les nationalités et les races des pays balkaniques : cet équilibre est rompu par l'affaiblissement de l'hellénisme. Nous étions les amis des nationalités nouvelles : nous avons perdu leur amitié. Nous avions un protectorat légal et un protectorat moral sur les chrétiens d'Orient : qu'en reste-t-il aujourd'hui ? Nous avions des établissements religieux, des missions, des écoles : tout cela est à peu près en ruine. Nous avions des intérêts matériels liés intimement à nos intérêts moraux ; ils sont compromis gravement, et nous en donnerons bientôt la preuve en chiffres.

Dieu veuille que nous n'ayons pas plus que d'autres à souffrir du regain de fanatisme musulman et du nouvel accès de prosélytisme qui se produit en ce moment. Les agents d'Abd-ul-Hamid sont en Tripolitaine et au Maroc ; ils enveloppent notre Afrique du nord ; on les a signalés même en Tunisie. A Constantinople, notre politique turcophile ne nous a donné aucun crédit ; nos réclamations n'y sont plus écoutées ; tous les jours, nos protégés, nos nationaux même sont lésés ; notre gouvernement garde le silence. Voilà ce que nous avons gagné jusqu'à présent à être « les meilleurs amis » d'Abd-ul-Hamid.

Nous y avons gagné aussi, hélas ! qu'on s'est demandé, en France et à l'étranger, si cette politique ne nous fait pas descendre au second rang des Puissances. J'ai trouvé cette question posée dans une grande revue américaine, la *North American Rewiew*, et par un homme qui connaît bien la France, puisqu'il y était l'ambassadeur des États-Unis, il y a quelques mois à peine, M. J.-B. Eustis. Mais M. Eustis aime la France autant qu'il la connaît ; il croit, — et il a raison de croire, — que notre politique est mal conduite, mais que nous ne sommes pas dégénérés. Il dit : « Si, pour le plus grand malheur de la civilisation, de l'humanité et de l'éclairement du monde, la France était abaissée au rang d'une Puissance de second ordre, cette humiliation et cette déchéance ne seraient pas imputables à la dégénérescence de son peuple, mais à l'incompétence de ceux qui ont la charge de sa fortune et de sa destinée[1] ».

ERNEST LAVISSE

1. *The Franco-Russian Alliance, by the Honor. J.-B. Eustis,* dans le fascicule de juillet 1897, de *The North American Rewiew.*

L'Administrateur-Gérant : LOUIS SCHOUÉ

TABLE DU PREMIER VOLUME

Janvier-Février 1898

LIVRAISON DU 1ER JANVIER

		Pages.
ANATOLE FRANCE	Alphonse Daudet	5
GEORGES DE PORTO-RICHE	Le Passé (actes I et II)	13
SIR CHARLES W. DILKE	L'Empire britannique	61
ERNEST RENAN M. BERTHELOT	Correspondance (1847-1892). — (3e et 4e séries).	83
ÉMILE GEBHART	Le Mariage de Panurge	127
MARÉCHAL DAVOUT	Après Waterloo. — II. L'Armée de la Loire	151
J.-P. JACOBSEN	Entre la Vie et le Rêve *(fin)*	173
ÉMILE VEDEL	Une Journée à Canton	208

LIVRAISON DU 15 JANVIER

VICTOR HUGO	Lettres de Bruxelles (1851-1852). — I.	225
MAURICE MAINDRON	Saint-Cendre *(1re partie)*	249
EDMOND HARAUCOURT	Le Loup	309
VICTOR BÉRARD	Les Affaires de Crète. — III	313
VERNON LEE	L'Image	348
GEORGES DE PORTO-RICHE	Le Passé (actes III, IV et V)	359
RAOUL ALLIER	Voltaire et l'Affaire Calas	409
FERNAND GREGH	Notes sur quatre Pièces	435

LIVRAISON DU 1ER FÉVRIER

		Pages.
ANTON TCHÉKHOV	Tete à l'Évent	449
VICTOR HUGO	Lettres de Bruxelles (1851-1852). — II	479
MICHEL BRÉAL	Une Héroïne de Gœthe. — I.	501
MAURICE MAINDRON	Saint-Cendre *(2e partie)*	537
COMTESSE MATHIEU DE NOAILLES	Litanies	586
VICTOR BÉRARD	Les Affaires de Crète *(fin)*	593
JEAN DORNIS	Les Poésies de Gabriel d'Annunzio	627
ÉMILE COUVREU	La France et l'Indépendance vaudoise (1797-98)	654

LIVRAISON DU 15 FÉVRIER

MATHILDE SERAO	Terne sec	673
FRÉDÉRIC MASSON	Les Bonaparte et le Consulat à vie	709
MAURICE MAINDRON	Saint-Cendre *(3e partie)*	750
MICHEL BRÉAL	Une Héroïne de Gœthe. — II	803
CHARLES-EUDES BONIN	Visite au Tombeau de Gengis-Khan	826
A. BARDOUX	Chateaubriand et Madame de Duras	836
FERNAND GREGH	Poésies	859
ERNEST LAVISSE	La Paix d'Orient	865

Le meilleur Calmant

SIROP BERTHÉ

Souffrances de toute nature : *Rhumes, Maux de Gorge, Maux d'Estomac, Douleurs de Ventre* chez les Femmes, *Excitation nerveuse, Insomnies*, etc.

PÂTE BERTHÉ, complément du traitement.

EXIGER le *Timbre officiel* et la *Signature*

Sirop, 3f; *Pâte*, 1f60.

FUMOUZE-ALBESPEYRES, *78, Faubg St-Denis, Paris.*

Dentition

SIROP DELABARRE

Sirop sans narcotique.

Employé en frictions sur les gencives, il facilite la sortie des Dents et supprime tous les accidents de la première Dentition.

Exiger le nom de DELABARRE et le **Timbre officiel.** — 3 fr. 50 LE FLACON.

FUMOUZE-ALBESPEYRES, *78, Faubg St-Denis, Paris.*

Le Vin Désiles

Formule du Docteur A. C., Ex-Médecin de Marine)

Cordial Régénérateur

COMPOSITION

QUINQUINA
COCA
KOLA
CACAO
PHOSPHATE DE CHAUX
SOLUTION IODO-TANNIQUE
Excipient **Spécial** *DÉSILES*

La connaissance de sa composition suffit à indiquer les cas dans lesquels on doit employer ce vin. — Ce sont d'abord toutes les affections de débilitation telles que l'*Anémie*, la *Phtisie*, les *Convalescences (surtout celles de la femme aux époques critiques de sa vie)*; la *Faiblesse musculaire* ou *nerveuse* causée par les *fatigues*, les *veilles*, les *travaux* de *cabinet*; l'*épuisement prématuré*; la *Spermatorrhée*; les maladies de la *moëlle*; le *Diabète*; les affections de l'*estomac* et de l'*intestin*; puis les altérations constitutionnelles dues à une viciation du *sang*, telles que : *Goutte*, *Rhumatisme*, *Rachitisme*, *Accidents scrofuleux* des enfants, etc.

Il tonifie les poumons, régularise les battements du cœur, active le travail de la digestion.

L'homme débilité y puise la **force**, la **vigueur** et la *santé*. L'homme qui dépense beaucoup d'activité, l'entretient par l'usage régulier de ce cordial, efficace dans tous les cas, éminemment **digestif** et **fortifiant** et agréable au goût comme une liqueur de table.

PRIX DU FLACON : **5** FRANCS (franco à domicile).

Dépôt Central : **Rue du Louvre, 5bis, PARIS**

EXIGER: Formule du Docteur A. C., ex-médecin de marine.

BIOSINE LE PERDRIEL

GLYCÉROPHOSPHATE DOUBLE

de Chaux et de Fer effervescent.

La Biosine représente le plus complet des reconstituants et des toniques de l'organisme. Son action puissante s'opère à la fois sur les systèmes nerveux, osseux et sanguin, c'est-à-dire sur l'ensemble des éléments vitaux.

Elle se recommande par son emploi et son goût agréables. N'étant pas à base de sucre, elle convient à tous les tempéraments, n'amène pas la constipation et peut être mise en usage par les diabétiques.

Prise au repas, elle active la digestion par l'acide carbonique qu'elle dégage, et qui facilite son assimilation.

LE PERDRIEL & Cie, PARIS

MERMILLOD JOAILLERIE-ORFÈVRERIE
7, Rue Royale, PARIS

Teachers Wanted !

UNION TEACHERS' AGENCIES of AMERICA

REV. L. D. BASS, D. D., MANAGER.

Pittsburg, Pa., Toronto, Can., New Orleans, La., New York, N. Y., Washington, D. C., San Francisco, Cal., Chicago, Ill., St Louis, Mo., and Denver, Colorado.

There are thousands of positions to be filled. We had over 8.000 vacancies during the past season. Unqualified facilities for placing teachers in every part of the U. S. and Canada, as over 95 per cent. of those who registered before August secured positions. One fee registeres in 9 offices. More vacancies than teachers. French teachers needed.

Address all Applications to Pittsburg, Pa. U. S. A.

BEC AUER

Eclat. — Lumière triple.
Economie. — Dépense réduite de moitié.
Hygiène. — Pas de Chaleur. Combustion parfaite.

Exiger la Marque de Fabrique :
★ S. F. AUER ★
SIÈGE SOCIAL : ***147. Rue de Courcelles, Paris.***
SUCCURSALES ET REPRÉSENTANTS EN PROVINCE
Prospectus et Renseignements gratuits.
BREVETÉ S. G. D. G.

32 Jugements ou Arrêts ont déjà ***condamné*** les Contrefacteurs et leurs ***Clients.***

Librairie agricole de la Maison rustique, rue Jacob, 26, à Paris.

62e ANNÉE — JOURNAL — 62e ANNÉE

D'AGRICULTURE PRATIQUE

Fondé en 1837 par Alexandre BIXIO

RÉDACTEUR EN CHEF : **M. L. GRANDEAU**

Professeur d'Agriculture au Conservatoire national des Arts et Métiers

Le plus ancien (62 ans d'existence) et le plus important des journaux agricoles. — Traite spécialement toutes les questions d'agriculture et d'économie rurale. — Répond aux demandes de renseignements agricoles qui lui sont adressées. — Paraît toutes les semaines par livraison de 48 pages, grand in-8° à 2 colonnes, et forme chaque année deux beaux volumes in-8° avec de nombreuses gravures et **12 planches coloriées** d'une exécution irréprochable, représentant les meilleurs types des animaux de la ferme, les insectes nuisibles, les maladies des plantes, etc.; ainsi que des modèles de constructions rurales, de machines, etc.

Abonnement pour la France : Un an, **20** fr. — Six mois, **10** fr. **50**. — Trois mois, **5** fr. **50**
— pour l'Etranger : Un an, **23** fr. — Six mois, **12** fr. ». — Trois mois, **6** fr. »

Un **numéro spécimen avec planche coloriée** sera adressé à toute personne qui en fera la demande.

Bureaux du Journal : 26, rue Jacob, Paris.

SAVONS MOLLARD

Paris, 5, Rue des Lombards, 5
35 °/o aux Pharmaciens et Médecins.

Savon Phéniqué à 5 % de A. Mollard, la douz.	12 »	Savon au Sublimé à 1 ou 10 % de A. Mollard,	18 à 24 la 12
Savon Boraté . . à 10 % de A. Mollard,	» 12 »	Savon Iodé (ki) 10 % de A. Mollard. la douz.	24 »
Savon au Thymol à 15 % de A. Mollard,	» 12 »	Savon Sulfureux hygiénique parfumé,	» 24 »
Savon à l'Ichthyol à 10 % de A. Mollard,	» 24 »	Savon au Goudron de Norwège Mollard,	» 12 »
Savon Boriqué. à 5 % de A. Mollard,	» 12 »	Savon Glycérine..... de A. Mollard,	» 12 »
Savon au Salol. . à 5 % de A. Mollard,	» 18 »	*Se vendent en boîtes de 3 pains et de 6 pains.*	

DIABÈTE

Nouveau Traitement.

RESULTATS REMARQUABLES *obtenus par les* **GLOBULES URANÉS** (Traitement de 25 jours, 10 francs.) de LEMAIRE et MONCOUR, Phies
DÉPÔT : 14, Rue de Grammont, Paris.

DIABÈTE

Nouveau Traitement.

Bronzes, Marbres, Objets d'Art, Curiosités, Ameublements complets de tous Styles, Orfèvrerie

A. HERZOG

41, Rue de Châteaudun — 9, rue Lafayette — Paris

MÉDAILLE D'OR, GRAND DIPLOME D'HONNEUR 1894

SPÉCIALITÉ DE CADEAUX POUR ÉTRENNES ET CORBEILLES DE MARIAGE — LE PLUS GRAND CHOIX ET LE MEILLEUR MARCHÉ DE PARIS

TÉLÉPHONE — OCCASIONS EXCEPTIONNELLES — TÉLÉPHONE

Dans les cas de CHLOROSE et d'ANÉMIE

rebelles aux moyens thérapeutiques ordinaires, les préparations à base

d'HÉMOGLOBINE SOLUBLE de V. Deschiens

ont toujours donné les résultats les plus satisfaisants

Se vend dans toutes les Pharmacies sous les formes suivantes :

ÉLIXIR — SIROP — VIN — DRAGÉES

ET HÉMOGLOBINE GRANULÉE

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

DE PARIS

Capital : 100 Millions de Francs

SIÈGE SOCIAL : 14, rue Bergère
SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

Président : M. DENORMANDIE, ✠ ancien gouverneur de la Banque de France, vice-président de la Compagnie des Chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée.

Directeur général : M. Alexis ROSTAND, O. ✠.

Opérations du Comptoir :

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Comptes de Chèques, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traites, Paiements de Coupons, Envois de fonds en Province et à l'Étranger, Garde de Titres, Prêts Maritimes, Garantie contre les risques de remboursement au pair.

BUREAUX DE QUARTIER DANS PARIS

A. 176, boul^d St-Germain;
B. 3, boul^d St-Germain;
C. 2, quai de la Rapée;
D. 11, rue Rambuteau;
E. 16, rue de Turbigo;
F. 21, pl. de la République;
G. 24, rue de Flandre;
H. 2, rue du 4 Septembre;
I. 84, boul^d Magenta;
K. 92, b^d Richard-Lenoir;
L. 36, avenue de Clichy;
M. 87, avenue Kléber;
N. 35, avenue Mac-Mahon;
O. 71, b^d Montparnasse;
P. 27, faub^g St-Antoine;
R. 53, boul^d Saint-Michel;
S. 2, rue Pascal.
T. 1, avenue de Villiers.

BUREAUX DE BANLIEUE

Levallois-Perret : 3, place de la République.
Enghien : 47, Grande-Rue.

AGENCES EN PROVINCE

Abbeville, Agen, Aix-en-Provence, Alais, Amiens, Angoulême, Arles, Avignon, Bagnères-de-Luchon, Bagnols-sur-Sèze, Beaucaire, Beaune, Bergerac, Béziers, Bordeaux, Caen, Calais, Carcassonne, Castres, Cavaillon, Cette, Chagny, Châlon-sur-Saône, Châteaurenard, Clermont-Ferrand, Cognac, Condé-sur-Noireau, Dax, Dieppe, Dijon, Dunkerque, Epinal, Firminy, Flers, le Havre, Hazebrouck, Issoire, La Ferté-Macé, Lesignan, Libourne, Limoges, Lyon, Manosque, Marseille, Mazamet, Mont-de-Marsan, Le Mont-Dore, Montpellier, Nantes, Narbonne, Nice, Nîmes, Orange, Périgueux, Perpignan, Pont-Lévêque, Remiremont, Rivesaltes, Roanne, Roubaix, Rouen, Royat, Ruffec, Saint-Chamond, Saint-Dié, Saint-Etienne, Saint-Hippolyte-du-Fort, Salon, Toulouse, Tourcoing, Trouville-Deauville, Vichy, Le Vigan, Villeneuve-sur-Lot, Vire.

AGENCES DANS LES PAYS DE PROTECTORAT

Tunis, Sfax, Sousse, Gabès, Tanger, Majunga, Tamatave, Tananarive.

AGENCES A L'ÉTRANGER

Londres, Liverpool, Manchester, Bombay, Calcutta, Chicago, San-Francisco, New-Orléans, Melbourne, Sydney.

Intérêts payés sur les sommes déposées :

A 4 ans	4 %	A 1 an	2 ½ %
A 3 ans	3 ½ %	A 6 mois . . .	1 ½ %
A 2 ans	3 %	A vue	1/2 %

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public

14, rue Bergère, 2, place de l'Opéra et dans les principales Agences.

Compartiments depuis CINQ *francs par mois.*

L'ÉCONOMISTE FRANÇAIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE SAMEDI

Rédacteur en chef : M. PAUL LEROY-BEAULIEU, Membre de l'Institut

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU SAMEDI 5 FÉVRIER 1898

PARTIE ÉCONOMIQUE. — La Grève des mécaniciens en Angleterre : le véritable objet du litige. — Le Recensement monétaire du 15 septembre 1897. — Lettres d'Extrême-Orient : première impression du Japon; Nagasaki; la mer Intérieure; Tokio. — Les Chambres syndicales de propriétaires et les habitations à bon marché. — La Loi sur les bourses en Allemagne. — Le trafic des chemins de fer français. — Correspondance : une entreprise coloniale sous l'Equateur; exigence abusive en matière de titres étrangers. — Revue économique : les Produits de l'octroi de Paris pendant le mois de janvier 1898; la Chambre de compensation des banquiers de Paris; le mouvement des navires dans les ports de Tunisie pendant l'année 1896; les budgets du Royaume-Uni. — Nouvelles d'outre-mer : la colonisation du Canada. — Tableau comparatif des importations et des exportations de marchandises pendant les neuf dernières années, des importations et des exportations des métaux précieux, de la navigation et du rendement des droits de douane pendant les années 1897, 1896 et 1895.

PARTIE COMMERCIALE. — Revue générale. — Sucres. — Prix courant des métaux sur la place de Paris. — Correspondances particulières : Bordeaux, Lyon, Le Havre, Marseille.

REVUE IMMOBILIÈRE. — Adjudications et ventes amiables de terrains et de constructions à Paris et dans le département de la Seine.

PARTIE FINANCIÈRE. — Banque de France. — Banque d'Angleterre. — Tableau général des valeurs. — Marché des capitaux disponibles. — Valeurs depréciées. — Marché anglais et chemins de fer américains. — Rentes françaises. — Obligations municipales. — Obligations diverses. — Obligations de chemins de fer austro-hongrois ou autrichiennes diverses. — Actions des chemins de fer. — Institutions de crédit. — Fonds étrangers. — Valeurs diverses : Sociétés d'électricité, Canal de Suez, Mines d'or du Transvaal et de l'Australie de l'Ouest. — Assurances. — Renseignements financiers : Société Minière et Métallurgique Volga-Vichéra; Recettes des Omnibus de Paris et du Canal de Suez. — Change. — Recettes hebdomadaires des chemins de fer.

BUREAUX : CITÉ BERGÈRE, 2, A PARIS

ABONNEMENTS. — Paris et Départements : Un an, 40 fr.; six mois, 20 francs.

VIOLETTE IDÉALE PARFUM NATUREL **HOUBIGANT, 19, Faubourg Saint-Honoré**

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

PARIS A LONDRES

(Viâ Rouen, Dieppe et Newhaven,

PAR LA GARE SAINT-LAZARE

SERVICES RAPIDES de jour et de nuit tous les jours (Dimanches et Fêtes compris) *et toute l'année.*

Trajet de jour en 9 heures (1re et 2e classes seulement).

PENDANT LA SAISON D'ÉTÉ

un troisième départ, comportant des 1res, 2mes et 3mes classes, aura lieu dans l'après-midi.

GRANDE ÉCONOMIE

PRIX DES BILLETS

Billets simples, valables pendant 7 jours :		Billets d'aller et retour, valables pendant un mois :	
1re CLASSE.	43fr 25	1re CLASSE.	72fr 75
2e CLASSE.	32 »	2e CLASSE.	52 75
3e CLASSE.	23 25	3e CLASSE.	41 50

Départs de Paris-St-Lazare.		10 h. matin	9 h. soir	Départs de Londres	London-Bridge .	10 h. matin	9 h. soir
Arrivées à Londres	London-Bridge .	7 h. soir	7 h. 40 mat.		Victoria.	10 h. matin	8 h. 50 soir
	Victoria.	7 h. soir	7 h. 50 mat.	Arrivées à Paris-St-Lazare.		6 h. 55 soir	7 h. 15 mat.

Des **Voitures à couloir** (W.-C. toilette, etc.) sont mises en service dans les trains de marée de jour entre Paris et Dieppe.

Des cabines particulières sur les bateaux peuvent être réservées sur demande préalable.

La Compagnie de l'Ouest envoie FRANCO, sur demande affranchie, des petits Guides-Indicateurs du service de Paris à Londres.

PARIS ET DÉPARTEMENTS : 15 CENTIMES

ARTHUR MEYER

Le Gaulois

LE PLUS GRAND JOURNAL DU MATIN

ARTHUR MEYER

PRIX DES ABONNEMENTS :

Paris et Départements				Étranger			
Un mois . . .	5 fr.	Six mois. . . .	27 fr.	Un mois. . . .	6 fr.	Six mois. . . .	32 fr.
Trois mois . .	13.50	Un an.	54. »	Trois mois. . .	16. »	Un an.	64. »

Les frais de poste en plus pour les pays ne faisant pas partie de l'Union postale.

Principaux Collaborateurs du *Gaulois*

DIRECTEUR : **Arthur MEYER**

Politique. — MM. J. CORNÉLY, J. DELAFOSSE, député ; Louis TESTE, Georges THIÉBAUD.

Politique étrangère. — M. Adolphe ADERER.

Chroniques et Contes. — MM. Jean AICARD, Général DU BARAIL, Paul BOURGET, Jules CLARETIE, Docteur DUMONTPALLIER, Henry FOUQUIER, Anatole FRANCE, Louis GANDERAX, GYP, Ludovic HALÉVY, Alexandre HEPP, Gaston JOLLIVET, G. LARROUMET, René MAIZEROY, Henry MEILHAC, Louis DE MEURVILLE, Joseph MONTET, G. PRADEL, Marcel PRÉVOST, Ed. ROD, F. SARCEY, V. SARDOU.

Fantaisies. — MM Adrien VÉLY (Brioché), ZAMACOÏS-GAVAULT.

Bloc-Notes parisiens. — Le Bloc-Notes est une innovation du *Gaulois*, il est signé TOUT-PARIS pseudonyme derrière lequel se cachent des écrivains connus et aimés du public parisien et des gens du monde.

Gazette parlementaire. — M. Robert MITCHELL.

Échos, Informations, Reportage. — MM. Ferdinand BLOCH, BURLET, G. CAPELLE, A. GALDEMAR, HUTIN, Louis LAMBERT, Henry LAPAUZE, Paul ROCHE, SAINT-REAL.

Nouvelles diverses. — M. Léon BRÉSIL.

Tribunaux. — M. G. DE MAIZIÈRES.

Critique dramatique. — M. Félix DUQUESNEL.

Critique musicale et Beaux-Arts. — M. L. DE FOURCAUD.

Courrier des théâtres. — NICOLET.

Sport. — M. FONTANGY.

Bourse. — M. CLÉMENT.

Chronique Immobilière. — M. MONEYRAC.

Carnet de l'amateur. — M. BLOCHE.

Poésies. — MM. Armand SILVESTRE, Jean RICHEPIN, Maurice VAUCAIRE, E. HARAUCOURT.

Chronique militaire. — Général du BARAIL, ancien Ministre de la Guerre.

Chronique maritime. — Contre-amiral DUPONT.

Secrétaire de la rédaction : **M. Georges FOUCHER.**

Redaction et Administration : 2, Rue Drouot.

Librairie **HACHETTE et Cie**, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

AGENDA DU CHIMISTE

ÉDITION DE 1898

G. SALET, Fondateur

PUBLIÉ PAR MM.

Ch. GIRARD, *Directeur du Laboratoire municipal.*
G. GRINER et A. BAPST.

Un volume in-16, cartonné en percaline gaufrée . . . . . **2** fr. **50**

Le *Supplément* de l'édition de 1898 contient les **Notices** suivantes :

1° **Paul Schutzenberger,** par M. CHARLES LAUTH ;
2° **Analyse qualitative des principales matières colorantes artificielles,** par M. AUGER ;
3° **Électrochimie,** par M. CHAUMAT.

ANTOINE BENOIST

Professeur de Littérature française à l'Université de Toulouse

ESSAIS
DE
CRITIQUE DRAMATIQUE

George Sand — Musset — Feuillet
Augier — Dumas Fils

Un volume in-16, broché . . . . . **3** fr. **50**

MÉMOIRES
DU
SERGENT BOURGOGNE

Grenadier-vélite de la Garde Impériale

(1812-1813)

PUBLIÉS D'APRÈS LE MANUSCRIT ORIGINAL

PAR

M. Paul COTTIN

Directeur de la *Nouvelle Revue Rétrospective*

OUVRAGE CONTENANT UN PORTRAIT ET UN CROQUIS

Un volume in-16, broché. . . . . **3** fr. **50**

CALMANN LÉVY, Éditeur, rue Auber, 3, PARIS

VIENT DE PARAITRE

GYP

SPORTMANOMANIE

Un volume grand in-18. — Prix. . . . . 3 fr. 50

GABRIEL D'ANNUNZIO

LA VILLE MORTE

TRAGÉDIE MODERNE EN CINQ ACTES

Une brochure in-18. — Prix. . . . . 2 francs

HENRI LAVEDAN

LE NOUVEAU JEU

Un volume grand in-18. — Prix . . . . . 3 fr. 50

PIERRE DE NOLHAC

MARIE-ANTOINETTE

DAUPHINE

Un volume grand in-18. — Prix. . . . . 3 fr. 50

HENRY RABUSSON

LE CAHIER BLEU

D'UN PETIT JEUNE HOMME

Un volume grand in-18. — Prix. . . . . 3 fr. 50

JEAN HESS

L'AME NÈGRE

Un volume grand in-18. — Prix. . . . . 3 fr. 50

J.-P. JACOBSEN

ENTRE LA VIE ET LE RÊVE

Traduit du danois par madame R. RÉMUSAT

Un volume grand in-18. — Prix . . . . . 3 fr. 50

Envoi FRANCO contre mandat ou timbres-poste

5e Année. N° 4. 15 Février 1898.

GENERAL LIBRARY
8 MAR 1898

LA REVUE DE PARIS

SOMMAIRE

		Pages.
Mathilde Serao	*Terne sec*	673
Frédéric Masson	*Les Bonaparte et le Consulat à vie*	709
Maurice Maindron	*Saint-Cendre* (3e partie)	750
Michel Bréal	*Une Héroïne de Gœthe.* — II	803
Charles-Eudes Bonin	*Visite au Tombeau de Gengis-Khan*	826
A. Bardoux	*Chateaubriand et Madame de Duras*	836
Fernand Gregh	*Poésies*	859
Ernest Lavisse	*La Paix d'Orient*	865

PRIX DE LA LIVRAISON : **2 fr. 50**

PARIS

85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 85bis

1898

LIVRES NOUVEAUX

ENTRE LA VIE ET LE RÊVE (NIELS LYHNE), traduit de **J.-P. Jacobsen**, par **madame R. Rémusat.**

Ce qui fait le charme et l'intérêt de ce poétique roman, c'est le développement toujours complet, minutieux, des moindres sentiments du héros. De l'enfance à la mort de Niels Lyhne, l'auteur nous fait assister aux transformations lentes et continues de cette âme lente et passive, en qui les événements se reflètent, les sensations se succèdent, tristesses ou joies, sans qu'une volonté ferme prenne soin de les coordonner et de les régir. Niels Lyhne accepte simplement la vie, telle qu'elle lui est faite par le hasard des rencontres et des impressions ; mais parallèlement aux choses extérieures, une sorte de rêve qui lui est cher se développe en lui. Il se plaît à le regarder s'épanouir, puis le heurt du monde le meurtrit ; et déçu, brisé à jamais, incapable de réagir et de protéger son beau rêve, Niels Lyhne reconnaît sa défaite. Les lecteurs de la *Revue* savent avec quel art subtil et nuancé J.-P. Jacobsen excelle à nous expliquer son héros : cette œuvre délicate retrouvera en librairie le succès très pur qui l'accueillit à sa publication; elle plaira aux rêveurs et aux poètes dont elle est plus particulièrement proche; mais, en même temps, grâce à la très simple traduction de madame Rémusat, elle charmera le public moins raffiné, qui demande seulement à un livre d'être clair et intéressant.

CAMPAGNES D'AFRIQUE (1835-1848.)
Lettres adressées au marquis de Castellane par les maréchaux Bugeaud, Clauzel, Valée, Canrobert, Forey, Bosquet, et les généraux Changarnier, de Lamoricière, Le Flô, de Négrier, de Wimpffen, Cler, etc., etc.

Elles sont touchantes, et elles sont curieuses, ces lettres d'officiers au maréchal de Castellane, que la comtesse de Beaulaincourt-Marles publie aujourd'hui, comme une sorte de supplément aux cinq volumes du célèbre *Journal*. Le premier volume, qui raconte l'histoire de la conquête de l'Algérie, presque tout entière, de 1835 à 1848, sera bientôt suivi d'un deuxième, contenant des lettres de Crimée et d'Italie. Mais dès maintenant on peut juger, au ton de ces premières lettres, quels sentiments de confiance et de pieuse sympathie le maréchal savait inspirer à tous ceux qui l'approchaient. Tout jeunes encore, à peu près inconnus, ceux qui devaient être plus tard « des têtes d'armée » rapportaient à leur ancien chef les moindres événements de leurs campagnes et de leur vie; en ces lettres confidentielles, ils s'exprimaient avec une liberté presque absolue, appréciant leurs chefs comme ils le méritaient, signalant les fautes et les regrettant, tour à tour pleins d'enthousiasme et de lucide raison. Toute cette correspondance abonde en détails originaux sur les moindres faits d'armes de la campagne. Elle complète bien le *Journal* du maréchal.

QUELQUES SALONS DE PARIS AU XVIIIe SIÈCLE, par **Mary Summer.**

C'est un livre de renseignements anecdotiques, où l'auteur s'est efforcé d'évoquer pour nous, avec leur physionomie, leurs habitués, et même leur ameublement somptueux ou simple, les salons intéressants du dix-huitième siècle. La série est charmante, et nous est exquisement présentée par madame Mary Summer. Elle nous accueille sur le seuil du salon, elle nous prévient des petites intrigues, des liaisons galantes qu'on n'a pas le droit d'ignorer. Nous avons l'illusion d'assister à une soirée, et, comme madame Mary Summer avait le choix, elle nous mène à la plus brillante. Elle a de l'esprit et de l'indulgence ; on sent qu'elle est éprise de cette jolie époque, et elle sait nous la faire aimer; elle met en scène, elle raconte, elle chuchote, et dans tout ce livre délicieux elle a su faire passer, avec l'esprit léger des conversations, la grâce même du siècle dernier.

L'AME NÈGRE, par **Jean Hess.**

Les lecteurs de la *Revue* seront, sans nul doute, curieux de ce livre. Ils connaissent déjà et ont aimé la nouvelle d'*Hassin*, ce fils de roi déchu et misérable, qui meurt de langueur et d'épuisement, sous les coups de *chicote*. Ils trouveront dans ce livre complet d'autres nouvelles, simples et poignantes, comme celle-là ; ils y trouveront aussi des « impressions », des paysages d'Afrique, et ils apprendront à connaître cette âme nègre, si simple et si complexe. D'un style fort clair, sans puérilité d'expression, M. Jean Hess a su décrire la vie étrange des peuplades noires. Son livre a un charme d'observation vraie et vigoureuse; on est tout de suite séduit par l'évocation sobre du décor et des âmes; dès les premières pages du livre, on sent qu'il est d'un écrivain, et d'un écrivain qui a vu, qui a senti ce qu'il traduit pour nous.

CHANTS DE FRANCE, par **Eugène Billard.**

Les poètes modernes ont laissé tomber en désuétude un certain nombre de genres poétiques énumérés et décrits par Boileau. Depuis Victor Hugo et Lamartine, on ne fait plus d'odes, ou presque plus. M Eugène Billard vient d'en publier tout un livre. Il a entrepris de faire vivre en vers quelques-unes des figures les plus illustres de notre histoire nationale. La « Muse » de M. Eugène Billard est plus volontiers patriotique et guerrière : elle exalte les héros et les sentiments héroïques en strophes abondantes et un peu monotones qui se déroulent sur des rythmes connus. Son livre est de ceux qui peuvent plaire au public. Le style en est simple, toujours ardent, avec des inversions et des naïvetés, on y souhaiterait un accent plus personnel, une inspiration plus imagée, un développement plus imprévu.

LIVRES NOUVEAUX

LE CAHIER BLEU D'UN PETIT JEUNE HOMME, par **Henry Rabusson.**

C'est une réimpression, avec le nom de l'auteur, d'une œuvre publiée par la *Revue* et déjà connue en librairie. On ne peut que décerner à M. Henry Rabusson les éloges mérités et obtenus déjà par le livre anonyme. Quelques-uns avaient reconnu déjà, au style du « petit jeune homme » la manière de M. Henry Rabusson; les autres avaient simplement trouvé l'œuvre charmante. L'aventure était périlleuse : une fois conquise une réputation par de nombreux ouvrages, on peut hésiter à s'en priver, et à présenter, sans recommandations, un livre nouveau qui pourrait ainsi passer inaperçu. M. Henry Rabusson nous a prouvé que le public savait reconnaître les siens.

ÉLISA BONAPARTE, par **Paul Marmottan.**

L'auteur nous prévient que ce livre ne raconte pas toute la vie d'Elisa Bonaparte. Il a trait seulement à sa jeunesse, à son mariage, à son existence singulièrement agitée dans les quatre années du Consulat. Avec de curieux détails sur l'origine des Baciocchi et leurs titres de famille, puis sur la carrière du mari d'Élisa, l'auteur nous achemine peu à peu jusqu'au moment de son installation à Paris. Le livre abonde en renseignements et en anecdotes sur les relations d'Élisa avec les écrivains de son temps. Elle fut l'amie de madame Récamier, de Chateaubriand et de Fontanes. Très mondaine, extrêmement curieuse de littérature et de théâtre, elle nous apparaît en ce livre avec une bonne grâce parfaite. M. Paul Marmottan a fait suivre le texte de son étude de toutes les pièces justificatives qui sont de nature à l'éclairer. De la sorte le livre même est allégé de tout ce qui aurait pu le rendre confus ou pénible.

LE RÉGIME SOCIALISTE, PRINCIPES DE SON ORGANISATION POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE, par **Georges Renard.**

Les socialistes ont le choix entre deux méthodes pour rendre intelligible leur idéal : la première serait de prouver que la crise sociale actuelle permet et exige la réalisation du socialisme ; — la seconde serait d'établir, d'une manière absolument abstraite et théorique, qu'un régime socialiste cohérent est chose logiquement concevable, et que, seul, il promet de satisfaire nos postulats modernes de liberté et de justice. De ces deux méthodes, la première est, de sa nature, plus agressive, peut-être plus efficace; la seconde est plus désintéressée, plus philosophique. M. Georges Renard a choisi la seconde; il l'a appliquée avec infiniment de ferveur simple, de logique pressante. Ce petit livre ne convaincra certainement pas tous ceux qui le liront ; mais il donnera de l'estime pour les nobles convictions de l'auteur et son calme enthousiasme.

LA CONFESSION D'UN ENFANT DU SIÈGE, par **Michel Corday.**

En donnant à son livre ce titre parodique, l'écrivain de talent qu'est M. Michel Corday n'a pas su résister au plaisir de faire un mot, de forcer peut-être l'attention par un procédé quelque peu puéril. Le roman vaut mieux que le titre. Ceux qui connaissent les précédents ouvrages du jeune romancier ont souri avec indulgence ; il faut dire aux autres que cette *Confession d'un enfant du siège* est, très simplement, une œuvre exquise. C'est l'histoire vraie, ou du moins bien vraisemblable, d'un jeune homme né pendant la guerre : en cette âme inquiète et découragée beaucoup reconnaîtront la leur. Les années de collège, et celles *d'École* qui la suivent pour quelques-uns, — aujourd'hui tout le monde « prépare une école » — les premières tendresses, les incertitudes, toutes les recherches d'équilibre moral et d'adaptation à la vie, les efforts, les fatigues, les rancœurs, enfin les résignations de la trentième année, M. Michel Corday nous décrit tout cela avec une émotion qu'il a le talent de nous faire partager. C'est parmi les jeunes écrivains un des mieux doués et des plus clairvoyants.

LA FIN DU CLASSICISME ET LE RETOUR A L'ANTIQUE, par **Louis Bertrand.**

Exception faite pour André Chénier, on sait qu'il n'y eut pas au dix-huitième siècle, et jusqu'à la grande floraison romantique, un seul poète intéressant. Les plus célèbres ne furent que d'habiles versificateurs, de spirituels faiseurs d'épigrammes ou d'épîtres : tous manquèrent d'inspiration ou de sincérité. M. Louis Bertrand s'est proposé de nous expliquer, en ce remarquable volume, cette littérature sèche et vaine ; avec une érudition toujours informée, il nous découvre les raisons secrètes de ce mouvement littéraire, et l'inutilité de ce retour à l'antique, dont le seul Chénier a profité. C'est que pour les autres l'imitation fut toujours servile et superficielle : ils empruntèrent seulement aux anciens des façons de penser et de sentir qui leur étaient fort étrangères ; ils se firent un vocabulaire mythologique, sans jamais se préoccuper de retrouver et de recréer en eux l'âme des anciennes civilisations. Une telle littérature devait se borner évidemment à traduire et à paraphraser : les Delille, les Roucher, les Saint-Lambert n'y manquèrent pas. Comme ils n'avaient rien de nouveau à dire, comme ils étaient sans enthousiasme et sans passions, ils ne s'appliquèrent qu'à écrire ingénieusement ce que d'autres avaient éprouvé avant eux. Le livre de M. Louis Bertrand nous fait connaître et nous explique, de la façon la plus claire et la plus complète, jusqu'aux moindres écrivains de cette époque si stérile et si prolixe à la fois.

LA REVUE DE PARIS

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT :

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS	48 »	24 »	12 »
SEINE ET SEINE-ET-OISE	51 »	25 50	12 75
DÉPARTEMENTS	54 »	27 »	13 50
ÉTRANGER (UNION POSTALE)	60 »	30 »	15 »

On s'abonne aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré, dans toutes les librairies et dans tous les bureaux de Poste de France et de l'Étranger.*

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois

Les mandats ou valeurs à vue pour Paris doivent être au nom de M. l'administrateur-gérant de la Revue de Paris, *85* bis, *faubourg Saint-Honoré.*

Les annonces sont reçues aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Suède et la Norvège.*

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS — 2478-2-98. — (Encre Lorilleux).